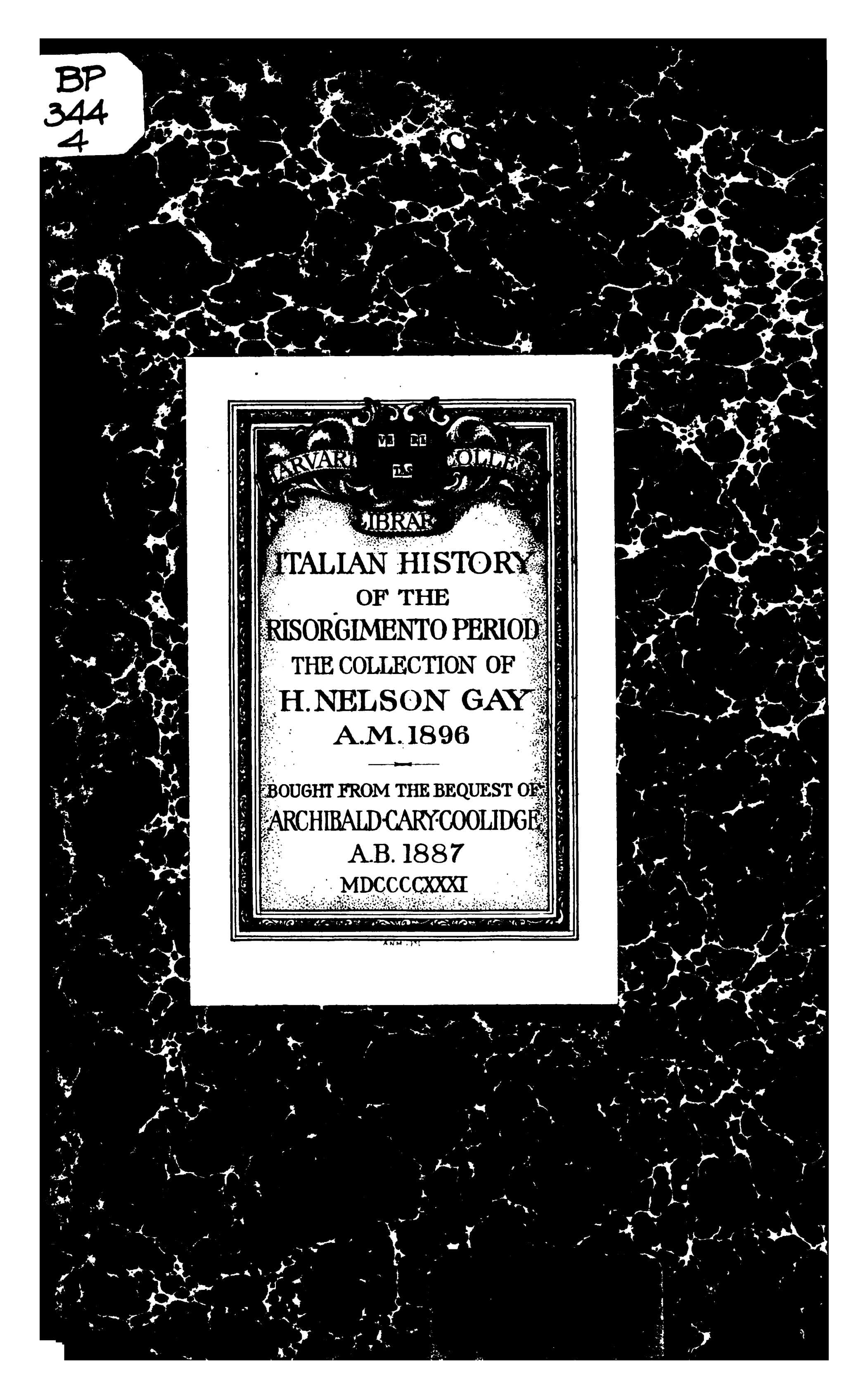

BP
344
4
HARVARD COLLEGE
LIBRARY
ITALIAN HISTORY
OF THE
RISORGIMENTO PERIOD
THE COLLECTION OF
H. NELSON GAY
A.M. 1896
BOUGHT FROM THE BEQUEST OF
ARCHIBALD·CARY·COOLIDGE
A.B. 1887
MDCCCCXXXI



NOUVELLE REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE.

TOME I.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
RUE JACOB, 56.

NOUVELLE REVUE ENCYCLOPÉDIQUE

PUBLIÉE

PAR MM. FIRMIN DIDOT FRÈRES,

Avec le concours de plusieurs savants et littérateurs français et étrangers, de membres de l'Institut et de l'Université, de magistrats, d'hommes d'État, de philologues, d'orientalistes, d'archéologues, de voyageurs, etc.

TOME PREMIER.

MAI — JUIN — JUILLET — AOUT 1846.

PARIS,

CHEZ FIRMIN DIDOT FRÈRES, LIBRAIRES,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE,

RUE JACOB, 56.

1846.

Librairie de Firmin Didot Frères, rue Jacob, 56.

NOUVELLE REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

PUBLIÉE PAR MM. FIRMIN DIDOT FRÈRES,

AVEC LE CONCOURS

DE PLUSIEURS SAVANTS ET LITTÉRATEURS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS, DE MEMBRES DE L'INSTITUT ET DE L'UNIVERSITÉ, DE MAGISTRATS, D'HOMMES D'ÉTAT, D'ARCHÉOLOGUES, D'ORIENTALISTES, DE VOYAGEURS.

PROSPECTUS.

Malgré les travaux et la gloire de nos grands écrivains, la littérature française, toujours au premier rang des littératures de l'Europe, n'est plus, en France, l'objet d'une sympathie vive, complète, générale; et c'est aux questions politiques, aux sciences industrielles que la première place appartient aujourd'hui. Acteurs ou spectateurs, c'est, en effet, vers la politique que chacun dirige le plus souvent les efforts de son intelligence. Quant à la science, si elle veut être récompensée par une approbation empressée, dominante, elle doit se mettre au service des intérêts matériels, et fournir au public des résultats promptement applicables : à cette seule condition elle peut beaucoup exiger et beaucoup obtenir.

Cette direction des esprits, direction qu'on ne saurait nier et dont il nous faut accepter les conséquences comme celles d'un fait accompli, a réagi d'une manière fâcheuse sur l'influence accordée dans les organes de l'opinion publique à la littérature et à la science considérée comme recherche désintéressée de la vérité.

Cependant, au milieu de ces préoccupations diverses, au sein de cette tiédeur générale pour la partie purement spéculative des travaux de l'esprit, il est un public curieux, attentif, fidèle, dont l'intérêt est vivement excité par la marche constante et progressive de l'intelligence humaine, non-seulement en Europe, mais dans le monde entier, dont tant de parties sont maintenant reliées l'une à l'autre par des voies facilement parcourues. C'est ce public, ce sont ces hommes avides de savoir qui peuvent apprécier l'utilité d'un recueil où chaque œuvre importante est exposée, analysée, discutée par ceux qui la connaissent le mieux, qui peuvent le mieux

la juger, parce qu'elle appartient à la spécialité de leurs études, parce qu'elle vient confirmer, compléter ou combattre le résultat de leurs travaux.

Le projet que nous avons formé l'avait été plusieurs fois avant nous : plusieurs fois, déjà, des tentatives ont été faites pour créer, en France, un organe sérieux qui pût constater avec impartialité le progrès des esprits dans les voies diverses où ils s'engagent. Le *Magasin encyclopédique* de Millin, la *Revue encyclopédique* de Julien, le *Bulletin universel* de Férussac, ont rendu d'éminents services aux lettres et aux sciences. Aussi, tant que ces recueils se sont maintenus sur la route qu'ils s'étaient tracée, ils ont été accueillis avec faveur. Et cependant, alors, la presse quotidienne ne restait pas si étrangère à la critique littéraire qu'elle l'est maintenant: cette critique avait ses jours donnés, ses disciples fervents: elle prononçait avec autorité des jugements acceptés avec confiance. Aujourd'hui qu'elle a été mise au ban des journaux, aujourd'hui que sa place lui est non-seulement contestée, mais enlevée par cette littérature qu'un de nos spirituels collaborateurs a stigmatisée du nom de littérature facile, n'est-il pas temps de porter remède à l'abandon coupable du droit le plus précieux pour les savants et les littérateurs, le droit de se juger entre eux; le droit d'encourager le talent modeste, de réfuter l'erreur, de guider un public tour à tour défiant et enthousiaste, et de lui rappeler, ce qu'il oublie trop souvent, qu'il ne faut jamais prendre l'engouement pour le succès.

Telle est la pensée qui a présidé à la création de la nouvelle Revue encyclopédique. Nous avons espéré que la publication d'un recueil où tout jugement serait impartial, toute divagation évitée, toute polémique exclue; où chaque déclaration se rattacherait à un corps de doctrine, où se réuniraient comme en un faisceau les notions scientifiques, les productions littéraires éparses dans le monde entier; nous avons espéré, disons-nous, que la publication d'un tel recueil deviendrait tout à la fois une œuvre utile et une bonne action : une œuvre utile, si en faisant connaître chaque production nouvelle en quelque langue qu'elle fût écrite, il rendait les peuples solidaires dans la marche de la civilisation; une bonne action, si, à l'aide d'une critique sérieuse et impartiale, la science, la littérature, faussées à notre époque par l'esprit de spéculation, reprenaient quelque chose de leur vérité et de leur éclat.

Plus le but est élevé, plus il est difficile de l'atteindre. Il y a bien longtemps que les hommes dévoués à la recherche du vrai se plaignent des difficultés qui nous attendent, difficultés que nous sommes loin de nous dissimuler. Ne pourrions-nous pas avec quel-

que raison justifier notre entreprise par les mêmes paroles qu'employait Sully pour expliquer ses Mémoires :

« Voyant que dans ces derniers temps quelques auteurs semblent « plustost avoir essayé à faire estimer et faire priser leurs belles « paroles et la gentillesse de leur style, et à louer et magnifier « leurs amis en transformant leurs vices en vertus et leurs défauts « en perfections, et à blasmer leurs ennemis et envieux, qu'à faire « une bien ajustée perquisition de ce qu'il pouvait y avoir de bon « aux uns et aux autres ; nous avons essayé d'user d'un style et « d'une façon de parler toute différente de la leur, en disant tou- « jours toute la vérité sans aucune vanité, desguisement, faveur, « envie ny haine à l'endroit de qui que ce puisse être.... »

Oui, nous le répétons, toute la vérité, rien que la vérité; voilà quelle a été la première pensée de notre œuvre. Mais pour dire la vérité sur tous les sujets qu'embrasse l'esprit humain, il faut à la fois la force de volonté, et l'autorité que donne le savoir. Or, ce qu'un seul homme ne pourrait obtenir, quelque haut placé qu'il fût dans les lettres ou la science, pourquoi la réunion d'un grand nombre d'hommes dévoués aux progrès de l'intelligence, ne l'obtiendrait-elle pas? Comment l'esprit d'association, si puissant pour ce qui tient à l'ordre matériel, n'obtiendrait-il pas, dans l'ordre intellectuel, autant de faveur et d'empire? Sur cet espoir de collaboration est fondé tout espoir de réussite ; et cette collaboration ne manquera pas aux éditeurs, ils en ont la conviction intime. Des savants, des érudits, des littérateurs appartenant à la France, à l'Europe, au monde entier, les ont assurés de leur concours. Car ces littérateurs, ces savants appelaient eux-mêmes de leurs vœux le moment où une analyse exacte, une critique sérieuse, spéciale à chaque écrivain, faisant ressortir chaque œuvre d'après sa valeur propre, remplaceraient les articles de complaisance dont les formules banales ne satisfont même plus l'auteur qui les a recherchés : ne découvre-t-il pas, souvent dès les premières lignes de ces éloges arrachés par l'importunité ou dictés par l'esprit de coterie, que l'ami qui le loue si bien a mieux aimé le vanter que de le lire.

Il en sera tout autrement, sans doute, lorsque le critique, s'occupant d'un livre parce que ce livre appartient aux travaux qui l'occupent, prendra sa tâche au sérieux ; lorsque, pénétré de la valeur de cette tâche, il cherchera bien moins à égarer le sentiment littéraire de ses lecteurs par des dissertations étrangères au sujet, qu'à le guider par une appréciation exacte des efforts qu'a faits l'écrivain pour atteindre le but qu'il s'était proposé, et du succès qui a couronné ces efforts.

Tout homme qui brave les hasards de la publicité ne le fait pas,

ou du moins ne doit jamais le faire sans une conviction profonde de l'utilité de son œuvre. Il a voulu agrandir le domaine de la science, s'il est un savant, ou un érudit; s'il est philosophe, il a voulu élargir l'horizon de la pensée. Voyageur, il a espéré faire mieux connaître les pays qu'il a parcourus; philologue, il a cru éclaircir des textes douteux ou soulever un coin du voile qui dérobe à nos yeux les mystères des anciens jours. Cet espoir qui l'a soutenu dans ses travaux, s'est-il réalisé? Est-il resté en deçà des limites qu'il s'était posées, ou les a-t-il dépassées dans un essor trop rapide? Là commence la tâche du critique : il doit l'accomplir avec conscience, savoir et fermeté : montrer à l'Europe la France intellectuelle, sans fard, sans déguisement; apprendre à la France qu'elle juge quelquefois l'Europe sans la bien connaître. A ce prix seulement un recueil tel que le nôtre peut et doit devenir un organe important, sévère pour l'erreur, équitable jusqu'à la générosité pour le mérite modeste, qui soit digne, surtout, de prendre pour épigraphe ces paroles de Montaigne : *Cecy est un livre de bonne foy.*

La nouvelle Revue Encyclopédique paraît tous les mois par cahiers de 10 feuilles ou 160 pages; elle rend compte 1° de tous les ouvrages publiés en France ou à l'étranger; 2° des travaux des corps savants; 3° elle donne les nouvelles scientifiques et littéraires, des mémoires et correspondances; 4° un bulletin bibliographique des ouvrages nouveaux publiés en France et dans les pays étrangers.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

	par an.	pour six mois.
Pour Paris,	30 fr.	16 fr.
Pour les départements,	36	19

L'année 1846 *commençant au mois de mai, ne contiendra que* HUIT *numéros. Le prix d'abonnement pour cette année sera donc de* 20 *fr. au lieu de* 30 *fr.*

ON S'ABONNE :

CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER, CORRESPONDANTS DE MM. FIRMIN DIDOT FRÈRES.

Et particulièrement à leur maison de LONDRES (M. Otte), *Amen Corner-Pater Noster Row;* de LEIZIG (M. Hermann); de RIO-JANEIRO (M. Girard); de BOSTON (MM. Little et Brown).

Pour les réclamations et les demandes de toute espèce, s'adresser au bureau de la rédaction, rue Jacob, 56, où les ouvrages doivent être envoyés *francs de port.*

Paris. — Imprimerie de Didot frères, rue Jacob, 56.

TABLE GÉNÉRALE
DES MATIÈRES
CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME DE LA NOUVELLE
REVUE ENCYCLOPÉDIQUE.

LIVRAISON DE MAI (N° 1).

LIVRAISON DE JUIN (N° 2).

LIVRAISON DE JUILLET (N° 3).

LIVRAISON D'AOUT (N° 4).

LETTRE

ADRESSÉE A

MONSIEUR A. FIRMIN DIDOT.

Mon cher éditeur et ami,

Vous voulez bien me demander mon opinion sur votre projet de publier, sous le titre de *Revue encyclopédique*, un recueil consacré à la critique littéraire et scientifique : c'est mon assentiment que je m'empresse de vous donner.

J'éprouve un vrai plaisir à vous féliciter, avec tout ce que les lettres ont gardé d'amis sérieux, d'ouvrir à la critique littéraire, la seule dont j'ai quelque droit de parler, un recueil où elle ne craindra la concurrence, ni de la politique, ni des romans, ni des annonces, ni des petites nouvelles du jour, toutes choses qui, après l'avoir peu à peu pourchassée de coin en coin dans la presse périodique, l'en ont à peu près exilée.

Sa destinée est triste. Après avoir été, dans notre pays, la première liberté de la presse, elle seule a cessé d'être libre ; car c'est n'être pas libre que de n'avoir plus d'asile, ou, si elle est reçue quelque part, d'avoir à ménager ses superbes hôtes dans leurs amis, dans leur parti, dans les protégés de leurs amis et de leur parti.

Nos petites feuilles littéraires étaient toute notre presse périodique il y a deux cents ans ; elles sont nées d'un noble droit, le droit du pays de se juger lui-même dans les œuvres de l'esprit, et elles ont peut-être donné l'idée d'un autre droit, non moins noble, le droit du pays de se gou-

verner par lui-même. Ces petites feuilles occupaient l'Europe, qui recevait de nous, dans ce temps-là, avec le goût des chefs-d'œuvre dans tous les genres, celui des jugements délicats qu'on en doit porter. Aujourd'hui, nous ne jugeons plus guère les ouvrages d'esprit, et nos jugements ne font plus loi chez nous, ni hors de chez nous.

Depuis quelques années, la presse française donne un spectacle dont je ne puis trop m'étonner : elle se plaint tous les jours qu'on fait une trop grande part aux intérêts matériels; on dirait qu'elle n'a de souci et de tendresse que pour l'esprit. Et cependant, elle réduit de jour en jour la part laissée à l'esprit; et à qui profite l'invention de ces formats prodigieux, avec lesquels on pourrait tendre les maisons, sinon à ces intérêts matériels contre lesquels la presse se révolte? Je sais bien qu'elle ne fait pas consister tout l'esprit dans la critique littéraire, et qu'elle entend surtout par là une certaine disposition générale qui ferait préférer aux biens de l'ordre matériel certains biens de l'ordre moral, qui soutiendraient les âmes et ennobliraient la civilisation. En ce cas elle a raison, et cette cause est digne de tout ce qu'elle réunit d'écrivains de talent. Mais ne peut-on pas compter, parmi ces biens de l'ordre moral, au rang le plus modeste, je le veux bien, l'utile plaisir que donne soit un jugement sincère, exact, ingénieux, sur quelque ouvrage d'esprit, soit une analyse claire, précise, de quelque écrit sur une matière difficile? N'est-ce pas un bien de l'ordre moral, surtout dans un pays où les ouvrages de l'esprit ont tant d'empire, que de savoir jour par jour ce qui sort de toutes ces têtes françaises, à la fois si vives et si capables d'application, et ce que l'esprit français ajoute aux conquêtes de l'esprit humain? Serait-il vrai que le public y résiste, et qu'en ces sortes de choses la presse subisse le goût de ses lecteurs plus qu'elle ne le fait? Mais alors, pourquoi reprocher aux gouvernements de recevoir la loi des intérêts matériels? Les gouvernements n'ont pas sur ce point la même liberté que la presse. On peut les blâmer de trop de complaisance pour les intérêts matériels; mais qui donc leur conseillerait de courir le péril de les froisser? La presse, au

contraire, qui n'est pas chargée d'assurer à une grande société son lendemain, peut impunément les combattre et se faire le champion de l'esprit contre la matière. Pourquoi donc n'en prend-elle pas le rôle? ou pourquoi, par une contradiction dont elle ne s'aperçoit pas, en même temps qu'elle attaque la complaisance des gouvernements pour les intérêts matériels, livre-t-elle à ceux-ci, au préjudice des intérêts moraux, tout ce que la polémique laisse d'espace libre dans ses colonnes?

Il faut dire la vérité à tous les pouvoirs. Oui, la presse a raison; les gouvernements peuvent quelque chose contre la domination des intérêts matériels. En favorisant l'activité des affaires, ce qui est leur devoir, ils peuvent empêcher que cette activité ne dégénère en fièvre, et qu'on n'en vienne à définir les affaires comme M. Royer-Collard dans ce mot profond : *Les affaires, c'est le bien d'autrui.* Mais la presse, de son côté, ne peut-elle rien contre les ravages que fait cette même domination dans les choses de l'esprit? Si ce qu'on pourrait appeler les passions de la paix, l'ardeur des affaires, le soin de la fortune, les préoccupations, les calculs, en tendant les esprits outre mesure, les rendent incapables d'un plaisir intellectuel sérieux, et leur font préférer, au délassement fécond d'une lecture qui demande quelque attention, la distraction de quelque écrit frivole qui laisse leur raison oisive, ou, ce qui est pis, qui leur fait de lâches peintures des jouissances après lesquelles ils courent, la presse ne peut-elle pas fermer ses colonnes à ces sortes d'écrits, cent fois plus complaisants pour les intérêts matériels que les gouvernements qui en méritent le plus le reproche? Si elle ne le fait pas, elle perd le droit d'être si sévère contre les gouvernements, et elle doit se résigner à l'accusation d'être de complicité avec ceux même qu'elle attaque, dans cette prédominance croissante de la matière sur l'esprit.

Autrefois, cela veut dire il y a quelques années, car nous vivons et vieillissons vite en ce temps de chemins de fer, la presse avait l'œil ouvert sur tous les intérêts de l'esprit. Elle avisait tout ouvrage d'art, tout livre qui voyait le jour; et sur la recommandation, soit du nom de l'ouvrier,

soit de la matière, elle s'imposait le devoir de le signaler à la France et à l'Europe. La critique littéraire avait sa place distincte, son jour réservé; et la politique même n'eût pas osé les lui ôter. On allait jusqu'à dire qu'elle attirait des abonnés, et que ce soin pour les choses de l'esprit était une bonne spéculation. Aujourd'hui, où est la place, quel est le jour de la critique littéraire? Elle a été dépossédée par une puissance nouvelle: c'est l'abondance des matières. Encore, si c'en était la qualité? Mais on sait qu'entre les journaux, l'émulation n'est pas à qui donnera du meilleur, mais à qui donnera le plus.

Cependant, il s'écrit de temps en temps quelques articles de critique, et c'est d'autant plus honorable pour les journaux qui les insèrent, qu'ils n'y ont pas d'intérêt. Mais pour quels ouvrages la presse change-t-elle ses habitudes? Disons plutôt pour quelles personnes, car les ouvrages ne se recommandent plus tout seuls. L'auteur dont on s'occupe n'est qu'un solliciteur heureux. Un éloge, c'est un bon office de civilité. On l'obtient, directement ou par intermédiaire, comme une apostille pour une place; le public lit l'apostille; mais, comme toutes les puissances très-sollicitées, il est défiant et il n'achète guère sur recommandation. L'auteur est donc loué, mais il n'est pas lu.

Il est encore un moyen de faire parler de ses livres, c'est d'appartenir à une école ou à un parti. La camaraderie, le mot en est passé dans nos mœurs, n'a pas des scrupules de goût. Ce qui est de l'école ou du parti est toujours du meilleur. Si la sollicitation fait les gens de talent, la camaraderie fait les gens de génie. Mais le public ne croit pas plus à l'une qu'à l'autre; il ne peut pas se persuader qu'il y ait tant de génie autour de lui sans qu'il s'en aperçoive, et que ce qui est au-dessus de tout éloge ait tant besoin d'être loué. Cette critique est donc sans autorité : il y a quelques amours-propres chatouillés, il y a des auteurs qui s'estiment fort au delà de ce qu'ils valent, et des critiques qui leur retirent, dans les confidences, ce qu'ils leur ont donné de trop dans l'éloge écrit; le public devine le jeu et se dérobe.

Restent quelques bons articles signés de noms solides, et

sortis de plumes qui ne s'abaisseraient pas à délivrer des apostilles à des solliciteurs littéraires, ni des brevets de génie à des amis qui auraient la faiblesse de se croire auteurs. Mais pour ces critiques, le livre dont ils parlent n'est qu'une occasion d'exprimer leurs propres idées sur le même sujet. Ils nous font savoir, non ce qu'a fait l'auteur, mais ce qu'ils eussent fait à sa place. Je vois bien qu'on pourrait faire un autre livre, mais j'ignore comment est fait le livre critiqué. Ce qu'ils m'en disent de bon m'est même suspect. J'y crains quelque complaisance de politesse pour adoucir l'effet de la contradiction, et je n'ose pas estimer un livre qu'on loue en termes généraux et qu'on juge par prétérition. Là encore le public se défie, et s'il sait gré au critique de lui faire connaître ce qu'il pense, non du livre, mais du sujet, non de l'auteur, mais de sa thèse; sur le livre comme sur l'auteur, il s'abstient, il ne lit pas.

Est-ce la peine de dire que tout ce qui s'écrit, même sous ces préventions si diverses, est néanmoins plein de talent ; qu'il y en a jusque dans les éloges arrachés par la sollicitation , jusque dans les plus grossières complaisances de la camaraderie ? Mais en France comme à l'étranger, ce talent est sans crédit. L'Europe est défiante comme la France, et par la raison que la France est défiante. Elle accepte nos livres à la mode, comme nos modes ; mais pour nos livres sérieux, elle attend la recommandation de la durée. C'est une chose trop peu remarquée, que l'Europe s'en rapporte à nous sur nous-mêmes ; elle a besoin d'avoir nos jugements sur nos productions ; la critique française est la lettre de crédit des ouvrages français à l'étranger. Mais l'Europe lit avec intelligence; elle voit, dans le peu de critique que nous faisons, au lieu de jugements, des éloges ou des satires; au lieu de livres, des personnes; et, dans ce qui se fait de plus honorable et de plus sérieux, la digression étant le principal, et le jugement l'accessoire, elle sent que nous ne nous disons pas la vérité, et que pour un critique qui examine un livre et dans le désir de s'en rendre compte, il en est vingt qui parlent d'un auteur, soit parce qu'il leur a été recommandé, soit parce qu'il est de leurs amis, soit

pour montrer qu'ils auraient fait mieux que lui. Elle soupçonne qu'il y a là commodité, obligation, charge de revanche ; que c'est affaire ou de civilité, ou d'humeur, ou d'intérêt: et elle ne s'y engage pas de peur d'être dupe.

Vous êtes à même plus que personne, mon cher éditeur et ami, d'apprécier cette disposition de l'étranger, vous qui avez de si nombreuses et de si étroites relations avec ses savants et ses libraires. Aussi vous appartenait-il de fonder un recueil qui les mît au courant de tout ce qui se publie de sérieux en France, et leur recommandât nos livres par la seule façon qui soit digne de nous, j'entends par des analyses exactes et des jugements indépendants.

Votre maison ne porte le drapeau ni d'une école, ni d'un parti ; elle a toujours été hospitalière à tous les travaux de l'esprit ; et si les choses de mode n'y sont pas admises, ce n'est point parce qu'on les y repousse systématiquement, c'est parce qu'au milieu de toutes vos richesses classiques, elles s'y trouveraient gênées par la compagnie. Vous préférez les choses qui demeurent aux choses qui passent : mais vous n'excluez ni n'attaquez celles que vous ne préférez pas. La critique littéraire, telle que je la conçois, dans le plan du recueil que vous lui ouvrez, c'est-à-dire, exacte, équitable, sans système, sinon sans principe, ne pouvait pas trouver un asile plus honorable que votre maison. Elle en aura le caractère ; elle préférera les ouvrages qui auront coûté du travail et de la méditation ; mais elle n'exclura que ce qui est sans valeur.

Ce que vous voulez, ce ne sont ni des éloges dont l'excès se dissimule mal sous quelques réserves inoffensives ; ni des attaques violentes qui ne profitent pas aux lettres et qui offensent la civilité ; ni des digressions capricieuses par lesquelles on a l'air d'éviter le livre même qu'on examine. Vous voulez un compte rendu méthodique qui fasse connaître la pensée générale, le plan, les développements d'un ouvrage ; vous voulez qu'on le juge simplement, et que l'éloge ou la critique, selon qu'il y a lieu à l'un ou à l'autre, résulte du jugement même et de ses motifs. Ce que tel de vos collaborateurs penserait à part soi d'un livre lu dans le cabinet,

sans témoin, sans personne qui le provoque à exercer sa malignité, à triompher des fautes, à se substituer à l'auteur, vous voulez qu'il le mette sur le papier, et qu'il ne cherche pas à faire les affaires de son esprit à l'occasion du travail et de la peine d'autrui. Dans votre plan, le critique serait non le ministère public qui charge le tableau des fautes, ni l'avocat qui transforme les fautes en mérite, mais le juge ou le juré dont l'arrêt absout sans louer, ou condamne sans accuser.

J'entre pleinement dans vos vues, et je m'étonne même que cette manière de faire de la critique soit si peu en honneur. Je n'imagine, en ce genre de productions, rien qui fût plus solide et plus agréable qu'un article composé sur ce plan, indiquant l'objet de l'auteur, sa méthode, ses preuves ; citant quelquefois, les bons endroits plus souvent que les mauvais, et les mauvais seulement pour justifier une critique sévère ; montrant le profit qu'on peut tirer du livre, à quels lecteurs, à quel ordre d'études il s'adresse, s'il rectifie quelques erreurs en crédit, ou confirme quelques vérités ; encourageant l'écrivain, même par les critiques, lesquelles ne doivent être, comme les conseils en morale, que des témoignages d'estime donnés à qui les mérite. Je sais que de la critique faite ainsi n'est pas facile, et c'est peut-être ce qui la rend si peu populaire ; mais vous cherchez l'utile, et point le facile, et il vous suffit que la chose puisse se faire pour que vous n'hésitiez pas à l'entreprendre.

Vous avez trouvé d'ailleurs un moyen, le plus efficace peut-être, de la rendre relativement facile. C'est de ne point signer les articles. Je sais que la signature ajoute à la responsabilité, que la responsabilité ajoute quelquefois au talent : voilà le bon côté; mais il y en a un mauvais; c'est le désir de briller, c'est la coquetterie devant le public, c'est le moi ; quel est le critique qui ne s'aime pas mieux que son auteur? Il est auteur lui-même, il a des amis ; il serait fort désappointé de s'entendre dire : « Vous m'avez donné une bonne opinion de tel livre : je le lirai. » Ce qu'il attend, ce qu'il recherche, c'est ceci : «Vous avez fait un charmant article. Quel est l'honnête auteur qui vous a rendu ce service? Entre nous, vaut-il ce que vous en dites? » Otez la signature,

vous enlevez le critique à toutes ces tentations de la vanité. Le critique qui signe joue un rôle, il est en spectacle; et s'il est vrai que cela peut le stimuler, il arrive plus souvent que ses efforts sont des contorsions, et ses grâces des mines. Le critique qui n'a pas à signer son travail, s'oublie pour l'auteur; il le lit de plus près; il le juge naïvement; et il mesure d'autant plus ses paroles, qu'il sait qu'on a plus de confiance en un jugement rendu au nom d'une opinion collective, qu'en un avis signé du nom d'une personne qui ne parle que de son chef. L'histoire de notre littérature nous en offre un glorieux exemple. Ce sont ces écrits de Port-Royal d'où l'on avait chassé le moi, et dont les auteurs se cachaient si bien, que la critique la plus curieuse n'a pu pénétrer leur secret. Il n'est peut-être pas d'ouvrage d'esprit où il convienne mieux d'imiter la collaboration anonyme de Port-Royal, qu'une revue critique; car la critique, quoiqu'il y puisse entrer de l'imagination et du sentiment, est avant tout un travail de raison; et qu'est-ce que la raison, sinon le consentement, le concours, la collaboration anonyme dans les jugements humains?

Mettez-vous à l'œuvre, mon cher éditeur et ami; maintenez avec fermeté le caractère de cette Revue; gardez d'autant plus sérieusement le secret de votre rédaction, que son impartialité la dérobera aux remercîments comme aux récriminations(1); ne parlez que de ce qui portera la marque du talent ou du travail; et bientôt cet asile, où vous recueillez la critique littéraire, sera un tribunal où tout ce qui tient honorablement une plume voudra être jugé, et où l'Europe savante apprendra de nous ce qu'elle doit penser de nos travaux.

D. Nisard.

(1) Nous partageons complétement l'avis de notre spirituel collaborateur en ce qui concerne les articles *purement analytiques* qui doivent prendre place dans notre *Revue*. Nous ne faisons de réserve que pour certains articles concernant particulièrement l'érudition, où l'on peut trouver, à côté d'un compte rendu, des idées neuves, un travail original, pour lesquels la responsabilité réclamée par l'auteur est une garantie de plus.

NOUVELLE REVUE

ENCYCLOPÉDIQUE.

SCIENCES EXACTES.

COSMOS. — *Essai d'une description physique du globe*, par ALEXANDRE DE HUMBOLDT, traduit par H. FAYE, un des astronomes de l'Observatoire royal. — 1 vol. in-8° (580 pages). — Paris, Gide, 1846.

« Al. de Humboldt, disait Goëthe, est un homme bien extraordinaire; toutes les branches des connaissances humaines lui sont également familières. Plus je le connais, plus je l'admire, et nous nous connaissons depuis bien longtemps. »

Tous ceux qui savent apprécier les immenses services que M. de Humboldt a rendus et rend encore aux sciences et à l'humanité, ne trouveront rien d'exagéré dans cet éloge, décerné par un des plus grands génies des temps modernes.

M. Al. de Humboldt a été l'ami et le collaborateur des Laplace, des Berthollet, des Vauquelin. Dans ses excursions lointaines, il a dévoilé les mystères que récèle la nature de l'ancien et du nouveau monde. Peu d'hommes ont autant risqué leur vie dans l'intérêt le plus pur de la science. Et aujourd'hui encore, presque octogénaire, l'illustre vieillard n'a rien perdu de cet amour du vrai, qui anima sa jeunesse; la publication du *Cosmos* en est la preuve éclatante.

L'antiquité nous a transmis un petit livre intitulé : *sur le Cosmos* (περὶ κόσμου). Dans ce livre, l'auteur, qu'on a cru être Aristote, traite d'abord du ciel et des astres, puis de l'air, de l'eau et de la terre. Cette division de la nature a été aussi adoptée par l'auteur du *Cosmos* moderne. Mais quelle prodigieuse différence dans la richesse des détails, dans l'appréciation exacte des faits et la profondeur des vues! Il est vrai que depuis l'époque où le contempo-

rain d'Alexandre écrivait son *Cosmos*, la science a fait d'immenses progrès; et, toutefois, ces progrès se résument presque tous dans les travaux du dernier siècle qui vient de s'écouler, travaux dont le livre de M. de Humboldt est la complète expression et le dernier mot. Il y a deux cents ans à peine, nous en étions encore à la physique d'Aristote.

Au milieu de l'extrême variété des phénomènes que présentent la surface de notre globe et l'océan aérien qui l'entoure, l'homme a dû être frappé de l'aspect de la voûte céleste, des mouvements réglés et uniformes du soleil et des planètes. Aussi le mot *Cosmos* indiquait-il primitivement les idées d'ordre et d'ornement à la fois. On l'appliqua progressivement à l'accord que l'on observe dans les mouvements des corps célestes, à l'ordre qui règne dans l'univers, au monde même dans lequel cet ordre se reflète. D'après le témoignage général de l'antiquité, c'est Pythagore qui, le premier, se servit du mot *cosmos* pour désigner « l'ordre qui règne dans l'univers, l'univers ou le monde même. » En esprit éminemment judicieux, l'auteur du *Cosmos* s'est borné, comme toujours, au cercle des conceptions empiriques; il a évité l'écueil d'une philosophie naturelle imaginée par quelques penseurs.

« Il n'est point question, dit-il (page 36), dans cet essai sur la physique du monde, de réduire l'ensemble des phénomènes sensibles à un petit nombre de principes abstraits, ayant leur base dans la raison seule. La physique du monde, telle que j'entreprends de l'exposer, n'a pas la prétention de s'élever aux périlleuses abstractions d'une science purement rationnelle de la nature; c'est une *géographie physique* réunie à la *description des espaces célestes* et des corps qui remplissent ces espaces. Étranger aux profondeurs de la philosophie purement spéculative, mon essai sur le Cosmos est la contemplation de l'univers, fondée sur un empirisme raisonné, c'est-à-dire, sur l'ensemble des faits enregistrés par la science, et soumis aux opérations de l'entendement qui compare et combine. C'est dans ces limites seules que l'ouvrage que j'ai osé entreprendre rentre dans la sphère des travaux auxquels a été vouée la longue carrière de ma vie scientifique. Je ne me hasarde pas dans une sphère où je ne saurais me mouvoir avec liberté, quoique d'autres puissent à leur tour s'y essayer avec succès. L'unité que je tâche d'atteindre dans le développement des grands phénomènes de l'univers est celle qu'offrent les compositions historiques. Tout ce qui tient à des individualités accidentelles, à l'essence variable de la réalité, que ce soit dans la forme des êtres et dans le groupement des corps, ou dans la lutte de l'homme contre les éléments et des peuples contre les peuples, ne peut être *rationnellement construit*, déduit des idées seules.

« J'ose croire que la description de l'univers et l'histoire civile se trouvent placées au même degré d'empirisme; mais en soumettant les phénomènes physiques et les événements au travail de la pensée, et en remontant par le raisonnement aux causes, on se pénètre de plus en plus de cette antique croyance, que les forces inhérentes à la matière et celles qui régissent le monde moral, exercent leur action sous l'empire d'une nécessité primordiale, et selon des mouvements qui se renouvellent par retours périodiques plus ou moins longs. C'est cette nécessité des choses, cet enchaînement occulte, mais permanent, ce retour périodique dans le développement progressif des formes, des phénomènes et des événements, qui constituent la *nature* obéissant à une première impulsion donnée. La physique, comme l'indique son nom même, se borne à expliquer les phénomènes du monde matériel par les propriétés de la matière. Le dernier but des sciences expérimentales est donc de remonter à l'existence des lois et de les généraliser progressivement. Tout ce qui porte au delà n'est pas du domaine de la physique du monde, et appartient à un autre genre de spéculations plus élevées. »

M. de Humboldt s'élève avec raison contre la tendance trop spéculative de certaines écoles d'Allemagne, où la jeunesse consume en pure perte, aujourd'hui moins pourtant qu'autrefois, une partie de ses forces. Il blâme ces écarts de l'esprit dans un langage sévère, mais juste, sans condamner cependant la raison spéculative à un repos absolu. Sa voix est ici une autorité grave; à plus d'un titre, elle doit être écoutée. Voici ce qu'on lit pag. 74-78 :

« Fidèle au caractère des ouvrages que j'ai publiés jusqu'ici, comme aux travaux de mesures, d'expériences, de recherches des faits qui ont rempli ma carrière, je me borne au cercle des conceptions empiriques. L'exposition d'un ensemble de faits observés et combinés entre eux n'exclut pas le désir de grouper les phénomènes selon leur enchaînement rationnel, de généraliser ce qui en est susceptible dans la masse des observations particulières, d'arriver à la découverte des lois. Des conceptions de l'univers qui seraient uniquement fondées sur la raison, sur les principes de la philosophie spéculative, assigneraient sans doute à la science du Cosmos un but plus élevé. Je suis loin de blâmer des efforts que je n'ai pas tentés, de les blâmer par la seule raison que leur succès est resté jusqu'ici très-douteux. Contre le gré et les conseils de ces penseurs profonds et puissants qui ont donné une vie nouvelle à des spéculations déjà familières à l'antiquité, les systèmes de la philosophie de la nature ont éloigné les esprits, dans notre patrie, pendant quelque temps, des graves études des sciences mathématiques et physiques. L'enivrement de prétendues conquêtes déjà faites, un langage nouveau bizarrement symbolique, une prédi-

lection pour des formules de rationalisme scolastique plus étroites que jamais n'en connut le moyen âge, ont signalé, par l'abus des forces chez une jeunesse généreuse, les courtes saturnales d'une science purement idéale de la nature. Je répète l'expression abus des forces, car des esprits supérieurs, adonnés à la fois aux études philosophiques et aux sciences d'observation, sont restés étrangers à ces saturnales. Les résultats obtenus par de sérieuses investigations dans la voie de l'expérience, ne sauraient être en contradiction avec une véritable philosophie de la nature. Lorsqu'il y a contradiction, la faute en est, ou au vide de la spéculation, ou aux prétentions exagérées de l'empirisme qui croit avoir prouvé par l'expérience bien plus qu'il n'en découle réellement.

« Qu'on oppose la nature au monde intellectuel, comme si ce dernier n'était pas compris dans le vaste sein de cette nature, ou bien qu'on l'oppose à l'art, défini comme une manifestation de la puissance intellectuelle de l'humanité, ces contrastes, reflétés dans les langues les plus cultivées, ne doivent pas pour cela conduire à un divorce entre la nature et l'intelligence, divorce qui réduirait la physique du monde à n'être plus qu'un assemblage de spécialités empiriques. La science ne commence pour l'homme qu'au moment où l'esprit s'empare de la matière, où il tâche de soumettre la masse des expériences à des combinaisons rationnelles. La science est l'esprit appliqué à la nature; mais le monde extérieur n'existe pour nous qu'autant que, par la voie de l'intuition, nous le réfléchissons en notre intérieur. De même que l'intelligence et les formes du langage, la pensée et le signe sont unis par des liens secrets et indissolubles, de même aussi le monde extérieur se confond, presque à notre insu, avec nos idées et nos sentiments. Les phénomènes extérieurs, dit Hegel dans *la Philosophie de l'histoire*, sont en quelque sorte traduits dans nos représentations internes. Le monde *objectif* pensé par nous, en nous réfléchi, est soumis aux formes éternelles et nécessaires de notre être intellectuel. L'activité de l'esprit s'exerce sur les éléments qui lui sont fournis par l'observation sensible. Aussi, dès la jeunesse de l'humanité, se découvre, dans la plus simple intuition des faits naturels, dans les premiers efforts tentés pour les comprendre, le germe de la philosophie de la nature. Ces tendances idéales sont diverses et plus ou moins fortes, selon les individualités des races, leurs dispositions morales et le degré de culture auquel un peuple s'est élevé au milieu d'une nature qui excite l'imagination ou l'éteint tristement.

« L'histoire nous a conservé le souvenir du grand nombre des formes sous lesquelles on a tenté de concevoir rationnellement le monde entier des phénomènes, de reconnaître dans l'univers l'action d'une seule force motrice qui pénètre la matière, la transforme et la vivifie. Ces essais remontent, dans l'antiquité classique, aux traités sur les principes des choses propres à l'école ionienne, traités où, en s'appuyant sur un petit nombre d'observations, on osa soumettre l'ensemble de la nature à des spéculations téméraires. A mesure que, par l'in-

fluence des grands événements historiques, toutes les sciences se sont développées en s'appuyant sur l'observation, on a vu se refroidir aussi l'ardeur qui portait à déduire l'essence des choses et leur connexité de constructions purement idéales et de principes tout rationnels. Dans des temps plus rapprochés de nous, c'est surtout la partie mathématique de la philosophie naturelle qui a reçu d'admirables accroissements. La méthode et l'instrument (l'analyse) ont été perfectionnés à la fois. Nous pensons que ce qui a été conquis par des moyens si divers, par l'application ingénieuse de suppositions atomistiques, par l'étude plus générale et plus intime de phénomènes, et par le perfectionnement d'appareils nouveaux, est le bien commun de l'humanité, et ne doit pas plus aujourd'hui que chez les anciens, être soumis à la libre action de la pensée spéculative.

« On ne saurait nier toutefois que, dans le travail de la pensée, les résultats de l'expérience n'aient eu plus d'un danger à courir. Dans la vicissitude perpétuelle des vues théoriques, il ne faut pas trop s'étonner, comme le dit spirituellement l'auteur de *Giordano Bruno*, « si la plupart des hommes ne voient dans la philosophie qu'une succession de météores passagers, et si les grandes formes qu'elle a revêtues partagent le sort des comètes, que le peuple ne range pas parmi les œuvres éternelles et permanentes de la nature, mais parmi les fugitives apparitions de vapeurs ignées. » Hâtons-nous d'ajouter que l'abus de la pensée et les fausses voies dans lesquelles elle s'engage, ne sauraient autoriser une opinion qui tendrait à flétrir l'intelligence, savoir, que le monde des idées n'est de sa nature qu'un monde de fantômes et de rêveries, et que les richesses accumulées par de laborieuses observations ont, dans la philosophie, une puissance ennemie qui les menace. Il ne sied pas à l'esprit qui caractérise notre temps de rejeter avec méfiance toute généralisation des aperçus, tout essai d'approfondir les choses par la voie du raisonnement et de l'induction. Ce serait méconnaître la dignité de la nature humaine et l'importance relative des facultés dont nous sommes doués, que de condamner, tantôt la raison austère qui se livre à l'investigation des causes et de leur enchaînement, tantôt cet essor de l'imagination qui prélude aux découvertes et les suscite par son pouvoir créateur. »

Ailleurs (pag. 39-45), l'auteur s'exprime ainsi, dans un langage aussi pur qu'élevé :

« Les matériaux les plus importants sur lesquels, dans les temps modernes, la physique du monde a posé ses bases, n'ont pas été accumulés au hasard. On a reconnu enfin, et cette conviction donne un caractère particulier aux investigations de notre époque, que des courses lointaines, consacrées longtemps de préférence au récit de hasardeuses aventures, ne peuvent être instructives qu'autant que le voyageur connaît l'état de la science dont il doit étendre le domaine, qu'autant que ses idées guident ses recherches et l'initient à l'étude de la nature.

« C'est par cette tendance vers les conceptions générales, périlleuse seulement dans les abus, qu'une partie considérable des connaissances physiques déjà acquises peut devenir la propriété commune de toutes les classes de la société; mais cette propriété n'a de la valeur qu'autant que l'instruction répandue contraste, par l'importance des objets qu'elle traite, et par la dignité de ses formes, avec ces compilations peu substantielles que, jusqu'à la fin du XVIIe siècle, on a signalées par le nom impropre de *savoir populaire*. J'aime à me persuader que les sciences, exposées dans un langage qui s'élève à leur hauteur, grave et animé à la fois, doivent offrir à ceux qui, renfermés dans le cercle étroit des devoirs de la vie, rougissent d'être restés longtemps étrangers au commerce intime avec la nature, une des plus vives jouissances, celle d'enrichir l'esprit d'idées nouvelles. Ce commerce, par les émotions qu'il a fait naître, réveille pour ainsi dire en nous des organes qui longtemps ont sommeillé. Nous parvenons à saisir d'un coup d'œil étendu ce qui, dans les découvertes physiques, agrandit la sphère de l'intelligence, et ce qui, par d'heureuses applications aux arts mécaniques et chimiques, accroît la richesse nationale.

« Une connaissance plus exacte de la liaison des phénomènes nous délivre aussi d'une erreur, trop répandue encore : c'est que, sous le rapport du progrès des sociétés humaines et de leur propriété industrielle, toutes les branches de la connaissance de la nature n'ont pas la même valeur intrinsèque. On établit très-arbitrairement des degrés d'importance entre les sciences mathématiques, l'étude des corps organisés, la connaissance de l'électro-magnétisme, l'investigation des propriétés générales de la matière dans ses divers états d'agrégation moléculaire. On déprécie présomptueusement ce que l'on croit flétrir par le nom de « recherches purement théoriques. » On oublie, et cette remarque est pourtant bien ancienne, que l'observation d'un phénomène qui paraît d'abord entièrement isolé, renferme souvent le germe d'une grande découverte. Lorsque Aloysio Galvani excita pour la première fois la fibre nerveuse par le contact accidentel de deux métaux hétérogènes, ses contemporains étaient loin d'espérer que l'action de la pile de Volta nous ferait voir dans les alcalis des métaux à lustre d'argent, nageant sur l'eau et éminemment inflammables; que la pile elle-même deviendrait un instrument puissant d'analyse chimique, un thermoscope et un aimant. Lorsque Huyghens observa le premier, en 1678, un phénomène de polarisation, la différence qui existe entre les deux rayons dans lesquels un faisceau de lumière se partage en traversant un cristal à double réfraction, on ne prévoyait pas que, presqu'un un siècle et demi plus tard, la grande découverte de la *polarisation chromatique*, par M. Arago, conduirait cet astronome physicien à résoudre, au moyen d'un petit fragment de spath d'Islande, les importantes questions de savoir si la lumière solaire émane d'un corps solide ou d'une enveloppe gazeuse, si les comètes nous envoient de la lumière propre ou réfléchie.

« L'appréciation égale de toutes les branches de sciences mathéma-

tiques, physiques et naturelles, est le besoin d'une époque ou la richesse matérielle des États et leur prospérité croissante sont principalement fondées sur un emploi plus ingénieux et plus rationnel des productions et des forces de la nature. Un rapide coup d'œil jeté sur l'état actuel de l'Europe rappelle qu'au milieu de cette lutte inégale des peuples qui rivalisent dans la carrière des arts industriels, l'isolement et une lenteur indolente ont indubitablement pour effet la diminution ou l'anéantissement total de la richesse nationale. Il en est de la vie des peuples comme de la nature, qui, selon une heureuse expression de Goëthe, « dans son impulsion éternellement reçue et transmise, dans le développement organique des êtres, ne connaît ni repos ni arrêt, qui a attaché sa malédiction à tout ce qui retarde et suspend le mouvement. » C'est la propagation des études fortes et sérieuses des sciences qui contribuera à éloigner les dangers que je signale ici. L'homme n'a de l'action sur la nature, il ne peut s'approprier aucune de ses forces qu'autant qu'il apprend à les mesurer avec précision, à connaître les lois du monde physique. Le pouvoir des sociétés humaines, Bacon l'a dit, c'est l'intelligence; ce pouvoir s'élève et s'abaisse avec elle. Mais le savoir qui résulte du libre travail de la pensée n'est pas seulement une joie de l'homme, il est aussi l'antique et indestructible droit de l'humanité. Tout en faisant partie de ses richesses, souvent il est la compensation des biens que la nature a répartis avec parcimonie sur la terre. Les peuples qui ne prennent pas une part active au mouvement industriel, au choix et à la préparation des matières premières, aux applications heureuses de la mécanique et de la chimie, chez lesquels cette activité ne pénètre pas toutes les classes de la société, doivent infailliblement déchoir de la prospérité qu'ils avaient acquise. L'appauvrissement est d'autant plus rapide, que les États limitrophes rajeunissent davantage leurs forces par l'heureuse influence des sciences sur les arts.

« De même que, dans les sphères élevées de la pensée et du sentiment, dans la philosophie, la poésie et les beaux-arts, le premier but de toute étude est un but intérieur, celui d'agrandir et de féconder l'intelligence; de même aussi le terme vers lequel les sciences doivent tendre directement, c'est la découverte des lois, du principe d'unité qui se révèle dans la vie universelle de la nature. En poursuivant la route que nous venons de tracer, les études physiques n'en seront pas moins utiles aux progrès de l'industrie, qui est une conquête de l'intelligence de l'homme sur la matière. Par une heureuse connexité de causes et d'effets, souvent même, sans que l'homme en ait la prévision, le vrai, le beau, le bon se trouvent liés à l'utile. L'amélioration des cultures livrées à des mains libres et dans des propriétés d'une moindre étendue; l'état florissant des arts mécaniques, délivrés des entraves que leur opposait l'esprit de corporation; le commerce agrandi et vivifié par la multiplicité des moyens de contact entre les peuples, voilà les résultats glorieux des progrès intellectuels et du perfectionnement des institutions politiques dans lesquelles ces progrès se reflètent. Le ta-

bleau de l'histoire moderne devrait convaincre ceux dont le réveil paraît tardif.

« Ne craignons pas non plus que la direction qui caractérise notre siècle, que la prédilection si marquée pour l'étude de la nature et pour les progrès de l'industrie, aient pour effet nécessaire de ralentir les nobles efforts qui se produisent dans le domaine de la philosophie, de l'histoire et de la connaissance de l'antiquité; qu'elles tendent à priver les productions des arts, charme de notre existence, du souffle vivifiant de l'imagination. Partout où, sous l'égide d'institutions libres et d'une sage législation, les germes quelconques de la civilisation peuvent se développer pleinement, il n'est pas à craindre qu'une rivalité pacifique nuise à aucune des créations de l'esprit. Chacun de ces développements offre des fruits précieux à l'État, ceux qui donnent la nourriture à l'homme et fondent sa richesse physique, aussi bien que ceux qui, plus durables, transmettent la gloire des peuples à la postérité la plus reculée. Les Spartiates, malgré leur austérité dorienne, priaient les dieux de leur accorder le beau avec le bon. »

Un mot maintenant sur le plan et l'économie du premier volume du *Cosmos*. Ce volume est, suivant l'auteur lui-même (préface, page VI), la partie la plus importante de l'entreprise; c'est un tableau de la nature présentant l'ensemble des phénomènes de l'univers, depuis les nébuleuses planétaires jusqu'à la géographie des plantes et des animaux. Ce tableau est précédé de considérations sur les différents degrés de jouissance qu'offrent l'étude de la nature et la connaissance de ses lois. Les limites de la science du *Cosmos*, et la méthode d'après laquelle cette science est exposée, sont également discutées dans une introduction aussi élégante par la forme que solide par le fond. C'est à cette introduction, qui a été écrite en français par M. de Humboldt lui-même, ainsi que nous l'apprend M. Faye, traducteur du *Cosmos* (1), que nous avons emprunté les citations précédentes. Le tableau brillant qui remplit le reste du volume forme la description du ciel et de la terre. On y trouve des recherches et des considérations importantes sur le soleil, les planètes, les satellites, les comètes, les nébuleuses, les aérolithes. Après les phénomènes célestes, viennent ceux de la terre. La physique du globe est tracée à grands traits : le savant lira avec le plus vif intérêt tout ce qui concerne la figure de la terre, sa densité

(1) « Pour ne pas rester étranger à l'édition française, M. de Humboldt a traduit lui-même les prolégomènes, ou plutôt il a écrit en français une nouvelle introduction; c'est un gage de plus de la sympathie qui unit depuis longtemps à notre pays l'illustre voyageur, et qui lui a fait donner à la France ses plus importants ouvrages.» (Préface du traducteur, p. II.)

moyenne, et les variations de cette densité jusqu'à une certaine profondeur; la chaleur et la tension électro-magnétique du globe; les volcans, les tremblements de terre, les roches; la constitution de l'air et des climats; les êtres organisés: plantes, animaux, races humaines.

Pour analyser et critiquer un pareil ouvrage, il faudrait être, comme M. de Humboldt, tout à la fois astronome, physicien, chimiste, géologue, botaniste, zoologue et paléontologue; il faudrait posséder en même temps une connaissance approfondie de l'histoire des sciences. Pour faire voir combien la description même des sujets scientifiques devient attachante sous la plume exercée de l'auteur, nous nous bornerons à reproduire, entre mille, les passages suivants, dont l'un traite des aérolithes et de la lumière zodiacale, l'autre de la géographie des plantes.

« Il est une disposition d'esprit (p. 151—155) plus nuisible encore peut-être que la crédulité dénuée de toute critique: c'est une arrogante incrédulité qui rejette les faits sans daigner les approfondir. Ces deux travers de l'esprit font obstacle aux progrès de la science. En vain, depuis vingt-cinq siècles, les annales des peuples parlaient de pierres tombées du ciel; malgré tant de faits appuyés sur des témoignages oculaires, irrécusables, tels que ces bœtylies qui jouèrent un si grand rôle dans le culte des météores chez les anciens; cet aérolithe que les compagnons de Cortez virent à Cholula, et qui était tombé sur la pyramide voisine; ces masses de fer météorique dont les califes et les princes mongols se firent forger des lames de sabre; ces hommes tués par des pierres tombées du ciel: un frate à Crémone, le 4 septembre 1511, un autre moine à Milan, en 1650, deux matelots suédois frappés sur leur vaisseau en 1674; malgré tant de preuves accumulées, un phénomène cosmique de cette importance fut laissé dans l'oubli, et ses intimes rapports avec le monde planétaire restèrent ignorés jusqu'au temps de Chladni, illustré déjà par sa découverte des lignes nodales. Mais aujourd'hui il est impossible de contempler d'un œil indifférent les magnifiques apparitions des nuits de novembre et d'août; je dirai plus: un seul de ces rapides météores suffira souvent à faire naître de sérieuses méditations. Voir le mouvement surgir soudain au milieu du calme de la nuit, troubler un instant l'éclat paisible de la voûte étoilée; suivre de l'œil le météore qui tombe, en dessinant sur le firmament une lumineuse trajectoire, n'est-ce pas songer aussitôt à ces espaces infinis partout remplis de matière, partout vivifiés par le mouvement? Qu'importe la petitesse extrême de ces météores dans un système où l'on trouve, à côté de l'énorme volume du soleil, des atomes tels que Cérès, tels que le premier satellite de Saturne? Qu'importe leur subite disparition, quand un phénomène d'un autre ordre, l'extinction de ces étoiles qui brillèrent tout à coup dans Cassiopée, dans le Cygne et dans le Serpen-

taire, nous a déjà forcés à admettre qu'il peut exister, dans les espaces célestes, d'autres astres que ceux que nous y voyons toujours? Nous le savons maintenant, les étoiles filantes sont des agrégations de matière, de véritables astéroïdes qui circulent autour du soleil, qui traversent, comme les comètes, les orbites des grandes planètes, et qui brillent près de notre atmosphère, ou du moins dans ses dernières couches.

« Isolés, sur notre planète, de toutes les parties de la création que ne comprennent pas les limites de notre atmosphère, nous ne sommes en communication avec les corps célestes que par l'intermédiaire des rayons si intimement unis de la lumière et de la chaleur, et par cette mystérieuse attraction que les masses éloignées exercent, en raison de leur masse, sur notre globe, sur nos mers, et même sur les couches d'air qui nous environnent. Mais si les aérolithes et les étoiles filantes sont réellement des astéroïdes planétaires, le mode de communication change de nature, il devient plus direct, il se matérialise en quelque sorte. En effet, il ne s'agit plus ici de ces corps éloignés dont l'action sur la terre se borne à y faire naître les vibrations lumineuses et calorifiques, ou bien encore à produire des mouvements, suivant les lois d'une gravitation réciproque; il s'agit de corps matériels qui, abandonnant les espaces célestes, traversent notre atmosphère et viennent heurter la terre dont ils font partie désormais. Tel est le seul événement cosmique qui puisse mettre notre planète en contact avec les autres parties de l'univers. Accoutumés que nous sommes à ne connaître les êtres placés hors de notre globe que par la voie des mesures, du calcul et du raisonnement, nous nous étonnons de pouvoir maintenant les toucher, les peser, les analyser. C'est ainsi que la science met en jeu dans notre âme les secrets ressorts de l'imagination et les forces vives de l'esprit, alors que le vulgaire ne voit, dans ces phénomènes, que des étincelles qui s'allument et s'éteignent, et sous ces pierres noirâtres, tombées avec fracas du sein des nues, que le produit grossier d'une convulsion de la nature.

« Si ces essaims d'astéroïdes, dont nous nous sommes occupés longtemps comme d'un sujet de prédilection, se rapprochent des comètes par la petitesse de leurs masses et par la multiplicité de leurs orbites, ils en diffèrent cependant, d'une manière essentielle, par le seul fait qu'ils ne brillent et ne deviennent visibles pour nous qu'à l'instant où ils traversent la sphère d'action de notre globe. Mais l'étude de ces météores ne complète pas encore le tableau de notre système planétaire, si complexe, si riche en formes variées, depuis la découverte des petites planètes, des comètes intérieures à courte période, et des astéroïdes météoriques. Il nous reste à parler de l'anneau de matière cosmique, auquel on attribue la lumière zodiacale. Quiconque aura passé des années entières dans la zone des palmiers, conservera toute sa vie un doux souvenir de cette pyramide de lumière qui éclaire une partie des nuits toujours égales des tropiques. Il m'est arrivé de la voir aussi brillante que la voie lactée dans le Sagittaire, non pas seulement sur les cimes des Andes, à ces hauteurs de 3,000 ou 4,000 mètres

où l'air est si pur et si rare, mais aussi dans les immenses prairies (*Llanos*) de Venezuela, et au bord de la mer, sous le ciel toujours serein de Cumana. Quelquefois, pourtant, un petit nuage se projette sur la lumière zodiacale, et tranche d'une manière pittoresque sur le fond lumineux du ciel; alors le phénomène devient d'une grande beauté. Ce jeu de l'atmosphère se trouve signalé dans mon journal de voyage, lors de mon trajet de Lima à la côte occidentale du Mexique: « Depuis trois ou quatre nuits (par 10° et 14° de latitude septentrionale), j'aperçois la lumière zodiacale avec une magnificence toute nouvelle pour moi. L'éclat des étoiles et des nébuleuses peut faire croire que, dans cette partie de la mer du Sud, la transparence de l'atmosphère est extraordinaire. Du 14 au 19 mars, très-régulièrement trois quarts d'heure après le coucher du soleil, il était impossible d'apercevoir la moindre trace de la lumière zodiacale, et pourtant l'obscurité était complète. Une heure après le coucher du soleil, elle paraissait tout à coup avec un grand éclat, entre Aldébaran et les Pléiades. Le 18 mars, elle atteignit 39° 5' de hauteur. Çà et là, près de l'horizon, s'étendaient de petits nuages allongés, qui se détachaient sur un fond jaune; plus haut, d'autres nuages diapraient l'azur du ciel de leurs couleurs changeantes: on aurait dit un second coucher du soleil. Alors, vers cette partie de la voûte céleste, la clarté de la nuit augmentait jusqu'à égaler presque celle du premier quartier de la lune. A dix heures, la lumière zodiacale était très-affaiblie, et, à minuit, j'en voyais à peine une trace dans cette partie de la mer du Sud. Le 16 mars, au moment où elle brillait de son éclat le plus vif, on apercevait à l'orient une faible réverbération. » Il en est autrement dans nos climats du Nord, dans ces régions brumeuses qu'on appelle tempérées: la lumière zodiacale n'y est visible, d'une manière distincte, que vers le commencement du printemps, après le crépuscule du soir, au-dessus de l'horizon occidental; et vers la fin de l'automne, à l'orient, avant le crépuscule du matin. »

Voici le fragment d'un passage relatif à la géographie des plantes, science en quelque sorte créée par M. Al. de Humboldt:

« L'idée d'une distribution régulière des formes végétales dut naturellement se présenter aux premiers voyageurs qui purent parcourir rapidement de vastes régions, et gravir les montagnes où les climats se trouvent superposés comme par étages. Tels furent, en effet, les premiers essais d'une science dont le nom même était à créer. Les zones ou régions végétales que le cardinal Bembo avait distinguées dans sa jeunesse sur les flancs de l'Etna, Tournefort les retrouva sur le mont Ararat. Plus tard, Tournefort compara la Flore des Alpes avec celles des plaines situées sous différentes latitudes; il montra comment la distribution des végétaux est réglée par la hauteur du sol au-dessus du niveau de la mer, ou par la distance au pôle, quand il s'agit des plaines. Menzel, dans une Flore inédite du Japon, émit par hasard le nom de

Géographie des plantes. Le même nom se retrouve encore dans les *Études de la Nature*, de Bernardin de Saint-Pierre, œuvre d'imagination, il est vrai, mais d'une imagination vive et brillante. C'était trop peu : pour que la géographie des plantes prît rang parmi les sciences, il fallait que la doctrine de la distribution géographique de la chaleur fût fondée, et qu'elle pût être rapprochée de celle des végétaux; il fallait encore qu'une classification par *familles naturelles* permît de distinguer les formes qui se multiplient de celles qui deviennent plus rares, à mesure que l'on avance de l'équateur vers les pôles, et de fixer les rapports numériques que chaque famille présente, dans chaque contrée, avec la masse entière des phanérogames de la même région. Je compte au nombre des circonstances les plus heureuses de ma vie, qu'à l'époque où mes vues étaient spécialement tournées vers la botanique, mes recherches aient pu embrasser en même temps les éléments essentiels d'une nouvelle science, et qu'elles aient été si puissamment favorisées par l'aspect d'une nature grandiose, où tous les contrastes climatologiques se trouvent réunis.

« La distribution géographique des animaux, sur laquelle Buffon a émis, avant tout autre, des vues générales presque toujours justes, a été étudiée d'une manière plus complète dans ces derniers temps, grâce aux progrès récents de la géographie des plantes. Les courbures des lignes isothermes, des lignes isochimènes surtout, se manifestent vers les limites que certaines espèces végétales, et certains animaux à demeures fixes, dépassent rarement, soit vers les pôles, soit vers le sommet des montagnes couvertes de neige. Ainsi, l'élan vit dans la péninsule scandinave, sous une latitude plus boréale de 10° que dans l'intérieur de la Sibérie, où les lignes d'égale température moyenne de l'hiver affectent une forme concave si frappante. Les plantes émigrent en germe : les graines d'espèces nombreuses sont munies d'organes particuliers qui leur permettent de voyager à travers l'atmosphère; la graine, une fois fixée, dépend du sol et de l'air ambiant. Les animaux, au contraire, étendent à leur gré le cercle de leurs migrations de l'équateur aux pôles; mais ils l'étendent surtout du côté où les lignes se *voûtent*, et où les étés chauds succèdent aux hivers rigoureux. Le tigre royal, par exemple, de tout point identique à celui de l'Inde orientale, fait chaque été des incursions dans le nord de l'Asie, jusque sous les latitudes de Berlin et de Hambourg. Ce fait a été développé dans un autre ouvrage, par M. Ehrenberg et moi.

« D'après tout ce que j'ai vu de la terre, dans mes voyages, l'association des espèces végétales, désignée d'ordinaire sous le nom de Flore, ne me paraît pas manifester la prédominance de certaines familles, de manière à permettre d'assigner géographiquement la région des ombellacées, la région des solidaginées, celle des labiatées ou des scitaminées. Mes vues personnelles diffèrent, sur ce point, de celles de plusieurs de mes amis, botanistes distingués de l'Allemagne. Ce qui caractérise, à mon avis, les Flores du plateau du Mexique, de la Nouvelle-Grenade et de Quito, celles de la Russie d'Europe et de l'Asie septentrionale, ce n'est

pas la supériorité numérique des espèces dont la réunion constitue une ou deux familles : ce sont les rapports bien autrement complexes qui naissent de la coexistence d'un grand nombre de familles, et de la qualité relative de leurs espèces. Sans doute les graminées et les cypéracées prédominent dans les prairies et dans les steppes, tout comme les arbres à racines pivotantes, les cupilifères et les bétulinées règnent dans nos forêts du Nord. Mais cette prédominance de certaines formes est purement apparente ; c'est une déception produite par l'aspect particulier aux plantes sociales. Le nord de l'Europe et la zone sibérienne, situés au nord de l'Altaï, ne méritent pas plus le titre de régions des graminées et des conifères ,que les immenses llanos (entre l'Orénoque et la chaîne de Caracas) et les forêts de pins du Mexique. C'est par l'association des formes végétales, lesquelles peuvent se remplacer en partie l'une l'autre, c'est par leur importance numérique relative et leur mode de groupement, que la nature végétale revêt à nos yeux le caractère de la variété et de la richesse, ou celui de la pauvreté et de l'uniformité.

« Après avoir pris la cellule simple, cette première manifestation de la vie, pour point de départ de ces considérations rapides sur les phénomènes de l'organisation, j'ai dû remonter à des formes de plus en plus élevées dans la série ascendante des êtres. Quelques granulations mucilagineuses produisent, en se juxtaposant, un *cystoblaste* de figure déterminée, autour duquel un sac membraneux vient se former plus tard, et constituer définitivement la cellule close et isolée. Ce premier travail de l'organisation peut avoir été provoqué par la production antérieure d'une autre cellule déjà formée, ou bien l'évolution originelle de la cellule est cachée dans l'obscurité d'une réaction chimique, analogue à la fermentation qui engendre les filaments byssoïdes de la levûre. Mais bornons-nous à toucher légèrement le mystère par lequel la vie apparaît sur la terre : la géographie des êtres organisés ne traite que des germes déjà développés ; elle détermine la patrie qu'ils adoptent et les régions où ils sont conduits par des influences extérieures ; elle recherche leurs rapports numériques ; en un mot, se borne à décrire leur distribution générale à la surface du globe. »

La description générale des phénomènes de la nature au sein de l'univers se termine par ces belles paroles de Guillaume de Humboldt, frère de l'illustre auteur du *Cosmos :*

« Une idée qui se révèle à travers l'histoire, en étendant chaque jour son salutaire empire, une idée qui, mieux que toute autre, prouve le fait si souvent contesté, mais plus souvent encore mal compris, de la perfectibilité générale de l'espèce, c'est l'idée de l'humanité. C'est elle qui tend à faire tomber les barrières que des préjugés et des vues intéressées de toute sorte ont élevées entre les hommes, et à faire envisager l'humanité dans son ensemble, sans distinction de

religion, de nation, de couleur, comme une grande famille de frères, comme un corps unique, marchant vers un seul et même but, le libre développement des forces morales. Ce but est le but final, le but suprême de la sociabilité, et en même temps la direction imposée à l'homme par sa propre nature, pour l'agrandissement indéfini de son existence. Il regarde la terre, aussi loin qu'elle s'étend; le ciel, aussi loin qu'il le peut découvrir, illuminé d'étoiles, comme son intime propriété, comme un double champ ouvert à son activité physique et intellectuelle. Déjà l'enfant aspire à franchir les montagnes et les mers qui circonscrivent son étroite demeure; et puis, se repliant sur lui-même, il soupire après le retour. C'est là, en effet, ce qu'il y a dans l'homme de touchant et de beau, cette double aspiration vers ce qu'il désire et vers ce qu'il a perdu; c'est elle qui le préserve du danger de s'attacher d'une manière exclusive au moment présent. Et de la sorte, enracinée dans les profondeurs de la nature humaine, commandée en même temps par ses instincts les plus sublimes, cette union bienveillante et paternelle de l'espèce entière devient une des grandes idées qui président à l'histoire de l'humanité. »

Ce qui frappe surtout à la lecture du *Cosmos*, c'est la solidité du fond, jointe à la beauté de la forme. N'est-ce pas là l'idéal qu'il est donné à peu d'écrivains d'atteindre? Les notes ajoutées en appendice rehaussent encore la valeur du texte; elles sont d'un grand prix pour l'histoire des sciences. C'est ainsi qu'il faut faire servir le présent à éclairer le passé, et réciproquement.

Le *Cosmos* est un vrai *panorama* du monde. Il n'était permis qu'à M. Al. de Humboldt d'en concevoir le plan gigantesque et d'en réaliser l'exécution.

Le but du *Cosmos* paraît être essentiellement philosophique; car évidemment ce n'est pas un traité didactique d'astronomie, de physique, de géologie, de botanique, de zoologie, bien qu'il y soit question de toutes ces sciences. Les lecteurs, qui ne sont pas initiés dans l'histoire de ce qu'on a appelé *philosophie naturelle*, ne soupçonneront peut-être pas au premier abord la signification et la haute portée de ce livre.

Convaincus de l'insuffisance de la raison purement spéculative, quelques philosophes se sont adressés aux sciences physiques, pour obtenir la solution des problèmes qui intéressent le plus l'homme et l'humanité. De là une multitude de fatales erreurs. Partant de quelques analogies mal définies, les partisans de la philosophie naturelle, en partie renouvelée des Alexandrins, sont arrivés à un obscur amalgame de notions empiriques et de conceptions spécu-

latives. Quelques exemples suffiront pour me faire comprendre. L'air se compose de trois gaz, ou fluides invisibles et indispensables aux métamorphoses infinies de la matière : l'oxygène, l'azote et l'acide carbonique. On a été jusqu'à abuser du nombre *trois*, et du rôle capital que jouent ces corps dans les phénomènes de la vie, pour les rapprocher de la Trinité-Dieu, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, se manifestant dans la nature. Autre exemple : d'après la doctrine néoplatonicienne, qui encore aujourd'hui compte plus de sectateurs qu'on ne se l'imagine, les végétaux, comme les animaux, ont des âmes, descendues du ciel par l'intermédiaire de la lumière. En effet, les animaux et les végétaux, détruits par le feu ou par la putréfaction, laissent échapper des effluves aériformes, des esprits subtils, qui viennent se mêler à l'air. Ces esprits subtils étaient, pour quelques philosophes, les liens qui devaient rendre possible l'union de l'âme immatérielle avec le corps matériel. Que dirais-je des rapprochements qui ont été faits entre l'homme et les divers êtres de la création? Selon les uns, l'homme est une fleur mobile, détachée du sol (sans doute une fleur dioïque ou unisexuelle, comme celles des palmiers et des orties); selon d'autres, c'est un être qui parcourt, dans le sein de sa mère, toute l'échelle zoologique, et qui, à l'état de fruit mûr, conserve encore quelques vestiges de sa migration primordiale : ainsi, les petits osselets (marteau, enclume, étrier, etc.), qui s'étendent de la membrane du tympan jusqu'à l'oreille interne, seraient les analogues des branchiostéges chez les poissons, et attesteraient que l'homme, pendant sa vie intra-utérine, a été un animal aquatique. Les exemples cités, il faut le reconnaître, sont de ceux que l'intelligence saisit avec le moins d'effort, et présentent même quelque chose de séduisant. Je ne parle pas de l'absolu, du positif, du négatif, de la polarité, de la création posée = 0, ni des formules qui appartiennent aux systèmes d'Oken, de Baader, etc.

Tels sont les résultats, ou plutôt les divagations auxquelles arrivent ceux qui débutent par où il leur serait tout au plus permis de finir. Pour atteindre aux hautes généralisations de la science, il faut avoir passé par les détails de l'expérience; c'est là le commencement de la sagesse. Mais ces détails sont si nombreux, si variés, qu'il y aurait de la témérité à établir, d'après quelques observations superficielles, ces formules présomptueuses, dont quelques

philosophes, méprisant la méthode expérimentale, sont si prodigues. M. Al. de Humboldt a, pour le moins, autant de génie et de sagacité que les premiers philosophes de notre époque; mais, plus sage qu'eux, il a d'abord appliqué ses facultés à l'étude des phénomènes de la nature; fort de cette étude, il a compris toute l'inanité d'une raison purement spéculative, et, par sa sobriété en théories, il fait implicitement voir combien il faut être réservé dans les généralisations de la science. Sous ce rapport, le *Cosmos* est d'un haut enseignement philosophique; c'est l'œuvre monumentale de l'homme qui a pénétré le plus avant dans le labyrinthe de la création.

Traité de chimie appliquée aux arts, par M. Dumas. — Tome VIII, in-8°. — Paris, Béchet jeune, 1846; 760 pages, avec atlas.

Le 8e volume qui complète le *Traité de chimie* de M. Dumas, est divisé en deux parties (livres xii et xiii). La première termine la chimie végétale : elle comprend l'étude des matières colorantes et l'art du teinturier. La seconde partie est exclusivement consacrée à la chimie animale : elle traite, dans autant de chapitres séparés, de la statique des êtres organisés, de la nutrition des plantes, de la respiration, du sang, de l'urine, de la bile, de la digestion, du lait, des œufs, de la liqueur séminale, des os, du cerveau, des muscles, du pus, de la fabrication des engrais et de la putréfaction.

La première partie porte sur un sujet essentiellement pratique. L'auteur a fait habilement ressortir tous les perfectionnements dont l'art du teinturier est susceptible. Les travaux de M. Chevreul lui ont fourni à cet égard des matériaux précieux. L'étude des étoffes sur lesquelles on applique les matières tinctoriales, intéresse non-seulement le commerçant et l'industriel, mais encore l'historien et l'archéologue. Ainsi, il n'est pas indifférent, pour l'histoire de la civilisation des peuples, de savoir si certaines étoffes trouvées dans des tombeaux, ou dans d'autres monuments anciens, sont de laine, de soie, de coton, de lin ou de chanvre. Cette question a été souvent agitée pour les bandelettes des momies égyptiennes. Voici les

moyens à la fois simples et faciles qu'indique M. Dumas pour distinguer ces matières entre elles :

« Les filaments, dit-il, qui servent à fabriquer les étoffes de toute nature, proviennent, soit du règne végétal, soit du règne animal : ces derniers se reconnaissent facilement par la propriété qu'ils ont de dégager de l'ammoniaque en grand excès, lorsqu'on les chauffe avec de la potasse ; les fibres végétales, au contraire, donnent, dans la même circonstance, une liqueur douée d'une réaction acide.

« Parmi les filaments fournis par le règne animal, on distingue trois substances, dont deux d'une grande importance ; ce sont : *la soie, la laine* et *les poils* de différents animaux. Les tissus formés par ces trois matières premières se distinguent facilement entre eux, non par des caractères chimiques, car ils donneraient, traités par les divers agents, à peu près les mêmes résultats, mais bien par des caractères physiques. Le fil de soie, surtout, présente au microscope une grande régularité de diamètre et une surface lisse et polie; les filaments de laine, au contraire, sont recouverts d'une foule de petites aspérités qui rendent le fil moins uni : leur diamètre est beaucoup plus volumineux que celui des brins de soie, et il augmente avec la longueur de la laine.

« Les poils présentent les mêmes caractères que la laine, seulement beaucoup exagérés.

« Le règne végétal nous fournit trois matières premières, qui sont toutes les trois de la plus haute importance; ce sont : *le lin*, *le chanvre* et *le coton.* L'expérience permet de reconnaître très-facilement, à l'apparence, les tissus formés par ces différentes substances; la chimie serait fort souvent impuissante pour les caractériser.

« Il en serait autrement si on avait affaire à un tissu composé, par exemple, de soie et de lin; il suffirait de le traiter par de la potasse caustique : la soie serait entièrement dissoute; le lin n'éprouverait pas d'altération sensible. On pourrait même apprécier assez rigoureusement la proportion de la soie ; il suffirait pour cela de compter au microscope le nombre de mailles détruites pour une surface donnée.

« Le même procédé permettrait de distinguer le chanvre et le coton de la laine et du poil. »

M. Dumas aurait pu mentionner ici le moyen suivant proposé par M. Böttger (*Journal für praktische Chemie*, année 1844), pour connaître dans un tissu blanc les fils de lin et les fils de coton : on plonge environ trois centimètres carrés du tissu dans un mélange bouillant de parties égales en poids de potasse caustique et d'eau; on y laisse l'étoffe tremper pendant deux minutes, puis on l'en retire avec une baguette de verre; on la presse entre des doubles de papier sans la laver auparavant. Enfin,

en arrachant quelques fils de la trame, on reconnaît aussitôt à la simple vue les fils de coton et les fils de lin. Les *fils de lin* sont *d'un jaune foncé;* les *fils de coton* sont *blancs* ou *d'un jaune clair*. A l'aide d'un procédé analogue on parvient à distinguer, sans avoir besoin de recourir au microscope, les tissus végétaux d'avec les tissus animaux, et notamment d'avec les tissus de laine. Il suffit de faire bouillir pendant quelques minutes le tissu avec l'acide nitrique. Les fils d'origine animale sont colorés en jaune d'une manière durable, tandis que les fils du ligneux restent blancs.

La seconde partie du volume de M. Dumas touche aux questions les plus ardues de la science. La *statique chimique des êtres organisés* et les idées émises sur la nutrition des plantes ont été l'objet de vives controverses entre MM. Dumas, Liebig, Boussingault et Payen.

C'était un axiome autrefois incontesté en physiologie, que l'homme emprunte aux aliments les matériaux nécessaires à l'élaboration des principes immédiats du sang, tels que l'albumine et la fibrine. Ces principes s'élaboraient donc, d'après l'opinion ancienne, au sein de l'économie animale. D'après l'école chimico-physiologique moderne, au contraire, ce n'est plus l'animal, mais le végétal qui est chargé de préparer ces principes immédiats, en empruntant ses matériaux aux circonstances environnantes.

L'homme rencontrerait donc les principes de son corps formés de toutes pièces dans les végétaux; il n'aurait qu'à se les assimiler, et à les brûler au moyen de l'oxygène qu'il absorbe. Cette combustion, but de la respiration, serait la source de la chaleur animale. On voit par là que le rôle de l'homme, contrairement à ce qu'on a cru jusqu'à présent, est bien borné; il devrait être placé, dans l'échelle zoologique, au-dessous de la plante; c'est une espèce de *machine à vapeur*. En effet, voici comment s'exprime l'auteur :

« Nous voyons l'homme prendre des aliments, les prendre en quantités déterminées pour produire de l'acide carbonique, de l'eau, de l'oxyde d'ammonium; il brûle ces aliments ou, à leur défaut, une partie de ses propres organes. En même temps, il produit de la chaleur, de la force : à ce point de vue, l'homme est une machine, en tout comparable à une machine à vapeur; mais son travail représente, à quantité de combustible égale, le double au moins, et, dans certaines circonstances, le triple de celui que pourrait produire la machine à vapeur la mieux construite.

« Mais l'homme est une machine bien autrement merveilleuse dans

l'économie générale de la nature; car il rejette dans l'atmosphère les produits qui doivent servir à reconstituer le combustible qu'il a consommé. L'ammoniaque rendue par l'homme sert à reprendre à l'air, dans l'acide carbonique, exactement tout le carbone que l'homme lui-même a consommé, et à l'aide duquel il a formé cet acide carbonique.

« Aux considérations concises que je viens de présenter sur la nutrition des animaux, ajoutons celles qui concernent les végétaux, puisque, en définitive, c'est dans ceux-ci que se préparent les matériaux que les premiers ne font qu'assimiler ou consommer. L'homme, les animaux, n'empruntent rien à l'eau, rien à l'azote de l'air. Ils consomment de l'oxygène, pris à l'air, pour brûler leurs aliments.

« Quelle que soit la source de ces aliments, ceux-ci se divisent en trois groupes de matières bien distinctes :

« Le premier renferme les matières azotées : albumine, caséum, fibrine, gélatine;

« Le deuxième, les matières végétales : amidon, gommes, sucres;

« Le troisième, les matières grasses : huiles, graisses.

« Les végétaux contiennent ces trois classes de produits.

« Si l'ammoniaque provenant des urines reproduit en grande partie les matières azotées dont les animaux se nourrissent, il est facile de déduire, comme conséquence immédiate, de ce fait, qu'une population humaine rend à la terre presque tous les produits efficaces qu'elle lui emprunte. A ne considérer qu'une partie de la surface du globe, cela est faux sans doute; en la considérant tout entière, cela est vrai, sauf quelques pertes, dont nous ne pouvons discuter la valeur pour le moment.

« Un coup d'œil sur la manière dont on utilise l'urine montre quelles pertes locales on fait sur cette substance. Une grande partie se décompose à l'air libre, est entraînée dans l'atmosphère, retombe par la pluie, à tout hasard, sans distinction, où le vent la porte, de telle sorte que, revenant sans cesse de la terre à l'air et de l'air à la terre, l'urine qui se décompose à Paris peut nous revenir un jour de la Chine sous forme de thé.

« L'agriculteur doit donc, par tous les moyens possibles, fixer dans chaque localité l'ammoniaque qu'elle peut produire. S'il la laisse se dissiper, elle est tout aussi utile sans doute à son voisin qu'elle l'eût été à lui-même; mais, en la recueillant bien, il n'y aura pour lui aucune de ces pertes qui exigent des réparations toujours très-coûteuses, et souvent même impossibles, comme on sait, dans les exploitations agricoles.

« J'insiste sur la nécessité de retenir l'ammoniaque, de n'en pas laisser perdre; car si, au lieu de nous arrêter à sa fonction dans la plante, nous poursuivons les conséquences de son emploi, il est impossible de méconnaître toute l'importance sociale de ce produit. Ainsi, l'engrais flamand, où il joue un si grand rôle, après avoir fécondé la terre, devient une source de richesse et de bonheur pour la population qui a su le ménager. Et si les sels ammoniacaux sont les

agents de la production des matières azotées, c'est sur l'art de les conserver que reposent les progrès actuels de l'agriculture, puisque la production artificielle de sels ammoniacaux à bon marché, au moyen de procédés purement chimiques, n'est pas encore possible dans l'état actuel de la science.

« Faire de l'ammoniaque à bon marché, ce serait produire l'agent qui sert dans les végétaux à élaborer de l'albumine, du caséum, de la fibrine, ce serait faire de la matière animale, et on arriverait nécessairement à conclure que, faire de l'ammoniaque à bon marché, conduirait à augmenter la population animale, et, par suite, à augmenter les moyens d'existence de la population humaine elle-même. »

Il est à craindre que M. Dumas, tout à la fois écrivain habile et grand chimiste, n'ait cédé ici un peu trop au désir de frapper l'imagination du vulgaire. L'ammoniaque est, personne ne le nie, indispensable à la végétation; mais elle n'en est pas la base unique. Si la plante ne se trouve pas dans les conditions de climat et de terrain convenables, vous aurez beau lui donner de l'ammoniaque, elle mourra.

La science peut souvent éclairer les gouvernements sur de grands intérêts. C'est une vérité que M. Dumas a fait sentir dans plus d'une occasion. Voici, par exemple, comment il s'exprime, page 429 :

« Pour nourrir l'homme, il faut de la viande et du blé; pour faire du blé, il faut des fumiers; pour faire de la viande, il faut des prairies.

« Une population humaine n'a que deux façons de se développer, sans s'exposer à de graves souffrances, par suite du défaut d'alimentation : l'une, si bien résolue en Flandre, consiste à récolter avec un soin incessant tous les fumiers qu'elle produit elle-même pour les reporter sur le sol; l'autre consiste à développer et à maintenir en proportion convenable la culture des prairies.

« Le premier système produira moins de viande, mais du moins donnera du blé.

« Le second, qui est le système le plus parfait, donne à la fois le blé et la viande dans les rapports appropriés à nos besoins.

« Le législateur devrait faire tous ses efforts pour obtenir la création des canaux d'irrigation dans les pays agricoles.

« Ces canaux permettraient d'augmenter la quantité des terres consacrées à la culture des prairies artificielles ou aux pâturages.

« En conséquence, l'élève des bestiaux s'accroîtrait, et, par l'augmentation des fumiers qui en résulterait, l'agriculteur, avec moins de travail, récolterait plus de blé, quoiqu'il eût diminué la quantité de terre consacrée au labour.

« Ainsi, l'agriculteur, s'il avait de l'eau à sa disposition, par des canaux bien aménagés, produirait plus de fourrages, augmenterait le nombre de ses bestiaux, et livrerait au marché tout autant de blé et bien plus de viande.

« Les mêmes canaux qui lui auraient fourni l'eau lui fourniraient un moyen de transport économique et prompt.

« Des études approfondies sur la nature des fourrages, sur celle du blé, sur la composition des viandes, ont prouvé la vérité de ce système, que tous les amis de l'agriculture voudraient voir largement adopté en France.

« Il y a longtemps que l'Angleterre le met en pratique. C'est à la multitude de canaux dont elle est sillonnée; c'est à la grande quantité de pâturages qu'elle possède, que l'Angleterre doit l'abondance et la beauté de ses bestiaux, qu'elle doit aussi la fécondité de ses terres cultivées en blé, qui, à surface égale, produisent le double de blé qu'on retire des nôtres, dans les provinces où l'agriculture est arriérée. »

Ces préceptes, émis sous une forme un peu apophthegmatique, peuvent être vrais; mais ils sont inexécutables en France. D'abord, en fait d'agriculture, on ne peut pas prendre pour modèle un pays qui est loin de se trouver dans les mêmes conditions de latitude, de climat et de sol que la France. D'ailleurs, les départements les plus voisins de l'Angleterre n'ont, il nous semble, rien à envier à l'Angleterre, pour ce qui concerne l'élève des bestiaux et la culture du blé. Dans les départements du centre et du midi, la vigne et le mûrier remplacent avec profit les pâturages et le blé.

L'agriculture repose, selon nous, sur deux grandes conditions : les unes sont naturelles, les autres artificielles. Les premières sont inhérentes au sol et au climat; les dernières sont en la puissance de l'homme qui agit selon les préceptes de la science. Mais une question grave s'élève ici : Les préceptes de la théorie sont-ils exécutables en pratique; et, s'ils sont exécutables, seront-ils adoptés ? Car, au bout du compte, c'est là le point essentiel. En France, le morcellement de la propriété foncière a eu pour résultat immédiat l'augmentation de la population, et un développement exagéré de certaines branches du commerce et de l'industrie; mais il a porté un coup funeste à l'agriculture. La prospérité agricole est inséparable d'une aristocratie territoriale. Jamais on ne fera renoncer un cultivateur sans instruction, souverain de son petit domaine, à la routine aveugle que lui a léguée son père. Encore moins lui fera-t-on courir les chances d'une expérimentation dont il n'a pas la moindre idée. Et le gouvernement, de son côté, a mille raisons

pour ne pas employer des mesures coercitives. Rien de semblable en Angleterre. Là, une aristocratie puissamment constituée, intelligente, est propriétaire du sol qu'elle peut tourmenter par tous les moyens artificiels que la science lui suggère. Ainsi, la question n'est pas aussi simple qu'on pourrait le croire. Elle est, au contraire, éminemment complexe : elle est à la fois scientifique, politique et sociale.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

TRAITÉ DU DOMAINE PUBLIC, ou *De la Distinction des biens par rapport au domaine public*, par feu PROUD'HON, doyen de la Faculté de droit de Dijon; 2e édition, corrigée et complétée par M. DUMAY, maire de Dijon, et bâtonnier de l'ordre des avocats de la même ville. — 4 gros vol. in-8° de 700 à 1000 pages chacun.

Cet important ouvrage de jurisprudence est au premier rang des traités qui éclairent et complètent le droit français : nul n'a plus d'autorité auprès des jurisconsultes, des tribunaux, et de l'administration.

M. Proud'hon, connu déjà par des travaux estimés sur le code civil, avait fait du *Domaine public* l'étude des dernières années de sa laborieuse vie, et sa science dans le droit lui avait permis d'approfondir toutes les questions qui s'y rattachent, et de signaler l'arbitraire qui souvent dirigeait l'administration.

Malheureusement l'auteur n'était pas très-bien placé pour étudier dans leur source les progrès de la jurisprudence du conseil d'État, et les efforts que des hommes instruits et haut placés dans l'administration ne cessaient de faire pour la ramener aux règles du droit commun. On disait que le savant professeur de Dijon n'avait pas vu d'assez haut les questions du contentieux administratif, et qu'il était souvent entraîné par ses préoccupations de pur légiste, ou de jurisconsulte théoricien.

Quoi qu'il en soit, il avait rendu un service immense à la science, aux citoyens, et à l'administration elle-même, en rattachant toutes

les branches du domaine public à l'influence des règles du droit commun.

C'est là en effet qu'on doit tendre toujours, pour soustraire les propriétés des citoyens à l'ignorance et à la légèreté des administrateurs, et pour leur ménager les garanties qui leur sont dues, tout en assurant le service public.

Œuvre difficile sans doute, en beaucoup de cas, au moins en apparence ; mais si l'on y regarde de bien près, le résultat peut être facilement atteint ; car si l'on prend la propriété du citoyen, si on en paralyse l'exercice, si on l'occupe temporairement, on peut toujours l'indemniser.

Mais, dira-t-on, il ne s'agit pas des propriétés privées, il s'agit des propriétés publiques, de celles qui n'appartiennent à personne, et dont l'usage est commun à tous. Sans doute, à ce point de vue, l'État a des droits, dont les particuliers ne peuvent entraver l'exercice. Mais ce que vous appelez domaine public a été presque toujours formé aux dépens des propriétés privées, notamment les chemins, les routes, les places, les canaux.

Les cours d'eau et les petites rivières ne découlent-ils pas des biens-fonds qu'ils arrosent ? A quel point arrivent-ils à n'être plus que le domaine public, et cessent-ils d'être *sources* ou *fontaines ?*

Voilà les limites qu'il fallait marquer. Il y a aussi une foule de servitudes, dont il fallait déterminer le caractère et la portée.

Les citoyens, dans les usages qu'ils sont appelés à faire du domaine public, dans les concessions temporaires ou permanentes que l'État leur fait, ont besoin de règles fixes. C'est à la jurisprudence à les rappeler quand elles résultent des lois ; à les faire naître, quand il s'élève des conflits, et à indiquer les meilleures solutions.

Cette partie de la législation n'est pas immuable comme le code civil et les intérêts dont il s'occupe ; elle se modifie selon les progrès de l'industrie ; l'invention de la vapeur a nécessité à cet égard de grandes innovations.

L'ouvrage de Proud'hon était resté en arrière de la législation et de la jurisprudence judiciaire et administrative sur beaucoup de points. Son livre était à rectifier et à refondre. C'est ce que M. Dumay vient d'accomplir avec conscience et à l'aide des lumières qu'il a puisées dans l'exercice décennal de la magistrature d'une grande ville, et dans l'exercice de la profession du barreau près d'une cour souveraine.

Si plusieurs de ses opinions personnelles sont incontestables, elles se présentent toujours appuyées des raisons les plus plausibles et des principes de son savant devancier. Il est inutile d'entrer ici dans un examen détaillé. Peut-être n'a-t-il pas rendu justice à tous ses devanciers, et n'a-t-il pas le mérite qu'on lui prête, d'avoir le premier approfondi la question des alignements des villes et des bourgs; quant aux rues, aux places, aux chemins communaux et ruraux, aux servitudes des voies publiques, il aurait pu et dû citer au moins le *Traité de la voirie*, en trois volumes, publié en 1825 et en 1829.

Mais ce que le public a besoin de savoir, c'est si le livre en question est digne de son attention par son ampleur; s'il a embrassé toutes les portions de son sujet; si l'ouvrage est complet. Or, il nous paraît qu'il l'est, et que, sauf les matières récemment réglées par des lois, comme la chasse, ou qui vont l'être, comme les plantations des routes, le défrichement dans les bois et forêts, etc., on peut y recourir avec confiance.

Voici l'économie de l'ouvrage : après avoir traité du droit naturel de l'homme, de l'origine de la propriété résultant de l'occupation paisible et publique, et de la mise en culture ; du droit de souveraineté et de la division des pouvoirs politiques ; de l'autorité administrative et du pouvoir judiciaire; des conflits et des moyens de les résoudre, l'auteur arrive à la division du domaine public ; il traite de son inaliénabilité et de son imprescriptibilité. Il s'occupe d'abord des grandes routes, de leur largeur et de leur alignement ; des servitudes qui les concernent, des arbres qui les bordent, et de la compétence des autorités qui s'en occupent ; de la poursuite des contraventions, et des cas où les tribunaux civils peuvent avoir à en connaître.

Il traite ensuite des terrains militaires, du domaine public municipal du territoire, des choses sacrées, des établissements publics, des rues et places publiques, des villes et communes, et de la voirie urbaine.

C'est l'objet du premier volume.

Nous devons déclarer que les onze pages qui traitent des *choses sacrées* sont très-superficielles ; les principes tirés du droit romain ne sont nullement applicables au droit public de France, qui proclame la liberté des cultes, et qui tend à les placer de plus en plus en dehors de l'État, afin d'assurer leur indépendance.

L'auteur semble mettre les cimetières parmi les dépendances de l'Église, quoiqu'ils en soient parfaitement distincts, puisqu'ils sont destinés à être le dépôt commun des restes des citoyens de tous les cultes.

Il veut aussi que les lois édictent des peines plus sévères pour la répression des crimes et délits commis dans les lieux saints, ou sur les choses sacrées, et rappelle les anciennes lois sur le sacrilége, sans remarquer que la résurrection de ces lois, abolies en Autriche, et dans le royaume Lombard-Vénitien, a été l'objet de l'attention du législateur de 1831, qui, voyant le danger de l'invasion du dogme religieux dans le domaine civil, signalé si énergiquement par Royer-Collard, s'est hâté de l'expulser du code de nos lois pénales.

Le deuxième volume s'occupe des chemins vicinaux et des chemins de grande communication (c'est là que M. Dumay a heureusement corrigé l'œuvre imparfaite de Proud'hon), de l'expropriation pour cause d'utilité publique ; à ce sujet : des fossés, des plantations, des alignements de grande voirie et de voirie rurale, et de la compétence administrative et judiciaire qui s'y rapporte.

Il traite aussi des chemins ruraux ou communaux, des chemins de servitude, ou voies agraires.

C'est là surtout que M. Dumay n'a pas rendu justice à l'œuvre de son devancier, au *Traité de la voirie*, qui avait mis en lumière toutes ces distinctions.

Le tome III est consacré aux eaux : la mer avec ses lais et relais ; les rivières navigables et les francs-bords, les canaux de navigation, la compétence ; les rivières flottables, la pêche, le droit de navigation, le droit de passage ou de bac ; les rivières qui ne sont pas navigables ni flottables avec les droits des riverains ; les torrents, le curage, l'élargissement et la déclaration de navigabilité ; les usines ou moulins ; les cours d'eau naturels ou artificiels, enfin le flottage à bûches perdues.

Il n'y a pas beaucoup d'ordre dans les chapitres qui concernent ces importantes matières.

L'auteur y revient encore dans le quatrième volume, en distinguant mal à propos, les petites rivières *des cours d'eau ou ruisseaux :* car là où les eaux acquièrent assez de volume pour avoir la pérennité dans leurs cours, elles sont régies par des principes uniformes, n'importe quel nom on leur donne, jusqu'à ce qu'elles deviennent des rivières navigables ou flottables.

L'ouvrage se termine par l'examen de la législation sur les eaux pluviales, les sources d'eau douce, les sources salées et les eaux minérales, dont une loi en discussion dans les chambres s'occupe en ce moment; les canaux artificiels, les eaux souterraines, les lacs et étangs, les marais et leur desséchement.

M. Dumay y a joint un bon commentaire sur la loi de 1845, relative aux irrigations.

La compétence des diverses autorités judiciaires et administratives est l'objet de chapitres intercalaires qui reviennent successivement, ce qui amène beaucoup de répétitions.

On aurait mieux fait de traiter à part tout ce qui concerne la compétence. Nous le répétons, l'ouvrage n'est pas méthodique; mais il est très-étendu; il est peu de questions qu'il n'ait traitées; il est écrit avec précision; il se termine enfin par une excellente table des matières et une table des auteurs cités.

On peut donc avec confiance signaler cet ouvrage à l'attention des nationaux et des étrangers, comme un vaste répertoire de droit et de jurisprudence sur des matières très-difficiles et très-importantes.

C'est l'ouvrage de deux jurisconsultes éminents et expérimentés.

A. I.

ENCYCLOPÉDIE DU DROIT, ou *Répertoire raisonné de législation et de jurisprudence en matières civile, administrative, criminelle et commerciale;* publiée sous la direction de MM. SEBIRE et CARTERET, avocats à la Cour royale de Paris.— 1836-1846, liv. A-CONT., formant 5 volumes et demi, grand in-8°. — Paris, Cosse, Delamotte et Videcoq.

Le droit n'est plus guère étudié en France par amour pour la science. C'est presque exclusivement sous le point de vue pratique qu'il est envisagé. De là cette grande quantité de répertoires, de recueils d'arrêts, de traités spéciaux qui facilitent aux hommes d'affaires la solution des diverses questions qu'ils ont à examiner.

On connaît l'immense réputation du *Répertoire de jurisprudence* de Merlin. Les réquisitoires du célèbre procureur général à la cour

de cassation, qui en forment la partie principale, sont empreints d'une science et d'une sagacité qui ont fait considérer l'auteur comme le premier jurisconsulte de notre siècle.

Ce grand ouvrage est appelé à rendre pendant longtemps encore d'éminents services à l'étude de la législation; mais depuis trente années la jurisprudence a subi de grands changements; le droit administratif s'est considérablement étendu; des institutions nouvelles ont été données à notre pays, en sorte qu'on peut dire que le Répertoire de Merlin est devenu insuffisant aujourd'hui.

M. Favard de Langlade avait essayé de refaire, sur un plan nouveau, ce vaste répertoire. Son ouvrage renferme d'excellents articles, surtout en ce qui concerne le droit administratif; mais le temps a bien marché depuis 1823, époque où parut le *Répertoire de la nouvelle législation.*

MM. Sebire et Carteret ont voulu élever un monument qui fût digne de succéder à ceux de Merlin et de Favard de Langlade. Ils se sont adressés aux jurisconsultes les plus distingués, et ils ont facilement obtenu leur concours.

Voici la méthode qu'ont scrupuleusement suivie les auteurs de l'*Encyclopédie du droit :*

Les articles, rangés par ordre alphabétique de matières, contiennent l'indication de tous les termes de droit et de pratique; puis, on a essayé de donner, sur chaque matière, l'origine philosophique et historique de la législation; un sommaire du droit ancien et du droit intermédiaire; un exposé doctrinal du droit moderne, tel qu'il résulte des dispositions législatives, des travaux des jurisconsultes et des décisions des magistrats; les améliorations devenues nécessaires par les progrès des idées, les modifications des mœurs et le développement de l'industrie; la discussion et la solution des questions principales en énonçant l'opinion des auteurs; le sommaire des arrêts rendus par la cour de cassation et les cours royales, depuis l'origine de ces juridictions, ainsi que les avis et décisions du conseil d'État; enfin l'indication des principaux ouvrages de législation et de jurisprudence composés en France ou à l'étranger.

Nous ajouterons que les précédents répertoires s'étaient fort peu occupés des législations étrangères; MM. Sebire et Carteret ont voulu combler cette lacune, et ils insèrent dans leur Encyclopédie des articles de droit étranger, particulièrement en ce qui touche

les contrats qui résultent le plus habituellement des rapports entre les nationaux et les étrangers, et surtout des relations commerciales.

Nous avons dit que les principaux jurisconsultes de notre temps avaient consenti à seconder MM. Sebire et Carteret dans leurs louables efforts; nous voyons en effet, dans leur ouvrage, des articles signés de MM. de Vatimesnil, Teste, Demante, Rossi, Philippe Dupin, Marie, Odilon Barrot, Duvergier, Mollot, Coffinières, Faustin Hélie, etc. Des magistrats leur ont aussi apporté le tribut de leur expérience, et parmi eux nous citerons MM. de la Palme, Nouguier, Glandaz, Chassan, Fouquet, Mongis, etc. Enfin des hommes qui, par leur position, connaissent le mieux le droit administratif, concourent aussi à la rédaction de l'Encyclopédie; citer les noms de MM. Macarel, Marchand, Boulatignier, Duchesne, Davenne, Herman, Dareste, Trébuchet, Jomart, etc., c'est montrer que le conseil d'État, la haute administration, les facultés de droit ont de dignes représentants dans la grande entreprise conçue et réalisée par MM. Sebire et Carteret.

Nous pensons donc que leur ouvrage est destiné à obtenir un grand et légitime succès. Il nous reste à émettre le vœu que leurs livraisons se succèdent avec plus de rapidité; le trop long intervalle qui s'écoule de l'une à l'autre, est un inconvénient que sentent surtout ceux qui ont souvent recours à l'*Encyclopédie du droit*.

THE DUALITY of the mind proved by the structure, functions and diseases of the brain, by A. L. WIGAN. —London, 1845, in-8°.

Voici un livre qui, au premier abord, semble destiné à faire une révolution dans la philosophie. Toutes les grandes questions qui se rattachent au lien mystérieux existant entre l'âme et le corps, entre l'esprit et la matière, vont être tranchées d'un seul trait. Magendie, Charles Bell et autres devront rendre hommage à la vérité nouvelle, et se retirer. Les admirateurs et les successeurs de Gall et de Spurzheim n'ont plus qu'à aller cacher dans quelque région inconnue leur honte et leur défaite : M. Vigan vient de découvrir la cause des mouvements divers de l'âme humaine; il

explique d'une manière victorieuse la lutte permanente dont l'intelligence de notre pauvre espèce est le théâtre, cette lutte entre le bon et le mauvais génie, qui, depuis le commencement du monde, étudiée par les plus grands esprits, n'a pu encore recevoir d'explication satisfaisante. En déclarant à la phrénologie qu'elle ne doit plus réclamer aucune créance, il lui est accordé cependant le mérite d'avoir approché de la vérité; mais elle ne l'a pas trouvée, et c'est M. Vigan qui vient de déchirer le voile qui la cachait à nos yeux.

Pourquoi hésitez-vous entre le bien et le mal? C'est, répondent les philosophes, que d'un côté la passion nous entraîne au mal, et que de l'autre la raison nous retient sur le bord du précipice. Erreur profonde dont M. Vigan nous fait toucher du doigt l'absurdité. Si votre esprit abattu par le malheur conçoit de sinistres pensées, n'allez pas chercher des armes dans l'arsenal de la philosophie, n'allez pas demander du calme à la religion : tout cela est impuissant. Allez tout simplement trouver votre médecin, et priez-le de rétablir les forces du côté droit ou du côté gauche de votre cerveau. De là vient le mal, et le poëte ne s'écriera plus ridiculement :

Video meliora proboque,
Deteriora sequor;

mais il dira : Le côté droit de mon cerveau voit le bien, mais le gauche, qui se porte mieux, me fait faire le mal. C'est là tout le système de l'auteur que nous allons exposer le plus sérieusement possible.

Le cerveau, disent les physiologistes, est l'organe de la pensée, comme le cœur est l'organe de la circulation du sang. Jusqu'à ce jour ils l'ont considéré comme un organe simple dont les deux côtés se correspondent parfaitement, et dont les fonctions sont le résultat d'une influence exercée également sur toutes les parties. Or, voici les découvertes de M. Vigan, découvertes qui lui paraissent incontestables, et qu'il présente sous forme d'axiomes. Nous citons :

Chaque lobe du cerveau est un tout distinct et parfait, formant à lui seul un organe de la pensée. — Une série de raisonnements différents et séparés peut avoir lieu simultanément dans chaque lobe du cerveau. — Chaque lobe est apte à produire une volonté particulière et distincte, et il arrive souvent que ces deux volontés sont diamétralement opposées. — Dans l'état normal, un des lobes est toujours

doué d'une plus grande énergie que l'autre, et peut exercer un contrôle sur les volitions de son compagnon, les empêcher de se traduire en actes, et de se manifester au dehors. — Quand un des lobes devient le siége d'un désordre, ou subit dans sa forme un changement de nature à vicier l'intelligence ou à amener la folie, l'organe sain peut encore jusqu'à un certain point contrarier les volontés de son compagnon. — Cela dépend à la fois de l'étendue de la maladie ou du désordre, et du degré d'aptitude du cerveau tout entier dans l'art de se conduire. — Si la maladie ou le désordre de l'un des lobes devient assez grave pour le soustraire au contrôle de l'autre, c'est alors que se manifestent les formes les plus communes du dérangement mental ou de la folie. A un moindre degré de désaccord entre les fonctions respectives des deux lobes du cerveau, on reconnaît l'état d'illusion sentie, c'est-à-dire d'illusion dont on a la conscience.—Chez un aliéné, il est presque toujours impossible de préciser le mélange des deux séries synchroniques de pensées, et c'est le débit irrégulièrement alterné de parties de ces deux séries de pensées qui constitue l'incohérence. — De ces deux séries distinctes de pensées simultanées, l'une peut être rationnelle, et l'autre irrationnelle; mais, dans ce cas, l'effet est le même : les paroles perdent toute cohérence et tout à-propos. — Le but et le résultat d'une éducation bien dirigée est d'établir et de consolider la puissance de concentration des deux lobes du cerveau sur le même sujet dans un même temps, c'est-à-dire de contraindre les deux lobes du cerveau à suivre ensemble une série unique de pensées. De même que le but de la discipline morale est de fortifier la puissance de se conduire soi-même, il faut donner aux deux organes intellectuels la puissance de maîtriser, non-seulement les passions et les instincts animaux, mais aussi l'antagonisme moral des deux lobes du cerveau, de telle sorte que chacun d'eux soit, pour ainsi dire, une sentinelle, une garde pour l'autre, lorsqu'ils sont tous deux sains. Enfin, celui qui est sain devra contrôler et rectifier les jugements erronés de celui qui sera le siége du désordre.—C'est l'exercice de cette puissance de fixer l'attention combinée des deux lobes du cerveau sur le même objet, jusqu'à ce que cet acte devienne facile et habituel, qui constitue la grande supériorité de l'écolier discipliné sur l'homme qui a fait son éducation lui-même. Ce dernier possédera peut-être une plus grande somme de connaissances; mais, s'il s'agit d'étudier un nouvel objet, il sera bientôt dépassé par l'autre, qui a acquis cette faculté difficile de ne penser qu'à une seule chose à la fois; en un mot, de concentrer sur le même objet les deux lobes de son cerveau.»

Ces passages transcrits, nous nous sommes demandé si nous avions été bien fidèle et si nous n'avions pas involontairement prêté une forme ridicule aux axiomes philosophiques de M. Vigan. Non; ce sont bien là ses paroles, et les hautes vérités au développement desquelles est consacré le livre que nous avons sous les yeux.

L'auteur apporte à l'appui de son système de nombreux exemples de cas, où la moitié du cerveau, matériellement compromise, a cependant laissé intactes les facultés de l'autre moitié. Il dit que de notables parties du cerveau ont été affectées sans qu'il en soit résulté aucun dérangement intellectuel. Mais, si cela est vrai, s'ensuit-il que les conséquences qu'il en tire soient exactes, et faut-il en conclure que chaque moitié du cerveau est affectée, pense et réfléchit indépendamment de l'autre? Nous ne le croyons pas. Comment peut-il se faire que les actes de la vie matérielle qui ont une influence si grande sur le cerveau, affectent l'un des lobes sans affecter l'autre également? Sans introduire dans le domaine de la philosophie ce qui nous semble rêverie toute pure, prenons un exemple des plus vulgaires. Un homme qui a usé de boissons spiritueuses jusqu'à l'excès, n'aura-t-il qu'un côté du cerveau exposé aux vapeurs alcooliques? Et cependant il y a des hommes, et la plupart même, qui, dans cet état de surexcitation produit par la boisson, ont la conscience de leur ivresse, et prennent même dans certains moments assez d'empire sur eux pour donner de la solidité à leurs jambes, une apparence de calme et de raison à leurs discours.

L'ivresse est une espèce de folie, et tout ce que dit M. Vigan des affections cérébrales, de l'idiotisme, de la folie, ne nous paraît pas pouvoir échapper à ce raisonnement. Toutes dérivent d'une action sur le cerveau, et il n'est guère supposable que la moitié du cerveau soit affectée autrement que l'autre, toutes deux étant de la même matière, unies ensemble, et ne formant, en dépit de M. Vigan, qu'un tout simple et inséparable. Faudrait-il voir dans ce système un triste exemple des aberrations de l'esprit humain? Et les tendances matérialistes de notre époque, cette fureur d'analyse qui veut trouver la cause et la raison matérielle et physique de tout ce qui est, n'auraient-elles pas agi sur le cerveau tout entier de l'auteur?

Loin de nous la pensée de vouloir arrêter la philosophie dans ses hautes recherches spéculatives; mais ne vaudrait-il pas mieux laisser quelque place au sentiment, à l'âme, à ce principe inconnu qui vient d'en haut, que de chercher, comme le fait M. Vigan, à réduire l'homme au rôle de machine physique, pouvant se régler comme une horloge, se peser et se mesurer comme une marchandise?

Mais pourquoi nous affecterions-nous d'une semblable tentative? Pourquoi la prendre au sérieux? C'est une plaisanterie, une jovialité (qu'on nous passe le mot); peut-être même une critique de ces charlatans vulgaires qui cherchent à éblouir à leur profit la foule crédule. Prenons-le ainsi, et, entrant tout à fait dans les idées de M. Vigan, disons que la moitié de notre cerveau trouve son livre admirable, mais que l'autre moitié morigène vertement sa compagne, et qu'elle paraît être la plus forte.

LITTÉRATURE ANCIENNE ET ORIENTALE.

Poetæ bucolici et didactici, Theocritus, Bion, Moschus, recognovit et præfatione critica instruxit C. Fr. Ameis. *Nicander, Oppianus, Marcellus Sideta* de piscibus, *poeta de herbis*, recognovit F. S. Lehrs. Præfatus est K. Lehrs. *Phile* iambi de proprietate animalium, ex codicibus emendarunt F. S. Lehrs et Fr. Dübner. Græce et latine cum scholiis et indice locupletissimo.—Parisiis, apud Firmin Didot. — Première partie; 20 feuilles grand in-8°.

Déjà les éditeurs de *la Bibliothèque grecque* ont publié dans un des volumes antérieurs à celui que nous nous proposons d'analyser aujourd'hui, tout ce qui nous reste des poëtes épiques postérieurs à Homère, à l'exception de Nonnus, dont les poëmes doivent former un volume à part. Voici venir la collection complète des *poëtes bucoliques* et des *poëtes didactiques*, dont il nous faut excepter, toutefois, Aratus, qui commencera la seconde partie du volume, et Denys le périégète, que l'on ne pouvait guère séparer du corps des petits géographes. Il nous serait difficile d'exprimer complétement notre manière de voir sur cette curieuse collection, si nous ne commencions pas d'abord par passer en revue les différents auteurs dont les œuvres y sont renfermées, et par rendre un compte exact des travaux exécutés sur chacun d'eux par les divers philologues qui, dans cette occasion, s'en sont rendus les éditeurs.

On sait que les idylles de Théocrite ont tellement souffert sous la main des copistes, que ni les Valkenaer, ni les Brunk n'ont pu toujours parvenir à faire disparaître les mauvaises leçons qui en entravent la lecture. Sans se laisser décourager par les vaines tentatives de leurs devanciers, plusieurs critiques, parmi lesquels nous citerons MM. Fr. Jacobs, Hermann, Meineke et Ahrens, ont tenté de nouveaux efforts pour l'amélioration de ce texte si souvent corrompu. Il ne fallait pas moins que cette pléiade de savants philologues pour arriver à des résultats satisfaisants. Dans ces derniers temps tous les manuscrits qui existent encore ont été explorés : M. Gaisford a publié les collations faites par Saint-Amand et par Dorville dans les bibliothèques d'Italie et de France ; Gail, celle de tous les manuscrits de la Bibliothèque royale ; M. Ziegler a entrepris un voyage en Italie dans le but d'y recueillir les variantes exactes des plus anciens manuscrits conservés à la bibliothèque de Saint-Marc, à l'Ambrosienne et à la Vaticane ; enfin M. Wordsworth a complété la publication de M. Gaisford. Ces travaux si longs, si vétilleux, si considérables, ne sont pourtant pas les seuls dont ait profité M. Ameis. Depuis longtemps ce savant s'était occupé d'un recueil raisonné de tout ce qui avait été écrit sur les poëtes bucoliques, ainsi que d'un lexique critique de ces auteurs, dans le genre du *Lexicon Sophocleum*, de M. Ellendt. A cet effet, il avait réuni et étudié tout ce qui avait rapport à son sujet, rassemblant jusqu'aux moindres écrits, et il s'était procuré les variantes des manuscrits qui, dans sa pensée, pouvaient lui être utiles, tels que ceux de la bibliothèque de Vienne. Muni de cet excellent matériel, préparé par de fortes études, dont quelques résultats publiés isolément nous avaient fait connaître toute la solidité, M. Ameis se mit à l'œuvre, et nous possédons enfin le fruit de ses longues recherches. Son travail critique a pour base principale l'édition qu'il a jugée la meilleure ; c'est la seconde de M. Meineke (Berlin, 1836) ; mais il a fait au texte de cette édition de nombreuses et considérables améliorations qu'il est inutile d'énumérer ici. M. Ameis les a indiquées et justifiées lui-même dans une longue et savante préface, dont les notes contiennent un grand nombre d'observations neuves sur le langage des poëtes bucoliques, ainsi que de nouvelles interprétations, les unes fruit de ses veilles, les autres empruntées à des livres peu connus ou peu accessibles. Outre son mérite scientifique, cette préface a encore un mérite littéraire : elle

peut être regardée comme un répertoire complet de tous les travaux épars dont les poëtes bucoliques ont été l'objet. Quant à la traduction latine, M. Ameis nous dit lui-même : « J'ai eu pour but « *ut poetarum sententiam non universe, sed* SIGILLATIM ET ACCU- « RATE *redderem.* »

Pour donner au lecteur quelque idée du travail difficile que M. Ameis a entrepris sur le texte de Théocrite, nous citerons seulement quelques corrections de passages *désespérés*, corrections qui, pour la première fois, ont trouvé place dans le texte, et qui s'y maintiendront, car elles nous semblent réunir toutes les conditions de certitude désirables. Dans la description du repas auquel assistaient Eschine et Cynisca (Idylle XIV, v. 17), il est dit : Βολβός τις κοχλίας ἐξῃρέθη : « on servait *un certain* oignon, ou : de l'oignon et *une certaine* moule ;» ce qui n'offre aucun sens. M. Ameis remplace la leçon vulgaire par celle-ci : βολβὸς, κτεὶς, κοχλίας ἐξῃρέθη, « des oignons, *des pétoncles,* des moules. » L'*Iotacisme* (κτείς prononcé κτίς) aura produit la corruption τις. Conjecture que Wordsworth trouvait de son côté et adoptait dans son édition.

Dans l'admirable idylle des Pêcheurs, on lisait, v. 15, 16:

Οὐδεὶς οὐ χύτραν εἶχ', οὐ κύνα,

« *personne* (! il s'agit de deux) n'avait une *marmite* ni un chien: » ce non-sens est ainsi corrigé dans l'édition de M. Meineke :

Οὐδὸς δ' οὐχὶ θύραν εἶχ', οὐ κύνα,

« leur cabane n'avait ni porte ni chien. » La même édition donne ainsi la suite du passage :

Πάντα περισσά,
πάντ' ἐδόκει τήνοις · ἁ γὰρ πενία σφιν ἑταίρα :

« tout cela leur sembla superflu : car la pauvreté *était leur amie;* » pensée qui ne présente pas assez de netteté. M. Ameis a le premier soupçonné quelque faute dans ces mots, après avoir observé sans doute que les meilleurs manuscrits ne portent pas σφιν, mais l'accusatif σφας. Il n'en fallait pas davantage à cet esprit ingénieux pour être ramené à la vraie leçon, que, de son côté, M. Ahrens trouvait à peu près à la même époque, ἁ γὰρ πενία σφας ἐτήρει, « porte et chien leur sembla du superflu : *car la pauvreté les gardait.* » Pensée digne de Théocrite.

Dans l'idylle (XXVIII) intitulée la Quenouille, on lisait :

Κεῖνό γάρ τις ἐρεῖ τῳ, ποτιδῶν σ'· Ἦ μεγάλα χάρις,

« quelqu'un te *regardant* dira... » mais l'ensemble veut « en te *voyant* (avec le fuseau) » : les paroles mêmes ne s'adressent nullement à Theugénis. On lit donc à présent, d'après une correction certaine de M. Ahrens :

Κεῖνο γάρ τις ἐρεῖ τῶπος, ἰδών σ'· Ἦ μεγάλα χάρις.

Τῶπος, éolien, pour τοὖπος, τὸ ἔπος. Sophocle, *Œd. Col.*, 302, a dit de même : Τίς δ' ἔσθ' ὁ κείνῳ τοῦτο τοὖπος ἀγγελῶν.

Ces corrections, qui nous semblent être de véritables restitutions du texte, seront très-certainement adoptées par les éditeurs futurs. Néanmoins, M. Ameis a eu soin de constater dans ses prolégomènes les anciennes leçons, et de donner, dans un savant commentaire, les motifs qui lui ont fait préférer telle leçon à telle autre. N'est-ce pas à ce prix seulement que le lecteur suit avec confiance le critique qui a su lui prouver à quel point la route où il lui sert de guide lui est familière?

Nous arrivons à Bion et Moschus, que le temps n'a pas plus respectés que Théocrite, et dont plusieurs pièces nous sont parvenues dans un état déplorable d'incorrection. M. Ameis s'est servi de la collation de plusieurs manuscrits de Paris et de Vienne, entre autres de celle du célèbre manuscrit de Stobée, manuscrit du xe siècle (voy. Lambèce, *Bibliotheca Cæsarea*, vol. VII, p. 306). Ces travaux l'ont aidé à rétablir plusieurs passages qui étaient restés incorrects dans les éditions précédentes.

F. S. Lehrs, auquel est dû le travail si savant et si consciencieux que nous avons précédemment indiqué, *la Collection des poëtes épiques*, s'est occupé de Nicandre et d'Oppien. Il avait, pour une semblable entreprise, deux qualités rarement réunies : la connaissance profonde du grec, particulièrement de la langue épique, et celle de l'histoire naturelle. Sa mort prématurée (1) a privé le monde savant d'un ouvrage intéressant qu'il préparait avec autant de zèle que de science ; nous voulons parler d'une *Histoire naturelle homérique*. La révision du texte des œuvres de Nicandre

(1) Il est mort à Paris, le 13 avril 1843.

et d'Oppien est faite avec l'exactitude et le savoir qu'il avait apportés à ses éditions des poëtes épiques, dont les juges les plus compétents ont fait l'éloge sans restriction. Après la mort de F. S. Lehrs, les épreuves ont été envoyées à son frère, M. K. Lehrs, le célèbre auteur du livre *de Aristarchi studiis*, qui a soumis tout le travail à une nouvelle révision, et a placé en tête une importante préface. Il y indique d'abord les passages d'Oppien (au nombre d'environ deux cents) qui ont reçu des améliorations notables et entre ensuite dans des recherches approfondies sur plusieurs familles de mots dont la forme et la déclinaison, chez les poëtes épiques, n'étaient pas encore suffisamment constatées. Quant à Nicandre, l'éditeur signale en général les qualités du texte donné par F. S. Lehrs, son frère, et y ajoute une collation inédite de deux manuscrits faite par Dietz, à Venise. Afin de rendre la collection aussi complète que possible, on a fait suivre les deux poëmes d'Oppien de la paraphrase en prose d'un troisième, aujourd'hui perdu, les Ἰξευτικά (*de aucupio*). Cette paraphrase ne se trouvait plus que dans la première édition de Schneider, publiée en 1775, et devenue fort rare.

L'estime singulière que *Caracalla* faisait des poëmes d'Oppien, aurait dû contribuer à leur conservation, puisque Suidas nous apprend que l'empereur, auquel ce poëte présenta ses trois poëmes, lui donna une statère d'or (environ 18 fr. 50 cent.) pour chaque vers; il y en avait vingt mille (1), et cependant des deux poëmes d'Oppien qui nous restent, les *Cynégétiques* et les *Halieutiques*, il paraît certain, d'après l'opinion de Schneider et des meilleurs critiques, que le premier ne saurait lui être attribué.

A la suite des poëmes d'Oppien viennent d'abord le fragment du poëme de Marcellus de Sida, *de Piscibus*, dont le texte, grâce à M. K. Lehrs, est devenu plus correct; puis ce remarquable poëme *de viribus herbarum*, malheureusement mutilé par le temps,

(1) C'est le public aujourd'hui qui se charge de donner les récompenses que les souverains accordaient autrefois aux auteurs célèbres de l'antiquité. On sait que les trente-deux vers de l'épisode où Virgile parle de la mort de Marcellus furent payés chacun à raison de 10 grands sesterces (2,000 fr.). Hérode Atticus, quoiqu'il ne fût pas souverain, agit encore plus royalement envers le rhéteur Polémon de Smyrne. En récompense de trois de ses discours, il lui envoya 150,000 drachmes, qui furent généreusement refusées. Malheureusement pour la réputation de grandeur d'âme que venait de se faire le poëte, Hérode ajouta 100,000 drachmes à sa première offre, et le tout fut accepté.

mais plein de ces antiques superstitions dont on peut constater le reflet dans plusieurs passages de Pline. Cette pièce est d'un versificateur habile, mais elle est très-corrompue dans le manuscrit unique d'où l'a tirée Fabricius. Une nouvelle collation faite récemment a été soumise à M. Hermann, dont l'heureuse sagacité a su rétablir ce qui jusqu'alors était resté incorrect. C'est ce texte, restitué à l'aide d'ingénieuses conjectures, que Lehrs a dû reproduire afin de ne pas donner un fragment à moitié inintelligible, en se conformant aux leçons du manuscrit. Quant à ces leçons, fautives comme nous l'avons dit, elles sont consignées dans l'édition de M. Sillig.

Cette première partie du volume se termine par les vers de *Manuel Philé sur les animaux*, dont Lehrs avait aussi entrepris la publication. Les fautes nombreuses que contenait la dernière édition (celle de Pauw), se trouvaient presque toutes corrigées au moyen des variantes recueillies par Camus, et publiées dans les *Notices et Extraits des manuscrits de la Bibliothèque du roi*, vol. V, p. 623-667; M. Lehrs en a consciencieusement profité jusqu'à la moitié de l'ouvrage, mais il n'a pu le terminer, ni même revoir la partie déjà faite; c'est donc M. Dübner qui s'est chargé de l'achèvement et de la publication de ce travail. Comme, en le relisant, il avait conçu des doutes sur les indications de Camus, ou sur le silence qu'il gardait parfois, au sujet du manuscrit n° 1630 de la Bibliothèque royale, manuscrit presque contemporain de Philé, il a voulu consulter lui-même ce document, et en a tiré un grand nombre de leçons exactes que Camus avait ou mal lues, ou entièrement passées. Grâce à ce précieux manuscrit presque aussi ancien que l'auteur, grâce à la critique du texte qui a suppléé, dans quelques cas assez rares, aux imperfections dont le manuscrit n'est pas toujours exempt, les heureuses conjectures de M. Jacobs et l'expérience de M. Dübner nous ont rendu les iambes du poëme *De proprietate animalium*, tels qu'ils sont sortis de la plume de Philé, ou à fort peu de chose près.

La seconde partie du volume, qui ne se fera pas attendre longtemps, contiendra Aratus, les Scholies de Théocrite, de Nicandre et d'Oppien, ainsi qu'une table générale pour tous ces auteurs.

Études sur Eschyle, par M. Ém. Frendsdorf, docteur en philosophie et en lettres, agrégé de l'Université de Bruxelles, etc. — Tome Ier; Bruxelles, 1846, XII et 188 pages.

« Au moment de mettre la dernière main à son livre (dit M. Frendsdorf), l'auteur s'est vu arrêté par cette réflexion, qu'en Belgique on lui « saurait difficilement gré de s'occuper d'un écrivain peu lu et peu « connu, et qu'il devrait renoncer peut-être à faire aimer son poëte de « prédilection. Comment, à la vérité, réussir à prouver que les créa- « tions d'Eschyle représentent, avec celles de Shakspeare et du Dante, « ce que l'inspiration poétique a produit de plus divin, si ces créations, « pour le plus grand nombre des lecteurs, sont renfermées dans un « livre clos par un préjugé injuste ? . . . On s'est encore dispensé de lire « le Prométhée et les Euménides, sous le vain prétexte de manuscrits « corrompus et d'une impénétrable obscurité. Aurons-nous, par ce « travail préliminaire, démontré qu'en étudiant, la plume à la main, « les meilleurs commentaires latins, anglais et allemands, en retran- « chant ce que ces ouvrages peuvent avoir de confus et d'oiseux, en ajou- « tant nos réflexions et nos recherches là où ils présentent des lacunes, « en ayant recours enfin, quant aux difficultés grammaticales, aux « traités de Matthiæ et de Rost, il est possible d'obtenir, pour la « lecture solitaire ou pour l'enseignement, un commentaire français « supportable; aurons-nous démontré jusqu'à l'évidence qu'Eschyle « peut se lire, comme, dans nos universités, se lisent Sophocle et Eu- « ripide. Il y a espoir..... qu'on ne taxera plus notre ouvrage d'inutile, « d'intempestif et même de téméraire. *Proposer une méthode facile « pour se pénétrer du plus puissant génie de la Grèce*, *voilà tout ce « que veut ce commentaire.* »

On ne peut qu'encourager une telle entreprise; elle ne peut qu'être utile, et quand même M. Frendsdorf serait tombé dans quelques erreurs, le mal serait plus que compensé par l'ardeur que son enthousiasme pour Eschyle inspirera aux élèves auxquels son ouvrage s'adresse.

Les explications sont simples et clairement énoncées : elles portent sur chaque phrase qui pourrait prêter à un malentendu. Mais M. Frendsdorf aurait dû, ce nous semble, se dispenser de la polémique : quand la véritable explication d'un passage, ou du moins celle qui est la plus probable de toutes, a été présentée, à quoi est-il bon d'ajouter : Un tel l'a mal expliqué. Surtout il devait s'abstenir de pareils jugements, quand lui-même se trompe, et s'expose à rendre suspects son jugement ou son savoir. Nous ne

citerons que quelques exemples, que nos lecteurs pourront vérifier aisément dans l'édition de M. Ahrens (collection Didot).

Vers 301 : « Αὐτόκτιτ' ἄντρα, *sponte nata*. Ahrens *antris nativis*, « ce qui n'est pas fidèle. »

Tout le monde sait que *nativus* signifie *sponte natus*. M. Frendsdorf prendrait-il *nativus* et *natus* pour synonymes?

Vers 667 : « μολεῖν. Ahrens traduit *venturum esse*. C'est l'erreur « commise par Elmsley. »

Mais c'est dans la traduction suivante de M. Frendsdorf : *S'il ne veut pas, la foudre est déjà tombée*, que se trouve l'erreur. Elle prouve que c'est dans les grammaires qu'il a appris la langue grecque, sans compléter ses études par la lecture des auteurs.

Vers 920 : « τοῖον. Ahrens traduit mal *talem*. Le mot dit davan- « tage. Il faut le rendre par : *si formidable*. »

Ce serait une paraphrase et non une traduction. M. Frendsdorf a compris, par l'ensemble, que *un tel lutteur* voulait dire ici *un lutteur si formidable*. Croit-il que les lecteurs, pour lesquels M. Ahrens a travaillé, ont moins de perspicacité que lui? Évidemment il le croit, puisqu'il blâme le traducteur de n'être pas venu à leur aide par une paraphrase. Mais sa perspicacité l'abandonne au vers 1056 :

« τί γὰρ ἐλλείπει μὴ παραπαίειν ἡ τοῦδε τύχη. Ahrens : *quid enim ab* « *eo abest, quin insaniat, hujus fortuna?* Traduction dont on cherche « vainement à bien pénétrer le sens. »

Et cependant le sens semble aussi simple que naturel : *Quid hujus fortuna abest ab eo, quin (hic) insaniat?* M. Ahrens a dû rendre μὴ παραπαίειν par *quin insaniat*, pour ne pas s'éloigner de la lettre du texte. Si, se permettant une toute petite liberté, il eût écrit : *Quid enim hujus fortuna ab eo abest quin eum in insaniam conjiciat?* peut-être aurait-il été compris par M. Frendsdorf.

Nous aurions épargné à M. Frendsdorf ces remarques, s'il ne lui avait pas plu de faire de la polémique. Il doit connaître le sage précepte des Grecs, qu'il faut se garder de : ἱππεῖς εἰς πεδίον προκαλεῖν.

COLLECTION DES AUTEURS LATINS, avec la traduction en français, sous la direction de M. NISARD, professeur d'éloquence latine au Collége de France. — Œuvres choisies de Tertullien et de saint Augustin.

Les éditeurs de cette collection ont eu, ce nous semble, une idée neuve et heureuse, en y comprenant deux des plus fameux ouvrages dont l'antiquité chrétienne puisse se glorifier, l'*Apologétique* de Tertullien et *la Cité de Dieu* de saint Augustin. Placer ainsi à la suite des chefs-d'œuvre de la latinité profane un choix des plus beaux monuments de la latinité sacrée, c'est donner à cette belle collection un complément indispensable. Ces deux ouvrages, en particulier, sont comme un errata philosophique et raisonné d'une partie de la littérature romaine. Ils ne contredisent rien de ce qu'il y a d'éternellement vrai dans la sagesse antique, ou d'éternellement admirable dans l'art des grands écrivains; mais ils nous montrent ce que cachaient de défauts profonds les institutions de l'antiquité, et combien sont insuffisantes les religions profanes pour le bonheur des sociétés, ou simplement pour la conduite de la vie. Notre esprit est rarement assez éclairé, ou assez attentif, quand nous lisons les anciens, pour voir d'abord où est l'erreur, où est la vérité. C'est dans ce discernement que nous guident les premiers Pères, malgré leur désir de nous persuader que toutes les erreurs sont d'un côté, et toutes les vérités de l'autre. Avertis bientôt par leur passion même, nous pouvons trouver, dans le milieu où nous maintient notre sens critique, l'espèce de vérité qui suffit à notre imperfection.

Les circonstances dans lesquelles ont été composés les deux ouvrages dont il est question ici, ajoutent encore à l'intérêt qui s'y attache naturellement, et en font aussi pour nous des monuments historiques. L'*Apologétique*, écrite pendant la persécution que Sévère exerça contre les chrétiens, nous montre les deux religions en présence: c'est le plus courageux défi que l'opprimé ait jamais adressé à l'oppresseur. L'éloquence païenne resta muette. La science, la dignité, la raison, le talent, étaient du côté des martyrs, et il s'en fallait de beaucoup que les plus fameux orateurs des gentils pussent lutter avec un tel adversaire. Quelle vigueur de pensées et de raisonnement! quels tableaux de la théologie païenne! quelle image des mœurs primitives des chrétiens! quelle

peinture des progrès de cette religion ! « Nous ne sommes que d'hier, s'écriait-il en plein sénat, et déjà nous remplissons vos îles, vos forteresses, vos camps, vos colonies, vos tribus, vos décuries, vos conseils, le palais, le forum : nous ne vous laissons que vos temples. »

Il ne manque à cette œuvre du plus mâle génie de l'antiquité sainte que la correction du style. « Le style de Tertullien est de fer, disait Balzac ; mais avouons que de ce fer il a forgé d'excellentes armes. » Malgré cette rudesse et l'affectation de langage que lui reprochait Fénelon, Bossuet avait pour lui une sorte de prédilection : il estimait surtout l'*Apologétique*. On reconnaît même dans quelques-unes des plus vives images de ce grand écrivain, des emprunts textuels faits à Tertullien. C'est après lui, par exemple, qu'il a dit, en parlant de l'antique superstition, qu'alors « Tout était Dieu, excepté Dieu lui-même, » et qu'il a appelé le corps dissous par la mort « un je ne sais quoi qui n'a plus de nom dans aucune langue. »

Le sujet de *la Cité de Dieu* et le langage de l'auteur nous font comprendre quel intervalle sépare cet ouvrage de l'*Apologétique*. Deux siècles s'étaient écoulés. La religion était triomphante, et comme assise sur le trône des Césars. Mais Alaric était entré dans Rome, et les barbares avaient envahi l'empire. Les païens et les philosophes attribuaient ces calamités à l'établissement de la religion chrétienne et à la destruction des temples. *La Cité de Dieu* fut la réponse du christianisme. L'auteur y oppose victorieusement à la sagesse humaine la sagesse divine, à l'amour du monde l'amour de Dieu, la religion à la philosophie. Et qui l'eût fait mieux que lui, qui pouvait tout juger pour avoir tout connu ; qui, nourri de la lecture des livres profanes, en avait trouvé les fictions si attachantes, et que Virgile avait fait fondre en larmes ; qui, élevé dans la religion païenne, y était resté longtemps enchaîné comme par l'attache des sens ; qui en avait partagé toutes les erreurs ; qui avait ressenti toutes les passions et commis toutes les fautes ; mais que le divin génie de Platon avait enfin dégagé des liens du matérialisme, et chez qui s'était accomplie, un jour en présence de la seule nature, une de ces soudaines et profondes révolutions, peut-être plus intéressantes et certainement plus rares que celles qui changent la face des empires ? Un seul homme après lui a peint non moins éloquemment les circonstances diverses de sa propre exis-

tence; c'est Jean-Jacques Rousseau. On peut dire que les figuiers de saint Augustin et le chêne de Jean-Jacques ont été arrosés des plus pures larmes qu'aient jamais versées des yeux humains.

Il n'y a que des éloges à donner à la traduction de l'*Apologétique* et de la première moitié de *la Cité de Dieu*, qui est nouvelle. Cette traduction est l'ouvrage de M. Louis Baudet, auteur dans la même collection d'une excellente traduction de Quintilien. Pour la seconde partie de *la Cité de Dieu*, qui est proprement l'histoire de la religion et du peuple chrétien, nous approuvons les éditeurs d'avoir conservé l'ancienne traduction de Lombert, qui se recommande par le naturel et la clarté, et qui obtint de son temps les suffrages des solitaires de Port-Royal.

RELATION DES VOYAGES faits par les Arabes et les Persans dans l'Inde et à la Chine, dans le IXe siècle de l'ère chrétienne; texte arabe, imprimé, en 1811, par les soins de feu LANGLÈS; publié avec des corrections et additions, et accompagné d'une traduction française et d'éclaircissements, par M. REINAUD, membre de l'Institut. — 2 vol. in-18; le premier de CLXXX-154 pages; le second de 106-٢٠٢ pages.

L'Europe, avant les conquêtes d'Alexandre, n'avait sur l'Asie orientale que de vagues renseignements. Après la mort du héros macédonien, Séleucus Nicator, devenu maître de toutes les provinces qui s'étendent de la Méditerranée à l'Indus, envoya Mégasthène jusque sur les bords du Gange, et les documents que cet officier en rapporta permirent à l'école d'Alexandrie d'étendre les progrès de la géographie, qu'elle associait à ceux des sciences mathématiques. Dès le IIIe siècle avant notre ère, Ératosthène décrivait toute la partie du monde qui lui était connue, depuis la Taprobane ou Ceylan, au sud-est, jusqu'à Thulé ou l'Islande, au nord-ouest. L'Asie, selon lui, était divisée en deux parties à peu près égales par la chaîne du Taurus, qu'il faisait presque parallèle à l'équateur, et de laquelle s'échappait le fleuve Indus, pour descendre perpendi-

culairement, du nord au midi, dans la mer Érythrée; tandis que le Gange, sorti des mêmes montagnes, se dirigeait vers l'océan Oriental : là, pour lui, se terminait la terre.

Au premier siècle de notre ère, Strabon, mettant à contribution les géographes de l'école d'Alexandrie, écrivait à son tour un précieux traité, dans lequel il rattachait la science géographique à l'histoire de l'homme et à celle des sciences naturelles. Quelque importante, toutefois, que puisse être son œuvre, riche produit de ses longs voyages et de ses plus longues études, elle n'apporta, pour ainsi dire, aucune modification à la géographie générale d'Ératosthène, en ce qui concerne l'Asie orientale. Sous les Antonins, Ptolémée eut sur Strabon l'avantage de fixer la position des lieux par longitude et latitude. Dès lors, l'Asie orientale ne se termina plus à l'embouchure du Gange, et l'Inde se prolongea au delà de ce fleuve. Les longitudes sont fausses, il est vrai : le Sinus persique s'élargit trop, la Taprobane devient trop méridionale; mais, entre le Gange et l'Indus, l'Inde inférieure tend à se dessiner plus correctement, et prend tant soit peu la forme *péninsulaire*. Le fleuve Senus de Ptolémée, dans le pays des Sines, paraît exactement représenté par le cours de la rivière Tenasserim ; son autre fleuve Serus répond à celui de Pegou, et son Magnus Sinus se reconnaît dans le golfe de Martaban. Mais, après lui, les connaissances des anciens sur l'Asie ne font plus de progrès. Ce ne sont ni le traité des fleuves, de Vibius Sequester, ni la cosmographie d'Ethicus, ni les détails géographiques formant le second chapitre de l'histoire d'Orose, qui peuvent être d'un grand secours à la géographie ancienne. Nous pouvons, pour ainsi dire, arrêter son compte au livre de Ptolémée. Or, si les Sinæ, dont nous parlent les anciens, habitaient le royaume de Siam; si les Sères, ou habitants de la Sérique, n'étaient que des Indiens, ainsi que les qualifie Étienne de Byzance, il en résulterait que la Chine n'entrait pas dans la géographie des Grecs et des Romains. Quoi qu'il en soit, les Arabes nous ont apporté les premières connaissances exactes que nous ayons eues sur le Céleste Empire, et les anciens récits de ces intrépides navigateurs ont pour la science tout l'intérêt d'une découverte.

Le livre que vient de publier M. Reinaud est, sous ce rapport, d'une haute importance : non pas que tout ce qu'il contient soit pour nous entièrement nouveau; mais la relation arabe, dont il

nous donne pour la première fois le texte, accompagné d'une traduction élégante et fidèle, emprunte un vif intérêt aux notes dont il l'a enrichie, à la savante introduction dont il l'a fait précéder. L'abbé Renaudot fit paraître, au commencement du XVIIIe siècle, un volume, intitulé : *Anciennes relations des Indes et de la Chine, de deux voyageurs mahométans qui y allèrent dans le* IXe *siècle de notre ère.* Ce livre jetait un jour tout nouveau sur les relations que les Arabes entretenaient avec les vastes provinces de l'Asie orientale, dès les premiers siècles du khalifat ; cependant le manque d'indications précises sur le manuscrit où l'auteur avait puisé son récit, le fit soupçonner de n'avoir donné qu'un ouvrage de pure invention. Plus tard, Deguignes retrouva, dans l'ancien fonds arabe de la Bibliothèque royale, un manuscrit provenant de la riche bibliothèque fondée par Colbert, et qu'il reconnut aussitôt pour être l'original de la relation traduite et éditée quarante ans auparavant par l'abbé Renaudot. Cette découverte fixa l'opinion des érudits sur la valeur de la publication du savant abbé, et fit désirer vivement que le texte arabe fût édité à son tour. C'est seulement en 1811 que M. Langlès mit ce projet en voie d'exécution, et sous sa direction, l'impression de la partie du manuscrit relative aux voyages de l'Inde et de la Chine fut confiée aux presses de l'imprimerie royale. Cependant les progrès de la philologie orientale rendaient bien nécessaire une révision de la traduction publiée par Renaudot, et pour accomplir dignement sa tâche, l'éditeur devait accompagner sa traduction nouvelle d'un commentaire. Soit que M. Langlès fût effrayé du labeur, soit tout autre raison, il laissa inachevée l'œuvre commencée sous ses auspices, et depuis plus de trente ans l'édition du texte arabe était restée tout entière dans les magasins de l'imprimerie royale. Déjà M. de Sacy, il y a quelques années, engagea M. Reinaud à achever un travail plein d'intérêt pour les sciences géographiques. Mais ce modeste et consciencieux orientaliste ne se croyait pas alors, malgré sa profonde connaissance de la langue arabe, malgré son érudition variée, assez disposé par ses études à entreprendre une publication toute spéciale, et dans laquelle l'éditeur devait rencontrer de nombreuses difficultés. C'est après avoir étudié dans son ensemble et dans ses détails tout le système géographique des Arabes, pour publier sa précieuse édition d'Aboulféda ; c'est après avoir rassemblé sur l'Inde les documents les plus intéressants, puisés dans des sources

tout à fait nouvelles, que M. Reinaud a cru pouvoir mener à bonne fin la publication dont nous faisons l'analyse.

« Les relations commerciales entre les côtes de la mer Rouge et la côte occidentale de la presqu'île de l'Inde, dit M. Reinaud dans son discours préliminaire, remontent à une haute antiquité. On ne peut douter que tel ne fût l'objet de certaines expéditions des Phéniciens, expéditions auxquelles le roi Salomon ne voulut pas rester étranger. Ce fut par cette voie que les produits de l'Arabie Heureuse, de la côte de Sofala et des parages de l'Inde, se répandirent en Occident. Ce commerce était une source de richesses considérables. Ces relations se conservèrent sous les rois grecs qui suivirent la mort d'Alexandre; elles furent la base principale de la grande importance qn'acquirent en peu de temps Alexandrie en Égypte, et Séleucie sur les bords du Tigre. Néanmoins, le trajet fut pendant longtemps lent et pénible.... Pour donner plus de facilité aux expéditions maritimes, les rois Ptolémées fondèrent des lieux de relâche sur toute la côte occidentale de la mer Rouge, et jusqu'au milieu des solitudes du Zanguebar. D'un autre côté, les rois séleucides cherchèrent à tirer parti des îles du golfe Persique, et des lieux de retraite qu'offrait la côte orientale de ce vaste bassin.

« Tout à coup il se fit une tentative qui changea la face de la navigation dans les mers orientales. Vers le milieu du premier siècle de notre ère, un navigateur romain, nommé Hippalus, se fiant à la périodicité constante des vents, résolut de quitter la côte pour s'abandonner à leur direction. Au moment où la saison était favorable, il se rendit en droite ligne du détroit de Bab-el-Mandeb, vers le golfe de Cambaye; six mois plus tard, il profita du changement de vent pour retourner au lieu dont il était parti. L'exemple d'Hippalus fut suivi, et le commerce des épiceries et de la soie prit un essor inespéré. Dès cette époque, les navires chinois partaient des ports du Céleste Empire, et venaient à Java, à Malacca, à Ceylan, et dans le voisinage du cap Comorin : c'est là que se faisait l'échange des produits de l'Orient et de l'Occident.... Les Arabes prenaient naturellement une part très-active à ce commerce : une partie des entrepôts étaient placés sur leur propre territoire; d'ailleurs, c'étaient eux qui formaient la meilleure partie des équipages. Leur influence dut s'accroître à mesure que la puissance romaine perdit son ancien prestige.

« Quand Mahomet parut sur la scène, tous les regards se tournèrent vers lui. Deux ans seulement après sa mort, la Syrie et la Mésopotamie, et, peu de temps après, l'Égypte et la Perse tombèrent au pouvoir des sectaires; puis vinrent les troubles religieux et des guerres intestines. Les relations commerciales eurent nécessairement à souffrir de ces bouleversements; mais, au milieu des conquêtes les plus rapides et les plus surprenantes, l'an 16 de l'hégire (637 de J. C.), sous le khalifat d'Omar, une flotte, partie des côtes de l'Oman, va porter le

ravage aux bouches de l'Indus et sur les côtes de la presqu'île (1). Dès avant la fin du VIIe siècle de notre ère, une colonie de marchands musulmans était établie dans l'île de Ceylan, où depuis longtemps toutes les religions étaient tolérées. Quelques femmes musulmanes, qui avaient perdu leurs parents à Ceylan, et qui, pendant qu'elles retournaient dans leur patrie, furent enlevées par des pirates indiens, fournirent un prétexte au fameux Hedjadj pour envahir la vallée de l'Indus. L'an 758 de J. C., les Arabes et les Persans établis en Chine, dans le port de Canton, étaient assez nombreux pour exciter un tumulte dans la ville et la mettre au pillage. Mais c'est surtout lorsque les khalifes abbassides eurent transporté le siége du gouvernement sur les bords du Tigre, que le commerce prit un essor extraordinaire (pp. XXVIII à XLII). »

Après avoir ainsi établi, par un récit clair et rapide, dont nous ne citons à regret que quelques fragments, l'historique des relations des Arabes avec l'Asie orientale, M. Reinaud arrive à l'époque où les voyageurs musulmans, dont il s'est fait l'interprète, pénétrèrent dans l'Inde et à la Chine. C'est alors qu'il a besoin de toute la sagacité de sa critique, de toutes les ressources de son érudition pour nous tracer leur itinéraire, éclairer leurs observations, établir la concordance des noms de lieu, en un mot, pour faire profiter la science du récit naïf de marchands voyageurs, récit qui emprunte un lustre tout nouveau à la manière dont le traducteur a su le faire valoir. Une savante appréciation des différents systèmes suivis par les géographes arabes, appréciation dans laquelle M. Reinaud se félicite d'avoir rencontré, chez les deux hommes dont il nous transmet la relation, une absence complète de toute idée préconçue, de toute théorie puisée dans les idées erronées de la géographie grecque, termine le discours préliminaire.

Ne pouvant suivre l'habile orientaliste dans la discussion lumineuse à l'aide de laquelle il établit l'itinéraire suivi par les Arabes, nous nous contenterons d'emprunter quelques passages à la relation des voyageurs musulmans; l'un est relatif à l'Inde, les autres à la Chine; ils feront connaître le ton de sincérité qui règne dans ces récits.

« Dans l'Inde, quand un homme intente à un autre une action qui doit entraîner la peine de mort, on dit au demandeur : « Veux-tu

(1) M. Reinaud a rapporté un passage de Beladori à ce sujet. Voy. *Journal asiatique* de février 1845, p. 156; p. 182 du tirage à part.

« soumettre le défendeur à l'épreuve du feu? » S'il répond oui, l'on fait chauffer jusqu'au rouge une barre de fer; ensuite on dit au défendeur : « Présente ta main. » En même temps on étend sur sa main sept feuilles d'un certain arbre du pays, et on pose la barre dessus. L'homme se met à marcher en avant et en arrière; après cela il jette la barre, et on lui présente une bourse de cuir, dans laquelle il introduit sa main. La bourse est immédiatement scellée avec le sceau royal. Au bout de trois jours, on apporte du riz, dont le grain est encore dans sa balle, et on dit à l'homme : « Frotte les grains, afin d'en dé« tacher la pellicule. » Si sa main ne présente aucune trace de brulûre, le défendeur obtient gain de cause, et n'est pas mis à mort. Pour le demandeur, il est condamné à payer un *manna* d'or (1), que le souverain se réserve pour lui-même. Quelquefois on fait bouillir de l'eau dans une marmite de fer ou d'airain, de manière à ce que personne n'ose en approcher; on y jette un anneau de fer, puis on dit au défendeur : « Introduis ta main dans la marmite. » Il faut alors que le défendeur retire l'anneau. J'ai vu un homme introduire sa main dans la marmite et la retirer saine et sauve. En ce cas, comme pour l'autre, le demandeur est obligé de payer un manna d'or (p. 47 à 49). »

Nous voyons ici un exemple nouveau de ce *judicium Dei*, pratiqué par nos ancêtres au moyen âge, dans la pieuse croyance que Dieu ne pouvait pas laisser triompher le coupable; naïve confiance qui se retrouve au berceau de toutes les civilisations. Le second trait de mœurs que nous allons citer, annonce une civilisation beaucoup plus avancée, et nous ne voudrions pas répondre que quelqu'un des nombreux musulmans, qui depuis plusieurs années visitent notre moderne Babylone, n'ait pas noté sur son livre de voyage quelque passage à peu près semblable à celui-ci :

« Il y a, en Chine, des femmes qui ne veulent pas s'astreindre à une vie régulière, et qui désirent se livrer au libertinage. L'usage est que ces femmes se rendent à l'audience du chef de police, et qu'elles lui fassent part de leur dégoût pour une vie retirée, et de leur désir d'être admises au nombre des courtisanes, se soumettant d'avance aux devoirs imposés aux femmes de cette classe. En pareil cas, on écrit le nom de la femme et le nom de son père, on prend son signalement, et on marque le lieu de sa demeure; elle est inscrite au bureau des prostituées. On lui attache au cou un fil auquel pend un cachet de cuivre, qui porte l'empreinte du sceau royal; enfin, on lui remet un diplôme, dans lequel il est dit : que cette femme est admise au nombre des prostituées, qu'elle payera tous les ans au trésor public une telle somme de pièces de cuivre.... Cette espèce de femmes sortent le soir,

(1) Le manna est un poids indien qui varie, suivant les provinces, depuis deux livres jusqu'à quarante. (Note de M. R.)

sans se couvrir d'un voile, et portent des étoffes de couleur : elles s'approchent des étrangers nouvellement arrivés dans le pays, notamment des gens corrompus et dépravés, et aussi des gens du pays : elles passent la nuit chez eux, et s'en retournent le lendemain matin. Louons Dieu de ce qu'il nous a préservés d'une pareille infamie (p. 70 et 71). »

« Les Chinois, dit encore notre voyageur, sont au nombre des créatures de Dieu qui ont le plus d'adresse dans la main, en ce qui concerne le dessin, l'art de la fabrication, et pour toute espèce d'ouvrages ; ils ne sont, à cet égard, surpassés par aucune nation. En Chine, un homme fait avec sa main ce que vraisemblablement personne ne serait en état de faire. Quand son ouvrage est fini, il le porte au gouverneur, demandant une récompense pour le progrès qu'il a fait faire à l'art. Aussitôt, le gouverneur fait placer l'objet à la porte de son palais, et on l'y tient exposé pendant un an. Si, dans l'intervalle, personne ne fait de remarque critique, le gouverneur récompense l'artiste et l'admet à son service ; mais si quelqu'un signale quelque défaut grave, le gouverneur renvoie l'artiste et ne lui accorde rien. Un jour, un homme représenta, sur une étoffe de soie, un épi, sur lequel était posé un moineau ; personne, en voyant la figure, n'aurait douté que ce ne fût un véritable épi, et qu'un moineau était réellement venu se percher dessus. L'étoffe resta quelque temps exposée. Enfin, un bossu étant venu à passer, il critiqua le travail. Aussitôt on l'admit auprès du gouverneur de la ville ; en même temps on fit venir l'artiste ; ensuite on demanda au bossu ce qu'il avait à dire ; le bossu dit : « C'est un fait « admis par tout le monde, sans exception, qu'un moineau ne pourrait « pas se poser sur un épi sans le faire ployer ; or, l'artiste a représenté « l'épi droit et sans courbure, et il a figuré un moineau perché dessus : « c'est une faute. » L'observation fut trouvée juste, et l'artiste ne reçut aucune récompense (p. 77 et 78).

Ces extraits peuvent faire connaître l'esprit de sagacité et de simplicité dans lequel sont rédigées les observations des voyageurs musulmans dont M. Reinaud nous a donné la relation. Quant à l'introduction dont cette relation est précédée, et aux notes qui la suivent, nous répétons qu'elles forment, grâce aux études approfondies du savant traducteur, un document des plus curieux sur la géographie du moyen âge.

LITTÉRATURE DU MOYEN AGE.

TRÉSOR de l'ancienne langue haut-allemande, par GRAFF, membre de l'Académie de Berlin. — 7 vol. in-4°. Berlin, 1834-1846.

La mort a enlevé M. Graff avant l'entier achèvement de l'impression de son grand ouvrage. Épuisé par des études opiniâtres, et ayant le pressentiment de sa fin, dès la publication des premières feuilles, il fit preuve d'un rare courage en retranchant de son manuscrit toutes les discussions philologiques, historiques et philosophiques qui devaient être comme les fleurs et les fruits cueillis sur le sol ingrat de son travail lexicographique. Grâce à ce sacrifice, il a vu imprimés les cinq premiers volumes, et il a pu préparer la totalité de la copie de son ouvrage; de sorte que le savant qui, après la mort de l'auteur, a surveillé l'impression du sixième volume, n'a dû ajouter, de son fond, que quelques renvois, et l'excellente table qui remplit le septième et dernier volume. Désormais l'histoire de la langue allemande repose sur une base aussi assurée que celle de la plupart des sciences exactes.

Les travaux de Jacob Grimm et de son école ont montré, dans leur ensemble, les règles qui ont présidé au développement de cette langue, et les influences qui l'ont maintenue dans sa forme actuelle. Graff nous présente dans son livre la série à peu près complète des mots qui composent le trésor de l'ancien langage. C'est là au moins le mérite incontestable et le principal résultat de ses études; car, bien que la classification étymologique des mots par groupes et par familles, qu'il a adoptée, montre une connaissance profonde des travaux modernes sur la structure des langues indo-germaniques, et nous surprenne souvent par l'évidence des résultats qu'elle amène, nous pensons cependant que si l'auteur avait pu consacrer, avant de livrer son manuscrit à l'impression, plus de temps à la disposition des matériaux qu'il avait réunis pendant de longues années, il aurait senti qu'une ordonnance plus matérielle, un système plus empirique, et se tenant plus près des faits eux-mêmes, aurait mieux convenu à la nature de son sujet, et aurait rehaussé le mérite du lexicographe. L'ordre purement alphabétique, qui est celui des dictionnaires destinés unique-

ment à faciliter l'intelligence des textes, ne saurait être adopté dans les ouvrages qui ont pour but de faire connaître dans leur ensemble les langues et leurs origines, que lorsqu'un grand travail étymologique a déjà précédé; mais il nous semble qu'en groupant les mots par familles, on devrait s'en tenir aux racines, que l'on peut rencontrer dans les langues même dont on réunit les *membra disjecta;* Graff, au contraire, classe très-souvent les mots sous des racines empruntées à des langues étrangères, quelquefois même sous des racines idéales, auxquelles il ne remonte que par des combinaisons et des conséquences tirées de l'analogie; il nuit à l'évidence de la parenté des mots, en les réunissant sous des racines qui, dans la langue mère, commune aux langues européennes, peuvent bien avoir été les souches primitives de toute une famille de mots, mais qui certainement, depuis que les langues européennes se sont diversifiées, n'ont exercé aucune influence sur leur innombrable descendance. Qu'on ne pense pas que nous voulions proscrire l'étude comparée des langues et la recherche des étymologies : ce que nous demandons, c'est qu'on sépare les travaux de ce genre des travaux lexicographiques qui ont pour but de mettre à jour les richesses d'une langue donnée. Si, au reste, la méthode suivie par Graff a des inconvénients, le septième volume du trésor, publié tout récemment, y remédie complétement. L'auteur de ce volume, M. Massmann de Berlin, connu en France surtout par ses découvertes paléographiques, réunit à un esprit très-net la persévérance et l'assiduité au travail qui font les bons lexicographes; connaissant à fond les anciens dialectes de l'allemand, il a entrepris de résumer, sous la forme d'une table, en un seul volume de peu de dimension, le matériel immense que renferment les six volumes de Graff. L'ordre alphabétique domine naturellement dans ce résumé, et l'on a supprimé les exemples; mais les mots composés et les dérivés se trouvent sous la racine qui a servi à leur composition ou à leur construction, et chaque fois que cet arrangement pourrait présenter des difficultés, un renvoi à la place indiquée par l'ordre alphabétique permet de trouver le mot qu'on cherche, même à ceux qui n'ont qu'une connaissance superficielle de la langue dont Graff a recueilli les débris avec tant de zèle.

Cette langue, qu'on est convenu depuis quelque temps, en Allemagne, d'appeler ***ancien haut-allemand***, est celle qui se parlait

du VIIIe siècle au commencement du XIIe dans la partie germanique du vaste empire fondé par les premiers rois de la seconde race. L'idiome formé par la fusion de ses différents dialectes est aujourd'hui celui qui a été adopté exclusivement par la littérature et par les classes éclairées de la société d'outre Rhin; mais, pendant le moyen âge, tout le nord de l'Allemagne, au moins toute la partie germanisée de ce pays, parlait le saxon et le frison. Graff devait nécessairement adopter certaines limites géographiques, et exclure de son livre le *saxon*, qui, se rapprochant beaucoup de l'anglo-saxon, diffère au moins autant des dialectes du midi de l'Allemagne que la langue des trouvères différait, en France, de celle des troubadours; en revanche, il a eu grand soin de recueillir tous les mots qui nous restent des langues parlées par les peuplades germaniques établies sur le sol de l'empire romain, par les Wisigoths, les Bourguignons et les Lombards. Malheureusement, ce ne sont que quelques mots isolés, conservés par les historiens, ou dans les lois et les chartes; car on sait que les tribus dont nous parlons ont promptement adopté les idiomes des races plus civilisées qu'elles avaient soumises. Il en est autrement des peuples, tels que les Francs occidentaux, les *Alemanni* et les Bavarois, qui sont restés sur le sol natal de la Germanie. Non-seulement nous possédons des ouvrages composés dans chacun de leurs dialectes, mais nous avons de nombreuses collections de gloses que Graff a recueillies, avec une peine infinie, dans plusieurs centaines de manuscrits, et qu'il a coordonées presque toujours avec clarté et méthode. Ces gloses, écrites, comme on sait, dans les écoles ecclésiastiques, où l'étude du latin formait la base de l'enseignement, présentent cet avantage, que le mot allemand se trouve toujours expliqué par un mot latin; mais en revanche, elles n'apprennent presque rien sur l'emploi et la construction des mots. Il fallait donc aussi mettre à contribution les anciennes compositions littéraires; et, en effet, pour chaque mot, Graff extrait tous les passages qui peuvent servir à éclairer sa signification, sa construction et sa syntaxe.

Ici, aussi bien que pour les collections de gloses, tous les textes ont été établis immédiatement sur les manuscrits. Il est vrai que les compositions dont nous parlons, pour la plupart, n'ont qu'une valeur littéraire très-relative; ce sont des traductions de livres de théologie, des prières, des formules de pénitence, etc.; mais elles méritent d'être étudiées comme monuments de la langue et

de la civilisation; elles sont écrites, d'ailleurs, dans la langue qui dominait à la cour de Charlemagne, et qui a enrichi le français d'un grand nombre de mots que les philologues de France se sont efforcés en vain d'expliquer par l'idiome parlé actuellement en Allemagne.

ALT FRANZOESISCHE LIEDER UND LEICHE aus Handschriften zu Bern und Neuenburg. (Lais et Chansons de l'ancienne langue française, d'après les manuscrits de Berne et de Neufchâtel.)

Sous ce titre, M. Wackernagel, de Bâle, vient de publier une collection assurément intéressante pour le public très-restreint qui s'occupe de l'ancienne littérature française. L'importance de la poésie épique, pour les études philologiques, historiques, archéologiques et littéraires, a toujours fait négliger quelque peu la poésie légère du mogen âge. M. Wackernagel, attiré vers ce sujet par la comparaison de la poésie lyrique française avec celle de l'Allemagne et de l'Italie, a fait un travail consciencieux; et soit qu'on adopte ses conclusions, soit qu'on les combatte en partie (car il serait difficile de les rejeter toutes), on ne peut méconnaître que son ouvrage, semé de vues neuves et judicieuses, soulève des questions intéressantes. Les manuscrits qu'il a consultés contenaient une collection de 519 pièces, dont 280 sont attribuées à 106 poëtes, qu'il faudrait réduire à 92, en déduisant ceux qui, par une confusion d'orthographe, ont été comptés en double; mais sur ces 92, 42 paraissent avoir été inconnus à M. de Laborde, qui ne les cite pas dans son Essai sur la musique. Les autres pièces sont sans nom d'auteur. M. Wackernagel en a extrait 52, dont plusieurs sont restées inédites, ou qui ont été publiées d'après une version peu correcte. Le texte est suivi de six dissertations, dont les deux premières, fort courtes, sont destinées à décrire les manuscrits et à motiver le choix de l'éditeur. La troisième traite de la formation de la langue française; elle comprend huit divisions, dont les cinq premières sont consacrées à examiner les diverses transformations qui ont produit la langue du moyen âge. Cette

partie est traitée avec tout le talent d'un homme qui, ayant approfondi les origines des idiomes germaniques, sait pénétrer toutes les profondeurs de la linguistique comparée. Les trois dernières divisions comprennent l'examen de la poésie lyrique de la langue d'*oil* dans ses rapports avec le provençal, et des considérations sur l'influence de la poésie lyrique française au moyen âge en Allemagne et en Italie. Nous indiquerons sommairement le résultat de ces recherches.

Au XIIe siècle, la poésie des Français du nord avait atteint un développement remarquable. Mais la poésie épique, qui était essentiellement la poésie nationale, continua sa marche progressive, tandis que la poésie lyrique, par suite des croisades et de divers événements politiques, alla chercher ses modèles chez les populations où elle avait acquis un plus haut degré de perfection; s'attachant à une imitation servile, elle ne tarda pas à dégénérer, et se divisa en poésie de cour, élégante, raffinée, mais artificielle, et poésie des basses classes qui, sans atteindre les qualités de l'autre, subit toujours son influence. Cependant, quel qu'ait pu être le degré de perfection de la poésie française, il est avéré que les provinces de Champagne et de Flandre, c'est-à-dire, les plus voisines de l'Allemagne, furent celles où la poésie fut le plus cultivée, et c'est là qu'on trouve les auteurs les plus célèbres. A ces circonstances, joignez l'influence des croisades, celle des tournois qui, de l'aveu des poëtes allemands, se célébraient toujours avec splendeur dans ces contrées, et l'on comprendra facilement que la poésie lyrique ait pénétré par là dans l'Allemagne. C'est dans la poésie française que les Minnesinger et les autres poëtes lyriques de l'Allemagne puisèrent la forme de leurs œuvres; mais au lieu de s'attacher à une imitation servile, ils tirèrent de nouveaux éléments de vie de leur propre nationalité, où ils allaient rafraîchir sans cesse leur inspiration. Par là, le rejeton s'éleva, grandit, et surpassa bientôt celui qui lui avait donné naissance, et lui-même, à son tour, produisit et créa.

Jusqu'à Dante, le nord et le sud de l'Italie étaient restés complétement distincts au point de vue littéraire. Le premier avait adopté la poésie lyrique des Provençaux et la poésie épique de la langue d'*oil*. Le sud, au contraire, notamment la Sicile et Naples, avait une poésie lyrique qui avait pris naissance à la cour des empereurs d'Allemagne. Quatre princes, qui succes-

sivement avaient régné sur ces contrées, Henri, Frédéric, Conrad et Mansfred, tous quatre protecteurs de la poésie, poëtes eux-mêmes, l'y avaient introduite avec les tournois et le style gothique qui avaient passé également de France sur les rives du Rhin. Ce qui s'était fait en Allemagne se reproduisit encore en Italie; les formes de la poésie furent calquées sur celles de la poésie allemande, et ce que les Italiens peuvent réclamer comme leur étant propre, n'est qu'une modification peu importante de la forme primitive. A ce point de vue, l'orgueil national de l'Allemagne prend sa revanche; et s'il reconnaît qu'il a reçu l'élément lyrique de la France, il peut se vanter de lui avoir donné une plus haute valeur, et de l'avoir à son tour implanté chez les autres.

Nous avons voulu donner seulement une idée de l'ouvrage sans émettre d'opinion nous-même; la matière est délicate à traiter, et l'appareil scientifique, qui appuie le travail de M. Wackernagel, lui donne une grande importance. Nous regrettons seulement que l'éditeur ait cru devoir se borner à une reproduction minutieuse des manuscrits, qui ne nous paraissent pas contenir une leçon aussi bonne qu'il l'annonce. Bien que destiné à un public scientifique, nous aurions désiré que le texte fût rendu aussi facile et intelligible que possible; c'est la seule manière de répandre le goût de notre littérature du moyen âge, si riche, si belle et si peu appréciée; aussi devons-nous des remercîments sincères et profonds aux savants, qui, comme M. Wackernagel, consacrent leurs veilles à l'étude de nos anciens monuments, et qui, en cherchant à les faire connaître sous leur véritable aspect, contribuent à dissiper l'ignorance et les préjugés qui les dédaignent et les repoussent. Ce n'est là sans doute qu'une œuvre de justice, mais elle est belle et noble, et surtout elle aura l'avantage de n'être pas suspecte chez un étranger, dont les études et le caractère écartent tout soupçon de partialité.

LITTÉRATURE MODERNE.

JEANNE D'ARC, trilogie nationale, par M. ALEXANDRE SOUMET, de l'Académie française. — 1 vol. in-8°. — Paris, Firmin Didot frères, 1846.

Le 30 mars 1845, il y a à peine un an, M. Alexandre Soumet, sur son lit de mort, dit à madame d'Altenheym : Je puis mourir, mon œuvre est sauvée, puisque je te la laisse, à toi, poëte, à toi, ma fille.....

Huit mois plus tard, la tâche si solennellement imposée était remplie; le poëme de Jeanne d'Arc paraissait.

Ce livre, qui se présente en habits de deuil, comme la dernière expression poétique d'un homme dont la vie fut entièrement consacrée au culte des muses; ce livre, dont chaque page rayonne du plus vif amour pour la France,

La plus belle patrie après celle des cieux,

et qui nous retrace en vers souvent magnifiques la mission merveilleuse de l'ange de notre histoire, doit éveiller les sympathies des cœurs vraiment amoureux des gloires de leur pays.

Et cependant, tout en applaudissant aux incontestables beautés de Jeanne d'Arc, le public, qui n'a pas toujours tort, ne se passionnera pas, nous le pensons, pour l'œuvre de M. Soumet. A l'époque du camp de Boulogne, il en eût été sans doute autrement : la glorification de la vierge martyre aurait eu alors une signification qu'elle n'a plus aujourd'hui.

En littérature, comme en toute chose, pour obtenir un grand succès, il faut venir en son temps, ne pas manquer son heure : il faut répondre, en partisan ou en ennemi, aux passions, aux idées, aux besoins, aux caprices même de l'actualité. Dante le comprit. Toutes les imaginations de ses contemporains étaient préoccupées du paradis, du purgatoire et de l'enfer; il fit de ces trois divisions du monde catholique d'outre-tombe le théâtre de la DIVINE COMÉDIE. L'enfer lui prêta ses supplices sans fin et sans espérance; le purgatoire, ses peines expiatoires; le paradis, son éternelle félicité; et il lui fut ainsi permis de punir et de récompenser à son gré ses amis

et ses ennemis, les oppresseurs et les soutiens de la liberté de sa patrie, et tous ceux qui de son temps avaient influé sur les destinées de l'Italie.

On conçoit le double flot de sympathies et d'inimitiés soulevé par cette puissante création; damnant ou béatifiant toutes les célébrités de l'époque, elle commandait un intérêt général; à la fois mystique et politique, elle remuait le monde des idées et celui des faits, et s'incarnait à toutes les passions du moment.

Le principal élément de succès qui manque à la trilogie nationale de M. Soumet est précisément l'accord du poëme et des sentiments politiques de la France d'aujourd'hui. La glorieuse et lamentable histoire de Jeanne d'Arc semble avoir été choisie pour servir d'aliment à la vieille haine contre l'Angleterre. Ce but de l'auteur peut donner la date de la conception de son œuvre; mais ce qui répondait aux passions des premières années de ce siècle n'a pu survivre à ces passions. Les préjugés s'éteignent, les voix de la guerre s'endorment dans la paix, et notre noble et loyal pays répudierait son alliance avec l'Angleterre, avant que d'accepter cet injuste portrait de son ancienne rivale.

Criminelle toujours de lèse-humanité,
. . . .
Elle use ses regards, et puis les use encor
A chercher dans du sang quelques parcelles d'or.
Sa liberté de pierre est sœur de l'esclavage;
Son industrie au loin, de rouage en rouage,
Remplaçant par du fer l'ouvrier pantelant,
Fabrique la misère à son peuple hurlant!
Son glaive est sans pitié, son courage est sans flamme;
Rien ne remonte au ciel, en sortant de son âme;
Elle n'a jamais vu luire le dévouement....

L'auteur de Saül et de Norma nous semble peu logique dans sa politique étrangère, en voulant éterniser les rivalités de la France et de l'Angleterre. L'union des deux grands peuples nous semblerait un peu plus que nécessaire, si nous partagions l'effroi que la Russie inspire au poëte, si avec lui nous pouvions croire que :

Le Czar tout hérissé, sanglier colossal,
Qui gravite à son tour sur le monde vassal,
..... viendra bientôt, nous faisant des jours pires,
A grands coups de boutoir disloquer les empires!

Et maintenant parcourons la dernière production de l'illustre académicien ; prenons une idée de cette trilogie, qui, de l'idylle, en nous faisant traverser l'épopée, nous conduit à la tragédie. Le poëme s'ouvre dans le ciel. Pour bien saisir l'effet de ce prélude au drame, un coup d'œil sur la situation intérieure de notre pays, au mois d'octobre 1428, paraît indispensable.

Henri de Lancastre était reconnu par plus de la moitié de la France, et les discordes civiles achevaient de dissoudre le débris de royaume conservé par Charles VII. Toutes les tentatives faites pour réorganiser le parti national étaient restées sans succès. La fleur de notre noblesse et de nos alliés d'Écosse avait péri dans les sanglantes journées de Crevant et de Verneuil, et la victoire donnait chaque jour de nouveaux démentis à ceux qui pensaient que Henri V avait emporté dans sa tombe la fortune de l'Angleterre. Bedford s'apprêtait à terminer la conquête de la France, et son armée assiégeait Orléans, le vrai chef-lieu de nos provinces du Centre et la clef du Midi ; enfin,

Nous touchions à ces jours où, dans leur sang plongées,
Les grandes nations de forfaits surchargées
Périssent..... si bientôt, rétablissant leurs droits,
Dieu même ne s'assied au conseil de leurs rois,
S'il ne vient, sous les murs des villes alarmées,
Marcher à découvert en avant des armées.

Mais,

. . . . . Dans les cieux, priant à deux genoux,
La douce Geneviève intercédait pour nous ;

et voici les saintes paroles qu'elle adresse à l'Éternel pour sa bien-aimée patrie :

Le peuple qui préside à la marche du monde
Est-il donc condamné sans retour, ô Seigneur ?
Voulez-vous dans le ciel me prendre mon bonheur ?
Il est si doux de croire, ô mon maître suprême,
A l'immortalité des objets que l'on aime !
Et je croyais mon peuple immortel... Pardonnez
Si nous nous attachons à ce que vous donnez.
Pour la France aujourd'hui, moi, vierge de Nanterre,
Je livrerais mes jours si j'étais sur la terre.
. . . .
La grande voix répond :
— Entre ton peuple et moi,

Qu'il s'élève une hostie aussi pure que toi ;
Qu'elle s'offre pour lui dans un divin mystère,
Comme mon fils s'offrit pour racheter la terre,
Et ton peuple vivra toujours. —
L'éternité
Glorifia ce cri dans ses flancs répété.

Des hauteurs du ciel nous descendons sur un rayon de soleil dans les campagnes de la Touraine,

Dans un frais séjour
Où le printemps donnant une fête à l'amour,

imprégnait des senteurs de ses roses les baisers d'Agnès et de Charles VII. La chasse royale résonne au loin.

Un cerf blanc, dont les chiens fumants suivaient la trace,
Se couche aux pieds d'Agnès, qui doucement dit : Grâce ! ! !
Octroyez-moi ce don, beau sire, je le veux.
Le roi répond : — Oui, grâce.

Mais voilà qu'à travers le hallier, un guerrier blessé, échappé des murs d'Orléans,

Jean de Rochemadour, compagnon de Xaintrailles,
Vient, tel qu'un spectre noir qui sort du monument,
Se poser pour mourir devant le couple amant.
. . . .
C'était plus qu'un héros ; c'était la France même
Venant faire peser sa grande heure suprême
Sur les instants dorés que, la nuit et le jour,
Un roi de dix-sept ans jetait aux vents d'amour.

Le chevalier expirant, par des paroles de honte et de mépris, essaye de réveiller le courage endormi dans le cœur du jeune dauphin.

Ne souffrez plus, ô roi, quand la mort nous réclame,
Que le voile d'Agnès vous cache l'oriflamme.
Il dit..... s'affaisse et meurt.... et du cerf doux et blanc
La robe se rougit de trois taches de sang.

Si nous nous sommes arrêtés sur ces scènes d'introduction, c'est que le début du poëme nous en semble la partie la plus neuve, la plus originale, c'est que la poésie de ces préludes nous a captivés par son luxe de grâce et de fraîcheur. Nos nombreuses citations auront appuyé victorieusement l'opinion que nous exprimons ici.

Les sanglants reproches du sire de Rochemadour n'ont remué que faiblement l'indolent Charles VII ; et cependant, son œil demi-fermé pour l'amour s'ouvre enfin sur les malheurs de son beau pays de France. Il accuse le ciel de retarder l'accomplissement des anciennes prophéties de Merlin, qui

Disaient qu'une bergère, au front pur et serein,
Cacherait ses cheveux sous un casque d'airain,
Quitterait sa houlette, et, pour briser nos chaînes,
Chaste et belle, viendrait de la forêt des chênes.
. . . .
Le ciel tient sa promesse et les temps sont venus,
Répondent à la fois deux guerriers inconnus.

Et ils annoncent Jeanne d'Arc. La pastourelle demande une audience au roi. Hermangard, le sombre inquisiteur, incarnation du fanatisme amoureux de la nuit, dissuade le prince de recevoir cette magicienne fille de l'enfer ; mais saint François de Paule prend la défense de la vierge inspirée, et tout s'abandonne à cette voix si tendre. Nous regrettons que l'auteur n'ait pas fait intervenir Gerson à la place de saint François de Paule : c'eût été à la fois éviter un anachronisme, et rendre justice à ce grand homme qui, du fond de sa retraite de Lyon, publia un opuscule où il établissait que l'on pouvait *pieusement* et *salutairement* accepter l'aide et *soutenir le fait de la Pucelle*. Mais nous devons convenir aussi que le souvenir de Jean Huss a pu légitimement empêcher M. Soumet de faire du vieux Gerson l'antagoniste du fanatisme clérical.

Admise à la cour de Chinon, Jeanne d'Arc remporte sa première victoire en gagnant la confiance de Charles VII. Elle fait au jeune prince le long et touchant récit de sa vie de bergère, et son âme se dévoile, fière et délicate, chaste et passionnée, mélancolique et tendre. Nous ne suivrons pas la religieuse enfant aux veillées de la famille où elle prête une oreille attentive aux sinistres rumeurs de la guerre civile et de la guerre étrangère ; nous ne l'accompagnerons ni sous l'arbre des fées, ni dans le bois des chênes. Ces détails de la sérieuse enfance de Jeanne sont connus de tout le monde. La première partie de l'ouvrage de M. Soumet n'est qu'une fidèle traduction de la chronique de la Pucelle, dans la douce et harmonieuse langue de l'idylle. Pas une particularité n'est omise; le poëte même a cru devoir nous faire connaître certain petit privilége que la prévoyante nature avait octroyé à l'héroïne. Voici le fait en cinq vers :

L'héroïne ignorait ces jours d'abattement,
Premier secret, souffrance inconnue, éphémère,
Qu'une fille ose à peine avouer à sa mère,
Et que pour affliger un sexe gracieux,
Chaque signe ramène en remontant aux cieux.

L'*ignorance des jours d'abattement* explique assez bien l'état extatique de la jeune fille, surtout quand on veut se souvenir qu'elle eut sa première vision à treize ans, au mois de juin, à midi, un jour qu'il faisait très-chaud. Et comme nous voilà aux visions, nous ne pouvons nous refuser au plaisir de citer un morceau éminemment remarquable, l'apparition de saint Michel à la bergère.

C'est Jeanne qui parle :

Un jour, –j'en tremble encore et d'extase et d'effroi ! —
Un jour, que priant Dieu pour la France et le roi,
J'ornais de frais rameaux l'église du village,
— Me croirez-vous?.... Je vis resplendir le feuillage,
Et dans l'air s'avancer, à travers le vieux mur,
Monseigneur saint Michel sous un manteau d'azur.

. . . .

Je contemplai longtemps, muette de bonheur,
L'archange qui venait de la part du Seigneur;
Et quand je le vis fuir aux voûtes éternelles,
Je lui dis en pleurant : —Prenez-moi sur vos ailes.
Les parfums de ces fleurs, écloses sous vos pas,
Vous suivent dans les airs, et je ne vous suis pas!
Oh! que je voie encor l'éclair de votre glaive!
Si j'ai rêvé de vous, ne m'ôtez pas mon rêve!
Lorsque vient à s'ouvrir la légère prison,
Tombeau du ver, berceau du jeune papillon,
L'insecte ailé, sitôt qu'il a vu la lumière,
Ne veut plus habiter sa demeure première;
Et moi je ne veux plus, bel ange saint Michel,
Demeurer sans vous voir loin des clartés du ciel.
Vous m'avez visitée ; il n'est plus dans ce monde
D'écho pour mes chansons, de voix qui me réponde,
De parfums pour mes sens, d'amour pour mon amour.

. . . .

Loin des fleurs de l'Éden, dans ce bois solitaire,
Visible à mon amour, invisible à la terre,
Venez, sans que mes jours soient encor révolus,
M'enseigner à parler la langue des élus.
Oh ! venez me revoir et luire sur mon ombre !

. . . .

L'ange ne revint pas du bienheureux séjour.

Nous voici arrivés à l'épopée; nous n'avons plus qu'un pied dans l'histoire, et la féerie va nous enlever de temps à autre dans son monde enchanté, pour nous ramener, un peu las de ces magiques excursions, dans le domaine de la réalité, où l'on respire si à l'aise, où l'on repose si bien. Cette seconde époque de la trilogie nationale est assurément la moins heureuse. L'imagination du poëte y déploie une désolante prodigalité. Les saints et les sorciers y font assaut de miracles, et se montrent d'égale force. La délivrance merveilleuse d'Orléans rappelle tous ces siéges épiques qui auraient valu à l'auteur de la *Jérusalem délivrée* un prix d'originalité, s'il ne les avait pas imités de Virgile, qui pieusement avait calqué les siens sur le modèle de ceux d'Homère. Pendant que Jeanne d'Arc sauve la France avec l'aide du ciel et l'héroïque courage de nos soldats, il se passe à Paris d'étranges choses. — Oyez ceci. — Bedford donne une fête à la reine Isabeau; mais quelle fête, bon Dieu! On y danse tout nu, on y écartèle un bourgeois du parti français, et cela se passe dans le charnier des Innocents. M. Soumet a bien raison:

Oh! qu'il faut de malheur pour s'amuser ainsi!

C'est dans ce hideux festival que nous faisons la connaissance de l'Arabe Noémé, qui joue dans l'épopée un rôle non moins bizarre qu'important. Vous allez en juger. — Ce *spahi*, nous l'avons reçu et nous vous le donnons comme spahi, s'avance au milieu de la fête *britannique :*

Un sabre de Damas flottait à son côté;
Un lion à l'œil fauve, au bord du Nil dompté,
Le suivait..... Sous des cils à la courbe héroïque,
Son regard reflétait le soleil chaud d'Afrique,
Et les dames disaient en le voyant si beau :
— C'est l'Arabe au lion de madame Isabeau.

Les dames disaient vrai; le beau Noémé est l'amant de la reine, et la reine qui, toute dévouée au parti anglo-bourguignon, tient Jeanne d'Arc pour sorcière, supplie son Arabe de vouloir bien *lui* assassiner la victorieuse magicienne, et elle lui glisse ces mots dans l'oreille :

. . . . Présent pour présent,
D'un long baiser d'amour je te paierai son sang.

Noémé consent de grand cœur ; mais il veut être payé d'avance, sur l'heure et sur place.

Et la reine répond : J'accepte le traité ;
On donne mieux la mort ivre de volupté.

Fort heureusement pour la pudeur publique, qu'un peu avant la signature du traité, un violent orage avait chassé la foule du charnier des Innocents.

Après le coup de vent, l'Arabe s'achemine vers Orléans, avec son lion et ses projets d'assassinat. Aux environs de la ville, et dans une chapelle isolée, il rencontre Jeanne en prière. La beauté de la jeune et brune guerrière l'enflamme ; ce n'est plus à lui couper la gorge qu'il met sa visée, il la veut séduire, et, par Mahomet! sans préliminaires. Mais voici Dunois qui le vient arrêter dans sa vilaine entreprise. Les deux guerriers se battent. La statue de saint Michel intervient, prête son glaive à Dunois, et rend plus doux qu'un agneau le lion, sur l'appui duquel Noémé comptait un peu. L'épée de l'archange fait merveille : le bel Arabe est terrassé, et il allait être pourfendu si Jeanne ne l'eût pris à merci. Touché à la fois de la grâce qu'il reçoit et de la grâce d'en haut, l'Ismaélite fait l'aveu de la cruelle mission qu'il a reçue de la reine mère ; il jure de ne combattre désormais que sous les drapeaux de Charles VII, aux côtés de la belle guerrière, et il se fera chrétien pour partager le ciel de Jeanne.

Madame Isabeau, qui a bel et bien payé, de la façon que vous savez, la tête de Jeanne d'Arc, trouve que Noémé tarde un peu à la lui apporter. Pour avoir des nouvelles de l'expédition de son amant, elle va trouver Trémoald, son sorcier, qui tient un cabinet de consultation dans les carrières de Montmartre. Ce Trémoald se trompe abominablement dans son évocation. On lui demande Noémé, et c'est le spectre de Charles VI qu'il fait apparaître. Devant cette bévue en magie, Isabeau nous paraît fort modérée, en se contentant de penser que *son nécromant vieillit*. Le feu roi a retrouvé toute sa tête dans l'autre monde ; il parle d'or, et finit par prendre une charmante vengeance de mari outragé, en réparant l'erreur de Trémoald. C'est lui-même qui fait apparaître aux yeux de sa veuve infidèle, Noémé, portant les couleurs du dauphin, Noémé en robe de néophite, et roucoulant aux pieds de Jeanne

d'Arc un amour aussi séraphique que sa nature arabe le lui peut permettre.

Pour en finir avec Isabeau, nous la retrouvons plus tard dans la forêt de Compiègne, devant son fils endormi. Elle le veut assassiner, ni plus ni moins; mais elle est arrêtée dans sa criminelle tentative par deux visions. C'est encore l'ombre de Charles VI; c'est encore le bel Arabe aux pieds de la vierge de Domrémy. Cette fois, un peu moins ange, beaucoup plus SPAHI, Noémé demande la main et le cœur de Jeanne. Celle-ci a beau le maintenir dans l'amour platonique; l'âme de la reine n'en est pas moins torturée par la jalousie. Succombant à ses chagrins et à ses remords, Isabeau termine sa vie, à quelque temps de là, par un effroyable suicide.

Revenons à notre cher Ismaélite. Un malheur lui est arrivé. Dans une sortie, pendant le siége d'Orléans, lui et son inséparable lion ont été faits prisonniers par un géant de l'armée anglaise. Ce géant est un vaurien de la trempe de Noémé, avant sa conversion. Un soir, ce superstitieux libertin, qui attache à la virginité de la Pucelle le même charme qu'aux cheveux de Samson, fait, en ces termes, à son captif, la confidence d'un infernal projet qu'il a conçu :

On dit que les Anglais seront battus demain,
Si quelque jeune Alcide à ta vierge pudique
N'enlève cette nuit *son surnom fatidique.*
Avant que le jour monte à l'horizon vermeil,
J'aurai de Jeanne d'Arc profané le sommeil.

Noémé secoue ses chaînes et rugit de colère. Le géant termine son récit en racontant les moyens qu'il a employés pour arriver à ses fins. La garde de la guerrière lui est vendue. Il raille son prisonnier en l'invitant à boire au succès de son amoureuse entreprise; pour le malheur du géant, l'Arabe accepte le toast. L'Anglais ne tarde pas à s'introduire dans la tente de Jeanne, qu'il trouve endormie et dans un fort simple appareil. Le séducteur est pressant; la chaste fille se défend de son mieux, et cependant c'en était fait de son *surnom fatidique*, si une horrible colique, pleine d'à-propos, n'eût saisi le géant. En buvant avec lui, Noémé l'avait empoisonné *ad majorem Dei gloriam*, et il meurt en blasphémant le ciel.

La mort du géant permet au bel Arabe de briser ses fers. Nous

le retrouvons à la journée de Patay, à la cérémonie de Reims, et à la fatale sortie de Compiègne, toujours aux côtés de sa bien-aimée Jeanne, toujours en compagnie de son lion. Quand la guerrière tombe au pouvoir des Anglais, c'est Noémé qui, le dernier, a l'honneur de la défendre; il ne l'abandonne que lorsqu'il est blessé mortellement, et alors, s'adressant à son lion, il la lui recommande.

Pour qu'elle dise un jour, rêvant à nos trépas,
Ces deux lions m'aimaient plus qu'on n'aime ici-bas!

Le lion accepte avec transport la noble mission que lui confie Noémé, dans un discours un peu trop long et beaucoup trop fleuri pour la circonstance. De la queue et des dents, il fait des prodiges de valeur; mais bientôt, écrasé par le nombre, il succombe à son tour.

. . Son faible regard, lorsque son sang ruisselle,
Consacre à Jeanne d'Arc sa dernière étincelle;
Il se pose sur elle, et, tout mouillé de pleurs,
Semble dire :
— Nous seuls nous plaignons tes malheurs;
Les Français auraient dû nous prendre pour modèles;
Si les rois sont ingrats, les lions sont fidèles,
Et depuis saint Jérôme ont mérité l'honneur
De protéger toujours les élus du Seigneur.
Vierge, regarde-moi mourir pour nous connaître;
Juge par le lion des tendresses du maître!

En faisant ainsi, *in extremis,* de l'histoire et du sentiment, l'animal expire. Jeanne est prisonnière, et l'épopée se termine.

Je demande s'il est possible de prendre au sérieux ce grand désordre de l'imagination, cet incroyable travestissement de l'histoire. Et toutefois, au milieu de ce long mélodrame féerique en douze tableaux, qu'on eût intitulé, aux boulevards : *Deux lions pour une vierge*, il y a des scènes simples et touchantes, animées et grandioses. Le sermon de l'inquisiteur Hermangard, soutenant l'immobilité catholique contre les progrès de l'esprit humain, est un chef-d'œuvre. La rencontre de Jeanne et d'Agnès offre des beautés de premier ordre; et l'avenir de la France, se dévoilant aux yeux de la guerrière, pendant le sacre de Reims, prête à ses paroles de magiques accents. L'homme de talent ne reste pas toujours caché. La richesse du poëte répand des vers magnifiques sur

les plus malencontreuses situations. Mais les merveilles de l'ornementation ne rachètent pas les défauts de la conception. La chaleur du coloris ne fait pas passer sur l'imperfection du dessin. La simple légende de Jeanne d'Arc servant d'introduction à la tragédie de Rouen, et revêtant l'harmonieux langage de l'auteur, eût été, selon nous, une œuvre tout aussi complète, tout aussi nationale, et d'une originalité beaucoup plus saisissante.

Si notre profonde conviction n'était pas que la gloire de M. Soumet est assise sur ses œuvres dramatiques, et qu'à cette gloire le poëme de Jeanne d'Arc ne doit enlever ni ajouter un rayon, la liberté de notre critique eût été sans doute entravée devant la tombe de l'illustre académicien, dont nous respectons le noble caractère, dont nous admirons le talent. Mais notre franchise se trouve à l'aise, et d'ailleurs nous avons mis nos lecteurs à même d'approuver et de réfuter nos opinions. Nous nous sommes écartés des habitudes littéraires d'aujourd'hui, en faisant connaître le livre dont nous rendons compte.

Nous ne parlerons pas de la tragédie de Jeanne d'Arc, qui termine la trilogie nationale; elle fut donnée à l'Odéon, il y a plus de vingt ans; le Théâtre-Français vient de la reprendre, et mademoiselle Rachel prête au rôle de l'héroïne son magnifique talent. C'est une œuvre depuis longtemps connue, depuis longtemps jugée. On y rencontre les rares défauts et les brillantes qualités de l'auteur. Ce dramatique récit de la passion de la fille de Dieu est plein d'intérêt, la poésie y déploie toutes ses magnificences; nous regardons, toutefois, Clytemnestre et Saül comme des tragédies bien supérieures à celle de Jeanne d'Arc.

M. Jules Lefèvre Deumier, auteur de la préface du dernier poëme de M. Soumet, nous dit que la trilogie de *Jeanne d'Arc* aura sans doute des imitateurs. Nous devons avertir les imitateurs possibles du danger qui les menace. Aujourd'hui que la vérité historique nous charme et nous entraîne, le temps des épopées est passé; leur vieux machinisme fatigue l'esprit; leur mise en scène, toujours empruntée au monde enchanté, qui leur fournit de l'idéal tout fait, ne peut plus satisfaire notre intelligence. Pour les peuples avancés en civilisation, la réalité a une poésie beaucoup plus saisissante que la fiction. Enfin, nous sommes aussi las des combats de géants, des évocations d'anges et de démons, des apparitions de fantômes, et de toute la féerie semi-sainte semi-sorcière du moyen âge, que

de l'intervention de la mythologie païenne. Tous ces épisodes, qui entravent la marche de l'action principale, produisent d'interminables longueurs; en dépit des beaux vers, l'ennui survient. C'est après avoir subi la lecture de la Pucelle de Chapelain, que madame la duchesse de Longueville s'écria : « Cela est parfaitement « beau ; mais cela est parfaitement ennuyeux. » Il y aura toujours en France des duchesses de Longueville pour les longs poëmes.

Œuvres de M. Auguste Barbier : *Iambes* et *poëmes*, *rimes héroïques*, *chants civils et religieux*; 3 vol. in-18; chez Paul Masgana, 12, galerie de l'Odéon.

Poésies de M. de Laprade : *Psyché*, *Odes*; 2 vol.; chez J. Labitte, passage des Panoramas.

Les Bretons, poëme, par M. A. Brizeux; 1 vol. in-8°; chez Paul Masgana.

Le premier nom inscrit sur notre liste est celui de M. Auguste Barbier, et en cela nous avons rendu à César ce qui appartient à César. M. Barbier est déjà une vieille renommée, très-vieille même, car elle date de 1830, et presque toutes les choses qui datent de cette époque ont vieilli prématurément. On se rappelle encore l'effet que produisit, quelque temps après la révolution de juillet, l'apparition d'une pièce de vers intitulée *La Curée*, et il n'est personne qui ne puisse, à l'heure qu'il est, retrouver dans sa mémoire, cette description de la liberté qui, reproduite par tous les journaux, courut aussitôt dans toutes les bouches. Un nouveau poëte, un poëte véritable s'annonçait donc à la France. La réputation de M. Auguste Barbier fut bientôt faite; du premier coup il se plaça au rang des maîtres. Or, depuis son début, M. Auguste Barbier a eu le bon esprit de ne pas se prodiguer; soit sobriété naturelle, soit défiance d'un esprit distingué qui veut que les œuvres d'un homme mûr aient une supériorité éclatante sur les essais du jeune homme, toujours est-il que M. Auguste Barbier n'a publié en quinze ans que quatre petits volumes de poésies.

L'auteur des *Iambes* explique très-bien dans une courte préface la pensée qui a présidé à la composition des différentes pièces qui forment son dernier ouvrage : *Chant civil et religieux.* Il s'est aperçu que de nos jours la poésie s'abandonnait trop à une tendance toute personnelle, qu'elle n'était plus guère que l'expression de certaines souffrances privées, de certaines particularités, pour ainsi dire, de l'âme humaine, et il lui a semblé qu'en se plaçant ainsi au point de vue individuel, la poésie rétrécissait elle-même son horizon et s'isolait dans l'espace. Or, selon M. Barbier, le premier mérite de la poésie, c'est avant tout d'être sympathique, c'est de relier les pensées de chacun à la pensée de tous, c'est de rassembler en faisceau tous les instincts, toutes les croyances, toutes les volontés, et de leur donner une voix, un organe commun dans le présent et dans l'avenir. Le poëte, selon M. Barbier, est le coryphée de l'humanité : quand l'humanité combat, le poëte lui doit un hymne de bataille ; quand elle pleure, un hymne de détresse ; quand elle triomphe, un hymne de victoire ; le poëte n'est pas créé pour se replier en lui-même, interroger une à une les fibres de son cœur, et demander aux passants des larmes pour ses misères. La mission du poëte est à la fois plus haute et plus désintéressée. S'oublier lui-même, et ne songer qu'au grand tout dont il n'est qu'une si petite partie ; s'effacer et se perdre dans l'horizon général, et n'être que l'écho de ces bruits mystérieux, de ces voix confuses qui montent incessamment de la terre au ciel, voilà, selon M. Barbier, le rôle du poëte, rôle magnifique mais difficile, qui demande la plus rare des vertus humaines, l'abnégation.

Du reste, pour protester contre les mauvaises tendances de notre époque, et pour retrouver les sources perdues de la poésie, M. Auguste Barbier n'a eu qu'à remonter vers l'antiquité, source de toute beauté et de toute gloire. Parmi les poëtes latins, Ovide est le seul qui se soit complu un peu trop souvent dans la peinture presque exclusive des émotions personnelles, et comme le fait très-bien remarquer M. Barbier, Tibulle lui-même mêle presque toujours à ses soupirs d'amour Rome et les dieux.

Pour quelle raison la poésie, d'humanitaire qu'elle était (qu'on nous passe cette expression toute moderne), s'est-elle rapetissée en devenant égoïste ? Pour quelle raison la place du *moi* dans l'art est-elle devenue trop large ? Voilà ce que M. Barbier explique avec beaucoup de sagacité et de sens :

« La place du *moi*, dit M. Barbier dans sa préface, s'est accrue, ce « me semble, par le manque de foi, non-seulement aux choses reli« gieuses, mais aux choses politiques. La philosophie du dernier « siècle ayant ébranlé les croyances catholiques, et l'expérience fatale « des révolutions ayant attiédi le cœur du citoyen, il en est résulté que « l'individu n'a plus cru qu'à lui-même, à ses propres sensations, et « qu'en se plaçant sur l'autel, il s'est encensé, divinité bonne ou mau« vaise. Renouvelée de cette manière, la poésie de notre âge a poussé « une gerbe de fleurs sublimes, mais quelquefois aussi d'une odeur « énervante et délétère. »

L'idée de M. Barbier, en publiant son nouveau volume de vers, est donc parfaitement claire, et peut se résumer ainsi : Rattacher à Dieu par la poésie, non-seulement l'individu, mais les cités, les nations, les races, l'humanité tout entière; moraliser les masses, et les élever peu à peu à l'instruction complète et plus philosophique de la liberté, et ramener ainsi la poésie elle-même à sa destination primitive.

Nous ne dirons pas que M. Barbier a atteint du premier coup son but, et réalisé en entier son idée; mais il a du moins indiqué, et indiqué en très-beaux vers, la route que la poésie doit suivre désormais. Nous engageons M. Barbier à continuer de marcher dans cette route, et à ne jamais oublier cette devise qui représente, en effet, les deux grandes, les deux seules forces de la poésie : Dieu et la liberté.

M. Victor de Laprade n'est pas non plus un poëte personnel, et nous l'en félicitons. S'il ne chante pas, comme M. Barbier, Dieu et la liberté, au moins fait-il comme lui bon marché de sa personne, et n'essaye-t-il pas de nous intéresser aux petites misères de son intérieur sensitif. Sa *Psyché* est un des mythes dont les Allemands sont si friands, un de ces *mystères* spirituels qui ont remplacé les mystères matériels et grossiers qu'on représentait au moyen âge. Du reste, comme M. de Laprade a donné à sa poésie la forme dramatique, il nous est possible d'en analyser succinctement l'exposition.

Au premier acte, Psyché ne fait, pour ainsi dire, que s'éveiller à la vie; le soleil, qu'elle ne voit pas encore, s'allume et brille pour elle dans le bleu d'un beau ciel; pour elle, les arbres verdissent, les ruisseaux murmurent; pour elle, la brise apporte ses plus doux parfums et l'oiseau ses plus douces chansons. Mais quel est donc le maître de ce magnifique séjour ? demande Psyché : arbres, gazons,

ruisseaux, soleil, s'écrie-t-elle, quel est donc votre roi et le mien?

Le roi du monde, ô jeune et curieuse Psyché, le roi du monde et le tien, le voici qui va venir partager ta couche; déjà le chœur invisible des voix aériennes annonce sa venue.

Voici l'heure d'hymen, nous précédons l'époux,
Il éteint les flambeaux de son bonheur jaloux;
Revêtant ses plaisirs de calme et de mystère,
Il attend pour aimer l'heure où s'endort la terre.

Ainsi chante le chœur invisible, et pendant ce temps les ombres grandissent, la nuit se fait, et Psyché s'endort, comme dans le conte de la Fontaine, dans les bras du dieu qu'elle ne doit pas voir.

Le lendemain, en revoyant ce monde qu'elle trouvait si beau la veille, Psyché se trouve encore embellie. Rien n'est changé; pourtant il lui semble que tout est nouveau, le ciel lui paraît plus pur, l'air plus doux, le soleil plus caressant, et dans son étonnement elle s'écrie:

Plus qu'hier la nature, et me charme et m'invite,
Et comme dans mon cœur, la séve y court plus vite.

Ce dernier vers de Psyché explique très-bien la cause de ce changement imaginaire qui nous étonne si fort. La nature n'est pas plus belle qu'hier, mais vous en sentez mieux le charme; hier vous n'aviez que des yeux pour la voir, maintenant vous avez un cœur pour la comprendre.

Cependant Psyché se lasse de ce facile bonheur que l'amour lui a fait. Elle veut voir, elle veut connaître l'époux mystique qui se cache à ses yeux; et avec la curiosité le doute lui vient. Plus de bonheur sans mélange, plus d'innocence, partant plus de joie! Une voix secrète et maudite crie sans cesse à l'oreille de Psyché: Marche! marche! Elle marchera jusqu'à l'abîme. Pendant que l'époux invisible dort à son côté, Psyché se lève, allume une lampe, revient, se penche sur le lit nuptial. Mais à l'aspect de l'Amour, à l'aspect de cette sublime beauté dont un œil mortel ne saurait soutenir la vue, les genoux de Psyché fléchissent, et la lampe qui vacille a jeté sur l'époux une goutte brûlante. Goutte fatale! L'Amour se réveille, reproche amèrement à Psyché cette curiosité qui les a perdus tous les deux, et s'enfuit en laissant tomber une larme sur le front de Psyché mourante.

Ainsi finit le premier acte de cet ingénieux petit drame dont nous ne voulons point continuer la sèche analyse, car tout le monde connaît la fable grecque. Le style de M. de Laprade ne cherche pas, comme celui de M. Auguste Barbier, la correction et la pureté de la ligne antique; mais en revanche il a plus de souplesse, plus de cette *morbidesse* qui émeut à la longue. On sent que M. de Laprade a étudié la muse allemande, et sa manière nous a rappelé quelquefois la douce et ondoyante manière de Novalis. Dans ses odes, M. de Laprade a un ton plus soutenu, sinon plus élevé. Sa strophe sévère, ses rhythmes largement harmonieux s'allient parfaitement à sa pensée qui vise toujours très-haut, si elle n'atteint pas constamment le ciel. Cette façon nouvelle pour M. de Laprade d'arriver à l'expression poétique nous fait bien augurer de son avenir. Jusqu'à présent le seul défaut d'ensemble que l'on puisse lui reprocher, c'est une phrase trop facile, une versification quelque peu relâchée; c'est aussi dans l'idée quelque chose de trop vague, dans le dessin de la pensée quelque chose de trop fuyant. Que M. de Laprade y songe: la véritable poésie n'est pas nuageuse; elle aime au contraire la lumière, la limpidité éthérée, l'éclat solaire. Les couleurs vives sont les plus belles; c'est au talent du poëte seulement à les marier avec goût, à les accentuer avec une netteté intelligente.

M. Brizeux, sans dater d'aussi loin que M. Auguste Barbier, est déjà bien plus anciennement connu que M. de Laprade; son premier succès est de 1833, année où parut la première édition de *Marie*. *Marie* est une sorte d'idylle charmante où les amours de deux enfants bretons ont toute la grâce des amours antiques. Cette suave et élégante poésie, aussi simple de forme que naïve d'idée, parut comme une fleur au milieu des ronces de l'école romantique. Elle charma les hommes de goût, désarma la critique, et plut à tous. Les deux plus fécondes inspirations avaient échauffé le poëte dans ce sujet délicieux : la jeunesse et la patrie. Chanter deux enfants de son pays, courir avec eux les landes parfumées de sa Bretagne, les appeler au fond des bois, les suivre dans leurs courses à travers les ajoncs et les bruyères, cueillir avec eux l'aubépine des chemins, respirer avec eux la senteur des foins verts, s'agenouiller avec respect devant les croix des carrefours, s'asseoir avec insouciance sur la pierre homicide des dolmens, passer en tremblant devant les vastes men-hirs qui semblent des damnés pétrifiés, écouter, les soirs d'hiver, la légende fabuleuse au coin du foyer petillant, rire,

pleurer, aimer, vivre, en un mot, avec deux êtres jeunes, beaux et bons, telle était la tâche attrayante que s'était proposée M. Brizeux. Il l'a remplie avec autant d'enthousiasme que de bonheur, et il y a réussi à tel point, qu'en moins de six mois toute la France, du Languedoc à la Flandre, de l'Alsace à la Guyenne, sympathisa aussi bien que la Bretagne qu'il chantait avec sa poésie gracieuse sans afféterie, simple sans trivialité. Les rhythmes dans ce petit poëme étaient variés selon le paysage, selon les impressions des héros. Quelques-uns de ces rhythmes avaient à la fois du charme et de la nouveauté, de l'originalité et de la grâce. L'un d'eux même était si musical, la forme y encadrait si heureusement la pensée, qu'un de nos plus grands compositeurs vint ajouter son inspiration propre à celle du poëte, et faire d'une esquisse fine et délicate un délicieux tableau. Nous avons eu le bonheur d'assister à l'émotion du musicien et à la création de son œuvre : vivement touché de la naïveté douce, quoique sauvage, originalement champêtre de l'œuvre de M. Brizeux; frappé surtout du sentiment rhythmique d'une des plus jolies pièces du petit volume, Berlioz n'eut qu'à prendre sa guitare pour en laisser sortir une mélodie aussi fraîche qu'élégante, et dont l'écho final rappelle une des plus belles inspirations de Weber. Nous recommandons à tous les amateurs du simple dans le grand, de l'idéal dans le gracieux, de l'original dans le naïf, le *pâtre breton* par MM. Brizeux et Berlioz.

M. Brizeux, dans son nouveau poëme, s'est privé de la variété des rhythmes qui sont un des attraits de *Marie*. C'est en vers alexandrins que sont écrits les *Bretons*. Une seule fois, dans le chant dix-huitième, quelques strophes viennent interrompre la monotonie inévitable des vers de douze pieds. Il faut avouer pourtant que M. Brizeux a fait des efforts souvent heureux pour sauver ce qu'il y a de trop uniforme dans l'harmonie du rhythme le plus sévère de notre langue. Plusieurs de ses coupes sont à la fois hardies et acceptables; mais en général, les coupes des alexandrins présentent tant de difficultés, que souvent elles interrompent la mesure au lieu de la suspendre, elles brisent l'harmonie au lieu de la varier, elles choquent l'oreille au lieu de la flatter. Est-ce au poëte ou à son instrument qu'il faut s'en prendre? Nous serions tenté d'accuser l'instrument. Les plus grands poëtes ont fait, dans ces derniers temps, des essais nombreux pour détruire la roideur du vers alexandrin, et presque aucun n'y a réussi. Dans le drame seul, grâce au dia-

logue encore, le vers de douze syllabes a pu être heureusement remanié. Dans la description au contraire, dans le récit, si vous déplacez trop souvent la césure, vous ôtez de la majesté à votre forme sans lui donner de l'élégance. Une qualité particulière fait pardonner parfois à M. Victor Hugo l'étrangeté de ses rejets: c'est la richesse de ses rimes. M. Brizeux ne s'est point astreint, lui, à toujours rimer richement; non pas qu'il rime mal, mais la rime n'est pas chez lui une préoccupation exclusive, et il ne lui sacrifie ni l'idée, ni l'image. Ceci n'est pas un défaut; mais peut-être cette rime suffisante, sans être riche, empêche-t-elle bien des coupes d'être supportées : le vers alexandrin n'a pour lui que la césure et la rime, et il n'est pas possible de le priver à la fois des deux harmonies qui le constituent.

Nous avons parlé tout d'abord du choix de la forme que M. Brizeux a adoptée, et nous avons regretté qu'il n'ait pas varié les rhythmes dans un poëme de vingt-quatre chants, qui n'a ni un intérêt dramatique assez fort pour le sauver de la monotonie, ni un sujet assez élevé pour imposer au poëte l'austérité constante de la forme. Qu'est-ce en effet que les *Bretons?* Une suite de chants plutôt qu'un poëme, une sorte d'itinéraire physique et moral de la Bretagne actuelle, qui possède encore bien de ses préjugés et de ses superstitions d'autrefois, mais qui perd tous les jours l'ignorance qui les fait pardonner, et la naïveté qui les poétise.

Quant au drame de M. Brizeux, il est d'une simplicité toute primitive. Il nous peint la vie intime d'une famille bretonne, qui ne devrait éprouver d'autres événements que ceux que présente la variété des températures, d'autres malheurs que ceux qu'amène l'inclémence du ciel, mais que certains préjugés et certaines superstitions font agir en dépit du bon sens, et conduisent aux larmes et à la douleur. De pareilles péripéties courent risque de blesser les philosophes; mais elles peuvent intéresser le vulgaire, et offrent au poëte les descriptions et les tableaux qu'il cherchait.

Les deux chants qui nous ont paru les plus remarquables dans ces tableaux, sont le quatrième et le quatorzième, c'est-à-dire, celui des *Iles* et celui des *Mineurs;* et pour donner une idée de la manière de M. Brizeux, il nous suffira d'en citer deux fragments. On jugera par ces extraits des défauts et des qualités de la poésie de M. Brizeux ; on y verra combien elle se prêterait facilement à traiter un sujet mieux conçu et plus dramatique.

Voici le premier fragment qui contient une scène aussi touchante que solennelle :

C'était un samedi. Le lendemain, *voilà*,
Dès qu'au soleil levant la mer se dévoila,
Que tous les gens d'Hadic, enfants, hommes et femmes,
Se tenaient sur la grève à regarder les lames :
— Ah! disaient-ils, la mer est rude, le vent fort,
Et le prêtre chez nous ne viendra pas encor!
Ensuite ils reprenaient, d'un air plein de tristesse:
— Ceux de Houad sont heureux, *ils ont toujours la messe!*
Et sans plus espérer, graves, silencieux,
Sur leur île jumelle ils attachaient les yeux.
— A genoux! dit soudain le chef, *voici qu'on hisse*
Le pavillon de Dieu, c'est l'heure de l'office.
Alors vous auriez vu tous ces bruns matelots,
Ces femmes, ces enfants, priant le long des flots;
Mais comme les pasteurs qui regardaient l'étoile,
Les yeux toujours fixés sur la lointaine voile,
Tout ce que sur l'autel le prêtre accomplissait,
Le saint drapeau d'une île à l'autre l'annonçait.
Ingénieux appel! Par les yeux entendue,
La parole de Dieu traversait l'étendue;
Les îles se parlaient, et, comme sur les eaux,
Tous ces pieux marins consultaient leurs signaux!

Nous tirons du chant quatorzième notre seconde citation :

Hommes noirs, ô mineurs, peuple doux et qui souffres,
Retournez au soleil, amis, quittez vos gouffres!
Quand le dragon d'Arthur tomberait sous vos coups,
Son trésor enchanté, mineurs, n'est pas pour vous!
Et pourtant qui n'a vu, sous les amas de pierres
Du vieux castel Arthur, en écartant les lierres,
A l'heure où le croissant brille vers Bod-Cador,
Le dragon merveilleux qui garde un monceau d'or?
Ses griffes sont d'acier; de cuivre, ses écailles;
Dès qu'il bouge, on entend leur choc sur les murailles;
Il est aveugle et sourd, mais dans le *trou* des yeux
Il a des diamants qui jettent de grands feux;
Et lorsqu'il tourne à l'air ses mouvantes oreilles,
Le vent s'y roule et rend des plaintes *sans pareilles*.
Son ventre large et gros est tacheté d'azur :
Merlin y renferma l'or de son maître Arthur. —
Qui tuera le serpent? Le monstre, c'est la terre.
O mineurs! vous avez résolu le mystère!

Vos bras forts ont dû rompre, arracher et scier
Ses écailles de cuivre et ses griffes d'acier ;
Mais un plus adroit vient, aux flancs du monstre il entre,
Et ravit les lingots enfouis dans son *ventre !*

P. Blanchemain, — POËMES ET POÉSIES. — 1 vol. in-18.

Certains hommes font de la poésie l'occupation principale et le but unique de leur existence ; d'autres y cherchent une noble distraction à leurs ennuis. Les premiers sont les poëtes de l'inspiration ; les seconds, interprètes du cœur, prennent la plume d'une main plus calme : à ceux-là la parole énergique, entraînante, à ceux-ci la diction pure et recueillie.

Toujours grave, presque toujours pure, telle elle la voix de M. Blanchemain. Aussi le caractère de sa poésie est une douce mélancolie, si douce qu'elle ne s'exhale jamais qu'en accords calmes et harmonieux.

Pour nous, sans être partisan de la poésie du désespoir et de la souffrance, nous aimons à voir les âmes viriles souffrir virilement ; nous aimons à voir le poëte, peut-être trop exagéré dans sa douleur, peut-être trop bruyant dans sa joie, lutter contre les passions les plus diverses et les plus violentes. En cela nous serons de l'avis du plus grand nombre : un des caractères distinctifs de notre époque est de n'aimer guère que la poésie philosophique, la poésie passionnée dans la plus large acception du mot. Nous ne voudrions plus d'un poëme sur les jardins ou la conversation ; et plutôt que de subir des descriptions matérielles et sans fin, nous aimons mieux entendre le récit de douleurs plus ou moins vraies, plus ou moins senties. C'est de là qu'est née la poésie personnelle, gloire et plaie de notre époque.

Pour réussir dans ce genre aussi difficile qu'attrayant, il faut que le poëte, sous peine d'imprimer à son œuvre une couleur uniforme, ait éprouvé toutes les passions, et, si haut que ces passions l'aient enlevé, si bas qu'elles l'aient jeté, il faut qu'il ait eu le courage de poser la main sur son cœur pour en compter les battements. Aussi les âmes tendres et mélancoliques doivent-elles n'user que modérément de la poésie personnelle.

M. Blanchemain paraît l'avoir compris : il a souvent exprimé sa pensée d'une manière indirecte ; aussi a-t-il pu, tout en restant dans le même cercle, éviter presque toujours la monotonie, et ne forcer jamais son talent.

Il y a, toutefois, au commencement du volume, quelques morceaux, lyriques de forme, qui paraissent sortir entièrement des limites où l'auteur a voulu se renfermer; nous citerons entre autres une pièce remarquable sur l'*Arc de triomphe*, ce monument qui rappelle tant de souvenirs, un hymne sur le *Cercueil de Napoléon*, et un poëme sur le *Monument de Molière*, qui a valu à l'auteur une mention honorable de l'Académie française.

La facture de ces divers chants est correcte, le style en est sage ; ce sont là deux mérites incontestables, mais insuffisants à la poésie lyrique. Car, sans lui demander précisément les élans de Pindare, on aime à lui voir des allures libres, vigoureuses, disons-le même, un peu désordonnées. La parole doit être d'autant plus éclatante, dans l'ode, l'essor d'autant plus haut, l'image d'autant plus hardie, que cette image y est plus souvent subordonnée à l'expression.

Puisque nous en sommes aux pièces de longue haleine, parlons d'une charmante idylle: *les Petits Enfants*. L'idée en est simple, la forme pure ; le vers y est mesuré avec beaucoup de science; et même, c'est là un bel éloge, l'ensemble en respire comme un parfum d'antiquité.

Un vieillard se retrouve dans les lieux encore pleins de la présence du Christ, qu'il a, lui-même, vu et entendu, dans sa jeunesse ; il s'écrie :

Bords sacrés du Jourdain, Liban silencieux,
Cèdres contemporains de nos premiers aïeux,
Bethsaïde, Emmaüs, lac de Tibériade,
Votre aspect rajeunit mon cœur vieux et malade.
Après quatre-vingts ans ici je me revois :
Voici les grands palmiers aussi verts qu'autrefois,
Et le noir térébinthe, et les ondes sonores,
Où les femmes, le soir, remplissaient leurs amphores.

Ces vers forment un début remarquable ; ils sont solennels, graves et simples.

Pendant que le vieillard rappelle les souvenirs de sa jeunesse, une troupe d'enfants s'est approchée de lui :

L'un immobile, fixe, et la main entr'ouverte,
Avait laissé tomber une datte encor verte,
Et semblait tout surpris qu'on pût être si vieux;
Un autre plus craintif, et non moins curieux,
Blotti dans un buisson, passait sous une branche,
Comme un fruit déjà mûr, sa tête rose et blanche.

Ces détails, pleins de grâce, ne rappellent-ils pas la manière d'André Chénier ?

Le vieillard les encourage : il les prend sur ses genoux; il leur parle de Jésus-Christ, et l'idylle devrait se terminer à ce vers :

Les enfants souriaient au récit du vieillard.

Mais non; les gens du pays, qui *passaient par hasard*, viennent troubler cette scène charmante en injuriant le vieillard, qu'ils chassent enfin à coups de bâton. Évidemment ce dénoûment est aussi brusque qu'inutile. Inutile : puisqu'au lieu de compléter l'action principale, il commence une action secondaire. Brusque : qui s'y serait attendu ? Certains dénoûments imprévus, préparés de longue main et amenés avec art, ressemblent à une vive lumière; d'autres, au contraire, qui sont tout à la fois brusques et inutiles, offensent l'esprit et font éprouver une pénible sensation.

Nous insistons sur cette faute, afin de faire remarquer que les combinaisons doivent être d'autant plus sévères que l'ensemble est plus restreint, et que le vice des parties est très-apparent dans un tout borné. Il faut se garder aussi, dans la poésie légère et l'idylle, de tout ce qui peut ressembler à une intrigue, par cela seul que l'intrigue est mal à l'aise dans un cadre si étroit. Nous n'avons vu d'intrigue ni dans les idylles de Théocrite, ni dans les Églogues de Virgile, ni dans les Lieds de Goëthe, lesquels sont autant de chefs-d'œuvre de concision.

Malheureusement cette tendance reparaît, et plus choquante, dans une autre pièce, *le Vieux grand-père*, de forme également idyllique. Un vieillard tient sa petite-fille sur ses genoux :

Mon enfant, fille de ma fille,
Viens-t'en sur mes genoux t'asseoir;

J'aime ton œil bleu qui scintille
Comme j'aime l'astre du soir :
J'aime ces longues tresses blondes,
Qu'on sépare sur ton front pur,
Et qui tombent en boucles rondes
Sur ton col blanc, veiné d'azur.

Cette strophe et les suivantes sont pleines de rhythme, de grâce; elles sont presque irréprochables. Le grand-père parle à l'enfant d'une mère qu'elle n'a pas connue :

L'enfant écoutait..... mais soudain,
Sentant une larme muette
Couler à travers ses cheveux,
Elle éleva vers lui sa tête
Mélancolique et ses yeux bleus.

Sans parler de cette coupe heureuse et hardie, peut-on trouver une fin plus naturelle, plus régulière? Pourquoi, maintenant que nos yeux, mouillés de pleurs, aimeraient à se reposer sur cette douce enfant, sur ce beau vieillard; pourquoi chercher à les éblouir en faisant défiler devant eux *ces mille sublimes clartés*, *ces astres d'or et de lumière*, *ces mondes multipliés et cette éternelle poussière?* Pourquoi surtout faire, sans raison, mourir le vieillard :

Après un effort inutile,
Le vieillard se tut, ferma l'œil;
Puis, avec un soupir, débile,
Il s'affaissa dans son fauteuil.

Cette fin est brusque et triviale. Et puis, cette jeune fille, appuyée sur son grand-père, formait un tableau touchant; lui, cet unique appui, mort, la scène devient déchirante; on ne peut se défendre de songer à l'avenir.

Nous le répétons, quand les données du sujet sont telles, que l'esprit puisse se reposer, en dernier lieu, sur une idée agréable, n'ayez garde de vous priver de cet avantage : soyez sûr qu'un heureux dénoûment peut seul jeter sur l'ensemble cette clarté chaude et douce, qui, tempérée d'une teinte de rêverie, lui donnera ce cachet de vie et d'originalité, dont les poésies de notre époque sont trop souvent dépourvues.

Peut-être M. Blanchemain s'est-il ici laissé égarer par le souvenir

d'une des ballades les plus parfaites de V. Hugo : la Grand'Mère ; mais nous lui ferons remarquer que cette pièce tout entière porte sur la mort de la grand'mère ; cette mort que ses petits-enfants prennent pour le sommeil. Dès le premier vers :

Dors-tu?... réveille-toi, mère de notre mère !

nous pressentons que la pauvre femme ne se réveillera pas. Aussi, la dernière stance, au lieu de nous étonner, nous plaît, nous attendrit :

Leur gémissante voix longtemps se plaignit seule.
La jeune aube parut sans réveiller l'aïeule ;
La cloche frappa l'air de ses funèbres coups ;
Et le soir, un passant, par la porte entr'ouverte,
Vit devant le saint livre et la couche déserte
Les deux petits enfants qui priaient à genoux.

Cette critique du livre de M. Blanchemain nous est inspirée par un intérêt véritable : l'auteur des Poëmes et Poésies est un homme de talent, doué d'une nature heureuse, d'une diction pûre, d'un coloris moins brillant qu'animé ; il paraît toutefois n'avoir pas encore l'entente profonde des règles, qui sont pourtant aussi utiles au talent que les lisières à l'enfance. Son livre a le rare mérite de ne viser jamais à l'effet par la bizarrerie, et de ne pas renfermer une seule page qui ne soit pleine des sentiments les plus honorables. Quant à la place que cette première publication mériterait à M. Blanchemain parmi les poëtes contemporains, nous nous abstiendrons de la lui assigner aujourd'hui. Si ce livre forme un début très-remarquable, ce n'est qu'un début. M. Blanchemain doit sentir en lui le désir et la force de redescendre encore une fois dans l'arène.

HISTOIRE.

ÉGYPTE ANCIENNE.—CHRONOLOGIE DES DYNASTIES. — DISCORSI CRITICI sopra la cronologia egizia, del professore FRANCESCO BARUCCHI, direttore del museo egizio. — Torino, stamperia reale, 1844, in-4° de 150 pages (1).

Le titre de l'ouvrage dont nous nous proposons de rendre un compte approfondi, annonce suffisamment l'importance historique du sujet, et M. le professeur Barucchi a entrepris d'en éclaircir les nombreuses difficultés par des recherches multipliées et des jugements tirés des faits qu'a recueillis une érudition à la fois impartiale et suffisante. Cet ouvrage est divisé en quatre parties ou discours ; ils sont précédés d'une introduction sommaire, dans laquelle l'auteur rappelle les essais infructueux sur cette matière, faits durant les deux derniers siècles, depuis la publication de la chronographie de George le Syncelle (2), jusqu'aux tentatives de Volney, curieux et hardi investigateur des plus obscures époques de l'histoire. « Et si, dit l'auteur, il fallait chercher pourquoi tant de travaux sont demeurés sans profit pour la science, on en trouverait trois causes principales : 1° la disette, l'incertitude des données fournies par les anciens qui ont écrit sur l'histoire d'Égypte, et les contradictions fréquentes qu'on remarque dans ces données ; 2° l'oiseuse quantité de documents chronologiques transcrits sans discernement par le Syncelle, dans sa Chronographie ; 3° les diverses opinions, toutes empreintes d'un esprit de système, sur l'indéfinie et l'indéfinissable chronologie de la Bible, à laquelle la plupart des érudits, par l'effet d'une préoccupation qu'on ne peut nier, ont essayé de subordonner la chronologie égyptienne, au lieu de traiter de celle-ci selon ses propres éléments. » Mais, de notre temps, un secours nouveau et tout inespéré est venu suppléer à cette di-

(1) Cet article sur le livre de M. Barucchi est de M. J. J. Champollion-Figeac, l'un de nos honorables collaborateurs. (*Note des éditeurs.*)

(2) Première édition ; Paris, imprimerie du Louvre, 1652, in-folio, faisant partie de la Collection byzantine. Deuxième édition, collection de Venise, 1722-1729. Troisième édition, publiée par feu Niebuhr, à Leipsik, presque sans autre différence avec les précédentes que celle du format.

sette des documents laissés par les anciens; la découverte de Champollion le jeune a permis, en effet, de pénétrer jusque dans les sanctuaires même de l'Égypte des Pharaons, dans ses archives publiques, et de porter dans l'étude de son histoire des plus anciens temps le flambeau d'une critique puissante par les moyens nouveaux et efficaces dont elle a pu disposer. Les disciples de Champollion ont secondé ses efforts, et il est résulté, de la certitude des doctrines du maître et de la fidélité laborieuse des disciples, un ensemble de notions historiques et archéologiques qui ont singulièrement avancé la science, en dissipant bien des doutes, et en marquant la longue série des siècles qui appartiennent réellement aux annales égyptiennes, de jalons qui, par une mutuelle corrélation, et s'appuyant, de distance en distance, sur un ensemble de faits d'une certitude réelle, conduisent ces annales depuis l'origine des dynasties jusqu'à la seizième, qui fut contemporaine du XXIIIe siècle antérieur à l'ère chrétienne.

C'est dans cet état actuel des études sur l'Égypte ancienne que M. Barucchi a cru pouvoir entreprendre, avec un juste espoir de succès, son travail sur la chronologie égyptienne. Une foule de monuments portant des noms de rois et des dates précises, des séries plus ou moins étendues de ces noms rangés dans un ordre méthodique et comprenant parfois les listes de plusieurs dynasties, les fragments d'un manuscrit antique où sont inscrits plus de cent soixante de ces noms de rois; enfin les lumières, visibles à tous les yeux, que ces documents originaux ont répandues sur l'esprit et le texte des fragments qui nous restent des ouvrages de Manéthon : toutes ces richesses nouvelles pour la critique historique et archéologique appliquée à la restauration de la chronologie égyptienne, ont paru à M. Barucchi être autant de moyens nouveaux aussi d'en pénétrer les obscurités, d'y reconnaître de nombreuses certitudes, et de dresser enfin une échelle des temps, qu'on pourrait appeler les temps primitifs des annales de l'homme; et cette échelle, on en conviendra, ne serait pas sans une utilité directe pour parvenir à la connaissance des annales des peuples contemporains de l'ancienne Égypte. Tel est le but que M. Barucchi s'est proposé d'atteindre dans les quatre discours que nous allons séparément analyser, en ajoutant à notre analyse quelques observations qui ne seront pas étrangères à cet important sujet.

Avant que d'entrer en matière, qu'on nous permette une obser-

vation générale, qui trouvera, dans le cours de notre analyse, plus d'une application. Cette observation concerne assez directement les ouvrages relatifs à l'archéologie égyptienne, qui ont été publiés depuis l'année 1832 (époque de la mort de Champollion le jeune), et elle a pour objet d'avertir que, dans la masse considérable de manuscrits laissés par le créateur de la science égyptienne moderne, il se trouve une telle variété de recherches, d'observations, de faits nouveaux mis en lumière, qu'elle doit suffire amplement 1° à fournir de nouvelles preuves, si elles n'étaient aujourd'hui superflues, à la certitude des doctrines qu'il a fondées; 2° à prouver que *la plupart* soit des faits recueillis sur les lieux par les voyageurs, soit des remarques et des vues nouvelles introduites récemment dans les études égyptiennes, quand ces remarques et ces vues sont vraies, se trouvent aussi dans les manuscrits du savant français; et cette rencontre ne peut être, pour les auteurs de ces remarques, qu'une flatteuse sanction et un témoignage de la justesse de leurs observations. En ceci, nous avons la confiance qu'on ne criera pas au monopole; notre intention, notre devoir, sont dirigés par ce simple et équitable précepte : *Cuique suum.* Et, quand nous lisons dans des recueils accrédités (*la Revue archéologique*), que le courageux et docte investigateur prussien des monuments de l'Égypte, M. Lepsius, *a découvert* une prolongation des ruines du Rhamesséum de la rive gauche, à Thèbes, du côté opposé à l'entrée, et que cette prolongation a échappé à Champollion, nous nous hâtons d'avertir que cette observation n'a pas échappé à l'œil pénétrant du savant français, et que, à la fin de la description du Rhamesséum, on lit ces propres paroles : « Observation importante : Ici se terminent les ruines du Rhamesséum; mais il « s'étendait beaucoup plus loin, et j'ai compté quarante-cinq de « mes pas entre la colonne n° 2 (du plan) et le mur en briques « crues qui paraît avoir renfermé le palais (comme enceinte générale). » Et sur le plan joint à la description, on voit que cette colonne n° 2 est du nombre de celles que le voyageur indique par ces mots : « Bases retrouvées par nos fouilles (1). » M. Lepsius, sans doute, a le mérite d'avoir fait cette observation, mais non pas celui d'avoir mieux vu que le savant français, et de sup-

(1) Monuments de l'Égypte et de la Nubie; *Notices descriptives* autographiées; 6e livraison. Thèbes, Rhamesséum, p. 579 pour le plan, et p. 599 pour le texte.

pléer à son inadvertance : M. Lepsius n'est venu qu'après lui.

Quand nous entendons aussi M. Barucchi déclarer que, par les écrits de Champollion le jeune, et *plus*, ou *mieux* encore par ceux de feu Rosellini (1), quelques certitudes ont été répandues sur certaines parties de la chronologie égyptienne, nous nous souvenons que le disciple a vécu avec le maître, qu'il a étudié et copié ses manuscrits, et que lui ayant survécu, il a pu donner au public un ouvrage qui, dans ce qu'il a de bon, est le fruit des enseignements et des écrits de ce maître. Du reste, les rapprochements que nous aurons l'occasion de faire dans cette analyse, de quelques passages d'ouvrages récents et des notes manuscrites de Champollion le jeune, ainsi que d'autres *notes inédites* que nous aurons l'occasion de citer, tout cela tournera au profit de la science, et telle est notre sincère intention en traçant ces lignes.

Ajoutons que, au sujet de ces *notes inédites* du maître, dont nous aurons occasion de faire usage, nous avons aussi la confiance qu'on ne criera pas au mystère ou à l'égoïsme, et j'ose dire que ce n'est point ma faute si tant de manuscrits utiles de mon frère ne sont pas encore parvenus, par le moyen de la presse, dans les mains des amis des études égyptiennes, et lorsque ces études se propagent de plus en plus dans toutes les parties du monde savant. On sait que les manuscrits et les dessins du voyageur français ont été libéralement communiqués aux érudits nationaux ou étrangers, désireux de les consulter; on connaît aussi tout ce que j'ai publié depuis douze ans; de plus, les *Notices descriptives* des monuments de l'Égypte sont imprimées, quoique non publiées, jusqu'à la 600e page, et il reste à peine 200 pages à mettre sous presse (2); la *Grammaire copte* et le *Dictionnaire copte* auront leur tour; en même temps, les *Mélanges d'archéologie égyptienne*, où doivent trouver place des documents curieux et variés (mémoires, extraits, traductions et monuments figurés), recueil bien désiré, bien *nécessaire* à l'avancement immédiat des études égyptiennes, tiré des portefeuilles de Champollion : et peu d'années me suffiront

(1) Discorsi, prefazione, p. 2.

(2) Monuments de l'Égypte et de la Nubie; *Notices descriptives*, conformes aux manuscrits autographes rédigés sur les lieux par Champollion le jeune (format du *Dictionnaire hiéroglyphique et de la Grammaire égyptienne*), 8 livraisons à 12 fr. 50 c. chacune, contenant un grand nombre d'inscriptions et de figures, mises en concordance par des chiffres de renvoi avec les planches publiées.

pour ces publications, si le gouvernement français, secondant le vœu de l'Europe lettrée, veut bien continuer à l'honorable maison Firmin Didot, si dévouée aux intérêts de la science et de l'honneur littéraire de la France, les encouragements qu'elle a reçus jusqu'ici, et sans lesquels elle ne pourrait terminer la mise au jour des travaux d'un homme de génie, dont le nom et la découverte tiendront une si grande place dans l'histoire littéraire de la France (1).

Après ces réflexions, que la circonstance nous suggère, nous revenons à l'ouvrage de M. Barucchi, pour ne plus le quitter.

Dans son premier mémoire, M. Barucchi se propose d'examiner l'authenticité des fragments qui nous restent de Manéthon, celle de la Vieille Chronique, et du Catalogue des rois égyptiens attribué à Ératosthène. Il rappelle d'abord que l'histoire d'Égypte, composée en grec par Manéthon, durant le règne d'un des premiers Ptolémées, fut en grand crédit dans les premiers siècles de l'ère chrétienne; que l'historien des Juifs, Josèphe, attaqua ensuite l'œuvre de Manéthon, et lui suscita des adversaires; que Jules l'Africain, écrivain ecclésiastique du IIIe siècle, puisa dans Manéthon les éléments de la chronologie égyptienne, et en tira la liste des dynasties et des rois d'Égypte; que le savant évêque de Césarée, Eusèbe, au IVe siècle, se servait de cette liste pour la chronologie générale des temps, qu'il nous a laissée; enfin, que l'ouvrage de Manéthon, ayant péri dans le naufrage général de l'ancienne littérature, vers le Bas-Empire, il ne nous en reste que les listes de l'Africain et d'Eusèbe, avec quelques fragments cités par Josèphe. « Il est vrai, ajoute M. Barucchi, que Georges le Syncelle a joint « à ces documents authentiques d'autres textes qu'il dit tirés de « Manéthon; mais je démontrerai combien le Syncelle s'est trompé, « non-seulement en ceci, mais encore en jugeant plus ancien que « Manéthon le morceau qu'il rapporte comme chronique égyptienne « (la Vieille Chronique), et en attribuant à Ératosthène un Catalo« gue des rois thébains. » Avant d'aller plus loin, nous faisons, en faveur du Syncelle (ceci nous arrivera rarement), et contre l'opinion de M. Barucchi en ce qui concerne la Vieille Chronique, une réserve que nous justifierons bientôt.

(1) Par une décision récente, le roi a ordonné que le buste en marbre de Champollion le jeune sera placé dans la galerie des illustres Français au Musée national de Versailles.

Quant à Manéthon, si son ouvrage a péri, l'esprit de système ne fut pas étranger à son abolition. Les discussions sérieuses et animées qu'engendrèrent, dès les premiers siècles de notre ère, les opinions diverses ou opposées qui se manifestèrent au sujet de la chronologie de la Bible, soit entre les juifs et les chrétiens, soit entre les divers écrivains ou les diverses églises du christianisme, discussions dans lesquelles les écrivains profanes étaient ou appelés en témoignage ou anathématisés, selon les intérêts variés de ces opinions ; ces discussions, on peut le croire, dirigèrent l'attention des disputeurs vers Manéthon; et comme ses annales contredisaient également toutes les opinions en litige, celles-ci s'accordèrent très-vraisemblablement en un point du moins, c'est-à-dire, pour condamner Manéthon comme leur ennemi commun ; et travaillant avec une funeste rivalité à détruire l'œuvre de cet *insigne menteur*, selon eux (1), elles y réussirent, au grand détriment de la vérité de l'histoire.

Les préjugés qu'elles répandirent alors trouvent encore quelques partisans de nos jours ; M. Barucchi examine les principales des causes de cette erreur, et à ce sujet il emploie pour la combattre un argument qui, parce qu'il est trop nouveau, je crois, et qu'il a été hasardé sur quelques aperçus tant soit peu fugitifs, ne me semble pas encore élevé au rang des faits d'une évidente certitude. Je veux parler d'une distinction hâtivement énoncée, à mon avis, et qui a été trop facilement adoptée, ainsi qu'il arrive d'ordinaire à tous les moyens de critique d'une expression assez vague pour paraître applicables en beaucoup de cas, lorsque, de fait, ils ne répondent à aucune objection spéciale, et ne peuvent accréditer aucune idée, si elle n'apporte en soi une preuve de sa vérité ; cette distinction est celle d'après laquelle il faudrait reconnaître dans les textes égyptiens antiques un *dialecte sacré* différant du *dialecte vulgaire*. On cite à l'appui de ce système quelques mots tirés des inscriptions hiéroglyphiques, et qui ne se trouvent pas dans les textes coptes. Mais, jusqu'à plus ample démonstration de l'existence du dialecte sacré, nous considérerons ces mots, au nombre de cinq ou six jusqu'à présent, comme étant du nombre de ceux dont l'usage s'est perdu pour une raison quelconque, ou parce que

(1) Πλήρη Ψεύδους, = Ψευδηγορῶν καὶ αὐτός. Georg. Syncelli chronogr., Parisiis, 1652, p. 16, c, et 18, c.

de plusieurs mots synonymes les uns ont été préférés aux autres. Par exemple, le mot OURO, *roi*, a été préféré à SOUTEN, ayant le même sens; le premier est donc resté dans la langue copte, et le second ne se trouve plus que dans les textes hiéroglyphiques.

Ajoutons que Manéthon, selon Josèphe (1), disait que le mot *hykshos* ou *hikshos* se décomposait en HYK ou HIK qui, dans le dialecte *sacré*, signifiait *roi*, et en *shos* signifiant *pasteur* dans le dialecte *vulgaire*. Or le mot *hik*, roi, modérateur, est fréquent dans les textes hiéroglyphiques (2); SCHÔS, *pasteur*, est resté dans la langue copte, la langue commune de l'Égypte. Ce mot se lit avec cette même acception dans les versions coptes, ou en langue commune, de l'Ancien et du Nouveau Testament (3); et comme cette même langue commune ou vulgaire sert à la *complète* interprétation des inscriptions hiéroglyphiques sacrées et profanes de tous les temps, il n'y a jusqu'ici ni lieu ni nécessité d'imaginer un dialecte sacré différant de cette langue vulgaire qui est la seule que les monuments nous fassent connaître.

D'autres considérations philologiques, réunies par M. Barucchi, ne sont que le corollaire de l'opinion aujourd'hui bien établie dans le monde savant, de l'authenticité des listes égyptiennes de Manéthon: les progrès de la critique ont hautement effacé ce nom, ainsi que celui du sage et fidèle historien Hérodote, de la liste des illustres menteurs de l'antiquité.

Mais un chroniqueur du VIII[e] siècle que nous avons déjà nommé, Georges le Syncelle, mériterait, ce me semble, à bien des titres de figurer dans cette liste, si mieux on n'aime mettre ses erreurs sous la protection de son ignorance. M. Barucchi, par l'examen détaillé de la méthode de critique et du savoir-faire de cet écrivain byzantin, montre assez avec quelle évidente mauvaise foi il a traité Manéthon, disloquant son ouvrage à plaisir, l'accusant avec une in-

(1) Chronique, liv. I, p. 109 de l'édition de Milan.

(2) Grammaire égyptienne, p. 76, 170, 292 et 323.

(3) Peyron, *Lexicon ling. copticæ*, p. 308, qui cite *Sapientia Siracidis*, cap. 18, vers. 13; *Matthæus*, cap. 9, v. 36, et cap. 26, v. 31. On doit ajouter, d'après le *Dictionnaire copte manuscrit* de Champollion le jeune, *Anecdota patrum* dans Zoega, Catalogue des manuscrits coptes de Borgia, p. 346; *Zacharias*, cap. 13, v. 7; *Johannes*, cap. 10, v. 2, 11, 14, 16 (in codice Naniano); *Codex sahidicus*, apud Zoega, Catalogue, etc., p. 642; *idem*, p. 346, 388, 463; et les composés de ce mot, *idem*, p. 286 et 463. On peut, par cette seule note, se faire une idée de la richesse du dictionnaire copte qui est encore inédit, et de sa supériorité sur les dictionnaires déjà publiés.

tention marquée de contradictions supposées, se faisant un Manéthon à sa guise, un faux Manéthon, et l'affuble sans hésitation des inventions souvent ridicules que ce nouveau Grec débitait doctoralement dans l'intérêt d'un système qui ne supporte pas le moindre examen, et dans lequel la supposition de longues listes de noms de rois qui n'ont jamais existé, est un des moins blâmables moyens de cet entrepreneur de chronologie.

Et nous le dirons sans hésitation : quiconque, à l'exemple de Georges le Syncelle, entreprendra une chronologie universelle commençant à la création du monde, finissant sans lacune avec les temps modernes, et accommodée à l'un des trop nombreux systèmes des temps qu'on a tirés des divers textes des livres hébreux, ce téméraire scrutateur des siècles passés n'aboutira qu'à composer une œuvre tout oiseuse, qui sera le produit inévitable ou de l'ignorance des faits et des monuments des premiers temps historiques, ou d'inutiles efforts pour amener à un seul système, soit les opinions, soit les annales de peuples qui ne se sont point connus, quoique contemporains, et qui surtout ont peu connu celui de tous qui fut le plus médiocre dans son existence réelle, auquel l'on suppose cependant la prétention de donner la loi à tous les autres. Il n'y a qu'à voir dans Georges le Syncelle, le père de toutes ces vaines élucubrations, où il en est réduit pour donner à sa chronique quelque consistance à l'égard des temps antérieurs à l'époque d'Abraham ; avec quelle assurance il déclare l'identité de certains personnages, dont les uns sont imaginaires, et les autres historiques ; et par-dessus tout le défaut complet de critique et la hardiesse de ses décisions sur les choses et sur les hommes, sur les temps et les lieux, tant il abonde dans ses propres idées, afin de mettre au jour une indigeste composition qui serait depuis longtemps oubliée, si elle ne renfermait de précieux fragments d'écrivains de la haute antiquité classique grecque, recueillis par le Syncelle dans l'intention de les discréditer, et qui sont aujourd'hui considérés par la critique moderne comme les plus certains éléments de l'étude des premiers temps de l'histoire. Il nous paraît impossible que le Syncelle puisse avoir raison contre Manéthon : nous aurons l'occasion, dans la suite de cette analyse de l'important ouvrage publié par M. Barucchi, d'examiner les dires de ces deux écrivains grecs, séparés l'un de l'autre par dix siècles qui ont été remplis par des événements mémorables dans l'histoire des opinions humaines, et nous verrons

de quel côté sont les fables, en ce qui concerne les dynasties égyptiennes. J.-J. CHAMPOLLION-FIGEAC.

(*La suite au prochain cahier.*)

GRANDS RÔLES DES ÉCHIQUIERS DE NORMANDIE, publiés par LECHAUDÉ D'ANISY, membre des Soc. des Antiq. de Londres et de Normandie, correspondant du ministère de l'instruction publique de France, et de la commission des archives d'Angleterre. Paris, Derache, libraire, rue du Bouloy, 7, 1845. Un vol. in-4° de X—356 pages sur deux colonnes.

Cette publication intéressante est faite sous les auspices de la *Société des Antiquaires de Normandie*, et formera le premier volume d'une série de documents historiques relatifs à cette grande province. M. Lechaudé d'Anisy est un érudit judicieux qui plus d'une fois a déjà fait ses preuves, en éclairant de nouvelles lueurs le droit public et la législation du moyen âge. C'est ainsi qu'en 1834 il a donné deux forts volumes sous le titre modeste et plus que bien rempli d'*Extrait des chartes et autres actes normands ou anglo-normands qui se trouvent dans les archives du Calvados*, accompagné de plus de cinq cents sceaux ou contre-sceaux, et d'une bonne introduction sur l'ancienne diplomatique normande. En 1842, il a fait avec M. le marquis de Sainte-Marie de vastes *Recherches sur le Domesday*, ou Liber Censualis *d'Angleterre, ainsi que sur le* Liber de Winton *et le Bolden-book;* avec des tables analytiques, des études spéciales sur les familles françaises et anglaises inscrites dans ces registres, un glossaire, et une statistique de l'Angleterre. Le premier volume, format in-4°, de cet important ouvrage a seul paru jusqu'à présent (1); mais seul il eût suffi pour désigner M. Lechaudé d'Anisy parmi tous les antiquaires de Nor-

(1) Nous nous réservons d'en rendre compte aussitôt que le deuxième volume sera publié.

mandie, comme l'érudit le plus capable de bien nous faire connaître les grands rôles des Échiquiers de cette province.

On sait ou l'on doit savoir que l'*Échiquier* était la cour souveraine, ou plutôt, dans le sens ancien du mot, le Parlement des ducs de Normandie. Arbitre incontesté de toute justice humaine dans ses domaines, tous les procès venaient autrefois aboutir au palais du prince, et ce grand pouvoir judiciaire avait besoin d'un assez petit nombre de formes rigoureuses. Le duc, pour l'exercer, s'entourait des chevaliers auxquels des terres avaient été concédées sous la condition d'un hommage envers lui, tel qu'il était lui-même tenu de le rendre à la couronne de France. Et même, dans l'origine, il est probable que la présence de ces barons ne fut pas regardée comme une condition légale indispensable. De quoi s'agissait-il? De juger. Quel était le juge? Le duc. Loisible au duc alors d'éclairer sa conscience par l'avis de tous ceux qui semblaient avoir, autour de lui, plus d'expérience ou de sagacité. Ainsi, dans un des plus anciens actes de l'Échiquier de Normandie, rendu par Guillaume le Bâtard lui-même en 1061, on voit siéger aux côtés du roi, et mêlés aux tenanciers de la province, l'archevêque de Bourges Richard, et Wermand, archevêque de Vienne. Donc, je le répète, parce que j'en ai la conviction et que c'est un point très-important de l'histoire de notre ancien droit français, au xe siècle et au xie, à ces époques où l'*hommage féodal* était la seule condition d'une souveraineté d'ailleurs absolue, le chef de chaque tribunal était l'arbitre unique de la justice, et la condition de ceux qui l'assistaient pouvait bien importer à l'expression et à la nature des jugements, mais non pas à leur légalité. On parlait au nom du duc, le vrai juge, et cela suffisait. On sent du reste que cette simplicité dans la théorie judiciaire ne devait pas durer longtemps; vers le commencement du xiie siècle, les barons qui composent la *Cour* du roi de France, l'*Échiquier* du duc de Normandie, l'*Assise* du comte de Champagne, sont des vassaux relevant immédiatement de la couronne, du duché ou du comté. Et si, par la complication des causes, par l'effet du développement de la vie sociale, les chevaliers ne sont plus assez éclairés pour distinguer l'équité de la fraude, alors on accorde aux seigneurs conseillers l'aide d'autres conseillers, maîtres ès lois, qui d'abord donnent leur avis, qui obtiennent ensuite la faveur de joindre leur vote à celui des vrais juges, puis enfin, qui deviennent seuls juges. Voilà l'histoire des Parlements.

Revenons maintenant sur nos pas. Pourquoi ce nom d'*Échiquier* donné à l'ancienne cour de justice de Normandie? Presque tous ceux qui ont cherché cette origine curieuse ont (comme l'a fait remarquer l'éloquent et savant auteur de l'Histoire du Parlement de Normandie, M. Floquet) entrevu qu'il rappelait en quelque chose le jeu des échecs, le plus constant, le plus fameux divertissement en chambre privée de nos ancêtres. Mais ils ne s'accordent pas sur la nature de ce rapport, de ce *quelque chose*, et pour mon compte, j'avoue que je ne m'accorde avec nul d'entre eux, pas même avec M. Floquet. Si M. Lechaudé d'Anisy n'a pris aucun parti dans cette grande affaire, il faut l'en féliciter, tout en cédant moi-même à la malheureuse passion dont je m'accuse tous les jours, celle de l'étymologie. Il me semble donc, ou plutôt ce premier point me paraît incontestable, qu'il y avait dans l'ancien palais des ducs, soit à Caen, soit à Rouen, comme dans tous les autres palais d'importance, une salle dite de l'*échiquier*. Est-ce parce qu'un grand tapis *échiqueté* couvrait les parois ou les pavés de la salle? Est-ce parce que la figure d'un *échiquier* ou *échacier* (*scaccarius*) était tracée à certains endroits des murs, ou sur les tables? Je ne le pense pas : mais c'était la salle où le prince, après ou avant ses repas, venait jouer aux échecs. Les *échaciers* furent longtemps en métal ; on les fit ensuite en bois, peut-être afin de prévenir l'envie à laquelle cédaient fréquemment les nobles joueurs de casser avec cette arme les reins de leur adversaire ; ils étaient placés sur de longues tables fort semblables à celles qui sont encore aujourd'hui devant nos juges, et la présence de ces tables dut être même une raison de préférer à toutes les autres salles du palais la chambre de l'échiquier pour devenir siége de justice.

Si la condition de vassal direct n'était pas d'abord rigoureusement exigée dans les conseillers du duc, il n'en dut pas moins sembler indispensable de marquer le lieu où devaient siéger le juge et ses conseillers ou délégués. Pour citer quelqu'un, il fallait l'avertir très-exactement du jour et du lieu fixés pour l'entendre et le juger. Ce n'était donc pas assez de dire *en la cour*, ou *dans le palais*, ou même *dans une salle du palais ;* il fallait : *dans la salle consacrée à l'exercice de la justice ducale*, et cette salle s'étant trouvée, peut-être par l'effet du hasard, celle de l'ancien échiquier du duc, on fut naturellement amené à désigner le prétoire, la salle de justice, par le seul nom de *chambre* ou *salle de l'échiquier*.

Puis, une fois le nom reçu, les vassaux du duc eurent aussi chez eux leur *échiquier;* les ducs étant devenus rois d'Angleterre, l'*échiquier* remplaça le nom du tribunal des princes saxons. Il va sans dire, que pour rendre l'attribution plus sensible, on pavoisa, on chargea d'*échiquiers* les murs ou les tapisseries de toutes ces chambres de justice; mais ce n'est pas dans ces ornements qu'il fallait chercher le nom de la chambre elle-même, il fallait remonter à la plus vraisemblable origine de ces ornements, et peut-être venons-nous de le faire.

La chambre de l'*échiquier* de Normandie n'était pas seulement consacrée à l'exercice de la justice souveraine, elle était aussi *chambre des comptes*, ou conseil des finances. C'est là que les gens du duc recevaient l'argent des officiers de finance, et de chacun des tenanciers du domaine ducal. Les *grands rôles* que publie aujourd'hui M. Lechaudé d'Anisy appartiennent en partie à cette attribution financière de l'échiquier. Voici dans quel ordre nous les trouvons ici :

Page 1re. Comptes rendus des divers baillis, prévôts, vicomtes, gruyers et officiers de justice, pour l'année 1180. — Page 34. Comptes du même genre pour l'an 1184, rendus à Caen, sous la sénéchaussée de Guillaume, fils de Raoul.—Page 39. Comptes semblables pour 1195, rendus à Caen au même sénéchal.

Ces trois fragments des anciens grands rôles n'étaient inédits que pour nos Français : dès 1830, M. Pétric, garde des archives de la Tour de Londres, avait donné le rôle de l'an 1184; et M. Thomas Stapleton avait, en 1840, publié, dans un premier volume, les *Grands rôles de l'échiquier de Normandie, pour les années* 1180, 1184 *et* 1195, et, dans un second, en 1844, les rôles de la fin du règne de Richard Cœur de Lion.

Page 89. Rôles normands de la Tour de Londres sous le roi Jean.

Ils comprennent plus de 950 pièces. Thomas Carte, en 1743, en avait inséré une faible partie dans son *Catalogue des rôles gascons, normands et français :* le reste avait été déjà mis en ordre et publié à Londres en 1835 par M. Duffus Hardy. Ils forment six divisions. La première est le rôle des actes de donations publiques en Normandie pendant la deuxième année du roi Jean. — La deuxième réunit les contre-brefs de la même année. Ce mot *contra brevia* indique que c'est le double de l'acte envoyé au trésorier de

l'échiquier, pour l'aider à faire la balance des divers comptables. — La troisième est le rôle des *oblats* pendant la même année. Les oblats sont les dons faits au roi pour obtenir le maintien de certains droits ou priviléges, comme tenanciers, tuteurs ou pères de famille. — La quatrième est le rôle des terres confisquées, en 1202, sur les barons qui avaient embrassé la cause de Philippe-Auguste, et accordées à ceux qui étaient demeurés fidèles à l'Angleterre. — La cinquième est un fragment des actes publics de 1203, alors que Jean sans Terre, expulsé de France, réunissait toutes ses faibles ressources, et tentait inutilement d'arrêter le triomphe de son adversaire. — La sixième est le rôle de la valeur des terres possédées en Angleterre par les barons normands. Jean fit dresser cet état en 1204, parce qu'en représailles de la saisie des terres normandes possédées par les Anglais en France, il avait mis dans sa main les biens que les seigneurs français possédaient à titre quelconque en Angleterre. Ce détail de la valeur approximative des terres a beaucoup d'intérêt, parce qu'on pourrait les comparer avec ce qu'elles valaient au moment de la conquête de Guillaume le Bâtard, et ce qu'enfin elles valent aujourd'hui.

Page 131. Rôles normands sous Henri V, en 1417 et 1418.

C'est une série de brefs royaux et de sauf-conduits accordés aux partisans secrets ou déclarés du prince anglais ; aux prisonniers qui voulaient aller réunir eux-mêmes l'argent des rançons exigées ; aux marchands porteurs de provisions pour l'armée. On trouve encore ici les ordres pour mettre ou lever des siéges, punir de la prison ou de l'échafaud ceux qui opposaient de la résistance. Ces documents très-importants étaient publiés par M. Duffus Hardy, depuis 1840.

Page 137. Mais ce qui ne l'était pas, ce que M. Lechaudé d'Anisy fait pour la première fois connaître, c'est le manuscrit acheté par la Bibliothèque du roi en 1836, à la vente de la belle bibliothèque de madame la duchesse de Berry. C'est une sorte de *memorandum* arrangé par un légiste du XIV[e] siècle pour son usage. Il contient des jugements rendus par les échiquiers de Caen, de Rouen, de Falaise, de 1207 à 1237, de 1257, et de 1277 à 1290; — des chartes de franchises accordées par Henri II ; — des dispositions contre ou pour les juifs ; des règlements faits par Philippe-Auguste et ses magnats (ou pairs), qui règlent l'établissement des

fiefs : ces morceaux précieux ajoutent une nouvelle date à l'histoire des origines de la pairie ; — des enquêtes, des donations, des confiscations de domaines. Enfin, on trouve encore ici le registre des fiefs de Normandie en 1210. Et suivant M. Lechaudé, « il n'en existe pas de liste aussi complète dans toutes celles qu'on a jusqu'à présent publiées. »

Page 196. Appendice aux rôles de l'échiquier.

Cette partie de la publication de M. Lechaudé d'Anisy comprend une grande quantité de documents précieux extraits par le savant éditeur des différentes archives de la province, compulsées avec le soin le plus religieux. Les chartes remontent au temps de Guillaume le Bâtard. Plusieurs sont rédigées en français; mais à ce propos, nous devons dire que *la requête présentée au roi Richard par les religieux de Saint-Étienne* (page 201) ne peut se rapporter au règne de Richard Cœur de Lion, comme la place qu'elle occupe ici semblerait le donner à croire. La rédaction accuse évidemment la date du xve siècle.

Nous avons été grandement aidé dans l'exposition qu'on vient de lire, par la *Notice* que M. Lechaudé d'Anisy a placée en tête de son précieux volume; et notre juste reconnaissance fait que nous éprouvons une véritable peine d'être forcé d'y relever quelques imperfections qui *sautent aux yeux*, précisément parce qu'on s'y attendait moins, et que M. d'Anisy est un écrivain nourri de l'érudition la plus saine et la plus solide. Reconnaîtrait-on cependant un véritable érudit dans les lignes suivantes :

« Les actes (des grands rôles) sont généralement rédigés en latin du « moyen âge ; ce qui semble résoudre la question de priorité de cette « langue sur le français, qui fut si longtemps un objet de contesta- « tion parmi les palæographes. »

Je suppose que notre savant antiquaire veut dire que les hommes du nord, établis en Neustrie, adoptèrent dans leurs actes les plus anciens la langue latine de préférence à la langue vulgaire ; mais cela ne *résout* pas la question de priorité, qui n'avait jamais été, je pense, l'objet d'une contestation sérieuse.

M. d'Anisy semble regretter un peu plus bas d'avoir été forcé de faire imprimer les rôles *in extenso*, c'est-à-dire sans les sigles ou abréviations qui chargent les originaux. Nous le félicitons de tout

cœur de n'avoir pu se procurer à Caen tous les caractères affectés en Angleterre à ces sortes de publications. C'est en vérité une sorte de puérilité de nos voisins de reproduire avec la dernière exactitude toutes les difficultés de l'art d'écrire au XIe siècle et au XIIe. Ces naïfs antiquaires se croiraient déshonorés s'ils déterminaient mieux le sens du plus mauvais latin par l'innocente addition des points et des virgules; par la réduction en lettres ordinaires des signes connus pour remplacer ces lettres ordinaires. Il en résulte que les *Actes de Rymer*, cette collection admirable malgré le désordre qu'on reproche aux éditeurs, est illisible pour le plus grand nombre, et pour les autres d'une lecture fatigante. Pour distinguer aisément les caractères du XIe siècle, il nous faudrait les yeux du XIe siècle, et nous n'avons que ceux du XIXe, époque de vues affaiblies, de myopies et de besicles de toutes couleurs. Faisons donc un vœu : c'est que M. Lechaudé d'Anisy, dans les travaux que nous attendons encore de lui, soit toujours *forcé*, comme aujourd'hui, de les faire imprimer *in extenso*.

M. d'Anisy a été bien mal informé de la destinée de la belle collection de M. de Brequigny, dont il parle d'ailleurs convenablement.

« M. de B. rapporta, dit-il, son précieux trésor pour terminer son « histoire de France; mais, par une fatalité qu'on ne peut expliquer « maintenant, on n'en a trouvé aucun vestige lors de sa mort, arrivée « en 1795. Il est même à présumer que pendant la terreur, les per- « sonnes chargées de soigner M. de Brequigny auront détruit ou brûlé « l'inappréciable travail qu'il avait fait en Angleterre. »

Je me hâte de rassurer M. Lechaudé d'Anisy et ceux que pourrait inquiéter le récit qu'on vient de lire : la collection des documents copiés en Angleterre sous les yeux de Brequigny, coordonnés et annotés par lui, forme cent dix volumes in-fol., conservés aujourd'hui au cabinet des manuscrits de la Bibliothèque du roi. C'est là qu'on vient chaque jour les consulter, et rendre justice au zèle, à l'érudition, au bon esprit de celui qui les a rassemblés. En mourant, Brequigny les avait légués à son ami La Porte du Theil, et celui-ci s'était empressé de les offrir à la Bibliothèque du roi, qui se glorifie justement de les posséder.

Ces rares observations critiques n'empêcheront personne de sentir comme nous l'importance et le mérite de l'ouvrage que nous re-

commandons. Le moyen âge se dépouille ainsi chaque jour des voiles qui nous empêchaient de saisir son véritable caractère. On publie ses chartes, ses coutumes; on commente ses chroniques, on examine ses poésies, on décrit ses édifices, on retrouve sa musique, sa peinture, ses costumes, ses armes. Encore un peu de temps, et l'on en viendra à penser que nos ancêtres du XIIIe siècle avaient bien aussi leur petite valeur, leur petit mérite, leur petit génie. Il pourra nous en coûter d'avouer cela, nous, les Athéniens des temps modernes; mais qu'y faire après tout? Se résigner et continuer nos recherches.

Histoire de l'artillerie. Première partie. Du feu grégeois, des feux de guerre et des origines de la poudre à canon, d'après des textes nouveaux, par MM. Reinaud, membre de l'Institut, et Favé, capitaine d'artillerie. Un volume in-8°, avec un atlas de 17 planches. Paris, Dumaine, rue Dauphine. 12 fr. en noir, et 16 fr. colorié.

Quelle était la nature du feu grégeois? Comment l'homme est-il arrivé à la connaissance et à l'emploi de la poudre à canon? Ce sont deux problèmes historiques depuis longtemps discutés, et dont la solution était réservée aux profondes recherches de notre temps.

D'après le récit des historiens grecs, ce fut l'an 673 de notre ère qu'un certain Callinique, venu de l'Orient, apporta aux Grecs le feu grégeois, dont il fut regardé comme l'inventeur. Ce feu redoutable donna aux Grecs le moyen de détruire, à Cyzique, la flotte des Arabes, qui assiégeaient Constantinople. Depuis lors, les Grecs firent constamment usage du feu grégeois dans la guerre maritime, et ce fut souvent avec un succès tel, qu'on ne peut guère douter que cette invention n'ait retardé de plusieurs siècles la chute de cet empire.

L'empereur Léon le Philosophe, dans ses institutions militaires, donne, sur l'emploi du feu grégeois, les renseignements qui suivent:

« Vous mettrez sur le devant de la proue un tube couvert d'airain pour lancer des feux sur les ennemis. Au-dessus du tube, on fera une plate-forme de charpente, entourée d'un parapet et de madriers. On y placera des soldats pour combattre de là et lancer des traits.

« On élève aussi dans les grands dromones des châteaux de bois sur le milieu du pont. Les soldats qu'on y met jettent dans les vaisseaux ennemis de grosses pierres, ou des masses de fer pointues, par la chute desquelles ils brisent le navire, ou écrasent ceux qui se trouvent dessus; ou bien, ils jettent des feux pour les brûler.

« . . . Vous pouvez aussi vous ranger en ligne droite. Par cette disposition, vous porterez la proue sur l'ennemi, pour brûler ses vaisseaux par les feux qu'y jettent les tubes.

« . . . Nous tenons, tant des anciens que des modernes, divers expédients pour détruire les vaisseaux ennemis ou nuire aux équipages. Tels sont les feux préparés dans des tubes, d'où ils partent avec un bruit de tonnerre et une fumée enflammée qui va brûler les vaisseaux sur lesquels on les envoie.

« Il faut préparer surtout des vases pleins de matière enflammée, qui, se brisant par leur chute, doivent mettre le feu au vaisseau. On se servira aussi de petits tubes à la main, que les soldats portent derrière leur bouclier, et que nous faisons fabriquer nous-mêmes: ils renferment un feu préparé qu'on lance au visage des ennemis....... On jette aussi avec un mangonneau de la poix liquide et brûlante, ou quelque autre matière préparée.

« . . . Il y a plusieurs autres moyens qui ont été donnés par les anciens, sans compter ceux qu'on peut imaginer et qu'il serait trop long de rapporter ici. Il y en a même de tels, qu'il est à propos de ne pas les divulguer, de peur que les ennemis, venant à les connaître, ne prennent des précautions pour s'en garantir, et ne s'en servent eux-mêmes contre nous (1). »

Les Grecs attachèrent à ce feu, qui leur avait fait remporter de nombreuses victoires navales, une telle importance, que sa préparation fut mise au rang des secrets d'État, comme le prouve un passage du traité de l'empereur Constantin Porphyrogénète, sur l'administration de l'empire. Constantin, s'adressant à son fils, lui dit: « Tu dois, par-dessus toutes choses, porter tes soins et ton « attention sur le feu liquide qui se lance au moyen de tubes; « et si on ose te demander le secret de sa préparation, comme on « l'a fait souvent à nous-même, tu dois repousser et rejeter cette « prière, en répondant que ce feu a été montré et révélé par un « ange au grand et saint empereur chrétien Constantin (2). »

(1) Page 103 et suivantes de l'ouvrage.
(2) Page 111 de l'ouvrage.

La crainte qu'inspirait ce feu aux ennemis des Grecs était extrême. Dans une guerre maritime soutenue par les Grecs contre les Russes, ceux-ci, d'après le témoignage de Luitprand, furent tellement effrayés *à l'aspect de ce feu magique*, qu'ils se précipitèrent dans la mer pour échapper à son atteinte.

Les Russes ne furent pas les seuls à éprouver une vive terreur du feu grégeois: les Français et les autres peuples occidentaux n'en furent guère moins effrayés, quand les Arabes en firent usage contre eux dans la guerre des croisades. C'est ce qui est attesté par un de nos chroniqueurs, par le sire de Joinville, qui donne, dans son *Histoire du roy saint Loys*, les détails les plus précieux sur l'usage et les effets du feu grégeois.

D'après Joinville, le feu grégeois était lancé avec des machines puissantes, d'une rive du Nil à l'autre. Quelles étaient ces machines ? C'est là une question à éclaircir. Mais ce n'est pas la seule; car on rencontre dans nos chroniqueurs des XIVe et XVe siècles une foule de passages où se trouvent les mots *bombarde* et *canon*, sans qu'on ait pu s'accorder sur la signification de ces mots, et sans qu'il soit décidé si nous devons y voir toujours l'instrument destiné à recevoir la poudre à canon.

Tout ce qui touche à la nature du feu grégeois et à l'origine de la poudre à canon mérite la plus sérieuse attention. Chacun sait que la solution de ces questions est indispensable pour arriver à l'intelligence de l'histoire du Bas-Empire, de l'histoire des guerres des croisades, de celle des divers peuples de l'Occident; en un mot, pour apprécier quelques-uns des faits les plus importants des guerres du moyen âge.

Il nous semble que la solution de ces questions se trouve tout entière dans le livre de MM. Reinaud et Favé; les développements dans lesquels ils entrent paraissent aussi satisfaisants qu'inattendus. Pour arriver à de tels résultats, il ne fallait rien moins que le concours de vastes lectures et de certaines notions spéciales. Les sources où les deux auteurs ont puisé ne consistent pas, comme cela avait eu lieu jusqu'ici, dans une étude plus ou moins approfondie d'un certain nombre de textes grecs et latins. Ces textes reparaissent ici; mais ils sont accompagnés de passages d'écrivains arabes et chinois. Nous citerons, comme exemple, les extraits tirés d'un manuscrit arabe de la Bibliothèque royale, qui était resté jusqu'à présent inconnu. Ce traité, qui est

accompagné de dessins coloriés représentant les divers instruments à l'aide desquels les Arabes lançaient leurs matières incendiaires, fut composé en Égypte dans la dernière moitié du XIIIe siècle. On y trouve une liste fort étendue et très-précise des diverses matières qui entraient dans la composition des feux de guerre.

Nous dépasserions les limites qui nous sont assignées si nous voulions donner une analyse complète de l'ouvrage; nous nous hâtons d'arriver aux conclusions. L'emploi du feu, comme moyen de guerre, remonte à la plus haute antiquité; il suffit de rappeler les témoignages de Thucydide, d'Ænéas le Tacticien, etc... Cet art, usité chez les Grecs et les Romains, dans les *falariques* et les *malléoles*, a conduit, par un progrès insensible et maintenant facile à suivre, d'abord au feu grégeois, puis à la poudre à canon.

Les climats chauds donnaient aux feux de guerre une plus grande énergie, et l'art de les employer reçut en Orient des perfectionnements notables. On essayait sans cesse de résoudre un problème très-compliqué; il s'agissait d'arriver, par des combinaisons ou des mélanges, à une composition que le mouvement n'éteignît pas, qui pût s'attacher fortement aux corps sur lesquels on la lançait, et qui, pour être difficile à éteindre par l'eau, fût capable de brûler à une température peu élevée. Cette composition avait surtout à dégager, par sa combustion, une grande quantité de chaleur, pour pouvoir embraser les substances inflammables.

On essaya successivement l'emploi de toutes les substances animales, végétales et minérales, principalement de celles qui présentaient quelque phénomène particulier de combustion. Les Chinois apprirent à connaître le salpêtre, qui fuse d'une manière si remarquable quand il est projeté sur des charbons ardents; bientôt cette substance vint enrichir l'art des feux, auquel elle fit faire un pas immense. En effet, le salpêtre, quand il se décompose, fournit une grande quantité d'oxygène; et cet oxygène sert à la combustion des autres substances, qui n'ont plus besoin du concours de l'air extérieur.

Parmi les diverses combinaisons employées dans l'art des feux grégeois, se trouvent des compositions formées de salpêtre, de soufre et de charbon, dans toutes les proportions. Mais ces composions fusaient sans détoner, parce que le salpêtre que l'on trouve dans la nature contient un grand nombre de substances étrangères,

qui retardaient la combustion. Or la détonation, comme on le sait, ne peut être produite que par une combustion très-prompte. On ne tarda pas à faire des efforts pour séparer du salpêtre les substances étrangères qui en diminuaient l'effet. Mais le succès était difficile; car il exigeait des progrès considérables dans une branche importante des connaissances humaines, la chimie, et ces progrès furent très-lents. On retrouve, dans les écrits du moyen âge, la trace des nombreuses tentatives faites pour rendre le salpêtre plus pur, et ces tentatives conduisirent à un résultat tout à fait inattendu. Quand la combustion des compositions formées de salpêtre, de soufre et de charbon, devint tellement vive, qu'elle produisit ce que nous appelons la *détonation*, on s'efforça d'atténuer ce résultat. Ainsi, pendant assez longtemps, on chercha à atténuer la détonation. On possédait une force dangereuse qu'on ne savait pas utiliser, mais qui était un élément indispensable pour arriver à l'emploi de la poudre à canon.

Parmi les procédés de fabrication du feu grégeois, plusieurs consistaient à faire chauffer les matières qui entraient dans sa composition; et, lorsque le salpêtre fut rendu moins impur que celui qui se trouve dans la nature, les artificiers, qui faisaient chauffer du salpêtre, du soufre et du charbon, furent exposés aux chances de l'explosion. Que cette explosion, en chassant le couvercle ou la pierre qui surmontait le vase, ait donné l'idée de l'emploi de cette force nouvelle pour lancer des projectiles, rien n'est plus vraisemblable; la tradition relative à Berthold Schwartz se trouve ainsi en partie confirmée. Mais il y a un fait qui ne doit jamais être perdu de vue: c'est que l'invention de la poudre à canon n'est pas l'effet du hasard; pour cette découverte, comme pour la plupart des autres, l'esprit humain n'y arriva qu'après un long travail.

L'influence des feux de guerre et de la poudre à canon sur le sort des peuples a été et est encore si grande, que nous ne nous arrêterons pas davantage à faire sentir l'importance du sujet traité dans ce livre. Les deux auteurs, par leur position et par les notions spéciales qu'ils possèdent, l'un sur la littérature arabe, l'autre sur l'artillerie, réunissent des conditions qui ne s'étaient pas encore rencontrées jusqu'ici. Nous pensons donc que cet ouvrage est digne de l'attention, non-seulement des militaires, mais de tous les écrivains philosophes. Le lecteur y rencontre, par exemple (en ce qui concerne l'origine de la chimie chez les Arabes), mille faits

nouveaux qui intéressent les sciences physiques et leur histoire.

Nous ferons remarquer cependant que quelques-uns des résultats qui se trouvent dans ce livre auraient besoin d'être dégagés plus qu'ils ne le sont des développements qui les renferment. Sans doute l'intention des auteurs est, en publiant le second volume, qui doit traiter spécialement de la poudre à canon et de ses différentes applications, de revenir sur tous les faits qui ont précédé, et d'en offrir un résumé général.

A ce propos, nous signalerons l'existence d'un ouvrage dont les deux auteurs n'ont point parlé jusqu'ici, et qui pourra leur être utile, principalement pour la rédaction du second volume: c'est l'ouvrage d'un architecte siennois, du xve siècle, publié à Turin, en 1841, sous les auspices de M. le chevalier César de Saluces. Il est intitulé : *Trattato di Architettura civile e militare di Francesco di Giorgio Martini* (deux volumes in-4°, avec atlas). Le texte est accompagné de dissertations et de notes pour servir à l'histoire militaire de l'Italie, par l'architecte Charles Promis.

Archivio storico italiano. Firenze, G. P. Viesseux; édit. in-8°, vol. VIII, 1845, p. XXX-800; vol. IX, 1846, p. XXXVIII-696; *idem*, *Appendice*, vol. II, n^os^ X et XI, de 406 pages.

Cet utile recueil, qui doit être considéré comme une suite de celui de Muratori (*Rerum Italicarum Scriptores*), paraît à Florence depuis l'année 1842. Soutenu par le patronage d'hommes riches et distingués, parmi lesquels brillent les noms historiques d'Alfieri, Capponi, Guicciardini, Medici, etc., l'*Archivio* est dirigé par M. G. P. Viesseux, et compte aussi au nombre de ses compilateurs de grands talents et de consciencieux érudits. Ayant pour objet le progrès des études historiques dans la Péninsule, cet ouvrage périodique ne se borne pas à la publication des matériaux inédits, ou devenus très-rares, mais il présente aussi, dans une série d'appendices, l'analyse des publications les plus remarquables, relatives à l'histoire d'Italie, qui paraissent soit dans le pays même, soit à

l'étranger. Les matériaux trop peu étendus pour former un volume de l'*Archivio*, trouvent une place dans ces appendices.

Le sentiment qui dirige cette entreprise n'est pas difficile à deviner, et il n'y a que les ennemis de toute civilisation qui puissent lui refuser leurs sympathies. L'Italie paraît poussée aux études historiques par une double tendance : celle du siècle et celle d'une nationalité qui a besoin de se reconstituer. Notre siècle est celui de la sagesse pratique, comme l'appellent les Anglais, qui, de cette sagesse, savent tirer si bon parti. Las des vaines théories, que les deux générations précédentes avaient poussées jusqu'à leurs dernières conséquences, le siècle ne se soucie guère maintenant de ce qui va au delà de ses besoins immédiats ; et, pour satisfaire à ceux-ci, il n'a plus de confiance que dans la voie expérimentale. Ainsi les intelligences, en petit nombre, qui ne s'occupent pas des sciences promotrices de l'industrie, se sont tournées à l'étude des traditions ; la méthode historique a envahi jusqu'aux sciences morales et métaphysiques. C'est une voie bien large où l'on trouve de l'occupation pour toutes les capacités, de l'appui pour toutes les opinions, de l'excuse pour toutes les faiblesses ; une voie où le progrès paraît sûr parce qu'il est lent. Tout cela irait à merveille, si les nations qui sont en tête de la marche, et pour lesquelles le but politique est atteint, ne couraient pas le risque de s'endormir dans le succès.

Mais il en est autrement dans les États où les esprits sont plus avancés que les institutions. Les Italiens ne sont pas seulement entraînés par la mode, qui vient toujours des pays plus florissants ; ils ont bien d'autres raisons pour cultiver avec zèle cette branche des études humanitaires. Ceux même qui s'effrayeraient d'encourager une telle science par raisonnement, le font par instinct. En effet, le mot si acéré de Mme de Staël, que Cola da Rienzo prit des souvenirs pour des espérances, n'est pas juste dans toute sa portée : l'histoire réveille les espérances, crée même des forces par les souvenirs ; et, dans l'état actuel de l'Italie, elle est peut-être le seul gage d'un meilleur avenir. Elle anatomise les causes d'une décadence trop précoce ; elle écarte ces spectres hideux de la fatalité, de la race ou du climat, qui voudraient imposer une dégradation éternelle ; et, parlant en même temps au cœur et à l'esprit, elle dispose les Italiens à la concorde, à la persévérance, à la confiance en eux-mêmes. Il n'est pas inutile d'ajouter qu'en Italie les élé-

ments du moyen âge n'ont pas subi *tous* cette transformation qui les a neutralisés chez quelques autres nations. Par conséquent, l'histoire du moyen âge n'y est pas un simple amusement : au contraire, elle y a presque tout l'intérêt de l'actualité; d'autant plus que l'histoire est la seule étude politique que l'on puisse y suivre sans danger, à quelques exceptions près. Cela explique l'ardeur pour les recherches historiques qu'on remarque à présent en Italie. Cette espèce de tolérance qu'on leur accorde, tient au bon sens de quelques gouvernements, à la finesse de quelques autres, et surtout au poids accablant de l'opinion publique.

Avant de passer à l'analyse des volumes de l'*Archivio storico* que nous avons sous les yeux, nous donnerons une table de ceux qui ont paru avant 1845.

Vol. 1.	Istoria Fiorentina di Jacopo Pitti		1842
2.	Sozzini Diario di Siena.		1842
3.	Cagnola, Prato, Burigozzo : Cronache Milanesi.		1842
4.	Vite d'Illustri Italiani.		1843
5.	Marco Foscarini, doge di Venezia, Storia arcana e scritti varii.		1843
6.	Raffaello Roncioni, Istorie Pisane,	1re partie.	1844
		2e partie.	1845
7.	Domenico Malpiliero Annali Veneti,	1re partie.	1843
		2e partie.	1844

Le huitième volume, publié l'année dernière, comme on l'a vu en tête de cet article, renferme aussi deux chroniques inédites; la première en latin, la seconde en français, relatives l'une et l'autre à Venise, et remplissant une lacune d'à peu près deux siècles dans la série des mémoires contemporains de la république.

La chronique latine est connue depuis longtemps sous le nom d'Altinate, d'après la supposition que son auteur anonyme ait appartenu à la ville d'Altino. Cette chronique fut examinée par Apostolo Zeno et par Montfaucon, qui en parle dans son *Diarium italicum*, cap. V, p. 77. Cependant elle est restée inédite jusqu'à présent. Le P. Montfaucon place sa rédaction à peu près en 1210; mais les érudits, qui en ont fait depuis un sujet d'étude spéciale, supposent qu'elle appartient à plusieurs auteurs : supposition qui donne à ces mémoires historiques une importance beaucoup plus grande; car ils deviennent ainsi des monuments contemporains

pour l'histoire de Venise depuis les temps les plus obscurs de la république jusqu'au commencement du XIII[e] siècle, et on s'aperçoit qu'en les attribuant à un seul auteur ils auraient bien peu de valeur pour les temps anciens. L'édition que nous avons sous les yeux a été faite sur un Ms. de la bibliothèque de feu le comte Calbo Crota de Venise.

Le compilateur de la chronique en français est un certain *maistre Martin da Canal* dont on ignore la patrie, mais qui très-probablement n'était pas Vénitien, et qui sûrement n'appartenait pas à la famille patricienne des *da Canale*. Il commença sa compilation en l'année 1267 à Venise, sous les auspices du doge Venier Zeno ; et nonobstant l'aveu contenu dans sa préface : « *Ie Martin da Canal sui entremis de translater l'anciene estoire des Veneciens de latin en franceis,* » il a bien la valeur d'auteur contemporain pour les faits arrivés de 1229 à 1275, époque à laquelle il finit sa chronique. Nous n'entrerons pas dans tous les détails dont se sont occupés les érudits italiens qui ont concouru à cette publication, c'est-à-dire, MM. Angelo Zon, Emmanuele Cicogna, Tommaso Gar, F.-L. Polidori, et Giovanni Galvani qui en a donné une élégante traduction en italien, et qui l'a fait précéder d'une dissertation sur l'usage de la langue française en Italie avant le XIV[e] siècle. Nous nous bornerons à dire que Martin da Canal était Français. Un long séjour dans le pays, et un peu de flatterie envers le gouvernement au service duquel se trouvait l'auteur, expliquent assez bien les expressions où M. Polidori, par une noble erreur, a cru trouver la preuve de l'origine vénitienne de maître Martin. Ainsi, il n'est pas nécessaire de rentrer ici dans cette question assez obscure, et de rechercher quelle influence exercèrent la langue et la littérature françaises en Italie, sur la langue et la littérature italiennes du XIII[e] siècle.

Une chronique écrite en français pour un doge de Venise est sans doute une preuve éclatante que cette langue était assez répandue dans l'Italie septentrionale. Mais ce fait aurait encore plus d'importance s'il était vrai que l'auteur fût un Italien. Tout en admettant les rapports intimes établis pendant le XIII[e] siècle entre les dialectes de l'Italie septentrionale et ceux d'une partie de la France, il ne nous paraît guère probable qu'un Italien contemporain de Dino Compagni ait été obligé d'écrire en français, afin de se faire entendre des patriciens de Venise, pour lesquels le latin

commençait à devenir un peu difficile. Est-ce qu'on parlait en français dans le sénat ?

Il paraît donc que la chronique de Martin da Canal appartient à la littérature française. C'est un don fait par un employé de bureau au prince sous lequel il servait, et qui peut-être aimait les romans et la poésie française du temps. La critique des biographes français aura de quoi s'exercer sur ces deux vers :

En votre propre leu vos firent bele maison;
Ni i iert plus bele iglise iusque à Monlion.

Faut-il lire, demande M. Polidori, *Mon Lion* ou *Mont Lion* ? Dans le premier cas, la patrie de l'auteur ne serait plus douteuse.

Cette chronique a été publiée d'après un exemplaire de la bibliothèque Riccardi, à Florence (n° 1919, in-4°, sur parchemin, en belle écriture). On ne nous dit pas à quel siècle appartient le manuscrit.

Le tome IX de l'*Archivio storico* contient des mémoires et des documents sur l'histoire du royaume de Naples, de 1522 à 1667, recueillis et illustrés par Francesco Palerino. On s'aperçoit bien que nous sommes tombés de la plus puissante république du moyen âge dans une province lointaine livrée aux mains d'un vice-roi espagnol. A la place de cette aristocratie si solide, née de la défense légitime et non du brigandage de la conquête, nous trouvons un gouvernement absolu et étranger. Ce n'est plus une poignée de marins qui domine dans tout le bassin oriental de la Méditerranée, mais un peuple nombreux, forcé à verser son sang pour autrui. Ce n'est plus un État où les classes gouvernées sont associées aux intérêts de la classe dominatrice, qui n'a pas encore dégénéré en oligarchie tyrannique; mais un pays où le niveau du despotisme va écraser toutes les conditions et toutes les fortunes. Tel est le tableau affligeant que présente à cette époque le beau pays qui s'étend au sud du Garigliano. Ravagé par le triple fléau de la féodalité, d'une dynastie malheureuse, et de l'ambition de ses voisins, le royaume de Naples obéissait avec mille autres pays à Charles-Quint et à ses descendants. Le gouvernement n'avait plus que deux occupations : détruire les restes de l'opposition aristocratique, et tirer du pays autant d'argent qu'il pouvait. Du reste, cette espèce de régularité qu'on tâchait de donner à l'administration, cette pompe dont on commençait à entourer l'exercice de la justice, n'étaient que des

moyens honnêtes employés dans un but détestable. Quelque repoussant que soit l'examen de ces misères d'un grand pays, il faut cependant l'entreprendre dans l'intérêt de l'humanité. Le principe de vie se trouve encore dans cette terre de désolation. Les efforts des nobles napolitains pour conserver, au temps de Masaniello, l'autorité des *seggi*, cette ombre de l'ancien parlement dans les classes inférieures; les idées d'ordre et de liberté que le philosophe calabrois Campanella voulait faire passer de la théorie à l'action; le désespoir qui éclatait sans cesse; ces protestations, dis-je, des trois ordres de la société, soutenaient encore l'honneur du pays vis-à-vis du despotisme sombre, bigot, brutal, du gouvernement espagnol.

Les matériaux ajoutés aujourd'hui à l'histoire de cette triste époque sont la plupart inédits. En voici une table :

1° Biographie de dom Pierre de Poledo, vice-roi de Naples, par Scipione Miccio, publiée d'après un manuscrit de la bibliothèque des pères de l'Oratoire à Naples;

2° Une grande quantité de lettres, actes publics et mémoires touchant le gouvernement de Naples, depuis 1532 jusqu'en l'année 1648;

3° Des compositions satiriques et des lettres qui jettent une vive lumière sur la révolution de Mazaniello;

4° Des documents sur la conspiration de Calabre en 1599, où Thomas Campanella joue un grand rôle.

L'éditeur de ce volume, en s'efforçant de classer tant de matériaux un peu hétérogènes, a dédaigné l'ordre chronologique. Il a partagé les documents en plusieurs séries selon la matière dont ils traitent, ou suivant leur origine; et dans le but de rendre plus faciles les recherches, il a donné deux tables, l'une alphabétique, et l'autre rédigée d'après une classification administrative qui nous semblerait plus commode pour les archives d'un bureau que pour un recueil historique. Nous aurions préféré voir disposer les matériaux selon leurs dates, et ajouter une seule table alphabétique des noms et des matières; car l'ordre chronologique n'est pas seulement le plus simple, mais encore le plus philosophique. Quant on étudie un pays et une époque, y a-t-il des faits contemporains que l'on puisse mettre de côté?

Indépendamment des bulletins bibliographiques, de la revue de quelques publications, et de divers documents d'une importance secondaire, le cahier n° 10, dans le second volume, contient :

1° Un rapport de *Leonardo da Ca Masser* à la république de

Venise, sur les relations commerciales des Portugais avec l'Inde, de 1497 à 1506. Les Vénitiens, prévoyant que la découverte du cap de Bonne-Espérance allait anéantir leur commerce et leur marine, firent de leur mieux pour entraver les opérations des Portugais. Une de leurs démarches fut d'envoyer à Lisbonne un agent secret qui eut le soin de renseigner parfaitement le gouvernement de la république sur les progrès de la puissance rivale. Le rapport que l'on vient de publier est celui de cet agent. On y chercherait en vain ce coup d'œil, cette concision, cette élégance même, si remarquables dans les *relazioni* des ambassadeurs vénitiens, gentilshommes et hommes d'État. C'est un marchand qui écrit fort mal, mais qui connaît bien son affaire, et donne des détails aussi curieux pour nous qu'ils étaient intéressants pour les contemporains.

2° Un journal du siége de Cuneo par l'armée française en 1557. Ce journal est écrit par un bourgeois de Cuneo qui assista à la vaillante et heureuse défense des assiégés. Ses détails intéressent donc l'histoire de France tout à la fois et celle d'Italie.

Le cahier n° 11 présente, avant la revue des publications, un grand nombre de documents sur Isabelle d'Este, marquise de Mantoue, protectrice des lettres et des arts. Pour mieux fixer l'attention des lecteurs sur cette princesse, je dirai qu'elle fut contemporaine de l'Arioste. Parmi ses lettres, qui sont d'ailleurs très-bien écrites, on en remarque quelques-unes adressées au grand poëte, avec les réponses toujours respectueuses de celui-ci.

Histoire de Charles-Édouard, dernier prince de la maison de Stuart, précédée d'une *Histoire de la rivalité de l'Angleterre et de l'Écosse;* 2 vol. in-8°; par M. Amédée Pichot; 4e édition. Paris, 1846, imprimerie de Firmin Didot frères.

Un biographe allemand, M. L. Klof, s'étonnait, il y a quelques années, qu'un siècle presque entier se fût écoulé depuis la bataille de Culloden avant qu'aucun auteur eût écrit la vie aventureuse du prétendant Charles-Édouard. C'était, en effet, une lacune à rem-

plir, non pas seulement dans la biographie, mais encore dans les diverses histoires générales du XVIIIe siècle, où l'expédition de 1745 n'était qu'un épisode auquel on consacrait à peine quelques pages calquées sur le précis de Voltaire. En Angleterre même on ne pouvait citer que l'*Histoire de la Rébellion*, par J. Home, qui, ayant dédié son livre au duc de Cumberland, ne pouvait tout raconter sans blesser ou la vérité ou le prince à qui s'adressait la dédicace. J. Home, quoique témoin oculaire, n'a donc laissé qu'un ouvrage remarquable surtout par ses réticences. Enfin, en 1817, Walter Scott lui-même, quoique accusé souvent d'être un partisan des Stuarts, s'excusait timidement, dans *Waverley*, de rendre justice aux brillantes qualités du prétendant, tant les haines de parti sont vives et durables. L'ouvrage de M. Amédée Pichot (la première édition, format in-18, parut en 1829) était, par le sujet, il y a dix-sept ans, un ouvrage complétement neuf. L'Angleterre et l'Allemagne ont eu depuis des historiens de Charles-Édouard, mais aucun qui ait considéré l'histoire du prétendant au même point de vue que l'auteur français, aucun qui ait réuni et fondu autant de documents dans son cadre. M. Amédée Pichot a eu, en effet, à sa disposition non pas seulement une foule de correspondances secrètes appartenant aux archives des grandes familles d'Angleterre, entre autres celle qui est connue sous le titre de *Stuart-Papers*, mais encore il a pu consulter le dépôt des archives du ministère des affaires étrangères en France. Des renseignements non moins curieux lui sont venus d'Italie, où les Stuarts se fixèrent après leur dernière tentative de restauration. Enfin, dans cette quatrième édition, l'auteur a profité des découvertes de Walter Scott, de lord Mahon, de M. R. Chambers, de M. Browne et de M. Klof, comme ces historiens ou biographes avaient profité des siennes. Sous le rapport de la forme littéraire, M. Amédée Pichot a aussi essentiellement perfectionné son ouvrage, autant par de sages corrections de style que par le nouvel ordre dans lequel il a classé certains détails du récit. Entre autres chapitres tout à fait nouveaux, il en est un qui a été heureusement placé dans l'*introduction* : c'est la chronique de Macbeth, qui, dès le débat, offre ainsi au lecteur l'histoire d'une usurpation et d'une restauration, dont plusieurs incidents se reproduiront en 1688. Cette *introduction* est par elle-même un résumé de l'histoire d'Écosse, où la France a toujours eu son rôle, comme elle l'aura

encore dans les événements de 1745; car auprès de Charles-Édouard était un ambassadeur du roi Louis XV, et avec lui combattaient environ mille Français, officiers et soldats, qui prirent plus tard, à Clostersevern, leur revanche sur le duc de Cumberland. La rivalité de l'Angleterre et de l'Écosse ne se termine pas à l'union des deux royaumes. C'est par l'appel que le prétendant fit à l'ancienne nationalité écossaise qu'on s'explique l'enthousiasme excité en Écosse par Charles-Édouard.

M. Amédée Pichot ne s'est pas contenté du simple récit des faits; il les a toujours commentés par la littérature, en citant à propos les journaux du temps, les brochures, les ballades même, cette expression vive et poétique des sentiments populaires. Quelques-unes de ces dernières pièces sont très-originales, et elles donnent à la peinture d'une époque sa véritable couleur.

L'histoire de l'expédition du prétendant, pour mériter son titre, devait être l'histoire des partis, dont les opinions et les passions politiques se reproduisent dans toutes les révolutions analogues. C'est à ce point de vue que l'ouvrage de M. Amédée Pichot est une histoire à la fois philosophique et pittoresque, un tableau vivant où les hommes ne sont que la personnification des idées pour lesquelles ils écrivent ou combattent. Il faut cependant féliciter l'auteur de n'avoir usé de cette source d'intérêt que dans une juste mesure. Son récit marche toujours avec la rapidité de l'événement lui-même.

Charles-Édouard débarque dans une des Hébrides, arbore son étendard, rallie les clans, bat le général Cope, entre à Édimbourg, et se prépare à envahir l'Angleterre. Avec un instinct supérieur à la tactique de ses généraux, il comprend que son audacieuse entreprise ne peut réussir que s'il surprend le gouvernement anglais. Après avoir perdu, malgré lui, quelque temps à Édimbourg, il passe la Tweed, s'empare de Carlisle, de Manchester, et enfin de Derby, à trente lieues de la capitale : en trois jours il peut être à Londres. La fortune semble abandonner le roi George ; mais, au moment où le prince aventureux se croit le plus sûr du succès, ses principaux officiers se défient de leurs propres avantages. Ils délibèrent, au lieu d'aller en avant, et ils décident qu'ils rentreront en Écosse. Ce mouvement rétrograde démoralise naturellement les soldats, et change désormais toutes les chances de la lutte. Chaque fois qu'une bataille est livrée, la victoire est encore aux jacobites;

mais les montagnards finissent par se lasser de vaincre : les troupes régulières ont pour elles la discipline, et la journée de Culloden achève de disperser les clans. A compter de cette catastrophe, Charles-Édouard n'est plus, pour ainsi dire, qu'un héros de roman. Ses aventures extraordinaires, ses dangers, son courage, tout ce qui le rend intéressant, n'offrent plus que les péripéties d'une fiction, très-poétique sans doute, mais dont le dénoûment n'inquiétera plus la dynastie raffermie par l'avortement de la rébellion. Si cette dernière partie de l'ouvrage de M. Amédée Pichot a l'intérêt du roman, c'est un roman qui s'appuie encore sur des pièces authentiques. Les épisodes les plus merveilleux sont quelquefois ceux qui sont attestés par le plus grand nombre de témoins. L'auteur suit Charles-Édouard en France et en Italie. Le premier, il a découvert en Écosse l'origine de sa liaison avec Clémentine Walkenshaw, mère d'une fille que le prince créa duchesse d'Albany. Après avoir raconté la triste fin de cette passion de jeunesse, à laquelle succéda le malheur, plus cruel encore, d'une union mal assortie avec la princesse qui devait donner à Charles-Édouard Alfieri pour rival, M. Amédée Pichot décrit la vieillesse abandonnée du prétendant, et termine son histoire par des conclusions politiques que nous n'avons pas à discuter.

Nous avons essayé de résumer, en peu de mots, l'ouvrage de M. Amédée Pichot. Le public le connaît d'ailleurs et lui a fait bon accueil. L'*Histoire de Charles-Édouard* a déjà eu quatre éditions. Nous tenons à constater ce fait, parce que ce succès d'un livre sérieux est très-rare aujourd'hui, et, en même temps, parce qu'il est bien mérité.

L'Europe depuis l'avénement de Louis-Philippe, par M. Capefigue.

M. Capefigue dit, dans sa préface, que cet ouvrage, qui a été fait jour par jour, pour nous servir de son expresssion, et à mesure que les événements s'accomplissaient, n'était pas destiné à être publié sitôt. L'esprit public ne lui paraissait pas encore assez mûr,

ni les passions assez calmées, pour qu'un ouvrage destiné à retracer des événements contemporains, et qui nécessairement devait blesser beaucoup d'opinions reçues, pût être jugé avec cette impartialité qu'un écrivain a toujours le droit d'attendre, à défaut des éloges qu'il essaye de mériter. Mais le changement qu'il a cru apercevoir depuis un certain temps dans l'état des esprits, et ce retour à la modération, dont il trouve la preuve dans notre tranquillité présente, lui ont paru des gages suffisants pour qu'il se déterminât à livrer son travail au jugement du public.

Le titre de cet ouvrage en explique le but : c'est de faire connaître l'impression que la révolution de juillet a produite sur les puissances européennes, et, par contre-coup, l'influence que l'opinion des puissances, et les changements survenus dans la situation politique de la France à l'égard de l'Europe, par suite de cet événement, ont eue sur les destinées de la révolution de juillet. La pensée est neuve, et l'auteur, en se plaçant à ce point de vue, nous paraît avoir envisagé la question comme elle devait l'être. En effet, l'on ne peut contester à un peuple le droit de renverser un gouvernement qui l'opprime, et de changer une constitution qui ne répond plus à ses besoins. Mais, d'autre part, on ne saurait méconnaître qu'il y a dans l'exercice de ce droit, et dans l'action violente par laquelle il se manifeste, quelque chose qui ne permet pas aux autres peuples de rester indifférents à une commotion dont les conséquences se font plus ou moins sentir chez eux. Si une révolution n'avait pour effet que de modifier l'état intérieur de la nation qui l'a accomplie, on ne comprendrait pas l'intervention de l'étranger dans des affaires qui ne le concernent pas, ou plutôt, on ne la comprendrait que comme une violation du droit international, contre laquelle on aurait raison de s'indigner. Mais il n'en est pas ainsi. Outre que le propre des révolutions est de chercher à s'étendre, à s'imposer au dehors, leur premier effet est d'altérer la nature des rapports qui existent entre une nation et les autres nations. On en a eu l'exemple à la révolution de juillet, lorsque l'Europe, qui la veille jouissait d'un calme parfait, se trouva tout à coup menacée d'un embrasement général. Quelle était notre position vis-à-vis d'elle lorsque cet événement a éclaté? Quelle devait être sa conduite envers la France? Pourquoi n'a-t-elle pas recommencé à se coaliser contre nous? Qui a pu arrêter les souverains étrangers? Comment ont-ils cru avoir plus d'intérêt à

rester spectateurs de ce mouvement qu'à essayer de le comprimer les armes à la main ? Et de notre côté, qui nous a empêchés de les attaquer? Ces questions ont été posées bien des fois depuis quinze ans, et les explications n'ont pas manqué ; chaque parti les a résolues au gré de ses haines ou de ses sympathies. Mais de ces exagérations à la vérité il y a loin. Or, ce que M. Capefigue prétend nous montrer, au contraire, c'est la vérité : la vérité dépouillée de toute espèce de passion, d'esprit de parti. Grâce à ses relations personnelles avec la plupart des membres de la diplomatie européenne, relations sur lesquelles il insiste peut-être un peu trop pour le dire en passant, grâce à la quantité de documents officiels dont il a pu disposer, si toutefois il ne s'est pas exagéré, comme dans quelques-unes de ces récentes et nombreuses productions, l'importance et la valeur des pièces qu'il fait passer sous les yeux de ses lecteurs, de ce côté, du moins, il a parfaitement réussi. Son livre est aussi curieux qu'instructif, et le cadre en était d'autant plus heureux, qu'en permettant à l'auteur de nous initier au secret des événements, il ne lui ôtait pas la liberté d'en peindre le côté extérieur, avec cette fermeté de coloris et ce talent de composition littéraire qui placent les travaux de certains historiens à un rang si élevé dans les œuvres de l'esprit.

Malheureusement ces qualités ne se font pas assez remarquer dans l'ouvrage de M. Capefigue. L'exécution littéraire en est faible. On y retrouve partout les traces d'une singulière précipitation ; et nous ne pouvons nous empêcher de regretter, à cette occasion, que l'auteur n'ait pas mis autant de soin à perfectionner son travail qu'il a apporté de circonspection et de lenteur dans le choix du moment convenable à la publication. Il semble qu'il ait été plus jaloux de réunir un grand nombre de documents, et nous dirions presque de nous prouver par là que les cabinets de l'Europe n'ont pas de secrets pour lui, que de faire un ouvrage qui restât, et qui ne permît pas à d'autres historiens de traiter le même sujet. M. Capefigue écrit avec toute la facilité d'un homme de beaucoup d'esprit, qui a une grande habitude, mais qui semble plus pressé de produire que soigneux de corriger, comme s'il s'agissait d'un de ces romans composés en vue d'un succès passager, et qu'on ne relit pas après les avoir lus une première fois. Or, il n'en est pas ainsi de l'histoire ; c'est pour cela que cette facilité, qui dans certains cas est un avantage, peut être ici considérée comme

un grave défaut. L'histoire veut être traitée sévèrement et écrite dans un langage élevé, qui, sans nuire à la vivacité des tableaux, n'admet ni les négligences, ni les incorrections, ni surtout ces écarts d'imagination qui se rencontrent trop souvent dans le travail de M. Capefigue. Nous ne voulons pas condamner, nous le répétons encore, la facilité qui est presque toujours un signe de talent; ce que nous condamnons, c'est cet air d'improvisation qui convient si peu au genre historique. Souvent une extrême fécondité prouve moins une érudition profonde et variée, une intelligence soudaine et complète des questions historiques, qu'elle n'atteste une exécution merveilleusement facile, dont les procédés habituels peuvent jeter l'auteur qui les emploie dans de graves erreurs. Il est difficile de croire qu'une révision un peu attentive n'eût pas fait disparaître les phrases au moins étranges que nous allons signaler. Le premier passage qui s'offre à nous est celui où l'auteur décrit l'arrivée du général la Fayette à Paris, à la nouvelle des ordonnances.

« Il venait, dit M. Capefigue, assister encore à l'agonie d'une cou-« ronne ; c'était chez lui habitude et instinct, *comme les battements* « *d'ailes du corbeau sur un cadavre*. Avec la loyauté la plus parfaite « et le dessein de sauver le roi Louis XVI, M. de la Fayette avait hâté « la chute de son trône. Dans les Cent Jours, il avait précipité la dé-« chéance de Napoléon, en servant avec naïveté les desseins de Fouché. « Maintenant, *grand entrepreneur des pompes funèbres des gouver-* « *nements, il accourait encore aux dernières pulsations d'une* « *royauté expirante*... Une circonstance ne fut pas tout à fait étran-« gère à son voyage si précipité. Avec sa prescience politique, il devait « croire que puisqu'on hasardait une telle entreprise contre les choses, « on pourrait bien en décider une contre les personnes, et qu'on de-« vrait dès lors songer à l'arrêter *à* sa terre de la Grange. Il se crut « donc plus en sûreté à Paris, au milieu de la multitude. »

Nous n'insisterons pas sur ces étonnantes comparaisons, sur ces images étranges que l'auteur prodigue à chaque ligne, et qu'on s'attend si peu à rencontrer dans un ouvrage sérieux, et même dans quelque ouvrage que ce soit. Nous n'examinerons pas comment on peut *accourir aux dernières pulsations d'une royauté expirante*. Nous nous bornerons à demander à l'auteur comment il entend concilier ces deux choses, savoir : la perspicacité qu'il accorde à M. de la Fayette, avec cette naïveté qu'il lui reproche, et dont il cherche évidemment à lui faire un ridicule. Si M. de la Fayette était aussi naïf qu'il le dit, il n'était certainement pas doué de la faculté émi-

nente exprimée par ce mot : prescience politique. Si, au contraire, il possédait cette faculté, il n'y avait pas chez lui autant de candeur que M. Capefigue voudrait nous le faire supposer. On n'est pas à la fois naïf et fin, au moins dans un certain sens, pas plus qu'on n'est en même temps courageux et timide, simple et rusé. Puis, qu'est-ce que cette prétendue crainte d'être arrêté qui fait accourir M. de la Fayette à Paris, outre cet instinct qui l'attire là où il pourra encore une fois *battre des ailes sur le cadavre* d'une royauté, et remplir son rôle de *grand entrepreneur des pompes funèbres des gouvernements*? Comme si les engagements de M. de la Fayette avec le parti libéral, et le rang qu'il occupait dans ce parti, lui avaient permis de rester à la Grange sans se déshonorer aux yeux de toute la France, qu'il poussait depuis si longtemps dans les voies de la résistance. Il n'y avait là ni instinct ni prescience; il y avait nécessité de position : cette nécessité qui oblige un général à se mettre à la tête de ses troupes au jour du combat. En quoi ce voyage à Paris le sauvait-il du danger d'être arrêté? Ne pouvait-on, si l'on avait eu dessein de s'assurer de lui, l'arrêter aussi bien sur la route ou même aux barrières que dans son château? Et si le gouvernement eût triomphé, qu'importait à la sûreté de M. de la Fayette qu'il fût venu à Paris au lieu de demeurer à la Grange? Comment l'auteur ne s'est-il pas aperçu qu'il détruisait à chaque ligne ce qu'il venait de dire dans la ligne précédente, et que tout ce fracas d'antithèses n'était que du bruit sans résultat?

Dans un autre passage, M. Capefigue, parlant de M. de Metternich, dit : « M. de Metternich fixa pour quelque temps son sé« jour dans sa belle terre de Johannisberg, là où le Rhin *serpente* « *comme un immense et splendide boa.* » Plus loin, en admirant la fermeté de Charles X au moment où le sort de sa couronne se décidait à Paris, il ne trouve pas, pour nous la représenter, de traits plus expressifs que ceux-ci :

« Le soir, le roi fit sa partie de whist; mais l'aspect du salon était « triste, abattu. Le roi tenait machinalement les cartes, avec un visi« ble sentiment d'inquiétude, *néanmoins avec une invariable fer*« *meté*, d'autant plus imposante qu'il ne voyait que des physionomies « abaissées et pusillanimes. »

Ces citations suffisent pour autoriser notre opinion. Nous pourrions encore reprocher à M. Capefigue l'extrême longueur de ses

récits, chargés de répétitions et de détails inutiles. Toutefois, et nous nous plaisons encore à le reconnaître, son ouvrage n'en est pas moins un ouvrage fort curieux, par le grand nombre de pièces officielles et presque toutes inédites, qui en font, comme il le dit lui-même, un véritable cours de diplomatie. Nous ajouterons que c'eût été un bel ouvrage si l'exécution en eût été aussi sévère et aussi châtiée que le plan en était heureusement conçu. Mais, ce que nous devons louer dans M. Capefigue, c'est l'esprit de modération dont il a fait preuve dans les jugements sur les hommes et sur les choses. Il est aisé de s'apercevoir que toutes ses sympathies sont acquises à la branche déchue, et tout en reconnaissant la justice du coup qui l'a frappée, il ne peut se défendre d'un sentiment de regret lorsqu'il songe à la victoire remportée sur elle, et aux événements qui l'ont précipitée du trône. Mais ce sentiment ne le rend pas injuste, et les convictions de l'homme privé ne lui font pas oublier les devoirs de l'historien. Il avoue avec sincérité que le salut de la nation dépendait du succès de la résistance, et que ce qui a été fait il était impossible de ne pas le faire. En appréciant les difficultés qui entouraient le nouveau gouvernement, au sortir de la révolution de juillet, celles qu'il a eues à vaincre, non-seulement pour s'asseoir, mais pour maintenir la paix, et substituer un état régulier à l'état violent où nous avait jetés cette révolution, il n'hésite pas à rendre hommage à l'énergie et à la sagesse qui ont préparé ces résultats et qui ont su les obtenir. Il montre quelle a été la part de l'Europe dans ce travail de réorganisation intérieure de la France, et c'est sur ce point que son ouvrage est particulièrement intéressant. Il dissipera beaucoup de préventions qui n'ont pu naître et se fortifier que faute de preuves suffisantes pour en démontrer toute l'injustice. Or, un ouvrage qui, dans des matières aussi importantes, peut concourir à éclairer la raison publique, est toujours un bon ouvrage, quelle que soit sa valeur littéraire, et si tel a été le seul but de M. Capefigue, en publiant ce nouveau travail, nous croyons que ce but du moins aura été parfaitement rempli.

MÉMOIRES ET MÉLANGES.

Notice sur un manuscrit du xve siècle, sur vélin, contenant un recueil de poésies françaises inédites (nouvelle acquisition de la Bibliothèque royale), par M. Aimé Champollion-Figeac.

Plusieurs journaux, avertis on ne sait par quelle voie, ont sommairement annoncé, longtemps avant qu'elle fût faite par la Bibliothèque royale, l'acquisition du précieux manuscrit qui est le sujet de cette notice. Ajoutons que ces journaux ont donné sur le contenu de ce volume des indications fort erronées.

C'est sans fondement, en effet, qu'ils ont annoncé qu'il contenait quelques poésies du xive siècle. Toutes appartiennent à la seconde moitié du xve. L'écriture du volume est aussi de cette dernière époque. Le vélin en est assez blanc, et le format est l'in-8°. On y trouve quelques ballades, un grand nombre de rondeaux et le *débat de la vie et de la mort*, qui occupe les six premiers feuillets.

Charles, duc d'Orléans, a été nommé dans ces annonces ; mais les ouvrages de ce prince y sont les moins nombreux. On n'y retrouve que douze de ses rondeaux, et un seul est inédit. Remarquons toutefois qu'aucun autre recueil des poésies de Charles d'Orléans ne contient le texte de ce rondeau et ne le lui attribue. Nous le reproduisons ici d'après le nouveau manuscrit (fol. 9 v°).

Ha ! poure perdu que fais-tu ?
Combien que soys de noir vestu,
Rien ne te vault.
A ta dame, par Dieu, n'en chault
Pas d'ung bouton ne d'ung festu.

Trestout compte bien rabatu,
Quant j'é ton fait pour débatu,
Je di tout hault :
Ha ! poure perdu que fais-tu ?

A tel jeu me suis esbatu ;
Mais quant je te voy abatu
Le cueur me fault,
Et tout plaisir lors me défault ;
Criant, comme fol et testu :
Ha ! poure perdu que fais-tu ?

Le véritable intérêt du nouveau recueil, c'est de servir de complément à l'un des beaux manuscrits des poésies de Charles d'Orléans, qui appartient à la Bibliothèque royale, celui qui provient de la collection

Colbert, et où se trouvent aussi les compositions littéraires des princes, seigneurs et poëtes qui partagèrent la vie littéraire du duc Charles au château de Blois.

Dans la notice mise en tête de notre édition des *Poésies de Charles d'Orléans* (1), nous avons, le premier, mis en évidence cette académie poétique formée à Blois par le prince; l'influence qu'elle exerça rapidement, et combien les lettrés du temps recherchèrent l'avantage de s'y exercer et de s'y perfectionner. Le manuscrit de Colbert nous a appris que Villon fut du nombre des poëtes qui vinrent y étudier le langage riche, nombreux et poli de cette cour toute littéraire; le nouveau recueil nous apprend à son tour que Martin Lefranc, autre poëte qui acquit une grande réputation par son livre du *Champion des dames*, assista aussi à ces tournois littéraires du duc d'Orléans. Le rondeau que Martin Lefranc composa à cette occasion, se trouve dans le nouveau manuscrit; et comme l'on n'en connaît pas d'autres de cet écrivain du XVe siècle, nous en mettons ici le texte qui se rattache à une série de compositions en rimes *équivoquées*, et dont le sujet fut traité en même temps par d'autres poëtes :

Le jour m'est nuit,
Joye me nuit,
Repos ne me sont que labours :
Brief, j'embrace tout le rebours
De ce que l'on prent à déduit.

Espoir me fuit,
Dueil me conduit;
Je despite contre secours :
Le jour m'est nuit.

J'ay mon ans bruit,
Fœulle sans fruit
Durez espinez me sont flours :
Ainsi me gouvernent amours,
Sans avoir autre sauf-conduit :
Le jour m'est nuit. (Fol. 31 verso.)

La réputation littéraire de Lefranc n'est nullement contestée; et comment aurions-nous hésité à nous ranger à l'opinion des écrivains érudits sur le moyen âge, qui disent que « l'abbé Gouget et Masssieu n'ont rendu qu'une justice incomplète au talent littéraire de Lefranc, » puisque indépendamment du mérite de la poésie du livre du *Champion des dames*, on trouve encore dans cette longue composition des notions fort curieuses sur les événements (2) et sur les écrivains con-

(1) Paris, Belin Leprieur, édition format Charpentier, et édition in-8°, tirée à un petit nombre d'exemplaires, 1842, au Comptoir des imprimeurs-unis.

(2) Nous regrettons de ne pouvoir donner plusieurs fragments de ses ouvrages relatifs aux événements de la première moitié du XVe siècle, aux habitudes et aux

temporains du poëte ? Sans nous occuper de ce qu'il dit de Jean Froissart, de Guillaume Machault, de Christine de Pisan, et d'autres poëtes et chroniqueurs, arrêtons-nous avec quelque empressement à constater en quels termes il parle des ouvrages de Charles d'Orléans.

Certes les amoureux liens
Rendent subget puissant et sage,
Charles le bon duc d'Orliens
Nous en peut donner tesmongnage :
Et aussy fait son bon lignage
Et tout le sang des fleurs de lis,
Qui ont fait aux dames hommage
Pour tendre aux amoureux délis.

Se tu ne me crois, si enquier
Le livre qu'il fit en Inglant :
Là, pert se les dames eut quier
Et se Venus l'ala senglant.
Mais pourquoy voy-je tant jenglant ?
Pourquoy sur ce le temps pers-je ?
Amours s'en va chascun cinglant,
Chascun est batu de sa verge.

De cestui duc, de cestui prince
Je parle singulièrement :
Car en prison il aprint ce
Dont nous parlons présentement.
C'est cellui qui nouvellement
Sailli de l'angloise prison
Par le notable appointement
Du duc qui porte le toison.

Lors de sa terre hors de France
Fortune fort l'assugety ;
Endura-il dure souffrance,
Longue paine, ennuieux party :
Néant-mains, de là ne se party
Sans rendre aux dames le truage,
Sans estre d'amer adverty
Et les servir comme leur page (1).

Plus loin il ajoute :

Commandemens, coustumes, lois,
Amours a mis expressément
Sur tous les compaignons galois,
Voulans vivre amoureusement.
Le duc d'Orléans, meismement;
Voa et promist, en prison,

usages des seigneurs. Ces fragments sont des plus curieux à consulter pour l'histoire. Les éditions imprimées du poëme sont des plus rares.

(1) Manuscrit de la Bibliothèque du roi, n° 632-2 du supplément, fol. 73, et fol. 85 verso.

De les garder entièrement
Sans fausseté ou mesprison.
. . . .
Se vous n'entendez que je diz,
Lisiez, ou escoutez le livre
Du bon duc d'Orléans, ou dis
Commandemens amours lui livre.
Certes en sa court ne peut vivre,
N'entrer en grace aucunement
Qui ne met son cueur à délivre,
A les garder parfaittement.

On ne saurait trop remarquer de tels témoignages, en faveur des poésies de Charles d'Orléans, dans la bouche d'un contemporain qui eut aussi quelque célébrité, et il faut conclure naturellement que ces poésies ne furent point aussi ignorées au XVe siècle qu'on l'a cru généralement; et de plus, qu'elles contribuèrent bien efficacement au progrès de la littérature, qui se manifesta dans ce même siècle. Les copies des ouvrages du prince étaient alors très-multipliées, et l'on doit en juger ainsi par les manuscrits arrivés jusqu'à nous, et qui sont encore au nombre de neuf. Y a-t-il beaucoup de poëtes de la même époque dont on pourrait en compter autant?... Accordons aussi la même influence aux réunions littéraires de Blois, sous la protection d'un prince du sang; elles ne purent pas manquer d'exciter et de diriger l'esprit littéraire du temps, et de contribuer à former des élèves en poésie, jaloux d'imiter ce prince et de le surpasser.

Nous avons insisté sur ces faits et ces considérations, parce qu'il nous a paru que, dans son *Histoire* si remarquable *de la littérature française*, où les grands progrès de l'esprit français sont décrits si clairement, et avec une précision qu'on ne peut attendre que d'un écrivain qui a étudié à toutes les sources, M. Désiré Nisard a fait peut-être trop exiguë la part qui appartient à Charles d'Orléans dans le progrès des lettres au XVe siècle; et que si, comme le pense M. Nisard, il n'y a pas lieu de déposséder Villon de la place qu'il tient de Boileau dans l'histoire des origines de notre poésie, et de donner cette place à Charles d'Orléans, il est juste cependant de conserver à ce prince la part qui lui revient réellement dans la gloire d'avoir débrouillé et épuré à la fois le langage, les pensées et le goût de nos vieux romanciers. M. Nisard concède lui-même cette part, lorsqu'il déclare que dans les poésies du duc Charles, l'on trouve « une pureté précoce, une certaine délicatesse de pensées, des expressions plus claires que fortes, des images abondantes, des vers où la grâce n'est pas sans recherche, et dans lesquels les sentiments exprimés sont plus délicats et polis que touchants et passionnés. » Ajoutons que Charles d'Orléans, comme le dit encore M. Nisard, « a mis une sorte de perfection dans la mythologie de l'amour chevaleresque, et que chacun des nouveaux personnages qu'il introduit sur la scène, répond ou à quelque sentiment vrai omis par ses prédécesseurs en poésie, ou à quelque nuance mieux observée, ou à une gradation plus exacte. » Tous ces progrès dans l'art d'écrire et de

personnifier les passions et les sentiments, au bénéfice évident de leur plus sincère manifestation, doivent, ce nous semble, être comptés comme des mérites réels, qui constatent d'ailleurs l'état satisfaisant du goût et du langage à la cour de France, avant le chaos littéraire qui suivit l'époque de Charles d'Orléans, et qui enfanta et mit à la mode le goût des rimes équivoquées, précurseur véridique de la décadence en poésie qui marqua les premières années du XVIe siècle. Et Villon est-il bien innocent de cette catastrophe temporaire? N'y a-t-il dans ses écrits rien d'inférieur aux idées et aux paroles de Charles d'Orléans, sous le rapport du goût et surtout de l'honnêteté de la vie? Et dans les morceaux nombreux où se manifeste cette pureté de sentiments et de langage dont le prince était redevable à sa parfaite éducation, Villon l'a-t-il surpassé, l'a-t-il même égalé? En tout temps l'art de bien dire a été le plus utile auxiliaire de l'art de bien penser : il faut donc bien penser avant tout, et les bonnes inspirations d'un esprit cultivé sont, sans contredit, la meilleure source des bonnes idées.

Les rapports qui existent entre le manuscrit que la Bibliothèque royale vient d'acheter, et celui de la collection Colbert qu'elle possède depuis longtemps, sont faciles à reconnaître. Ainsi, parmi les poésies des collaborateurs de Charles d'Orléans, qui se trouvent dans le manuscrit Colbert, on remarque celles de Blosseville. Le seul rondeau qu'il renferme existe aussi dans le nouveau manuscrit; mais on y trouve de plus une trentaine de rondeaux de ce même auteur, et plusieurs de ces morceaux ont été composés à l'imitation des rondeaux du duc Charles d'Orléans, qui appartiennent évidemment à l'époque la plus active de l'académie de Blois, formée et présidée par le prince. Il en est de même des poésies de Fredet, Vaillant, Torcy, Gilles des Ourmes, Jean de Lorraine, Robertet, etc. Le nouveau manuscrit est donc un très-utile complément des poésies des collaborateurs du prince, dont les ouvrages sont conservés par le manuscrit Colbert.

Remarquons cependant que ce nouveau volume ne contient pas de poésies qui puissent aider à justifier l'opinion, du reste fort ingénieuse, qui voudrait attribuer à une maîtresse du duc Charles d'Orléans une grande partie des poésies de ce prince : cette opinion, qui ne repose sur aucune donnée positive, tendrait naturellement à dépouiller presque tous les poëtes du moyen âge, de l'un et de l'autre sexe, d'une grande partie de leur bagage littéraire au profit de certaines fictions amoureuses qui, peut-être, n'ont jamais existé (1).

Le nouveau manuscrit est encore fort curieux à étudier sous d'autres points de vue. Nous avions déjà fait remarquer l'imperfection du manuscrit Colbert, au sujet des noms des collaborateurs de Ch. d'Orléans; imperfection relative qui ne pouvait être exactement estimée qu'au moyen d'autres manuscrits, tels que ceux de Londres, celui de Carpentras, et autres, et à laquelle il fallait néanmoins suppléer, puis-

(1) Voyez à ce sujet : Louis et Charles, ducs d'Orléans; leur influence sur l'esprit de leur siècle, 2e partie, page 357 et suiv.

qu'on ne pouvait attribuer, d'autorité, à Charles d'Orléans celles des poésies du manuscrit Colbert qui ne portent pas de nom d'auteur. Par exemple, on sait, par d'autres manuscrits, que quelques-unes de ces pièces sans nom dans le manuscrit de Colbert, sont de Villon.

Le nouveau manuscrit confirme notre manière de voir et il montre que le nom d'auteur, Antoine de Cuise, selon le manuscrit Colbert, est réellement Antoine de Guise, et que la ballade 211 de notre édition doit être attribuée à Meschinot, et non pas à Ch. d'Orléans, comme le voudrait le manuscrit de Colbert.

Quant aux autres poëtes dont les rondeaux sont dans le nouveau volume seulement, la plupart de ces pièces furent aussi l'ouvrage des collaborateurs et des rivaux du prince. Les sujets de ces rondeaux en portent la preuve avec eux-mêmes; mais ces compositions ne méritent pas toutes une égale attention. Voici les noms de leurs auteurs tels que les donne le manuscrit : Tannegui du Chastel, mons. d'Orvilier, Monbeton, Mons. de Taïs, Jammette de Nesson, Régice d'Orange, Jehanne Filleul, Jeucourt, R. le Sénéchal, Mons du Bridore, Jean de Loyon, André Giron, Pierre de la Jaille, Colas de la Tour, Huet de Vigne, Foullée, Thomas de Loraille, Burnois, Itasse de Lespinay, mons. Jaques, madamoiselle de Beauchastel, Blosset, le Roussellet, Copin de Senlis, Galoys de Créquy, mess. Ernoul de Créquy.

(*La suite au numéro prochain.*)

COMPTES RENDUS D'ACADÉMIES SAVANTES
ET NOUVELLES SCIENTIFIQUES.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Séance du 6 *avril* 1846.

Expériences sur les roues à aubes courbes, par M. Morin. — *Rapport sur une communication de MM. Loewig et Koelliker, relative à l'existence de la cellulose dans une classe d'animaux sans vertèbres.* —

Mémoires pour l'examen desquels l'Académie a nommé des commissaires :

Sur un nouveau procédé du dosage de fer par la voie humide, par M. Fréd. Margueritte. — *Notice et expériences sur le moulinet de Wolfman, destiné à mesurer les vitesses de l'eau*, par M. Baumgarten. — *Sur l'emploi de la silice gélatineuse naturelle, comme amendement*, par M. Couche. — *Sur les avantages du bicarbonate de chaux et les inconvénients des autres sels calcaires contenus dans les eaux ordinaires ou potables*, par M. Alph. Dupasquier. — M. Dupasquier démontre qu'il a établi, antérieurement à M. Boussingault, que le bicarbonate de chaux est éminemment utile dans les eaux pota-

bles, et que ce sel concourt surtout à fournir à l'organisme le principe terreux indispensable à l'ossification.

Séance du 13 *avril* 1846.

Recherches sur le développement successif de la matière végétale dans la culture du froment, par M. Boussingault. — *Le magnétisme peut-il exercer de l'influence sur la circulation du chara?* par M. Dutrochet.— Il résulte d'une série d'expériences, que la force magnétique, même lorsqu'elle est prodigieuse, n'exerce aucune influence sur la circulation du chara. Il n'existe donc aucun rapport entre la force vitale qui produit cette circulation, et la force magnétique.

Mémoire sur la puissance comparée et l'armement proportionnel des bâtiments à voiles et des bâtiments à vapeur, par M. le baron Ch. Dupin.

Note sur un théorème fondamental relatif à deux systèmes de substitutions conjuguées, par M. Cauchy.

Action de l'acide nitrique sur la brucine, par M. Laurent. Cette note, conçue dans un but de polémique, tend à démontrer que M. Liebig s'est trompé dans son jugement sur plusieurs travaux chimiques de M. Gerhardt.

Mémoire sur les changements qu'a éprouvés, en France, le rapport moyen des sexes dans les naissances provenant de mariages, depuis 1834 *jusqu'en* 1843, par M. Girou de Buzareingues. L'auteur considère l'application de l'industrie à de gros travaux comme une des causes de la production du sexe masculin, et l'oisiveté comme une de celles de la production du sexe féminin.

Rapport sur une note relative à la structure et aux mouvements des zoospermes du triton, présentée par M. Pouchet.

Mémoire sur la distribution de l'or dans le lit du Rhin, et sur l'extraction de ce métal, par M. Daubrée. — Si l'on compare la richesse du sable du Rhin à celle du sable exploité en Sibérie et au Chili, on reconnaît qu'il le cède de beaucoup à ces derniers. Les sables de la Sibérie rendent, en moyenne, cinq fois, et ceux du Chili au moins dix fois plus que le gravier le plus productif du Rhin. Les richesses moyennes des sables exploités dans ces trois contrées varient comme les nombres 1, 10, 37.

Séance du 20 *avril* 1846.

Premières remarques sur les deux mémoires de MM. Payen et Mirbel, relatifs à l'organographie et la physiologie des végétaux, par M. Gaudichaud. — L'auteur cherche à établir en principe qu'il ne faut pas faire intervenir les agents chimiques dans l'étude de la physiologie végétale. « La chimie, dit le savant botaniste, est fatalement désorganisatrice de sa nature; elle n'a jamais rien engendré, rien organisé, rien vivifié. La chimie, en se renfermant dans de sages déductions des faits obtenus, a rendu d'immenses services à la physiologie, et elle est appelée à lui en rendre de bien plus importants encore; mais, tel est du moins mon sentiment, elle faillira chaque fois

qu'elle tentera de se substituer à la physiologie, parce que la nature possède des moyens que l'intelligence humaine ne découvrira jamais.»

Note sur le sinus veineux génital des lamproies, et le réservoir analogue qui fait partie du système veineux abdominal des sélaciens, en général, et plus particulièrement des raies, par M. Duvernoy. — D'après une série d'observations anciennes et nouvelles, M. Duvernoy arrive, entre autres, à conclure que le grand réservoir sanguin situé dans la cavité abdominale des *raies* est l'analogue du sinus génital des *lamproies ;* qu'il appartient de même, et plus exclusivement encore, au système veineux des organes de la génération ; qu'il y est dans les mêmes rapports avec les veines caves, et qu'il y remplit les mêmes fonctions, relativement au sang de ces veines.

Rapport sur des échantillons d'eau salée et de bitume envoyés de la Chine, par M. Bertrand. — Cette eau salée est rougeâtre, trouble, parce qu'elle tient en suspension de l'argile qui ne se dépose pas complétement par le repos. Elle contient 0,16 de sel marin, sans aucune trace de sulfate. Les puits d'où provient cette eau ne sont que des trous de sonde que l'on fore (principalement dans la province de Szu Tchhuan) pour se procurer du sel. Ils ont de 500 à 600 mètres de profondeur.

Mémoires soumis au jugement dé l'Académie :

Mémoire sur la dérivation des eaux pluviales qui entraînent les terres des sols en pente, et qui inondent les vallées, par M. de Saint-Vènat.

Résultats obtenus, dans le traitement des affections scrofuleuses, de l'emploi d'un nouveau composé de chlore, d'iode et de mercure, par M. Rochard.

Emploi du sulfate de soude pour prévenir la putréfaction des matières animales, par M. Bobierre.

Note sur le gisement des fossiles de Sansan, près d'Auch, par M. Constant Prévost.

De l'influence du sol relativement à l'action des poisons sur les plantes, par M. Bouchardat.

Observations sur l'influence des gaz dans les effets électriques de contact, par M. Ed. Becquerel (correspondance). L'auteur cherche à établir que l'action exercée par l'oxygène condensé sur le platine est probablement due à une action chimique.

Séance du 27 avril 1846.

Documents à l'appui des recherches sur la composition des végétaux, par M. Payen.— L'auteur persiste dans les idées émises dans un premier mémoire qu'il avait publié en commun avec M. de Mirbel. Il soutient que plus les divers tissus végétaux sont jeunes, plus ils contiennent de matière azotée, et plus leur puissance de développement est grande.

Recherches expérimentales sur la faculté nutritive des fourrages avant et après le fanage, par M. Boussingault. — Les expériences rapportées par l'auteur établissent avec quelque certitude « qu'un poids

donné de fourrage sec ne nourrit pas moins le bétail que la quantité de fourrage vert qui l'a fourni. »

Recherches sur les phénomènes moléculaires qui accompagnent la production de l'arc voltaïque entre deux pointes conductrices, par M. de la Rive.

Sur la chlorocyanilide, par M. Aug. Laurent. — M. Laurent donne le nom de chlorocyanilide à une combinaison qu'il a obtenue en traitant le chlorure solide de cyanogène par l'aniline, en présence de l'eau. Ce produit, dont l'auteur ne décrit pas les propriétés physiques, n'offre qu'un intérêt purement théorique.

Sur la fluosilicanilide, par MM. Aug. Laurent et Delbos.—La fluosilicanilide se forme lorsqu'on met l'aniline en présence du gaz fluoride silique. Ce gaz est rapidement absorbé ; et il se produit une matière solide, dont la composition est représentée par 5 équivalents d'aniline et 3 équivalents de fluorure de silicium.

Rapport sur une note de M. Constant Prevost, relative au gisement des fossiles de Sansan, près d'Auch. — Le gîte des fossiles de Sansan paraît devoir être une des mines les plus fécondes pour l'étude de la faune antédiluvienne. La roche qui renferme les fossiles est un calcaire qui a pénétré les os et a puissamment contribué à leur entière conservation. Le gîte de Sansan a quelque analogie avec celui de Montmartre, qui a fourni à Cuvier les premiers matériaux de son immortel ouvrage sur les ossements fossiles; les squelettes de *Palæotherium*, d'*Anoplotherium*, etc., étaient incrustés dans une pierre à plâtre solide et cristalline qui avait garanti de la destruction les parties les plus délicates des os.

Mémoires soumis au jugement de l'Académie :

Mémoire sur la pulvérisation rapide des calculs urinaires, et sur l'extraction artificielle de leurs débris, par M. Leroy d'Étioles. — *De la pulvérisation et de l'extraction immédiate des pierres vésicales par les voies naturelles*, par M. Heurteloup.

Relation de l'éruption boueuse sortie du volcan de Ruiz, et de la catastrophe de Lagunilla dans la république de la Nouvelle-Grenade, par M. le colonel J. Acosta (correspondance). — Les éruptions boueuses des volcans sont plus fréquentes dans le nouveau monde que dans aucune autre partie du continent. D'après J. Acosta, on évalue à environ mille personnes le nombre des victimes de l'éruption boueuse du volcan de Ruiz ; la plupart étaient des planteurs, employés dans la grande culture de tabac d'Ambalema.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séances du mois d'avril.

L'Académie, dans le mois d'avril, a reçu, de la part de quelques-uns de ses membres, communication de plusieurs travaux importants.

M. Pardessus a continué la lecture d'un mémoire sur *l'organisation et l'administration de la justice en France depuis Hugues Capet jusqu'à la fin du règne de Louis XII.*

M. Reinaud a lu un grand travail intitulé :

Mémoire géographique, historique et scientifique sur l'Inde, antérieurement au milieu du onzième siècle de l'ère chrétienne, d'après les écrivains arabes, persans et chinois. M. Reinaud ayant, dans le cours de ses recherches historiques et géographiques, recueilli beaucoup de témoignages importants sur l'Inde ancienne, a cru devoir les faire connaître textuellement, en les accompagnant toutefois d'une traduction et de notes. C'est là ce qui a donné lieu à la publication des fragments arabes et persans relatifs à l'Inde, et de la relation des voyages dont nous avons parlé plus haut, dans ce premier numéro. Mais il restait un grand nombre de passages isolés encore inédits. D'ailleurs, les faits que l'on trouve dans la relation et dans les fragments, sont présentés dans l'ordre même des textes, et il n'est pas toujours facile au lecteur de les retrouver quand il en a besoin. M. Reinaud s'est donc décidé à rédiger un mémoire qui pût présenter dans leur ensemble des renseignements recueillis çà et là et puisés à mille sources diverses. Ce mémoire est aujourd'hui très-étendu. A la fin d'avril, M. Reinaud a terminé la lecture de la première moitié. Cette moitié renferme toute la partie géographique et historique, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la première invasion des Arabes dans la vallée de l'Indus, au septième siècle de notre ère.

Dans la séance du 24 avril, M. N. de Wailly a lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres un mémoire intitulé : *Examen de quelques questions relatives à l'origine des Chroniques de Saint-Denys.* L'auteur s'est proposé de prouver, contrairement à l'opinion de Sainte-Palaye, adoptée depuis par l'abbé Lebeuf, par dom Brial et par d'autres savants, que la première partie de la compilation française connue sous le titre de *Chroniques de Saint-Denys* n'a pas été rédigée en 1274; qu'au lieu d'appliquer cette date à toute la portion de l'ouvrage qui précède le règne de Louis VIII, il faut l'attribuer seulement à la traduction du texte de Rigord, et que le manuscrit de la bibliothèque de Sainte-Geneviève dans lequel se trouvent des vers adressés à un roi du nom de Philippe, et une miniature représentant un moine qui offre à ce roi un exemplaire des *Chroniques de Saint-Denys*, fut dédié, non à Philippe le Hardi, mais à Philippe le Bel. M. de Wailly a déduit ces conclusions de l'examen comparatif de différents textes français qui, plus anciens que celui des *Chroniques de Saint-Denys*, entrèrent plus tard dans cette compilation, où on les retrouve coordonnés d'après un plan suivi antérieurement dans plusieurs recueils du même genre, et dont l'idée première appartient à un chroniqueur latin du règne de Philippe Auguste.

Le 3 avril, M. le Président a lu la liste des ouvrages présentés en temps utile pour concourir au *prix Gobert*. Les concurrents sont au nombre de six.

Dans la même séance, M. le Secrétaire perpétuel a annoncé qu'il avait été envoyé au concours des prix proposés par l'Académie, deux mémoires sur la question relative aux *dynasties égyptiennes;* deux

mémoires sur l'*examen critique des historiens de Constantin le Grand comparés aux divers monuments de son règne*; deux mémoires sur l'*histoire des guerres depuis l'empereur Gordien jusqu'à l'invasion des Arabes*. L'Académie avait en outre reçu quatorze ouvrages imprimés ou manuscrits, pour le concours des *Antiquités nationales*. Nous parlerons, plus ou moins longuement, de ces divers ouvrages le jour où l'Académie aura fait connaître son jugement.

Dans la séance du 8 avril, M. le Secrétaire perpétuel a donné lecture d'une lettre de M. Joseph Szabo, professeur d'histoire et de littérature à Sopron Oedenbourg, qui envoie à l'Académie un ouvrage en hongrois intitulé : *A' Magyar nyelv keleti emlékei Sopron* (Oedenbourg, 1844). L'auteur se propose de prouver, dans cet ouvrage, que la langue *Magyar* tire son origine du sanscrit.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Séances du mois d'avril.

Dans la séance du 4 avril, M. Amédée Thierry a communiqué un fragment historique ayant pour titre : *Constantin en Gaule*, et destiné à être lu dans la séance publique annuelle des cinq Académies. M. Alban de Villeneuve a continué et achevé la lecture d'un mémoire relatif à l'*influence des passions sur l'ordre économique des sociétés*.

Dans la séance du 11 avril, M. le baron Charles Dupin a lu un travail ayant pour titre : *Force commerciale extérieure de la Grande-Bretagne*. A la suite de cette lecture, lord Brougham a présenté quelques observations.—M. Mignet a communiqué un fragment historique sur *les causes de l'insurrection des Pays-Bas sous Philippe II, et l'envoi de D. Juan d'Autriche en qualité de gouverneur*.

Dans la séance du 18 avril, M. de la Farelle a lu un *mémoire sur la nécessité de fonder en France l'enseignement de l'économie politique*. A la suite de cette lecture, MM. Cousin, Blanqui, Passy, de la Farelle et Dunoyer, ont présenté des observations.

Dans la séance du 25 avril, M. Blanqui, en présentant au nom de l'auteur, M. Lepelletier de Saint-Remy, un exemplaire de son ouvrage ayant pour titre : *Saint-Domingue. Étude et solution nouvelle de la question haïtienne*, fait un rapport verbal sur cet ouvrage. — M. Barthélemy Saint-Hilaire communique un travail sur *le Traité de l'âme d'après Aristote*.

L'espace nous manque pour donner une idée des différents travaux que nous venons de signaler, et qui ont été lus pendant le mois d'avril. Dorénavant, soit en puisant dans le compte rendu officiel qui est publié sous la direction de M. Mignet, secrétaire perpétuel; soit à l'aide des notes que nous prendrons dans les séances, nous serons en mesure de faire connaître à nos lecteurs, au moins par un résumé, les mémoires nombreux, variés et très-importants, qui, chaque semaine, sont communiqués à l'Académie.

ACADÉMIES ÉTRANGÈRES.

Nous avons sous les yeux les onze premiers numéros du huitième tome du *Bulletin de la classe des sciences historiques, philologiques et politiques, de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg*, publiés du 4 novembre 1845 au 5 février 1846. Ce recueil (qui ne paraît pas à des époques fixes) rend compte des travaux de l'Académie, de sa correspondance, etc. Nous y trouvons les notices suivantes :

1° *Mémoire sur la densité de la population des provinces de la Russie européenne*, par P. de Koeppen, lu le 8 août 1845 (en allemand).

La carte de la Russie occidentale, exécutée et publiée par l'état-major général de l'armée russe (62 feuilles à l'échelle de 420,000), a servi de base à un mesurage sommaire des provinces européennes de cette vaste monarchie. Les résultats de cette opération ont été consignés dans le Bulletin de la classe physico-mathématique, tome 4, numéro 22 et suivants. M. de Koeppen a joint au compte rendu de ce travail, l'énoncé du dénombrement de la population fait en 1833, dénombrement qu'il a mis en rapport avec l'accroissement probable, en augmentant le chiffre de la population de 10 p. 0/0, l'augmentation annuelle étant, en terme moyen, de 1/3 p. 0/0. Le plus peuplé des 49 gouvernements qui forment la Russie européenne est celui de *Moscou*, il a 2,323 habitants par lieue géographique carrée (15 au degré); celui de *Tula*, qui est en seconde ligne, a 2,211 habitants; celui de *Podolie*, 2,201; celui de *Kursk*, 2,052. Viennent ensuite les provinces de *Poltawa*, *Rjasan*, *Kijew*, *Kaluga*, *Orel*, *Pensa*, *Jarosslaw*, qui ont entre 1,500 et 2,000 habitants. Seize gouvernements ont de 1,000 à 1,500 habitants par lieue géographique carrée : ce sont ceux de *Charkow*, *Tambow*, *Wladimir*, *Tscharnigow*, *Woronesch*, *Nishnij-Nowgorod*, *Grodno*, *Kowno*, *Kazan*, *Smolensk*, *Wilna*, *Courlande*, *Volhynie*, *Twer*, *Mohilew*, *Psimbirsk*. Onze gouvernements ont de 600 à 1,000 habitants; voici leurs noms : *Livonie*, *Witebsk*, *Pskow*, *Bessarabie*, *Esthonie*, *Saint-Pétersbourg* (789), *Iekaterinosslaw*, *Kostroma*, *Wjatka*, *Minsk* et *Cherson*; trois gouvernements ont entre 400 et 500 habitants : *Tauride*, *Psaratow*, *Nowgorod*; trois entre 200 et 300 : *Orenbourg*, *Perm*, et le pays des *Cosaques du Don*; trois de 100 à 200: *Cis-Caucasie*, *Wologda*, *Olonez*; le gouvernement d'*Astrakan* a 99,4 habitants par lieue carrée, et celui d'*Archangel*, 16,3. Toute l'étendue de la Russie européenne est, selon le calcul de M. Koeppen, de 90,117 lieues carrées, sa population de 54,092,300 âmes. Nous devons faire remarquer ici que l'on regarde, en Russie, comme faisant partie de l'Europe, quelques districts des gouvernements de Perm et d'Orenbourg, qui sont situés au delà de l'Ural, et qui ont 4,659 lieues carrées et 1,140,400 habitants, ainsi que toute la Cis-Caucasie, et tout le gouvernement d'Archangel.

2° *Mémoire sur l'expédition maritime et la conversion d'un prince*

russe, d'après la biographie de l'évêque George d'Amastris, par E. Kunik, lu le 17 octobre 1845 (en allemand).

On sait que, dès le neuvième siècle, et très-peu de temps après leur établissement en Russie, les aventuriers scandinaves, qu'on appelait *Varègues*, lancèrent à plusieurs reprises leurs bandes sur les provinces de l'empire d'Orient, et marquèrent leur passage, comme les Normands qui envahirent la France, par le pillage, le meurtre et la dévastation. A la plus célèbre des expéditions de ces hardis aventuriers, à celle d'*Askald* et de *Dir*, qui, en 866, ravagèrent les faubourgs de Constantinople, se rattache un fait peu connu, la conversion d'un chef scandinave, que la voix de quelques prêtres grecs arrêta au milieu de sa course. La légende russe de Saint-Étienne de Suroz l'appelle *Brawalin;* mais ce nom étant tout à fait inconnu, et n'ayant pas la forme des noms scandinaves, on suppose que l'hagiographe slave, ou son copiste, a dénaturé un mot qu'il ne comprenait pas, et cette supposition est confirmée par la découverte de Pogodin, qui a trouvé que la tradition de Saint-Étienne de Suroz n'est que la reproduction de celle de Saint-George d'Amastris; or, dans cette dernière tradition, on ne trouve pas le nom de *Brawalin*. Une traduction latine de cette légende ayant été donnée par les Bollandistes (février, tom. 3, pag. 269), l'Académie de Saint-Pétersbourg, désireuse d'en connaître l'original grec, s'est adressée naturellement, comme dit le rapport, au savant qui, à une connaissance parfaite de l'histoire byzantine, unit le zèle le plus infatigable pour les progrès de la science. M. Hase, conservateur des manuscrits grecs de la Bibliothèque royale de Paris, s'est empressé de communiquer à l'Académie de Saint-Pétersbourg une copie de la vie de saint George d'Amastris, qui a été composée au IXe siècle. Les Russes-Varègues y sont peints comme l'ont été les Normands par les chroniqueurs français du moyen âge. Ἔφοδος ἦν βαρβάρων τῶν Ῥῶς, ἔθνους, ὡς πάντες ἴσασιν, ὠμοτάτου καὶ ἀπηνοῦς καὶ μηδὲν ἐπιφερομένου φιλανθρωπίας λείψανον. Θηριώδεις τοῖς τρόποις, ἀπάνθρωποι τοῖς ἔργοις αὐτῇ τῇ ὄψει τὴν μιαιφονίαν ἐπιδεικνύμενοι, ἐπ' οὐδενὸς τῶν ἄλλων ὧν πεφύκασιν ἄνθρωποι χαίροντες, etc. M. Kunik rappelle, à cette occasion, un passage du poëte persan Nisâmi : « Ce ne sont que des brigands semblables aux loups et aux « lions; ils ne se livrent jamais à la joie des festins, et ne s'animent « que lorsqu'il s'agit de verser le sang. Ils s'emparent des villes; ils « soumettent les provinces; ce sont les hommes les plus barbares et les « êtres les plus vils du monde entier. Nul ne cherchera de l'humanité « au fond de leur cœur, car ils n'ont rien de l'homme que l'aspect. »

3° Suite d'un mémoire de M. Brosset intitulé : *Examen critique des annales géorgiennes, pour les temps modernes, au moyen des documents russes*. Ce mémoire a été lu le 1er novembre 1844 (en français).

Ces analyses de documents relatifs aux ambassades envoyées par les princes géorgiens en Russie, et par les czars en Géorgie, jettent une vive lumière sur les relations et l'histoire de ces deux pays. Elles offrent, en outre, un grand intérêt pour la géographie des régions

caucasiennes. C'est la troisième partie du travail de M. Brosset que nous avons sous les yeux. Elle se rapporte à des événements qui se sont accomplis de l'an 1616 à l'an 1639. Nous comptons insister sur le mémoire de M. Brosset quand il sera terminé.

4° *Remarques sur la seconde édition de l'Abrégé d'une grammaire critique de la langue sanscrite*, par M. Bopp; mémoire de M. Otto Boektlingk, lu le 3 octobre 1845 (en allemand).

Ces observations philologiques, extraites des grammaires indiennes, surtout de celle de Pânini et de ses commentateurs, ne sont point susceptibles d'analyse.

5° *Rapport et lettres de M. Castrén,* datés de Samarowa 6 juin/24 juillet, de Toropkowa 4/16 juillet, de Surgut 12/24 août, et 28 août/9 septembre 1845; lus le 3 octobre 1845 (en allemand, traduit du suédois).

M. Castrén a reçu de l'Académie et du gouvernement russe la mission d'étudier les langues des peuples sibériens. Il se trouvait à la date des lettres dont nous parlons, sur les bords de l'Irtisch et de l'Obo. Là, il se livrait à des recherches sur les langues des Ostjakes et des Samoièdes. Il se réserve sans doute de consigner dans un ouvrage spécial le résultat de ses travaux philologiques. Il n'a communiqué, en attendant, à l'Académie, que quelques observations sur l'aspect du pays et sur les mœurs encore sauvages des habitants. Ces observations n'offrent pas un grand intérêt, au moins telles que l'Académie les a publiées.

6° *Description de sept manuscrits grecs de la bibliothèque impériale*, par M. Muralt (en allemand).

Le premier de ces manuscrits, écrit sur parchemin, en 1082, et provenant du mont Athos, renferme plusieurs sermons de Grégoire de Nazianze; le second, sur papier turc, la chronique de Michel Glycas et quelques pièces analogues. Les autres manuscrits, qui sont modernes (XVIIe et XVIIIe siècles), contiennent des ouvrages de médecine, de grammaire et de philosophie scolastique.

— Dans la séance de l'Académie royale de Bavière, du 3 janvier 1845, M. le professeur Marc-Joseph Muller a lu un mémoire sur *l'état civil des Musulmans*, qui sera inséré dans le recueil de l'Académie. Nous trouvons la mention d'un travail analogue dans le Bulletin de Saint-Pétersbourg : M. le président de l'Académie fait savoir au secrétaire perpétuel que M. le ministre de l'intérieur, sur la demande du lieutenant du Caucase, gouverneur général de la Nouvelle-Russie et de la Bessarabie, lui a fait tenir, pour être examiné par l'Académie, un ouvrage manuscrit sur la législation musulmane. Cet ouvrage, composé par le conseiller de collége Tornauw, gouverneur-adjoint de la province caspienne, est indispensable, dans l'opinion de M. le prince Vorontsov, pour quiconque veut connaître l'état des tribus mahométanes, habitant soit les pays au delà du Caucase, soit d'autres gouvernements russes. En transmettant ce manuscrit, Son Excellence charge le secrétaire perpétuel de le faire examiner par la classe d'histoire et de

philologie, et de lui en rendre compte. La classe, vu l'absence de M. Dorn, a résolu de soumettre l'ouvrage de M. Tornauw au jugement très-sûr de MM. Gottwald, qui réside à Saint-Pétersbourg, et Kazembek, qui demeure à Kazan.

—La Faculté de médecine de l'Université de Giessen a décidé que dorénavant elle n'accordera plus le grade de docteur à des étrangers, que lorsque ceux-ci se présenteront en personne pour subir les examens réglementaires. Nous espérons que les autres Facultés de l'Allemagne, à commencer par la Faculté philosophique d'Iéna, dans le journal de laquelle nous lisons cette notice, suivront cet exemple, par dignité et dans l'intérêt de la science. En effet, prostituer les honneurs académiques c'est nuire essentiellement aux bonnes études. D'un autre côté, nous devons faire observer qu'en Allemagne le titre de docteur en médecine est un titre purement honorifique, et qui ne confère aucun droit pour l'exercice de la médecine. Les docteurs n'acquièrent ce droit qu'en subissant des examens en général très-rigoureux, devant des commisions instituées par chacun des gouvernements allemands. Ce serait donc un abus fort grave que d'admettre à la pratique de la médecine, en France, des personnes dépourvues souvent de science et d'expérience, et qui ne présentent d'autre garantie qu'un vain titre, à savoir, un diplôme de docteur acheté à prix d'argent.

—Dans une séance que la société instituée pour l'étude de la langue et des antiquités germaniques a tenue à Berlin le 4 février dernier, M. le directeur *Zinnow* a lu un mémoire sur la tradition du *juif errant*. Ce mémoire prouve que le roman de M. Eugène Sue n'a pas fait une moindre sensation à Berlin qu'à Paris. Selon M. Zinnow, la première mention précise relative au juif errant se trouverait dans un livre de Chrysostomus Dubulaeus publié en 1634. Cet auteur protestant raconte que Paul d'Eitzen, évêque de Schleswick, avait vu, en 1547, à Hambourg, un homme qui, prenant le nom d'Ahesvérus, prétendait qu'il n'avait cessé de parcourir le monde depuis le temps de Jésus-Christ. On a rappelé à cette occasion les différentes interprétations qu'ont données à ce mythe populaire Goëthe, Schlegel et Schubart. M. von der Hagen a cité un livre imprimé en 1831 à Friedrich-Wilhelmstadt qui a pour titre : Dernières migrations et aventures du juif errant qui voyage actuellement sous les noms de Boerne, Heine, Saphir, etc., par *Cruciger*. (Extr. de la *Gazette littéraire* d'Iéna du 22 avril 1846).

—M. Massmann a publié en 1840, sous le titre de *Libellus aurarius*, un triptyque latin, écrit sur cire, en cursive romaine très-ancienne. A cette publication il avait joint celle d'un autre triptyque qui contenait quelques vers grecs. L'écriture de ces vers n'étant évidemment qu'une contrefaçon maladroite des caractères grecs de nos imprimeries, M. Natalis de Wailly avait été amené à contester aussi l'authenticité du triptyque latin, non pour des raisons paléographiques, mais à cause du style de ce monument et de sa ressemblance avec le triptyque grec, avec lequel on l'avait trouvé, selon le dire du propriétaire,

dans une mine de la Transylvanie. Dès lors, M. Massmann a dû s'attacher à répondre aux objections d'un savant aussi compétent que M. de Wailly; il a d'abord soumis les tables publiées à une lecture nouvelle, et il est arrivé à corriger plusieurs erreurs de son premier travail, comme il l'a exposé lui-même dans les Annales critiques de Berlin, 1844, page 759. Quant à la manière dont ces tables ont été découverte, voici ce qui résulte des rapports qui ont été faits à ce sujet à l'Académie hongroise : Près de Voeroespatak, est située la montagne de Letty, qui renferme des mines fouillées anciennement par les Romains, et que l'on a remises en exploitation dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. En 1788, on entra dans l'un des anciens puits romains et l'on y trouva des livres en bois. Un des mineurs présents à la découverte vendit un de ces livres à un employé de l'exploitation, qui en fit cadeau à son beau-frère Étienne Lazar, ecclésiastique à Clausenbourg, lequel, à son tour, s'en défit et le déposa au musée du collége hongrois. Après la mort de Lazar le livre fut réclamé par son fils, et c'est après la mort de celui-ci qu'il fut vendu à un marchand de curiosités du nom de Literati. Toutes ces circonstances sont parfaitement constatées par des personnes qui ont vu le *libellus* avant qu'il fût tombé dans les mains de Literati. C'est lui également qui a vendu le *libellus* grec, sur l'origine duquel il n'a donné que des renseignements fort peu concluants. M. Massmann suppose qu'en voulant sécher un des deux *libellus* trouvés en même temps que celui qui a excité à un si haut degré l'intérêt des savants, on en a effacé l'écriture, que l'on a ensuite remplacée par quelques vers grecs. Nous avons cru devoir communiquer à nos lecteurs ces détails relatifs à un document important pour la connaissance des *sodalitia* chez les Romains, et du plus haut intérêt pour l'histoire de l'écriture, si son authenticité est avérée On assure que M. le comte Borghesi a préparé un commentaire détaillé, et dont on peut espérer la publication prochaine, sur les *libellus* dont nous parlons.

— Dans la séance de l'*Académie royale de Bavière*, du 3 janvier, M. Schmeller a lu un travail sur les mots étrangers adoptés par la langue allemande; et, dans la séance de la même Académie du 17 janvier, M. Phillips a commenté un passage du chapitre XIII de la *Germanie* de Tacite. (*Gazette littér.* de Munich, des 18 et 24 fév. 1846).

— Les nouvelles reçues de Copenhague, pendant le mois d'avril, ont donné des détails sur l'éruption de l'Hécla. Cette éruption, qui continuait depuis plus de six mois, était, tant par sa violence que par sa persistance, sans exemple dans les annales de l'Islande. Les flammes qui sortaient des trois grands cratères atteignaient la hauteur de 2,400 brasses, et leur largeur surpassait la plus grande largeur de la Pioersen, la rivière la plus considérable de l'île. Par la force du feu, les énormes quantités de glace et de neige qui s'étaient accumulées pendant un grand nombre d'années sur les flancs de cette montagne s'étaient fondues, et étaient tombées en partie dans la rivière de Rangen, qui avait débordé plusieurs fois. Toutes les nuits,

plusieurs aurores boréales étaient visibles au-dessus de l'Hécla; ce que l'on attribuait à un effet d'électricité.

Heureusement la lave que la montagne vomissait sans cesse n'a pas atteint les contrées habitées; mais les cendres du volcan, qui couvrent presque tous les meilleurs pâturages, en ont empoisonné l'herbe avec les grandes quantités de soufre qu'elles contenaient, de sorte que l'on craignait fort de ne pouvoir de longtemps encore y ramener les troupeaux.

Dès le commencement de l'éruption de l'Hécla, les deux célèbres sources jaillissantes d'eaux thermales en Islande, le Geyser et le Stokkar, ont disparu entièrement.

Dans toute l'Islande, à la seule exception des régions les plus septentrionales, la température a été cet hiver extraordinairement douce; au rebours des autres hivers, les pluies ont été très-fréquentes et les neiges très-rares. La pêche, notamment sur la côte méridionale, a été d'une abondance inouïe.

Aujourd'hui l'éruption a entièrement cessé. On écrit de Copenhague à la date du 18 mai : « Nous venons de recevoir des lettres de Reikiavik, capitale de l'Islande, en date du 10 avril dernier, qui annoncent que l'éruption de l'Hécla avait cessé depuis le 5 du même mois, de sorte que cette éruption, qui a commencé le 2 septembre 1845, a duré sans interruption sept mois et trois jours. La pêche sur les côtes de l'Islande continuait à être extrêmement abondante, et comme les grandes provisions de sel qui existaient dans ce pays tiraient déjà à leur fin, le grand bailli a fait partir pour l'Angleterre deux trois-mâts, afin d'y prendre des cargaisons de sel, pour que cette denrée ne vînt pas à manquer pour la salaison des poissons. »

— On lit dans le *Sun* du 6 mai :

« *Le Rattlesnacke*, sous les ordres du capitaine Stanley, doit aller explorer, le littoral de la Nouvelle-Guinée dans l'océan Pacifique, au nord de la Nouvelle-Hollande, dont il est séparé par le détroit Endeavour. On attache beaucoup d'intérêt à cette expédition. *Le Rattlesnacke* explorera les côtes d'une île aussi vaste que fertile, et il attendra au passage *l'Erebus* et *la Terror*, qui sont partis pour l'expédition polaire du Nord; ou si le passage au nord-ouest est jugé impraticable, il attendra l'arrivée du capitaine sir John Franklin, l'explorateur des régions glaciales, avec une partie de ses officiers et de ses hommes d'équipage, parce que l'on doit tenter le passage au nord-ouest par terre, s'il ne peut pas s'effectuer par eau. »

— On assure que le prince Woronzoff s'occupe activement d'établir une ligne de bateaux à vapeur entre Bedul-Kertsch et Trébisonde. Cette ligne procurera à ce dernier port des avantages immenses, car les communications qui existent entre Trébisonde et la Géorgie sont très-difficiles et souvent très-dangereuses avec les petits navires à voiles turcs. La circulation des voyageurs entre ces deux points est considérable.

Le nombre des bateaux à vapeur qui naviguent actuellement et

régulièrement dans la mer Noire est de vingt-quatre, auxquels il faut en ajouter quatre autres, dont deux qui font le trajet entre Kerstch et Taganrog, sur la mer d'Azof, et deux autres qui sont destinés à naviguer entre Bedul-Kerstch et Trébisonde, touchant à Paté, à Batum et à Riach, en tout vingt-huit.

Lorsque tous ces navires seront convenablement aménagés pour recevoir les voyageurs, on pourra faire le tour de la mer Noire en six semaines, y compris les deux semaines de quarantaine à Odessa.

— M. Alexandre, inspecteur général de l'université, est depuis quelque temps en Grèce, où il a été envoyé par le ministre de l'instruction publique pour traiter une affaire importante. Il s'agit de fonder à Athènes un établissement analogue à l'école française de Rome, où les meilleurs élèves de l'école normale iraient apprendre *à parler* le grec. La réciprocité serait offerte au gouvernement grec. Cette idée nous paraît excellente. Seulement nous croyons qu'on pourrait encore en étendre l'application à l'étude des langues vivantes. Il ne suffit pas, en effet, de former des professeurs qui sachent *réellement* le grec. Dans l'éducation, les langues mortes ne sont qu'utiles ; les langues vivantes sont nécessaires, et, puisque le ministre actuel a décidé qu'elles seraient désormais une partie intégrante de l'instruction secondaire et de l'instruction supérieure, on ne voit pas pourquoi quelques élèves de l'école normale n'iraient pas étudier à l'étranger les langues et les littératures contemporaines. On ne conçoit pas pourquoi la littérature, le premier et le plus complet de tous les arts, est exclue du bénéfice de la loi faite en faveur de la peinture et de la sculpture. Si l'université veut maintenir sa prépondérance au milieu des rivalités de toute espèce qui vont l'assaillir, il faut qu'elle fasse des hommes supérieurs. Nos professeurs acquerraient en Allemagne, en Angleterre, etc., une science véritable, probablement plus utile que les nomenclatures qu'on leur apprend à l'école normale sous le nom d'histoire des littératures étrangères. Ils reviendraient un peu plus initiés aux choses de leur temps ; un peu moins asservis aux préjugés de l'université, qui ne connaît rien hors de la Grèce et de Rome ; un peu plus convaincus de cette simple vérité, que l'art et le génie ne sont le monopole d'aucun temps et d'aucun pays.

— Le journal de Francfort annonce la découverte faite en Suède d'un ouvrage inédit de Linné, qu'on croyait perdu depuis longtemps. Cet ouvrage, objet des travaux des dernières années du célèbre naturaliste, s'appelle *Nemesis Divina*. Linné y avait rassemblé, pour l'instruction de son fils, une foule de faits et d'observations principalement relatifs aux personnes qu'il connaissait. Dans l'intention de l'auteur, ce recueil tendrait à prouver que la justice divine distribue toujours, même dans ce monde, les châtiments et les récompenses. Le manuscrit se compose de 203 feuilles, et dans la préface Linné a consigné son désir qu'il ne fût jamais publié ; pour obéir sans doute à cette injonction expresse, on avait d'abord tenu le manuscrit caché, et on avait fini par l'oublier. Depuis, il avait été acheté par l'université d'Up-

sal dans la vente de la bibliothèque d'un médecin dont le père avait été employé à arranger les papiers de Linné. Comme aujourd'hui la plupart des personnages dont cet ouvrage fait mention sont morts, il n'y a plus d'obstacle sérieux à sa publication, et M. Fries, botaniste suédois, a été chargé de faire un choix qui sera livré à l'impression.

Monument avec des inscriptions cunéiformes, découvert dans l'île de Chypre. — On lit dans le rapport adressé à M. le Ministre de l'instruction publique par M. de Maslatrie, ancien élève pensionnaire de l'École royale des Chartes, chargé de faire à Chypre des recherches relatives au séjour que les seigneurs français firent dans cette île durant le moyen âge, qu'on venait d'y découvrir, en creusant un terrain situé entre la Marine et la haute ville de Larnaca, qu'on croit être l'antique *Citium*, un bas-relief en pierre brune et très-compacte, ayant sept pieds de hauteur sur deux et demi de largeur, et un pied d'épaisseur. Le haut de la pierre est cintré; un côté est occupé par une figure debout, de profil et sans chaussure, couverte d'une ample tunique qui est plusieurs fois entourée d'un riche manteau à franges, et dont une partie est jetée sur l'épaule droite. Le menton est orné d'une barbe longue et touffue; les cheveux tombent sur les épaules; la tête est couverte d'un bonnet pointu; sa main droite est levée jusqu'à la hauteur de la barbe, et la gauche porte un sceptre orné en haut d'une pomme ovoïde surmontée d'une fleur; il est terminé en bas par une autre fleur en forme de trèfle: l'ensemble de la figure annonce un personnage d'une obésité remarquable : c'est le style même des figures de Ninive. Ce costume, en l'absence des inscriptions cunéiformes, ne permettrait d'assigner à cette figure qu'une origine asiatique, et l'on peut choisir entre l'Assyrie primitive, la Médie et la Perse.

D'après le dessin que nous avons sous les yeux, nous nous arrêterions à ce dernier pays, et nous y serions porté par la ressemblance qui existe entre ce bas-relief et celui de Béirout, dont on voit une empreinte en plâtre à la Bibliothèque royale (salle du zodiaque). Les deux bas-reliefs se prêteront un mutuel secours; certains signes, autrefois gravés à la hauteur de la tête sur le relief de Béirout, sont aujourd'hui à peu près effacés; ceux du bas-relief de Larnaca sont mieux conservés, et les analogies entre les signes des deux bas-reliefs sont sensibles.

Dans le bas-relief de Béirout, ces inscriptions cunéiformes sont tracées sur la face même du monument, sur le champ vide comme sur la figure même. Ce bas-relief est sculpté sur le rocher même: celui de Larnaca est au contraire une pierre isolée; les inscriptions sont sur le revers de la figure. Toutefois le style s'annonce comme Ninivite.

Nous n'avons pas de tradition sur l'occupation de l'île de Chypre par les Assyriens primitifs ou par les Mèdes: nous savons, au contraire, que les Perses de Cyrus et de ses successeurs, conquérants de l'Égypte, occupèrent aussi l'île de Chypre: c'est en l'honneur d'un de ces rois que ce monument fut vraisemblablement élevé. Nous ne donnerions pas non plus d'autre origine au bas-relief de Béirout; un pharaon qui

fit la conquête de la Syrie et d'une partie de l'Asie occidentale, consacra par un bas-relief égyptien à Béirout son passage et ses victoires. Quelques siècles plus tard, un roi de Perse, Cambyse, prit sa revanche et en fit sculpter le souvenir à Béirout par un bas-relief persan, à côté même du bas-relief égyptien. Celui de Larnaca est un monument isolé; ces inscriptions, quand elles seront connues, nous révéleront peut-être, dans notre opinion, le nom de quelque Xercès ou de quelque Darius, si ce n'est celui de Cambyse. J. J. C. F.

(1er mai 1846.)

— L'Institut archéologique de Rome, fondé par la Prusse, et qui a déjà rendu de grands services aux sciences archéologiques, a tenu, le 24 avril dernier, une séance solennelle à l'occasion de l'anniversaire de sa fondation. M. Braun, secrétaire perpétuel, a lu le rapport sur les travaux et les publications de la société, et une notice sur un vase dont les peintures paraissent offrir un grand intérêt. Le fond de ce vase représente Prométhée devant le trône de Junon, qui lui offre une coupe : comme la partie extérieure représente Vulcain ramené vers l'Olympe par Bacchus et son cortége (θίασος), l'auteur de la notice pense que le premier sujet est la réception de Prométhée au ciel après sa réconciliation avec Jupiter. La représentation de chaque personnage est du reste surmontée d'une légende où son nom se trouve écrit. — Le chevalier Canina a lu ensuite une notice sur la découverte de la onzième pierre milliaire de la *via Laurentina*, trouvée la veille près de Casale di Decimo; monument qui fait mention de la trente-deuxième *tribunicia potestas* de Tibère. Cette pierre, selon le savant archéologue, ne sert pas seulement à fixer les érudits sur la direction de cette route, mais elle jette une vive lumière sur la question longtemps débattue de la position qu'occupait la villa Laurentina de Pline, et la ville de Laurentum elle-même. La villa de Pline étant située à 17 milles de Rome, à 3 de la quatorzième pierre milliaire de la via Laurentina, et à 6 de la onzième pierre de la via Ostiensis, on peut désormais fixer sa position sur le bord de la mer, entre Castel-Fusano et Torre Paterno. — M. Henzen, bibliothécaire de l'Institut archéologique, a lu un intéressant mémoire sur les préteurs des municipes italiens, en prenant pour base de son travail une inscription très-ancienne de Cora. A l'aide de plusieurs documents épigraphiques, il a prouvé que les titres de préteur et de dictateur étaient les titres ordinaires des magistrats des municipes italiens, et que ce n'est que plus tard qu'ils ont été adoptés par des municipes d'autres provinces. — M. Braun a donné des détails sur une tête de Junon appartenant au Museo Borbonico de Naples, tête qu'il regarde comme la plus belle de celles qui nous sont restées, et comme reproduisant le type de la Junon de Polyclète. — Enfin, le père Secchi a terminé la séance en lisant une notice sur une monnaie de bronze des îles *Plitaniæ*, exemplaire unique de monnaies d'une localité qui elle-même n'est mentionnée qu'une seule fois (par Pline l'Ancien, livre 5, chapitre 38), mais de manière à faire supposer que ce sont les îles des Princes.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

France.

THÉOLOGIE.

Le Nouveau Testament de Notre Seigneur Jésus-Christ, avec des notes explicatives et des introductions à chaque livre, d'après M. O. de Gerlach ; par L. Bonnet et Ch. Baup. — Tome I[er], in-8° de 39 feuilles. Imp. de Lambert à Paris. — A Paris, chez Delay, rue Tronchet. 12 fr.

Patrologiæ cursus completus, sive Bibliotheca universalis, integra, uniformis, commoda, æconomica omnium SS. patrum, doctorum, ecclesiasticorum qui ab ævo apostolico usque ad Innocentii III tempora floruerunt. Series prima in qua prodeunt patres, doctores scriptoresque ecclesiæ latinæ a Tertulliano ad Gregorium magnum. — Tomus XXXI. Dextri et Orosii chronologorum, Leporii presbyteri, Evodii episcopi tomus unicus. In-8° de 41 feuilles. Imp. de Vrayet de Surcy, à Montrouge. — Au Petit-Montrouge, chez M. Migne, éditeur.

La collection formera 200 volumes.

Histoire universelle de l'Église, par Jean Alzog, traduite d'après la 3[e] édition par J. Goschler et C. F. Audley. — Tome II, in-8° de 42 feuilles, plus une carte. Imp. de René, à Paris. — A Paris, chez Waille, rue Cassette, 6 et 9. 7 fr.

Histoire universelle de l'Église catholique, par l'abbé Rohrbacher — Tome XXIII, in-8° de 38 feuilles 1/4. Imp. de Dard, à Nancy. — A Paris, chez Gaume frères, rue Cassette, 4. 5 fr. 50 c.

Cours d'histoire ecclésiastique, par l'abbé P. S. Blanc. Première partie. Introduction à l'étude de l'histoire ecclésiastique, formant le complément de toutes les histoires de l'Église. — In-8° de 38 feuilles 1/2. Imp. de Beau, à Saint-Germain en Laye. — A Paris, chez Gaume. Prix de l'ouvrage en 2 vol. 12 fr.

Manuel de l'histoire des conciles, ou Traité théologique, critique, historique, analytique et chronologique des conciles et des synodes, depuis le concile de Jérusalem par les apôtres jusqu'aux derniers synodes tenus de nos jours, par M. L. F. Guérin. — In-8° de 35 feuilles 1/2, plus une vignette. Imp. de Belin-Mandar, à Saint-Cloud. — A Paris, chez Parent-Desbarres, rue Cassette, 23. 6 fr.

Histoire religieuse, politique et littéraire de la compagnie de Jésus, composée sur les documents inédits et authentiques, par J. Crétineau-Joly. — Tome VI (et dernier), in-8° de 34 feuilles 1/4. Imp. de Béthune, à Paris. — A Paris, chez Mellier, place Saint-André des Arts, 11. 7 fr. 50 c.

Catholicisme et Protestantisme, par M. Foisset, juge et docteur en droit. — Seconde partie. In-8° de 11 feuilles 1/2. Imp. de Loireau-Feuchot, à Dijon. — A Dijon, au bureau du *Spectateur*, chez F. Hemery.

Petite chronique protestante de France, ou documents historiques sur les églises réformées de ce royaume, recueillis, mis en ordre et publiés par A. Crottet, XVI[e] siècle. — In-8° de 32 feuilles 1/2. — A Paris, chez Cherbuliez, place de l'Oratoire, 6, chez Delay. 7 fr.

JURISPRUDENCE.

Glossaire de l'ancien droit français, contenant l'explication des mots vieillis ou hors d'usage qu'on trouve ordinairement dans les coutumes et les ordonnances de notre ancienne jurisprudence ; par M. Dupin, ancien bâtonnier, et M. Édouard Laboulaye. — In-18 de 4 feuilles. Imp. de Crapelet, à Paris. — A Paris, chez Videcoq père et fils, chez Aug. Durand.

Théorie raisonnée du code civil, par M. FRÉDÉRIC TAULIER. — Tome V, in-8° de 25 feuilles 1/8. Imp. de Prudhomme, à Grenoble. — A Grenoble, chez Prudhomme; à Paris, chez Joubert, rue des Grès. Prix de l'ouvrage. 25 fr. 50 c.

Le droit civil français suivant l'ordre du code, par C. B. M. TOULLIER. Continué et complété par J. B. DUVERGIER. Nouvelle édition. — Tome II, deuxième partie, in-8° de 23 feuilles 1/2. Imp. de P. Renouard, à Paris. — A Paris, chez J. Renouard. 5 fr.

Jurisprudence générale du royaume, nouvelle édition, considérablement augmentée; par M. D. DALLOZ aîné, député du Jura, avec la collaboration de M. Armand Dalloz, son frère. — Tome III (ACTE—APP), in-4° de 70 feuilles. Imp. de Fain, à Paris. — A Paris, rue de Seine, 30.

De la prescription en matière de partage d'ascendant, par M. LAURENT (de l'Ardèche). — In-8° de deux feuilles 5/8. Imp. de Roure, à Vienne. — A Paris, chez Videcoq, chez Legrand, chez Delamotte.

Traité du domaine public, ou de la distinction des biens, considérée principalement par rapport au domaine public, par J. B. VICTOR PROUDHON. Seconde édition, revue, mise en harmonie avec la législation actuelle, par VICTOR DUMAY. — Tome IV (et dernier), in-18 de 54 feuilles 1/8. Imp. de Frantin, à Dijon. — A Dijon, chez V. Lagier (1843).

Recherches sur la constitution de la propriété territoriale dans les pays musulmans, et subsidiairement en Algérie, par M. WORMS. — In-8° de 32 feuilles 1/2. — Imp. de Cosson, à Paris. — A Paris, chez Franck, rue Richelieu, 60.

Cours de droit administratif, professé à la faculté de l'école de droit de Paris, par M. MACAREL (1844-45). Deuxième partie, principes généraux des matières administratives. — Tome III, subsistances publiques, industrie agricole. In-8° de 29 feuilles 1/4. Imp. de Plon, à Paris. — A Paris, chez Thorel, place de la Bourse. 7 fr. 50 c.

Code des municipalités, ou manuel municipal, par M. ÉTIENNE FAUCHET. — Tome Ier, in-8° de 48 feuilles 1/2. Imp. d'Allier, à Grenoble. — A Grenoble, chez l'auteur; à Paris, chez Thorel, chez Guilbert.

Code universitaire, ou lois, statuts et règlements de l'université royale de France, mis en ordre par M. RENDU. Troisième édition. — In-8° de 71 feuilles 1/4. Imp. de Gros, à Paris. — A Paris, chez Hachette. 15 fr.

Mémoire sur l'organisation de l'enseignement du droit en Hollande, et sur les garanties d'instruction publique exigées, dans ce pays, des aspirants à certaines fonctions ou professions; par M. BLONDEAU, membre de l'Institut, etc. — In-8° de 14 feuilles. Imp. de Plon, à Paris. — A Paris, chez Videcoq. 7 fr. 50 c.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Harmonies de l'intelligence humaine, par ED. ALLETZ. — 2 vol. in-8°, ensemble de 50 feuilles. Imp. de Gros, à Paris. — A Paris, chez Parent-Desbarres, rue Cassette, 23. 12 fr.

Esquisse d'une philosophie, par F. LAMENNAIS. — Tome IV, in-8° de 29 feuilles 5/8. Imp. de Cardon, à Troyes. — A Paris, chez Pagnerre. 7 fr. 50 c.

Philosophie de Thomas Reid, extraite de ses ouvrages, avec une vie de l'auteur et un essai sur la philosophie écossaise, par l'abbé P. H. MABIRE. Seconde série. Essai sur les facultés actives de l'homme. — In-12 de 18 feuilles 1/2. Imp. de F. Didot, à Paris. — A Paris, chez Lecoffre, rue du Vieux-Colombier, 29. 3 fr. 50 c.

Du matérialisme phrénologique, de l'animisme et de l'influence, par L. MOREAU. Deuxième édition. — In-12 de 14 feuilles. Imp. de Bailly, à Paris.

Somnologie magnétique, ou recueil de faits ou opinions somnambuliques, par LOISSON DE GUINAUMONT. — In-18 de 26 feuilles 1/4. Imp. de Valentin Légée, à Épernay. — A Paris, chez Germer-Baillière, chez Sagnier et Bray. 6 fr.

De l'influence des voyages sur l'homme et sur les maladies, par J. F. DANCEL, docteur en médecine. — In-8° de 31 feuilles. Imp. d'Hennuyer, aux Batignolles. — A Paris, chez Baillière, rue de l'École de Médecine, 17.

Histoire de l'économie politique en Europe depuis les anciens jusqu'à nos jours; suivie d'une bibliographie raisonnée des principaux ouvrages d'économie politique; par M. BLANQUI aîné. Troisième édition. — 2 vol. in-8°, ensemble de 53 feuilles. Imp. de Crété, à Corbeil. — A Paris, chez Guillaumin, rue Richelieu, 14. 10 fr.

Recherches sur les causes de l'indigence, par A. CLÉMENT. — In-8° de 22 feuilles 1/2. Imp. de Crété, à Corbeil. — A Paris, chez Guillaumin, rue Richelieu, 14. 6 fr. 50 c.

De la répartition des richesses, ou de la justice distributive en économie sociale, par F. VIDAL. — In-8° de 31 feuilles 1/2. Imp. de Dondey-Dupré, à Paris. — A Paris, chez Capelle, rue des Grès, 10. 7 fr. 50 c.

De la richesse publique, de la richesse individuelle et des besoins moraux dans les sociétés modernes, par GUSTAVE RAMBOT. — In-8° de 24 feuilles 1/2. Imp. de veuve Dondey-Dupré, à Paris. — A Paris, chez LABITTE, passage des Panoramas. 7 fr.

La France, ses institutions, ses assemblées politiques, son état social et moral, et le développement de ses libertés publiques, par J. MIGEON. — Tome Ier, in-8° de 44 feuilles 1/2. Imp. de Fournier, à Paris. — A Paris, au comptoir des imprimeurs unis.

Études sur l'administration de la ville de Paris et du département de la Seine, par HORACE SAY. — In-8° de 31 feuilles 1/2. Imp. de veuve Dondey-Dupré, à Paris. — A Paris, chez Guillaumin, rue Richelieu, 14. 8 fr.

Lettres politiques sur les colonies et l'esclavage, et sur les questions qui s'y rattachent, par C. A. BISSETTE. 4e livraison. — In-8° de 7 feuilles. Imp. de Poussielgue, à Paris. — A Paris, chez l'auteur, rue Geoffroy-Marie, 8.

Manuel du négociant français en Chine, ou commerce de la Chine, considéré au point de vue français, par M. C. DE MONTIGNY, attaché à l'ambassade du roi en Chine, 1846. — In-8° de 20 feuilles 1/4. Imp. de Dupont, à Paris.

Encyclopédie moderne. Dictionnaire abrégé des sciences, des lettres, des arts, de l'industrie, de l'agriculture et du commerce. Ouvrage orné de 350 planches gravées sur acier. Troisième édition entièrement refondue, et augmentée de près du double, sous la direction de *M. Léon Rénier*. — Imp. de Firmin Didot, à Paris. — A Paris, chez F. Didot, rue Jacob, 56. Le tome Ier est en vente.

LITTÉRATURE ANCIENNE ET ORIENTALE.

Thesaurus græcæ linguæ, ab HENRICO STEPHANO constructus. Post editionem anglicam novis additamentis auctum, ordineque alphabetico digestum tertio ediderunt Carolus Benedictus HASE, Guilielmus DINDORFIUS et Ludovicus DINDORFIUS. Volumen quintum : fasciculus septimus. — In-fol. de 40 feuilles. Imp. de F. Didot, à Paris. — A Paris, chez F. Didot frères. Prix de chaque livraison 12 fr.
Grand papier 20 fr.

Recherches sur la religion des Romains d'après *les Fastes d'Ovide;* thèse pour le doctorat, présentée à la faculté des lettres de Paris, par LOUIS LACROIX. — In-8° de 18 feuilles 1/4. Imp. de Fournier, à Paris. — A Paris, chez Joubert, rue des Grès, 14. 4 fr.

Essai sur le nombre et l'origine des provinces romaines créées depuis Auguste jusqu'à Dioclétien (de l'an 31 avant J. C. à l'an 284 de notre ère), par M. A. POINSIGNON. — In-8° de 8 feuilles 1/4. Imp. de Fain, à Paris. — A Paris, chez Joubert, rue des Grès, 14. 3 fr.

Histoire de la législation romaine depuis son origine jusqu'à la législation moderne; suivie d'une généralisation du droit romain, etc.; par M. ORTOLAN. Troisième édition. — In-8° de 26 feuilles. Imp. de Crété, à Corbeil. — A Paris, chez Joubert, rue des Grès, 14. 5 fr.

Théâtre d'Eschyle. Nouvelle traduction en vers, par FRANCIS ROBIN. — In-12 de 18 feuilles 1/6. Imp. de Beau, à Saint-Germain en Laye. — A Paris, chez Hachette, chez Delalain.

Étude sur la rhétorique d'Aristote, par ERNEST HAVET, maître des conférences à l'École normale, agrégé suppléant à la faculté des lettres de Paris. — In-18 de 9 feuilles. Imp. de J. Delalain, à Paris. — A Paris, chez J. Delalain. 2 fr. 50 c.

Bibliothèque historique de Diodore de Sicile. Traduction nouvelle, avec une préface, des notes et des index, par M. FERD. HOEFER. — 4 vol. in-12, ensemble de 73 feuilles 1/2. Imp. de Crapelet, à Paris. — A Paris, chez Charpentier. 14 fr.

Économie rurale de Columelle. Traduction nouvelle, par M. LOUIS DUBOIS. — Tome III (et dernier), in-8° de 28 feuilles. Imp. de Panckoucke, à Paris. — A Paris, chez Panckoucke, rue des Poitevins, 14. 7 fr.

Les séances de Haidari, récits historiques et élégiaques sur la vie et la mort des principaux martyrs musulmans. Ouvrage traduit de l'hindoustani, par M. l'abbé BERTRAND; suivi de l'Élégie de Miskin, traduite de la même langue, par M. GARCIN DE TASSY. — In-8° de 22 feuilles 1/4. Paris, chez Duprat, rue du Cloître-Saint-Benoît, 7. 6 fr. 50 c.

Grammaire raisonnée de la langue ottomane, suivie d'un appendice contenant l'analyse d'un morceau de composition ottomane, où sont démontrées les différentes règles auxquelles les mots sont assujettis; par JAMES W. REDHOUSE. — In-8° de 22 feuilles. Imp. de madame Dondey-Dupré, à Paris. — A Paris, chez Gide, rue des Petits-Augustins, 5. 22 fr.

LITTÉRATURE MODERNE.

Lettres à M. de Salvandy sur quelques-uns des manuscrits de la bibliothèque royale de la Haye, par A. JUBINAL. — In-8° de 16 feuilles 3/4. Imp. de Ducessois, à Paris. — A Paris, place Saint-André des Arts, 30. 7 fr. 50 c.

Cours théorique et pratique de langue française, rédigé sur un plan entièrement neuf, par M. P. POITEVIN. *Exercices sur la conjugaison des verbes*, en collaboration avec M. L. LEBRUN. — In-12 de 6 feuilles 1/2. — *Idem*, corrigé. — In-12 de 6 feuilles 1/2. — Imp. de F. Didot, à Paris. — A Paris, chez F. Didot, rue Jacob, 56; chez Dezobry, E. Magdeleine et Cie; chez Lecoffre.

La découverte de l'origine et de l'étymologie de tous les mots composant la langue française, par L. N. H. L. — In-8° de 25 feuilles 3/4. Imp. de Moureau, à Saint-Quentin.

Le dix-huitième siècle en Angleterre, par M. PHILARÈTE CHASLES. — 2 vol. in-18 jésus. Chez Amyot, rue de la Paix. 7 fr.

Portraits contemporains, par C. A. SAINTE-BEUVE. — 2 vol. in-12, ensemble de 48 feuilles. Imp. de Gratiot, à Paris. — A Paris, chez Didier, quai des Augustins, 35. 7 fr.

Gaule Belgique, divisée en 12 livres contenant l'estat ecclésiastique et civil du païs; par le révérend P. Dom Guillaume Marlot.—Livre IX. In-4° de 53 feuilles.—Livre X. In-4° de 25 feuilles. Imp. de Jacquet, à Reims. —A Reims, chez Jacquet.

Essai pour servir à l'histoire politique de Lyon, depuis les temps historiques jusqu'à la domination des Franks, par Alain Maret. — In-8° de 26 feuilles 3/4. Imp. de Perrin, à Lyon. — A Lyon, chez Dorier, chez Bohaire; à Paris, chez Techner, place du Louvre.

Histoire de l'Algérie française, précédée d'une introduction sur les dominations carthaginoise, romaine, arabe et turque; suivie d'un précis historique de l'empire du Maroc; par MM. Leynadier et Clausel. — Deux vol. in-8°, ensemble de 51 feuilles, plus 24 vignettes et une carte. Imp. de Giroux, à Saint-Denis-du-Port. — A Paris, chez Morel, rue du Pont-Louis-Philippe, 24.

Exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840, 1841, 1842, publiée par ordre du gouvernement. — VIII, Description géographique de l'empire du Maroc, par E. Renou. — In-4° de 63 feuilles, plus une carte. — IX, Voyage dans le sud de l'Algérie et des États Barbaresques de l'est et l'ouest, traduit par Ad. Berbrugger. — In-4° de 57 feuilles. Imp. royale, à Paris. — A Paris, chez Langlois et Leclercq, chez Victor Masson. Prix de chaque vol. 12 fr.

Histoire de l'établissement des Français à Madagascar, pendant la restauration, par Louis Cavayon. — In-8° de 18 feuilles 1/2, plus une carte. Imp. d'Hénault, à Toulouse. — A Paris, chez Gide. Prix : 5 fr.

Dictionnaire géographique, historique, administratif, industriel et commercial de toutes les communes de la France, et de plus de 20,000 *hameaux en dépendant* ; illustré de 100 grav., etc.; par A. Girault de Saint-Fargeau. — Tome II. (FA-MY) In-4° de 98 feuilles, plus 3 plans. Imp. de Belin-Mandar, à Saint-Cloud. — A Paris, chez F. Didot, et rue du Cherche-Midi, 42.

L'ouvrage aura 3 volumes publiés en 200 livraisons. Prix de la liv. : 40 c.

Ce dictionnaire donne les noms révolutionnaires portés par un assez grand nombre de communes pendant la terreur. Cependant le nom de *Commune affranchie* (Lyon) est omis.

Histoire de la Confédération suisse, par Jean de Muller, Robert Gloutz-Blozheim et J. J. Hottinguer. Traduite de l'allemand avec notes nouvelles, et continuée jusqu'à nos jours, par MM. Charles Monnard et Louis Vulliemin. — Tome XV : Charles Monnard. In-8° de 42 feuilles. Imp. de Beau, à Saint-Germain en Laye. — A Paris, chez Ballimore, place de l'Oratoire du Louvre, 6; chez Ab. Cherbuliez. Prix : 7 fr. 50.

Dictionnaire géographique, statistique et postal des communes de France, par M. A. Peigné. — In-18 de 33 feuilles. Imp. de Fournier à Paris. — A Paris, chez Furne. Prix : 5 fr.

Une année dans le Levant, par M. le comte Alexis du Valon. — Tome 1er. La Sicile sous Ferdinand II, et la Grèce sous Othon 1er — Tome II. La Turquie sous Abdul-Medjid. Deux volumes in-8°, ensemble de 39 feuilles 1/4. Imp. de Hennuyer, aux Batignolles. — A Paris, chez Labitte, passage des Panoramas. Prix. 12 fr.

Voyage dans l'Afrique occidentale, exécuté en 1843 et 1844, par une commission composée de MM. Huard-Bessinières, Jamin, Raffenel, Peyre, Ferry et Pottin-Patterson; rédigé et mis en ordre par Anne Raffenel. Atlas in-4°, plus onze cartes et planches. Imp. de madame Bouchard-Huzard, à Paris.—A Paris, chez Arthus Bertrand, rue Hautefeuille, 23.

Histoire de la conquête du Mexique, avec un tableau préliminaire de l'ancienne civilisation mexicaine, et la vie de Fernand Cortès, par William H. Prescott, membre correspondant de l'Institut de France, etc. Publiée en français

par A. Pichot, D. M. Trois volumes in-8°, ensemble de 72 feuilles 1/2. Imp. de veuve Dondey-Dupré, à Paris. — A Paris, chez F. Didot, rue Jacob, 56. Prix. 18 fr.

L'Orégon et les côtes de l'océan Pacifique du Nord. Aperçu géographique, statistique et politique, avec une carte du pays d'après les documents les plus récents; par M. Fédix. — In-8° de 16 feuilles 1/4, plus une carte. Imp. de Roux, à Paris. — A Paris, chez Amyot, rue de la Paix, 6. Prix : 7 fr.

C'est sans doute la réunion des articles fournis par l'auteur dans le Courrier français.

Voyage au pôle sud et dans l'Océanie, exécuté pendant 1837, 1838, 1839, 1840, sous le commandement de M. J. Dumont d'Urville, capitaine de vaisseau. — Tome IX. In-8° de 22 feuilles 7/8, plus une carte. Imp. de Fain à Paris. — A Paris, chez Gide et Cie.

ARCHÉOLOGIE ET BEAUX-ARTS.

Cours archéologique et historique dans le département de l'Ain, par A. M. A. Sirand. Première partie. — In-8° de 13 feuilles 3/4, plus 10 planches. Imp. de Milliet-Bottier, à Bourg.

Études sur les eaux de Nîmes et sur l'aqueduc romain du Gard, par M. le docteur J. Teissier-Rolland. — Tome II. Première partie. — In-8° de 20 feuilles. Imp. de Ballivet, à Nîmes.

Essais sur les momies. Histoire sacrée de l'Égypte, d'après les peintures qui ornent les sarcophages, par J. F. A. Perrot. — In-8° de 10 feuilles, plus 5 pl. Imp. de veuve Gaude à Nîmes. Prix : 5 fr.

Observations sur les cachets des médecins oculistes anciens, à propos de cinq pierres sigillaires inédites, par M. Ad. Duchalais. — In-8° de cinq feuilles 1/4. Imp. de Duverger, à Paris.

Histoire des antiquités de la ville de Nîmes et de ses environs. Extrait de de M. Ménard. Dixième édition, augmentée par J. F. A. Perrot.— In-8° de 14 feuilles, plus 19 planches. Imp. de Guibert, à Nîmes. — A Nîmes, chez l'éditeur. 5 fr.

Histoire pittoresque des cathédrales, églises, basiliques, temples, mosquées, pagodes, etc., par une société d'archéologues.— In-8° de 13 feuilles, plus des vignettes. Imp. de Lacour, à Paris. — A Paris, chez Renault, éditeur. 5 fr.

Histoire pittoresque et anecdotique des anciens châteaux, demeures féodales, etc., avec les traditions, légendes ou chroniques, etc. ; par M. de Thibiage. — In-8° de 13 feuilles 1/2, plus des vignettes. Imp. de Lacour, à Paris. — A Paris, chez Renault, éditeur. 5 fr.

SCIENCES EXACTES.

La physique en action, ou Applications utiles et intéressantes de cette science, par M. Desdouits. Ouvrage orné de 262 figures. 2 vol. in-8°, ensemble de 56 feuilles 3/4. Imp. de F. Didot, à Paris. — A Paris, chez Lecoffre, rue du Vieux Colombier, 29. 8 fr.

Cosmos, essai d'une description physique du monde, par Alex. de Humboldt. Traduit par H. Faye. Première partie. — In-8° de 37 feuilles 1/2. Imp. de Sirou, à Paris. — A Paris, chez Gide, rue des Petits-Augustins. 10 fr.

Théorie analytique du système du monde, par G. de Pontécoulant. — Tome IV. In-8° de 44 feuilles 1/2. Imp. de Bachelier, à Paris. — A Paris, chez Bachelier, quai des Augustins 55.

Mémoires de la Société géologique de France. Deuxième série. Tome Ier,

Ire et 2e parties. — In-4° de 25 feuilles, plus 13 pl. Imp. de Bourgogne, à Paris. — A Paris, chez P. Bertrand. 15 fr.

Recherches expérimentales sur les glissements spontanés des terrains argileux, accompagnées de considérations sur quelques principes de la mécanique terrestre; par ALEXANDRE COLLIN. — Texte. In-4° de 22 feuilles. — Atlas. In-4° d'une demi-feuille, et 21 pl. Imp. de Guiraudet, à Paris. — A Paris, chez Carilian-Gœury et Dalmont, quai des Augustins, 39-41. 15 fr.

Mollusques vivants et fossiles, ou description de toutes les espèces de coquilles et de mollusques, classées suivant leur distribution géologique et géographique; par ALCIDE D'ORBIGNY. — Livraisons I, 2, 3. Trois cahiers in-8°, ensemble de 15 feuilles, plus 15 pl. Imp. de Siron, à Paris. — A Paris, chez Gide et compagnie, rue des Petits-Augustins, 5.

L'ouvrage aura 10 volumes et un atlas de 300 pl., et se publie par livraisons. Prix de la livraison : 3 fr. 50 c.

Nouveaux éléments de botanique et de physiologie végétale, par ACHILLE RICHARD, D. M. P. Septième édition, entièrement refondue, ornée de plus de 800 figures. Ouvrage adopté par le conseil royal de l'Instruction publique. — Deuxième partie. In-8° de 19 feuilles 1/2. Imp de Fain, à Paris. — A Paris, chez Bechet jeune, place de l'École de Médecine, 1. Prix de l'ouvrage : 9 fr.

Description de courbes à plusieurs centres, d'après le procédé Perronet; par P. BRETON (Dechamp). — In-4° de 9 feuilles 1/2, plus une pl. Imp. de Crapelet, à Paris. — A Paris, chez Mathias, quai Malaquais, 15. 4 fr. 50.

Annotation à la Géométrie élémentaire de Legendre, par JOANET. Deuxième édition. — In-8° de 6 feuilles. Imp. de Firmin Didot, à Paris. — A Paris, chez Firmin Didot, rue Jacob, 56.

Barême national, ou nouveau tarif complet, pour la cubature des bois en grume et équarris, avec ou sans réduction du sixième de la circonférence; par N. L. DOUPHY. — In-8° de 34 feuilles 1/2. Imp. de Flamant-Ansiaux, à Vouziers. — A Vouziers, chez Flamant-Ansiaux; à Paris, chez Legrand. 5 fr.

Chimie agricole. Théorie et pratique des engrais, précédées d'anatomie et de physiologie végétales; par MAXIME PAULET, chimiste. — In-8° de 19 feuilles 1/4. Impr. de Giroux, à Saint-Denis-du-Port. — A Paris, au comptoir des imprimeurs unis, quai Malaquais, 15.

Italie.

Della Regolata divozione de' Cristiani, trattato di L. A. MURATORI. Con prefazione e note del sacerdote milanese G. B. Milano (Martinelli). 1845. — 2 vol. in-16, de XII-208 et 288 pages. 5 fr.

Sur la couverture du second volume se trouve le millésime de 1846. La première édition fut donnée à Venise, en 1747, sous le pseudonyme de Lamindo Pritanio, pseudonyme que l'auteur a pris pour quelques autres de ses ouvrages.

Trattato di fisica elementare, dell' ab. FRANCESCO ZANTEDESCHI. Venezia, dalla tipographia Armena di S. Lazzaro, 1846. — Vol. II, partie Ire, in-12 de VIII-484 p. et 3 planches. — Vol. III, partie 2e, de IV-552 p. et 4 planch. 8 f. 92 c.

Lezioni di fisica industriale, raccolte ed ordinate da LUIGI MAGRINI. Milano (Guiseppe Redaelli), 1845. — Livraison 1 et 2, in-8°. Chaque livraison de 32 pages 43 c.

Annuario delle scienze chimiche, farmaceutiche e medico-legali, contenente le più importanti scoperte e studii applicati alla filosofia ed alla pratica di queste scienze, e la relativa relazione delle riunioni degli scienziati italiani, ec; per G. B. Sembenini. Anno 1845. Mantova (Negretti). — In-8° de 576 pages 7 f. 83 c.

Trattato di idrometria ad uso degli ingegneri, del dott. DOMENICO TU-

RAZZA, professore di geodesia e idrometria presso l'i. r. università di Padova. Padova, coi tipi del seminario, 1845. — In-8° de 318 pages avec planches. 10 fr. 44 c.

Sulla elettromozione tellurica, sunto di nuovi lavori esperimentali eseguiti dal dottor LUIGI MAGRINI, professore di fisica, mediante il grande apparato fatto costruire dalla città di Milano in occasione del VI congresso scientifico. Milano (Giuseppe Chiusi), 1845. — In-8° de 72 pages.

Ventidue lezioni elementari di agricoltura, o sia guida agli agricoltori d'Italia per far fruttare le loro campagne, di ADAMO FABRONI toscano, arricchite di utili annotazioni dal professore Giovanni Ant. Giobert piemontese. Terza edizione. Milano, tipografia di Gio Silvestri, 1846. — In-16 de VIII-288 pages 2 fr. 61 c.

Elementi di agricoltura pratica, esposti con nuovo metodo, e contenenti le nuove scoperte di agricoltura fatte dall' autore; la distinzione di tutte le varietà delle piante coltivabili, etc.; per uso della gioventù studiosa e di pratici agricoltori. Di GIUSEPPE DOMENICO CESTONI. Napoli (Giuseppe Zambrano), 1843. — Deux vol. in-8° de 228, 144 pages, outre les tables.

Miscellanea di agricoltura teorico-pratica e di scienze economiche ed industriali, di BART. GAB. ROSNATI. Milano (Borroni e Scotti), 1845. — 2 vol. in-8° de 228, IV-152 pages. 3 fr. 48 c.

Memorie dell' i. r. istituto lombardo di scienze, lettere ed arti. — Volume secondo. Milano (Bernardoni), 1845. In-4° de XVI-532 pages et 6 planches. 13 fr. 5 c.

Descrizione storico-filosofica dell più rinomate conchiglie che Allignano nel seno Parantino, e della famigerata Tarantola di Tuglia; con accenno storico sulla fondazione, sul progresso e decadimento dell' antichissima città di Taranto. Scritta dal sacerdote DOMENICO SOLITO, Roma (G. Battista Zampi), 1845. — In-8° de 116 pages avec une planche lithographiée.

Risultati della filosofia ossia le principali nozioni su la natura spirituale dell' uomo, le sue relazioni, il suo fine, esposte in XX lezioni popolari da GIUSEPPE FRAPPORTI. Padova (F. A. Sicca e figlio), 1845. — In-8° de 136 pages.

Pietro Candiano doge di Venezia, tragedia; ed altre poesie. Di CARLO OTTOBELLI. Milano (Giuseppe Redaelli), 1846. — Grand in-16 de 128 pages. 1 fr. 74 c.

Il primo di novembre dell 1755, racconto storico del dottore FRANCESCO REGLI. Seconda edizione, con altri racconti editi e inediti dello stesso autore. Milano (Vincenzo Guglielmini), 1846. — Grand in-18 de VIII-316 pages. 2 f. 61 c.

Sugli scrittori storici dell' aurea latinità anteriori a Tito-Livio, memoria del dottore GIUSEPPE FRAPPORTI. Padova (Crescini), 1845. — In-8° de 56 pages. 1 fr. 9 c.

Trattato dell simboliche rappresentanze arabiche e della varia generazione de musulmani caratteri sopra differenti materie operati di MICHELANGELO LANCI. — Tomo primo, in-4° de 37 feuilles. (Dondey-Dupré), à Paris.

Delle origini italiche e della diffusione dell' incivilimento italiano all' Egitto, alla Fenicia, alla Grecia, e a tutte le nazioni asiatiche poste sul Mediterraneo; di ANGELO MAZZOLDI. Seconda edizione milanese riveduta dall' autore. Milano (Silvestri), 1846. — 2 vol. in-16 de VIII-484 et IV-406 pages. 8 fr. 70 c.

Documenti per la storia del Friuli dal 1326 *al* 1332, raccolti dall' Ab. GIUSEPPE BIANCHI Udine (Onofrio Turchetto), 1845. Livraisons I, II, III (X, XI, XII de l'ouvrage). — In-8° de 84, 100, 80 pages.

Di alcune civiche istituzioni di Rovigo nel secolo XVI, cenni storici. Rovigo, imp. reg. stabilimento nazional privilegiato di Antonio Minelli, 1845. — In-8° de 20 pages.

Storia d'Italia, di messer FRANCESCO GUICCIARDINI. Venezia (Tasso), 1846. Fasc. 1 (vol. I. Fasc. 1.) — In-24 de VIII-216 pages. 87 c.

Biografia dei Mantovani illustri nelle scienze, lettere ed arti, compilata da LEOPOLDO CAMILLO VOLTA; accresciuta, coretta e reordinata da Antonio Mainardi. Mantova (Fratelli Negretti), 1845. — Cahiers 1, 2 et 3 (vol. I, cah. 1, 2 et 3.) In-8°, di pag. IV-16, 16, 16 (ABB-ARR); chaque cahier avec portrait, 43 c.

Vite degli uomini illustri dell' isola di Cefalonia, scritte da ANTIMO MASAROCHI, sacerdote e maestro nel collegio Flanginiano. Tradotte dal greco in italiano da N. Tommaseo. Venezia, 1843-45, Cecchini. Livr. III à VI (dern. livr.).— In-8° de 96, 96, 96, 64 pag. Chaque livraison 1 fr. 30 c.

Memoria della vita di Antonio Longo Viniziano, scritte e publicate da lui medesimo per umilta. Terza edizione, aumentata di molti aneddoti e di notizie curiose che riguardano la vita di Teresa Depetris Venier, di Francesco Albergati Capacelli, di Alessandro Pepoli, di Carlo Spinola, dell' abate Carlo Testa, di Giambattista Armani, dell' abate Tribolato e dei migliori suoi inediti scritti. Este, dallo stabilimento tipografico di G. Longo, 1844. — Tome VI (dernier), in-16 de 168 pag. 87 c.

Viaggi nell' Africa occidentale, di TITO OMBONI già medico di consiglio nel regno d'Angola e sue dipendenze. Milano (Civelli e comp.), 1845. — 1re livr. in-8° de 32 pag. 1 fr. 30 c.

Manuale del forestiero in Napoli, impresso a cura del magistrato municipale. Napoli (Borel e Bompard), 1845. — In-32 de 12-IV-384 pages, avec un plan de Naples.

Costumi veneziani dalla origine fino alla caduta della republica, raccolti e disegnati dal pittore GIOVANNI BUSATO. Con illustrazioni. Venezia (Tasso), 1845. 1re livr. — In-4° de 12 pag. et 2 planches. 1 fr. 32 c.

L'ouvrage sera composé d'environ 60 livraisons, et il en paraîtra une tous les vingt jours.

Trattato dell' arte della pittura, scultura e architettura, di GIOV. PAOLO LOMAZZO, pittore del XVI secolo. Roma, 1844 (Saverio Del-Monte). — Vol. II et III (dernier); in-8° de 528, 580 pag. Prix de l'ouvrage complet : 22 fr. 95 c.

En grand papier. 29 fr. 43 c.

Bellezze del Bosforo, ec. Opera destinata a far seguito alla « Costantinopoli effigiata e descritta, » ec., compilata dal cav. A. Baratta. Torino (Fontana), 1843-45. Dispensa XV-XVI alla LXIII-LXIV. — In-4°. Chaque livraison double de 16 pag. et 2 gravures. 2 fr. 40 c.

Espagne.

Ensayo sobre la supremacia del papa en general y especialmente con respecto a la institucion de los obispos, por el doctor D. JOSE IGNACIO MORENO. Nueva edicion. Trois volumes in-8°, ensemble de 59 feuilles 1/4. Imp. de Panckoucke, à Paris. — A Paris, rue Hautefeuille, 19.

Estudios de Legislacion y Jurisprudencia, por don JOAQUIN FRANCISCO PACHECO. Madrid. — 1 vol in-4°, librairie des héritiers Jordan, calle de Carretas.

Derecho político, general, español y europeo. Por JUAN MIGUEL de los RIOS, doctor y catedrático de termino de jurisprudencia en las universidades de Madrid y Salamanca.

3 vol. gr. in-8°, Madrid, D. Ignacio Boix, éditeur.

Memoria geográfico-economico-política del departamento de Venezuela, publicada en 1814, por el intendente de ejército D. JOSÉ MARIA AURRECOECHEA, quien la reimprime con varias notas aclaratorias y un apendice. Madrid, chez Brun, Castillo, Cuesta et Villa.

Historia de la revolucion política de España, por MANUEL DIAZ ILARRAZA.

(Primera época.) La revolucion durante la regencia de Maria Cristina. (1833 à 1840.)

Madrid, à la librairie européenne, calle de la Montera, et chez Cuesta, calle Mayor.

Historia general y descripcion de los trages y costumbres de la edad media, sacada de los monumentos del arte, y manuscritos contemporaneos. Contiene 150 laminas primorosamente iluminadas, la mayor parte de ellas con hermosos realces de oro y plata.

Se vend par livraison à Madrid et à Barcelone.

Historia de la guerra última en Aragon y Valencia, escrita por D. Francisco Cabello, D. F. Santa Cruz, y D. Ramon Maria Temprado. Madrid, Sojo, calle de Caretas.

Nou diccionari manual catalá y castellá. Ordenat ab presencia des diccionaris que han surtit fins ara, y aumentat de moltas veus. Impreso en Gerona en 1845. Se halla de venta encuadernado en la libraria de Sauri, calle Ancha, Barcelona.

Diccionario etimologico analitico hispano-latino. Obra interesante para formarse ideas exactas del idioma español, por D. Tomas Trens. Madrid, D. Ignacio Boix.

Portugal.

Annaes d'El Rey D. João terceiro, por Fr. Luiz de Souza, publicados por A. Herculano. Lisboa, 1 vol. in-4°.

Beau livre récemment retrouvé, et qui a été écrit par un auteur classique.

A Anti-Catastrophe. Historia d'El Rey D. Affonso VI *de Portugal,* publicada por Camillo Aureliano da Silva e Souza. Porto, 1845, 1 vol. in-8°

Nous rendrons compte prochainement de ce livre curieux, qui se rattache à l'histoire de France au XVIIme siècle.

Quadro elementar das relaçöes politicas e diplomaticas de Portugal, pelo Visconde de Santarem. Pariz, 1842 à 1846, 5 vol. in-8°

O Monasticon, por A. Herculano. — (Eurico o Presbytero.) Lisboa, 1 vol. in-18. T. 1.

Le second vol. doit paraître, dit-on, en 1846.

O Arco de Sanct'Anna. Chronica Portuense. Lisboa, 1845, 1 vol. in-18.

O Romancero Portuguez ou Collecçao dos Romances de historia Portugueza, compostos por Ignacio Pizarro de Moraes Sarmento, — *fidalgo cavalleiro da caza* de S. M. F. etc. — Porto, 1845. — 1 vol. in-18 (parte segunda).

Le premier volume a paru en 1841.

O Panorama. Jornal litterario e instructivo, da sociedade propagadora dos conhecimentos uteis. Lisboa. 1837-1845. — 8 vol. gr. in-8°

Ce recueil important a cessé de paraître l'année dernière, il est remplacé par *l'Illustraçäo, Jornal universal.*(1846.)

Revista trimensal de historia e geographia, ou Jornal do instituto historico e geographico, fundado no Rio de Janeiro. 1839 à 1846. — 7 vol. in-8°.

Allemagne.

Fischer, Paulus, Commentatio de Origenis theologia et cosmologia. 8 maj. Halis, Lippert et Schmidt.

Vita D. Aur. Augustini episcopi Hipponensis auctore incerto. Ex antiquo codice edid. Mich. Sintzel.—In-12 (76 s.). Solisbaci, 1845, sumpt. J. S. de Seidel.

Anger, Prof. Dr. R., de Onkelo, chald., quem ferunt, Pentateuchi para-

phraste, et quid ei rationis intercedat cum Akila, græco Veteris Test. interprete. Part. 1, de Akila. — In-4°. Lipsiæ, Gebhardt et Reisland.

MATZKE, *Raymundus von Sabunde*. D. Matzke, de la Théologie naturelle de Ramond de Sabunde. — Breslau, in-8°.

Legenda aurea vulgo historia Lombardica dicta. Ad optimor. libror. fidem recens. Dr. J. G. Th. GRÆSSE. Fasc. V. 8 maj. Dresdæ, Arnold.

Bibliotheca pastoralis e variis sanctorum patrum aliorumque piorum auctorum opusculis deprompta. Vol. 11. Scti Caroli Borromei instructiones pastorum ad concionandum, confessionisque et Eucharistiæ sacramenta ministrandum utilissimæ. Adjectis quibusdam aliis, una cum instructione S. Francisci de Sales pro confessariis. 12 maj. Oeniponte, sumt. Wagnerianis.

Ligorio, S. Alphonsi, de Theologia morali, curavit P. Mich. Heilig. 10 tomi. 12 maj. Mechliniæ, 1845.

Maciejowski, Wencesl. Alex., Essai historique sur l'église chrétienne primitive des deux rites chez les Slaves. Trad. du polonais en français par LOUIS FRANÇ. de SAUVÉ. — Grand in-8°. Berlin, Asher et Co.

Libri symbolici ecclesiæ Lutheranæ. Pars 1 : Symbola œcumenica, confessio Augustana et apologia confessionis. Edid. Frid. Francke. Editio stereot. — In-8°. Lipsiæ, B. Tauchnitz jun.

Acta D. Mart. Lutheri in comitiis principum Wormatiensibus. Philippi Melanchtonis allocutio de obitu Lutheri et oratio in funere ejus Witebergæ recitata. — In-8°. Berlini, libr. Nauckiana.

Theiner, Herzog Albrecht von Preussen. Augustin Theiner, prêtre de l'Oratoire. Retour à l'Église catholique du duc Albrecht de Prusse, et négociations pour y ramener Frédéric Ier, roi de Prusse, avec un appendice sur la conversion de plusieurs membres des familles régnantes de Hanovre, de Hesse-Darmstadt, Holstein, Wurtemberg, Hohenlohe, etc.; accompagné de documents originaux. — Augsbourg, in-8°.

Warnkœnig, L. A., *Franzœsische Staatsgeschichte*. L. A. Warnkœnig et L. Stein, Histoire du droit public et privé de la France. Ier volume, Histoire de la constitution. — Baile, in-8°.

Zœpfl, Deutsche Staats- und Rechtsgeschichte. H. Zœpfl, Histoire du droit public et privé de l'Allemagne. Vol. 2, t. I, Histoire littéraire du droit. — Stuttgard, in-8°.

Stænderecht, das Russische... Du droit des corporations en Russie. Traduction du neuvième volume du Code russe, par H. FALTLIN. — Milan, in-8°.

Basilicorum libri LX. Post Annib. Fabroti curas ope Codd. Mss. a Gust. Ern. Heimbachio aliisque collator. integriores cum scholiis edidit, editos denuo recens. deperd. restit., transl. latinam et adnott. crit. adjecit Dr. Carol. Guil. Ern. Heimbach. Tomi IV, sect. IV. 4 maj. (S. 481-640). Lipsiæ, Barth.

Encyclopædie, allgemeine der Wissenschaften und Künste. Encyclopédie des arts et des sciences, par ERSCH et GRUBER. 1re série, tome 42, *Fas* à *Ferchard*. 2e série, tome 24, *Irland* à *Ismuc*. — Leipzig, in-4°.

Mémoires présentés à l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, par divers savants, et lus dans les assemblées. Tome V, 1-3 livr. (Insectes de la Sibérie, rapportés d'un voyage fait en 1839 et 1840, par VICT. MATCHOULSKI). — Gr. in-4°. Saint-Pétersbourg, 1844. Leipzig, L. Voss.

Abhandlungen der mathematisch-physikalischen Classe. Mémoires de la classe des sciences de l'Académie de Munich, 4e volume, 2e partie.

Abhandlungen der historischen Classe der kœnigl. bayer. Akademie der Wissenschaften. Mémoires de la classe de l'histoire de l'Académie de Munich, 4e volume, 2e partie. — Munich, 1845, in-4°.

Actorum novorum Acad. Cæs. Leopoldino-Carolinæ naturæ curiosorum. — Vol. XXI, pars 1, gr. in-4°.

Abhandlungen der philosophisch-philolog. Classe der kœn. bayer. Akad. der Wiss. Mémoires de la classe de philologie et de philosophie de Munich, 4ᵉ volume, 2ᵉ partie. — Munich, in-4°.

Taschenatlas der europæischen Eisenbahnen. L. W. Kleinknecht. Atlas de poche des chemins de fer, 1ʳᵉ partie, 5ᵉ livraison. — Schweinfurt, 1845, in-8°.

Von Reden, die Eisenbahnen. F. de Reden, les Chemins de fer de l'Europe et de l'Amérique, 1ᵉʳ volume. — Berlin, gr. in-8°. — Denkschrift über die œsterreichische Gewerbeausstellung. — *Le même,* Mémoire sur l'exposition des produits de l'industrie autrichienne en 1841. — Berlin, gr. in-8°.

Zolltarif. Tarif des douanes du Zollverein pour 1846, 1847, 1848. — Berlin. — Autre édition. Minden, in-4°.

Catalogue des livres défendus par les gouvernements allemands, en 1844 et 1845, 1ᵉʳ cahier. — Iéna, in-8°.

Fichte's, Joh. Gottl., Sæmmtliche Werke. OEuvres complètes de J. G. Fichte, publiées par son fils, 5ᵉ volume; Philosophie de la religion, 3ᵉ volume. — Berlin, grand in-8°.

Jacobi, C. G. J., über Descartes. Jacobi, C. G. J. Essai sur la vie et la méthode philosophique de Descartes. — Berlin, in-8°.

Bœhme's, Jak., Sæmmtliche Werke, herausg. v. K. W. Schiebler. OEuvres complètes de Jacob Bœhme, publiées par K. W. Schiebler, 6ᵉ volume. — Leipzig, grand in-8°.

Schlegel's, Friedr. v., Sæmmtliche Werke. OEuvres complètes de Fréd. de Schlegel, vol. 1 à 3. — Vienne, in-8°.

Calderon de la Barca, Uebers. von Aug. Wilh. v. Schlegel. Drames de D. P. Calderon de la Barca, traduits par A. G. de Schlegel, 2 vol. in-16. — Leipzig.

Erinnerung an Ludw. van Beethoven. Souvenirs de la fête musicale donnée à l'occasion de l'érection de la statue de Beethoven. — Bonn, in-8°.

Meyer, Clem. Frid., Phil. Dr., de theotiscæ poeseos verborum consonantia finali (Homœoteleuto, *la rime*) inde a primis ejus vestigiis usque ad medium sæculum decimum tertium. 8 maj. — Berolini.

Curtius, die Sprachvergleichung. G. Curtius, de l'Étude comparative des langues dans ses rapports avec la philologie classique. — Berlin, in-8°.

Aristotelis, de Melisso, Xenophane et Gorgia Disputationes cum Eleaticorum philosophorum fragmentis et Ocelli Lucani, qui fertur, de universi natura libello conjunctim edidit, recensuit, interpretatus est Frid. Guil. Aug. Mullachius. 8 maj. — Berolini, Besser.

Ross, die Demen van Attika. L. Ross, les Dèmes de l'Attique et les Phyles, publié par M. H. E. Meier. — Gr. in-4°. Halle.

Creuzer's, Friedr., Deutsche Schriften. OEuvres allemandes de Frédéric Creuzer. 3ᵉ volume, contenant l'ouvrage sur l'art historique des Grecs. — Darmstadt, in-8°.

Struve, Jac. Théod., Philos. mag., de Argumento carminum epicorum, quæ res ab Homero in Iliade narratas longius prosecuta sunt. — Part. 1, gr. in-8°. Petropoli.

Engelhardt, Dr. Frid. Guil., Gymn. Gedan. Director, Anacoluthorum Platonicorum specimen III, idemque postremum. — In-4°. Gedani, 1845, Gerhard.

Rauch, Jos., Philos. Dr., Commentatio de Alexandri Polyhistoris vita atque scriptis. 8 maj. — Heidelbergæ, 1845, E. Mohr.

Megasthenis Indica Fragmenta collegit, commentationem et indices addidit E. A. Schwanebeck, Dr. phil. 8 maj. Bonnæ, Pleimes.

Hirschig, Rud. Bern., Dissertatio literaria inaug. qua continentur annotationes quædam in Luciani libellum, qui inscribitur περὶ παρασίτου (68 s.). 8 maj. — Lugduni Bat., 1844.

Babrius, Fabeln, A. F. Ribbeck. Fables de Babrius, traduites en choliambes, par A. F. Ribbeck. — Berlin, in-8°.

A. Ellisen, Appendice au premier volume de la Polyglotte de la poésie européenne, contenant ὁ πρέσβυς Ἱππότης, poëme grec appartenant au cycle de la Table ronde. — In-8°. Leipzig.

Hertz, Mart., Phil. Dr., in Univ. Berol. litt. antiq. priv. doc., de P. Nigidii Figuli studiis atque operibus. 8 maj. — Berolini, 1845.

Hermann, Rechtfertigung der Æchtheit. K. F. Hermann, Nouvelles preuves de l'authenticité de la correspondance entre Cicéron et M. Brutus, 2e partie. — Gœttingue, in-4°.

Held, Jul., Dr. phil., Rector Gymn. Suidnicensis, Commentatio de Julii Agricolæ vita quæ vulgo Cornelio Tacito adsignatur. h. — Suidnicii, 1845, Heege.

Passow, Handwœrterbuch der griechischen Sprache. Passow, Dictionnaire de la langue grecque, ouvrage refondu par Rost, Palm et Kreussler, 1er volume, 2e partie, 2e cahier, Ἔρχομαι à Καλὸς. — Leipzig, in-4°.

Schasler, Dr. Max., de Origine et formatione pronominum personalium et priorum numerorum aliarumque, quæ huc pertinent, notionum, pervestigatio rationalis et phonetica. 8 maj. — Berolini (Schrœder).

Fritzschius, E. A., De casuum obliquorum origine et natura deque genitivi singularis numeri et ablativi græcæ latinæque declinationis conformatione dissertatio. 4 maj. — Gissæ, 1845, Ricker, Geh.

Roth, Literatur des Veda. R. Roth, Essais sur la littérature et l'histoire des Védas. — Stuttgard, in-8°.

Samachscharii Lexicon arabicum persicum, ex codicibus Mss. Lipsiensibus, Oxoniensibus, Vindobonensi et Berolinensi edidit atque indices arabicum et persicum adjecit Joa. Godofr. Wetzstein, Phil. Dr., societatum histor.-theolog. et arabicæ lipsiensis sodalis. Part. III, in-4°. — Lipsiæ, Barth. Geh.

Beidhawii Commentarius in Coranum ex codd. Parisiensibus, Dresdensibus et Lipsiensibus edidit indicibusque instruxit H. O. Fleischer, Dr. theol. et philol. — Lipsiæ, F. C. W. Vogel.

Conforte, R. Dav., liber Kore Ha-Dorat. Denuo edidit, textum emendavit, introductionem, notas, indices adjecit D. Cassel. — In-4°. Berolini, Asher et soc.

(*Dschordschani*). Definitiones viri meritissimi Sejjid scherif Ali-ben-Mohammed-Dschordschani. Accedunt definitiones theosophi Mahji-ed-Din-Mohammed-ben-Ali vulgo Ibn Arabi dicti. Primum edidit et adnotatione critica instruxit Gust. Flügel, Theol. Licent., Phil. Dr., Afranei Prof., etc. 8 maj. Lipsiæ.

Struve, F. G. W., librorum in bibliotheca speculæ Pulcovensis contentorum Catalogus systematicus. 8 maj. — Petropoli (Leipzig, L. Voss.)

Mélanges de littérature orientale, extraits de manuscrits de la bibliothèque royale de Dresde, et trad. en français par Charles Schier. 1 cah. — Schm., in-4°.

Dictionnaire polonais-français, liv. VI (Pom-Pyz.). — In-12. Berlin, Behr.

Dahlmann, Pierre, Nouveau dictionnaire de poche des langues polonaise et française, 2 vol. grand in-16. — Breslau, Schletter.

Wolff, die Drusen und ihre Vorlœufer. Ph. Wolff, Histoire des Druses. — In-8°. Leipzig.

Arnd (Ed.), Geschichte des Ursprungs des franzœsischen Volks. Ed. Arnd, Histoire de l'origine et du développement du peuple français. — 3 vol. in-8°. Leipzig.

Mone, Quellensammlung. F. J. Mone, Collection de documents historiques relatifs à l'histoire du duché de Bade. — 1 vol. 1 livraison. Carlsruhe, in-8°.

Rehm, Geschischte der beiden Hessen. Fr. Rehm, Histoire des principautés hessoises. — 2 vol. Marbourg, in-8°.

Pfaffenhofen, Münzen der Herzoge von Alemannien. F. de Pfaffenhoven, Monnaies des ducs d'Alemannie. — Carlsruhe, in-8°.

Herberstein's, Gesandtschafts-Reise nach Spanien. Herberstein, ambassadeur d'Autriche, Voyage en Espagne fait en 1519, publié par Jos. Chmel. — Vienne, in-8°.

Fragments du journal de lady Willoughby, concernant sa vie privée et les terribles événements du règne de Charles Ier, trad. de l'anglais au profit des pauvres, par C. S. — Gr. in-16. Berlin, Asher et Co.

Vissel, Ruhmwürdige Thaten. Vissel, capitaine d'artillerie au service du Hanovre, Faits mémorables de plusieurs soldats et sous-officiers de la légion anglo-allemande et de l'armée hanovrienne, pendant les dernières guerres. — Hanovre, in-8°.

Minutoli, Militairische Erinnerungen. Minutoli, lieutenant général au service de la Prusse: Souvenirs militaires. — Berlin, in-8°.

Lossberg, Briefe in die Heimath. Lossberg, lieutenant général au service du royaume de Westphalie et de la Hesse électorale : Lettres écrites en 1812, pendant la campagne de Russie. — Cassel, in-8°.

Freischaarenzug. Histoire de l'expédition des corps francs en mars 1845. — Berne, in-8°.

Recueil manuel et pratique de traités, conventions et autres actes diplomatiques, sur lesquels sont établis les relations et les rapports existant aujourd'hui entre les divers États souverains du globe, depuis l'année 1760 jusqu'à l'époque actuelle, par Ch. de Martens et Ferd. de Cussy. — Tomes I et II, grand in-8° (LXII u. 418, 461 s.). Leipzig, Brockhaus, Geh. n. h.

Bericht über wissenschaftl. Arbeiten u., 9e volume, 1re partie. Résumé des travaux exécutés dernièrement en Russie relativement à la topographie, etc., de l'empire, par Bær. — In-8°. Saint-Pétersbourg et Leipzig.

Bær u. Helmersen, Nachrichten aus Sibirien u. s. w. Mémoires servant à la connaissance de l'empire russe et des pays adjacents de l'Asie, publiés par Bær et Helmersen, 7e volume.—Notices sur la Sibérie et sur les steppes des Kirgises.

Russegger, Reisen in Europa, Asien u. Africa. J. Russegger, Voyages d'un naturaliste en Europe, Asie et Afrique. 10e livraison. — Stuttgart, in-8°.

Selberg, Reise nach Java. E. Selberg, Voyage à Java et aux îles de Madura et de Sainte-Hélène. — Ædenbourg, in-8°.

Schneider der Eltenberg. J. Schneider, L'Eltenberg et le Montferland près d'Emmerich, Essai sur les fortifications romaines de la rive droite du Rhin. — Emmerich, in-8°.

Siefert, Akragas und sein Gebiet. O. Siefert, Agrigente et son territoire. — Hambourg, gr. in-4°.

Kiepert, Atlas von Hellas. H. Kiepert, Atlas topographique et historique de la Grèce et de ses colonies, en 24 feuilles. — Berlin, gr. in-fol°.

Denkmæler der alten Kunst. Monuments de l'art antique, commencés sous la direction de O. Müller, par Pesterly, continués par Wieseler, 2 vol., 3 cah. (quinze planches). — Gœttingue, in-4°.

Angleterre.

Beaumont (G. D. B.) — The Law of Fire and Life Insurance; with the latest Decisions, and an Appendix, containing Tables for Three Lives, Tables for Be-

nefit Clubs, and other practical Rules and Tables. By George D. B. Beaumont, Esq. — 2d edit. 8vo. pp. 110, boards. 5s.

DOWDESWELL (G. M.) — The Law of Life and Fire Insurances; with an Appendix of Comparative Tables of Life Insurance. By George Morley Dowdeswell, Esq. of the inner Temple, Barrister-at-Law. — 12mo pp. 170, boards. 6s.

HINDMARCH (W. M.) — Treatise on the Law relating to Patent Privileges for the sole use of invention, and the Practice of obtaining Letters Patents for inventions: with an Appendix of Statutes, Rules, Forms, etc. etc. By W. M. Hindmarch, Esq. Barrister-at-Law. — 8vo. pp. 824, boards. 21s.

MITCHELL (C.) — Newspaper Press Directory; containing full particulars relative to each journal published in the United Kingdom and the British Isles; together with a complete Guide to the Newspaper Press of each County, etc. For the Year 1846. By Charles Mitchell. — Fcp. pp, 330, cloth. 6s. 6d.

DUFFY's Library of Ireland. — The Poets and Dramatists of Ireland. By D. F. M'Carthy. With an introduction on the early Religion and Literature of the Irish People. — Vol. I, 18mo (Dublin), pp. 252, sewed. 1s.

Original Cornish Ballads, with introductory essay by Mrs. MILES, post 8° cloth. 2s. 6d.

VERNON (E. J.) — A Guide to the Anglo-Saxon Tongue: a Grammar after Erasmus Rask, Extracts in Prose and Verse, with Notes, etc., for the use of Learners; with an Appendix. By Edward Johnson Vernon, B. A. Magdalen Hall. — 12mo. pp. 210, cloth. 5s. 6d.

Babrii fabulæ Æsopeæ, by G. C. LEWIS. — Post 8° cloth. 5s. 6d.

DAY (S. P.) — Monastic Institutions; their Origin, Progress, Nature, and Tendency. By Samuel-Phillips Day. With an introduction, by the Rev. C. H. Minchin, A. M. — 2d edition, fcp. pp. 232, cloth. 5s.

GIBSON (W. S.) — The History of the Monastery founded at Tynemouth, in the Diocese of Durham, to the honour of God, under the invocation of the Blessed Virgin Mary, and S. Oswin, King and Martyr. By William Sidney Gibson, Esq. Barrister-at-Law, F. S. A. etc., 2 vols. royal 4to. — Vol. I, pp. 252, plates and numerous illustrations, half-morocco. L3. 3s.

ROSCOE (T.) — Lives of the Kings of England from the Norman Conquest; with Anecdotes of their Courts. Now first published from Official Records, and other authentic Documents. By Thomas Roscoe, Esq. — Vol. I, post 8vo. pp. 432, cloth. 10s. 6d.

Letters of the Kings of England, edited by J. C. HALLIWELL. — 2 vols post, 8° cloth. 10s.

THOMSON (Mrs.) — Memoirs of the Jacobites of 1715 and 1745. By Mrs Thomson. — Vol. 3, 8vo, pp. 530, portraits. 14s.

The second volume of Lord BROUGHAM's lives of men of letters and science who flourished during the Reign of George III. With original letters. Comprising Dr. Johnson, Adam Smith (with an analytical view of his great work), Lavoisier, Gibbon, sir J. Banks and d'Alembert. In royal 8, with portraits, 1l. 1s, bound. London, 13, Great Malborough street.

O'CONNELL (D.) — The Life and Speeches of Daniel O'connell, M. P. Edited by his Son, John O'Connell, M. P. vol. 1, 8vo. (Dublin), pp. 568, cloth, 8s.

CANNING (G.) — The Life of the Rt. Hon. Geo. Canning. By Robert Bell. Esq. Post 8vo. cloth, 7s.

ROSE (H. J.) — A New General Biographical Dictionary, projected and partly arranged by the late Rev. Hugh James Rose, B. D. Vol. 9, 8vo. pp 512, cloth, 18s.

SALE (Sir R.) — The Defence of Jellalabad. By Sir Robert Sale. 24 plates, with descriptions by Lady Sale, halfbound, L4. 4s.

STEINBACH (Lieut. -Col.) — The Punjaub; being a brief Account of the Country of the Sikhs, its Extent, History, Commerce, Productions, Government, Manufactures, Laws, Religion, etc. By Lieut.-Col. Steinbach. 2d edition, bringing down the History to the present time, and including a Narrative of the recent Campaign of the Sutlege. Post 8vo. pp. 194, Map, cloth, 5s.

HUGL'S (Baron) Travels in Kashmir and the Punjab, with an Account of the sikh Government, roy. 8°, cloth. 18s.

MOHAN LAL. — Travels in the Panjab, Afghanistan, and Turkistan, to Balk, Bokhara, and Herat : and a Visit to Great Britain and Germany. By Mohan Lal, Esq. 8vo. pp. 556, map. cloth, 16s.

PRISSE (E). — The Oriental Album, or, Historial. Pictorial, and Ethnographical Sketches illustrating the Human Families in the Valley of the Nile. By E. Prisse. Part 1, folio, 6 plates, — prints, 21s.; — tinted, 42s; — coloured and mounted, 63s.

KENNEDY (J. C.) — Algeria and Tunis in 1845. By Captain J. Clark Kennedy. An Account of a Journey made through the two Regencies. By Viscount Fielding and Captain Kennedy. 2 vols. post 8vo. pp. 586, with illustrations, cloth, 21s.

RICH (O.) — Bibliotheca Americana Nova. — A Catalogue of Books relating to America, in various languages; including Voyages to the Pacific and Round the World, and Collections of Voyages and Travels printed since the year 1700. By O. Rich. 2 vols. 8vo. pp. 930, cloth, 3s.

TIZARD (W. L.)— Theory and Practice of Brewing illustraded; containing the Chemistry, History, and right Application of all Brewing Ingredients and Products, a full Exposition of the newly-discovered Principle of Conversion and Extraction in the Mash-Tun, the Philosophy of Climate, Season, and Site, Critiques on the Modus Operandi of Fermentation, and the effectual Prevention of Acidity : also, many new practical Observations on Brewing London and Dublin Porter, East India Pale Ale, Export stout, etc. By W. L. Tizard. 2d edit. 8vo. pp. 602, cloth, 25s.

Russie.

Abrégé de l'histoire de la littérature russe, par W. ASCOTCHINSKI. Kiew, 1846. In-8°.

Histoire de la littérature russe, principalement des temps anciens. Leçons publiques de Chevireff, professeur de l'université de Moscou. — Tome 1er. Moscou 1846. In-8°.

Éloge historique de Karamzine, prononcé à l'inauguration de son monument à Simbirsk, le 23 août 1845, par l'académicien M. POGODINE. Moscou. In-8°. 1846.

Lettres romaines, par A. de MOURAVIEFF; 2 vol. Saint-Pétersbourg, 1846. In-8°.

L'empereur Alexandre et ses compagnons d'armes, dans les années 1812, 1813, 1814 et 1815, par le général MIKHAILOWSKI-DANILEVSKI. — Seconde année. Livraisons 1re et 2e. Saint-Pétersbourg. In-4°.

Cent ans de la Russie, de 1745 *à* 1845, *ou tableaux historiques des principaux événements en Russie pendant cent ans*, par NICOLAS POLEVOY.— 2 volumes. Saint-Pétersbourg, 1846. In-8°.

Pologne.

Poczatki filozofü chrzescianskiej wlacznie s krytyka filozofü Trentowskiego, przez Kozlowskiego; 2 tomy. Poznań, 1845.

Principes de la philosophie chrétienne, y compris l'analyse de la philosophie de Trentowski, par F. Kozlowski. Posen, 1845, in-8°.

Filozofia, krytyka prez karola Liebelta, kwestia zywotna filozofii o samowladstwie rozumu. Poznań, 1845, in-8°.

La philosophie et la critique, question vitale de la philosophie sur la souveraineté de la raison. Posen, 1845, in-8°.

Pomysly o harmonii spolecznéy, przez Jana Dambrowa. Poznań, 1845, in-8°.

Idées sur l'harmonie sociale, par Jean Dombrowa. Posen, 1845, in-8°.

Anafielas, Pieśni spodań Litwy prez J.-J. Kraszewskiego, pieśń trzeciai ostatnia Witoldowe boje. Wilno, in-8°.

Anafielas, chants populaires de la Lithuanie, par J.-J. Kraszewski. Chant 3e et dernier, contenant le récit des guerres de Vitold (grand-duc de Lithuanie au XIVe siècle). 1845, Wilna, in-8°.

Taykury powiesé narodowa przez Edwarda Tarszę. 3 tomy. Wilno, 1845.

Les Taykurs, tradition nationale, par Édouard Tarsza. Wilna, 1845, in-8°.

Pamiatki starego slachcica litewskiego, 2 vol. Wilno, 1845, in-8°.

Les souvenirs d'un vieux seigneur lithuanien. 2 vol. Wilna, 1845, in-8°.

Niewiasty Polskie zarys historyczny C. Woycickiego zdrzeworitamy Smokowskiego. Warszawa, 1845.

Les femmes polonaises, esquisses historiques par Casimir Woycicki, avec les gravures sur bois de Smokowski. Varsovie, 1845, in-8°.

Dwadziescia szesc lat panowania Wladislawa Jagielly krola polskiego, skreslone p. Jana Albertrandego Biskupa Zenopolitanskiego. Wydanie Edw. Hr. Raczynskiego Wroclaw. 1845, in-8°.

Vingt-six ans de règne de Wladislas Jagellon, roi de Pologne, par Jean Albertrandi, évêque de Zenopolis, édition du comte Raczinski. 1845, Breslau, in-8°.

Listy o starozytnosciach slawianskich. Th. Wolanskiego ze 143 rycinami. Gniezno, 1845, in-8°.

Lettres sur les antiquités slaves, par Th. Wolanski, ornées de 143 vignettes, Gnesne, 1845, in-8°.

Pamiatka s Krakowa, opis tego miasta i jego okolic p. J. Monczynskiego zrycinami. 3 tomy. Krakow, 1845.

Souvenirs de Cracovie, ou description de cette ville et de ses environs, par Joseph Monczinsky; avec vignettes. 3 volumes, 1845, Cracovie. La traduction française de cet ouvrage vient de paraître à Paris, librairie Maison.

Pamiętniki moje w Hiszpanii przez Kaietana Woyciechowskiego wydal Leon Potocki. Warszawa, 1845, in-8°.

Mes souvenirs d'Espagne, par Gaëtan Woyciechowski, édition de Léon Potocki. Varsovie, 1845, in-8°.

NOUVELLE REVUE

ENCYCLOPÉDIQUE.

SCIENCES EXACTES.

LEHRBUCH DER CHEMIE, von J.-J. BERZELIUS; 5e édition, in-8°. — Dresde et Leipzig (Arnold); tome I, 1843 (889 pages); tome II, 1844 (799 pages); tome III, 1845 (1262 pages, y compris la table des poids atomiques).

Traduction française : TRAITÉ DE CHIMIE minérale, végétale et animale, par J.-J. BERZELIUS; seconde édition française, traduite avec l'assentiment de l'auteur par MM. ESSLINGER et HOEFER.—Tome I, in-8° (849 pag.). —Paris, Firmin Didot frères (1).

Les chimistes contemporains qui, il y a trente ans, étaient à la tête de la science, gardent aujourd'hui le silence, vaincus par l'âge et les fatigues d'une carrière glorieusement parcourue. Seul, M. Berzelius, dont les premiers travaux datent déjà du commencement de notre siècle, est resté infatigable; il n'a pas encore abandonné le champ des investigations, et son ardeur n'a fait que s'accroître. Joignant à un caractère noble et indépendant, la gloire de près de cinquante années de services, exclusivement consacrées aux progrès de la science, l'illustre Suédois doit être avec raison considéré comme le représentant de la chimie moderne. Informé de toutes les découvertes qui se font journellement dans le domaine de la chimie; de plus, n'ayant jamais cessé de participer lui-même

(1) Le tome II vient de paraître.

activement au mouvement progressif de la science, il est naturellement appelé à surveiller en quelque sorte les travaux actuels des chimistes; sa voix est d'une autorité incontestable, et ses jugements, s'ils ne sont pas sans appel, doivent être au moins accueillis avec déférence.

C'est dans son *Traité de chimie*, — *Monumentum œre perennius*, — que l'auteur expose, à côté des travaux des autres chimistes, l'ensemble de ses idées et de ses découvertes scientifiques. La cinquième édition de cet immense répertoire de la science sera probablement la dernière. C'est le testament que le célèbre compatriote de Linné et de Scheele lègue à la postérité. « Je n'ai pu me dissimuler, dit-il dans sa préface, que, quand même l'Être suprême m'accorderait encore la vie et les forces nécessaires pour l'achèvement de l'édition présente, elle sera nécessairement la dernière. Pour cette raison, j'ai cru devoir la refondre, de manière à pouvoir y déposer les idées qui finalement ont acquis à mes yeux le plus de probabilité dans ce long espace de temps pendant lequel j'ai été assez heureux pour pouvoir suivre avec une attention non interrompue le développement de la science, depuis les premières années de la chimie antiphlogistique jusqu'à nos jours. »

Les changements et les additions considérables que l'auteur a introduits dans la dernière édition de son immortel *Traité de chimie*, le transforment en un ouvrage, pour ainsi dire, entièrement nouveau, qui seul doit être consulté et faire autorité. Ces changements et additions nécessités par les travaux dont la science s'enrichit chaque jour, ont été traduits sur le manuscrit suédois, sous la direction de M. le professeur Wœhler, un des chimistes les plus distingués de notre époque, et à qui la science est redevable d'une multitude de découvertes précieuses. L'éditeur allemand (M. Arnold de Dresde) n'a encore fait paraître que les trois premiers volumes de ce grand ouvrage; il faut espérer que les autres se succèderont rapidement. Cette publication est suivie de près par celle de l'édition française, dont le premier volume a paru au mois de janvier 1846. Le deuxième volume est sous presse, et pourra paraître prochainement; enfin, le troisième volume sera certainement terminé avant la fin de l'année courante.

Le seul reproche qu'on puisse faire à la traduction française, c'est d'être trop fidèle et, pour ainsi dire, calquée sur l'original. De là, peut-être, ce défaut d'élégance dans le style, élégance qu'on ne re-

cherche d'ailleurs que dans les ouvrages de littérature; et probablement ce défaut ne se ferait pas sentir, si le texte allemand ne laissait pas tant à désirer sous le rapport de la clarté et de la correction. La clarté est le fond même du génie de la langue française; en allemand, on peut être impunément obscur et diffus. C'est pourquoi de bonnes traductions françaises sont d'un prix inestimable, et souvent elles doivent être préférées aux ouvrages originaux.

Les trois premiers volumes du *Traité de chimie de Berzelius* comprennent toute la chimie minérale ou inorganique, sauf certains détails d'analyse qui ont été réservés pour le dernier volume.

L'étude proprement dite des corps dont s'occupe la chimie est précédée d'une introduction traitant de l'état des corps et de l'action que les agents impondérés, tels que la chaleur, la lumière et l'électricité, exercent sur la matière. C'est sur l'appréciation exacte de ces phénomènes que repose toute la théorie chimique; aussi cette partie de l'ouvrage a-t-elle été entièrement refondue. Après l'exposé de l'action chimique des *dynamides*, nom que l'auteur donne aux agents impondérés, vient la description des corps simples, ainsi que des combinaisons que ceux-ci forment entre eux. Les corps simples ont été divisés en *métalloïdes* et en *métaux*. De là, deux sections naturelles, dont la première remplit toute l'étendue du premier volume. Les corps simples, c'est-à-dire, ceux qui jusqu'à présent n'ont pu être décomposés en d'autres éléments, sont aujourd'hui au nombre de 56; le *didyme* et le *lanthane* ont été découverts tout récemment. Peut-être faudra-t-il bientôt y ajouter le *niobium* et le *pelopium*, deux éléments que H. Rose prétend avoir dernièrement trouvés dans un minéral (tantalite) de la Bavière.

Beaucoup de métalloïdes, ou corps simples non métalliques, tels que l'oxygène, l'hydrogène, le soufre, le nitrogène, le phosphore, le chlore, l'iode, le carbone, le silicium, etc., donnent naissance à un groupe très-important de corps composés : ce sont les acides classés en oxacides, hydracides et sulfacides. Leur histoire (acides sulfurique, sulfureux, nitrique, phosphorique, chlorhydrique, etc.) remplit la seconde moitié du premier volume. A côté de la description des métalloïdes se place celle des mélanges ou des composés neutres et indifférents que les métalloïdes sont susceptibles de former entre eux. C'est ici qu'un chapitre étendu a été consacré à l'histoire de l'eau et de l'air, qui jouent un si grand rôle dans tous les phénomènes du monde physique, dans la nutrition des animaux

et des plantes. Parmi les combinaisons des métalloïdes, il en est qui ont reçu le nom de *radicaux composés*. Ce sont des corps qui, quoique composés, agissent comme des corps simples dans leurs combinaisons. Tels sont le cyanogène et le mellan ou mellon, tous deux composés de carbone et de nitrogène. L'étude des radicaux composés appartient plutôt à la chimie organique pour laquelle elle ouvre une ère nouvelle.

Le deuxième volume comprend l'histoire des métaux. Depuis le potassium jusqu'au didyme, la description détaillée de chaque métal, considéré comme corps simple, est suivie de celle des composés que tout métal produit avec l'oxygène et le soufre (oxydes et sulfures). L'examen des chlorures, et en général de tous les sels formés par les acides et les bases, décrits dans les deux premiers volumes, font l'objet du troisième volume, qui termine la chimie minérale ou inorganique. L'halurgie, — c'est ainsi que s'appelle la matière du troisième volume, — est précédée de l'exposé des principes généraux concernant les sels, de même que, dans le deuxième volume, l'histoire particulière des métaux est précédée de considérations générales applicables à la connaissance des corps métalliques.

On voit, d'après cet aperçu rapide, combien le plan et l'économie de l'ouvrage, qui sera comme l'évangile des chimistes, sont parfaitement conçus et habilement exécutés.

Études sur les mines.—2 vol. in-8° de 358 et 163 p., avec planches et dessins, par Amédée Burat.—Langlois et Leclercq; Paris, 1845 et 1846.

Le premier volume de cet ouvrage est consacré à la théorie des gîtes métallifères, appuyée sur la description des principaux types du Harz, de la Saxe, des provinces rhénanes, de la Toscane, etc.; le second donne la description de quelques gîtes métallifères de l'Algérie, de l'Andalousie, du Taunus, du Westerwald (Prusse) et de la Toscane.

Deux mémoires présentés à l'Académie des sciences, et sur lesquels M. Dufrénoy a fait un rapport très-favorable, composent presque entièrement la première partie. L'auteur commence par exposer les conditions générales des gites métallifères, qui sont divisés en gîtes contemporains des terrains encaissants, et en gîtes postérieurs à ces mêmes terrains. Cette division n'est pas aussi tranchée qu'on l'avait cru d'abord : plusieurs gîtes paraissent avoir une origine mixte : les minerais de fer, par exemple, qui se présentent en couches, et qui sont probablement le résultat de l'intervention des sources minérales dans le phénomène de la sédimentation. Il en est de même des minerais qui résultent de l'intervention des phénomènes ignés dans ceux de la sédimentation.

Les gîtes postérieurs aux terrains encaissants sont ceux qui alimentent la presque totalité des exploitations métalliques. On les divise en *réguliers* et *irréguliers*. Les gîtes réguliers sont les véritables filons qui sont astreints à des lois de régularité, non-seulement dans leur forme et leur composition, mais encore dans leur allure. Les gîtes irréguliers sont ceux qui affectent toutes les formes. Ils ne sont point complétement séparés des gîtes réguliers; ils s'y rattachent au contraire de plusieurs manières. M. Burat entre dans des détails fort intéressants sur les divers phénomènes que présentent ces deux espèces de gîtes. Puis il arrive à la description de ceux de l'Allemagne.

C'est le terrain de transition qui est le terrain métallifère par excellence de cette contrée, et les gîtes réguliers sont partout dominants. En comparant la manière d'être de ces gîtes et la nature de leurs minerais, on peut diviser le sol métallifère en trois zones limitées par l'Elbe, le Weser et le Rhin :

Entre l'Elbe et le Weser, les régions du Harz, de l'Erzgebirge et du Thuringerwald renferment les filons classiques par leur régularité, bien que quelques gîtes irréguliers se mêlent avec eux. Les minerais sont des sulfures éclatants et cristallins, la galène, l'argent rouge, la pyrite cuivreuse; des métaux natifs, tels que l'arsenic, le cobalt, le nickel arsenical. Les minerais de fer sont des oxydes cristallins, l'oligiste, les hématites fibreuses ;

Entre le Weser et le Rhin, ces caractères se trouvent modifiés sous le double rapport de la forme et de la composition : les filons, bien que concordant avec la stratification du terrain, sont irréguliers dans leur allure, au point que les filons curvilignes sont les

plus communs, et que l'on en trouve souvent de contournés en S. Parmi les minerais, la blende est la substance caractéristique la plus générale, elle domine partout la galène, et le fer spathique manganésifère domine toute autre combinaison;

Sur la rive gauche du Rhin, se trouve une troisième zone métallifère, caractérisée par la forme tout à fait irrégulière des gîtes, des amas plutôt que des filons, et dont la nature minéralogique consiste en fer hydroxidé et calaminé.

Les distinctions précédentes ont notablement influé sur l'industrie des trois zones : entre l'Elbe et le Weser sont les principales usines de plomb, argent, cuivre, cobalt, et les forges fabriquant les fers de qualité; la zone intermédiaire est principalement caractérisée par la fabrication des fontes cristallines pour production des aciers allemands ou étoffes; enfin la zone de la rive gauche du Rhin est en possession de la production des fontes communes des fers à rails et du zinc.

Les divers gîtes métallifères de la Toscane se rapportent tous à une période continue, laquelle commence immédiatement après les éruptions serpentineuses, nombreuses dans cette contrée, et se termine à l'apparition des roches feldspathiques. Cette période métallifère est marquée, dans la série géognostique, par des roches éruptives spéciales, par des lignes de fracture et de soulèvement, dont la direction générale se rapproche de celle du méridien.

Les divers minerais paraissent être dans une relation directe avec les roches éruptives. Ceux de fer sont souvent sortis en fracturant le sol, et présentent une série de phénomènes qui offrent beaucoup d'analogie avec les effets de l'action volcanique actuelle. Les gîtes métallifères qui en sont résultés peuvent être rapportés à quatre types :

1° Gîtes de contact, amas, filons irréguliers, placés suivant les plans de contact des serpentines; ces gîtes pénètrent même dans les masses serpentineuses. Des émanations cuprifères ont aussi suivi la sortie des serpentines, et les minerais sont même quelquefois directement contenus dans les roches éruptives;

2° Des dykes éruptifs composés d'amphiboles, d'hématites et d'yénites, qui ont soulevé et fracturé le sol du Campigliese. Ces dykes métallifères contiennent du cuivre et du fer pyriteux, de la galène et de la blende, disséminés de telle sorte, que les gangues et les minerais sont évidemment contemporains. Ces dykes s'iso-

lent des émanations serpentineuses par des directions spéciales dans l'accidentation du sol;

3° Des amas et des dykes éruptifs composés presque exclusivement de fer à tous les degrés d'oxydation. Les fameux minerais de fer de l'île d'Elbe forment le type de cette classe de gîtes, dont plusieurs se rapportent à des phénomènes d'émanations métallifères prolongées;

4° Des couches quartzeuses contenues dans la formation crétacée inférieure du Massetano et de Montieri, qui sont imprégnées de veinules et de particules métallifères. Leur développement concorde toujours avec un métamorphisme très-prononcé de toutes les couches du terrain. Les minerais du quartz sont les cuivres gris et pyriteux, la blende, la galène, des sulfures multiples argentifères; enfin, le fer oxydé et pyriteux.

Ces quatre types, auxquels M. Burat rapporte tous les gîtes métallifères de la Toscane, paraissent liés entre eux par des gîtes de passage.

Enfin, le premier volume est terminé par des conclusions fort importantes sur la théorie et l'exploitation des gîtes métallifères.

Le second volume commence par la description de quelques gîtes de l'Algérie, de cette contrée si glorieusement conquise par nos armes, à la conservation de laquelle toute la France est tellement attachée, que, depuis quinze ans, elle souffre sans se plaindre les charges qu'on lui a imposées en hommes et en argent. Tout ce qui a rapport à cette belle conquête intéresse tellement le pays, qu'il nous saura gré de lui faire connaître ce que vient d'écrire M. Burat sur ses mines.

Longtemps avant ce géologue et tous ceux qui ont récemment écrit sur l'Algérie, nous avions fait connaître la constitution géologique de cette contrée et quelques-uns des gîtes métallifères qu'elle renferme. Mais, dans les premiers temps de la conquête, époque à laquelle remontent nos observations, il était impossible de faire des études de détail, surtout dans les lieux sauvages où les mines se trouvent situées. Depuis, de pareilles études ont été exécutées par des spéculateurs instruits et intelligents, ainsi que par des ingénieurs des mines, auxquels M. Burat, qui n'est resté que peu de temps dans nos possessions du nord de l'Afrique, a emprunté les intéressants détails qu'il vient de publier.

La côte de la partie nord du continent africain, des frontières de Tunis à celles du Maroc, affecte une direction générale de l'est à l'ouest, et les divisions physiques suivent des lignes grossièrement parallèles, de manière à former trois zones successives :

1° Le Tell, terre labourable, zone littorale formée de crêtes de montagnes, qui viennent couper obliquement la côte, et dont quelques-unes ont une tendance à s'aligner parallèlement à cette côte. Ces crêtes montagneuses encaissent de vastes plaines ou vallées, dont quelques-unes, comme la Métidja, la vallée du Chéliff, etc., nous sont déjà parfaitement connues. La largeur de cette zone est de 100 à 120 kilomètres, sur une longueur qui dépasse 800 ;

2° Au sud du Tell, vient le Sahara, vaste archipel d'oasis au milieu d'une mer de sable, qui forme une seconde zone, parallèle à la première. Suivant M. Carette, chaque oasis présente un groupe animé de villes et de villages, autour desquels règne une vaste ceinture de jardins et de vergers, séparés par des pâturages ;

3° Enfin, au Sahara succède la région des sables, vaste désert qui traverse l'Afrique d'orient en occident, et sépare la région littorale de celle de l'intérieur.

Les deux régions sableuses sont composées de vastes dépôts quaternaires ou alluviens, terrains à peine émergés et peu intéressants pour le métallurgiste. Mais il n'en est pas de même de la région montagneuse du Tell : c'est là que les grands phénomènes géologiques ont marqué leurs traces ; c'est là que l'on a déjà reconnu de nombreux gîtes métallifères : des mines de fer, riches et d'une facile exploitation, aux environs de Bone, de Philippeville, de Ténès et d'Arzew ; des mines de cuivre, près de Ténès et dans les montagnes des Mouzaïas ; des mines de galène et de manganèse, au mont Boudzareah, près Alger ; enfin plusieurs autres, dans les montagnes de la province de Constantine, et dans l'Ouarenseris, dont la position n'est pas encore bien connue.

Le terrain le plus ancien de l'Algérie fait partie de cette grande classe désignée sous le nom de terrain de transition ; c'est lui qui, dans les environs d'Alger, se montre sur la côte depuis le cap Matifou jusqu'à Sidi-Ferruch, et qui forme la belle montagne du Boudzareah, qui domine toute la contrée. On n'a encore découvert aucun fossile qui puisse servir à classer ce terrain dans l'échelle des diverses formations de cette époque. Quelques couches schisteuses de la partie occidentale du Boudzareah sont imprégnées

d'oxyde de fer et d'oxyde de manganèse ; une masse quartzeuse est imprégnée de galène. C'est aussi dans le terrain schisteux de transition que se trouvent les gîtes métallifères de Bone et de Philippeville, qui paraissent liés à la sortie de masses syénitiques. Le terrain de transition disparaît sous le terrain tertiaire, qui s'étend jusqu'au pied de l'Atlas, constitué par des terrains secondaires, qui dominent dans la constitution du sol de l'Algérie, et forment les hautes montagnes des provinces d'Alger, d'Oran et de Constantine. M. Renou a reconnu dans ces terrains le calcaire à hippurites, le terrain crétacé inférieur, et le calcaire nummulitique, recouvert de grès et d'argile. Les divers étages du terrain crétacé formeraient donc la base principale du val montagneux. Nous avions rapporté une partie de ce sol au lias de France, sans caractère bien positif, il est vrai, et principalement par analogie de composition. Je serais bien surpris si, dans les montagnes qui bordent au sud la Métidja, il n'y avait pas un groupe jurassique. Au reste, les terrains qui entrent dans la composition du petit Atlas ont été tellement modifiés par les agents intérieurs, et contiennent si peu de fossiles, qu'on ne pourra les classer définitivement qu'après une étude minutieuse et longtemps suivie.

Aux environs de Ténès, ce terrain crétacé contient des filons de fer spathique de 0 m., 3 à 1 m. de puissance ; ces filons contiennent aussi de l'oxyde de fer provenant de la décomposition des carbonates, et ils sont souvent pénétrés de pyrites cuivreuses, et même de galène. Ces filons constituent des gîtes réticulés fort remarquables dans ces parties argileuses du terrain. On n'a encore exécuté que des travaux de reconnaissance sur eux.

Dans les montagnes des Mouzaïas, entre le col de Teniah et le plateau des Oliviers, sur la route de Médéah, sortent du milieu des argiles crétacées de superbes filons cuivreux qui s'élèvent de plus d'un mètre au-dessus du sol. Ces filons, composés de fer spathique et de barytine, pénétrés de cuivre gris et de cuivre carbonaté vert, constituent un gîte plus puissant qu'aucun de ceux que l'on exploite en Allemagne.

Cette belle mine des Mouzaïas a été concédée à des spéculateurs qui paraissent en avoir exagéré l'importance. M. Burat, juge compétent dans une pareille question, après avoir scrupuleusement étudié les lieux, montre combien on a enflé la valeur des produits que l'on espère en tirer. La quantité d'argent contenue dans les

minerais, qu'on avait évaluée à 5 millièmes, ne s'élève pas à 5 dix-millièmes. Les filons, en outre, sont moins puissants, et leur richesse est moins grande qu'on ne l'avait d'abord cru.

Le terrain de transition, qui ne paraît que sur un petit nombre de points en Algérie, a pris un grand développement de l'autre côté du détroit de Gibraltar. C'est le terrain métallifère par excellence de la péninsule ibérique. C'est dans le district de la Sierra-Morena que se trouvent les plus belles mines de cette contrée, les gîtes d'Almaden, de Las Santas, de Guadalcaral, etc. Ces gîtes sont subordonnés aux diorites qui ont déterminé les principaux traits de l'accidentation du terrain. Ce sont des filons généralement placés suivant le contact des masses porphyriques et des roches schisteuses, dont la longueur atteint jusqu'à six et dix mille mètres. La composition, toute variable qu'elle est, présente cependant des caractères généraux : les gangues sont le quartz et le brunspath. La barytine est presque toujours stérile. La galène, qui est le minerai le plus répandu, est très-argentifère : elle contient 0,002 à 0,003 d'argent. Tout le monde connaît la fameuse mine de mercure d'Almaden, qui consiste en filons de cinabre extrêmement riches. Les filons de la sierra de Las Santas présentent plusieurs faits curieux pour la géologie et la métallurgie ; il faut en lire la description dans l'ouvrage que nous venons d'analyser.

L'exécution typographique de cet ouvrage est très-soignée; l'impression est belle et fort nette; les planches et les nombreux dessins, parfaitement exécutés, facilitent beaucoup l'intelligence des descriptions, qui sont, du reste, d'une clarté et d'une élégance remarquables.

NOUVEAUX ÉLÉMENTS DE BOTANIQUE ET DE PHYSIOLOGIE VÉGÉTALE, par ACHILLE RICHARD, D. M. P., membre de l'Institut (Académie royale des sciences), et professeur de botanique à la Faculté de médecine de Paris. —7[e] édition, revue, corrigée et entièrement refondue, ornée de plus de 800 figures intercalées dans le texte. — 1 vol. in-8° de 851 pages. — Paris, 1846 (Béchet jeune).

Cet ouvrage, grâce à sa forme élémentaire, a eu un succès universel et mérité. Il a été traduit dans presque toutes les langues de l'Europe, et sert de base à l'enseignement de la botanique dans un grand nombre d'établissements d'éducation. Les premières éditions des *Éléments de botanique* se sont succédé à des intervalles assez rapprochés. La septième édition, qui vient de paraître, a été entièrement refondue; des modifications et des changements nombreux y ont été introduits, par suite des découvertes récentes dont s'est enrichi le domaine de la science. Ici, la botanique ressemble un peu à la chimie : un ouvrage, publié la veille, n'est déjà plus au courant de la science du lendemain. Il est vrai de dire cependant que tout ce qui est nouveau n'est pas toujours un progrès.

On peut diviser les savants en deux classes : les uns, travailleurs ardents, cherchent, par leurs propres observations, à reculer les limites de la science; les autres, se bornant à un rôle en apparence plus modeste, apprécient avec une sage réserve les nombreux travaux dont s'encombrent les recueils périodiques : les premiers, juges trop exclusifs, et prévenus en faveur de leurs propres doctrines, s'écartent quelquefois de la modération qu'impose le titre de savant, et offrent, dans une polémique stérile, le triste spectacle des passions humaines. Les derniers seuls, s'ils joignent à un savoir solide un style simple et clair, se trouvent dans les conditions les plus favorables pour répandre la science, et la faire aimer par la publication d'ouvrages classiques.

Botaniste peut-être moins fécond que les Mirbel, les Martius, les Mohl, les Gaudichaud, etc., M. A. Richard était plus propre qu'eux, peut-être, pour juger, avec une parfaite impartialité, les travaux des autres, et pour en présenter le résumé au public dans

un langage toujours clair et quelquefois élégant. C'est ce qui explique naturellement l'immense succès des *Éléments de botanique*, dans lesquels se reflètent en quelque sorte les brillantes leçons de l'habile professeur.

Le livre de M. A. Richard est divisé en deux parties : la première traite de la physiologie végétale, et la dernière de la taxonomie ou des classifications adoptées en botanique. Il y a une branche de l'organisation végétale qui a fait beaucoup de progrès dans ces derniers temps : c'est l'organogénie, c'est-à-dire, l'étude des états successifs par lesquels passe un organe, depuis le moment où il commence à apparaître jusqu'à celui où il arrive à son état parfait de développement. La position des organes appendiculaires, leur arrangement symétrique sur l'axe qui les supporte, les relations qui existent entre les diverses parties des verticilles de la fleur, la loi de l'alternance entre les pièces de deux verticilles qui se suivent, etc., sont autant d'aperçus nouveaux qui ramènent l'organographie végétale à des lois simples et presque toujours constantes.

Aucun de ces points n'a été négligé dans cette nouvelle édition ; et l'auteur s'est empressé, ainsi qu'il l'avoue lui-même, « de profiter des découvertes que les efforts réunis de tant d'hommes actifs et habiles ont faites dans les diverses parties de la science. »

C'est surtout de la taxonomie, cette branche si difficile de la botanique, que M. A. Richard s'est occupé avec un soin tout particulier. Il émet, à ce sujet, des réflexions sages qui témoignent d'un esprit ennemi de toute innovation inutile, et qui ne recherche dans la science que la vérité. « Sans doute, dit-il (préface, p. V), les travaux dont les familles ont été l'objet ont singulièrement avancé la connaissance de la structure spéciale des divers groupes du règne végétal. Aujourd'hui il y a peu de familles dont on ne connaisse, d'une manière satisfaisante, les points principaux et même les détails d'organisation. Mais nous sommes loin de partager l'opinion des auteurs qui vont sans cesse divisant et faisant, pour les moindres différences, des familles nouvelles. C'est ainsi, par exemple, que nous nous sentons peu disposé à adopter les familles uniquement composées d'un seul genre : car, ou une famille monotype a vraiment des rapports avec celle à côté de laquelle on l'a placée, et dans ce cas, en modifiant un peu les caractères de cette dernière, il eût été facile d'y faire entrer ce genre; ou, si la famille

nouvelle n'a pas d'affinité évidente avec le groupe dont on l'a rapprochée, pourquoi en avoir fait une famille nouvelle? pourquoi ne pas imiter la sage réserve de l'illustre auteur du *Genera plantarum*, en reléguant parmi les *incertæ sedis* les genres dont on n'a pu jusqu'à présent découvrir les véritables affinités? Peut-être que les découvertes de nouveaux types viendront un jour chercher leurs analogues, leurs proches dans ces genres aujourd'hui isolés, et leur donner ainsi véritablement une famille. Cette division, poussée ainsi jusqu'à ses dernières limites, nous paraît plus nuisible qu'utile à la science, et surtout tout à fait contraire à l'esprit philosophique qui sert de fondement à la méthode des familles naturelles. En effet, cette admirable classification a surtout pour objet la recherche des rapports et des affinités qui existent entre les êtres, et non celle des différences systématiques qui les éloignent. En attachant une importance exclusive et trop grande à certains organes ou à certains caractères, considérés isolément, on vicie les principes généraux de la méthode des familles naturelles, pour la rapprocher des systèmes qu'elle avait remplacés avec avantage. »

Tout botaniste taxonome qui se laisse guider par ces sages principes, doit arriver à des résultats d'une valeur incontestable et vraiment utiles pour la science.

Enchiridion botanicum, exhibens classes et ordines plantarum; accedit nomenclator generum et officinalium vel usualium indicatio; auctore STEPHANO ENDLICHER, M. D. botanices in facultate medica vindobonensi prof. ord.—Lipsiæ (Engelmann), 1841.—1 vol. in-8° de 763 pages.

M. Endlicher s'était déjà acquis une réputation d'habile taxonome par son bel ouvrage intitulé, comme celui du célèbre Laurent de Jussieu : *Genera plantarum*. Son *Enchiridion botanicum*,

bien que publié en 1841, est beaucoup moins connu en France. C'est ce qui nous a engagé à en dire un mot dans ce recueil.

On sait que les plantes peuvent être principalement étudiées, 1° sous le rapport de leur structure et de leurs fonctions physiologiques; 2° sous le rapport de leur groupement (taxonomie) en classes, en familles, en genres et en espèces. C'est à la taxonomie que M. Endlicher paraît vouloir se livrer presque exclusivement; étude aride et fastidieuse, surtout pour ceux qui ne voient dans la nomenclature botanique qu'un simple exercice de la mémoire. En effet, les noms de genres, souvent imposés par la vanité ou la flatterie, ne disent absolument rien à l'intelligence, s'ils n'impliquent pas en même temps une idée d'ordre ou de famille à laquelle se rattachent beaucoup d'autres plantes par leurs caractères et leurs propriétés. L'idée de classer en groupes naturels les êtres épars de la création (animaux, plantes et minéraux), est elle-même inhérente à l'intelligence humaine; c'est un besoin de notre raison, qui cherche sans cesse l'unité dans la variété des choses. La taxonomie botanique a donc, en principe, une haute signification philosophique. Malheureusement, comme tout ce qui est beau en théorie, elle offre des difficultés presque insurmontables dans l'exécution des détails. Les efforts qu'on fait pour vaincre ces difficultés deviennent la source d'innombrables divergences. Il serait trop long d'énumérer toutes les tentatives qui ont été faites depuis deux siècles pour diviser les végétaux en classes, en ordres, en familles, etc. Les méthodes de classification les plus accréditées sont, comme on sait, celles de Linné et de L. de Jussieu. Après ces deux méthodes, celles de Lindley et d'Endlicher semblent avoir été accueillies avec le plus de faveur.

Dans son *Enchiridion botanicum*, M. Endlicher divise tout le règne végétal en deux régions (*regiones*) : 1° les thallophytes (*thallophyta*); 2° les cormophytes (*cormophyta*). Voici les caractères qu'il assigne, en style de Linné, aux thallophytes : *Vegetabilia e cellulis irregularibus, nunc solitariis, nunc in seriem ordinatis, vel in corpus varie effiguratum contextis, contiguis vel substantia homogenea, magis minusve copiosa interposita, sejunctis composita, vasis destituta, organis indistinctis, in frondem coalitis. Sporæ per totam superficiem sparsæ, e nucleis cellularum formatæ, interdum intra thecas proprias enatæ, germinatione undique elongatæ.* — Cette région ou em-

branchement comprend la plupart des cryptogames de Linné, enfin, tous les êtres vivants qui semblent former le passage du règne végétal au règne animal (les algues, les fucus, les conferves, les lichens, les champignons).

Les cormophytes sont ainsi caractérisés : *Vegetabilia e radice centripeta et e caule centrifugo, nunc solo apice, nunc ambitu, nunc ambitu simul et apice crescente constantia, e contextu celluloso, regulari composita, perfectiora vasis (e cellularum peculiari metamorphosi ortis), donata, foliis certo ordine caulem ambientibus, sæpissime stomatibus, inter substantiæ lacunas et aerem atmosphæricum communionem permittentibus instructa. Multiplicatio per gemmas extus nascentes, propagatio per sporas et semina intra matricem enata, non citra discriminati sexus concursum ad vitam individuam excitata.* Cette région ou embranchement, incomparablement plus vaste, comprend les mousses, les fougères et tous les genres monocotylédonés et dicotylédonés.

Les *thallophytes* et les *cormophytes* sont, à leur tour, divisés en cinquante et une classes (la première renferme les algues et la dernière les légumineuses), et celles-ci en deux cent soixante-dix-neuf ordres. Les classes sont en grande partie désignées d'après la nomenclature de Tournefort, qui est principalement fondée sur la disposition de la corolle. Quant aux ordres, ils représentent pour la plupart les familles naturelles de Jussieu.

Les caractères de chaque ordre (famille) sont tracés avec beaucoup de soin et de précision, depuis la tige et les feuilles jusqu'à l'embryon et aux cotylédons. Après la description des caractères, vient l'énumération de tous les genres respectifs avec la synonymie. Enfin, cette énumération est suivie de trois rubriques, sous les noms de *affinitas, geographia, qualitates et usus*. Dans la première se trouvent sommairement exposés les caractères que telle famille a de communs avec la famille décrite; puis vient la distribution géographique, enfin les propriétés et les usages des plantes de chaque famille. En résumé, il n'existe peut-être pas d'ouvrage où les caractères des familles ou ordres soient décrits d'une manière aussi complète et aussi exacte que dans l'*Enchiridion* de M. Endlicher. Les noms de tous les genres, tant exotiques qu'indigènes, s'y trouvent correctement indiqués; le nombre de ces genres est de 6,838. En admettant, terme moyen, 10 espèces par genre, on arrive à

établir que le nombre des espèces végétales connues, répandues à la surface de notre globe, est d'environ 70,000.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Dante et la philosophie catholique au xiiie siècle, par M.-A.-F. Ozanam, professeur de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Paris.—Nouvelle édition, corrigée et augmentée, suivie de recherches nouvelles sur les sources poétiques de la Divine Comédie. — 1 vol. in-8°.—Paris, chez J. Lecoffre et Ce, libraires, rue du Pot-de-Fer-Saint-Sulpice, 8.

Dante a passé par toutes les vicissitudes de la gloire humaine. Placé par Raphaël dans l'une de ces sublimes fresques du Vatican où revivent les grandeurs et les bienfaits du catholicisme; commenté, dès le xive siècle, dans les chaires publiques de cinq grandes villes italiennes (1); proclamé dès lors le docteur des vérités divines et le savant à qui rien n'échappa des choses humaines:

Theologus Dantus, nullius dogmatis expers (2);

réclamé au xvie siècle et au xviiie par la réforme et par les ennemis du saint-siége (3); peu connu ou peu estimé de notre xviie siècle; presque oublié chez nous, il y a quelques années à peine; revendiqué aujourd'hui par la jeune Italie comme un drapeau politique, et par la jeune France comme un drapeau littéraire; Dante a vu la *Divine Comédie,* cette œuvre de tant de veilles et de prédilections à laquelle il sacrifia sa vie, et par laquelle il vainquit la mort, ne nous arriver après six cents ans que dépouillée de ce qu'il en estimait le

(1) Florence, Pise, Plaisance, Venise et Bologne.
(2) Ce vers est le premier de son épitaphe, par Giovanni del Virgilio.
(3) Francowitz, Ugo Foscolo, etc. M. Rossetti a suivi de nos jours l'exemple de Foscolo.

plus, c'est-à-dire, de son *intérêt philosophique*. Parmi ceux qu'on appelle les gens instruits, beaucoup ne connaissent du poëme entier que l'Enfer, et de l'Enfer que l'inscription de la porte et la mort d'Ugolin; et le chantre des douleurs résignées du Purgatoire, celui qui raconta les triomphantes visions du Paradis, ne leur apparaît que comme une figure sinistre, comme un épouvantail de plus dans ces ténèbres fabuleuses du XIIIe siècle, déjà peuplées de tant de fantômes. D'autres, plus éclairés, n'ont pas été plus justes: ainsi Voltaire ne voit dans la *Divine Comédie* « qu'un ouvrage bi« zarre, mais brillant de beautés naturelles, où l'auteur s'élève « dans les détails au-dessus du mauvais goût de son siècle et de son « sujet. » (*Essai sur les mœurs.*) Si les critiques de nos jours en ont abordé la lecture avec des dispositions plus sérieuses ou plus équitables, quelques-uns n'y ont découvert qu'une passion pieusement romanesque; d'autres un manifeste politique écrit sous la dictée de la vengeance (1). M. Villemain, avec ce tact littéraire auquel rien n'échappe, est le premier qui ait indiqué les nombreux aspects sous lesquels le génie de Dante peut être envisagé, et il n'a pas oublié le point de vue philosophique. Mais de toutes les choses du moyen âge, la plus calomniée, celle dont la réhabilitation s'est fait le plus attendre, c'est la philosophie. Contre elle, l'ignorance avait suscité le dédain, et le dédain, à son tour, avait encouragé l'ignorance; car on nous la représentait parlant un langage barbare, pédantesque dans sa forme, monacale dans son esprit, enfermée dans des études toutes théologiques, souvent livrée à des disputes sans profit ou à des spéculations sans fin. Or, Dante, qui, malgré son titre de poëte, est l'un des représentants les plus hauts de cette philosophie dont MM. Cousin et Rémusat ont commencé la réhabilitation (2), peut être en même temps compté parmi les plus remarquables précurseurs du rationalisme moderne, puisqu'il a le premier donné aux sciences philosophiques une direction morale, politique, universelle, ce qui est la tendance logique et pratique de notre siècle. De ce caractère de ressemblance avec les penseurs de notre temps viennent peut-être ces sympathies, ces admirations unanimes qui, dans ces derniers temps, ont rappelé de l'oubli le grand poëte philosophe du moyen âge. « Dante, a dit

(1) Ginguené, *Hist. de la litt. ital.*, t. II.
(2) *Histoire de la philosophie*; IIe leçon ;—publication des *œuvres d'Abailard*.

« M. de Lamartine, semble le poëte de notre époque; car chaque
« époque adopte et rajeunit tour à tour quelqu'un de ces génies
« immortels, qui sont toujours aussi des hommes de circonstance;
« elle s'y réfléchit elle-même, elle y retrouve sa propre image, et
« trahit ainsi sa nature par ses prédilections (1). »

C'est pour seconder l'impulsion contemporaine, de même que pour rendre à l'histoire sa vérité et à Dante l'hommage qu'il ambitionnait le plus, que M. Ozanam a entrepris son travail. Le titre en indique toute la pensée, toute la portée : *Dante et la philosophie catholique au* XIIIe *siècle;* en d'autres termes, le plus grand poëte du moyen âge, considéré sous l'aspect qui fait la plus grande gloire de cette époque, si mal connue et si mal appréciée jusqu'ici.

Après avoir montré dans un *discours préliminaire* la chaîne non interrompue de la tradition littéraire en Italie depuis la décadence latine jusqu'à Dante, et montré dans une savante *introduction* la valeur philosophique du poëte avec le dessein du travail qu'il s'est proposé sur la *Divine Comédie*, M. Ozanam considère dans la première partie de son livre l'état général de la chrétienté au XIIIe et au XIVe siècle, les causes qui favorisèrent le progrès de la philosophie, la nature et la portée de la philosophie scolastique, le caractère particulier de la philosophie italienne qui a su maintenir dans leur primitive alliance le bien et le beau, la direction morale et la forme poétique; puis, comme toujours la Providence sème et prépare les germes dans l'attente d'un génie assez puissant pour les faire éclore et les développer, il nous fait voir la philosophie du XIIIe siècle demandant à l'Italie le poëte dont elle avait besoin pour se populariser, disons plus, pour s'éterniser dans une grande œuvre; et l'Italie donnant ce poëte marqué de l'empreinte nationale, doué tout à la fois des facultés contemplatives, des facultés actives, de l'instinct moral et du sentiment littéraire, enfin, prédestiné providentiellement par les épreuves de sa vie, non-seulement à recueillir toutes les impressions venues du dehors, mais encore à les rassembler en un glorieux faisceau pour produire à son tour quelque chose de grand et d'immortel. Les vicissitudes de l'existence de Dante développèrent effectivement en lui le triple sens moral, esthétique et intellectuel; triple germe qui, grandis-

(1) *Discours de réception à l'Académie française.*

sant sous une opiniâtre culture, porta son plus beau fruit, la *Divine Comédie*, ce fruit impérissable qui, ouvert par l'analyse, devait laisser échapper de son enveloppe brillante et parfumée les semences philosophiques déposées en son sein. Conçu et expliqué de cette manière, qui nous paraît la seule vraie, Dante se montre à nous comme une de ces divinités aux deux visages que les Romains adoraient, regardant d'une part le passé dont il est le représentant, et d'autre part, l'avenir dont il est le précurseur, sans compter qu'il est encore la personnification la plus vive et la plus saillante du temps où il vécut.

Abordant sa thèse avec une érudition toujours sûre, c'est-à-dire, réservée, patiente et parfois profonde, M. Ozanam, dans la seconde partie de son livre, expose avec autant de clarté que de précision les doctrines philosophiques de Dante et de la *Divine Comédie* : d'abord, le mal théorique et pratique dans l'individu, le mal dans l'humanité en action ou l'histoire, le mal dans la cité des méchants et des punitions ou l'Enfer (*Inferno*); puis, le rapprochement et la lutte du mal et du bien, dans l'homme, dans le genre humain, et dans la cité des faibles et des expiations ou le Purgatoire (*Purgatorio*); enfin, le triomphe du bien sur le mal dans l'homme, dans la cité humaine et dans la cité divine, dans la cité des bons et des récompenses ou le Paradis (*Paradiso*). Telles étaient les trois grandes divisions de la philosophie catholique du moyen âge; telles sont aussi les trois grandes divisions de l'œuvre philosophico-poétique de Dante.

La troisième partie comprend l'appréciation de la philosophie de Dante, ses analogies ou ses désaccords avec les doctrines orientales, avec les écoles anciennes, et surtout avec l'idéalisme et le sensualisme de Platon et d'Aristote, avec les écoles du moyen âge, et principalement avec le mysticisme et le dogmatisme de saint Bonaventure et de saint Thomas d'Aquin, enfin avec les écoles modernes, et spécialement avec l'empirisme et le rationalisme. L'exposé de ces concordances ou de ces différences plus ou moins entières jette une lumière aussi vive qu'inattendue sur l'histoire encore obscure d'un grand poëte et d'un grand siècle. Il nous montre Dante toujours orthodoxe, malgré les emprunts multipliés qu'il fait aux philosophies du paganisme, malgré les reproches amers que l'exilé de Florence adresse de temps en temps au saint-siége, à quelques membres de l'Église qu'il rangeait parmi ses ennemis politiques. D'une

part, on jugerait mal le poëte philosophe ou plutôt le philosophe poëte, si l'on ne voyait en lui que le continuateur ou le médiateur des sectes philosophiques du paganisme : il est, il devait être, d'après les tendances de l'époque, un *éclectique chrétien.*

« D'autre part, dit M. Ozanam (p. 254-255), toujours il s'incline devant la papauté comme devant une magistrature sainte, un pouvoir que Pierre a reçu du ciel et transmis à ses successeurs; il en fait l'objet primordial des desseins providentiels, le secret des grandes destinées de Rome, le lien de l'antiquité et des temps nouveaux. Il insiste sur la nécessité de la monarchie religieuse, qu'il oppose à la monarchie temporelle, et, bien qu'il réclame l'indépendance réciproque du sacerdoce et de l'empire, il veut que, dans l'ordre spirituel, l'héritier des Césars professe pour les successeurs des apôtres une déférence filiale. Si ce langage est celui qui flatte nos frères de la réforme, et les décide à compter le poëte comme un des leurs, qu'ils parlent de même, et à ce mot de ralliement le Midi et le Nord s'inclineront l'un vers l'autre; les docteurs de Londres et de Berlin se rencontreront aux portes de Rome; le Vatican élargira ses portiques pour recevoir les générations réconciliées; et dans la joie d'une alliance universelle se réalisera la prophétie écrite sur l'obélisque de Saint-Pierre : CHRISTUS VINCIT, CHRISTUS REGNAT, CHRISTUS IMPERAT. »

L'éclectisme chrétien de Dante, il le dut à l'influence qu'exercèrent sur son esprit les œuvres de saint Bonaventure, et surtout celles de saint Thomas d'Aquin, génies où brille l'alliance des quatre grandes puissances de la pensée : l'érudition, l'expérience, le raisonnement et l'intuition. Avec le premier, sa philosophie s'empreint du triple sceau du mysticisme : on y trouve la contemplation, l'ascétisme et le symbolisme. Avec le second, il développe la quadruple science de l'être, de Dieu, des esprits et de l'homme. De ces diverses séries de conceptions philosophiques, les unes se retrouvent, quoique brisées et confondues, dans l'œuvre de Dante; elles en font l'âme. Les autres en constituent, pour ainsi dire, le corps. Le cadre même du poëme n'est autre chose qu'une exploration du monde immatériel où figurent tous les habitants avec leurs ténèbres et leurs lumières, leurs passions et leurs affections, leur ministère providentiel, depuis le roi des réprouvés jusqu'aux chœurs les plus sublimes des séraphins. Et d'ailleurs, un retour continuel ramène le poëte des apparitions de la vie à venir aux réalités de l'existence terrestre, en sorte qu'à cet esprit universel rien n'échappe de l'universalité des choses.

Ainsi Dante est philosophe, mais il est aussi théologien. Chez

lui, la poésie est ramenée à son primitif emploi, l'emploi religieux, pour conserver les dogmes, traduire les oracles, animer le culte. De là vient que, comme on a dit d'Homère qu'il était le théologien de l'antiquité païenne, par similitude on a représenté Dante comme l'Homère des temps chrétiens.

« Mais cette comparaison qui honore son génie, dit M. Ozanam (p. 256-257), fait tort à sa religion. L'aveugle de Smyrne fut justement accusé d'avoir fait descendre les dieux trop près de l'homme, et nul au contraire, mieux que l'exilé de Florence, ne sut relever l'homme et le faire monter vers la divinité. C'est par là, c'est par la pureté, par le caractère immatériel de son symbolisme, comme par la largeur infinie de sa conception, qu'il a laissé bien loin au-dessous de lui les poëtes anciens et récents. Si donc on veut établir une de ces comparaisons qui fixent dans la mémoire deux noms associés pour se rappeler et se définir l'un l'autre, on peut dire que la *Divine Comédie* est la *Somme* littéraire et philosophique du moyen âge, et Dante le saint Thomas de la poésie. »

Mais Dante, comme Homère, est encore historien. La *Divine Comédie* est, à la lettre, l'ébauche d'une histoire universelle, dont les développements se trouvent dans le *Convito* ou le Banquet de Dante, et dans son traité latin *de Monarchia*. Au milieu de cette immense galerie de la mort où l'épopée dantique se promène, nulle grande figure n'échappe : Adam et les patriarches, Achille et les héros, Homère et les poëtes, Aristote et les sages ; Alexandre, Brutus et Caton ; Pierre et les apôtres, les Pères et les saints ; et toute la suite de ceux qui portèrent avec opprobre ou avec honneur la couronne ou la tiare, jusqu'aux contemporains du poëte, Jean XXII, Philippe le Bel et Henri de Luxembourg. Les révolutions politiques et religieuses y sont représentées par des allégories qui se traduisent en de sévères jugements.

« En même temps, dit l'auteur, que l'on envisage ainsi l'humanité à travers les transformations extérieures qu'elle ne cesse de subir, on la découvre aussi en ce qu'elle a de constant : au milieu de la diversité se révèle l'unité ; au milieu du changement, la permanence. Au fond des zones infernales, sur la voie douloureuse du Purgatoire, dans les splendeurs du Paradis, c'est toujours l'homme qu'on rencontre, déchu, expiant, réhabilité, et lorsqu'à la fin du poëme le dernier voile se lève et laisse contempler la Trinité divine, on aperçoit dans ses profondeurs le Verbe éternel uni à la nature humaine. Celle-ci n'est donc plus, comme disaient les anciens, un microcosme, un abrégé de l'uni-

vers; elle remplit l'univers même, elle le dépasse, et se perd dans l'infini. »

Pour achever de replacer la *Divine Comédie* à son rang et dans son véritable jour, il restait à réfuter une longue erreur sur cette grande œuvre. Longtemps, en effet, elle fut considérée comme un monument solitaire au milieu des déserts ténébreux du moyen âge. D'une part, on ne trouvait au poëme de Dante aucun terme de comparaison parmi les productions plus ou moins frivoles des troubadours, les seules que l'on connût encore de cette époque dédaignée. D'un autre côté, si l'on y découvrait de fréquentes réminiscences des poëtes classiques, l'imitation semblait s'arrêter aux détails : l'ensemble ne pouvait se ramener aux modèles reçus ; on ne pouvait, selon les règles de la critique, y reconnaître une œuvre rigoureusement épique, lyrique, didactique, élégiaque. Mais aujourd'hui que les solitudes du moyen âge se peuplent et s'éclairent, on aperçoit, autour de la *Divine Comédie*, un nombre infini de fictions semblables ; on voit une suite de récits du même genre se produire dans les siècles précédents, se retrouver dans la littérature de tous les âges, et témoigner ainsi de quelque grande préoccupation de l'esprit humain. L'étude de ces origines, ou, comme les appelle M. Ozanam, des sources poétiques de la *Divine Comédie*, forme la dernière partie de son ouvrage, et ce n'en est pas la moins neuve ni la moins intéressante.

La poésie de la *Divine Comédie* est partout, dans l'antiquité comme dans le moyen âge, chez les peuples barbares comme chez les nations civilisées. On la retrouve dans le sixième livre de l'Énéide comme dans le onzième chant de l'Odyssée, dans mille fables répétées de peuple en peuple et de siècle en siècle, dans les *Visions* du paganisme comme dans les *Légendes* chrétiennes, et cela, non-seulement en Orient, mais dans toute l'Europe occidentale, en Espagne, en Angleterre, en Irlande, chez les Scandinaves, en Allemagne, en France, et principalement en Italie. Sur tous ces points, l'auteur donne de curieux détails, dont plusieurs étaient connus, mais dont quelques autres, tels que la *Vision*, jusqu'ici inédite, *de saint Paul* (1), sont dus à la sagacité de ses recherches. Or, la gloire de Dante, c'est d'avoir mis sa marque, la marque de l'unité, sur un sujet immense, varié comme le génie des

(1) On la trouve à la fin du volume de M. Ozanam, p. 425 et suiv.

peuples ou le caractère des époques, et dont les éléments aussi nombreux que mobiles roulaient depuis bientôt six mille ans dans la pensée des hommes. C'est là ce qui, en faisant la souveraine originalité de Dante, fait en même temps la gloire impérissable de la *Divine Comédie*, aussi durable que l'humanité dont elle est l'histoire, le tableau et le poëme.

C'est en effet à l'une de ces conditions qu'une œuvre poétique est acceptée par et pour tous les siècles. Toute épopée est dans le génie d'un peuple ou d'une époque; elle n'est que là, et c'est là qu'il faut la chercher et la prendre, si l'on veut produire quelque chose de viable. Si l'on ne fait de la poésie qu'une affaire d'art, si l'on n'y voit qu'une beauté relative et qu'une jouissance sans but ultérieur, la littérature ne peut point faire corps avec la société, et leur isolement réciproque les empêche de s'unir pour se vivifier mutuellement. De là vient, par exemple, que la *Divine Épopée* de M. Soumet, qui certes ne manque pas de belles parties, n'a ni passionné ni ému le public, parce que le public de nos jours n'y était pour rien. C'est une belle et magnifique conception, si l'on veut; mais ce n'est qu'une abstraction, une individualité, et toute individualité périt avec l'individu. La véritable épopée est l'œuvre des siècles et des peuples avant d'être l'œuvre du poëte. L'Iliade était dans les traditions grecques; l'Énéide dans les souvenirs ou les prétentions de Rome, la *Divine Comédie* partout, et aussi c'est l'œuvre la plus universelle qui ait été recueillie par le génie de l'homme et chantée dans la plus belle langue de l'univers.

A la suite de la thèse dont nous avons essayé de donner une juste idée aux lecteurs, M. Ozanam a réuni, à l'appui de son opinion, une série de documents pleins d'intérêt pour servir à l'histoire de la philosophie au XIIIe siècle, tels qu'une *bulle* d'Innocent IV pour le rétablissement des études philosophiques, une *classification* générale des connaissances humaines, tirée d'un opuscule de saint Bonaventure, des fragments du même auteur sur Dieu et sur l'homme, des fragments de saint Thomas d'Aquin sur la *société*, sur la *philosophie du droit* et sur la *politique;* enfin des fragments d'Albert le Grand et de Roger Bacon sur la *nature*. Ces documents achèveraient de réhabiliter la philosophie du moyen âge, si la *Divine Comédie* n'en était pas à elle seule une complète réhabilitation.

Le livre de M. Ozanam a déjà reçu, tant en France qu'à l'étran-

ger, la sanction de la critique et du succès. Traduit en allemand à Munster, et en italien à Milan, à Naples, à Pistoia et dans la patrie de Dante, il nous paraît être le dernier mot de la science sur la *Divine Comédie*. C'est à la fois une œuvre d'érudition et de littérature; le style en est presque toujours simple et pur, élégant et clair, empreint à un haut degré du sentiment moral et du sentiment littéraire, dont l'auteur a si bien fait ressortir l'alliance dans la philosophie italienne, et par conséquent dans celle de Dante. On a pu déjà en juger par plusieurs citations ; une dernière achèvera de le faire connaître, et c'est ainsi que nous terminerons notre article. M. Ozanam, à propos de cette Béatrix qui joue un si grand rôle dans la *Divine Comédie*, est appelé à parler de l'influence des femmes dans la société chrétienne.

« Le personnage de Béatrix, dit-il (p. 279 et suiv.), a souvent exercé la pénétration des biographes et des commentateurs. Pour quelques-uns, c'est une simple jeune fille aimée d'un amour humain, et facile à confondre parmi la foule de ces gracieuses personnes que nous voyons célébrées dans les chants élégiaques de tous les pays et de tous les temps. Pour d'autres, c'est une création allégorique reproduisant sous des traits sensibles une idée abstraite qui pourrait être, suivant les interprétations diverses, la Théologie, la Grâce ou la Liberté. Plusieurs enfin attribuent à la belle Florentine un double rôle, réel dans la vie du poëte, figuratif dans la fable du poëme. Nous nous rangeons à ce dernier avis, et une sommaire appréciation de l'influence obtenue par les femmes dans la société chrétienne nous permettra de comprendre ce que Béatrix dut être pour Dante... Tandis que le christianisme réhabilitait le genre humain tout entier par le dogme de l'incarnation, par celui de la maternité divine, il releva les femmes de leur opprobre particulier. Et, bien qu'il n'anéantît pas pour elles, non plus que pour nous, les suites matérielles de la déchéance, il en répara les désastres moraux. Dans la religion, il était impossible de méconnaître en fait l'inégalité des sexes; mais l'égalité des âmes fut professée en droit. La fragilité des filles d'Ève aurait plié sous le fardeau sacerdotal; mais elles partagèrent la puissance de la prière et les honneurs de la vertu. Les saintes furent portées sur les autels, et devant leurs images, les pontifes, entourés de toutes les pompes liturgiques, s'agenouillèrent. Dans la cité, elles restaient étrangères aux sollicitudes et aux périls du pouvoir; mais elles jouirent de toutes les libertés civiles. Elles firent les mœurs, qui sont plus que les lois. Elles eurent l'initiative de l'éducation, de laquelle dépend l'avenir des peuples; on leur déféra la sainte magistrature de l'aumône : leur domaine embrassa l'enfance, la douleur, la pauvreté, c'est-à-dire, la plus grande partie des choses humaines. Les mêmes changements s'accomplirent dans la famille. La mère s'assit en reine au foyer de ses enfants;

l'épouse fut chargée d'un pieux apostolat auprès de son époux; les sœurs devinrent les anges gardiens de leurs frères. Jusqu'au fond de l'isolement auquel le malheur ou la pénitence pouvait les condamner, ces frêles créatures conservèrent, non-seulement leur dignité personnelle, mais encore, pour ainsi dire, leur rang social. Elles purent donner le doux nom de fils au nouveau-né qu'elles avaient porté dans leurs bras ou sur les fonts baptismaux. Elles trouvèrent dans le prêtre un père qui essuya leurs larmes. La foi les unissait par les liens d'une véritable fraternité, par un commerce non interrompu avec des millions de croyants.

« Dès lors on dirait que rien de grand ne dût se faire dans l'Église ni dans le monde, sans qu'une femme y eût part. D'abord beaucoup d'entre elles descendirent aux amphithéâtres avec les martyrs; d'autres disputèrent aux anachorètes la possession du désert. Bientôt Constantin arbora le Labarum au Capitole, et sainte Hélène releva la croix sur les ruines de Jérusalem. Clovis à Tolbiac invoqua le Dieu de Clotilde. En même temps, les larmes de Monique rachetaient les erreurs d'Augustin; Jérôme dédiait la Vulgate à la piété de deux dames romaines, Paule et Eustochie; saint Basile et saint Benoît, les premiers législateurs de la vie cénobitique, étaient secondés par le concours de Macrine et de Scholastique, leurs sœurs. Plus tard, la comtesse Mathilde soutient de ses chastes mains le trône chancelant de Grégoire VII; la sagesse de la reine Blanche domine le règne de saint Louis; Jeanne d'Arc sauve la France; Isabelle de Castille préside à la découverte du Nouveau-Monde. Enfin, dans un âge plus proche, on voit sainte Thérèse se mêler à ce groupe d'évêques, de docteurs, de fondateurs d'ordres par lesquels s'opéra la réforme intérieure de la société catholique; saint François de Sales cultive l'âme de madame de Chantal comme une fleur choisie, et saint Vincent de Paul confie à Louise de Marillac le plus admirable de ses desseins, l'établissement des Filles de Charité. »

THÉOLOGIE MORALE, *à l'usage des curés et des confesseurs*, par Mgr THOMAS J.-M. GOUSSET, archevêque de Reims, légat-né du saint-siége, primat de la Gaule-Belgique. — 2 vol. in-8°, 4e édition; chez Jacques Lecoffre et Ce, rue du Pot-de-Fer-Saint-Sulpice, 8, et rue du Vieux-Colombier, 29.

Il n'est personne qui ne sache par expérience, ou du moins par tradition, qu'il n'y a point en France d'uniformité complète dans

la conduite spirituelle des âmes; mais ce serait une grave erreur historique de croire qu'il y ait eu de tout temps, dans la théologie morale, deux camps, deux directions opposées : l'une de sévérité ou de *rigorisme*, l'autre d'indulgence ou de *relâchement*. Dans les sciences humaines, qui, comme telles, sont abandonnées aux libres discussions des hommes, sans qu'aucune autorité supérieure en règle d'office les développements, la foule marche presque toujours sur deux pentes contraires, et il n'y a guère que les rares intelligences d'élite qui sachent se maintenir ou remonter au point où se trouvent la sagesse et la vérité : *Omnis virtus in medio consistit*, dit saint Thomas. Il n'en est pas ainsi de la théologie, science toute divine, sur laquelle Dieu veille comme il veille sur l'Église dont elle est l'interprète, et qui, outre cette autorité invisible, trouve dans le saint-siége une autorité visible, toujours vigilante, et destinée, entre autres choses, à lui tracer les limites qu'elle ne doit pas franchir. Ce n'est pas qu'à toutes les époques il ne se soit rencontré quelques théologiens qui aient plus ou moins erré dans l'examen des questions, souvent si ardues ou si délicates de cette science; mais, d'une part, le saint-siége s'est toujours élevé contre leurs erreurs pour le maintien de la vraie doctrine; et, d'autre part, ces erreurs, quelque graves ou nombreuses qu'elles aient pu être, n'ont point établi deux directions différentes dans la conduite des consciences. Jusqu'au XVIIe siècle, c'est-à-dire, jusqu'à l'apparition du jansénisme, il n'y eut qu'une direction : c'était celle de toute l'Église, et le clergé de France ne suivait pas une autre voie que celui d'Espagne ou d'Italie. Mais les choses changèrent à partir de Jansénius et de ses disciples.

On sait que l'évêque d'Ypres, en voulant reproduire les vrais sentiments de saint Augustin sur la grâce, le libre arbitre et la prédestination, contre le jésuite espagnol Molina, établit une doctrine qui excita de vives disputes parmi les théologiens; il les divisa pour la première fois en deux camps ennemis, les *jansénistes* et les *molinistes*, et c'est pour la première fois aussi qu'on entendit alors les qualifications accusatrices de *rigorisme* et de *relâchement*. On sait encore tout le parti qu'en a tiré la verve inépuisable de Pascal; et comme en France l'esprit a toujours raison, l'opinion publique se rangea du côté des jansénistes; mais le saint-siége, qui ne combattit pas avec moins d'ardeur les nouveautés religieuses du jansénisme qu'il n'avait combattu celles

de la réforme, tint bon pour la direction constamment suivie par l'Église : c'était, du reste, celle de saint Thomas, de saint François de Sales et de tous les théologiens de renom. Cependant, soit crainte que l'accusation de relâchement ne nuisît à la cause de la religion, soit tout autre motif ou tout autre influence, le nom de rigorisme passa, avec celui de relâchement, dans la langue théologique, et la doctrine rigoriste s'introduisit peu à peu dans l'enseignement clérical de la France. L'Italie, l'Espagne et les autres pays catholiques ne connurent ni ces dénominations différentes de doctrines, ni ces directions opposées des consciences.

A l'époque où parut le Napolitain saint Alphonse de Liguori (1696-1787), l'antagonisme des deux directions continuait de diviser les théologiens français, et par eux les membres du sacerdoce appelés à diriger les consciences. Les deux directions ne cessaient de se renvoyer réciproquement des accusations plus ou moins fondées, mais qui, se mêlant aux passions du philosophisme et de la politique, ne laissaient pas que de porter un grave préjudice à la religion et aux âmes. Saint Liguori, qui déjà, pour l'instruction du peuple des campagnes, avait fondé la congrégation des *Missionnaires du saint Rédempteur*, et écrit le *Guide du confesseur*, rédigea pour le clergé des villes une *Théologie morale*, également éloignée du rigorisme de quelques casuistes et du relâchement de quelques autres. Ces ouvrages, reçus avec approbation par le saint-siége, portèrent en Italie et ailleurs les plus heureux fruits; mais le clergé de France, après les deux crises successives et solidaires du XVIIIe siècle, le philosophisme et la révolution, se trouva, au XIXe siècle, en face de l'*indifférence*, le plus grand fléau peut-être de la religion et des consciences. Avec quelles armes devait-il le combattre? Sans compter que la nature de son enseignement théologique le portait plutôt à la sévérité qu'à l'indulgence, il lui sembla que, comme Dieu réveille de temps en temps les peuples par des coups de puissance dont les contre-coups portent si loin, il fallait, à son exemple, réveiller, par la rigueur de la doctrine et de la direction, les âmes assoupies, et secouer vivement cet engourdissement léthargique qui menaçait d'envahir et de perdre tout. La direction des consciences se faisait donc généralement sous l'influence et par les principes du rigorisme théologique; mais le rigorisme s'émousse facilement contre la dure et froide indifférence, comme une pluie violente glisse sur une terre profondément des-

séchée, où elle ne forme que des ravins, sans laisser sur le sol de traces durables et fécondes. En un tel état des choses et des esprits, une prudente indulgence, c'est-à-dire, une indulgence qui sait unir la douceur à la fermeté, gagne et ramène plus d'âmes qu'une rigueur excessive et par conséquent inconsidérée, comme une pluie fine, abondante et continue pénètre les champs et les dispose à une heureuse fécondité. Saint Thomas, saint François, saint Alphonse de Liguori l'avaient proclamé, chacun à sa manière, par ses écrits comme par ses actes, et il était utile, urgent, nécessaire même qu'on le proclamât dans la France du XIXe siècle.

Déjà plusieurs théologiens l'avaient tenté avec quelque succès; mais ce succès n'avait guère franchi les limites de leur diocèse, et la réaction, pour être vraiment efficace et durable, devait être plus large et plus universelle. L'honneur en paraît avoir été réservé au savant archevêque de Reims. Professeur de théologie pendant vingt-cinq ans, c'est lui qui, croyons-nous, fit le premier connaître en France la théologie morale de saint Liguori, dont il donna plus tard une édition. Vers 1831, il publia une savante *justification* de cet ouvrage et des *Lettres* contre ceux qui traitaient ce saint docteur de *relâché*. Enfin, après de longues et consciencieuses études, il mit lui-même au jour, en 1844, une *Théologie morale* qui, en deux ans, est parvenue à sa quatrième édition et à un débit de près de 20,000 exemplaires. Un tel chiffre, dans une matière aussi grave, où le caprice n'entre pour rien, a quelque chose d'éminemment significatif. Il atteste que l'ouvrage répond à un besoin de l'époque, et qu'il satisfait à une vive préoccupation des âmes, tant dans le monde sacerdotal que dans le monde laïque. La réaction dont il est l'interprète et le propagateur, outre qu'elle est conforme à l'esprit du siècle, nous paraît le moyen le plus puissant, non-seulement pour combattre, mais encore pour détruire l'indifférence. Mgr Gousset, l'une des intelligences les plus éminentes du clergé français, et l'un des disciples les plus heureux de saint Alphonse de Liguori, nous semble avoir écrit dans ce but et sous cette influence. Partout, et sans s'écarter jamais des décisions papales, soit qu'il s'appuie sur des autorités plus ou moins anciennes, soit qu'il se base sur le raisonnement ou sur l'expérience, il unit l'indulgence à la fermeté, à la dignité la tolérance et la réserve des conseils, les ménagements de la direction à la pureté de la doctrine et à la rigueur des principes.

Il n'entre pas dans le cadre de notre Revue de donner un *compte rendu théologique* de cet important ouvrage; nous laissons à d'autres ce soin délicat : il nous suffira d'en faire connaître l'esprit général par des citations.

Écoutons d'abord ce que Mgr Gousset dit du confesseur; c'est le point capital de la direction des âmes. Après avoir parlé de la sainteté et du zèle que réclame le ministère de la confession, il ajoute (tome II, p. 382 et suiv.) :

« Si la douceur, cette vertu éminemment chrétienne, est nécessaire à tous, elle l'est plus particulièrement encore aux ministres du sacrement de pénitence. Obligé quelquefois de corriger le pénitent, le confesseur doit toujours le faire avec douceur... Nous devons d'abord considérer nos propres défauts avant de considérer ceux d'autrui, afin de sentir pour les autres, surtout pour ceux qui nous donnent le doux nom de *père*, cette compassion dont nous avons besoin pour nous-mêmes. Souvent on réussit plus par la douceur que par la sévérité, dit le concile de Trente... Mais un confesseur ne doit pas oublier qu'il est juge; que la fermeté, par conséquent, ne lui est pas moins nécessaire que la douceur; que ces deux vertus s'allient dans le ministre des sacrements, comme la justice et la miséricorde s'allient dans Celui qui en est l'auteur... La fermeté sans la douceur, comme la douceur sans la fermeté, n'est plus une vertu; c'est une espèce de cruauté qui tue ou qui laisse périr les âmes. Malheur à celui qui impose un joug que le Seigneur n'impose pas, un fardeau qu'il ne pourrait porter lui-même. Malheur aussi, dit le prophète, à celui qui met des oreillers sous la tête des pécheurs afin qu'ils dorment tranquillement de leur sommeil de mort! »

C'est là, comme on le voit, une égale condamnation du *rigorisme* et du *relâchement*. Mais poursuivons :

« Suppléant de Dieu comme ministre du sacrement, comme juge et comme médecin, il ne sera le dispensateur fidèle de ses dons qu'en faisant ce que Jésus-Christ ferait lui-même, s'il siégeait en personne au tribunal sacré. Ayant constamment les yeux sur celui dont il tient la place, il craindra tout à la fois d'être trop sévère et trop indulgent; « il ne peut, dit saint Thomas, ni lier ni délier à volonté contre l'ordre de Dieu. » Il se rappellera néanmoins que, quoique le Seigneur soit souverainement juste, *ses commisérations sont au-dessus de toutes ses œuvres*, et qu'il vaut mieux avoir à lui rendre compte d'un excès de miséricorde que d'un excès de sévérité. »

Mais la réserve, la discrétion, la prudence, ne sont pas moins nécessaires au confesseur que la douceur et la fermeté.

« La prudence, dit Mgr Gousset, est cette vertu qui fait le choix du temps, du lieu, des moyens à prendre pour arriver à ses fins : elle règle tout dans l'homme, jusqu'à ses paroles, et nous fait éviter les indiscrétions qui peuvent avoir les suites les plus fâcheuses. Le confesseur prudent et discret ne fait que les interrogations nécessaires ou vraiment utiles au pénitent. En morale, lorsqu'il s'agit de questions douteuses ou controversées parmi les docteurs qui passent pour orthodoxes, il n'aura pas la prétention d'ériger ses opinions en lois, craignant autant d'exagérer que d'affaiblir les obligations de la morale chrétienne..... Dans le choix des opinions, il préfère celles qui sont plus généralement reçues, ou qui se rapprochent davantage de l'esprit du saint-siége ; il ne se laisse dominer ni par les préjugés du pays qui l'a vu naître, ni par l'enseignement particulier de l'école à laquelle il appartient; il se tient continuellement en garde contre l'esprit de parti, contre l'entêtement, qui a pour principe l'ignorance ou l'orgueil, et pour résultat une certaine immobilité intellectuelle, aussi contraire, dit saint Alphonse de Liguori, à la sagesse qu'au développement de notre instruction. »

Ces citations, que nous pourrions multiplier, suffisent pour montrer sous quelle influence et d'après quels principes a été écrite la *Théologie morale* de Mgr Gousset. Venons-en maintenant à quelques applications délicates, parmi lesquelles nous choisirons ce qui regarde les spectacles, les comédiens et la danse :

« Le spectacle par lui-même n'est point mauvais, dit Mgr Gousset; on ne peut donc le condamner d'une manière absolue, quoiqu'il soit plus ou moins dangereux, suivant les circonstances et l'objet des pièces qu'on y joue (tome Ier, p. 293)..... Le spectacle n'étant point mauvais de sa nature, la profession des acteurs et des actrices, quoique généralement dangereuse pour le salut, ne doit pas être regardée comme une profession absolument mauvaise. C'est le sentiment de saint Thomas, de saint François de Sales et de saint Alphonse de Liguori (*ibid.*).

On voit que ces saints docteurs ne croyaient point que les acteurs, les comédiens, fussent excommuniés. En effet, il n'existe aucune loi générale qui proscrive cette profession sous peine d'excommunication. Le canon du concile d'Arles, de l'an 314, « *De theatricis, et ipsos placuit, quamdiu agunt, a communione separari,* » est un règlement particulier. D'ailleurs, il n'est pas certain que ce décret, qui était dirigé contre ceux qui prenaient part aux spectacles des païens, soit applicable, ni aux acteurs du moyen âge, ni aux acteurs des temps modernes; et il n'est guère plus certain qu'il s'agisse ici d'une excommunication à encourir par le fait, *ipso facto*. Cependant il est vrai qu'en France les comédiens étaient autrefois regardés comme excommuniés. Mais Pontas s'est trompé en disant : « Tout le monde sait que les pasteurs dénoncent publique-
« ment les comédiens pour des gens excommuniés, tous les dimanches,

« au prône des messes de paroisse ; » car la formule du prône, dans la plupart des rituels de France, ne fait point mention de cette excommunication..... » (*Ibid.*, page 294.)

« Lorsqu'un acteur est en danger de mort, le curé doit lui offrir son ministère. Si le malade ne paraît pas disposé à renoncer à sa profession, il est prudent, à notre avis, de n'exiger que la simple déclaration que, s'il recouvre la santé, il s'en rapportera à la décision de l'évêque. Cette déclaration faite, on lui accordera les secours de la religion. Dans le cas où il s'obstinerait à refuser la déclaration qu'on lui demande, il serait évidemment indigne des sacrements et des bénédictions de l'Église. » (*Ibid.*)

On voit partout l'alliance de la douceur et de la fermeté. C'est en vertu de cette même et heureuse réunion qu'il est dit, au tome II, page 432, après l'énumération des divers cas où la sépulture ecclésiastique doit être refusée :

« Pour ce qui regarde les comédiens, aucune loi générale ne les exclut comme tels de la sépulture ecclésiastique : on ne doit donc en priver que ceux qui ont refusé les secours de la religion.

« Il en est, proportion gardée, de la danse comme du spectacle (tome I, page 295) ; elle n'est point illicite de sa nature ; on ne peut donc la condamner d'une manière absolue, comme si elle était essentiellement mauvaise. C'est l'opinion de saint Antoine, de saint François de Sales et de saint Alphonse de Liguori.

« Rarement la danse, même décente, est sans quelque danger ; le plus souvent, elle est dangereuse, plus ou moins, suivant les circonstances et les dispositions de ceux qui la fréquentent ; il serait donc imprudent de la conseiller ou de l'approuver. Mais autre chose est d'approuver la danse, autre chose est de la tolérer. Un pasteur fera tout ce qu'un zèle éclairé lui permettra de faire pour empêcher les danses et les bals de s'introduire dans sa paroisse. Il évitera toutefois d'aller trop loin, de crainte d'être plus tard dans la nécessité de reculer, ce qui compromettrait son autorité. Si, malgré sa vigilance et ses exhortations, la danse s'introduit et s'établit dans sa paroisse, il doit la *tolérer* (sic), sauf les cas suivants, pour lesquels nous renvoyons à l'ouvrage lui-même (*Ib.*, page 295). »

Il nous serait facile, en multipliant nos citations, de montrer que le même esprit de douceur et de fermeté, la même tolérance de pratiques et la même tenue de principes règnent dans tout le cours de l'ouvrage, avec un si juste tempérament et dans une mesure si délicate, que la critique y trouverait difficilement à reprendre. Aussi croyons-nous pouvoir affirmer que la *Théologie morale* de

Mgr Gousset, bien que bornée à deux volumes, renferme, dans un ordre plus lumineux et sous une forme plus précise, plus de décisions pratiques qu'on n'en trouve dans d'autres traités plus volumineux, qu'il serait trop long d'énumérer, relativement à l'application des règles de la morale, à l'administration des sacrements et au droit canonique. Elle offre, d'ailleurs, pour les difficultés qui se présentent le plus souvent dans la direction des âmes, un complet *Répertoire des cas de conscience*, avec des réponses à chaque question, courtes, nettes, claires, et toujours fondées sur quelque autorité grave, ou sur le raisonnement, ou sur l'expérience.

Dans une matière aussi controversée que l'ont été plusieurs points de théologie morale, le probabilisme ne peut manquer de jouer un grand rôle, et c'est le reproche qu'on a fait à la *Théologie morale* de saint Liguori. On sait, en effet, qu'il a travaillé d'après le jésuite Busembaum, l'un des plus savants probabilistes allemands du XVIIe siècle; mais on n'a pas suffisamment remarqué qu'il admirait bien plus sa méthode qu'il n'admirait ses opinions, car il ne suit qu'en partie ses principes, et toujours avec une sage réserve. Ce qui, d'ailleurs, peut décider la question à cet égard, c'est que non-seulement sa *Théologie morale* a reçu l'éloge et l'approbation de Benoît XIV, mais encore que ce célèbre et savant pape l'a citée plusieurs fois dans son grand ouvrage *de Synodo diœcesanâ*, ce qu'il n'eût pas fait sans doute si la doctrine lui en eût paru répréhensible. Le disciple et le continuateur de saint Alphonse de Liguori se trouve donc, par-là même, absous, à ce sujet, de tout reproche. Mais il est une autre critique à laquelle il ne saurait échapper aussi facilement, et qui, heureusement, ne tient pas au fond même de la question.

On est, en effet, étonné, et à bon droit, de trouver, dans l'ouvrage de Mgr Gousset, une explication, et encore très-détaillée, de toutes les cérémonies de la *messe;* il nous semble que, quel qu'en soit le mérite intrinsèque, elle n'a aucun rapport immédiat et nécessaire avec une *Théologie morale*. Nous soumettons, du reste, cette critique à l'appréciation éclairée du savant archevêque. Nous eussions désiré encore que le décret de 1809, concernant *l'administration temporelle des paroisses*, et que Mgr Gousset a eu l'heureuse idée d'annexer à son second volume, eût été accompagné d'un commentaire, tel qu'en pouvait donner une plume aussi habile que la sienne; car ce décret a été et est encore une matière de controverse, et il

n'eût pas été inutile d'éclairer là-dessus les curés, surtout, comme il le dit lui-même avec raison, pour prévenir tout conflit entre l'administration civile et l'administration ecclésiastique.

La *Théologie morale* de Mgr Gousset est donc un livre où la sûreté des décisions, la pureté de la doctrine, la clarté des principes et l'excellence de la méthode, ne laissent que peu de choses à désirer ; et sous ce rapport, il nous semble préférable à tout ce qui a été écrit sur cette matière. Le style en est constamment pur et correct, élégant sans recherche, facile et clair malgré l'aridité de certaines matières, noble et digne sans rien offrir de tranchant ni d'amer; en un mot, tel qu'il convient à une œuvre de théologie morale et à la plume d'un évêque, qui n'est pas seulement un controversiste, mais un pasteur.

On a déjà pu juger du style de l'ouvrage par les citations que nous en avons faites. En voici quelques autres qui achèveront de le faire connaître. Mettons en regard deux passages, l'un sur les princes civils, et l'autre sur les princes spirituels :

« Les souverains, dit-il (tome I, page 270), les législateurs, les magistrats ont des devoirs à remplir envers les peuples. Plus on est élevé, plus aussi les obligations sont grandes. Ministres de la divine Providence, les princes sont établis pour les autres et non pas pour eux-mêmes : le pouvoir qu'ils ont entre les mains, et qu'ils tiennent de Dieu, n'est point une propriété, un domaine privé ; c'est un dépôt sacré, dont il n'est pas permis de jouir pour soi-même. De là, l'obligation de se dévouer pour le bien général, pour le maintien de l'ordre public et la défense de la patrie ; de protéger les intérêts d'un chacun, de rendre et de faire rendre la justice à tous, sans acception de personnes ; de laisser aux sujets la liberté, c'est-à-dire, la faculté de faire le bien ; de réprimer la licence et les abus ; de respecter et de faire respecter les lois de la religion, sans la sanction de laquelle les lois morales et les lois humaines deviennent impuissantes ; de ne confier les fonctions publiques, les charges, les emplois qu'à des hommes capables, dignes, intègres, vertueux ; de récompenser le mérite ; de punir les infidélités, les délits, les crimes ; de favoriser les institutions, les établissements d'utilité publique....

« L'épiscopat, dit-il ailleurs (tome II, pages 464 et 483), est le complément, la plénitude du sacerdoce. Les évêques, successeurs des Apôtres, sont établis pour gouverner l'Église de Dieu. Plus l'évêque est élevé en dignité, plus il doit être saint ; plus son pouvoir est étendu, plus aussi ses obligations sont grandes et multipliées. Les principales obligations d'un évêque sont : de donner l'exemple de toutes les vertus chrétiennes et sacerdotales, qu'il doit pratiquer lui-même au plus haut

degré; de résider dans son diocèse et de le visiter autant et aussi souvent que possible dans toutes ses parties; d'instruire les peuples, tantôt par la prédication, tantôt par des lettres pastorales, reprenant ceux qui s'élèvent contre la parole de Dieu, et s'opposant aux nouveautés en matière de doctrine; de veiller constamment sur son troupeau, afin de connaître les abus qui tendent à s'introduire, et de prendre les moyens que le zèle et la prudence lui suggéreront pour les arrêter; de ne confier la direction de ses séminaires qu'à des prêtres instruits, sages et pieux, qui sauront former les jeunes gens à la pratique des vertus ecclésiastiques, et leur inspirer surtout l'esprit de subordination, le plus grand respect pour les décisions et les actes du souverain pontife, ainsi que pour les décisions et les actes de l'évêque; de ne mettre à la tête des paroisses que des sujets capables et dignes de sa confiance comme de la confiance des fidèles. Il doit choisir le plus digne, c'est-à-dire, le plus capable de faire le bien... Et quel est celui qui fait des prodiges de bien dans une paroisse? Est-ce le savant, l'homme de lettres, l'homme d'esprit, celui qui brille dans un salon? Non; mais bien l'homme de Dieu, celui qui est véritablement humble de cœur et d'esprit, celui qui ne court ni après l'or, ni après l'argent; en un mot, c'est celui qui vit, qui parle, qui administre les sacrements comme les hommes apostoliques. »

Nous ne pouvons résister au plaisir de citer, sur la prédication, un morceau plein de mouvement et de simple éloquence (tome II, page 492):

« Malheur aux pasteurs qui négligent d'annoncer la parole divine! Ils répondront devant Dieu des désordres qui résultent de l'ignorance du peuple... Mais il ne suffit pas de prêcher pour accomplir le devoir de la prédication; car il est des prêtres qui prêchent beaucoup et qui n'instruisent pas, qui parlent beaucoup et n'enseignent pas, qui déclament beaucoup et qui n'évangélisent pas. Il faut donc instruire, enseigner, prêchant l'Évangile à toute créature, aux grands et aux petits, aux savants du siècle et aux ignorants, aux riches et aux pauvres; mais surtout aux pauvres, à ceux qui sont comme abandonnés du reste des hommes. Prêchez, insistez à temps, à contre-temps, mais prêchez la parole de Dieu et non celle des hommes; avertissez, suppliez, reprenez les pécheurs, mais toujours en toute patience et en les instruisant. Prêchez Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié, ne vous prêchant point vous-mêmes: c'est ainsi que prêchaient les apôtres; c'est ainsi qu'ont prêché, dans tous les temps, les hommes apostoliques, les hommes de Dieu, les vrais pasteurs, ceux qui paissent leurs troupeaux de paroles salutaires, se mettant toujours à la portée des peuples confiés à leurs soins, et ne cherchant qu'à leur faire connaître et aimer Jésus-Christ. »

Il eût été regrettable qu'un livre écrit tout entier de ce style,

ne l'eût pas été en français ; car, bien que la langue latine soit la langue vivante de l'Église romaine, la langue française était déjà dotée de plusieurs écrits théologiques, tels que les *Conférences d'Angers*, les *Instructions sur le rituel de Toulon*, la *Méthode de direction de Besançon*, la *Science du confesseur*, etc. Aucune langue, sauf certains cas qui rendent nécessaire le voile d'une langue savante, aucune langue n'est plus propre que la nôtre aux discussions philosophiques ou théologiques, et c'est un des bienfaits qu'elle doit à la méthode de l'ancienne scolastique. La scolastique, en tenant si longtemps l'esprit moderne à l'analyse de la pensée, a rendu les langues modernes, et particulièrement la langue française, parfaitement analytiques, c'est-à-dire, claires, précises et bien déduites, leur donnant, en un mot, toutes les qualités qui brillent dans la *Théologie morale* de M[gr] Gousset.

Il n'est donc pas étonnant que tous les directeurs de conscience veuillent posséder ce livre, qui nous semble digne de devenir le manuel de tout ecclésiastique, et nous ne serions pas non plus surpris qu'il allât prendre place entre les mains et dans la bibliothèque d'un grand nombre de laïques. Une *théologie morale* ainsi conçue, exécutée et écrite, se recommande en effet à l'attention et à l'étude de tous les hommes graves et instruits ; car c'est aussi un livre d'histoire, et l'histoire la plus intéressante et tout ensemble la plus utile, puisque c'est celle de notre propre cœur, avec sa force et sa faiblesse, ses vertus et ses vices, ses grandeurs et ses misères. L'histoire ordinaire nous montre bien aussi le bon et le mauvais côté du cœur humain, avec les actions bonnes ou mauvaises qui en découlent ; mais, comme elle n'a point de sanction immédiate, elle ne relève point l'homme qui tombe ; elle se borne à le châtier dans le souvenir de la postérité. L'histoire théologique du cœur humain nous offre, au contraire, une continuelle et présente sanction, le bien à côté du mal, le remède à côté de la blessure : elle éclaire en même temps qu'elle punit ; elle exalte en même temps qu'elle abat ; elle sonde tous les replis du cœur pour les purifier ; elle met à nu nos infirmités pour les guérir, et c'est pour nous ennoblir qu'elle nous humilie. Il n'est donc point de livre à la fois plus instructif et plus consolant, plus attachant et plus utile, nous dirons même plus nécessaire à tout homme qui veut se connaître et s'améliorer.

LITTÉRATURE ANCIENNE ET ORIENTALE.

HISTOIRE ROMAINE DE DION CASSIUS, traduite en français, avec des notes critiques, historiques, etc., et le texte en regard, par E. GROS, inspecteur de l'Académie de Paris. — Tome Ier, contenant les fragments jusqu'à l'an de Rome 545. — 1 vol. in-8°; chez Firmin Didot frères, à Paris, 1845.

Donner de l'histoire romaine de Dion Cassius une édition aussi complète que possible, en réunissant, aux parties que le temps nous a transmises intactes, les fragments et les extraits de plusieurs abréviateurs, en les disposant dans un ordre chronologique; accompagner le texte ainsi reconstitué, d'une traduction française qui permette, à tous les amis des lettres, la lecture de cette importante histoire; enfin, soumettre à une appréciation critique l'ouvrage considéré sous le rapport du fond, et sous celui de la forme, dans son ensemble et dans ses détails: telle est la triple tâche que s'est imposée M. Gros. Nous allons examiner successivement les trois parties de son travail, telles qu'il les a traitées dans ce premier volume, et signaler avec une entière impartialité les qualités, et aussi les imperfections de chacune d'elles.

En entreprenant une publication de ce genre, M. Gros a fait preuve de persévérance et presque de courage; et, pour avoir une idée des difficultés que présentait une pareille entreprise, il suffit de jeter un coup d'œil sur l'état dans lequel l'ouvrage de Dion Cassius est parvenu jusqu'à nous.

Bien que le temps ait traité cet écrivain avec moins de rigueur que Polybe et Tite-Live, nous avons toutefois à regretter une grande partie de son histoire. Elle se composait de LXXX livres: la partie la plus complète aujourd'hui est celle qui commence au livre XXXVIIe et finit au LIXe inclusivement; pour ce qui précède, nous avons, il est vrai, une partie assez considérable du XXXVe livre; mais il ne nous reste des autres que six séries de fragments et d'extraits. Pour les livres LXI - LXXX, nous possédons, outre un certain nombre de fragments, l'abrégé de Xiphilin, qui commence à Jules César, et les extraits de Zonaras, qui em-

prunte généralement les matériaux de ses annales à l'histoire de Dion, et va souvent même jusqu'à le copier textuellement. Tels étaient donc les éléments à l'aide desquels M. Gros a entrepris de reconstruire, si nous pouvons nous exprimer ainsi, l'histoire romaine de Dion Cassius. Malgré l'insuffisance de ces ressources, malgré les mutilations et les altérations dont fourmillent les fragments, les extraits et le texte même de Dion, il a marché résolument au but, et n'a reculé devant aucun des obstacles qui surgissaient à chaque pas devant lui. Il fallait d'abord se livrer aux plus minutieuses recherches sur les anciens manuscrits. Cette première partie de son travail, sans contredit la plus longue et la plus fastidieuse, demandait une patience inépuisable. Pour faire apprécier la persévérance de M. Gros, il nous suffira d'un mot : il a collationné huit fois peut-être un texte qui remplit près de 2000 pages in-folio. Grâce à l'entremise de MM. Villemain et Guizot, dont la protection, comme la sympathie, est acquise aux lettres, les bibliothèques de France et d'Allemagne se sont empressées de communiquer à M. Gros les manuscrits qui pouvaient lui être utiles. Il eût été difficile d'obtenir la même faveur des bibliothèques d'Italie : tout le monde sait que ce pays, où abondent les souvenirs et les documents historiques, ne communique, en général, ses richesses qu'aux étrangers qui ont le courage de franchir les Alpes. M. Gros a donc fait, au nom de la science, un voyage en Italie, se transportant de Turin à Venise, de Florence à Rome, de Rome à Naples, frappant aux portes de toutes les bibliothèques, demandant à chacune d'elles ce que chacune pouvait lui offrir de documents précieux, et compulsant partout les manuscrits et les copies, les textes et les extraits, toutes les pièces en un mot qui devaient servir de base à son importante publication. Grâce à ses consciencieuses explorations, il est parvenu à nous donner l'édition la plus complète que nous ayons de Dion Cassius, en améliorant en plusieurs endroits les textes de Reimarus (1) et de Sturz.

Nous avons fait, comme on le voit, une large part à l'éloge et rendu justice au zèle et à la persévérance de M. Gros. Nous

(1) C'est par erreur que M. Gros écrit Reimar ; ce nom n'est pas latinisé. Nous n'avons pas besoin de rappeler ici que le théologien-philosophe dont les écrits ont soulevé, au milieu du siècle dernier, une si longue et si vive polémique, n'est autre que l'éditeur de Dion Cassius. Reimarus voulait établir en Allemagne les doctrines défendues en France par Bonnet, son contemporain.

allons maintenant signaler quelques défauts qui déparent le premier volume (le seul qui ait paru jusqu'ici) de sa vaste publication.

Les extraits des trente-six premiers livres proviennent de sources très-diverses, et chacun d'eux porte l'empreinte de l'ouvrage d'où il a été tiré. Les uns, ceux de Tzetzès, par exemple, ne reproduisent que des faits et gardent à peine quelques expressions de l'original; les autres se composent de phrases violemment arrachées au contexte, et conservent fidèlement la forme primitive; d'autres, enfin, résument certains événements d'une manière souvent défectueuse, pour arriver à la transcription exacte d'un récit plus important. Ces différences notables entre les divers morceaux nécessitaient, selon nous, de la part du nouvel éditeur, quelques explications, ou au moins quelques avertissements préalables. Il suffit au philologue, pour s'orienter dans ce dédale, de jeter un coup d'œil au bas de la page, et d'y voir la source indiquée. Mais, en donnant une traduction française de l'ouvrage, M. Gros a eu certainement en vue la masse des lecteurs, et, nous le lui demandons à lui-même, n'est-il pas à craindre que ces changements continuels dans la forme ne paraissent singuliers au plus grand nombre, et qu'on ne s'en explique qu'imparfaitement la véritable cause? Nous pensons donc qu'il eût été utile de prévenir toute surprise et tout embarras, soit en intercalant entre les divers fragments de petites notes explicatives, soit en faisant précéder chacun d'eux de petits signes convenus, tels que *a*, *b*, *c*, etc. Ces signes auraient, dès le début d'un alinéa, averti le lecteur du genre d'altération auquel il devait s'attendre. Voilà pour l'arrangement général; passons aux détails.

Les morceaux qui se trouvent transcrits dans Henri de Valois, Fabricius, Reimarus, Sturz, déjà plus corrects que les autres, ont encore subi entre les mains de M. Gros, et grâce au secours des manuscrits, d'importantes améliorations. Il est cependant une assez singulière méprise dans laquelle est tombé M. Gros, et sur laquelle nous devons nous appesantir. En reproduisant quelques passages des *Excerpta Peiresciana*, il laisse subsister les leçons de H. de Valois, et il propose, comme variantes, les leçons du manuscrit de Tours. Ainsi, pag. 104, on lit : Τοσοῦτον γάρ τι avec cette note : « Le manuscrit de Tours donne γάρ που, variante inconnue à H. de Valois. » Ce n'est pas là une variante, mais un

lapsus calami de H. de Valois ou de ses copistes ; ce dernier n'avait entre les mains que le manuscrit dont M. Gros lui-même a fait usage. Il va sans dire que nous ne parlerons pas ici des fautes réelles que H. de Valois a corrigées. Les *Excerpta Vaticana*, qui remplissent plus de la moitié du volume, présentaient beaucoup plus de difficulté; les altérations y sont nombreuses et considérables, et, à l'exception de quelques remarques de M. Krebs et de l'éditeur de Leipsick, M. Gros n'avait aucun secours. « Dans les extraits du Vatican, dit-il, le texte est souvent altéré, la pensée incertaine et difficile à saisir. Malgré tous mes efforts pour arriver à des leçons correctes, à un sens clair et précis, j'aurai besoin plus d'une fois d'être jugé avec indulgence. » Disons-le à sa louange, il est parvenu à rétablir le texte en plusieurs endroits : il y serait parvenu plus souvent encore si, dans des passages corrompus, il s'était toujours représenté le texte tel qu'il doit se trouver dans le manuscrit du Vatican; car souvent la ponctuation, l'arrangement typographique empêchent de voir là où est la faute. La première page des *Excerpta Vaticana* donne la preuve de ce que nous venons de dire. On y lit (page 136, édition de Rome; page 24 de M. Gros) :

Ὅτι στασιάσαντες πρὸς ἀλλήλους Ῥέμος καὶ Ῥωμύλος * ἔκδημον ἐποίησαν.

Ὅτι τινὲς καὶ πάνυ ἀσφαλέστερον τοὺς κινδύνους τῶν εὐτυχιῶν συνδιαφέρουσιν.

Καὶ αὐτοί τε ἐξέμαθον καὶ τοὺς ἄλλους ἐξεδίδαξαν.

Ces trois alinéa sont ainsi traduits par M. Gros :

« La discorde éclata entre Rémus et Romulus.* Les Romains bannirent le meurtrier de Rémus. »

« Pour certains hommes, les positions les plus critiques sont moins dangereuses que la prospérité. »

« Ils s'instruisirent eux-mêmes, et ils instruisirent les autres. »

Et il ajoute cette note au premier alinéa : *Nul doute qu'il ne soit question de céler le meurtrier de Rémus, qui fut contraint de s'éloigner de sa patrie.*

Eh bien, une toute petite faute, que M. A. Maï n'a pas vue, lui a fait adopter cette disposition typographique, qui rend tout le passage inintelligible. Pour ἔκδημον il faut lire ἔκδηλον ἐποίησαν (locution que l'on rencontre très-souvent dans ces extraits περὶ γνωμῶν), et faire une seule phrase de ces trois alinéa : « Rémus et

Romulus, par la discorde qui éclata entre eux, *ont montré* que quelques-uns supportent beaucoup mieux, dans l'association, les périls que le bonheur : ils l'ont appris eux-mêmes, et l'ont enseigné aux autres. » L'abréviateur ayant mis le verbe ἔκδηλον ἐποίησαν, s'est aperçu que Dion offrait une expression plus significative : αὐτοί τε ἐξέμαθον καὶ τοὺς ἄλλους ἐξεδίδαξαν : il l'a donc ajoutée, quoiqu'elle cessât d'être nécessaire pour la construction.

A la même page, l'abréviateur copie une phrase par laquelle Dion s'excuse d'avoir fait une digression sur les Étrusques : Ταῦτα καὶ προσῆκεν ἐνταῦθα τοῦ λόγου περὶ αὐτῶν γεγράφθαι · καὶ ἄλλο τι, καὶ αὖθις αὖ ἕτερον ὅτῳ ποτ' ἂν (l'article ἡ à insérer) διέξοδος τῆς συγγραφῆς τὸ λιπαρὸν εὐτρεπίζουσα προστύχῃ, κατὰ καιρὸν εἰρήσεται. Ce que M. Gros traduit : « Je devais placer dans cette partie de mon ouvrage ce que je viens de raconter sur ce peuple : je rapporterai de même, dans le moment convenable, tels et tels autres faits qui, amenés par la suite de ma narration, pourront en orner le tissu. » Puis, il met cette note : « Les mots τὸ λιπαρὸν εὐτρεπίζουσα me semblent signifier tout simplement *narrationis contextum valde exornans.* » Il ne s'agit pas ici d'ornement. M. A. Maï avait très-bien saisi la pensée de Dion en traduisant : *Imo rursus quidvis aliud historiæ contextus* RERUM COPIAM RECTE ORDINANS *postulabit, suo tempore dicetur.* Seulement τὸ λιπαρὸν ne signifie pas *rerum copiam :* c'est τὸ ἀεὶ παρὸν (AI — AEI) que Dion a écrit, phrase dont il se sert souvent et qu'on peut exprimer ainsi en français : « Le sujet que j'aurai à traiter en son lieu. » Mettez à la place de *rerum copiam*, les mots *rem tractandam*, et la traduction de l'illustre cardinal sera parfaite (1).

C'est ainsi qu'à chaque pas l'on trouve quelque passage à rétablir, même après les consciencieux et intelligents efforts de M. Gros. Nous ne lui reprocherons qu'une timidité excessive, qui le porte quelquefois à laisser subsister des leçons que les principes de la grammaire devaient lui faire condamner sans appel ; exemples : page 62, δεδυίᾳ pour δεδιυίᾳ; page 70, ἐθελοντεῖς pour ἐθελονταὶ ou ἐθελοντεὶ (ἐθελοντί); page 92, τὸ δι' ἀνδρείαν πίστιν ὀγκούμενον pour δι' ἀνδρείας; page 136, ἦν μὲν δὲ παντί pour δή; deux lignes plus bas, δούντων pour δόντων; page 148, οὐ μὲν καί pour μήν, *et vice*

(1) Nous devons à M. Dübner ces corrections et quelques autres qui trouveront place dans les *Mélanges* de notre prochain numéro.

versâ page 212, οὐ μή ν τοι pour οὐ μέντοι, et page 222 τὸ μέν τοι pour τὸ μέν τι; page 152, ἐς τοῦτο γὰρ αὐτοὺς ἡ τύχη περιέστη, pour αὐτοῖς (ici M. Gros, à en juger par sa traduction, donne à περιέστη la signification active de περιέστησε; mais plus loin, page 228, il laisse subsister εἰς κρίσιν καταστῆσαι, qui n'a que la signification passive au lieu de καταστῆναι); p. 154, εὐπαθόντες pour εὖ παθόντες; page 162, προςέδρευε pour προςήδρευε; page 200, ἐκ τῆςδ' ὀλίγου μεταβολῆς pour ἐκ τῆς δι' ὀλίγου, etc.

Si du texte nous passons à la traduction, nous n'hésitons pas à dire que nous avons trouvé cette seconde partie du travail de M. Gros vraiment digne d'éloges. Nous citerons, pour la faire apprécier, deux extraits qui se rapportent à des événements célèbres dans l'histoire de Rome :

« Voici à quelle occasion Brutus détrôna les Tarquins. Un jour, pendant le siége d'Ardée, les fils de Tarquin soupaient avec Collatin et Brutus, qui étaient de leur âge et leurs parents. La conversation tomba sur la vertu de leurs femmes, et chacun donnant la palme à la sienne, une dispute éclata. Elles étaient toutes loin du camp : il fut donc convenu qu'ils monteraient à cheval pour se rendre incontinent auprès d'elles, cette nuit même, avant qu'elles fussent informées de leur visite. Ils partent sur-le-champ et trouvent leurs femmes occupées à discourir; Lucrèce seule, épouse de Collatin, travaillait à la laine.

« Son nom vole aussitôt de bouche en bouche; cette célébrité allume dans Sextus le désir de la déshonorer. Peut-être aussi fut-il épris de sa rare beauté; mais il voulut flétrir sa réputation, encore plus que sa personne. Il épia le moment où Collatin était dans le pays des Rutules, pour aller à Collatie. Arrivé de nuit auprès de Lucrèce, il fut reçu comme il devait l'être par une parente, et trouva chez elle sa table et un logement.

« D'abord il emploie la persuasion pour l'entraîner à l'adultère, mais n'ayant rien obtenu, il recourut à la violence; et comme il ne réussit pas davantage, il imagina (qui pourrait le croire?) un moyen de la faire consentir à son propre déshonneur. Il la menaça de l'égorger; mais Lucrèce resta impassible. Sextus ajouta qu'il tuerait aussi un de ses esclaves; elle ne fut pas plus émue. Alors il la menaça, en outre, de placer le cadavre de cet esclave dans son lit, et de répéter partout que, les ayant surpris dans la même couche, il leur avait donné la mort. A ces mots, Lucrèce

ne résista plus, dans la crainte que cette calomnie ne fût accueillie : elle aima mieux s'abandonner à Sextus, et quitter la vie après avoir tout révélé, que de mourir sur-le-champ couverte d'infamie ; elle se résigna donc à un crime volontaire.

« A peine est-il consommé, qu'elle place un poignard sous son oreiller, et mande son père et son époux ; ils accourent en toute hâte. Lucrèce fond en larmes, et poussant un profond soupir : « Mon père, dit-elle (je rougirais bien plus de m'ouvrir à mon « époux qu'à toi), cette nuit n'a pas été heureuse pour ta fille ! « Sextus m'a fait violence, en me menaçant de me donner la mort « ainsi qu'à un de mes esclaves, comme s'il l'avait surpris dans « mon lit. Par là il m'a réduite à devenir criminelle, pour que « vous ne me crussiez pas capable d'une pareille infamie. Je suis « femme et je remplirai mon devoir ; mais vous, si vous êtes « hommes, si vous veillez sur vos enfants, vengez-moi ; recouvrez « votre liberté, et montrez aux tyrans qui vous êtes, et quelle « femme ils ont déshonorée. » A ces mots, sans attendre leur réponse, elle saisit le poignard qu'elle a caché, et se tue. » (P. 55-57-59.)

Voici le second extrait : « Les Gaulois, voyant les Romains déjà maîtres des positions les plus avantageuses, perdirent courage ; car tous les hommes, quand ils ont obtenu ce qu'ils désiraient d'abord, montrent ensuite beaucoup plus d'ardeur ; reçoivent-ils un échec, leur énergie s'émousse. Les Gaulois, plus que tous les autres peuples, poursuivent avec chaleur le but qu'ils veulent atteindre, et lorsqu'une entreprise marche à leur gré, ils s'y attachent fortement. Rencontrent-ils le plus léger obstacle, ils perdent tout espoir de succès ; portés par une folle présomption à se promettre ce qu'ils souhaitent, par un naturel bouillant à pousser une entreprise jusqu'à sa dernière limite, rien ne tempère leur fougue, rien ne maîtrise leurs élans. Aussi, jamais chez eux rien de durable ; car l'audace qui se précipite ne peut tenir ferme. Une fois abattus, ils sont incapables de se relever, surtout si la crainte se joint au découragement ; ils tombent alors dans une léthargie aussi grande que leur audace était naguère intrépide. Un moment leur suffit pour passer brusquement d'un excès à l'excès contraire, la raison ne leur offrant jamais un point fixe où ils puissent s'arrêter. » (P. 263-265.)

En adoucissant ce que les tons ont de trop vif, en modifiant ce

que les traits ont de trop saillant, ne pourrait-on pas voir dans ce portrait plus d'une similitude entre les Gaulois d'alors et les Français de nos jours?

Revenons au travail de M. Gros. Sa traduction est généralement correcte, élégante, aisée. Mais, disons-le, l'aisance est quelquefois poussée jusqu'au laisser-aller, et plus d'une fois, en lisant, nous l'avons surpris à renchérir sur l'original. De là les inexactitudes.

Page 48, l'historien dit en parlant des sénateurs : « πρόσχημα προστατείας τινὸς ἀπὸ παλαιοῦ ἐχόντων. » M. Gros traduit : « *Depuis longtemps revêtus d'une sorte de magistrature.* » Dire *magistrature*, c'est dire beaucoup trop : la phrase signifie : *ayant depuis longtemps* (*pour la plebs*) *le prestige d'un certain patronage.* » La plebs voyait, dans les sénateurs, des patrons contre la tyrannie de Tarquin, qui, pour ce motif, chercha à détruire le sénat.

Page 76 : « χαλεπὸν πολλοὺς ἄλλως τε καὶ ἐν δυνάμει τινὶ συμφρονῆσαι. La concorde règne difficilement entre plusieurs hommes, surtout *lorsqu'ils ont une certaine puissance.* » Voilà ce que dit le texte, et rien de plus. M. Gros traduit : « *surtout s'ils sont revêtus d'une charge publique.* » Faute analogue à la précédente.

Page 183, les simples paroles : « ἀστικὴ, ᾗ κατ' ἀγορὰν χρώμεθα, *toga, qua in foro utimur,* » sont également exagérées dans la traduction : « *la toge, exigée à Rome pour paraître dans le forum.* » Plus loin, p. 203, Pyrrhus, désespérant de faire marcher contre leur patrie les soldats romains ses prisonniers, change de conduite à leur égard ; il les traite avec la plus grande douceur, et se propose de les rendre à la liberté sans rançon ; c'était, dit l'historien, *pour faire, par leur entremise, de Rome son alliée sans livrer bataille,* « ὡς ἀμαχεὶ δι' αὐτῶν τὸ ἄστυ προςποιησάμενος. » Traduction de M. Gros : *espérant pouvoir, avec leur concours, s'emparer de Rome sans combattre.* Jamais προςποιήσασθαι n'a voulu dire *s'emparer.*

Un examen rigoureux pourrait découvrir encore d'autres passages où le sens de l'auteur se trouve sensiblement altéré par suite de la même tendance. Mais ces fautes sont rares, eu égard à la longueur du volume, et une critique indulgente y verra volontiers les conséquences inévitables d'un travail de longue haleine.

Nous arrivons à la partie critique du livre. Elle se compose : 1° d'une introduction concernant la vie et les ouvrages de Dion

Cassius ; 2° d'un long chapitre sur la valeur comparative des manuscrits ; 3° d'un autre chapitre rejeté à la fin du volume et intitulé : *Éclaircissements historiques.*

Dans son essai biographique, l'auteur résume rapidement, sans cependant omettre aucune particularité grave, les renseignements réunis et discutés précédemment par Nic. Falconi, Reimarus et Fabricius. Les premières pages de cette introduction contiennent une appréciation presque toujours vraie de la conduite privée et politique de l'historien ; l'homme se trouve jugé d'après ses actes. Tout ce passage se recommande par l'arrangement habile des faits et par le style.

M. Gros nous donne ensuite une liste complète des ouvrages de Dion ; il indique ceux qui sont perdus pour la science, et ne mentionne que pour mémoire trois autres ouvrages qui lui ont été faussement attribués. Après cette énumération, il examine et discute avec impartialité la valeur historique et littéraire de l'histoire romaine, et se mettant en garde contre l'engouement ordinaire qu'amène l'étude exclusive et prolongée d'un ouvrage unique, il conclut par ces judicieuses réflexions :

« ...... Ne l'oublions pas, il (Dion) vivait à une époque où la littérature grecque n'enfantait guère que des rhéteurs ou des sophistes. Élevé à leur école, il sentit le besoin de se dépouiller de la *rouille bithynienne*, et de combattre l'influence de son siècle par l'étude des modèles. Il s'attacha donc à Thucydide, comme Appien à Xénophon ; s'il ne put triompher des défauts de son éducation et de son temps, ses efforts ne furent pas toujours impuissants. De Thucydide à Dion, il y a toute la distance qui sépare le génie du talent de l'imitation ; mais quand il s'agit d'un écrivain qui jeta un dernier éclat sur une littérature dont l'antique splendeur ne devait renaître qu'à la voix des défenseurs du christianisme, ne faut-il pas tenir compte des circonstances qui agirent sur son esprit et sur son style? A ce point de vue, Dion est encore un digne représentant de la muse de l'histoire ; s'il n'a pas l'énergie de Thucydide, la pureté, la douceur et l'abondance de Xénophon, il se montre avec avantage à côté d'Appien, et il est bien supérieur à Hérodien, qui lui-même ne doit pas être confondu avec les fastidieux compilateurs de l'histoire d'Auguste. » (Introduction, pages 35 et suiv.)

Dans les pages suivantes, M. Gros donne le titre des nombreux

manuscrits qu'il a collationnés; les variantes d'un manuscrit de Munich pour un fragment de Denys d'Halicarnasse, édition de Sylburg, pages 738-744; enfin, un travail très-remarquable sur le célèbre *Codex Peirescianus*, conservé à Tours, travail qui est du plus haut intérêt pour les historiens grecs.

Le chapitre sur la valeur comparative des manuscrits a fourni, il est vrai, à M. Gros l'occasion de montrer quelquefois l'étendue de son savoir philologique; mais aussi on pourrait lui reprocher l'insuffisance et le vague de ses indications. Sa discussion semble s'adresser particulièrement aux philologues. Croit-il satisfaire leur curiosité en se bornant à dire : « Le plus ancien de ces manuscrits est celui de Florence, n° VIII; c'est le manuscrit *princeps*... Tel annotateur fournit les meilleures leçons... Telle pièce offre une grande ressemblance avec telle autre? » Non, sans doute; ces indications demandent plus de rigueur et de précision; sans quoi, elles risquent d'être inutiles. Au reste, nous ne lui en faisons pas un reproche sérieux. Il serait peut-être injuste de demander maintenant à M. Gros une appréciation exacte des différents manuscrits qu'il a consultés; ce n'est qu'après avoir achevé son ouvrage, qu'il pourra pleinement expliquer la valeur relative de chacun de ces documents. Mais, par cette raison, il aurait dû ajourner ce chapitre et le placer dans le dernier volume. Soumettre à une révision sévère toutes les assertions contestables de l'historien; réfuter quelques-unes de ses opinions à l'aide de témoignages irréfragables; établir entre ses récits et ceux de ses contemporains ou de ses devanciers des rapprochements destinés à fixer l'exactitude des faits, et à en montrer les conséquences: tel est le but du chapitre consacré aux *Éclaircissements historiques*. Dans ce chapitre, M. Gros a fait preuve tout à la fois d'érudition et de sagacité.

Ici se termine l'examen de l'ouvrage. Si maintenant de ces observations partielles il faut tirer une conclusion générale, nous pouvons dire que ce premier volume de la publication de M. Gros nous fait bien augurer de ceux qui doivent le suivre. C'est là une œuvre d'érudition dont il peut revendiquer tout l'honneur. Par ses études sur les manuscrits et les éditions anciennes, il est parvenu à donner un texte qu'il a considérablement amélioré. D'autre part, sa traduction est la seule que nous ayons en France; car nous ne comptons pas celle de Claude Deroziers, qui remonte à 1542, et qui, d'ailleurs, ne commence qu'au livre XXXVIIe. Quant à la

partie critique et historique, est-il besoin de dire que là plus que partout ailleurs M. Gros ne doit rien qu'à lui-même ?

En se livrant ainsi à des travaux sérieux et approfondis sur des documents inédits ou incomplets, M. Gros satisfait à une double obligation : il remplit dignement la mission dont il s'est chargé volontairement vis-à-vis de la science, et il tient avec honneur la haute position qu'il a su conquérir dans l'Université.

La Grèce tragique. — Chefs-d'œuvre d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide, traduits en vers, accompagnés de notices, de remarques et de rapprochements littéraires, par Léon Halévy. — Paris, Jules Labitte, libraire-éditeur, passage des Panoramas. — 1846. 1 vol. in-8°, pp. XXX-466.

Afin de mieux apprécier la réaction qui, pour l'honneur du goût et les plaisirs de l'intelligence, s'est opérée en ce qui concerne le théâtre grec, rappelons-nous que, sous l'Empire, un critique pouvait impunément qualifier l'Hippolyte d'Euripide « d'ours et de sauvage, d'animal farouche. Il arrive avec fracas sur la scène, ajoutait-il, escorté d'une troupe de chasseurs qui, comme lui, viennent de faire la guerre aux sangliers et aux loups. On le prendrait pour un gentilhomme anglais revenant de la chasse du renard... Entre l'Hippolyte grec et l'Hippolyte français, il y a la même différence qui se trouvait autrefois entre un hobereau de Basse-Bretagne et un seigneur de la cour... On conçoit qu'un Iroquois tel que l'Hippolyte d'Euripide n'est pas homme à bonnes fortunes et ne doit pas recevoir galamment une déclaration d'amour, etc. (1) » C'est bien le cas de dire :

Comme avec irrévérence
Parle des dieux ce maraud !

Pourtant ce critique était un lauréat du collége des jésuites, un

(1) Geoffroy, *Journal des Débats*, 22 thermidor an xi.

ancien professeur de rhétorique au collége de Navarre, un traducteur de Théocrite; et le journal le plus littéraire et le plus accrédité lui prêtait sa publicité pour de pareilles doctrines!

Sed faciles nymphæ risere sacello.

Depuis, les muses ont pris leur revanche; et c'est ici le lieu de proclamer avec reconnaissance que ce retour aux saines idées et au bon sens est dû en partie aux écrits de madame de Staël, de Schlegel, de M. de Châteaubriand, à l'enseignement universitaire, surtout à la raison publique, qui, en France, comme autrefois en Grèce, est invinciblement attirée vers le Beau, qu'un père de l'Église, qui savait son Platon, appelle quelque part le rayonnement et la splendeur du Bon, *Pulchrum splendor Boni* (saint Augustin).

Depuis que la tragédie grecque a, sous ces influences étrangères et nationales, reconquis ses droits au respect et à l'admiration, l'ouvrage le plus remarquable qu'elle ait inspiré, même en Allemagne, est, sans contredit, celui que M. Patin nous a donné sous le titre d'*Études sur les tragiques grecs* (Paris, 3 volumes in-8°). Ce que j'y admire surtout, c'est la puissance d'autorité qu'il exerce sur les intelligences; c'est la confiance, la conviction qu'il leur impose, et à un tel degré, qu'un retour aux idées étroites de Voltaire et de la Harpe, aux railleries et aux sarcasmes des feuilletonistes de l'Empire, doit paraître impossible : les tragiques grecs jouiront désormais, en France, de toute leur gloire, surtout si nos poëtes viennent en aide à la critique et aux théories du maître par des traductions fidèles et inspirées; et c'est ce qu'a fait M. Léon Halévy, avec assez de talent, avec assez de succès pour que son livre puisse être regardé comme l'exemple, le complément et l'*illustration* des Études du savant professeur.

En cédant aux poétiques entraînements de la Melpomène antique, que s'est proposé M. Léon Halévy? Il a voulu nous donner une image animée, vivante, de la tragédie grecque; il a voulu, comme il le dit lui-même, nous la montrer *dans son ensemble*, dans ses phases successives, dans ses modifications essentielles. Trois caractères différents lui ont été imprimés par le génie des trois grands tragiques; ce sont ces trois caractères qu'il s'agissait de bien mettre en relief par le choix des tragédies qui en ont le mieux reçu et gardé l'empreinte.

La tragédie que j'appellerai hiératique ou semi-divine, celle d'Eschyle, n'a pas d'œuvre plus admirable, plus complète que le Prométhée enchaîné. Dans la tragédie héroïque, dont Sophocle fut le plus sublime interprète, l'admiration se partage entre Œdipe roi, Œdipe à Colone, Électre et Antigone. La tragédie humaine, pour me servir de l'expression de M. Léon Halévy, celle où Euripide s'est montré le peintre si pathétique des passions et du cœur, a concentré le plus d'émotions et de larmes dans Hécube, dans Hippolyte, dans les Phéniciennes, dans Alceste. C'est entre ces chefs-d'œuvre où brille un génie si différent, et qui ne se ressemblent que par la perfection, que M. Léon Halévy a voulu faire un choix, et il a donné la préférence au Prométhée enchaîné, à l'Électre, aux Phéniciennes et à l'Hippolyte. Mais ne s'était-il pas ôté le droit de choisir, dès qu'il avait proclamé lui-même dans son avant-propos toutes les pièces dont nous avons plus haut rappelé les titres comme l'élite des sept qui nous restent d'Eschyle, des sept qu'on admire encore dans le théâtre de Sophocle, des dix-huit qui font la gloire d'Euripide? Ce ne sont pas les chefs-d'œuvre que nous avons, mais seulement un choix entre les chefs-d'œuvre, et dès lors la tragédie ne nous apparaît pas assez dans son ensemble. Toutes les promesses du programme ne sont donc pas tenues; il reste une dette à acquitter. M. Léon Halévy est plus que jamais en mesure de faire honneur à ses engagements; car il connaît à présent sa force, et il peut oser davantage. Surtout qu'il n'oublie pas ce que fit, en semblable circonstance, un poëte dont il se montre le digne rival dans les parties lyriques de sa traduction. Pindare intitula une de ses odes τόκος (l'intérêt), et l'ajouta à une ode qu'il jugea trop tardive ou insuffisante. Qu'à son exemple, notre traducteur ajoute donc, à toutes les tragédies réclamées, l'Agamemnon d'Eschyle et le Cyclope, comme intérêt de sa dette; il peut être sûr que notre reconnaissance ne restera pas plus au-dessous de sa loyauté comme débiteur, que de son talent comme poëte. Ce n'est pas d'ailleurs l'Agamemnon de Lemercier, malgré ses incontestables beautés, qui peut faire ombrage à celui que n'a point effrayé la Phèdre de Racine. Et quant au Cyclope d'Euripide, le seul monument qui nous reste du drame satyrique, de ces petites pièces qu'on jouait après les grandes trilogies, il y a là un genre mixte, héroï-comique, bien propre à séduire un traducteur qui a trop d'esprit pour ne pas rechercher avec passion l'originalité et la fantaisie. Si nos

vœux s'accomplissaient, si une édition plus complète, plus conforme aux promesses et aux intentions du traducteur, devait nous procurer de nouvelles jouissances et plus d'instruction, ce serait aussi une précieuse occasion de revoir et d'améliorer ; car, ainsi que le dit Euripide :

... ἤν τι μὴ καλῶς ἔχῃ,
Γνώμαισιν ὑστέραισιν ἐξορθούμεθα. *Suppl.*, 1082.

Par exemple, dans l'avant-propos, page 6, on lit : « Poëte créateur, Eschyle a fondu la statue de bronze; Sophocle lui a donné le mouvement et la vie; Euripide l'a *peinte* et ornée. » Eschyle ne s'est pas contenté de fondre la statue ; il a bien su l'animer du feu divin. Quant aux statues de bronze, on ne s'est jamais avisé de les peindre, pas plus chez les anciens que chez les modernes ; le marbre seul recevait des enduits et de la couleur. L'image manque donc d'exactitude et de vérité. Ici j'eusse préféré une comparaison empruntée aux écoles de sculpture, où l'on retrouve les vicissitudes de la poésie dramatique, et des rapprochements avec le style archaïque et sacerdotal des Éginètes, avec le style grandiose et monumental de Phidias, avec le style de l'artiste qui excellait surtout par la grâce, la vérité de l'imitation, l'expression pathétique des nuances et des émotions, de Praxitèle, qui fut l'Euripide de la statuaire (1).

Autre question d'antiquité : « Le même visage, le même masque(2), pouvait-il reproduire les sentiments divers, tumultueux, de Phèdre, tour à tour livrée au délire de la passion, accablée sous les imprécations d'Hippolyte, maudissant avant de mourir la nourrice qui l'a perdue; d'Hippolyte revenant joyeux de la chasse,... puis accusé par son père, devant le cadavre de Phèdre,... ramené sur la scène expirant et mutilé, etc., etc. ? » Non sans doute; aussi était-il permis de changer de masque à chaque scène. Sur ces mas-

(1) C'est ce qui se trouve, avec d'autres rapprochements, dans Schlegel : « Eschyle est le Phidias de l'art tragique ; Sophocle en est le Polyclète ; et cette époque de la sculpture où elle commençait à s'écarter de sa destination primitive, et à donner dans le pittoresque, où elle s'attachait plus à saisir toutes les nuances du mouvement et de la vie qu'à s'élever à la beauté idéale, époque qui paraît avoir commencé par Lysippe, répond à la poésie d'Euripide. » *Comparaison entre la Phèdre de Racine et celle d'Euripide;* Paris, 1807, p. 11. Voir aussi le *Cours de littérature dramatique* du même auteur, t. I, p. 150, où se reproduisent à peu près les mêmes idées.

(2) Il est encore question de l'immobilité du masque, p. 353.

ques on pouvait même imprimer les symptômes des principales affections de l'âme. Ainsi se trouvaient moins compromis les effets de la mise en scène, et un nouveau degré de vraisemblance était ajouté à l'illusion (1).

Quelquefois, mais bien rarement, le traducteur n'a pas suivi d'assez près son texte; ce n'est guère que lorsqu'il abandonne ce fil d'Ariane qu'il s'égare; avec le grec sous les yeux il n'eût pas fait dire à Phèdre, p. 378 :

Le temps au jour marqué dévoile les méchants.
Que mon nom bien loin d'eux brille au livre des ans !

Le livre des ans, qui est là sans doute pour le *livre de vie*, réveille une idée biblique et chrétienne. Le texte dit avec simplicité et grandeur : « Que jamais on ne me voie parmi eux, moi ! »

... Παρ' οἷσι μή ποτ' ὀφθείην ἐγώ !

C'est un de ces passages dont tous les vers n'ont pas trouvé leur forme définitive et dernière, et qu'il faudra refondre, d'après ce précepte, ou pour mieux dire cette poétique :

Un vers n'est jamais bien quand il peut être mieux.

Enfin je dirai avec Francaleu, mais dans un autre sens :

.... J'ai trouvé telle rime,
Oui, telle rime,

par exemple, *aspect* et *regret*, page 31, que Richelet réprouve, et que n'accepte plus même la chanson.

Mais que sont ces taches légères sur une œuvre qui brille de tant d'éclat, et qui se recommande à tant de titres? Ce n'est pas seulement une interprétation vive et fidèle, une poésie toujours empreinte des couleurs du sujet, qui charment dans cette traduction; on y trouve une instruction variée et profonde dans les notices et dans les remarques. M. Léon Halévy est scholiaste et poëte, poëte surtout, heureusement pour nous et pour lui! On en jugera par ces citations.

Quelle expression de douloureuse colère, de joie triomphante

(1) *Voy.* Ficoroni, *le Maschere sceniche;* Pollucis onomasticon, IV, 133; Barthélemy, *Voyage du jeune Anacharsis*, ch. LXX.

et cruelle, dans ces paroles d'Électre, quand elle a retrouvé son frère et son vengeur!

Tout conspire au succès :
Clytemnestre, ma mère, est seule en ce palais.
Ah! ne redoute pas qu'une joie imprudente
Trahisse à ses regards ma cause triomphante!
Une implacable haine a desséché mon cœur;
Mon front a désappris le calme du bonheur;
Et même en ce moment qu'en mes bras je te presse,
Je mêle, malgré moi, des pleurs à mon ivresse.

A cette sombre douleur d'Électre, à ces accents de vengeance, opposons la joie sereine d'Hippolyte, et l'allégresse de ses compagnons dans la prière à Diane :

Salut, ô fille de Latone,
De Jupiter auguste enfant!
Toi, dont la gloire au ciel rayonne,
Vierge pure, au bras triomphant!
Salut! ta splendeur étincelle
Au palais d'or du souverain des cieux.
Salut, salut, des vierges la plus belle!
A toi, notre encens et nos vœux!

HIPPOLYTE.

Souveraine, reçois ma couronne fleurie!
Pour toi je l'ai tressée en la fraîche prairie,
Dont jamais le gazon touffu, luxuriant,
Ne tomba sous le fer ou le taureau paissant.
Seule, au printemps, l'abeille y rase la verdure,
Et la sainte Pudeur l'arrose d'une eau pure,
Pour ceux qui de l'étude ont méprisé les dons,
Et qui de la nature invoquent les leçons.
Ceux-là seuls ont le droit, sous l'humide rosée,
D'y cueillir l'humble fleur, aux méchants refusée.
C'est pour toi, souveraine, et pour tes cheveux d'or,
Que d'une chaste main j'ai cueilli ce trésor!
Reçois-le!... Comblé seul du plus noble partage,
Je converse avec toi, mais sans voir ton visage;
J'entends au moins ta voix... Accepte ce tribut!
Que la fin de mes jours réponde à leur début.

Ce n'est point là une œuvre improvisée : on sent que le traducteur s'est identifié longtemps avec ses modèles, qu'il s'est fait avec Eschyle, initié d'Éleusis et soldat de Marathon; avec Sophocle, concitoyen de Périclès; avec Euripide, disciple de Socrate et de

Platon. Aussi son livre, malgré quelques imperfections, intéresse et captive par des beautés de toute nature et très-diverses qui rayonnent à travers le voile de la traduction, et dont il emprunte une singulière originalité. Un autre titre à notre estime, à nos éloges, c'est qu'il témoigne du bon goût de notre époque, c'est qu'il constate que le culte du beau a retrouvé des adorateurs. Voilà donc les tragiques grecs accueillis, applaudis comme ils l'étaient à Athènes! et c'est dans les villes les plus savantes, les plus littéraires, à Berlin, à Paris, que ces applaudissements retentissent avec le plus d'enthousiasme. A Berlin, une magnifique médaille, avec l'épigramme Τύμβος ὅδ' ἐστ', en l'honneur de Sophocle, vient d'être frappée par l'ordre du roi de Prusse, pour perpétuer le souvenir des représentations d'Antigone. Ici, c'est l'étoile de l'honneur qu'on décerne au traducteur d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide. Notre gouvernement, plus athénien qu'il n'en a l'air, honore ces grands génies dans la personne de leur interprète, encourageant ainsi la jeunesse studieuse, d'après le conseil de Tite-Live et l'expérience des siècles : *Magnos animos magnis honoribus fieri.*

FABLES DE BABRIUS, traduites, pour la première fois, du grec en vers français, par P. JÔNAIN, professeur. — Bordeaux, chez Chaumas, libraire. 1845, in-12 de 120 pages.

On sait que la fable est originaire de l'Orient, et Babrius lui-même nous l'atteste :

Σύρων παλαιόν ἐστιν εὕρεμ' ἀνθρώπων
Οἳ πρίν ποτ' ἦσαν ἐπὶ Νίνου τε καὶ Βήλου.

Il s'en trouve des exemples dans l'Ancien Testament; et, dans le Nouveau, le divin Maître, dont la parole grave et austère ne pouvait admettre que le vrai, remplace dans ses enseignements la fable par la parabole, comparaison morale et religieuse, tirée des faits de la vie réelle. « La fable, a dit quelque part M. de Sacy, se présente sous deux formes : ou détachée, comme chez Ésope

et ses imitateurs; ou liée, comme chez Bidpaï, à un événement principal dont le dénoûment est retardé par un récit, interrompu souvent lui-même par quelque autre narration. Cette dernière forme est propre aux Orientaux : nous la retrouvons dans les *Mille et une Nuits*, comme dans le recueil d'origine asiatique connu sous le titre de *Roman des sept Sages*. De cette observation résulte la distinction de deux classes de fables : la *famille indienne* (Bidpaï), et la *famille européenne* (Ésope). »

Suivant M. Jônain, « la fable, née du symbolisme antique et universel, a jailli toute faite de cette langue et de cette écriture sacerdotales, dont chaque mot, chaque caractère avait constamment deux sens, l'un vulgaire, l'autre mystérieux; union nécessaire, mais encore un peu confuse, de l'image et de l'idée, des facultés physiques et morales de l'homme. La fable pourrait être dite la littérature de l'hiéroglyphe... Nous ne voyons pas, continue M. Jônain, de manière plus simple et plus directe d'expliquer la sobriété d'expressions tout hiéroglyphique de l'apologue dans sa forme vraiment ancienne. »

Toute cette prose ne participe-t-elle pas un peu trop de l'obscurité des hiéroglyphes ? L'origine de la fable me semble, dans M. de Sacy et dans Babrius, moins obscure et plus vraisemblable : nous leur donnerons donc la préférence.

Aux origines de la fable, M. Jônain ajoute sa poétique. « La fable antique, dit-il, est une Vénus anadyomène. En la parant, prenons garde au mot de Zeuxis : Tu la fais riche, ne pouvant la faire belle. Il faut se garder de mettre les exigences du rhythme ni les fantaisies du poëte à la place des vérités conventionnelles, mais rigoureuses de la fable; il ne faut rien donner à l'ornement inutile, au luxe tant soit peu recherché. Il faut éviter les abstractions froides et la prétention raide de Phèdre ; il faut être exact et harmonieux, concis et clair, sévère et gracieux, simple et idéal. »

A cette poétique vulgaire et prétentieuse, on préférera toujours celle du bon la Fontaine :

Les fables ne sont pas ce qu'elles semblent être;
Le plus simple animal nous y tient lieu de maître.
Une morale nue apporte de l'ennui :
Le conte fait passer le précepte avec lui.
En ces sortes de feinte il faut instruire et plaire,
Et conter pour conter me semble peu d'affaire.

C'est par cette raison qu'égayant leur esprit,
Nombre de gens fameux en ce genre ont écrit.
Tous ont fui l'ornement et le trop d'étendue.
(Liv. vi, fable 1.)

Quand on lit ces préceptes si justes, si bien exprimés, et qu'on se rappelle qu'ils sont antérieurs à l'*Art poétique* de quelques années, on comprend que Boileau n'ait pas cru devoir répéter les règles de l'apologue, et on ne lui fait plus un reproche de son silence. La Fontaine peut-être en fut blessé. On pourrait le croire, quand de nouveau, et cette fois quelques années après la publication de l'*Art poétique*, il signalait les mérites du genre qu'il glorifiait par ses chefs-d'œuvre, et qu'il croyait méconnu par le législateur du Parnasse :

L'apologue est un don qui vient des immortels,
Ou, si c'est un présent des hommes,
Quiconque nous l'a fait mérite des autels :
Nous devons tous tant que nous sommes
Ériger en divinité
Le sage par qui fut ce bel art inventé.
C'est proprement un charme : il rend l'âme attentive,
Ou plutôt il la tient captive,
Nous attachant à des récits
Qui mènent à son gré les cœurs et les esprits.
(Liv. vii, Prol.)

C'est ainsi que parle de l'apologue celui qui en a donné tant d'inimitables modèles ; et l'on sent, quand on le lit, quand on lit Phèdre, malgré sa raideur qui choque M. Jônain, quand on lit Babrius, que l'apologue est proprement un charme. En peut-on dire autant, en lisant les fables traduites par le professeur bordelais ? Nous pencherions assez pour l'affirmative, si toutes ressemblaient aux deux suivantes :

LE BOUVIER ET HERCULE.

Loin de son village, un bouvier
Conduisait sa charrette. Or, voilà qu'elle enfonce
Dans un épais et gros bourbier.
L'homme, au lieu de s'aider, reste oisif, et prononce
Une longue prière à son unique Dieu :
Hercule devrait bien soulever son essieu.
Hercule vint et dit : « Coupe-moi cette ornière ;

« Pousse à la roue; allons! ferme! pique tes bœufs.
« C'est très-bien de faire des vœux,
« Mais il faut aider la prière. »

LE SAPIN ET LE BUISSON.

Le sapin et le buisson
Se disputaient la préséance.
Le sapin avec suffisance
Disait : « Je suis beau, grand, vert en toute saison;
« Je monte droit et haut, concitoyen des nues;
« M'abat-on? je fournis le toit à la maison,
« La carène au vaisseau. Quelles plantes connues
« Peut-on me comparer avec quelque raison? »
Le buisson répliqua : « Sur ta masse qui tremble,
« Quand dix haches, vingt bras, frappent à l'unisson;
« Quand le coin te fracasse en éclats, que t'en semble?
« Voudrais-tu pas être buisson? »
Gloire et danger logent ensemble.

Malheureusement ce sont là peut-être les meilleures fables du recueil; et lorsqu'on lit les autres, lorsqu'on les compare à la traduction en prose de MM. Fix et Sommer, même à celle de M. Boyer, on est encore réduit à contester à M. Jônain la préférence.

OSKISCHE STUDIEN, u. s. w. (Etudes osques, par le docteur Théodore Mommsen.) — Berlin, Nicolaï, 1845, in-8° de 116 pages.

Après avoir énuméré le petit nombre de monuments osques qui nous restent, et les avoir classés selon les localités auxquelles ils appartiennent, M. Mommsen expose en quelques mots les rapports qui existaient entre l'osque, l'ombrien, le latin et le grec; puis, il démontre que dans la Campanie et dans le Samnium seulement, l'osque s'éleva au rang de langue littéraire, tandis que dans le reste de l'Italie méridionale, ce langage n'était qu'un véritable patois. Bien que l'usage s'en soit perpétué jusque sous les empereurs, cependant toutes les traces de littérature osque qui ont été reconnues sur les monuments, et probablement toutes celles qu'on pourra

trouver par la suite, sont ou devront être regardées comme antérieures à la guerre sociale.

Ces monuments, malheureusement si rares, sont d'autant plus précieux que par leur interprétation on peut espérer de soulever un coin du voile qui cache à nos yeux une de ces vieilles civilisations italiques absorbées par la civilisation romaine.

Mais ce n'est point par des fragments épars qu'on peut parvenir à connaître un peuple, surtout quand ces fragments ne suffisent pas pour reconstituer son langage. Aussi le principal objet du travail de M. Mommsen est-il de reconstruire, autant qu'il est possible, le système des formes grammaticales de la langue osque. Nous ne saurions suivre en détail ces recherches délicates: qu'il nous suffise, pour en faire sentir l'importance, de mettre sous les yeux de nos lecteurs les principaux résultats obtenus par M. Mommsen. Voici, selon lui, le tableau des déclinaisons osques:

Singulier.

	Ire. Déclinaison.	IIe. Déclinaison.	IIIe. Déclinaison.
Nom.	— ú (*o*)	— ús, — ís, — s — úm (*om*)	— s — r — t, *etc.*
Gén.	— as	— eís	— eís
Loc.	— aí (*æ*)	— eí	— *deest*
Dat.	— aí	— úí	— ei
Acc.	— am	— úm (*om*)	— im
Abl.	— ad	— úd — uf	— id

Pluriel.

	Ire. Déclinaison.	IIe. Déclinaison.	IIIe. Déclinaison.
Nom.	?	?	?
Gén.	— *azum*	— um (*om*)	?
Dat.	?	— úís (*ois*)	?
Acc.	?	— úss, — ús	— íss, ís

Abl., comme le datif.

Le pronom démonstratif *is, ea, id,* apparaît sous différentes formes, *izik* au masc., *ekss* et *ekik* au fém., *idik* au neutre, *eíseís* au génitif, *eísei* au locatif, *iúk*, *eksuk*, *eizúd* à l'ablatif, etc. M. Mommsen a ainsi disposé le paradigme, très-incomplet encore, en quatre séries de formes distinctes :

Pronom relatif: *piei* et *pis, púd* et *píd*. Génit. fém., *pas*. Locat. fém., *paí*. Ablat., *puf*. Acc. plur. masc., *pús*, etc. ;

Prépositions : *am* (in), *amfr* (amb), *anter* (ante), *ehtrad* (extra), *kom* (cum), *kontrud* (contra), *perum* (per), *pru* (pro), *pruter* (præter), *pússt* ou *púst* (post), *úp* ou *op* (ob, apud) ;

Nombres : *petora* (quattuor), *pomtis* (quinque), *seis* (sex), *inom* douteux pour *unum ;*

Particules : *inim* (et), *don* (dum), *avt* (at), *nei*, *ni*, *neip*, *nep* (ne, non).

Les exemples de verbes qui sont discutés p. 56—69, se rencontrent en trop petit nombre dans les monuments existants pour fournir les éléments d'un système. La science ne peut encore qu'analyser quelques indications isolées qu'il faut étudier dans l'ouvrage même. Il en est ainsi des prénoms et des noms de divinités ou de magistrats, examinés par M. Mommsen, p. 69—80.

A la suite de ces développements grammaticaux viennent les essais d'explication. Les monuments qui figurent dans le travail de M. Mommsen sont le *Cippus Abellanus*, la *Tabula Bantina*, et une douzaine de petites inscriptions osques. L'auteur joint à la reproduction des textes la traduction latine de tout ce qu'il a pu déchiffrer, et enfin des remarques fort judicieuses, aussi importantes pour l'étude des grammaires latine et osque que pour la connaissance des antiquités de l'Italie.

Bibliotheca orientalis; *Manuel de bibliographie orientale*, par J. Th. Zenker, docteur en philosophie, et membre de la Société asiatique de Paris. — Leipzig, chez Guillaume Engelmann, 1846; première partie, contenant XLVIII et 264 pages in-8°.

Le développement que les études orientales ont pris depuis quelques années explique la publication de M. Zenker et en démontre l'utilité. Les recueils publiés jusqu'ici sous le titre de Bibliothèque orientale étaient moins des ouvrages spéciaux de bibliographie que des dictionnaires historiques, biographiques et littéraires, où venaient se ranger, par ordre alphabétique, tous les documents relatifs aux hommes et aux choses de l'Orient. Si quelques ouvrages, tels que la *Bibliotheca arabica*, de Schnurrer, le *Dizionario storico degli autori arabi più celebri e delle loro opere*, par de Rossi, étaient plus spécialement consacrés à des notices bibliographiques,

ils se bornaient à l'examen de la littérature d'une seule langue, et leur cadre toutefois était bien plus vaste que celui dans lequel s'est renfermé M. Zenker. Après avoir fidèlement transcrit le titre des livres, ils en déterminaient le contenu, en traçaient l'histoire et en montraient les erreurs. Tel n'a pas été le but de l'auteur du Manuel de bibliographie orientale dont nous signalons l'apparition : il a voulu simplement nous donner un catalogue des livres en langues orientales publiés depuis l'invention de l'imprimerie jusqu'à notre époque, tant en Europe qu'en Orient. Chaque jour, en effet, voit nos bibliothèques s'enrichir d'un grand nombre d'ouvrages imprimés en langues arabe, turque, persane, les seules dont traite la première partie du livre de M. Zenker. C'était rendre service aux personnes qui s'occupent de l'étude de ces idiomes, que de former, par ordre de matières, un catalogue exact des ressources bibliographiques dont elles peuvent disposer, et la tâche est certainement moins facile qu'elle ne le serait s'il s'agissait de soumettre à un système général de classement le même nombre d'ouvrages écrits dans quelqu'une de nos langues d'Occident. Dans un premier essai de Bibliographie orientale, publié en 1840, l'auteur avait suivi l'ordre alphabétique pour la classification des auteurs arabes, et il avoue lui-même que ce système lui avait offert de grandes difficultés. Non-seulement, en effet, il est quelquefois difficile de décider, parmi plusieurs dénominations d'un écrivain de l'Orient, quelle est celle sous laquelle il est le plus connu; mais les Orientaux eux-mêmes désignent plus souvent un livre par son titre que par le nom de celui qui en est l'auteur. Cette fois M. Zenker s'est décidé à diviser son manuel en plusieurs chapitres, classés d'après les différentes branches des connaissances humaines, et à ranger dans chacun d'eux les ouvrages qui y prennent place, par date d'impression, autant que cela était possible sans trop séparer les œuvres d'un même auteur imprimées à différentes époques. Les chapitres sont au nombre de quinze, relatifs à la graphique, à la lexicographie, à la grammaire, à la rhétorique, aux anthologies et chrestomathies, aux proverbes, à la poésie, aux fables et romans, à l'histoire, à la géographie, aux mathématiques et sciences militaires, à la médecine, à l'histoire naturelle, à la philosophie, à la théologie, à la jurisprudence, enfin à la bibliographie. Dans chacun des chapitres se trouvent classés d'abord les livres arabes, puis les livres persans, et enfin les livres turcs. Sur mille sept cent quatre-vingt-un ouvrages catalogués dans les qua-

torze premières classes et le supplément, mille quatre-vingts sont écrits en langue arabe (1). Nous laissons à part, dans ce relevé, la section de bibliographie, presque entièrement composée de livres écrits par des auteurs européens. Les sections les plus riches sont celles de théologie, de grammaire et d'histoire. Il est bien naturel que, dans un catalogue où les livres de religion occupent une large part, la langue dans laquelle le code religieux de l'islamisme a été publié, ait le premier rang.

« Les nations musulmanes, dit l'auteur, répandues sur une grande « partie du globe, depuis l'Inde jusqu'aux bords de l'océan Atlantique, « n'avaient qu'une seule littérature, fondée sur le Coran. Comme en « Europe, la langue latine, langue des propagateurs de l'Évangile, de « même, en Asie, l'arabe, langue du prophète, a été cultivée dans « toutes les contrées où les soldats de l'Islam établirent leur domi- « nation. »

Nous regrettons que l'auteur, après avoir ainsi rendu justice à l'importance de la langue arabe, ait prétendu qu'avant le prophète Mahomet les Arabes n'avaient ni sciences ni littérature (2). Il a sans doute raison pour ce qui concerne les sciences; mais il aurait dû se rappeler que c'est, au contraire, dans le siècle qui précéda Mahomet que la poésie arabe prit son essor. C'est alors que des luttes s'engageaient chaque année, à la foire d'Ocadh, entre les meilleurs poëtes des tribus; c'est alors, aussi, que l'œuvre qui avait réuni tous les suffrages, était écrite en lettres d'or et suspendue aux portes de la Caaba. Les sept auteurs des Moallakas, d'autres poëtes encore, tels que Ascha, Caab, Nabéga, Schanfara, Alkama, n'ont été surpassés, au jugement d'un grand nombre d'Orientaux eux-mêmes, par aucun des poëtes qui ont illustré les plus beaux siècles littéraires du khalifat. Si la poésie, au temps des Abbassides, était étudiée, parée, coquette, nous la voyons, dans les temps d'ignorance qui précédèrent l'islamisme, grande, nerveuse, simple jusqu'au sublime. Quelques hommes distingués, poëtes eux-mêmes, se firent une réputation plus grande, à l'époque de la puissance des Arabes, par le soin qu'ils prirent de recueillir les anciennes poésies que par leurs propres œuvres littéraires. A part une assertion que nous avons cru devoir combattre, dans l'intérêt

(1) La Bibliotheca arabica de Schnurrer n'en a donné que 431.
(2) Voyez p. X de l'avant-propos.

de ce qui nous a paru être une vérité historique, la *Bibliotheca orientalis* de M. Zenker, bien qu'elle contienne plusieurs inexactitudes difficiles à éviter dans l'énoncé d'un si grand nombre de titres, nous semble devoir mériter à son auteur la reconnaissance de tous ceux qui se livrent à l'étude des langues orientales.

HISTOIRE.

ÉGYPTE ANCIENNE.—CHRONOLOGIE DES DYNASTIES. — DISCORSI CRITICI sopra la cronologia egizia, del professore FRANCESCO BARUCCHI, direttore del museo egizio. — Torino, stamperia reale, 1844, in-4° de 150 pages.

(2e article. = *Voyez* le Cahier de mai, p. 87.)

Nous ne voulons point suivre pas à pas M. le professeur de Turin dans son exposé minutieux, mais utile, des méfaits de Georges le Syncelle à l'égard de Manéthon, et des efforts maladroits de ce chronographe, si prévenu contre l'antiquité des temps, pour arranger l'annaliste égyptien à sa guise, quoiqu'il vînt si tard pour le faire oublier. D'ailleurs des écrivains grecs très-estimés, par l'analogie évidente de leurs récits avec les écrits attribués à Manéthon, et avec ses listes des règnes et des rois de l'Égypte des Pharaons, avaient enlevé d'avance, aux suppositions et aux arbitraires interprétations de Georges, toute chance de crédit, sinon pour le temps où il vécut, du moins pour celui où la critique historique, dégagée de l'esprit de système, serait libre d'examiner et de conclure selon les plus simples règles de la logique et du bon sens. Malgré le Syncelle, Manéthon demeure debout sous la protection de Josèphe, qui a lu ses ouvrages, de Jules l'Africain et d'Eusèbe, qui, tous les trois, ont analysé, copié, combattu ou abrégé Manéthon, lorsqu'ils ont abordé, dans leurs ouvrages, l'histoire ancienne de l'Égypte. Il est surtout accrédité par les traditions que recueillirent Hérodote et Diodore de Sicile, qui, sur l'ordre des règnes des pre-

miers temps de l'histoire égyptienne, sont d'accord avec Manéthon, quoiqu'ils ne l'aient point connu, Hérodote ayant vécu avant lui, Diodore de Sicile deux siècles après : mais Hérodote et Diodore de Sicile avaient, comme Manéthon, consulté les prêtres et les traditions écrites de l'Égypte et puisé aux mêmes sources. Toutefois, laissons reposer en paix Georges et sa chronographie ; il a contre lui les déductions rigoureuses de la critique historique la plus éclairée, conséquemment la plus impartiale, et l'autorité non moins imposante des monuments qui couvrent les deux rives du Nil. Le Syncelle n'a tenu aucun compte de ces monuments ; et il lui eût été moins facile de nier leur témoignage que de réduire arbitrairement à bien peu, comme il l'a fait, à un douzième par exemple, les supputations de temps consignées dans les chroniques égyptiennes et transmises par Manéthon. Le Syncelle affirme, en effet, mais de par lui seul, que dans ces supputations les *mois* sont comptés comme des *années* (1), et que l'ensemble des règnes des rois doit être réduit à cette douzième partie : par ce stratagème, le système du Syncelle triomphe. Mais qui donc voudra se confier aux résultats d'une si puérile invention ?

Hâtons-nous, toutefois, de dire quelque chose en faveur de Georges le Syncelle ; nous l'avons promis : d'ailleurs nos éloges comme nos critiques coulent de la même source, l'amour et la recherche de la vérité.

Georges le Syncelle, dans son incessante préoccupation de la concordance possible de l'histoire de tous les peuples du monde avec les relations consignées dans les Écritures, convaincu d'ailleurs que les livres des *infidèles* ne méritent aucune créance, indique comme existant chez les Égyptiens un écrit qu'on nomme la *vieille chronographie*, τό παλαιὸν χρονογραφεῖον (*la chronique des anciens temps*, selon M. Letronne ; mais nous nous servons de la dénomination généralement adoptée), et il pense que c'est par cette chronique ancienne ou des temps anciens, que Manéthon a été *induit en erreur*. M. Barucchi attaque le Syncelle, au sujet de l'influence que ce document chronologique aurait pu exercer sur l'opinion de Manéthon, et il ajoute que c'est mal à propos qu'on donne à cette chronographie anonyme le titre de *vieille chronique ;* qu'on

(1) Le Syncelle, p. 40, édition de 1652 ; et Eusèbe, version arménienne, I, p. 200.

la juge, mal à propos aussi, plus ancienne que Manéthon; qu'elle est, au contraire, sortie de la même officine que le faux Manéthon donné par le Syncelle; enfin, qu'elle mérite, comme cet autre livre supposé, d'être rejetée du nombre des sources authentiques de l'histoire.

Mais, une *vieille chronographie* ou chronique des anciens temps, des anciens événements, exista en Égypte; elle était rédigée *longtemps avant Manéthon*; Manéthon s'en servit et la suivit pour rédiger son ouvrage : voilà ce qui peut être démontré, ce me semble, contre l'opinion de M. Barucchi, et à l'honneur du Syncelle qui, en définitive, a dit une bonne chose, et certainement sans le vouloir, en nous apprenant que le *très-illustre* Égyptien Manéthon (page 52) a été induit en erreur par cette vieille chronique égyptienne (page 51); cela revient à dire pour nous que Manéthon l'a consultée et suivie pour écrire son histoire d'Égypte. Le Syncelle pouvait-il plus sûrement, et contre son intention, recommander Manéthon à la confiance générale du monde savant?

L'existence, avant l'époque où vécut Manéthon, de la *chronique des anciens temps* de l'histoire égyptienne me semble, en effet, hors de doute aujourd'hui ; il nous en est parvenu une copie faite plusieurs siècles avant Manéthon; cette copie qui s'arrête, comme de raison, au temps où elle a été écrite, fut suivie d'autres copies faites dans des temps postérieurs, et continuées jusqu'à la fin de la monarchie égyptienne, c'est-à-dire, jusqu'à l'époque de l'invasion d'Alexandre; un tel ouvrage fut sans nul doute connu de Manéthon, si curieux scrutateur des sources authentiques de l'histoire de l'Égypte; enfin, les *premières pages du papyrus chronologique de Turin* ne sont que les *premiers chapitres de cette vieille chronique :* l'analogie des textes rapprochés va démontrer ce fait important, et ajouter un texte de plus à la liste des documents antiques de l'histoire des Pharaons.

Je m'expliquerai plus bas sur l'ensemble du *papyrus chronologique de Turin*, sur son histoire, les copies manuscrites qu'on en connaît, celles qu'on ne connaît pas encore, et sur le *fac-simile* publié à Berlin, par M. Lepsius, en l'année 1842. Je prends, sans autre considération, les deux premières pages du papyrus, qui sont nécessaires à la discussion présente.

J'ai sous les yeux, 1° la transcription de ces deux premières pages de la main de Champollion le jeune; 2° leur *fac-simile* dans

la publication de M. Lepsius, où les colonnes 1 et 2 (fragments 1 à 16) correspondent aux deux pages de la copie de mon frère; toutefois celle-ci est certainement plus complète, le papyrus original étant plus mutilé, notamment dans la partie des nombres en chiffres, lorsque M. Lepsius l'a copié et publié; et 3° j'ai aussi sous les yeux, de ces deux premières pages du papyrus de Turin qui est en caractères hiératiques, *une traduction française de la main de mon frère.*

Le rapprochement du texte de ce papyrus avec le texte de *la vieille chronique*, montrera l'identité générale de ces deux documents, malgré même des différences de nombres; on verra aussi que cette chronique exista avant Manéthon.

Elle n'était en effet qu'un de ces résumés des annales égyptiennes où les dynasties et les règnes étant rangés dans l'ordre de succession avec l'indication du nombre d'années, de mois et de jours de chaque règne, formaient un livre véritablement élémentaire et officiel, tiré des documents conservés dans les archives des temples, et dressé par la caste sacerdotale; un de ces livres enfin où, selon le rapport formel d'Hérodote et de Diodore de Sicile, les prêtres égyptiens avaient consigné les noms, la succession et les années des rois (1). L'utilité générale, l'indispensable nécessité de ces manuels de la chronologie nationale en Égypte, de cet annuaire universel des dates pour la supputation des temps dans les usages civils et même domestiques, étaient évidentes dans un pays où, pour le calcul du temps civil, on comptait les années, non point au moyen d'une ère à laquelle on les rapportait toutes, quelque considérable que fût leur succession, comme nous rapportons toutes nos années successives à l'ère chrétienne, mais où l'on comptait les années depuis le commencement de chaque nouveau règne; et de cette sorte, tout intervalle de temps qui remontait à un règne déjà fini ne pouvait être apprécié numériquement qu'avec ce même manuel, qu'avec ces tables des dynasties, des règnes successifs, et de leur durée. C'était donc en même temps une chronique nationale qui devait remonter aux premiers moments de l'organisation sociale de l'Égypte et de l'établissement des archives publiques; et certes elle méritait bien, pour une telle origine, ce nom de vieille chronique ou chronique des anciens temps, quoiqu'elle s'accrût à cha-

(1) Herod., lib. II, cap. CXLV.—Diod. Sic., ap. Euseb., chron., t. I, p. 199.

que règne d'un nom de plus, depuis Ménès jusqu'à Alexandre.

Voici le texte traduit de cette vieille chronique mentionnée par le Syncelle (page 51), où l'on substitue toutefois aux noms grecs des dieux égyptiens, les noms égyptiens mêmes, tels que le traducteur grec a dû les trouver dans la chronique originale :

« Règnes des dieux selon la vieille chronique.

« Le temps de Phtha (Héphaïstos, dit le grec, Vulcain) n'est point fixé, parce qu'il paraît le jour et la nuit.

« Phré (Hélios), fils de Phtha, régna 30,000 ans.

« Chronos et tous les autres dieux, au nombre de douze, régnè-« rent 3,984 ans.

« Ensuite huit demi-dieux furent rois 217 ans.

« Après eux quinze familles employèrent du cycle cynique 443 ans.

« Ensuite la dynastie des Tanites, qui fut la seizième, composée de huit familles ou générations, 190 ans, etc., etc. » (Suit la liste des autres dynasties jusqu'à la trentième inclusivement, contenant le nombre et la durée totale des règnes de chacune.)

Arrêtons-nous d'abord sur la mention du règne des dieux et des demi-dieux, et à ce sujet, exprimons hautement le regret que l'on éprouve en lisant le bref discours du traducteur grec de la chronique insérée dans le texte du Syncelle, lequel ne fait qu'un seul article et un seul total du règne des douze dieux, dont il n'a nommé qu'un seul. Quelques détails de plus nous auraient fourni l'occasion de rapprochements plus directs entre la chronique et le papyrus chronologique; et pour y suppléer autant qu'il est possible de le faire, nous rappellerons que, dans une autre partie de son ouvrage, le Syncelle donne, d'après Manéthon, dit-il, les noms, malheureusement encore en appellations grecques, de ces dieux et demi-dieux de l'Égypte (1). On y retrouve toutefois Phtha, Phré, Agathodæmon, Chronos, Osiris, un nom en blanc (qui était celui d'Isis), Typhon, Horus, Anubis, etc., dont les synonymies grecques et égyptiennes ne peuvent occasionner aucun doute.

De ce rapprochement des deux textes également conservés par le Syncelle, on peut tirer deux faits importants : 1° que la vieille chronique contenait, dès ses premières pages et dans ses supputations des temps anciens de l'Égypte, une suite de règnes de

(1) Georg. Syncell., pag. 18 et 19.

dieux et de demi-dieux; 2° que parmi ces dieux, dont la nomenclature originale ne nous est en partie parvenue que par une assimilation nominale des dieux égyptiens avec les dieux de la Grèce, se trouvent inscrits au moins huit ou neuf personnages qui figurent, avec le même nom, à un rang éminent dans le panthéon égyptien; et l'on pourrait, à ce sujet, faire remarquer combien sont incertaines et fâcheuses à la fois ces assimilations de divinités d'un pays avec celles d'un autre, lorsqu'il est certain qu'aucun système religieux, parmi tous ceux de l'antiquité, n'a jamais été calqué sur un autre d'une manière complète; lorsque surtout il est certain que ces assimilations, ces synonymies méritent d'autant moins de confiance, qu'elles ont été plus tardivement imaginées, et dans des temps où d'autres croyances nouvelles proscrivaient en même temps les anciennes, leurs dogmes et leurs cultes tout à la fois.

Ces réflexions pourraient s'appliquer en partie à la liste des dieux et des demi-dieux conservée par le Syncelle, où les noms grecs abondent, tels que Ἄρης, Ἀπόλλω, Ζεὺς, et dont quelques-uns font, de plus, un double emploi dans cette liste même, comme le grec Ζεὺς et l'égyptien Ἀμμὼν, qui s'y rencontrent tous deux.

Nous reconnaissons d'abord dans la *liste* de ces dieux dynastes (qui ont régné sur l'Égypte, d'après ses traditions), liste tirée de Manéthon par le Syncelle, les dieux *Phtha* (Héphaïstos), *Phré* (Hélios), *Chronos* ou *Petbé*, nommés aussi dans la vieille *chronique*, qui ne nomme point les autres, et se borne à dire qu'ils étaient au nombre de douze, après lesquels vinrent huit demi-dieux.

Dans cette même liste, écrite par Manéthon, et qui commence comme la vieille chronique, on trouve aussi, et dans cet ordre, *Osiris*, (*Isis*) (1), *Typhon*, *Horus*, *Mars*, Anubis, *Hercule*, *Apollon*, Ammon, *Tithoes*, *Sosus* et *Zeus*, le Jupiter des Latins.

Or, voici ce que dit le papyrus chronologique de Turin, deuxième page de la copie de mon frère, répondant à la copie *bien moins complète* de M. Lepsius, colonne II, fragments 11 à 16 (traduction autographe de Champollion jeune) :

(1) *Voyez* la note de la page 226.

« Le roi (*lacune*)........................	années	300
« Le roi (id.)...........................	années	300
« Le roi (id.)...........................	années	200
« Le roi Baï-Onkh (l'esprit vivant), *Osiris*...	années	200
« Le roi *Isis*.............................	années	200
« Le roi *Typhon*..........................	années	300
« Le roi *Horus*...........................	années	300
« Le roi Thôth.	années	3226
« Le roi Thméï.............................	années	3140
« Le roi Har (Hat?)......................	années	400

« Total des règnes, 23 : durée en années, 5623, jours 28.

« Total des années................... 13,218.

Dans la première page de la copie de Champollion, répondant à la première colonne de la publication de Berlin, on lit aussi d'autres indications utiles à la discussion présente ; d'abord chacune des huit premières lignes exprime un total de plusieurs règnes, c'est le total d'années de leur durée, comme le fait Manéthon, dynastie par dynastie. Ensuite, aux neuvième et dixième lignes, on lit, d'après le traducteur déjà nommé, ce qui suit :

Ligne 9ᵉ : « Dieux, années 14,420.....»

Ligne 10ᵉ : « Total du règne des dieux, années 24,200 (1). »

Viennent ensuite les dynasties d'hommes, dont le premier est Ménès, le second Athothis, comme dans Manéthon. Or, 1° le papyrus et Manéthon nomment ensemble, parmi les dieux dynastes, et dans le même ordre, Osiris, Isis (2), Typhon, Horus, etc.; 2° dans le texte de Manéthon, le nom d'Osiris est le cinquième, et il est précédé des quatre noms de Phtha, Phré, Agathodæmon, Chronos ou Petbé, et dans la vieille chronique, Phtha, Phré et Chronos sont aussi nommés en tête de la liste. Dans le papyrus encore trois ou quatre lignes fragmentées, dont les noms seuls ont

(1) La chronique remaniée par le Syncelle porte le total des règnes des dieux à 34,200 ans ; il avait besoin de 10,000 ans de plus pour composer son cycle de 36,525 ans.

(2) Dans la liste des dieux, transmise par le Syncelle d'après Manéthon, le nom d'Isis est omis; mais, comme entre Osiris et Typhon, le nom de la sixième divinité est demeuré en blanc, ainsi que le nombre des années de son règne, et cela par l'effet d'une lacune dans les manuscrits, et que, d'un autre côté, le papyrus, qui donne la même liste, nomme précisément Isis entre Osiris et Typhon, nous n'hésitons pas à remplir par le nom de la déesse la lacune de la liste de Manéthon conservée par le Syncelle.

disparu, précèdent aussi le nom d'Osiris, qui, comme dans Manéthon, est suivi des noms d'Isis, Typhon et Horus; donc ceux de Phtha, Phré et Chronos, comme dans Manéthon et dans la vieille chronique, devaient remplir les lignes aujourd'hui fragmentées, et remplies autrefois par les noms des dieux dynastes.

Il nous semble évident que les listes du papyrus, de la chronique et de Manéthon commençaient par les quatre noms des quatre divinités; que, pour le cinquième, le sixième, le septième et le huitième nom, Manéthon et le papyrus sont encore identiques, et que la chronique tient compte de ces mêmes noms, les énumérant sans les exprimer. Dans ces trois tables chronologiques, c'est le règne des dieux qui ouvre la liste des dynasties égyptiennes : comment supposer encore que la vieille chronique fût différente de Manéthon, différente du papyrus, quand l'analogie du papyrus et de la chronique est non moins évidente que l'analogie de Manéthon avec la même chronique? Ce sont trois documents d'une origine et d'une autorité semblables pour les premiers temps de l'histoire de l'Égypte. Le papyrus est antérieur de plus de dix siècles à Manéthon, il fut toujours un livre usuel pour les annales publiques comme pour les affaires privées en Égypte; on le nomma la chronique des vieux temps quand les temps modernes furent venus : c'est le Syncelle qui l'appelle ainsi au VIIIe siècle de notre ère, et cette qualification n'est qu'un témoignage en faveur de l'authenticité de cette chronique, dont le papyrus de Turin, par son texte et ses rapports avec elle, prouverait aussi l'antiquité, et mieux encore, l'existence au siècle de Manéthon. Et on ne peut douter de son ancienneté ou de cette antériorité qu'en la considérant dans le pitoyable état où le Syncelle nous l'a transmise, acceptant la liste des dieux dynastes, mais leur attribuant arbitrairement un certain nombre d'années de règne; remplaçant ensuite les quinze premières dynasties d'hommes par quinze générations auxquelles il n'accorde en tout que quatre cent quarante-trois années de royauté; et pour les quinze dynasties suivantes, n'opérant plus que sur des chiffres, il accepte à peu près le texte même de la chronique, et s'accorde de plus en plus avec les nombres de Manéthon, qui sont plus analogues à ceux de la chronique, à mesure que la liste approche des temps les plus modernes. La vérification des nombres arbitraires du Syncelle et la découverte de ses suppositions auraient été alors trop faciles.

Nous ne pouvons nous dispenser de dire sommairement quelques mots des nombres qui sont inscrits dans Manéthon, dans la vieille chronique et dans le papyrus. Ces nombres ne sont pas semblables dans les trois textes : la chronique et Manéthon ont subi les injures du temps et la main des copistes ; on peut néanmoins tirer des trois textes, dans leur état actuel, quelques curieux rapprochements.

1° Lorsqu'il aborde pour la première fois l'ouvrage de Manéthon, le Syncelle (1) rapporte que ce pontife des *impuretés* égyptiennes comptait d'abord seize dynasties ou règnes, dont sept de dieux, Phtha étant le premier, et qu'il leur attribuait 11,985 ans de règne (2), 9,000 à Phtha, 2,985 aux autres dieux ou rois. 2° Le Syncelle donne immédiatement après une liste d'une première dynastie composée aussi de dieux, également au nombre de seize ; Phtha est le premier, et Zeus le dernier. Comptant comme des mois les années que Manéthon leur attribue, il trouve pour ces seize règnes de ces dieux 1,158 années ; et si on les multiplie par 12 afin de rentrer dans les nombres de Manéthon, on trouve un total de 13,796 ans. 3° Selon le Manéthon d'Eusèbe (3) le nombre des années des règnes des dieux est de 13,900 ans. 4° On lit aussi à la deuxième page du papyrus, après l'énumération du règne des dieux, qu'un total de ces règnes s'élevait à 13,268 ans. 5° Sur la même page, et au dessous de ce nombre, on lit aussi que vingt-trois règnes de dieux avaient duré 5,623 ans. 6° Enfin et sur l'autre page, où les sommes des règnes paraissent avoir été symétriquement résumées, soit par époque, soit par dynastie, on lit encore : « Dieux, années 14,400 ; » et au-dessous, ces autres mots : « *total du règne des dieux*, 24,200 années. »

On voit par là, ce me semble, qu'avec la distinction que firent les anciens entre les grands dieux, les dieux ordinaires, les demi-dieux et les mânes, auxquels ils attribuent individuellement un nombre déterminé d'années de règne, on pourrait se rendre à peu près compte de ces différences dans les nombres conservés dans le texte du papyrus, considérant les nombres 5,623, 13,218, comme

(1) Page 18.

(2) C'est ainsi qu'il faut lire ce passage, d'après les manuscrits : ,α ϡπε′ le même passage à la page 41, ligne 20.

(3) Eusèbe Arménien, I, p. 200.

les totaux des règnes de dieux de classes diverses, le dernier nombre de tous, et le plus fort, 24,200 années pouvant être celui des règnes des dieux de toutes les classes réunis. Et ceci nous paraît bien près de l'évidence, puisqu'à la fin de cette même page du papyrus, où sont résumés, en divers totaux, divers groupes de règnes de dieux, et après avoir dit, ligne 10', *total du règne des dieux, années* 24,200, on trouve inscrite immédiatement, ligne 11, la première dynastie d'hommes, en ces termes : « *Les rois du roi Ménès* (la famille) *ont exercé la royauté* 200 (et quelques) *années* » (le papyrus est altéré après le chiffre 200), et les listes de Manéthon donnent 252 ans de règne à la première dynastie.

Le papyrus ajoute, ligne 12 : « *Le roi Ménès a exercé la royauté* 60 *ans;* et Manéthon donne ce même nombre d'années de règne à Ménès. Enfin, ligne 13, le papyrus nomme *le roi Athothis* comme le successeur de Ménès; il en est de même dans Manéthon.

C'est donc aux chiffres du papyrus qu'on peut ajouter foi, quelles que soient les divagations du Syncelle ; le papyrus, en effet, dans ce qu'il en reste, n'a subi ni l'esprit de système ni l'ignorance des copistes, et moins encore les manipulations qui ont donné à la vieille chronique l'apparence d'un document moderne lorsqu'on a tronqué son commencement, et changé ses chiffres primitifs, afin de les ramener au faux système du renouvellement de la révolution des points équinoxiaux estimée à 36,525 ans, contenant, tout juste, 25 périodes sothiaques de 1,460 années fixes, ou 1,461 années vagues chacune. Mais l'accord de la vieille chronique, dans sa forme générale et dans ses traits primitifs, avec Manéthon et avec le papyrus de Turin, ne peut manquer de lui restituer son authenticité, et de prouver qu'elle est antérieure au siècle de Manéthon. La chronique, en effet, dans sa forme constitutive, commence comme Manéthon ; Manéthon ressemble, en même temps, au papyrus et à la chronique ; il a suivi l'un et l'autre, qui, finalement, n'étaient que deux exemplaires du même ouvrage, de la même *table manuelle* des temps supputés par les règnes, table semblable à celles dont les commentateurs grecs de l'Almageste de Ptolémée nous ont transmis un modèle, qui remonte à l'an 747 avant l'ère vulgaire, et qui, commencé à Babylone, et achevé en Égypte sous les Perses, les Grecs et les Romains, servit à la mesure du temps pour les astronomes, comme la table manuelle des dynasties et des règnes des rois d'Égypte servait à leurs historiens. Le pa-

pyrus montre que l'usage de ces tables remonte à une grande antiquité : comment Manéthon aurait-il pu les négliger, ou plutôt comment aurait-il pu dire l'époque du règne d'un seul roi, sans les avoir sous les yeux ? Ne séparons plus le papyrus de la chronique, ni la chronique de Manéthon, et reconnaissons que le Syncelle a cette fois raison contre M. Barucchi, qui, d'ailleurs, a pris d'avance une ample revanche.

M. Barucchi examine ensuite l'authenticité d'un catalogue de rois thébains qui nous est également parvenu par Georges le Syncelle, lequel l'attribue à Ératosthène, et nous apprend qu'il a été conservé par un écrivain grec du nom d'Apollodore. Le catalogue d'Ératosthène paraît fort suspect à certains érudits : dans ce nombre il faut compter M. Barucchi, et avant lui M. Charles Lenormand. Récemment, au contraire, M. Raoul Rochette vient de se ranger parmi les défenseurs d'Ératosthène (1) ; nous ferons connaître dans la suite de cette analyse les motifs de ces opinions si diverses, et nous ajouterons peut-être quelques faits nouveaux qui seront bons à éclairer la discussion sur cet important sujet de critique historique.

(*La suite au prochain cahier.*)

Histoire de saint Remi, précédée d'une introduction, et suivie d'un aperçu historique sur la ville et l'église de Reims, par M. T. **Prior Armand**. Paris et Lyon, Perisse frères; 1846; in-8°, de X—440 pages.

Le sujet choisi par M. Prior Armand est un de ceux qui méritent le plus de fixer l'attention des historiens, parce qu'il se rattache à une époque de transition bien remarquable dans nos annales. Saint Remi parut, en effet, au moment où la lutte était engagée entre l'ancienne civilisation et la barbarie. Il est impossible de méconnaître l'influence que le saint évêque de Reims a exercée sur ses contemporains et sur son époque; aussi, suivant nous,

(1) *Journal des savants*, cahier d'avril, p. 242.

son histoire est-elle inséparable de celle de la Gaule pendant la plus grande partie du ve siècle et dans les premières années du vi^{e}.

Sous ce rapport, on pourrait peut-être reprocher à l'auteur de n'avoir pas assez rattaché les détails biographiques à l'histoire générale. Il s'est borné, en effet, à peindre la grande et vénérable figure de saint Remi, en évitant presque toujours les considérations.

Après avoir parlé de l'état de l'Église dans les Gaules au commencement du ve siècle, M. Prior Armand aborde la biographie. Il nous raconte comment l'apostolat de saint Remi fut révélé au solitaire Montan durant son sommeil. Viennent ensuite les détails qui concernent la naissance du saint prélat, sa famille, son enfance et ses études.

Son élection à l'évêché de Reims date de l'année 458.

On ne tarda pas alors à ressentir les heureux effets de son administration, et l'Église, qu'il gouvernait et défendait, prit de rapides accroissements. Il attaqua de front tous les vices, et combattit avec acharnement toutes les hérésies. A cette occasion, l'auteur nous fait connaître quelques traits de la vie du saint, et nous dit par quels miracles il plut à Dieu de manifester l'appui qu'il prêtait aux travaux de son apôtre. Il nous parle ensuite de l'invasion des Francs sous la conduite de Clovis, et de l'entrevue du chef barbare avec saint Remi. Le lecteur assiste au mariage de Clotilde, qui se joint à l'archevêque de Reims pour convertir son époux au christianisme. Tout le monde connaît la bataille de Tolbiac, qui amena le baptême du roi vainqueur et le triomphe des Francs. Dès lors, l'histoire de saint Remi devient inséparable de celle de Clovis. Nous le voyons employer son crédit auprès du roi pour le bien de l'Église et pour les progrès de la religion. Les quatre fils de Clovis imitèrent leur père dans sa vénération pour l'apôtre des Gaules, qui fit de vains efforts pour mettre un terme à leur ambition, et pour entretenir la concorde parmi eux. Quoique déjà avancé en âge, saint Remi ne laissa pas refroidir son zèle. Il sortait quelquefois de la province de Reims pour aller annoncer la parole de Dieu dans les contrées voisines. C'est ainsi qu'il parcourut vers cette époque les montagnes et les forêts des Vosges, où ses instructions obtinrent les plus grands succès. Partout il déploie une activité admirable ; tantôt il change une maison de prostituées en un monastère, tantôt

il rétablit sur son siége un évêque qui avait expié par une longue pénitence l'oubli momentané de ses devoirs. Plus tard, il confond l'arianisme dans un concile; puis, il défend les droits de son église contre les usurpations de Foulques, évêque de Tongres. Après avoir marqué chaque année de sa vie par de pieux travaux, après avoir fondé un grand nombre de monastères et d'églises, il vit sa vieillesse soumise aux plus dures épreuves. Il perdit même la vue: cette nouvelle infirmité n'ébranla pas son courage, et lui donna lieu, au contraire, de montrer une résignation admirable. C'était toujours le même zèle pour la gloire de Dieu et pour le salut des hommes. Peu de temps avant sa mort, cependant, la vue lui fut rendue. Ce saint prélat rendit l'âme le 13 janvier 532. L'auteur consacre deux chapitres au testament de saint Remi, à ses obsèques, au grand nombre de miracles opérés sur son tombeau, et aux diverses translations de son corps.

La seconde partie du travail de M. Armand Prior contient une série d'aperçus historiques sur la ville de Reims et son église. Il examine successivement les antiquités de cette ville, l'invasion romaine, l'établissement du christianisme, et l'histoire de Reims sous les successeurs de saint Remi jusqu'à l'exil de saint Rigobert. Viennent ensuite des détails sur quelques archevêques de Reims, notamment sur Hincmar, Foulques, Hervée, etc. Puis, il suit les destinées de Reims et de son église depuis le XIIe siècle jusqu'au XIXe. L'ouvrage se termine par quelques renseignements sur la ville elle-même, ses monuments et son commerce. Ces renseignements sont suivis de la description des tapisseries de saint Remi et de la douzième tapisserie de Beauvais.

Ce volume intéressant forme un résumé complet de tout ce qui se rattache à la vie du saint prélat. Autour de saint Remi, M. Armand Prior a su grouper avec art, quoique avec trop de réserve, les événements et les personnages contemporains qui subissaient son influence. Ce livre offrira une foule de renseignements précieux à ceux qui voudront faire l'histoire des Ve et VIe siècles. On a beaucoup écrit sur saint Remi; mais tout n'a pas été publié. Nous citerons, entre autres, un ouvrage considérable d'un savant bénédictin, Marcelin Ferry, qui a laissé un grand nombre de manuscrits inédits. Ils sont déposés aujourd'hui à la Bibliothèque du Roi dans le résidu de Saint-Germain, et parmi eux se trouve un volume in-4° consacré entièrement à saint Remi. Il porte pour titre :

Les Excellences et Grandeurs de saint Remi, archevesque de Rheims, par rapport aux grandeurs du Verbe incarné, divisées en quatre parties, par F. M. F., moyne bénédictin de la congrég. de Saint-Maur. Voici comment l'auteur expose lui-même le plan de son ouvrage dans son avant-propos :

« Je sçay que plusieurs grands autheurs ont écrit (1) et traicté amplement des grandeurs et excellences de l'incomparable prélat saint Remy, l'apostre des François; mais le sujet est si riche et si abondant, que plus on dit, plus il en reste encore à dire. C'est pourquoi nous ne faisons point d'excuses de ce qu'après de si grands personnages qui ont parlé de cet apostre nous entreprenons d'en traicter encore; nous nous plaignons plutost de ce qu'il y en a si peu qui en ont écrit et parlé. En une chose qui tient de l'infiny, on en laisse tousjours beaucoup plus qu'on n'en prend.

« Mon dessein est de porter les François à la connoissance des admirables grandeurs de leur apostre et à la reconnoissance qu'ils luy doivent pour les obligations desquelles ils luy sont recevables. Nous l'avons divisé en cinq parties, dont la première contient tous les états de la vie de ce prélat miraculeux par le rapport de tous les états de la vie du Verbe incarné, duquel il est l'image expresse. La seconde traicte de ses éminentes vertus, afin de rendre nostre travail utile à tous, et qu'un chacun aye de quoy à admirer et à imiter. La troisième nous met en avant les nobles qualités et titres d'honneur de cet homme divin, par rapport aux qualités de Jésus-Christ nostre Seigneur. La quatrième partie nous fait voir et admirer la magnificence et la gloire du temple de saint Remy, toutes les parties duquel nous représentent les admirables vertus et perfections de nostre grand prélat dont les reliques reposent en cet auguste temple. La cinquième partie contient l'explication de la couronne de saint Remy qui est devant le grand autel, qui est composé de douze tours avec autant de pyramides, et de quatre-vingt-seize chandeliers qui marquent et figurent autant de perfections de nostre saint prélat. J'ajoute quelques discours à la fin, afin de porter les François à la reconnoissance des obligations qu'ils ont d'aimer et honorer leur saint apostre et protecteur. Je confesse que je n'ay pas eu le courage de rechercher grand ornement pour enjoliver la besongne, d'autant que je me suis persuadé que la simple représentation de tant de grandeurs seroit plus agréable au lecteur que toutes les curiosités dont on les pourroit embellir, joint que je me fie tant à l'affection que les bons François portent à saint Remi, que je croirois leur faire tort, si je leur présentois d'autres attraits que leur propre inclination pour leur faire prendre goust aux louanges de celui qui leur a procuré le salut de leurs ames, et s'ils veulent une éternité dans le ciel. Notre Remy est trop aimable de luy-même pour se vou-

(1) A la marge : Venance Fortunat, évêque de Poitiers, saint Grégoire de Tours, Hincmar, Flodoard.

loir faire aimer et honorer par artifice. Partant, puisqu'il n'y a rien désormais qui nous retarde, et que l'excellence du sujet a assez de force pour gagner les cœurs et pour captiver les esprits, entrons dans le discours des grandeurs de cet incomparable prélat. »

A la suite de cet ouvrage, on trouve un poëme en trois parties, du père Ferry, intitulé : *De sancto Remigio, archiepiscopo remensi, et Clodoveo primo Galliarum rege christiano opus poeticum.* Nous en ferons peut-être connaître plus tard quelques fragments.

THE LIFE AND LETTERS OF THOMAS BECKET, now first gathered from the contemporary historians, by the Rev. J. A. GILES.—London, 1845, 2 vol. in-8°.

Nul écrivain jusqu'ici n'a parlé de Thomas Becket et de son épiscopat avec calme et impartialité. Il semble que les passions qui agitaient les contemporains de l'archevêque de Canterbury soient encore les nôtres. Les uns, pleins d'enthousiasme, admirent le courageux défenseur des libertés de l'Église ; les autres, au contraire, condamnent, avec une sorte de haine, le prêtre orgueilleux qui voulut se placer même au-dessus du trône, et amoindrir l'autorité du roi qui avait été son bienfaiteur.

Rien cependant ne semble plus aisé que la juste appréciation de cet homme et de ses actes. On a sur lui de nombreux documents : les lettres de ses amis, celles de ses ennemis, et les témoignages de ses contemporains sont parvenus jusqu'à nous. Beaucoup de ceux qui nous ont transmis des détails sur Becket vécurent de son temps, le virent, furent témoins de ses luttes, ou reçurent ses confidences ; mais tous ces écrivains n'étaient pas en position de tracer une histoire impartiale. Pour être bien comprise en effet, la conduite de Thomas Becket demande une connaissance exacte des luttes de juridiction qui, longtemps avant le XII[e] siècle, divisèrent les pouvoirs civil et religieux ; connaissance que l'on ne peut acquérir sans de longues et pénibles études. Il faut compulser les lourds recueils des canons, et chercher la vérité parmi les édits

impériaux ou les innombrables décrets adoptés par les assemblées à la fois civiles et religieuses de ces anciens temps. Que de patience, que de persévérance sont nécessaires dans ces interminables recherches ! Et comment s'étonner qu'après tant d'historiens, tant d'écrivains, on ait encore essayé aujourd'hui d'écrire la vie de Thomas Becket (1) ?

Nous devons savoir gré à M. Giles d'avoir eu la pensée de réunir tous les renseignements, tous les documents, soit biographiques, soit épistolaires, qui se rapportent plus ou moins directement à la personne du célèbre archevêque de Canterbury. C'est à l'aide de tous ces témoignages, classés dans un ordre chronologique très-rigoureux, que l'auteur a tracé le tableau de cette existence agitée, dont les fortunes diverses tiennent pour ainsi dire du merveilleux.

Dès le début en effet, nous sommes en plein roman. Suivant une ancienne légende, Gilbert, père de Thomas Becket, est d'origine saxonne. Il s'attache à la fortune d'un seigneur normand, et le suit en terre sainte. Là, après avoir vaillamment combattu, il est fait prisonnier et vendu comme esclave. La fille d'un souverain nommé Amurat, s'éprend d'amour pour le captif, et, grâce à elle, Gilbert brise ses fers et revoit sa patrie. Cependant, loin de lui, la jeune Arabe se consume de regrets; enfin, ne prenant conseil que de son amour, elle se dérobe au harem paternel, et se met à la recherche de celui qu'elle aime, sans autre guide que son cœur, et sans rien savoir des langues de l'Occident que ces deux mots : *Gilbert* et *Londres*. Elle arrive en Angleterre ; là, Gilbert, touché d'une si grande preuve de tendresse, l'instruit dans la religion chrétienne et l'épouse.

Malheureusement cette belle légende n'a pu résister à la minutieuse investigation des critiques. On a prétendu que, plus d'un siècle après la jeunesse de Gilbert, le nom d'Amurat était encore inconnu dans le pays de sa romanesque épouse. Bien plus, si nous continuons de prêter l'oreille à ces critiques impitoyables que ne désarment jamais la grâce et la naïveté d'un récit, ils nous diront

(1) Presque tous les documents relatifs à la vie de Thomas Becket se trouvent dans le recueil ordinairement cité sous le titre de *Vita quadripartita*. Voici l'énumération des pièces diverses contenues dans ce recueil : *Epistolæ et vita divi Thomæ, martyris et archiepiscopi cantuariensis, nec non epistolæ Alexandri III pontificis, Galliæ regis Ludovici VII, Angliæ regis Henrici II, aliarumque plurium sublimium ex utroque foro personarum.* Bruxelles, 1682.

que certains auteurs donnent à Gilbert pour épouse une Saxonne; d'autres, une Normande; qu'un manuscrit même la déclare positivement Saxonne. Ce manuscrit, il est vrai, n'est pas digne de foi, car il la nomme Rose, tandis que le nom de Mathilde est celui qu'elle a porté. Quoi qu'il en soit, Rose ou Mathilde, chrétienne ou musulmane, la mère de Becket n'en fut pas moins une sainte femme, si l'on en croit son fils lorsqu'il parle avec émotion de l'instruction religieuse qu'elle lui donna dans son enfance.

On put voir de bonne heure, par des signes éclatants, que Thomas Becket était réservé à de hautes destinées. Un jour, Gilbert vient voir son fils, et à peine l'enfant est-il amené en sa présence, que le père se prosterne à ses pieds. « Que faites-vous? lui dit le « prieur présent à l'entrevue; êtes-vous fou, vieillard? C'est votre « fils qui doit tomber à vos pieds. » Mais le père tirant le prieur à part : « Je sais ce que je fais, lui dit-il, car cet enfant sera un jour « bien grand devant le Seigneur. »

M. Giles s'est un peu étendu sur ces traditions merveilleuses; toutefois, la partie légendaire n'enlève pas à l'ouvrage son caractère sérieux, et bientôt l'auteur, s'appuyant sur les documents contemporains, aborde la partie vraiment historique de la vie de Thomas Becket.

Au sortir des mains des chanoines de Merton, à qui son éducation fut confiée d'abord, Becket se rend à Paris pour compléter ses études, et il entre dans les ordres mineurs. Là, il montre tant d'aptitude et d'heureuses dispositions, qu'il est bientôt appelé près de Théobald, archevêque de Canterbury. Dans cette position nouvelle, il prouve encore son goût pour la science, en employant à s'instruire les heures de loisir que ses jeunes compagnons consacrent aux plaisirs de leur âge. Bientôt il obtient la liberté de visiter Bologne, où il étudie le droit civil et le droit canonique. A son retour, il se trouvait bien supérieur à tous les clercs qui vivaient dans le palais du primat. A peine sous-diacre, il obtint deux siéges dans les chapitres des cathédrales de Londres et de Lincoln, et, grâce aux abus qui envahissaient alors l'Église d'Angleterre, il eut la liberté de faire remplir ces deux places par des vicaires. Bientôt, par la protection de son patron, l'archevêque de Canterbury, et de l'évêque de Winchester, Henri, prince de la famille royale, il se vit élever au poste de chancelier.

Le titre de chancelier ou plutôt la faveur du roi fit de Thomas

Becket le premier personnage du royaume après le souverain. C'est alors que commence cette période d'un faste tel, qu'aujourd'hui même on s'explique à peine d'où vint à Becket une opulence si subite. Selon toute probabilité, il la dut à l'autorité dont ses fonctions le rendirent dépositaire. Il avait le pouvoir de disposer de toutes les dignités vacantes dans l'Église et dans l'État ; et comme ces dignités étaient souvent conférées à sa recommandation, il n'est pas déraisonnable de conclure qu'il recevait les présents offerts en pareil cas par les postulants, et qu'il avait part aux profits résultant de la vente de ces charges. En effet, il ne peut y avoir de doutes à cet égard : les emplois étaient vendus plus souvent que conférés. Où chercher ailleurs la source des sommes immenses que nécessitaient les frais de la maison et la table toujours ouverte du nouveau chancelier? Écoutons ce qu'en dit M. Giles :

« La maison et la table du chancelier étaient ouvertes à tout venant, de quelque rang qu'il fût, pourvu qu'il fût honorable, ou du moins qu'il parût tel. Le chancelier ne dînait jamais qu'en compagnie de comtes ou de barons, ses commensaux. Chaque jour, les salles de son palais étaient jonchées de paille fraîche en hiver, de feuillage vert en été, afin que les nombreux chevaliers admis chez lui trouvassent, à défaut de bancs insuffisants pour une telle foule, un parquet propre et net, et que leurs riches habits, leurs somptueux manteaux, n'eussent pas à redouter les souillures. Le buffet, surchargé des mets les plus rares, des liqueurs les plus exquises, faisait briller aux regards émerveillés des vases d'or et d'argent travaillés avec un art extrême ; il n'y avait pas de prix si élevé qui pût effrayer les pourvoyeurs du chancelier quand il s'agissait de garnir sa table. »

Thomas Becket pouvait-il moins faire avec les nombreuses dignités dont il était alors revêtu? Outre sa place de chancelier, il possédait la prévôté de Beverley ; il était doyen prébendier de Hastings, gardien des châteaux de Berkhamsted et de Eye, gouverneur de la Tour de Londres, et cent quarante chevaliers choisis parmi les plus nobles du royaume étaient attachés à sa personne; les jeunes héritiers des plus nobles maisons, élevés sous ses yeux, tenaient à honneur d'être comptés parmi ses pages ; lui-même, il les armait chevaliers, et il leur donnait de riches et brillantes armures. Enfin, il vivait avec le roi d'Angleterre comme un ami.

« Le roi venait de temps en temps dîner chez le chancelier, tantôt par plaisir, tantôt par curiosité, pour être témoin de son luxe. Quelque-

fois, à son retour de la chasse, le roi entrait à cheval dans la grande salle, pendant que le chancelier était à table; il buvait une coupe de vin, et s'en allait après lui avoir dit quelques mots; ou bien, il sautait par-dessus la table, venait s'asseoir près de Becket, et mangeait avec lui. Jamais, depuis les premiers jours du christianisme, on n'avait vu deux hommes vivre aussi amicalement et dans de meilleurs termes ».

Une expédition de Henri en France fournit à Becket l'occasion de montrer ce qu'il pouvait faire et oser, et de prouver qu'il n'était pas seulement riche, généreux, magnifique, mais aussi l'un des plus vigoureux champions de l'église militante. Voici ce qu'en raconte un homme qui l'avait bien connu, Roger de Pontigny :

« Dans la guerre entre le roi de France et son maître le roi d'Angleterre, lorsque les deux armées s'assemblèrent sur la frontière de Normandie, entre Gisors, Trie et Courcelles, le chancelier avait avec lui d'abord les sept cents chevaliers de sa maison; il entretenait, en outre, douze cents chevaliers et quatre mille hommes de leur suite. A chaque chevalier étaient assignés trois schellings par jour pour son cheval et son écuyer, et tous les chevaliers mangeaient à la table du chancelier. Un jour, bien [qu'il fût clerc, il partit la lance en arrêt, courut au galop contre Enguerrand de Trie, vaillant chevalier français, qui s'avançait à sa rencontre. Enguerrand perdit les arçons, et Becket ramena en triomphe le cheval du vaincu. Les chevaliers du chancelier se distinguèrent dans l'armée; lui-même, toujours à leur tête, les encourageait par son exemple, et leur montrait le chemin de la gloire. »

A quoi bon retracer ici son ambassade en France? Tous les historiens en parlent: ce fut une pompe, une magnificence dont on ne trouverait pas d'autre exemple; un luxe poussé jusqu'à la folie. Qu'il nous suffise d'en citer un trait que l'histoire n'a sans doute pas consigné: un plat d'anguilles pour sa table fut payé 100 schellings, monnaie du temps.

Au milieu de cette existence toute profane, il est facile de comprendre quel dut être l'étonnement du clergé, lorsque Thomas Becket fut nommé primat d'Angleterre. « Ah! » s'écria ironiquement l'évêque d'Hereford, « qu'on ne dise plus que le temps des « miracles est passé. Henri vient de faire d'un soldat un prêtre, d'un « laïque un archevêque! » Pour Henri, il s'applaudissait intérieurement: désormais il avait un primat à sa dévotion.

A ce moment s'opère chez Becket la révolution la plus complète. Il remet au roi sa charge de chancelier; il congédie tous ces chevaliers, ces gentilshommes qui lui formaient une cour; il se dé-

pouille de ses riches vêtements, pour ne porter qu'un habit grossier et un cilice sur la peau ; l'abandon le plus absolu de tous les soins du corps a remplacé chez lui l'élégance et la mollesse ; il ne veut pour nourriture que du pain et de l'eau : encore faut-il qu'à cette eau aient été mêlées des herbes amères. C'est ainsi que le XVIIe siècle fut témoin d'une conversion non moins soudaine, non moins complète. Rancé ne fut-il pas d'abord, comme Thomas Becket, un homme livré à tous les plaisirs du monde, et subissant sans scrupule l'empire de ses passions ? Cependant, on le vit un jour abandonner ce monde au milieu duquel il avait vécu, se retirer au fond d'un cloître, dans un pays sauvage, et poursuivre jusqu'à la mort, sans se démentir, l'exercice des pratiques religieuses les plus austères. Aussi, croyons-nous à la sincérité de la conversion de Thomas Becket. S'il eût conservé des pensées mondaines, rien ne l'eût empêché de continuer à servir un maître toujours généreux et n'exigeant que l'obéissance. S'il eût aimé le pouvoir et le prestige qui l'environne, ne pouvait-il pas cumuler les deux dignités de primat et de chancelier ? Il devenait par là plus puissant que bien des rois. Occuper deux charges aussi opposées par leur nature n'était pas alors chose inouïe : avant lui, bien des primats n'en avaient pas fait conscience. Il pouvait, en outre, se soustraire à toute espèce de responsabilité. N'était-il pas sujet de Henri, et, dans les idées du temps, ne lui devait-il pas à ce titre entière obéissance ? Sur le maître, pouvait-il dire, et non sur le sujet, doit retomber la faute. Mais son abnégation fut complète et absolue. Thomas Becket avait enfin compris sa mission et ses devoirs de chrétien.

Quelles furent la surprise et la colère du roi, en voyant celui dont il avait compté se faire un instrument docile, se séparer brusquement de lui et s'opposer fortement à ses volontés ! Alors commence une lutte opiniâtre entre ces deux hommes unis jusque-là par les liens du monde ; singulier combat d'un monarque armé de toute sa puissance contre un homme isolé, n'ayant pour défense qu'une fermeté à toute épreuve. Il y avait là, sans aucun doute, plus qu'une lutte d'homme à homme ; deux principes ennemis se trouvaient en présence, le pouvoir civil et le pouvoir religieux ; si l'un avait pour lui les nobles et les riches, l'autre s'appuyait sur la masse imposante de ceux qui étaient faibles et qui souffraient. Il fallut à Becket toute la vigueur de son âme pour résister aux persécutions sans cesse renouvelées qui l'assaillirent dès l'instant où

Henri ne vit plus en lui qu'un ennemi. Il souffrit beaucoup, mais il résista. Enfin, la fureur de Henri n'a plus de bornes; la perte de son ancien ami est jurée; il ne restait plus qu'à fuir. Au milieu de la nuit, trompant la vigilance de ses gardes, Becket s'échappe, et, après maintes aventures, il arrive en France, où se trouvait alors le pape. Le prélat fugitif reçut du saint-père et du roi de France un accueil plein de déférence et de respect; mais en dépit de cette double protection, la haine de son royal ennemi vint le poursuivre jusque dans le cloître où il s'était réfugié. Aussi, quelle douleur respire dans ses lettres! Quelle amertume dans ses plaintes! Il écrit au cardinal Albert: « Satan a maintenant la liberté de détruire l'É-« glise..... L'innocent, pauvre et exilé, est condamné d'avance, et « ce sont les sacriléges, les meurtriers, les malfaiteurs qui triom-« phent sans même avoir fait pénitence, et cependant le Christ lui-« même n'aurait pas le pouvoir de les absoudre, tant ils sont cri-« minels. »

Cette hauteur de Becket qui se manifeste, comme on le voit, même dans ses plaintes, ne devait plus dès lors se démentir. Sans cesse menacé par les barons normands ses ennemis, poursuivi avec un acharnement sans égal par le roi d'Angleterre, n'obtenant à la fin que de vagues assurances de protection du roi de France qui s'était rapproché de Henri II, ne pouvant se fier à la cour de Rome qui, toujours amie des ménagements quand il s'agissait des puissants du siècle, montra alors, suivant l'expression d'un contemporain, *qu'il n'y avait point de recours auprès d'elle pour quiconque n'avait pas d'argent,* le primat ne se laissa pourtant pas abattre, et, malgré les rigueurs de l'exil, il persista jusqu'au bout, comme autrefois à Clarendon ou à Northampton, à défendre ce qu'il appelait *l'honneur de Dieu et de l'Église.*

Nous n'insisterons pas ici sur les derniers événements de cette lutte engagée entre le roi d'Angleterre, représentant de la société laïque, et l'archevêque de Canterbury, défenseur des droits et des priviléges de l'Église. Ces événements sont connus de tous, et ils ont été racontés, en France et en Angleterre, d'une manière dramatique, par un grand nombre d'historiens. On sait que Louis VII parvint à rapprocher Thomas Becket et Henri II. Mais ces deux hommes, que la passion avait si vivement agités et que tant de haine avait séparés, ne se virent qu'avec défiance, et il n'y eut pas entre eux une réconciliation sincère. Toutefois, l'archevêque crut

assez aux paroles et aux assurances du roi pour quitter l'asile qu'il avait trouvé sur le continent, et, malgré les avertissements et les prières de ses amis, il s'embarqua pour l'Angleterre. Il avait à peine revu Canterbury, que quatre chevaliers, serviteurs dévoués de Henri II, vinrent l'assaillir dans son église et le massacrèrent au pied des autels.

Le principal mérite de M. Giles n'est pas d'avoir dépassé, quant aux idées générales, ceux qui, avant lui, avaient raconté, d'une manière plus ou moins développée, la vie de Thomas Becket. Sous ce rapport, il n'est rien, dans son livre, qui ne se trouve déjà exprimé, pour le blâme ou pour l'éloge, dans certaines compositions historiques qui ont obtenu un succès mérité, soit en France, soit en Angleterre. On pourrait aisément retrouver tous les jugements de M. Giles dans les ouvrages (pour ne citer ici que les plus modernes) de MM. Sismondi, Michelet, Aug. Thierry, Lingard et Sharon Turner; mais ce que l'on ne rencontrera point chez les historiens que nous venons de citer, ce sont ces détails nombreux et variés, tous empruntés aux documents originaux, qui, dans les diverses parties de la monographie dont nous parlons, animent et colorent le récit.

Les questions religieuses ont dominé le moyen âge. Tout dans l'ordre social comme dans l'ordre politique leur était alors subordonné. A ce titre, quiconque, par son génie ou par ses dignités, avait pouvoir dans l'Église, exerçait sur les affaires du siècle une influence décisive. Grégoire VII, Alexandre III, Innocent III, et quelquefois aussi de pauvres moines, comme saint Bernard, ont été, pendant un temps plus ou moins long, les maîtres du monde. Ce sont là les hommes que la science impartiale de notre époque veut montrer au grand jour, parce qu'elle suppose, avec raison, que mieux que les autres ils peuvent rendre compte des sentiments et des moindres émotions de leurs contemporains. Les efforts récemment tentés en Allemagne par MM. Hock, Voigt, Néander, Herman Reuter et Hurter, ont été couronnés d'un plein succès, et leurs ouvrages (c'est un fait en dehors de toute contestation) ont agrandi le domaine de l'histoire générale. De grandes passions, une indomptable énergie et des circonstances étranges ont placé Thomas Becket parmi les personnages les plus considérables et les plus célèbres du XIIe siècle. Son histoire se rattache d'une manière intime, par la nature des intérêts qu'il défendit, à celle de la royauté en An-

gleterre et à celle de la papauté. Raconter la vie d'un pareil homme était assurément un sujet bien grave. C'est ainsi que M. Giles l'a compris. Il s'est environné de tous les témoignages contemporains; il les a soigneusement étudiés; il est descendu quelquefois dans de minutieux détails; mais, en définitive, qui pourrait le blâmer de n'avoir pas regardé son œuvre comme une simple biographie, et d'avoir donné à son livre, à cause de l'importance des faits, de vastes proportions?

COLLECTION DE CHRONIQUES, Mémoires et autres Documents, pour servir à l'Histoire de France depuis le commencement du XIIIe siècle jusqu'à la mort de Louis XIV, par M. JEAN YANOSKI, professeur d'histoire au collége royal de Henri IV.—FROISSART.—1 vol. in-18 (format anglais).—A Paris, chez Firmin Didot frères.

La connaissance de nos chroniques semble être devenue le partage exclusif des historiens et des philologues. En général, on les néglige, et l'on se contente d'apprécier, sur la foi d'une préface banale ou d'une analyse incomplète, les premiers monuments de notre littérature et de notre histoire. Cette indifférence pour des choses qui nous touchent de si près a deux causes, nous pourrions dire deux excuses. D'abord, la longueur de ces ouvrages est de nature à effrayer les hommes qui font de l'histoire une étude spéciale et approfondie, à plus forte raison ceux qui n'y cherchent que des éclaircissements partiels ou des matériaux littéraires. En second lieu, il semble que jusqu'ici les éditeurs de chroniques aient voulu les rendre inabordables par une transcription servile des manuscrits, et en reproduisant ces mille petites inutilités de langage qui arrêtent les yeux, gênent l'esprit et découragent le lecteur.

L'auteur de la nouvelle collection a compris qu'à ce double mal il fallait un double remède. Extraire de nos vieux chroniqueurs les

récits les plus remarquables, en les liant par des notices historiques, sorte de transitions indispensable ; faciliter la lecture de ces extraits en rendant le texte clair sans l'altérer : tel est le but que s'est proposé M. Yanoski en publiant sa nouvelle collection. Examinons rapidement quel a été le résultat de son travail sur Froissart.

Le volume est divisé en vingt-quatre récits. Ils embrassent la plus grande partie du XIVe siècle. Pour les événements accomplis de 1325 à 1356, époque à laquelle il commença son ouvrage, Froissart s'est borné à reproduire les récits des autres chroniqueurs, et surtout la relation de Mgr Jean-le-Bel, chanoine de Saint-Lambert de Liége. Et cependant comment ne pas reconnaître sa touche animée, et souvent dramatique, dans le tableau des dissensions qui terminèrent si tristement le règne d'Édouard II ? Il a pu prendre dans les écrits de ses devanciers les circonstances et les détails des journées de Crécy et de Poitiers ; mais la forme de la narration, la vivacité des peintures lui appartiennent en propre. Puis vient l'entrevue d'Édouard III et de la comtesse de Salisbury, qui est racontée avec une grâce simple et touchante. Les récits qui suivent offrent peut-être plus d'intérêt, parce que le chroniqueur a été quelquefois le témoin des événements dont il parle. L'histoire des guerres de Flandre, dont l'insurrection de Gand est le signal, occupe une large place dans les chroniques de Froissart, qui en parle avec une sorte de prédilection. Le recueil nous présente, dans son ensemble, le tableau de ce grand mouvement de la bourgeoisie contre la féodalité. Il est aisé de voir, comme le fait observer M. Yanoski, que les sympathies de Froissart ne sont pas pour les Flamands. Les héros de cette lutte longue et sanglante, Jean Hyons, Pierre Dubois, François Ackerman, Philippe d'Artevelde, etc., malgré leur habileté et leurs exploits, ne sont pour lui que des bourgeois et des marchands, ennemis de toute seigneurie et de toute gentillesse. Partout ailleurs, hâtons-nous de le dire, reparaissent la bonne foi et l'impartialité ordinaires du chroniqueur. La bataille de Cocherel, les guerres de Bretagne, le duel judiciaire de Jean de Carrouge et de Jacques-le-Gris sont des morceaux fort remarquables, qu'il suffit de nommer pour qu'on souhaite de les lire.

Nous arrivons à la partie du livre la plus curieuse peut-être, nous voulons parler du voyage de Froissart dans le midi de la France. Nous ne pouvons donner une plus juste idée de cette

charmante relation, qu'en citant les lignes suivantes empruntées à la notice dont elle est précédée :

« Froissart se fit donner des lettres par le comte de Blois, et se dirigea vers le midi. Il voulait voir, *en son hôtel*, Gaston, comte de Foix et de Béarn, le plus brave, le plus noble, le plus magnifique et le plus redouté des seigneurs de son temps ; car il ne pouvait *mieux cheoir au monde pour être informé de toutes nouvelles*. Froissart se met donc en marche. En proie à son insatiable désir de tout savoir, il s'adresse, en chevauchant, à ceux qui ont vu siéges et batailles. C'est ainsi qu'il voyage avec un chevalier de l'hôtel du comte de Foix, lequel, sans cesse interrogé, lui parle des faits d'armes dont les provinces du midi ont été le théâtre. Le chroniqueur recueille avidement chaque parole; il regarde aussi avec un sentiment de vive curiosité les châteaux placés sur la crête des montagnes, et les pans noircis des murailles qui portent les traces de longs et rudes assauts. Quelquefois il s'arrête avec une certaine émotion, et s'agenouille devant la croix plantée sur la tombe des chevaliers qui sont morts en combattant : « *A ces mots, chéîmes-nous droit sur la croix, et y dîmes-nous chacun, pour les âmes des morts, un* Pater noster, *un* Ave Maria, *et un* De profundis. »

« Au commencement du troisième livre de ses chroniques, Froissart a mêlé avec une sorte de négligence les descriptions et les propos de voyage, l'histoire et les vieilles légendes. Il y a beaucoup d'art dans cet arrangement. Ce désordre recherché donne à toutes les parties du récit un charme singulier. »

La mort de Richard II est le dernier morceau du recueil que nous avons sous les yeux.

Le seul défaut de ce recueil, c'est l'exiguïté de son cadre. M. Yanoski, pour ménager l'attention du lecteur, a peut-être fait une application trop rigoureuse du précepte :

Et quæ
Desperat tractata nitescere posse, relinquit.

Ce défaut, si c'en est un, eût été jadis un mérite aux yeux de Sénèque, qui, pour faire l'éloge d'un livre, se bornait à dire : Il m'a paru court. Au reste, il eût été difficile de mieux choisir les fragments remarquables des chroniques et de mieux les entremêler. Les scènes dérobées, pour ainsi dire, à la vie intime des châteaux, viennent de temps à autre reposer les yeux des peintures sanglantes de nos luttes avec la Flandre et l'Angleterre, et font une agréable diversion. Il nous reste à apprécier un travail qui appartient en propre à M. Yanoski.

Froissart, nous l'avons vu, ne cherchait les matériaux de ses chroniques ni dans les livres, ni dans les documents *officiels;* il racontait, ou d'après ce qu'il avait vu, ou, selon son expression, d'après le témoignage *des anciens chevaliers ou écuyers qui avaient été en faits d'armes, et qui proprement en savaient parler.* L'ignorance des uns, les préventions des autres, devaient naturellement l'entraîner à raconter des faits inexacts, et à porter des jugements erronés. Au moyen de notes et de dissertations dont les éléments sont puisés aux sources les plus authentiques, M. Yanoski a corrigé les inexactitudes, et rectifié, avec les erreurs de Froissart, certaines opinions généralement acceptées de nos jours avec une trop aveugle confiance. Mais la partie la plus importante et la plus méritoire de son travail est la rédaction des notices qui sont mises en tête de chaque fragment, et qui le rattachent à ce qui précède. Ces notices, qui ont dû nécessiter de nombreuses recherches dans les originaux et dans les livres modernes les plus estimés, résument d'une manière rapide et cependant complète les événements accomplis dans l'intervalle des divers récits. Toute lacune se trouve ainsi comblée, et le livre présente dans son ensemble une histoire suivie de la France au XIVe siècle. Notes, résumés, dissertations, tout est rédigé avec exactitude et clarté.

Quant au texte, la lecture en est facile, grâce à l'orthographe adoptée par M. Yanoski. Le dernier éditeur de Froissart, savant compilateur à qui la science doit d'utiles et de nombreux travaux, et que la mort vient d'enlever à la science, M. Buchon, avait déjà appliqué à notre vieille langue les règles de l'orthographe moderne. Il avait fait valoir, à l'appui de son système, des raisons très-plausibles, à notre sens. L'auteur du nouveau recueil, qui voulait avant tout rendre l'œuvre de Froissart plus accessible et plus populaire, a suivi le même système, parce qu'il répondait à ses vues. Par là, hâtons-nous de le dire, le style des chroniques n'a rien perdu de sa couleur et de son originalité. Là est toute la justification de M. Yanoski.

En somme, M. Yanoski, dans ce premier volume d'une importante et longue collection, a parfaitement rempli la tâche qu'il s'était imposée. Il a fait un travail consciencieux et un travail utile : utile non-seulement pour les gens inexpérimentés, qui s'en serviront comme d'un guide, afin de s'instruire rapidement et sans ef-

fort, mais encore pour les hommes d'étude eux-mêmes, qui pourront, en le consultant, s'épargner une perte de temps et l'ennui des longues recherches.

Zur Geschichte der Eroberung, n. s. w. Considérations sur l'histoire de la conquête de l'Angleterre par les races germaniques; par le Dr A.-F.-H. Schaumann, professeur d'histoire à Gœttingue. Gœttingue, Vandenhœck et Ruprecht, 1845, in-8° de 49 pages.

L'auteur de cette dissertation s'est proposé de résoudre une difficulté historique que M. Lappenberg, dans son histoire d'Angleterre, avait à peine indiquée. Voici le point sur lequel porte toute la discussion : *De quel pays vinrent les Saxons qui envahirent l'Angleterre?* Des côtes de Normandie et du comté d'Artois, répond l'auteur. Il essaye de démontrer, en effet, qu'antérieurement à la conquête des Francs, une grande partie du littoral de la Gaule avait été occupée par les Saxons. Le déplacement de cette peuplade germanique eut lieu, dit-il, à l'époque de l'invasion de la Chersonnèse cimbrique par les populations scandinaves. La masse des Saxons fut refoulée par cette invasion dans l'intérieur de la Germanie, vers les bords de l'Elbe; mais ceux qui habitaient le littoral, attachés depuis longtemps à la terre natale par le charme de la vie maritime, ayant d'ailleurs dans leurs navires un moyen de salut prompt et assuré, allèrent chercher d'autres côtes pour y continuer le genre de vie auquel ils ne voulaient pas renoncer. De là, l'établissement des petits États saxons de Normandie et d'Artois, que l'auteur place vers la fin du IIIe siècle. Tel est le principal résultat de la première partie de la dissertation de M. Schaumann. Cette partie est intitulée : Histoire du *Litus saxonicum.*

Dans la seconde, qui traite de la conquête de l'Angleterre par les Saxons, l'auteur s'attache à démontrer que l'invasion saxonne, qui dura un siècle entier, fut secondée, pendant tout cet espace de temps, par les Saxons du littoral gaulois. Il avait établi d'a-

vance que des relations déjà anciennes existaient entre les peuples du *litus saxonicum* et ceux du midi de l'Angleterre. Il ne lui restait plus qu'à expliquer comment les populations saxonnes se trouvèrent, à la fin du ve siècle, tout à fait transplantées en Angleterre, sans laisser aucune trace de leur existence sur le littoral gaulois. Le commencement de la migration est un point historique déjà établi depuis longtemps : les Saxons furent appelés dans la Bretagne, lorsque les Romains abandonnèrent cette province. Quant à la suite et à la fin de la migration, elles furent provoquées par l'appel des Saxons, déjà fixés dans la Bretagne, et nécessitées enfin par l'accroissement rapide de la puissance des Francs, loin desquels les Saxons de Gaule durent aller chercher l'indépendance.

L'auteur écarte ensuite les objections qui pourraient naître, soit de l'inexactitude, soit de la fausse interprétation des anciens auteurs ; il pense, quant à lui, qu'on ne saurait, avec raison, s'appuyer sur la ressemblance de certains noms de localités en Angleterre et en Allemagne, pour prétendre que les envahisseurs saxons vinrent exclusivement de la Germanie. En effet, la langue des peuples du *litus saxonicum* n'avait pas changé plus que leurs mœurs dans la première migration, et les principes qu'ils suivaient dans la dénomination des lieux ne durent éprouver aucune altération lorsqu'ils allèrent se fixer dans l'île de Bretagne. Mais comment ne retrouve-t-on pas un seul nom saxon sur les côtes de l'ancien *litus saxonicum* gaulois ? C'est que, dit l'auteur, douze cents ans se sont écoulés depuis l'époque où la nationalité saxonne a disparu de ces parages pour faire place à d'autres nationalités. Et quand on examine combien, depuis l'invasion normande, effectuée six cents ans plus tard, les souvenirs qui liaient le continent à l'île de Bretagne se sont effacés, on peut admettre, sans trop de présomption, que l'invasion saxonne a pu ne laisser aucune trace dans les anciennes provinces d'Artois et de Normandie.

Nous renvoyons, pour les discussions de détails, qui jettent un grand jour sur l'histoire fort confuse de cette époque, au travail même, inséré déjà dans les *Gœttinger Studien de* 1845.

Nous n'ajouterons à ce qui précède qu'une seule remarque, c'est qu'il y a peut-être plus de hardiesse que de vérité dans les assertions de M. Schaumann. On sait, il est vrai, que les Saxons ont fait des incursions en Gaule, et qu'ils ont fondé quelques établis-

sements sur la côte armoricaine; mais rien ne prouve que l'invasion saxonne ait pris, sur cette côte et dans l'intérieur du pays, le développement que lui prête l'auteur de la dissertation. L'occupation d'une si vaste portion de notre territoire est un fait trop considérable, pour que, s'il eût été possible de le constater, même de le supposer, les érudits des derniers siècles et les historiens de notre temps aient pu le laisser dans l'ombre, et abandonner à M. Schaumann le soin de le découvrir et de l'annoncer. Jusqu'ici les critiques les plus habiles (et, parmi eux, nous citerons, pour exemple, MM. Sharon Turner et Augustin Thierry, qui ont fait sur les migrations saxonnes des études spéciales) n'ont rien trouvé dans les documents anciens qui puisse autoriser les assertions contenues dans la brochure qui fait l'objet de nos observations. M. Lappenberg, dans son *Histoire d'Angleterre*, s'est montré plus inventif, certainement, et plus hardi que ses devanciers, mais non plus érudit et plus clairvoyant. M. Lappenberg, dans la première partie de l'ouvrage dont nous parlons, se laisse volontiers entraîner au paradoxe. M. Schaumann, qui, par ses lectures, a tant de moyens de bien voir et de bien juger, aurait tort assurément de le suivre dans cette voie et de préférer les hypothèses à la vérité.

History of the French, Walloon, Dutch, and other foreign protestant refugees settled in England from the reign of Henri VIII to the revocation of the edict of Nantes, etc., etc., by J.-S. Burn. London, in-8° de 284 pages.

On a parlé bien souvent de l'influence désastreuse qu'avaient exercée en France les persécutions religieuses. Notre patrie se vit privée plus d'une fois d'un grand nombre de sujets laborieux et actifs dont les travaux et l'industrie concouraient à sa prospérité et à sa gloire. On a dit aussi que ces exilés avaient porté à l'étranger bien des richesses qui auraient pu féconder le sol natal; mais, en réalité, on n'a pas suffisamment étudié jusqu'ici l'influence de ces émigrations forcées sur les progrès et le bien-être des autres pays.

C'est l'opinion de M. Burn, qui dans son ouvrage, plein de détails exacts et précis, nous apprend ce que les réfugiés venus de diverses contrées, principalement de la France, de la Flandre et de l'Allemagne, ont fait pour l'Angleterre.

Longtemps avant la réforme, des étrangers établis en Angleterre faisaient le commerce avec Anvers, Venise, et les principaux États de l'Europe; mais vers le milieu du XVIe siècle, les cruautés des Espagnols dans les Pays-Bas, le massacre de la Saint-Barthélemy en France, et, plus tard, la révocation de l'édit de Nantes, opérèrent dans l'industrie et le commerce des différentes nations une véritable révolution. L'Angleterre surtout profita du mouvement qui se fit alors. Une masse de proscrits, poussée vers les rives de la Tamise, vint donner une impulsion toute nouvelle à l'industrie et au commerce anglais. Avec les réfugiés français, flamands et allemands, les arts et l'intelligence commerciale pénétrèrent en Angleterre. L'industrie nationale, éveillée par l'émulation et la jalousie qu'excitèrent ces nouveaux venus, déploya une énergie qu'elle n'avait jamais eue. On pourrait dire même, sans exagération, que, de l'arrivée de ces émigrés, date la supériorité du commerce anglais. Il était sans doute d'une sage politique d'accueillir et de protéger les bannis; mais quel esprit assez prévoyant eût pu calculer alors les conséquences que devait avoir un simple acte de tolérance et d'humanité?

« L'industrie, dit l'auteur dans sa préface, et l'art introduits en Angleterre par les Français et les autres réfugiés du XVIe siècle, ranimèrent et améliorèrent considérablement notre commerce, en créant de nouveaux moyens de production, en dotant nos villes de manufactures, et en donnant aux capitaux un emploi aussi neuf qu'avantageux. Les soies de Cantorbéry acquirent une grande valeur, et les étoffes de Norwich obtinrent dans toute l'Europe une réputation méritée. »

Cette dernière ville fut l'une des plus favorisées par l'introduction des travailleurs étrangers; voici ce qu'en dit M. Burn dans le cours de son ouvrage:

« Norwich avait été fort maltraitée lors de la rébellion de Kit en 1549; cette ville était dans un état désespéré et menaçait de disparaître. Grâce aux étrangers qui, en l'année 1567, y établirent leur fabrique d'étoffes, elle acquit en peu de temps richesses et renommée.... Des Flamands y naturalisèrent un grand nombre de fleurs inconnues jusque-là en Angleterre : la giroflée, l'œillet, la rose de Provins, etc.,

datent de cette époque... Il y avait aussi à Norwich une fabrique de poteries et de tuiles qui fut établie en l'année 1567 par Jasper Andries et Jacob Janson, potiers venus d'Anvers... En l'année 1570, l'art de l'imprimerie fut introduit à Norwich par Antoine Solem, l'un de ces étrangers qui avaient déjà rendu de si grands services. »

La France eut une grande part dans ce développement industriel. Ce fut un Français, Abraham Thevenart, qui, en l'année 1688, fit connaître à l'Angleterre l'art de fondre de grandes pièces de verre; ce fut aussi à des réfugiés français qu'on dut le perfectionnement apporté au travail des cristaux. Pendant le cours du XVIII[e] siècle, le commerce de ces produits fut considérable. L'art d'imprimer le calicot fut également importé par un Français qui fonda un petit établissement à Richmond, sur les bords de la Tamise. Le premier journal littéraire qui parut en Irlande fut l'œuvre d'un Français. Enfin, ce fut encore un réfugié français, le capitaine Thomas Savery, qui, dans l'année 1698, obtint un brevet pour une pompe à feu, invention qui tient une belle place parmi les produits du génie industriel des temps modernes.

Il serait trop long et trop fastidieux d'énumérer ici toutes les ressources que l'Angleterre trouva dans le travail des réfugiés protestants; il n'est pas une branche de l'industrie anglaise qui ne leur soit redevable, pour les choses les plus usuelles et les plus communes, comme pour ces fantaisies dont le luxe seul et la richesse peuvent faire comprendre le besoin.

En ce qui concerne l'agriculture, M. Burn nous apprend, pour donner une idée de l'état de l'Angleterre au commencement du XVI[e] siècle, que la reine Catherine, femme de Henri VIII, était obligée d'acheter en Hollande la salade que l'on servait sur la table du roi:

« Quelques années après, » ajoute-t-il, « toutes les espèces de végétaux nécessaires à la cuisine furent importés du continent, principalement par des Flamands. »

« Sous le règne d'Édouard VI, il y avait à peine douze boutiques de marchands de fantaisies à Londres, et dès l'année 1580, toutes les rues de Westminster jusqu'à la Cité en étaient pleines. On y vendait des gants de France et d'Espagne, de la serge de Flandre, des draps français, des boucles, des broches, des aiguillettes de Venise et de Milan, des dagues espagnoles, des épées, des couteaux et des ceinturons, des éperons de Milan, des bonnets, des verres, des coupes peintes, des tables, des cartes, des balles, des poupées, des plumes, des écritoires, des boutons, etc. »

M. Burn ne se contente pas de nous donner sur le commerce des renseignements exacts et aussi complets que possible : il nous fait connaître aussi les mœurs et les usages de la population réfugiée, et il nous parle des habitudes qu'avaient conservées, dans leur nouvelle patrie, les individus de chaque nation. Certaines coutumes qui datent du XVIe siècle, et qui avaient été introduites par les étrangers, se conservèrent longtemps en Angleterre. Voici un exemple que nous empruntons à M. Burn :

« Les églises allemande et vallone avaient l'habitude d'aller féliciter chaque lord-maire à son entrée en charge ; elles offraient au lord-maire deux coupes d'argent pesant ensemble environ 105 onces. Les ministres et les anciens dînaient ensuite avec le lord-maire, et en se retirant, donnaient six guinées aux gens de sa maison. En 1721, le lord-maire refusa les présents, et depuis, les dîners ont cessé aussi bien que les offrandes. »

Nous regrettons de ne pouvoir donner des extraits plus étendus de l'ouvrage de M. Burn. Pour la statistique comme pour l'histoire, c'est un excellent recueil ; pour tous les lecteurs, un livre curieux et intéressant.

L'UNIVERS PITTORESQUE. — PORTUGAL, par M. FERDINAND DENIS, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève. — Paris, 1846. — 1 vol. in-8°.

L'histoire de la péninsule ibérique a cela de particulier, qu'elle offre au lecteur un intérêt toujours croissant. Les destinées si diverses du peuple portugais, par exemple, attachantes comme celles d'un chevalier aventureux, saisissent tout d'abord l'esprit, et ne tardent pas à y laisser une sensation profonde. C'est seulement au XIIe siècle de notre ère, que cette nation généreuse, qui, depuis longues années, travaillait à sa création, apparaît dans l'histoire avec une individualité que rien ne pourra plus effacer ni détruire. Nous la voyons depuis lors lutter contre la puissance musulmane, lui disputer pied à pied le terrain qu'elle occupait, et trouver bientôt la

récompense de ses efforts dans la complète expulsion de ce terrible antagoniste. Deux siècles suffisent pour accomplir ce grand travail. En 1345, le Portugal prend une part active aux affaires de l'Europe ; il devient le théâtre d'une lutte sanglante à laquelle sont mêlés des chevaliers d'Espagne, d'Angleterre et de France, où le grand nom de Duguesclin se fait remarquer parmi tous les autres. Mais une période plus glorieuse, et qui doit effacer le souvenir de ces temps de discordes, va s'ouvrir pour les Portugais. Dès le commencement du xve siècle, ils s'élancent sur cette vaste mer ouverte devant eux, et, passant d'une découverte à une autre, ils font le tour de l'Afrique et abordent aux Indes, se plaçant ainsi au premier rang parmi les navigateurs de l'Europe. Rien de plus curieux que l'histoire du Portugal aux trois derniers siècles. Rien n'excite à un plus haut degré l'admiration comme ces entreprises audacieuses à travers une mer inconnue, dans un pays fertile mais qu'il faut arracher à des populations indigènes aussi farouches qu'ignorantes. Cet esprit de conquête et de pérégrinations perpétuelles, qui s'était emparé de la nation portugaise, devait, dans les dernières années du seizième siècle, être bien fatal à son indépendance. Vers 1574, dom Sébastien, jeune prince tourmenté du désir de s'illustrer, monte sur le trône. Du port de Lisbonne il jette un œil avide vers la terre africaine qu'il croit apercevoir à l'horizon. Une expédition faite à la hâte et sans résultat, mais qui suffisait pour prévenir du danger un esprit plus sensé, ne fait que développer chez dom Sébastien le projet d'une conquête immense mais chimérique. Malgré les représentations des hommes sages, il part entraînant avec lui toutes les richesses du Portugal, tous les hommes d'armes de cette terre chevaleresque qui s'en allaient mourir en héros. Roi, guerriers, richesses, tout périt dans cette entreprise ; et l'Espagne, dont le roi Philippe II avait été le seul à confirmer dom Sébastien dans ses desseins, ne manqua pas de s'emparer du Portugal, privé de son roi et de son armée.

Mais l'usurpation ne devait pas jeter des racines bien profondes dans ce pays. Après un demi-siècle de troubles et de guerre civile, une conspiration ourdie par un seul homme, exécutée par un peuple tout entier, replaça l'héritier légitime Jean IV, de la maison de Bragance, sur le trône, et rendit à la nation portugaise son indépendance et son individualité.

Ce tableau rapide des principales phases que l'on peut signaler dans

l'histoire du Portugal, suffit pour faire apprécier tout l'intérêt qui s'attache à cette histoire. Les monuments originaux auxquels on peut avoir recours pour étudier cette histoire sont nombreux et variés : chartes et diplômes, lettres et papiers d'État, chroniques et biographies ne manquent à aucune époque, ainsi qu'on peut en juger par les citations de l'ouvrage auquel cet article est consacré. Mais tous ces documents précieux, écrits en latin, en portugais ou en vieux langage de Portugal et de France, sont dispersés dans les différentes bibliothèques de l'Europe, et ne composent pas un livre portatif, d'une étendue agréable et facile. De tous les ouvrages écrits en français, relatifs à l'histoire du Portugal, le seul qui soit connu, est celui de l'abbé de Vertot, intitulé : *Révolution du Portugal;* abrégé rapide, élégamment écrit, mais auquel le progrès des études historiques a enlevé une grande partie de sa valeur. Il appartenait donc aux éditeurs de l'*Univers pittoresque* de publier une histoire de Portugal écrite en français d'après les documents qui, de nos jours surtout, ont été mis en lumière par les savants de ce pays. MM. Firmin Didot ont chargé de ce travail un homme de lettres, écrivain habile et consciencieux, à qui sa connaissance du langage, de la littérature et des mœurs des peuples de la Péninsule rendait facile une pareille tâche. Il faut louer M. Ferdinand Denis pour le talent avec lequel il s'en est acquitté. Ce n'est pas seulement l'histoire politique de la nation portugaise que son livre renferme ; c'est encore l'histoire des mœurs, des usages, des croyances, de la nature physique de ce pays que l'on peut y étudier ; on en jugera par l'analyse que nous allons faire : l'auteur a divisé son livre en paragraphes d'inégale étendue, comprenant chacun le récit d'un événement politique, d'une période remarquable, d'un fait caractéristique ou singulier.

L'exposé des événements politiques de chaque période précède généralement les recherches sur les mœurs, les usages, la littérature du Portugal, sur les progrès que ses habitants ont fait faire au commerce ou à la navigation. L'ouvrage commence par une histoire abrégée des événements politiques depuis le XIIe siècle jusqu'au milieu du XVe. Nous avons remarqué, dans cette partie du travail, l'histoire si pathétique, si populaire, d'*Inez de Castro* et de dom Pèdre. M. Ferdinand Denis a eu le soin de la traduire de deux chroniques célèbres, celle de Duarte Nunez de Liao, et celle de Fernand Lopès. Tous les détails de cette fameuse aventure nous

sont ainsi révélés. Le xve siècle, cette époque si glorieuse pour la nation portugaise, s'ouvre au milieu du règne de Joam Ier, monarque habile et sage, bien supérieur à son siècle, qui comprit que la richesse et la puissance du peuple qu'il gouvernait consistaient dans le commerce et la navigation appliquée surtout aux voyages de découvertes. Sous son règne commence cette série d'expéditions aventureuses sur les côtes d'Afrique, expéditions que l'un des fils de Joam Ier, l'infant dom Henrique, savait si bien conduire et encourager.

Le règne si agité, si malheureux et si brillant du roi dom Alfonse V, qui vint jusqu'à Paris solliciter l'appui de Louis XI, termine l'histoire du Portugal au moyen-âge. M. Ferdinand Denis a placé immédiatement après des recherches sur l'état de l'agriculture au xive et au xve siècle, sur les monnaies portugaises du moyen âge, sur la bibliothèque royale de ce pays, sur l'étude du droit romain, sur les jeux et les divertissements en usage à cette époque.

Les règnes de Joam II, de Manoel et de Joam III, qui embrassent l'espace de temps compris entre l'année 1481 et l'année 1554, forment la seconde période de la prospérité portugaise. C'est alors que les Indes sont connues peu à peu et conquises; c'est alors que se succèdent ces fameux navigateurs qui, après avoir découvert des îles, des continents, des royaumes tout entiers, y établissaient par les armes le commerce et l'ascendant de leur pays. A cette époque enfin se rattachent les noms fameux de Vasco de Gama, des frères Albuquerque, des Almeida, des Magellan. C'est alors que la puissance et la richesse du Portugal deviennent assez considérables pour inspirer de la jalousie et de la convoitise aux autres nations de l'Europe. Alors don Manoel, prudent et sage, met toute sa politique à satisfaire, tantôt Charles-Quint, tantôt François Ier, afin de ne se brouiller ni avec l'un ni avec l'autre. A cette époque, Lisbonne la Grande se place au premier rang des villes capitales de l'Europe, et sa renommée vole d'un monde à l'autre. M. Denis a recueilli, dans plusieurs documents authentiques inexplorés jusqu'à ce jour, des détails aussi curieux que piquants sur l'état de cette ville au milieu du xvie siècle, et l'on nous saura gré, je n'en doute pas, de les reproduire. Des considérations sur l'esclavage à Lisbonne au xvie siècle et sur le commerce des Portugais à cette époque, suivent ce tableau et le complètent.

A Joam III succède son petit-fils, dom Sébastien, né à Lisbonne, le 20 janvier 1554, et devenu roi le jour de sa naissance. Les malheurs de ce prince aventureux lui ont acquis une grande célébrité. M. Ferdinand Denis nous fait connaître en détail la seconde expédition de ce prince en Afrique, la grande bataille d'Alcaçar, où il perdit le trône et la vie, et tous les malheurs qui s'ensuivirent. Avant de compléter le récit de ces malheurs par celui de l'asservissement du Portugal aux Espagnols et des tentatives des faux dom Sébastien qui essayèrent de s'emparer du trône, M. Denis consacre un paragraphe étendu de son livre au *Camoëns*, poëte et guerrier qui, dans une œuvre immortelle, a chanté toutes les gloires de sa patrie.

L'histoire du rétablissement de la maison de Bragance sur le trône de Portugal est traitée par M. Ferdinand Denis avec tout le soin que mérite ce grand événement. Ce n'est qu'après nous avoir fait connaître le cardinal-roi, successeur éphémère de dom Sébastien, et les malheurs de dom Antonio, prétendant légitime à la couronne, qu'il nous représente le Portugal asservi, lorsque le duc d'Albe eut fait le siége de Lisbonne, et y eut établi la domination espagnole. Dans le récit de la glorieuse révolution de 1640, M. Ferdinand Denis s'est attaché à rétablir le véritable caractère du héros principal de cette restauration, le fameux Joam Pinto Ribeiro, connu en France par un drame de Lemercier, dans lequel l'auteur, sacrifiant aux exigences du théâtre, a quelque peu altéré la physionomie réelle de ce personnage. C'est avec le même soin que M. Ferdinand Denis nous a fait connaître l'histoire politique du Portugal jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Un paragraphe spécial est consacré au fameux tremblement de terre de 1755, et aux catastrophes du même genre qui, depuis le IVe siècle, avaient plusieurs fois désolé le Portugal.

Une description de ce pays, tel qu'il est aujourd'hui, termine cet ouvrage, le plus complet de tous ceux qui ont été écrits dans notre langue sur le même sujet. La géographie physique, la navigation et le commerce, les modes et le costume, les monuments remarquables de Lisbonne et des autres principales villes, forment autant de paragraphes succincts, à vrai dire, mais remplis des faits les plus curieux.

Cette partie du livre de M. Ferdinand Denis est suivie de quelques pages qu'il a intitulées : *Conclusion*. Elles renferment

le résumé rapide des événements politiques qui ont eu lieu en Portugal depuis quarante années environ. Les combats livrés dans ce pays par les armées françaises jusqu'en 1814, la lutte entre dom Miguel, dom Pèdre et la reine dona Maria, y sont habilement exposés.

Citons, ainsi que nous l'avons promis précédemment, la description que fait l'auteur de l'état physique et commercial de Lisbonne au milieu du XVIe siècle, en y joignant le tableau des grandes fortunes qui existaient alors dans ce pays :

« La cité fondée par Ulysse (comme le répétaient à l'envi les historiens aussi bien que les poëtes), l'antique capitale de la Lusitanie, n'avait pas alors moins de dix mille maisons, dont quelques-unes étaient élevées de cinq étages. En ce temps, on comptait dix-huit mille familles établies à demeure dans son enceinte; ce qui formait une population permanente de cent mille âmes, sur lesquelles il fallait compter neuf mille neuf cent cinquante esclaves. Mais ceux qui s'arrêteraient à ce calcul n'auraient certainement qu'une idée imparfaite de la population totale; car le vieil auteur qui nous fournit ces détails a soin de faire remarquer que la population ouvrière dépassait celle désignée sous le nom de *vesinhos*, et qu'il ne fait entrer dans son calcul ni la cour, ni les marchands étrangers, ni les gens qu'amenaient chaque jour les navires, et enfin la population flottante du dehors.

« En ce temps, Lisbonne avait trois cent vingt-huit rues de premier ordre, cent quarante petites rues de traverse, quatre-vingt-neuf impasses, et soixante-deux carrefours, qu'on ne peut faire entrer dans l'énumération des rues proprement dites. »

Après avoir énuméré les couvents d'hommes et de femmes, et donné sur les principaux d'entre eux de curieux détails, M. Ferdinand Denis parle des lieux de bienfaisance qui existaient à Lisbonne vers 1550 :

« A cette époque de réelle prospérité, Lisbonne renfermait des établissements de charité et de bienfaisance mieux organisés et plus soigneusement administrés peut-être que ceux des autres grandes cités de l'Europe. Non-seulement quelques-uns des couvents que nous avons mentionnés offraient des lieux de refuge pour les impotents ou les malades, mais dès le XVe siècle, Jean II avait édifié l'hôpital de Tous les Saints, maison centrale dont relevaient les autres établissements du même genre. Outre que cet immense édifice renfermait cinq vastes infirmeries, un local séparé, où l'on donnait des lits, était destiné aux pèlerins nationaux et étrangers, qui ne savaient comment se procurer un asile, au dire de Rodriguez d'Olivera; ces cinq infirmeries ne renfermaient que quatre-vingt-dix-huit lits, mais il y en avait

tout autant dans l'hôpital inférieur dont nous venons de parler ; l'hôpital de *Nossa-Senhora-das-Virtudes*, et destiné particulièrement aux incurables ; celui de *Sancta-Anna*, qui était d'une haute antiquité, et dans lequel alla peut-être mourir le plus noble génie du Portugal (le Camoëns) ; l'hospice de *Palmeiros*, destiné aux pèlerins connus sous ce nom ; celui *des Pescadores chincheros*, celui encore *des Pescadores linheros*, puis le lieu de bienfaisance portant le nom bizarre d'*Acata que faras* (Vois ce que feras), montrent qu'une sollicitude prévoyante présidait à cette époque au bien-être de la population laborieuse.

« Nous allons faire voir par un curieux document, pour ainsi dire, inédit, comment l'industrie de l'antique cité peut expliquer, et la nécessité de ces établissements, et le luxe qui régnait dans la classe privilégiée :

TABLEAU DES GENS DE MÉTIER EXISTANT A LISBONNE DE 1550 A 1551. — EXTRAIT DU LIVRE DE RODRIGUEZ DE OLIVEIRA.

« Médecins	57
« Chirurgiens	70
« Apothicaires	46
« Maîtres de grammaire	7
« Maîtres qui enseignent à lire	34
« Écoles publiques d'orgues	13
« Écoles publiques où l'on enseigne à danser	14
« Il y a en outre des hommes qui vont enseigner la noblesse dans les maisons particulières.	
« Écoles publiques d'escrime. On en compte quatre, et en outre il y a beaucoup de gentilshommes qui enseignent cet art à la noblesse, et qui ont un grand nombre d'élèves.	
« Marchands banquiers	6
« Marchands de soie en gros	28
« Marchands en gros qui achètent par association	30
« Marchands de draps tenant boutique	60
« Marchands d'objets variés	458
« Traitants	620
« Joueurs d'épinette (*teola*)	20
« Chanteurs	150
« Joueurs de *chalemie* (sorte de hautbois)	20
« Trompettes	12
« Timbaliers	8

Offices mécaniques.

« Peintres	76
« Dessinateurs	47
« Cartographes, faisant cartes marines	10
« Lapidaires	32
« Orfèvres	430
« Imprimeurs (*sic*)	5
« Libraires	54
« Maîtres d'atour	6
« Brodeurs	10
« Passementiers	133
« Tailleurs	159
« Chaussiers	173
« Bonnetiers, vendant bonnets	15
« *Id.* vendant capuchons	14
« Fripiers	119
« Fripiers tenant pourpoints	24
« Matelassiers	27
« Frangiers	10
« Coiffeurs	6
« Boutonniers	20
« Tondeurs de draps	139
« Cardeurs	16
« Chapeliers	206
« Teinturiers	39

« Si nous avions plus d'espace à consacrer à une telle nomenclature, et si nous ne craignions pas surtout de fatiguer l'esprit du lecteur, il nous serait aisé, grâce à Rodriguez d'Oliveira, de donner encore une foule de détails curieux sur des professions qui n'existent plus, ou des états qu'on ne soupçonnerait pas devoir exister à Lisbonne au XVIe siècle. On ne serait pas surpris, sans doute, de trouver dans une ville telle que cette capitale, quatorze armuriers, trente couteliers; mais il pourrait paraître extraordinaire d'y rencontrer trente-neuf doreurs. S'il n'est pas bien étrange de voir mentionner cent quatre-vingt-dix barbiers, deux cents taverniers, cent dix-neuf cordonniers, on peut regarder comme une marque du luxe qui régnait alors, huit miroitiers, sans compter quatre marchands de cristaux et quatre lunettiers. En 1551, nous voyons inscrits quatre cent quatre-vingt-douze charpentiers et menuisiers, deux cents charpentiers occupés dans le port; cent quatorze enfants, cent soixante-dix-sept pilotes. Il n'y a rien en cela dont on doive être surpris, sans doute; mais qui croirait qu'on va trouver, dans cette nomenclature des individus occupés sur le port, douze hommes dont l'unique office est de chercher l'or sur le rivage? En ce temps, huit femmes étaient occupées à parfumer des gants, et douze autres à fabriquer uniquement des cosmétiques. Disons aussi, avec regret, que si, dans la statistique ordonnée par l'archevêque, on trouve mentionnés tous les états qui attestent les raffinements du luxe, il n'en est pas de même des professions libérales qui portent l'instruction dans les familles; nous ne trouvons indiquées ici que deux femmes dont l'office soit d'enseigner la lecture aux jeunes filles; mais en revanche, il y a plus loin douze écrivains publics sans cesse occupés à transmettre des messages. Quatre cent trente orfévres et deux femmes pour enseigner à lire! toute la vieille civilisation de Lisbonne est bien là!

ÉTAT DES GRANDES FORTUNES EXISTANT AU SEIZIÈME SIÈCLE.

« La fortune de quelques grands seigneurs portugais était devenue, au XVIe siècle, fort considérable, surtout si on la compare à celle de la noblesse dans quelques autres États de l'Europe. Nous voudrions pouvoir suivre ces fortunes dans l'accroissement qu'elles avaient pu subir sous dom Manoël; il est curieux, toutefois, de trouver ici un tableau qu'on peut modifier en suivant certain progrès. On l'a extrait d'un auteur étranger fort à même, par sa position, de savoir à quoi s'en tenir sur ce point. Après avoir mentionné les richesses du roi de Portugal, Marineo Siculo ajoute : « Il y a aussi, dans ce pays, beaucoup « de grands seigneurs et des personnages illustres ayant grand revenu. » Nous nommerons ceux qui viendront en notre souvenir :

	ducats.
« En première ligne, le duc de Bragance; il est du sang royal et possède, de rente.	40,000
« Le duc de Barcellos, fils dudit seigneur.	
« Le duc de Coïmbre et marquis de Torres-Novas. (Je n'ai pu connaître son revenu.).	

	ducats.
« Le marquis de Villa-Réal, comte de Alcontime.	15,000
« Le comte de Marialva, de la maison de Continho. . . .	10,000
« Le comte de Penella, de la maison des Vasconcellos. . .	4,000
« Le comte de Portalègre, de la maison des Sylvera, grand majordome du roi.	5,000
« Le comte de Vimioso, de la maison de Souza.	3,000
« Le comte de Tentougal, du sang royal.	8,000
« Le comte d'Abrantès, de la maison d'Almeida.	3,000
« Le comte de Freira, de la maison des Peireira.	3,000
« Le comte de Linharès, très-proche parent du roi.	3,000
« Le comte de Ronda, de la maison des Continho.	5,000

Il y a, dans le livre de M. Ferdinand Denis, beaucoup d'autres passages qui mériteraient d'être également reproduits. Je me contenterai de les indiquer ici : pour les temps anciens, *Inès de Castro et dom Pèdre* (p. 33). — *Histoire de l'infant D. Henrique* (p. 68). — *Dom Alvarovaz d'Almada, comte d'Avranches* (p. 85). — *État de l'agriculture au* XIVe *et au* XVe *siècle* (p. 96). — *Jeux et divertissements des Portugais au moyen âge* (p. 108). — Pour les temps plus modernes : *La découverte des Indes; Vasco de Gama* (p. 135). — *Règne de dom Manoël. Rapports de ce prince avec les autres États de l'Europe* (p. 198). — *Hommes de mer, héros populaires vivant au temps de Joam III. Aventuriers célèbres* (p. 258). — *Camoëns* (p. 297). — *Les faux dom Sébastien et les Sébastianistes* (p. 303, 306). — *Le marquis de Pombal* (p. 351).

Une autre partie du travail de M. Ferdinand Denis mérite également d'être signalée, et par son importance, et par son étendue; je veux parler de celle qui a rapport aux conquêtes des Portugais dans l'Inde et au vaste empire qu'ils y possédèrent du XVIe siècle au XVIIIe. Cette partie, dont les premières lignes commencent à la page 57, et dont les dernières se trouvent presque à la fin du volume, mériterait à elle seule une analyse détaillée. Les faits nombreux, inconnus jusqu'à ce jour, révélés par l'auteur, rendent cette partie de l'histoire du Portugal si attachante, qu'on voudrait pouvoir la suivre sans interruption. C'est en 1418, avec la découverte de l'île de Madère, que cette histoire commence. Chaque fois qu'un de ces hardis navigateurs portugais vient à toucher à une île, à un continent jusqu'alors inconnu, l'auteur nous entraîne avec lui dans sa course, nous raconte ses dangers, ses surprises et ses triomphes. Les Açores, les Canaries, les Indes avec toutes leurs merveilles,

leurs légendes singulières et terribles, leurs villes et leurs peuples inconnus, se révèlent tour à tour à notre esprit étonné. Les idées bizarres qu'on avait sur ces contrées, avant leur découverte, fournissent à l'auteur des pages aussi curieuses que nouvelles. Il nous raconte ensuite la fameuse expédition de Vasco de Gama, le passage du cap des Tempêtes, l'arrivée des Portugais devant Calicut, leur surprise à la vue d'un temple indien. Peu à peu les expéditions se multiplient; les Portugais s'assurent de plusieurs points pour y débarquer; ils augmentent chaque jour leurs conquêtes; bientôt l'empire des Européens, dans l'Inde, sera fondé.

Dès l'année 1504, les possessions des Portugais étaient assez considérables pour que le roi, dom Manoël, jugeât nécessaire d'envoyer un gouverneur qui ne tarda pas à prendre le nom de vice-roi. Dom Francisco d'Almeida fut le premier qui parut, dans l'Inde, officiellement revêtu de cette dignité. Il y débarqua en 1505, et fut remplacé, l'année suivante, par le fameux Albuquerque, qui devait bientôt illustrer son nom par tant de découvertes nouvelles. M. Ferdinand Denis suit, avec le plus grand soin, l'histoire de ces vice-rois dont plusieurs se sont immortalisés par leurs victoires ou leurs découvertes. Alfonse d'Albuquerque, Vasco de Gama, Henrique de Menezes, dom Nuno de Cunha, Hector de Silveira, Magellan, Joam de Castro, passent tour à tour sous nos yeux. Nous les voyons augmenter l'étendue, la richesse et l'importance du vaste pays confié à leur garde. Calicut, Malacca, Ormuz, Diu, Goa et quelques autres villes moins remarquables tombent les unes après les autres au pouvoir des Portugais, qui en font autant de colonies chargées de concourir au bien-être, à la renommée de leur métropole. Mais à la fin du XVI[e] siècle, après les malheurs qu'entraîna la fatale expédition de dom Sébastien en Afrique, la prospérité des Indes portugaises cesse de s'accroître, et même commence à diminuer. Dom Francisco de Gama, arrière-petit-fils du fameux navigateur, devient le seizième vice-roi de l'Inde. Mais alors des bâtiments anglais, espagnols ou hollandais font éprouver des pertes cruelles au Portugal, et une décadence rapide ne tarde pas à suivre plus d'un siècle de prospérité. L'auteur signale les principaux motifs de cette décadence, dont il fait connaître les principaux événements.

Tels sont, en résumé, les faits pleins de grandeur et d'importance compris dans cette partie de l'ouvrage de M. Ferdinand

Denis. C'est l'achèvement d'un vaste tableau, qui constitue, comme nous le disions plus haut, la plus complète de toutes les histoires du Portugal.

GÉOGRAPHIE ET VOYAGES.

Mémoires géographiques sur la Babylonie ancienne et moderne, par M. Quatremère. —In-8° de 56 pages (extrait des *Annales de philosophie chrétienne*).

La Babylonie, au temps de sa splendeur, sous les règnes de Bélus, de Ninus, de Sémiramis, était une région d'une étendue considérable, qui se prolongeait depuis le golfe Persique jusqu'aux frontières septentrionales de la Mésopotamie; dans sa largeur, elle embrassait de vastes provinces, situées soit à l'occident de l'Euphrate, soit à l'orient du Tigre. Mais après la chute du puissant empire des Assyriens, l'Assyrie proprement dite, détachée de la Babylonie, fut soumise à la monarchie des Mèdes. Cependant, on n'en persista pas moins à admettre, pour la Babylonie, des limites que le temps et les révolutions avaient considérablement restreintes. Les géographes orientaux, qui ont remplacé le nom de Babylonie par celui d'Irak ou Irak-al-Arab, ont conservé à cette contrée l'étendue qu'elle avait dans l'origine. D'après Ibn Haucal, l'Irak s'étend, en longueur, depuis Abadan, ville située sur le bord du golfe Persique, jusqu'à Tékrit, et en largeur, depuis Cadésiah jusqu'à Holvan; sa limite orientale décrit une courbe qui, partant de Tékrit, va longer le territoire de Chehrizour, Holvan, Sous, et aboutir au golfe Persique, tandis que la frontière occidentale, embrassant Basrah, Coufah, et bordant le désert de l'Arabie, se termine sur la rive de l'Euphrate près d'Anbar. C'est la Babylonie, circonscrite dans de plus étroites limites, et telle qu'elle existait sous le règne de Nabuchodonosor et des autres monarques chaldéens, que M. Quatremère a choisie pour le sujet de ses recherches. Et d'abord le savant auteur fait observer qu'il ne faut pas prendre

à la rigueur le témoignage des géographes orientaux, qui placent près d'Anbar la limite N.-O. de la Babylonie, car nous savons, d'une manière positive, que la ville de Hit, située un peu plus au N., était comprise dans les frontières de cette contrée. C'est donc au-dessus de cette cité qu'on doit fixer la ligne qui séparait l'empire des Babyloniens de la monarchie des Mèdes. Mais M. Quatremère ne voit pas de difficulté qui empêche d'admettre que cette ligne, en se prolongeant dans une direction courbe jusqu'à la rive du Tigre, atteignait réellement la ville de Tékrit, indiquée par les géographes arabes comme étant de ce côté la borne septentrionale de l'Irak. La Babylonie est désignée, dans les livres de l'Ancien Testament, sous le nom de terre de Sennaar. On lit dans la Genèse que le royaume primitif de Nemrod se composait des villes de Babel (Babylone), Erek, Akkad et Kalneh, situées dans la terre de Sennaar. Les deux *Thargums* chaldaïques, Eusèbe, saint Jérôme, saint Éphrem, Abou 'lFaradj ont cru que Kalneh répondait à Ctésiphon; et leur opinion a été adoptée par Bochart, Michaëlis, Rosenmuller, Gesenius. On cite, à l'appui de ce sentiment, un passage de Pline, qui atteste que Ctésiphon était située dans la province de Chalonite. Mais, comme le fait observer M. Quatremère, le témoignage du naturaliste romain n'est rien moins que décisif. « En effet, on conçoit très-bien qu'un lieu peut être situé dans une province sans en avoir adopté le nom. » Le savant académicien croit reconnaître la ville de Kalneh dans celle d'Holvan, nommée Albania sur la carte de Peutinger. Il est aisé de voir que la ville d'Holvan avait donné son nom à la province que les Grecs et les Latins ont appelée Chalonitis, et dont elle formait la capitale. On lit, dans le *livre des Rois* et dans celui des *Paralipomènes*, que Salmanasar, roi d'Assyrie, ayant emmené en captivité les Juifs du royaume d'Israël, les établit dans la contrée de *Halah*. Les écrivains syriaques ont rendu ce nom par celui de Khlakh, dans lequel on a reconnu le nom d'Holvan. Cette opinion, rejetée par Gesenius, a été défendue avec beaucoup de science et de sagacité par M. Rawlinson. M. Quatremère l'adopte pleinement, en s'appuyant sur un passage d'Isidore de Charax, dans lequel on lit que la province de *Chalonitis* renferme une ville appelée *Chala*. En effet, cette dénomination, qui s'applique indubitablement à la ville d'Holvan (1),

(1) L'illustre d'Anville a donc eu tort de dire (l'Euphrate et le Tigre, p. 120)

rend très-bien le nom syriaque Khlakh. Le savant professeur reconnaît encore Holvan dans une ville appelée par Isaïe *Kalno*, par Amos *Kalné*, et par Ézéchiel *Kanneh;* ainsi que dans le nom de Κέλωναι, Celonæ (1), rapporté par Diodore de Sicile.

Le major Rawlinson croit reconnaître la ville de Holvan dans celle de Kalah, dont Moïse fait mention. Mais cette opinion n'obtient pas l'assentiment de M. Quatremère. En effet, suivant le récit de la Genèse (2), Assur, ayant quitté la terre de Sennaar, fonda Ninive, Kalah, Réhobob, et Résen, située entre Ninive et Kalah. D'après ces paroles, la ville de Kalah ne faisait pas partie de la terre de Sennaar ou de la Babylonie, mais elle était placée dans l'Assyrie. Or, ainsi qu'on l'a vu plus haut, cette situation ne saurait convenir à Holvan, qui nous est donnée comme formant la frontière de la Babylonie du côté de la Médie. D'ailleurs, la ville de Résen, mentionnée par l'écrivain sacré, correspond à celle de Ras-al-Aïn, située au centre de la Mésopotamie. En conséquence, Moïse n'aurait pas pu dire, sans manquer à l'exactitude géographique, que cette place se trouvait dans une position intermédiaire entre Ninive et Holvan. D'après saint Éphrem, la ville de Kalah nous représente celle de Hadar ou Hatra, célèbre par sa résistance à Trajan et à Sévère. Mais cette identité paraît peu admissible à M. Quatremère. Ce savant préfère supposer que la ville de Kalah était la capitale de cette province de Kalachène, mentionnée par Strabon, et que Ptolémée nomme Kalakinè. Suivant lui, Kalah était identique avec la ville appelée par les Syriens *Karkha* et par les Arabes *Karakh*, qui était située sur la rive orientale du Tigre. C'est cette ville que Maçoudi désigne par le nom de Karkh Samarra. M. Ross a rencontré sur la rive du Tigre des ruines antiques d'une assez grande étendue, qui, dans l'opinion de M. Quatremère, occupent le site de Kalah. Le sentiment du savant académicien s'accorde mieux que celui de M. Rawlinson avec les paroles de Moïse. Mais il laisse encore subsister une difficulté assez grave, selon nous. Karkha étant situé sur la rive gauche du Tigre, ainsi

« qu'on ne connaît point actuellement de dénomination par laquelle le nom de Chala soit rappelé. »

(1) Telle paraît avoir été aussi l'opinion du major Rennell; car ce savant géographe place Celonæ près des Pyles médiques. (*The geographical system of Herodotus*, p. 258; cité par Barbié du Bocage, *apud* Sainte-Croix, *Examen critique des historiens d'Alexandre le Grand*, 2e édit., p. 812.)

(2) Cap. X, v. 11 et 12.

que Ninive, on se demande comment l'écrivain sacré a pu dire que Résen, placé au centre de la Mésopotamie, et sous le même parallèle que Ninive, était situé entre cette dernière ville et Kalah. De deux choses l'une : ou Moïse s'est gravement mépris, en donnant à Résen cette position mitoyenne entre Ninive et Kalah, ou l'on doit chercher le site de Kalah bien loin de Karkha et à l'O. de Résen.

Le § 2 du mémoire de M. Quatremère porte ce titre particulier : *Mémoire sur la ville de Babylone.* « Lorsque l'on s'occupe, dit le savant auteur, des détails relatifs à la topographie de Babylone, la première question qui se présente est celle-ci : La ville était-elle située sur les deux rives de l'Euphrate, ou s'étendait-elle seulement sur le bord oriental ? Si l'on consulte Hérodote, Ctésias et d'autres écrivains de l'antiquité, il semble que cet objet soit décidé de manière à n'admettre aucune espèce de doute, puisque les historiens admettent unanimement que l'Euphrate traversait par le milieu cette ville célèbre. D'un autre côté, des voyageurs judicieux, ayant observé avec soin le terrain, ont décidé que la rive orientale seule présentait des débris propres à retracer la grandeur antique de Babylone, et que le bord opposé n'offrait aucun vestige remarquable, si ce n'est le monument célèbre connu sous le nom de *Birs* ou *Bours*-Nemrod. Au contraire, d'autres voyageurs non moins judicieux assurent avoir remarqué sur la rive occidentale de l'Euphrate des traces nombreuses d'anciennes constructions, qui, bien que moins apparentes que celles du bord opposé, suffisent pour prouver d'une manière incontestable la vérité du récit des historiens grecs. »

M. Quatremère croit pouvoir résoudre la question en supposant que Babylone fut d'abord fondée uniquement sur la rive gauche de l'Euphrate ; que les constructions de la rive droite furent l'ouvrage des derniers rois de Babylone ; qu'après la décadence de cette ville, tous ces édifices, récemment élevés, furent délaissés de leurs habitants, tombèrent en ruine, et que Babylone se vit réduite à son étendue primitive (1). Plusieurs raisons viennent à l'appui de

(1) Pour bien comprendre jusqu'à quel point cette conjecture peut rendre compte de l'état de dégradation et d'infériorité que présentent les ruines de la partie occidentale de Babylone, comparées à celles qui se voient sur la rive gauche de l'Euphrate, il faut lire les réflexions consignées dans le § 3 (p. 34) du mémoire de M. Quatremère.

ce sentiment. D'abord il faut remarquer que toutes les villes dont l'antiquité fait mention comme ayant été placées le long du Tigre et de l'Euphrate, n'occupaient qu'une rive de ces fleuves. « Le cours rapide de ces vastes rivières, les débordements périodiques auxquels l'une et l'autre sont annuellement sujettes, rendaient extrêmement difficiles les travaux nécessaires pour la construction des ponts, et auraient souvent empêché, par des obstacles insurmontables, les habitants répartis dans différents quartiers d'une même ville, de communiquer les uns avec les autres. Aussi voyons-nous que, pendant l'espace d'un grand nombre de siècles, deux ponts seulement existèrent sur l'Euphrate, celui de *Zeugma* et celui de *Thapsaque*. Et, toutefois, ces deux localités où se trouvaient les passages les plus fréquentés par tous ceux qui voulaient traverser l'Euphrate, n'offraient pas de ponts construits en pierres, mais de simples ponts de bateaux. »

Les villes les plus considérables de ces régions, Ninive, Séleucie, Ctésiphon, étaient situées exclusivement sur une des rives du Tigre. Dans le principe, il en fut de même de Bagdad, capitale des khalifes abbassides (1). Il est donc permis de croire que Babylone ne s'écarta pas de la règle commune, et que cette immense cité, sous le règne de Sémiramis et de ses successeurs, s'étendait uniquement sur la rive gauche de l'Euphrate.

M. Quatremère place la date de l'agrandissement de Babylone à l'époque où, par la destruction de Ninive et l'extinction de la puissance des Assyriens, cette ville devint la capitale de l'empire des Chaldéens. Et cette opinion s'appuie sur un passage de Bérose (2), qui atteste expressément que Nabuchodonosor fit bâtir, hors de Babylone, une seconde ville, et qu'il la fortifia, comme l'ancienne, d'une triple enceinte de murs. Or, il est impossible d'admettre qu'il s'agisse ici de constructions élevées autour de Babylone ; car, en ce cas, on ne s'expliquerait pas pourquoi Nabuchodonosor aurait environné sa capitale de six enceintes de murs (3) ; au lieu qu'il est

(1) Bagdad fut d'abord construite sur la rive occidentale du Tigre. *Voy.* Sylvestre de Sacy, *Chrestomathie arabe*, 2e édition, t. I, p. 68, 69.

(2) Comme Sainte-Croix l'a fait observer (*Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. L, p. 15, note *y*), le témoignage de Bérose est confirmé par ces paroles que Daniel place dans la bouche de Nabuchodonosor : « Nonne hæc est Babylon magna quam *ego ædificavi*, etc. ? »

(3) On pourrait objecter que, d'après Hérodote, la citadelle d'Ecbatane, construite par Déjocès, avait sept enceintes, dont la plus grande égalait presque le

aisé de comprendre que ce monarque, en bâtissant, sur la rive occidentale du fleuve, un vaste faubourg qui devait faire partie de Babylone, ait désiré le fortifier, à l'instar du reste de la ville, et lui donner pour défense un nombre égal d'enceintes qui, correspondant aux premières, venaient, comme celles-ci, aboutir à la rive de l'Euphrate.

Une nouvelle preuve à l'appui de la date assignée par M. Quatremère à la construction de la partie occidentale de Babylone, est ce que nous apprend Bérose, savoir, que Labynète ou Nabonède, le dernier roi chaldéen de Babylone, acheva la construction du quai qui bordait l'Euphrate. Or, un pareil travail étant indispensablement nécessaire pour mettre une ville comme Babylone à l'abri des inondations périodiques de l'Euphrate, il est permis de supposer que le quai de la rive orientale existait depuis longtemps, et que celui dont il est parlé dans ce passage, avait pour objet de défendre contre les ravages du fleuve le quartier de la rive occidentale ; et cette circonstance semble indiquer que ce vaste faubourg n'avait été ajouté à la ville que depuis le règne de Nabuchodonosor II.

Cyrus, maître de Babylone et reconnaissant la difficulté de maintenir dans l'obéissance cette vaste cité, forma, nous dit Bérose, le dessein de renverser les remparts. Et si l'on en croit la version arménienne d'Eusèbe, il réalisa ce projet. Ce qui paraît plus certain, c'est que Cyrus s'efforça de diminuer l'importance de Babylone, en lui enlevant une partie de sa population. Tel fut, sans doute, dit M. Quatremère, un des motifs de cet édit célèbre qui accorda aux Juifs établis dans Babylone la permission de retourner dans leur patrie. Aussi, depuis lors, on ne rencontre plus dans l'histoire un fait indiquant l'existence de cette partie de la ville construite sur la rive occidentale de l'Euphrate, et tout nous représente Babylone comme occupant uniquement le bord oriental de ce fleuve. Ainsi que M. Quatremère le démontre victorieusement, selon nous, tous les détails que nous donne Hérodote sur le siége que Babylone révoltée soutint contre Darius, fils d'Hystaspe, s'appliquent exclusivement à la rive gauche (1). Les circonstances de l'entrée d'A-

circuit d'Athènes. Mais on sent bien que de pareilles constructions n'auraient pu s'élever autour de l'immense ville de Babylone qu'au prix de longs efforts et de considérables dépenses.

(1) En citant le récit d'Hérodote, selon lequel Darius, s'étant rendu maître de Babylone, en fit abattre les murs et enlever les portes, M. Quatremère a négligé

lexandre à Babylone, telles qu'elles sont retracées par Arrien, prouvent non moins clairement que cette ville était alors réduite à la partie orientale. Il faut lire, dans le mémoire de M. Quatremère, les deux pages consacrées à l'explication du passage d'Arrien; nous craindrions d'affaiblir la force du raisonnement du savant académicien, en essayant de l'analyser.

M. Quatremère entre ensuite dans une discussion relative à l'étendue de Babylone. D'après Hérodote, dont le récit a été copié par Philostrate, cette ville avait 480 stades de circuit; Strabon réduit cette mesure à 385 stades, et Ctésias, à 360 ou 365. D'Anville, Gosselin, le major Rennell (1), se sont efforcés de concilier entre elles ces trois évaluations. Ils ont supposé que leur différence tenait uniquement à l'inégalité du stade employé par les écrivains précités; que celui dont Hérodote s'était servi dans son calcul était d'un tiers plus court que celui qui avait été employé dans les évaluations des écrivains postérieurs; en sorte que les deux mesures, si diverses en apparence, doivent être regardées comme tout à fait identiques. M. Quatremère préfère admettre que Babylone, dans son état primitif, formait une enceinte de 360 ou 365 stades, et qu'après avoir été accru par Nabopolassar et Nabuchodonosor de toute la portion située sur la rive occidentale de l'Euphrate, son circuit total s'éleva à 480 stades (2).

Le § 3 a pour objet la position des principaux édifices de Babylone.

Le premier dont M. Quatremère s'occupe est le temple de Bélus, dont la situation a été, pour les savants, un sujet de controverse.

de rappeler une conjecture extrêmement plausible, émise par Vitringa, et adoptée par Sainte-Croix. Selon ces savants, Hérodote n'a dû parler que des deux murs extérieurs de la triple enceinte. Cette conjecture acquiert beaucoup de force d'un passage de Diodore (lib. XVII, 115), qui nous apprend qu'Alexandre avait fait abattre dix stades des murs de Babylone pour élever le bûcher d'Éphestion; et d'un autre d'Abydène, cité par Eusèbe, et d'après lequel le mur intérieur de Babylone, construit par Nabuchodonosor, subsista jusqu'au commencement du règne des Macédoniens. Du reste, M. Quatremère paraît avoir partagé l'opinion précitée, car il dit dans un autre endroit (page 43) : « Darius, comme on l'a vu, abattit *une partie* des murailles. »

(1) Avant les trois célèbres érudits cités par M. Quatremère, l'illustre Fréret avait supposé qu'Hérodote avait employé le stade itinéraire le plus petit de tous pour donner la mesure de Babylone. (*Voy.* les *Œuvres complètes* de Fréret, t. XV, p. 209.)

(2) Cette opinion avait été déjà émise par Sainte-Croix (*Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. L, p. 16).

D'Anville, le major Rennell et M. Raymond en ont reconnu l'emplacement dans un de ces immenses monceaux de ruines qui s'étendent à l'orient de l'Euphrate (1). Rich et Ker-Porter ont cru le retrouver dans le Birs-Nemrod, sur la rive droite de ce fleuve. La première opinion est celle qu'adopte M. Quatremère, en s'appuyant sur plusieurs raisons tout à fait plausibles. Hérodote atteste expressément que le palais, dans lequel étaient renfermés les jardins suspendus, était situé sur la rive opposée à celle sur laquelle s'élevait le temple de Bélus. D'après ce témoignage, d'Anville et le major Rennell ont placé ce palais sur le bord occidental, et M. Quatremère adopte encore leur sentiment, qu'il fortifie par l'autorité de Diodore de Sicile, ou plutôt de Ctésias. Cet historien dit que des deux palais que comprenait Babylone, le plus grand et le plus magnifique était situé sur la rive occidentale; puis il ajoute que le jardin suspendu était situé auprès de la citadelle. Or, il affirme que cette citadelle était renfermée dans l'enceinte du palais occidental. Il est probable, dit M. Quatremère, que l'emplacement de ce palais et des jardins qui l'environnaient nous est représenté par ces deux monceaux de ruines qui, suivant la carte de M. Ker-Porter, se voient encore sur la rive droite de l'Euphrate.

Pour ne pas étendre outre mesure les bornes de cette analyse, je me vois forcé d'indiquer seulement les §§ 3, 4, 5 (2) et 7 du mémoire de M. Quatremère, qui sont intitulés : *De la Destruction de Babylone*; *Explication d'un passage de Daniel*; *Accomplissement des prophéties sur Babylone*; *État des arts à Babylone*; et de passer au § 6, qui a pour titre : *Navigation de Babylone.*

Le récit de la prise de Babylone par Cyrus, tel qu'on le lit dans Hérodote, prouve évidemment que, du temps de ce prince, la navigation, même celle des fleuves, était, chez les peuples de l'Assyrie et des régions voisines, dans un état complet d'enfance. Hérodote nous apprend que, pour descendre le Tigre et l'Euphrate, on n'employait que des radeaux soutenus par des outres enflées; qu'en arrivant au lieu du débarquement, on vendait le bois, on chargeait les outres sur un cheval, et on regagnait par terre le point d'où l'on était parti. Cet usage n'a pas changé, et les *keleks*

(1) Telle est aussi l'opinion du judicieux Olivier (*Voyage dans l'empire othoman, l'Égypte et la Perse*, t. IV, p. 409).

(2) C'est par une faute d'impression que ce dernier porte le n° 4, et les suivants les n°s 5 et 6.

sur lesquels on descend journellement le Tigre, de Diarbékir à Mouçoul, et de Mouçoul à Bagdad et à Bassora, rappellent de point en point la description d'Hérodote.

Arrivé au terme de ce long extrait, je ne déposerai point la plume sans signaler à l'attention du lecteur la sagacité tout à la fois ingénieuse et réservée que M. Quatremère apporte habituellement dans la discussion des textes qu'il emploie. Peu de travaux de cet académicien en offrent autant de preuves que celui dont je viens de présenter l'analyse. Aussi je ne crains point d'être contredit en le mettant à côté de la belle dissertation de Sainte-Croix sur la destruction de Babylone (1). Les amis de l'érudition ne sauraient donc trop désirer que M. Quatremère les fasse bientôt jouir de l'ensemble de ses recherches sur la Babylonie. Qu'il me soit seulement permis, en finissant, de manifester un regret sur l'incorrection avec laquelle ce mémoire a été imprimé. A la page 24, on trouve cette phrase, que l'absence de deux mots rend complétement inintelligible : « Tous les détails que nous donne Hérodote ne s'appliquent qu'à la rive orientale. Les noms des portes vers lesquelles se dirigèrent les attaques des Perses, devaient toutes être situées dans ces parages. » Comment comprendre ce raisonnement, à moins de supposer qu'il faut lire le mot *d'après* avant *les noms*, et le pronom *elles* avant *devaient*. C'est ainsi encore qu'à la page 40, lignes 2 et 25, il faut lire *est*, au lieu de *ouest*. Plus loin, une page entière a été transposée. Du reste, nous nous empressons de reconnaître que ces regretta-

(1) Puisque j'ai cité ce remarquable travail, je dois disculper son auteur d'un reproche que M. Quatremère lui adresse, et qui, j'ose le croire, n'est nullement fondé. D'après M. Quatremère, «... un célèbre voyageur... prit pour les ruines de Babylone celles d'une autre ville située tout près de *Hit*, et le judicieux M. de Sainte-Croix se laissa tromper par cette autorité respectable.» L'assertion de M. Quatremère n'étant accompagnée d'aucune citation, d'aucun renvoi, il m'est impossible d'en contester l'exactitude; mais une telle erreur me paraît bien surprenante chez un homme aussi versé que Sainte-Croix dans l'histoire et la géographie anciennes. Comment supposer que l'auteur de l'*Examen critique des historiens d'Alexandre*, et de tant de savants mémoires, aurait pu ne pas tenir compte du passage si formel d'Hérodote (*Clio*, 179), où cet historien dit que *Is* (Hit) est situé à huit journées de Babylone? D'ailleurs, le voisinage des ruines de Babylone et de la ville arabe de Helleh est un fait connu depuis longtemps, et surtout depuis les travaux de d'Anville. (*Voyez* surtout *l'Euphrate et le Tigre*, p. 115.) Enfin, dans le mémoire cité plus haut (pages 30 et 31), Sainte-Croix rapporte plusieurs passages de l'abbé de Beauchamps, où il est répété positivement jusqu'à quatre fois que les ruines de Babylone se voient dans le territoire et à peu de distance au nord de Helleh.

bles erreurs ne sauraient être reprochées sans injustice au savant auteur du mémoire dont nous venons de parler.

ENTERPRISE IN TROPICAL AUSTRALIA, by G. WINDSOR EARL. — London, 1845, in-8°.

Si l'Angleterre prétend rendre l'univers tributaire de son commerce, si le pavillon britannique flotte sur tous les points du globe, il faut reconnaître que, chez nos voisins, rien n'a été négligé pour atteindre ces résultats. Chaque jour on voit sortir des ports de la Grande-Bretagne quelque hardi vaisseau allant chercher, dans des contrées inconnues, un débouché nouveau pour l'industrie nationale; en échange, il apportera des matières premières, des produits bruts destinés à alimenter l'industrie européenne. L'Angleterre a sans cesse les yeux ouverts sur tous les points du globe: apprend-elle que dans un coin inhabité se trouve un bon port, ou seulement une rade abritée, quelques terres cultivables, en un mot, les pauvres, mais premiers éléments d'une colonisation possible, aussitôt un bâtiment part et va prendre, bon gré mal gré, possession de ce coin de terre. Nul doute que si du milieu de l'Océan surgissait tout à coup une terre nouvelle, il ne se trouvât là un vaisseau anglais pour y planter le pavillon britannique, et, sur cette terre encore mouvante et mal affermie, on lirait bientôt ces deux mots: *comptoir*, *magasin*.

Ces réflexions, qui, nous l'avouons, font quelque peu souffrir notre amour-propre national, nous sont suggérées par l'ouvrage que nous avons sous les yeux. L'auteur nous parle complaisamment d'avantages qui auraient pu être les nôtres, et que l'Angleterre nous a, pour ainsi dire, enlevés. Voici les faits. Dans l'année 1837, une expédition se prépare en France pour aller fonder un établissement dans l'Australie. On avait remarqué, sur la côte, un point qui semblait offrir de grands avantages à quiconque voudrait y fonder une colonie nouvelle. C'était une petite presqu'île située

à l'extrémité septentrionale de l'Australie, sous le dixième degré de latitude méridionale. Unie au continent par un isthme d'une lieue de large environ, cette presqu'île, à laquelle les Anglais ont donné le nom de Cobourg, offre une étendue de terrain de 400,000 acres et des ports excellents, entre autres, le port d'Essington. C'était là qu'on devait débarquer. La facilité de l'arrivage, la proximité de l'archipel Indien et de la Chine, tout faisait de cette localité un endroit merveilleusement disposé pour un petit établissement. L'expédition française arrive un beau jour en vue des côtes qu'elle appelait de ses vœux : il était trop tard. L'Angleterre nous avait prévenus, et, pendant que, doublant le cap Horn, nous perdions un temps précieux à ce passage difficile, pendant que nous touchions à quelques îles de la Polynésie, le gouvernement anglais avait fait partir une expédition pour le port d'Essington, considéré comme le meilleur de la presqu'île, et nous trouvâmes une place prise au lieu d'une place à prendre.

M. Earl a fait partie, en qualité de linguiste, de l'expédition d'Essington; de plus, il a exécuté plusieurs explorations dans l'archipel Indien, pour les besoins de la colonie naissante. Le volume dont nous parlons offre donc un récit du voyage de Sydney à Essington, et un compte rendu détaillé des premiers travaux d'établissement; ensuite on y trouve l'historique de la colonie jusqu'à ce jour, et enfin quelques notes sur l'archipel Indien.

Si les observations de M. Earl sont exactes, cette colonie nouvelle doit être d'une haute importance pour l'Angleterre. Il s'agit maintenant, pour elle, de rivaliser avec l'Amérique pour le commerce du coton. Voici ce que dit l'auteur :

« La culture du coton paraît merveilleusement convenir au sol et au climat de la péninsule de Cobourg, et de toute la côte septentrionale de l'Australie ; le pays est à coup sûr dans les conditions les plus avantageuses pour fournir ce produit plus abondamment que tout autre, et de qualité au moins égale sinon meilleure. Si la graine est semée à propos, la plante arrive à maturité bientôt après la cessation des pluies, et pendant la période de sécheresse qui succède, on peut faire la récolte sans inconvénient et sans danger. C'est de tous les produits coloniaux le plus convenable pour un nouvel établissement, puisque la terre demande comparativement moins de préparation, et que nulle dépense en acquisition ou confection de machines n'est nécessaire pour rendre le coton en état d'être présenté sur les marchés. En outre, le planteur obtient une récolte dès la première année, et

bien qu'elle ne soit pas suffisante pour l'indemniser de ses dépenses d'établissement, il en retire du moins un grand encouragement.

« Une raison politique doit aussi faire désirer que la culture du coton prospère dans l'Australie. Tous ceux qui savent de quelle source nous vient aujourd'hui la plus grande partie de cette denrée, la devineront sans peine, en songeant qu'à un moment donné nous pouvons en manquer subitement. »

L'Angleterre parviendra-t-elle ainsi à s'affranchir du tribut qu'elle paye au commerce américain? C'est ce qu'on ne saurait décider. Les remarques de M. Earl sur l'Australie tropicale ne sont encore que des conjectures; car, en réalité, on ne connaît rien ou presque rien de ce pays, et les expériences tentées au port d'Essington ne peuvent être regardées comme concluantes en ce qui concerne les autres parties du territoire. Les connaissances et le coup d'œil exercé que l'on doit reconnaître à l'auteur plaident en faveur de son opinion; mais, raisonnablement, il faut attendre la réussite pour trancher la question. Les observations sur les différentes espèces de travailleurs qui peuvent être appelés dans le nord de l'Australie sont à la fois intéressantes et utiles. Plus loin, dans les notes sur les habitants des îles méridionales de l'archipel Indien, nous voyons que les indigènes peuvent fournir aux colons de l'Australie tropicale des cultivateurs robustes et habitués au climat. C'est un immense avantage de pouvoir ainsi compter, à distance, sur un nombre infini de travailleurs, lesquels, en définitive, sont destinés à étendre le commerce de la métropole et à lui imprimer une nouvelle activité.

En résumé, un aperçu sur la terre encore neuve de l'Australie tropicale; des renseignements sur les deux expéditions parties, l'une de la côte méridionale, l'autre de la Nouvelle-Galles du Sud, pour explorer l'intérieur des terres; des considérations sur la possibilité pour l'Angleterre de créer dans ce pays de nouvelles Indes occidentales cultivées, non plus par des nègres amenés de force, mais par des travailleurs libres et vivant pour ainsi dire aux portes de la colonie : telles sont les matières contenues dans le volume de M. Earl. Il n'en faut pas davantage, assurément, pour attirer l'attention du public sérieux, et pour trouver en France, aussi bien qu'en Angleterre, de nombreux lecteurs.

Die portugiesischen Besitzungen, n. s. w. (Les possessions portugaises dans le sud-ouest de l'Afrique.) Relation de voyage, par G. Tams, accompagnée d'une préface du professeur Dr C. Ritter. — Hambourg, Kittler, 1845; in-8° de XVI-205 pages. Prix : 6 f. 50.

Pour apprécier le récit d'un voyageur, il n'est pas de meilleur juge que M. Ritter, dont la parole est d'un si grand poids en matière de géographie. Voici en quels termes le savant professeur s'exprime sur l'ouvrage qui fait l'objet de cet article : « On trouvera, dit-il, peu de peintures de cette côte occidentale des tropiques aussi fidèles que celles que nous devons à M. Tams : l'auteur nous transporte au milieu de la nature du pays, nous fait participer, en quelque sorte, à la vie des hommes qui l'habitent, *et pas une seule relation faite de notre temps n'est comparable à celle-ci.* »

Il faut, pour notre part, commencer par reconnaître un fait, c'est que M. Tams a l'immense avantage de nous parler d'une contrée à peine connue aujourd'hui, et son voyage constate presque une découverte; de plus, il a observé, en homme consciencieux et éclairé, l'état du pays qui s'étend sur la côte occidentale de l'Afrique, dans les parages de Benguela et de Loanda, siége de cette puissance portugaise qui a disparu depuis si longtemps. Le cercle de ses observations est, il est vrai, fort restreint; de plus, l'auteur n'a séjourné dans le pays que trois mois et demi environ; mais il a fort bien employé ce court espace de temps. Médecin, toutes les portes s'ouvraient pour lui, et il a pu visiter depuis la hutte du nègre jusqu'aux habitations des Européens de tout rang.

C'est d'Altona qu'un Portugais, le consul général Ribeiro dos Santos, héritier de ce génie entreprenant des Portugais du moyen âge, a conçu l'idée d'envoyer une expédition vers les domaines presque abandonnés de la mère patrie. L'entreprise, à la fois commerciale et scientifique, fut organisée en 1841. Six bâtiments furent équipés, chargés d'un grand assortiment de marchandises pour effectuer des échanges. Un naturaliste, Grosbendner, un botaniste, Wrede, et un médecin, M. Tams, furent adjoints à la petite escadre. Mais le succès ne répondit pas aux espérances du

chef; lui-même périt sur cette côte malsaine de l'Afrique, victime du climat, et la science seule a gagné à cette tentative.

Partie le 28 juin 1841, l'expédition avait atteint, le 5 juin suivant, Saint-Antoine, la plus septentrionale des îles du cap Vert. L'auteur nous apprend qu'à l'exception du gouverneur, il ne se trouvait alors dans l'île que deux Européens; l'arrivée d'un navire était une sorte d'événement. A un quart de lieue de Saint-Antoine est l'île de Saint-Vincent, qui renferme une petite ville habitée par des nègres; elle est décorée du nom de Porto-Grande. C'est tout ce qu'il y a de plus pauvre au monde : les chèvres mêmes trouvent à peine à se nourrir sur cet aride rocher. L'île de Sainte-Lucie, formée par des laves, est encore plus misérable.

Le 10 octobre on aperçut enfin la côte d'Afrique, au midi de la ville de Benguela; le 11 on abordait au « port magnifique » de cette cité, en luttant avec peine contre les brisants. Quant à la ville même, elle n'offre pas de quoi satisfaire les désirs les plus modérés d'un Européen; le palais du gouverneur « peut servir, au besoin d'écurie ou de remise, » et les rues « présentent plus de ruines que de maisons habitées, » par suite d'une irruption des Jaggas, qui ont égorgé les habitants et tout saccagé. La population noire est dans un état sauvage à la fois repoussant et grotesque, exposée sans cesse, comme dans l'état de nature, à l'attaque des bêtes féroces. Dès le retour de l'obscurité, la puissance de l'homme cesse; le règne des hyènes et surtout des lions commence; bien plus, en plein jour, un peu avant l'arrivée de l'expédition, un lion était venu dévorer une esclave. Le jour, du reste, a peu d'instants supportables, car le soleil est accablant. De cinq heures du matin à huit heures, on respire librement; passé ce moment, une chaleur de 25 à 32 degrés Réaumur interdit toute action au dehors; cependant, cette chaleur excessive, rendue encore plus funeste par un climat malsain, les malheureux esclaves la subissent en plein air, et dans les parcs où ils sont souvent entassés au nombre de cent cinquante à deux cents pour attendre l'acheteur.

En 1838, on en exportait encore vingt mille, et, depuis ce temps, ce nombre s'est peut-être accru, car on a le soin de les transporter à vingt lieues plus bas, vers le sud, pour échapper aux croiseurs anglais.

On manque dans la ville de bonne eau potable, et on ne fait

usage que de la viande de porc, de chèvre et de tourterelle des Indes; quant au poisson, on redoute d'y toucher; en revanche, on se jette avec une sorte d'avidité sur les fruits, très-beaux, il est vrai, dans ces contrées, mais souvent très-nuisibles. L'influence pernicieuse que l'air exerce sur la vie des hommes avait suggéré l'idée de transplanter la colonie plus loin, vers le sud, du côté de Mossamedes, où le gouverneur, gendre d'un prince nègre, est en fort bons termes avec les indigènes. Il a même adopté leur langue et leurs mœurs, et fait de fréquentes excursions dans l'intérieur du pays.

A Benguela, point d'industrie: y a-t-il une montre à réparer, il faut l'envoyer au Brésil. Il n'y a dans l'étendue de la colonie qu'un seul médecin et un seul apothicaire; tous deux sont fort ignorants, ce qui n'empêche pas le premier d'exiger de cinq à dix piastres par visite. Ce fut dans cette ville que Dos Santos, le chef de l'expédition, expira. A ce propos, l'auteur nous parle des funérailles qui, pour les nègres, se font très-négligemment: on les brûle, mais si imparfaitement, que les hyènes rôdent autour des bûchers pour trouver leur nourriture. Il n'y a dans le pays ni écoles ni culte public; le fétichisme, les festins de cannibales placent les habitants au dernier degré de l'échelle sociale.

Après dix-sept jours passés dans un tel pays, l'expédition fit voile vers le nord pour Novo-Redendo, petite localité où un ancien déporté s'est acquis, en l'espace de vingt-trois ans, une fortune de quelque vingt millions de piastres. La grande ville la plus voisine est Loanda ou Angola. On y voit de bonnes constructions. Sa position, bien choisie d'ailleurs, est défendue par deux forts. La ville est animée principalement par la traite des esclaves. Les meilleures troupes se composent de nègres, qui sont aussi fidèles que courageux. Là, l'auteur nous déroule une foule de scènes originales, les unes agréables et comiques, les autres révoltantes et odieuses. Nous assistons à l'entrée d'un soba, prince nègre, qui se fait suivre de mille hommes : il vient, dans cet équipage, pour établir des relations d'amitié avec le gouverneur de Loanda. Plus loin, nous sommes témoins du procès d'un prince nègre que sa témérité avait livré aux Portugais, et auquel on fait subir une mort lente et douloureuse. Lorsque, délivré de ses fers, il fut amené pour être condamné, tous les nègres tombèrent à genoux et adressèrent pour lui des prières au ciel; lui, cepen-

dant, subissait son sort avec un calme et une fermeté vraiment admirables.

Pendant le séjour de M. Tams, la contrée fut visitée par une nuée de sauterelles, dont le passage dura quatre heures et obscurcit les rayons du soleil au point que l'on marchait dans une ombre épaisse. Tous les nègres se mirent aussitôt en campagne, avec des sacs et des paniers pour en ramasser, et, pendant huit jours, ce fut une fête. Ce gibier délicat, d'une saveur assez semblable à celle de la noisette, se mange cru ou rôti, selon le goût de chacun. De cette chasse nous passons à celle du crocodile, sur les bords du Bengo. Ce fut une campagne majestueuse, pour laquelle on commanda toute l'artillerie du gouverneur. L'hôte chez lequel les chasseurs, au nombre d'environ trois cents, prirent leur quartier général, était un riche éleveur de bestiaux, grand pourfendeur de lions, avec lesquels il avait de fréquents démêlés, et qui raconta à notre voyageur une foule d'anecdotes. « Un lion, leur dit-il, égorge fréquemment, par pur instinct de carnage, dix à quinze têtes de bétail; une fois même un de ces animaux en tua à lui seul trente-six; et pourtant, en général, une bête suffit à l'appétit de ce carnivore. » Les alligators de vingt-cinq pieds de long ne sont pas rares dans ces parages; ils sont tout aussi méchants que ceux de Benguela pendant la saison des pluies. Et, ici, l'auteur nous expose en détail les effets pernicieux du climat.

Cependant la mort de Dos Santos avait détruit toute espérance d'entamer des affaires commerciales, et il fallait songer au retour. Avant de dire un dernier adieu à ces contrées, M. Tams nous donne encore quelques détails spéciaux sur les produits territoriaux d'Angola. Le sol est riche, et certainement une culture plus savante en tirerait des trésors : l'indigo, le coton, le tabac y pourraient prospérer; mais l'indolence des habitants leur fait tout négliger pour se vouer au trafic désolant des esclaves. Il paraît que, dans l'intérieur, il y a une quantité énorme d'éléphants, car « plus d'un marchand portugais a des greniers pleins de défenses, » et le poids moyen de ces défenses est de quarante-cinq à cinquante kilogrammes; les nègres les recueillent dans les bois et viennent ensuite les vendre à Benguela et à Loanda. Les défenses de rhinocéros ont souvent près de deux mètres de long, et valent quarante à cinquante piastres; mais cela s'explique : ces défenses ont, dans le pays, la vertu singulière de faire reconnaître le poison que con-

tient une boisson. Les dents d'hippopotame, plus estimées encore que l'ivoire, figurent aussi fréquemment dans les objets de commerce.

L'auteur fait un tableau assez satisfaisant de l'intelligence et du caractère des nègres du Congo; il nous fournit aussi beaucoup de renseignements sur leur langue. Nous passons ensuite à Ambriz, capitale d'un petit État nègre étroitement gardé par les croiseurs anglais; elle est située sur le fleuve du même nom. La visite rendue aux voyageurs par un prince nègre de Quibanza, localité placée à trois lieues de là en remontant le fleuve, offre d'agréables détails, à la fois touchants et comiques. L'état moral et politique de ce petit pays se distingue avantageusement de celui des États voisins; mais l'auteur en donne une étrange raison : « C'est, dit-il, parce que le clergé portugais n'a pas encore pu y prendre pied. » Cependant beaucoup de nègres ont des noms chrétiens, et le roi lui-même se nomme don André.

Au retour, nous touchons à la petite île d'Annobon, située presque sous l'équateur, peu connue du reste; elle a été acquise, en 1843, par les Anglais. Le gouverneur y fait une figure aussi triste que comique, sachant à peine s'il est au service de l'Espagne ou à celui du Portugal. La population nègre, pour les formes du corps et les traits du visage, est au premier rang dans l'espèce.

Tel est, en résumé, le cours de ce voyage. Le 21 mai l'expédition était de retour à Altona, et deux des vaisseaux de la petite escadre avaient perdu presque tout leur monde par suite de maladies.

Nous avons cru devoir signaler à l'attention de nos lecteurs le livre de M. Tams pour deux causes : d'abord, parce que, comme nous le disions plus haut, l'auteur de la relation s'est montré bon observateur, et ensuite parce que ses observations s'appliquent à une contrée dont les côtes ont été visitées souvent, il est vrai, par les vaisseaux européens, mais qui, en définitive, nous est restée jusqu'à ce jour presque complétement inconnue.

MÉMOIRES ET MÉLANGES.

NOTICE sur un manuscrit du XV[e] siècle, sur vélin, contenant un recueil de poésies françaises inédites (nouvelle acquisition de la Bibliothèque royale), par M. AIMÉ CHAMPOLLION-FIGEAC.

(Suite et fin. — *Voyez* le cahier de mai, p. 122.)

On a attribué les rondeaux, au nombre de vingt et un, qui ont pour nom d'auteur *Mons. Jaques*, au duc de Nemours, Jacques, fils de Bernard d'Armagnac; toutefois, rien ne retrace, dans ces poésies légères, aucun trait du caractère ou des pensées du conspirateur illustre que Louis XI fit décapiter en 1477. Il parlait et pensait très-bien d'amour, comme on va le voir :

RONDEAU.

Des nouvelles, mon segretaire,
Qui bien saves ung segret taire,
Par le premier certain messaige
Mandes-moy de la bonne et saige,
Pour à ma pensée complaire.

Se vous la vées, par bon affaire,
Ainsy que bien le saves faire,
Comptés luy tout en beau langaige :
Des nouvelles, mon segretaire.

Je ne voy riens qui me puist plaire;
Fortune m'a cy fait retraire,
Comme ung reclus en hermitaige,
Là où je n'ay riens davantaige,
Sy non d'encquérir comme ung maire :
Des nouvelles, mon segretaire!

AUTRE.

A ce printemps nouveau venu
Plus que gay je suy devenu,
Depuis que j'ay ouy nouvelle
D'une qui mon cueur renouvelle,
A l'amer veu qui suy tenu.

Jusques cy fort m'est mesvenu;
Mais pour la veoir m'est souvenu
De trouver bien fachon nouvelle,
A ce printemps nouveau venu.

Fort endurer m'a convenu
Sans estre à mon gré parvenu,

Par ce faulx-dangier, le rebelle,
Que quers, par une fachon belle,
Pour m'en vengier, moy revenu
A ce printemps nouveau venu.

Les poésies de mons. Jaques prennent cependant une couleur bien plus sombre dans le rondeau suivant :

Dedans l'abisme de malheur
Je suis, nonobstant ma labeur,
Pour faire ma pénitance,
Par dangier avec musance
Pour plus grever mon poure cueur.

Hélas ! nul n'est de riens tant seur
Que je suis de vivre en langueur
Et en toute desplaisance,
Dedans l'abisme de malheur !

Dont me fault souffrir grant... [doleur]
Sans point avoir quelque couleur ;
Sy jamais avois espérance !
Mais vivre en grant désespérance,
Comme ung malheureulx serviteur,
Dedans l'abisme de malheur !

Tout en reconnaissant qu'on peut attribuer ces ouvrages au duc de Nemours, il nous paraît de bonne critique de ne nous prononcer qu'avec réserve.

C'est ce même principe qui nous a détourné de mentionner, parmi les ouvrages du duc Charles d'Orléans, une traduction en vers du livre *de la Consolation*, *par Boèce*. C'est peut-être avec trop de facilité qu'on l'a annoncé comme un ouvrage du prisonnier d'Azincourt. Cette conjecture de M. Buchon (1), appuyée de l'opinion de M. P. Paris, nous paraît, toutefois, plus heureuse qu'elle n'est fondée. Le traducteur français dit bien :

. . . Car il n'a guères,
Qu'ainsi que queroie matères
Subtilles pour *estudier*
Et mon engien solacier,
Il advint que j'en trouvay une,

Mais il n'indique nulle part *sa captivité en Angleterre ;* cela serait, ce nous semble, bien nécessaire. Et si le traducteur envoyait son travail au roi Charles VII, afin

Que Charles Roy, qui a esté
Souef nourry, nommé Dalphin,
En sa nouvelle magesté

(1) Depuis que cet article est écrit, M. Buchon a été enlevé à la science par une mort prématurée. Il lui reste l'affectueux souvenir de ses amis.

Ne soit a courroux trop enclin,
Quant voit son peuple moleste
De sa baniere antecristin.

On ne peut pas en conclure que ce travail ait été fait par Charles d'Orléans ; car à cette epoque de sa captivité il se serait bien gardé de manifester publiquement ses sentiments en faveur du roi de France, lorsque, tout au contraire, il affectait de ne pas reconnaître le dauphin Charles comme souverain de son pays ; et cette réserve avait pour but d'obtenir que le gouvernement anglais consentît à traiter de sa rançon. L'intention de moraliser, que se proposait le traducteur, ainsi qu'il l'indique, paraît, au contraire, déceler un écrivain d'église et ne pas convenir au duc Charles d'Orléans. Il est aussi très-vraisemblable que, dans sa triste position, le prince se serait dispensé de se soumettre a un usage qui n'est pas près de cesser encore, celui qui pousse chaque nouveau traducteur ou éditeur à décrier d'abord le travail de son prédécesseur : cependant les récriminations de ce genre, le nouveau traducteur ne se les est pas épargnées, comme on le voit dans la traduction de Boèce dont nous parlons, et qui nous est conservée dans les Mss nos 7072 et 7204.

M. P. Paris, séduit par la conjecture de M. Buchon, a vu sur le feuillet de garde de la fin du volume no 7204, « plusieurs lignes péniblement écrites par la main d'un Anglais et a demi françaises. » Il en conclut que ce manuscrit a voyagé en Angleterre. Il n'y a pas, en effet, de mots anglais dans les sept lignes qui sont en tête du feuillet de garde ; et le mélange d'idiomes du midi qu'on remarque dans ces lignes écrites à une époque postérieure à celle où fut composé le volume, laisse quelques doutes sur les voyages du manuscrit. Dans la miniature peinte en tête de cette traduction, le même savant a cru reconnaître le traducteur composant son livre, et il fait remarquer que son costume est celui d'un grand seigneur (1). Mais ceci peut être vrai, sans que ce grand seigneur soit pour cela le duc d'Orléans.

M. P. Paris ajoute : « Ainsi tout ce que j'avais déjà remarqué sur cette traduction (de Boèce) ne m'avait pas fait arriver au nom de ce poète illustre (Charles d'Orléans) ; et, d'un autre côté, M. Buchon, dépistant seul un manuscrit que nulle trace ne recommandait à son attention, devinait, à la première inspection, ce que la loupe ne m'avait pas fait distinguer (2). » Le temps et d'autres documents pourront confirmer ces opinions. Une critique exigeante, sans être sévère, ne trouvera peut-être pas, dans les considérations des deux auteurs que nous venons

(1) Nous remarquons cependant que le siége sur lequel l'écrivain est assis, la coiffure dont sa tête est couverte, ne peuvent guère se rapporter à la représentation d'un prince du sang royal de France. On peut, ce nous semble, comparer à cette occasion cette miniature avec la suivante du même volume qui, par l'intention, représentait le duc Jean de Berri.

(2) *Les Manuscrits français* de la Bibliothèque du Roi, tome VI, p. 276.

de nommer, des motifs suffisants pour attribuer cette traduction à Charles d'Orléans, qui l'aurait adressée à ses amis de France en la composant sur la terre étrangère. Enfin, en supposant cet ouvrage fait en Angleterre, le duc d'Orléans pourrait encore y être étranger; parmi ses compagnons de captivité, il se trouvait plusieurs autres princes, poëtes aussi, bien capables de rimer Boèce, comme on le voit par le manuscrit Colbert.

On peut donc, sans se montrer trop difficile, ajourner temporairement toute adhésion définitive à la découverte et à l'opinion de M. Buchon.

Nous terminerons cette notice du nouveau manuscrit en citant encore quelques-unes des poésies inédites qu'il nous a conservées :

1. DE MONS. D'ORVILIER.

Nul ne me doibt de ce blasmer,
Se de mon povoir vueil amer
Celle ou est ma plaisance assise,
Quant chascun jour desir atise
Le feu qu'amours veult alumer.

Elle fait mon cueur entamer :
Pourtant la vueil dame clamer ;
Ma voulenté si est submise,
Nul ne me doibt de ce blasmer.

C'est mon bien de l'ouïr nommer ;
C'est ma doulceur sans nul amer ;
C'est ma liesse plus requise ;
C'est la clef de mon entreprise
Pour tout mon vouloir conformer :
Nul ne me doibt de ce blasmer.

2. DE MONBETON.

J'ay des semblans tant que je veul,
Mais du surplus il n'est nouvelle :
Car, sur ma foy, la bonne et belle
N'a pas le cueur tel comme l'œil.

Se je me plains, ou je me dueil,
Maiz que sans plus soye près d'elle,
J'ay des semblans tant que je veul.

Nul autre bien je ne recueil,
Fort que par coups elle m'appelle
Son amy, et puis s'en rappelle ;
Maiz quoyque j'aye, joye ou dueil,
J'ay des semblans tant que je veul.

3. DE RÉGICE D'ORANGE.

Mort très cruelle et maudite,
Qui en tous lieux es interdite
De toute joye et soulas,
Pour Dieu ! tire vers moy tes las,
Car ma vie m'est trop despite.

J'ay des maulx si très largement,
Qu'on ne sauroit penser comment
J'ay puissance de les porter.
Par quoy, je suis incessamment
En plains, en plours et en tourment,
Du tout pour moy desconforter.

Je te pri, plus ne me respite,
Affin que soye du tout quicte
Des assaulx dont mon cueur est las;
Je t'abandonne hault et bas,
Fay ton devoir tost et t'aquicte
Mort très cruelle et maudite !

4. DE JEHANNE FILLEUL.

Hélas ! mon amy, sur mon ame,
Plus qu'aultre famme
J'ay de douleur si largement,
Que nullement
Avoir confort je ne puis, dame !

J'ay tant de dueil en ma pensée,
Que trespassée
Est ma léesse depiecza.

A l'eure que m'eustes laissée
Seulle, esgarée,
Tout mon plaisir se trespassa ;

Dont maleureuse je me clame,
Par nostre Dame !
D'estre vostre si longuement,
Car clérement
Je congnoys que trop fort vous ame,
Hélas ! mon amy, sur mon ame.

Le nouveau manuscrit est inscrit au Supplément français sous le nº 2878.

COMPTES RENDUS D'ACADÉMIES SAVANTES
ET NOUVELLES SCIENTIFIQUES.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Séance du 4 mai 1846.

Mémoire sur le café, par M. Payen. — L'auteur examine principalement l'action que la torréfaction exerce sur le café. On sait qu'il se développe, pendant cette action, un principe cristallin azoté, la caféine, identique avec la théine. M. Payen arrive à des résultats qui étaient déjà en grande partie connus; ainsi, il constate qu'en raison de la plus forte proportion des principes solubles, comme sous le rapport de la qualité aromatique, on doit donner la préférence à une torréfaction légère.

Note relative à l'acclimatation d'une nouvelle variété de NELUMBIUM, *et à la dénomination ancienne de colocase*, par M. Raffeneau-Delile.— Les fèves d'Égypte des anciens étaient, suivant M. Raffeneau-Delile, des graines d'une espèce de *nelumbium* (*n. speciosum*), dont les graines se mangent encore aujourd'hui en Chine, et qui croît dans les bassins, en plein air, à Montpellier. La dénomination ancienne de colocase s'applique à la fève d'Égypte (et ne doit pas être confondue avec l'*Arum colocasia*), dont la racine fournit un très-bon aliment amylacé.

Rapport sur le quatrième mémoire de M. Vallée, relatif à la théorie de l'œil. (Commissaires : MM. Arago, Serres, Magendie, Pouillet, Sturm, Babinet.)—M. Vallée soutient, sans le démontrer expressément, que l'humeur vitrée augmente beaucoup de force réfringente et dispersive de la partie antérieure à la partie postérieure de l'œil. C'est ce qui produirait, en partie, l'achromatisme et la diminution de l'aberration de chaque pinceau lumineux homogène.

Séance du 11 *mai* 1846.

Cette séance est entièrement remplie par les rapports sur des prix relatifs à diverses branches des sciences exactes.

Séance du 18 *mai* 1846.

Nouvelle application de l'électrochimie à la décomposition de substances minérales, par M. Becquerel. — Ce mémoire a pour but de mettre en évidence trois ordres de faits qui tendent à démontrer le rôle de l'électricité comme force chimique : 1° la décomposition des minerais d'argent, même les plus complexes, sans préparation préalable; 2° la cémentation électrochimique, qui montre que les parties élémentaires des corps, transportées par les courants, peuvent, dans certaines circonstances, passer au travers des masses solides; 3° pour constituer un appareil électrochimique dans la terre, il suffit du contact d'une pyrite décomposable à l'air, avec un corps conducteur quelconque et l'eau.

Sur le sucre de gélatine et sur divers composés, par M. Aug. Laurent. — Cette note ne renferme aucun fait d'application pratique. M. Laurent a trouvé que la composition du sucre de gélatine doit être représentée par $C^2H^5NO^2$, et que ce produit est isomère avec le carbonate de mithylène.

Rapport sur un mémoire de M. Blaud, relatif aux moyens de détruire les insectes qui attaquent l'olivier. (Commissaires : MM. de Gasparin, Boussingault, Milne-Edwards, rapporteur.)—Le *Tinea oleolla* et l'*Oscinis oleæ* sont les principaux insectes qui attaquent l'olivier et en font souvent avorter les récoltes. M. Blaud a remarqué que les chenilles de printemps se transforment en chrysalides dans une sorte de nid qu'elles se construisent au milieu des feuilles dont elles ont rongé le parenchyme ; mais que les chenilles d'été et d'automne, ne trouvant probablement pas dans les fleurs ou dans les fruits qui ont servi à leur nourriture, un abri convenable, se laissent tomber à terre pour se cacher au pied de l'arbre, dans quelque feuille morte, ou dans les anfractuosités du sol. Les papillons qui en proviennent, et qui naissent ainsi à terre, sont d'abord d'une faiblesse extrême ; mais, bientôt après avoir quitté leur cocon, ils consolident leurs ailes, et, prenant leur vol, ils s'élèvent jusqu'aux branches où, plus tard, ils doivent déposer leurs œufs. Or, on comprend facilement que, si le cultivateur, connaissant l'époque précise où cette migration des chenilles devra s'opérer, creuse d'avance, tout autour de l'arbre, une fosse circulaire au fond de laquelle ces insectes iront chercher leur refuge ordinaire, et qu'ensuite, quelques jours avant le moment où les teignes doivent sortir de leur cocon, il comble l'excavation en y rejetant toute la terre qu'il en avait primitivement retirée, il ensevelira tous ces insectes pendant qu'ils sont encore à l'état de chrysalides immobiles, et les teignes, ne pouvant se dégager de dessous la terre dont on les a recouvertes, ne tarderont pas à y périr. Tel est, en effet, le moyen proposé par M. Blaud pour la destruction des insectes nuisibles à l'olivier.

Rapport sur le second voyage en Abyssinie de M. Rochet d'Héricourt. (Commissaires : MM. Arago, de Jussieu, Geoffroy Saint-Hilaire, Élie de Beaumont, Dufrénoy, Duperrey, Mauvais.) — M. Rochet a déjà publié la relation d'un premier voyage qu'il fit en Abyssinie pendant les années 1839 et 1840. Son second voyage a été aussi dramatique que le premier, si on l'envisage au point de vue des difficultés que M. Rochet a eues à surmonter. Il n'est pas moins riche en notions détaillées et neuves, sur la religion, sur les mœurs, sur les institutions du royaume de Choa et du pays d'Adel. M. Rochet s'embarqua à Marseille, le 1er janvier 1842. Après avoir parcouru la mer Rouge dans presque toute sa longueur, il entra dans le pays d'Adel, vainquit mille obstacles, et arriva auprès du roi de Choa. M. Rochet est revenu de sa périlleuse expédition à la fin de 1845. Pendant ce second voyage, il était muni de divers instruments que l'Académie lui avait confiés, et à l'aide desquels il a abordé plusieurs questions intéressantes de géographie, de météorologie et de magnétisme terrestre.

Note sur la manière dont les épinoches construisent leur nid et soignent leurs œufs, par M. Coste. — Les curieux détails d'observation communiqués par M. Coste, font voir que ces animaux ne sont pas dépourvus d'un certain degré d'intelligence, si toutefois on peut donner ce nom à l'instinct inhérent à l'espèce.

Recherches sur un organe particulier qui se trouve sur les poissons du genre des raies, par M. Ch. Robin. Premier mémoire. — L'organe signalé par l'auteur ressemble, tant par son aspect général que par sa structure, à l'appareil électrique de la torpille, poisson du même genre que la raie. Ce n'est pas un simple appareil glandulaire, car il n'a pas de conduit excréteur.

Recherches sur la chaleur dégagée pendant les combinaisons chimiques, par MM. Favre et Silbermann. — Ce travail est la suite (sixième partie) d'un mémoire étendu. Il a pour objet la chaleur qui se dégage pendant la combustion du soufre dans ses différents états allotropiques.

Recherches sur le rayonnement de la chaleur. Détermination des pouvoirs émissifs, par MM. F. de la Provostaye et Paul Desains. — Les auteurs se sont servis, pour ces recherches, de la pile thermo-électrique de M. Melloni. Ils sont, entre autres, parvenus à constater que le pouvoir émissif de l'argent est beaucoup plus faible qu'on ne l'a supposé jusqu'ici.

Nouvelles recherches sur la composition du sang dans l'état de santé et dans l'état de maladie, par MM. A. Becquerel et Rodier. — On peut admettre, d'après ces observateurs, comme expression de l'état physiologique du sang, les résultats suivants : 1000 grammes de sérum contiennent, en moyenne, 90 parties solides. Sur ces 90, l'albumine est représentée par 80, les matières extractives et les sels libres par 8, les matières grasses par 2. Les limites de cet état physiologique sont 86 et 95, ou, beaucoup plus souvent, 88 et 92. La densité moyenne du sang normal peut être représentée par 1027,5 et ses limites physiologiques par 1028,5 et 1026,5. Les chiffres les plus élevés de l'état physiologique se trouvent chez les individus robustes, se nourrissant bien; les chiffres les plus faibles se rencontrent dans les circonstances opposées. La plupart des autres résultats étaient déjà acquis à la science.

Mémoire sur un nouveau mode de dosage du plomb par voie humide, par M. Flores Domonte. — Le procédé, d'une exécution aussi simple que rapide, consiste à dissoudre le plomb dans un acide, à traiter la liqueur par un excès de potasse, et à précipiter le métal, à l'état de sulfure, par une liqueur titrée de sulfure sodique. Ce procédé est l'analogue de celui de Pelouze, qui dose le cuivre en le précipitant par le sulfure sodique de sa dissolution ammoniacale.

Faits pour servir à l'histoire de l'opium, par M. Aubergier. — M. Aubergier a remarqué que le pavot blanc, à capsule longue, cultivé de préférence dans le nord, donne un suc plus actif que le pavot à capsule ronde cultivé dans le midi. Ce dernier fournit, en revanche, un produit plus abondant. La qualité de l'opium dépend de la variété de

pavot qui l'a produit, et, pour une même variété, la quantité de morphine que renferme le suc laiteux diminue à mesure que le fruit mûrit.

De l'emploi de la magnésie dans le traitement de l'empoisonnement par l'acide arsénieux, par M. Bussy. — L'auteur a fait des expériences sur les animaux; il a constaté que les animaux auxquels on a administré de l'arsenic sont constamment sauvés lorsqu'on leur fait prendre des doses suffisantes de magnésie.

Mémoire sur quelques mammifères fossiles du département de Vaucluse, par M. P. Gervais. — Parmi les fossiles de Gargas, près d'Apt, M. Gervais a trouvé une espèce dont les dents semblaient se rapprocher à la fois des monodelphes carnivores et de celles des marsupiaux du même groupe que le thylacine. Il lui donne le nom de *Pterodon Requieni.*

De l'action du perchlorure de phosphore sur les substances organiques, par M. Cahours. — Ces recherches n'offrent qu'un intérêt purement théorique, et tendent à multiplier le nombre de ces composés qui ne sont d'aucune utilité pratique.

Recherches sur la solubilité de l'alumine dans l'eau ammoniacale, par MM. Malaguti et J. Durocher. — Les auteurs démontrent que de tous les réactifs employés pour précipiter l'alumine, celui qui agit complétement et immédiatement, est le sulfhydrate d'ammoniaque.

Sur les acides. (Extrait d'une lettre de M. Malaguti à M. Dumas.) — M. Malaguti s'est appliqué à découvrir des corps congénères, et à étendre, par des études comparatives, les limites de l'histoire chimique des acides.

Recherches sur les combinaisons du phosphore avec l'azote, par M. Ch. Gerhardt. — L'auteur établit que le phosphure d'azote et son hydrate sont des mélanges de trois corps différents, qu'il appelle *phosphamide*, *biphosphamide* et *phospham.*

Séance du 25 *mai* 1846.

Réfutation de l'ouvrage du docteur Fuster, intitulé : Sur les changements dans le climat de la France, par M. Dureau de la Malle. — M. Dureau de la Malle s'attache à faire voir que M. Fuster s'est appuyé sur des preuves insuffisantes et sur des documents inexactement interprétés, pour démontrer que le climat de la France a subi des changements considérables depuis l'époque de Jules César.

Sur l'appréciation de la force magnétique, par M. de Haldat. — On sait que la puissance magnétique n'est ordinairement mesurée que par la force nécessaire pour détacher la pièce de contact qui établit la communication entre les deux pôles d'un aimant. M. de Haldat propose d'employer à cet effet une méthode « dans laquelle l'estimation de la force magnétique se déduit de la distance à laquelle un aimant fait sentir son influence sur une aiguille sensible convenablement disposée, et au moyen de laquelle on apprécie facilement la force relative de deux aimants ou des pôles d'un même aimant. »

Rapport sur les observations météorologiques faites à Privas, par M. Fraysse. — La commission engage l'auteur à continuer ses recherches, et manifeste le désir que de pareilles observations soient établies simultanément sur différents points de la France.

Observation de névroplastie, ou de transformation ganglionnaire du système nerveux périphérique, par M. Serres. — L'auteur donne le nom de *névroplastie* à une espèce de maladie non encore décrite, et qui consiste dans une altération particulière du système nerveux périphérique. Par suite de cette altération, les nerfs de la vie de relation semblent être transformés en nerfs de la vie organique caractérisés, comme on sait, par des renflements qui ont reçu le nom de ganglions. Les principaux symptômes de cette singulière maladie, observée sur un jeune homme (menuisier) de vingt-six ans, sont l'engourdissement du bras, convulsions légères des doigts de la main droite avec flexion du pouce, et développement de tumeurs sur toute la surface du corps, mais plus nombreuses aux membres qu'au tronc.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séances du mois de mai.

Des communications importantes ont été faites à l'Académie pendant le courant du mois de mai.

— M. Letronne a entretenu l'Académie de la découverte faite en Chypre par M. de Mas-Latrie d'un monument couvert de caractères cunéiformes et de bas-reliefs qui rappellent les monuments de l'ancienne Ninive. M. Letronne désire que ce monument, qui semble révéler la présence des Assyriens en Chypre, soit comparé avec ceux de Khors-Abad, qui sont près d'arriver. L'Académie a décidé qu'il serait écrit au ministre de l'instruction publique pour appeler son attention sur cet objet, et lui exprimer le vœu que l'acquisition du monument signalé par M. de Mas-Latrie soit faite par le gouvernement.

M. Letronne a continué, dans les séances du mois, la lecture de son mémoire géographique, historique et scientifique sur l'Inde. La portion de ce grand travail qu'il a lue à l'Académie forme la section troisième et dernière de la partie géographique et historique, commençant à l'arrivée des Arabes dans la vallée de l'Indus, vers le milieu du VIIe siècle de notre ère, et finissant à l'occupation définitive du pays par les musulmans et à la mort de Mahmoud le Gaznévide, l'an 1030 de J. C.

— M. Dureau de la Malle a commencé la lecture d'un mémoire sur la Poliorcétique assyrienne et l'âge des monuments de Ninive découverts à Khors-Abad.

M. Dureau de la Malle avait déjà publié, il y a vingt-sept ans, un ouvrage sur la Poliorcétique des anciens (1), entre autres sur celle des

(1) Paris, 1819, chez Firmin Didot, rue Jacob, 24.

Hébreux. Les textes seuls des écrivains sacrés ou profanes avaient servi de base à la reconstruction du système d'attaque et de défense des places chez les Juifs et les Assyriens. Les découvertes faites depuis 1842 par M. Botta à Khors-Abad, village situé près de l'ancienne Ninive, les bas-reliefs sculptés, les dessins que lui et M. Flandin ont rapportés en France, deviennent aujourd'hui l'atlas d'un livre publié en 1819, et pourront infirmer ou confirmer les opinions que l'auteur avait émises alors sur le génie militaire de ces anciens peuples.

On verra que l'histoire des progrès de la Poliorcétique chez les Assyriens et les Hébreux peut servir à déterminer, du moins approximativement, l'époque qui a vu construire les palais et exécuter les sculptures de Khors-Abad. De plus, la supériorité du génie militaire des Assyriens à une époque aussi reculée que le IXe, le VIIIe et le VIIe siècle avant l'ère vulgaire, éclaircira plusieurs points historiques des premières guerres entre les Perses et les Grecs, et l'on verra que ces derniers, qui ont poussé si loin la poésie, l'histoire, l'éloquence, la sculpture, la peinture, enfin tous les arts du domaine de l'imagination et de l'imitation, sont restés longtemps pour les arts mécaniques, et, entre autres, pour les sciences applicables au génie militaire, fort au-dessous des peuples orientaux qu'ils qualifiaient du nom méprisant de *barbares*. Ce n'est au plus tôt que sous Alexandre et ses successeurs, lorsque les victoires du conquérant ont établi les Grecs au cœur de l'Asie, qu'on les voit employer pour l'attaque des places ce système complet de mines, de tranchées, de tours mouvantes, d'hélépoles, de tortues hélières, de machines de jet à tir droit ou courbe, qui existe chez les Hébreux et les Assyriens, dans tout son développement, 750 et au moins 608 ans avant la naissance de J.-C.

L'auteur a traité complétement la question de la Poliorcétique assyrienne, grâce aux dessins que M. Botta a mis avec une extrême obligeance à sa disposition.

Pour fixer d'une manière plus précise l'âge des monuments ninivites, il est obligé d'attendre que l'on mette à sa disposition les dessins dont il n'a pu obtenir qu'une communication imparfaite.

— Du Cange a composé sur Guillaume Guiart, auteur de *la Branche aux royaux lignages*, une courte notice que M. Buchon a imprimée en tête de cette chronique rimée, et qui renferme un petit nombre de détails biographiques donnés par l'auteur lui-même sur sa personne et sur ses écrits. M. de Wailly a repris le même sujet en s'attachant à réunir tous les renseignements que fournit le long poëme de Guillaume Guiart. Il a pu, en outre, ajouter à ce premier fonds quelques détails parfaitement authentiques tirés de trois chartes inédites que l'on conserve aux archives du royaume. On savait que Guillaume Guiart, après avoir servi comme sergent dans les guerres de Flandre, avait été blessé en 1304, et qu'il avait entrepris, pendant sa convalescence, cette chronique rimée de plus de vingt mille vers où l'on trouve des documents curieux sur les expéditions de Philippe le Bel contre les Flamands.

Les chartes consultées par M. de Wailly, apprennent que douze ans plus tard Guillaume Guiart était devenu chanteur des rues, qu'il empruntait sur hypothèque à seize et à vingt pour cent, et qu'il fut enfin exproprié par ses créanciers. Ces faits inédits méritaient d'être recueillis dans l'histoire littéraire.

—M. le vicomte de Santarem a lu un rapport sur l'ouvrage de M. Lopez de Lima intitulé : *Essais sur les possessions portugaises d'outre-mer*.

— M. d'Eichthal a été admis à continuer en communication la lecture de ses recherches sur l'origine de la civilisation du Mexique et de l'Amérique centrale, et ses rapports avec l'Inde, la Chine et le Japon. L'auteur pense que le germe de la civilisation mexicaine a été apporté par une migration ou une colonie bouddhiste, qui, après avoir longé la Californie, aborda à la côte occidentale du Mexique au VII[e] siècle de notre ère. Cette date est celle que les traditions mexicaines les plus répandues assignent elles-mêmes à l'arrivée des Toltèques, premiers auteurs de la civilisation de l'Amérique centrale ; cette date est également celle de l'établissement définitif du bouddhisme au Japon, après une succession de fortunes diverses, qui l'y firent triompher ou l'en expulsèrent tour à tour.

Après avoir passé en revue les principales opinions émises sur l'origine de la civilisation du Mexique et de l'Amérique centrale ; après avoir retracé l'histoire de la propagation du bouddhisme dans l'Asie orientale, dont plusieurs notions nouvelles ont été fournies par M. de Siebold, notamment sur le culte des Kamis, religion nationale du Japon, l'auteur a montré le travail d'amalgame entrepris par les Bouddhistes dans le Japon même pour fondre les diverses doctrines de l'Inde avec le culte national. Il a ensuite exposé les principaux faits de l'histoire des Toltèques, et montré leur influence sur la civilisation du Mexique et de l'Amérique centrale, en indiquant les traits les plus importants par lesquels cette civilisation montre une analogie évidente avec les doctrines combinées de l'Inde et du Japon.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Séance du 9 mai. M. Barthélemy Saint-Hilaire a continué la lecture de son travail sur le *Traité de l'âme d'après Aristote*.

Séance du samedi 16 mai. M. Villermé a lu un *mémoire sur des tableaux statistiques des États prussiens*, *dressés d'après l'enquête officielle de* 1843, par M. Dieterici, directeur du bureau de statistique de Berlin.

Séance du 23 mai. M. Passy a fait un rapport verbal sur un ouvrage de M. Say, présenté dans la dernière séance, et qui a pour titre : *Études sur l'administration de la ville de Paris et du département de la Seine*, et sur l'ouvrage de M. le vicomte de Romanet, intitulé : *Des Pensions viagères pour les vieillards des classes ouvrières*, etc.

M. Villermé, en présentant au nom de l'auteur, M. Berthelot,

un écrit relatif à *la pêche sur les côtes de l'Algérie*, a fait connaître les résultats de ce travail.

M. Blanqui a communiqué un mémoire sur la *Concurrence et l'esprit d'association*. — A la suite de cette lecture, MM. Passy, Dunoyer, Ch. Dupin, de Rémusat, Blanqui, ont pris successivement la parole et présenté des observations.

L'Académie a tenu sa séance publique annuelle le samedi 30 mai. Comme les années précédentes, cette solennité avait attiré la foule à l'Institut. Le président de l'Académie a fait connaître, dans son discours d'ouverture, une des causes de la curiosité et de l'empressement du public : « Messieurs, a-t-il dit, dans ce partage d'études et de sujets d'investigation si variés que les lois constitutives de l'Institut ont fait entre les diverses académies, la part qui vous a été dévolue est assurément, par la nature, l'étendue, la gravité de son objet, l'une des plus considérables et des plus faites pour exciter l'intérêt et la passion des esprits élevés. » D'ailleurs, le public accourait aussi pour entendre une de ces *notices historiques* qui sont un des plus beaux titres de la réputation littéraire de M. Mignet.

Le président de l'Académie, M. Dunoyer, a ouvert la séance par un discours où il s'attache peut-être un peu trop (parce qu'il y a évidence) à montrer l'importance des sciences morales et politiques. Nous signalerons d'abord, dans ce discours, le passage où il nous parle des travaux de l'Académie, et de la manière dont elle remplit la tâche qui lui a été confiée : « Vous savez quels moyens d'action lui ont été donnés, et par quelles voies elle tend aux fins élevées qu'elle se propose d'atteindre. Elle y tend en se tenant au courant des publications contemporaines qui sont les plus capables d'influer sur les travaux dont elle est occupée ; — en entendant sur ces publications des rapports oraux ou écrits ; — en recevant, sur tout ce qui fait l'objet habituel de ses méditations, les communications de ses propres membres et celles de savants étrangers à la compagnie ; — en insérant intégralement les plus importantes de ces communications dans une collection de mémoires dont six grands volumes auront bientôt paru, et en rendant un fidèle compte des autres dans un recueil mensuel qu'elle publie depuis quelques années, et qui en est déjà à son neuvième volume. — Elle y tend surtout en provoquant l'examen des questions les plus considérables et les plus controversées, et en ouvrant sur ces sujets des concours annuels et nombreux. Vingt ouvrages, de la valeur la plus réelle, sont sortis, depuis douze ans, de ces luttes animées, et il est permis d'espérer que le nombre de ces publications excellentes, nées des heureuses stimulations de l'Académie, ira croissant d'année en année. »

En donnant l'opinion de ses collègues sur les mémoires envoyés pour concourir aux différents prix proposés par l'Académie, M. le président constate un résultat, que nous signalons après lui, parce qu'il nous semble d'un grand intérêt pour les études philosophiques : « Sur la demande de votre section de philosophie vous aviez proposé de déter-

miner théoriquement *ce que c'est que la certitude ; ce qui la distingue de tout ce qui n'est pas elle ; si la certitude et la plus haute probabilité peuvent être confondues, etc.* ; et ici vous avez été infiniment plus heureux. Les concurrents se sont pressés en foule autour de vous pour répondre, et il vous a été remis, avant l'expiration de deux années, vingt mémoires, dont dix se sont recommandés à l'attention de votre section comme des travaux plus ou moins distingués ; dont trois, sur les dix, étaient d'immenses ouvrages, de 1,000, de 1,700, de 2,000 grandes pages *in-folio ;* dont les deux derniers, et un troisième d'une moindre étendue, étaient infiniment plus remarquables encore par le mérite que par le volume, et, après un long examen, ont paru à votre section des ouvrages éminents, dignes de toutes les distinctions dont l'Académie dispose. Je m'abstiendrai, Messieurs, d'entrer dans aucun détail sur ce concours éclatant, dont je craindrais d'affaiblir l'intérêt par une exposition imparfaite, et qu'on pourra apprécier d'ailleurs comme il le mérite dans le rapport imprimé de votre section. Je me borne à dire qu'elle vous l'a signalé comme une des luttes philosophiques les plus brillantes qui eussent été engagées devant vous, et à faire connaître que, sur sa proposition unanime, vous avez assigné le prix au mémoire numéro 7, dont l'auteur est M. Javary, régent de philosophie au collége communal de Libourne ; une mention très-honorable au mémoire numéro 12, en trois volumes *in-folio*, dont l'auteur est M. Charles Gouraud, licencié de la faculté des lettres de Paris, étudiant en droit, et une mention honorable au mémoire numéro 19, en deux grands volumes *in-folio*, dont l'auteur est M. Bartholomèss. »

M. Mignet a pris la parole après M. Dunoyer. Il ne s'agissait plus cette fois de Talleyrand, de Sieyes, de Rœderer, de Daunou. L'intérêt de sa notice pouvait être singulièrement diminué. M. Mignet lui-même l'a bien senti, et il aurait préféré sans doute écrire la vie de l'un de ces *représentants d'un autre âge, de ces fondateurs laborieux de l'ordre social moderne et du droit commun, de ces auteurs agités de notre expérience.* Dans un pareil sujet, il eût trouvé matière à ces considérations générales qu'il concentre, chaque année, dans quelques-unes de ces pages éloquentes qui sont comme l'appendice de son *Histoire de la Révolution.* « J'aurais même incliné, dit-il, je ne le cacherai pas, à vous entretenir de tous ceux de nos confrères auxquels se rattache le souvenir des grands événements de notre récente histoire, avant de retracer la vie des hommes plus jeunes qui leur ont succédé dans la carrière de la science ou de la politique. Mais il m'a paru qu'il convenait de ne pas différer davantage l'éloge de celui d'entre eux que, par un libre choix, vous aviez appelé aux fonctions de secrétaire perpétuel, et que j'ai eu pour prédécesseur dans votre confiance. »

M. Mignet a surmonté toutes les difficultés de son sujet. Il a décrit avec verve, et toujours de manière à exciter l'intérêt, les phases diverses d'une vie laborieuse, utile et pure, mais qui, après tout, n'offre

rien de brillant. Comme il ne pouvait, à propos de Charles Comte, aborder le genre des hautes considérations historiques qui lui est familier et où il excelle, il a dû s'efforcer, avant tout, d'animer et d'orner son récit. Toutefois, hâtons-nous de le dire, il a rattaché, quand c'était chose possible, les faits particuliers aux faits généraux. Nous ne citerons pour exemple que cette partie de sa notice où il parle de la lutte de Charles Comte contre le pouvoir impérial, de sa polémique pendant les cent jours et pendant les premières années de la restauration. Quoi qu'il en soit, M. Mignet a écrit un morceau comparable aux meilleurs de ceux qui lui ont déjà valu tant de beaux succès. Il leur est supérieur peut-être, si l'on ne tient compte que des difficultés vaincues. La lecture de M. Mignet, nous n'avons pas besoin de le dire, a été accueillie par de vifs et unanimes applaudissements.

ACADÉMIES ÉTRANGÈRES.

Bulletin de la classe physico-mathématique de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg.— Tome V, n°s 1—6; in-4°.

Sur la polarisation galvanique, etc., par E. Lenzet Saweljav. (Mémoire lu le 13 décembre.)

Sur le moyen de reconnaître la quantité d'or et d'argent employés dans la dorure et l'argenture par voie galvanique, par Maximilien, duc de Leuchtenberg. (Note lue le 1er août 1845.) — On introduit la liqueur aurique, avant de s'en servir, dans un vase gradué en fractions de litre. On prend un décilitre de cette liqueur, et on l'évapore à siccité. On pèse ensuite exactement le résidu, et on en introduit deux grammes dans un creuset de platine taré; on traite la masse par l'acide sulfurique et on la chauffe à une lampe. à l'esprit-de-vin, à double courant. Il se dégage de l'acide chlorhydrique et de l'acide cyanhydrique; il reste un mélange d'or et de sulfate potassique; ce dernier s'enlève par l'eau; l'or qui reste est desséché, calciné et pesé avec le creuset; la différence avec le poids réel du creuset vide et le poids de ce même creuset après le traitement décrit, indique la quantité d'or contenu dans deux grammes de résidu sec de la liqueur aurique. — Ce procédé, aussi simple qu'ingénieux, comporte une grande exactitude. Il s'applique aussi, avec quelques modifications, au dosage de la liqueur argentique.

Essai d'une monographie du genre Ephedra, par C.-A. Meyer. (Mémoire lu le 10 octobre 1845.)

Sur la composition de l'inuline, par Al. Woskressensky. (Note lue le 10 octobre 1845.) — L'auteur est arrivé, par une série d'analyses, à représenter la composition de l'inuline (principe immédiat de l'*Inula helenium* et d'autres plantes), par la formule : $C^{24} H^{19} O^{14}$.

Troisième catalogue des infusoires de Saint-Pétersbourg, par J.-F. Weisse. (Note lue le 14 septembre 1845.)

Observation sur la température de l'Océan à différentes profondeurs, par E. Lenz. (Note lue le 28 novembre 1845.) — D'après ces observations, il existe, dans l'Océan, un double courant en sens inverse : l'un, qui s'opère à la surface, va de l'équateur aux pôles; l'autre, qui a lieu dans la profondeur, va, au contraire, du pôle à l'équateur. On comprend donc pourquoi la température de l'eau, à diverses profondeurs du continent, n'est nullement en rapport avec la température de l'Océan. Le maximum de salure de la mer se trouve, non pas à l'équateur, mais aux environs des tropiques (à 23° N. et 17°5 S. dans l'océan Atlantique).

Nouvelle théorie des parallèles, par Bouniakowsky. (Mémoire lu le 12 décembre 1845).

Expériences galvaniques et électromagnétiques, par H. Jacobi. (Mémoire lu le 23 janvier 1846.) — Il résulte de ces expériences : 1° que même, avec un fil droit, il s'établit dans la liqueur un courant secondaire, quoique très-faible ; 2° que ce courant se fait le plus sentir aux extrémités du fil ; 3° que l'intensité de cette action dépend moins de la force du courant que des dimensions proportionnelles, et de la résistance du fil et de la liqueur.

Observations sur les parties molles et les organes extérieurs du rhinocéros tricorinus antédiluvien, par Brandt. (Mémoire lu le 12 décembre 1845.)

SÉANCES DE L'ACADÉMIE DE BERLIN.

Dans la séance du 15 janvier, M. Lachmann a lu, à l'Académie, une notice sur une inscription grecque qui accompagne un bas-relief représentant quelques épisodes de la guerre de Troie, que M. de Longpérier avait publié d'abord dans la *Revue de philologie*, et que M. Bergk avait reproduit dans un programme de l'université de Marbourg.

— L'Académie a tenu, le 22 janvier, une séance publique en mémoire du roi Frédéric II, séance à laquelle assistait le roi suivi de ses frères. Le président de l'Académie, M. Boeckh, a prononcé un discours sur les études classiques de Frédéric II, sur ses opinions littéraires et sur le plan qu'il avait conçu de rattacher toute l'éducation de la jeunesse à la lecture des auteurs anciens. L'orateur, après avoir exposé tout ce que la liberté et la science doivent à ce grand roi, a comparé ses intentions et ses vues avec celles de l'empereur Frédéric II. Ce discours a été publié depuis. M. de Raumer a lu un mémoire sur le droit public des Romains à l'époque des rois.

— Dans la séance du 19 janvier, M. Dirksen avait lu un mémoire sur la *Collatio legum mosaicarum*.

— Dans la séance du 19 février, M. Ranke a lu un mémoire sur les *Annales Einhardi*, et sur la nécessité d'un examen critique de l'histoire de Charlemagne.

— Dans la séance du 26 février, M. de Hagen a lu un mémoire sur la tradition des cygnes, et sur sa signification, dans la mythologie des peuples du Nord.

— Dans la séance du 5 mars, M. Jacob Grimm a lu un mémoire sur *Jornandès*. Après avoir montré que tel est le nom véritable de l'historien des Goths que quelques critiques ont appelé *Jordanès*, le savant académicien a examiné les passages qui peuvent nous apporter quelques notions sur la biographie de ce chroniqueur; il a soutenu contre Muratori que Jornandès était bien réellement évêque, et entre autres preuves, il a allégué la dédicace du livre *de Regnorum successione*, adressé au pape Vigilius, que l'auteur nomme « frère. » M. Grimm a ensuite traité des auteurs dont Jornandès s'est servi pour écrire son histoire, qui sont surtout Dion Chrysostôme, Cassiodore et Ablavius, et il a défendu, contre l'opinion de plusieurs historiens modernes, l'identité des Goths et des Gètes.

— Dans la séance du 19 mars, la classe d'histoire et de philosophie de l'Académie de Berlin a nommé membres correspondants, MM. Secchi à Rome, Bernhardy à Halle, Haupt à Leipzig, Chmel à Vienne, Kopp à Lucerne; et la classe de mathématiques et de physique, MM. Naumann à Leipzig, et Bunsen à Marbourg.

Annalen der Chemie und Pharmacie (Annales de chimie et de pharmacie) publiées par Frédéric Wœhler et J. Liebig. Tome LVII, 1846, in-8° ; Heidelberg, Winter.

Articles originaux contenus dans le numéro de janvier :

Sur la détermination de la quantité de l'acide carbonique qu'un homme rend par la respiration dans l'espace de vingt-quatre heures, par A. Scharling, professeur à l'Université de Copenhague. — Ces recherches complètent le mémoire dont la première partie a été publiée dans le tome XLV, p. 214, des *Annales de Chimie et de Pharmacie*. L'auteur est arrivé aux résultats suivants : un homme adulte exhale, dans une heure, environ 0 gr. 373 de carbone (à l'état d'acide carbonique) ; un enfant exhale, dans le même espace de temps, environ 0 gr. 124 de carbone ; une fille de 10 ans exhale environ 0 gr. 124 de carbone ; une fille de 19 ans en exhale environ 0 gr. 272.

Examen chimique de la graisse d'oie et de l'acide oléique, par J. Gottlieb.— L'auteur a constaté dans la graisse à peu près les mêmes principes qui existent dans les matières grasses en général. Il y a trouvé de la glycérine en combinaison avec les acides butyrique, caproïque, stéarique et margarique. — M. Gottlieb a été conduit, par une série d'analyses, à représenter la composition de l'hydrate d'acide oléique par la formule : $C^{36} H^{34} O^{4}$.

Analyse des cendres de la vigne, par G. Crasso, à Misnie. — Les cendres de la vigne se font en général remarquer par leur richesse en

alcalis fixes (potasse et soude), et en sels calcaires (phosphate, carbonate et sulfate de chaux). Ces derniers y entrent pour plus de 50 pour cent.

Analyses des cendres de la canne à sucre (saccharum officinarum L.), par J. Stenhouse. — Il résulte de ces analyses que la silice (40 à 54 pour cent) et la potasse (de 10 à 40 pour cent) prédominent dans la composition des cendres de la canne à sucre. M. Stenhouse conclut de là que pour faire prospérer la culture de la canne à sucre, il faudrait fumer les terres avec les cendres de bois riches en potasse.

Huile provenant de l'action du chlore sur l'acide cinnamique, par J. Stenhouse. — L'huile obtenue par l'action du chlore sur l'acide cinnamique, a une odeur aromatique qui rappelle celle de l'huile d'amandes amères. Elle est plus pesante que l'eau et brûle avec une flamme verte, ce qui indique la présence du chlore. Elle se compose d'environ 70 pour cent de carbone, 6 d'hydrogène et 24 de chlore. L'acide nitrique concentré l'attaque vivement, et donne naissance à un produit qui se rapproche, par sa composition, de l'acide nitrobenzoïque, = $C^{14} H^5 N O^{18}$.

Résine du Xanthorrhœa hastilis, par J. Stenhouse. — Cette singulière résine se rencontre dans le commerce sous le nom de gomme jaune (*Yellow gum*) ou de résine acaroïde de Botany-Bay. Elle découle de l'écorce du *Xanthorrhœa hastilis*, arbre de la famille des Liliacées, indigène dans la Nouvelle-Hollande. Les habitants de cette contrée l'emploient pour combattre la diarrhée. Son odeur est fort agréable; sa saveur est astringente et aromatique. Cette résine renferme du carbone, de l'hydrogène et de l'oxygène à peu près dans les mêmes proportions que dans l'acide cinnamique.

Procédé avantageux pour extraire l'acide phosphorique de l'urine, par J. Stenhouse. — Ce procédé consiste tout simplement à fixer l'acide phosphorique par un lait de chaux qu'on ajoute à l'urine recueillie dans des réservoirs convenables. Le phosphate de chaux ainsi obtenu forme un excellent engrais.

Sur l'absence des carbonates alcalins dans le sang, par J. Liebig. — Le sang du bœuf ne renferme pas de quantité appréciable de carbonates alcalins. La réaction alcaline qu'on y remarque est due au phosphate de soude.

Acide valérianique et un corps nouveau retirés de la caséine, par J. Liebig. — On fait fondre du fromage parfaitement débarrassé de la matière butyreuse, avec son poids d'hydrate de potasse, jusqu'à ce que la masse fondue dégage de l'ammoniaque et de l'hydrogène; on dissout la masse dans l'eau chaude, on la sursature faiblement par l'acide acétique, et on laisse refroidir la liqueur filtrée: il se dépose un corps cristallisé en aiguilles très-déliées, très-peu soluble dans l'eau froide, insoluble dans l'alcool et l'éther. Ce corps, représenté provisoirement par la formule: $C^{16} N H^9 O^5$, se combine avec les acides. Lorsque la masse fondue est sursaturée, non plus par l'acide acétique, mais par l'acide tartrique, puis soumise à la distillation, on obtient un

acide huileux qui réunit tous les caractères de l'acide valérianique.

Sur le patchouli, par Th. Martius. — Cette matière, dont on fait un si grand usage en parfumerie, est une plante herbacée qui croît particulièrement dans les îles de Mascarenha. Les Hindostans la désignent sous le nom de *pucha pat*. Le patchouli paraît être une espèce de marrube (*Marrubium odoratissimum*), de la famille des Labiées.

Articles originaux contenus dans le numéro de février :

Sur l'action de l'acide nitrique sur l'acide choloïdique et la cholestérine, par J. Redtenbacher.

Sur la composition de la taurine, par J. Redtenbacher.

Notice sur un nouveau mode de production de l'acide métacétonique, par le même.

Matières extractives de l'urine, par Scherer.

Sur le mucus fluide des corps animaux, par Scherer.

Sur la nitraniline, nouveau produit de décomposition du dinitrobenzol, par S. Muspratt et W. Hofmann.

Examen de quelques cyanures de fer, par A. Williamson.

Sur le camphre de térébenthine, par A. Wiggers.

Sur quelques nouveaux composés et produits de décomposition de l'aniline, par W. Hofmann.

Articles originaux contenus dans le numéro de mars :

Recherches sur l'acide chélidonique, par J.-U. Lerch. — En traitant le suc du *Chelidonium majus* (grande éclaire), plante de la famille des Papavéracées, par un sel de plomb, on obtient l'oxyde plombique combiné avec l'acide chélidonique. Cet acide, accompagné d'une petite quantité d'acide malique, existe dans toutes les parties de la plante ; il est le plus abondant à l'époque de la floraison, et se trouve naturellement combiné avec la chaux. — L'acide chélidonique cristallise en longues aiguilles soyeuses, incolores ; il est très-soluble dans l'eau bouillante. Chauffé jusqu'à l'ébullition avec l'acide sulfurique concentré, il se colore en beau rouge pourpre. Il a la plus grande analogie avec l'acide méconique, qui se rencontre dans le suc du pavot (opium), type de la famille naturelle des Papavéracées. C'est également un acide tribasique : les chélidonates tribasiques sont jaunes, et les chélidonates bibasiques, blancs. Il se décompose, au delà de 200°, en acide carbonique et en d'autres produits. La composition de l'acide chélidonique sec (anhydre) est représentée par la formule : $C^{14}H^{2}O^{10}$.

Phénomènes de décomposition que les os éprouvent par suite de la carie, par M. de Bibra. — Les os se composent, comme on sait, de deux matières bien distinctes : l'une, entièrement inorganique, est formée de sels terreux (phosphate et carbonate de chaux) ; l'autre, de nature organique, constitue en grande partie la substance cartilagineuse. Lorsque les os sont atteints de carie, ils perdent la première matière en plus forte proportion que la dernière ; cette perte semble être

compensée par une formation insolite de substance graisseuse, dont se remplissent les cellules de l'os. Malgré ces données, il règne encore beaucoup d'obscurité sur la relation qui existe entre les causes et les effets de la carie.

Analyses de quelques espèces de marne, par O.-F. Krocker. — On donne le nom de *marne* à un minéral très-répandu et assez mal défini. Le carbonate de chaux, l'argile et le sable entrent constamment dans la composition de ce minéral, qui est, depuis longtemps, recherché comme engrais. Suivant que le carbonate de chaux (14 à 30 pour cent), l'argile et le sable prédominent, la marne est appelée *calcaire, argileuse* et *siliceuse*. M. Krocker y a constaté, en outre, la présence d'une certaine quantité de potasse (environ 1 pour cent), de carbonate de magnésie, et des traces de matière organique. C'est ce qui lui explique surtout l'action de la marne comme engrais.

Articles originaux contenus dans le numéro d'avril :

Documents pour servir à la théorie des atomes, par M. Einbrodt.— M. Persoz, dans un ouvrage de chimie philosophique, *Introduction à la théorie moléculaire*, énonce, relativement au rapport qui existe entre la densité des corps gazeux et leurs atomes, quelques principes fort simples, dont l'exactitude a été récemment contestée par différents savants. M. Einbrodt, reprenant cette question, est arrivé, entre autres, à établir que les poids atomiques de l'eau et d'un autre corps composé sont entre eux comme les poids spécifiques de ces corps. Ce rapport est exprimé directement par 2, 4, 8, 16, 32, ou par 1, 5, 3, 6, 12. Conduit par une série d'expériences, M. Einbrodt est arrivé à conclure que les densités des métaux, proportionnellement à leurs poids atomiques, sont des multiples de la densité du potassium, prise pour unité, par les nombres 2, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13.

Note sur la composition de l'oxyde urique, par le même. — L'auteur s'attache à démontrer, par l'analyse, que la substance (xanthine) trouvée dans le guano n'est pas identique avec l'oxyde urique de Liebig et de Woehler, ainsi que l'avait prétendu Bodo Unger. Il assigne à l'oxyde urique la composition suivante : $C^5N^4H^4O^2$.

Sur l'achilléine et l'acide achilléique, deux nouveaux corps découverts dans l'Achillea millefolium L., par M. Zénon.— L'achilléine est une matière dure, extractiforme, rougeâtre, amère, très-soluble dans l'eau et dans l'alcool bouillant. L'auteur la considère comme le principe actif (fébrifuge) de la millefeuille. L'acide achilléique est incolore, cristallisable en prismes quadrilatères; il se dissout, à 10° R, dans 2 parties d'eau; la solution rougit fortement le papier de tournesol. Il forme, avec la plupart des bases, des sels cristallisables. Il est à regretter que M. Zénon n'ait pas fait l'analyse de ces corps.

Sur les huiles volatiles de plusieurs crucifères, par M. Pless. — L'huile volatile retirée du *Thlaspi arvense* L., est un mélange d'huile d'ail et d'essence de moutarde. De même que l'essence de moutarde dans le *sinapis nigra*, ce mélange n'existe pas tout formé dans le *Thlaspi ar-*

vense. Ce même mélange existe aussi dans l'*Alliaria officinalis* R. Br. Les parties herbacées et les graines de l'*Iberis amara* L., de *Capsella bursa pastoris* Vent., de *Raphanus raphanistrum* L., et *Sisymbrium offic.* F., contiennent de l'essence de moutarde sans mélange d'huile d'ail. C'est un fait fort remarquable que l'existence de la même huile volatile dans presque tous les genres de plantes de la même famille. C'est ce qui avait engagé quelques savants à fonder la classification du règne végétal sur des caractères chimico-botaniques.

Note sur l'huile de Monarda punctata, par M. Arppe. — L'auteur regrette que la trop petite quantité de matière qu'il avait à sa disposition ne lui ait pas permis d'arriver à des résultats nettement formulés.

De l'action des bases organiques sur les bicarbonates alcalins, en présence de l'acide tartrique, par M. Oppermann. — Les solutions de certains sels à base organique ne sont pas précipitées par les bicarbonates alcalins, quand on mêle ces solutions avec une certaine quantité d'acide tartrique. Les sels de cinchonine, de narcotine, de strychnine et de vératrine sont dans ce cas. La présence de l'acide tartrique n'empêche pas, au contraire, la précipitation des sels de quinine, de morphine et de brucine.

Recherches sur les acides du phosphore, par M. A. Wurtz. — L'auteur fait mieux connaître, dans ce travail, la composition d'un grand nombre d'hypophosphites et de phosphites, surtout relativement à la quantité d'eau que ces sels renferment. Contrairement à l'opinion de Berzelius et de H. Rose, il persiste à considérer l'acide hypophosphoreux comme une combinaison de phosphore avec l'hydrogène et l'oxygène $= PH^3O^4$, dont le radical PH^2 a été découvert par M. Paul Thenard.

Sur l'action des champignons comme engrais, par M. Schlossberger. — Dans certaines contrées, on remarque sur le sol des anneaux de végétation auxquels le vulgaire rattache des croyances superstitieuses (*anneaux de sorcier*, *fairy rings*). Ces anneaux sont dus, ainsi que Wollaston l'avait déjà fait voir (*Philosophical Transactions*, 1807), à des espèces de champignons qui, par leur végétation, appauvrissent le terrain, et vont, d'année en année, s'étendre au loin pour chercher une nouvelle alimentation; les débris des champignons morts de l'année précédente font pousser plus vigoureusement le gazon dont la verdure tranche singulièrement sur celui occupé par les champignons vivants (*Agaricus campestris*, *A. procerus*, *A. terreus*, *Lycoperdon bovista*).

Notice préalable sur quelques substances retirées de la caséine, par le même. — M. Schlossberger pense que la caséine retirée du lait de vache est de nature complexe, peut-être un mélange d'une matière protéinique non sulfurée. Celle-ci appartiendrait aux enveloppes des globules du lait.

Sur la prétendue propriété de la bile de transformer le sucre en graisse, par M. Schiel. — Selon M. Meckel, la bile est destinée à changer en graisse le sucre, et en général les aliments non azotés.

M. Schiel, ayant repris les expériences de M. Meckel, s'est attaché à démontrer que la bile et le sucre ne réagissent pas l'un sur l'autre à l'abri du contact de l'air, mais qu'au contact de l'air, la décomposition de la bile est hâtée par la présence du sucre. Les produits qui prennent naissance n'ont pas été examinés.

Urée dans l'eau amniotique, par M. Woehler. — Le liquide de la poche amniotique conservée intacte fut évaporé, et le résidu épuisé par l'alcool; la solution alcoolique fut, à son tour, concentrée et traitée par l'acide nitrique. M. Woehler obtint ainsi des cristaux de nitrate d'urée. Si l'on attribue ce liquide à l'urine du fœtus, il faudra admettre que l'urine peut contenir de l'urée avant que le fœtus ait pris des aliments en dehors du sein de la mère.

Sur l'existence du phosphate ammoniaco-magnésien comme produit naturel, par M. Ulex. — En reconstruisant les fondements de l'église de Saint-Nicolas à Hambourg, on rencontra, à 8 mètres environ au-dessous du niveau du sol, une couche puissante de terre végétale noire, remplie d'un grand nombre de cristaux transparents et jaunâtres (prismes hexagonaux), d'une densité de 1, 7. Ces cristaux, soumis à l'analyse, ont pour composition, $2MgO\ PO^5 + NH^5 + 13HO$. C'est le phosphate ammoniaco-magnésien tel qu'il existe dans beaucoup de concrétions animales. M. Ulex propose de donner à ce produit naturel le nom de *struvite*.

Recherche sur une espèce de bronze antique, par M. Knapp. — L'auteur a analysé le métal d'une hache celtique trouvée à Cerygue y Druidion, en Angleterre, et il l'a trouvé composé de :

Cuivre	78,92
Étain	9,51
Plomb	6,18
Nickel	2,83
Fer	1,96
Zinc	traces.
	99,40

Extrait d'une lettre de M. Buchner à M. Liebig. — M. Buchner fait ressortir combien il serait téméraire de taxer de falsifiée une bière dont l'extrait aurait donné une certaine quantité de potasse. On sait que certains brasseurs bonifient les bières aigres avec du carbonate de potasse.

ANNALEN DER PHYSIK UND CHEMIE (Annales de physique et de chimie), publiées par J.-C. POGGENDORFF.—Tome LXVII, in-8°, année 1846; Leipzig, Amb. Barth.

Articles originaux contenus dans le N° 1, 1846 :

Sur la surface des liquides, par G. Hagen. — Mémoire non terminé.

Lois générales des courants électriques par induction, par F.-E. Neumann.

De l'influence des éléments sur la température de l'ébullition, par H. Schrœder. — Second mémoire.

Sur la nature de l'ozone, par C.-F. Schœnbein. — M. Schœnbein a publié, depuis trois ans, une série de notices sur l'existence de l'ozone, qu'il paraît disposé à regarder comme un peroxyde d'hydrogène particulier, tandis que MM. de la Rive et Marignac le considèrent comme de l'oxygène modifié par l'électricité. L'ozone, qu'on n'a pas encore réussi à obtenir à l'état isolé, se produit dans beaucoup de phénomènes de réaction dans lesquels intervient l'électricité.

Notice préalable sur une méthode de préparation particulière du cyanure ferrico-potassique, par C.-F. Schœnbein.

Sur la transformation du cyanoferrure jaune en cyanoferrure rouge, par C.-F. Schœnbein.

Notice préalable concernant l'action de la lumière sur le cyanoferrure jaune et le cyanoferrure rouge, par C.-F. Schœnbein.

Notice supplémentaire sur la résine de gayac, par C.-F. Schœnbein.

Sur le sulfocyanéthyle et la composition de l'acide sulfocyanhydrique, par C. Lœwig.

Remarques relatives à la question de savoir s'il existe une combinaison acide de l'acide nitrique avec l'urée, par W. Heintz.

Sur la détermination du poids spécifique des minéraux, par Th. Scheerer.

Fer météorique dans l'État de New-York. — L'aérolithe trouvé en 1844, à Cambria, dans l'État de New-York, avait dix-huit pouces de long sur cinq pouces et demi de large; il contenait 95,540 de fer, et 5,037 de nickel, sans aucune trace de cuivre, de plomb, d'arsenic, etc.

Sur la nutrition des plantes, par J. Goldmann. — L'auteur a été conduit, par une série d'expériences, aux résultats suivants :

1° Les feuilles vertes des plantes développent plus d'oxygène dans l'eau de puits contenant de l'acide carbonique, que dans les solutions de sels acides ;

2° La quantité d'oxygène qui se produit est en raison directe de l'acide carbonique que l'eau renferme ;

3° Les feuilles vertes des plantes sont capables, avec le concours de la lumière, de décomposer des acides organiques, du sucre, etc., et de développer ainsi de l'oxygène.

Sur le Peziza inquinans Pers., par J. Goldmann.

Le *Peziza inquinans* Pers. est une espèce de champignon qui renferme une matière colorante, une résine soluble dans l'alcool et l'éther, du mucus végétal et de l'acide gallique. La résine constitue en grande partie les sporules.

Articles originaux contenus dans le N° 2 :

Remarques sur le travail de M. Savart, relatif aux ondes persistantes, par A. Seebeck.

Sur la surface des liquides (fin), par G. Hagen.

Sur le perfectionnement des microscopes actuels, par E.-A. Nobert.

Sur la passivité du fer, par W. Beetz.

Sur les degrés d'oxydation de l'azote, par C.-F. Schœnbein.

Rapport de l'ozone avec l'acide hyponitrique, par C.-F. Schœnbein.

Sur quelques actions chimiques du platine, par C.-F. Schœnbein.

Sur les sulfites, par C. Rammelsberg. — Mémoire non terminé.

Notes de H.-W. Dove sur les observations météorologiques d'Henrici.

Emploi du disque stroboscopique, pour faire comprendre la loi fondamentale de la théorie des ondulations, par J. Müller, à Fribourg.

Sur un problème de bifurcation linéaire des courants électriques, par Poggendorff.

Notes sur la composition des acides phosphoreux et hypophosphoreux, par H. Rose.

Description d'un eudiomètre destiné à mesurer l'air expiré par les végétaux, par J. Goldmann.

Articles originaux contenus dans le N° 3 :

Sur les mouvements de la girouette dépendant de la loi de rotation, par W. Dove.

Démonstrations directes de la loi de rotation dans l'hémisphère septentrional et dans l'hémisphère méridional, par W. Dove.

Différences de froid dans le nord de l'Asie et de l'Amérique, etc., par W. Dove.

Détermination de la longueur des fils compensateurs sans l'aide du thermomètre à air, par M. Knochenhauer.

Note additionnelle au mémoire intitulé : Sur le passage d'un courant électrique par un plan, particulièrement par un plan circulaire, par Kirchhoff.

Sur une propriété particulière du mica, par P. Riess.

Action du fer amalgamé dans un courant galvanique, par F. Münnich.

Changement de la force électromotrice du fer, par W. Beetz.

Résine de gayac comme réactif de courants électriques, par G. Osann.

Platine à l'état oxydé, par G. Osann.

Sur l'électricité de la vapeur d'eau à des températures basses, par M. Muncke.

Formule théorique appliquée à la tension de la vapeur d'eau, par C. Hottzmann.

Sur les sulfites (suite et fin), par C. Rammelsberg.

Sur la nature de la levure de bière, par M. Lüdersdorff.

Documents pour servir à l'histoire du sélénium, par W. Fischer.

Loxoclase, *minéral du genre felsite*, par A. Breithaupt.

Sur une espèce de felsite remarquable de Marienberg, par A. Breithaupt.

Analyse de la pyrite de cuivre, par F. Plattner.

Sur le cryptolithe, *nouvelle espèce minérale*, par F. Wœhler.

Notice sur la forme des minéraux dépendant du groupement des atomes, par Buijs-Ballot.

Couleurs complémentaires dans l'observation des faisceaux lumineux de polarisation, par W. Haidinger.

Graphite pseudomorphe avec le pyrite, par M. Haidinger.

Articles originaux contenus dans le numéro 4 (Tome LXVII, 1846):

Sur le cordierite, par M. Haidinger. — Le cordierite est un minéral (espèce de dichroïte) composé de silice, d'alumine, de magnésie et de fer. Il ne se rencontre que dans certaines localités.

De la tension libre, *répandue sur le fil d'une batterie électrique*, par M. Knochenhauer. — Ces recherches ont une certaine importance pratique relativement à la longueur qu'il faut donner au paratonnerre pour garantir des effets de la foudre.

Sur une loi qui existe dans la polarisation organique, par M. Poggendorff. — Cette loi est ainsi formulée par l'auteur : « La force électromotrice primitive d'une pile de Volta n'est pas changée par la polarisation, de sorte que la contre-force avec laquelle, dans la combinaison opposée de deux piles, la plus faible résiste à la plus forte, représente simplement la somme de la force primitive et de la polarisation des deux plaques. »

Sur la déviation de l'aiguille magnétique par la pile, par M. Riess. — Cet article n'ajoute rien à ce qui était déjà connu.

Sur l'outremer naturel et artificiel, par M. Brunner, à Berne. — L'outremer artificiel se prépare avec un mélange de 70 parties de silice, 240 d'alun calciné, 48 de poudre de charbon, 144 de fleur de soufre, et 240 de carbonate sodique anhydre.

Articles originaux contenus dans le numéro 5 :

Remarques relatives à une théorie de la lumière colorée des étoiles doubles, *etc.*; *réponse aux objections que M. Ballot d'Utrecht a élevées contre cette théorie*, par M. Doppler, à Prague. — Ces remarques ne tendent qu'à défendre la théorie de M. Doppler, qui repose en partie sur l'analogie des ondulations sonores et les nuances des couleurs.

De l'action qu'exerce l'électricité du platine et de l'argent sur la lumière du phosphore à l'air, par M. Schœnbein. — L'auteur admet comme probable que la mousse de platine provoque la lumière du phosphore, moins par une action catalytique que plutôt par l'atmosphère

d'un corps très-oxydant (ozone ou oxygène condensé) qui entoure le métal.

Sur l'action de l'ozone relativement à l'iode, au brôme, au chlore et à l'acide hyponitrique, par le même. — M. Schœnbein cherche à faire voir que l'ozone se combine avec le brôme, l'iode, le chlore, etc., pour donner naissance à des composés analogues à ceux que ces mêmes corps forment entre eux. Il conclut de là que, si l'ozone est réellement un peroxyde d'hydrogène, le chlore, le brôme et l'iode ne seront pas des corps simples, mais probablement des peroxydes.

Sur le rapport qui existe entre les poids atomiques et les poids spécifiques des composés organiques liquides, par M. C. Lœwig. — Dans ce travail fort étendu (quatrième mémoire), M. Lœwig conteste les résultats de M. Kopp sur le même sujet. Ainsi, il démontre que le volume atomique d'un élément n'est pas constant dans toutes les combinaisons.

Observation des faisceaux de polarisation dans la lumière polarisée en ligne droite, par M. Haidinger. — Cet article n'est pas sans intérêt pour la théorie mathématique de la lumière.

Solution du problème relatif au croisement des courants galvaniques, etc., par M. Knochenhauer. — Cet article, d'ailleurs très-court, n'a qu'un intérêt mathématique.

Sur le poids spécifique de la silice, par M. Schaffgotsch. — Le poids spécifique de la silice, une des substances les plus répandues, a été trouvé, terme moyen, =1,85.

Sur le papier électrique, par M. Schœnbein. — L'auteur n'indique pas le moyen de préparer ce papier, qui paraît avoir les propriétés du parchemin.

— M. le général Coletti, président du conseil des ministres en Grèce, a créé, à la fin de l'année 1844, sous la protection du roi Othon, la Société athénienne des Beaux-Arts, dont la reine de Grèce est présidente. Cette société a pour but de concourir au développement des beaux-arts, c'est-à-dire, de la peinture, de la sculpture, de l'architecture et de la musique; et d'établir une école spéciale pour l'enseignement des arts, dont elle se propose de faciliter les progrès;

De recueillir partout où il sera possible, et autant que ses ressources pécuniaires le lui permettront, les œuvres et copies remarquables de la statuaire, de la sculpture, de la peinture, etc.; ainsi que les ouvrages des auteurs les plus distingués qui ont traité de l'art en général ou de ses spécialités;

D'encourager les travaux tendants à la remise en activité des idées, des règles, des principes et des procédés artistiques de l'antiquité;

D'encourager par des récompenses les artistes renommés, et ceux qui se distingueront dans les concours;

De stimuler le zèle des élèves par une distribution annuelle de prix;

De procurer aux Grecs indigents qui manifesteraient une aptitude prononcée à l'étude des beaux-arts, les moyens de suivre leur vocation.

Quiconque fera à la Société l'offrande d'une somme de 250 drachmes, ou d'un objet estimé à cette valeur, sera nommé *Bienfaiteur* de la Société, en recevra le diplôme, et acquerra à l'instant les droits de membre régulier.

M. Raoul-Rochette, membre de l'Institut; M. Letronne, *id.*; M. Charles Lenormand, *id.*; M. Philippe Lebas, *id.*; M. Prosper Mérimée, *id.*; M. Jean-Jacques Ampère, *id.*; M. le comte de Montalembert, pair de France; M. de Salvandy, ministre de l'instruction publique; M. le vicomte de Châteaubriand, pair de France; M. Horace Vernet, membre de l'Institut; M. Daligny, peintre; M. de Saulcy, membre de l'Institut; M. le colonel Bory de Saint-Vincent; M. Albert Lenoir, architecte du gouvernement; M. Ingres, membre de l'Institut; M. Leclerc, architecte, *id.*; M. Fontaine, architecte, *id.*; M. David, sculpteur, *id.*, viennent d'être nommés membres correspondants de la Société des Beaux-Arts.

— On écrit de Berlin, le 3 mai :

« M. le baron de Reden vient de fonder, à Berlin, avec l'autorisation du roi, une société ayant pour objet de publier une description et une statistique exactes et très-détaillées de toute l'Allemagne. Cette société, afin de se procurer les matériaux nécessaires pour ce grand ouvrage, a l'intention de s'adjoindre, sur les différents points de l'Allemagne, des hommes spéciaux dont chacun lui fournirait des renseignements sur la localité qu'il habite.

« Notre gouvernement a promis de seconder, sous tous les rapports, les travaux de la société, qui compte déjà parmi ses membres les savants les plus distingués de la Prusse, et dont l'illustre baron de Humboldt a accepté la présidence. »

« L'Académie royale des beaux-arts vient d'annoncer que, par ordre du roi, il y aura cette année à Berlin une exposition générale d'ouvrages des beaux-arts d'artistes vivants.

« Cette exposition, dans les galeries du palais de l'Académie, sera ouverte le 1er septembre, et fermée le 1er novembre. Les artistes étrangers seront admis aux mêmes conditions que les nationaux; mais aucun ouvrage, quel qu'en soit d'ailleurs le mérite, ne sera reçu que sur la demande ou avec le consentement de l'auteur.

« Des médailles d'or de différentes grandeurs seront distribuées aux exposants que le jury proposera à S. M. comme dignes de cette distinction.

« Le roi a décidé, en outre, qu'il y aurait dorénavant à Berlin une exposition générale des beaux-arts tous les deux ans. »

« Pendant l'année dernière, la bibliothèque royale et publique de Berlin a été augmentée, 1° de 7,377 volumes imprimés (dont 22 sur parchemin et sur peau de vélin), non compris un grand nombre de brochures qui plus tard seront réunies en volumes; 2° de 145 manuscrits; 3° de 511 livres de musique; et 4° de 145 atlas, cartes, plans, etc.

« La salle des ouvrages périodiques, d'où les feuilles politiques sont

absolument exclues, recevait, en 1844, 340 journaux, et en 1845, 393, ce qui présente sur l'année précédente une augmentation de 53.

« Le nombre des volumes prêtés par la bibliothèque durant l'année dernière, a dépassé 30,000. »

« Dans l'une des dernières séances de l'Académie royale des sciences de Berlin, le célèbre astronome M. Encke a déposé sur le bureau du président onze opuscules manuscrits et entièrement inédits sur les mathématiques de Leibnitz, qui ont découverts à Salzwedel (Prusse) par M. le docteur Gerhard, directeur du gymnase royal de cette ville. »

— Tous les hommes qui s'intéressent aux études orientales apprendront avec un vif intérêt que M. Reinaud, membre de l'Institut, conservateur au département des manuscrits de la Bibliothèque royale, a terminé le Catalogue des *suppléments des manuscrits arabes*. Nous nous proposons de donner prochainement une analyse détaillée de cet important travail. Voici le rapport que le savant orientaliste vient d'adresser à ce sujet à M. le directeur de la Bibliothèque :

« Paris, 30 mai 1846.

« Monsieur le directeur,

« Un travail dont vous avez encouragé l'exécution et hâté de tout votre pouvoir les progrès, vient d'être achevé.

« J'ai l'honneur de vous annoncer que le Catalogue du supplément des manuscrits arabes de la Bibliothèque royale est non-seulement rédigé et recopié, mais encore relié, et que, depuis quelques jours, il se trouve à la disposition des personnes qui fréquentent le département des manuscrits.

« Le supplément arabe se compose de tous les fonds particuliers arabes et de tous les volumes isolés qui sont entrés à la Bibliothèque depuis l'année 1739, époque où fut rédigé et imprimé le Catalogue de l'ancien fonds. On y trouve les collections des anciennes abbayes de Saint-Germain-des-Prés et de l'Oratoire, celle de la Sorbonne, ainsi que la collection Asselin, qui a été acquise il y a une douzaine d'années. La Bibliothèque ne renferme pas en ce moment un seul manuscrit arabe qui ne se trouve indiqué sur l'ancien ou le nouveau Catalogue.

« Au courant, comme vous l'êtes, Monsieur le directeur, des diverses ressources de l'établissement confié à vos soins, vous ne serez pas étonné d'apprendre que le supplément est plus considérable que l'ancien fonds. L'ancien fonds se composait d'environ 1,640 volumes ; le supplément renferme 1,960 articles, qui forment 2,000 volumes. Il n'est pas besoin d'ajouter que l'examen d'un si grand nombre d'écrits, dont plusieurs ne portaient ni titre ni nom d'auteur, a exigé un travail de plusieurs années.

« Le nouveau Catalogue est, comme l'ancien, disposé par ordre de matières ; mais dans celui-ci, l'ordre est, je crois, plus fidèlement observé. Un autre avantage plus important, c'est d'une part que chaque ouvrage est indiqué par son titre arabe, circonstance qui souvent est

indispensable pour constater l'identité d'un livre; d'autre part, les descriptions sont plus exactes.

« La copie du nouveau Catalogue a été faite par M. Defremery, jeune savant d'un mérite reconnu. Je me dispose à la revoir et à faire les corrections qui me paraîtront nécessaires. Un ouvrage qui, comme celui-ci, traite de toute sorte de matières, ne peut pas du premier coup recevoir la dernière forme. Mais il y a une limite à tout, et sans doute au bout de quelque temps d'un contrôle public, il y aura moyen de donner à ce travail toute son utilité.

« Vous savez, Monsieur le directeur, que je rédigeai, il y a déjà plus de quinze ans, le Catalogue des suppléments persan et turc, ainsi que celui des traductions d'ouvrages orientaux en langues européennes. Depuis cette époque il est entré à la Bibliothèque quelques nouveaux volumes qui se rattachent à ces catégories, et qui ont besoin d'être intercalés.

« J'ai de plus à revoir le Catalogue des anciens fonds arabe, persan et turc, et à le mettre en rapport avec le nouveau Catalogue. Non-seulement l'ancien Catalogue, qui fourmille d'erreurs, gagnera considérablement à cette révision, mais je trouverai là un moyen d'améliorer mon premier travail.

« En attendant, il est permis de dire que l'état de la section orientale du département des manuscrits de la Bibliothèque royale répond à ce que le public a le droit d'exiger. Le Catalogue du fonds sanscrit a été, comme vous le savez, revu, complété et mis dans un nouvel ordre par M. Munk. J'ai fait, au fur et à mesure que j'en ai trouvé les moyens, le Catalogue des manuscrits arméniens, géorgiens, coptes et éthiopiens. D'un autre côté, les Catalogues des anciens fonds arabe, persan, turc et hébreu, bien qu'imparfaits, mettent chacun en état de chercher là où il désire trouver.

« Veuillez bien, Monsieur le directeur, agréer à cette occasion l'hommage de ma haute considération, et me croire,

« Votre dévoué serviteur et confrère,

« REINAUD. »

— Le bibliothécaire du *British Museum* chargé du département des livres imprimés, a exposé au comité nommé par la chambre des communes que le catalogue des livres par ordre alphabétique ne pouvait, pour être fait convenablement, être imprimé que lorsque toutes les parties seraient complétement rédigées. Par suite de ces observations, l'impression déjà commencée a été suspendue. On a calculé que l'impression de la lettre A avait, à elle seule, déjà coûté environ 20,000 liv. sterling (500,000 fr. environ).

— Les Orientalistes savent que le célèbre empereur de la Chine connu sous le nom de *Kang-hi*, cet émule et contemporain de Louis XIV, qui porta des édits de tolérance en faveur du christianisme, fit publier à ses frais une espèce de polyglotte bouddhique en 1,392 volumes,

comprenant les livres sacrés nommés en sanscrit *Dandjour* et *Gandjour* (1).

Les langues dans lesquelles ces prolixes élucubrations du mysticisme indien avaient été publiées étaient celles des peuples de l'extrême Asie, où le culte de Bouddha a obtenu le plus de succès, savoir le thibétain, le mantchou, le mongol et le chinois.

A en juger par la faveur que les ouvrages analogues obtiennent ordinairement dans notre librairie, on était en droit de croire que la polyglotte bouddhique devait être commune à la Chine, et, dans cette persuasion, les philologues de Paris en ont sollicité l'acquisition auprès du ministère des affaires étrangères, qui s'empressa, il y a environ un an, de le recommander aux soins tout particuliers de notre ministre plénipotentiaire en Chine.

Si nous sommes bien informés, M. de Lagrenée fit dans ce but des démarches réitérées auprès du gouvernement impérial, qu'il trouva toujours plein du désir de nous être agréable. Sur les promesses faites au ministre de France par un homme aussi heureusement placé que *Ki-ing*, on croyait l'acquisition certaine, et plus d'un philologue peut-être rêvait déjà des études comparatives sur un ouvrage qui ne semblait plus attendre qu'une case à la Bibliothèque royale. Mais hélas ! nous regrettons de l'apprendre au public : les espérances qu'on entretenait à ce sujet sont entièrement déçues. Les recherches faites à Pékin et dans les provinces d'après les ordres de *Ki-ing*, ont eu pour résultat de nous apprendre qu'il n'existe plus en Chine aucun exemplaire complet du magnifique ouvrage publié sous *Kang-hi* à un très-petit nombre de copies, et que les planches originales conservées dans la bibliothèque de l'empereur sont dans un état de dégradation tel, qu'il serait impossible de les livrer à une nouvelle impression sans en faire graver de nouveau la majeure partie.

Il est à regretter qu'à défaut d'un exemplaire complet, notre ambassadeur ne se soit pas contenté d'une centaine de volumes, même dépareillés ; car, après tout, ce ne sont pas les rêves creux du bouddhisme qui nous auraient intéressés dans cette polyglotte, mais bien les rapports philologiques des langues peu connues qui s'y trouvent en regard ; et, pour de semblables études, des feuillets épars peuvent fournir autant d'intérêt qu'un volume où le sens se suivrait.

Cette observation sera peut-être encore de quelque utilité, si, comme on nous l'assure, les résultats de l'ambassade ne sont point passagers, et si, grâce à son action, la France peut acquérir, dans l'empire du milieu, une influence morale et politique dont un long et coupable oubli de la part de nos gouvernants pourrait seul nous déposséder.

— M. Tischendorf, professeur de théologie à Leipsick, publie en fac-simile un précieux manuscrit grec, qu'il a découvert dans ses voyages en Orient. Il consiste en 43 feuilles grand in-folio, contenant des

(1) Les livres nommés Gandjour sont au nombre de 432 ; ceux appelés Dandjour au nombre de 964.

fragments de l'Ancien Testament, entre autres quelques livres des Chroniques d'Esdras, de Néhémie, de Tobie, d'Esther, de Jérémie. D'après M. Tischendorf, très-versé dans la science paléographique, ce manuscrit date du commencement du IVe siècle : et ce savant affirme qu'il n'y en a pas à beaucoup près d'aussi ancien parmi les autres manuscrits de la Bible possédés par nos bibliothèques d'Europe. Le texte, écrit sur chaque page en quatre colonnes, renferme quelques particularités très-curieuses ; il a été revu en partie, suivant une note de seconde main, d'après un manuscrit des Hexaples, entièrement écrit de la main du célèbre Pamphile : ce texte n'avait pas encore été collationné ; la critique sacrée le placera, sans aucun doute, au nombre de ses plus précieux documents. La publication d'un monument de l'antiquité si intéressant à tant d'égards, ne pouvait être faite avec trop de soin. Un nouveau procédé lithographique d'une grande perfection permettra que cette édition, tirée à un très-petit nombre d'exemplaires, puisse tenir lieu de l'original même. Le prix sera de 120 francs relié.

M. Tischendorf nous écrit qu'il a recueilli soixante-huit documents précieux relatifs aux apocryphes du Nouveau Testament, parmi lesquels plusieurs sont entièrement inconnus, tels que celui qui a pour titre : Ἀποκάλυψις τοῦ ἁγίου Παύλου ὅταν ἡρπάγη εἰς τὸν τρίτον οὐρανόν.

— Le roi de Prusse avait fait don à l'université royale d'Athènes de tous les ouvrages de science qui se trouvaient doubles dans les bibliothèques des universités de Prusse. Ces ouvrages, au nombre de 1,432, viennent d'arriver à Athènes. Ils forment environ 5,658 volumes, sans compter un millier de brochures de toutes sortes. Parmi celles-ci se trouve une collection complète des programmes des fêtes universitaires. On sait qu'une dissertation scientifique, plus ou moins longue, accompagne chacun de ces programmes. Aujourd'hui, le nombre des volumes de la bibliothèque de l'université d'Athènes s'élève à environ 120,000.

— On nous écrit de Weimar que le grand-duc s'est décidé à faire des réparations devenues nécessaires, et de nombreux embellissements au château de Wartzbourg, en Thuringe, célèbre habitation à laquelle se rattachent plusieurs souvenirs de la vie de Luther. En faisant les excavations nécessitées par le mauvais état des fondations, les ouvriers ont trouvé dix-huit colonnes de style byzantin, ainsi que plusieurs autres fragments précieux pour l'histoire de l'archéologie au moyen âge.

— On lit dans le *Moniteur grec* du 20 juin :

« D'affligeantes nouvelles nous arrivent, depuis quelques jours, de la Messénie. Depuis le 8 de ce mois des tremblements de terre jettent l'épouvante et la désolation dans cette province. Jusqu'à ce jour il nous est impossible de démêler, parmi les rapports qui se succèdent, le véritable état des choses, mais il est malheureusement des faits dont il n'est pas permis de douter. Le bourg de *Micromani* est entièrement détruit ; il n'y reste pas une seule maison debout. Les villages de *Baliaga*, de *Gliata* et d'*Aslanaga* ont eu le même sort.

« Dans la ville de *Nisi* un grand nombre de maisons sont écroulées; les villages de la commune de *Thouria* sont détruits en grande partie, et les populations ont abandonné les maisons qui ont résisté aux secousses. La ville de *Calamata* a également souffert, la plupart des édifices publics se sont écroulés, ainsi qu'un assez grand nombre de maisons. Dans les campagnes les désastres sont encore plus considérables. Plusieurs plantations ont été bouleversées de fond en comble. La terre s'est entr'ouverte sur plusieurs points et a vomi des torrents d'eaux et de sable qui ont envahi les champs et les olivaies de la contrée. Le nombre des victimes de cet affreux sinistre n'est point encore connu; mais il est consolant de remarquer, dans les renseignements qui nous sont parvenus, qu'on n'y fait mention pour le moment que d'un petit nombre de personnes tuées ou blessées. Mais l'épouvante est inexprimable: les populations errent de contrée en contrée, fuyant le voisinage de leurs habitations. D'après les dernières lettres, qui sont du 16 juin, les secousses, quoique plus faibles et plus rares, continuaient encore et les inquiétudes étaient fort loin de se calmer.

« Le gouvernement s'est empressé de faire porter des secours aux malheureux Messéniens, et l'on attend ici avec une impatience inexprimable des rapports plus circonstanciés sur le désastre et la situation présente du pays.

« Plusieurs personnes ont pris spontanément la résolution de quitter Athènes pour se rendre sur les lieux, afin que leur présence soutînt le moral des populations. Parmi elles on remarque M. le ministre de France qui, accompagné de M. Roujoux, consul des Cyclades, s'est embarqué mardi dernier sur le bateau à vapeur français le *Rubis*. Des souscriptions ont été ouvertes immédiatement à Athènes dans le but de porter secours aux plus pressants besoins des victimes. »

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

France.

THÉOLOGIE.

Histoire complète et illustrée de la vie des saints, des pères et des martyrs, d'après Godescard, Croiset, les bollandistes, etc.; par une société d'ecclésiastiques et de gens de lettres, sous la direction de M. l'abbé Juste et de M. l'abbé Caillau. — Troisième édition. Trois volumes grand in-8° de 93 feuilles 1/4. — Imp. de Lacour, à Paris. —Chez Parent-Desbarres, rue Cassette, 23. Prix de l'ouvr. en 4 vol. 24 fr.

La préparation évangélique, traduite du grec d'Eusèbe Pamphile, évêque de Césarée en Palestine dans le IVe siècle de l'ère chrétienne, avec des notes critiques, historiques et philosophiques, par M. Seguier de Saint-Brisson. —

deux vol. in-8° ens. de 84 feuilles 1/4. Imp. de Bautruche, à Paris.—Chez Gaume frères, rue Cassette, 4. 12 fr.

Les Évangiles, traduction nouvelle, avec notes et réflexions, par F. LAMENNAIS. — Treizième édition. In-12 de 16 feuilles. Imp. de Plon, à Paris. — Chez Pagnerre, rue de Seine, 14 bis; chez Perrotin. 3 fr. 50 c.

Dictionnaire universel de philologie sacrée, par HURÉ; suivi du dictionnaire de la langue sainte, écrit en anglais par le chevalier Leigh; traduit en français et augmenté par Louis de Wolzogues; revu, augmenté de nouveau et actualisé par M. Tempestine. Publié par l'abbé Migne. — Tome I et II (A-MY). Deux vol. in-8°, ensemble de 74 feuilles 1/2 Imp. de Vraillet de Surcy, à Paris. Au Petit-Montrouge, chez l'éditeur, rue d'Amboise.

Pèlerinage de Dreux. Dédié à S. M. le roi des Français, par MARIE-NICOLAS-SYLVESTRE GUILLON, évêque de Maroc, etc. — In-12 de 12 feuilles 1/6, plus une vignette. Imp. de F. Didot, à Paris.

JURISPRUDENCE.

Traité des Obligations, ou commentaire du titre III *du livre* III *du code civil;* par M. SOUJOL, président de chambre à la cour royale de Colmar. — Tome 1er. In-8° de 36 feuilles 1/2. Imp. de Hoffmann, à Colmar. — A Colmar, chez Kæppelin; à Paris, chez Delamotte. 8 fr.

Le droit civil français, suivant l'ordre du code. Ouvrage dans lequel on a tâché de réunir la théorie à la pratique; par C.-B.-M. TOULLIER. Continué et complété par J.-B. Duvergier. Nouvelle édition. — Tome III. Première partie (ancien tome V). In-8° de 31 feuilles 3/4. Imp. de P. Renouard, à Paris. — Chez J. Renouard, rue de Tournon. 5 fr.

Cette nouvelle édition paraîtra en 26 parties. La 26e sera la table. Deux parties formeront un volume. L'ouvrage entier coûtera : 130 fr.

Collection complète des lois, décrets, ordonnances, règlements et avis du conseil d'État (de 1788 à 1840 inclusivement, par ordre chronologique). Publiée sur les éditions officielles, continuée depuis 1830, formant un vol. chaque année; par J.-B. DUVERGIER.— Tome XL. Année 1840. In-8° de 37 feuilles.—Tome XLI. Année 1841. In-8° de 47 feuilles 3/4. Imprim. de Pommeret, à Paris. — Rue de Seine, 56. Chaque vol. 9 fr.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Études philosophiques sur le Christianisme; par AUG. NICOLAS. — Deuxième édition, revue et corrigée avec soin, augmentée de la lettre du R. P. Lacordaire à l'auteur.—Tomes I et II. Deux vol. in-8°, ensemble de 57 feuilles 1/2. Imp. de F. Didot, à Paris. — Chez Auguste Vaton, rue du Bac, 46. Prix de l'ouvrage en 4 vol. 24 fr.

Système religieux de Leibnitz, publié d'après le manuscrit original par l'abbé LACROIX. Traduit par Albert de Broglie. — In-12 de 18 feuilles 1/3. Imp. de Ad. Leclère, à Paris.— Chez Ad. Leclère, rue Cassette, 29.

Des principes, ou philosophie première; par L.-D. CROUSSE. — Deuxième édition. In-8° de 19 feuilles, plus un portrait. Imp. de Panckoucke, à Paris. — Chez Hachette, rue Pierre-Sarrazin, 12; chez Ladrange. 5 fr.

Des doctrines qui tendent au panthéisme; par CHARLES JEANNEL. — In-8° de 7 feuilles 1/4. Imp. de F. Didot, à Paris.

Du spiritualisme et de la nature; par ERNEST BERSOT. — In-8° de 28 feuilles. Imp. de Madame Dondey-Dupré, à Paris. — Chez Ladrange, quai des Augustins, 19. 6 fr.

Critique de la raison pure; par EMM. KANT. — Seconde édition en français,

retraduite sur la première édition allemande; contenant tous les changements faits par l'auteur dans la seconde édition, des notes et une biographie de Kant, par J. Tissot. — Deux volumes in-8°, ensemble de 75 feuilles. Imp. de Crété, à Corbeil. — A Paris, chez Ladrange, quai des Augustins, 19. Prix 15 fr.

Des institutions de la France, considérées au double point de vue civil et politique; par M. Colombel. — In-8° de 38 feuilles 1/2. Imp. de Crété, à Corbeil. — A Paris, chez Joubert, rue des Grès, 14. 7 fr. 50.

De l'instruction secondaire en France, de ses défauts, de leurs causes et des moyens d'y remédier; par Fr. Passy, avocat. — In-8° de 5 feuilles 1/4. Imp. de Gratiot, à Paris. — Chez Guillaumin, rue Richelieu, 14.

LITTÉRATURE MODERNE.

Institut royal de France. Séance publique et annuelle des cinq Académies, du samedi 2 mai 1846, présidée par M. Ch. Dunoyer. — In-4° de 12 feuilles 1/2. — Imprimerie de F. Didot, à Paris.

Éléments carlovingiens, linguistiques et littéraires. — In-4° de 45 feuilles 1/2, plus une planche. — Imp. de Crapelet, à Paris. — Chez J. Renouard, rue de Tournon, 6.

Le Chevalier chrétien, ou *les chastes amours de Ponce de Meyrueis et de Rose de Roquedol*, légende du XIIIe siècle, en douze chants, traduction libre et développement du poëme d'un troubadour du XIIIe siècle, précédée d'un sirvente sur la puissance de Dieu et l'immortalité de l'âme; 2e édition, par F. Monyer, ancien membre de la congrégation de l'Oratoire (faux-titre, titre et chant XII). — In-8° de 3 feuilles 1/2. — Imp. de Pommeret, à Paris. — Chez Guilbert-Danolle, place du Carrousel, 1. L'ouvrage complet a 216 pages. 6 fr.

La France littéraire, ou *Dictionnaire historique des savants, historiens et gens de lettres de France*, plus particulièrement pendant les XVIIIe et XIXe siècles, par J.-M. Querard. Ouvrages polyonymes et anonymes, 1700-1845, publiés sous les auspices d'un bibliophile étranger. — Ire livraison (A-ACA). — In-8° de 5 feuilles. — Imp. de Fossé-Darcosse, à Soissons. — A Paris, chez l'auteur, rue Mazarine, 60-62.

Prix de chaque livraison, 2 fr.

Grand papier, 4 fr.

Lettres et pièces rares ou inédites, publiées et accompagnées d'instructions et de notes, par M. Matter. — In-8° de 27 feuilles. — Imp. de Crapelet, à Paris. — Chez Amyot, rue de la Paix, 6. 7 fr. 50

Essai sur la philologie slave et de l'influence politique et religieuse qui l'a dirigée, par M. D. S.....k, avec un avant-propos, par *M. H.-C.-L. Landrin fils.* — In-8° de 7 feuilles 1/4, plus un tableau. — Imp. de Maulde, à Paris. — Chez Franck, rue Richelieu, 69.

Les chants des vaincus, poésies nouvelles, par Mme Louise Collet. — In-8° de 26 feuilles 1/2, plus un portrait. — Imp. de René, à Paris. — Chez René, rue de Seine, 32. 6 fr.

Antonio Perez et Philippe II, par M. Mignet, membre de l'Académie française ; 2e édition, revue et augmentée. — In-8° de 29 feuilles 1/4. — Imp. de Lacrampe, à Paris. — Chez Paulin, rue Richelieu, 60. 7 fr.

Mémoires de madame Duhausset, femme de chambre de madame de Pompadour, et Extraits des mémoires historiques et littéraires de Bachaumont, de 1762 à 1782, avec avant-propos et notices, par M. F. Barrière. — In-12 de 22 feuilles 1/6e. — Imp. de F. Didot, à Paris. — Chez F. Didot, rue Jacob, 56. 3 fr.

Batilde, reine de France, poëme en douze chants, par Mme Alex. Bonaparte Lucien, princesse de Canino. — In-8° de 25 feuilles, plus un portrait. — Imp. de Ducessois, à Paris. — Au comptoir des Imprimeurs-Unis. 7 fr. 50

ARCHÉOLOGIE ET BEAUX-ARTS.

Description des médailles gauloises faisant partie des collections de la Bibliothèque royale, accompagnée de notes explicatives, par ADOLPHE DUCHALAIS. — In-8° de 23 feuilles, plus deux pl. Imp. de Firmin Didot, à Paris.

Monuments arabes d'Égypte, de Syrie et d'Asie Mineure, dessinés et mesurés de 1842 à 1845, par GIRAULT DE PRANGEY. Ouvrage faisant suite aux monuments arabes de Cordoue, Séville et Grenade, publiés de 1836 à 1839. Première liv. in-f° d'une feuille. Imp. de Firmin Didot, à Paris.

Il y aura 20 à 30 livraisons.

Galeries historiques du palais de Versailles. — Tome VIII. In-8°, de 25 feuilles 3/8. Imp. royale, à Paris.

Galeries historiques du palais de Versailles. — Tome II. In-8° de 19 feuilles plus 150 pl. Imp. de Fain, à Paris. — Chez Gavard, rue du Marché-Saint-Honoré, 4. 10 fr.

La Touraine ancienne et moderne; par STANISLAS BELLANGER, de Tours, avec une préface de M. l'abbé Orsini. — In-8° de 38 feuilles 1/4, plus un frontispice et 31 planches. Imp. de Cosson, à Paris. — Chez Mercier, rue de Seine, 10. 20 fr.

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.

Études sur l'histoire universelle, 3e partie, moyen âge, temps modernes, par E.-G. ARBANÈRE. — Tom. I et II. — Deux vol. in-8°, ensemble de 65 feuilles 3/4. — Imp. de F. Didot, à Paris. — Chez F. Didot.

Histoire du pontificat de saint Léon le Grand et de son siècle, par ALEX. DE SAINT-CHERON. — Deux vol. in-8°, ensemble de 59 feuilles. — Imp. de Bailly, à Paris. — Chez Sagnier et Bray, rue des Saints-Pères, 64. 12 fr.

Histoire de Théodoric le Grand, roi d'Italie, précédée d'une revue préliminaire de ses auteurs, et conduite jusqu'à la fin de la monarchie ostrogothique, par L.-M. DU ROURE. — 2 vol. in-8°, ensemble 67 feuilles. — Imp. de Duverger, à Paris. — Chez Techener, place du Louvre, 12. 15 fr.

Mémorial militaire des Français, par S. DE CASTELVERT. — In-8° de 35 feuilles 1/4, plus 3 vignettes, 33 tableaux et 6 cartes. — Imp. de Lacrampe, à Paris. — Chez Dumaine, rue Dauphine, 36; chez Dutertre.

Relation de la campagne de 1805 (*Austerlitz*), par le lieutenant général Mikhaïlowski - Danilevski, membre du conseil de la guerre. Trad. du russe par le général Léon Narischkine, aide de camp de S. M. l'empereur de Russie, membre du conseil de la guerre. — In-8° de 24 feuilles, plus une carte et un plan.— Imp. de René, à Paris. — Chez Dumaine, passage Dauphine, 36. 7 fr. 50

Histoire de la marine des États-Unis d'Amérique, par J.-F. Cooper, trad. par Paul Jessé. — Tome 1er, 2e partie. — In-8° de 17 feuilles 3/4. — Imp. de Giroux, à Saint-Denis-du-Port. — A Paris, chez Corréard, rue de Tournon, 20; chez Dumaine.

A.-B. da Costa Cabral, comte de Thomar. Notes historiques sur sa carrière politique et son ministère, extrait de l'ouvrage publié à Lisbonne sous le titre : *Apontamentos historicos*, par Évariste Bavoux. — In-8° de 18 feuilles 1/4. — Imp. de Fain, à Paris. — Chez Amyot, rue de la Paix, 6. 5 fr.

Histoire des États européens depuis le congrès de Vienne, par le vicomte Beaumont-Vassy. — (Tom. III et IV). Grande-Bretagne, I et II. — 2 vol. in-8°, ensemble de 58 feuilles, plus des tableaux. — Imp. de Fournier, à Paris. — Chez Amyot, rue de la Paix, 6. 15 fr.

Cours de géographie physique et politique, à l'usage des aspirants à l'école de Saint-Cyr, par L. DUSSIEUX. — In-8° de 14 feuilles 1/4. — Imp. de

Montalant-Bougleux, à Versailles. — A Paris, chez Lecoffre; à Versailles, rue de l'Orangerie, 12. Prix. 5 fr.

Dépôt général de la marine. Mélanges hydrographiques, ou *recueil de documents relatifs à l'hydrographie et à la navigation*. Revus et mis en ordre par M. B. DARONDEAU. — Tom. Ier. — In-8° de 25 feuilles. — Imp. royale, à Paris.

Extraits des annales maritimes et coloniales, par MM. BAJOT et POIRRÉ.

Histoire des découvertes géographiques des nations européennes dans les diverses parties du monde, présentant, d'après les sources originales pour chaque nation, le précis des voyages exécutés par terre et par mer, et offrant le tableau complet de nos connaissances actuelles sur les pays et les peuples de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique et de l'Océanie, avec un grand nombre de cartes et une bibliographie complète des voyages; par L. VIVIEN DE SAINT-MARTIN. — Première série, tome III. Première livraison. — In-8° de 15 feuilles 3/4, plus une carte. — Imp. de Fain, à Paris. — Chez Arthus-Bertrand, rue Hautefeuille, 23. Prix. 4 fr.

L'ouvrage est divisé en séries :

I. Asie intérieure, qui formera	9
II. Asie méridionale, centrale et septentrionale	10
III. Afrique	10
IV. Amérique et Océanie	14
	43

Il y aura un atlas de soixante cartes. On promet tous les mois un demi-volume.

Relation du voyage fait en 1843-44 *en Grèce et dans le Levant* par A.-M. CHEVANARD, architecte, E. REY, peintre, et J.-M. DALGABIO, architecte, par M. ANT.-M. CHEVANARD. — In-8° de 11 feuilles 1/2. — Imp. de Boitel, à Lyon.

Un tour en Irlande, par P.-JOSEPH PREVOST. — In-8° de 28 feuilles. — Imp. de Crapelet, à Paris. — A Paris, chez Amyot, rue de la Paix, 6. 7 fr. 50

SCIENCES EXACTES.

Éléments d'arithmétique; par M. BOURDON. — Vingt-unième édition, revue et corrigée. (Deuxième tirage.) — In-8° de 26 feuilles 1/2. Imp. de Bachelier, à Paris. — Chez Bachelier, quai des Augustins, 55. 5 fr.

Éléments d'algèbre; par P.-J.-E. FINCK. — Seconde édition. In-8° de 34 feuilles 1/4. Imp. de Silbermann, à Strasbourg. — A Strasbourg, chez Dérivaux. Prix. 7 fr.

Essais sur les fonctions elliptiques; par M. ANGER DE LA LORIAIS. Première livraison. — In-4° de 6 feuilles. Imp. de Fain, à Paris. — A Paris, chez Carilian-Gœury, quai des Augustins, 39.

La balistique de Nicolas Tartaglia. Ouvrage publié pour la première fois en 1537, sous le titre de *la Science nouvelle*, et continué en 1546 dans les deux premiers livres du recueil du même auteur intitulé : *Questions et inventions diverses*; trad. de l'italien, avec quelques annotations, par RIEFFEL.—Deuxième partie. In-8° de 7 feuilles 1/4. Imp. de Belin-Mandar, à Saint-Cloud. — A Paris, chez Corréard. 5 fr. 75 c.

Artillerie de campagne en France. Description de l'organisation et du matériel de cette arme en 1845, conforme aux documents les plus récents, et précédée d'observations; par M. le commandant d'artillerie MAZÉ. — In-8° de 15 feuilles, plus 5 pl. Imp. de Belin-Mandar, à Saint-Cloud. — A Paris, chez Corréard, rue de Tournon, 20. 5 fr. 75 c.

Exercices et manœuvres d'infanterie, classés et développés par M. SOYER, capitaine adjudant-major au 46e de ligne. — In-folio de 52 feuilles. Impr. de Cosse, à Paris. — A Paris, chez Dumaine, rue et passage Dauphine, 36. 20 fr.

Traité de chimie minérale, végétale et animale, par J.-J. BERZELIUS. Seconde édition française, traduite avec l'assentiment de l'auteur, par MM. ESSLINGER et HOEFER, sur la cinquième édition. — Tome Ier et Tome II, ensemble de 96 feuilles. — Imp. de F. Didot, à Paris. — A Paris, chez F. Didot, rue Jacob, 56. — Prix de chaque livraison. 2 fr. 75

Dictionnaire de chimie et de physique, par M. FERD. HOEFER. — In-12 de 20 feuilles 1/3. — Imp. de F. Didot, à Paris. — Chez F. Didot, rue Jacob, 56. Prix. 4 fr.

Flore jurassienne, ou *description des plantes vasculaires croissant naturellement dans les montagnes du Jura et des plaines qui sont au pied, réunies par familles naturelles*, par C.-M. PHILIBERT BABEY. — 4 vol. in-8°, ensemble de 129 feuilles 3/4. — Imp. de Déis, à Besançon. — A Paris, chez Audot, rue du Paon, 9. 36 fr.

Des chemins de fer en France, et des différents principes appliqués à leur tracé, à leur construction et à leur exploitation, accompagné d'un examen comparatif sur l'utilité des différentes voies de communication, etc., par J. LOBET. — In-12 de 30 feuilles, plus 3 planches. — Imp. de Belin-Mandar, à Saint-Cloud. — A Paris, chez Parent-Desbarres, rue Cassette, 23; chez Mathias. Prix. 5 fr.

Description des machines et procédés consignés dans les brevets d'invention, de perfectionnement et d'importation, dont la durée est expirée, et dans ceux dont la déchéance a été prononcée, publiée par les ordres de M. le Ministre du commerce. — Tom. LIX. — In-4° de 71 feuilles, plus 40 planches. — Imp. de Me Bouchard-Huzard, à Paris. Prix. 15 fr.

Traité théorique et pratique des moteurs, destiné à faire connaître les moyens d'utiliser tous les moteurs connus, etc., *suivi de l'application des moteurs aux machines*, par C. COURTOIS. — Tome Ier, première partie. — *Moteurs animés*. — In-8° de 18 feuilles 3/4. — Imp. de Fournier, à Paris. — Chez Mathias (Augustin), quai Malaquais, 15. Prix. 5 fr.

Nouveau traité complet de la filature mécanique du lin et du chanvre, pas CH. COQUELIN. — In-8° de 19 feuilles, plus un atlas in-4° d'une demi-feuille, avec 37 planches gravées sur les dessins fournis par M. P. DECOSTER. — Imp. de Saillard, à Bar-sur-Seine. — A Paris, chez Roret, rue Hautefeuille, 10 *bis*. Prix. 36 fr.

Traité théorique et pratique de l'impression des tissus, par J. PERSOZ. Ouvrage avec 165 figures et 429 échantillons intercalés dans le texte. — 4 vol. in-8°, ensemble de 136 feuilles, plus un atlas in-4° d'une feuille et 20 planches. — Imp. de Bourgogne, à Paris. — Chez V. MASSON, place de l'École-de-Médecine, 1. Prix. 70 fr.

Histoire de la Médecine depuis son origine jusqu'au XIXe *siècle*, par P.-V. RENOUARD. — 2 vol. in-8°, ensemble de 62 feuilles 1/2. — Imp. de Bourgogne, à Paris. — Chez J.-B. BAILLIÈRE, rue de l'École-de-Médecine. 12 fr.

Formulaire thérapeutique et matière médicale concernant les maladies de l'enfance, par A. BERTON et LEHUBY. — In-12 de 16 feuilles. — Imp. d'Hennuyer, aux Batignolles. — Chez Baillière, rue de l'École-de-Médecine, 17. 4 fr.

Traité élémentaire et pratique de pathologie interne, par A. GRISOLLE, D.-M.-P. — 2e édition. — 2 vol. in-8°, ensemble de 108 feuilles. — Imp. de Bourgogne, à Paris. — Chez Masson, rue de l'École-de-Médecine, 1. 16 fr.

Traité sur la vaccine, ou *recherches historiques et critiques sur les résultats obtenus par les vaccinations et revaccinations, depuis le commence-*

ment de leur emploi universel jusqu'à nos jours, ainsi que sur les moyens proposés pour en faire un préservatif aussi puissant que possible contre la variole, par CH.-CH. STEINBRENNER. — In-8° de 53 feuilles 1/4. — Imp. de Bailly, à Paris. — Chez Labé, place de l'École-de-Médecine. 8 fr.

Manuel thérapeutique homœopathique, par le docteur C. BRENNIGHAUSEN, traduit de l'allemand par le docteur *D. Roth*. — In-12 de 24 feuilles 3/4. — Imp. de Bourgogne, à Paris. — Chez J.-B. Baillière, rue de l'École-de-Médecine. Prix. 7 fr.

Essai théorique et pratique sur les maladies de l'oreille, par M. E. HUBERT-VALLEROUX. — In-8° de 25 feuilles 1/4. — Imp. de Crété, à Corbeil. — A Paris, chez Masson, place de l'École-de-Médecine, 1. Prix. 5 fr.

Italie.

Elementi di filosofia, del barone PASQUALE GALLUPPI da Tropea, professore di filosofia nella r. università degli studii di Napoli. Edizione eseguita sull' ultima dell' autore, con note. Torino (Fontana), 1845-1846. — Trois vol. petit in-16 de 312, 416, 432 pages, ensemble: 5 fr. 75 c.

Prontuario del notaio, ossia Repertorio alfabetico ragionato delle principali disposizioni delle patrie leggi nelle materie contrattuali e testamentarie, di parecchie decisioni de' supremi magistrati e massime di giurisprudenza, nonche delle varie leggi e regolamenti toccanti la disciplina e l'esercizio del notariato. Compilazione del notaio SEBASTIANO GIANOLIO da Cherasco. Torino (Ferrero, Vertamy e comp.), 1845. — Livraisons I et II. In-4°. Chaque liv. de 72 p. 2 fr.

Prontuario pei giureconsulti e commercianti; opera per ordine alfabetico, contenente il testo spiegato del codice di commercio pergli stati di S. M. il re di Sardegna, confrontato col diritto commerciale degli altri stati d'Italia e di Francia, i particolari provvedimenti, le relative leggi civili e penali, le opinioni degli autori, la giurisprudenza patria e straniera, i diritti di bollo e d'insinuazione, e le piu usitate formole. Per cura di una società di avvocati. Novara, 1845, (PASQUALE RUSCONI). — Ire livraison, in-8° à deux colonnes, de 12-20 pages. (Introduction et A-ABB). Pour Novare. 1 fr.
Pour l'étranger. 1 fr. 25 c.

La Prima deca di Tito Livio; volgarizzamento del buon secolo, publicato dal manoscritto, riveduto sul latino e corretto co' frammenti del codice Adriani del 1326, col testo riccardiano del 1352 e con varie altre lezioni, per cura del prof. C. CLAUDIO DALMAZZO. Torino (Stamperia Reale), 1845. — Tome 1er. In-8°, de XXIV-460 pages. 5 fr. 50

Oliviero Cappello storia del Monferrato del secolo XVI, narrata da PIETRO CORELLI ed illustrata da dodici disegni in litografia inventati e condotti da *Eleuterio Pagliano* da Casale. Casale (Casuccio e Bagna), 1845. Livraisons I à IV, ensemble. 4 fr. 75

Fasti della monarchia di Savoia. Torino (Giacinto Marietti), 1845. In-8°, de 216 pages.

Notizie storiche dell' antico e moderno Tortonese, raccolte dal conte GIACOMO CARNEVALE. Voghera (Cesare Giani), 1845. — Vol. I, in-8° de 384 pages.

Cenni statistico-storici della valle vigezzo, compilati da CARLO CAVALLI, dottore in filosofia, medicina e chirurgia, Torino, 1845 (Enrico Mussano).—Trois vol. in-8°, de VIII-VI-290, IV-272, IV-504 pages; plus une carte de la province d'Ossola. 12 fr.

Biografia iconografica degli uomini celebri, che dal secolo X fino ai di nostri fiorirono nei paesi oggidì componenti la monarchia di Savoia. Opera a benefizio del r. ricovero di mendicita di questa capitale. Torino, presso Filippo Sot-

teri e comp. editori, 1845-1846. Liv. I à XII, grand in-4°; chaque livraison. 90 c.

La vita di Benvenuto Cellini, orefice e scultore fiorentino, scritta per lui medesimo in Firenze. Edizione eseguita su quella della società editrice fiorentina, arriechita di moltissime note ed illustrazioni. Torino, 1845 (Fontana). — Trois volumes petit in-16 de XL-220, IV-272, 308 pages. 4 fr. 20

Galleria napoleonica, per servire d' illustrazione a tutte le edizioni dell' istoria del consolato e dell' imperio, rittratti e biografie de' principi, ministri, generali e uomini di stato dell' epoca imperiale. Torino (Fontana), 1845. Liv. I, II, III-IV, V-VI, VII-VIII, grand in-8°; chaque livraison composée de 4 pages de texte et un portrait. 75 c.

Ricerche istoriche intorno allo stato sempre problematico di alcune invenzioni in quanto agli inventori. Del cavaliere Ferrero di Ponsiglione del Borgo d'Ales. Genova, 1845. — In-8° de 106 pages.

Trattato di patoftalmologia teorico-pratica, per F.-C. Pasero, dottore di medicina e chirurgia, professore di clinica chirurgica e di teorico-pratica nella r. universita di Torino. Torino (Baricco e Arnaldi), 1845. Liv. II et III. (Dernier.) — In-8°, de 216, 180 pages.

Trattato di patologia speciale e descrittiva veterinaria, di Francesco Papa da Felizzano, professore nella regia scuola veterinaria del Piemonte. Torino (Ceresole e Panizza), 1845. — Première partie in-8°, de XX-372 pages. 6 fr.

Espagne.

Curso de historia de la Civilizacion de España, por el professor de historia D. Fermin Gonzalo Moron. — Madrid, 1842, 2 vol. in-4°.

Historia legal de España desde la dominacion goda hasto nuestros dias; por D. Manresa Sanchez. Madrid, 1841. — S vol. in-4°.

Romancero castellano, o colleccion de antiguos Romances populares de los Españoles, publicada con una introduccion y notas, por G.-B. Depping; nueva edicion con las notas de D. Antonio Alcala Galiano. — Leipsique, 1844. — Deux gros vol. in-12.

Les nombreuses additions faites par le savant éditeur rendent cette édition infiniment préférable, même à celle de 1825. Il est bon de faire observer, néanmoins, que les deux littérateurs qui ont concouru à l'ensemble des notes, professent quelquefois des opinions diamétralement opposées.

Leyendas españolas, por Jozé-Joaquim de Moura. Londres, 1840. — 1 vol. in-8°.

Chronica del famoso cavallero cid Ruy Diez campeador; nueva edicion con una introduccion historico-literaria, por D.-V.-A. Huber. — Marburg. 1844. — 1 vol. broch.

Les soins apportés à cette édition par le savant professeur, la rendent incontestablement préférable à toutes les autres. On peut consulter sur le Cid un autre ouvrage du même auteur pub. en 1829, et intitulé *Geschichte des cid Ruy Dias*.

Obras de D. Mariano Jozé de Larra, que contienen Figaro, coleccion de articulos dramáticos, literarios, políticos y de costumbres; el doncel, Novela coleccion de Comedias, etc., Madrid, 1842. — 13 vol. in-12.

C'est la seule édition des œuvres de ce jeune écrivain si éminent et si cruellement enlevé aux lettres.

Coleccion de documentos ineditos para la historia de España, por D. Martin Fernandez Navarrete, D. Miguel Salva y D. Pedro Samz de Baranda de la academia de la historia. — 1842 à 1844. — Cinq vol. petit in-4°.

M. Mignet a rendu compte dernièrement de cette importante publication à l'Institut (classe des sciences morales et politiques).

Las siete partidas del rey D. Alfonso el Sabio, cotejadas con varios códices antiguos por la real academia del historia, y glosadas por el licenciado GREGORIO LOPEZ. — Paris, 1843-44. Lasserre.

La première édition de ce grand monument de la jurisprudence du moyen âge étant épuisée, M. Lasserre a fait réimprimer le texte des *Siete partidas* en 2 vol. gr. in-18.

Historia del consulado y del imperio de Napoleon, por M. THIERS; traduccion corregida y anotada por el señor D. ANTONIO ALCALA GALIANO, con 60 magnificos grabados en acero.—Paris, 1845-46.

Tout le monde sait que M. Galiano est un des hommes politiques les plus éminents de l'Espagne, et en même temps un des meilleurs écrivains de ce pays.

Brésil.

Historia do movimento politico que no anno 1842 teve lugar na provincia de Minas-Geraes, escrita pelo conego JOZÉ ANTONIO MARINHO.—Rio de Janeiro, 1844. — Deux vol. in-8°.

Ouvrage précieux à consulter sur les derniers événements arrivés au Brésil.

Minerva Brasiliense. Bibliotheca Brasilica ou colleccão de obras originaes ou traduzidos de autores celebres. — Rio de Janeiro, 1845-1846, in-8°.

Epicos Brasileiros o Uraguay por Basilio da Gama o Caramuru, por JOZÉ DE S. RITA DURAO.— Sans lieu. 1845. 1 vol. in-32.

Cette jolie édition est suivie d'excellentes notes données par M. F.-A. de Varnhagen.

Minerva Brasiliense; revista publicada de 15 em 15 dias mensalmente por uma associaciāo de litteratos. Rio de Janeiro, 1845-1846.

A Destruição das florestas; Brasiliana em tres cantos por MANOEL DE ARAUJO PORTO ALEGRE. — Rio de Janeiro, 1845. 1 broch. in-12.

Ramalhete de flores offerecido ás Jovens fluminenses. — Rio de Janeiro, 1844. 1 petit vol. in-12.

Marilia de Dirceo, por THOMAZ ANTONIO GONZAGA, nova edição mais correcta e augmentada de uma introducção historica e biographica pelo D[r] J.-M.-P. DA SYLVA. — Rio de Janeiro, 1845. — 1 vol. in-12.

Ce volume forme le cinquième tome d'une collection des poëtes classiques de la langue portugaise.

Allemagne.

Dozy et F. H. Molkenboer, novæ fungorum species in Belgio septemtrionali nuper detectæ. — In-8° maj. (page 18, deux planches.) Lugduni-Batav. (Luchtmans.)

Antoine Franz, die Coniferen, nach Lambert, Loudon und Andern frei bearbeitet. (Les Conifères, d'après les travaux de Lambert, Loudon et d'autres.) Cah. 9 in-fol. (pag. 101-104, et 3 planches lithograph.) Vienne (Beck et Schwartz).

Balling (professeur à Prague), *Die sacharometrische Bier und Branntweinmischprobe.* (Analyse sacharométrique de la bière et de l'eau-de-vie), grand in-8° (pag. 104, avec des planches). Prague (Calve).

Koch (professeur à Erlangen), *Synopsis der Deutschen und Schweizer Flora.* (Synopsis de la flore allemande et suisse.) — Deuxième édition. Cah. 1. In-8° (LXVIII et 124 p.). Leipzig (Gebhardt et Reisland.)

Reichenbach, Lud., *Icones floræ Germanicæ*. Centuria VIII. Dec. 1-4. (20 planches et 2 feuilles de texte). in-4°. Leipzig. (Hofmeister).

Schinz, H.-R., *Monographien der Säugethiere.* (Monographie des mammi-

fères.) Cah. 8-10. In-4°. (18 planches et 2 feuilles de texte.) Zurich (Mayer et Zeller).

Walper, Guill., *Repertorium botanices systematicæ*. Tom. V, Fasc. IV. In-8°. Lipsiæ (Hofmeister).

Keil, Der mineralische Magnetismus in physikalischer, physiologischer und therapeutischer Beziehung. (Le magnétisme minéral, sous le rapport physique, physiologique et thérapeutique.) Erlangen (Enke). In-8°.

Hirschel, Bernh., *Geschichte der medicin. Schulen und Systeme des XIX Jahr. in monographieen*. (Histoire des écoles et systèmes de médecine du XIX[e] siècle.) Dresde (Arnold). In-8°.

Anatomie der wirbellosen Thiere (Anatomie des animaux invertébrés), par H. Frey et R. Leuckart. 1[er] cah. gr. in-8° (208 pages). Leipzig (Voss).

Siebold, Ph.-Fr., *Fauna Japonica*. (Pisces.) Elaborantibus C.-F. Temminck et H. Schlegel. Decas IX. (10 planches et 5 feuilles de texte.) Lugd.-Batav. Lipsiæ (Fleischer).

Testamentum novum, coptice. Edidit Dr. *M.-G. Schwartze*, literar. copt. Prof. in Univ. regia Berolinensi. Partis 1. vol. Evang. Matthæi et Marci continens. 4 maj. Lipsiæ. 12 fr.

Acta Sanctorum Octobris, ex latinis et græcis, aliarumque gentium monumentis, servata primigenia veterum scriptorum phrasi, collecta, digesta, commentariisque et observationibus illustrata a *Jos. Vandermoere* et *Jos. Vanhecke*. — Tomi VII. p. I. II. Fol. Bruxellis, 1845. 100 fr.

Acta S. Theresiæ a Jesu Carmelitarum strictioris observantiæ parentis, commentario et observationibus illustrata *Jos. Vandermoere*. Fol. Bruxellis, 1845. Prix. 40 fr.

Hassencamp, Fridr.-Guil., historia Arianæ controversiæ ab initio inde usque ad synodum Nicænam. Dissertatio inaug. historico-dogmatica. 8. Marburgi Cattorum, 1845. 1 fr.

Fr. Schleiermacher, — *Sämmtliche Werke*. — Œuvres complètes. Théologie, vol. 5, in-8°. Berlin. 12 fr.

Dr. Jos. Aschbach, *Allgemeines Kirchenlexicon*. — Dictionnaire encyclopédique des sciences ecclésiastiques. 1 vol. 1 cah. in-8°. Francfort. 1 fr.

Dr. Pinner, der Odessaer Gesellschaft für Geschichte gehörende Handschriften. — Catalogue des manuscrits hébreux et rabbiniques appartenants à la société historique et archéologique d'Odessa. Avec un fac-simile d'un manuscrit du prophète Habacuc, de l'an 916. — In-4°. Odessa et Leipzig. 6 fr.

De tribus impostoribus. Anno MDIIC. Avec une introduction bibliographique et une traduction allemande; par H.-R. Aster. — In-8°. Leipzig. 2 fr.

Ch.-O. Müller. — *Ueber die Verbrechen gegen die materielle Integrität der Eisenbahnen*. — Des crimes et délits commis par destruction et dégradation des chemins de fer. — In-8°. Leipzig. 4 fr.

Ueberblick der Verhältnisse in Galizien und Polen. — État actuel de la Galicie et de la Pologne, avec une carte. In-8°. Leipzig. 1 fr. 50.

Sendschreiben an Herrn de Castellane. — Lettre à monsieur de Castellane, membre de la chambre des députés, sur la révolution de la Galicie. En français et en allemand. — In-8°. Jena. 50 c.

E. Meier. — *Bildung und Bedeutung des Plural*. — De la formation et de la signification du pluriel dans les langues sémitique et indogermaniques, avec une introduction sur les radicales des verbes sémitiques. Mannheim. in-8°. 3 fr.

Povelsen, Sev. Ludov., Emendationes locorum aliquot Homericorum. 8 min. Hauniæ. 2 fr.

Aristotelis Categoriæ græce cum versione arabica *Isaaci Honeini* filii et

varïis lectionibus textus græci e versione arabica ductis. Edid. *Jul.-Theod. Zenker*, Dr. 8 maj. Lipsiæ. 5 fr.

Platonis Dialogi selecti. In usum scholarum edidit Dr. *J.-C. Held*. IV. Laches. 8 maj. Solisbaci. 1 fr. 50 c.

P. Terentii Afri Comœdiæ recensuit notasque suas et Gabr. Faerni addidit. *Rich. Bentleius*. Editionem collatis prioribus omnibus repetendam curavit *Reizii* et *Hermanni* dissertationes præmisit commentariorum indices addidit *Eduardus Vollbehr*. 8 maj. Kiliæ, sumt. librariæ academicæ. 12 fr.

Rau, Sebald.-Jo.-Ever., Schediasma, de versibus spuriis in libro I. Aeneidos Virgilianæ. 8 maj. Lugduni Batav., S. etc. J. Luchtmans. 3 fr.

Rufi (M. Cælii) et *Tullii Ciceronis* epistolæ mutuæ. Ad temporis ordinem disposuit, varietate lectionis et annotatione instruxit *W.-H.-D. Suringar*. Pars I. 8 maj. Lugduni Batav., S. etc. J. Luchtmans. 6 fr.

Baiterus, Jo.-Georg., varietas lectionis ad M. Tullii Ciceronis de inventione rhetorica libros II e quattuor codicibus enotata. 4. Turici. 25 c.

A. Nicolovius. — *Friedrich Leopold Graf zu Stolberg*. — Vie du comte Frédéric Léopold de Stolberg. — In-8°. Mayence. 8 fr.

Romancero castellano, o colleccion de antiguos romances populares de los Españoles, publicada con una introduccion y notas por *G.-B. Depping*. Nueva edicion, con las notas de Don Antonio Alcala Galiano. — Tomo III : Rosa de romances, o romances sacados de las „Rosas" de Juan Timoneda. Escogidos ordenados, y anotados por Don *Fernando José Wolf*. gr. 12. Leipsique. 3 fr.

Grammaticæ persicæ præcepta ac regulæ quas lexico persico Ferhengi Reschidi praefixas e duobus codicibus uno Rœdigeri, altero bibliothecæ Reg. Berolinensis scripsit et edidit Dr. *Splieth*. gr. Lex. 8. Halis, Lippert et Schmidt. Prix. 3 fr. 50 c.

C.-F. Allen. — *Geschichte des Königreichs Dänemark*. — Histoire du royaume de Danemark. — Traduit du danois et augmenté de tablettes généalogiqnes, par N. Falck. — In-8°. Kiel. 8 fr.

C.-F. de Posern-Klett. — *Sachsens Münzen im Mittelalter*. — Les monnaies saxonnes du moyen âge. — Vol. I. in-4° avec 46 planches. Leipzig. 43 fr.

Chozanowski, général, *über den Parteigänger-Krieg*. Essai sur la guerre de partisans, traduit du polonais. — In-12. Berlin. 1 fr.

Cracovie et ses environs. Description historique, géographique et pittoresque de cette ville et de ses contrées. Gr. in-16. Illustrée de plusieurs plans et lithographies. Cracovie (Leipzig). 12 fr.

Denkmale der Baukunst des Mittelalters in Sachsen. — Monuments architectoniques du moyen âge en Saxe, par Puttrich et Geyser, avec une introduction par Stieglitz. — Livraisons 13 et 14. Petit in-folio. Leipzig. Sur papier vélin. 24 fr.

Sur papier de Chine. 36 fr.

Angleterre.

Maitland (C.). — The church in the catacombs : a Description of the primitive church of Rome; illustrated by its sepulchral remains, by Charles Maitland, M. D. — 8vo pp. 312, engravings. Cartonné. 17 fr. 50

Oliver (G.). — An Account of the religious houses formerly situated on the Eastern side of the River Witham ; being the substance of certain papers read before the Lincoln. Topographical Society in the year 1842 : With numerous Illustrative notes. By the Rev. Geo. Oliver, D. D. 12mo. (Uppingham), pp. 206. Cartonné. 5 fr.

Crookshank (W.) — The History of the state and sufferings of the church of

Scotland, from the Restauration to the Revolution. By William Crookshank, A. M. Minister of the Scots congregation in Swalow street, Westminster. With preface and notes, by the Rev. J.-R. Round, free church, Monzie. — 2 vols. Fcp. (Perth.) — Vol. I, pp. 434. Cartonné. 5 fr.

SPELMAN (H.). — The History and Fate of sacrilege. By sir Henry Spelman. Edited in part from two MSS., revised and corrected, with a continuation, large additions, and an introductory essay, by two Priests of the church of England. Fcp. pp. 338. Cartonné. 12 fr. 50

LEGARÉ (H.-S.). — Writings of Hugh Swinton Legaré, late Attorney general and acting secretary of State of the United-States ; consisting of a Diary of Brussels and journal of the Rhine, extracts from his private and diplomatic correspondence, orations and speeches, and contributions to the New-York and Southern Rewiews ; prefixed by a Memoir of his Life. Edited by his sister. — 2 vol. 8vo (Charleston), pp. 1228, portrait. 40 fr.

WAGHORN (LIEUT.). — Letter to the Right Hon. William Ewart Gladstone, M. P. on the extension of steam navigation from Singapore to port Jackson, Australia. By Lieut. Waghorn. R. N. 8vo. pp. 52. Broché. 3 fr. 15

BOPP (F.).— Comparative Grammar of the Sanscrit, Zend, Greek, Latin, Lithuanian, Gothic, German, and Sclavonic Languages. By Professor F. Bopp. Translated from the German, principally by Lieut. Eastwick, M. R. A. S. ; conducted through the press by H.-H. Wilson, M. A. F. R. S. Part. 2, 8vo. pp. 457-952, cartonné. 26 fr. 25

JAMIESON (J.). — Dictionary of the Scottisch Language, in which the words are explained in their different senses; autorized by the names of the writers by whom they are used or the titles of the works in which they occur, and derived from their originals. By John Jamieson, D. D. Abridged from the Dictionary and supplement, in 4 vols. 4to. By John Johnstone. 8vo. (Edinburgh), pp. 792, portrait, cartonné. 26 fr. 25.

History of the Punjab, and of the Rise, Progress, and Present condition of the Sect and Nation of the Sikhs. 2 vols. post 8vo. pp. 744, cartonné. 26 fr. 25

WILSON (H.-H.). — History of British India, from 1805 to 1835; being Continuation of Mill's India. By Horace Hayman Wilson, M. A. F. R. S. Vol. 2, 8vo. pp. 628, cartonné. 17 fr. 50

CALIFORNIA. — Life in California during a Residence of several years in that Territory ; comprising a Description of the Country and the Missionary Establishments, Incidents, Observations, etc. Illustrated with numerous engravings. By an American. To which is annexed, an Historical Account of the Origin, Customs, and Traditions of the Indians of Alta-California. Translated from the Original Spanish MSS. Post 8vo. (New York), pp. 354, and 9 illustrations. 7s. 6d.

Chine.

Dictionnaire encyclopédique de la langue chinoise, par J.-M. CALLERY. — Tome Ier. — Macao, chez l'auteur. — Paris, chez MM. Firmin Didot, rue Jacob, 56. — In-8°. VI,XXXVI et 212 pages.

Variétés scientifiques et littéraires, par J.-M. CALLERY. — Ire livraison. — Macao, chez l'auteur. 1846.

An English and Chinese vocabulary in the court dialect, by S. WELLS WILLIAMS. — Canton, 1844. — Un volume grand in-12, avec texte chinois intercalé.

NOUVELLE REVUE

ENCYCLOPÉDIQUE.

SCIENCES EXACTES.

GÉOLOGIE APPLIQUÉE, ou *Traité de la recherche et de l'exploitation des minéraux utiles*, par M. AMÉDÉE BURAT, ingénieur, professeur d'exploitation des mines à l'École centrale des arts et manufactures, etc. — 2e édition, entièrement refondue et complétée, enrichie de nombreuses figures nouvelles. — Paris, Langlois et Leclercq, rue de la Harpe, 81.

Pour ce qui concerne l'exploitation des richesses du sol, les anciens étaient presque aussi avancés que nous le sommes aujourd'hui. Ainsi, en agriculture, s'ils ne connaissaient pas la théorie, ils possédaient parfaitement la pratique des engrais et des assolements. Les monuments qui nous restent des Grecs et des Romains attestent que ces peuples étaient également initiés à tous les secrets de la métallurgie.

Nous aurions voulu que M. Amédée Burat eût présenté un tableau historique et comparé des progrès de la science des mines, ainsi que des perfectionnements qui ont été successivement introduits dans cette science. Cette étude, en quelque sorte rétrospective, serait peut-être plus utile que l'énumération aride des caractères extérieurs, souvent fugitifs, d'un filon ou d'une roche; car rien n'est plus propre à corriger le présent que l'enseignement du passé; et, outre la morale du *suum cuique*, il y aurait au moins une économie de temps à ne pas se glorifier d'une découverte qui a déjà été faite deux ou trois fois. L'histoire de la géologie serait fort instruc-

tive : on y ferait voir que cette science ne date pas « d'il y a un « demi-siècle à peine, » ainsi que le prétend M. Burat (*Introduction*, p. 1), et que certaines théories, auxquelles tel géologue contemporain doit toute sa fortune scientifique, avaient été émises depuis des siècles. Ainsi, il y a dans les œuvres d'Avicenne (mort en 1036) un chapitre fort remarquable *sur l'origine des montagnes*. Voici ce qu'on y lit :

« Les montagnes peuvent provenir de deux causes : ou elles sont l'effet du soulèvement de la croûte terrestre, comme cela arrive dans un violent tremblement de terre ; ou elles sont l'effet de l'eau, qui, en se frayant une route nouvelle, a creusé des vallées en même temps qu'elle a produit des montagnes ; car il y a des terrains mous et des terrains durs. L'eau et le vent charrient les uns, et laissent les autres intacts. La plupart des éminences du sol proviennent de cette origine. Les minéraux ont la même origine que les montagnes. Il a fallu de longues époques pour que ces changements aient pu s'accomplir, et peut-être les montagnes vont elles maintenant en décroissant. »

Voilà donc les théories des soulèvements, du plutonisme et du neptunisme, exposées il y a plus de huit cents ans ! Ce n'est pas tout. Notre géologue d'il y a huit siècles était trop habile observateur et logicien, pour ne pas apporter les preuves de ce qu'il avait avancé :

« En effet, ce qui démontre, continue-t-il, que l'eau a été ici la cause principale, c'est qu'on voit sur beaucoup de roches les empreintes d'animaux aquatiques et d'autres. Quant à la matière terreuse et jaune qui recouvre la surface des montagnes, elle n'a pas la même origine que le squelette de la montagne où elle se trouve ; elle provient de la désorganisation des débris d'herbes et de limon amassés par l'eau. Peut-être provient-elle de l'ancien limon de la mer, qui inonda autrefois toute la terre (1). »

Le livre de M. Amédée Burat, sobre en théories, porte un cachet essentiellement pratique ; c'est là un mérite incontestable, et aujourd'hui justement apprécié. Il est divisé en deux parties. La première traite, en sept chapitres, des gîtes généraux ou roches (composition générale des terrains ; distribution des gîtes généraux et des gîtes particuliers ; caractères des roches sédimentaires, des

(1) Voyez Hoefer, *Histoire de la Chimie*, tome I, p. 327.

roches ignées et des roches métaphoriques; emploi de ces roches dans les constructions ; leur exploitation en France); des combustibles minéraux (houille, anthracite, lignite et tourbe; recherche de la houille); du sel gemme et gypse (couches de sel gemme de l'est de la France et du Cheshire; amas dans les Pyrénées ; gites divers en Europe ; mines de Wieliezka); des minerais de fer stratifiés (caractères des minerais de fer stratifiés; leur gisement); des gîtes réguliers et irréguliers (veines, filons et amas de contact; leurs caractères de composition, d'allure et de gisement; filons et amas éruptifs; gites irréguliers métaphoriques); on trouve aussi dans cette première partie une description des districts métallifères (districts métallifères de l'Angleterre, de la Russie, de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche, de l'Amérique, etc.), et une étude géologique du sol (étude des eaux et des lignes de partage, tracé des lignes géologiques, instruments divers). La seconde partie comprend huit chapitres: procédés d'excavation et de sondage (classification des roches suivant les divers modes d'abattage, outillage des mines, emploi de la poudre, puits artésiens); méthodes d'exploitation (exploitation à ciel ouvert, exploitation souterraine, travaux préparatoires; méthodes appliquées aux gites métallifères); boisage et muraillement des travaux des mines; aérage des mines; roulage et extraction; épuisement des eaux; préparation des minerais; conditions générales du travail des mines.

L'exploitation des houillères et l'industrie du fer constituent en France la presque totalité des ressources minérales. Ces deux industries peuvent, en fait d'exploitation, suppléer à toutes les autres; et lorsque l'Angleterre veut donner la mesure de sa puissance industrielle, elle ne cite que ces deux branches de production, considérant toutes les autres comme d'un ordre bien inférieur.

Les riches mines d'argent du Mexique sont loin de peser autant, dans la balance de l'industrie, que les mines de houille de l'Angleterre, de la France, de la Belgique et de la Prusse. La production d'un métal de prix est, en effet, une valeur isolée; celle de la houille vivifie tout autour d'elle. C'est elle qui crée par centaines des usines de toute espèce; c'est elle qui développe les voies de communication. Tandis que la valeur d'un kilogramme d'or ou d'argent arrive à grand'peine à doubler par l'échange et les formes les plus variées, on ne saurait assigner une limite à la valeur d'une tonne de houille qui vaut à peine sept francs sur le carreau des

mines. Cette valeur, d'abord triplée, quintuplée par les transports, alimente les fabrications les plus diverses.

L'Angleterre est de tous les pays le plus favorisé sous le rapport de la richesse houillère; le terrain houiller est le vingtième de tout le territoire; pour la France, c'est la deux centième partie. Le nord de la France serait privé de houille, si le vaste bassin qui commence à Aix-la-Chapelle et traverse la Belgique ne pénétrait pas souterrainement jusqu'aux environs de Valenciennes et de Douai, en s'enfonçant de plus en plus sous le terrain crétacé.

La recherche de la houille est un des points les plus intéressants de la géologie appliquée. A cet égard, l'histoire des recherches qui ont eu lieu à l'ouest de Mons, aux environs de Valenciennes, et jusqu'au delà de Douai, est l'exemple le plus instructif qu'on puisse consulter.

« Ces mines, dit M. Burat, furent découvertes en 1734, après dix-sept années de recherches, pendant lesquelles on fonça quatorze puits dans les communes de Fresne, Étrœux, Quarouble, Bruay et Valenciennes. L'insuccès des premières tentatives ne découragea pas le comte Desandrouin. En suivant la direction des couches du bassin de Mons, on les voyait marcher en quelque sorte vers Valenciennes. La superposition du terrain crétacé ne pouvait arrêter la conviction de la continuité, puisqu'en Belgique il faut le traverser en beaucoup de points pour arriver au terrain houiller. L'allure de ce terrain, en s'approchant de la frontière française, était d'ailleurs trop régulière et trop puissante pour qu'on pût croire à une suppression subite. On persista donc, et c'est ainsi que les mineurs posèrent les principes les plus essentiels de la géologie, et que, forte de leur conviction, la compagnie de recherches, après une dépense de trois millions, découvrit enfin les mines d'Anzin. Il fut constaté que les couches de houille éprouvaient une interruption seulement vers la ligne de frontière, mais qu'elles se développaient de nouveau sous les communes d'Anzin, Denain, Fresne, Vieux-Condé, Abscon. Depuis cette époque on découvrit encore la houille à Lourches près Douchy, à Bruille et Château-l'Abbaye, sous la vaste forêt de Vicoigne, et jusqu'à Aniche près de Douai. Enfin, de l'ensemble des recherches pratiquées depuis un siècle, on a pu conclure que la bande houillère était limitée au sud par une ligne qui part de Montigny-sur-Roc en Belgique, se dirige presque en ligne droite, en passant par Étrœux, Saint-Léger, Douchy, et paraît ensuite se courber vers le nord par Émerchicourt, Cantin et Corbehem. Au nord, la limite est une ligne commençant entre Blaton et la forêt de Condé, et se dirigeant vers Flines-les-Roches, entre Douai et Orchies.

« Guidé par le principe de direction des couches houillères et des couches de transition, comme on l'a été en cette circonstance, on peut

marcher dans les explorations du terrain houiller, sinon avec certitude, du moins avec toutes les garanties que peut fournir la géologie; mais, dès que l'on voudra chercher *à priori* le terrain houiller sous ces immenses surfaces tertiaires et secondaires qui le recouvrent peut-être, cette science ne pourra plus fournir que des indications très-indirectes.

« Supposons qu'on se propose de chercher le terrain houiller sous Paris. La direction E. O. du grand bassin du nord et ses deux limites connues, au nord et au sud, démontrent que ce bassin ne peut exister sous Paris. Les bassins houillers de l'est (Sarrebruck), ainsi que ceux du sud, sont complétement limités; aucun indice ne peut donc être fourni par ces terrains. D'un autre côté, Paris est au centre du bassin tertiaire; il faudra donc traverser les dépôts de cette époque; or, comme ce bassin est lui-même contenu dans une dépression de la craie qui affleure tout autour, la continuité souterraine de la craie, démontrée d'ailleurs par le forage de Grenelle, annonce qu'il faudra, en outre, traverser tout ce terrain, dont l'épaisseur est d'environ cinq cents mètres. Le terrain jurassique, qui enclave le terrain crétacé, présente les mêmes chances de continuité; son épaisseur probable sera au moins celle de la craie : voilà donc le fonçage devenu déjà nécessaire au delà de mille mètres. Or, arrivé à ce point, on peut encore être séparé du terrain houiller par deux autres terrains, le terrain du trias et le terrain pénéen. Admettons pourtant l'absence possible de ces deux terrains : quelles peuvent être les chances de succès ?

« Si l'on compare les surfaces de transition connues aux superficies houillères qui les recouvrent, on reconnaît que ce dernier terrain n'en est pas un quarantième. Les superficies souterraines et inconnues de ces deux terrains doivent-elles avoir une autre proportion ? Aucune considération ne peut militer en ce sens, si ce n'est que, vers le nord, le terrain houiller est plus développé que dans les régions méridionales. Prenons la chance la plus favorable; elle nous sera fournie par la superficie de l'Angleterre, où la proportion est un vingtième ; cette chance est-elle suffisante pour qu'on s'expose à traverser mille ou mille cinq cents mètres de terrains stériles ? La réponse n'est pas douteuse.

« Telles sont les considérations qui peuvent servir de solution à des questions de recherche : calculer la série des terrains à traverser, d'après la position géologique du point proposé, les épaisseurs probables de ces terrains, puis enfin les chances, d'après les conditions des surfaces connues. Quant à rechercher la houille ou l'anthracite dans le terrain de transition, les chances de réussite seront encore tellement inférieures à celles qu'offre le terrain houiller, qu'on ne peut baser aucun travail sur cette hypothèse.

« Ces considérations répondent à l'avance à toutes les recherches qui pourraient avoir pour but les couches de combustibles contenues dans les formations supérieures au terrain houiller. Ces travaux ne peuvent être tentés que sur des indices *directs* fournis soit par des affleurements, soit par une complète identité des roches avec celles qui

accompagnent des gisements connus. Quel que soit, par exemple, le terrain où l'on trouve des schistes bitumineux avec empreintes végétales, carbone disséminé, nodules de fer carbonaté, on pourra pratiquer des recherches dans ces schistes. Enfin l'affleurement d'une couche, fût-il inexploitable, peut conduire à une couche exploitable. »

Après la houille, le fer constitue la plus grande partie de la valeur créée par l'exploitation. L'Angleterre produit en fonte et fer une valeur de 400 millions, tandis que tous les autres métaux figurent à peine pour 50. Le Zollverein produit 42 millions de fer et fonte, c'est-à-dire, 80 pour cent de la valeur totale créée par ses exploitations. Enfin la France doit 150 millions à ses usines de fer, et tire à peine quelques millions de ses autres mines. Le fer est devenu l'agent le plus puissant de la civilisation industrielle; on le rencontre partout sous les formes les plus variées : à l'état de fonte moulée, de fer forgé, de tôle, d'acier; il s'élance en piliers, en colonnes, et jusqu'au sommet de nos monuments; il couvre la surface de la terre sous forme de rails, et étend, jusque sous le sol de nos villes, ses vastes réseaux de tuyaux pour conduire l'eau et le gaz. Toutes les machines se construisent en fonte et en fer; enfin nous voyons ce métal se plier à toutes nos fantaisies, à tous les caprices de l'ornementation.

On conçoit, d'après cela, que les minerais ferrifères sont pour chaque nation un précieux capital. Les minerais sont assez généralement répandus, mais ils ne sont pas tous également exploitables. La Suède est la terre classique des bons fers pour la fabrication de l'acier; il s'en exporte des masses considérables pour la France et même pour l'Angleterre; c'est à la nature de ses minerais oxydulés que la Suède doit cette supériorité. La France doit son indépendance industrielle à ses minerais alluviens, répandus en Champagne, en Comté, dans le Berri, etc. Pour qu'un minerai soit exploitable, il faut qu'il contienne au moins 10 à 15 pour cent d'oxyde. Les terrains si fortement colorés en rouge ou en jaune par le peroxyde de fer, les grès rouges, les grès bigarrés, les marnes irisées, n'en contiennent cependant qu'une faible portion. Il a fallu, pour la formation des gîtes exploitables, que, par des circonstances spéciales, le fer fût concentré en quelques points et dans certains plans de stratification; tels sont les fers carbonatés lithoïdes dans les dépôts houillers, les oolithes, géodes et concrétions dans les dépôts jurassiques, crétacés, tertiaires ou alluviens.

Voici les principes que M. Burat fait, avec raison, présider à la recherche des minerais ferrifères :

« Pendant toute la durée des temps géologiques, des sources minérales ferrifères ont eu, à la surface, une action continue, quoique intermittente, comparable sous ce rapport aux émissions intermittentes de roches ignées, qui forment, pourtant aussi, une série continue. L'existence de ces gîtes, ainsi attribuée à une émanation de l'intérieur à la surface, dont les eaux auraient été le véhicule, se trouve liée, sous le rapport de l'origine, aux grandes révolutions de la surface du globe; il est naturel d'en trouver la production plus active, après les révolutions de la surface, vers les lignes de séparation des terrains et formations, plutôt que dans la marche régulière des dépôts : c'est en effet ce qui a lieu.

« Un second caractère consiste en ce que les dépôts ferrifères affectent un développement non pas général, comme celui des terrains sédimentaires, mais par districts et sur des points clair-semés, comme celui des roches éruptives. Les lois de leur gisement ne peuvent donc, de même, être que locales; et, pour saisir les règles qui peuvent faciliter les recherches, il faut se borner à observer les districts circonscrits (comme ceux indiqués sur la carte), et les considérer comme différents entre eux (quand même il y aurait conformité d'âge), par les caractères minéralogiques et les détails du gisement.

« En concentrant ainsi les observations sur les développements locaux, on ne tardera pas à constater, entre les divers gîtes, des conformités de position et de formes qui pourront guider les recherches d'une manière presque certaine. On reconnaîtra, par exemple, que certains plateaux groupés dans des directions déterminées, analogues par la forme de leurs découpures, de leurs pentes, par leurs rapports avec les vallées, présentent les minerais de fer dans des positions identiques.

« Les minerais alluviens sont ordinairement recherchés par sondages, et d'après des indices éloignés, c'est-à-dire, dans les positions que la pratique du pays a fait reconnaître pour les meilleures. Une marne qui contient 10 à 15 pour 100 de fer hydroxydé en grains est exploitable ; le minerai, facilement obtenu par le débourbage et le lavage, est de qualité d'autant plus belle qu'il est plus dense. Une forte densité est ordinairement indiquée par la couleur foncée des grains. Ces mines en grains sont presque toutes un peu manganésifères et à gangue argileuse; et, à l'exception de celles qui sont disséminées dans des bancs très-coquilliers, et qui peuvent contenir des phosphates, elles sont très-pures et très-recherchées pour la fabrication du fer. Leur teneur varie de 40 à 50 pour 100.

« Les mines en roches n'offrent pas la même qualité; leur teneur est généralement au-dessous de 35 pour 100, et les gangues, plus souvent siliceuses que calcaires, en rendent le fondage coûteux. Aussi ces minerais sont le plus souvent réservés pour les fourneaux au coke;

et, à l'exception du beau gîte de la Voulte, ils ne donnent pas lieu à des transports éloignés. La recherche des mines en roches ne peut avoir lieu, ainsi qu'il a été dit plus haut, que d'après des indices directs.

« Le nombre total des minières et mines de fer en France, y compris les minerais de montagne, est évalué à 2,355, savoir :

Minières exploitées. . . .	1844	Mines exploitées.	153
— non exploitées. .	265	— non exploitées. . .	93

« La surface totale des concessions s'élève à 97,229 hectares. 11,000 mineurs travaillent dans ces exploitations, et produisent :

	Quintaux métriques.
Minières.	20,114,834
Mines.	2,371,465
Total. . . .	22,486,299

« Ces minerais sont livrés au lavage et au triage, opération qui occupe 4,400 ouvriers, répartis dans environ 300 laveries mécaniques et 1,200 laveries à bras. Le produit est d'environ douze millions de quintaux métriques de minerai préparé, dont la valeur totale est estimée à quinze millions.

« Ces minerais, ainsi traités dans 544 hauts fourneaux au bois, 45 hauts fourneaux au coke, et 121 foyers catalans ou corses, produisent 4,200,000 quintaux métriques de fonte brute, et environ 25,000 quintaux métriques de fer malléable obtenus par le traitement direct. La valeur créée par ces produits directs subit des accroissements successifs par les autres opérations métallurgiques, et ces accroissements sont estimés, ainsi que l'indique le tableau suivant, rédigé par l'administration des mines pour l'année 1844 :

Minerais.	15,490,410
Valeur créée par la fonte..	49,367,136
— par le gros fer.	48,208,217
— par les fers assortis. .. .	31,979,316
— par l'acier.	7,367,966
Valeur totale. . .	152,413,045

« 20,000 ouvriers, aidés par 3,000 machines hydrauliques ou à vapeur représentant une force totale de 25,000 chevaux, sont appliqués à ces travaux métallurgiques. »

Il n'est pas d'industrie où l'aptitude des ouvriers et l'organisation du travail aient une influence aussi prononcée que dans l'exploitation des mines. Ces travaux, si simples en apparence, exigent la réunion de tant d'efforts et de capacités diverses, qu'il faut souvent beaucoup de temps et de patience pour arriver à une organisation bien assise et fructueuse. La richesse minérale d'une contrée doit être pour les habitants une source de prospérité ; c'est, du moins, ce qui est arrivé en France, où les houillères ont déve-

loppé autour d'elles une activité profitable ; c'est ce qui est arrivé en Cornwall, au Harz, en Saxe, et partout où la production s'est établie sur des bases larges et normales. Et pourtant il est d'autres contrées où les mines ont été funestes aux populations, parce que leur production a été forcée par des moyens factices. Les mines d'Amérique, par exemple, ont été l'origine de la destruction presque complète des races indigènes, condamnées par les Espagnols à une production exagérée.

La sûreté des travaux est la première condition à remplir dans le choix des procédés. Quelle que soit l'attention d'une administration, elle ne peut sans doute préserver les mineurs de tous les sinistres ; mais un règlement sévère, une stricte observation des plus minutieuses précautions réduiront singulièrement les chances d'accidents. Au milieu de tant d'éléments de destruction (asphyxie par des gaz irrespirables, éboulements, etc.), les ouvriers mineurs n'ont pu échapper aux idées superstitieuses ; et, sous ce rapport, on trouve dans les contrées les plus différentes, telles que l'Allemagne et l'Angleterre, les mêmes croyances, attribuant la plupart des accidents à des esprits qui, pour défendre contre l'homme les trésors souterrains, lui opposent les eaux, les gaz, les éboulements, etc. Il est résulté un double mal de ces superstitions : d'abord, l'insouciance déjà trop naturelle des mineurs, et leur négligence à prendre les précautions nécessaires ; ensuite, l'abandon d'un grand nombre de mines.

« La principale raison, dit Garrault (1), pour laquelle la plupart des mines de France et d'Allemagne ont esté abandonnées, tient à l'existence des esprits metalliques qui se sont fourrez en icelles. Ces esprits se representent, les uns en forme de chevaulx de legere encolure et d'un fier regard, qui de leur souffle et hennissement tuoient les pauvres mineurs. Et dict-on que en la mine d'Anneberg, en la fosse surnommée *Couronne de Rons*, un de tels esprits tua douze ouvriers pour une seule fois. Il y en a d'autres qui sont en figure d'ouvriers afeublez d'un froc noir, qui enlevent les ouvrants jusques au hault de la mine, puis les laissent tomber de hault en bas. Les follets ne sont si dangereux ; ils paroissent en forme et habit d'ouvriers, estant de deux pieds trois poulces de hauteur : ils vont et viennent par la mine, ils montent et descendent du haut en bas, et font toute contenance de travailler. Les Grecs les nomment *Kobalts*, parce qu'ils sont imitateurs. Ils ne

(1) *Des Mines d'argent trouvées en France*, par Fr. Garrault, 1579 ; Paris, in-8°..

font aucun mal à ceulx qui travaillent, s'ils ne sont irrités; mais, au contraire, ils ont soin d'eulx et de leurs familles jusques au bestial; qui est cause qu'ils n'en sont effrayés, mais conversent ensemble familierement. On compte de six especes desdits esprits, desquels les plus infestes sont ceux qui ont ce capeluchon noir, engendré d'une humeur mauvaise et grossiere. Toutefois, on peut surmonter leur malice par jeusnes et oraisons.

« Les Romains ne faisoient discontinuer l'ouvrage de leurs mines, pour quelque incommodité que les ouvriers pussent recevoir. »

Ce trait suffit pour dépeindre le génie de l'époque. Le silence et les ténèbres qui règnent dans ces vastes excavations souterraines n'avaient pas assez d'effet sur l'esprit des Romains pour y éteindre la soif de l'or; tandis qu'en présence de ce spectacle imposant l'esprit du chrétien du moyen âge est frappé d'une terreur superstitieuse: la cupidité, l'avarice, toutes les passions de l'homme se taisent un moment, pour faire place au monde invisible des esprits et des démons.

M. Burat dit (page 10 de l'introduction) que les premiers travaux de mines des Romains, les épuisements, etc., étaient exécutés à bras d'homme; et il semble, sous ce rapport, attribuer une grande supériorité aux travaux exécutés à l'époque du moyen âge. Ces faits ne sont pas exacts. Ainsi, nous pourrons citer, entre autres témoignages, celui de Diodore de Sicile (V, 36-37), qui s'exprime ainsi en parlant des travaux des mines que les Romains avaient entrepris en Espagne :

« Ces fouilles s'étendent aussi bien en longueur qu'en profondeur; les galeries ont plusieurs stades de longueur. C'est de ces galeries longues, profondes et tortueuses, que les spéculateurs tirent leurs trésors. — Les mineurs trouvent quelquefois des fleuves souterrains, dont ils diminuent le courant rapide en les détournant dans des fossés inclinés, et la soif inextinguible de l'or les fait venir à bout de leurs entreprises. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'ils épuisent entièrement les eaux au moyen des vis égyptiennes, qu'Archimède, de Syracuse, inventa pendant son voyage en Égypte. Ils les élèvent ainsi successivement jusqu'à l'ouverture de la mine; et ayant desséché les galeries, ils y travaillent à leur aise. »

On voit par là que les épuisements, dans les travaux de mines des Romains, n'étaient pas faits à bras d'homme. Pour ce qui concerne le moyen âge, cette époque n'a fait que s'approprier, souvent très-imparfaitement et par le canal des Arabes, les con-

naissances de toute espèce appartenant aux Grecs et aux Romains. C'est là un fait que l'histoire des sciences a mis hors de toute contestation. Ce n'est qu'à dater du XVIe siècle que, grâce aux travaux d'Agricola et de Césalpin, l'exploitation des mines a reçu une direction plus convenable, et plus appropriée aux besoins de l'industrie.

Mais ces critiques ne portent pas sur le fond même de l'ouvrage de M. Burat, qui donne un exposé clair et exact de l'état actuel de l'exploitation des mines, ainsi que des connaissances pratiques qu'exige cette exploitation. C'est un ouvrage qui répond, sous tous les rapports, à un des principaux besoins de notre époque.

HISTOIRE ET TACTIQUE DES TROIS ARMES, et plus particulièrement de l'artillerie de campagne; par M. FAVÉ, capitaine d'artillerie. — 1 vol. in-8°, avec un atlas in-4° de 48 planches. — Prix : 20 fr. en noir, et 28 fr. avec atlas colorié. — Chez Dumaine, libraire, rue Dauphine, n° 36.

Nous avons déjà rendu compte d'un ouvrage publié par M. Favé et notre savant orientaliste M. Reinaud (*Du feu grégeois et des origines de la poudre à canon*); c'était un travail d'érudition. Le livre que nous examinons aujourd'hui est au contraire une œuvre toute d'*application*, en ce sens du moins que l'auteur s'est constamment efforcé de tirer de l'étude du passé des leçons pour l'avenir.

L'ouvrage est divisé en trois parties. La première, qui est surtout historique, embrasse tout le temps qui s'est écoulé depuis l'invention de la poudre jusqu'à la guerre actuelle de l'Algérie. Dans cette partie, l'auteur expose, à mesure qu'elles se produisent, les modifications de toute nature apportées successivement à l'armement, à la composition ou à l'organisation de l'infanterie, de la cavalerie et de l'artillerie. Puis il montre ces armes en action dans les combats, pour mieux faire ressortir les effets et l'importance des améliorations qu'il a constatées. L'étude de cette partie histo-

rique (elle a été publiée par ordre du ministre de la guerre, dans le *Mémorial de l'Artillerie*) est facilitée et rendue très-instructive par un atlas comprenant les plans des principales batailles livrées depuis le XVIe siècle. Ces plans donnent une idée juste de l'action qu'ils dépeignent, parce qu'ils sont l'exacte reproduction de ceux qui ont été faits par les contemporains.

La seconde partie de l'ouvrage est entièrement didactique. Après avoir exposé la nature de chacune des trois armes, leurs divers modes d'action, leurs qualités et leurs défauts, l'auteur montre successivement toutes les combinaisons qui peuvent se présenter dans une campagne et sur un champ de bataille. Il fait voir alors comment, en certaines circonstances, les dispositions et les mouvements des troupes doivent être réglés et modifiés. Cette partie est divisée en neuf chapitres, ainsi intitulés : *Les trois armes.— Emploi de l'artillerie relativement au terrain. — Artillerie avec infanterie. — Artillerie avec cavalerie. — Artillerie avec infanterie et cavalerie.— Artillerie seule.— Artillerie dans la défense et dans l'attaque de la fortification de campagne. — Artillerie dans les batailles. — Avenir de l'artillerie.*

Les notes de l'ouvrage forment une troisième partie, dans laquelle l'auteur propose, dans l'organisation actuelle, diverses réformes. Les titres de ces notes en font comprendre l'objet et l'importance :

Introduction de l'artillerie à cheval dans l'armée française. — Mémoires du général la Fayette. — Tirailleurs.

Notice historique sur l'organisation divisionnaire et sur la répartition de l'artillerie dans les armées.

Sur l'emploi des obusiers.

Sur les manœuvres et les opérations des batteries.

Sur l'organisation du personnel de l'artillerie.

Jusqu'ici, comme on le voit, l'auteur écrit spécialement pour les militaires. Nous avons hâte d'arriver à la partie de ce livre qui s'adresse à toutes les classes de lecteurs, et surtout aux hommes d'État.

L'auteur, dans un avant-propos, a jeté un coup d'œil d'ensemble sur le sujet qu'il voulait traiter, et il a émis, dans cet aperçu général, quelques idées que nous n'acceptons point toutes, mais qu'il est utile, suivant nous, de faire connaître.

Les diverses nations de l'Europe ont eu, tour à tour, la supériorité dans l'art de la guerre. Les Anglais sous Édouard III, les Français

sous Charles VII et Charles VIII, les Suisses au temps de François Ier, les Espagnols sous Ferdinand et Charles-Quint, les Hollandais pendant les guerres de leur indépendance, les Suédois au temps de Gustave-Adolphe, les Prussiens de Frédéric, les Français de la République et de l'Empire, ont été successivement supérieurs à leurs adversaires en patience et en énergie, c'est-à-dire les premiers soldats du monde. Si on cherche la raison de ce fait historique, on trouve toujours que la nation qui possède la supériorité l'a acquise par des progrès particuliers dans quelque branche de l'art de la guerre. Tantôt c'est une seule arme, comme l'artillerie de Charles VIII ou l'infanterie des Suisses, qui procure la victoire; tantôt c'est un progrès de manœuvres, comme cela eut lieu pour deux armes sous Frédéric; tantôt, enfin, c'est à la fois un progrès de manœuvres et d'organisation, comme au temps de la République et de l'Empire: toujours, nous le répétons, on trouve pour cause de supériorité un changement important que les vaincus finissent par imiter, ce qui à la longue rétablit l'égalité. Ce n'est donc point une valeur instinctive plus grande qui donne la victoire à tel ou tel peuple, c'est uniquement l'art, résultat du travail de l'esprit. Ensuite vient le succès, qui élève l'âme; la confiance rend plus faciles de nouveaux triomphes, et, Français, Prussien, Russe ou Anglais, le soldat combat souvent en héros.

La France est certainement, de toutes les nations, celle qui a obtenu par le courage de ses troupes les plus éclatants succès, mais aussi celle qui a éprouvé les plus grands revers. Comment expliquer ce fait? C'est que, dit l'auteur, nous employons mal les longues paix qui suivent les guerres où nous avons montré notre supériorité; en général, la nation et l'armée, trop confiantes dans de glorieux souvenirs, n'ont pas assez de prévoyance; et, comme aujourd'hui, elles ne font pas ce qu'elles devraient et pourraient faire pour se perfectionner dans l'art de la guerre.

Les républiques italiennes au moyen âge, si avancées dans l'industrie et les arts, la Hollande, si riche par son commerce au temps de Jean de Witt, sont tombées parce qu'elles ont négligé l'art de la guerre.

M. de Tocqueville, après avoir développé les raisons qui font que l'esprit militaire va s'affaiblissant dans les démocraties, ajoute: « Lorsque l'esprit militaire abandonne un peuple, la carrière militaire cesse aussitôt d'être honorée, et les hommes de guerre tom-

bent au dernier rang des fonctionnaires publics. Alors ce ne sont plus les principaux citoyens qui entrent dans l'armée, mais les moindres. De plus, comme les citoyens les plus riches, les plus capables, n'entrent guère dans la carrière militaire, il arrive que l'armée, dans son ensemble, finit par faire une petite nation à part, où l'intelligence est moins étendue que dans la grande. » De là, M. de Tocqueville tire cette conclusion, qu'une nation démocratique entreprenant la guerre après une longue paix, doit être facilement vaincue; mais il pense que lorsque la guerre a détruit toutes les industries, c'est vers elle que se dirigent tous les cœurs ardents et les esprits ambitieux. Alors les chances de la nation s'accroissent à mesure que la guerre se prolonge.

L'exemple des grands succès obtenus par les armées de la République peut produire une erreur dangereuse. L'opinion vulgaire attribue à l'enthousiasme du patriotisme seul les victoires de la révolution. Sans doute cet enthousiasme a grossi nos armées et rempli leurs cadres d'hommes instruits, intelligents et braves; mais cela n'aurait pas suffi; ce n'était pas le courage, mais l'art, qui manquait aux armées de Louis XV. Pendant la longue paix qui, de 1762 à 1792, précéda la guerre de la révolution, les esprits les plus distingués avaient beaucoup fait en France pour perfectionner l'art de la guerre. L'armée française, qui se présenta en 1792 devant les Prussiens, était une machine qui n'avait pas encore fonctionné, mais qui cependant était supérieure à celle qui lui était opposée. L'auteur, après l'exposé qu'il a fait des perfectionnements que vit naître cette période de l'histoire militaire, est pleinement autorisé à dire que ce sont les travaux de la paix qui donnent la victoire sur les champs de bataille.

Aujourd'hui la mobilité des troupes, le perfectionnement de l'artillerie, ôtent la possibilité de résister passivement, comme le faisaient Wallenstein ou Turenne. Dans l'impuissance de soutenir les coups de l'attaque, la défense habile s'attache à saisir le moment où l'attaquant se découvre, pour prendre elle-même l'offensive. Et quoi qu'il arrive, la victoire et la défaite sont beaucoup plus promptement décidées qu'elles ne l'étaient il y a cent ans. Ce résultat ne tient pas à ce que les armées sont plus nombreuses, mais à ce que tous leurs éléments sont plus mobiles et leurs armes plus redoutables. La mobilité des éléments de l'armée permet de réunir les soldats en plus grand nombre, sans que la machine devienne trop

lourde et trop difficile à diriger. C'est là aussi ce qui fait qu'aujourd'hui la perte d'une bataille est un événement grave, qui suffit quelquefois pour décider la ruine d'un empire.

Après avoir dit, peut-être avec quelque exagération, que l'esprit militaire se perdait en France, l'auteur propose, pour remédier au mal, les moyens suivants :

« Il ne peut, dit-il, être question de rendre aux militaires le pouvoir ou les priviléges des siècles passés ; l'armée étant la dépense la plus lourde du budget de l'État, il ne peut pas non plus être question de rendre la position des militaires plus avantageuse, en augmentant leur solde. Mais ce que l'on peut faire, c'est d'organiser les diverses carrières publiques en vue de l'armée, de manière que la carrière militaire, qui demande tant d'abnégation, ne soit pas désormais, pour l'officier ou le sous-officier, plus désavantageuse que ne le sont les autres carrières.

« Après avoir coordonné avec l'organisation de l'armée celle des autres services, il faudrait réserver aux soldats, aux sous-officiers et aux officiers tous les emplois civils qu'ils seraient susceptibles de remplir: faire du passage dans les rangs de l'armée une condition indispensable pour arriver à un grand nombre d'emplois, serait un moyen d'accélérer un peu l'avancement de tous, et d'attirer dans l'armée un plus grand nombre d'hommes d'un mérite éminent.

« Dans les armées démocratiques, l'ambition est plus ardente que dans les autres ; il faut, pendant la paix, donner le travail pour aliment à cette ambition, en lui laissant une large part dans l'avancement.

« Dans notre pays, toutes les sciences, toutes les industries, ont une foule de moyens pour constater et exciter le progrès ; la science militaire seule n'a point d'institutions analogues : joindre à une de nos académies une section pour les arts et les sciences militaires serait un moyen efficace d'encouragement, une source de progrès pour l'art qui, dans chaque pays, protége tous les autres. »

Tel est, en substance, le livre de M. Favé. Il suffit, nous le croyons, de la courte analyse qui précède, pour en montrer le but et l'importance.

Traité sur la vaccine, ou *Recherches historiques et critiques sur les résultats obtenus par les vaccinations et revaccinations*, depuis le commencement de leur emploi universel jusqu'à nos jours, ainsi que sur les moyens proposés pour en faire un préservatif aussi puissant que possible contre la variole; par Ch. Ch. Steinbrenner.—Vol. in-8° de 844 pages; chez Labé, 4, place de l'École de Médecine.

Cet ouvrage mérite une attention toute spéciale sous le point de vue de l'hygiène publique. Vers l'année 1838, une anarchie longtemps comprimée se manifesta tout à coup dans les rangs des médecins français. L'Académie de médecine revendiquait toujours, et plus énergiquement que jamais, la confiance la plus absolue pour la vaccine pratiquée suivant ses préceptes. Mais ses protestations ne suffisaient plus pour maintenir les esprits dans la première confiance, et les convictions devaient nécessairement s'ébranler devant l'autorité de faits nombreux. Ainsi des épidémies de variole, de plus en plus fréquentes, avaient attaqué les sujets déjà vaccinés; puis, les revaccinations, entreprises en grand dans les pays voisins de la France, avaient donné le démenti le plus complet et le plus formel aux opinions immuables de l'Académie de médecine. D'un autre côté, l'on ne pouvait méconnaître des différences évidentes entre les éruptions produites par l'ancien vaccin, humanisé depuis nombre d'années, et celles résultant du nouveau, retrouvé tout récemment et propagé sur beaucoup de points. Enfin, de nouvelles méthodes de vaccination étaient préconisées et étayées de théories également nouvelles, lancées dans le domaine public.

De ce choc des faits et des opinions les plus contradictoires devait bientôt naître un doute funeste: aussi vit-on de toutes parts, non-seulement dans le corps médical, mais aussi parmi les personnes du monde, le découragement et une véritable terreur panique succéder à la confiance la plus absolue. C'est dans cet état de choses, et pour conjurer un scepticisme dangereux dans l'esprit des praticiens, que l'Académie des sciences mit au concours les questions relatives à la vaccine, qui faisaient l'objet principal du

débat. Le mémoire de M. Steinbrenner, couronné dans la séance publique du 10 mars 1845, est la réponse à ces questions.

L'auteur divise son ouvrage en trois parties distinctes :

Dans la première, il se livre à des recherches historiques sur les modifications que les idées primitives, émises au sujet de la vaccine, ont successivement subies. Suivant lui, l'idée d'une immunité absolue ne fut ni dans l'esprit de Jenner, ni dans celui de ses premiers apôtres. Mais le système que l'immortel auteur de la découverte n'avait d'abord établi que comme la déduction *probable* d'une série de faits peu nombreux, comme une expérience ayant besoin d'être répétée et confirmée par des essais multipliés, par de nouvelles recherches, ses admirateurs, exagérant beaucoup les assertions du maître, l'ont bientôt érigé en vérité absolue, qu'aucun doute ne devait plus atteindre, avec cette assurance à laquelle l'admiration prédispose, et vers laquelle les nécessités de la controverse doivent inévitablement entraîner. Ce n'est pas toutefois qu'il ne se manifestât de temps à autre des cas d'infection varioleuse après vaccine; mais ils furent expliqués tout d'abord par l'admission d'une vaccine fausse, proclamée par Jenner lui-même. Puis, cette excuse ne suffisant plus pour rendre compte de tous les cas bien constatés d'infection, soit complète, soit partielle, sur des sujets légitimement vaccinés, il fallut bien nécessairement admettre le fait d'une réceptivité de la maladie, et reconnaître des varioles après vaccine. C'est à l'historique des diverses opinions émises à cet égard que l'auteur consacre surtout une grande étendue. Cette partie de son travail est l'exposé succinct de tout ce qui a été écrit sur la matière jusqu'à nos jours, un examen critique des relations faites sur diverses épidémies varioleuses. De cet examen ressort cette conclusion, que la *variole* et la *varioloïde* sont une seule et même affection parfaitement identique dans la cause, mais présentant des variétés différentes, ou plutôt des degrés divers d'une même espèce, la seconde étant surtout le résultat de l'action du virus variolique plus ou moins profondément modifié, soit par la constitution naturelle du sujet, soit par l'influence neutralisante du virus vaccin. C'est, en effet, depuis l'introduction de la vaccine que l'on a vu surtout apparaître la *varioloïde*. De plus, l'inoculation de celle-ci provoque généralement une véritable variole sur les individus non vaccinés, tandis que l'inoculation de la variole la plus complète demeure souvent sans effet, ou bien elle

développe une *varioloïde* seulement sur ceux qui ont été préservés par une vaccination normale.

La possibilité de l'infection varioleuse après vaccine une fois admise, les auteurs expliquent son développement de différentes manières. Ainsi les uns admettent chez le même sujet une aptitude à contracter plusieurs fois l'infection. Une seconde opinion plus généralement admise consiste à dire que la vaccine ne préserve de la variole que pour un certain temps. Une troisième veut que le virus vaccin perde de ses propriétés préservatrices par la transmission successive de l'homme à l'homme. D'après cela, les moyens proposés pour remédier à cette insuffisance reconnue devront être, dans la seconde de ces suppositions, la revaccination au bout d'un temps plus ou moins long, et, dans la dernière, le retour au vaccin primitif, c'est-à-dire, au cowpox de la vache, toutes les fois que la chose sera possible.

L'auteur n'examine pas ici ces diverses opinions; il se réserve d'en faire spécialement l'exposé critique dans la *seconde partie* de son travail. Mais ce qui nous frappe surtout dans le chapitre que nous avons sous les yeux, c'est la manière dont M. Steinbrenner présente, toujours relativement à la vaccine, l'exposé des discussions et des doctrines académiques durant ces dernières années. L'autorité des faits et de la chose jugée est pour lui; aussi pensons-nous qu'en faisant imprimer son travail il aurait dû peut-être en adoucir certains passages, sinon par respect pour le docte corps, au moins par générosité envers les vaincus.

Dans la troisième partie, la plus importante de l'ouvrage, et pour laquelle les deux précédentes ne sont, en quelque sorte, qu'une simple introduction, l'auteur discute les *cinq questions pratiques* formulées par l'Académie des sciences, en basant ses réponses, non sur des vues théoriques telles qu'on peut en puiser dans le seul raisonnement, mais sur l'examen critique des faits, dont la partie historique de son travail lui fournit une si vaste réunion. Pour la première de ces questions ainsi posée, *La vertu préservatrice de la vaccine est-elle absolue, ou ne serait-elle que temporaire?..... Dans ce dernier cas, déterminer par des expériences et des faits authentiques le temps pendant lequel la vaccine préserve de la variole*, M. Steinbrenner, après avoir cité les faits et les auteurs favorables ou contraires à la préservation tem-

poraire, et discuté les arguments sur lesquels se base chacune des deux opinions, arrive logiquement à cette conclusion :

« La vertu préservatrice de la vaccine est absolue dans la presque totalité des cas où la prédisposition était déjà bien établie lors de la vaccination, et a fourni au virus inoculé un aliment suffisant pour bien lui faire développer la fièvre vaccinale générale, qui alors a servi à détruire complétement toute la prédisposition. Mais toutes les fois qu'un obstacle quelconque s'est opposé à la destruction complète de la réceptivité, la vertu préservatrice de la vaccine n'est plus que temporaire. Dans ce cas alors, le reste de la réceptivité regagne peu à peu en énergie, et peut enfin, après un espace de temps plus ou moins long, prédisposer de nouveau à la variole. Dans d'autres cas enfin, la maladie vaccinale est restée locale, et n'a rien détruit de la réceptivité, ou trop peu pour lui ôter sa force prédisposante. La contagion peut alors agir librement, et amener la variole presque immédiatement après la vaccine. »

Quant à la seconde partie de la question, qui ne réclame une réponse que dans le cas seulement où l'on résout la première par l'affirmation, l'auteur n'a donc plus à s'en occuper que pour des cas exceptionnels à ses yeux; aussi renvoie-t-il pour le développement de son opinion à cet égard à la cinquième question, celle qui parle des revaccinations.

La seconde question est ainsi formulée : *Le cowpox a-t-il une vertu préservative plus certaine ou plus persistante que le vaccin déjà employé à un nombre plus ou moins considérable de vaccinations?* L'auteur suit pour son étude la même marche que précédemment. Chez lui, nul doute sur la plus grande énergie des phénomènes développés dans l'économie par l'introduction du cowpox, comparativement à ceux résultant du vaccin déjà humanisé : éruptions vaccinales plus belles et à marche plus lente; réaction générale plus marquée; nombre des pustules plus considérable, et éruption complète là où l'ancien vaccin reste inerte, surtout dans les revaccinations: tout cela, sans parler de la propriété qu'il a de conserver sa vertu reproductive beaucoup plus longtemps. Malgré tout, un point important reste encore indécis, savoir si de toutes ces qualités il résulte que les bonnes vaccines, produites par le virus ancien, soient moins efficaces, encore bien qu'elles soient réellement moins développées, et donnent lieu à une réaction générale moins forte? Une telle question ne saurait être jugée en dernier ressort que par l'observation des faits très-multipliés re-

cueillis en des pays divers et à des époques différentes. Néanmoins l'auteur n'hésite pas à reconnaître, pour ainsi dire *à priori*, au virus régénéré une vertu préservatrice bien supérieure à celle du virus ancien. Mais, dès l'instant où il est prouvé que le vaccin perd de ses qualités par la transmission successive d'homme à homme, il s'agirait de déterminer par combien de générations il doit passer avant que cet affaiblissement devienne assez prononcé pour exiger un autre renouvellement par le cowpox? Cette détérioration du virus primitif ne marche qu'avec une extrême lenteur, surtout si l'on fait un choix convenable des individus dont il sera tiré pour les vaccinations successives.

En admettant que la qualité préservatrice du vaccin s'affaiblisse avec le temps, par quels moyens faudra-t-il le renouveler? (3e question.) Le cowpox, développé spontanément sur le pis de la vache, est sous ce rapport la source unique où l'on devra puiser, puisque, selon l'auteur, cette éruption naturelle se présente assez fréquemment pour subvenir à tous les besoins. Il cite néanmoins tous les procédés mis en usage pour arriver artificiellement au même résultat. Notons entre autres, comme le plus rationnel et le seul auquel on doive recourir en cas d'urgence, l'inoculation du virus variolique sur la vache. L'auteur admet en effet l'identité parfaite des deux virus variolique et vaccinal, modifiés seulement suivant les circonstances, et suivant l'animal sur lequel il se développe.

Un problème également posé sur le programme de l'Académie des sciences est celui-ci : *L'intensité plus ou moins grande des phénomènes locaux dans la vaccine offre-t-elle quelque relation avec la qualité préservatrice de la variole?* (4e question.) Tout en reconnaissant une corrélation très-évidente, pour le plus grand nombre des cas, entre les symptômes généraux auxquels l'introduction du virus vaccin dans l'économie donne lieu, et les symptômes purement locaux, M. Steinbrenner n'en place pas moins les signes essentiels d'une bonne vaccine bien plutôt dans les phénomènes de réaction générale que dans les pustules vaccinales elles-mêmes. En effet, il est incontestable pour lui qu'il y a eu souvent préservation, encore bien que toute éruption ait complétement fait défaut. Aussi ne balance-t-il nullement à conclure que l'intensité des phénomènes locaux n'est dans aucun rapport constant avec la préservation produite. L'auteur demande ensuite subsidiairement combien

de points de vaccination sont nécessaires. Il lui semble hors de doute qu'un nombre plus grand doit produire une préservation plus complète qu'un nombre plus petit; il n'admet pas toutefois que l'action du virus vaccin puisse se mesurer, comme celle d'un médicament actif ou d'un poison, par la dose qu'on en introduit dans le corps. Mais il faut bien se garder de trop multiplier les piqûres, puisque l'on a vu la multiplication excessive des pustules entraîner une inflammation locale fort intense, suivie de gangrène, de convulsions, et même de la mort; huit ou dix piqûres forment un nombre moyen très-convenable.

Enfin arrive la question des revaccinations. *Est-il nécessaire de vacciner plusieurs fois une même personne, et, dans le cas d'affirmative, après combien d'années faut-il procéder à de nouvelles vaccinations?* (5e question.) La réponse à cette dernière question se déduit tout naturellement de la solution donnée aux précédentes. En effet, l'auteur a démontré 1° que les éruptions vaccinales, qualifiées de bonnes, sont loin de produire constamment une préservation absolue; que souvent au contraire elles sont impuissantes pour empêcher la renaissance de la réceptivité de la variole, et que plus souvent encore elles laissent un reste de réceptivité qui par lui-même, ou par suite d'un accroissement ultérieur, peut donner prise à la contagion de la petite vérole; 2° que le vaccin régénéré, quoique plus actif que le virus ancien, ne peut pas davantage faire disparaître absolument chez tous les vaccinés la prédisposition à la variole; 3° que l'augmentation des points d'inoculation ne suffit pas non plus pour arriver toujours à ce résultat, et que d'ailleurs il n'existe dans l'éruption locale aucun signe caractéristique appréciable, permettant de reconnaître si la vaccine est préservatrice ou non; ce qui nous conduit logiquement à conclure que la revaccination est le complément de la première vaccination, non pas qu'elle soit toujours indispensable, comme veulent le prétendre les personnes admettant la perte, par le temps, de la force préservatrice, mais parce qu'elle peut être nécessaire dans beaucoup de cas, et que surtout il est impossible de distinguer, par aucun autre moyen que par son emploi même, les cas d'urgence de ceux où elle est superflue. M. Steinbrenner ne se borne pas toutefois à ce raisonnement, quelque logique qu'il puisse être; et, se livrant à une discussion nouvelle, il produit de nouveaux arguments, et démontre, par la comparaison de faits nombreux

observés dans tous les pays et à toutes les époques, l'avantage des revaccinations. « Aucune des raisons que l'on a voulu opposer à « cette pratique, » dit-il en concluant, « n'a pu se maintenir contre « une argumentation éclairée; et la revaccination sort désormais « victorieuse de la lutte que nos adversaires ont engagée contre « elle. Les résultats sont trop beaux, la sécurité qu'elle procure est « trop certaine, pour que toutes ces attaques impuissantes puissent « mettre en question son utilité et son opportunité. Que tous les « médecins français se persuadent donc de sa haute valeur; qu'ins- « truits par le succès de leurs confrères étrangers, ils l'adoptent « avec empressement, et rivalisent de zèle pour en doter leur pa- « trie. Toutes les lois de l'humanité, toutes les lois de la morale « leur en font un devoir. »

La haute nécessité des revaccinations une fois reconnue, il s'agit de savoir après combien d'années il sera utile d'y recourir. Ici encore il y a mille opinions diverses. Mais de même que notre auteur a trouvé chacun des auteurs qu'il a combattus précédemment trop exclusifs, il ne saurait admettre l'époque fixée par les uns ou par les autres pour les revaccinations. Avant tout, il est nécessaire qu'un espace de temps assez long soit mis entre la vaccination et la revaccination, afin que les conditions défavorables qui, lors de la première vaccine, ont pu s'opposer à la production de la préservation disparaissent. Cet intervalle entre les deux opérations est encore indispensable pour laisser à la réceptivité, bien souvent *affaiblie*, mais non *détruite*, le temps de se raviver. On permet ainsi à la maladie vaccinale de prendre un degré de développement suffisant à la destruction définitive de cette réceptivité. Nous savons, en effet, qu'une première vaccine, quoique incomplète, affaiblit et paralyse cependant la réceptivité qu'elle n'a pu détruire entièrement. Elle enlève à l'économie, pour une certaine série d'années, l'aptitude à une nouvelle infection, soit variolique, soit vaccinale. En refusant à la réceptivité individuelle, bouleversée de la sorte, le temps nécessaire pour se rétablir convenablement, ce serait donc agir avec la certitude qu'une nouvelle vaccination ne rencontrera encore que des dispositions peu prononcées, ne pouvant amener dès lors des résultats satisfaisants. Mais comme d'un autre côté il est excessivement rare de voir des individus, ayant présenté une belle vaccine, contracter dans les épidémies une variole complète ou même une varioloïde avant l'espace d'une douzaine d'années

depuis la vaccination première, c'est à ce terme que M. Steinbrenner fixe l'époque des revaccinations. Enfin l'auteur termine son travail en demandant si la lymphe des revaccinés est aussi puissante que celle des sujets vaccinés une seule fois, et peut par conséquent, aussi bien que cette dernière, servir aux vaccinations ou revaccinations? Sa réponse est affirmative.

En résumé, le livre de M. Steinbrenner est un travail fort remarquable. Il est d'une grande utilité pratique. Les recherches nombreuses auxquelles s'est livré l'auteur donnent à ses opinions l'autorité d'une précieuse expérience; c'est dans son livre seulement que nous avons rencontré la solution satisfaisante et logique de toutes les questions controversées relatives à la vaccine.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

De la propriété des eaux courantes, du droit des riverains, et de la valeur actuelle des *concessions féodales*, par M. Championnière, avocat.—Paris, Hingray, libraire; 1846.—Vol. in-8°, de XV et 792 pages.

Voici un livre d'un immense intérêt pour les étrangers comme pour les nationaux; car il s'agit d'une matière qui concerne tous les pays, et d'une explication nouvelle du régime féodal et de ses conséquences, qui ont laissé des traces si profondes dans la vieille Europe.

L'auteur de ce livre écrit avec une précision et une clarté remarquables. C'est un esprit exercé par de longs travaux; c'est un jurisconsulte dans toute sa maturité.

Cet éloge n'est pas suspect de notre part, car nous ne partageons pas l'opinion de l'auteur sur la pensée fondamentale de son livre: nous croyons fermement que les eaux courantes, les ruisseaux et rivières, non navigables ni flottables, n'appartiennent pas à la propriété privée ni aux riverains. Selon nous, la propriété ne s'ac-

quiert légitimement que par l'occupation et la mise en culture du sol.

Les riverains n'ont jamais pu occuper les eaux courantes qui longent ou qui traversent leurs domaines, comme on occupe un champ, un bois, une maison. Ces eaux doivent, quels que soient les usages auxquels on peut les faire servir dans leur cours naturel, alimenter les grandes rivières et les fleuves, former les ports, et se déverser dans la mer.

D'un autre côté, leur lit n'étant pas susceptible de culture ni d'occupation, puisqu'elles ont un cours permanent (la pérennité), de quel droit les riverains en prétendraient-ils avoir la propriété exclusive, comme celle des canaux faits de main d'homme, dont ils ont fourni le sol et l'eau?

Évidemment ils n'y ont aucun titre légitime.

Si les lois modernes accordent aux propriétaires des terrains sur lesquels naissent les sources l'usage exclusif et la propriété de ces sources, cette propriété est limitée; car les habitants du voisinage ont droit de s'en servir, ou d'exproprier le possesseur. Les inconvénients qu'il y aurait à permettre au premier venu de s'introduire dans une propriété privée pour l'usage de la source, ont fait préférer le propriétaire du sol, où elle naît, à tout autre que les communautés d'habitants qui manqueraient d'eau; mais lorsque cette source, en se mêlant à d'autres, a formé un courant d'eau, et est sortie des héritages où elle est née, la pérennité de ce courant constitue, dans l'ordre naturel, une richesse publique, dont il serait souverainement imprudent d'abandonner la jouissance exclusive aux riverains, ou à ceux dont le cours d'eau traverse les propriétés. Tout ce qu'on peut accorder aux riverains, c'est le droit de s'en servir à son passage, à la condition de n'en pas faire un usage prohibé par les règlements, c'est-à-dire, par l'intérêt collectif des propriétaires inférieurs.

Si on leur accorde le droit exclusif de pêche, c'est parce qu'on ne veut pas encourager les déprédations des pêcheurs, et encourager l'oisiveté; mais, en échange de ces avantages et du droit limité d'irrigation, on leur impose la charge souvent très-lourde du curage.

Ce n'est pas un esprit de fiscalité, ni d'arbitraire gouvernemental, qui inspire les partisans de l'opinion contraire à celle de M. Championnière; car, avec lui et comme lui, ils ne reconnaissent pas que

ce soit l'État qui soit propriétaire de ces cours d'eau, comme il l'est, quoique imparfaitement, des rivières navigables et flottables.

Ces rivières intéressant la navigation, c'est-à-dire les droits entiers de la nation, son industrie, son commerce, sa puissance; on a dû en confier à l'État l'administration exclusive; si l'État est autorisé à percevoir des droits, c'est pour alléger les charges qu'il est obligé de s'imposer pour maintenir et améliorer la navigation.

A l'égard des petites rivières, l'État n'est propriétaire de rien: la puissance publique n'intervient que pour empêcher les riverains d'abuser de la position qu'ils ont à l'égard des eaux courantes, qu'ils pourraient détourner et absorber, ou corrompre, à leur profit exclusif, et pour maintenir les droits des riverains inférieurs.

La puissance publique, et non le domaine de l'État, intervient encore pour utiliser, dans l'intérêt général, la force motrice de ces eaux, et pour créer des usines.

Les moulins créés peuvent aussi abuser du droit de barrage qui leur est accordé, inonder les propriétés voisines, empêcher toute irrigation des terres dans les pays où cette irrigation est indispensable, pour que les terres ne deviennent pas stériles, et causer l'envasement du lit de ces rivières.

Il faut donc qu'il y ait des règlements appropriés aux localités, où la possession soit ménagée, et qu'une vigilance continuelle s'exerce pour empêcher des intérêts si souvent opposés de se neutraliser.

Cette question de la propriété des cours d'eau a été discutée d'une manière insuffisante lors de la rédaction du Code civil, malgré l'engagement que la législature de 1791 avait pris de la résoudre; elle a été l'objet d'une belle discussion à la Chambre des pairs, dans les dernières années de la Restauration; déjà la difficulté avait été signalée dans le Traité de la voirie (n°s 191 à 212, 1825). Proudhon, dans son savant ouvrage sur le domaine public, a pensé que ces cours d'eau n'appartenaient à personne, parce que, selon le droit romain, *aquarum usus est publicus*. M. Davril, ancien magistrat et bâtonnier de l'ordre des avocats de Rouen, a soutenu le système contraire avec beaucoup de talent et d'érudition. Le conseil d'État, dans une discussion solennelle, l'a naturellement résolue dans le sens de la publicité et de l'intervention du gouvernement, en repoussant la propriété privée.

Enfin la cour de cassation vient de la résoudre par un arrêt po-

sitif dans le même sens, au mois de juin 1846, et contrairement à l'opinion de M. Championnière.

Mais tant que cette grave question ne sera pas résolue par une loi positive, promise à la France depuis plus de cinquante ans, et encore éludée lors de la discussion de la loi du 29 avril 1845 sur les irrigations, la controverse continuera d'exister. Les propriétaires et les agriculteurs, qui forment l'immense majorité de la nation, balanceront facilement le crédit des industriels et des théoriciens.

M. Championnière a rassemblé, avec un grand talent d'analyse, tout ce qu'on peut dire de plus fort en faveur des premiers.

Son introduction peut donner une idée de la précision et de la fermeté de son style, en même temps que de l'étendue de ses connaissances.

Le chapitre premier est consacré à la réfutation des principes tirés du droit naturel, quant à l'origine et à la légitimité de la propriété.

Il attribue à la philosophie du XVIII[e] siècle les objections que son système de propriété exclusive rencontre. Cette philosophie a eu en effet le rare mérite de renverser beaucoup de préjugés, et de préparer la révolution de 1789. M. Championnière est un homme trop éclairé pour ne pas reconnaître qu'elle a introduit dans les lois les véritables principes généraux d'où elles doivent découler, car il célèbre lui-même la déclaration des droits de 1789 comme une œuvre éclatante, quoiqu'elle ait été bien attaquée par Dumont de Genève et d'autres publicistes utilitaires. Aussi ne peut-il s'agir que d'exagérations de ces principes. Là seulement est la question. Mais quand on voit des magistrats comme M. Rives, des jurisconsultes comme Proudhon, des ingénieurs comme Tarbé de Vauxclairs et M. Nadaud de Buffon, M. Foucard et tant d'autres, appuyés de l'autorité au moins théorique de Grotius, peu satisfait de la pratique de son temps, on peut croire que les principes de 1790, sur le droit conféré à l'administration de diriger le cours des eaux, sont en opposition directe avec le droit exclusif de propriété.

Dans un second chapitre, l'auteur donne, d'après M. Daniel, un exposé des législations étrangères : s'il a le mérite d'être succinct, il a le tort très-grave d'être fort incomplet, et par cela même inexact. Sans doute en Angleterre, où l'aristocratie possède toute la terre, et où la propriété n'est pas divisée ; sans doute en Autri-

che, où la puissance féodale a conservé tant d'autorité, et dans le reste de l'Allemagne, où on en voit tant de traces, les grands propriétaires sont encore en possession de bien des cours d'eau, et même de rivières assez considérables; mais ces faits sont-ils des preuves irréfragables contre les droits de tous et contre les droits de la puissance publique?

Dans son chapitre III[e], sur le droit romain, M. Championnière est obligé de convenir que les principes de ce droit sont contraires à ceux qu'il invoque; et cet aveu est d'autant plus remarquable de sa part, que pour renverser les maximes d'Ulpien et des jurisconsultes compilés par Justinien, qui proclament sans cesse la *publicité* des eaux, il a opposé, avec les efforts d'une ingénieuse logique, les exemples historiques qui prouvent que les grands de Rome, soit en Italie, soit dans les provinces, avaient absorbé souvent, non-seulement les cours d'eau, mais les fleuves. Il rappelle un passage de Sénèque qui dénonçait ces usurpations. Il aurait pu y ajouter cette phrase de Pline: *Latifundia perdidere Italiam.* En effet, la concentration des propriétés diminua le nombre des hommes libres en multipliant les esclaves, et livra l'empire sans défense aux invasions des barbares.

Naturali jure communia sunt omnium.... aqua profluens.... flumina omnia publica sunt; voilà la doctrine véritable du droit public romain.

Flumina *pœne* omnia et portus publica sunt: voilà la transaction, la reconnaissance du passé. M. Championnière accuse l'ordonnance de 1669 de spoliation (1), parce que, comme Justinien, elle revendiqua sur les seigneurs, comme propriété publique, les *rivières portant bateau de leur fond;* il n'est pas étonnant alors qu'il n'impute qu'aux agents du fisc la revendication de la *publicité* des cours d'eau, quoique le fisc n'y perçoive rien. C'est une préoccupation de son esprit.

Dans une seconde partie de son ouvrage, M. Championnière s'est livré à une immense digression sur les droits seigneuriaux.

Ainsi on le voit traiter des garennes et de la justice; de l'origine des fiefs; de la patrimonialité de la justice; de la patrimonialité dans le fief; de la séparation du fief et de la justice; des hiérarchies justicières et féodales; de la noblesse; de la roture; du ser-

(1) Page 52.

vage ; des corvées ; du service militaire ; du domaine féodal et du territoire-justicier ; des alleux ; de la maxime : *Nulle terre sans seigneur;* des vacants ; des droits d'aubaine et de déshérence ; des amendes et confiscations ; des juridictions familières ; de la juridiction justicière et de la juridiction féodale ; des justices basses, foncières et censuelles ; de l'extinction de ces justices ; de l'usurpation dans le principe de ces justices ; des abus seigneuriaux ; du droit de police et de commandement, et des banalités. Enfin, plus de cinq cents pages sont consacrées à l'étude des institutions seigneuriales ; l'auteur croit qu'il ne pouvait faire moins pour expliquer les droits des seigneurs sur les rivières.

Avec le style concis qu'on lui connaît, qu'on juge à quels immenses labeurs il s'est livré pour produire une nouvelle explication d'un sujet si vaste, si souvent traité, et par des publicistes d'une si grande renommée ! L'auteur aurait dû le traiter à part, et, avec l'esprit analytique qui le distingue, se borner à en faire le résumé, pour aborder le sujet des rivières. Son volume y aurait gagné aux yeux de bien des lecteurs, qui ne s'intéressent qu'à la question des eaux courantes, et qui ne rechercheront son livre que pour savoir quel fut, au moyen âge, l'état du droit seigneurial et coutumier à ce sujet. Quant au système féodal en général, l'espace nous manque pour oser en dire même notre sentiment, et nous devons nous renfermer dans ce qui est relatif aux cours d'eau.

D'abord l'auteur envisage la question sous le rapport des droits de pêche (1). Il convient volontiers que le droit romain, introduit dans les Gaules, s'y est naturalisé, et a fait prévaloir ses maximes, tant que les seigneurs ne sont pas devenus assez puissants pour usurper les prérogatives impériales et la puissance publique ; mais il ne croit pas que ces usurpations aient pu devenir générales ; il ne trouve que huit coutumes qui aient attaché le droit exclusif de pêche à la haute justice : encore essaye-t-il de les réduire à cinq ; puis il soutient que si dans presque toute la France le droit de pêche appartenait au seigneur, c'était à cause de son domaine comme propriété privée, et non à cause des droits de justice qu'il aurait usurpés. C'est décorer d'un beau nom le fief, presque toujours résultat de l'usurpation violente, et, dans tous

(1) Page 595 et suiv.

les cas, produit des priviléges qu'exerçait le seigneur sur ses vassaux, que de l'assimiler à la simple propriété telle que nous la connaissons aujourd'hui, fruit d'un travail libre, grevée d'impôt, et supportant toutes les charges sociales.

L'auteur parviendra difficilement à persuader à ses lecteurs que ces droits exclusifs de pêche, fondés sur la propriété prétendue des rivières et cours d'eau, soient exempts d'usurpation, et qu'on n'ait pas eu raison de les assimiler aux rivières, qu'il veut bien reconnaître comme banales, et au sujet desquelles les paysans se révoltaient.

Il nous semble que leurs griefs n'étaient pas moins fondés contre ceux qui les empêchaient de devenir propriétaires, et qui leur interdisaient durement le droit de pêcher le poisson dans les rivières, où ce poisson était dans un état de liberté, par conséquent bien différent de celui des étangs, où les propriétaires déposaient le fretin et conservaient les eaux, au lieu de les livrer à la culture, en détruisant les chaussées de retenue.

Si le savant président Henrion de Pansey, si instruit dans les matières féodales, a reconnu que c'était aux décrets du 4 août 1789 que les Français devaient l'abolition du droit à la propriété des petites rivières, que s'arrogeaient les seigneurs, nous croyons qu'il a tiré une conséquence légitime des abus de la puissance féodale, et que l'érudition de M. Championnière n'a pas purgé les fiefs du reproche d'usurpation qui appartient à leurs possesseurs, comme aux seigneurs hauts justiciers, auxquels huit coutumes adjugent la banalité des rivières. Ces coutumes-là étaient déclaratives du droit commun féodal, plutôt qu'exceptionnelles.

L'auteur confond (1) la faculté de faire des étangs, avec celle de faire des barrages dans les cours d'eau *naturels*, pour y établir des moulins. Rien cependant n'est plus différent. Les étangs ne sont faits d'ordinaire qu'avec les eaux des fontaines.

Les lois de la première race et les capitulaires de la seconde constatent sans doute l'existence de moulins, dont la concession par le roi n'est établie nulle part; mais le premier texte, cité par l'auteur, prouve que la faculté de construire ces moulins était subordonnée à la condition de ne nuire à personne, et, en cas d'infraction, d'être sujets à démolition. On ne demande rien de plus

(1) Page 411.

aujourd'hui : quand on exige que l'autorisation soit demandée avant la construction, c'est à titre de police et de surveillance, et non parce que l'État aurait un droit à la propriété du cours d'eau.

C'est le désintéressement de l'État qui fait qu'on n'a point à craindre l'esprit de fiscalité, et il n'y aurait à craindre que l'arbitraire ; mais des recours sont ouverts au propriétaire qui serait lésé par un refus.

Selon d'Argentré, en Bretagne, il n'y avait que les nobles qui pouvaient établir des moulins sur leurs cours d'eau ; et M. Championnière avoue que c'était une prérogative seigneuriale. Avons-nous eu tort de dire que les fiefs n'étaient pas des propriétés ordinaires ?

La coutume de Berri le défendait aussi, quand le seigneur avait des moulins banniers ; il en était de même en Bourgogne et dans l'Orléanais.

La banalité des moulins était une des servitudes féodales les plus odieuses, puisqu'elle tendait à forcer le pauvre à s'adresser exclusivement à son seigneur pour moudre son grain.

Sans doute, au milieu de l'anarchie féodale, il y avait des lieux libres ; mais il fallait prendre la permission du juge du lieu, ainsi que l'auteur le rappelle lui-même en citant Loiseau.

M. Championnière est obligé de convenir (1) que c'était encore une prérogative seigneuriale, que celle d'exercer la police sur les cours d'eau et rivières ; et il ne voit pas combien ce droit de police se confondait avec le droit de propriété qu'exerçaient les seigneurs sur ces rivières ; d'autant que le droit de police emportait celui de prononcer des amendes, dont les seigneurs profitaient. N'est-il pas évident dès lors qu'il dépendait d'eux de ne souffrir sur les rivières d'autres droits que ceux qu'ils s'attribuaient, et que la propriété privée qu'on invoque n'est qu'un vain mot, une pure illusion ? L'auteur met ce qui devait être à la place de ce qui était.

Les seigneurs avaient usurpé l'administration des fleuves comme celle des grands chemins ou des routes. L'ordonnance de 1669, qui a voulu faire cesser ces abus, a éprouvé de grandes résistances ; il a fallu reconnaître les moulins et autres établissements formés sur ces fleuves par les seigneurs ou les particuliers, et fondés en

(1) Page 626 et suiv.

titres ou possession suffisante; mais on ne s'était pas occupé des cours d'eau et petites rivières, et, jusqu'en 1789, les seigneurs, qui étaient presque seuls propriétaires du sol avec le clergé, étaient trop puissants pour qu'un gouvernement faible pût leur en ôter la police et les priviléges des banalités: la nation seule, représentée par les états généraux, avait cette puissance, et elle en usa; elle le fit sans doute avec beaucoup de ménagements. Quant aux domaines utiles, elle dut les maintenir, sauf à soumettre les usines qui voudraient se modifier, à la vérification de l'administration publique, et à subir le sort des nouveaux établissements.

Le régime féodal a été complétement aboli par les lois de 1789 à 1793; les propriétés ont toutes été déclarées franches et libres.

Mais comment un jurisconsulte aussi sagace que l'auteur de ce livre a-t-il pu méconnaître l'importance de la loi sur l'organisation municipale et départementale, publiée en forme d'instruction le 20 août 1790, qui impose aux préfets (chap. VI) le devoir de procurer le libre cours des eaux, d'empêcher la submersion des prairies par la trop grande élévation des écluses des moulins, et autres ouvrages d'art établis sur les rivières; et de diriger les eaux de leur territoire vers un but d'utilité générale, d'après les principes de l'irrigation?

Comment a-t-il pu passer sous silence un texte si important, appliqué tous les jours depuis cinquante ans par les tribunaux et par l'administration, qui a substitué évidemment la police de l'État à celle des seigneurs, et a fait des cours d'eau une matière spéciale, sur laquelle une loi ultérieure a été promise, mais ajournée à cause de ses difficultés?

Le Code civil est resté lui-même dans ces généralités; mais nulle part la propriété des cours d'eau, c'est-à-dire, de leur lit et de la force motrice des eaux, n'a été attribuée aux riverains: la loi n'a parlé que de l'usage, auquel les riverains avaient droit, de ces eaux lors de leur passage; mais elle a soumis elle-même cet usage aux règlements locaux.

La propriété foncière est-elle soumise à ces restrictions? En aucune façon.

Le livre de M. Championnière n'en est pas moins un livre très-savant, très-intéressant à lire: s'il ne prouve pas sa thèse dans ce qu'elle a d'exclusif, il démontre parfaitement que l'État n'a lui-même aucun droit de propriété sur les cours d'eau; que ces cours

d'eau sont profondément séparés des rivières navigables et flottables.

L'ouvrage publié par M. Daniel sur le même sujet est déjà parvenu à sa troisième édition ; il est plus pratique que le nouvel ouvrage que nous annonçons ; mais les savants étrangers trouveront dans le livre de M. Championnière plus de science et plus d'élévation, et un traité complet du système féodal, envisagé surtout d'après les monuments français.

Le livre que nous annonçons fait honneur au barreau français, et prouve qu'il recèle dans son sein des savants de premier ordre et de bons écrivains. A. I.

LITTÉRATURE ANCIENNE ET ORIENTALE.

Παυσανίου Ἑλλάδος περιήγησις. *Pausaniæ* descriptio Græciæ. Recognovit et præfatus est *Lud. Dindorfius.* Græce et latine cum indice locupletissimo. XXXVI et 618 pages.

A bien considérer le *sujet,* il n'y a pas, dans ce qui nous reste de la littérature grecque, de livre plus riche, plus important, plus intéressant que celui de Pausanias. Il contient d'abord tout ce qu'un voyageur, curieux et instruit, peut voir et apprendre. On y trouve de précieux renseignements sur les sites des villes et leurs voies de communication ; sur les principaux édifices, et les formes de la vie publique qui s'y rattachent; sur les temples, les autels, les bois sacrés, les idoles, avec l'explication des mythes locaux qui dévoilent les causes de leur consécration, et l'origine des rites particuliers de certains cultes; sur les statues des hommes célèbres, les trophées; enfin sur tous les monuments des temps historiques qui éveillent une foule de souvenirs dans l'âme de Pausanias. Ce sont là des choses qui n'entrent pas, en général, dans le cadre des Thucydide et des Polybe, et qui sont exclues des grandes compositions de l'art

historique (1). Mais est-ce à dire pour cela que leur étude soit moins importante pour la connaissance du génie grec que celle des événements politiques? Nous ne le croyons pas; et nous n'hésitons pas à dire qu'aujourd'hui, pour l'historien philosophe, elles doivent avoir un intérêt plus élevé. L'histoire politique nous représente les peuples grecs presque toujours en lutte entre eux, en proie au dehors à leurs rivalités, en dedans aux partis, au sein desquels fermente presque toujours la passion; mais Pausanias nous met sous les yeux les traditions, les croyances, les institutions, les coutumes qu'ils avaient reçues de leurs pères, et surtout ces mythes locaux, dans lesquels chacune des peuplades helléniques avait laissé l'empreinte de son caractère, et avait écrit sans le savoir, si nous pouvons nous servir de cette expression, son histoire primitive. On peut donc apprendre là ce qu'aucune histoire politique ne révèle, et pénétrer, pour ainsi dire, dans la vie intime des peuples de la Grèce.

Cependant Pausanias voyageait à une époque où la Grèce n'était plus que l'ombre d'elle-même. Sous Adrien et les Antonins, elle jouissait, il est vrai, d'un assez grand bien-être matériel; une partie de ses villes et de ses monuments étaient restaurés; mais le sentiment national, et cet enthousiasme que produisait jadis le seul nom de *Grec*, avait disparu sous la domination étrangère : la Grèce se sentait province romaine comme les autres pays, et les souvenirs des beaux temps n'étaient plus que des rêves. A une pareille époque, Pausanias ne s'est pas contenté d'écrire ce qu'il voyait et ce qu'on lui disait dans chaque ville : il a fait des études fort étendues et très-consciencieuses dans les anciens historiens, et dans ceux des poëtes qui reproduisent fidèlement la mythologie nationale. En arrivant dans une nouvelle contrée, il remonte jusqu'au premier nom de ses habitants, et il le fait sortir en quelque sorte des ténèbres de la haute antiquité; puis il continue l'histoire du pays; il donne la succession des peuples qui l'ont habité, et celle des chefs ou princes qui l'ont gouverné : n'oubliant, en un mot, aucun événement de quelque importance, il cherche, autant qu'il le peut, à mettre en lumière les points de l'histoire ancienne que de son temps l'on savait mal, ou que l'on ignorait complétement. C'est ainsi, pour ne

(1) C'est comme voyageur, et non comme historien, qu'Hérodote a placé dans ses différents livres des détails de ce genre.

citer qu'un exemple, qu'il nous a fait connaître les invasions des Gaulois qui se jetèrent sur la Grèce et sur l'Asie. Il contrôle les traditions à l'aide des meilleures sources historiques; enfin il travaille avec un soin particulier et un zèle infatigable à expliquer les monuments par l'histoire, et l'histoire par les monuments.

Mais comment se fait-il qu'un livre d'un aussi haut intérêt, la description des merveilles de la Grèce expliquées par la tradition et par l'histoire, ne se trouve que dans les mains des savants? Hérodote, Thucydide, qui ne donnent pas sur la Grèce le quart des renseignements que Pausanias nous a conservés, sont lus de tout le monde. Pourquoi Pausanias est-il tout au plus consulté, nous ne dirons pas par les érudits, mais par ceux qui, comme objet de délassement, se plaisent à rechercher tout ce qui se rapporte à l'antiquité grecque? C'est que le style de Pausanias est pénible, à force de travail et d'affectation. S'il eût écrit simplement, en oubliant les règles imposées par l'école à laquelle il appartenait, son ouvrage aurait été lu peut-être aussi souvent que les muses d'Hérodote; mais, loin de là, il rebute les lecteurs en s'éloignant du naturel, et par le tour étrange de sa phrase. Il est inutile de citer des exemples: qu'on ouvre le livre, qu'on prenne au hasard un passage, et on trouvera tout d'abord une preuve à l'appui de nos assertions; car le style de l'auteur est partout le même. Trois causes, suivant nous, ont singulièrement influé sur les procédés littéraires de Pausanias: d'abord un mépris bien marqué pour les tours réguliers et la chute harmonieuse des périodes; ensuite une trop grande tendance à rechercher la concision; enfin le désir d'imiter Hérodote. Nous allons parler successivement de ces trois causes.

Il semble que Pausanias, par un travers du goût, ait regardé le langage de Xénophon comme trivial et indigne d'un homme qui écrit avec art: il évite donc avec soin la tournure qui se présente naturellement. Aussi à chaque instant le lecteur trouve un mot qui n'est pas celui auquel il doit s'attendre d'après ce qui précède, ou d'après le développement régulier de la pensée. Ce n'est pas que Pausanias cherche des locutions insolites: celles qu'il emploie sont toutes usitées; mais il torture sa phrase, en lui imprimant un tour étrange, et il en détruit l'allure naturelle; il scinde ses périodes et en déplace les membres; il dérange et bouleverse, en un mot, sa construction, toutes les fois qu'il peut le faire sans tomber dans une complète obscurité. Enfin, comme nous le disions plus haut,

il emploie tous les moyens pour étonner et dérouter ses lecteurs.

Il serait facile d'établir que les procédés littéraires de Pausanias étaient conformes aux préceptes transmis par Hégésias de Magnésie, un des plus célèbres chefs des écoles asiatiques. Sans entrer dans les détails qu'Agatharchide et Denys d'Halicarnasse nous ont transmis sur le singulier goût d'Hégésias, nous ne citerons que deux passages de Cicéron. Il dit dans le *Brutus* (ch. 83) : *Quid est tam* FRACTUM, *tam* MINUTUM, *tam in ipsa, quam tamen* (HEGESIAS) *consequitur concinnitate puerile?* et ailleurs dans l'*Orateur* (ch. 69) : *Illo vitio, quod ab Hegesia maxime fluxit,* INFRINGENDIS CONCIDENDISQUE NUMERIS *in quoddam genus abjectum incidunt;* (ch. 67) : *Numerosam comprehensionem perverse fugiens Hegesias, saltat incidens particulas.* N'est-ce pas là une critique du style de Pausanias, qui fut le compatriote d'Hégésias? Ce n'es pas, suivant nous, un mauvais goût personnel qui a entraîné Pausanias : sa manière d'écrire est empreinte des préceptes et des traditions recueillis au sein d'une école, et cette école, on n'en saurait douter, continuait celle d'Hégésias.

Une chose encore, nous l'avons dit, caractérise le style de Pausanias : c'est la recherche de la concision. Dans le peu qui nous reste d'Hégésias, on verrait plutôt sécheresse que concision ; cependant il est vraisemblable que son école recommandait avant tout la sobriété dans le discours. Il faut remarquer, en passant, que cette concision que Pausanias recherche avec tant de soin ne s'accorde pas trop avec le genre de phrases dont nous parlions plus haut, et encore moins avec une manie d'imitation qui lui est toute personnelle. Nous nous trouvons amenés ici à signaler la troisième influence que subit Pausanias quand il écrivit son ouvrage.

Il voulait imiter Hérodote. C'était là assurément un grand travers. N'est-il pas étrange de voir un rhéteur qui danse sur la corde, *saltat incidens particulas,* comme dit Cicéron d'Hégésias, s'efforcer de ressembler au *Père de l'histoire*, qui écrivait comme il eût parlé ; à ce modèle d'une diction pure et naturelle, qui, par ses charmes, fait oublier au lecteur l'existence même d'un art et d'une rhétorique ? Il va sans dire que les larcins faits à Hérodote, larcins qu'il est facile de découvrir et de constater dans le style de Pausanias, donnent souvent à la partie purement littéraire de son œuvre une apparence puérile.

Les vices de la forme, que nous venons de signaler, ne doivent pas faire disparaître à nos yeux les qualités du fond.

Pausanias est doué d'un esprit droit, d'un jugement très-sain, et son âme est pleine de nobles et généreux sentiments. Il possédait, en un mot, tout ce qui était nécessaire pour mener à bonne fin le grand travail qu'il s'était imposé. Aussi, quand on parvient à faire abstraction des défauts et de la bizarrerie de sa forme, on se trouve, pour ainsi dire, récréé et animé par les beautés du fond, et par les qualités de cœur et d'esprit qui se décèlent dans toutes les parties de son œuvre.

Mais il est temps de parler de l'édition de M. Dindorf. Depuis cinquante ans environ, on a beaucoup travaillé sur Pausanias; les critiques les plus éminents ont mis la main à l'œuvre pour faire disparaître les nombreuses fautes qui arrêtaient les lecteurs, et qui rendaient beaucoup de passages complétement inintelligibles. Le travail de Clavier, enrichi de quelques remarques de l'excellent helléniste Courier, jouit d'une réputation bien méritée. Siebelis, en Allemagne, publiait une édition de Pausanias en même temps que le savant français. Il y joignait un commentaire non moins étendu que celui de Clavier, et qui était le fruit de longues et consciencieuses études. Mais plusieurs manuscrits importants, qui pouvaient faire disparaître une foule d'obscurités et combler bien des lacunes, n'avaient jamais été consultés. M. Bekker se mit à la recherche de ces manuscrits, et, pour s'acquitter dignement de sa tâche d'éditeur, il eut recours au grand savoir de M. Bœckh, et à la critique pénétrante de Buttmann. On avait aussi quelques corrections excellentes de Porson. Cependant, après tous les efforts des critiques distingués que nous venons de nommer, MM. Schubart et Walz étaient parvenus à réunir encore un si grand nombre de corrections, qu'il fallait nécessairement donner aux savants une nouvelle édition. Par cette édition, exécutée avec le plus grand soin, la correction du texte de Pausanias avait été tellement avancée, qu'il ne fallait rien moins que le génie critique de M. Louis Dindorf, et sa profonde connaissance de la langue grecque, pour arriver à des résultats encore plus satisfaisants. Nous connaissions depuis longtemps les qualités du célèbre helléniste, quand nous l'engagions à revoir, pour notre collection des auteurs grecs, le texte de Pausanias; mais nous ne nous faisions pas une idée exacte des travaux pénibles qu'il allait entreprendre. Tout lecteur qui se connaît en pareille matière

verra facilement combien il fallait lire et étudier l'auteur, pour obtenir cette foule de résultats nouveaux qui sont brièvement énumérés et présentés dans la préface. D'après ce que nous avons dit plus haut du style de Pausanias, on peut apprécier les difficultés que devait rencontrer celui qui essayerait de ramener les allures capricieuses de sa phrase à un certain nombre de règles bien déterminées. C'est pourtant là ce que M. Dindorf a tenté, cherchant à se rendre compte d'une foule de tournures auxquelles jusqu'ici on n'avait prêté que peu d'attention. Son esprit d'observation, auquel rien n'échappe, joint à une connaissance approfondie de la langue grecque, l'a conduit, lui le premier, à rétablir la vraie leçon dans plus de deux cents passages; leçon dont il constate l'authenticité, en prouvant que telle est la manière de s'exprimer de Pausanias dans tous les cas analogues. Nous devons parler aussi d'un autre genre de corrections, qui consiste à rectifier un fait ou un nom qui se trouve falsifié ou défiguré dans le texte. Nous allons citer quelques exemples. A la fin du livre II, Pausanias mentionne une rivière qui marque la limite du territoire d'Argos, et il la nomme Τάνος. Ce nom ne se rencontre pas ailleurs. M. Dindorf a restitué le véritable nom d'après ces vers d'Euripide, *Électre,* 410:

Ὅς ἀμφὶ ποταμὸν Τάναον Ἀργείας ὅρους
Τέμνοντα γαίας Σπαρτιατιδός τε γῆς.

Au liv. VIII, ch. 47 et 48, il parle d'une femme de Tégée, *Marpessa,* surnommée Χήρα (la Veuve). A l'aide d'un passage du grammairien Hérodien, M. Dindorf a prouvé que ce surnom était Χοίρα, et non Χήρα, ni Χώρα, comme le disent d'autres manuscrits. Au liv. X, chap. 12, la sibylle Hérophile dit : ὡς μητρὸς μὲν ἀθανάτης εἴη μιᾶς τῶν ἐν Ἴδῃ Νυμφῶν, πατρὸς δὲ ἀνθρώπου, et elle le dit dans les vers suivants:

Εἰμὶ δ' ἐγὼ γεγαυῖα μέσον θνητοῦ τε θεᾶς τε,
Νύμφης ἀθανάτης, πατρὸς δὲ κητοφάγοιο,
Μητρόθεν Ἰδογενής.

« D'un père *mangeur de baleines!* » La prose dit πατρὸς ἀνθρώπου. Il était réservé à M. Dindorf de faire disparaître cette épithète *mangeur de baleines* par une conjecture des plus ingénieuses: πατρὸς δ' ἐκ σιτοφάγοιο, « mangeur de pain »; car les dieux, comme dit Homère, οὐ σῖτον ἔδουσ', οὐ πίνουσ' αἴθοπα οἶνον. On voit qu'il

n'y a, dans la leçon des manuscrits, rien de changé que H en CI. Pour faire apprécier d'autres corrections de M. Dindorf, non moins belles, non moins certaines, il faudrait copier de plus longs passages; mais nous croyons avoir assez dit pour faire voir au lecteur l'importance de ce nouveau travail sur Pausanias.

La traduction latine a exigé des travaux moins élevés sans doute, mais plus longs et plus pénibles. Celle d'Amasæus, qui parut avant que le texte grec ne fût imprimé, a été reproduite dans toutes les éditions greco-latines. Siebelis et MM. Schubart et Walz y avaient fait des modifications très-notables, surtout dans les passages où Amasæus avait entièrement faussé le sens de Pausanias et dénaturé sa pensée. Mais il y avait, dans l'ensemble (outre un bon nombre de passages présentant des fautes matérielles très-graves qui avaient échappé aux éditeurs que nous venons de nommer), une sorte d'infidélité *continuelle*, si nous pouvons nous servir de cette expression. Pour nous conformer au plan de la *Bibliothèque grecque*, nous devions nous efforcer de faire disparaître ce caractère général de la traduction. Amasæus, — et c'est là une tentation bien naturelle quand on voit un beau sujet gâté par un style bizarre, — avait voulu embellir Pausanias. On eût pardonné volontiers à Amasæus, si son travail, en définitive, n'eût porté que sur la forme; mais il lui arrive, en embellissant, de dire tantôt plus, tantôt moins que son auteur; de joindre ce que Pausanias avait séparé à dessein, et non par un pur caprice d'écrivain; de dire à l'indicatif, comme chose vue par le voyageur ou trouvée à la suite de ses recherches littéraires, ce que celui-ci exprime par l'infinitif, pour indiquer que le fait dont il parle repose simplement sur une tradition. Enfin la traduction d'Amasæus ne manque d'aucune de ces altérations si familières à ceux qui se proposent de refondre et d'embellir un ouvrage recommandable par le fond, mais qui pèche par la forme.

Nous avons donc soigneusement comparé, ligne par ligne, le texte grec avec la traduction d'Amasæus : nous nous sommes demandé, pour chaque phrase, si le traducteur ne disait pas plus ou moins que Pausanias, et si à chaque mot grec il avait bien donné son équivalent; à la moindre différence, *pour le fond*, nous avons changé et corrigé. Il y a telle page où il n'y a pas cinq lignes qui soient restées telles qu'Amasæus les avait écrites. Nous ne pouvons nous dissimuler cependant que, pour reproduire jusqu'à

un certain point la forme du récit de Pausanias, il aurait fallu faire une traduction entièrement neuve.

La table qui termine le volume a été enrichie, après une soigneuse collation, à l'aide de celle de Clavier. C'est le complément indispensable de cette belle édition de Pausanias, qui fait non moins d'honneur à M. Dindorf que les divers travaux publiés par lui jusqu'à ce jour, et qui, à si juste titre, ont rendu son nom célèbre.

FR. DUBNER.

ARISTOPHANIS RANÆ, emendavit et interpretatus est *Franc. Volem. Fritzschius*, in Academia Rostochiensi eloquentiæ et poesiæ professor.—Zurich, chez Meyer et Zeller, 1845; grand in-8°; VIII-459 pages.

M. Fritzsche est depuis longtemps connu par des travaux remarquables. Formé à l'école de M. Hermann et de Beck, il a commencé par une étude approfondie des œuvres de Lucien, principalement sous le rapport de la diction. Depuis Hemsterhuys, nul n'a fait autant que lui pour la critique de ce charmant écrivain. Il n'avait pourtant publié qu'une partie des recherches par lesquelles il s'était préparé à donner une édition complète de Lucien, car il abandonna tout à coup ce projet pour diriger ses études vers la comédie ancienne. C'est M. Guillaume Dindorf qui, avec une critique non moins sévère que celle de M. Fritzsche, a terminé le travail sur Lucien, travail qui fait partie de la collection des auteurs grecs, publiée par M. Firmin Didot. La nouvelle tâche de M. Fritzsche était assurément plus difficile que celle qu'il avait entreprise autrefois; mais le courageux critique n'a reculé ni devant les grands philologues qui s'étaient mis à l'œuvre avant lui, ni devant le nombre et la diversité infinis des recherches dans lesquelles il fallait s'engager. On comprend, en effet, ce qu'il faut d'érudition et de travail à celui qui veut faire sentir aux hommes du Nord tout ce qui excitait le rire il y a plus de deux mille ans chez les Athéniens, quand ils voyaient travesties sur leur théâtre leur société et leur

politique. Il y a surtout trois livres dans lesquels M. Fritzsche a communiqué au public le résultat de ses savantes explorations : les *Quæstiones Aristophaneæ*, et les éditions de deux pièces, les Femmes à la fête de Cérès et les Grenouilles. L'abondance des matières qui sont traitées dans le seul volume qui nous occupe ici ne nous permet pas d'aborder les détails : il nous suffit de dire que chacun de ces trois livres est rempli de renseignements utiles et instructifs, et aucun d'eux ne doit être négligé de celui qui étudie la comédie ancienne d'une manière approfondie.

Le commentaire sur les Grenouilles est, comme les autres ouvrages de M. Fritzsche, écrit selon l'ancienne méthode philologique : toutes les questions y sont abordées, et traitées au fur et à mesure que le poëte en fournit l'occasion. Les variantes et les discussions auxquelles elles donnent lieu, les observations grammaticales, les remarques sur la métrique, les recherches historiques sur les personnes, les institutions ou les lois, le développement du sens, la réfutation d'anciennes erreurs, des digressions sur divers passages d'autres auteurs, tout cela se suit et s'enchaîne plus ou moins dans ce savant commentaire. Il faut dire cependant que celui qui n'y chercherait que l'interprétation des passages qui l'ont arrêté dans la lecture ou l'explication de certaines allusions du poëte aux personnes et aux événements, se trouverait peut-être singulièrement embarrassé au milieu de cet encombrement de toutes sortes de matières ; car le livre de M. Fritzsche est celui d'un savant philologue, qui l'adresse trop exclusivement à d'autres philologues non moins savants que lui, et qui leur dit parfois des choses fort désobligeantes. M. Fritzsche, il est vrai, s'est tellement pénétré de l'esprit mordant de ses auteurs favoris, qu'il leur prête quelquefois de sa propre causticité : malheureusement il n'a pas su leur prendre, en revanche, leur atticisme et leur urbanité.

ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ ΓΑΛΑΝΟΥ ΑΘΕΝΑΙΟΥ ἰνδικῶν μεταφράσεων πρόδρομος, κ. τ. λ. — PRODROME des traductions de livres indiens, par DEMETRIOS GALANOS, d'Athènes, contenant les sentences du roi *Bhatrihari*, et les réflexions du même sur la vanité des choses du monde; — Pensées politiques, économiques et morales, tirées de divers poëtes; — *Sanakéa*, sentences morales; — Zagannata Panditaraza, allégories, exemples et comparaisons; publié, aux frais de J. Doumas, par les soins de G. K. Typaldos, éphore de la bibliothèque de l'Université, et de G. Apostolides, bibliothécaire. — Athènes, 1845; 1 vol. in-8° de XLVIII-156 pages.

Les préoccupations politiques, les débats des deux chambres, et la polémique des nombreux journaux d'Athènes, ont, depuis que les Grecs sont rentrés dans la plénitude de leurs droits civils, absorbé toute l'activité des hommes instruits, et nui singulièrement à l'accomplissement de travaux scientifiques ou littéraires de longue haleine. Toutefois, si la littérature grecque moderne n'a pas encore répondu complétement aux espérances qu'avait fait naître le mouvement intellectuel qui signala le réveil de la nation, on doit tenir compte de tout ce qu'elle avait à faire pour se remettre, après plus de trois siècles d'abaissement, au niveau des autres pays civilisés. C'est le but que les littérateurs grecs poursuivent avec de louables efforts; et, pour l'atteindre plus rapidement, ils s'appliquent à faire passer dans leur langue, par des analyses ou par des traductions, les productions étrangères les plus remarquables. Ils ne négligent même pas les œuvres purement littéraires, et les romans qui obtiennent la vogue à Paris sont souvent traduits à l'usage des dames d'Athènes. Ainsi, *Picciola* de M. Saintine, et la jolie nouvelle de M. Mérimée, intitulée *Colomba*, ont récemment enrichi la bibliothèque des romans français-grecs, qui renferme depuis longtemps déjà *Zadig*, *Paul et Virginie*, *Atala*, *Corinne*, et d'autres compositions de genres et de mérites variés.

Le livre que nous annonçons aujourd'hui est aussi une traduction, mais une de ces traductions qui ont plus d'importance et d'intérêt que bien des productions originales, car elles sont puisées à

une source peu accessible; elles exigent toute une vie d'étude, de dévouement à la science, et un rare concours de circonstances favorables. On sait par quels efforts persévérants Anquetil-Duperron parvint à doter la France d'une partie des livres sacrés des Indiens, jusqu'alors ignorés des Européens. La vie de l'Athénien Galanos, qui de son côté résolut, quelques années plus tard, de faire connaître le premier à ses compatriotes les richesses de la littérature sanscrite, offre plusieurs traits de ressemblance avec la généreuse entreprise du savant français.

Démétrios Galanos, ainsi que nous l'apprend l'éditeur de ce livre, naquit à Athènes en 1760, d'une famille distinguée. Dès son enfance il montra beaucoup d'ardeur et d'aptitude pour l'étude des lettres, et à douze ans il avait appris tout ce qu'on pouvait apprendre alors à l'école d'Athènes. Ses parents, favorisant son zèle, l'envoyèrent successivement à Missolonghi et à Patmos, qui possédaient alors les maîtres les plus renommés, et enfin à Constantinople. Il était dans cette dernière ville en 1786, près d'un de ses parents, haut dignitaire du saint synode, qui le sollicitait d'entrer dans le clergé, lorsqu'un de ses protecteurs reçut une lettre d'un riche négociant grec établi à Calcutta, qui demandait pour instruire ses enfants un homme versé dans la langue grecque ancienne. Galanos était très-capable de remplir les fonctions de précepteur, et son désir de voyager et d'acquérir des connaissances nouvelles les lui fit accepter avec empressement. Durant les années que Galanos passa dans la famille de ses élèves à Calcutta, il apprit l'anglais, le sanscrit, le persan, quelques autres idiomes asiatiques. En même temps il avait acquis une petite fortune; en sorte que lorsqu'il eut terminé l'éducation qu'il avait entreprise, se trouvant dans une position indépendante, et dévoré du désir d'être initié plus avant dans ses études favorites, il se rendit à Bénarès, la ville sainte des brahmanes, adopta leur costume et leurs usages; et, durant près de quarante ans qu'il passa parmi eux, il acquit une connaissance approfondie de la religion et de la littérature de l'Inde. Mais en même temps il n'avait pas perdu de vue sa patrie; et le but de tous ses efforts, de toutes ses veilles était de faire passer les chefs-d'œuvre de la langue sanscrite dans la langue grecque, avec laquelle elle offre, comme le remarque l'éditeur de ce livre, des analogies frappantes. Galanos n'avait jamais cessé de s'enquérir du sort de sa famille et de sa ville natale, comme le témoignent

plusieurs de ses lettres que M. Typaldos a insérées dans la notice placée en tête des fragments. La première, datée de Calcutta 1789, est adressée par Galanos à son père, et respire la piété filiale la plus touchante. D'autres sont de 1829. A cette époque, son père, sa mère, son frère, sa sœur, étaient morts depuis longtemps; mais il lui restait un neveu. Galanos lui écrit, il le presse de venir recueillir ses biens, et surtout les connaissances précieuses qu'il a acquises, et il lui promet de retourner avec lui finir ses jours dans sa chère Athènes, rendue à la liberté.

Le jeune homme répond à cet appel. A Calcutta il reçoit encore des directions et des conseils du respectable vieillard, mais en même temps il apprend que sa santé s'affaiblit de plus en plus. Il se hâte de partir pour Bénarès. A son arrivée, Galanos reposait depuis vingt jours dans le cimetière de la ville sainte. Une épitaphe anglaise, quelques vers sanscrits, et une inscription grecque tracée par un moine du mont Sinaï, marquent la tombe de cet homme de bien, mort le 3 mai 1833, à l'âge de soixante-douze ans. Resté jusqu'aux derniers moments dans la plénitude de ses facultés, il a tracé ses volontés dernières, que son neveu a religieusement observées. Un legs de 36,000 drachmes, fait à l'Académie d'Athènes, a servi à la fondation de l'université, dans la bibliothèque de laquelle ont été déposés les précieux manuscrits, fruit des travaux de toute sa vie.

Le volume qui vient de paraître, imprimé aux frais d'un généreux citoyen, et dont le produit servira à publier successivement les autres manuscrits laissés par Galanos, contient d'abord la notice dont nous avons extrait les renseignements qui précèdent. Vient ensuite le catalogue détaillé des manuscrits déposés à l'université d'Athènes, puis les pièces indiquées sur le titre, et qui offrent un spécimen des traductions de Galanos. Elles sont écrites selon les règles de la syntaxe grecque ancienne, sans recherche d'atticisme, mais dans un style clair et correct, à peu près analogue à celui de Siméon Seth, qui, au moyen âge, fit passer dans la langue grecque quelques livres de l'Orient. Des notes historiques ou exégétiques éclaircissent le texte. Il ne nous appartient pas d'apprécier le degré d'importance des opuscules contenus dans ce premier volume, ni l'exactitude de la traduction; nous avons voulu seulement parler à nos lecteurs d'une entreprise qui peut être utile à la science, et qui nous paraît digne d'encouragements.

LITTÉRATURE DU MOYEN AGE.

DIE WALKYRIEN der Skandinavischen-Germanischen Götter und Heldensage.—LES WALKYRIES de la mythologie et des traditions héroïques des Germains et des Scandinaves, d'après les sources septentrionales, par le Dr LOUIS FRAUER, de Tubingue.—Weimar, 1846, in-8° de sept feuilles et demie.

M. Frauer, en publiant cet opuscule, l'annonce comme un fragment d'un travail plus étendu et plus complet qu'il prépare sur la mythologie du Nord. Les Walkyries dont il parle avaient été jusqu'à ce jour considérées comme les divinités de la mort chez les Scandinaves, comme les Kêres de la poésie scaldique. Tel est en effet le sens auquel conduit l'étymologie de leur nom : *Valkyria*, au pluriel *Valkyrins* ou *Valkyrios*, est dérivé de *valr*, cadavre, ou plutôt masse de victimes tombées dans le combat. *Valr* répond parfaitement au *strages* latin; il traduit l'idée de *cruentæ strages*, si bien exprimée dans Claudien. *Kiöra*, *Kiûsa*, signifie choisir. Ainsi le nom de Walkyries veut dire : celles qui choisissent les morts (*todtenwählerinnen*). Ce caractère de divinités léthifères se retrouve encore dans l'épithète de *Valmeyar* (pluriel de *Valmey*), les vierges du carnage (*cædium virgines*), qui leur est souvent attribuée. M. Frauer s'est efforcé, dans son travail, de montrer que ce serait trop restreindre les attributs des Walkyries que d'en faire simplement des ministres du trépas. Elles ont à ses yeux un caractère beaucoup plus général; et, étudiées telles que nous les représentent les anciennes poésies germaniques et scandinaves, elles s'offrent comme les femmes qu'Odhin a choisies pour accomplir ses volontés et former son cortége. De là le nom d'*Oskmeyar* qu'elles portent, c'est-à-dire, *les jeunes filles choisies*. Ce sont les filles adoptives du dieu de l'Olympe septentrional, de même que les *Einheriar* sont ses fils adoptifs : *Oskasynir Odhins*.

M. Frauer suit les Walkyries depuis les plus anciens livres de l'Edda, la *Völuspâ* et le *Grimnis mâl*, jusque dans les poésies héroïques, les traditions de la chevalerie. Partout il nous les fait

voir recevant les attributs les plus variés, et remplissant les fonctions les plus différentes. Toutefois nous devons dire que leur rôle léthifère apparaît toujours comme le plus saillant. Elles servent dans *Walhall* les *Einheriar*, comme autant d'*Hébés*, et introduisent dans ce séjour bienheureux les héros qui ont succombé. Elles se confondent avec les nornes ou parques du Nord, et l'une d'elles, *Skullet*, est en même temps l'une de ces nornes. Comme Odhin est une divinité essentiellement guerrière, ses ministres doivent avoir principalement des occupations qui se rapportent à la guerre. Aussi les *Walkyries* qui servent Odhin, et les Einheriar dans Walhall, veillent, au nom du premier, sur l'issue des combats ; ce sont elles qui désignent ceux qui doivent succomber, et qui les conduisent près de leur maître.

Ces fonctions des vierges terribles nous sont dépeintes sous leurs principales faces dans l'*Hâkonarmâl*, le chef-d'œuvre du scalde Eywind de Hwen, surnommé le *Skâldaspillir*, c'est-à-dire, l'*anéantisseur* des scaldes, parce qu'il les a tous surpassés. M. Frauer nous a donné une traduction des fragments de ce poëme, où sont dépeintes les Walkyries. Il a également cité des morceaux de l'*Eiriksmâl* ou chant d'Eirik, chant que l'on a mis dans la bouche de Junhild, l'épouse d'Eirik. Dans quelques autres qu'il rapporte à la suite, se trouve un fidèle tableau du cercle de croyances que renfermait la fable des Walkyries. Les noms de celles-ci sont fort nombreux : si quelquefois on n'en voit figurer que trois, ailleurs leur chiffre se grossit singulièrement. Tous ces noms rappellent des attributs guerriers : c'est *Göndul*, mot qui exprime l'idée de mêlée ; c'est *Geirdriful*, celle qui lance les dards ; *Hrist*, qui rappelle l'image du mouvement et de la lutte ; *Gudhur* ou *Gunnur*, mot qui renferme le sens de bataille ; *Rota*, celle qui frappe le coup mortel ; *Skögul*, celle qui s'avance pour combattre ; *Thrûdz*, la bravoure, la force, etc., etc.

Le célèbre antiquaire danois, Finn Magnusen, avait pensé que les Walkyries n'étaient que des personnifications de l'éclair et des météores ignés, phénomènes dans lesquels la crédulité et l'ignorance populaires virent de tout temps des signes de la volonté divine. M. Frauer, aux yeux duquel les Walkyries se présentent comme des personnifications des actes du dieu suprême, d'Odhin, combat naturellement cette manière de voir.

La liaison intime où ces déesses se trouvent par rapport à Odhin,

explique, selon l'auteur, leur association avec les âses, les nornes : comme celles-ci, comme les parques de l'antiquité, elles sont fileuses et devineresses. Elles chantent l'avenir, et en tissent la trame. C'est un trait qui les rapproche des fées du moyen âge, ainsi que l'avait déjà remarqué M. Alfred Maury, dans sa dissertation sur les fées. Leur caractère de divinités vaticiniennes fait comprendre pourquoi, dans les *Heldensage*, on leur attribue la forme de cygnes, forme qui est surtout celle sous laquelle les légendes allemandes nous offrent trois d'entre elles, *Sigrun*, *Swâwa*, et *Brynhild*.

M. Frauer a rassemblé de nombreux passages des poésies héroïques, dans le but de nous montrer le caractère plus gracieux, moins terrible que les Walkyries ont reçu par la suite. On retrouve chez elles toute la physionomie de nos fées. Ainsi qu'elles, elles personnifient l'ancienne sagesse, la connaissance des runes et les antiques divinités ; elles se mêlent à la vie des héros, et ne forment plus le cortége d'Odhin, dont l'éclat divin a pâli aux approches d'une foi nouvelle. Après avoir été les déesses d'un Olympe guerrier, elles deviennent le miroir vivant de la vie héroïque, de l'amour chevaleresque qui s'éveille, le symbole de la science et de l'art.

Cet opuscule est plein d'intérêt et d'érudition ; on désirerait cependant que les propositions que l'auteur veut établir fussent plus nettement formulées après l'exposition des preuves. Ensuite le caractère de représentantes d'Odhin, que M. Frauer attribue comme fondamental aux Walkyries, nous paraît singulièrement s'effacer à l'époque de la poésie héroïque, et ne pas ressortir beaucoup plus que d'autres qui sont empruntés à la fois à l'ancienne et à la nouvelle société septentrionale.

LITTÉRATURE MODERNE.

Lettres et pièces rares ou inédites, publiées par M. Matter, conseiller de l'Université, inspecteur général des Bibliothèques du royaume, membre du Comité de publication des monuments écrits de l'Histoire de France, etc. — 1 vol. in-8°. — Paris, Amyot.

Ce titre n'est pas rigoureusement exact : plusieurs des pièces contenues dans ce volume ne sont ni rares ni inédites. Par exemple, la rétractation de la Fontaine au lit de la mort, les deux lettres de la reine de Navarre, un billet de Voltaire, et quelques autres. On pardonnerait à l'éditeur d'avoir reproduit des morceaux déjà connus, mais on ne lui pardonnera pas aussi facilement d'avoir rassemblé tant de pièces dépourvues d'intérêt. Rien de plus attrayant que la table de ce volume : les plus grands noms y brillent; rien de plus triste, de plus sec, de plus décharné, que le texte même du livre : c'est le magnifique menu d'un très-méchant repas.

M. Matter s'est imaginé que toute lettre signée de Scarron ou de sa femme, de Scudéry, de Stanislas, de Fontenelle, de Christine, de Diderot, de Montesquieu, était nécessairement une pièce curieuse; il s'est trompé. Les chiffons des grands hommes ne sont que des chiffons, et ce n'est pas à un inspecteur général de l'université à les recueillir. Sans doute c'est une belle chose que la piété envers le génie; mais on regrette que M. Matter, homme de goût, n'ait pas su distinguer la piété de la superstition. C'est de la superstition que de s'extasier devant des pièces insignifiantes, parce qu'elles émanent d'un personnage illustre; c'est de la superstition de les imprimer avec les fautes d'orthographe et les *lapsus calami* échappés à l'auteur; de faire une note pour remarquer que *mieux* est ainsi figuré dans le manuscrit, et non pas *mieulx* avec une *l*, comme portent certaines éditions.

Cette dernière observation vient à propos d'une lettre de Marguerite d'Angoulême à François Ier, son frère.

« D'autres éditeurs, dit M. Matter, ayant suivi une orthographe plus

moderne, les amateurs de l'orthographe primitive de Marguerite seront peut-être bien aises d'avoir *cette dernière*. »

Plus loin :

« Les éditions portent *jamais* (au lieu de *james*); c'est une faute. — Les éditions qui portent *aller* et *deviner* (au lieu de *aler* et *deuyner*) diffèrent de l'original. »

Les amateurs de *cette dernière* sauront sans doute un gré infini à M. Matter de ces importantes restitutions, mais les bibliographes pourront se plaindre ici d'être induits en erreur. En effet, l'unique édition qui existe de la reine de Navarre est celle que j'en ai donnée en 1841 : c'est là que M. Matter a trouvé ses deux lettres *inédites*, à telles enseignes que les dates y ont été mises par moi, la seconde avec un point d'interrogation, que M. Matter, je dois le dire, n'a pas oublié de copier. Qu'est-ce donc qu'il veut dire avec ses *éditions* et ses *autres éditeurs?* Je suppose que cette façon de parler est suggérée par une indulgence polie : M. Matter ne veut pas me laisser accablé devant le public sous le poids de ces terribles révélations; il feint généreusement de ne pas connaître au juste le coupable. Cela est plein de délicatesse; et, au risque de me trahir, je cède au besoin de témoigner à M. Matter ma reconnaissance pour ce touchant procédé, comme aussi pour l'honneur qu'il m'a fait d'adopter les résultats de mes recherches, et d'abréger ma notice sur la reine de Navarre dans sa *note introductive*.

Car il faut savoir que M. Matter a eu l'idée d'encadrer chaque pièce de son recueil entre une *note introductive* et des *remarques*. Grâce à cette précaution, si légère que soit la pièce originale, il n'est pas à craindre qu'elle soit emportée par le vent, fût-ce Borée luttant contre l'Eurus et contre le Notus. Les *notes introductives* et les *remarques* sont trois fois au moins plus considérables que le texte. Pour peu qu'on fût enclin à malice, on soupçonnerait volontiers M. Matter de n'avoir compilé les matériaux de ce volume que pour donner passe-port à ses propres élucubrations; on croirait même que le choix a été fait de manière à ménager l'avantage au commentateur. On comprendrait alors d'où vient que ces documents jettent si peu d'éclat; mais encore le scoliaste n'y gagne pas grand'chose !

M. Matter est venu à ce travail mal préparé : il ne connaît point assez ce qu'il juge; l'habitude de prononcer sans contradiction peut passer entre les murs d'un collége; mais dans la critique littéraire il faut autre chose. Ne sortons point de ces deux lettres de Marguerite, sur lesquelles M. Matter a glosé si longuement. Voici un petit extrait du commentaire qui les accompagne :

« Elle appelle Montmorency son cousin, quand il ne l'est pas encore ; son neveu, quand il est devenu son cousin ; et enfin son fils, quand il n'est plus son ami, et quoiqu'il soit plus âgé qu'elle. C'est ainsi que le doyen du chapitre de Strasbourg, le comte de Hohenlohe, qu'elle appelle sérieusement M. de Hauteflamme, faisant d'une sorte de jeu de mot (*sic*) un véritable nom propre, est son cousin aussi. C'est ainsi que l'évêque de Meaux, le mystique Briçonnet, est son *fils*, quoiqu'elle ait quinze ans de moins que lui (1). C'est ainsi qu'elle se nomme sa trop inutile mère, sa bonne cousine, sa mauvaise mère.

« Ce langage de prétentieuse et mystique afféterie *est si bien à elle qu'elle s'en sert à tout propos*, et qu'elle appelle la femme d'un de ses conseillers *vostre bonne partie*, ce qui l'aurait mise naturellement dans l'obligation d'appeler le mari *votre mauvaise partie*, si jamais elle avait écrit à la femme. » P. 109.

Si M. Matter avait lu ou seulement feuilleté les manuscrits de Béthune, d'où j'ai tiré ces lettres, il se fût bien vite aperçu du néant de sa critique; il se fût convaincu que ces titres de *cousin, neveu, mère, fils*, ne sont que des formules d'étiquette, applicables selon la proportion du rang et non de l'âge; encore moins y avait-on égard à la consanguinité réelle. Charles-Quint, écrivant à Louise de Savoie, signe : *votre fils*, et Louise de Savoie, dans sa réponse, signe : *votre mère*. Qui ne sait que les rois se donnent le titre de *frère?* Ces qualifications avaient tout juste l'importance du *très-humble et très-obéissant serviteur* de notre époque (2).

M. Matter n'a pas compris davantage cette expression : *votre partie*. Il croit que *bonne partie* implique *mauvaise partie*, et

(1) Lisez *vingt-quatre ans*, au lieu de *quinze*. Briçonnet était né en 1468, et Marguerite en 1492.

(2) M. Matter, deux pages plus loin, cite lui-même une lettre de Charles-Quint à François Ier, où Charles signe *votre meilleur frère;* et il met en note qu'ailleurs Charles appelle François *monsieur mon bon père,* et se qualifie de *vostre humble fils*. Pourquoi donc prendre au pied de la lettre les formules finales de Marguerite, et juger sur ces formules le caractère et le style de cette princesse?

il raille là-dessus la reine de Navarre avec plus d'esprit que de justice. *Partie* a le même sens que *moitié* dans ces vers de Molière :

Certes, monsieur Tartuffe, à bien prendre la chose,
N'est pas un homme, non, qui se mouche du pié ;
Et ce n'est pas peu d'heur que d'être sa *moitié.*

Ainsi votre *bonne partie* signifie tout simplement *votre bonne femme.*

Le commentaire perpétuel de M. Matter, si l'on s'attachait à l'examiner, fournirait à chaque page l'occasion d'y relever de pareilles erreurs, ou d'y combattre des principes littéraires au moins singuliers. Par exemple, M. Matter dit, en parlant de la Condamine :

« L'illustre voyageur, qui sait par sa querelle avec Bouguier *combien la polémique est une vilaine chose....* » (P. 427.)

C'est pourtant cette vilaine polémique à qui nous devons les *Lettres provinciales.* Mais M. Matter ne paraît pas faire sa lecture favorite de la vilaine polémique de Pascal ; son style au moins n'en porte aucune empreinte :

« La Condamine se garde bien de prendre parti dans cette affaire. *Il réfère avec esprit.* On s'imagine d'ordinaire que cela répond à tout. En temps de paix, c'est quelque chose ; c'est peu de chose en temps de guerre. Aux jours de lutte, on est, avec de la science et de l'esprit, un savant utile ; mais on n'est pas un savant populaire, *car* on n'est ni un combattant ni un arbitre. *Or*, en temps de guerre, il faut aux peuples des combattants et des arbitres. » (P. 427).

Cela est profond !

M. Matter, parlant des *Lettres philosophiques sur les Anglais,* appelle Voltaire l'*auteur de ces brillantes* MISSIVES. M. Matter paraît ignorer que les *Lettres philosophiques* sont arrivées à leur adresse sans avoir jamais été mises à la poste.

La rétractation de la Fontaine mourant est partout ; elle a été mise jusque dans les éditions stéréotypées ; mais puisque M. Matter la reproduit comme pièce rare ou inédite, il me sera bien permis de reproduire à mon tour le jugement de Voltaire sur cette affaire.

« J'ai toujours été étonné de l'atrocité fanatique avec laquelle le jeune Pouget, oratorien, osa parler au vieux la Fontaine, et de la vanité d'écolier avec laquelle il publia son prétendu triomphe sur l'innocence de ce vieil enfant. Il était bien ridicule qu'un petit prêtre de vingt-cinq ans allât mettre sur la sellette un académicien de soixante et douze ans. Mais pourquoi faire trophée aux yeux du public de cette victoire si aisée? C'était l'orgueil qui se vantait d'avoir foulé aux pieds l'innocence et la simplicité.....

« Ce qui me révolte le plus dans l'insolence de Pouget, c'est l'affectation de répéter vingt fois à la Fontaine : Votre livre infâme, monsieur; le scandale de votre livre infâme, monsieur; les péchés, monsieur, dont votre infâme livre a été la cause; la réparation publique que vous devez, monsieur, pour votre infâme livre.

« Aurait-il osé parler ainsi à la reine de Navarre, sœur de François Ier, de qui plusieurs de ces contes plaisants et non infâmes sont tirés? Il lui aurait demandé un bénéfice. »

(*Lettre à M. de la Visclède.*)

Après l'avis de Voltaire, voici celui de M. Matter :

« Je le sais, aux yeux de beaucoup de lecteurs, ce document rapporte un fait d'intolérance et de fanatisme, du moins de zèle outré. *Ce n'est pas ainsi que je le juge.* La Fontaine demande les sacrements de l'Église : ces sacrements ne peuvent lui être accordés qu'*aux conditions morales qui y sont attachées.* Je ne lui aurais point porté le saint viatique sans cela. Ces mots sont parfaitement autorisés. » (P. 352.)

Vous le voyez, c'est une autre philosophie, et surtout un autre style. M. Matter (qui est protestant, il est bon qu'on le sache) n'aurait point porté non plus le saint viatique à la Fontaine, si ce n'est aux conditions morales qui sont attachées au sacrement; et il trouve ces mots *parfaitement autorisés.* Quels sentiments louables! C'est dommage qu'on n'en puisse pas dire autant du style!

« Une bourse pleine de louis d'or, envoyée à l'auteur de *Joconde* à l'occasion d'une communion édifiante, est une idée fâcheuse, *selon nos mœurs.* Mais alors le respect des choses saintes était encore un devoir social, en même temps qu'un devoir religieux! C'est qu'alors l'Église et l'État ne faisaient qu'un, et que c'eût été non-seulement de mauvais exemple, mais de mauvais goût, que de ne pas se conformer à l'usage reçu pour tout ce qui était de bienséance chrétienne! » (P. 352.)

Voilà ce qui s'appelle une profession de foi bien placée, une tirade pleine de convenance contre les mœurs dépravées de notre siècle, où l'on tiendrait à déshonneur de paraître communier à prix

d'argent, et remplir ses devoirs religieux uniquement par bon goût, et pour se conformer à l'usage reçu. Mais M. Matter fait à notre époque plus d'honneur qu'elle n'en mérite, et ses plaintes, par malheur, sont mal fondées. Qu'il y regarde un peu : les *dévots de place,* si communs du temps de Molière, n'ont pas encore tout à fait disparu ; M. Matter trouvera dans ce quartier-là force gens qui lui diminueront bien ses regrets.

Il est trop manifeste que cette pièce n'a été reproduite que pour amener le commentaire édifiant de M. Matter.

On rencontre trop souvent dans ce volume des notes destinées à glorifier les amis de l'éditeur, ceux qui lui ont rendu quelque service, son fils Albert, son neveu Émile Saigey :

« L'élégante version que je publie de cette lettre est de la plume de mon excellent neveu Émile Saigey, *dont les brillants succès ont été remarqués au dernier concours général.* » (P. 46.).

Le public se fût bien passé de cette réclame de famille. Ici, c'est M. Hugot ; là, c'est M. Dorlan ; plus loin, c'est M. d'Andecy,

« Jeune bibliographe qui réalisera les belles espérances qu'il donne. » (P. 85.)

Mais une qualité que M. Matter possède à un degré vraiment supérieur, c'est la perspicacité. On ne saurait imaginer tout ce qu'il a découvert dans les moindres billets qu'il publie !

Il donne un billet de six lignes : « *du véritable chef de l'ère philosophique,* » bien qu'une ère n'ait point de chef : c'est Voltaire. Ce billet lui paraît contenir en abrégé tout le génie de Voltaire. Il s'écrie : « En général, l'ère philosophique est encore l'ère du style ! » Ce qui, par parenthèse, démontre surabondamment que l'éditeur n'appartient pas à l'ère philosophique. Ce billet est tout ce qu'il y a de plus ordinaire. M. Matter, qui l'a rapporté de Berlin, témoigne un vif déplaisir de ne pas savoir à qui adresser ce chef-d'œuvre. Il est aisé de le consoler. Qu'il prenne seulement la peine d'ouvrir les *Souvenirs de M. de Formey* (1), ou plus simplement encore les œuvres de Voltaire, soit l'édition de M. Clogenson, soit celle de M. Beuchot, et ses chagrins seront finis ; à moins qu'il ne s'afflige d'être allé chercher en Prusse, en 1846, une lettre inédite publiée depuis 1789.

(1) 2 vol. in-18, 1789.

Voici deux billets de madame de Scudéry :

« De grâce, monsieur, ayez la bonté d'envoyer ma lettre à M. l'abbé de Marment par l'ordinaire de demain, et faites-moy l'honneur de croire que je suis très-sincèrement vostre très-humble servante. »

— « Je vous remercie, monsieur, de l'advis que vous me donnez. Je sçay que si les ordres ne changent pas, Fouquet partira demain dès la pointe du jour. Ainsy nostre incertitude cessera bientost. »

« Ces petites missives, dit l'éditeur, ne signifient *presque rien;* mais elles sont *si gracieuses,* qu'on me pardonnera de les avoir imprimées. »

Il faut que M. Matter soit bien sensible à l'action de la grâce, pour en trouver dans ces petites missives-là.

Mais le bon cœur de Louis XI est une découverte encore plus curieuse :

« J'étonnerais un peu (beaucoup !) si je disais que Louis XI savait aimer; mais je dirai qu'il affectait d'être gracieux (toujours la grâce !), et chacun sait qu'*il prodiguait les mots les plus tendres* (en vérité, pour moi, je n'en savais rien).

« J'ai sous les yeux un billet qui a le tort de ne prouver que cela (que cela ! ce n'est déjà pas mal !) ; mais qui le prouve si bien, et qui rachète d'ailleurs le tort de ne pas contenir autre chose, par une brièveté si parfaite, que je ne résiste pas au plaisir de le donner. »

Voici ce merveilleux billet, ce billet incomparable, ce billet tendre, qui va réhabiliter Louis XI en prouvant qu'il savait aimer :

« Monsieur du Bouchaige, mon amy,
« Je vous prie que soyez icy demain au matin à mon lever, pour me « dire s'il fait bon à Corbueil.
« Et adieu. LOUIS. »

« Si court que soit ce billet, *il est précieux pour l'histoire intérieure d'un règne sévèrement jugé,* et celle d'un prince qu'on n'a pas toujours apprécié avec des vues assez étendues.

« Il atteste d'abord *une affection véritable, par cela seul qu'un roi a pris soin de l'écrire;* car il est bien de Louis XI ! S'il n'est pas de sa main, il est de son âme, j'allais dire de son cœur !..... *Évidemment* le rendez-vous que donne Louis XI a un objet important : le prince cauteleux l'indique, même en prévenant Dubouchage qu'il devra lui dire *s'il fait bon à Corbueil*, etc., etc. »

Ce commentaire continue et remplit deux pages, pour louer la parfaite brièveté de Louis XI.

Celui qui demandait dix lignes d'un homme pour le faire pendre n'était qu'un stupide et un aveugle auprès de M. Matter. M. Matter n'a besoin que d'une ligne pour refaire le caractère de Louis XI, et l'histoire intérieure d'un règne trop sévèrement jugé. Si les historiens de Louis XI eussent connu le *précieux billet* découvert par M. Matter, ils eussent apprécié ce prince avec des vues bien autrement étendues ! Effectivement les cages de fer, le supplice du duc de Nemours, tant de mauvaise foi, de perfidie, de cruauté, tout cela disparaît devant le *soin qu'un roi a pris d'écrire* le billet à M. Dubouchage !

M. Matter est inspecteur général des bibliothèques du royaume; et ce volume, dédié à M. de Salvandy, est le premier résultat de ses tournées. Selon toute apparence, d'autres recueils suivront celui-ci : il faut espérer que l'éditeur saura tirer un meilleur parti des avantages de sa position. On ne peut trop l'engager à supprimer ses *notes introductives* et ses *remarques consécutives*, pour se borner à quelques notes au bas des pages, et uniquement relatives au texte. M. Émile Saigey, M. Albert Matter, M. Dorlan, M. d'Andecy et les autres feront leur chemin tout seuls..... ou ne le feront pas, cela ne nous importe guère. Ce qui nous importe, c'est d'avoir des pièces intéressantes, nouvelles et authentiques (la lettre de madame de la Vallière, p. 320, ne l'est pas). Quand M. Matter aura satisfait à ces trois conditions, nous recevrons avec reconnaissance le fruit de ses recherches : surtout, point de commentaire, moins d'efforts de pénétration, et un peu plus de confiance dans celle du public.

Recherches sur la religion des Romains, d'après les Fastes d'Ovide. Thèse pour le doctorat, par Louis Lacroix. — Paris, Joubert, 1846; in-8° de 287 pages.

Ce livre de M. Lacroix, professeur d'histoire au collége Henri IV, est une thèse récemment soutenue à la Sorbonne, d'où elle est

sortie avec tous les honneurs de la guerre. Disons bien vite que nous n'aurons à reformer sur aucun point le jugement flatteur du savant aréopage, et que ce mémoire, dédié à M. Guigniaut, est tout à fait digne d'un pareil patronage.

Les ouvrages qui traitent de la religion des anciens peuples sont nombreux. L'érudition ne pouvait négliger un si riche et si curieux sujet. De nos jours, le livre de Creuzer a donné une nouvelle impulsion à ce genre de recherches, et il ne se passe guère d'années sans que l'Allemagne, dans sa stérile fécondité, n'enfante plusieurs volumes sur ces matières. Il n'y a donc pas disette; les traités sur chaque dieu, les dictionnaires de la fable, les mythologies abondent. Mais de tout cela, il faut dire trop souvent : *indigesta moles*. Ces dieux ont vécu, ont changé, et, malgré la variété des anecdotes dont leur biographie est surchargée, leurs historiens semblent ne s'en être pas aperçus. Cependant sous des dénominations communes se cachent des personnages bien divers ; car le caractère fondamental du paganisme, surtout dans sa forme romaine, c'est d'accepter toutes les divinités, et d'identifier des êtres mythiques très-différents. Dans un même temps, au sein des mêmes doctrines, les dieux d'un temps ne sont plus ceux d'un autre. Les anciens ayant renversé la donnée mosaïque, et fait les dieux à l'image de l'homme, au lieu de faire l'homme à l'image de Dieu, ont donné à leurs êtres divins la mobilité même de l'humanité. Leur Olympe est si près de la terre, que toutes les passions, toutes les idées, les mœurs même de la cité terrestre, peuvent y monter pour y saisir les dieux, et les entraîner dans le cercle des vicissitudes que le monde parcourt.

Si les dieux changent, il n'y a plus lieu seulement à une exposition dogmatique; dès qu'ils descendent du trône immuable où la théologie cherche toujours à les asseoir, ils relèvent de l'histoire, à laquelle appartient tout ce qui a vie. Mais cette histoire du ciel, reflet de celle de la terre, on ne la fait pas. Comme Agrippa, qui donnait indistinctement à tous les dieux asile dans son panthéon, sans s'inquiéter de leur patrie primitive; ou comme Alexandre Sévère, qui plaçait côte à côte dans son lararium Moïse et Orphée, Socrate et Jésus-Christ, les mythographes (1) renferment dans

(1) Il va sans dire que nous faisons une exception pour le livre de Creuzer, surtout depuis la refonte que lui a fait subir M. Guigniaut dans sa belle et savante édition.

leurs livres les représentants des doctrines les plus diverses, et constituent pour toute l'antiquité un système religieux qui n'a existé qu'aux derniers jours du monde païen, et seulement encore pour quelques érudits crédules, ou pour des politiques intéressés à n'avoir qu'une seule cité divine, comme ils n'avaient qu'une seule cité politique.

M. Lacroix a voulu tenir compte du temps et des lieux; il a étudié dans Ovide les divinités romaines, mais en les interrogeant, à l'aide des documents fournis par l'antiquité ou l'érudition moderne, sur leur origine, et en les suivant dans leurs transformations successives. C'est donc une véritable histoire de la religion romaine jusqu'au siècle d'Auguste.

Ce mémoire est précédé d'une savante introduction, dans laquelle M. Lacroix expose ses recherches sur le calendrier des Romains et sur l'époque de la composition des Fastes d'Ovide. Quant à cette dernière question, quelques citations suffisent à l'auteur pour mettre hors de doute que les Fastes furent écrits de l'an de Rome 752 à 762, mais que le premier livre fut retouché vers 770 (an 17 de l'ère chrétienne).

Le second point était plus difficile. On sait en quels étroits rapports étaient les institutions religieuses des Romains avec la division du temps. Ovide avait fidèlement reproduit cette concordance; chacun des livres de son poëme répondait à un des mois de l'année, et dans chaque mois il suivait l'ordre des jours. Mais le calendrier romain ne fut pas toujours le même; il devenait donc intéressant de rechercher duquel l'auteur s'était servi; c'était d'ailleurs un moyen de déterminer d'une manière positive le moment des fêtes religieuses dans le cours de l'année.

M. Lacroix a fait d'abord justice de l'année de dix mois, qui a fourni à Niebuhr de si beaux calculs et des hypothèses aussi brillantes qu'elles sont fragiles. Cet écrivain, qui a mis tant de mouvement et de passion dans l'érudition, ne se faisait pas faute de remuer ciel et terre pour trouver quelque argument à l'appui de ses audacieuses conjectures. Ici il était allé « invoquer la science égyptienne « et celle des Aztèques pour réhabiliter l'intelligence de l'antique « Italie. » Malgré « ces inventions, qui éblouissent plus qu'elles ne « persuadent, » M. Lacroix ne croit pas à l'existence dans l'usage ordinaire de cette année de dix mois, qui ne répond à aucune division naturelle, qui n'est ni solaire ni lunaire, et dont les anti-

quaires romains étaient eux-mêmes déjà fort embarrassés.

Après une revue de chacun des mois de l'année, viennent quelques mots sur les kalendes, les nones et les ides, et sur les qualifications que les jours avaient reçues dans le calendrier romain, selon l'usage religieux ou civil auquel ils étaient réservés. On en distinguait de six espèces : *nefasti, fasti, nefasti ex parte priori*, *comitiales, nundinales, atri.* « Dans son acception ordinaire, le mot « néfaste désigne la suspension de la justice, la vacance du tribu- « nal ; c'est le moment où l'homme, tout entier au culte des dieux, « interrompt l'activité de la vie civile..... Dans les jours *atri* ou « *religiosi*, non-seulement la justice était suspendue, mais on ne « pouvait ni enrôler les soldats, ni rassembler les comices, ni pren- « dre aucune mesure d'administration publique, si ce n'est dans le « cas d'absolue nécessité..... La société tout entière était comme « paralysée par la religion ou la douleur. » Les jours fastes étaient, au contraire, ceux des affaires. Aux nondines, on tenait à la ville les marchés, auxquels accouraient les gens de la campagne. Les *comitiales* s'expliquent par leur nom même. Quant aux *nefasti ex parte priori*, c'étaient probablement d'anciens jours néfastes, dont la seconde moitié avait été rendue aux affaires. On remarque, en effet, en comparant des calendriers romains d'époque différente, que le nombre des jours néfastes, « multiplié autrefois par la supers- « tition ou par d'anciens malheurs oubliés depuis, avait été consi- « dérablement diminué par Auguste. La société, qui s'agrandissait « de plus en plus, avait besoin de plus de temps pour ses affaires « civiles, et elle en prenait aux dépens des dieux. »

M. Lacroix a fait cette curieuse observation, surtout à l'aide du calendrier Maffei, vieille table calendaire trouvée, en 1547, dans le palais des Maffei à Rome, et depuis perdue sans qu'on ait pu en retrouver la trace. Heureusement il en avait été pris plusieurs copies, que M. Lacroix a comparées et contrôlées les unes par les autres ; ce qui lui permet d'affirmer, avec Merkel, que les Fastes de Maffei sont de l'époque d'Auguste, qu'ils ne peuvent avoir été rédigés avant l'année 756 ni après l'année 759 ; de sorte qu'ils étaient d'usage public dans le temps où Ovide composa son poëme.

Ces prolégomènes achevés, l'auteur entre enfin en matière. Il divise son travail en trois parties :

1° Exposé et examen des traditions religieuses antérieures à la fondation de Rome ;

2° Établissements religieux des rois de Rome;

3° Changements introduits dans la religion romaine; de l'expulsion des rois au temps d'Auguste.

Cette division est bonne, et répond parfaitement au but que l'auteur s'est proposé, le tableau des développements successifs de la religion des Romains; seulement il est à craindre que, dans cette délicate et difficile analyse, la date des innovations ne puisse être marquée avec toute la rigueur que cette méthode suppose.

Janus ouvre la liste des vieilles divinités de l'Italie, et retrouve ses antiques honneurs, lui qui était le chaos et le principe de toute chose, *me Chaos antiqui... vocabant*, et qui, alors que le Zeus des Grecs n'était pas encore venu lui ravir son pouvoir, avait le monde créé sous sa surveillance et sa garde. S'il a deux visages, c'est qu'il regarde à la fois le ciel et la terre, le passé et l'avenir, pour tout embrasser et ouvrir partout les sources fécondes : *omnia sunt nostra clausa, patentque manu*. Dieu primordial et sans nom, *quisquis fuit ille deorum*, il ouvre la création en coordonnant la masse informe du chaos. Dieu-soleil, il ouvre le ciel qu'il éclaire, l'année qu'il divise en périodes régulières, la terre qu'il pénètre de ses rayons bienfaisants pour aller donner la vie aux germes. Mais, dans la succession infinie des phénomènes, qui ouvre ferme; qui fait naître détruit; car l'apparition de l'un annonce la disparition de l'autre. La vie sort de la mort, le mouvement du repos, comme la lumière vient des ténèbres, et les fleuves de la terre. Janus est donc le dieu de tout ce qui commence et finit; aussi garde-t-il les portes de la cité et les limites des champs. Dans un autre ordre d'idées, il est rapproché du dieu des combats, à tort cependant, car ce n'est pas la Guerre qui se précipite par les portes ouvertes de son temple; ce n'est pas la Paix qu'il garde captive dans son sanctuaire fermé. L'imposante et rare cérémonie de la fermeture du temple de Janus n'annonçait que la venue d'une ère nouvelle, à laquelle présidait le dieu qui commençait toute chose.

Janus, dont M. Lacroix fait avec toute raison le premier des dieux de l'ancienne Italie, avait, entre autres surnoms, ainsi que beaucoup de divinités, celui de *Pater*. « Comme toutes les idées « religieuses des anciens tournaient en images et tendaient à l'an« thropomorphisme, chaque dieu, en qualité de père, était associé « à une déesse qui était la mère, à l'imitation de la famille hu« maine; ou bien, comme en Orient, les deux sexes étaient réunis

« dans le même être. Ainsi Janus avait pour compagne Jana, « Djana, Dia ou dea Jana, Diana, déesse préposée aux chemins, « au mouvement du monde ; confondue avec la lune comme Janus « avec le soleil, et transformée plus tard par les poëtes en la gra- « cieuse et chaste déité de la nuit et des bois. »

Saturne, le roi de l'âge d'or, est la personnification de toutes les connaissances agricoles de l'époque primitive. Son nom est le Semeur, *Sator;* et la compagne que le vulgaire lui donnait était Ops ou *Bona Dea,* la Terre, qui, dans son inépuisable fécondité, nourrit les nombreux enfants qu'elle porte.

Dès qu'il eut accompli sa mission bienfaisante, Saturne était retourné aux cieux. Mais, pour continuer son ouvrage, il avait laissé derrière lui Picus et Faunus, les dieux des pâtres, comme il était celui des laboureurs. Picus était le pivert, oiseau mystérieux et par conséquent prophétique, qui portait aux hommes les oracles des dieux, et qui révéla à Numa les conjurations redoutables par lesquelles il était possible d'attirer Jupiter. Faunus, devin comme lui, habitait les grands bois, qu'il remplissait de bruits étranges et d'une secrète terreur.

Ovide ne parle point de Latinus, et ne donne pas Évandre pour un dieu. Cependant il le rattache à une des plus vieilles déités de l'Italie, la prophétesse Carmenta, qui, comme nos fées du moyen âge, aimait à présider aux travaux de l'enfantement, moment douloureux, mais plein de charme et d'anxiété, où le père interroge volontiers l'avenir qui commence pour son nouveau-né. Carmenta est étroitement unie à *Matuta mater,* une des bonnes déesses de l'Italie, une sorte de Junon protectrice de l'enfance, et dont les fêtes, les *Matralies*, auxquelles assistaient les seules matrones, célébraient la chaste maternité. Les Grecs lui donnaient pour fils *Portunus,* le Palæmon hellénique. M. Lacroix, avec Hartung, repousse ces assimilations qui défigurent le type primitif, et voit dans Portunus un Janus spécial, gardien des ports, des stations maritimes, et peut-être aussi des maisons. Hercule est encore en Italie une importation étrangère. Mais M. Lacroix rappelle une légende conservée par Servius sur un robuste pasteur, qui vainquit le brigand Cacus. Ce pâtre, nommé Garanus, fut, sans nul doute, remplacé plus tard par le glorieux fils d'Alcmène.

A Énée se rattache toute une série d'êtres divins et de fêtes religieuses, quoique nous ne soyons pas bien sûr qu'Énée ait jamais

voyagé. Mais les Romains voulaient à tout prix descendre des Troyens. Cependant, tandis que le poëte lauréat d'Auguste chantait Énée, fils de Vénus et d'Anchise, et que l'incrédule Lucrèce plaçait son poëme sous l'invocation de la déesse de Paphos, l'érudit Varron affirmait, comme Cincius l'avait fait déjà longtemps auparavant, que le nom de Vénus n'était connu des Romains ni en latin ni en grec du temps des rois ; qu'il n'y avait, dans le mois d'avril, ni fêtes ni sacrifices solennels en son honneur, et qu'elle n'était pas nommée dans les anciens vers saliens avec les autres grands dieux. Après avoir vainement cherché « l'original romain, qui aura été « défiguré par l'application des traits de l'Aphrodite des Grecs ; » M. Lacroix montre comment ce culte passa dans les temps historiques de la Sicile à Rome. Peut-être eût-il dû insister davantage, en faveur de sa thèse même, sur l'importance de la Vénus d'Éryx. Érycine fut à Rome son surnom le plus populaire.

Une autre déesse que la légende rapprochait du pieux Énée par un singulier caprice, qu'explique, au reste, la ressemblance de son nom avec celui de la sœur de Didon, était Anna Perenna, dont la fête était tout entière consacrée au plaisir. Nous repoussons avec M. Lacroix l'opinion de Klausen, qui en fait une divinité des eaux, pour ne voir en elle que la personnification de l'année abondante et joyeuse. Au jour de sa fête, le 15 mars, on passait le Tibre pour se répandre dans la campagne, boire et manger sur l'herbe, en chantant ; puis terminer la solennité par des danses, que la corruption croissante des mœurs rendit fort licencieuses. Toutefois, M. Lacroix nous paraît quelque peu dévier de sa ferme critique, quand il suppose que cette licence fut rapportée à Rome par les matelots envoyés durant une famine en Sicile, où ils furent témoins des excès honteux du culte de la Channa carthaginoise. Ce changement, ce ne sont pas les récits de quelques matelots qui l'amènent, mais le contact de tous les jours avec des peuples dépravés ; c'était l'inévitable expiation de tant de gloire et de conquêtes.

La tradition rattachait encore à Énée l'institution des Férales, le culte des Mânes, croyance antique qui n'appartenait ni à un seul homme ni à un seul pays.

Les anciens avaient senti que le monde est un être vivant, et ils appelaient génie, dans le plus chétif objet de la nature, comme dans son

vaste ensemble, le principe vivifiant et fécondant qui anime et conserve, qui est la source même de l'existence.... Chaque dieu, chaque homme, chaque maison, chaque ville, avait son génie. Cette innombrable population, qui remplissait la terre et les cieux, se divisait en Lares et Pénates. Les premiers tenaient plus de la nature de l'homme; les seconds, de la nature divine. Le génie survivait à la mort; car la mort n'est qu'une transformation. Toute âme, dégagée du corps, devenait un dieu lare, ou, dans un sens plus général, un Lémure. De cette croyance, qui déifiait tous les morts, à l'apothéose des empereurs, il n'y avait qu'un pas. Les Lémures devenaient des Lares bienfaisants et protecteurs, ou des Larves furieuses, selon la condition qu'ils subissaient dans l'autre vie. Mais, dans l'incertitude où l'on était du sort qui leur était réservé, on les désignait par la douce expression de *Dii manes,* les dieux bons.»

« . . . . L'idée des Pénates se rattachait à la doctrine générale des génies. Le centre de la maison, le foyer, était un sanctuaire (*Penus, Penetralia*). Là, le père de famille exerçait les fonctions sacerdotales; là, s'accomplissaient les mystères du culte domestique. Le feu était le symbole de cette divinité intérieure, et l'on regardait Vesta comme le plus grand des Pénates. La table était l'autel des Pénates, dont la présence invisible et continuelle dans la maison sanctifiait tous les actes de la vie de famille. L'État, qui est la grande famille de tous les citoyens, avait aussi son foyer public, qui était le temple de Vesta; sanctuaire inaccessible, inviolable, contenant des gages précieux, que les yeux profanes ne devaient jamais voir... Ces gages matériels d'une assistance supérieure, lesquels émanaient toujours d'une source divine, et dont la conservation garantissait l'existence de la communauté, étaient pour l'État comme ces talismans que chaque homme voulait avoir. Rome en possédait sept, dont trois venaient d'Ilion : c'étaient le sceptre de Priam, le voile d'Ilionée, et le Palladium. Les quatre autres étaient : l'aiguille de la mère des dieux, le quadrige de Veies, les cendres d'Oreste, les *ancilia*. »

Qu'était-ce que le Palladium? Personne ne pouvait le voir; cependant Apollodore le décrit. C'était une statue de trois coudées, dont les jambes étaient collées les unes contre les autres, et dont les bras étaient attachés au corps. De la main droite, elle tenait une lance; de la gauche, une quenouille et un fuseau. Elle était tombée du ciel à Ilion, sous le règne de Dardanus. Ulysse et Diomède n'avaient enlevé à Troie qu'un faux Palladium. Le véritable fut sauvé et porté par Énée en Italie. Autre erreur, disaient les habitants d'Ilion, puisque, quand Fimbria eut incendié leur ville, on retrouva le Palladium intact dans les cendres du temple de Minerve.

Ainsi, de ce grand cycle religieux dont Énée est le centre, Vénus,

Anna Perenna, les Mânes, les Pénates, le Palladium, etc., il ne reste rien, rien du moins de toutes les fables inventées par les prêtres ou les poëtes, et que le peuple avait reçues de leurs mains. Seulement, au lieu d'un homme auteur de toutes choses, nous avons trouvé, avec M. Lacroix, le temps et le génie même des anciennes sociétés. Il serait bien à souhaiter qu'on laissât enfin reposer ce problématique héros des vieux âges, qui ne mérite assurément pas l'honneur que l'érudition lui fait depuis tantôt deux mille ans.

Nous sommes arrivés à la seconde partie de ce consciencieux travail, les établissements religieux des rois de Rome. Ici, nous reprocherons à M. Lacroix de diviser des choses semblables, et de marquer un point d'arrêt là où la même influence continue. Nous savons bien qu'il ne s'y trompe pas, que Mars, Palès, Consus et les Lupercales, les Lémurales, les Matronales, ne sont pas pour lui des divinités et des fêtes instituées par Romulus; mais un lecteur superficiel pourrait s'y méprendre. Il est vrai qu'un tel livre n'est fait que pour des lecteurs sérieux. M. Lacroix pourrait aussi nous répondre qu'il a voulu suivre la tradition, et étudier successivement les personnages divins qu'elle a mis en rapport avec chacun des rois de Rome. Nous avons ainsi, sous Romulus, Mars, divinité rurale autant que guerrière et fatidique, comme Faunus et Picus; Palès, qui présidait à la multiplication des troupeaux; Consus, un des dieux du sombre empire; sous Tatius, Vulcain, le dieu mâle du feu, et dont le temple était, comme celui de Vesta, le foyer central de l'État; Sancus, le Jupiter de la bonne foi; Summanus, le dieu des foudres nocturnes; Vertumnus, celui des changements; Flora, la déesse des fleurs; le Soleil et la Lune, divinités de bonne heure négligées, de même que Vagona, identique peut-être à la Victoire; enfin, Nerco et Quirinus, la Minerve et le Mars des Sabins. C'était, comme on voit, toute la religion sabine, dont on rapportait l'introduction dans Rome au roi sabin Tatius. Avec Numa, arrivent la foule des fêtes religieuses et les huit colléges sacerdotaux, les Vestales, les Saliens, les Pontifes, les Curions, les Flamines, etc., c'est-à-dire, l'organisation du culte, qui reçoit alors sa dernière forme, en tant qu'expression des vieilles croyances italiennes. C'est là, à ce moment où ces antiques croyances n'avaient encore été altérées que par l'introduction d'un bien petit nombre d'éléments nouveaux nés à Rome même, que nous aurions volon-

tiers arrêté la première partie pour commencer la seconde avec les Tarquins.

Les Tarquins ouvrirent Rome à l'influence de la Grèce, qu'eux-mêmes et tous les peuples commerçants de l'Italie subissaient déjà.

« Alors on donna plus d'éclat et de pompe aux cérémonies publiques, aux jeux, aux fêtes religieuses ; on construisit de nobles édifices ; l'art fit alliance avec la religion ; la puissance des rois s'entoura de plus de majesté ; l'art augural fut perfectionné ; mais le peuple romain ne fut pas modifié dans le fond de son caractère ; il conserva toutes ses fêtes de famille, toutes ses rudes et simples divinités agricoles, pastorales, guerrières ; et quand la royauté fut abolie, les Tarquins chassés, l'Étrurie repoussée par une violente réaction nationale, la cité se retrempa aux anciennes mœurs, resta rude et simple, et s'arrêta à temps dans cette voie de perfectionnement précoce, qui assurément ne l'aurait point conduite à la conquête de l'Italie et du monde. »

En religion, la principale importation des Tarquins fut celle de la grande trinité divine, Jupiter, Junon et Minerve, qui trôna au Capitole avec une majesté suprême. Ils accrurent aussi le crédit accordé à la science augurale, aux oracles des dieux et aux prophéties éparses dans toute l'Italie, et dont les livres sibyllins de Tarquin le Superbe n'étaient peut-être que le recueil. Servius avait encore élevé un temple à la Fortune, qui compta plus tard tant d'adorateurs ; et le dernier Tarquin prépara les honneurs d'Apollon, le dieu qui détourne tous les maux, et qui donne l'inspiration poétique et divinatoire.

« Après les rois, l'histoire de la religion romaine s'abrége considérablement..... A cette époque, le sacerdoce est fondé, les dieux trouvés pour la plupart, et les fêtes sont déjà d'un antique usage. Toutefois, les institutions humaines se modifient toujours avec le changement des idées et des mœurs. Or, de l'établissement de la république à celui de l'empire, il y a cinq siècles. Combien, dans cet intervalle de temps, de nouveautés inconnues aux ancêtres furent acceptées par les descendants?..... On instituait de nouvelles cérémonies ; on multipliait les temples et les surnoms des dieux ; on altérait le sens de leurs anciens noms, ou on les combinait avec les dénominations étrangères, de manière à rendre l'ancienne religion méconnaissable aux Romains austères. On adaptait les fictions de la mythologie grecque aux dieux italiens, qui perdaient peu à peu leur caractère primitif ; il se formait entre les deux religions une alliance bizarre, dont tout l'avantage était pour le polythéisme grec ; enfin, la philosophie grandissait pour la ruine de l'une et de l'autre croyance. »

Ce sont les livres sibyllins qui poussent surtout la religion romaine dans les voies de l'hellénisme.

Ainsi ils prescrivent des sacrifices, selon le rit grec, pour Apollon dans le cas d'épidémie, et, en cas de famine, pour Liber et Libera, vieilles déités italiennes qui furent assimilées à Bacchus et à Cérès; non pas toutefois à la Cérès d'Éleusis, dont les mystères donnaient certainement un enseignement élevé sur Dieu, l'âme et le monde, car les Romains ne portèrent jamais bien haut leurs spéculations théologiques, et la religion ne dépassa point chez eux la sphère de l'utilité pratique. Pour leur culte de Cérès, ils se contentèrent d'emprunter à la Grèce les cérémonies extérieures de la fête de l'agriculture.

Castor et Pollux, Mercure, Esculape, Mater Idæa, ou la Grande Déesse, reçurent aussi successivement le droit de cité romaine. Après les dieux de la Grèce, ceux de l'Asie, de Tyr, de Carthage, de la Gaule; tous y vinrent, car on voulait, ainsi que nous le disions en commençant, un seul Olympe, comme on avait une seule cité. Auguste travailla activement à cette fusion. Il reste encore quelques-unes de ces inscriptions gravées par lui sur les autels de la Gaule, et qui portaient, d'un côté, le nom gaulois du dieu, et, de l'autre, celui de la divinité romaine avec laquelle il voulait l'identifier.

Auguste, qui fit tant d'efforts pour ramener dans la société romaine un peu de régularité et de décence, ne se fit pas faute d'oublier la religion dans cette restauration des vieilles mœurs. Mais pouvait-il réussir? C'est la question que M. Lacroix examine dans un dernier chapitre intitulé *État des croyances religieuses au temps d'Auguste*, et qui, plus développé, pourrait devenir le commencement d'un plus grand livre. Il nous montre Horace chantant les dieux avec incrédulité; Virgile altérant le sens des fictions mythologiques pour les accommoder à la philosophie et à la bienséance, autre manière de les tuer; Ovide, enfin, ne s'en servant que comme d'un cadre que sa fantaisie se plaisait à remplir, comme d'une trame légère sur laquelle il laissait en souriant courir son imagination féconde.

Nous voici arrivé au terme de ce travail, écrit souvent avec esprit, toujours avec élégance et clarté. Ce n'est pas, à coup sûr, une histoire complète de la religion des Romains. M. Lacroix ne s'est proposé que de donner un commentaire aux Fastes d'Ovide; mais

il nous permettra de regretter qu'il n'ait pas voulu faire davantage ; car nous sommes convaincu qu'il aurait tout aussi bien rempli un cadre beaucoup plus vaste.

Nous le félicitions tout à l'heure de son style facile et net ; nous lui tiendrons compte encore de la sage réserve qu'il a apportée en cette matière, où tant d'autres ont le sort d'Icare, et tombent pour vouloir s'élever trop haut. M. Lacroix a compris qu'il n'y avait pas eu dans cette vieille Italie de bien grands systèmes, de métaphysique bien transcendante. Il a vu ce qui était dans les croyances de ces peuples grossiers, des dieux utiles et honnêtes, mais terre à terre. Aussi il dogmatise rarement, marchant avec les faits sans les contraindre à dire plus qu'ils ne portent, et restant sobre sur un sujet qui prête tant à des généralisations hasardées et à de brillants hors-d'œuvre. Ce n'est pas qu'il se refuse toujours à sortir de l'interprétation littérale : quelques lignes, quelques pages, éparses çà et là, montrent qu'il a cherché, lui aussi, la loi de génération et de développement des faits qu'il étudie. Il a bien saisi, par exemple, les analogies nombreuses qui se retrouvent entre tous les cultes païens. Les peuples, voulant arriver à Dieu par le monde extérieur, puisqu'ils ne connaissent pas d'autre route, déifient les puissances naturelles. Le procédé est le même partout ; mais les formes extérieures, les apparences diffèrent. De là à l'origine, cette multitude infinie d'êtres divins, que la philosophie, plus tard, s'efforce de ramener à un petit nombre, même à l'unité.

Nous terminerons en citant encore ce qu'il dit des rituels ou *Indigitamenta :*

« Rien n'est plus regrettable, dans le sujet qui nous occupe, que la perte de ces livres ou rituels, appelés *Indigitamenta*, dont il n'est resté qu'un petit nombre de fragments, conservés surtout par les Pères de l'Église. Avec le secours de ces curieux inventaires, qui énuméraient plus de trente mille dieux, et qui en indiquaient les fonctions et les fêtes, il nous serait facile de connaître à fond l'organisation et l'esprit du vieux culte national des Romains. De plus, ces livres devaient fidèlement représenter l'état de l'intelligence humaine à l'époque où ils furent composés ; car on peut considérer les *Indigitamenta* comme renfermant non-seulement toutes les religions, mais encore toute la science des anciens temps. D'après les débris conservés des *Indigitamenta*, on voit à quels tristes et puérils résultats aboutissaient l'instruction et les connaissances des prêtres de l'Italie. Toute idée nouvelle, toute notion acquise par l'expérience, venait se ranger parmi les faits religieux, sous

la forme concrète et vivante que le polythéisme donnait à tout. Que l'on groupe méthodiquement tous les petits dieux (*dii minuti*) des rituels romains, on retrouvera dans cette énumération, faite avec ordre, des conceptions élémentaires de presque toutes les sciences, un essai de classification des idées de l'esprit humain, une sorte d'encyclopédie dans l'enfance. L'observation des phénomènes, de la vie physiologique des plantes et des êtres animés, de leur génération, de leur croissance, de leur conservation, produit cette nombreuse série de génies bizarres, entre lesquels la tâche se distribue à l'infini. Le corps humain et ses organes, l'esprit et ses facultés, les qualités morales et les passions, les ouvrages de l'industrie humaine, les travaux de l'agriculture, toutes ces mille notions que nous rattachons aujourd'hui aux arts, aux métiers, aux sciences naturelles, à la psychologie, à la métaphysique, et que nous expliquons par des lois et les causes secondes, étaient expliquées alors par la supposition d'agents surnaturels et innombrables, dont plusieurs nous sont connus. Cette supposition ne fut pas dans l'origine un pur jeu d'esprit, mais une croyance générale et puissante, qui altérait et obscurcissait toutes les idées dès qu'elles se formaient dans l'intelligence. Ainsi, la science et la religion des anciens Romains étaient inséparables l'une de l'autre, et la conservation entière de leurs *Indigitamenta* nous eût fourni de bien précieux renseignements sur tout ce qu'ils savaient et tout ce qu'ils croyaient. »

Della condizione de' Romani vinti da' Longobardi, e della vera lezione d'alcune parole di Paolo Diacono intorno a tale argomento. Discorso di Carlo Troya; edizione seconda, con osservazioni di Francesco Rezzonico, ed appendice dell' autore. — Milano, 1844.

La durée des institutions municipales que Rome avait accordées aux villes de l'Italie s'est-elle prolongée sous la domination des Lombards? Cette question a de tout temps intéressé les historiens, car elle se rattache de près à la constitution des premières républiques fondées après la chute de l'empire romain. Sans doute les idées d'indépendance municipale, le principe en vertu duquel l'administration des villes était laissée aux citoyens tels que l'antiquité romaine les avait toujours reconnus, ont exercé une immense influence sur le développement des institutions populaires dans les villes libres de l'Italie pendant le moyen âge; mais cette influence n'est, selon les

uns, qu'un souvenir éveillé, entretenu par la lecture des auteurs; selon les autres, les franchises municipales n'ont jamais cessé d'exister en Italie. Cette dernière hypothèse, qui a eu de nombreux partisans, tomberait entièrement, du jour où l'on parviendrait à prouver que la race romaine a été privée de la liberté individuelle et exclue de la propriété territoriale par la conquête lombarde. C'est là ce que Lupi a soutenu avec talent. Mais il a été combattu par M. de Savigny, dont le nom a un grand poids dans de semblables discussions.

L'auteur du livre *Della condizione de' Romani vinti da' Longobardi* se range, avec Fumagalli et Sismondi, du côté de Lupi. Selon lui, les Romains, dans les pays conquis par les Lombards, perdirent non-seulement tout droit de cité, toute participation à la nomination des magistrats, tout usage de leurs lois, mais encore, de propriétaires du sol qu'ils étaient avant la conquête, ils devinrent colons tributaires, réduits à la condition d'*aldii*, espèce de position moyenne entre celle des serfs et celle des personnes libres chez les peuples d'origine germanique. Les principaux arguments employés jusqu'à présent dans la discussion de ces deux opinions contradictoires, empruntaient leur valeur à l'interprétation que l'on pouvait donner à deux passages célèbres de l'histoire de Paul Diacre, livre II, chap. 32, et livre III, chap. 16. Ce dernier passage est ainsi conçu : « Populi tamen aggravati per langobardos hospites partiuntur. » M. Troya propose de lire *patiuntur*; leçon nouvelle qu'il a trouvée dans quatre manuscrits de la bibliothèque du Vatican. Si l'on peut hésiter à adopter cette correction, qui ôterait toute espèce de signification à la phrase par rapport aux passages qui la précèdent et qui la suivent, on doit toutefois reconnaître que M. Troya a eu raison de ne pas vouloir baser la discussion sur une phrase obscure d'un historien peu exact; et il faut lui savoir beaucoup de gré d'avoir parcouru tous les documents de l'histoire lombarde pour réunir, dans un ordre chronologique, ce qui peut servir à éclairer la question.

Parmi ceux de ces documents qui ont plus particulièrement attiré l'attention intelligente du savant collecteur, il faut compter surtout les lois des rois lombards et un certain nombre de chartes. Ces lois, ces chartes, il ne s'est pas contenté de les consulter dans les éditions de Muratori ou dans d'autres recueils : il a cru devoir parcourir toute la péninsule italique, pour y chercher des manuscrits

autres que ceux qui avaient servi à l'illustre bibliothécaire de Modène. Tant de zèle a trouvé sa récompense. M. Troya a eu le bonheur de rencontrer dans le manuscrit des lois lombardes, qui appartient au monastère de la Cava, près de Salerne, plusieurs lois de Rachis et d'Astulph, qui ne se trouvent pas dans l'édition de Muratori, et qu'il a fait imprimer d'abord dans un journal napolitain, puis dans un *discours* formant supplément à la première édition de son livre, et qui enfin sont reproduites dans cette édition (*voir* page 497, la note de la fin). Ne possédant pas la date précise de ces publications, nous ne saurions dire si elles sont postérieures à la publication des archives de M. Pertz, tom. 5, pag. 372, publiées à Hanovre en 1824, et du *Corpus legum germanicarum* de Walther, publié à Berlin en 1824, où les lois de Rachis se trouvent également d'après un manuscrit du Vatican. C'est donc par erreur que dans un rapport adressé à M. le Ministre de l'instruction publique, et publié dans un des derniers bulletins de la Société de l'histoire de France (novembre-décembre 1845), on signale comme inédites ces lois, vues par l'auteur du rapport dans le manuscrit appartenant aux archives du monastère de la Cava. Le même auteur pense devoir « rectifier une petite erreur » de Mabillon, qui avait cru, dit-il, que l'écriture longobardique ne s'était pas prolongée au delà du XII[e] siècle. Il n'aurait pas prêté gratuitement cette erreur au savant bénédictin, s'il eût lu avec attention ce que l'illustre auteur de la Diplomatique dit dans son *Iter italicum*, tom. 1, pag. 116, en parlant précisément de son séjour au monastère de la Cava : « In bibliotheca pauci supersunt codices.... ante annos quadringentos exaratæ litteris langobardicis. Quæ scriptura perinde perseveravit ad sæculum XIII, ut patet tum ex hoc codice tum ex alio, etc., etc., etc. » Puisque l'examen du livre publié par M. Troya nous a amené à parler du rapport qui vient d'être adressé à M. le Ministre, ajoutons encore que la nouvelle édition des *Annales cavenses*, que le savant voyageur réclame comme un service à rendre à la science, a été publiée en 1839 dans le tome 5 des *Monumenta Germaniæ historica*, page 185 à 197, par M. Pertz, qui a séjourné à la Cava, en 1822, pendant plusieurs semaines, et a donné, dans ses archives, tome 5, des détails complets sur la bibliothèque ainsi que sur les chartes, entre autres sur les deux prétendues lettres de Charlemagne, signalées aussi dans le rapport.

HISTOIRE.

HISTOIRE PARLEMENTAIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, par MM. BUCHEZ et ROUX. — 2e édition, publiée par Hetzel.

Cet ouvrage est considéré avec raison comme un des plus importants et des plus curieux qui aient été publiés sur la révolution française. Mais ce n'est pas seulement par sa valeur historique qu'il excita l'attention lorsqu'il parut : c'est par les doctrines qui y sont exposées, et qui en font comme le manifeste d'un nouveau système de philosophie religieuse, né de l'étude des événements qui, depuis 1789, ont changé la face de notre pays. Jusqu'alors on n'avait vu dans la révolution française qu'un fait social et politique, que la substitution d'un ordre de choses réclamé par l'état des mœurs et les opinions du siècle présent, à un ordre de choses usé par le temps, et qui ne satisfaisait plus aux besoins de la société nouvelle. Pour MM. Buchez et Roux, c'est un fait religieux. A leurs yeux, la révolution n'est que le développement et l'application des maximes enseignées dans l'Évangile. C'est à Jésus-Christ qu'ils la font remonter, la regardant en quelque sorte comme un événement prédit depuis dix-huit cents ans par le fondateur du christianisme, et accompli en vertu de sa parole.

Nous venons de dire que cette opinion était nouvelle : peut-être n'est-ce pas tout à fait exact. Camille Desmoulins paraît y avoir songé, lorsque, interrogé sur son âge par le président du tribunal révolutionnaire, il répondit : « J'ai trente-trois ans, l'âge du sans-« culotte Jésus-Christ quand il est mort. » Il resterait à décider si, dans son opinion, Jésus-Christ conservait son caractère de divinité, ou s'il n'entendait parler que d'un être purement humain, d'un martyr de ces idées de liberté qu'il allait lui-même payer de sa vie. Quoi qu'il en soit, c'est sur cette qualification, prise dans son sens le plus élevé par les auteurs du nouveau recueil, que repose toute leur philosophie. Pour eux, Jésus-Christ est aussi un révolutionnaire; mais ce révolutionnaire est un Dieu. Cette rédemption dont il est venu apporter le bienfait aux hommes, ce sont les principes de démocratie pure inscrits, suivant eux, à toutes les pages de l'Évangile, et qui paraissent d'essence aussi divine,

qu'aux partisans de l'ancien régime les principes sur lesquels était fondée la monarchie absolue. D'après leur sentiment, ce n'est qu'en 93 que ces principes, ignorés jusque-là et méconnus pendant des siècles, ont commencé à triompher, à passer dans l'ordre des faits; ce n'est que depuis cette époque que l'humanité est entrée définitivement dans ces voies de perfectibilité qui doivent conduire au bonheur universel. C'est du moins ce qui nous a semblé résulter de la préface placée par M. Buchez en tête du livre. Voici, entre autres choses, ce qu'on y lit :

« La révolution, dit M. Buchez, est la conséquence dernière et la plus avancée de la civilisation moderne, et la civilisation moderne est sortie tout entière de l'Évangile. C'est un fait irrécusable, si l'on consulte l'histoire, et particulièrement celle de notre pays, en y étudiant, non pas seulement les événements, mais aussi les idées motrices de ces événements. C'est encore un fait incontestable, si l'on compare à la doctrine de Jésus-Christ tous les principes que la révolution inscrivit dans les codes et sur les drapeaux; ces mots d'unité, d'égalité et de fraternité qu'elle mit en tête de tous ses actes, et par lesquels elle *justifia ses œuvres*.

. . . .

« Selon nous, la valeur des faits politiques réside tout entière dans leur raison morale. C'est sur ce terrain seulement que l'on doit et que véritablement on peut les juger. Partout ailleurs une appréciation consciencieuse est impossible; car l'*avénement de ces faits a presque toujours lieu dans des circonstances qui ne leur permettent pas de s'établir sans violence, et, par suite, de se soustraire aux reproches ou à la calomnie.* Il est de toute équité de se servir, dans la politique et dans l'histoire, du principe d'apprécier les actes principalement par leurs motifs.

« Jusqu'à ce jour, comment les historiens ont-ils considéré notre révolution ? En général, ils y ont vu un accident qui produisit un peu de bien et beaucoup de mal; accident dont ils cherchent l'origine dans quelques petits événements occasionnels, dans des embarras de finances, des maladresses du pouvoir, des insolences de gentilshommes, des scandales de famille, et, moins que cela encore, dans le mécontentement et l'ambition de quelques personnages..... Certes, ce n'est pas en se fondant sur de semblables motifs qu'on peut établir le droit révolutionnaire. »

Après avoir établi ce droit dans le sens que nous avons dit, l'auteur ajoute :

« Présentée ainsi, l'idée révolutionnaire a une histoire qui est celle du monde, et où nous apprenons en même temps pourquoi chaque peuple est à la place qu'il occupe, et pourquoi notre nation est la pre-

mière entre les nations modernes. Alors on lit que l'idée révolutionnaire a un droit antérieur à tous les droits qui s'élèvent et luttent contre elle; car toutes les dynasties existantes aujourd'hui, toutes, sont sorties d'un service rendu à la religion, *dont elle est la fille;* toutes ont été sacrées à ce titre. Quelle passion, quelle colère, quel préjugé ne restera confondu et muet à ce spectacle! »

On pourrait reprocher à cet exposé (nous dirions presque à cette profession de foi) de n'être pas aussi clair qu'on le souhaiterait; car c'est surtout dans les matières de cette importance que la clarté est d'obligation. La pensée de l'auteur ne se laisse pas apercevoir assez distinctement au premier coup d'œil sous cette forme enveloppée; peut-être l'auteur lui-même a-t-il mieux aimé nous la laisser deviner, que la produire dans toute sa franchise. Quoi qu'il en soit, en relisant ce morceau avec attention, il est difficile de s'y méprendre. Cette pensée, c'est la glorification (qu'on nous pardonne le terme) des principes proclamés en 93, et des événements qui ont rendu cette époque trop fameuse. C'est là seulement que la révolution semble à M. Buchez avoir le caractère divin qu'il lui attribue. Tout ce qui a été fait avant ou après, loin de porter ce caractère, lui apparait comme une révolte de toutes les passions mauvaises de l'humanité contre les volontés de celui qui a donné l'Évangile au monde. Il n'y voit que des efforts tentés pour empêcher ce mouvement de régénération et de progrès qui doit changer la destinée des sociétés. Les Girondins eux-mêmes, qui ont tant contribué à la chute du trône et à l'avénement de la démocratie, ne trouvent pas grâce devant lui. Il n'y voit, comme dans les émigrés, que des ennemis de la révolution. Il est vrai qu'effrayés de leur propre ouvrage et des conséquences sanguinaires qu'on tirait de leurs principes, les Girondins n'ont pas eu l'énergie, puisqu'on qualifie d'énergie une fausse logique poussée jusqu'au meurtre juridique, d'en poursuivre le triomphe au moyen des échafauds et à travers les flots de sang. Il est vrai qu'ils ont eu la faiblesse, apparemment très-blâmable aux yeux de l'auteur, de condamner les massacres de septembre, et de s'opposer à *cette loi des suspects* que Camille Desmoulins, dans un écrit célèbre qui lui coûta la vie, comparait à cette fameuse *loi de majesté* rendue par Tibère, le plus odieux monument de tyrannie, au dire de Montesquieu, dont l'histoire fasse mention. Ils aimèrent mieux servir eux-mêmes de victimes : et, puisqu'on invoque le nom de

Jésus-Christ à propos de ces événements, nous dirons qu'en cela ils nous paraissent bien plus près de l'Évangile que ceux qui appelaient le bourreau à l'aide de leurs doctrines (1). En effet, l'Évangile ordonne bien de mourir, mais nous ne voyons nulle part qu'il ordonne de tuer, même pour le triomphe de la vérité. Il a bien dit *égalité*, *fraternité*; mais il n'a pas dit *égalité, fraternité*, ou LA MORT, cette terrible devise que Champfort traduisait ainsi : « *Sois mon frère, ou je te tue.* » Et la plus forte preuve qu'on ait tirée de la divinité du christianisme, c'est qu'il a vaincu sans le secours de la force, en n'opposant que la douceur à l'épée, et la persuasion aux supplices. Cette prétendue ressemblance que l'auteur veut établir n'existe donc pas ; elle est fausse, de quelque côté que l'on envisage la question ; plus fausse encore que dangereuse, quoiqu'elle le soit beaucoup ; car tout ce qui n'est pas la vérité est dangereux. Qu'on admette la nécessité des sanglantes mesures prises en 93 ; qu'on soit persuadé qu'il était impossible d'agir autrement pour sauver la révolution et le pays, c'est une opinion comme toutes celles qui peuvent s'élever sur un fait historique, et qui, par cela même qu'elle a des partisans, peut avoir des contradicteurs. Mais qu'on attache à toutes ces exécutions quelque chose de divin ; qu'on en transforme les auteurs en envoyés du ciel, en missionnaires initiés au secret de Dieu, et chargés de frapper en son nom pour l'accomplissement de ses desseins, voilà ce qui doit être repoussé de toutes les forces de la raison et de la vérité. S'il en était ainsi, qui pourrait empêcher, dans un autre sens, de considérer l'inquisition comme une œuvre d'institution divine, de sanctifier le massacre de la Saint-Barthélemy, les meurtres des catholiques par les protestants, des protestants par les catholiques, sur toute la surface de l'Europe?

C'est en vain que l'auteur invoque la raison morale pour justifier ce que, dans son langage si singulièrement adouci, il veut bien n'appeler que des violences. Quel que soit le but qu'on se propose, il n'est point de raison morale capable d'excuser les noyades de Nantes, et tant d'autres massacres accomplis sans autre but, il

(1) Il faut reconnaître toutefois que les Girondins, en acceptant et en essayant de propager les idées de *fédéralisme*, si vivement combattues, non-seulement par la convention, mais encore par la vieille monarchie, et notamment par Richelieu, tombèrent dans une erreur qui aurait pu amener la ruine de la France.

faut bien le dire, que celui de tuer, et de satisfaire la cruauté ou l'ambition de ceux qui les ordonnèrent.

Quant à ces causes dont M. Buchez parle si dédaigneusement, en les traitant de causes occasionnelles, d'accidents à peine perceptibles, considérables seulement pour ces esprits à courte vue qui leur ont attribué la révolution, c'est à savoir les embarras de finances, les maladresses du pouvoir, l'insolence des gentilshommes, l'honneur de quelques familles nobles compromis par suite d'aventures scandaleuses, etc., etc., nous demanderons à l'auteur s'il oserait affirmer que, sans ces embarras, ces maladresses, cette insolence et ces scandales, la révolution aurait eu lieu?

On voit, par les passages que nous avons cités, que ce que M. Buchez tient surtout à établir, c'est ce qu'il appelle *le droit* de la révolution, sa raison d'être un droit évident, manifeste, clair aux yeux de tous, et qui ne puisse être contesté par personne. Or ce droit, comme il ne le trouve ni dans les doctrines de la philosophie, ni dans celles de l'économie politique, ni dans les principes du droit naturel, qui lui-même a, dit-il, besoin d'être justifié, ce que nous avouons humblement ne pas comprendre; comme il ne le trouve dans aucune des explications tirées des lumières ou de l'expérience purement humaines, il faut bien remonter, suivant lui, à quelque chose de supérieur à l'humanité. C'est ainsi qu'il est amené à appliquer la maxime du droit divin à une révolution faite pour le détruire, et, en pressant la conséquence, à nous représenter la révolution s'emparant à son profit d'une doctrine contre laquelle elle a soulevé les peuples, et se qualifiant à son tour de pouvoir divin, pour justifier des actes qu'aucune morale humaine n'oserait justifier.

En effet, si l'on ne veut pas reconnaître dans quelques-uns des hommes de 93, dans les Carrier, les Marat, les Joseph Lebon, les Euloge Schneider, etc., un caractère qui les recommande aux respects des hommes, comme les élus de Dieu, les agents directs et intelligents de sa volonté, il n'est guère possible de savoir de quel nom on doit les nommer, ni à quel rang il faut les placer dans l'ordre des êtres humains.

Peut-être la pensée de l'auteur ne va-t-elle pas si loin. Quoi qu'il en soit, il n'est, selon lui, que cette manière de comprendre la révolution. « Placé sur ce terrain, dit-il, l'événement révolution-« naire change d'aspect; il est justifiable aux yeux de tous, peu-

« ples, rois et prêtres. » Sans doute, si chacun abandonne ses convictions pour adopter celles de l'auteur. Mais qui peut lui répondre qu'il en sera ainsi; et pourquoi ce miracle s'accomplirait-il? Ces doctrines auxquelles il lui semble qu'on doit se soumettre, sont-elles donc l'effet d'une révélation divine qui l'a rendu dépositaire, seul entre tous les hommes, de la vérité, avec mission de l'annoncer à l'univers? S'il en est ainsi, à quel signe le reconnaîtra-t-on? Mais si l'on ne doit voir dans ses principes que de simples opinions philosophiques n'ayant que la valeur de sentiments particuliers, pourquoi se rendra-t-on à sa parole plutôt qu'à celle de M. de Maistre, par exemple, de M. de Bonald ou de M. de Lamennais, dans son *Indifférence en matière de religion*? La révolution, dit-il, s'est faite en vertu de l'Évangile pour le bonheur de l'humanité. Des écrivains éminents, d'illustres philosophes, ne l'ont-ils pas regardée, au contraire, comme un des plus grands malheurs qui aient frappé l'humanité, comme un de ces signes terribles par lesquels se manifeste la colère de Dieu? Qui prouvera, à ceux qui en sont convaincus avec eux, que la vérité est plutôt du côté de M. Buchez que du leur? Qui leur prouvera que la révolution est un fait plus divin que les événements qui l'ont précédée, la Ligue, les dragonnades, etc., et que la convention a reçu ses pouvoirs de Dieu plutôt que la légitimité? M. de Maistre trouvait qu'il y avait quelque chose de divin dans les fonctions de bourreau. On se souvient de l'horreur qu'inspira cette étrange proposition. Qu'y a-t-il donc de moins étrange dans des principes dont la conséquence la plus nécessaire serait de nous amener à faire un instrument divin de Fouquier-Tainville?

Quelles que soient ces idées et le jugement qu'on en puisse porter, elles paraissent à l'auteur d'une vérité si évidente, si au-dessus de toute discussion, qu'il ne cherche pas à dissimuler son mépris pour ceux qui ne seraient pas disposés à les partager. Vouloir expliquer la révolution autrement qu'il ne le fait, lui assigner d'autres causes, c'est, suivant lui, montrer *une ignorance profonde du but de l'humanité*. Mais quel est donc ce but de l'humanité dont on nous parle tant? car, depuis quinze ans, nous ne sachons pas de formule qui ait été plus employée, ni surtout moins définie. Ces mots ont sans doute un sens très-précis dans la pensée de l'auteur. Pourquoi donc ne pas nous le faire connaître? S'il entend par là l'égalité universelle, rigoureuse, ab-

solue, c'est-à-dire la participation de chacun dans une mesure exacte aux avantages moraux et matériels de ce monde, il doit s'être rendu compte des moyens aussi bien que du but. Et ce but, ce n'est pas assez de le connaître; il doit savoir encore comment on pourra le remplir, nous voulons dire organiser les sociétés conformément au principe proclamé par lui, et d'où il prétend qu'elles ont tiré toute leur activité et leur force d'impulsion depuis dix-huit cents ans. S'il possède ce secret, encore une fois pourquoi nous le dérober, lorsqu'il serait si important, pour le triomphe même de ses doctrines, qu'il fût connu de tout l'univers? S'il n'est pas sûr, au contraire, de le posséder, pourquoi en parler avec tant de solennité et d'une manière si imposante, qu'il ne semble presque pas séant d'y contredire? Pourquoi exciter les esprits par l'appât de je ne sais quel bien-être supérieur et inconnu qu'on se contente de faire entr'apercevoir comme à travers les nuages, sans dire en quoi il consiste, ni comment on pourra y arriver? Pourquoi les lancer à la poursuite de théories qu'on ne saurait comment transformer en réalités, s'il venait un moment où ceux qui les professent étaient appelés à les appliquer? Pourquoi s'efforcer de joindre le fanatisme religieux au fanatisme politique, comme si l'une de ces deux causes ne suffisait pas pour couvrir la terre de sang? Au moins ceux qui tuaient, à l'époque de la révolution, disaient-ils ce qu'ils voulaient. Ils le disaient hautement, sans obscurité ni détour, sans invoquer Jésus-Christ ni l'Évangile, sans prétendre à ce caractère d'inspiration divine, sans se douter surtout que quelque jour on les en revêtirait. Mais pousser à de nouvelles convulsions sur la foi d'espérances aussi vagues et dont l'objet est aussi peu déterminé, n'est-ce pas, en vérité, jouer par trop hardiment, si cela peut se dire, le sort des sociétés? et n'ont-elles pas droit, avant de tenter de si misérables chances, de vous demander où vous voulez les mener?

Nous ne calomnions pas la nouvelle doctrine en l'accusant de vouloir nous jeter dans de nouvelles convulsions; car, dans l'opinion de M. Buchez, l'œuvre de la révolution n'est pas encore entièrement accomplie. Or, il n'y a pas d'apparence qu'on puisse l'achever par d'autres moyens que ceux qui ont été employés pour la conduire au point où nous la voyons; ou s'il en est, comme M. Buchez ne les indique pas, on peut supposer que ses méditations sur ces graves matières ne les lui ont pas fait apercevoir.

D'un autre côté, comme il déclare lui-même, en parlant du sens qu'on doit attacher aux faits politiques, et de la conclusion à en tirer, « que l'avénement de ces faits a presque toujours lieu dans des « circonstances qui ne leur permettent pas de s'établir sans vio« lence, » nous sommes fondés à craindre, lorsqu'on nous dit que la révolution n'est pas terminée, et qu'on nous convie à cette œuvre incomplète; lorsqu'on nous y exhorte au nom de la religion et de la politique, ces deux mobiles si puissants sur l'esprit des hommes; nous sommes fondés à craindre qu'on ne nous veuille préparer au retour des actes sanglants qui ont marqué la fin du XVIIIe siècle. Mais ces terribles sacrifices, dont on a du moins obtenu le prix, pourquoi les recommencerait-on, lorsqu'à la place de principes aussi clairs et aussi applicables que ceux dont la révolution a assuré le triomphe, on ne nous présente qu'un but vague, et une récompense dont on ne nous explique pas même la nature?

« Lorsque ces idées, dit M. Buchez, furent émises pour la première fois, elles firent scandale. Depuis, elles se sont fait adopter par beaucoup d'esprits, et le jour n'est pas éloigné peut-être où elles deviendront populaires. »

Nous croyons sans peine que ces idées aient excité une grande surprise. Quant à devenir populaires, nous en serions, s'il est possible, encore moins étonnés. Tout ce qui peut flatter la multitude a toujours des chances de popularité; mais, pour être populaires, en seront-elles plus vraies? Il ne s'agit pas de savoir si elles seront répandues, mais si elles sont exactes, et conformes aux règles de la raison et de la justice. La vérité, que nous sachions, n'est pas plus ou moins la vérité, suivant qu'elle est acceptée par un plus ou moins grand nombre d'individus. Les saint-simoniens, qui partaient d'un principe bien opposé à celui de l'auteur, puisque c'était le principe de l'inégalité, n'ont-ils pas été, dans un certain moment, beaucoup plus populaires que ne le sont encore les doctrines de l'auteur? Si c'est la popularité qui constitue la valeur des idées philosophiques, en conclurons-nous qu'ils étaient plus en possession de la vérité que ne l'était alors M. Buchez? et que M. Buchez, au contraire, est plus dans le vrai, aujourd'hui que leurs idées sont abandonnées, et que les siennes, si nous l'en croyons, commencent à se faire jour, et à pénétrer dans l'esprit de la multitude? Elles commencent à se répandre, soit; mais qui peut assurer qu'après

les avoir adoptées, si elle les adopte jamais, la multitude ne les rejettera pas, comme il lui arrive si souvent? car quels sont les principes, les hommes et les gouvernements qui, depuis 89, n'aient été tour à tour l'objet de l'enthousiasme et de la haine populaires? Sans citer d'autres exemples, qui aurait pu croire que la constitution de 91, saluée d'abord par tant d'acclamations, serait regardée, deux ans plus tard, comme l'œuvre de traîtres qui méritaient la mort? et que ce Mirabeau dont la patrie prenait le deuil serait arraché du Panthéon pour faire place à Marat, dont le corps devait être plus tard jeté dans un égout? Pourquoi les doctrines professées par l'auteur échapperaient-elles à la loi commune? et si elles doivent la subir, que devient ce caractère de vérité absolue fondé sur l'assentiment du plus grand nombre?

Lorsqu'une opinion est exprimée pour la première fois, nous concevons que celui qui l'a émise, convaincu de la vérité de ses principes, en attende le triomphe de la raison générale, éclairée par le temps et l'expérience. Mais il y a une grande différence entre la raison qui n'adopte qu'après avoir examiné, et la passion qui se prend au premier objet qui la séduit, sans se demander si cet objet est tel qu'on le lui a dépeint; si, à la place d'un corps, ce n'est pas quelque ombre qui va lui échapper au moment où elle croira la saisir? On nous dit que Jésus-Christ a voulu l'égalité. Quelle égalité? Encore faut-il savoir comment doit être interprétée la parole sacrée? Est-ce l'égalité civile, morale, ou l'égalité matérielle? Qu'il a voulu l'unité. Quelle unité? Est-ce l'unité limitée à chaque nation prise séparément, ou étendue à tout l'univers? Nous savons bien qu'il suffit de ces deux mots pour soulever les multitudes. Mais quand elles se seront soulevées, qu'on se sera encore une fois jeté l'épée à la main les uns sur les autres, et qu'au bout de tous ces massacres on ne verra que des ruines et du sang répandu; que personne n'y aura gagné, pas plus ceux qui auront attaqué que ceux qui se seront défendus, qui prendra la responsabilité de ces horribles catastrophes? Car enfin, ou ce système est vrai, ou il est faux : s'il est vrai, il n'a pas besoin de la popularité pour triompher, mais seulement de la raison aidée du temps. Or, nous ne savons pas en quoi la passion, lorsqu'elle intervient dans la politique, peut aider au bonheur de l'humanité, et fonder quelque chose de durable et qui ressemble à un état régulier.

Au reste, qu'importent tous les systèmes, pourvu qu'aucun ne

conduise à tuer; qu'aucun n'en justifie, ou, pour mieux dire, n'en exalte la nécessité? Si cette nécessité est démontrée par les faits; s'il est malheureusement prouvé que les passions qui résistent appellent les passions qui tuent, c'est une nécessité qui ne peut être reconnue que pour être déplorée, et qui, en aucun cas, ne saurait être admise par la morale et la véritable philosophie. Elle prouve tout au plus la misérable condition de notre nature, condamnée à n'obtenir un peu de bien qu'au prix de beaucoup de mal. Mais trouver dans le mal qui a été fait, ou dans celui qui pourra l'être, quelque chose qui ne tienne pas uniquement aux passions de l'humanité, et par là s'ôter la liberté de le flétrir, c'est, à notre sens, méconnaître les premières lois de la raison humaine; c'est renverser toutes les notions du juste et de l'injuste; c'est s'attaquer aux principes les plus essentiels de toute société, sans lesquels aucune ne pourrait exister, pas même celle qu'on nous promet; et ce qu'il y a de plus remarquable, c'est aller contre la propre doctrine, nous voulons dire, contre les principes au nom desquels on prétend que s'est accomplie la révolution. En effet, l'Évangile n'a-t-il pas dit que celui qui se servirait de l'épée périrait par l'épée? Eh bien! qui nous garantit que ceux qui se seront servis de l'épée pour arriver à un état meilleur n'en verront pas d'autres s'en servir aussi contre eux, sous le même prétexte? Car le mal engendre le mal, comme les exécutions les représailles. Une fois dans cette voie, jusques à quand y restera-t-on? Quand aura-t-on assez tué pour croire que le but est enfin rempli, et qu'on peut désormais s'arrêter? et de combien de massacres pareils à ceux dont nos pères ont été les témoins, faut-il encore payer le bonheur de l'humanité?

Il nous semble qu'il serait plus digne de la philosophie de rechercher par quels moyens on aurait pu éviter tout le mal commis dans le passé, pour arriver au bien que ce passé nous a légué. Il serait surtout digne d'elle de rechercher comment on pourra l'éviter à l'avenir, tout en marchant dans les voies de progrès qui peuvent conduire à améliorer incessamment le sort des sociétés. La moindre découverte à ce sujet serait véritablement une œuvre divine. Mais s'il est avéré qu'une semblable découverte est impossible, n'attachons pas, à des excès dont on ne peut que gémir, le nom de celui qui ordonne aux hommes de s'aimer les uns les autres; car c'est compromettre à la fois la religion et la morale, sans servir les intérêts dont on s'est fait les défenseurs.

Nous avons dû protester contre ces doctrines, qui, nous le répétons, nous paraissent aussi dangereuses que peu fondées. Mais, quel que soit le jugement que nous en portons, notre estime n'en est pas moins entière pour l'ouvrage de MM. Buchez et Roux, considéré comme travail historique. C'est, ainsi que nous l'avons dit en commençant, le recueil le plus complet, le plus intéressant et le plus instructif qui ait été publié sur la révolution. Pour ceux qui veulent étudier à fond ces grands événements déjà si éloignés de nous, mais qui nous touchent par tant de points, l'*Histoire parlementaire* dispense de la lecture du *Moniteur*, et le *Moniteur* ne dispense pas de la lire. On y trouve même plus de fidélité que dans le *Moniteur ;* car le *Moniteur*, comme le font remarquer très-justement MM. Buchez et Roux, n'est jamais qu'un organe officiel, et qui ne présente les événements que sous le jour qui convient aux gouvernants. Dans l'ouvrage de MM. Buchez et Roux, rien n'est dérobé de ce qui peut conduire à une connaissance approfondie, et par conséquent à une appréciation exacte et raisonnée, des faits. Tout ce qui se rattache à l'événement qu'ils racontent, pièces officielles, discours, brochures publiées par l'un et l'autre parti, accidents secondaires survenus par suite de cet événement, tout y est rapporté, tout y est mis en lumière, avec une exactitude d'autant plus honorable qu'elle donne plus d'un démenti aux idées qui ont servi de base à ce travail. Dans un intervalle de vingt-six années, depuis l'assemblée des notables jusqu'aux événements de 1815, ils ont pris les faits pour ainsi dire un à un, faisant l'histoire particulière du fait qu'ils présentent sous toutes ses faces, sans rien omettre ni dissimuler de ce qu'il importe au lecteur de savoir. Chacun de leurs tableaux, car ce sont plutôt des tableaux que des récits, est lié au tableau précédent par une analyse rapide et intéressante, qui, en conservant à ce grand travail l'unité indispensable, ajoute à son intérêt historique un vif intérêt littéraire. On est étonné de ce qu'il a fallu de patience, de savoir, de talent de résumer, pour mener à fin une semblable entreprise.

Cet ouvrage avait été publié une première fois dans le format in-8°, mais à un prix trop élevé pour convenir à la plupart des bibliothèques particulières. En faisant cette nouvelle édition, qui, par la nature du format et l'avantage d'un prix beaucoup moins élevé, le rend accessible à un plus grand nombre de lecteurs, et en appelant à son aide des hommes aussi distingués par leur

science dans les matières politiques que par leur caractère, l'éditeur nous paraît avoir bien mérité de la science historique. Nous faisons toujours nos réserves sur la philosophie, bien qu'à notre avis le spectacle des événements racontés dans l'*Histoire parlementaire* soit plus fait pour éloigner les révolutions que pour nous encourager à en tenter, au hasard, de nouvelles. Telle devra être, nous le croyons, l'impression dernière de quiconque la lira de bonne foi; et c'est pour cela que nous n'hésitons pas à la donner comme l'ouvrage le plus utile qui ait été publié sur notre histoire nationale depuis le commencement de ce siècle.

VOYAGE AU DARFOUR, par le cheykh MOHAMMED-Ebn-Omar-EL-TOUNSY, réviseur en chef à l'école de médecine du Kaire; traduit de l'arabe par le Dr PERRON, directeur de l'école de médecine du Kaire (1); publié par les soins de M. JOMARD, membre de l'Institut, etc. — Paris, Benjamin Duprat, 1845. — 1 vol. in-8° de LXXXVIII-492 pages.

Ceux qui ont vu l'Égypte, il y a dix ans, remarquaient, au nombre des étrangers accueillis et même pensionnés par le vice-roi, un prince du royaume de Darfour, fils du dernier sultan de cette contrée, et qui aspirait alors à l'honneur de détrôner son frère aîné. Il se nommait Abou-Madian, et ne se lassait pas de demander à Mohammed-Aly l'assistance d'un corps de troupes qui pût lui permettre de monter sur le trône de ses pères. Le vice-roi paraissait fort bien disposé pour lui; et c'est au point qu'on s'attend chaque année à voir Mohammed-Aly tenter, soit pour lui, soit au profit d'Abou-Madian, la conquête du Darfour. Cette sultanie, jusqu'à présent très-rarement visitée, et sur laquelle on ne possédait qu'une relation incomplète avant celle dont nous allons parler, est située dans l'Afrique centrale, au midi du vaste désert de Nu-

(1) Ouvrage accompagné de cartes et de planches, et d'un portrait du sultan Abou-Madian.

bie. L'intérêt qui s'attachait à la pensée même lointaine d'une conquête, la présence au Caire d'Abou-Madian, l'espérance enfin de découvrir quelque chose de nouveau sur les sources tant et si vainement recherchées du Nil, tout se réunissait pour recommander à l'attention des Égyptiens modernes un livre écrit par un Arabe instruit de Tunis, nommé Mohammed-el-Tounsy, après huit années de résidence dans le Darfour. Ce cheykh remplissait au Caire, en 1832, des fonctions assez analogues à celles d'inspecteur général d'une école de médecine, quand un de nos compatriotes, le docteur Perron, se lia avec lui. Il fut si content du journal de son voyage, qu'il conçut la pensée de le faire connaître en Europe, en le traduisant lui-même, et en y ajoutant les commentaires et les éclaircissements les plus nécessaires. Il confia ses projets à M. Jomard; et il obtint facilement les encouragements de ce savant, qui, de notre temps, a beaucoup contribué aux progrès des études géographiques. C'est aujourd'hui M. Jomard qui s'est chargé de la publication de l'important travail du docteur Perron ; et, pour le compléter, il l'a fait précéder d'une grande préface, écrite dans un bon style, et remplie d'aperçus judicieux sur l'intérêt que pouvaient offrir des nouvelles excursions dans le centre de l'Afrique, sur les dangers qu'elles présenteraient, et sur les moyens de les éviter. Ces moyens, nous l'avouons, ne sont pas de nature à diminuer la reconnaissance due à ceux qui se confient dans leur efficacité. Le docteur Perron les expose à son tour d'une façon si curieuse dans son avant-propos, que nous ne pouvons résister au plaisir de citer presque en entier les avis qu'il croit pouvoir donner à tous les voyageurs présens et futurs :

« Si par hasard quelqu'un sentait le désir de tenter la gloire du « voyage du Darfour, voici ce que je lui conseillerais.... Il faut com- « mencer par l'étude de la langue arabe, et surtout du langage ordi- « naire; se familiariser pendant deux ou trois ans avec les formes « religieuses de la conversation, et prendre ainsi à l'avenir une couleur « de *musulmanisme*... Il faut s'habituer à aimer les pratiques et les « coutumes des musulmans pieux; se concilier l'affection des dévots « ulémas par une contenance calquée sur la leur; admettre les vête- « ments, les manières, et même la foi aux préjugés; fréquenter assi- « dûment les leçons des mosquées; se montrer ainsi pendant quelque « temps digne et jaloux d'embrasser la loi musulmane; prononcer enfin « la déclaration orthodoxe et fondamentale, et sceller cette conclusion « par l'adoption d'un nom nouveau, qui fasse disparaître aux yeux l'o- « rigine européenne et surtout chrétienne.... Lire aussi le Coran en

« texte arabe; l'admirer, l'aimer; en apprendre des passages, des maxi-
« mes; pratiquer les jeûnes, et surtout celui du Rhamadan; faire un
« pèlerinage pour devenir un musulman parfait: tout cela est un via-
« tique inappréciable qui sera d'un secours immense. Ajoutez-y encore
« l'étude du droit canon... Ces préparatifs n'exigent pas autant de pei-
« nes qu'on pourrait le penser d'abord.

« Habituez-vous également au régime même des malheureux, à
« leurs demeures, à leurs lits sur la terre presque nue, à leurs vête-
« ments, à leur extrême frugalité, à leur tolérance de la faim, de la
« soif et de la fatigue, même à leur malpropreté. Il y a là un appren-
« tissage précieux pour la santé du voyageur. Vivez comme René Caillié
« au milieu des sauvages peuplades qu'il a parcourues pour atteindre
« Tombouctou; prenez comme lui, pour firman lisible à tous au pre-
« mier coup d'œil, les haillons du malheureux. L'habit rouge ou doré
« ne peut pas protéger. Portez un costume riche ou beau chez des sau-
« vages, et vous leur allez faire tout simplement cadeau de votre dé-
« pouille et de votre vie.

« Sondez-vous d'abord: tâchez de bien voir à l'avance si vous avez
« la force d'âme et de corps, la patience, le courage, l'adresse et le
« tact nécessaire pour supporter les fatigues, les pertes de temps, les
« privations, la malice des indigènes, leurs vexations, et même leurs
« brutalités. Je ne parle pas de la science: je la suppose acquise. Je
« vous suppose, par-dessus le marché, une certaine connaissance de la
« médecine. D'autre part, il n'est pas besoin de grands trésors; le
« meilleur auxiliaire sera une certaine provision de ces colifichets, de
« ces verroteries, de ces étoffes à couleurs vives que recherchent si
« avidement les hommes encore enfants de ce pays... Caillié ne fit-il pas
« sa ressource presque unique de morceaux d'ambre et de corail, de
« mouchoirs, de ciseaux, de couteaux, de poudre, de clous de girofle,
« de petits miroirs, de papier, de rhubarbe, etc.? Aussi, sur dix voya-
« geurs qui se portèrent sur Tombouctou depuis une vingtaine d'an-
« nées, neuf succombèrent sur la route: Caillié seul revint de cette ville.»

Après avoir médité sur ces conditions indispensables d'un voyage dans l'intérieur de l'Afrique, on est naturellement fortifié dans la résolution de ne pas pénétrer jusqu'à Tombouctou, ni même jusqu'au Darfour. Remercions donc M. le docteur Perron d'avoir bien voulu nous traduire l'*Aiguisement de l'Esprit,* c'est-à-dire, la relation faite par le cheykh Mohammed-Ebn-Omar-el-Tounsy de tout ce qu'il avait vu au Darfour. Cet Arabe est un bon homme, observateur assez fin, excellent conteur, exempt des préventions de religion ou de patrie. On devine en lui de grandes dispositions à la sensualité; il se livre avec une véritable ardeur aux récits qui lui rappellent les heureux moments qu'il a passés dans sa jeunesse, ou qu'il s'est contenté de rêver. Ce tempérament s'accommode assez bien à la

curiosité de certains lecteurs : la description des fêtes et des plaisirs chez les habitants du Darfour en est devenue plus animée et plus claire; et nous n'hésitons pas à penser que nul voyageur européen ne nous eût fait aussi bien pénétrer dans le secret des principes du gouvernement et des mœurs de la population que ne l'a fait notre cheykh, en ne voulant se faire comprendre que des Égyptiens et de ses compatriotes de Tunis. Il est vrai que les commentaires de l'estimable traducteur complètent le récit de l'écrivain arabe, et en illuminent toutes les obscurités.

Dans une longue *introduction historique*, le cheykh nous initie aux aventures romanesques de son aïeul, de ses oncles et de son père. Celui-ci, d'abord assez indifférent au sort de ses enfants, avait abandonné sa famille pour voyager dans cette partie de l'Afrique centrale que l'on appelle le *Soudan*. Arrivé au Darfour, il avait gagné l'amitié du souverain de cette contrée; et son fils, ayant appris par hasard la position élevée dans laquelle se trouvait l'auteur de ses jours, était allé le rejoindre dans le cours de l'année 1808.

Le voyage des caravanes dans le grand désert de Nubie est parfaitement décrit par notre touriste africain. La rencontre des oasis au milieu des sables est toujours saluée d'un souvenir reconnaissant, et les marchands qu'on vient à croiser dans ces routes arides sont accueillis comme le seraient des navigateurs compatriotes au milieu des mers les moins fréquentées. « La grande oasis de Thè« bes, dit-il en commençant, est plantée de dattiers qui l'entourent, « comme les chevillières entourent la jambe d'une jeune fille, « comme les deux bras de l'amant embrassent le cou de son amante « à qui il verse un baiser. » On voit combien sont vives les images employées par le voyageur arabe; mais, en cela comme en bien d'autres choses, il faut reconnaître les Orientaux pour nos maîtres.

A douze journées du Darfour, ils furent croisés par un courrier qui se dirigeait vers le Caire. Le sultan Abderame venait de mourir; et comme dans tous ses États personne n'était capable de graver un nouveau scel pour son successeur Mahomet-Fadhl, ce courrier était chargé de le faire exécuter dans cette capitale du monde africain civilisé. Notre cheykh et ses compagnons apprirent avec chagrin cette nouvelle. Abderame avait conquis une certaine réputation de générosité et de goût pour les lettres; d'ailleurs, la position

du père d'El-Tounsy pouvait être compromise sous un autre règne. Heureusement il en fut autrement qu'ils ne craignaient. On ne lit pas sans un vif intérêt le récit de la première entrevue du père et du fils. Celui-ci, le lendemain, offrit en son propre nom des présents au grand vizir du sultan de Darfour, nommé Kourrâ; et le vizir, ne voulant demeurer en reste, lui donna, quelques jours après, « un « cachemire vert, un caftan d'indienne, deux belles esclaves, et un « nègre. » Le second vizir, duquel dépendait immédiatement le père d'El-Tounsy, lui envoya, de son côté, « une esclave remar- « quable par la beauté de ses formes. Elle est, » écrivait au père le vizir, « assise comme un cube, et de l'âge des houris : elle a pour « nom Homaydah. Sans doute vous la verrez d'un œil de plaisir : « c'est du moins mon espoir. » On ne fait guère chez les chrétiens de présents de ce genre; et si cela pouvait arriver, il est douteux encore que l'on commençât par prévenir le père du jeune homme auquel on s'aviserait de les adresser.

Omar le Tunisien profita de l'arrivée de son fils pour faire lui-même un long voyage à Tunis, sa patrie. Il emporta tout l'argent qu'il put réunir; il vendit tout ce qu'il put vendre; il se fit accompagner de toutes ses femmes et de ses plus belles esclaves, à l'exception de quelques-unes, dont la plus belle, dit El-Tounsy avec un air de dédain, « avait une taie sur les yeux. » Cependant El-Tounsy hérita des titres que le père avait reçus du sultan : il resta administrateur de trois grands villages, percepteur des impôts, et souverain arbitre de la propriété, dans les limites tracées précédemment à l'autorité de son père.

Une guerre civile, terminée par la mort du brave vizir Kourrâ, devint l'occasion d'une relation intéressante du règne d'Abderame. C'était le septième et dernier fils d'un sultan qui, voulant que chacun de ses enfants régnât à son tour, avait établi, avant de mourir, qu'ils succéderaient l'un à l'autre, sans égard aux enfants qui pourraient naître de chacun d'eux. Le testament des souverains est plus respecté au Darfour que dans un certain royaume d'Europe. Les trois aînés, Omar, Abdul-Kacim et Mohammed-Tirah, gouvernèrent, l'un après l'autre, pendant une période de quarante-neuf ans. Mais Mohammed-Tirah laissa plus de trente fils, tous détestés des *grands* (les grands du Darfour!), et cette haine avait entretenu de sourdes menées. Tirah avait désigné pour successeur son fils aîné; les grands ne le voulurent pas reconnaître, et,

sans avoir plus égard au droit de l'aîné des quatre frères vivants de Mohammed, ils choisirent le plus jeune, nommé Abderame, et le proclamèrent sultan sans trop de difficulté. Abderame gouverna longtemps avec gloire, et notre cheykh parle de ses exploits, de ses grandes actions, et des sages coutumes qu'il établit dans le Darfour. En lisant la vie de ce prince, on se croit transporté dans la maison de nos Mérovingiens. Là aussi des maires de palais, des gouverneurs turbulents à vie, des conspirations où la ruse et la cruauté se disputent l'avantage. Il eut pour successeur son fils Mohammed-Fadhl, sous le règne duquel le cheykh El-Tounsy visitait ces contrées barbares.

Jusqu'à présent nous n'avons guère examiné que l'important morceau qui sert d'introduction au voyage du cheykh : nous parlerons maintenant de la relation même. Elle est divisée en dix chapitres. Le premier donne la description topographique du Darfour, et des aperçus curieux sur les mœurs des populations. Le Darfour contient de cinq à six millions d'habitants, soumis au même sultan, mais recevant immédiatement la loi de sultans, *rois* ou gouverneurs secondaires. El-Tounsy évalue la longueur du pays à cinquante jours de marche; la largeur, à dix-huit jours seulement. La partie la plus heureuse, la plus fertile, et en même temps la plus barbare peut-être, est celle qui s'étend le long de la vaste chaîne des montagnes Marrah. Le cheykh voulut visiter ces montagnes en observateur, et peu s'en fallut qu'il n'eût sujet de s'en repentir. Les habitants, qui n'avaient jamais vu d'Arabe de la couleur d'El-Tounsy, c'est-à-dire, à la peau basanée et nuancée de rose, voulurent plus d'une fois le tuer, comme un monstre venu au monde avant terme, et dont la chair serait excellente à manger. Ces dangers, qui se renouvellent souvent, n'ont pas empêché notre cheykh de faire un tableau séduisant de la beauté de ces contrées:

« Partout, dit-il, c'est une culture luxuriante, des eaux courant sur des lits de sable, étincelantes d'un éclat argentin. Chaque vallée sur ses deux bords est comme palissadée d'une haie d'arbres, et semble inviter le voyageur à ne pas la quitter... — Une habitude singulière de ces montagnards est que nul n'épouse une femme avant d'avoir vécu avec elle, et d'en avoir eu un ou deux enfants. On dit alors : *Cette femme est féconde*, et l'homme reste avec elle en union matrimoniale... Bien que ces montagnards soient constamment avec les femmes, ils sont d'une grossièreté extraordinaire. Et c'est là un fait de mœurs, ajoute judicieusement El-Tounsy, qu'on peut opposer à l'opinion des Euro-

péens, que la société des femmes corrige la rudesse des manières et engendre la politesse. »

Dans le chapitre deuxième, nous étudions ce qui touche à l'exercice de la souveraineté au Darfour, aux cérémonies de l'investiture, aux singularités de l'administration. Puis, venant au respect profond exigé des peuples :

« Toutes les fois, dit-il, que le sultan crache, son crachat est aussitôt essuyé à terre, avec les mains, par un des serviteurs qui sont devant lui; lorsqu'il tousse, tout le monde fait *ts, ts ;* lorsqu'il éternue, toute l'assemblée fait entendre un bruit comme le cri du jocko; quand le sultan fait une course à cheval, s'il tombe emporté par son cheval, tous ceux qui l'accompagnent se jettent à terre; si quelqu'un reste en selle, on le couche à terre, et il reçoit une volée de coups, fût-il un des personnages les plus élevés. »

Le chapitre troisième traite des dignités et des emplois. Les principaux ont un nom pris de celui des diverses parties du corps impérial. Ainsi l'un est la tête, l'autre le pied, un troisième le bras, un autre le nombril de sa Majesté Darfourienne. Tous les dignitaires ont pour rétribution le produit de certaines taxes, comme en France les bénéficiaires de la première race. Les *fous* ou bouffons jouissent de grandes prérogatives ; il n'est pas un seul dignitaire qui n'ait le sien chargé d'amuser son maître, et le peuple partout où se trouve le maître. Passionnés pour la musique, ces barbares forment leur concert d'un mélange de voix humaines, de flûtes, et de citrouilles munies de grains.

Nous suivons, au chapitre quatrième, le sultan dans son palais et les habitants dans leurs maisons. Les deux chapitres suivants traitent des vêtements, des mœurs privées, de l'ivrognerie et du libertinage des Darfouriens, et de la condition générale des femmes. Le costume est en général composé de deux chemises noires ou blanches, fines ou grossières, mais toujours d'une propreté parfaite. Le sultan se distingue de ses sujets par un cachemire en turban, et par une mousseline blanche qui lui enveloppe la tête plusieurs fois, et qu'il ramène sur le visage de façon à ne laisser voir que les yeux. Le vêtement des femmes est beaucoup moins compliqué : c'est pour la poitrine une petite serviette de soie ou de calicot, et pour les reins une bande d'étoffe assez semblable à nos caleçons de bains, si ce n'est qu'elle est moins large. Il est vrai cependant que ces

dames portent au cou, aux oreilles, et dans la narine intermédiaire, des anneaux d'or ou de cuivre, auxquels elles suspendent des grains de corail. Les détails curieux dans lesquels se complait notre philosophe tunisien ne sont pas de nature à être même indiqués légèrement ici. Nous dirons seulement que dans le Darfour les femmes ne sont pas susceptibles de déshonneur : quand elles viennent à négliger les lois de la décence (et cela leur arrive très-fréquemment), les parents, les époux ne songent à tirer vengeance que de leurs complices. C'est là un effet du mépris profond que l'on conserve dans tout l'Orient pour la femme ; à peine si l'on pense au Darfour qu'il soit jamais en son pouvoir de distinguer ce qui est bien de ce qui est mal. Il faut lire les détails des fiançailles et des noces, les sept espèces de danse que l'on exécute, et les différents jeux symboliques auxquels se livrent les invités : tout cela pourrait fournir la matière d'un ballet aussi curieux pour nous peut-être que le *ballet* dit *de l'Empire*. Une seule coutume témoigne chez ces peuples de quelque délicatesse : dans l'intérieur des familles, c'est un défaut de convenance pour une femme de manger devant son mari. Pendant qu'elle est à table, si l'époux revient, elle doit se lever précipitamment, et disparaître :

« Manger, disent les Darfouriens, ouvrir la bouche, et y mettre de la nourriture devant son mari, c'est le comble de la honte. »

El-Tounsy ne peut se résoudre à quitter le sujet des femmes, des eunuques et du sérail ; il se livre à des développements qu'on excuse volontiers dans son livre, mais qu'on ne nous pardonnerait pas de reproduire ici. Disons seulement qu'il fait, en bon Tunisien, l'apologie éloquente de l'usage des eunuques, et qu'il en démontre la parfaite opportunité par une foule d'arguments puisés dans l'intérêt de ceux qui emploient ce genre de serviteurs. Remarquons, dans le huitième chapitre, la simplicité de la pratique ordinaire des accouchements.

« Lorsqu'une femme ressent les premières douleurs de l'enfantement, plusieurs vieilles se rassemblent chez elle pour la secourir. Elles attachent une corde à un endroit élevé de la hutte ; la femme se tient debout, saisit entre les mains l'extrémité pendante de la corde, et s'en fait un point d'appui à chaque crise des douleurs. La patiente reste ainsi debout jusqu'à ce qu'elle soit accouchée. »

Voilà un nouveau procédé, dont nos *praticiens* pourront faire leur profit.

Enfin, nous passons à l'histoire naturelle de la contrée, aux différentes espèces de chasse et de pêche, et aux nombreux systèmes d'échange. En général, on ne connaît pas au Darfour les pièces d'or, d'argent, et même de cuivre. On admet pour monnaie courante des anneaux d'étain, des pièces de coton d'une certaine forme consacrée, des verroteries, des bâtons de sel, des tiges de tabac, des liasses de fil de coton, etc.

El-Tounsy termine son récit par l'énumération très-sérieuse de tous les genres de sorcellerie et d'enchantement connus des peuples du Darfour. Cette partie du livre est assez curieuse par l'analogie qu'elle nous permet d'établir entre les superstitions de cette partie de l'Afrique et celles de tous les peuples européens, depuis le commencement du monde jusqu'au XVIIIe siècle exclusivement. A partir de là, nous avons eu la franc-maçonnerie, les illuminés, le mesmérisme; nous avons aujourd'hui le *magnétisme*, les tireurs et tireuses de cartes. Est-ce un progrès? On le dit; je ne le pense pas, car l'humanité se traînera toujours dans les mêmes ornières; et notre orgueil a fait crier : *Progrès! progrès!* L'histoire de l'avenir est écrite en toutes lettres dans celle du passé. Quoi qu'il en soit, au Darfour il y a des racines végétales qui assurent du succès en amour; nous les avons possédées en France jusqu'au XVIIe siècle. D'autres donnent la mort à celui auquel on veut nuire: il suffit de les enfoncer en terre à l'ombre de la victime; c'est à peu près ce que nous appelions autrefois *envoûter*. D'autres herbes, réduites en poudre, répandent le sommeil sur tous ceux qui habitent une maison, dès qu'on en jette quelques pincées sur les murailles; c'est avec ce secret que l'on avait, au temps des fées, endormi tous les gens de la *Belle au bois dormant*. D'autres rendent ceux qui savent s'en servir invisibles, inaccessibles au feu, enfin invulnérables. Le cheykh lui-même a vu de ses propres yeux un grand nombre de Darfouriens métamorphosés en lions, en tigres, en loups, en chats et en chiens. L'histoire de l'âne de Lucius et d'Apulée ne lui aurait donc rien présenté d'extraordinaire. C'est dans le sable surtout qu'on trouve les moyens de connaître tous les secrets de l'avenir; il suffit d'y tracer certains caractères, en prononçant certaines paroles. Le cheykh donne la recette, et nous

pouvons tous en faire l'expérience, grâce au livre que nous avons sous les yeux.

Cet important ouvrage est accompagné de cinq planches. La première contient un essai de carte du *Darfour*, exécutée par M. Perron, d'après les indications linéaires et verbales du cheykh El-Tounsy. La seconde est le *fac-simile* des lignes grossièrement disposées par le cheykh Mohammed-el-Tounsy pour marquer la position des lieues dans le Darfour. Les deux planches suivantes représentent le *Facher*, ou résidence du gouvernement, des huttes, des armes, des parasols, des instruments de musique, etc. Enfin, la dernière planche est une chanson darfourienne, notée. On nous croira facilement quand nous avouerons que cette mélodie ne nous a pas fait oublier celles de Mozart et de Rossini.

Voyage dans l'Inde, par Victor Jacquemont, pendant les années 1828 à 1832.— Première partie : *Journal*, 3 vol. grand in-4° ; deuxième partie : *Description des collections*, 1 vol. grand in-4°, et atlas en deux parties. — Paris, Firmin Didot, 1841 à 1845.

On sait que Victor Jacquemont, chargé d'une mission scientifique pour le Muséum d'histoire naturelle, partit pour l'Inde en 1828, et qu'après l'avoir parcourue dans presque toutes ses parties, il mourut à Bombay, à peine âgé de trente et un ans, le 7 décembre 1832.

Sa correspondance, publiée en 1833, a eu trois éditions successives. Son *Voyage*, bien plus curieux encore, n'aurait pas moins de lecteurs s'il n'était pas aussi volumineux et aussi cher. Sans doute on doit savoir gré à l'éditeur de n'avoir rien retranché du journal de Jacquemont, et de nous avoir donné plus d'une « page confidentielle que l'auteur lui seul devait relire ; » mais peut-être aurait-il dû, comme Jacquemont lui-même l'indique dans une de ses lettres, mettre à part les sujets purement scientifiques, qui, malgré leur importance, n'ont d'intérêt que pour ceux qui font, de la bo-

tanique, de la zoologie et de la géologie, l'objet spécial de leurs études. Ces matières occupent un volume et demi de texte et deux volumes de planches. Nous laissons aux juges compétents le soin d'en apprécier le mérite; mais comme, hors des détails techniques, Jacquemont se proposait surtout d'être *amusant* (1), nous croyons pouvoir, sans trop de présomption, affirmer que jamais auteur n'a mieux rempli son but, et que l'on trouverait difficilement dans la littérature moderne un livre sérieux dont la lecture soit plus attachante. Nous ne saurions mieux justifier cette assertion qu'en transcrivant ici plusieurs pages relatives aux mœurs des Hindous : ce seul exemple suffira. On retrouvera dans ce fragment quelques traits déjà connus par la correspondance, mais avec la différence qui existe entre une esquisse et un tableau.

« Les Européens, dans les villes de l'Inde, n'aperçoivent presque rien de la vie des natifs qui les servent. Le service domestique en ce pays est, comme ailleurs, le service militaire ; il dure, pour chaque homme, quelques heures du jour : hors de là, il se trouve libre, et vous ne savez rien de la forme d'existence des gens qui vous servent. Il n'y a peut-être pas un Européen à Calcutta qui sache où demeure un seul de ses domestiques, s'ils sont mariés, s'ils ont des enfants, des frères, des parents âgés, et en quel pays ; ce qu'ils font de leurs épargnes, etc. C'est une chose étrange, et particulière à la nation anglaise, que cette distance à laquelle elle est si jalouse de tenir les étrangers avec lesquels elle est mêlée ; et en ce pays les natifs n'ont pas fait d'avances à leur réserve. La classe nombreuse des Behras, la plus domestique de toutes celles qui servent les Européens dans l'Inde, vivant à quatre pas d'eux, au dedans de leurs maisons, dans les chambres qu'ils occupent, et qui les suit de chambre en chambre dans toutes les parties de leurs demeures, pour les éventer (2), pendant neuf mois de l'année,

(1) « Quel autre but un habitant de Paris peut-il avoir que son plaisir, en cherchant, dans un livre sur l'Inde, la connaissance de son organisation sociale et politique, et la description des traits sous lesquels s'y montre la nature ? » (Correspondance de V. Jacquemont, vol. II, p. 19.)

(2) « Les maisons des Européens ne sont ouvertes alors (dans le temps de l'année que les Anglais appellent les *Hot winds*) que pendant la nuit. Dès que le soleil se lève, on les ferme aussi exactement que l'on peut. Chacun dans son appartement fait faire du vent tout le jour au-dessus de sa tête, avec cet air frais dont il a empli sa maison pendant la nuit. Un serviteur met en branle un énorme et massif écran suspendu au plafond : c'est le *punka*, invention dont la stupide magnificence des Orientaux ne s'était pas avisée, et qu'ils ont adoptée d'après les Européens.

« La pluie est très-rare, l'air est très-sec dans cette saison des chaleurs ; et, quoique l'air avec lequel chacun se fait administrer du matin au soir une tempête, soit à 28 ou 30 degrés de température, il prévient cependant la sueur, ou

n'a pas encore produit un homme qui comprît l'anglais. Ils assistent comme des animaux, comme des meubles, à toutes les conversations; et l'espoir de les comprendre un jour ne les engage jamais à y prêter aucune attention. Les Ketmatgars, qui servent à table, paraissent pour mettre le couvert, et s'enfuient après l'avoir enlevé : où vont-ils? que vont-ils faire? D'autres serviteurs, à la ville, ne voient jamais la face du maître. En voyage, la nécessité les livre à votre observation. Mes gens en paraissaient fort déconcertés pendant les premiers jours; mais en un mois les voici fort habitués à être regardés et questionnés sur les choses qu'ils aiment à cacher. En me parlant quelquefois de leur pauvreté pour obtenir quelque petit présent, ils m'ont donné l'occasion de les interroger sur leur famille; car il n'en est pas un auquel ses gages ne doivent suffire de reste pour sa nourriture et son mince entretien, l'un et l'autre réglé au taux de la misère générale. Alors j'ai su quels étaient mariés, quels ne l'étaient pas; j'ai demandé depuis quand, et combien d'enfants, et l'âge de la femme, etc. Mes quatre Hindous, dont un n'a que dix-neuf ans, sont mariés. Leurs femmes sont à cent et deux cents lieues d'ici, dans le pays d'un chacun. Ils prétendent tous leur faire une pension mensuelle réglée sur la quotité de leurs gages; la moindre est d'une roupie (2 fr. 50 c.); c'est ce que donne le plus pauvre, celui qui n'a que quatre roupies (10 fr.) par mois. Mais l'imbécile, qui peut à peine se traîner sur ses jambes, quoiqu'il prétende ne s'être jamais mieux porté, au lieu d'une femme, seul d'entre tous, en a deux, et il partage avec elles par moitié son mince salaire : il lui reste 5 francs par mois pour toutes ses dépenses. Pourquoi ces deux femmes? pourquoi une femme seule dans de telles conditions? Je l'ignore, et ces malheureux sans doute ne le savent pas eux-mêmes. Sans elle, ils auraient dans leur situation une aisance relative, se pourraient vêtir chaudement, proprement, mettre un peu de beurre dans leur riz, et acheter encore dans l'occasion la jouissance d'une femme; tan-

il l'enlève à mesure qu'elle se forme. Cette tempête souvent s'adoucit en un zéphyr insensible; aussitôt le front se couvre de sueur. Si vous êtes occupé à lire, à écrire, vous continuerez quelque temps votre besogne, mais distrait, agité par un sentiment de gêne qui bientôt vous fait poser le livre ou la plume. Vous regardez autour de vous, le punka pend immobile, le Behra tient encore le cordon qui le tire : mais c'est qu'il l'a attaché à sa main; il s'est doucement coulé à terre, accroupi; il sommeille, et vous brûlez.

« Une énergique interjection le réveille en sursaut; l'homme se lève à l'instant, et tire le punka de toute sa force : vous éprouvez aussitôt un sentiment d'aise et de fraîcheur. Cependant, pour punir l'homme de sa paresse, il faudrait vous lever, faire quatre pas pour aller jusqu'à lui, autant pour revenir à votre chaise : vous reculez devant la longueur du voyage. Il est vrai que le moindre mouvement, que le moindre effort physique neutralise l'action rafraîchissante du punka; vous perdez en un instant le bénéfice d'un quart d'heure d'exposition à son influence.

« Ce sage calcul de paresse et de bien-être, d'égoïsme, épargne chaque année, dans le Bengale, à la caste des Behras, un nombre immense de coups de pied au derrière. » (Vol. 1, p. 230).

dis que, mariés, ils sont forcés à la continence maritale par l'éloignement, et, par la misère où le mariage les réduit, à une continence à peu près absolue. C'est l'instinct de la nature qui fait en Europe des unions dans les basses classes, et qui leur prépare un avenir plus misérable encore par l'imprévoyance; mais dans l'Inde rien de pareil. Si l'on peut désirer la femme que l'on n'a jamais vue, ce n'est pas du moins à huit ans : et c'est à cet âge que les parents concluent entre eux, dans chaque caste, les mariages de leurs enfants. Les castes les plus élevées sont, comme en tout pays, les plus éloignées de la nature, et ne se départent jamais de cette règle, moins rigoureusement observée par les plus basses. » (Vol. I, p. 328.)

« Les femmes ne vont nulle part qu'au marché, je dis celles des pauvres gens, et toutes à la rivière pour faire leurs ablutions, devoir de piété (1); mais pour leur plaisir, pour leur amusement, jamais elles ne sortent. Elles ne participent à aucune des récréations des hommes. Ceux-ci semblent les considérer comme des créatures si impures, que je m'étonne comment le dégoût ne réprime pas en eux le penchant de la nature qui les rapproche d'elles (2).

« J'ai rencontré sur les routes, depuis deux mois, beaucoup de pauvres familles en voyage. Si affamées qu'elles paraissent, si nues qu'elles soient, dans les derniers degrés de la misère et du dénûment, le mari marche silencieux devant; la femme le suit à quelques pas, portant un enfant en bas âge, à cheval sur la hanche du côté gauche. J'ai suivi quelquefois de ces tristes figures l'espace de plusieurs lieues, sans les voir se joindre ni se dire un mot.

« Quand plusieurs familles voyagent en commun, tous les hommes vont ensemble; les femmes, réunies, les suivent à une distance respectueuse.

(1) « Indour est une ville médiocrement ancienne, assez peu considérable d'ailleurs; une très-petite rivière la traverse. J'y arrivai au point du jour, et j'y trouvai la population tout entière, hommes et femmes, qui, avec toute la gravité possible, y faisait ce que le manque de lieux d'aisances dans leurs maisons les oblige chaque matin d'aller faire dehors. Les gens recherchés sortent de la ville, et vont dans la campagne, emportant à la main un vase de cuivre plein d'eau, pour se laver après l'opération. Mais les paresseux, les gens grossiers et les gens pressés ne vont pas si loin. Auprès de ceux qui se soulagent, on en voit d'autres faire leurs ablutions du matin, et se laver la bouche avec l'eau presque dormante du faible ruisseau qui a servi, deux pas plus haut, à tout autre usage. L'eau croupirait dans une mare, qu'elle serait regardée comme également pure, malgré les immondices qu'on y jetterait chaque matin. Il n'y a pas un Hindou qui ne préférât se laver la bouche avec la vase liquide et empestée d'un cloaque, à se servir de l'eau la plus limpide puisée dans le vase d'un musulman. Ces bizarres notions de pureté et d'impureté paraissent contemporaines des plus anciennes sociétés humaines en Asie. C'étaient celles des Juifs du temps de Moïse. » (Vol. III, p. 447.)

(2) « Les négresses, esclaves à Bourbon, sont du moins les égales des mâles de leur race disgraciée. Ici les femmes semblent ne pas appartenir même à l'espèce abjecte de leur époux. Ni les musulmans, ni les Hindous, ne mangent avec elles; et les brahmes, qui n'ont qu'une hutte pour demeure, font coucher les leurs dehors, avec les animaux, au temps de la menstruation.» (Vol. I, p. 234.)

« J'ai souvent croisé quelques-uns de ces groupes de femmes : la plupart d'entre elles, les jeunes surtout, s'arrêtaient et tournaient le dos quand j'approchais, ou bien se couvraient le visage pour passer près de moi. J'étais entouré de quelques-uns de mes gens, tous jeunes, assez mauvais sujets, je pense, dans leur espèce, et je n'ai jamais vu un regard curieux jeté de leur bande sur les femmes, jamais un sourire ; elles passent mornes et muettes : où que soit qu'elles aillent, on dirait qu'elles vont à l'enterrement.

« En faisant une large part à la diversité des manifestations possibles du plaisir, suivant les pays et les classes, il m'est pourtant impossible de croire à quelque sentiment de bonheur dans l'existence de ces misérables créatures. » (Vol. I, p. 387.)

. . . .

. . . .

« Il était grand jour quand j'entrai dans le bungalow de M. Fullarton ; mais il était dehors, à la parade.

« ..... Les jeunes officiers rentrés, le soubadar de leur compagnie, accompagné de l'état major natif, vint leur faire le salam d'usage, et conter sa petite antienne sur le service. Mais un cas litigieux se présentait ; et, en demandant la décision de l'officier anglais, le soubadar paraissait la craindre beaucoup. Voici l'affaire comme je la compris : Une jeune fille, achetée il y a un an par un sipahi, qui est marié d'ailleurs légitimement avec une autre femme, est grosse des œuvres de son maître : jusque-là il n'y a pas de mal ; mais voilà qu'elle préfère un autre homme, et qu'elle veut quitter celui dont elle est l'esclave. L'honneur du galant sipahi, et, solidairement, celui de la compagnie tout entière, sont intéressés à ce qu'une telle énormité ne se consomme pas. Mais comment la prévenir? La loi anglaise ne reconnaît pas l'esclavage dans l'Inde : la jeune fille, bien qu'elle ait été vendue à son amant, et pour neuf roupies (22 fr. 50 c.) encore, est parfaitement libre de le quitter si elle le veut ; l'homme n'a sur elle aucune autorité que la loi puisse faire respecter. Sentence du jeune officier : « Allez « au diable, et que la fille aille où elle veut! »

« Quoique cette condition d'état ne soit pas reconnue par la loi anglaise, elle n'en existe pas moins dans l'Inde depuis sa prohibition qu'auparavant. Il y a beaucoup d'esclaves à Calcutta ; mais quel Européen s'en est jamais aperçu? *Bendeh*, que nous traduisons par esclave, signifie, il est vrai, littéralement *attaché ;* mais à quoi ou avec quoi ? Il est attaché à son maître, comme les femmes, les enfants, les vieillards âgés, tous les membres de sa famille enfin, que leur faiblesse fait dépendre de lui : c'est la servitude des mœurs de la Bible. L'esclavage ne devient vraiment horrible que lorsque les maîtres sont d'une couleur, et les esclaves d'une autre ; alors il n'y a plus de sympathie entre eux. Il faut que cet état soit bien doux, puisqu'il reste, et devient même volontairement, tous les jours, celui de beaucoup de gens. Dans les années de disette, on vend un enfant pour nourrir les autres. A la côte de Coromandel, que désole souvent la famine,

des familles entières se vendent pour subsister. Le père, la mère, les enfants, on a tout pour quelques roupies.

« Et ils sont même onéreux pour celui qui les achète. Puisque leur maître ne les fait pas travailler plus qu'ils ne faisaient étant libres, et qu'alors leur travail était insuffisant pour les nourrir, il n'a acquis avec eux qu'une charge nouvelle. Dans les îles à sucre, il y a une énorme différence entre le prix de la subsistance journalière et le produit du travail d'un esclave... Mais ici rien de pareil.» (Vol. I, p. 244.)

. . . .

« A un mille au-dessous de Serampour, il y a une assez grande pagode, extrêmement vénérée. Le dieu principal qui l'habite en sort une fois tous les ans sur un char analogue à celui de Jagrenat, pour rendre visite à quelques-uns de ses voisins. Cette fête rassemble toujours une population immense ; et là, comme à Jagrenat, des malheureux se jettent sous les roues du char pour être écrasés par elles, et mourir saintement. M. Packnam, le secrétaire particulier de lord William, passait l'an dernier par hasard en ce lieu, au moment de la cérémonie : il était à cheval. Un Indien, devant lui, se jeta par terre sur la route du dieu ; les roues allaient l'atteindre, quand M. Packnam, lançant son cheval au galop, tomba sur le martyr à coups de cravache. Le malheureux se leva aussitôt, et s'enfuit à toutes jambes dans les jungles, en criant au meurtre !... Il était parfaitement préparé à une mort affreuse, il avait du courage pour se faire écraser ; mais un coup de fouet !... il n'y avait pas pensé, et il s'enfuit à toutes jambes ! Bizarre faculté que le courage ! il y a des formes sous lesquelles la mort paraît tout à fait indifférente à ces gens-ci, qui sont si lâches et si timides.» (Vol. I, p. 179.)

. . . .

« Le froid me réveilla plusieurs fois pendant la nuit, quoique je fusse couché près d'un grand feu, et le sommeil de mes gens me parut aussi interrompu que le mien. Ils sommeillent la nuit plutôt qu'ils ne dorment : il semble que ce soit assez pour eux. Les nègres non plus ne *dorment* pas. Le plaisir des hommes du Midi est de sommeiller la nuit et le jour. Le simple sentiment passif de l'existence, voilà pour eux le bonheur dans ce monde-ci ; et ils n'ont pas inventé d'autre joie pour les bienheureux dans le paradis. Quoique endurcis bien plus que nous au froid comme au chaud, par l'habitude d'aller presque nus, les Indiens se refroidissent comme nous quand ils sont pareillement exposés au froid ; ils grelottent en hiver, le matin, sous la mousseline grossière qui leur sert de vêtement et de couverture, et n'ont pas moins de peine à se lever sur leurs pieds, de dessus la terre froide et dure où ils couchent, que nous à sortir d'un lit mou et chaud. Le matin, sur la route, vers le lever du soleil, je les entends souvent se plaindre du froid ; cependant ils préfèrent en souffrir et marcher lentement, que doubler le pas un quart d'heure pour se réchauffer. Le plaisir et la douleur physiques ne sont pas plus susceptibles d'une mesure exacte et comparative que le bonheur et le malheur. Il y a lieu de croire cependant que leur principe, la sensibilité physique, est très-inégalement développé, non-

seulement parmi les individus, mais peut-être parmi les divers peuples. Je la crois très-obtuse chez les Indiens. Les enfants pleurent aussi rarement qu'ils rient. Rarement je les ai vus frappés par leurs parents; il faut une correction très-sévère pour leur arracher des cris. Pour montrer moins de signes de la douleur, en éprouvent-ils moins? Je le crois.

« En quel pays d'Europe trouverait-on des malheureux qui, pour une récompense médiocre, se fissent tournoyer en l'air avec vitesse, suspendus à une corde par deux crochets aigus de fer, passés comme des hameçons dans les chairs du dos? Chaque année, à une des fêtes religieuses du printemps, des gens de bonne volonté se soumettent à ce supplice, payés par des hommes riches et hypocrites, qui prétendent faire leur salut par les mortifications de la chair d'autrui; et ils le subissent sans proférer une plainte, quelques-uns en chantant. Guéris de leurs blessures, on les voit s'y soumettre de nouveau l'année suivante. Cependant ce ne sont pas des martyrs, ils ne jouissent pas, dans leur supplice, de la perspective des béatitudes célestes; ils savent très-bien que leur récompense se bornera à une centaine de roupies (250 francs).

« Les Chinois vont bien plus loin; ils se font, non torturer quelques minutes, mais décapiter par procuration. Un homme riche, condamné à mort, est admis quelquefois à se faire représenter par un remplaçant....., et il en trouve! — Cependant il ne s'agit pas seulement d'avoir la tête tranchée; des supplices atroces précèdent ordinairement la mort du condamné. Un homme se vend en Chine pour le bourreau, afin de donner du pain à sa famille, comme en Europe il se dévoue aux chances de la guerre, dans un motif également intéressé. Quel doit être l'amour de cet homme pour sa famille? ou l'obtusité de sa sensibilité physique? L'un et l'autre nous sont également incompréhensibles. » (Vol. I, p. 412.). . . . .

« On vint rapporter un jour au capitaine Kennedy que la tombe d'un enfant en bas âge, enterré l'an passé dans le cimetière naissant de la station (de Simla), avait été renversée, et que le cadavre avait été exhumé. Les Anglais ne plaisantent pas avec les morts. Cette nouvelle répandit la consternation dans la petite société de Simla. Les femmes demandaient au capitaine Kennedy la mort de l'impie qui avait osé...., et il dut tonner de tout son pouvoir pour connaître le coupable et ravoir le corps enlevé. La police n'en dormit pas de plusieurs jours; mais on ne faisait aucune découverte. Il imagina, pour en finir, un expédient plein de couleur locale. Il signifia que, si l'enfant n'était pas retrouvé dans les vingt-quatre heures, il ferait pendre une vache dans le bazar. La menace eut l'effet désiré, et le soir même on vint lui dire que l'enfant était retrouvé. . . . . .

« Les habitants des montagnes sont tous Hindous, assez peu pointilleux sur la distinction des castes, et fort indifférents à maintes pratiques dévotes des Hindous des plaines; mais, sur le culte du bœuf, ils sont des plus exigents. A Soubhatou même, le capitaine Kennedy

défend de tuer publiquement ces animaux. Il a établi la même prohibition à Simla, et elle lui concilie puissamment l'esprit des montagnards. L'eau du Gange, sur laquelle on a coutume de faire jurer les témoins hindous dans les cours de justice, ne les effraye aucunement d'un parjure; le capitaine Kennedy fait prendre à ces témoins une vache par la queue, et sur cette vache il les fait jurer..... Alors ils confessent tout. » (Vol. II, p. 173.). . . . .

« Un soubadar du corps de Kennedy découvrit, il y a peu de temps, qu'une femme qu'il avait épousée l'avait abusé sur sa caste, et qu'elle était de la plus basse. Souillure épouvantable! Pour se relever de cette infamie, ce pauvre diable se soumit à toutes sortes de pénitences. On le rasa de la tête aux pieds; on l'oignit de ghui; on l'enterra, presque à le faire mourir, dans de la bouse de vache; on lui fit boire de l'urine de vache; on l'envoya en pèlerinage à Jumnoutri et à Gangoutri. Il croyait son péché effacé, ses camarades allaient le réhabiliter, quand un brahmane mendiant arrive à Soubhatou, amuse par ses contes la foule du bazar, acquiert bientôt la réputation d'un docteur infaillible en théologie, et déclare que, malgré toutes ces purifications, le soubahdar n'a pas reconquis sa caste..... M. Fraser, consulté par Kennedy, affirme que, dans le livre des pénitences hindoues, il y a remède à tous les péchés, un seul excepté : manger la chair du bœuf (1). » (Vol II, p. 458.). . . . .

« L'impression des Hindous, quand ils nous voient manger de la chair de bœuf, est exactement celle que nous ferait éprouver la vue d'un repas de cannibales : c'est du dégoût et de l'horreur. Quand nous mangeons devant eux du porc, nous ne leur inspirons que du dégoût sans horreur, mais le dégoût le plus excessif : ils pensent de nous ce que nous penserions de gens qui mangeraient des matières fécales. Le gouvernement anglais emploie depuis vingt-cinq ans son influence près des princes radjpoutes, ses tributaires ou ses protégés, pour abolir dans leurs États la coutume de tuer la plupart des filles au berceau, dans toutes les familles d'un sang illustre; il professe de la sympathie pour ces victimes, et de l'horreur pour les sacrifices humains. Eh bien! toutes les castes d'Hindous ont infiniment plus d'horreur pour les sacrifices de bœufs, que l'on permet dans toutes les provinces de l'Inde soumises à l'autorité britannique, que n'en inspirent aux Anglais les infanticides et les suttis qu'ils cherchent à leur faire abolir. Plusieurs officiers politiques, qui diffèrent d'ailleurs extrêmement dans leurs vues et leurs principes de gouvernement, s'accordent à proscrire

(1) Dans un de ses entretiens avec Jacquemont, Rendjit-Sing lui demande : « *Mange-t-on du bœuf en France?* (M. Allard m'avait fait la leçon à l'avance; aussi fis-je à cette demande du radjah une grimace négative.)—Manger du bœuf! m'écriai-je, tuer un animal si utile! Non, certes, cela ne se fait pas en France, où d'ailleurs on mange peu de viande. — *Mais les Anglais mangent du bœuf?* — Oh! les Anglais, sans doute! » Et le roi et ses amis sikes se montrèrent fort scandalisés, quoique ce ne fût point une nouvelle pour eux; l'abomination anglaise les choqua tellement, qu'il y eut une pause. » (Vol. III, p. 78.)

le porc de leurs tables. Fraser en exclut également le bœuf ; mais il est le seul, à ma connaissance, assez peu Anglais pour cela. Il n'y a qu'un petit nombre d'Anglais qui aient cherché à comprendre le sentiment des Indiens sur ces choses, et presque tous sont portés à mépriser ces ménagements. Lord William Bentinck, dans son camp de Rapour, sur le territoire d'un seigneur sike, en face de l'armée sike de Rendjit-Sing, laissa tuer des bœufs, malgré les représentations de Clerk, l'agent politique qui contrôle toutes ces principautés sikes de la rive gauche du Setludje. Le chef sur le territoire duquel les bœufs ont été abattus n'est plus regardé qu'avec mépris par ses voisins, comme le serait chez nous un petit prince d'Allemagne ou d'Italie qui laisserait le chef d'une armée alliée, passant sur son territoire, y commettre gratuitement des atrocités inouïes, sans chercher du moins à les prévenir par les plus énergiques représentations. . . . . . .

« Dans cet Eldorado de notre imagination européenne, dans l'Inde, la très-grande majorité de la population (1), au lieu d'*avoir*, *doit*. Le cultivateur (et l'Inde n'est guère peuplée que de cultivateurs) emprunte presque toujours au banquier de son village la petite somme nécessaire à l'achat des semences, quand vient le temps des semailles; dans les provinces les plus pauvres, il est même obligé d'emprunter de quoi acheter une paire de bœufs, quand vient la saison des labours. En tout cas, s'il est assez heureux pour se suffire à lui-même pour ces modiques dépenses, ses propres ressources sont toujours insuffisantes à l'entreprise d'une culture plus dispendieuse par la main-d'œuvre qu'elle exige, celle du pavot, par exemple. Il n'y a pas un paysan dans les provinces de la Compagnie, à Patna, à Bénarès, qui produise pour son propre compte l'opium qu'il recueille sur son champ. L'agent du gouvernement lui avance les sommes nécessaires à la culture du pavot, et prend son opium au prix qu'il fixe lui-même. Ce prix est suffisant pour rendre cette culture aussi avantageuse au cultivateur que celle de toute autre plante qu'il pourrait semer à sa place : il l'est même un peu davantage, car la culture du pavot n'est pas forcée. Mais si elle permet au paysan qui s'y livre de subsister un peu moins misérablement, elle ne le met pas en état de faire des économies suffisantes pour n'avoir pas besoin, l'année suivante, des avances du gouvernement. Dans le Malwa, ce sont les banquiers et les usuriers de chaque petite ville et de chaque village qui font au paysan ces avances, se réservant, par contrat, la propriété du produit, supportant les pertes de la culture si la saison est défavorable, réalisant tous les bénéfices si l'année, au contraire, est productive; enfin, ce sont les usuriers qui sont de fait les entrepreneurs de la culture; et les cultivateurs ou propriétaires du sol, incapables, faute de moyens, de le cultiver à leur propre compte, en louent l'usage et leurs propres services à ces gens-là. Or, depuis le cap Comorin jusqu'à l'Himalaya, le même système

(1) Le salaire des artisans n'excède pas en général 30 cent., et 12 cent. pour les femmes.

prévaut. Il y a une classe beaucoup plus nombreuse qu'en Europe de capitalistes, prêteurs d'argent en détail; et le reste de la population naît, vit et meurt en état de dettes vis-à-vis d'elle. Chaque paysan a son compte ouvert avec le *saokar*, auquel il paye toute sa vie l'intérêt du capital de sa dette, laquelle grossit dans les saisons fâcheuses et dans les événements de famille, les mariages surtout, et diminue lorsqu'une suite de saisons favorables se succèdent. » (Vol. III, p. 558.)

« J'ai fait tant de fois, depuis mon arrivée dans l'Inde, l'observation que je vais mentionner ici, que sans doute je l'aurai déjà notée plusieurs fois sur mon journal. C'est une sorte d'apologie, sinon d'éloge, de l'institution et du préjugé de castes, tels qu'ils existent dans l'Inde. Sans doute, ils sont funestes aux sociétés indiennes à bien des égards. Ils opposent, à mon avis, un obstacle insurmontable à tout changement notable, à toute amélioration importante à la condition morale et même physique des Indiens. — Mais enfin, dans l'Inde, les petits ne souffrent pas moralement de l'orgueil des grands. Le mépris, l'horreur des hautes castes pour les hommes de basse caste, ne donnent jamais à ceux-ci un sentiment de peine. Ils ne sont pas humiliés de leur dégradation ; ils n'en souffrent jamais. Chaque caste et chaque subdivision de caste forme comme une petite société à part dans la communauté générale. Ses membres jouissent entre eux du sentiment de leur égalité; et, avec les autres membres de la communauté générale, leurs rapports sont déterminés, avant la naissance des individus, par une discipline traditionnelle, discipline de fer, et contemporaine de l'établissement des gouvernements hindous. Le dhair du Deccan, comme le bhîl du Malwa, relégué hors de l'enceinte du village dont il garde la nuit les propriétés, n'est pas plus humilié, devant un brahmane ou un laboureur, d'être ce qu'il est, bhîl ou dhair, qu'un soldat ne rougit de monter la garde à la porte de son colonel. Cet homme, que nous appelons un paria, un *outcast*, a sa caste aussi, et ne tient pas moins qu'un brahmane aux préjugés et aux coutumes de sa caste. Le dhair du Deccan, par exemple, qui se nourrit de la chair des bœufs et des buffles, des chameaux morts de maladie ou de vieillesse, n'a pas moins d'horreur que le brahmane de la chair des cochons domestiques. Il a ses idées particulières de pureté et de souillure relatives à sa caste; et ces notions bizarres règlent, dans la caste la plus basse, la plus infâme aux yeux des autres, le régime alimentaire des individus et le rapport des deux sexes, tout aussi bien que dans les hautes castes, quoique différemment. Il n'y a aucun sentiment de malveillance ni de pitié dans les hautes castes pour les basses castes; et, dans celles-ci, aucun sentiment d'envie, de haine, de vengeance, contre les castes supérieures. Toutes admettant l'origine divine de la division des castes, personne ne me semble avoir d'humeur contre elles. Ce n'est pas une institution humaine, et qui se puisse changer. Si elle est injuste, à quoi bon s'en plaindre dès lors ? et ceux que son injustice favorise doivent-ils en être responsables? est-ce leur crime?

« Ces préjugés bizarres qui condamnent une nation à être pauvre

et faible, parce qu'ils y étouffent le germe de presque toutes les ambitions, en murant chaque individu dans sa caste, ont une heureuse influence sur le bonheur des individus. Il n'y a pas dans l'Inde un être humain qui rougisse de sa condition. Les pauvres, dans l'Inde, ne souffrent que de leur misère; au lieu que, dans les sociétés européennes, ils souffrent et de leur misère, et souvent des passions haineuses que leur inspire le spectacle de l'existence aisée des classes supérieures. Enfin, aux États-Unis, où il n'y a guère de pauvres, où les moins fortunés sont à peu près aussi bien vêtus et nourris que les riches, les classes inférieures de la société mènent l'existence la plus malheureuse, persécutées constamment par l'idée de leur infériorité et de leur dégradation.

« Il y a ainsi, aux États-Unis, de si cruelles et de si amères souffrances dans l'exercice des professions les plus humbles, et surtout dans celle de domestique, que les personnes nées dans les rangs les plus pauvres font des efforts extraordinaires de travail pour monter dans l'échelle sociale. De là, production, richesse individuelle et richesse nationale; mais peu de bonheur, il me semble. Ces hommes libres travaillent comme des nègres, et y sont contraints, pour ne pas se trouver bientôt parmi les plus malheureux de tous les parias, parmi les classes les plus humbles de la république américaine. — Un bhîl ou un dhair du Deccan, serviteur fort mal payé d'une communauté villageoise, ou bien le tchamâr de ce village, tous regardés par les autres paysans comme des êtres impurs, dont le contact serait une pollution, relégués comme des pestiférés hors du village, veillant le jour et la nuit à la garde de ses récoltes et de son bétail, nus, au soleil, à la pluie, aussi mal nourris que mal vêtus, ces gens-là se considèrent comme ne manquant en rien à ce qu'ils regardent comme leur dignité; ils n'ont à rougir et ne rougissent en effet devant qui que ce soit de leur condition : leur sort est digne d'envie, si on le compare à celui de l'Américain, bien vêtu et bien nourri, qui est au service d'un autre. » (Vol. III, p. 525.)

Quoique nous soyons loin d'avoir cité tout ce que Jacquemont nous apprend sur les mœurs des Hindous, la longueur de ces extraits nous oblige à passer sous silence une foule d'autres sujets non moins intéressants (1). Nous signalerons seulement les passages où il parle de la situation politique du Brésil, et de l'esclavage des nègres à Bourbon; on y verra plus d'une page que ne désavouerait pas un

(1) On trouve, dans le journal, la description de diverses fabrications, telles que celles du sucre, de la laque, des châles de cachemire. Cette dernière surtout (vol. III, p. 203-290) est remarquable par l'exactitude et la nouveauté des détails. Je regrette de ne pouvoir la citer comme spécimen.—Quarante-sept échantillons de fils de diverses couleurs, employés à la fabrication des châles, ainsi que deux échantillons d'alouanne et d'ourmok, recueillis par Victor Jacquemont, sont déposés au Conservatoire des arts et métiers, à Paris.

grand publiciste. Jamais la raison ne s'est exprimée avec autant de calme, de noblesse et d'éloquence, sans un mot de déclamation.

Chose singulière! nous n'avons pas une ligne de Jacquemont qui ait été écrite pour le public : sa *correspondance* ne devait être lue que par ses amis les plus intimes ; son *journal* n'est que la réunion des matériaux d'un grand ouvrage, dont le plan n'était pas même arrêté. Nous ignorons donc tout ce que le travail et la réflexion auraient ajouté de perfection à son œuvre. Mais cet abandon naïf, cette franchise sans ombre de réticence, qui ont valu à Jacquemont tant de bienveillance dans l'Inde, donnent à ses écrits un caractère de vérité et un charme auxquels nul lecteur ne peut rester insensible.

A PERSONAL NARRATIVE of seven years in Spain, by captain ALEXANDER BALL. — Séjour de sept ans en Espagne. — London, 1845, in-8°.

Si le tableau des guerres civiles offre presque toujours un grand intérêt, c'est moins souvent par le récit des combats qui se sont livrés, que par la peinture de la lutte morale des partis ; et l'intérêt est quelquefois d'autant plus vif, que le narrateur a été lui-même l'un des principaux acteurs, qu'il a tenu le fil des intrigues, et dirigé le mouvement des esprits. Les hommes spéciaux lisent de même avec attention et curiosité les ouvrages purement militaires, quand ils ont été écrits par un de ces chefs de partisans dont la guerre civile fait des rois, ou bien par un de ces tacticiens habiles dont l'épée puissante et les combinaisons profondes décident du sort des empires.

L'auteur de l'ouvrage que nous avons sous les yeux nous parle de la dernière guerre civile qui a récemment désolé l'Espagne ; mais, hâtons-nous de le dire, il n'a été ni l'un des principaux agents du gouvernement de la reine Christine, ni l'un des généraux du parti carliste. M. Ball, qui a parcouru l'Aragon, la Cata-

logne, Valence, la Castille, la Manche, la Biscaye, etc., et qui nous parle de ces provinces comme pourrait le faire un touriste, était simple capitaine dans la légion anglaise, c'est-à-dire, un subalterne. Son livre est donc dénué de cet intérêt dont nous parlions tout à l'heure; et si nous le signalons à l'attention de nos lecteurs, c'est moins comme un ouvrage où l'on peut puiser des renseignements utiles pour l'histoire contemporaine, que comme un journal de voyageur, où sont consignées quelques observations curieuses. Deux ou trois citations serviront à déterminer plus particulièrement le caractère du récit de M. Alexandre Ball. Voici un trait de mœurs qui peint à merveille le relâchement que la guerre civile amène dans les relations sociales :

« Un nommé Stark, menant un jour les chevaux de son maître près de Saint-Sébastien, tombe entre les mains d'un parti de carlistes. Dirigé sur Salvatierra, quartier général de Villa-Real, il déclare tout d'abord qu'il désertait au moment même où il a été fait prisonnier, et que, si on le maltraite, cela arrêtera les désertions, qu'il sait devoir être bientôt nombreuses. Villa-Real épargne ses jours. A un an de là, il échappe aux carlistes près d'Hernani, et regagne Saint-Sébastien. Nouvelle aventure plus étrange encore. La femme de Stark, persuadée que son mari avait été fusillé par les carlistes (c'était l'usage), s'était remariée, pour ne pas perdre de temps, à un sergent. Voici donc l'ancien mari qui tombe dans le nouveau ménage, et l'on s'explique. Il s'agissait de savoir auquel des deux maris appartenait la femme : question de nature à échauffer des têtes un peu vives; mais les deux guerriers étaient d'humeur fort tranquille : ils convinrent de s'en rapporter à la décision de leur commune moitié. Autre embarras : la femme déclare qu'elle les aime tous deux, et qu'il lui est impossible de choisir. La situation devenait perplexe. Un compromis le plus agréable du monde fut trouvé; le sort décida, et le sergent gagna sa femme en trois points. Le mari dépossédé, à en juger par sa conduite jusque-là, ne devait avoir aucun motif plausible de s'arracher les cheveux; il avait d'ailleurs une fiche de consolation, comme on dit : un enfant, le seul du premier lit, venait de mourir peu de temps avant. De la sorte, Stark était libre, et il se considéra dès lors comme *garçon*. »

Autre aventure, mais beaucoup plus tragique; c'est une atrocité de Cabrera :

« Un jeune officier et vingt-cinq hommes furent pris par des partisans attachés à ce chef. Dès le lendemain, ils furent amenés sur la place de Morello pour y être fusillés. Cabrera fumait alors au balcon de son logement, qui donnait sur cette place. La fille du maître de la maison

monte aussitôt vers lui; la vue du jeune officier l'avait touchée; elle supplie Cabrera de ne point le faire fusiller. « C'est bien, répondit le « chef; on ne le fusillera pas. » Les vingt-cinq hommes subirent leur sort, et il ne fut pas question de l'officier. Mais le lendemain, Cabrera le fait amener sur la place, et mande en même temps la jeune fille. Celle-ci arrivée, il ordonne de passer le malheureux jeune homme par les baïonnettes. Puis, se tournant vers la pauvre enfant: « Je vous « l'avais promis, je ne l'ai pas fusillé, lui dit-il. »

Ailleurs, M. Ball nous parle de la sauvagerie des populations, qui le regardaient « comme les habitants de Lilliput regardaient Gulliver; » et, pour nous donner une idée de leur ignorance, il cite le trait suivant:

« J'étais logé chez un fermier, brave homme, très-causeur, et de principes extrêmement libéraux. Il me montrait un jour quelques échantillons de froment, le plus beau qu'il soit possible de voir. « Mais, « dit-il, nous n'avons ni bras ni machines: et d'ailleurs, avant tout, « il nous faudrait la paix et un gouvernement, pour pouvoir songer à « cultiver convenablement la terre. Qui oserait risquer son argent à « faire construire des machines, quand d'un instant à l'autre un parti « peut les détruire? En outre, tout ce qu'il y a d'hommes sert, soit dans « un parti, soit dans l'autre, et il ne reste que les femmes pour tra- « vailler la terre. » Cet homme aimait son pays, mais il connaissait bien, disait-il, la supériorité du gouvernement anglais. Je lui parlai des nombreuses inventions et des perfectionnements qui depuis un quart de siècle ont amélioré l'industrie anglaise. Il m'écoutait avec une profonde attention, et paraissait ajouter la plus grande foi à mes paroles; mais quand je vins à lui parler du tunnel sous la Tamise, alors il me regarda comme un conteur de fagots. Je pouvais entendre de mon lit ce qui se disait dans la pièce où il se tenait avec sa famille; et quand je me fus retiré, j'assistai à l'éloge qu'il fit de moi en ces termes: « En voilà un qui ment! Un chemin sous la mer pour des « gens, des voitures, des animaux! et des vaisseaux qui naviguent au- « dessus de leurs têtes! Nous ne sommes pas assez fous pour croire de « pareilles choses! »

Lorsque M. Ball arrivait dans une ville ou dans un village, le premier endroit qu'il allait visiter, c'était ordinairement la place, afin d'y voir *la pierre*. La loi ordonnait, en effet, que, dans toutes les localités qui reconnaissaient la reine, il y eût sur la place principale une pierre portant en grosses lettres: *Vive la constitution de* 1837! Les carlistes, de leur côté, exigeaient que la pierre portât: *Vive Charles V!* Que faisaient les autorités? Elles avaient deux écriteaux pour les deux cris, et elles suspendaient l'un ou

l'autre, suivant le parti dont elles attendaient la venue. Cela ne prouverait pas que les Espagnols attachassent une grande importance au triomphe de l'un des deux, et, si nous en croyons M. Ball, il paraît, au contraire, que la partie raisonnable de la population était au fond assez indifférente au milieu de cette lutte sanglante.

Adressons encore, en terminant, un reproche à l'auteur. Son livre est écrit avec une grande négligence. Sa rudesse de soldat, feinte ou vraie, devient fréquemment grossière, soit qu'il parle de la jeune reine, soit qu'il peigne tel ou tel chef de parti. L'urbanité ne nuit jamais, même dans ces livres qui ont pour but de faire connaître, avec une sorte de décousu, des impressions toutes personnelles, et qui ne cherchent pas à se distinguer par la beauté du style et un grand travail d'art.

ARCHÉOLOGIE ET BEAUX-ARTS.

Œuvres complètes du roi René, avec une biographie et des notices, par M. le comte de Quatrebarbe ; et un grand nombre de dessins et ornements, d'après les tableaux et manuscrits originaux, par M. Hawke. —4 vol. petit in-f°.

Le nom du roi René, si populaire au xve siècle, rappelle le souvenir d'un homme bon, mais faible, qui préféra toujours les douceurs d'une vie retirée, et la culture des lettres et des arts, aux rudes travaux de la guerre et aux spéculations souvent honteuses de la politique. C'est à la mémoire de ce roi, qui diffère tant des princes ses contemporains, tous astucieux ou batailleurs, que M. le comte de Quatrebarbe a voulu rendre hommage.

En rassemblant les matériaux de sa belle publication, M. le comte de Quatrebarbe obéissait, tout à la fois, au désir d'enrichir le domaine de nos antiquités nationales, et à ce que nous appellerions volontiers un sentiment de reconnaissance. Il est né dans

cette province d'Anjou, si longtemps heureuse sous l'administration paternelle de René. Aussi, il ne s'est pas contenté de publier les œuvres du bon roi ; il lui a fait élever une statue, confiant ce travail d'art à notre habile statuaire David, toujours empressé de répondre à une généreuse pensée.

Nous ne prendrons rien à la notice étendue dans laquelle M. le comte de Quatrebarbe retrace les principaux événements de la vie du roi René. Cette vie, à quelques détails près, est assez connue. Nous ne voulons montrer dans René que l'artiste et l'écrivain, et, pour arriver à notre but, nous n'avons qu'à étudier ses œuvres complètes, que nous avons sous les yeux.

Nous voulons d'abord traiter une question curieuse qui ne nous paraît pas suffisamment éclaircie par l'éditeur, bien qu'elle mérite à tous égards la plus sérieuse attention. Le roi de Sicile était peintre, c'est là un point incontestable ; mais tous les monuments que la tradition attribue à ce prince ont-ils été faits par lui ? Une saine critique ne doit-elle pas distinguer les tableaux que sa main royale a réellement exécutés, et ceux qui appartiennent à des artistes contemporains, qui les ont peints d'après ses ordres et sous ses yeux ? Nous manquons des preuves suffisantes pour établir complétement une pareille distinction ; cependant certaines indications peuvent servir à nous guider. Énumérons d'abord les livres à figures qui ont été faits par le roi René, et ceux qu'on lui attribue. On connaît environ sept livres d'heures qui lui ont appartenu, et qui, suivant la tradition, ont été ornés par lui de nombreuses miniatures.

Le volume in-4°, relié en maroquin rouge, de la Bibliothèque royale de Paris, est le seul de ces manuscrits qui nous paraisse porter la trace de la main du roi René. Il suffit de l'examiner pour comprendre tout le travail qu'il a dû coûter. Ce livre, commencé pour Isabelle de Lorraine, fut donné par le roi à sa seconde femme, Jeanne de Laval. Quant au livre d'heures, à peu près pareil au précédent, conservé à la bibliothèque d'Aix, et qui était celui dont René se servait habituellement, il n'y a nul motif pour croire qu'il en ait peint lui-même toutes les miniatures. Tout au plus faut-il lui attribuer les armes de sa maison et la fameuse devise *Los en croissant*, qui s'y trouvent répétées plusieurs fois.

On connaît environ douze manuscrits comprenant des ouvrages en prose ou en vers composés par le roi René, et ornés de nombreuses miniatures. De ces manuscrits, deux seulement paraissent

être des originaux. Le premier contient un poëme pastoral, intitulé *Regnaut et Jehanneton, ou les amours du Bergier et de la Bergeronne*. Il est écrit de la main du roi ; le premier et le dernier feuillet sont ornés de dessins qui conviennent au sujet : on voit de plus, à la fin du texte, les emblèmes choisis par le roi, la souche desséchée, la chaufferette, les tourterelles ; et, au-dessous des armes de Sicile et de Laval, on lit ces deux vers :

Icy sont les armes, dessoubz ceste couronne,
Du bergier dessus dit et de la bergeronne.

Ce manuscrit, après avoir appartenu longtemps à la bibliothèque de Saint-Germain des Prés, passa, lors de l'incendie de cette bibliothèque, dans celle de l'empereur, à Vienne. Il en existe une copie moderne à la Bibliothèque royale de Paris.

L'autre manuscrit, que l'on peut regarder comme étant de la main du roi René, contient l'ouvrage en prose, certainement composé par lui, intitulé *Traicté de la forme et devis d'ung tournois*. C'est un volume in-folio, d'une écriture assez mauvaise de la première moitié du xve siècle. Cette écriture ne ressemble pas aux autres autographes du roi de Sicile. Quant aux miniatures, elles sont au nombre de dix-sept, fort bien dessinées pour le temps, et attestent une grande habileté de composition. Ce qui a fait croire qu'elles étaient dues au pinceau du roi, c'est la note suivante, écrite au xviie siècle sur le verso de la troisième feuille de ce manuscrit : *Ce present livre a esté dicté par le roy René de Sicile, et painct de sa propre main*. Mais est-ce là une raison bien décisive ?

Nous passons aux grands tableaux peints à l'huile, que l'on attribue généralement au roi René. Ces tableaux sont au nombre de cinq : 1° le *Buisson ardent*, que l'on voit dans la cathédrale d'Aix ; 2° l'*Église militante et triomphante*, qui est à l'hôpital de Villeneuve-lez-Avignon ; 3° la *Morte mangée par les vers*, qui se voyait autrefois aux Célestins d'Avignon ; 4° la *Prédication de la Madeleine*, qui se trouve aujourd'hui à Paris, dans le nouveau Musée des monuments français ; 5° l'*Adoration des Mages*, du cabinet de M. Roux Alpheran.

Procédant à l'examen de ces tableaux, nous demanderons d'abord sur quoi l'on se fonde pour considérer le tableau n° 5, l'*Adoration des Mages*, comme l'œuvre de René. S'il est permis d'en

juger par le trait lithographié assez correct que nous avons sous les yeux, il doit être postérieur, d'un demi-siècle environ, à l'époque où René pouvait peindre un grand tableau.

Quant au numéro 4, la *Prédication de la Madeleine,* il n'y a que la notice sur l'hôtel de Cluny (dont M. Dusommerard est l'auteur) qui attribue cette charmante composition au roi de Sicile. Le zèle que déploya ce prince pour la conservation des reliques de Marie Madeleine et de ses compagnes, ne peut servir de preuve à cet égard. Ce tableau, ainsi que le précédent, est d'une époque plus rapprochée de la nôtre. Le roi et la reine, assis au milieu des spectateurs, écoutant la prédication de Madeleine, ne ressemblent ni à René, ni à Isabelle d'Aragon, ni à Jeanne de Laval; c'est la ressemblance assez exacte de Charles VIII et de la reine Anne de Bretagne.

Le tableau de la *Morte* des Célestins d'Avignon n'existe plus aujourd'hui; c'est le président Desbrosses, dans son voyage d'Italie, qui fait connaître le sujet de ce singulier tableau, « représentant, « dit-il, un grand squelette debout, coiffé à l'antique, recouvert de « son suaire; les vers mangent le corps d'une manière affreuse; sa « bière est ouverte, appuyée debout, contre la croix du cimetière, « et pleine de toiles d'araignées fort bien imitées. » Il ajoute que René avait peint ce sujet, en souvenir de l'une de ses maîtresses qu'il avait été visiter dans son tombeau.

Si les Célestins d'Avignon n'ont plus le tableau de la *Morte,* en revanche l'inventaire des anciennes archives du couvent fournit quelques indications qui sont de nature à éclaircir la question qui nous occupe.

Voici ces indications :

« Lettres de Charles d'Anjou, de l'an 1481, 9 novembre, portant commission à Bossicando, son chambellan et conseiller, à noble Louis Perussis et Guillaume Meyniez, pour visiter les images de marbre faites par un certain Italien nommé François, dans l'église des Célestins, de l'ordre du roi René, et les faire perfectionner, suivant la convention sur ce passée ensemble.

« Plus, un ancien mémoire de peinture qu'il falloit faire à la couverture de bois et des portes du tableau du grand autel, et plusieurs autres pièces et mémoires...

« Plus, copie de l'estime desdits tableaux et de la convention faite entre le roi René et ledit François, Italien, qui reçut 622 écus du roi René lorsqu'il vivoit, et 300 écus des Célestins; ensemble divers autres mémoires sur ce fait, et diverses copies. »

Ces indications mettent hors de doute l'emploi que faisait René d'artistes étrangers pour la confection des tableaux qu'on lui attribue. Ainsi, pour les deux premiers de ceux que nous avons signalés précédemment, le *Buisson ardent* et l'*Église militante et triomphante*, on peut supposer que si René est l'auteur principal de ces immenses compositions, comme la *tradition constante le veut*, quelques artistes étrangers lui sont venus en aide. Dans le *Buisson ardent*, par exemple, qui n'a pas moins de douze pieds de hauteur sur dix de largeur, il est difficile que René ait peint les deux volets qui recouvrent le sujet principal du tableau. Sur celui de gauche, il est représenté lui-même, à genoux, devant un prie-Dieu, sur lequel on voit son livre d'heures. Derrière lui se tiennent debout les trois saints protecteurs de l'Anjou et de la Provence, sainte Madeleine, saint Antoine et saint Maurice. Sur le volet de droite, on voit Jeanne de Laval, à genoux comme le roi, et les mains jointes, devant un prie-Dieu. Derrière elle sont debout : saint Jean l'évangéliste, sainte Catherine et saint Nicolas,

Ces observations, que nous ne donnons ici que comme de simples conjectures, n'ont pas pour but d'enlever au bon roi de Sicile l'un des fleurons de sa triple couronne, mais d'indiquer, avec exactitude, sa part d'action et d'influence dans la Renaissance. Il ne s'est pas borné à cultiver lui-même les lettres et les arts, il a eu soin de leur prodiguer des encouragements, auxquels ses propres connaissances ajoutaient un grand prix.

Avant de passer à l'examen des œuvres littéraires rassemblées par M. le comte de Quatrebarbe, je signalerai quelques actes émanés du roi René, ou relatifs à sa personne. Ce sont d'abord trente-sept lettres écrites dans l'intervalle des années 1468 à 1474, rédigées soit en latin, soit en catalan. Plusieurs de ces lettres attestent la bonté de celui qui les a dictées, et le sentiment de justice dont il était animé. L'on doit regretter que l'éditeur n'en ait pas toujours donné le texte original, et se soit contenté d'une simple traduction.

Les statuts de l'ordre du Croissant, ainsi que les testaments de René et de sa seconde femme Jeanne de Laval, qui suivent ces lettres, ont aussi beaucoup d'intérêt. Il en est de même des extraits de *Comptes de dépenses* pour les années 1452 et 1460. Le premier de ces extraits est relatif à la *chapelle et aux chantres de la reine de Sicile*. Ces différentes pièces, en y joignant la notice biogra-

phique dont nous avons parlé plus haut, composent le premier des volumes publiés par M. le comte de Quatrebarbe.

Avec le second volume commence la partie vraiment littéraire des œuvres du roi René. La première composition qui s'offre à nous est le *Traité de la forme et devis des tournois*. Pendant toute sa vie, l'auteur eut une passion très-vive pour les fêtes chevaleresques. Il fut bien souvent acteur ou témoin dans ces fêtes; et l'histoire a gardé le souvenir de celle qu'il donna en 1448 dans sa bonne ville de Saumur, ainsi que d'une autre où il figura l'année suivante, sous les murs de Tarascon. Cette dernière fête, connue sous le nom du *Pas d'armes de la Bergère*, a été célébrée par Louis de Beauvau, dans un poëme qui, bien que déjà imprimé une fois, a été publié de nouveau et avec raison à la suite du *Traité des tournois*. On comprend tout le plaisir qu'éprouvait le roi René en donnant les règles et en retraçant les principales scènes d'une fête chevaleresque. La composition d'un pareil ouvrage a dû lui faire passer bien doucement quelques années de sa vieillesse.

C'est à Charles d'Anjou, son successeur au comté de Provence, qu'il a dédié cet ouvrage, dont voici le début:

« A très hault et puissant prince, mon très chier, très amé et seul frere germain Charles d'Anjou, conte du Maine, de Mortaign et de Guise, je, René d'Anjou, vostre frere, vous faiz savoir que, pour le plaisir que je congnois depieça que prenez à veoir histoires nouvelles et dittiez nouveaulx, me suis advisé de vous faire ung petit traitié, le plus au long estendu que j'ay sceu, de la forme et devis comme il me sembleroit que ung tournoy seroit à entreprendre à la court ou ailleurs, en quelque marche de France, quant aucuns princes le vouldroient faire faire; laquele forme j'ay prins au plus près et jouxte de celle qu'on garde es Alemaignes et sur le Rhin, quant on fait les tournoys, et aussy selon la maniere qu'ils tiennent en Flandres et en Brabant; et mesmement sur les anciennes façons qu'ils les souloient aussi faire en France, comme j'ay trouvé par escripture. »

Après ce début, le roi René donne les règles qu'un seigneur banneret doit suivre quand il veut se présenter dans un tournoi. Ajoutant l'exemple au précepte, il a soin de dessiner dans le texte les principales scènes d'un combat, et surtout ce qui concerne le cérémonial. L'analyse détaillée de cet ouvrage nous entraînerait beaucoup trop loin; nous nous contenterons d'en recommander la lecture à ceux qui veulent étudier, sans l'intermédiaire des commentaires modernes, les usages de l'ancienne chevalerie.

A la fin du volume, après le poëme de Louis de Beauvau sur le *Pas d'armes de la Bergère*, on trouve une pastorale du roi René, intitulée *Regnaut et Jehanneton, ou les amours du Bergier et de la Bergeronne.*

« Une tradition populaire, dit à ce sujet l'éditeur, conservée en Provence, nous apprend que le roi René quittait, chaque printemps, son palais d'Aix, et venait avec Jeanne de Laval, la bien-aimée pastourelle du tournoi de Tarascon, habiter une riante bastide sur les bords de la Durance. Là, cheminant seuls, à pied et sans gardes, au milieu des prairies, les illustres époux se mêlaient aux bons habitants des campagnes voisines, présidaient à leurs jeux; quelquefois même abandonnaient leur sceptre royal pour la houlette légère des bergers; rendaient, comme leur saint aïeul, la justice sous le chêne, et répandaient autour d'eux les plus touchants bienfaits..... »

L'idylle de la *Bergeronne* semble avoir été écrite par René pour conserver le souvenir de ces instants de loisir. Les doux propos d'un berger et de sa bergère font le principal sujet de cette pastorale. Un pèlerin, attiré par le spectacle de ces innocentes amours, est pris pour juge d'un débat qui s'élève entre *Regnaut* et *Jehanneton*. Il reçoit, pour sa peine, des noisettes et du pain bis. Il y a dans cette idylle, où la naïveté est presque toujours naturelle, beaucoup de fraicheur et un sentiment vraiment poétique.

Nous nous contenterons d'indiquer le sujet de deux ouvrages, moitié en vers, moitié en prose, qui ont assez d'étendue pour remplir presque entièrement les derniers volumes de la publication de M. le comte de Quatrebarbe. Ces deux ouvrages sont de longues allégories faites à l'imitation du fameux roman de la Rose. Dans ces allégories, toutes les passions de l'âme et tous les instincts du corps sont en lutte. Le premier, intitulé *Livre du cœur d'amour*, fait la matière du troisième volume. Le second, un peu moins étendu, a pour titre : *le Mortiffiement de vaine Plaisance.* C'est une œuvre dévote, qui pour nous n'a point d'intérêt.

Le dernier ouvrage du roi René mérite de fixer notre attention. Il a pour titre *l'Abuzé en Court,* et les circonstances dans lesquelles il a été composé lui donnent une certaine valeur historique. C'est une allégorie qui a pour but de perpétuer le souvenir des violences de Louis XI. Celui-ci venait d'enlever l'Anjou au vieux René. Voici comment l'éditeur a résumé en quelques mots le sujet de l'*Abuzé en Court :*

« A la porte d'une vieille église, sur la froide dalle qui recouvre les degrés, Aristote rencontre un vieillard qui a follement dépensé à la cour son héritage et sa jeunesse. Un dialogue s'établit entre le philosophe et le courtisan. Ce dernier lui raconte ses malheurs, et comment se sont évanouies une à une toutes les illusions dont il s'était bercé : l'amour, l'amitié, la fortune, l'ont tour à tour trahi. Triste jouet de l'ambition et de ses propres folies, il est réduit à l'hôpital, dernier asile offert par la pauvreté. »

Dans ce cadre, où l'allégorie est employée avec une certaine habileté, le royal auteur a su décrire, tantôt en vers, tantôt en prose, toutes les ruses, toutes les tromperies qui, de son temps comme aujourd'hui, se pratiquaient à la cour. Les détails qu'il donne à ce sujet sont d'autant plus précieux, qu'on ne peut en révoquer en doute l'authenticité.

En voici quelques-uns, que l'éditeur des œuvres de René a rassemblés dans son introduction :

« Depuis quatre mois j'étais à la cour, et j'avais complétement vidé mon escarcelle, lorsque j'attirai les regards d'une noble dame. Elle me demanda doucement si je voulais être à son service, et me donna un petit cheval, deux chiens, et un faucon à soigner.

« Le *Temps* me faisait de fréquentes visites; il était mon gouverneur, et je me conduisais toujours sur ses avis. Par son conseil, je raccourcis mes robes et mes pourpoints. Mes hauts-de-chausses me couvraient à peine, et c'était chose étrange à voir. Un jour que nous chassions au vol ensemble, je pris des perdrix, que j'eus soin d'offrir à madame la *Cour*, notre gracieuse souveraine. Elle les reçut avec bonté, et appela son argentier, pour lui donner l'ordre de me délivrer par mois une certaine somme de deniers. Alors il me sembla que toutes les demoiselles d'honneur m'avaient en leurs bonnes grâces. Je me pris à composer pour elles chansons et ballades. *Abus* les leur présentait de ma part, et, bien qu'elles fussent reçues en grands rires et moqueries, il me disait que mes vers étaient admirés à l'égard de ceux d'*Allain* (Alain Chartier), et que les plus jeunes demoiselles cachaient dans leur ceinture mes billets amoureux.

« Madame la *Cour* m'avait adressé ses plus douces paroles. Je devais, sous peu de jours, obtenir quelque bon office. Plein de joie, je vins faire part au *Temps* de ces promesses dorées. « Mon enfant, me ré-
« pondit-il, s'il fallait semer toutes ces belles paroles, elles pousseraient
« en herbe plutôt que de t'enrichir d'un florin. Crois à ma vieille expé-
« rience. Dans la bonne ville de Paris, la plus grande, la meilleure
« cité de France, il n'est pas un marchand qui, sur un *plein panier*
« de semblables promesses, te prêtât quatre aunes de drap ; d'hôtelier
« qui t'hébergeât douze nuits ; de tavernier qui te donnât à crédit la
« dépense d'une semaine. »

Il y a dans l'*Abuzé en Court* plusieurs passages versifiés avec esprit et avec grâce. Voici comment l'auteur fait parler son pauvre *Abuzé*, qui s'imagine que toutes les plus jolies filles d'honneur sont éprises de lui :

« Lorsque les aultres dormoyent et prenoyent la nuit repoux, je ravassoye seul au lit, ayant en ma chambre la charge et despence de feu et chandelle allumée ; et bien souvent plus me advenoit ; car au revenir de la cour, et depuis le soupper des aultres, je me reprenoys à penser et ramener en ma maniere tout ce que le jour avoie veu touchant le fait de folle amour, sans à aultre chose penser ; et me duroit ceste follye souvent jusques au poinct du jour :

Faisant d'ung umbre une figure,
D'ung pertuiz une portraicture,
D'ung charbon un petit enfant,
De la flamme ung oiseau vollant,
D'une courtine ung apparoit,
D'ung pot un homme qui dançoit.
Ainsi me tenoit folle Amour
Et me pourmenoit nuit et jour,
Huy content, demain despiteux,
Ung jour marri, l'aultre joyeulx,
Une heure en pleur, l'aultre en soucy,
Une foys seur, l'aultre esbahy,
Demy fol, saige peu souvent,
Plus paresseux que diligent.

A propos de ces vers, qu'il me soit permis de signaler le parallèle établi par M. le comte de Quatrebarbe entre René d'Anjou et un autre prince du XVe siècle, poëte comme lui, le duc Charles d'Orléans. A la fin du troisième volume, M. de Quatrebarbe reproduit quelques rondeaux de l'un et de l'autre, et paraît donner la préférence au roi René. Il ajoute que si toutes les poésies de ce prince nous étaient parvenues, il faudrait le placer au-dessus de son rival. Nous ne partageons pas l'opinion émise par M. le comte de Quatrebarbe, et la majorité des lecteurs pourra bien être de notre avis. Les poésies de René se trouvent en assez grand nombre pour qu'il soit possible d'en apprécier la valeur, et de les comparer à celles de Charles d'Orléans. Il y a, nous le reconnaissons, dans les deux premiers rondeaux en réponse à celui du prince, beaucoup de délicatesse et quelque grâce ; le second, surtout, mérite que nous le reproduisions ici :

Si vous estiez comme moi,
Las ! vous devriez bien vous plaindre,

Car de tous mes maulx le moindre
Est bien plus grand que vostre esmoy.

Bien vous pourriez, sur ma foy,
D'amours alors tant vous complaindre,
Se vous estiez comme moy.

Car si très dolant je me voy,
Que plus la mort ne vueil craindre;
Jà toutesfoiz il me fault feindre.
Aussi feriez-vous, je croy,
Se vous estiez comme moy.

Toutefois, nous ne pensons pas que le roi de Sicile puisse être comparé comme poëte au prisonnier d'Azincourt. Ce n'est pas sur une seule pièce, ni même sur deux, qu'il faut établir la comparaison; mais il faut la faire en prenant les poésies de Charles d'Orléans dans leur ensemble. Si M. de Quatrebarbe se livrait à une pareille étude, il ne tarderait pas, nous le croyons, à modifier son jugement.

Mais quand, sur ce point, l'opinion de M. le comte de Quatrebarbe serait essentiellement fausse, sa publication ne perdrait rien de sa valeur. Louons-le, au nom des érudits, des antiquaires et même des gens du monde, d'avoir édité avec tant de soin et de luxe les œuvres du roi René. Il ne s'est pas borné, nous l'avons déjà dit, à compiler, à copier, à réimprimer : sans parler de la notice biographique placée en tête du premier volume, il a fait précéder chaque ouvrage d'une introduction fort étendue, très-propre à venir en aide au lecteur. De plus, il a souvent ajouté au texte des notes savantes, toujours utiles, et des pièces justificatives bien choisies. Ce sera toujours pour M. de Quatrebarbe une chose fort honorable que d'avoir entrepris et mené à bonne fin, avec autant d'intelligence que de désintéressement, une pareille publication.

MÉMOIRES ET MÉLANGES.

RESTAURATION DU POLYTHÉISME. JULIEN.

Extrait d'une histoire de l'école d'Alexandrie, par M. Vacherot (1).

Au moment où l'école d'Alexandrie entreprit la restauration du Polythéisme, l'ancienne religion était sur le point de perdre ce qui l'avait soutenue jusque-là, l'appui de la puissance impériale. La persécution de Dioclétien avait révélé la force de la nouvelle société religieuse. Les chrétiens poursuivis ne se cachaient plus, comme autrefois, pour célébrer leur culte dans les catacombes. Ils mouraient encore sans se défendre; mais ils défiaient, par leur audace et leur nombre, la violence de leurs persécuteurs. Dès lors la politique des empereurs devait comprendre que la persécution était désormais impuissante. Déjà Dioclétien l'avait senti. Il inclinait naturellement à la tolérance, et ne se laissa arracher qu'après une longue résistance le dernier édit de persécution contre les chrétiens. Avant cet édit, telle avait été l'impartiale équité de cet empereur, qu'un évêque avait pu dire de lui : « Notre prince qui n'est pas encore chrétien. » Constance Chlore, père de Constantin, toléra la nouvelle religion par indifférence pour l'ancien culte, et la protégea secrètement par politique, tout en restant païen. Les évêques remplissaient son palais, et la conversion d'Hélène et de Fausta se fit sous ses yeux. Constantin fit plus, il embrassa la foi nouvelle, et en favorisa ouvertement les progrès. On démêle facilement les raisons politiques qui purent décider ce prince à cette conversion. Au moment où des rivaux redoutables lui disputaient l'empire, il s'assurait un parti puissant par l'enthousiasme et l'activité plus encore que par le nombre, qui, en même temps qu'il fortifiait le parti de Constantin, affaiblissait celui de ses adversaires, en le divisant. Peu lui importait de s'aliéner par sa défection la vieille société païenne, désormais inerte et impuissante. Tous ces cultes divers compris sous le nom de Polythéisme ne demandaient que repos et sécurité. D'une telle société la politique de Constantin n'avait rien à espérer, ni rien à craindre. Pourvu que l'empereur en respectât et en fît respecter les croyances, il était sûr de ne trouver de ce côté aucune résistance sérieuse à la révolution qu'il préparait. Il conduisit la transition avec une prudence et une habileté consommée, sacrifiant encore officiellement aux anciens dieux, et recommandant par des édits le culte de Jupiter à la foi chancelante du peuple, en même temps qu'il comblait les chrétiens de faveurs et professait la religion nouvelle dans son palais. Eusèbe, évêque de

(1) Cet ouvrage, qui doit paraître prochainement à la librairie de Ladrange, a été couronné par l'Académie des sciences morales et politiques.

Césarée, son confident, avoue naïvement les raisons qui décidèrent le prince à changer de religion. « Comprenant fort bien qu'il avait besoin d'un secours plus puissant que ses armes pour résister aux conjurations magiques et aux arts malfaisants employés avec ardeur par le tyran (Maxence), il cherchait un Dieu secourable (1). Il ne vit dans la force militaire qu'une ressource de second ordre, et la puissance qui vient de Dieu lui parut seule invincible et inexpugnable. Il se demandait donc auprès de quel Dieu il trouverait appui. Pendant qu'il était livré à cette recherche, une pensée le frappa : tous ceux de ses prédécesseurs qui, se fiant à la multitude des divinités, avaient enrichi leurs temples et reçu d'elles des promesses trompeuses, avaient eu une fin malheureuse, et il ne s'était trouvé aucun de ces dieux pour les sauver d'une ruine qui était elle-même un arrêt divin. Son père seul, qui avait suivi une voie opposée, qui avait condamné leurs erreurs et adoré toute sa vie le Dieu suprême, avait trouvé en lui le sauveur et le protecteur de l'empire, le maître de tout bien. Le Dieu de son père avait donné à Constance de nombreux et éclatants témoignages de sa puissance. Constantin voyait, au contraire, que ceux qui avaient marché contre le tyran, escortés d'une foule de divinités qui devaient couvrir leur front de bataille, avaient fini misérablement (2) : l'un, après un échec, avait été réduit à une fuite honteuse ; l'autre, égorgé au milieu de son armée, était devenu une proie inutile de la mort. Récapitulant toutes ces choses, il conclut qu'il y aurait folie à poursuivre inutilement des dieux qui n'existaient point, et à persister dans une telle erreur ; il pensa qu'il fallait n'honorer que le Dieu de son père (3). » Il est fort douteux que des motifs d'un ordre plus élevé aient jamais eu beaucoup d'empire sur l'âme de ce prince. Dans le long règne de Constantin, tout montre le grand politique ; rien n'annonce le héros ou le saint. Guerrier intrépide non moins qu'expérimenté, il payait de sa personne dans les combats ; mais il n'eût jamais oublié, comme Julien, son bouclier devant le danger. Esprit peu cultivé, plus superstitieux que dévot, incapable de foi et d'enthousiasme, et ne connaissant de la religion que les pratiques extérieures, il avait conservé ses habitudes païennes depuis sa conversion ; il n'abandonna jamais le culte du Soleil. Il fallait à son imagination des dieux qu'elle pût se représenter. Le Dieu de la trinité chrétienne dépassait sa pensée ; il ne comprenait rien aux grandes discussions théologiques qui retentissaient autour de lui ; et, dans les conférences qu'il présidait, la longueur et la difficulté

(1) Euseb. vit. Constantini, l. I, c. 27 : Εὖ δ' ἐννοήσας ὡς κρείττονος ἢ κατὰ στρατιωτικὴν δέοι αὐτῷ βοηθείας, διὰ τὰς κακοτέχνους καὶ γοητικὰς μαγγανείας τὰς παρὰ τῷ τυράννῳ σπουδαζομένας, θεὸν ἀνεζήτει βοηθόν.

(2) *Ibid.* Ὁ δὲ πατρῷος αὐτῷ θεὸς τῆς αὐτοῦ δυνάμεως ἐνειργῆ καὶ πάμπολλα δείγματα εἴη δεδωκὼς τῷ αὐτοῦ πατρί· ἀλλὰ καὶ τοὺς ἤδη καταστρατεύσαντας πρότερον τοῦ τυράννου διασκεψάμενος, σὺν πλήθει μὲν θεῶν τὴν παράταξιν πεποιημένους, αἰσχρὸν δὲ τέλος ὑπομείναντας.

(3) C'était une opinion répandue parmi les chrétiens, que Constance Chlore pratiquait secrètement le nouveau culte.

du débat provoquaient son impatience et même sa colère. S'il parut incliner vers l'arianisme, c'est uniquement parce qu'il trouvait de ce côté plus de complaisances et de docilité. Au fond il n'entendait pas mieux l'hérésie des uns que l'orthodoxie des autres. D'autre part, les vices et les crimes de sa vieillesse ne permettent guère de croire que son âme ait été profondément touchée par le christianisme

Constance continua l'œuvre de Constantin avec la ferveur théologique d'un croyant, plutôt qu'avec la sagesse politique d'un empereur. L'ancien culte fut persécuté sous son administration; la destruction des temples par la population chrétienne fut tolérée, sinon encouragée. Le Polythéisme opprimé ne respira qu'à la faveur des divisions qui avaient éclaté dans l'Église, et de la lutte acharnée des ariens et des orthodoxes. C'est alors que l'avénement de Julien rendit à la vieille religion la faveur impériale, et que la philosophie tenta un effort désespéré pour relever les anciens autels.

Le Polythéisme était encore, sous les premiers empereurs chrétiens, la religion du grand nombre; mais il ne formait point un parti qui pût agir avec énergie, promptitude et unité : c'était une masse inerte, encore capable de résistance, mais non d'initiative. La puissance impériale, appuyée sur l'armée et sur l'administration, n'avait jamais beaucoup compté avec lui. Après le règne de Dioclétien, elle pouvait le protéger ou le délaisser, sans aucun péril pour elle-même. La défection des chefs de l'empire devait l'affliger et le décourager, mais non le soulever. Tout ce qu'il pouvait faire et ce qu'il fit pendant longtemps, c'était de résister à l'impulsion d'en haut. Il avait vu la foi nouvelle envahir ses plus belles provinces, sans essayer d'arracher les âmes à ce prosélytisme dévorant; il avait entendu, sans y répondre, les sarcasmes triomphants et les invectives lancés par les chrétiens contre ses dieux; il avait assisté, plutôt que présidé, aux persécutions. Spectateur passif et résigné de la révolution accomplie par Constantin, il n'avait point excité de tempêtes contre le déserteur de ses autels. Le Polythéisme ne fut jamais violent que par les passions populaires. Au temps de Constance et de Julien, tout ce qu'il comptait d'hommes éclairés dans son sein, les Thémistius, les Libanius, les Salluste, recommandent la tolérance aux pouvoirs politiques, au nom de l'État, et aussi au nom de la raison et de la vérité. Écoutons Thémistius écrivant à Valens sur la tolérance religieuse; jamais la cause de la liberté, en matière de foi, n'a eu d'interprète plus éloquent et plus élevé : « Il est des bornes où expire le pouvoir de la force. Les décrets et les colères des rois sont forcés d'avouer la liberté des vertus, et par-dessus tout du sentiment religieux. On commande, on impose les opérations du corps; mais aux sentiments du cœur, aux actes et aux dispositions de la pensée appartiennent l'indépendance et la souveraineté..... Un despotisme insensé a déjà osé cette violence sur les hommes, et, méprisant leurs résistances, a prétendu imposer à tous les opinions d'un seul; mais il aboutit à ceci, que tous, en face des supplices, dissimulaient leurs sentiments véritables, sans se convertir à sa doctrine.....

Ce qui est hypocrite ne saurait durer. Or, une religion née de la crainte et non de la volonté, qu'est-ce autre chose qu'une hypocrisie (1) ? » Voilà l'homme d'État ; voici maintenant le philosophe : « Vous avez fait une loi pleine de sagesse, en assurant à chacun, avec la liberté de prendre une croyance de son choix, le calme et la paix de l'âme. Mais cette loi ne date pas de vous ; elle est contemporaine de l'humanité, et l'éternel décret de Dieu. Il a déposé l'idée de sa divinité au fond de toute âme, même de celle du barbare et du sauvage ; et cette idée est si souveraine en nous, que la violence ou la persuasion ne peut rien contre elle. Quant à la manière de l'exprimer, il l'a laissée à la volonté de l'homme. En appeler à la force contre la conscience, c'est donc entrer en guerre avec Dieu, puisqu'on essaye d'arracher aux hommes un pouvoir qu'ils tiennent de Dieu même (2). » Thémistius montre admirablement la portée providentielle de cette loi : « L'émulation, dit en beaux vers Hésiode, est la bienfaitrice de l'humanité : c'est la condition de la religion, des arts, des sciences, et de tout ce qui mérite notre admiration et notre étude. Il y a bien longtemps qu'il ne nous resterait plus même l'ombre d'une religion, s'il y avait parmi les hommes unité de dogme et de pratique. C'est la variété des opinions religieuses qui a nourri et développé la piété ; c'est elle qui l'entretiendra éternellement. Les coureurs dans le stade se dirigent tous vers le même juge, mais ceux-ci d'un côté et ceux-là de l'autre ; de même, au terme de la carrière de notre vie, il est un juge unique, souverain et juste ; mais différentes routes mènent à lui, routes tortueuses, droites, rudes, planes, qui toutes se réunissent au même lieu de repos. L'ardeur et l'émulation des athlètes s'éteindraient sans cette multiplicité de chemins ; intercepter ces mille sentiers, n'en laisser qu'un seul pour tous, ce serait étouffer le combat dans un étroit défilé. Enfin, s'il faut dire la vérité, cet accord de toutes les opinions, ce rêve des hommes ignorants, ne peut que déplaire à Dieu. Ne semble-t-il pas, en effet, interdire et condamner lui-même cette uniformité de culte ? La nature, dit Héraclite, aime le mystère ; le père de la nature l'aime encore au delà. Aussi, en se tenant loin de nos regards et hors de la portée de la science humaine, ne nous déclare-t-il pas assez qu'il ne demande pas à tous le même culte, mais qu'il veut que nous le méditions chacun par notre intelligence, et non par celle d'un autre (3) ? » Libanius exprime partout les mêmes principes dans ses ouvrages. Plein de respect et d'amour pour les institutions du Polythéisme, il recommande sans cesse la tolérance aux païens, et trouve le zèle de Julien excessif pour un empereur. Malgré son admiration et sa tendresse pour le restaurateur des vieilles croyances, il avoue ses fautes, les imprudences, la dévotion exaltée de son héros ; il blâme sans hésiter les rigueurs exercées contre les chrétiens (4). Salluste, préfet

(1) Thémist. *Discours* 12.
(2) Thémist. *ibid.* 12.
(3) Thémist. *ibid.*
(4) V. I, Panégyr. de Julien.

de Constantinople, est tellement connu et tellement respecté de tous pour la sagesse et l'impartialité de son administration, qu'à la mort de Julien tous les partis le pressent d'accepter l'empire. Thémistius, Libanius, Salluste, n'expriment point une opinion particulière; ils ne sont que les interprètes les plus illustres d'un sentiment général. Tous les hommes d'État de l'empire, tous les sages du paganisme à cette époque, parlent le même langage ou tiennent la même conduite. Bien des causes ont concouru à ce progrès des opinions : la philosophie y conduisait naturellement les esprits; mais il faut reconnaître que l'expérience des affaires, le défaut de foi, le sentiment de l'impuissance du Polythéisme, n'y ont pas peu contribué. Les sages du temps sont encore plus des politiques que des philosophes; c'est plutôt la pratique des affaires que la science des écoles qui leur enseigne la tolérance et le respect de toutes les doctrines. Chose remarquable! la foi, l'ardeur de prosélytisme, qui animent encore la vieille société, ont leur foyer dans les écoles philosophiques. C'est là que le prêtre vient puiser l'enthousiasme qu'il portera ensuite dans l'exercice du culte restauré ; c'est là que le païen apprend à détester les idées nouvelles; c'est de là que partira le signal de la guerre au Christianisme triomphant.

Et en effet, sans la philosophie, jamais le Polythéisme n'eût rendu son dernier combat. Il eût résisté par cette force d'inertie que conservent toutes les vieilles institutions, protestant contre la domination des chrétiens, tantôt par la parole élevée, mais calme, de ses beaux esprits, tantôt par l'explosion des passions populaires. C'est la philosophie qui élève son courage et ranime sa foi, qui organise ses forces, qui le mène au combat, surveille tous les mouvements et dirige toutes les opérations de la lutte. Les hommes d'État, les sages du Polythéisme se réjouissent sans doute de l'avénement de Julien; mais ils ne portent pas, dans la restauration de l'ancien culte, la même ferveur et la même passion que les philosophes. Les Thémistius, les Libanius, les Salluste montrent peu de goût pour le mysticisme exalté et la théurgie des Maxime et des Chrysanthe.

Toutefois, bien que la réaction contre le Christianisme ait été préparée et conduite par la philosophie, il est douteux qu'elle eût éclaté sans l'avénement de Julien à l'empire. Ce serait mal comprendre ce prince, que de ne voir dans son entreprise que le calcul d'un homme d'État. Il est très-vrai que de puissantes considérations ont dû frapper son esprit politique. Il avait vu le gouvernement impérial aux prises avec les chefs de l'Église nouvelle, impuissant à résister à leurs prétentions, aussi bien qu'à calmer les querelles théologiques dont ils troublaient l'empire et le palais. Le Polythéisme, au contraire, n'avait jamais porté ombrage ni imposé de joug à la puissance des empereurs. Le prince était à la fois le chef de l'empire et du culte; il réunissait en sa personne tous les pouvoirs de la terre et du ciel. En revenant aux dieux de l'empire, Julien émancipait le gouvernement impérial de la tutelle hautaine des évêques chrétiens, et le fortifiait par l'adjonction d'un titre et d'un pouvoir spirituel. D'autre part, la restauration

du Polythéisme était un retour aux traditions qui avaient fait la force et la gloire de l'empire. Au moment où les barbares d'Orient et d'Occident menaçaient toutes les frontières, n'était-il pas opportun de leur montrer ces vieux insignes de la victoire, ces images des dieux qui les avaient tant de fois frappés d'épouvante? Pour relever l'empire, n'était-il pas nécessaire de relever ses vieux autels? Enfin les querelles des orthodoxes et des ariens étaient, il faut le dire, un grand scandale pour l'empire. Elles avaient divisé la société chrétienne en deux camps, et rallumé le feu des persécutions. Qu'était-ce donc qu'une société qui se déchirait avec tant de fureur de ses propres mains? qu'était-ce qu'une doctrine qui ne savait pas rallier et retenir toutes les opinions dans son symbole? Le Christianisme promettait au monde la paix, l'amour, l'harmonie universelle au sein de l'unité religieuse; et le voilà qui, à peine parvenu à l'empire, sème partout la division, la haine et la guerre! Avait-il encore le droit de déclamer contre l'anarchie et les violences du Polythéisme, après les tristes scènes du règne de Constance? et les amis de l'empire pouvaient-ils bien augurer de la nouvelle religion pour l'ordre et l'unité de la société future (1)? Toutes ces raisons pouvaient faire impression sur le génie politique du jeune César. Mais ce n'est point là qu'il faut chercher l'explication de son apostasie : c'est dans sa nature enthousiaste, dans les persécutions auxquelles son enfance et sa première jeunesse furent en butte, dans son éducation toute classique (2). Élevé dans la pratique de la religion nouvelle, lecteur de l'église de Nicomédie (3), il n'a pas plutôt touché l'antiquité, qu'il a reconnu sa mère. La foi aux mythes du Polythéisme pénètre dans son âme avec le goût des Muses. Le jeune rhéteur des écoles d'Athènes laisse déjà percer des répugnances et des sympathies qui n'échappent point aux compagnons chrétiens de ses études, à saint Basile, à saint Grégoire de Nazianze; et bientôt, du commerce des Muses, il passe aux écoles philosophiques. C'est alors que la philosophie, qui l'attendait, s'empare du futur empereur pour l'accomplissement de ses desseins. Eunape nous fournit les détails les plus intéressants sur le séjour de Julien au milieu de cette société de philosophes alexandrins (4). Il faut voir avec quel empressement on l'accueille, avec quel art on éveille sa curiosité, et on irrite cette soif du mystérieux qui le dévore! C'est d'abord Édésius qui s'est chargé de l'instruire, Édésius, dont la vieillesse ne peut suffire à l'infatigable activité du jeune adepte. Quand il connaît tous les secrets de la science, on lui fait entrevoir une lumière supérieure, dont tout ce qu'il vient d'apprendre n'est que l'ombre. On le

(1) Jul. *Épist.* VII. Διὰ γὰρ τῶν Γαλιλαίων μωρίαν ὀλίγου δεῖν, ἅπαντα ανετράπη.

(2) Voy. le *Misopog.*

(3) 66e Lett. de Gallien à Julien.

(4) Eunape. *Vie de Maxime.* Καὶ συνουσίας ἀξιωθεὶς τοῦ Αἰδεσίου, ὁ καὶ ἐν μειρακὶ πρεσβύτης Ἰουλιανὸς, τὴν μὲν ἀκμὴν καὶ τὸ θεοειδὲς τῆς ψυχῆς καταπλαγεὶς οὐκ ἐβούλετο χωρίζεσθαι· ἀλλ' ὥσπερ οἱ κατὰ τὸν μῦθον τῆς διψάδος δηχθέντες, χανδὸν καὶ ἀμυστὶ τῶν μαθημάτων ἑλεῖν ἐβούλετο.

laisse longtemps, frémissant d'impatience et d'amour, dans le vestibule du temple. Enfin on le conduit à Athènes, où un vieux prêtre d'Éleusis l'initie à tous les mystères du sanctuaire. Puis il apprend auprès de Maxime et de Chrysanthe toutes les opérations magiques, comment on invoque les dieux, comment on évoque les démons, comment on devine l'avenir par les sacrifices (1). Ainsi formé, il entre aux affaires; nommé César, et préposé par Constance au gouvernement des Gaules, il déploie tout à coup les talents d'un grand capitaine et les qualités d'un habile administrateur. Bientôt la mort de Constance le rend maître de l'empire. C'est alors qu'il révèle au monde sa foi et ses desseins, connus seulement jusque-là d'un petit nombre d'amis. Autant la sincérité de la conversion de Constantin paraît équivoque, autant l'*apostasie* de Julien est facile à expliquer. Julien était une âme ardente, spontanée, héroïque, exagérant la foi jusqu'à la superstition, l'enthousiasme jusqu'au fanatisme, le courage jusqu'à la témérité. On a trop vu en Julien le politique, et pas assez le prêtre et l'apôtre. Il est très-vrai qu'il montra dans son rôle toutes les ressources, toutes les ruses d'une politique consommée; mais il ne fit qu'employer toutes les ressources de son génie politique à préparer et à accomplir une restauration qu'il avait rêvée avec la ferveur d'un initié (2). S'il fut habile dans le choix des moyens, il fut enthousiaste et passionné dans la conception du dessein. Chrétien, il eût été martyr; empereur, il fut un héros. Une fois sur le trône, il fut à la hauteur de sa destinée, et gouverna comme les plus grands empereurs de Rome. Dans la courte durée de son règne, il réforma l'armée, la justice, les finances, le palais, toutes les parties de l'administration impériale. Son activité rappelle César; sa douceur, Marc-Aurèle; et pourtant, malgré ces éminentes qualités, on peut douter s'il fut réellement né pour l'empire. On voit que le pouvoir n'est pas son but, et que la politique n'est qu'un épisode de sa destinée. La mission de prêtre et d'apôtre lui tient à cœur beaucoup plus que sa dignité d'empereur; il porte mal le vêtement impérial; le manteau de philosophe lui sied bien autrement. Sous ce vêtement, il marche, il agit, il parle, il écrit librement. Il n'a nul souci de son rang; il remplit dans les temples les fonctions les plus humbles du divin ministère. Un jour, il descend brusquement du tribunal où il rendait la justice, pour courir au-devant de Maxime (3). Ses ennemis se moquent, ses amis rougissent d'un tel oubli de la majesté impériale. Pour Julien, il est indifférent aux sarcasmes des uns, aux conseils des autres; il renvoie ironiquement à Constantin le goût et le mérite de la représentation (4). C'est très-sincèrement qu'il se plaint de

(1) Vie de Maxime.

(2) Il interdit aux chrétiens l'enseignement des lettres grecques.

(3) Ce fait est rapporté par Libanius et par Ammien Marcellin.

(4) Voy. le *Misopog.*, p. 342, éd. Spanheim, 1696 : ἡ δὲ εἰρωνεία πόση; Δεσπότης εἶναι οὐ φῂς, ὀυδὲ ἀνέχῃ τοῦτο ἀκούων, ἀλλὰ καὶ ἀγανακτεῖς· δουλεύειν δ' ἡμᾶς ἀναγκάζεις ἄρχουσι καὶ νόμοις.

sa destinée, qu'il parle des ennuis et des dégoûts de la vie impériale, qu'il regrette sa vie d'études et de méditations. Julien eût vécu volontiers dans une école, comme un sage, ou dans un temple, comme un dévot (1); cette destinée eût suffi à son génie, bien supérieur à son ambition. Il ne désira le pouvoir que comme un moyen de rétablir et de restaurer des croyances qui lui étaient chères avant tout. Les historiens qui n'ont vu dans Julien que le génie politique, s'étonnent qu'un homme aussi supérieur se soit dévoué avec tant de zèle et de constance à une tâche ingrate et impossible; ils regrettent qu'il n'ait pas élevé la politique impériale au-dessus des partis, et appliqué à l'administration des affaires publiques ce système de haute neutralité et de tolérance universelle, dont nous avons vu l'éloquente expression dans une lettre de Thémistius. Rien n'était moins dans le caractère de Julien qu'un tel rôle. Il avait horreur de la violence et de la persécution; il pouvait être et il fut tolérant par bienveillance et par humanité, mais jamais par la neutralité d'un juge indifférent. C'est un prêtre alexandrin sur le trône; seulement il se trouve que ce prêtre a le génie d'un grand empereur et le courage d'un héros. On s'étonne de le voir sans cesse occupé de sacrifices et de théurgie; mais il ne fait que suivre sa vocation. Il accepte et il remplit comme un devoir ses fonctions politiques; mais si les affaires de l'empire lui laissent un moment de liberté, avec quelle joie il retourne à ses études et à ses pratiques de prédilection! Quand on le voit présider publiquement aux sacrifices et aux cérémonies du culte, on peut croire qu'il est là pour l'exemple. Mais lorsqu'on le surprend la nuit, dans les endroits les plus secrets de son palais, invoquant les dieux, évoquant les démons, passant de longues heures dans la contemplation et dans l'extase, on a le spectacle d'un mysticisme sincère et d'une vraie dévotion (2).

Cet héroïsme et cet enthousiasme religieux font de Julien un personnage à part, au milieu de ces figures impassibles de la politique impériale; c'est ce qui jette un intérêt si dramatique sur la destinée de cet homme extraordinaire, indépendamment des grandes choses qu'il a faites. S'il n'était qu'un grand politique, comme Dioclétien ou Constantin, on ne lui pardonnerait pas d'avoir déployé tant de rares qualités au service d'une mauvaise cause. Mais on plaint tant de génie et de vertu aux prises avec le faux et l'impossible; on plaint cet enthousiasme solitaire qui rencontre si peu d'échos, ce dévouement infatigable qui trouve si peu de secours dans une société indifférente, ou livrée à un esprit contraire. Quelle ardeur, quelle ac-

(1) Disc. à Thémis., p. 264.— P. 234, Julien met le philosophe fort au-dessus du prince. Ἐγὼ μὲ οὖν Ἀλεξάνδρου φημὶ μείζονα τὸν Σωφρονίσκου κατεργάσασθαι.

(2) Julien, XVIIe lettre (à Oribase), raconte un songe dans lequel il a vu deux arbres, l'un vieux penché vers la terre, l'autre sortant à peine des racines du premier. Le grand arbre (c'est Constance) est renversé; le jeune (c'est Julien), au contraire, grandit et se développe.

tivité, quelle constance dans l'accomplissement de ses desseins! Avec quelle sollicitude, avec quelles angoisses il suit les vicissitudes diverses, les bonnes ou les mauvaises fortunes de l'entreprise! Quelle joie il ressent du triomphe, quelle douleur de l'impuissance! Il se fait illusion tout d'abord : parce qu'il voit l'armée, l'administration, la cour, revenir à sa voix au culte des vieux autels, il se croit sûr de la victoire. Mais cette réaction se renferme dans la société officielle; elle n'a point gagné la grande société de l'empire. Là, le Polythéisme est toujours mort, et le Christianisme de plus en plus vivant. L'un reste insensible à l'enthousiasme de Julien et de ses prêtres; l'autre se rit de leurs efforts. Julien trouve des obstacles de tous côtés; il n'avait compté que sur la résistance de ses ennemis; il découvre, à mesure qu'il poursuit sa restauration, les faiblesses et les misères de son propre parti. Il est forcé de recommander à ses prêtres la vie pure, la charité, les vertus des chrétiens. « Si l'hellénisme ne fait pas autant de progrès que nous l'espérions, c'est la faute de ceux qui le professent aujourd'hui. Ne tournerons-nous point nos regards sur les causes qui ont favorisé l'accroissement de la religion impie de nos adversaires, je veux dire, sur leur philanthropie envers les étrangers, sur leur sollicitude à ensevelir et honorer les morts, sur la sévérité (quoique feinte et affectée) de leurs mœurs? Voilà en effet autant de vertus qu'il nous appartient, ce semble, de mettre réellement en pratique. Il ne te suffit pas de tendre à ce but sublime; mais il est de ton devoir d'y ramener pour toujours tous les prêtres répandus dans la Galatie, soit par la persuasion, soit par les menaces, soit même en les destituant de leur ministère sacré, s'ils ne donnent pas, eux, leurs femmes, leurs enfants et leurs serviteurs, l'exemple du respect envers les dieux; s'ils n'empêchent point les serviteurs, les enfants et les femmes des Galiléens, d'insulter aux dieux, en substituant leur athéisme (ἀθεότητα) au culte qui leur est dû. Ne manque pas, en outre, de défendre à tout prêtre de fréquenter les spectacles, de boire dans les tavernes, et d'exercer un métier vil ou ignoble. Honore ceux qui t'obéiront, bannis ceux qui oseront te résister; établis dans chaque cité des hospices, pour que les gens sans asile, ou sans moyens de vivre, y jouissent de nos bienfaits, quelle que soit d'ailleurs la religion qu'ils professent. Il serait par trop honteux que nos sujets fussent dépourvus de tout secours de notre part, tandis qu'on ne voit aucun mendiant, ni chez les Juifs, ni même parmi la secte impie des Galiléens, qui nourrit non-seulement ses pauvres, mais souvent les nôtres (1). »

Julien nous raconte lui-même comment il est dupe de ses illusions. Enfermé dans le fond de son palais avec ses chers philosophes, il rêve aux beaux jours du Polythéisme; il croit voir la foule qui remplit la demeure des dieux; il entend les chants des peuples. Douces espérances qui s'évanouissent devant la triste réalité! Quand Julien visite les temples, il n'y trouve que silence et solitude. « Vers le dixième mois,

(1) Epist. 51 (Jul. à Arsace).

arrive l'ancienne solennité d'Apollon; et la ville devait se rendre à Daphné, pour célébrer cette fête. Je quitte le temple de Jupiter Casius, et j'accours, me figurant que j'allais voir toute la pompe dont Antioche est capable; j'avais l'imagination remplie de parfums, de victimes, de libations, de jeunes gens revêtus de magnifiques robes blanches, symbole de la pureté de leur cœur : mais tout cela n'était qu'un beau songe. J'arrive dans le temple, et je n'y trouve pas une victime, pas un gâteau, pas un grain d'encens. J'en suis étonné; je crois pourtant que les préparatifs sont au dehors, et que, par respect pour ma qualité de souverain pontife, on attend mes ordres pour entrer. Je demande donc au prêtre ce que la ville offrira dans ce jour si solennel : « Rien, « me répondit-il. Voici seulement une oie que j'apporte de chez moi; « *car la ville n'a rien offert aujourd'hui* (1). » L'indifférence de son parti ne décourage point cet infatigable athlète; seulement les obstacles commencent à l'irriter. Toujours tolérant pour les sarcasmes qui s'adressent à sa personne, il ne répond aux insultes des habitants d'Antioche que par une satire, plus triste encore qu'amère, où perce le sentiment de sa défaite, bien plutôt que le cri d'une vanité blessée. Mais il ne pardonne pas les outrages à ses dieux : il punit sévèrement les chrétiens convaincus ou seulement soupçonnés d'avoir détruit les temples. Il ne persécute point les partisans de la religion nouvelle; il ne leur interdit ni l'exercice de leur culte, ni la prédication de leur doctrine; mais il les écarte des fonctions publiques (2). Cette partialité, blâmable dans l'homme d'État, était bien naturelle au dévot. L'apôtre de la restauration du Polythéisme pouvait-il moins faire dans l'intérêt de sa cause? Il interdit aux chrétiens l'enseignement des lettres grecques; mais n'est-ce pas autant la piété pour ses dieux que la politique, qui lui inspire cette mesure? Il faut bien reconnaître, du reste, que Julien oublia plus d'une fois sa tolérance et son humanité dans l'entraînement de la lutte. Il ferme les yeux sur les sanglantes représailles du peuple d'Alexandrie; il poursuit, sous prétexte du repos public, le héros de l'Église, le grand Athanase; il dépouille les chrétiens d'Alexandrie de leurs biens, et ajoute la raillerie à la confiscation. On voit que les succès des chrétiens l'irritent encore plus que leurs violences; les passions du prêtre l'emportent sur la sagesse de l'empereur. Julien, indifférent à tout ce qui s'attaque à sa personne, perd toute mesure quand il s'agit de venger les offenses faites à ses dieux. Enfin son génie se ressent des tristes nécessités de son rôle. Toute cause désespérée force plus ou moins le caractère de ses héros. L'éloquence de Démosthène est un peu déclamatoire; la vertu politique de Brutus et de Caton a quelque chose de roide et de farouche.

(1) *Misopog.*, 362, ed. Spanheim.

(2) Lettre VII. « Par tous les dieux! il n'entre point dans ma pensée d'égorger les Galiléens, ni de les maltraiter sans raison, ni de leur faire aucune violence. Mais je suis entièrement d'avis qu'on leur préfère des hommes pieux; car la folie de ces Galiléens a pensé tout perdre. »

L'ardeur de Julien manque de mesure ; et comme la violence lui répugne, il descend quelquefois à la ruse, pour vaincre ses ennemis.

Malgré tout cela, Julien n'en est pas moins un prince plein de douceur et d'humanité, dans un temps où ces vertus étaient fort rares sur le trône. La politique de Constantin fut quelquefois cruelle ; la violence était habituelle à Constance ; Valentinien aimait à verser le sang ; on sait combien la colère du grand Théodose fut terrible. L'âme des Antonins se retrouve dans Julien ; il ne lui manqua que d'avoir vécu dans les beaux jours de l'empire. Il tient sans doute du prêtre et du sophiste ; il a toute la ferveur de l'un et toute la subtilité de l'autre ; mais sous le prêtre et le sophiste se révèle toujours le héros. Sa vie est un combat perpétuel ; empereur, il lutte contre les ennemis de l'empire ; païen, il lutte contre le Christianisme ; homme, il lutte contre les passions de son caractère mobile et ardent ; il lutte sans relâche, avec une activité infatigable et une indomptable énergie, jusqu'à la mort. Sa fin fut digne de sa vie. Au moment du péril, tout préoccupé du salut de l'armée, il néglige le soin de sa défense personnelle ; et quand il est blessé, il oublie sa blessure pour voler au plus fort de la mêlée. Quels nobles et touchants adieux à ses compagnons d'armes ! Quelle résignation, quelle douce sérénité dans ses derniers moments ! Julien fut le dernier grand empereur de Rome : il eut toutes les vertus du sage et toutes les qualités du héros. Profondément étranger, par son esprit et son caractère, à la société nouvelle, il ne put ni la comprendre ni l'aimer ; son âme était toute païenne, en ce sens qu'elle fut le type vivant des vertus et des qualités de la vieille société qui allait faire place au Christianisme ; il fut le dernier fils de cette noble antiquité, qu'il défendit avec tant de dévouement.

Julien a le double malheur, en ce qui concerne sa mémoire, d'avoir été calomnié par ses ennemis ou flatté outre mesure par ses panégyristes. Saint Grégoire de Nazianze et Zozime sont également suspects : l'un pour ses déclamations violentes, l'autre pour son aveugle admiration. Libanius est plus modéré ; le rhéteur connaît et avoue les fautes de son héros, mais enfin c'est un panégyriste. Ammien Marcellin est le seul historien dont le témoignage mérite confiance. Homme de guerre et d'administration, il ne voit en Julien que l'homme politique, et le juge avec beaucoup de sens et de mesure. Grand admirateur de ses exploits militaires et de son génie politique, il n'aime en lui rien de ce qui sent le prêtre et le sophiste. Il lui reproche sa superstition et sa loquacité, un goût excessif pour la louange et la popularité, un oubli trop fréquent de la dignité impériale. Il loue généralement la tolérance et la justice de son gouvernement, sans approuver la défense faite aux chrétiens d'enseigner les lettres anciennes. Ammien Marcellin a bien jugé l'empereur. Julien fut un grand prince, en dépit de son temps et de son éducation. Il eut le génie du gouvernement : il n'en eut pas la noblesse et la dignité extérieures. C'est un disciple de la philosophie qui passe brusquement sur le trône, et qui conserve tous ses goûts et toutes ses allures sous la pourpre

mpériale. Il se délasse des affaires publiques dans le commerce des Muses et le culte des dieux. Il passe ses nuits en prières, en sacrifices, en extases ; ou bien il se livre à sa verve de composition. Écrivain plein de grâce et de naturel, il laisse rarement échapper des traits de mauvais goût ou des mouvements déclamatoires. Il a plus d'esprit que d'imagination, plus de vivacité que d'éloquence, plus de finesse que d'élévation et de grandeur. Aucun auteur du temps ne peut lui être comparé pour la simplicité de la composition, pour la clarté et l'élégance du style. On sait qu'il avait écrit des commentaires sur ses campagnes en Germanie, à l'exemple de César. S'il était permis de juger de cet écrit qui nous manque par le caractère général de ses œuvres littéraires, il semble qu'on devait y retrouver la simplicité et la précision de César, avec plus de grâce, mais avec moins de nerf et de concision. Sa satire des Césars est un petit drame, étincelant de verve et d'esprit, riche de portraits fidèles et piquants. Son Misopogon fait moins plaisir à lire. Toute cette ironie est sans dignité comme sans gaieté; elle livre la majesté impériale à la risée publique, et révèle la profonde blessure de cette âme païenne, atteinte dans ses plus chères affections par les sarcasmes triomphants des *Galiléens*. Dans ses traités et ses lettres sur la mythologie, il montre moins la foi d'un prêtre que l'esprit libéral d'un philosophe. Seulement il use timidement de l'interprétation alexandrine; il aime à tout conserver, la forme aussi bien que le fond ; il ne sacrifie la tradition qu'autant qu'elle répugne à la saine morale et à la vraie théologie. De son grand ouvrage de polémique contre les chrétiens, il ne nous est resté que des fragments cités par saint Cyrille, qui le réfute. Cette polémique contenait un parallèle suivi et systématique entre la nouvelle religion et le polythéisme. La défense de l'*hellénisme*, pour nous servir de l'expression même de Julien, y tenait autant de place que la critique des dogmes chrétiens. C'est là surtout ce qui paraît distinguer l'œuvre de Julien de la polémique de Porphyre. Celui-ci est un philosophe qui, connaissant les misères et les faiblesses de l'ancienne croyance, se sent moins porté à les défendre qu'à attaquer, au nom de la philosophie, ce qu'il appelle la *superstition chrétienne*. Julien, restaurateur ardent du Polythéisme, est plein de confiance dans les traditions mythologiques ; il les cite et les oppose avec orgueil aux *impiétés* de la secte chrétienne. Du reste, dans cet habile parallèle, il appelle à son secours tous les oracles de la sagesse antique ; il invoque les doctrines de la philosophie plus souvent que les croyances populaires. Il parcourt tous les points importants de théologie, de morale, de législation; et sur chaque point il oppose les idées et les institutions helléniques aux idées et aux institutions de la *secte chrétienne*(1). C'est ainsi que, sur la notion de la Divinité, il compare le Timée à la Genèse. Les chrétiens font remonter à Moïse le dogme de la création; mais le Dieu de la Genèse ne crée pas toutes choses. Moïse ne dit point qu'il ait créé l'abîme, les ténèbres, l'eau;

(1) Saint-Cyrille, C. *Jul.*, L. II, édit. de Spanheim, 43.

il paraît au contraire considérer tout cela comme une matière préexistante, que Dieu n'aurait fait qu'arranger. Il ne dit pas un mot des anges; en sorte qu'il semble, dans son opinion, que Dieu n'ait produit aucun être incorporel. Quant à l'Esprit, Moïse se borne à dire vaguement qu'*il était porté sur les eaux*. Cet esprit est-il créé ou incréé; est-il matériel ou immatériel? Moïse ne s'explique ni sur sa nature, ni sur son origine. Maintenant, qu'on ouvre les livres des Grecs (1). Il ne faut point s'arrêter aux fables ridicules ou absurdes inventées par les poëtes et adoptées par l'imagination des peuples, telles que les monstrueux festins de Saturne, le mariage incestueux et les amours illégitimes de Jupiter, le *démembrement* de Bacchus (2). Qu'on interroge Platon, et on trouvera dans ses livres une sagesse bien supérieure à celle de Moïse. Celui-ci n'avait rien vu dans l'univers au delà du monde sensible; Platon distingue en outre le monde intelligible. Le Dieu du Timée ne crée que les essences pures, les dieux incorporels; il laisse à ces dieux le soin de former les corps. Pour lui, il ne touche point à la matière; il ne crée, ne conserve, ne gouverne dans ce monde que les âmes (3). Le Dieu de Moïse, au contraire, est condamné à subir le contact des êtres corporels, par le défaut d'intermédiaires placés entre lui et le monde. Les Juifs et les chrétiens n'ont jamais compris la beauté de cet univers, et combien il est divin; ils n'ont pas vu qu'il est plein de dieux de toute nature et de tout rang, qui s'échelonnent sans interruption entre le Dieu suprême et notre misérable monde, et transmettent aux dernières limites de la création les effets de la puissance et de la bonté divine. Cette croyance à un Dieu unique, dont les Juifs et les chrétiens sont si fiers, n'est donc que l'erreur d'une théologie impuissante et incomplète, qui n'a pas su comprendre, comme la philosophie et la religion des Grecs, la coexistence et le concours harmonieux des puissances divines dans le sein de l'unité suprême.

Voilà pour la conception générale de la Divinité. Maintenant quelle idée nous donnent de ce Dieu unique leurs livres sacrés? Ne lui prêtent-ils pas les passions et les affections humaines? Que dire du jardin d'Éden, et de la création d'Adam et d'Ève (4)? Que dire de la fable du serpent tentateur (5)? Y a-t-il rien de plus absurde dans les fables populaires des Grecs? Comment Dieu a-t-il pu interdire à ses créatures

(1) S. Cyrille, C. *Jul.*, l. II, p. 49 : Ἐν δὴ τούτοις, οὔτε τὴν ἄβυσσόν φησι πεποιῆσθαι ὑπὸ τοῦ θεοῦ, οὔτε τὸ σκότος, οὔτε τὸ ὕδωρ· καίτοι χρῆν δήπουθεν εἰπόντα περὶ τοῦ φωτὸς ὅτι προστάξαντος Θεοῦ γέγονεν, εἶπειν ἔτι καὶ περὶ τῆς νυκτὸς, καὶ περὶ τῆς ἀβύσσου, καὶ περὶ τοῦ ὕδατος· ὁ δὲ οὐδὲν εἶπεν ὡς περὶ γεγονότων ὅλως, καί τοι πολλάκις μνησθεὶς αὐτων· πρὸς τούτοις οὔτε τῆς τῶν ἀγγέλων μέμνηται γενέσεως ἢ ποιήσεως.

(2) Id. L. II, p. 44 : Οὐκοῦν Ἕλληνες μὲν τοὺς μύθους ἔπλασαν ὑπὲρ τῶν θεῶν, ἀπίστους καὶ τερατώδεις· καταπιεῖν γὰρ ἔφασαν τὸν Κρόνον τοὺς παῖδας, εἶτ' αὖτις ἐμέσαι· καὶ γάμους ἤδη παρανόμους.

(3) Id. L. II, 65.

(4) Id. L. III, p. 75.

(5) Id. L. III, p. 86.

la connaissance du bien et du mal? Que deviendrait la nature humaine, réduite à ignorer l'un et l'autre (1)? D'ailleurs Dieu n'est pas sujet à l'envie (2). On ne peut expliquer une pareille fable qu'en y voyant (ce que pense Julien) une allégorie qui couvre un sens secret. D'un autre côté, si l'envie répugne à la nature de Dieu, la prédilection exclusive pour une seule race ne convient pas davantage à sa providence universelle. Comment supposer que Dieu, qui a tout créé dans l'univers, délaisse tous les peuples pour ne s'occuper que d'un seul (3)? Les Grecs ont des idées plus saines sur le gouvernement de la Providence. Ils reconnaissent que le Dieu suprême, le Dieu créateur, est le roi et le père commun de tous les hommes; qu'il a distribué toutes les nations de l'univers à des dieux qui les dirigent, chacune selon sa nature, de la manière la plus convenable (4). Cette pluralité des dieux inférieurs n'explique pas seulement l'universalité de la Providence, mais encore la diversité des races. Les Juifs, avec leur dogme d'un Dieu unique, en sont réduits, pour rendre compte de cette diversité, à inventer la fable de la tour de Babel et de la confusion des langues (5). Rien n'est moins philosophique qu'une pareille explication. C'est la nature même du génie préposé au gouvernement de chaque peuple, qui est le principe de la différence des caractères, de l'esprit, des mœurs, des croyances, des lois. Répondre, comme le font les livres des Juifs, que cela arrive par la volonté de Dieu, c'est ne rien apprendre. Il ne suffit pas d'écrire dans un livre : *Dieu a dit*, *et les choses ont été faites;* car il faut voir si ce qu'on dit avoir été fait par la volonté divine n'est pas contraire à l'essence même des choses (6). Dieu ne viole jamais l'ordre de la nature, qui n'est que l'expression de sa volonté. Si Dieu avait voulu que les langues, les mœurs, les lois des nations, d'abord identiques, devinssent subitement diverses, comme cela est contraire à l'essence des choses, il n'aurait pu le faire par sa seule volonté. La nature des êtres résiste invinciblement à une brusque métamorphose. Il est donc beaucoup plus raisonnable de chercher l'origine de la diversité des races dans l'essence même des choses, dans l'influence des dieux

(1) S. Cyrille, c. *Jul.*, l. III, p. 89 : Τί γὰρ ἂν ἠλικιώτερον γένοιτο, τοῦ μὴ δυναμένου διαγινώσκειν καλὸν καὶ πονηρόν.

(2) Id. L. III, p. 94 : Καὶ προσέτι τὸ ζηλοτυπῆσαι μὴ τῆς ζωῆς μεταλαβὼν, ἀθάνατος ἐκ θνητοῦ γένηται, φθονεροῦ καὶ βασκάνου λίαν ἐστίν.

(3) Id. L. III, p. 99 et p. 106 : Εἰ γὰρ πάντων ἡμῶν ἐστι θεὸς, καὶ πάντων δημιουργὸς ὁμοίως, εἰς τί περιεῖδεν ἡμᾶς.

(4) Id. L. IV, p. 115 : Οἱ γὰρ ἡμετέροι φασὶ τὸν Δημιουργὸν ἁπάντων μὲν εἶναι κοινὸν πατέρα καὶ βασιλέα, νενεμῆσθαι δὲ τὰ λοιπὰ τῶν ἐθνῶν ὑπ' αὐτοῦ, ἐθνάρχαις καὶ πολιούχοις θεοῖς, ὧν ἕκαστος ἐπιτροπεύει τὴν ἑαυτοῦ λῆξιν οἰκείως αὐτῷ· Επειδὴ γὰρ ἐν μὲν τῷ πατρὶ πάντα τέλεια, καί ἓν δὲ τοῖς μεριστοῖς, ἄλλη παρ' ἄλλῳ κρατεῖ δύναμις.

(5) L. IV. p. 134.

(6) Id. L. IV, p. 143 : Καὶ γὰρ οὐδὲ ἀπόχρη λέγειν εἶπεν ὁ θεὸς, καὶ ἐγένετο. Ὁμολογεῖν δὲ χρὴ τοῖς ἐπιτάγμασι τοῦ θεοῦ τῶν γινομένων τὰς φύσεις.......... πῶς γὰρ ἂν ἡ φύσις τῷ προστάγματι μάχοιτο τοῦ θεοῦ.

inférieurs, jointe à celle du climat, de l'air, du ciel (1). Enfin le Dieu des Juifs a toutes les faiblesses de l'humanité. Il est jaloux et impuissant tout à la fois; il dit à son peuple, Tu n'adoreras point les dieux des autres nations, et il souffre que l'univers créé tout entier par lui adore d'autres dieux (2). Il s'indigne, il se venge, il punit les enfants des fautes de leurs pères (3). Quel est le législateur de l'antiquité qui n'est pas supérieur à un tel Dieu en justice, en sagesse, en modération (4)?

Voilà pour l'ancienne loi. Quand Julien s'attaque à la nouvelle, il est évident que sa critique devient plus faible et plus pauvre. La nouvelle doctrine se rapprochait davantage de la théologie de Platon et des néoplatoniciens. Tout en maintenant l'unité de Dieu, elle professait la trinité, c'est-à-dire, la pluralité des personnes divines dans l'unité; elle parlait explicitement des anges, des âmes, des démons, les considérant, il est vrai, autrement que les Alexandrins. La critique avait peu de prise sur une doctrine aussi riche et aussi complète. Restait la question du surnaturel. La philosophie eût bien pu attaquer le mystère de l'Incarnation; mais cette critique retombait sur le Polythéisme, qui avait reconnu un si grand nombre d'incarnations. Aussi est-il à remarquer que les adversaires païens du Christianisme, Celse, Porphyre, Julien, n'ont jamais touché ce point délicat. Julien se trouve réduit à relever les contradictions de l'ancienne et de la nouvelle loi. Sur ce terrain, il avait beau jeu. Ainsi, tandis que Moïse n'admet qu'un seul Dieu, les Galiléens parlent du Verbe et du Saint-Esprit (5). Ils diront peut-être qu'ils n'en reconnaissent pas moins comme Moïse un Dieu unique; mais comment accorderont-ils cette prétention avec les paroles de Jean l'Évangéliste : Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et il était Dieu (6)? Il s'agit donc ici d'un second Dieu. D'ailleurs les Galiléens ne donnent-ils pas à Marie le nom de mère de Dieu (7)? On cite les paroles d'Isaïe; est-ce qu'Isaïe a écrit que celui qui naîtrait d'une vierge serait le fils unique engendré de Dieu, et le premier-né de toutes les créatures? Il est vrai que les Galiléens prétendent ne reconnaître ni un second ni un troisième Dieu dans le Fils et dans le Saint-Esprit; mais quand on leur accorderait ce point, il n'en serait pas moins vrai qu'aucun des prophètes n'a rien dit de semblable à ces paroles de Jean : Toutes choses ont été faites par lui, et rien n'a été fait sans lui (8). Bien plus, les Galiléens n'ont pas seulement aban-

(1) S. Cyrille, c. *Jul.*, l. IV, p. 143.
(2) Id. L. V, p. 155.
(3) Id. L. V, p. 161.
(4) Id. L. V, p. 169 : Ἀξιόν γε ἐστὶ παραβαλεῖν αὐτὸν, τῇ Λυκούργου πρᾳότητι, καὶ τῇ Σόλωνος ἀνεξικακίᾳ ἢ τῇ Ῥωμαίων πρὸς τοὺς ἠδικηκότας ἐπιεικείᾳ καὶ χρηστότητι.
(5) Id. L. VIII, p. 261.
(6) Id. L. VIII, p. 261.
(7) Id. L. VIII, p. 276.
(8) Id. L. IX, p. 290.

donné la tradition de Moïse; ils ne sont pas même restés fidèles à la doctrine des premiers apôtres. Ni Paul, ni Matthieu, ni Luc, ni Marc, n'ont osé dire que Jésus fût un Dieu. Jean est le premier qui ait professé la divinité du Christ, dans le chapitre où il dit que le Verbe est Dieu, et que Jésus-Christ est le Verbe fait chair (1).

Voilà pour le dogme. Quant aux pratiques, pourquoi les Galiléens ont-ils abandonné la circoncision, les sacrifices, la Pâque, pour des usages étrangers aux Juifs et à toute l'antiquité (2)? Pourquoi ce respect des tombeaux et ce culte des morts? Saint Paul se tient pour satisfait de la *circoncision du cœur*. Mais il est en contradiction avec le Christ, qui a maintenu toutes les prescriptions de la loi (3). En vain les Galiléens répondront-ils que la nouvelle loi a détruit l'ancienne. Jésus a dit : Je ne suis pas venu détruire la loi, mais l'accomplir. D'ailleurs, Moïse n'avait-il pas annoncé cette loi comme immuable et comme perpétuelle? *Vous n'ajouterez rien aux commandements que je vous donne, et vous n'en ôterez rien.*

Cette courte analyse des fragments qui nous restent de la polémique de Julien contre les chrétiens, montre l'esprit de sa critique. Il se garde bien d'opposer le vrai Polythéisme au vrai Christianisme. Le titre même de son livre révèle toute l'habileté de sa méthode. C'est une défense de l'*hellénisme* qu'il entreprend, plutôt que du polythéisme. Dans l'hellénisme, il s'attache surtout aux doctrines philosophiques, et ne prend jamais les mythes dans leur sens populaire. Quant au christianisme, il aime mieux, et pour cause, le considérer dans son origine, dans sa tradition judaïque, que dans les doctrines et les institutions qui lui sont propres. C'est, du reste, la tactique de tous les grands apologistes du paganisme, de Celse, de Porphyre, aussi bien que de Julien. Les apologistes chrétiens usent d'une méthode analogue à l'égard de l'hellénisme; ils laissent la philosophie grecque dans l'ombre, et relèvent surtout les absurdités et les misères de la mythologie païenne : quant à la tradition judaïque, ils la transforment en l'interprétant. Telle est l'exégèse d'Origène. Ainsi, la philosophie et le christianisme évitent de se combattre directement; ils semblent comprendre qu'un même esprit les anime, et que le fond de leurs pensées est commun. Dans la polémique violente et acharnée qu'ils engagent l'un contre l'autre, ce sont les vieilles traditions, ce sont les origines, plutôt que les doctrines actuelles, qui se heurtent et se contredisent.

Après la mort de Julien, la révolution religieuse qui devait assurer l'empire du monde au christianisme reprit son cours. Le Polythéisme, définitivement vaincu, vit abattre ses temples, disperser ses écoles, persécuter ses derniers représentants. On connaît la tragique destinée

(1) S. Cyrille, c. *Jul.*, l. X, p. 327 : Τον γοῦν Ἰησοῦν οὔτε Παῦλος ἐτόλμησεν εἰπεῖν θεὸν, οὔτε Ματθαῖος, οὔτι Λουκᾶς, οὔτε Μάρκος· ἀλλ' ὁ Χρησθὸς Ἰωάννης........ πρῶτος ἐτόλμησεν εἰπεῖν.

(2) Id. L. IX, 305, 314.

(3) Id. L. IX, p. 319.

d'Hypathie. Eunape nous a raconté la triste fin de Maxime et de quelques autres philosophes compromis dans la restauration tentée par Julien ; il nous a retracé l'une de ces grandes scènes populaires qui marquèrent le triomphe du Christianisme, la destruction du temple de Sérapis, en quelques pages pleines de regrets et d'amertume (1). Quant à la philosophie, elle partagea le sort du Polythéisme ; elle disparut de la scène politique, et se retira dans les écoles, où elle put reprendre pour quelque temps encore, dans le silence et la solitude, le cours de ses spéculations.

Après avoir expliqué, un peu longuement peut-être, cette tentative de restauration, il nous reste à l'apprécier en quelques mots. L'histoire nous a rendu la tâche facile. Une religion appelée à de si hautes destinées ne pouvait rencontrer d'obstacles sérieux. Si le Polythéisme a été vaincu, c'est qu'il devait l'être. Ni les circonstances ni les hommes ne lui ont fait défaut. Quand la lutte éclata, il avait pour lui le nombre, la science d'une grande école, et le génie d'un héros ; et avec tout cela il s'est brisé contre l'invincible nécessité. Jamais défaite plus éclatante ne manifesta le jugement de Dieu. Pour nous autres modernes, à qui dix-huit siècles de domination universelle ont révélé l'incomparable vertu du Christianisme, cette restauration des vieilles croyances nous semble, à une telle distance, le rêve fantastique de quelques esprits égarés. Nous ne concevons pas qu'un grand homme y ait consumé son génie ; nous concevons encore moins qu'une grande école s'y soit associée avec tant d'ardeur et d'espoir. Tel est l'effet que produisent toujours les restaurations sur une postérité un peu reculée. De loin, rien ne semble plus absurde et plus impraticable ; et pourtant rien ne paraît plus simple et plus facile à l'esprit conservateur qui les conçoit et les exécute. L'humanité s'arrache avec peine au passé ; elle résiste longtemps à l'esprit qui la travaille et la pousse dans des voies nouvelles. La révolution la plus nécessaire et la plus légitime est encore une violence faite à ses habitudes et à ses préjugés. Il lui faut un grand effort pour se dégager de la tradition et se confier à l'inconnu. Il y a toujours un moment où elle flotte indécise entre le passé et l'avenir, et où le parti du passé profite de ses regrets, de ses irrésolutions, de ses incertitudes, pour tenter une restauration. Il est si doux à une société de rentrer dans le repos ! Une révolution détruit ; une restauration conserve. La sagesse du temps est toujours pour la seconde entreprise : ce n'est que plus tard que l'humanité en reconnaît la vanité, à mesure que le temps manifeste l'impuissance des vieilles institutions et la vertu des nouvelles ; alors la sagesse des restaurations lui semble folie, et la folie des révolutions lui paraît la vraie sagesse. C'est ainsi que l'entreprise de Julien et des Alexandrins a dû être fort diversement jugée par les contemporains et la postérité. Nous avons peine à la prendre au sérieux, même en nous représentant l'état du monde à cette époque. Et cependant cette chimère séduisit les sages et les philosophes du temps. La politique

(1) V. Eunap., *Vie d'Édésius.*

y crut trouver le repos et le salut de l'empire troublé, à l'intérieur par la querelle des ariens et des orthodoxes, et menacé à l'extérieur par l'invasion des barbares. Quant à la philosophie, elle avait toujours protesté contre les superstitions du Polythéisme, mais elle n'avait jamais prétendu le remplacer dans la croyance des peuples. Elle avait fondé de nombreuses et puissantes écoles ; elle était devenue la source unique où l'élite de la société païenne puisait sa foi et ses vertus : à tel point qu'on pouvait la regarder comme la religion des grandes âmes de l'antiquité. Mais elle se sentait profondément incapable de devenir la religion du peuple. Pour cela, il lui eût fallu changer à la fois le fond et la forme de ses doctrines. Son idéalisme abstrait était d'une essence trop subtile pour être saisi par des intelligences grossières, et son mysticisme exalté ne pouvait jamais devenir une règle populaire. Bien peu d'esprits étaient en mesure d'embrasser cette science si vaste, et de comprendre cet éclectisme si ingénieux. Tout ce que la philosophie alexandrine pouvait faire, c'était de reprendre les croyances populaires, pour les expliquer, les purifier, les élever, et de les proposer ainsi transformées à la foi du monde. Fille de l'esprit nouveau comme la religion chrétienne, de cet esprit universel qui, depuis quatre siècles, agitait et entraînait la société dans un spiritualisme austère, la philosophie crut pouvoir conjurer la révolution religieuse qui se développait, par la restauration du Polythéisme. Elle put le croire d'autant mieux, que cette restauration, telle que la poursuivaient les Alexandrins, était elle-même une révolution. La philosophie comprenait, comme le Christianisme, que le règne des dieux de la nature était passé ; comme le Christianisme, elle avait deviné les nouvelles tendances religieuses du monde, et n'entendait pas lui enseigner autre chose, sous la forme mythologique, que la foi à l'invisible et le culte de l'esprit. Seulement la prétention des Alexandrins était de rattacher l'esprit nouveau à la tradition, et de l'enfermer dans les mythes du Polythéisme. De cette manière, on ouvrait à la société des voies nouvelles, sans rompre avec le passé ; on conservait la tradition, en la régénérant ; on rendait la révolution religieuse inutile, en satisfaisant aux besoins du temps. On purifiait le culte, on idéalisait les mythes, on ramenait cette diversité confuse de légendes populaires ou de fictions poétiques à un système harmonieux et bien coordonné dans ses parties. Dans l'interprétation toute philosophique des Alexandrins, le Polythéisme puisait un esprit, un sentiment, un ordre, une unité qui n'étaient point dans son essence. Il devenait le symbole de l'avenir, tout en rappelant le passé. Le monde n'avait point à brûler ce qu'il avait adoré ; il gardait ses temples, et toutes les merveilles des arts qui représentaient ses anciennes croyances ; il gardait ses dieux transfigurés par la lumière de la vérité nouvelle ; la langue de la littérature et de la poésie restait toujours la langue de la théologie. Comment une pareille entreprise n'aurait-elle pas séduit les meilleurs esprits ?

Et pourtant grande était l'erreur de la philosophie. Fort indifférente elle-même aux formes, elle avait renouvelé la pensée et l'esprit même

du Polythéisme. Toute forme lui était bonne pour exprimer les vérités métaphysiques et morales qui faisaient le fond de sa propre doctrine. La riante mythologie des Grecs lui convenait tout comme les sombres mystères de l'Orient. La chaste et sévère imagination des Alexandrins avait purifié les symboles les plus voluptueux ; la nudité des formes était pour elle l'emblème de la pureté des essences. Mais l'imagination populaire n'entendait rien à ces subtiles transformations; elle s'obstinait à conserver leur sens antique aux symboles et aux fêtes du Polythéisme. A ses yeux, Bacchus, Vénus, Cybèle, et beaucoup d'autres divinités, étaient toujours les diverses personnifications de la nature, considérée dans sa puissance, dans sa beauté, dans sa fécondité. Elle ne pouvait voir dans Bacchus le type de l'intelligence, et dans Vénus le type de l'âme. Les symboles du paganisme répugnaient d'ailleurs aux interprétations de la philosophie. La philosophie, tout entière à son œuvre de restauration, ne comprit point que toute pensée a son symbole naturel et nécessaire, et qu'un mythe n'est point, comme une simple matière entre les mains de l'artiste, propre à tout exprimer. Les symboles qui avaient servi à représenter le culte de la nature pouvaient-ils représenter le culte de l'esprit? Les images de Bacchus et de Vénus devaient-elles trouver place dans les sanctuaires de l'idéalisme? Que pouvait-il y avoir de commun entre les bruyantes démonstrations de la chair et les extases de l'âme recueillie et solitaire? C'est ce qui fit qu'aucun des partis ne comprit la restauration tentée par la philosophie. La vieille société religieuse n'y reconnaissait point ses dieux, et la nouvelle y retrouvait les détestables idoles de la superstition païenne. L'esprit nouveau voulait de nouveaux symboles. La mythologie ne pouvait indifféremment exprimer des doctrines opposées, le culte de l'*esprit* aussi bien que le culte de la *nature*.

D'ailleurs, rien n'était moins simple et plus confus que ce vieux symbolisme, composé d'une infinité de mythes dont le sens n'avait jamais été nettement défini. Les Alexandrins avaient essayé d'y introduire un peu d'ordre et de clarté; mais leur esprit si savant, si ingénieux, si subtil, avait peine à se retrouver dans les mille détours de ce labyrinthe. Comment la foule des esprits vulgaires ne s'y serait-elle pas perdue? La philosophie avait beau faire, elle ne pouvait comprendre toutes les traditions dans son système mythologique, si complet qu'il fût. Elle en éliminait les contes populaires, et beaucoup de fictions poétiques; elle y faisait surtout entrer tout ce qui avait paru tenir directement ou indirectement à la théologie des mystères. Et pourtant combien toute cette symbolique semble encore compliquée et ténébreuse! combien peu elle est accessible à l'intelligence des peuples! Que devenait l'esprit nouveau, étouffé sous cet amas de traditions? Enfin toute cette science mythologique était le fruit des interprétations individuelles. Chaque philosophe entendait les mythes à sa manière, et suivant la direction particulière de sa pensée. Les esprits spéculatifs trouvaient un sens métaphysique aux symboles; les moralistes leur attribuaient un sens moral; les physiciens les invoquaient à l'appui de leurs hypothèses cos-

mogoniques. Le Polythéisme renouvelé était livré à toutes les fantaisies de l'interprétation philosophique, de même que l'ancien Polythéisme avait été abandonné à tous les caprices de l'imagination poétique ou populaire; c'était toujours une religion sans code et sans église. Les livres des philosophes ne pouvaient être considérés comme des monuments religieux authentiques; leurs écoles n'avaient point, aux yeux des peuples, les attributs des conciles. On voit que les docteurs de cette religion nouvelle n'étaient pas d'accord sur tous les points; Julien, malgré son respect pour Jamblique, avoue les dissidences qui le séparent du premier restaurateur de l'hellénisme.

Ainsi d'une part la philosophie, à cause de son caractère abstrait, ne pouvait devenir une croyance populaire; de l'autre, le Polythéisme, même régénéré, ne pouvait le redevenir, ses vieux symboles répugnant à exprimer l'esprit nouveau. Le Christianisme convenait seul à cette grande mission. Nouveau par la doctrine et par le symbole, il répondait à toutes les facultés de la nature humaine. Sa théologie était tout à la fois à la hauteur des plus grands esprits et à la portée des plus simples. Tout ce que l'idéalisme platonicien avait conçu de plus élevé et de plus profond sur Dieu et sur ses diverses hypostases se retrouvait dans le dogme de la trinité, mais sous une forme populaire et vivante en quelque sorte. Les principes abstraits de la philosophie y étaient devenus des personnes, personnes divines, il est vrai, mais accessibles, malgré leur perfection, à la nature humaine dont elles sont l'idéal. Dans le monde divin des Alexandrins, rien ne rappelait les formes de l'humanité. Ce Dieu suprême est un abîme où toute faculté humaine va se perdre, l'amour aussi bien que la pensée; cette Intelligence divine n'a pas la conscience de sa pensée; cette Ame universelle n'a pas le sentiment de ses actes. Dans le monde divin de la théologie chrétienne, on retrouve encore la pensée, l'amour, la liberté, la justice, tels que les révèle à l'homme la conscience de sa propre nature. Le Père, le Fils, le Saint-Esprit, sont des puissances qu'il peut comprendre, aimer et prier, puisqu'il leur reconnaît le caractère de la personnalité. Ce sont des natures qui pensent, qui veulent, qui aiment, qui sentent comme l'humanité: entre la nature divine et la nature humaine, il n'y a que la différence du parfait et de l'imparfait. Le ciel chrétien se réfléchit dans la conscience, comme dans un miroir fidèle; la trinité a son image dans la nature humaine; la théologie n'est qu'une psychologie transcendante. Dans ses plus hautes conceptions, dans ses plus sublimes extases, le Christianisme ne franchit jamais les limites de l'humanité. C'est du fond même de la nature humaine qu'il atteint la nature divine. La théologie alexandrine a aussi la prétention d'atteindre Dieu à travers l'humanité; mais quand elle se croit en possession de son objet, elle oublie son point de départ. La théologie chrétienne s'en souvient toujours.

Voilà une doctrine autrement claire et accessible que l'idéalisme néo-platonicien. Mais ce n'est point encore assez. Le Christianisme ne se contente point d'assimiler l'homme à Dieu; il rapproche et confond

les deux natures dans le mystère ineffable de l'Incarnation. La nature divine ne se reflète pas seulement dans l'âme de l'homme, elle se fait chair; les hommes l'ont vue vivre, mourir, ressusciter sous forme humaine, sous la sublime figure de Jésus de Nazareth. Le naturalisme mythologique ne voyait rien au delà du monde sensible; l'idéalisme platonicien s'élevait si haut, qu'il perdait de vue le monde sensible et l'humanité. Le christianisme rapproche les deux mondes; il les rattache l'un à l'autre par un lien visible et vivant, par l'humanité. Ce qui est propre à cette grande religion, ce n'est pas l'idée de l'incarnation en général. Toute religion affectant une origine divine, fait descendre Dieu dans le monde plus ou moins directement. Mais les incarnations du Polythéisme ne faisaient que joindre les puissances idéales de la nature avec la réalité naturelle. Les incarnations des religions orientales réunissaient les deux mondes, mais par un lien indirect et inférieur; c'est toujours une puissance divine d'un ordre subalterne, un ange ou un génie, qui sert d'organe à cette communication. Dans le christianisme, c'est le Verbe de Dieu lui-même qui vient révéler au monde la puissance et les perfections ineffables du Père de la création. Le Christ n'est pas une puissance quelconque de la hiérarchie divine, comme le voulaient les gnostiques; c'est le Fils unique de Dieu, le Verbe divin lui-même incarné; c'est l'image vivante et visible de ce monde intelligible que la philosophie plaçait si haut, et si loin des regards vulgaires. Dans sa personne, dans sa parole, dans sa vie, dans sa mort, l'humanité a le spectacle de toutes les vertus du ciel. Ainsi toute la science des choses divines se résume dans la foi au Verbe fait chair, comme l'a dit saint Paul. Qu'a besoin désormais l'humanité d'aller chercher Dieu dans les systèmes religieux ou philosophiques de l'antiquité? Le Polythéisme n'en contient que le côté extérieur en quelque sorte, qu'il dissémine dans une multitude de symboles; la philosophie le convertit en abstractions; les religions de l'Orient le relèguent dans une région inaccessible, à une distance infinie du monde que sa puissance n'atteint qu'à travers une immense série d'émanations. C'est dans le Christ, c'est dans la nature humaine dont il est le type, qu'il faut chercher Dieu. Là, l'humanité n'est point une forme accidentelle du Verbe. Avant de descendre sur terre et de s'incarner dans un homme, le Verbe avait déjà revêtu dans le ciel la forme de l'humanité. C'était, ainsi que le dit la tradition judaïque, *l'Homme idéal*. L'humanité devient, dans la théologie chrétienne, le vrai sanctuaire de l'esprit, cette pure image du Verbe divin. La nature, avec toutes ses splendeurs et ses puissances, ne nous révèle qu'une ombre légère du divin; c'est dans l'esprit pur, c'est dans la conscience, ce miroir de l'esprit, que Dieu peut être aperçu directement. Où trouver un symbole plus simple et plus profond, plus sublime et plus populaire tout à la fois, que ce mystère du Verbe divin s'incarnant dans l'humanité, pour la racheter par ses vertus et ses souffrances, pour la guider par ses enseignements? Où trouver une doctrine qui réunisse également toutes les conditions

d'une religion universelle? La nature humaine tout entière, à tous ses degrés, pour tous ses instincts, y trouve pleine satisfaction. L'imagination est frappée par les terribles tableaux de la puissance de Jéhovah; l'intelligence contemple, à la lumière du dogme de la trinité, le divin dans toute son étendue et dans ses profondeurs; l'amour embrasse de ses mystiques étreintes ce Christ adorable, dont les Évangiles retracent la vie et la mort. Il n'est pas jusqu'aux passions vulgaires de l'âme humaine auxquelles le Christianisme ne sache parler; loi d'amour pour les âmes tendres et généreuses, il devient une loi de terreur pour les âmes serviles, par la perspective des supplices éternels. Enfin, puissant par le dogme, le Christianisme l'est encore plus par ses livres saints et son Église. Il possède un code religieux, l'Ancien et le Nouveau Testament; il trouve dans ses conciles une autorité souveraine qui fixe le dogme et réprime l'hérésie. Nulle puissance ne devait prévaloir contre une telle religion. La philosophie et la politique eurent beau unir leurs efforts, et lui opposer le Polythéisme ranimé et régénéré par un esprit nouveau : le Christianisme n'eut qu'à souffler sur cet échafaudage de restauration tout artificielle, pour le détruire et en jeter au vent les débris. Tel est le sort de toutes les restaurations. L'esprit nouveau veut toujours une forme nouvelle : s'il accepte le passé, c'est comme tradition, jamais comme symbole de l'avenir.

D'ailleurs, au triomphe du Christianisme était attaché le salut du monde. Cette vieille société, que la philosophie avait entrepris de régénérer, était condamnée à mourir. Nulle puissance, pas même le Christianisme, ne pouvait la sauver. Les barbares approchaient; une société nouvelle allait s'établir sur la ruine de l'empire. Que serait devenue cette société, sous le Polythéisme restauré des Alexandrins? Où était la lumière qui devait éclairer ses aveugles instincts? où était la règle qui pouvait diriger sa sauvage énergie? Dans cette vieille religion transformée par les subtiles et savantes explications du néo-platonisme, la grossière sensualité des races barbares n'eût compris, n'eût goûté que le culte de la chair; elle n'eût embrassé que les superstitions du Polythéisme. Et alors, comment ces natures vierges et ardentes eussent-elles résisté à l'influence énervante et corruptrice de la civilisation gréco-romaine? Quel spectacle pour leur jeune imagination que ces fêtes voluptueuses de Vénus et de Bacchus! quelle source de foi que cette mythologie à laquelle la vieille société ne croyait plus sérieusement! Avec le Polythéisme, les invasions des barbares eussent passé en vain sur le vieux monde; il n'en fût jamais sorti une société nouvelle. Pour que cette société vînt à naître, deux choses étaient nécessaires : une autre race d'hommes, et une religion nouvelle; une religion qui fût le culte simple, sévère, sublime, de l'esprit; car l'esprit seul pouvait toucher et pénétrer l'âme des générations. Les cultes de la nature, qui avaient régné jusque-là, ne s'adressaient qu'aux yeux et à l'imagination des peuples. Il fallait, en outre, que cette doctrine de l'esprit pur répondît à tous les nobles instincts de la nature humaine;

qu'elle s'adressât à la fois à l'intelligence, à l'amour, à la sensibilité. Tel était le Christianisme. En même temps qu'il enseignait à l'âme la foi au Verbe immatériel et invisible, il montrait à l'imagination le type vivant et visible de ce Verbe divin. Jamais la métaphysique n'avait conçu de plus profonde pensée; jamais la poésie n'avait imaginé de symbole aussi sublime et aussi touchant. Quel enseignement eût valu, pour l'éducation des races nouvelles, l'histoire de la vie du Christ et le récit de sa passion! Quel ardent amour, quelle immense pitié, de tels tableaux ne devaient-ils pas exciter dans ces âmes naïves et passionnées! Quel barbare, à la lecture des Évangiles, ne se serait écrié, comme Clovis : « Que n'étais-je là avec mes Francs! »

COMPTES RENDUS D'ACADÉMIES SAVANTES ET NOUVELLES SCIENTIFIQUES.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Séance du 1er juin 1846.

Recherches sur le sang, par M. Dumas. — L'auteur établit qu'il y a des sels qui laissent au sang la faculté de s'artérialiser, et d'autres qui lui enlèvent cette propriété. Le sulfate de soude, le phosphate de soude, le sel de Seignette, sont dans le premier cas; le chlorure de potassium, de sodium et d'ammonium, dans le second. Les sels qui maintiennent dans le sang la faculté de s'artérialiser sont en même temps propres à conserver les globules dans leur intégrité, et lui donnent la propriété de fournir un sérum incolore par la filtration. Au contraire, ceux qui lui ôtent la faculté de devenir artériel laissent plus aisément filtrer un sérum coloré. L'ensemble des expériences entreprises par M. Dumas conduit à penser que la matière colorante du sang est surtout propre à prendre la teinte caractéristique du sang artériel, quand elle est unie aux globules mêmes dont elle fait partie.

Recherches sur les mouvements de l'Uranus, par M. le Verrier.— Guidé par le calcul et des considérations théoriques, M. le Verrier conclut à l'existence d'une nouvelle planète encore inconnue.

L'odeur qu'exhalent souvent les corps foudroyés récemment est-elle bien désignée par le nom d'odeur sulfureuse? par M. Boussingault. — A l'occasion d'un arbre fendu par la foudre, M. Boussingault a observé que l'odeur répandue était tout à fait comparable à celle que l'on perçoit dans les usines où l'on fait du vinaigre en distillant du bois; et il ajoute « qu'on est généralement trop porté à prendre pour des vapeurs sulfureuses les vapeurs pénétrantes, nau-

séabondes qui se développent nécessairement, alors qu'un corps organique est soumis à la chaleur intense que peut occasionner le passage de l'électricité. »

Nouvelles expériences pour servir à l'histoire chimique du jaune d'œuf et de la matière cérébrale, par M. Gobley. — Il résulte de ces expériences que la cervelle du poulet, celle du mouton et celle de l'homme contiennent une matière visqueuse phosphorée qui présente beaucoup d'analogie avec celle du jaune d'œuf, et qui, placée dans les mêmes circonstances que cette dernière, donne de l'acide oléique, de l'acide margarique, et de l'acide phosphoglycérique.

Séance du 8 *juin* 1846.

Mémoire sur l'utilité de l'indivision de l'exploitation dans quelques fermes, par M. Girou de Buzareingues. — L'auteur fait ressortir avec raison que l'avenir de l'agriculture dépend des obstacles que l'on crée par le morcellement de la propriété territoriale. Le système de centralisation est adopté aujourd'hui pour toutes les industries : pourquoi ne l'adopterait-on pas aussi pour l'agriculture ?

Sur un nouveau procédé saccharimétrique, par M. Péligot. — M. Frommer avait le premier remarqué l'action différente que les alcalis exercent sur le sucre ordinaire (de canne ou de betterave), et sur la glucose (sucre d'amidon, de raisins, de fruits). C'est sur cette action, connue de tous les chimistes, qu'est fondé le procédé proposé par M. Péligot, et qui laisse encore beaucoup à désirer sous le point de vue de l'application.

Recherches sur les fonctions des racines. Les plantes, placées dans une dissolution contenant plusieurs substances, absorbent-elles préférablement certaines substances à d'autres? par M. Bouchardat. — Théodore de Saussure, dans ses expériences sur la végétation, est arrivé à conclure que les racines choisissent, pour ainsi dire, dans une dissolution certains sels de préférence à d'autres. M. Bouchardat, ayant répété ces mêmes expériences, admet, au contraire, que les racines plongeant dans l'eau absorbent indifféremment toutes les substances dissoutes dans ce liquide, tandis que les excrétions peuvent présenter de grandes différences.

Note sur l'organogénie des corolles irrégulières, par M. Barnéoud. — Il résulte, d'une série d'observations faites par M. Barnéoud, que l'irrégularité de la corolle, du moins dans les familles des Orchidées, Labiées, Scrophularinées, Aristolochiées, Verbénacées, Violariées, Légumineuses et Polygalées, survient seulement après la première ébauche de la fleur, et à la suite d'une inégalité de développement entre les diverses parties qui constituent l'enveloppe florale.

Moyen rapide et très-approximatif de doser le cuivre en se servant d'un calorimètre, par M. Jacquelain. — Ce procédé dispense de préparer une liqueur d'essai et d'en vérifier le titre, toutes les fois qu'une analyse se présente. Il oblige seulement à l'attaque du minerai ou de l'alliage, à la filtration partielle de la liqueur rendue préalable-

ment ammoniacale et jaugée ; enfin à l'addition de l'eau dans un volume connu de cette liqueur bleue, jusqu'à ce que la nuance devienne semblable à celle d'une solution normale contenue dans un tube scellé. Le poids du cuivre se trouve directement proportionnel au volume total de la dissolution délayée jusqu'à uniformité de nuances. Ce nouveau moyen d'analyse fait connaître le poids du cuivre, à trois millièmes près.

Détermination instantanée du cuivre dans les analyses quantitatives des dissolutions cuivriques pures, par M. Casaseca. — Le procédé de l'auteur consiste à dissoudre le composé de cuivre dans un acide, à sursaturer la dissolution par l'ammoniaque, et à comparer les teintes fournies par cette dissolution à celles que donne un poids connu de cuivre pur, également à l'état d'ammoniure.

Mémoire sur un moyen de précipiter le fer, le manganèse et le nickel à l'état métallique de leurs dissolutions, par M. Poumarède. — L'auteur constate que le zinc réagit sur le sel de fer au maximum, et qu'on a là un moyen simple de se procurer le fer chimiquement pur. Il est arrivé, par des réactions analogues, à précipiter aussi le nickel et le manganèse de leurs dissolutions.

Note sur l'action du magnétisme sur tous les corps, par M. Becquerel.—M. Faraday a découvert, il y a quelques mois, qu'un puissant électro-aimant peut agir sur une substance transparente, de telle sorte que si un rayon polarisé traverse cette substance dans la direction de l'axe magnétique, le plan de polarisation est dévié, soit à droite, soit à gauche, suivant la direction de l'aimantation. M. Becquerel a cherché à augmenter beaucoup les effets de cette intéressante expérience, en se servant d'un énorme électro-aimant, et en disposant les substances autrement qu'on ne l'avait fait jusqu'ici.

Sur le sous-nitrate de cuivre, par M. Gerhardt. — D'après M. Gerhardt, le sous-nitrate de cuivre ne présente pas la composition que lui assigne M. Graham. Sa véritable formule serait : N^2O^5, $4Cu^2O$, $3H^2O$.

Recherches sur l'origine des racines adventives, par M. Trécul. L'auteur résume ainsi les principaux détails de son mémoire :

« 1° Toujours une racine adventive commence son évolution par une petite masse celluleuse développée à la partie interne de l'écorce, soit à l'extrémité d'un faisceau vasculaire ou de plusieurs convergeant vers le même point, soit à la partie latérale d'un faisceau, soit au contact de deux faisceaux voisins, ou bien à la surface d'une couche ligneuse continue, sans rayons médullaires, ou encore vis-à-vis un ou plusieurs de ces rayons.

« 2° Ce n'est donc point, contrairement à l'opinion généralement admise aujourd'hui, principalement à l'endroit où un rayon médullaire passe dans l'écorce, que se développent les racines adventives.

« 3° La masse utriculaire primitive se partage ordinairement en trois parties essentielles : l'une centrale, dont la nature et la composition élémentaire varient suivant les espèces ; la deuxième, corticale ;

la troisième, enveloppant le sommet de la racine comme un bonnet : j'ai nommé cette dernière *piléorhize*.

« 4° Toujours, dans les plantes que j'ai examinées, les vaisseaux naissent au contact du système fibro-vasculaire de la tige, et s'introduisent ensuite dans la racine par leur prolongation.

« 5° Le système central de la racine, à la base au moins, est toujours composé d'éléments anatomiques semblables à ceux de la partie de la tige sur laquelle il est appliqué. Il est vasculaire dans l'*Aspidium filix mas*, médullaire dans la *valériane phu*, ligneux dans le *Pothos violacea*, le *seigle*, l'*avoine*, etc., de la nature des rayons médullaires dans le *chèvre-feuille*.

« 6° Il existe toujours normalement dans certaines plantes, à des places déterminées, des *bourgeons de racines*, ou mieux des racines rudimentaires latentes (exemples : le *Nymphæ alutea*, l'*Aspidium filix mas*, les *Salix viminalis*, *rubra*, *helix*, *Lambertii*, etc.). »

Séance du 22 juin.

Second mémoire sur le dosage du cuivre, par M. Pelouze.— L'auteur a essayé un grand nombre de monnaies basses françaises, dont il établit trois types : 1° Sous rouges, simples, c'est-à-dire, de la valeur de 5 centimes, à l'effigie de Louis XVI. A ces sous il faut joindre ceux de Louis XV et les sous étrangers. Tous sont formés de cuivre, sans alliage avec aucun autre métal. Ils résultent évidemment de la fusion du cuivre rouge du commerce, et contiennent, en moyenne, 995/1000 de ce métal. 2° Sous simples et sous doubles, en métal de cloches, à l'effigie de Louis XVI, et portant au revers ces mots : *la Nation*, *la Loi*, *le Roi*. Ces sous présentent une composition très-irrégulière. Leur proportion moyenne de cuivre, déduite d'un grand nombre d'analyses, est de 860/1000. Ils renferment, indépendamment du cuivre et de l'étain, 5 à 6 centièmes de zinc, des traces de plomb et d'antimoine, quelquefois un peu de fer et d'arsenic. 3° Sous simples et doubles, en métal de cloches affiné. Ce sont des décimes et des 5 centimes rouges, à tête de Liberté. Ces sous ont été frappés pendant la république, avec un alliage provenant de l'affinage incomplet du métal des cloches. Ils ont été faits avec soin, et offrent peu d'irrégularité dans leurs titres. Ils ont donné 960/1000 de cuivre. Pour ce qui concerne la question de la refonte des sous et la fabrication d'une nouvelle monnaie destinée à les remplacer, M. Pelouze propose l'alliage des monnerons, formé, en centièmes, de 96 à 98 de cuivre et 2 à 4 d'étain et de zinc. Cet alliage réunit deux qualités principales : la dureté et une certaine malléabilité. Les *deniers tournois*, au millésime de 1649, ont été composés avec cet alliage ; aussi sont-ils bien conservés et d'une empreinte remarquable. Des monnaies romaines, trouvées dans les fouilles faites à Vienne, en Dauphiné, ont donné la même composition que les monnerons et les deniers tournois de Louis XIV.

Sur la permanence de l'antimoine dans les organes vivants, par M. Millon.— L'auteur a constaté que lorsque l'antimoine (à l'état d'é-

métique) pénètre simultanément tous les organes essentiels, l'animal sur lequel on a fait l'expérience succombe à l'intoxication, et semble mourir par une émaciation générale des tissus. L'antimoine est-il condensé dans le cerveau, on remarque la même atteinte à la vie générale; mais la mort frappe au milieu d'un cortége de symptômes nerveux qui indique le siége principal du poison. Que le métal arrive, au contraire, à des organes moins sensibles, au système cellulaire ou osseux, et les effets du poison s'effaceront; on pourra croire à son élimination ou à son absence.

Sur les équivalents chimiques du chlore, du potassium et de l'argent, par M. Maumené. — L'auteur de ce travail cherche à prouver que les équivalents du chlore, du potassium et de l'argent ne sont pas des multiples de celui de l'hydrogène, ainsi qu'on l'avait généralement admis.

Observations sur la pétrification des coquilles dans la Méditerranée, par MM. Marcel de Serres et L. Figuier. — Les auteurs de ce mémoire cherchent à démontrer qu'il se produit, dans le sein de la Méditerranée, des pétrifications de coquilles qui, sous le double rapport de la composition chimique et du mode de pétrification, ressemblent entièrement aux pétrifications de coquilles appartenant aux terrains géologiques; enfin que les grès chargés de débris de mollusques qui couvrent de si vastes étendues dans les terrains tertiaires, trouvent leurs parfaits analogues dans des roches coquillières qui prennent naissance, de nos jours, au milieu des sables de la Méditerranée.

Séance du 29 juin 1846.

De la décomposition des sels neutres, à base de potasse et de soude, par le concours simultané du fer ou de la fonte, de l'eau et de l'air, par M. Becquerel. — Lorsqu'un morceau de fer ou de fonte est plongé, en partie, dans une solution de sulfate de soude ou de chlorure de sodium, il s'établit un effet de double décomposition sous l'influence de l'eau et de l'air. Le carbonate de soude qui se produit se dépose en cristaux, qu'on peut recueillir sur une plaque de cuivre. On obtient ainsi une cinquantaine de grammes de carbonate de soude très-pur et très-blanc. Une considération capitale a été le but des recherches de M. Becquerel : le développement de la civilisation industrielle diminuant de jour en jour nos ressources en combustibles, nous devons nous attacher à chercher les moyens de former peu à peu une foule de produits sans l'emploi de la chaleur.

Rapport sur un mémoire de M. Martins, intitulé *Essai sur le climat et la végétation de l'extrémité septentrionale de la Norwége.* — Ce travail apporte des documents nouveaux à la géographie botanique, science fondée par MM. de Humboldt, Wahlenberg, R. Brown, Mirbel, Candolle, A. Saint-Hilaire, Martius. Les botanistes n'apprendront pas sans intérêt quelle est la végétation du cap Nord (71°, 12 longitude), cette dernière pointe de l'Europe qui s'avance dans l'océan Glacial comme une proue de navire. Laissons parler ici l'auteur lui-même :

« Je fus agréablement surpris, dit M. Martins, en descendant à terre, de me trouver au milieu de la plus riche prairie subalpine qu'il soit possible de voir. L'herbe, haute et touffue, venait aux genoux, et je retrouvais, à l'extrémité de l'Europe, les fleurs que j'avais admirées si souvent au pied des Alpes de la Suisse. C'étaient elles, aussi vigoureuses, aussi brillantes et plus grandes que dans leurs montagnes : *Trollius europæus*, *Bartsia alpina*, *Archangelica vulgaris*, *Geranium sylvaticum*, *Viola biflora*, *Hieracium alpinum*, *Oxyria reniformis*, *Arabis alpina*, *Polygonum viviparum*, *Myosotis sylvatica*, *Phleum alpinum* et *Poa alpina*. A droite, s'élevait la masse imposante du cap Nord, noire, escarpée, inaccessible; devant nous, une pente roide, mais verdoyante, qui permettait d'atteindre le sommet en contournant la base de la montagne. C'est par là que nous montâmes. Je recueillis avec ardeur toutes les plantes qui s'offraient à ma vue; il me semblait qu'elles avaient un intérêt particulier, comme étant, pour ainsi dire, les plus robustes et les plus aventureuses de toutes leurs sœurs européennes. Je me plaisais à retrouver parmi elles des végétaux des environs de Paris; ils me semblaient dépaysés, comme moi, sur ce noir rocher battu par les flots; j'étais tenté de leur demander pourquoi ils avaient quitté les lisières des champs cultivés ou les ombrages paisibles des bois de Meudon, où ils reçoivent les hommages des botanistes parisiens, pour vivre tristement parmi des étrangers : c'étaient les *Spiræa ulmaria*, *Cerastium arvense*, *Capsella bursa-pastoris*, *Veronica serpyllifolia*, *Taraxacum dens-leonis*, *Solidago virga-aurea*, *Rumex acetosa*, *Chærophyllum sylvestre*, *Parnassia palustris*, *Anthoxanthum odoratum*. Néanmoins, les plantes boréales ou alpines étaient en majorité sur ces pentes.

« Au sommet, le cap Nord forme un plateau allongé, nu, dépouillé, parsemé de flaques d'eau. Vers l'intérieur des terres, ce sont des plans successifs de montagnes uniformes, peu accidentées, séparées par des lacs; tout est nu, froid, immobile, désolé. Tandis que le calme régnait dans la belle prairie que j'ai décrite, un vent du nord furieux balayait le plateau du cap, et nous empêchait de marcher. Nous avançâmes néanmoins, et parvînmes jusqu'à l'extrémité. Jamais je n'oublierai la sombre grandeur du spectacle qui s'offrit à nos yeux. Devant nous s'étendait l'océan Glacial, dont les limites sont au pôle, s'agitant au-dessous d'une couche épaisse de nuages qui semblaient peser sur lui; à gauche, une pointe de terre longue et basse, bordée d'écume; à droite, quelques îlots sans nom. Quand je m'avançais sur le bord du précipice qui termine le cap, je voyais la mer se briser au pied de l'escarpement, à une profondeur de mille pieds au-dessous de moi. De cette hauteur, ces vagues énormes ne formaient qu'un petit liséré d'écume, comme feraient les rives d'un petit lac qu'un vent insensible pousse doucement vers le rivage.

« Le sommet le plus élevé du cap Nord est, d'après mes observations, à 308 mètres au-dessus de la mer. Il est surmonté d'un rocher sur lequel les voyageurs gravent leurs noms. Même ce dernier rocher

n'était pas dépourvu de toute végétation ; les petites plaques circulaires du *Parmelia saxatilis*, de l'*Umbilicaria erosa*, noires comme la roche, s'étaient attachées à elle, et une petite mousse microscopique, l'*Orthotrichum floerkianum*, se cachait dans ses fentes. Sur le plateau, il y avait aussi quelques plantes souffreteuses, dépouillées par les vents, couchées sur le sol, ou cherchant un abri derrière les plis du terrain qui pouvaient les protéger contre les rafales continuelles qui balayent le cap Nord. Parmi les arbrisseaux, je trouve encore les *Betula nana*, *Salix myrsinites*, *S. laponum*, *S. polaris*, *Empetrum nigrum*, *Chamæledon procumbens*. Les plantes herbacées n'étaient guère plus nombreuses ; c'étaient : *Silene acaulis*, *Diapensia lapponica*, *Saxifraga oppositifolia*, *S. stellaris*, *Gymnostomum intermedium*, *Desmatodon latifolius*, *Bartramia ithyphylla ;* enfin, l'*Evernia ochroleuca* blanchissait les parties sèches du cap Nord de Mageroë, comme elle blanchit celles du promontoire continental qui domine le Havoe-Sund. »

Recherches chimiques sur l'huile de ben, par M. Ph. Walter. — M. Walter a reconnu que l'huile de ben saponifiée ne donne pas d'acide gras volatil, mais quatre acides gras fixes, savoir, de l'acide stéarique et de l'acide margarique, et deux acides nouveaux, l'*acide bénique* C^{60} C^{60} H^{60} 0^{4}, et l'*acide moringique* = H^{56} 0^{4}.

De la nature de la maladie connue des anciens sous le nom de scélotyrbe, par M. Guyon. — D'accord avec Galien, M. Guyon pense que c'est là une espèce particulière de paralysie des jambes, qui accompagne quelquefois le scorbut (*stomacacée des anciens*).

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

— Dans la séance du 5 juin, M. Reinaud a continué la lecture de la seconde partie de son *Mémoire géographique et scientifique sur l'Inde, d'après les auteurs arabes antérieurs au* XIe *siècle* (cette lecture a été reprise les 19 et 26 du mois). M. de Wailly a lu un mémoire de M. Girardin : *De l'analyse chimique de plusieurs monuments de l'antiquité.*

— Dans la séance du 12 juin, M. Libri, de l'Académie des sciences, a donné des détails sur le catalogue général des manuscrits de plusieurs bibliothèques de villes de France, et il a lu ensuite une notice sur un manuscrit qu'il a découvert à Alby, lequel, selon son opinion, présente la carte de géographie la plus ancienne. Puis, M. Libri a donné des détails sur plusieurs autres manuscrits, et il a déposé sur le bureau le premier fascicule du premier volume du *Catalogue général des Bibliothèques départementales*, contenant le catalogue des manuscrits de la Bibliothèque d'Autun.

— M. Dureau de la Malle a commencé la lecture d'un mémoire sur la *Poliorcétique des Grecs.*

— M. de Maslatrie a été admis à lire une notice sur les châteaux français dans l'île de Chypre.

— Dans la séance du 19 juin, M. de Saulcy lit à l'Académie une note sur une inscription phénicienne trouvée à Marseille en 1845. Cette inscription est, suivant lui, le plus long monument de ce genre qu'on ait encore découvert. M. de Saulcy donne l'interprétation de cette inscription, et réfute celle qui en a été donnée dans un journal d'Algérie.

— Dans la séance du 26, M. Dureau de la Malle a continué la lecture de son mémoire sur la *Poliorcétique des Grecs*. Il a fait l'histoire du siége de Platée.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

— Dans la séance du 6 juin, M. Passy a fait une *communication sur les changements survenus depuis* 1809 *dans la répartition de la propriété territoriale*. A la suite de cette communication, M. Bérenger a présenté des observations auxquelles a répondu M. Passy.

— Dans la séance du 13 juin, M. Rosew Saint-Hilaire a lu un fragment de son histoire d'Espagne, sur les *anciennes cortès de Castille;* et dans celle du 27 juin, M. Benoiston de Châteauneuf a lu un mémoire *sur la durée de la vie humaine dans quelques-uns des principaux États de l'Europe, et le plus ou moins de longévité de leurs habitants*. Ce mémoire est destiné à faire partie du recueil de l'Académie.

— On a fait, dans les séances du mois de juin, la lecture, en comité secret, de divers rapports relatifs à l'administration de l'Académie.

— Sans parler de différents comptes rendus faits oralement sur des ouvrages offerts à l'Académie, M. Franck a lu, en plusieurs fois, son rapport sur les mémoires envoyés pour concourir au prix relatif à la *Théorie de la certitude*. Nous avons déjà parlé de ces mémoires et du concours, à propos de la séance publique de l'Académie.

ACADÉMIES ÉTRANGÈRES.

— Dans la séance de l'ACADÉMIE DE MUNICH, du 21 février, le secrétaire a lu une notice sur les accusations portées par Salluste (*Bell. Jug.*, cap. 21, 31, 34) contre *Marcus Æmilius Scaurus*. Dans cette notice il a tâché de prouver que l'historien, entraîné par sa haine contre l'aristocratie, a adopté aveuglément les calomnies du parti opposé, et surtout celles de *Brutus* surnommé *Accusator*, duquel Cicéron dit (pro *Fonteio*, cap. 13) : *M. Æmilium Scaurum, summum nostræ civitatis virum, scimus accusatum a M. Bruto. Exstant orationes ex quibus intelligi potest, multa in illum ipsum Scaurum esse dicta, falso quis negat? Verumtamen ab inimico dicta et objecta.* Les autres passages relatifs à Scaurus se trouvent dans Tacite (*vie d'Agricola*) et dans Cicéron (*Brutus*, cap. 29, 35; *de Oratore*, lib. II, cap. 70). L'auteur de la notice applique aussi à M. Æmilius le *Scauros* d'Horace, Odes, livre I, vers 12.

— Dans la même séance, M. Hœfler a lu la suite de son mémoire sur l'expédition en Italie de l'empereur Henri V. Cette fois, il s'agit de justifier la mémoire d'un pape indignement trompé par un empereur astucieux. Le pape Paschal II, selon M. Hœfler, a toujours agi avec franchise et loyauté ; il voulait seulement maintenir les canons de l'Église et les droits du saint-siége ; c'est l'empereur Henri V, *égal en perversité à son père, et le plus fourbe de tous les princes, si l'on excepte toutefois le Sicilien Frédéric II*, qui avait noué une intrigue infâme pour obtenir en même temps de la cour de Rome la couronne impériale et son assentiment à la sécularisation des terres ecclésiastiques, qu'il voulait vraisemblablement confisquer au profit de sa maison. Quelle était cette intrigue? C'était la convention qu'il avait faite avec le pape, en vertu de laquelle il promettait de renoncer à l'*investiture*, à condition que les évêques renonceraient à l'exercice des droits territoriaux et de souveraineté qui étaient attachés à leurs siéges. On voit que c'est le principe qui règle aujourd'hui les rapports entre la puissance temporelle et la cour de Rome dans tous les pays : celui qui le mit en avant mériterait peut-être quelque reconnaissance ; mais, suivant M. Hœfler, l'empereur savait d'avance que sa proposition échouerait contre l'intérêt des évêques et des nobles, qui tenaient en fief les biens des églises. Il ne voulait que *dépopulariser* le pape. Le pape, évidemment, n'avait rien prévu de tout cela, et pouvait plus tard dire naïvement : *Fateor me mala egisse* (comme homme, ajoute M. Hœfler). Au reste, pas un mot de blâme pour les prélats qui préféraient leur intérêt particulier à la paix de la chrétienté, au moment où le nouveau royaume de Jérusalem réclamait l'union de toutes les forces de l'Occident pour la défense de la croix.

— Dans la séance tenue le 2 avril par toutes les classes réunies de l'Académie de Berlin, M. Zumpt a lu la troisième partie de son travail sur les lois romaines relatives aux concussions et excès de pouvoir (*de legibus et judiciis repetundarum*). Nous reviendrons sur ce travail important. —Dans la séance du 23 avril, M. Dirksen a communiqué un mémoire sur quelques lois des empereurs romains, conservées jusqu'à nos jours sans être insérées dans les codes, et en particulier dans les pragmatiques-sanctions. — Dans la séance du 30 avril, M. Panofka a parlé sur quelques monuments figurés de l'antiquité.

Académie de Saint-Pétersbourg. — M. Fræhn, membre de l'Académie de Saint-Pétersbourg, a obtenu, il y a plusieurs années, de l'ancien ministre des finances de Russie, le comte Cancrin, que les employés de son administration, placés dans les provinces asiatiques de l'empire, fussent chargés de faire l'acquisition des manuscrits en langues orientales qu'ils pourront rencontrer chez des particuliers. Depuis 1834 on en a acquis un certain nombre, presque tous en langue persane, que l'empereur a ordonné de transmettre à l'Académie. Parmi ces manuscrits, qui sont au nombre de dix-sept, se trouvent : une copie de la traduction persane

de l'histoire de Tabary, écrite en 1564; deux exemplaires du livre des conquêtes d'Ibn-Athem-el-Kufy, traduction persane par Ahmed-el-Mustaufy-el-Hirewy; le célèbre Tabekat-i-Nasiry de Minhadsch Dschordschany: la fin manque; le Tarich-i-Ghasany, ou première partie de la grande compilation historique du vizir Raschid-Eddin; les sept climats d'Emin-Ahmed-Rasy; la lumière des Rois, par Abou-Bekr-el-Tortuschy, traduction persane, et plusieurs volumes de poésies. — M. Fræhn a fait imprimer récemment, pour servir d'instructions, des *Indications bibliographiques relatives, pour la plupart, à la littérature historico-géographique des Arabes, des Persans et des Turcs, spécialement destinées à nos employés et voyageurs en Asie.*

— M. Peters a présenté à l'Académie de Saint-Pétersbourg trois calendriers mahométans, calculés par lui, pour les années 1846, 1847 et 1848, à l'usage des provinces transcaucasiennes, et traduits par M. Dorn en persan. Il expose, dans un rapport, les principes en vertu desquels il s'est guidé dans ses calculs, et il fait observer que peut-être ces calendriers ne s'accorderont pas sur tous les points avec ceux des astronomes de l'Orient, vu que les règles que ceux-ci suivent dans la confection de leurs calendriers sont extrêmement vagues, et varient souvent selon les circonstances locales; de sorte qu'il n'y a pas même accord parfait entre les calendriers des différents pays musulmans.

— Le P. Hyacinthe adresse au secrétaire perpétuel une lettre dans laquelle il lui fait observer que l'histoire de la Chine renferme des notices sur différents peuples qui, dans les temps anciens, habitaient l'Asie centrale, l'Asie méridionale, les frontières méridionales de l'Europe et celles de la Sibérie, à l'est de Boukhtarma. Ces notices, suivant l'opinion du savant sinologue, pourraient, malgré leur brièveté, servir aux recherches historiques, si elles étaient 1° traduites fidèlement, 2° réunies en un seul corps d'ouvrage, et 3° éclaircies par des notes historiques et géographiques; ce que le P. Hyacinthe a essayé de faire dans un article sur le Khokand, qu'il prie de soumettre au jugement de l'Académie. La classe charge M. Brosset d'examiner l'*échantillon* annexé à la lettre du P. Hyacinthe, et d'en rendre compte.

— M. Kunik, chargé d'examiner l'ouvrage de M. Bernhardi, intitulé *Essai sur l'organisation du royaume des Francs, et sur les causes qui en ont déterminé le caractère*, s'accorde, dans son rapport, avec M. le professeur Lorenz, sur ce que cet ouvrage fournit les preuves les plus incontestables du savoir profond, de la vaste érudition et du talent remarquable de l'auteur dans des recherches aussi ardues que celles qui se rapportent à l'histoire du droit du moyen âge. Quoique M. Kunik, ainsi que M. Lorenz l'a fait avant lui, relève plusieurs passages où il ne partage pas l'avis de l'auteur, et où celui-ci paraît être en défaut, il croit cependant l'ouvrage propre à fixer à un haut degré l'attention, non-seulement des historiens et publicistes français, dont il est destiné, en quelque sorte, à rectifier les erreurs, mais en-

core de ceux de l'Allemagne. Les deux commissaires reconnaissent cet ouvrage éminemment digne de paraître sous les auspices de l'Académie.

(Extrait du *Bulletin* de l'Académie de Saint-Pétersbourg.)

— Dans la séance de la Société géographique de Berlin, du 2 mai, le président, M. Charles Ritter, a lu le rapport sur les travaux de la Société pendant l'année écoulée. M. Zeune a communiqué une carte lithographiée représentant le résultat de ses recherches sur les races humaines, qui selon lui existent au nombre de six, trois sur chaque hémisphère. — M. le docteur Ebel a lu un mémoire sur la vie publique et privée des Monténégrins, et a présenté une vue de leur capitale *Cetrigne*, ainsi que le portrait du *Vladika* actuel. — M. *Otto Schomburgk* a communiqué, par extraits, un mémoire de *sir Robert Schomburgk* sur la géographie, la météorologie et la statistique de *Berbados*, accompagné d'une carte manuscrite de cette île d'après *William Mano* et le capit. *Berallier*, et d'une notice intitulée *Result of the meteorological observations at Grand-Vieco-Villa near Bridgetown in the Island of Barbadoes during the months, of december* 1845 *and januar* 1846.

— Dans la séance de la Société archéologique de Berlin, M. Panofka a lu une notice sur une tête à barbe, appuyée comme un hermès, que l'on retrouve souvent dans des bas-reliefs de nymphes. Le savant professeur a soutenu que cette tête ne saurait être celle de Dyonisos; ce serait peut-être celle de Poseidon, mais plus vraisemblablement encore célle du fleuve Achéloüs. — M. Gerhardt, dans une lettre de Rome, a envoyé la description de deux vases trouvés dans l'Italie méridionale; sur l'un sont représentés Poseidon et Pélops, sur l'autre Pélops et Hippodamie, et le délire de Lycurgue. — M. Panofka a ensuite soumis à l'assemblée le dessin d'une forge, représenté sur un vase récemment découvert. A cette occasion, une discussion s'est engagée sur un groupe de figures que l'on voit sur des vases siciliens (*Christie's Disquisition upon Greek vases*, planche IX). L'opinion de M. Welcker, qui a vu dans ce groupe une initiation aux mystères des Cabires (*Trilogie d'Eschyle*, page 262), n'a pas trouvé de défenseur. On a accueilli avec plus de faveur quelques parties de l'explication donnée par MM. le Normand et de Witte (*Élite Céramographique*, tome I, pl. 51, p. 154), selon lesquels Vulcain, qui travaille dans sa forge, est aidé par la nymphe Etna, qui tient un soufflet; l'homme à cheveux gris tenant un sceptre serait Jupiter, et la ligne de points désignerait le mont Etna. Mais on s'est refusé unanimement à reconnaître dans la figure assise un cyclope qui essuie la sueur de son front; on a mieux aimé prendre cette figure pour une statue d'airain que l'artiste-dieu anime par l'imposition des mains, et on a supposé que le bras levé de la statue indique un commencement de vie. Sur d'autres reliefs qui représentent la formation des hommes, Pallas se trouve dans une position analogue à celle de Vulcain qui figure dans le groupe dont nous venons de parler.

— Le rapport annuel de la SOCIÉTÉ DE LEIPZIG POUR LES ANTIQUITÉS NATIONALES, publié par M. K. A. Espe, contient, entre autres choses, un mémoire de C. F. Mooyer sur la famille à laquelle appartenait Wigfried, évêque de Verdun, au xe siècle.

ANNALEN DER CHEMIE UND PHARMACIE (Annales de chimie et de pharmacie), par LIEBIG et WOEHLER.

Articles originaux contenus dans le numéro de mai 1846.

Sur la théorie de la protéine, par M. Laskowski. — Ce travail, d'un intérêt théorique, tend à infirmer ou à contredire la plupart des résultats obtenus par M. Mulder relativement à la protéine et aux corps qui en dérivent.

Sur la valeur de différents végétaux relativement à l'azote, par M. Horsford. — Il résulte de ce travail, qui renferme de nombreuses analyses, 1° que les grains de blé ne contiennent pas une proportion constante d'azote, et qu'ils sont plus ou moins riches en azote suivant les localités d'où ils proviennent; 2° que cette différence peut être d'un tiers pour le froment et le seigle; 3° que le maximum de la proportion d'eau dans le blé est d'un septième du poids. Ces mêmes résultats s'appliquent aussi, avec quelques modifications, aux racines, telles que la carotte, le navet, etc. Les cendres de ces racines donnent des carbonates, ce qui indique la présence d'un acide organique pendant la végétation.

Détermination de la quantité de fécule dans les aliments végétaux, par M. Krocker. — Les analyses ont porté sur la farine de froment, de seigle, d'avoine, d'orge, de maïs, de riz, de fèves, de pois, de lentilles et de pommes; ces dernières renferment de 17 à 23 pour cent de fécule. Cette proportion est encore plus élevée pour les céréales.

Explication concernant les recherches de MM. Laurent et Gerhardt sur les combinaisons du mellon, par M. de Liebig. — Cet article n'a qu'un intérêt de polémique.

Sur la décomposition des sulfocyanures de plomb et de cuivre par l'hydrogène sulfuré, par M. Jamison. — Quelques chimistes avaient douté de la possibilité de transformer les sulfocyanures de cuivre et de plomb complétement en sulfures, par le moyen de l'hydrogène sulfuré. La note de M. Jamison tend à prouver que cette transformation est non-seulement possible, mais complète.

ANNALEN DER PHYSIK UND CHEMIE (Annales de physique et de chimie), par POGGENDORFF.

Articles originaux contenus dans le numéro 6, 1846.

Théorie sur les compositions organiques, par J. Berzelius. — L'au-

teur, se livrant à des considérations historiques et théoriques, insiste sur la nécessité d'étudier les modes de combinaison que subissent les corps élémentaires dans le règne minéral, pour arriver à des notions exactes sur les combinaisons dans le règne organique.

Sur l'existence d'une périodicité jusqu'à présent inconnue de la chaleur solaire, par M. Nervander, à Helsingfors. — L'auteur cherche à établir que la chaleur du soleil présente tous les sept ans un maximum et un minimum, et que le soleil est, sous le rapport de caloricité, une étoile variable.

Influence de la rotation du soleil sur la température de notre atmosphère, par M. Buijs-Ballot. — Dans cet article on trouve discutées les propositions suivantes : 1° la chaleur de la surface du soleil augmente dans deux points diamétralement opposés de cette surface ; 2° le soleil est entouré, comme Saturne, d'un anneau dans lequel la chaleur est répartie proportionnellement.

Rapport qui existe entre les changements de température de l'atmosphère et le développement des végétaux, par M. Dove. — Ces recherches physico-mathématiques n'offrent aucun intérêt pour l'agriculture pratique.

Chromate d'oxyde chromique, par M. Rammelsberg. — Ce composé s'obtient en traitant une solution d'alun de chrôme par le chromate neutre de potasse. Sa composition a été exprimée par la formule : $3\ C^2\ O^3\ 2\ Cr\ O^3 + 9\ H\ O$.

Sur les produits de décomposition de l'oxalate ferreux à une température élevée, par M. Rammelsberg. — L'oxalate ferreux, desséché d'abord à 120°, puis calciné peu à peu dans une petite cornue, a donné un résidu que M. Rammelsberg exprime par la formule : $4\ Fe\ O + Fe^2\ O^3$.

Note sur l'huile empyreumatique qui se produit secondairement pendant la préparation de l'acétone, par M. Heintz. — Cette huile empyreumatique, à laquelle M. Kane a donné le nom de *dumasine*, et qui, suivant le chimiste anglais, serait isomère avec le camphre, n'est, d'après M. Heintz, autre chose que l'oxyde méthylique ou l'oxyde d'œnyle de Berzelius.

Chimitypie. — Cet art nouvellement imaginé, et dont l'auteur n'a pas encore fait connaître le secret, consiste à mettre en relief, par un procédé chimique, les caractères burinés sur une plaque métallique, et à tirer les copies au moyen d'une presse d'imprimerie. Cet art remplacera avantageusement la gravure sur bois.

— Voici le tableau des projets de loi dont la chambre s'est occupée dans cette session :

I. *Projets adoptés :* 1° Navigation intérieure ; 2° impôt sur le sucre

indigène ; 3° eaux minérales ; 4° pêcheries ; 5° canaux ; 6° chemin de fer de Bordeaux à Cette ; 7° *idem* de l'Ouest ; 8° *idem* de Dijon à Mulhouse ; 9° *idem* de Saint-Dizier à Gray ; 10° traité belge et tarif général des douanes ; 11° cinq échanges d'immeubles ; 12° achèvement de divers édifices publics d'intérêt général ; 13° chemins de fer de Châteauroux à Limoges et du Bec-d'Allier à Clermont ; 14° prorogation des lois relatives aux étrangers réfugiés en France ; 15° dépenses secrètes de 1846 ; 16° constructions navales et approvisionnements des arsenaux de la marine ; 17° dépenses des fêtes de juillet ; 18° crédits extraordinaires pour l'Algérie ; 19° établissement de divers ponts ; 20° appel de 80,000 hommes sur la classe de 1846 ; 21° rectification de routes royales ; 22° pensions militaires ; 23° emprunt grec ; 24° secours aux hospices, bureaux de charité et institutions de bienfaisance ; 25° indemnité et pension à la veuve Bournat ; 26° télégraphie électrique ; 27° publication de l'ouvrage concernant les ruines de l'ancienne Ninive ; 28° terrains à joindre au Muséum d'histoire naturelle ; 29° chemins de fer d'Orléans à Vierzon et de Nîmes à Montpellier ; 30° amélioration de divers ports ; 31° havre de Courseulles ; 32° réglement définitif du budget de 1843 ; 33° crédits supplémentaires de 1845 et 1846 ; 34° crédits supplémentaires de 1845 et 1846 (deux projets) ; 35° crédit pour des études de chemins de fer ; 36° budget de 1847 (dépenses et recettes) ; 37° augmentation des traitements des magistrats ; 38° crédit supplémentaire pour salaires d'ouvriers ; 39° tribunal d'Alger ; 40° palais de justice de Pau ; 41° manufacture de tabacs de Strasbourg : 42° modification à la loi des postes ; 43° modification de quelques dispositions de la loi de la garde nationale ; 44° proposition relative à la falsification des vins (reprise de la session précédente) ; 45° proposition concernant les droits d'octroi sur les bestiaux ; 46° *idem* sur le sel. — II. *Projets retirés :* 1° Taxe des lettres ; 2° acquisition de pièces anatomiques et de collections pour le Muséum d'histoire naturelle ; 3° endiguement des fleuves et rivières ; 4° droit de timbre sur les écrits périodiques. — La chambre n'a pas pris en considération la proposition de M. de Remilly, tendant à établir un impôt sur la race canine. — III. *Les projets suivants sont restés à l'état de rapport :* 1° Fortification du Havre et port de la même ville ; 2° canal de Niort à la Rochelle ; 3° fortification de Cherbourg et de Saint-Nazaire ; 4° deuxième projet relatif à la restauration et à l'agrandissement de divers édifices publics ; 5° musée d'anatomie comparée ; 6° amélioration de divers établissements d'instruction publique ; 7° agrandissement de l'enceinte de Toulon ; 8° traitement des instituteurs communaux ; 9° chemin de fer de Bordeaux à Bayonne ; 10° circonscription électorale pour la nomination des membres du conseil général de Saône-et-Loire ; 11° alcools dénaturés ; 12° correspondance transatlantique ; 13° modification de diverses dispositions du Code d'instruction criminelle (reprise de la proposition de M. Roger) ; 14° concessions de mines (proposition de M. Delessert) ; 15° admission dans les emplois publics (proposition de M. de Gasparin) ; 16° budget de 1844 ; 17° cautionnement ; 18° droits de

navigation intérieure ; 19° livrets d'ouvriers ; 20° modèles et dessins de fabriques ; 21° conversion des rentes 5 pour 100 (proposition de M. de Saint-Priest).

— Le congrès géologique de France, frappé de l'immense intérêt que présente la réunion en richesses minérales du bassin houillier d'Alais, a décidé qu'il tiendrait sa session de 1846 à Alais même.

— La *Préparation évangélique*, traduite du grec d'Eusèbe Pamphile, évêque de Césarée en Palestine, dans le IVe siècle de l'ère chrétienne, avec des notes critiques, historiques et philosophiques, par M. Seguier de Saint-Brisson, membre de l'Institut, vient de paraître. Cette traduction, que nous nous empressons d'annoncer en attendant que nous en puissions rendre compte, devait être accompagnée du texte grec, revu sur les manuscrits de la Bibliothèque royale. Pour cette publication, qui aurait entraîné des frais considérables, la munificence du gouvernement fut sollicitée ; et certes une telle œuvre en était bien digne ; car son importance religieuse et littéraire n'est pas plus contestable que l'érudition consciencieuse et profonde de l'académicien qui lui a consacré tant de veilles. Cependant le concours du gouvernement n'est point venu en aide à cette publication, et c'est bien sincèrement et par amour-propre national que nous regrettons d'être obligé d'emprunter à l'Angleterre et à l'Allemagne un texte qu'aurait dû nous donner l'Imprimerie royale. L'Allemagne et l'Angleterre semblent, en effet, avoir profité de ces malencontreux obstacles ; et deux éditions, l'une de Burton, publiée à Oxford, l'autre de Henichon, publiée à Leipzig, nous ont dérobé une gloire qui était réservée à l'érudition française. De plus, une traduction en français de ce même ouvrage a paru récemment dans un des volumes de la collection des Apologistes, de l'abbé Migne. Il était à craindre que ces circonstances ne fussent des motifs suffisants pour nous priver d'un travail dont la concurrence diminuait les chances de succès. Heureusement pour nous, M. Seguier s'est contenté d'ajourner la publication du texte, et il nous a donné sa traduction, qui diffère beaucoup de celle qu'a publiée l'abbé Migne. Cette dernière traduction n'est, en effet, accompagnée d'aucune discussion critique du texte ; on n'y éclaircit aucune des difficultés mythologiques, historiques et philologiques que présente l'ouvrage du savant évêque de Césarée. Au contraire, et nous en remercions M. Seguier, sa traduction est accompagnée d'un vaste appareil de notes : les unes sont destinées à éclaircir le texte ; les autres, et c'est le plus grand nombre, appliquées à la critique historique, servent très-utilement à l'intelligence de la traduction. Quant aux notes grammaticales, elles ont aussi leur importance, puisqu'elles justifient le sens toutes les fois qu'il ne s'accorde pas avec les textes publiés, et qu'elles nous mettent sur la voie de graves et ingénieuses rectifications. M. Seguier n'a point jugé nécessaire de faire précéder sa traduction d'une notice sur Eusèbe et ses ouvrages ; c'est une omission, et il n'est pas de lecteur qui ne se voie avec peine privé des appréciations et du

jugement de l'homme de savoir et de goût qui connaît si bien Eusèbe et son époque. Nous chercherons à suppléer à cette omission si regrettable quand nous rendrons compte des réflexions que nous auront suggérées la lecture et l'étude de l'œuvre immortelle d'Eusèbe, et du travail de son savant interprète.

— La maison de librairie *Luchtmans*, à *Leyde*, annonce la publication des ouvrages arabes suivants, par M. *Dozy:* 1° Le commentaire historique d'*Ibn Badrun* sur le récit poétique de la chute des *Aftasides* de *Badajoz*, composé au ve siècle de l'hégire par le célèbre poëte espagnol *Ibn Abdun.* Si le mérite poétique de cette chronique n'est pas très-remarquable, elle se distingue au moins par l'érudition historique de l'auteur, et elle a fourni l'occasion à *Ibn Badrun* (qui vivait au vi^e siècle de l'hégire) de conserver dans son commentaire une foule de renseignements sur les temps antérieurs à Mahomet, et sur l'époque où parurent les premiers califes. L'éditeur se propose de publier ce commentaire à l'aide de cinq manuscrits.

2° Le voyage d'*Ibn Dschobair*, qui, en l'an de l'hégire 578, partit d'Espagne pour faire le pèlerinage de la Mecque. Le voyage contient des détails extrêmement curieux sur l'Égypte et sur le règne de Saladin, sur Bagdad, Mosul, etc., et surtout sur l'Arabie. Il sera publié, d'après un manuscrit très-correct de la bibliothèque de Leyde. Un autre manuscrit existe à l'Escurial.

3° *Al-bayâno 'l-mogrib fî akhbâri 'l-Magrib*, Histoire de l'Afrique septentrionale, depuis l'occupation de cette contrée par les Arabes jusqu'au milieu du vi^e siècle, et de l'Espagne depuis la conquête musulmane jusqu'en l'an 368, composée par un Africain qui vivait au viie siècle de l'hégire. Cet ouvrage est tout à fait inconnu en Europe, et *Hadschi Chalfa* n'en mentionne même pas le titre; on n'en a trouvé jusqu'à présent qu'un seul manuscrit, celui de Leyde, qui n'est malheureusement pas tout à fait complet.

— M. le ministre de l'instruction publique, en Prusse, a confirmé la subvention que l'Académie de Berlin a proposé d'accorder à M. le professeur Mullach pour la publication du *Glossarium mediæ et infimæ Græcitatis.*

— On lit dans *le Moniteur grec* du 20 juillet: « La corvette *le Ludovic* est sur le point de mettre à la voile. Elle partira de la baie de Phalère dans le courant de cette semaine, pour visiter les côtes de l'Asie, de l'Égypte et de la Syrie. Le gouvernement, voulant tirer parti de ce voyage dans l'intérêt de la science en même temps que dans l'intérêt de la marine royale, a fait savoir à l'université que des places étaient réservées à bord de la corvette pour les membres d'une commission scientifique. MM. Constantin Schinas, Landerer, Rizo Rangabé et Constantin Phréaritès, professeurs de l'université, ont été désignés par le recteur pour composer la commission demandée par le gouvernement. »

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

France.

THÉOLOGIE ET JURISPRUDENCE.

Encyclopédie théologique, ou *série de dictionnaires sur toutes les parties de la science religieuse, offrant en français la plus claire, la plus facile, la plus commode, la plus variée et la plus complète des théologies*. — Publiée par M. l'abbé Migne. Tome II. *Dictionnaire de la Bible*. (Deuxième partie.) (DA—KO.) In-8° de 40 feuilles 1/4. Impr. de Vrayet de Surcy, à Montrouge. — A Montrouge, chez l'éditeur. Ce dictionnaire formera 4 vol., et coûtera 24 fr.

Collection intégrale et universelle des orateurs sacrés du premier et du second ordre, et collection intégrale et choisie de la plupart des orateurs du troisième ordre. — Publiée, selon l'ordre chronologique, par M. l'abbé Migne. Tome XXV, contenant les *Œuvres oratoires complètes de Bossuet*. Seconde (et dernière) partie. In-8° de 43 feuilles 7/8. Imp. de Vrayet de Surcy, à Montrouge. — Au Petit-Montrouge, chez l'éditeur. Prix du volume pour les souscripteurs à la collection entière : 5 fr.

Pour les souscripteurs à tel ou tel orateur : 6 fr.

La collection aura de 50 à 60 volumes.

Patrologiæ cursus completus, sive Bibliotheca universalis, integra, uniformis, commoda, œconomica omnium SS. Patrum, doctorum, ecclesiasticorum qui ab ævo apostolico ad usque Innocentii III tempora floruerunt. Series prima, in qua prodeunt Patres, doctores scriptoresque Ecclesiæ latinæ a Tertulliano ad Gregorium Magnum. — Tomus XLIX. Johannis Cassiani tomus prior. In-8° de 42 feuilles 1/4. Impr. de Vrayet de Surcy, à Montrouge. — Au Petit-Montrouge, chez M. Migne, éditeur.

La collection formera 200 volumes.

Mémoires ecclésiastiques concernant la ville de Laval et ses environs, diocèse du Mans, pendant la révolution de 1789 *à* 1802, par M. Isidore Boullier. Deuxième édition. — In-8° de 33 feuilles 1/2. — Impr. de Godbert, à Laval.

La première édition est anonyme, et ne se vendait pas.

Établissements religieux de la France dans les États du Saint-Siége, par M. le duc de Valmy, député de Toulouse. — In-8° d'une feuille 1/2. Impr. de Proux, à Paris. — A Paris, rue du Hasard-Richelieu, 4.

Traité du droit romain, par M. F.-C. de Savigny. Traduit de l'allemand par M. Ch. Guenoux, docteur en droit. — Tome V. In-8° de 39 feuilles. Impr. de F. Didot, à Paris.— A Paris, chez F. Didot, rue Jacob, 56. Prix : 7 fr. 50 c.

Des lois agraires chez les Romains, par M. Antonin Macé. — In-8° de 36 feuilles. Imp. de Fain, à Paris. — A Paris, chez Joubert, rue des Grès, 14. Prix : 8 fr.

Premiers essais de philosophie du droit et d'enseignement méthodique des lois françaises; suivis de lettres adressées à M. Giraud, inspecteur général de l'ordre du droit, par J. Oudot, professeur. — In-8° de 27 feuilles 1/2. Imp. de Fain, à Paris. — A Paris, chez Joubert, rue des Grès, 14. Prix : 5 fr. 50 c.

Le droit civil expliqué suivant l'ordre des articles du Code, depuis et compris le titre de la vente. Du Mandat, commentaire du titre XIII du livre III du Code civil, par M. Troplong. Ouvrage faisant suite à celui de M. Toullier. — Tome XVI. In-8° de 49 feuilles. — Du Cautionnement et des Transactions, commentaires des titres XIV et XV, livre III du Code civil, par M. Troplong. Ou-

[illegible] qui fait suite à celui de M. [illegible]. — Tome XVII. In-8° de 45 feuilles 1/4. Imp. de [illegible], à Paris. — A Paris, chez [illegible]. Prix : 13 fr.

De la propriété des eaux courantes, du droit des riverains et de la valeur actuelle des concessions féodales. Ouvrage contenant l'exposé complet des institutions seigneuriales, et le principe de toutes les solutions de droit qui se rattachent aux [illegible] de la féodalité, par M. [illegible]. — In-8° de 34 feuilles 1/4. Imp. de [illegible], à Paris. — A Paris, chez Ch. [illegible], rue de Seine, [illegible]. Prix : 9 fr.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

[illegible] de France. Séance publique annuelle de l'Académie des sciences morales et politiques, du samedi 31 mai 1845. Présidence de M. Ch. Dunoyer. — In-4° de [illegible] feuilles. Imp. de F. Didot, à Paris.

Dialogues [illegible] et moraux de Platon. Traduction nouvelle, avec des arguments et une esquisse sur la philosophie platonicienne, par M. [illegible]. Première série. — In-12 de 24 feuilles. Imp. de [illegible], à Poitiers. — A Paris, chez Charpentier, rue de Lille, [illegible]. Prix : 3 fr. 50 c.

Confucius et Mencius. Les quatre livres de philosophie morale et politique de la Chine. Traduits du chinois par M. [illegible]. — In-12 de [illegible] feuilles 2/3. — A Paris, chez Charpentier, rue de Lille, [illegible]. Prix : 3 fr. 50 c.

*Recherches historiques sur [illegible], ou Examen de la question de savoir [illegible] en France des [illegible] d'origine [illegible], par [illegible]. — In-8° de 31 feuilles [illegible]. Imp. de [illegible], à [illegible]. — A Paris, chez [illegible], quai des Augustins, [illegible]. Prix : 6 fr.

[illegible] des [illegible] de la [illegible] de Besançon. Belles-Lettres. — In-8° de [illegible] feuilles 1/4. Imp. de Sainte-Agathe, à Besançon.

LITTÉRATURE [illegible].

Faust, ou la [illegible], tragédie en cinq actes, par P.-J.-B. [illegible]. — In-8° de [illegible] feuilles [illegible]. Imp. de Mme [illegible], à Paris. — A Paris, chez [illegible], [illegible], chez [illegible], chez [illegible], chez [illegible]. Prix : 2 fr.

Mes [illegible], par Mme la baronne de [illegible]. — Deux volumes in-8°, ensemble de 51 feuilles 1/2. Imp. de [illegible], à Paris. — A Paris, chez Amyot, rue de la Paix, 4. Prix : 15 fr.

Les [illegible], poésies, par Mme [illegible], précédées d'une lettre à M. de Lamartine par M. Jules Janin. — In-8° de 13 feuilles [illegible]. Imp. de Bignoux, à Paris. — A Paris, chez [illegible], rue Richelieu, [illegible].

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.

L'Égypte pharaonique, ou Histoire des institutions des Égyptiens sous leurs rois nationaux, par D.-M.-J. [illegible]. — Deux volumes in-8°, ensemble de 66 feuilles 1/4, plus un tableau et [illegible]. Imp. de F. Didot, à Paris. — A Paris, chez F. Didot, rue Jacob, 56. Prix : 15 fr.

Nouveau dictionnaire biographique universel et historique des personnages célèbres de tous les siècles et de tous les pays, contenant, etc., par une société de gens de lettres, sous la direction de M. [illegible]. — Deux vol. in-8°, ensemble de [illegible] feuilles, plus des vignettes. Imp. de [illegible], à Paris. — A Paris, chez [illegible], rue des [illegible]-Saint-[illegible], [illegible].

Histoire des [illegible] et [illegible] politiques, comprenant l'histoire des [illegible] depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par

A. BLANC. Première livraison. — In-8° de 5 feuilles, plus 2 pl. Imp. de Lacour, à Paris. — A Paris, chez Cavaillès, quai de l'École, 18.

Prix de la livraison: 1 fr. 25 c.

Lettres inédites des Feuquières, tirées des papiers de famille de Mᵉ la duchesse Decazes, et publiées par ÉTIENNE GALLOIS. — Tome IV. In-8° de 30 feuilles 1/2. Imp. de Crapelet, à Paris.—A Paris, chez Leleux, rue Pierre-Sarrazin, 9. Prix : 6 fr.

Histoire de l'armée et de tous les régiments depuis les premiers temps de la monarchie jusqu'à nos jours. Art statégique, organisation, costumes, victoires, conquêtes et faits glorieux de nos armées, par une société d'écrivains militaires. Édition illustrée. Première livraison.— In-8° d'une demi-feuille, plus une gravure. Imp. de Fournier, à Paris. — A Paris, chez Barbier, rue de la Michodière, 13. Prix de la livraison: 30 c.

L'ouvrage sera publié en 120 livraisons avec 80 gravures.

Histoire de France, par M. DE GENOUDE. — Tome X. In-8° de 33 feuilles 3/4. Imp. de Sapia, à Paris. — A Paris, chez Perrodil et compagnie, place du Palais-Royal, 241. Prix du volume : 7 fr. 50 c.

Ce volume finit à la mort de Louis XI.

Le même auteur publie simultanément une seconde série (*Histoire de la Révolution*), dont il paraît 2 volumes.

Histoire de Blois, par L. BERGEVIN et A. DUPRÉ. — Tome Iᵉʳ. In-8° de 38 feuilles. Imp. de Dezairs, à Blois. — A Blois, chez Dezairs. L'ouvrage aura 2 volumes. Prix : 14 fr.

Histoire de la ville de Blois, par L. DE LA SAUSSAYE. — In-12 de 13 feuilles 1/3. Imp. de Dezairs, à Blois, chez tous les libraires; à Paris, chez Dumoulin. Prix : 4 fr.

Histoire de Blois et de son territoire, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par G. TOUCHARD-LAFOSSE.—In-8° de 31 feuilles, plus 12 vignettes. Imp. de Jahyer, à Blois. — A Blois, chez Jahyer.

Histoire de la ville de Lyon depuis son origine jusqu'en 1846, écrite d'après les sources et les titres originaux, et suivie du Recueil des inscriptions relatives à cette histoire, d'une Bibliographie générale de Lyon et de douze tables spéciales, par J.-B. MONFALCON ; avec des notes par C. BREGHOT DU LUT et A. PERICAUD. — In-8° de 13 feuilles 1/2, plus 4 pl. Imp. de Perrin, à Lyon.— A Lyon, chez Dorier; à Paris, chez Techener. Prix de la livraison: 3 fr. 50 c.

L'ouvrage sera publié en 6 livraisons.

Histoire littéraire du Maine, par BARTH. HAUREAU. — Tome III. Première livraison. In-8° de 4 feuilles. Imp. de Richelet, au Mans. — Au Mans, chez Lanier; à Paris, chez Dumoulin.

L'ouvrage formera 4 volumes distribués en 30 livraisons, chacune de 4 feuilles, et du prix de 1 fr. 25 c.

La livraison annoncée aujourd'hui ne porte pas de numéro, mais doit être la seizième.

Dictionnaire français et géographique, contenant, outre tous les mots de la langue française, des sciences et des arts, la nomenclature de toutes les communes de France et des villes les plus remarquables du monde, par M. BABAULT. — Deuxième édition, revue, etc. Deux vol. in-8°, ensemble de 173 feuilles 1/4. Imp. de Proux, à Paris. — A Paris, chez Barbier, rue du Pont-aux-Choux, 10.

Missions d'Amérique, d'Océanie et d'Afrique, par MAXIME DE MONTROND. — In-12 de 12 feuilles, plus une gravure. — *Missions du Levant, d'Asie et de la Chine*, par MAXIME DE MONTROND. — In-12 de 12 feuilles, plus une gravure. Imp. de Lefort, à Lille.— A Lille, chez Lefort.

Documents sur le commerce extérieur. Pièces et documents relatifs au

commerce de la Chine et de l'Inde.— In-8° de 31 feuilles 3/4. Imp. de Dupont, à Paris.

Lisbonne et le Portugal, par J. POURCET DE FONDEYRE. — In-8° de 20 feuilles. Imp. de Jacquin, à Fontainebleau. — A Paris, chez Souverain, rue des Beaux-Arts, 5. Prix : 7 fr. 50 c.

Guide du voyageur en Algérie, itinéraire du savant, de l'artiste, de l'homme du monde et du colon. Seconde édition, par QUÉTIN. In-18 de 10 feuilles. Imp. de Saurin, à Poitiers. — A Paris, chez Maison, rue Christine, 3. Prix: 5 fr.

Guide descriptif et statistique dans l'arrondissement de Saint-Omer, principalement dans les villes de Saint-Omer et d'Aire, par VUATINÉ, contenant une Notice historique sur chaque commune de l'arrondissement, par J. DERHEIMS.— In-12 de 15 feuilles 1/6, plus 2 gravures. Imp. de Chanvin, à Saint-Omer. — A Saint-Omer, chez VUATINÉ. Prix : 3 fr.

ARCHÉOLOGIE ET BEAUX-ARTS.

Rome au siècle d'Auguste, ou *Voyage d'un Gaulois à Rome à l'époque du règne d'Auguste et pendant une partie du règne de Tibère; précédé d'une description de Rome aux époques d'Auguste et de Tibère*, par CH. DEZOBRY. —Nouvelle édition. Tome Ier. In-8° de 32 feuilles 3/4, plus 2 vignettes et 2 plans. Imp. de Ducessois, à Paris. — A Paris, chez Dezobry, rue des Maçons-Sorbonne, 1.

L'ouvrage entier formera 4 volumes in-8°, distribués en 15 livraisons, chacune du prix de 2 fr. Il sera terminé en octobre ou novembre 1846.

Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest.— Année 1844. In-8° de 33 feuilles 3/4, plus 10 pl. Imp. de Saurin, à Poitiers.— A Poitiers, chez Létang et Oudin; à Paris, chez Derache, rue du Bouloy, 7. Prix : 9 fr. 50 c.

Les antiquités et la fondation de la métropole des Gaules ou de l'église de Lyon et de ses chapelles, avec les épitaphes que le temps y a religieusement conservées, par le sieur DE QUINCARNON, écuyer, ancien lieutenant de cavalerie et commissaire de l'artillerie. — In-16 de 3 feuilles 5/8. Imp. de Nigon, à Lyon.

Trésor de numismatique et de glyptique, ou *Recueil général de médailles, monnaies, pierres gravées, bas-reliefs, etc., tant anciens que modernes*. — 12e, 13e et 14e (et dernière) livraisons de la 123e série, 2e classe. Trois cahiers in-folio, ensemble de 31 feuilles, plus 12 pl. Imp. de le Normant, à Paris. — A Paris, chez M^e veuve le Normant, rue de Seine, 8; chez Goupil et Vibert. Prix de chaque livraison : 5 fr.

Les trois livraisons annoncées aujourd'hui sont les 246e, 247e et 248e de tout l'ouvrage, qui aura 20 volumes, dont 18 sont terminés.

La Provence ancienne et moderne, par EUGÈNE GUINOT. — Illustrée par Penguilly, J. Gigoux, T. Johannot, A. Leroux et Marvy. — Première livraison. In-8° d'une demi-feuille, plus 1 pl. Imp. de Schneider, à Paris. — A Paris, chez Coquebert, rue Jacob, 48.

L'ouvrage sera publié en 80 livraisons.

Traité de perspective à l'usage des artistes, par J. ADHÉMAR. — Deuxième édition, corrigée et augmentée. In-8° de 24 feuilles 1/2, plus 6 pl. Imp. de Fain, à Paris. — A Paris, chez Mathias Augustin, quai Malaquais, 15; chez Bachelier, chez Carilian-Gœury et Dalmont. 16 fr.

SCIENCES EXACTES.

Histoire naturelle des végétaux. Phanérogames, par M. ÉDOUARD SPACH. — Tomes XII et XIII. Deux volumes in-8° de 4 feuilles 1/2 et 12 pl. Imp. de

Schneider, à Paris. — A Paris, chez Roret, rue Hautefeuille, 10 *bis*. Prix de chaque volume pour les souscripteurs à toute la collection : 5 fr. 50 c.

Pour les parties séparées : 6 fr. 50 c.

Chaque cahier de planches, en noir : 3 fr.

Colorié : 6 fr.

Icones selectæ plantarum quas in prodromo systematis universalis ex herbariis parisiensibus, præsertim ex Lessertiano, descripsit AUG. PYR. DE CANDOLLE. Editæ a Benj. de Lessert, Academiæ scientiarum socio honorario, etc.—Vol. V. In-folio de 15 feuilles, plus 100 pl. et un frontispice. Imp. de Schneider, à Paris. — A Paris, chez Fortin, Masson et comp. Prix : 35 fr.

L'Herbier des demoiselles, ou Traité complet de la botanique présentée sous une forme nouvelle et spéciale, par M. EDMOND AUDOUIT. — Livraisons 1 et 2. Un seul cahier in-8° de 2 feuilles. Imp. de Plon, à Paris. — A Paris, chez Allouard, quai Voltaire, 21. Prix de la livraison, figures noires : 25 c.

Figures coloriées : 40 c.

L'ouvrage sera publié en 26 livraisons.

Compendium de médecine pratique, ou Exposé analytique et raisonné des travaux contenus dans les principaux traités de pathologie interne, par M. E. MONNERET et M. LOUIS FLEURY. — 28e livraison (fin du septième volume). In-8° de 8 feuilles 3/8. — A Paris, chez Béchet jeune.

Mémoire sur les spasmes musculaires idiopathiques, et sur la paralysie nerveuse essentielle, par A. DELPECH, docteur en médecine.— In-4° de 39 feuilles 1/2. Imp. de Rignoux, à Paris. — A Paris, chez Labé, place de l'École-de-Médecine, 4. Prix : 4 fr.

Recherches sur les maladies des ouvriers employés à la fabrication des allumettes chimiques, etc., par le docteur THÉOPHILE ROUSSEL. — In-8° de 5 feuilles. Imp. de Bautruche, à Paris. — A Paris, chez Labé, place de l'École-de-Médecine, 4.

Mémoires de l'Académie royale de Médecine.— Tome XII. In-4° de 91 feuilles, plus 1 pl. Imp. de Bourgogne, à Paris. — A Paris, chez J.-B. Baillière. Prix : 20 fr.

Rapport à l'Académie royale de médecine sur la peste et les quarantaines, fait au nom d'une commission par le docteur PRUS; accompagné de pièces et documents, et suivi de la discussion dans le sein de l'Académie. — 1re et 2e partie, en un seul volume in-8° de 42 feuilles 1/2. Imp. de Bourgogne, à Paris. — A Paris, chez J.-B. Baillière, rue de l'École-de-Médecine. Prix : 9 fr.

La troisième et dernière partie se composera de la discussion dans le sein de l'Académie. Cette partie sera délivrée gratis aux acquéreurs des première et deuxième parties.

Lettres de Guy Patin; nouvelle édition, augmentée de lettres inédites, précédée d'une notice biographique, accompagnée de remarques scientifiques, historiques, philosophiques et littéraires, par le docteur J.-H. REVEILLÉ-PARISE, membre de l'Académie royale de Médecine.—Tome II. In-8° de 38 feuilles. Imp. de J.-B. Baillière, à Paris. Prix : 7 fr.

Le tome III (et dernier) paraîtra le 15 août prochain.

Italie.

Repertorio universale ed analitico della sacra Scrittura, etc. Opera compilata con un metodo affatto nuovo, d'all'abate P. Matalène. Traduzione del dott. C. Zardetti. Milano (Pirotta e comp.), 1844-46. Dispensa IX, alla XIII, ed ultima (vol. II, fasc. 2 al 6.) — Grand in-8° à deux colonnes, de 160, 112, 104, 112, 244 pages. (LIN-ZOR.)

Le prix des deux volumes, formant l'ouvrage complet, est de 24 livres autrichiennes pour les souscripteurs, et de trente livres autrichiennes pour ceux qui n'ont pas souscrit.

Meditazioni filosofiche su la religione e su la morale, del professore ab. Antonio Genovesi, Napolitano. Milano (Gio. Silvestri), 1846. — In-16 de XII-300 pages, avec le portrait de l'auteur. 3 fr.

La première édition avait été publiée à Naples en 1758. Celle que nous annonçons contient les réponses de l'auteur à quelques objections qui lui avaient été adressées *da un amico filosofo*.

Lezioni di logica e metafisica, del barone Pasquale Galluppi da Tropea. Prima edizione milanese. Milano (Scotti), 1845-46. — Quatre vol. grand in-8° de 364, 348, 364, 336 pages. 16 fr.

Filosofia della volontà, del barone Pasquale Galluppi da Tropea. Prima edizione milanese. Milano (Gio. Silvestri), 1846.— 3 vol. in-16 de VIII-408, IV-424, IV-384 pages. 11 fr.

Beccaria. Dei delitti e delle pene; Ricerche intorno alla natura dello stile. Milano (Luigi Cioffi), 1846. — In-18, de 312 pages, avec un portrait de l'auteur. 2 fr.

Annotazioni pratiche al Codice civile austriaco, di Gioachino Basevi giureconsulto. Seconda edizione, riveduta ed aumentata dall' autore. Milano (Cavalletti), 1846. — Grand in-8° à deux colonnes de VIII-308 pages. 3 fr. 48 c.

Commentari dell'ateneo di Brescia per l'anno accademico MCCCXLIV. Brescia (tipografia della Minerva), 1845. — In-8° de CLIV-220 pages.

Crestomazia italiana, cioè scelta di luoghi insigni o per sentimento o per locuzione, raccolti dagli scritti italiani di autori eccellenti d'ogni secolo, per cura di *Giacomo Leopardi*. Edizione accresciuta di una notizia sul compilatore. Milano (Stella e Giacomo figlio), 1846. — Deux vol. in-12 de XXVI-744, VIII-638 pages. 8 fr.

Le premier volume est consacré à la poésie, et le second à la prose.

Poesie di Antonio Tamburini. Padova (Sicca e figli), Gennaio, 1846. — In-8°, 128 pages.

Alcuni scritti del dottor Carlo Cattaneo. Milano (Borroni e Scotti), 1846. — Vol. I. Un vol. grand in-8° de XII-224 pages. 3 fr. 75 c.

Il y aura trois volumes d'environ 15 feuilles d'impression chacun, au prix de 25 cent. ital. par feuille.

Prose di Pierfrancesco Giambullari; coll' aggiunta della prosa rara dello stesso sul sito e forme dell' Inferno di Dante. Cremona (Luigi De-Micheli), 1845. — In-16, de IV-346 pages. 4 fr. 35 c.

Bellezze della « Commedia » di Dante Alighieri, dialoghi d'Antonio Cesari, P. D. O. Parma (Fiaccadori), 1844-45. 3 vol. in-16 de XVI-608, VIII-536, IV-588 pages. 13 fr.

Une table raisonnée des trois volumes sera bientôt publiée au prix de 1 franc.

La congiura del confaloniere di Lucca Burlamacchi, testo latino, del p. Beverini, e traduzione di Pietro Giordani. Piacenza (A. Del Majno), 1845. — In-16 de XVI-64 pages. 60 c.

Storia della Valtellina e delle già contee de Bormio e Chiavenna, dell' avvocato Giuseppe Romegialli. Sondrio (Giovanni Battista della Cagnoletta), 1844. Liv. XVI et dernière (vol. V.) — In-8° de 156 pages. 4 fr. 36 c.

Della battaglia de Montenotte; con osservazioni strategiche, politiche, storiche, di Antonio Litta Biumi. Milano (Civelli Giuseppe e comp.) 1846. — In-8° de 60 pages et deux planches. 2 fr.

Storia delle campagne e degli assedii degl' Italiani in Ispagna dal

MDCCCVII *al* MDCCCXIII, dedicata a sua altezza imperiale e reale l'arciduca Giovanni d'Austria, da Camillo Vacani. II edizione, approvata dall' autore, eseguita per cura del prof. F. Longhena. Milano (Pagnoni), 1845. — 3 vol. in-8° de XXVIII-576, 734, XVI-704, IV-60 pages. 30 fr.

Les pages IV-60 du dernier volume contiennent un essai critico-bibliographique sur la réimpression de l'histoire du général Vacani, exécutée à Florence en 1827, et un aperçu des jugements portés sur l'ouvrage tant en Italie qu'à l'étranger.

Viaggio di Lionardo di Nicolò Frescobaldi in Egitto e in Terra santa, con le relazioni del Nilo, del Pretegiani, del mar Rosso e della China, operette del C. Lorenzo Magalotti. Preceduto da un discorso sopra il commercio degl' Italiani nel secolo XIV, di Guglielmo Manzi. Parma (Pietro Fiaccadori), 1845. — In-16 de XIV-210 pages. 1 fr. 75 c.

Guida al lago di Garda, esposta in una passeggiata da Lorenzo Ercoliani. Milano (Angelo Bonfanti), 1846. — In-16 de 256 pages. 2 fr. 17 c.

Manuale di architectura civile, desunto dai migliori autori italiani ad uso degli artisti, periti e proprietarii, da Antonio Clementini. Con quattro tavole. Mantova (fratelli Negretti), 1846. — In-8° de VIII-120 pages et 4 planches gravées. 3 fr. 48 c.

Fabriche e disegni di Antonio Diedo, nobile veneto. Venezia (Giuseppe Antonelli editore), 1846. — Première livraison in-folio de 20 pages et 3 planches. 3 fr. 48 c.

Pour les premiers 500 souscripteurs. 2 fr. 61 c.

L'ouvrage est publié en italien et en français. Il y aura 36 livraisons, dont chacune sera composée de trois planches et du texte explicatif.

L'Austria e le primarie potenze, saggi di statistica comparativa di Adriano Balbi. Raccolti ed ordinati da Eugenio Balbi, con una introduzione del medesimo. Vol. unico. Milano (Carlo Turati), 1846.—In-16 de XX-LXXX-392 pages. 4 fr.

Ce livre est le recueil des intéressants articles publiés à différentes époques, par M. Adrien Balbi, sur les forces militaires, les finances, les bibliothèques, les progrès intellectuels ou industriels, et la population de l'Autriche.

Memorie dell' I. R. istituto veneto di scienze, lettere ed arti. Volume secondo. Venezia (Antonelli), 1845. — Grand in-4° de XVI-428 pages et 14 planches lithographiées.

Delle primarie altitudini del globo, saggio d'ipsometria generale del nobile Adriano Balbi. Milano (Giuseppe Bernardoni), 1845. — Grand in-4° de VIII-90 pages.

Tiré à cent exemplaires qui n'ont pas été livrés au commerce.

Raccolta fisico-chimica italiana, ossia collezione di memorie originali edite ed inedite di fisici, chimici e naturalisti italiani, del professore ab. Francesco Zantedeschi. Venezia (G. Antonelli), 1846. — Prem. liv. du prem. vol. Grand in-8° de IV-48 pages.

L'ouvrage complet formera deux volumes divisés en 24 livraisons de 48 pages chacune, au prix de une livre d'Autriche pour chaque livraison.

L'Arte di raddoppiare le proprie rendite, ossia precetti e pensieri di chimica agraria, messi alla cognizione di tutti, pubblicati dal dott. Jacopo Bologna. Parte prima, nella quale si contiene tutto quello che chimicamente ha rapporto alla coltivazione dei terreni, allo sviluppo delle piante, alla confezione ed uso dei letami. Venezia (Gio. Cecchini), 1846. — In-16 de 152 pages. 1 fr. 74 c.

Deux autres parties sont sous presse; l'une concerne l'art de faire le vin, l'autre traite des meilleures méthodes à employer pour engraisser le bétail.

Allemagne.

DELITZSCH, Franc. Symbolæ ad *Psalmos* illustrandos Isagogicæ. 8 maj. — Lipsiæ, C. Tauchnitz. 2 1/2 fr.

ORIGENIS opera omnia, edid. *Car Henr. Ed. Lommatzsch*. Tom. XIX. Origenis contra Celsum librorum pars II. — Berolini. 7 fr.

— Ejusd. lib. Tom. XXIV. Origenianorum pars III. S. Pamphili mart. apologia pro Origene. 8. *Ibid.* 7 fr.

GREGORII papæ I, cognomento Magni, liber de pastorali cura. Novam editionem curavit *E. W. Westhoff*, parochus Diesteddensis, s. s. theol. Dr. 8. Monasterii Westph., Deiters. 1 1/2 fr.

A. NEANDER. *Allgemeine Geschichte der christlichen Religion und Zirche*. Histoire de la religion chrétienne. 2ᵉ édit., 3ᵉ vol. — Hambourg. 13 fr.

OEHLER, Dr. Guil. Frid. Commentationum ad theologiam biblicam pertinentium. Pars I. Veteris Testamenti sententia de rebus post mortem futuris illustrata. 8 maj. — Stuttgart. 2 fr.

MELANTHONI, Phil., Historia de vita et actis Dr. Mart. Lutheri. Accedit ejusd. Oratio de Martino Luthero vel de ætatibus diversis ac temporibus Ecclesiæ, et dissensionibus Ecclesiarum nostro tempore. In-8°. — Nordhausen. 1 fr.

F.-W. ULLRICH. *Beitræge zur Erklærung des Thukydides*. Commentaire sur Thucydide. In-4°. — Hambourg. 6 fr.

FISCHER, Max. Achilles, Dr. philos., de *Speusippi* Atheniensis vita. 8. — Rastadii, 1845. 1 1/2 fr.

L. PRELLER, professeur à Iéna. *Die Regionen der Stadt Rom*. Les quartiers de l'ancienne Rome, d'après les meilleurs manuscrits, accompagnés d'une introduction et d'un commentaire. Gr. in-8°. — Iena. 5 fr.

Q. HORATII FLACCI epistola ad Pisones. Disposuit *J. G. Ottema*. 8 maj. — Leovardiæ. 2 1/2 fr.

Q. HORATII FLACCI epistola ad Pisones. Edid. et annotatione illustr. *P. Hofman Peerlkamp*. 8 maj. — Leidæ, 1845. 8 fr.

GREVERUS, J. P. E., Gymn. Rector. De *Horatii Flacci* carminum locis aliquot dissertatio. Pars. II. 4 maj. — Oldenburgi. 1/2 fr.

MOHR, Dr. Nic. Spicilegium annotationum ad *D. Junii Juvenalis* satiras duas priores. 8 maj. — Dorpati Livonorum. 1/4 fr.

Mart. des Amorie VAN DER HOEVEN, epistola ad virum doct. W. H. D. Suringar de *Donati* commentario in Virgilii Æneida. 8 maj. — Leovardiæ. 3 fr.

T. LIVI rerum romanarum ab Urbe condita libri, ad codicum manuscriptorum fidem emend. *Car. Frid. Sig. Alschefski*. Vol. III. Libros Livianos XXI, XXII, XXIII cont. 8 maj. — Berolini, Dümmler. 16 fr.

CORSSEN, Dr. W. Origines poesis romanæ. 8 maj. — Berolini, G. Bethge. 4 fr.

L. ROSZ, professeur à Halle, HELLENIKA. *Archiv archæologischer, philologischer, historischer und epigraphischer Abhandlungen*. Recueil de mémoires relatifs à l'archéologie, la philologie, l'histoire et l'épigraphie. Iᵉʳ cahier. In-4°. — Halle. 4 fr.

TH. MUNDT. *Die Gœtterwelt der alten Vœlker*. Les Dieux de l'antiquité. — In-8° avec 49 figures. — Berlin. 7 fr.

G. CURTIUS. *Essais sur la grammaire comparée des langues latine et grecque*. 1ʳᵉ partie, formation des temps et des modes. In-8°. — Berlin. 6 fr.

GESENII, Guil., Lexicon manuale hebraicum et chaldaicum in Veteris Testamenti libros. Editio altera emendatior ab auctore ipso, adornata atque ab *A. Th. Hoffmanno*, theologo Ienensi, recognita. Fasc. 1. — Lipsiæ. 8 fr.

Le livre MICHBAR HA-PENINIM, traduit de l'arabe, avec le commentaire hébreu de *A. Adam*. In-8°. — Hambourg. 1 fr. 50 c.

ALII ISPAHANENSIS liber cantilenarum magnus, ex codicibus manuscriptis arabice editus adjectaque translatione adnotationibusque illustratus ab *Joan. Godof. Ludov. Kosegarten*. Fasc. VI. 4 maj. — Greifswald, Koch. 7 fr.

HEEREN et UKERT. *Geschichte der europæischen Staaten*. Histoire des États européens. 22e livraison, contenant Histoire de la Russie, par *E. Herrmann*, 3e volume (à 13 fr. 50 c.), et Histoire de la France, par *E.-A. Schmidt*, 3e volume (à 11 fr.). In-8°. — Hambourg. 19 fr.

E. HELWING. *Geschichte de Brandenburg-Preussischen Staates*. Histoire de la monarchie prussienne, 3e volume contenant l'époque de la guerre de Trente Ans et le règne de l'électeur Frédéric-Guillaume. In-8°. — Lemgo. 14 fr.

DE BURKERSRODA (chef de bataillon au service de la Prusse). *Die Sachsen in Russland*. Les Saxons en Russie, pour servir à l'histoire de la campagne de 1812. Gr. in-8°. — Naumbourg. 1 fr. 50 c.

Codex diplomaticus Brandenburgensis. Collection de chartes, de chroniques et d'autres monuments servant à l'histoire de la marche de Brandebourg, publiée par A.-F. RIEDEL. 1re partie. Collection de chartes locales, 5e volume. — Berlin, gr. in-4°. 18 fr.

2e partie. Documents pour l'histoire des relations extérieures, 3e volume. — Berlin, gr. in-4°. 18 fr.

J.-M. LAPPENBERG. *Die Miniaturen zu dem Hamburgischen Stadtrechte*. Les miniatures du code de statuts de Hambourg de 1497. In-4° avec 18 feuilles lithographiées. — Hambourg. 10 fr.

CH. RITTER. *Die Erdkunde im Verhæltniss, etc.* Description de la terre dans ses rapports avec l'histoire naturelle et l'histoire de l'homme, ou géographie comparée, etc. Volume XII. Géographie de l'*Asie*, volume VIII, 1re partie. *Arabie*. 2e édition gr. in-8°. — Berlin. 18 fr.

LOEWENBERG (conseiller à la cour suprême), *Ueber den Lieferungsvertrag*. Sur la promesse de livrer et sur le commerce des effets publics. In-8°. — Berlin. 2 fr.

Die Prostitution in Berlin und ihre Opfer. De la prostitution à Berlin et de ses victimes, sous les points de vue de l'histoire, de la médecine, de la morale et de la police. 2e édit. — Berlin. 4 fr.

S. BECHER. *Die Bevœlkerungsverhæltnisse der Œsterreichischen Monarchie*. La population des différentes provinces de la monarchie autrichienne. Gr. in-8°. — Vienne. 8 fr.

H. STEFFENS. *Nachgelassene Schriften*. Œuvres posthumes, avec une introduction par *Schelling*. In-8°. — Berlin. 4 fr.

FR. DE SCHLEGEL. *Sæmmtliche Werke*. Œuvres complètes, gr. in-8°, 9e volume. — Vienne. 4 fr.

A. W. DE SCHLEGEL. *Sæmmtliche Werke*. Œuvres complètes publiées par E. Bœcking. Volume III. Traductions et imitations poétiques. 1er volume, in-8°. — Leipzig. 4 fr.

Volume V. Cours de littérature dramatique, 1er volume. 3e édition.—Leipzig. 4 fr.

Rügelieder der Troubadours. Sirventes satiriques des troubadours contre le clergé. Texte provençal et traduction allemande, par *E. Brinckmeier*. Gr. in-8°. — Halle. 1 fr. 50 c.

Angleterre.

Baird (*R.*) — Sketches of protestantism in Italy, past and present : including

a Notice of the origin, history, and present state of the Waldenses. By Robert Baird. — 12mo. (Boston, U. S.), pp. 430, cartonné. 11 fr. 50 c.

Roscoe (H.) — Digest of the Law of Evidence in criminal cases. By Henry Roscoe, Esq. of the Inner temple, Barrister-at-Law. 3d edition, with considerable additions, by T. C. Granger, Esq. Barrister-at-Law. 3vo. pp. 1054, cartonné. 31 fr. 25 c.

Smith (A). — An Inquiry into the nature and causes of the wealth of Nations. By Adam Smith. With a Life of the Author, an Introductory Discourse, Notes, and supplemental Dissertations, by J. R. M' Culloch, Esq. New edition, corrected throughout and greatly enlarged. — 8vo. (Edinburgh), pp. 712, cartonné. 20 f.

Booth (J.) — Education and educational Institutions, considered with reference to the industrial professions and the present aspect of society. By the Rev. J. Booth, LL. D. F. R. S. etc. — 8vo. pp. 118, cartonné. 4 fr.

Bentley's Modern Literature, Part 1. — Walpole's Letters. Collective edition, with numerous portraits — 8vo. broché. 4 fr. 50 c.

Ranke (L.) — The Popes of Rome : their church and state in the sixteenth and seventeenth centuries. By Leopold Ranke. Translated from the last German edition, with an introductory essay, by the Rev. J. H. Merle d'Aubigne. — Vol. I, 8vo. (Glasgow), pp. 700, 6 portraits, cartonné. 16 fr. 50 c.

Adam Blair and Matthew Wald. — Some Passages in the Life of Mr. Adam Blair. The History of Matthew Wald. — pp. 380. Broché 4 fr. 50 c.; cartonné. 5 fr.

Graydon (A.) — Memoirs of his own time; with reminiscences of the Men and Events of the Revolution. By Alexander Graydon. Edited by John Stockton Littell, Member of the Historical society of Pennsylvania. — 8vo. (Philadelphia), pp. 528, cartonné. 20 fr.

Hughes (T. S.) — The History of England, from the Accession of George III, 1763, to the Accession of Queen Victoria, 1837. By the Rev. T. S. Hughes, B. D. — 3d edition, with the Author's corrections, improvements, and enlargements; to which is prefixed a Preliminary essay. — 7 vols., 8vo. cartonné. 92 fr.

Revelations of Austria. By M. Koubrakiervicz, Ex-Austrian Funtionary. — 2 vols. 8vo. pp. 612, cartonné. 26 fr. 50 c.

Sale's Brigade in Afghanistan; with an Account of the Seizure and Defence of Jellalabad. By the Rev. G. R. Gleig, M. A. — 8vo. pp. 182, broché. 3 fr. 25 c.

Animadversions on the Library and Catalogues of the British Museum : a Reply to Mr. Panizzi's Statement, and a correspondence with that officer and the trustees. By sir Harris Nicolas. — 8vo. pp. 88, broché. 2 fr. 50 c.

Beckmam (J.) — History of inventions, discoveries, and origins. By John Beckman. Translated from the German by William Johnston. 4th edition, carefully revised and enlarged by William Francis, Ph. D. an J. W. Griffith, M. D. — 2 vols. Vol. I, pp. 542, cartonné. 4 fr. 50 c.

NOUVELLE REVUE

ENCYCLOPÉDIQUE.

SCIENCES EXACTES.

BUFFON, *Histoire de ses travaux et de ses idées*, par P. FLOURENS. — 1 vol. in-18 de 368 pages. — Paris, Paulin, 1845.

A toutes les époques, les sciences ont eu leurs représentants. Aristote, Albert le Grand, Buffon, Cuvier, ces noms résument en quelque sorte toutes les phases de la zoologie depuis les temps anciens jusqu'à nos jours. L'histoire des animaux d'Aristote nous montre tous les progrès de cette science dans l'antiquité; Albert le Grand, dans son *Traité des animaux,* nous dit ce qu'elle était au moyen âge; enfin les travaux de Buffon et de Cuvier en expriment l'état actuel. Sans doute, ces génies privilégiés ont laissé de grandes et nombreuses lacunes; mais ceux qui les ont comblées ne brillent qu'au second rang dans l'histoire.

On ne cesse de répéter que la science est l'œuvre de tous ceux qui ont travaillé à ses progrès; on parle d'une république des sciences comme on parle d'une république des lettres. Cela n'est pas tout à fait exact; car si le principe du monarchisme était banni de la société, on le retrouverait dans les œuvres de l'intelligence. L'école des péripatéticiens avait depuis longtemps disparu en Grèce, lorsqu'Aristote, vivant dans ses écrits, remuait tous les esprits et régnait en souverain. Jamais empire ne fut plus absolu ni plus durable. Pline, Dioscoride, les naturalistes arabes et les physiciens grecs du Bas-Empire, tous les médecins du moyen âge, consultaient Aristote comme un oracle; humbles vassaux d'un

suzerain, à peine osaient-ils risquer une observation ou hasarder un jugement. Albert le Grand lui-même, cet homme prodigieux qui dut à son savoir encyclopédique la renommée d'un familier du démon (ce qui le priva des honneurs de la canonisation), n'a pu se débarrasser des langes de l'école du Stagirite : comme un enfant qui n'ose marcher seul, il s'appuie sur les observations d'Aristote, et il invoque souvent son témoignage. Le moyen âge n'a fait que copier les œuvres de l'antiquité ; mais à ces copies, pâles sans doute, il a su imprimer ce cachet mystique qui caractérise l'esprit de l'époque : la physique devient la magie, la chimie l'alchimie, la zoologie elle-même admet, dans ses descriptions, des récits merveilleux. C'est ainsi que le moyen âge entendait continuer la tâche commencée par les anciens. Cependant, ces efforts d'un mysticisme souvent intolérant, quelque stériles qu'ils soient en apparence, ne demeurèrent pas tout à fait sans résultat. Bien des questions soulevées par les philosophes de l'école ionienne, qui joue un rôle si important dans l'histoire des sciences, furent reprises et agrandies par quelques naturalistes des XIIe et XIIIe siècles. Plusieurs de ces questions posées dans l'antiquité, discutées au moyen âge, n'ont reçu leur solution que dans les temps modernes, par l'application de la méthode expérimentale.

Aucune critique n'avait jusqu'alors présidé au choix et à la discussion des faits ; on se bornait à compiler, sans juger. Buffon vint et changea la face de la science. Il porta la critique dans l'histoire naturelle, et transforma les descriptions en peintures. Il ne se borne plus à compiler, comme on le faisait avant lui, il juge ; nous le répétons, il ne décrit pas, il peint. Tel est le double mérite que M. Flourens a le premier signalé avec une élégance de style et une netteté de jugement qu'on rencontre rarement chez les savants.

« Il y a, dit-il, dans tout ce qu'a écrit Buffon, un ordre, une suite, une génération visible des idées. On peut démêler partout, dans ces idées, ce qui est de lui et ce qu'il emprunte à d'autres, et particulièrement aux trois hommes qu'il avait le plus étudiés, Aristote, Descartes, Leibnitz ; on le suit, pas à pas, dans ces combinaisons profondes d'où il a fait sortir tant de vues nouvelles ; il rend raison de tout ce qu'il dit, et lui-même nous a laissé l'histoire la plus sûre et la plus savante de ses méditations et de ses pensées. »

Lorsque Buffon, nommé en 1739 intendant du Jardin du Roi, conçut le projet de son grand ouvrage, il n'était pas naturaliste.

D'un autre côté, rien ne convenait moins à son génie que l'étude rigoureuse et abstraite de la nomenclature et des caractères. C'est ce qui explique en partie sa répugnance pour ce qu'il appelait les *méthodes*. « Il n'existe, dit-il, réellement dans la nature que des individus; les genres, les ordres et les classes n'existent que dans notre imagination. » Cette idée de Buffon résume le fond même des fameuses querelles des réalistes et des nominalistes ou conceptualistes au moyen âge, et dont la philosophie moderne n'a pas encore donné le dernier mot. Le système des conceptualistes me semble le plus approcher de la vérité. En effet, il n'y a dans le règne des êtres vivants que des individus; leur classification en groupes, tribus, ordres, n'est que l'expression du besoin de notre raison qui cherche sans cesse l'unité dans la variété des choses.

Le principal titre de Buffon, si ce n'est pas la méthode, c'est le charme d'un style inimitable, qui a contribué, plus que toutes les découvertes organologiques réunies, à répandre et à faire aimer l'étude de l'histoire naturelle.

« Ce qui a fait de Buffon, dans la science, un homme à part, et dont la grandeur semble, chaque jour encore, devenir plus imposante; c'est le génie avec lequel il a écrit ses ouvrages. Son style lui assure, dans les sciences, une immortalité propre; et lui-même le pressentait bien: « Les ouvrages bien écrits, dit-il avec complaisance, seront les seuls qui passeront à la postérité. La multitude des connaissances, la singularité des faits, la nouveauté même des découvertes ne sont pas de sûrs garants de l'immortalité: si les ouvrages qui les contiennent ne roulent que sur de petits objets, s'ils sont écrits sans goût, sans noblesse et sans génie, ils périront, parce que les connaissances, les faits et les découvertes s'enlèvent aisément, se transportent et gagnent même à être mis en œuvre par des mains plus habiles. Ces choses sont hors de l'homme, le style est l'homme même. » C'est par le style, qui est *l'homme même*, que Buffon s'est fait une place qui n'est qu'à lui, et, chose qu'on n'a pas assez remarquée, c'est que le style a été pour beaucoup aussi dans les grands succès de Linné. Linné parle une langue morte; il altère même, sous plus d'un rapport, les formes de cette langue. Qu'importe? son génie, original et vif, trouve dans cette langue singulière des ressources pour tout animer et tout peindre. Tout, entre lui et Buffon, diffère. Buffon a la puissance de la méditation, Linné a la puissance de l'enthousiasme; Buffon ramène tout à lui et par lui à l'homme, l'âme de Linné semble se répandre dans la nature, et de la nature s'élever à Dieu; on sent partout dans Buffon la force raisonnée de l'esprit, on sent plus d'une fois dans Linné l'émotion du cœur. »

Il est impossible de tracer un parallèle plus précis et plus vrai entre Buffon et Linné.

Mais, de ce que Buffon excellait dans la peinture des détails, et de ce qu'il élevait des objections contre les méthodes, il ne faut pas conclure que les vues générales qui président au développement de la science lui eussent échappé. Ici, M. Flourens fait habilement ressortir les idées de Buffon sur le plan général de la nature, sur les nuances graduées des êtres, et sur la prééminence relative des différents organes dans les différentes espèces : c'est de ces trois vues que date la grande physiologie.

Uniformité du plan général de la nature. « Si, dit Buffon, dans l'immense variété que nous présentent tous les êtres animés qui peuplent l'univers, nous choisissons un animal, ou même le corps de l'homme, pour servir de base à nos connaissances, et y rapporter, par la voie de la comparaison, les autres êtres organisés, nous trouverons que, quoique tous ces êtres existent solitairement, et que tous varient par des différences graduées à l'infini, il existe en même temps un dessein primitif et général qu'on peut suivre très-loin, et dont les dégradations sont bien plus lentes que celles des figures et des autres rapports apparents ; car, sans parler des organes de la digestion, de la circulation et de la génération, qui appartiennent à tous les animaux, et sans lesquels l'animal cesserait d'être animal et ne pourrait ni subsister ni se reproduire, il y a dans les parties mêmes qui contribuent le plus à la variété de la forme extérieure, une prodigieuse ressemblance qui nous rappelle nécessairement l'idée d'un premier dessein sur lequel tout semble avoir été conçu ; le corps du cheval, par exemple, qui du premier coup d'œil paraît si différent du corps de l'homme, lorsqu'on vient à le comparer en détail et partie par partie, au lieu de surprendre par la différence, n'étonne plus que par la ressemblance singulière et presque complète qu'on y trouve... On vient de voir, dans la description du cheval, ces faits trop bien établis pour pouvoir en douter ; mais pour suivre ces rapports encore plus loin, que l'on considère séparément quelques parties essentielles à la forme, les côtes, par exemple, on les trouvera dans tous les quadrupèdes, dans les oiseaux, dans les poissons, etc.... ; que l'on considère, comme l'a remarqué M. Daubenton, que le pied d'un cheval, en apparence si différent de la main de l'homme, est cependant composé des mêmes os, et que nous avons à l'extrémité de chacun de nos doigts le même osselet en fer de cheval qui termine le pied de cet animal, et l'on jugera si cette ressemblance cachée n'est pas plus merveilleuse que les différences apparentes ; si cette uniformité constante et ce dessein suivi de l'homme aux quadrupèdes, des quadrupèdes aux cétacés, des cétacés aux oiseaux, des oiseaux aux reptiles, des reptiles aux poissons, etc., dans lesquels les parties essentielles, comme le cœur, les intestins, l'épine du dos, les

sens, etc., se trouvent toujours, ne semblent-ils pas indiquer qu'en créant les animaux, l'Être suprême n'a voulu employer qu'une idée, et la varier en même temps de toutes les manières possibles, afin que l'homme pût admirer également et la magnificence de l'exécution, et la simplicité du dessein ?»

L'idée d'un plan général d'organisation des êtres, discutée dans les temps modernes par G. Cuvier et E. Geoffroy Saint-Hilaire, n'est pas nouvelle. Elle a été déjà formulée par Platon, dans plusieurs endroits de ses œuvres, et Platon lui-même ne s'en donne pas pour l'inventeur. Les grandes vérités scientifiques, exprimées dans leur formule la plus générale, ont été connues presque de tout temps : elles sont en quelque sorte inhérentes à l'intelligence même de l'homme. C'est là un point bien important pour l'histoire des sciences, et sur lequel j'ai depuis longtemps insisté. (Voir *Hermès*, journal scientifique, 1836.)

Mais M. Flourens reprend ici Buffon; et, suivant lui, l'idée d'un plan général n'est applicable qu'à une partie seulement du règne animal, savoir, aux animaux vertébrés. « Lorsque, dit M. Flourens, on passe avec Buffon, de l'homme au cheval, aux quadrupèdes, on trouve un *dessein suivi;* lorsqu'on passe des quadrupèdes aux oiseaux, des oiseaux aux reptiles, des reptiles aux poissons, ce même *dessein*, quoique toujours de plus en plus modifié, subsiste. Mais si, des animaux vertébrés, on passe aux mollusques, le dessein change encore; il change encore, si des insectes on passe aux zoophytes. Il n'y a donc pas un seul *dessein*, un seul *plan*, il y en a quatre : il y a le *plan* des vertébrés, le *plan* des mollusques, le *plan* des insectes, le *plan* des zoophytes. »

Sans doute, quand on ne considère dans le règne animal, que la tête, la queue, et une ou deux parties intermédiaires, on est vivement frappé des différences que présente l'organisation ; en comparant un mollusque à un mammifère, une mouche à une éponge, on est tout disposé à repousser bien loin toute idée d'un plan général. Mais en est-il de même lorsqu'on descend ou qu'on monte l'échelle zoologique par gradation successive? Ici les inégalités s'effacent, et on est conduit, malgré soi, à admettre un plan d'organisation uniforme. D'ailleurs, connaît-on bien tous les anneaux de la grande chaîne des êtres animés? Ne reste-t-il plus rien à découvrir? Là où la série des animaux dévie du plan général, où l'échelle semble être rompue, n'y aurait-il pas quelque lacune à combler? L'Océan

Pacifique, la Polynésie, renferment bien des trésors encore inconnus aux naturalistes. La flore et la faune de la Nouvelle-Hollande ne semblent-elles pas se jouer de l'esprit des plus hardis classificateurs? Il n'y a pas encore cinquante ans qu'on a découvert dans les marais de cette contrée lointaine un animal qui n'est ni un mammifère ni un oiseau, et qui pourtant participe de l'un et de l'autre. L'ornithorinque (c'est le nom de cet animal) a des poils et des pattes comme une loutre, et il pond des œufs et a un bec comme un canard; il tient en quelque sorte le milieu entre les mammifères et les oiseaux, et forme la transition de l'une à l'autre classe. N'y aurait-il pas des transitions semblables dans les classes inférieures, dont nous sommes bien loin de connaître tous les genres? Un grand malheur pour les sciences comme pour l'humanité, c'est que l'homme raisonne et agit comme si le monde avait commencé avec lui et devait finir de même, c'est que rarement il consulte le passé, et presque toujours, dans ses jugements, il exclut l'avenir. Il ne juge que d'après l'état *actuel* des choses, sans songer que cet état n'est, pour ainsi dire, que provisoire, et qu'il sera un jour modifié par de nouveaux faits. Voilà la source de presque toutes les erreurs.

L'idée d'un *plan unique* implique nécessairement celle d'une *échelle continue* des êtres. Évidemment, si l'on admet, comme M. Flourens, quatre *plans*, au lieu d'un seul, l'*échelle* sera interrompue chaque fois qu'on passera d'un plan à un autre. Mais, malgré cette autorité, nous persistons dans notre opinion; nous pensons avec Platon, Aristote, Leibnitz et Buffon, que l'échelle des êtres est continue, et qu'il y a un plan général d'organisation comprenant plusieurs plans secondaires. Ceux-ci se déduisent du premier, comme les corollaires d'un axiome.

Tous les organes ne sont pas également nécessaires à la vie; les parties les plus constantes sont en même temps les plus essentielles. Cette loi de la *prééminence relative* des organes a été pour la première fois posée par Buffon, et plus nettement formulée par G. Cuvier.

Laissons ici parler M. Flourens:

« J'arrive à la troisième des lois générales posées par Buffon dans l'anatomie.

« Ici la marche de Buffon est tout expérimentale; et cette marche le conduit aux principes les plus élevés de la physiologie comparée.

« Il commence par établir « que ce n'est qu'en comparant que nous pouvons juger, et que nos connaissances roulent même entièrement sur les rapports que les choses ont avec celles qui leur ressemblent ou qui en diffèrent. » Suivant donc cette marche de la *comparaison des choses*, « et sans vouloir d'abord raisonner sur les causes, se bornant à constater les effets, » il voit les animaux différer entre eux par leur enveloppe, surtout par les extrémités de cette enveloppe, et les parties intérieures qui font le fondement de l'économie animale rester, au contraire, à peu près les mêmes dans l'homme et dans *les animaux qui ont de la chair et du sang* : ces parties sont donc les plus essentielles, puisqu'elles sont les plus constantes, les moins sujettes à varier.

« En prenant, continue Buffon, le cœur pour centre dans la machine animale, je vois que l'homme ressemble parfaitement aux animaux par l'économie de cette partie et des autres qui en sont voisines ; mais plus on s'éloigne de ce centre, plus les différences deviennent considérables, et c'est aux extrémités qu'elles sont les plus grandes ; et lorsque dans ce centre même il se trouve quelque différence, l'animal est alors infiniment plus différent de l'homme ; il est, pour ainsi dire, d'une autre nature, et n'a rien de commun avec les espèces d'animaux que nous considérons... Une légère différence dans ce centre de l'économie animale est toujours accompagnée d'une différence infiniment plus grande dans les parties extérieures. »

« Voilà donc la *subordination* des parties extérieures aux parties centrales clairement établie. Mais Buffon ne s'arrête pas là : dans l'enveloppe même, il y a aussi des parties plus constantes les unes que les autres ; les sens, surtout certains sens, ne manquent jamais ; le cerveau ne manque pas plus que les sens, car il est l'origine des sens. « Les insectes même, dit Buffon, qui diffèrent si fort par le centre de l'économie animale, ont une partie, dans la tête, analogue au cerveau, et des sens dont les fonctions sont semblables à celles des autres animaux. » Et de cela seul il pouvait conclure, conformément à son excellent principe, que les *parties les plus constantes* sont *les plus essentielles* ; que le cerveau était plus essentiel que le cœur, puisqu'il avait plus de constance. Mais cette belle remarque ne devait être faite que longtemps après lui ; elle ne l'a été que par M. Cuvier, et même que par M. Cuvier parvenu à la seconde moitié de sa vie.

« Au reste, tout est ici de génie. « Le cerveau et les sens, dit Buffon, forment une seconde partie essentielle à l'économie animale : le cerveau est le centre de l'enveloppe, comme le cœur est le centre de la partie intérieure de l'animal. » Il venait d'établir la *subordination* des organes ; il marque ici, et tout aussi sûrement qu'on l'a fait par la suite, la division des deux vies, et le centre particulier de chacune. On dirait des pages dérobées à la science future des Bichat et des Cuvier.

« Enfin, il arrive à la prééminence relative de chaque sens dans les différentes espèces ; et ce qu'il écrit là-dessus peut être donné, presque

partout, comme le modèle d'une analyse expérimentale aussi délicate que neuve.

« Il remarque que les animaux ont les sens excellents, et que cependant ils ne les ont pas tous aussi bons que l'homme; il observe même que les degrés d'excellence des sens suivent dans l'animal un autre ordre que dans l'homme; et de là cette distinction lumineuse des sens relatifs à l'appétit, à l'instinct, et des sens relatifs à la pensée. Le sens le plus relatif à la pensée et à la connaissance est, dit-il, le toucher; l'homme a ce sens plus parfait que les animaux. L'odorat est le sens le plus relatif à l'instinct, à l'appétit; l'animal a ce sens infiniment meilleur que l'homme: aussi l'homme doit plus connaître qu'appéter. Dans l'homme, le premier des sens, pour excellence, est le toucher, et l'odorat est le dernier; dans l'animal, l'odorat est le premier des sens, et le toucher est le dernier: cette différence est relative à la nature de l'un et de l'autre. » Après avoir comparé l'homme aux quadrupèdes, Buffon compare l'homme et les quadrupèdes aux oiseaux. Dans l'homme, le sens du toucher est le premier; dans le quadrupède, c'est l'odorat; dans l'oiseau, c'est la vue; et, dans chacun de ces êtres, les sensations dominantes suivent le même ordre. « L'homme, dit Buffon, sera plus ému par les impressions du toucher, le quadrupède par celles de l'odorat, et l'oiseau par celles de la vue; la plus grande partie de leurs jugements, de leurs déterminations, dépendront de ces sensations dominantes; celles des autres sens, étant moins fortes et moins nombreuses, seront subordonnées aux premières, et n'influeront qu'en second sur la nature de l'être. »

« Et comme si, dans ces vues de génie, Buffon ne devait rien oublier de ce qui tient à la grande loi de la *prééminence relative* des organes, il remarque « que le cerveau, siége du sens intérieur matériel, est dans l'homme comme dans l'animal, et que même, relativement au volume du corps, il y est d'une plus grande étendue. »

Il n'y a que la matière qui change, *la forme reste*. Cette belle loi, Buffon l'a le premier transportée du domaine de la philosophie dans celui de la physiologie, et M. Flourens l'a le premier démontrée expérimentalement. « Ce qu'il y a de plus constant, de plus inaltérable dans la nature, dit Buffon, c'est l'empreinte ou le moule de chaque espèce; ce qu'il y a de plus variable et de plus corruptible, c'est la substance. »

Par ses travaux classiques sur le développement des os, M. Flourens est arrivé à formuler les résultats suivants. Toutes les parties de l'os paraissent et disparaissent; toutes sont successivement formées et résorbées: la matière ne possède donc pas en propre les forces de la vie; elle n'en est que le *dépositaire;* en un mot, la matière passe et les forces restent; et la suprématie des *forces* sur

la *matière* est désormais un fait prouvé par l'expérience (1).

L'idée erronée que Buffon avait sur la *mutabilité des espèces*, tient, comme M. Flourens l'a très-bien fait ressortir, à ce qu'il confondait les caractères fugitifs des races et des variétés avec ceux des espèces. Il établit, d'une part, neuf espèces qu'il regarde comme isolées, et de l'autre, quinze genres principaux, souches primitives d'où il tire, à sa manière, tous les animaux qui lui sont connus. C'est ainsi qu'il croit pouvoir faire dériver le chien, le chacal, le loup et le renard d'une seule de ces quatre espèces.

Écoutons ici le savant critique des idées de Buffon.

« Le mélange des races, le climat, la nourriture, l'esclavage, etc., peuvent beaucoup, peuvent tout sur la production des *races*. Mais, ce qu'il ne faut jamais perdre de vue, c'est que les altérations qui amènent les *variétés*, les *races*, ne portent que sur les caractères les plus superficiels des animaux : sur la couleur, sur l'épaisseur, sur la longueur des poils, sur la grandeur, sur le volume des corps, etc. M. Cuvier, qui, en reprenant tout le travail de Buffon, a si bien vu ces limites marquées à la dégénération des espèces que Buffon n'avait pas aperçues, M. Cuvier a étudié les nombreux squelettes de chats, de singes, de crocodiles, de bœufs, etc., rapportés d'Égypte, « et certainement, dit-il, il n'y a pas plus de différence entre ces êtres et ceux que nous voyons, qu'entre les momies humaines et les squelettes d'hommes d'aujourd'hui. » Il a comparé des crânes de renards du nord avec des crânes de renards d'Égypte, et n'y a trouvé que des différences individuelles. Une crinière plus fournie lui a paru faire la seule différence entre l'hyène de Perse et celle de Maroc. Le squelette d'un chat d'Angora ne diffère en rien de constant de celui d'un chat sauvage; plus ou moins de taille, des cornes plus ou moins longues ou qui manquent, une loupe de graisse, forment, comme nous avons vu, toutes les différences des bœufs; il y a quelques races de cochons où les ongles se soudent; enfin l'extrême des différences que l'esclavage, porté à l'extrême, a produites, se voit dans le chien, dont quelques individus ont un doigt de plus au pied de derrière, et quelques autres une dent molaire de plus.

« L'altération des formes n'est donc pas indéfinie. Et ces altérations mêmes, ces altérations bornées, que les circonstances ont mis tant de temps à produire, ces altérations ne sont pas ineffaçables. Supprimez les circonstances qui les ont amenées, et les caractères primitifs reparaissent.

« Nos chevaux, redevenus libres en Amérique, y ont repris leur instinct, qui est de vivre en troupes conduites par un chef; leur taille, qui est moyenne; une couleur uniforme, qui est le bai châtain; nos

(1) Flourens, *Recherches sur le développement des os*, etc., p. 27.

chiens y ont perdu leur aboiement ; le cochon y a repris les oreilles droites du sanglier, et ses petits la livrée du marcassin, etc.

« La dégénération des animaux a donc des limites fixes ; et c'est parce qu'il n'a pas vu ces limites que Buffon a cru à la mutabilité des espèces.

« Le mélange de quelques espèces très-voisines est prolifique. Le loup produit avec le chien, l'âne produit avec le cheval ; mais ici encore il y a des limites, et toujours des limites fixes : d'une part, les métis, nés de ce mélange, sont stériles dès les premières générations ; et de l'autre, ces mêmes métis, unis à l'une des deux espèces primitives, reproduisent bientôt tous les caractères de cette espèce.

« Les espèces sont donc *immuables* : elles ont toutes une même origine, une même date, et c'est la même main, la main du maître du monde qui les a toutes formées. »

Les idées de Buffon touchant la distribution des animaux sur le globe sont, comme l'a dit Cuvier, de véritables découvertes. Chaque continent, ou pour parler plus exactement, chaque partie méridionale des deux continents a sa population distincte, sa population propre : c'est là le grand fait que Buffon a su révéler à l'admiration des naturalistes. Chose remarquable, il n'est pas une erreur de détail échappée à Buffon dont on n'ait voulu tirer parti pour combattre sa belle loi, et il n'est pas une de ces erreurs qui, complétement corrigée, ne soit venue confirmer cette loi par un fait nouveau. On se rappelle ici la polémique de Vosmaër. Le directeur du cabinet d'histoire naturelle de Leyde avait reçu du Cap un animal qui, comme le fourmilier d'Amérique, se nourrit de fourmis, et il se flattait de renverser la loi de Buffon qui avait établi que tous les fourmiliers étaient d'Amérique. Voici la réponse de Buffon : « Nous avons dit et répété souvent qu'aucune espèce des animaux de l'Afrique ne s'est trouvée dans l'Amérique méridionale, et que, réciproquement, aucun des animaux de cette partie de l'Amérique ne s'est trouvé dans l'ancien continent. L'animal dont il est ici question a pu induire en erreur des observateurs peu attentifs, tels que M. Vosmaër ; mais on va voir, par sa description et par la comparaison de sa figure avec celle des fourmiliers d'Amérique, qu'il est d'une espèce très-différente. »

En effet, le fourmilier du Cap, le *cochon de terre*, comme on l'appelait alors, l'*oryctérotype*, comme on le nomme aujourd'hui, est un animal tout à fait distinct des fourmiliers d'Amérique, et la loi de Buffon reste intacte.

En comparant les uns aux autres les animaux de l'Amérique et ceux de l'ancien continent, Buffon a fait deux remarques d'une haute importance. La première est que la nature vivante paraît, en général, beaucoup moins grande et moins forte dans le nouveau monde que dans l'ancien. Ainsi, le tapir est l'animal le plus gros de l'Amérique, le lama en est le plus grand ; mais le tapir n'approche pas de l'éléphant, du rhinocéros, de l'hippopotame ; le lama n'approche pas du chameau, du dromadaire, de la girafe ; le jaguar, qui est l'animal le plus terrible du nouveau monde, n'est pas aussi fort, à beaucoup près, que le lion, que le tigre, etc. La seconde remarque de Buffon est que les animaux du nouveau monde, comparés à ceux de l'ancien, forment comme une nature parallèle, collatérale, comme un second règne animal, qui correspond presque partout au premier. Dans l'ordre des pachydermes, le tapir, le pécari, le tajassou, répondent à nos cochons, à nos sangliers, à notre tapir de l'Inde ; dans l'ordre des chats, le couguar, le jaguar, l'ocelot, répondent à nos lions, à nos tigres, à nos panthères, etc. Nos ruminants sont représentés, dans le nouveau monde, par le lama, l'alpaca, la vigogne, etc. ; nos rongeurs, par le cabiai, le paca, l'agouti, le cochon d'Inde, etc. ; nos singes, par les singes qui lui sont propres ; et nos fourmiliers, le pangolin et le phatagin, par des fourmiliers qui ne sont qu'à lui, le tamanoir, le tamandua, etc.

Dans son *Histoire naturelle de l'homme*, publiée en 1749, Buffon a eu pour principal objet l'*unité de l'homme*. Il ne cherche qu'à prouver que l'espèce humaine est unique, et non pas multiple. La question des races, qu'il a le premier posée, et que plus tard les travaux de Blumenbach, de Camper et de Cuvier ont éclaircie, n'est pour lui qu'une question secondaire à l'appui de la grande vue de l'unité de l'homme. « Tout concourt, dit-il, à prouver que le genre humain n'est pas composé d'espèces essentiellement disparates entre elles, et qu'au contraire il n'y a eu originairement qu'une seule espèce d'hommes, qui, s'étant multipliée et répandue sur toute la surface de la terre, a subi différents changements par l'influence du climat, par la différence de la nourriture, par celle de la manière de vivre. » Et ailleurs il dit : « La chaleur du climat est la principale cause de la couleur noire ; lorsque cette chaleur est excessive, comme au Sénégal et en Guinée, les hommes sont tout à fait noirs ; lorsqu'elle est un peu moins forte, comme sur

les côtes orientales de l'Afrique, les hommes sont moins noirs; lorsqu'elle commence à devenir un peu plus tempérée, comme en Barbarie, en Mongolie, en Arabie, etc., les hommes ne sont que bruns ; et enfin lorsqu'elle est tout à fait tempérée, comme en Europe et en Asie, les hommes sont blancs. — L'homme blanc en Europe, noir en Afrique, jaune en Asie, et rouge en Amérique, n'est que le même homme teint de la couleur du climat. »

Deux ordres de preuves démontrent l'unité de l'espèce humaine: l'ordre moral et l'ordre physique. D'abord, on ne contestera jamais l'identité des *catégories de l'entendement* et des *formes de la réceptivité* (espace et temps), pour me servir de la terminologie de Kant, chez le Nègre comme chez l'Européen; la faculté de connaître et de sentir est la même chez le Mogol que chez le Malais ; ils ont tous les mêmes passions, les mêmes vertus, les mêmes espérances, les mêmes craintes. Dans l'ordre physique, le fait de la propagation suffit pour résoudre la question de l'unité de l'espèce. Toutes nos races de chiens ne font qu'une seule espèce, parce que, en s'unissant ensemble, elles donnent toutes des individus féconds, et d'une fécondité continue. Le loup et le chien sont, au contraire, deux espèces distinctes, parce qu'en s'unissant ensemble, ces deux espèces ne donnent que des individus stériles. Mais toutes les races humaines ne font qu'une seule espèce, parce que, comme le dit Buffon, elles peuvent s'unir ensemble et propager en commun la grande et unique famille du genre humain.

Quant à la multiplicité des races, Buffon y attachait une importance beaucoup moindre qu'à l'unité de l'espèce. Et en cela encore il se montrait homme de génie. Cuvier admet trois races principales, Camper en admet quatre, Blumenbach cinq; des naturalistes plus modernes en admettent douze, quinze, et un plus grand nombre. Cette différence d'opinions même démontre qu'il n'y a pas là de caractères constants, et que l'objet est superficiel et variable suivant l'esprit de chacun.

A la question de l'unité de l'espèce se rattache celle de l'*unité des races*. Pour ce qui concerne nos espèces domestiques, la solution du problème n'est pas douteuse : toutes les races viennent si bien d'une seule race, que, dans certaines conditions données, toutes reviennent à une. Nos chiens, nos chevaux, redevenus libres en Amérique, sont revenus à une couleur uniforme, à un type unique. Le chien y a perdu son aboiement; il y a repris ses oreilles droites,

Le cochon y est redevenu sanglier. L'homme a-t-il, de même, une origine unique, un seul type? La Bible le dit, et la religion nous commande de le croire; mais cette croyance est-elle sanctionnée par la science?

Une grande question d'humanité était naguère agitée au sein du parlement anglais: nous voulons parler de l'émancipation des nègres. Quelques voix anti-abolitionistes, intéressées au maintien de la traite, soutenaient que nous ne sommes pas les frères de la race maudite de Cham, que les nègres portent les caractères d'une race à part, et qu'à l'instar de certains animaux domestiques, ils sont condamnés par la nature elle-même à être nos esclaves. Deux caractères furent surtout signalés à l'appui de cette opinion : la capacité moindre du crâne, et le *pigmentum*, ou la couche de matière colorante noire de la peau.

Ainsi posée, la question s'était singulièrement agrandie : elle intéressait tout à la fois la science et l'humanité. Deux hommes, qui sont au premier rang parmi les naturalistes de notre époque, MM. Tiedemann et Flourens, y répondirent. Le premier, dans un mémoire étendu (1), démontra d'une manière irréfragable, et par la voie de l'expérience, que la capacité crânienne du nègre est la même, sauf de légères variations, que celle de l'Européen, et que la conformation du cerveau ne présente pas de caractères différentiels. Quant à M. Flourens, nous ne saurions mieux faire que de citer ses propres paroles :

« J'ai trouvé, dans la peau du nègre et dans celle de l'Américain, entre le derme et le second épiderme, une couche de matière sécrétée, noire dans le nègre, rouge ou plutôt couleur de cuivre dans l'Américain. Cette couche de matière sécrétée, cette couche de *matière pigmentale*, siége de la couleur des races humaines colorées, ne se trouve point dans l'homme de race blanche. Voilà donc, dira-t-on aussitôt, une différence tranchée, une différence profonde, entre l'homme de race blanche et l'homme de race colorée. Non, il n'y a point de différence profonde.

« Cette même couche *pigmentale*, que j'avais trouvée dans l'homme de race noire et dans l'homme de race rouge, je l'ai retrouvée dans le Kabyle, dans l'Arabe, dans le Maure, qui certainement ne viennent ni des Américains ni des nègres, qui certainement sont des hommes de race blanche.

(1) J'en ai rendu compte dans les *Annales d'anatomie et de physiologie* de M. Laurent (année 1838).

« Il y a plus : j'ai retrouvé jusque dans l'homme de race blanche un germe de la *couche pigmentale*. Le mamelon de l'homme blanc est coloré, et il doit sa couleur à une *couche pigmentale*, toute semblable à la *couche pigmentale* de l'Américain et du nègre.

« La différence de couleur des hommes, vue superficiellement, semble les éloigner les uns des autres. Cette même différence de couleur, mieux étudiée, devient une preuve nouvelle de leur unité première, car elle fait voir comment, du moins pour un caractère donné, les races se modifient, comment celle qui n'a pas ce caractère peut l'acquérir, comment la race blanche peut acquérir la *couche*, l'*appareil pigmental* des races colorées. »

Arrêtons-nous ici dans notre analyse de l'*Histoire des travaux de Buffon*. M. Flourens avait déjà fait pour les travaux de Cuvier ce qu'il vient de faire pour ceux de Buffon. Quand il nous aura révélé, dans ce style simple et pur dont il a le secret, les idées d'Aristote et d'Albert le Grand, il aura jeté les bases de l'histoire de l'*Histoire naturelle*, car il nous aura fait connaître tous les véritables représentants de cette science. Seulement, afin de mieux rendre à chacun ce qui lui appartient dans l'ordre chronologique, il aurait peut-être été préférable de commencer par Aristote et Albert le Grand, pour finir par Buffon et Cuvier.

F. Hoefer.

La Physique en action, ou *Applications utiles et intéressantes de cette science*, par M. Desdouits, auteur d'un *Traité d'arithmétique*, d'un *Traité de géométrie*, etc. — 2 vol. in-8°, ornés de 262 figures. — Paris, chez Jacques Lecoffre et Ce, rue du Vieux-Colombier, 29.

L'auteur, dans ce livre, qui serait mieux intitulé : *Physique expérimentale*, ou *applications de la physique*, etc., s'est proposé un double but : il s'est efforcé, tout à la fois, d'amuser et d'instruire.

Le premier volume comprend tout ce qui regarde les propriétés générales des corps, le mouvement, la pesanteur, la dynamique, l'hydrostatique, l'air et la chaleur; le second traite du son, du

magnétisme, de l'électricité et de la lumière. Chacune de ces grandes divisions et de leurs subdivisions est accompagnée des applications les plus utiles ou les plus intéressantes à connaître. C'est ainsi qu'en parlant du mouvement, il en fait voir les applications dans les moulins, dans les cerfs-volants, dans le séchage, dans la ventilation, dans les rails-ways, etc. En traitant de la pesanteur, il explique les dangers des chutes, et surtout des chutes hors des voitures; il montre comment la compressibilité des corps donne une nouvelle manière de sculpter sur bois, et comment la loi de la réflexion fournit celle des ricochets, des chocs au jeu de billard, etc., etc. Parmi les matières les mieux traitées, nous avons remarqué la chaleur, l'électricité et la lumière : on y trouve une foule de faits ou d'applications qu'on chercherait en vain dans les traités les plus complets de physique, et pour lesquels nous renvoyons à l'ouvrage même de M. Desdouits.

Ce livre est généralement écrit avec simplicité. L'exposé des principes et des applications y est fait avec clarté et précision, et il est rare d'y lire ces phrases obscures et embarrassées qu'on rencontre trop souvent dans les ouvrages scientifiques.

M. Desdouits, n'ayant en vue que les applications de la physique, s'est borné à rappeler les principes propres à chaque cas, et il a voulu supprimer partout la théorie rationnelle sur laquelle reposent ces principes : il renvoie, pour cette théorie, aux traités ordinaires de physique. C'est là, dans quelques cas du moins, un inconvénient très-sensible; car, en maintes circonstances, les principes ne peuvent être bien saisis qu'au moyen de la théorie, et cela est si vrai, que M. Desdouits, soit par oubli de son plan, soit par nécessité de la matière, a donné des formules théoriques qui supposent dans le lecteur des connaissances qu'il est censé ne pas posséder encore. Par exemple, pour évaluer la mesure des petites capacités (tom. I[er], p. 121), il écrit, sans l'expliquer, la formule : cylindre $= v\,\delta = p$; d'où $v = \frac{p}{\delta} = \frac{p}{13{,}6}$; d'où $\frac{p}{13{,}6} = \frac{1}{4}\,\pi x^2 l$; d'où $x = \sqrt{\frac{4p}{13{,}6\pi l}}$. Plus loin (p. 139), c'est la formule $V^2 = \sqrt{2gh}$, pour expliquer le tube de Pitot. Ailleurs pour la mesure des hauteurs, on lit la formule compliquée :

$$x = 18393\left(1 + \frac{2(t+t')}{1000}\right)\log.\frac{H}{h}.$$

Ces formules et plusieurs autres, disséminées dans le cours de cet ouvrage, ne peuvent être comprises de ceux qui n'ont pas fait certaines études, et c'est pour les ignorants, il faut bien le dire, que M. Desdouits a travaillé. De deux choses l'une : il faut ou les supprimer tout à fait, ou les expliquer suffisamment. La suppression de ces formules pouvait priver, sans doute, l'auteur d'applications importantes; d'un autre côté, les explications l'eussent peut-être mené trop loin pour un livre élémentaire. De ces deux inconvénients, nous aurions préféré le dernier; au moyen de quelques notes concises, M. Desdouits aurait pu donner à ses lecteurs la connaissance des formules dont il est obligé de se servir. Nous recommandons ce point à ses réflexions, lorsqu'il fera une seconde édition de son livre, qui déjà, tel qu'il est, ne peut manquer d'obtenir le suffrage des personnes instruites, et surtout de celles qui ont le désir de s'instruire.

FLORE FRANÇAISE, DESTINÉE AUX HERBORISATIONS, OU *Description des plantes croissant naturellement en France ou cultivées pour l'usage de l'homme et des animaux*, avec l'analyse des genres, et leur tableau, d'après le système de Linné; par M. A. MUTEL, capitaine d'artillerie, auteur de la *Flore du Dauphiné*, etc. —6 volumes, dont 5 in-18, et le 6e format oblong, en planches, représentant les caractères de 550 espèces. —Paris, chez J. Lecoffre et Ce, libraires, rue du Vieux-Colombier, 29.

Cet ouvrage ne ressemble, ni pour le fond, ni pour la forme, au savant *Enchiridium botanicum* d'Endlicher dont nous avons parlé dans notre numéro de juin (pag. 173 et suiv.). Il ne s'agit ici que d'une *Flore française*, destinée à l'usage spécial des herborisations et appropriée aux exigences de l'esprit français. Nous aimons la science, peut-être autant qu'aucun autre peuple; mais nous l'aimons facile à comprendre, aisée à retenir. Or, tout le monde

sait que l'étude de la botanique était naguère encore le partage exclusif de quelques hommes spéciaux, et cela se conçoit. La nomenclature de cette science est en effet armée d'une innombrable quantité de noms grecs et latins, la plupart durs, sonnant mal, et non moins difficiles pour l'intelligence que pour la mémoire. Aussi, ne faut-il point s'étonner qu'une science hérissée d'un appareil si épineux ait trouvé chez nous si peu de partisans, malgré le charme et l'intérêt cachés sous les aspérités de la forme.

Mais par suite du développement qu'ont pris toutes les branches de l'industrie, une foule de personnes des diverses classes de la société doivent aujourd'hui, par nécessité, étudier plus ou moins la botanique. Or, il nous manquait encore, pour arriver à une bonne classification des végétaux de notre riche et belle France, un ouvrage portatif, simple, commode, donnant pour chaque plante une description rigoureuse et détaillée, faite d'ailleurs en français avec les mots usuels du langage, et contenant en outre, pour les plantes rares ou difficiles, l'indication précise des localités où on les rencontre, et tout ce qui peut, au moyen d'explications ou de représentations figurées, déterminer leurs vrais caractères. C'est cette lacune que M. le capitaine d'artillerie Mutel s'est proposé de remplir par sa *Flore française*. Cet ouvrage, écrit tout en français (sauf une synonymie latine indispensable et fort étendue), se fait remarquer par la rigueur des descriptions. Toutes les familles y sont traitées avec le plus grand soin, surtout celles des *Labiées*, des *Amentacées*, des *Euphorbiacées*, des *Orchidées*, des *Cypéracées* et des *Graminées*. Celles-ci, pour la plupart, sont représentées dans l'atlas de grandeur naturelle, sauf les petits organes, dont le dessin, pour une étude plus facile, devait exagérer les proportions.

La *Flore française* de M. Mutel contient 4,900 espèces, y compris les Lycopodes. C'est à peu près la quatorzième partie du nombre total des espèces connues, porté, comme on le sait, à 70,000. Les trois premiers volumes, et une partie du quatrième, renferment l'exposition nette et concise de toutes les familles que l'on rencontre sur le sol de la France. La fin du quatrième volume comprend : 1° une table générale des noms latins des divers genres; 2° une table générale des noms français; 3° un tableau des genres d'après le système sexuel de Linné; 4° enfin une analyse des genres ou clef analytique. Le cinquième volume se com-

pose d'une table générale, en latin, de tous les noms cités dans la Flore. Quant à l'atlas, il est formé de 91 planches qui donnent les caractères de 550 espèces que l'on ne peut distinguer qu'avec une extrême difficulté.

En résumé, la Flore de M. Mutel nous paraît propre à développer parmi nous le goût de la botanique, et à en populariser l'étude. Mais nous devons signaler à l'auteur plusieurs omissions que nous avons peine à nous expliquer. Ainsi sa Flore, si nous ne nous trompons, ne fait nulle mention ni des *algues*, ni des *champignons*, ni des *mousses*, ni des *fougères*, et cependant ce sont des plantes qui, par leurs propriétés ou leurs usages, méritaient de n'être point passées sous silence.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Des lois agraires chez les Romains, par M. Antonin Macé, ancien élève de l'École normale, professeur d'histoire au collége royal de Saint-Louis. — 1 volume in-8° de 565 pages. — Chez Joubert, rue des Grès-Sorbonne, 14.

La terre et le pouvoir ont toujours été pour les hommes l'objet d'ardentes convoitises et la cause des plus vives agitations. Les cités antiques, qui ne connurent pas les discussions dogmatiques ni les guerres religieuses, n'en ont pas moins une histoire intérieure très-animée par le mouvement et le bruit des ambitieux, des riches et des pauvres, des puissants et des opprimés, se disputant le pouvoir et la richesse, le bien-être et la liberté. A Rome, dès que les plébéiens se sentirent assez forts, et surtout dès que l'institution du tribunat leur eut donné des chefs, ils commencèrent une lutte opiniâtre, acharnée, pour forcer les grands et le sénat à partager avec eux le gouvernement de l'État et son domaine, que le patriciat s'était réservés. Des tentatives des plébéiens pour obte-

nir leur part des terres publiques, résultèrent les *Lois agraires*, dont l'ensemble forme un vaste sujet d'étude, et qui sont un des deux grands faits dont se compose l'histoire intérieure de la république romaine. C'est ce point important des antiquités de Rome que M. Macé a entrepris d'examiner à fond dans le savant ouvrage des *Lois agraires chez les Romains*, présenté récemment comme thèse à la Faculté des lettres de Paris, et offert aujourd'hui à la critique, qui doit déclarer d'avance qu'elle s'associe à presque tous les éloges donnés à ce travail par les savants juges de la Faculté.

Le sujet, si complétement traité par M. Macé, avait déjà été étudié dans les dissertations spéciales d'Hollmann et de Heyne; et la plupart des historiens et jurisconsultes qui se sont occupés de l'histoire romaine, Hooke, Beaufort, Pilati de Tassulo, Niebuhr, Savigny, MM. Giraud et Laboulaye, ont avec plus ou moins d'étendue et de succès examiné et discuté la question des lois agraires. Mais ces derniers écrivains, tout en éclaircissant ce point d'antiquité par une savante critique et par leurs ingénieux aperçus, ont laissé encore beaucoup à faire sur un sujet qu'ils ne s'étaient pas proposé de traiter exclusivement. Les travaux particuliers d'Hollmann et de Heyne étaient loin encore d'en résoudre toutes les difficultés. Hollmann, qui est, comme le prouve M. Macé, le véritable auteur de la dissertation connue sous le nom d'Obrecht, « s'est préoccupé beaucoup plus de faire un exposé historique des lois agraires que d'en apprécier le véritable caractère, la tendance et la portée réelles. Le point de vue juridique qui domine et explique tout, manque complétement dans cette dissertation. On y chercherait en vain des notions sur le domaine public, sur son origine, les conditions auxquelles il était concédé, et les causes des usurpations faites par les grands sur les terres de l'État » (p. 8). M. Macé reconnaît les mêmes lacunes dans le travail du savant Heyne, qui lui paraît cependant de beaucoup supérieur à celui d'Hollmann, mais qui reste encore incomplet, tant pour l'exposition de la doctrine générale que pour celle des faits particuliers. En nous montrant ce qui manque à ses devanciers, M. Macé nous fait pressentir ce que nous devons trouver dans son livre. D'ailleurs, il s'engage formellement lui-même « à mettre hors de contestation la nature de l'*ager publicus*, ou du domaine public chez les Romains; les éléments dont il s'était formé; les causes qui avaient amené nécessairement son usurpation par les grands et les riches..... En second lieu, ajoute-t-il, je

me suis proposé pour but d'énumérer plus complétement qu'on ne l'avait fait jusqu'ici toutes les propositions de lois agraires qui furent soumises au peuple pendant la durée de la république romaine, en insistant autant que les circonstances l'ont permis sur les causes, la portée, les résultats probables ou possibles de ces lois » (p. 17).

Après cette *introduction* critique, dans laquelle nous avons surtout remarqué une juste et sage appréciation des défauts et des qualités de l'Histoire romaine de Niebuhr, M. Macé se rapproche davantage du fond de son sujet en examinant, dans une *première partie*, le caractère général des lois agraires chez les Romains, les points de vue divers sous lesquels on les a envisagées, et les jugements qui en ont été portés. La proposition et l'exécution des lois agraires ont toujours été de graves événements dans l'histoire de la république romaine; et, comme le dit Tite-Live, depuis les premiers temps jusqu'à nos jours, la loi agraire n'a jamais été mise en question sans exciter des commotions violentes. Aussi les lois agraires, apparaissant toujours dans l'histoire avec l'accompagnement inséparable de troubles et de séditions qu'elles entraînent, ont-elles été jugées en général avec sévérité et même avec injustice, et beaucoup d'écrivains ont méconnu ce qu'il y avait de généreux et de légitime dans ces tentatives d'amélioration et de réforme faites par les tribuns du peuple. Quand on se rend compte du principe des lois agraires, on reconnaît que la conduite de ceux qui les proposaient était incontestablement fondée en droit, et aucun des auteurs de l'antiquité les plus attachés aux intérêts de l'aristocratie, ni Cicéron, ni Tite-Live, n'a été tenté de nier le droit des tribuns à porter des lois agraires. Mais comme ces propositions attaquaient des abus invétérés dont profitait la classe la plus puissante de la société romaine, elles étaient repoussées avec fureur par ceux dont elles menaçaient les priviléges; de sorte que les désordres excités par les lois agraires doivent être attribués plutôt à leurs adversaires qu'à leurs défenseurs. « Ce n'est jamais sans agitations, sans troubles, que l'on peut enlever à des individus, à plus forte raison à un corps puissant et uni, des priviléges qu'une longue prescription fait considérer comme des droits acquis. Combien de réclamations ne s'élevèrent pas en France pendant le XVIIe et le XVIIIe siècle, lorsque de grands, de sages et bons citoyens, tels que Vauban et Turgot, proposèrent de soumettre aux impôts les classes privilégiées jus-

qu'alors, la noblesse et le clergé? Pour opérer cet acte, si juste, si légitime, n'a-t-il pas fallu toute une révolution? Eh bien, il est facile de montrer que la plupart des lois agraires n'avaient pas un autre but que de faire cesser, entre les plébéiens et les patriciens, une inégalité tout aussi choquante que celle qui existait en France avant 1789. L'analogie entre les glorieux et légitimes efforts de nos pères, et les tentatives des tribuns du peuple à Rome, servira à faire absoudre ceux-ci et à réhabiliter leur mémoire » (p. 23).

Ainsi, voilà les lois agraires et les tentatives des tribuns suffisamment justifiées, glorifiées même par ce rapprochement avec les réformes accomplies à l'époque de notre grande révolution. Nous avons cité à dessein ce passage du livre de M. Macé, pour faire connaître un des procédés habituels de sa critique, qui consiste à expliquer les choses des temps passés en les comparant aux événements des temps modernes. Pour notre compte, nous sommes loin de réprouver l'usage de ces rapprochements historiques, qui offrent le plus vif intérêt et qui procurent un grand enseignement quand on s'en sert avec justesse et qu'on n'en abuse pas. Aussi nous savons gré à M. Macé d'être resté fidèle à cette méthode, malgré l'avis contraire du savant Daunou, et de nous avoir informés, dans une note très-curieuse (p. 549), des principes et des prétentions des sociétés agrariennes des États-Unis, qui veulent aujourd'hui, comme elles le disent elles-mêmes, ressusciter l'esprit des Gracques, en combattant l'envahissement des terres publiques de l'Union par les accapareurs, en en provoquant une égale répartition entre les citoyens pauvres, et en proclamant en principe la propriété de l'État imprescriptible. Ici encore l'analogie entre ce qui se passe dans la société américaine et ce qui a autrefois agité la république romaine est frappante, et ce n'est pas assurément à des rapprochements de ce genre que doit s'appliquer la critique de Daunou.

M. Macé confirme cette justification historique des lois agraires, dont l'exécution eût été un véritable bienfait pour le peuple romain, en prouvant qu'elles ne pouvaient avoir pour objet de nier ou d'atténuer en aucune façon les droits imprescriptibles de la propriété. La propriété territoriale était protégée par les lois civiles et religieuses des Romains, et les lois agraires étaient si éloignées de porter atteinte à ce droit qu'elles le prenaient pour base, en reconnaissant que l'État pouvait toujours disposer de ses domaines; c'était comme propriétaire que le peuple romain assemblé en co-

mices prenait, sur la proposition de ses tribuns, des décisions parfaitement légitimes sur l'emploi et la répartition des biens publics. De même, il n'est jamais entré dans l'esprit des partisans des lois agraires à Rome d'imposer des limites à l'exercice du droit de propriété, de provoquer l'abolition des héritages, ou le partage égal des terres entre tous les citoyens de la république. Ce sont là autant d'idées erronées, autant de fausses hypothèses émises au sujet des lois agraires, soit par ceux qui, ne les étudiant qu'avec des préjugés, n'ont pas su les considérer sous leur véritable point de vue, soit par ces novateurs audacieux des temps modernes, qui, par ignorance ou par passion, se sont attachés à dénaturer le but et l'intention des anciennes lois agraires, pour autoriser, par ces antécédents, leurs bizarres et funestes tentatives de réforme.

Après tous ces préliminaires, qui forment, selon son expression, la partie négative de son travail, M. Macé arrive à la partie positive, c'est-à-dire, à son véritable sujet. Ici commence la *deuxième partie* de l'histoire des lois agraires, laquelle compose l'ouvrage presque tout entier. Les divisions et le plan général nous en paraissent tracés d'une main ferme, et la matière y est traitée avec une érudition si étendue que même, avec moins de développement, la question aurait déjà pu sembler épuisée. M. Macé présente d'abord la définition et la division des lois agraires; il expose ensuite, à l'aide d'une étude attentive de toutes les questions du droit public sur ce sujet, l'histoire de l'*ager publicus*, et enfin il nous donne, dans trois subdivisions successives, l'énumération historique des trois espèces de propositions agraires déjà reconnues par Heyne, et discutées ici avec une critique saine et des détails qui ne laissent presque rien à désirer.

Niebuhr définit les lois agraires : *toute disposition que la république faisait de ses terres*. Ainsi, « les lois agraires ont toujours eu pour but, soit un partage complet de l'*ager publicus*, soit une plus équitable distribution de ces terres appartenant à l'État. Par conséquent, les premières questions à résoudre pour bien comprendre les lois agraires sont celles-ci : Qu'était-ce que le domaine public à Rome? comment s'était-il formé? à quelles conditions les Romains en concédaient-ils la jouissance ou la possession? comment les usurpations faites sur ce domaine rendirent-elles les lois agraires nécessaires et légitimes? C'est faute d'avoir suffisamment approfondi.

ces questions que l'on s'est fait des lois agraires de si fausses idées » (p. 63).

Or, toutes ces questions sont résolues dans le nouveau livre dont nous présentons l'analyse. Ce fut surtout par la guerre que les Romains acquirent ce vaste domaine public, que les patriciens et les plébéiens se disputaient sur le Forum après l'avoir conquis sur le champ de bataille. Après une expédition heureuse, une partie du territoire du peuple vaincu devenait la propriété de l'État, et composait ce que l'on appelle l'*ager publicus*. « Quand une conquête était terminée, les Romains avaient coutume d'envoyer sur le territoire conquis des commissaires, dont le nombre variait suivant l'importance du territoire qui venait d'être soumis, tantôt des *triumvirs*, tantôt des *quinquevirs*, tantôt des *décemvirs*. C'était une mission difficile, toute de confiance, ayant pour objet de décider quelles propriétés la république romaine s'adjugerait par droit de conquête, et quelles on laisserait aux anciens habitants; en un mot, quelles propriétés continueraient d'être *ager privatus*, et lesquelles deviendraient *ager publicus* » (p. 73). La proportion d'après laquelle les Romains opéraient ces spoliations des peuples vaincus ne peut être exactement indiquée. Niebuhr pense que leur habitude était de s'approprier le tiers du territoire conquis; mais M. Macé n'admet cette évaluation que comme une conjecture, et il justifie sa réserve en indiquant les nombreuses exceptions qui rendent contestable l'affirmation du célèbre historien.

Outre les conquêtes à main armée, les redditions volontaires contribuaient encore à accroître le domaine public. On sait comment les habitants de Collatie, de Capoue se donnèrent aux Romains, et leur abandonnèrent la ville, la campagne, les eaux, les frontières, les temples, les propriétés mobilières, enfin toutes les choses divines et humaines. Quand une ville avait ainsi abdiqué son indépendance avec la formule consacrée, ses habitants cessaient d'être propriétaires; ils devenaient usufruitiers; le *dominium* passait aux Romains, dont ils n'étaient plus que les fermiers. Si des villes se donnaient d'elles-mêmes aux Romains, des rois livraient quelquefois aussi leurs États et leurs sujets; c'est ainsi qu'Attale, roi de Pergame, et Nicomède, roi de Bithynie, se considérant comme propriétaires de leurs royaumes, firent des testaments par lesquels ils choisissaient le peuple romain pour héritier. Les confiscations des biens des condamnés ou même des prévenus, des adjonctions frau-

duleuses faites aux dépens d'États faibles, la réunion des *bona vacantia* pour des temps postérieurs, complètent cette énumération des diverses origines de l'*ager publicus*.

Quel usage l'État faisait-il de ces vastes propriétés que tant de sources abondantes lui donnaient, pour ainsi dire, à profusion? Ne pouvant pas les exploiter directement elle-même, « la république dès l'origine avait adopté l'usage de mettre ces terres en adjudication, soit, dans les commencements, devant les consuls, soit, plus tard, devant les censeurs, lorsque la censure eut été établie » (p. 82). La durée de ces concessions de terres, les conditions auxquelles elles étaient faites étaient sans doute fort variables ; mais, en général, l'adjudication était accordée moyennant une redevance appelée *vectigal*, que l'on payait le plus souvent en argent, et quelquefois aussi en nature. Mais les fermiers de l'État, pris ordinairement parmi les puissants et les riches installés dans le domaine public, s'habituèrent de bonne heure à confondre avec leur patrimoine ces terres dont ils n'avaient réellement que l'usufruit; ils en venaient peu à peu à se considérer comme *propriétaires*, là où ils n'avaient été que simples *possesseurs*. Alors ils cessaient de payer le *vectigal* dû à la république, qui se trouvait frustrée d'une portion de ses revenus légitimes. Ce fut là un des abus auxquels les tribuns prétendirent remédier par les lois agraires. Ces usurpations aux dépens de l'État n'étaient pas les seules dont les riches se rendissent coupables; ils agrandissaient encore leurs domaines à l'exclusion des petits propriétaires, des pauvres plébéiens, que les dettes et la guerre entraînaient à aliéner leur faible part des terres publiques, qui perdaient peu à peu leur existence de propriétaires aisés et indépendants, et qui devaient finir par tomber de la misère dans la dégradation et l'avilissement. Or, les lois agraires se proposaient encore d'arrêter ces usurpations, et de défendre l'existence du pauvre aussi bien que les droits de l'État contre la cupidité des riches.

En effet, ces usurpations du *vectigal* ou de l'*ager publicus* lui-même pouvaient bien être tolérées en fait plus ou moins longtemps, mais elles ne pouvaient jamais être reconnues en droit. La *possession* en restait toujours une chose précaire, malgré la conspiration incessante des grands pour faire oublier l'origine de leurs richesses et s'assurer la prescription contre le droit de l'État. « La *prescription*, dit M. Macé, est bien sans doute, comme on l'a appelée, la

patronne du genre humain; sans elle personne ne pourrait être assuré de jouir de sa fortune ni même de sa liberté. Mais la prescription ne peut pas s'exercer quand il s'agit de protéger des usurpations ou des biens frauduleusement acquis et injustement possédés. C'est dans ces circonstances que les Romains, nos maîtres dans ce qui concerne la législation, appliquaient, sans l'avoir peut-être aussi nettement formulé, ce principe d'un des esprits les plus consciencieux et les plus fermes de nos jours : *Il n'y a pas de prescription contre le droit.* Tous les faits viennent confirmer l'application que l'État faisait de ce principe, en retirant, quand il lui semblait bon, les concessions de terres qu'il avait faites. Les cinq cents arpents que Licinius Stolon et Tibérius Gracchus, plus tard, abandonnèrent aux possesseurs, ne furent pas plus que les autres terres publiques mis à l'abri de la revendication de l'État. Cicéron, dans un passage déjà cité, attaque le projet de Rullus de retirer une partie du territoire de Capoue aux anciens possesseurs; mais il n'attaque ce projet que comme inopportun et non comme injuste. Toute l'histoire se serait élevée contre lui s'il avait osé contester ce droit à l'État.... Il nous paraît donc hors de doute que jamais la république n'aliéna ses propriétés; que les terres du domaine furent pour elle une ressource éventuelle pour les moments de danger; qu'elle se réservait de les reprendre alors aux possesseurs, même sans indemnité; enfin, que cette dépossession est confirmée par des faits nombreux et par les textes précis du droit » (p. 108).

Ainsi, personne à Rome, pas même l'aristocratie, ne songeait à contester à l'État le droit de reprendre les terres publiques et d'en disposer d'une manière plus conforme à son intérêt. Aussi la résistance du sénat et des grands se fondait-elle, non pas sur l'illégitimité de cette prétention, mais sur son inopportunité. Il en est de même aujourd'hui en France à propos de la conversion ou du remboursement des rentes sur l'État, dont le principe, dit M. Macé, est admis par tout le monde, et à propos desquels on ne diffère que quant à l'application du principe. M. Macé, suivant en cela l'exemple de M. Giraud, dans son *Histoire du droit de propriété*, établit entre le domaine public et notre dette, entre les possesseurs à Rome et les créanciers de l'État aujourd'hui, une comparaison qui contribue à faire mieux comprendre ces deux termes mis en rapport. Cependant M. Macé ne va-t-il pas trop loin quand il

affirme que personne en France ne conteste à l'État le droit de rembourser sa dette ou de convertir la rente, et que l'on ne discute que sur l'opportunité et l'exécution de ces mesures? Nous croyons bien, comme l'auteur de ce livre, qu'à Rome l'État avait toujours la faculté de reprendre les terres publiques et d'en faire un nouveau partage ; du moins on ne trouve aucun texte qui y contredise. I n'en est pas de même en France à l'égard de la dette publique : le principe même de sa conversion ou de son remboursement a des adversaires dont les arguments ne manquent pas de force, quoiqu'ils ne nous convainquent pas, et qui sont tous rapportés et discutés dans le savant commentaire sur le droit civil de M. Troplong (1). Aussi M. Macé nous parait-il avoir cédé trop facilement à l'entraînement de l'analogie, en prétendant que la question de la dette publique se résout aussi facilement en France que celle du partage des terres à Rome.

Nous avons pu jusqu'ici suivre presque pas à pas tous les développements du livre de M. Macé, tant qu'il a présenté et discuté les points généraux de son sujet. Mais dans les parties suivantes, où sont énumérées toutes les lois agraires, proposées dans le cours de l'histoire romaine, l'analyse deviendrait trop longue et trop minutieuse si l'on prétendait la faire complète. Contentons-nous d'indiquer l'ensemble des faits et de signaler les plus remarquables. Le troisième chapitre de la seconde partie de cet ouvrage traite des lois agraires, « qui eurent pour objet la division ou le partage entre les plébéiens des terres de l'*ager publicus* ou du domaine public usurpées par les grands, ou du moins par un petit nombre de *possesseurs* qui s'en considéraient comme *propriétaires* » (p. 61). Ordinairement on ne faisait commencer cette espèce de loi agraire qu'avec Spurius Cassius, dans les premiers temps de la république, en l'année 486. Spurius Cassius est regardé comme le premier qui, en proposant un partage de terres récemment conquises, s'occupa aussi de rendre au peuple *des portions de terre qu'il accusait des particuliers d'avoir usurpées sur l'État*. C'est la première fois, dit Tite-Live, que fut promulguée la loi agraire: *Tum primum lex agraria promulgata est...*, etc. L'historien n'avait pas aperçu dans l'époque antérieure, sous les rois, des tentatives analogues dont les rois eux-mêmes prirent l'initiative, avec plus

(1) Troplong, *le Droit civil expliqué*, Prêt, n° 434 et suiv.

d'autorité que les magistrats de la république, consuls ou tribuns, mais qui excitèrent de la part des grands la même résistance. Servius Tullius fut perdu par sa loi agraire comme Spurius Cassius. « Dans le discours que Denys d'Halicarnasse lui attribue, et dans lequel Servius expose tous ses projets de réforme, ce roi dit qu'il ne veut pas qu'à l'avenir les terres publiques soient le partage de quelques riches, mais qu'il veut qu'elles soient divisées entre les indigents, afin que les plébéiens ne cultivent plus la terre d'autrui, mais la leur, et soient dès lors plus courageux à défendre la patrie. Sans doute tout ce discours est l'œuvre d'un rhéteur ; mais les faits ne tardent pas à s'accorder avec les intentions que Denys prête au roi. Bientôt, en effet, il ordonne à tous ceux qui se sont emparés des terres publiques, simples *possessions*, et qui les ont changées en *propriétés*, de les abandonner dans un intervalle déterminé ; à ceux qui n'ont pas reçu de terres de venir s'inscrire; et quelque temps après il donne aux pauvres des lots de sept arpents. Ces mesures irritèrent les grands ; ceux-ci, suivant Denys, avaient toujours été hostiles à Servius Tullius. Leur haine s'accrut encore, et ce fut alors qu'ils cherchèrent un appui dans le jeune Tarquin, gendre du roi » (p. 129). Ainsi la lutte s'établit entre Servius Tullius et les grands, comme elle s'établira plus tard entre Spurius Cassius et les patriciens, entre les Gracques et le sénat : les mêmes questions sont soulevées, c'est le choc des mêmes intérêts et des mêmes passions, et ce doit être aussi, pour les auteurs des lois agraires et leurs tentatives, le même résultat.

Après la loi de Spurius Cassius, les plus importantes propositions de ce genre sont la loi agraire de Licinius Stolon, celle des Gracques, celle de Rullus et celle de César. Sans rien omettre de tous les autres projets intermédiaires et secondaires qu'il passe en revue, par un dépouillement consciencieux de tous les documents historiques, M. Macé raconte plus au long les tentatives mieux connues que nous venons d'énumérer. De tout temps il avait été difficile et dangereux de travailler à l'adoption et à l'exécution d'une loi agraire. Licinius Stolon réussit mieux que tous les autres par la sage modération de sa réforme. Reconnaissant qu'il était impossible de revenir sur les usurpations qui avaient été faites depuis longtemps, et qui avaient reçu, pour ainsi dire, les bénéfices de la prescription, il renonça à dépouiller les envahisseurs de tout ce qu'ils avaient accaparé injustement, et il leur garantit la posses-

sion, moyennant redevance de cinq cents jugères du domaine public, en déterminant qu'à l'avenir personne n'en pourrait posséder davantage. Ainsi Licinius arrêta ou suspendit pour quelque temps la formation des *latifundia* qui ruinèrent l'Italie, conserva la petite culture, permit à la classe moyenne, aux cultivateurs libres de se multiplier, entretint l'égalité des deux ordres, et l'époque où sa loi fut portée et respectée est précisément celle de la plus grande prospérité intérieure de la république romaine.

Deux siècles après, la loi Licinia était tombée en désuétude; les riches avaient recommencé leurs usurpations, et, de l'*ager publicus* considérablement agrandi, ils avaient formé, pour eux, des propriétés immenses; les plébéiens ne possédaient plus : l'Italie n'était cultivée que par des esclaves. La multitude de Rome, vouée à la misère, vendait ses votes aux riches, qui en la dépouillant s'étaient assuré les moyens de la corrompre. La société romaine était en pleine décadence. M. Macé trace longuement, trop longuement peut-être, le tableau de cette dégradation du peuple romain, avant d'étudier les propositions des Gracques, qu'il examine, comme à son ordinaire, avec le plus grand soin, en produisant tous les textes, en discutant toutes les opinions. M. Macé embrasse avec chaleur la cause des Gracques, dont il admire les desseins, la générosité et les talents, et dont il déplore l'infortune. Nous pensons aussi que les Gracques furent de grands et de bons citoyens, et que l'auteur a eu raison d'écarter et de confondre les accusations intentées contre eux par tant d'écrivains anciens et modernes; mais son zèle pour ces héros et ces martyrs des lois agraires ne l'entraîne-t-il pas trop loin quand il refuse d'admettre comme authentiques les modifications que, selon le témoignage de Plutarque, Tibérius Gracchus, irrité par la résistance des grands, aurait apportées à sa première loi? « Si l'on adoptait ce récit, dit-il (p. 332), Tibérius nous apparaîtrait comme un révolutionnaire, non plus comme un sage et bienfaisant réformateur. Je ne puis croire qu'il en ait été ainsi. Tibérius était trop prudent pour demander l'impossible. » Sans doute, Tibérius avait commencé par une loi sage et modérée; mais ne peut-on pas admettre qu'aigri et poussé à bout par la contradiction de ses adversaires, il soit sorti des limites de la modération? Ne venait-il pas de se montrer lui-même violent et imprudent à la fois, en faisant déposer son collègue Octavius? et n'est-il pas possible que, dans cette disposition d'esprit, il ait transformé ses premières propositions en

une loi plus rigoureuse et plus hostile aux riches? Quoi qu'il en soit, les lois agraires des Gracques disparurent avec leurs auteurs, et le mal qu'elles devaient guérir devint de plus en plus incurable. On renouvela encore des tentatives de ce genre, mais avec aussi peu de succès. La grande loi agraire de Rullus succomba devant l'éloquente opposition de Cicéron; et si César réussit à faire exécuter quelques partages plus équitables du domaine public, il n'entreprit pas de réforme générale; les abus triomphèrent, et les usurpations des terres de l'État furent définitivement consacrées.

L'ouvrage de M. Macé se termine par une étude plus rapide de la seconde et de la troisième espèce de lois agraires: il s'agit, 1° des colonies fondées en faveur des plébéiens, qui furent si nombreuses en Italie pendant toute la première période des guerres de la république; 2° des colonies militaires distribuées aux légions des généraux qui avaient combattu et triomphé dans les guerres civiles. On peut apprécier, en lisant ces deux derniers chapitres, avec quel soin M. Macé a recueilli tous les faits relatifs à ces établissements de colonies qui se rattachent si directement à la question des lois agraires, puisqu'il s'agit encore là du partage des terres publiques. Nous reprocherons seulement à M. Macé de n'avoir envisagé les colonies romaines que sous un seul aspect, et d'en donner par là une idée, à ce qu'il nous semble, incomplète. « Les colonies romaines, dit-il (p. 432), ne furent ni agricoles ni commerciales, mais exclusivement militaires..... Elles ne donnaient à leur métropole ni la fertilité, ni la richesse, ni une augmentation de territoire. Mais elles empêchaient les armées de pénétrer de la Gaule en Étrurie; de l'Ombrie dans le Samnium; de la Campanie ou de l'Étrurie dans le Latium; du Latium, enfin, et du pays des Volsques sur le territoire romain (p. 448). » Ainsi les colonies romaines ne sont plus que des camps permanents, des sentinelles avancées, des garnisons postées par le sénat dans toutes les positions qu'il importe de défendre. Pour mieux faire comprendre sa pensée, M. Macé compare ces colonies aux fortifications dont Louis XIV fit entourer la France, et qui furent élevées par le génie de Vauban. Cette comparaison met en rapport des choses trop différentes, et c'est un de ces abus du rapprochement historique que Daunou conseillait d'éviter. Sans doute, les colonies romaines étaient des établissements militaires; mais elles étaient aussi agricoles, puisque leur histoire fait partie de celle des lois agraires, et il est

singulier que M. Macé méconnaisse ce caractère, que son livre contribue cependant à faire reconnaître. Les colons romains étaient agriculteurs et soldats ; car autrement les colonies se seraient rapidement éteintes, et il aurait fallu constamment les renouveler, comme on fait pour les garnisons. Au contraire, les colonies romaines se suffisent à elles-mêmes, elles deviennent pour la plupart des villes florissantes, et elles fournissent à la métropole des subsides et des soldats. Ainsi, les colonies romaines étaient militaires et agricoles à la fois, et c'est la conséquence que tout lecteur trouvera dans les développements de M. Macé, à ce sujet, quoiqu'il ait négligé de l'indiquer lui-même.

Quelle que soit la valeur de cette observation, on peut dire que M. Macé a si bien su se rendre maître de son sujet, qu'il ne laisse pas beaucoup de prise aux attaques de la critique, en ce qui concerne la science des faits et leur appréciation. Peut-être trouvera-t-on plus à dire sur la composition littéraire du livre, où l'on est tenté de reconnaître, à la marche quelquefois lente d'une exposition trop chargée de faits, de réflexions et de notes, une sorte de négligence. Il semble que l'auteur n'ait pas toujours eu le temps de bien disposer les immenses matériaux qu'il avait rassemblés, et de coordonner toutes ses idées. En serrant un peu plus le tissu de ses discussions, en évitant la redite des mêmes idées, la répétition des mêmes arguments, en supprimant quelques digressions inutiles, en donnant à ses notes moins d'étendue, en recherchant davantage la précision du style, M. Macé eût réduit de beaucoup les proportions de son livre sans lui rien ôter de sa valeur. Après tout, cette longueur de l'ouvrage tient à l'abondance même des idées et des connaissances de l'auteur, et c'est là un reproche qu'on ne peut adresser à tout le monde.

Mais enfin, nos réserves étant faites, nous n'hésitons pas à déclarer que M. Macé a fait un travail très-remarquable ; et que par son érudition variée et profonde, par sa critique saine et éclairée, il est parvenu à traiter, d'une manière presque définitive, la plus importante peut-être de toutes les questions qui se rattachent à l'histoire romaine.

A HISTORY AND DESCRIPTION OF MODERN WINES. Histoire des vins dans les temps modernes.—Du commerce auquel ils donnent lieu ; de leur exportation, etc., par CYRUS REDDING. — Londres, 1846, in-8°.

Deux éditions ont déjà constaté le mérite de cet ouvrage, l'un des plus exacts et des plus intéressants qui aient été consacrés à la science œnologique. Nous dirons en deux mots comment l'auteur a traité son sujet.

Il consacre son premier chapitre à décrire la vigne ; puis, il parle de son origine, de ses variétés et des modes de culture qu'elle réclame. Dans les deux chapitres suivants, il traite de la vendange et des méthodes employées pour la conservation et l'amélioration des vins. Le chapitre IV, relatif aux vins de France, indique quelle est, dans notre pays, l'étendue du terrain consacré à la vigne, quelle est aussi l'importance de la production et de l'exportation. Vient ensuite une statistique viticole de la France. Cyrus Redding passe en revue les crus de la Champagne et de la Bourgogne, du Languedoc et de la Guyenne. Les chapitres VII à XIII sont consacrés aux vins de l'Espagne, de l'Allemagne, du Portugal, de l'Italie, de la Hongrie, de l'Autriche, de la Grèce, de la Perse, de l'Afrique et de l'Amérique. Dans les deux derniers chapitres, il est question de la falsification des vins, de leur coupage avec de l'eau-de-vie, etc. Un appendice d'une centaine de pages fournit des détails étendus sur le commerce que fait la Grande-Bretagne, en ce qui concerne les vins, avec les diverses nations du globe ; sur les mesures en usage chez les différents peuples ; sur les vaisseaux vinaires, etc.

De nombreuses particularités instructives et piquantes se mêlent à une foule de renseignements statistiques qui sont d'un assez grand intérêt. L'auteur, pour s'instruire et parler avec autorité, a fait quelques voyages ; c'est ainsi qu'il a vu les *foudres* en usage sur les bords du Rhin, cuves immenses qui sont de véritables gouffres. Le foudre ou grand tonneau d'Heidelberg n'a pas moins de 32 pieds de long (mesure anglaise) sur 22 pieds de haut ; Königstein en possède un dans lequel on peut verser 3800 barriques d'une contenance ordinaire. Les véritables connaisseurs attendent,

pour savourer les vins du Rhin, que cinquante années se soient écoulées depuis l'époque de la vendange; ils ont soin de les boire dans des verres très-minces, parce qu'ils supposent que de cette manière le bouquet du liquide se fait mieux apprécier.

Les plus renommés des crus qui avoisinent le Rhin sont ceux d'Hockheim et de Johannisberg. Le premier, non loin de Mayence, a appartenu au maréchal Kellermann; le second, après avoir été la propriété d'une communauté religieuse, est passé successivement au prince d'Orange et au prince de Metternich. On attend que les vins qu'ils produisent soient devenus fort âgés pour les mettre en vente, et ils atteignent alors des prix très-élevés. Les produits d'Hockheim, récoltes de 1766 et de 1775, se sont payés à des taux qui équivalent à 10 et 12 francs le litre; du Johannisberg, récolte de 1779, a coûté 17 fr. en 1833. Le Steinberger, récolte de 1811, ne se donne guère à moins de 15 francs la bouteille. On trouve parfois, en faisant une tournée le long des rives du Rhin, des vins de 1748, année qui jouit, depuis près d'un siècle, d'une grande célébrité. L'année 1783 est aussi très-renommée. Plus l'été est chaud, plus les vins sont estimés; une saison froide et humide, comme il s'en rencontre souvent en ces parages, leur fait perdre toute qualité. Les vins fins de l'Allemagne se conservent fort longtemps, et parfois sans doute on leur prête une antiquité fabuleuse. A Vienne, on vend du Tokay centenaire, et pour garantie de cette extrême vieillesse, on demande un prix énorme. Le fait est que le véritable Tokay est presque introuvable, et qu'on le voit fort rarement, même à Vienne, sur les meilleures tables. Il a été longtemps défendu d'en produire chaque année au delà d'une quantité déterminée.

Nous trouvons plus loin, dans l'ouvrage de Cyrus Redding, de curieux détails sur les vins de Chypre; Pline et Strabon les regardaient comme les meilleurs qu'il y eût au monde; Sélim II fit la conquête de cette île afin de se rendre maître de pareils trésors. On montre des vins de Chypre âgés de soixante à soixante-dix ans, qui sont devenus épais comme du sirop.

Nous voudrions que les limites dans lesquelles nous devons nous renfermer nous permissent de traduire en entier le chapitre relatif aux vins d'Espagne; à défaut de longues citations, nous nous bornerons ici à reproduire quelques particularités. Le *lagrima* de Malaga ne s'obtient pas, comme les autres vins, par l'écrasement des raisins; il résulte de la chute des grappes parvenues à une ex-

trême maturité, et qu'on suspend à dessein. Les vignobles de Malaga donnent, année moyenne, 35 à 40,000 pièces de vin; il s'en exporte ordinairement 25 à 28,000 pièces. C'est l'Amérique qui fait les achats les plus considérables. On a payé jusqu'à 200 livres sterling (plus de 5,000 francs), par pipe, des vins très-vieux et de première qualité. Le territoire de Xérez fournit à l'exportation 17 à 18,000 pièces de vin; les prix varient, suivant les qualités, depuis 15 jusqu'à 70 livres sterling la pièce. Les premiers crus ne se vendent pas moins de 4 francs la bouteille sur place, et ce prix élevé trouve son explication dans les soins minutieux qu'exige la culture de la vigne dans les terrains d'élite. Dans le pays, on fait la chasse à tous les insectes qui pourraient nuire aux plans.

Abordant un autre ordre d'idées, Cyrus Redding signale les maux qu'a accumulés sur l'industrie viticole le déplorable système de lever presque partout, sous le nom de droits de douane ou de droits d'octroi, des taxes écrasantes, qui ont paralysé la circulation des vins et leur exportation. Sous le règne de Jacques II, l'Angleterre recevait par an 15 à 20,000 tonneaux de vin de France (1); à l'avénement de Guillaume III, on adopta un tarif exorbitant; le parlement déclara que des relations commerciales avec la France étaient une calamité (*a nuisance*); en 1697, l'importation fut réduite à *deux* tonneaux! Le fameux traité de Methuen, signé en 1703, et par lequel l'Angleterre s'engagea à accorder aux vins de Portugal une réduction d'un tiers, quant aux droits prélevés à l'octroi sur les vins de France, à condition que le Portugal admettrait les tissus de laine, produits de l'industrie britannique; le traité de Methuen, disons-nous, assura aux vins de Porto le monopole presque exclusif des marchés anglais; et, durant le siècle dernier, l'Angleterre recevait chaque année du Portugal 10 à 15,000 tonneaux de vin (de 4 barriques chacun), tandis qu'elle n'en demandait à la France que quelques centaines. A partir de 1831, les vins de France et ceux du Portugal ont été soumis aux mêmes droits; mais les habitudes sont trop invétérées chez nos voisins pour que

(1) L'exportation des vins a été de bonne heure pour la France une source abondante de richesses. Marino Cavalli, ambassadeur de Venise à la cour de François Ier, écrivait à la république, en 1546 : « Quoique les Français aiment bien le vin, cependant ils en ont pour les Anglais, les Écossais et les Flamands, pour le Luxembourg, la Lorraine et la Suisse. On retire, par an, de sa vente, un million et demi d'écus (*somme énorme pour l'époque*), et on le vend plus cher que ceux d'Espagne et de Chypre; il est moins fort, mais plus délicat. »

nous puissions faire une concurrence sérieuse aux vins du Douro. Jusqu'alors la mauvaise assiette des droits et leur élévation avaient eu un effet tellement restrictif, qu'en 1700, avec une population de 5,550,000 âmes à peu près, l'Angleterre avait consommé 5,932,000 gallons, et qu'en 1832, avec une population de 13,900,000 habitants, elle ne consomma que 6,386,000 gallons (le gallon contient 4 litres 1/2). Ainsi la consommation moyenne était en 1700 le triple de ce qu'elle était cent trente ans plus tard. De là l'usage porté jusqu'à l'excès des liqueurs spiritueuses; le vin pris en quantités modérées est un breuvage salutaire; les alcools de tout genre abrutissent et appauvrissent tout à la fois les classes laborieuses. En cinquante ans, de 1780 à 1830, la consommation des spiritueux fabriqués dans la Grande-Bretagne s'accrut de 900 pour cent (7,732,000 gallons au lieu de 873,000), et n'oublions pas que ces chiffres n'expriment que les quantités qui ont acquitté les droits; des masses de spiritueux distillés en fraude échappent chaque jour à toutes les investigations du fisc.

Du reste, l'auteur de cet article peut constater ici, comme résultat de ses recherches personnelles, que l'exportation des vins de France est paralysée par les droits énormes qui, dans presque tous les pays étrangers, grèvent ce produit de notre sol. Depuis longtemps il n'y a pas eu de progrès réel. Cette exportation serait même descendue au-dessous de ce qu'elle était il y a une vingtaine d'années, si les envois dirigés vers l'Algérie n'étaient venus compenser bien des pertes. En 1831, il avait été expédié pour l'Afrique française 67,000 hectolitres, et en 1844, il en a été envoyé 317,000; déduction faite de semblables expéditions, il se trouve que l'exportation des vins de France a été en 1844 de 1,085,000 hectolitres, en 1843 de 1,150,000, en 1842 de 1,079,000. Elle demeure ainsi au-dessous de ce qu'elle avait été en diverses années; elle avait offert en 1815, 1820, 1823, 1826, 1828, les chiffres de 1,180,000 à 1,345,000 hectolitres. Ce mouvement rétrograde est d'autant plus sensible, que dans l'intervalle des vingt ou trente années que nous examinons, on peut signaler un progrès des plus notables dans l'exportation des autres produits de la France; elle était de 461,027,000 francs en 1826; elle est arrivée à 790,383,000 fr. en 1844. Ce sont là des faits qui méritent d'être connus et médités. De tous les articles de commerce que possède la France, le vin est assurément celui qui peut répandre le plus d'ai-

sance et de bien-être parmi nos agriculteurs et parmi nos négociants.

Voilà pourquoi nous signalons à l'attention de nos lecteurs l'ouvrage dont nous venons de faire une courte analyse ; il contient une foule de renseignements précieux qui jettent une vive lumière sur tout ce qui se rattache à la production et à l'exportation de nos vins. Il doit être lu et étudié par ceux-là principalement qui, comme écrivains ou hommes d'action, font leur spécialité des questions commerciales, et qui supposent, avec raison, que par de sages théories ou par de bonnes lois, ils peuvent contribuer à la prospérité de la France.

LITTÉRATURE.

M. Tullii Ciceronis opera quæ supersunt omnia ex recensione *Jo. Casp. Orellii.* Editio altera emendatior. Curaverunt *Jo. Casp. Orellius* et *Jo. Georg. Baiterus,* professores turicenses. — Turici, 1845, grand in-8° ; volumen I, VIII et 507 pages ; volumen III, LXIV et 784 pages.

Depuis quelque temps, on a appliqué avec un grand bonheur la méthode philologique que suivirent les Estienne et les Saumaise dans leurs travaux sur les auteurs grecs et latins, aux anciens monuments littéraires du génie français. On sait combien Montaigne, Pascal, la Fontaine, presque tous les grands écrivains ont gagné dans de récentes éditions où une critique attentive, intelligente, qui ne puise pas indistinctement à toutes les sources, les a fait revivre, si nous pouvons nous exprimer ainsi, sous leur vraie forme. Les historiens aussi, dans ces derniers temps, ont revu avec soin, corrigé sur les bons manuscrits les documents que les premiers éditeurs avaient tronqués ou altérés. Il n'est personne, nous le croyons, qui ne préfère aujourd'hui, en ce qui concerne

les auteurs classiques de la France et les documents historiques de toute espèce, les nouvelles éditions aux anciennes.

Pourquoi n'en est-il pas ainsi quand il s'agit des œuvres littéraires de la Grèce ou de Rome ? Pourquoi bien des hommes instruits, par une singulière prévention, aiment-ils mieux un livre latin ou grec, sorti des presses des Alde et des Estienne ou même un Elzevir, qu'une bonne édition moderne ? En effet, aux yeux de ceux dont nous parlons, le travail des éditeurs qui ont vécu à une époque rapprochée de la nôtre, n'a produit dans les textes que changements arbitraires et altérations ; c'est l'abandon très-blâmable des bonnes traditions. Disons-le, en passant, cette opinion pendant longtemps pouvait paraître raisonnable. Certains philologues s'étaient rendus coupables de graves abus. Ils avaient une sorte de passion pour les conjectures ; à leurs yeux, un texte ancien n'était qu'une matière donnée pour servir aux exercices de leur esprit ; ils ne cherchaient pas tant à comprendre ce que l'auteur avait voulu dire qu'à lui faire dire ce qu'eux-mêmes avaient imaginé. Les lecteurs sérieux s'aperçurent bientôt de ces écarts ; et, pour ne plus rencontrer ces continuelles altérations de l'esprit antique par les jeux de l'esprit moderne, ils résolurent de s'en tenir aux premières éditions. Ce parti était sage ; mais, comme on le sait, il n'est pas de sagesse qui, à la longue, ne devienne folie.

Grâce aux soins éclairés des divers gouvernements, la plupart des manuscrits d'où l'on a tiré les premières éditions se trouvent encore dans les bibliothèques et sont accessibles à tous les savants. On peut donc légitimement espérer aujourd'hui des améliorations d'une nouvelle collation de ces précieux documents. Ensuite, en admettant même (ce qui n'est arrivé que fort rarement) qu'on eût, pour faire les premières éditions d'un auteur à Rome, à Florence, à Paris, bien choisi les manuscrits et pris le meilleur pour le multiplier par la typographie, ne peut-on supposer qu'un manuscrit supérieur à tous les autres ait été ignoré des Alde et des Estienne ? Nous ne citerons, entre cent, qu'un seul exemple : on avait fait pendant trois siècles des éditions de Lucien, quand on découvrit dans une petite ville de la Silésie, à Gœrlitz, un manuscrit qui mettait pour la première fois en lumière le vrai texte de l'auteur dans plus de mille passages. D'autre part, on ne sait que depuis dix ans à peine que l'ancien Démosthène de la Bibliothèque royale (n° 2931) est un monument pour ainsi dire miraculeux,

qui nous a conservé environ la moitié des discours du grand orateur, dans une forme plus authentique que celle qu'ils avaient dans les manuscrits dont se sont servis Denys d'Halicarnasse et Hermogène. Pour conclure en peu de mots, ces vénérateurs ardents et constants des anciennes éditions ne se sont nullement occupés du mouvement qui s'est opéré dans la philologie classique depuis environ cinquante ans. Les conjectures, aujourd'hui, sont devenues chose secondaire. Un éditeur doué vraiment du sens critique cherche, avant tout, à donner une base solide, pour ainsi dire, au texte des auteurs. Ce n'est qu'après une étude comparée des manuscrits, après des collations complètes et minutieuses, qu'il se hasarde dans le dédale des variantes : il n'adopte point, par goût personnel, tantôt la leçon d'un manuscrit, tantôt celle d'un autre, tantôt une conjecture : il cherche à mettre en lumière, par un procédé méthodique, la plus *ancienne* leçon ; si elle a le sens contre elle, il essaye d'en pénétrer la cause ; il étudie la nature de l'altération, et il s'efforce ensuite d'y porter remède. Il a recours quelquefois, il est vrai, à une conjecture ; mais il s'appuie toujours sur la leçon qu'il a reconnue comme la plus *ancienne*. C'est ainsi que la science moderne est venue à bout d'exclure de ses travaux l'*arbitraire*, qui a encore, faute d'un dépouillement assez étendu des manuscrits, une certaine part dans les livres sortis des presses des Alde et des Estienne. Pourrait-on dire, après cela, que les procédés des philologues, nos contemporains, soient inférieurs à ceux que l'on employait autrefois, à ceux, par exemple, des érudits du XVIe siècle?

Parmi les critiques les plus circonspects et, tout à la fois, les plus éminents de notre époque, il faut compter M. Orelli. Ses nombreuses éditions critiques (1) se distinguent toutes par une méthode sûre : elles ne contiennent rien de hasardé, et on peut leur accorder toujours la plus grande confiance. Préparé par de longs et sérieux travaux, M. Orelli donna, à partir de 1826, sa première édition des œuvres complètes de Cicéron (4 grands volumes, texte et variantes). Depuis lors il a publié des éditions critiques très-développées des Tusculanes, des Académiques, du traité *de Finibus*, des écrits sur la rhétorique et d'un grand nombre de discours. Enfin, voici deux volumes d'une nouvelle édition complète de Cicé-

(1) Elles sont exactement énumérées dans une *Notice bibliographique sur M. le professeur Jean-Gaspar Orelli, de Zurich*, publiée par M. de Sinner.

ron. Elle a, nous pouvons le dire, toutes les qualités d'une édition définitive : le texte est constitué d'après les meilleurs documents qu'une expérience de plus de vingt années a si bien fait connaître à M. Orelli. Quant aux notes, elles offrent toutes les variantes qui peuvent servir à critiquer le texte adopté.

Le premier volume comprend les écrits sur la rhétorique. Parmi les manuscrits qui l'emportent de beaucoup sur les autres et qui ont été consultés et pris par M. Orelli comme base de texte, il y en a deux qui appartiennent aux bibliothèques françaises : pour les quatre livres *ad Herennium* et le livre *de Inventione rhetorica*, c'est le n° 7714 de la Bibliothèque royale, du neuvième siècle; pour l'ouvrage *de Oratore*, c'est celui de la bibliothèque d'Avranches qui a été signalé par M. Ravaisson. Ce dernier est du dixième siècle.

Le troisième volume (le second n'a pas encore paru) contient toute la correspondance de Cicéron. Là, M. Orelli a exposé et justifié son procédé critique par une savante et spirituelle dissertation intitulée : *Historia critica epistolarum Ciceronis*. Il résulte de cette dissertation que les Lettres de Cicéron sont restées inconnues pendant le moyen âge ; que même dans le Polyhistor de Vincent de Beauvais et dans les ouvrages de Dante on n'en rencontre aucune trace. C'est véritablement Pétrarque qui les a découvertes. Tous les manuscrits que l'on connaît dérivent des deux recueils que le poëte a trouvés et copiés (1). Nous n'insisterons pas davantage sur les savantes recherches de M. Orelli ; nous en avons dit assez, peut-être, pour engager nos lecteurs à lire sa curieuse dissertation.

Revue des traductions françaises d'Homère.

Il existe aujourd'hui en français dix traductions complètes des grands poëmes homériques, dont sept en prose et trois en vers ;

(1) L'un de ces précieux recueils est parvenu jusqu'à nous, c'est celui qui contient les *Epistolæ ad familiares*. L'autre est perdu. On y trouvait les lettres *ad Atticum*, *ad Brutum*, *ad Quintum*. Pour ce dernier recueil, la copie de Pétrarque supplée donc, en quelque sorte, à l'original.

plus, neuf traductions de l'Iliade seule, dont quatre en vers, et une traduction en prose de l'Odyssée, sans compter un grand nombre de traductions partielles, surtout en vers. Il serait fort long et peu instructif d'examiner en détail ces diverses traductions, mais il peut être utile de les classer selon leur âge et leurs caractères généraux ; d'y signaler les progrès, ou si l'on veut les vicissitudes du goût ; de discuter à cette occasion quelques principes littéraires ; de montrer çà et là comment certaine version inexacte d'un passage d'Homère a perpétué d'importantes erreurs en archéologie ; de chercher enfin s'il y a place encore aujourd'hui, après tant d'efforts, pour quelque essai utile et nouveau. C'est l'objet que nous nous sommes proposé dans cette rapide *Revue*, où nous suivrons, en général, l'ordre chronologique, en l'interrompant toutefois par quelques digressions. Quant à la bibliographie des traductions dont nous allons parler, elle est, sauf des erreurs sans conséquence qui seront relevées dans le cours de notre examen, traitée avec une exactitude satisfaisante dans le Manuel de Hoffmann : nous renvoyons le lecteur à cet excellent livre, pour les renseignements que notre intention n'était pas de rassembler ici.

« Il fait bon à traduire les auteurs où il n'y a guère que la matière à représenter ; mais ceux qui ont donné beaucoup à la grâce et à l'élégance du langage, ils sont dangiereux à entreprendre, nommément pour les rapporter à un idiôme plus foible. » C'est ainsi que Montaigne a résumé en quelques mots les principales, je dirais presque les essentielles difficultés de l'art de traduire. Il y a des auteurs qui n'ont rien ou presque rien donné à la forme, qui ne datent en quelque sorte dans l'histoire que par leurs idées : ceux-là, il peut suffire à un étranger de les comprendre et de savoir sa langue pour les bien traduire. Mais un auteur qui est en même temps un écrivain, qui représente à la fois une forme du génie grec, un âge de sa langue maternelle et un âge de la science, exige pour être bien traduit quelque chose de plus qu'une solide connaissance du sujet qu'il traite et de l'idiome où il a écrit : il faut aussi un vrai talent d'écrivain, une langue tout juste assez mûre pour répondre aux traits de l'original ; conditions délicates et qui rarement se rencontrent pour former le parfait traducteur. Entre Hérodote, par exemple, et Thucydide, il y a la distance d'un siècle pour les formes du style ; celui-ci, savant et sévère, laborieux arti-

son d'éloquence, ayant appris des philosophes à penser et des sophistes à écrire; l'autre, avant tout élève de la nature et d'un heureux génie, peintre encore naïf d'un monde qui va cesser de l'être, un peu philosophe, mais étranger à cette rhétorique qui perfectionna le style de l'histoire au détriment de sa primitive candeur. Le grec de Thucydide, c'est le français de Balzac, avec la solennité quelquefois pédante de ses périodes, avec cette recherche du trait, ces profondes intentions qui ne sont pas toujours des idées profondes. Le grec d'Hérodote, c'est le français des bons prosateurs de la Renaissance : un mélange de science et d'ingénuité, de force et de bonhomie, quelque chose de grammatical avant les grammaires, et de finement senti avant les belles théories sur le goût. Aussi, un habile écrivain du xvi[e] siècle a-t-il mal traduit Thucydide, tandis qu'un écrivain assez médiocre de la même époque, a pu nous donner d'Hérodote, sinon une version vraiment fidèle, du moins une imitation pleine de vérité. Claude de Seyssel venait un siècle trop tôt pour mettre en français Thucydide ; après lui la lice s'est à bon droit rouverte; d'autres ont tendu avec plus de succès les ressorts de notre langue, devenue vigoureuse et ferme, pour lutter avec cette mâle énergie de l'historien philosophe. Pierre Saliat (c'est le nom du modeste écrivain que nous voulions rappeler), à défaut du talent qui lui manque, trouvait du moins dans la langue de son temps le précieux mérite de jeunesse et de naïveté qui convenait surtout à un traducteur d'Hérodote. Sous ce rapport, il n'a été surpassé par aucun de ses successeurs, auxquels il semble d'ailleurs être resté parfaitement inconnu. Quand Paul-Louis Courier, avec ce sentiment si juste qu'il avait de la simplicité antique, montrant l'étrange infidélité de style qui caractérise nos modernes traductions d'Hérodote, voulut joindre l'exemple à la critique, il proposa un nouvel essai de traduction en vieux langage; sans doute, il osa trop, mais il rendait sans le savoir un beau témoignage au travail de Saliat, qu'une main discrète et savante eût plus légitimement rajeuni par l'exactitude, en respectant l'originalité de sa façon naïve.

Il est donc vrai que le talent n'est pas tout pour réussir dans une traduction. Les œuvres de ce genre ont d'ordinaire leur siècle d'à-propos, qui une fois passé, revient bien rarement. A un certain âge de leur développement respectif, deux langues (j'entends celles de deux peuples civilisés) se répondent par des caractères

analogues, et cette ressemblance des idiomes est la première condition du succès pour quiconque essaye de traduire un écrivain vraiment original; le génie même n'y saurait suppléer. S'il en est ainsi, on nous demandera à quelle époque de son histoire déjà ancienne nous admettons que notre langue fut digne de reproduire Homère? Nous répondons sans hésiter, comme sans prétendre au paradoxe : si la connaissance du grec eût été plus répandue en Occident durant le moyen âge, et qu'il se fût trouvé au XIIIe ou au XIVe siècle, en France, un poëte capable de comprendre les chants du vieux rhapsode ionien, et assez courageux pour les traduire, nous aurions aujourd'hui de l'Iliade et de l'Odyssée la copie la plus conforme au génie de l'antiquité. L'héroïsme chevaleresque, semblable par tant de traits à celui des héros d'Homère, s'était fait alors une langue à son image, langue déjà riche, harmonieuse, éminemment descriptive, et que je dirais homérique, s'il n'y manquait l'empreinte d'une imagination puissante et hardie. On le voit bien aujourd'hui par ces nombreuses chansons de gestes qui sortent de la poussière de nos bibliothèques: c'est le même ton de narration sincère, la même foi dans un merveilleux qui n'a rien d'artificiel, la même curiosité de détails pittoresques. Des aventures étranges, de grands faits d'armes longuement racontés, peu ou point de tactique sérieuse, mais une grande puissance de courage personnel, une sorte d'affection fraternelle pour le cheval, compagnon du guerrier, le goût des belles armures, la passion des conquêtes, la passion moins noble du butin et du pillage, l'exercice généreux de l'hospitalité, le respect pour la femme tempérant la rudesse de ces mœurs barbares; telles sont les mœurs vraiment épiques auxquelles il n'a manqué que le pinceau d'un Homère. A mesure que la société s'ordonne et s'organise sous l'empire chaque jour croissant du pouvoir royal, à mesure que la bienfaisance du christianisme se réalise dans les institutions et dans les mœurs, cette poésie des vieux temps disparaît peu à peu, et peu à peu s'efface le brillant reflet qu'elle avait jeté sur notre langue. Avec la Renaissance, une culture savante remplace cet enseignement de la nature qui avait fait nos homérides Gaulois; mais l'imitation n'a pas si vite recouvert ce fond vraiment national, que les idées et la langue du XVIe siècle dussent perdre toute ressemblance avec celle d'Homère. Au XVIe siècle, on ne livrait plus de ces monstrueuses batailles contre les Sarrasins, mais on aimait en revoir l'image dans

les tournois et les carrousels; on acceptait les récits merveilleux du passé comme une véritable histoire; quand on mettait en prose les vieux romans sur Charlemagne, sur Alexandre et sur le roi Artus, on ne croyait guère que rajeunir le langage de la vérité; en écrivant on ne connaissait pas bien, ce qu'Homère ignore complétement, la différence d'un style bas et d'un style noble. L'inexpérience des esprits souffrait encore dans la langue une sorte d'égalité grossière au milieu de mœurs encore toutes féodales.

Or, comme dès le moyen âge des abrégés latins, entre autres celui qui porte le nom de Pindarus ou Pandarus, avaient popularisé le nom d'Homère, comme les récits Iliaques jouissaient d'une autorité semblable à celle des *chansons* de gestes nationales, et que même les traditions troyennes comptaient parmi les chapitres authentiques de notre histoire, on ne s'étonnera pas de voir cette foi naïve se perpétuer jusque dans les premières années du XVI[e] siècle, et le véritable Homère en recevoir l'hommage, comme annaliste et *grand historiographe*. Voici le titre de la plus ancienne traduction française de l'Iliade :

« Les Iliades de Homere, poëte grec et grand hystoriographe. Avec les premisses et commencements de Guyon de Coulône, souverain hystoriographe. Additions et sequences de Dares Phrygius et de Dictys de Crete. Translatees en partie de latin en langage vulgaire, par maistre Jehan Samxon, licencie en loys, lieutenant du bailli de Touraine a son siege de Chastillon sur Yndre. — Jehan Petit, avec privilege. On les vend a Paris en la rue Sainct Jacques. A l'enseigne de la fleur de Lys. »

Dans ce curieux volume, imprimé en caractères gothiques et illustré de quelques gravures sur bois, Homère, comme on le voit, n'a compté que pour une part; c'est à titre d'historien qu'il est traduit *sur le latin*, à côté de Dictys de Crète et de Darès le Phrygien, deux pseudonymes qui, au même titre, jouissaient dès l'antiquité d'une sorte de crédit. Pour qu'on ne puisse se méprendre à cet égard sur ce qu'il a voulu faire, l'auteur dit formellement dans un épilogue :

« Doncque, nobles seigneurs et dames qui lisez ce present livre, allez jusques à la fin, et vous trouverez plusieurs beaulx faictz d'armes, et comment et en quelle manière les Troyens et les Grecs combatirent ensemblement, par les quelz faictz tous nobles princes et chiefz de guerre pourront facilement apprendre maintes belles choses dignes de

perpetuelle memoire pour eux noblement entretenir en la conduicte des armes. Dressez donc vostre veue sur ce present œuvre nomme les Iliades du grand Homere, prince et seigneur de tous aultres poetes, et vous y prendrez plaisir, recreation d'entendement et allegement de vos peines et labeurs. »

Dans cette bonne intention de ne rien écrire qui ne soit fondé en vérité, Samxon compare quelquefois le témoignage d'Homère avec celui de Dictys ou de Darès, et constate la différence des récits, tout cela dans le texte de sa prétendue traduction, comme on le verra par ce passage du chant XXIV, où, après les paroles de Cassandre (vers 704-706) qui a reconnu son père revenant avec le cadavre d'Hector, il ajoute:

« S'il est ainsy que les Troyens emporterent le corps de Hector apres sa mort, Priam ne l'alla pas requerir et racheter en lost des Grecz, comme dit Homere, et encore s'il y alla comme dit le dit Homere, touteffoys il n'y alla pas luy seul avec son herault, car Dithis de Crethe dit que sa femme la royne Hecuba et Andromache, la femme de Hector, avec ses deux enfans, allerent avec luy pour plus mouvoir les Grecz a pitie et misericorde. »

L'opinion vulgaire prenait donc Homère au sérieux; elle était bien loin alors d'y chercher ce sens mystérieux qu'y découvrait la subtilité des grammairiens et des philosophes grecs. C'est précisément ce que pense aussi Rabelais dans la préface de Gargantua.

Quant au titre de poëte, qu'on lui conserve par tradition et par habitude, je voudrais savoir quel sens y attachaient les lecteurs capables de supporter cette prose demi-latine et demi-barbare, dont je vais donner encore un échantillon, pris au commencement même de l'Iliade, pour qu'on la puisse, de mémoire, comparer avec le texte.

« Pour descripre la calamite, misere et desolation que la furieuse et ardante indignation de Achiles excita et esmeut en lost et exercite des Grecs, laquelle au vray parler fust si horrible et cruenteuse que par toutes pars, on voioit les oyseaux et aultres bestes saulvaiges et pleines de ferocite estre respues et ressaisieez des corps mors des nobles princes et grans seigneurs gisans a terre. O toy Calliope, et vous aultres seurs qui estes la congregation des Deesses, et desquelles l'estat et vertu de poesie prent son propre nom comme celles qui estes a tous poetes presidentes et favorables, moy Homere (1) je vous inuoc-

(1) Il se nomme de même dans les deux invocations du chant onzième. On sait, au contraire, que dans l'original le silence du poëte sur son propre nom est

que et prie qu'il vous plaise tellement me instruire en l'art et science de poesie, et me enseigner telles choses desquelles je puisse promptement monstrer et enseigner aux aultres successeurs apres moy. Premierement fault entendre que la naissance et origene matiere de telle grande indignation et discord, fut a cause de la controversie et debat de Achilles avecques Agamemnon, qui fut souverain prince des Gregeois, et pour savoir le quel des Dieux fut qui excita et commensa telle indignation et discord entre ces deux princes Achilles et Agamemnon. »

Voilà un essai bien grossier sans doute et bien indigne du grand nom d'Homère; transformer l'Iliade en une école de haute chevalerie, voilà un singulier mensonge. Ce mensonge pourtant ressemble fort à l'une des vérités qui nous plaisent le plus aujourd'hui. La simplicité de nos pères assimilait le vieux chantre ionien aux écrivains des chansons de gestes, et la critique savante de nos contemporains n'a rien plus à cœur que de prouver la vérité de cette assimilation. Samxon et ses lecteurs, sans le savoir, pensaient d'Homère ce qu'en pense l'école de Wolf: étrange vicissitude des esprits qui nous ramène à affirmer au nom de la science ce qui fut le préjugé d'un siècle ignorant.

Un nouvel âge des traductions d'Homère s'ouvre en 1545 par celle de Hugues Salel. Désormais l'*historiographe* est un peu oublié, mais en revanche le *poëte* est mieux compris et reproduit avec quelque dignité. A part les nuances du talent et certains caprices d'école, la langue de Salel, de Jamyn, de Peletier, de Certon, a un caractère de franchise et de facilité qui convenait merveilleusement aux formes souples, aux négligences aimables de la poésie homérique. Rien encore, dans l'original grec, ne répugne au goût des traducteurs, ni détails de mœurs, ni épithètes de simple ornement, ni comparaisons empruntées à la plus triviale nature. Dans sa Préface au Roy, où il fait exposer par *dame Poesie* les mérites d'Homère, les efforts, la méthode et les modestes espérances du traducteur, Salel ne promet pas, il est vrai, une scrupuleuse exactitude :

> Tu pourras veoir en bref (en peu de temps) l'œuvre avancée
> De l'Iliade et puis de l'Odyssée (1),

un des traits de cette vieille poésie les plus remarqués par la critique ancienne et moderne.

(1) Salel n'a publié que la première moitié de l'Iliade; il mourut à l'œuvre.

Non vers pour vers, car personne vivante,
Tant elle soit docte et bien ecrivante,
Ne sçauroit faire entrer les epithètes
Du tout en rhythme. Il suffit des poetes
La volonté (le sens) estre bien entendue
Et la sentence avec grace rendue.

Et pourtant sa traduction, très-faible d'ailleurs, suit, comme naturellement, tous les détours du style homérique. Peletier du Mans, traducteur des trois premiers chants de l'Odyssée, s'est imposé des règles plus sévères encore :

J'y ay voulu les epithètes mettre,
En ne voulant d'Homère rien obmettre,
Et m'a semblé, sur ce, qu'en les ostant
Hors du françois, ce seroit tout autant
Que l'on ostoit d'iceluy mesme livre
Habits, bancquets et maniere de vivre,
Qui jà pieçà sont d'usage estrangiées
Et en façons bien diverses changées.
Mais il convient garder la majesté
Et le naïf de l'ancienneté,
Pareillement exprimer les vertuz
Des adjectifs dont les mots sont vestuz
Et bien garder en son entier l'objet
De son auteur, auquel on est subject.

On voit là des écrivains qui acceptent sans fausse honte tous les devoirs de leur métier. Notre langue alors n'était pas assez loin de son origine pour s'offenser de cette grossièreté décente de l'âge homérique ; elle ne s'était pas appauvrie par d'excessives épurations ; elle s'enrichissait même au besoin par des licences trop conformes au génie grammatical des langues anciennes, pour garder leur droit de cité dans la nôtre. Une autre particularité curieuse dans les traductions de Salel et de Peletier, c'est le mètre où les premières d'entre elles sont écrites. Ce mètre est précisément celui du plus grand nombre des romans du moyen âge, considéré au XVI[e] siècle comme le mètre épique ou héroïque par excellence, ainsi qu'en témoigne l'auteur de la *Franciade*, au commencement de sa Préface *au lecteur apprentif, touchant le poëme héroïque*, morceau intéressant pour nous à plus d'un titre :

« Il ne faut t'esmerveiller, Lecteur, de quoy je n'ay composé ma

Franciade en vers alexandrins, qu'autrefois en ma jeunesse par ignorance, je pensois tenir en nostre langue le rang des carmes héroïques, encores qu'ils respondent plus aux senaires des tragiques qu'aux magnanimes vers d'Homère et de Virgile, les estimant pour lors plus convenables aux magnifiques arguments et aux plus excellentes conceptions de l'esprit, que les autres vers communs ; depuis j'ay veu, cognu, pratiqué par longue expérience que je m'estois abusé : car ils sentent trop la prose très-facile, et sont enervez et flaques, *si ce n'est pour les traductions*, ausquelles à cause de leur longueur ils servent de beaucoup pour interpréter le sens de l'auteur qu'on entreprend de traduire. Au reste, ils ont trop de caquet, s'ils ne sont bastis de la main d'un bon artisan, qui les face, autant qu'il luy sera possible, hausser comme les peintures relevées, et quasi separer du langage commun, les ornant et enrichissant de Figures, Schemes, Tropes, Metaphores, Phrases et Periphrases eslongnees presque du tout, ou pour le moins separées de la prose triviale et vulgaire (car le style prosaïque est ennemy capital de l'éloquence poëtique), et les illustrant de comparaisons bien adaptées, etc. »

Il faut avouer, en effet, avec Ronsard, que notre vers alexandrin manque de quelques-uns des mérites essentiels au style épique, qu'il a une marche trop pompeuse et trop monotone. Le vers décasyllabique, plus dégagé, plus souple dans son allure, s'accommode mieux au ton d'une simple narration ; il atteindra rarement cette *majesté* dont parlait Peletier, et qui est le secret d'Homère à ses beaux moments ; mais il s'accorde bien avec ce *naïf* qui est le cachet du temps, plus inimitable encore que celui du poëte. Pourquoi donc avoir ainsi réservé pour les ouvrages originaux ce mètre que Peletier, que Salel, appliquaient déjà, non sans quelque bonheur, à la traduction d'Homère ? Pourquoi laisser l'alexandrin aux traducteurs ? C'est parce qu'il est plus long et en cela plus commode pour interpréter le sens de l'original. Mais Ronsard ne s'aperçoit-il pas qu'en choisissant un mètre plus court que celui du poëte original, on s'exempte par là même, si toutefois on y fut jamais soumis, de l'obligation de traduire vers pour vers ? Quoi qu'il en soit, le conseil de Ronsard nous explique comment Amadis Jamyn s'avisa de continuer en vers hexamètres l'Iliade, commencée en vers de dix syllabes par Hugues Salel, singularité que les historiens de la littérature française ont remarquée sans en rendre compte. Une fois appuyé de cet exemple, le conseil devint une règle. Salomon Certon le suivit bientôt après, et depuis cette époque, excepté quelques parodies, toutes les traductions ou imi-

tations poétiques des poëmes épiques de l'antiquité ont été écrites en vers alexandrins. Bien plus, ce que le bon Ronsard condamnait comme un préjugé de sa jeunesse, l'usage de l'alexandrin comme *carme héroïque*, est désormais consacré dans notre langue. Le temps et le génie français ont tranché une de ces questions où les plus belles théories seront toujours sans autorité.

Pour revenir à nos traducteurs, soit par l'efficace merveilleuse de l'hexamètre, ou par l'effet d'un génie plus heureux, la traduction de Jamyn est en général supérieure à celle de Salel. Non que l'on ne trouve çà et là dans ce dernier des vers ou même des tirades d'une certaine force, comme cette réponse d'Agamemnon à Chrysès, au premier chant de l'Iliade :

Plus ne t'advienne, ô vieillard ennuyeux,
Que je te treuve attendant en ces lieux,
Ou revenant : car il n'y aura sceptre,
Sceptre Apollin, qui me garde de mettre
La main sur toy. Ne pense plus ravoir
Ta Chryseis, car je la veux avoir
En ma maison de ton pays loingtaine,
Faisant mon lict, et là filant ma laine,
Jusques à tant que sa beauté faillie
Sera un jour par vieillesse assaillie.
Fuis-t-en d'icy, garde de m'irriter
Doresnavant par ton solliciter,
Et n'use plus de semblable oraison
Si tu veux sain retrouver ta maison.

Mais Jamyn atteint plus souvent la plénitude et l'élévation du vers homérique ; sa langue, lorsqu'elle n'est pas trop chargée de ces mots fort sottement composés à la manière grecque, ne manque ni de force ni d'éclat. Jamyn ayant, comme pour provoquer la comparaison, retraduit un chant et demi déjà compris dans le travail de Salel, voici quelques vers où l'on pourra prendre une idée du talent des deux auteurs :

Salel : Il (Hector) ressembloit le tourbillon qui passe
Parmi les champs, qui tout rompt, tout fracasse,
Et tout ainsi qu'un lion orgueilleux
Et un sanglier, de la dent perilleux,
Se cognoissant par les veneurs surpris
Et des levriers, sont toutes fois espris
De mesme ardeur, et monstrent en la place

Sans s'estonner leur naturelle audace :
Et en l'endroict qu'ils font voye et contour,
Chacun les suit et leur est à l'entour.

Jamyn : Craignant le preux Hector, dont la main toujours preste
Sçavoit donner la fuite, egale à la tempeste.
Comme un sanglier ardant ou lion orgueilly
Se tourne entre les chiens et veneurs, assailly :
En forme d'une tour de ces veneurs la troupe
A l'encontre se plante, et le chemin lui coupe
Dardant maints javelots, mais le superbe cœur
De ce lion hardy ne loge en soy la peur.
Sa vaillance le tue, et d'un si grand courage
S'essaye de trouver à travers d'eux passage,
Cà et là se virant qu'on lui cède les champs.

Dans la sublime peinture qui ouvre le XIIIe chant de l'Iliade, Salel et Jamyn ont tous deux échoué. Peut-être notre langue était encore incapable d'atteindre à la perfection de pareils morceaux.

Malgré l'autorité des éloges pompeux dont l'accompagna Ronsard (1), la traduction de l'Iliade par Jamyn ne devait pas, ce me semble, décourager toute rivalité. C'est cependant ce qui arriva. Un poëte de cette école, Antoine de Cotel, qui avait entrepris une continuation de l'Iliade de Salel, y renonça en voyant paraître (en 1574) celle de son confrère Jamyn. Un meilleur ouvrier, dit-il dans un sonnet en forme de dédicace à son ami Vaillant de Guelis,

— un meilleur ouvrier qui gagna l'avantage,
Me feit serrer quatre ans l'échantillon plié
De l'ouvrage qu'entier je t'avois dédié,
Et changer de dessein.

Mais après avoir lu l'*eschantillon* dont il parle, c'est-à-dire, le XVIe chant de l'Iliade, en vers de même espèce que ceux de Salel, imprimé en 1578, parmi ses *Mignardises et gaies poésies,* on doit approuver une modestie qui n'est que le juste sentiment de sa faiblesse. Évidemment Cotel n'était pas de force à lutter contre Homère; il reste même fort au-dessous de Jamyn et de Salel.

L'Odyssée, soit qu'elle semblât plus difficile à mettre en français, ou qu'elle intéressât moins, n'étant pas comme l'Iliade pleine

(1) Dans son ode imprimée en tête du travail de Jamyn, Ronsard annonce que, grâce à cet Homère français, les Gaules désormais vont *refaire un combat nouveau* avec les sept villes qui déjà se disputaient la naissance du poëte grec.

de ces grands faits d'armes qui plaisaient tant à la société encore chevaleresque du XVIe siècle, ne fut complétement traduite qu'au commencement du XVIIe. Peletier du Mans, dont nous avons vu plus haut l'excellente méthode, n'en fit pas à ce poëme une longue application; il s'arrêta au quatrième chant; ce qu'on regretterait fort, s'il se trouvait dans sa traduction beaucoup de morceaux comme ces vers de Télémaque à Minerve (chant Ier):

Hoste, dit-il, déplaire ne vous veuille
De mes propos. Certainement ceux-ci
Ont de gaudir et rire le souci
A bon marché : car ils mangent le bien
D'un homme absent, sans qu'on leur die rien.
. . . .
Mais s'ils sentoient la venue de luy
Dedans Itacque, il n'y auroit celuy
Qui n'aimat mieux bon pié faict à la course
Qu'or ny argent avoir dedans sa bourse,
Ny vestement d'ouvrage riche et fin.

Ou ces vers de la réponse de Minerve :

C'est qu'il (Ulysse) ne peut plus longtemps séjourner,
Sans en sa terre aimée retourner;
Liens de fer le dussent-ils tenir,
Il trouvera façon de revenir.

Dans sa traduction des deux premiers chants de l'Odyssée, Jamyn a aussi quelques vers heureux et de ces traits naïfs qu'on aimerait voir recueillis et conservés dans les notes au moins de quelqu'un de ses successeurs. Télémaque dit à Minerve qui le visite sous la figure de Mentès :

Dy moi quels mariniers t'ont icy amené,
En quel vaisseau, comment, et par quel navigage,
Car je pense qu'à pied tu n'as fait ce voyage.

Et plus bas :

Je te diray le vray, certe ma mère dit
Que je suy fils d'Ulysse, et tel je me le donne.
Quant à moy, je ne say, *car il n'y a personne*
Qui sache assurement de quel pere il est né.

C'est presque une paraphrase, mais si conforme au génie du vieux conteur, qu'on n'ose pas désirer mieux.

L'Odyssée n'était donc connue du public français que par ces fragments de traduction, lorsque vers la fin du règne de Henri IV, Salomon Certon entreprit de mettre en vers toutes les œuvres qui portaient le nom d'Homère, y compris les hymnes, les épigrammes et autres fragments épars dans l'antiquité. Il commença par l'Odyssée, séduit sans doute par la nouveauté du sujet, où aucune concurrence ne gênait sa veine, et aussi par une certaine ressemblance entre la vie du Béarnais, son maître, et les aventures d'Ulysse, ressemblance qu'il a complaisamment signalée dans son épître dédicatoire. Mais sa flatterie et sa traduction ne réussirent pas vite auprès du roi, si l'on en juge par ce singulier placet qui se lit à la fin du volume :

Au Roy Henry le Grand, après lui avoir présenté l'Odyssée.

Roy, le Roy vostre ayeul autrefois guerdonna (récompensa)
D'une grand pension, d'une bonne abbaye,
Salel qui l'Iliade à demi ne tourna,
Ne fit veoir à la France à demi l'Achaye :
Vous, son sang, avez-vous la muse tant haye
Que vous ne pensiez à la recompenser.
L'Odyssée confuse en demeure esbahye,
Entiere s'en estonne et ne sçait que penser.

Cela s'appelle, je crois, mettre le poing sous la gorge. Cette fois Certon apparemment fut entendu; car dans la seconde édition de son Odyssée, réunie avec l'Iliade et les autres petits poëmes homériques, la dédicace de l'Iliade au jeune roi Louis XIII ne renouvelle aucune plainte, et le titre témoigne que Certon était devenu *Conseiller notaire et secretaire du Roy, maison et couronne de France, et secretaire de la chambre de Sa Majesté.* Au reste, son entreprise était grave et méritait bien les encouragements qu'elle sollicitait. Deux poëtes s'étaient jadis partagé l'Iliade; celui-ci comptait assez sur son courage, sur la souplesse et la variété de son talent pour reproduire en vers tout ce que l'on connaissait alors de poésie homérique. Personne après lui ne l'a osé. Cela seul suffirait à lui concilier l'indulgence, si son travail n'offrait d'ailleurs de très-réelles qualités.

Certon suit les préceptes de Peletier; il ne veut *rien obmettre* de

son auteur, rien altérer des caractères de l'original ; il ne recule pas, comme avait fait Hugues Salel, devant l'aridité du catalogue des navires, au second chant de l'Iliade ; quand un discours est répété plusieurs fois dans les mêmes termes, selon l'usage homérique, comme, à l'ouverture de ce même chant, les injonctions de Jupiter à Agamemnon, il reproduit fidèlement ces répétitions naïves, et ne s'amuse pas, comme Salel, à varier la forme en conservant les mêmes idées. Avec une liberté qui tient aux traditions de l'école de Ronsard, il forge des diminutifs ou des adjectifs composés, soit pour les convenances de la rime, soit pour imiter mieux les épithètes homériques. Ce sont là les procédés du métier plutôt que les secrets de l'art. L'art, chez Certon, est encore bien imparfait ; les beaux vers, les expressions brillantes ou fortes y semblent souvent l'effet d'une rencontre heureuse plutôt que le produit d'une imagination habilement réglée ; mais si l'on songe à l'immense difficulté du sujet, on s'étonne encore de trouver presque à chaque page dans ces deux gros volumes, des fragments poétiques qui méritent d'échapper à l'oubli où l'auteur est tombé. Pénélope, par exemple, parle-t-elle mieux dans Homère que dans notre vieux traducteur, de son cher Ulysse :

> Larmoyant sans repit une plainte eternelle,
> A la triste pensée, au fascheux souvenir
> D'un que j'ay tant au cœur, qui ne peut revenir,
> Je dy de mon mary. . . . .

Que de grâce surtout dans le dernier vers de cette description des sirènes :

> Voicy nager vers nous les sirenes riantes
> Qui de nostre arriver n'estoient point ignorantes,
> Et contre les vaisseaux commençans les doux sons,
> Elles jettoient vers nous le miel de leurs chansons.

Au livre XIXe, Ulysse reconnu par la vieille Euryclée, lui dit :

> Me veux-tu ruyner, ô nourrice fidelle ?
> C'est toy qui m'as donné autrefois la mamelle.
> Voicy ton nourrisson qui a tant eu de maux,
> Pati tant de douleurs, couru tant de travaux :
> Me voicy de retour sur la vingtiesme année
> En ma douce maison. Or puisque fortunée

Tu as ce bien des yeux de m'avoir recogneu,
Que nul ne sache icy que je suis revenu.
Encor de quelque temps tay toy, je te supplie,
Et ne mets en danger, par ta faute, ma vie.

On ne saurait être plus naturel, c'est-à-dire plus homérique. Le style de Certon s'élève aussi quelquefois lorsqu'il le faut. Ulysse vient de sonder les intentions du pasteur Philétius, en lui faisant pressentir le retour de son maître. Philétius s'écrie:

Vinst-il cest homme là: un dieu benin et doux
L'amenant maintenant au beau milieu de nous,
Tu verrois à l'effet comme et de quel courage
J'aurois la force au cœur et la main à l'ouvrage!

Au XXIVe chant de l'Iliade, le discours de Priam au meurtrier de son fils unit à une exactitude vraiment remarquable, dans une traduction en vers, presque toutes les qualités du haut langage poétique:

Souviens-toi de ton père, homme pareil aux dieux,
Il m'est égal en aage, et de mesme vieillesse,
Et possible reçoit fascherie et rudesse
D'aucuns de ses voisins, tandis que tu es loin,
Sans que nul le secoure et l'assiste au besoin:
Toutesfois il espère, et reçoit quelque joye,
Sçachant que tu es vif, et qu'il verra de Troye
Revenir son cher fils à son contentement:
Mais à moi le malheur m'en veut entièrement:
Car de beaucoup d'enfans (ô fortune moleste)
Si braves et si forts, je croy qu'il ne m'en reste
Du tout point, ou fort peu. Alors que les Gregeois
Vindrent en ce pays, cinquante j'en avois,
Dont dix et neuf étoient sortis d'un ventre mesme,
Les autres d'autres lits: la violence extrême
De Mars les a passez dessous sa cruauté:
Un seul, le plus vaillant de tous, m'estoit resté,
Qui étoit le support, l'appuy et la deffence
De nostre pauvre ville, en qui j'avois fiance,
Mon pauvre Hector, tu l'as tué tout fraischement,
Il est mort sous ta main combatant vaillament
Pour son pays natal, mort brave et sans reproche;
C'est cela qui m'amène, et pour luy je m'approche
De toy, grand Achilles, voulant le racheter,
Et pour luy je te viens de grands dons présenter:
Ne me refuse point, fay moy miséricorde,

Souviens toy de ton père, et des dieux te recorde,
Ton père ainsi chenu que je suis, ainsi vieux,
Est tel, fors que je suis en tout plus malheureux :
Car me voilà réduit en extrémité telle
Qu'autre ne fut jamais de nature mortelle,
Estant contraint baiser les genoux triomphants
Et les mains de celuy qui m'a privé d'enfans.

J'ose dire que ce morceau n'a été surpassé par aucun des successeurs de Certon.

A côté de cette page vraiment éloquente, voici quelques passages de la *Batrachomyomachie*, qui prouvent qu'outre le naïf et le sublime, Certon a su, par moments, reproduire avec bonheur les traits grotesques de la parodie :

. . . .
Un rat mourant de soif, réchappé de la patte
Du chat, venoit mouiller sa barbe délicate
Dedans l'eau d'un estang, et se réjouissoit
Le cœur dedans cette eau qui le rafreschissoit.
. . . .
Le fromage plus gras de la plus fine cresme,
Le métier, les cornets et le macaron mesme,
Desiré des grands dieux, bref, les plus friands mets
Que tous les cuisiniers inventèrent jamais,
Ne me rechappent point (à gogo je m'en baille).
. . . .
Ce disant, il s'approche et lui donne le dos ;
L'autre saute dessus et gaillard et dispos,
Et autour de son col ses deux petits bras jette.
Pour le commancement (dessus cette eau si nette),
Il se resjouissoit près du port mesmement,
Regardant son porteur nager si galemment.
Mais quand tout à l'entour il se vit pris des ondes,
Près d'estre submergé dans les vagues profondes,
Ce fut lors à jetter des pleurs hors de saison,
Ce fut à regretter, mais trop tard, sa maison,
A tirer ses cheveux. . . . .

Puisque, disait Salel à ses critiques, parlant de lui et des traducteurs ses confrères :

Puisque c'est une peine
Qui grand travail et peu d'honneur ameine,
(Car quoique face un parfait traducteur,
Toujours l'honneur retourne à l'inventeur),

Devroit-on pas leur vouloir accepter
En bonne part, sans point les molester ?
Considérant qu'ils n'ont entente aucune
Fors d'augmenter l'utilité commune.

Nous aurions tort, en effet, de traiter avec rigueur ces premières tentatives de la langue et de l'esprit français. Malgré tous leurs défauts, les traductions d'Homère, publiées dans la période que nous venons de parcourir, gardent un mérite inestimable, et qui sera difficilement remplacé par le savoir et l'élégance des siècles suivants ; elles ont un air de fraîcheur et de jeunesse qui nous rappelle Homère, sinon dans toute sa grandeur et dans tout le feu de ses poétiques élans, au moins dans la vérité habituelle de ses allures. Nous approchons du temps où notre langue va se perfectionner et se fixer par des chefs-d'œuvre ; n'oublions pas ce qu'elle doit à ces écrivains d'un autre âge, laborieux artisans d'un avenir qu'ils n'ont pas vu, et dont le destin fut de demeurer ensevelis et obscurs sous les fondements de l'édifice commencé par leurs mains.

HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE.

ÉGYPTE ANCIENNE. — CHRONOLOGIE DES DYNASTIES. — DISCORSI CRITICI sopra la cronologia egizia, del professore FRANCESCO BARUCCHI, direttore del museo egizio. — Torino, stamperia reale, 1844, in-4° de 150 pages.

(3e article. = *Voyez* les Cahiers de mai et de juin.)

Le suite de notre analyse de l'ouvrage de M. Barucchi nous amène à examiner son opinion au sujet de la liste de rois des premiers temps de la monarchie égyptienne, attribuée à Ératosthène, et transcrite par le Syncelle dans sa Chronographie (1), qui est ré-

(1) Page 91 de l'édition de 1652, in-f°. Édition de Bonne, 1829, in-8°, p. 171.

digée dans l'ordre des temps et rapportée à une ère de la création du monde.

Le Syncelle, parvenu à l'année 2776 de cette ère, qui répond selon son système à l'an 2724 A. C., y rattache la première année du premier roi qui régna dans la contrée de Mestraïm, c'est-à-dire en Égypte. Il donne immédiatement après une première liste des neuf premiers de ces rois, et il intitule ainsi cette liste : *Rois d'Égypte, anciennement Mestraïm, et leurs années.* Le premier de ces rois se nomma Mestraïm ; le Syncelle ajoute qu'il est le même que Ménès, et il lui donne pour successeurs Couroudis, Aristarque, Spanius, deux autres rois dont il omet les noms, enfin Sérapis, Sesonchosis et Aménémès.

Nous n'avons pas besoin de faire remarquer l'absurdité de l'invention d'une pareille liste, ni combien sont ridicules les noms de certains Pharaons des temps primitifs de l'Égypte, bien antérieurs à l'existence de la civilisation en Occident, et que le Syncelle nomme Kouroudis, Aristarque et Spanios.

Le Syncelle ajoute aussitôt après, en titre de chapitre : Θηβαίων βασιλεῖς, *Rois des Thébains*, et il dit à ce sujet : « Le chro-
« niqueur Apollodore a décrit une autre *royauté* d'Égyptiens dits
« Thébains, de 38 rois et de 1076 années, laquelle commença
« l'an 2900 du monde, et finit l'an 3976 ; desquelles choses Ératos-
« thène dit que, en ayant recueilli la notion dans les documents
« égyptiens avec leurs noms (de ces rois), il les a, d'après un ordre
« royal, rendus en langue grecque ainsi qu'il suit. »

Vient ensuite cet autre titre de chapitre : « (Liste) *de rois thé-*
« *bains qui régnèrent après l'année* 124 *de la dispersion.* » Et cette liste de 38 noms, qui est présentée par fragments, au gré du plan du chroniqueur, de la page 91 à la page 147 de son texte de l'édition grand in-folio de 1652 (collection byzantine), est suivie de cet autre avertissement, page 141, lignes 34 à 46 du grec : « Ici
« finit la série des 38 rois dits thébains en Égypte (Ératosthène ayant
« pris leurs noms des hiériogrammates de Diospolis, les a rendus de
« la langue égyptienne en langue grecque) ; elle commença (cette
« série) dès l'an du monde 2900, 124 ans après la confusion des
« langues, et finit l'an 3975 du monde.

« De cinquante-trois autres rois thébains faisant suite à ceux-
« ci et transmis par le même Apollodore, je n'ai pas jugé à
« propos d'insérer ici les noms, parce qu'ils ne sont d'aucune

« utilité, puisque les noms qui précèdent ne (le sont pas non « plus). »

Voilà tout ce qui nous est parvenu de l'antiquité classique et des temps postérieurs, au sujet des listes de rois d'Égypte dressées par Ératosthène et par Apollodore; et c'est à George le Syncelle seul que nous sommes redevables de ce fragment, qui ne contient que 38 noms de rois, tirés d'un ouvrage d'Ératosthène, continué par Apollodore. Les deux ouvrages nous sont également inconnus.

M. Barucchi, d'après le silence gardé par toute l'antiquité au sujet d'un ouvrage, concernant l'histoire primitive de l'Égypte, que le célèbre Ératosthène de Cyrène, le second président du musée d'Alexandrie, aurait composé, ne se contente pas de l'opinion du Syncelle tout seul (1), pour accorder quelque crédit à cette liste de rois, et la considérer comme tirée d'un des ouvrages du docte Alexandrin. Quant à Apollodore, M. Barucchi ne le distingue point dans le nombre de ceux qui, portant le même nom, se firent quelque réputation dans la littérature grecque. M. Barucchi ne comprend pas non plus comment, après ce grand ouvrage sur l'histoire de l'Égypte des Pharaons, composé par Manéthon durant le règne de Ptolémée Philadelphe, le second successeur de ce roi, Ptolémée Philopator, aurait demandé, très-peu de temps après, le même travail à Ératosthène. Marsham (2) avait déjà fait la même observation, qui ne modifia rien il est vrai à son système. Et M. Barucchi ajoute, ce qui pourrait avoir un peu plus de poids, que l'auteur véritable de cette liste attribuée à Ératosthène le savant, pourrait bien être un juif ou un chrétien, puisque cet auteur rapporte chaque règne aux années de l'ère de la création du monde selon les chrétiens grecs. Mais en ceci, comme à l'égard de quelques autres faits analogues, nous ferons la part du chroniqueur byzantin, qui a malheureusement porté une main résolument témé-

(1) Vossius, en 1624 (*Hist. Græc.*), comme les autres historiens de la littérature grecque qui le précédèrent, garde le silence au sujet des écrits d'Ératosthène relatifs à l'histoire de l'Égypte. Il est vrai que l'ouvrage de Vossius est antérieur à la première édition du Syncelle (1652), où la liste d'Ératosthène est insérée; mais elle se trouvait déjà imprimée avec les mêmes avertissements et la mention d'Apollodore dans la première édition de la Chronique d'Eusèbe, faite à Leyde, aux dépens des Commelins, en 1606. Il est vrai que Suidas dit en général qu'Ératosthène composa des poésies et des histoires. Delambre (*Hist. de l'astronomie*, t. I, p. 87) ne range pas non plus Ératosthène parmi les historiens.

(2) *Chronicus canon*, p. 3.

raire sur tout ce qu'il a touché des plus vénérables documents de la haute antiquité.

M. Barucchi appuie aussi son opinion, à l'égard du faible mérite de la liste attribuée à Ératosthène, sur le sentiment de M. Lenormant, à qui il n'est pas suffisamment démontré que cette liste de 38 rois soit authentique et composée par Ératosthène de Cyrène, puisqu'elle ne nous est parvenue, avec une telle origine, que sur la foi d'un certain Apollodore, d'ailleurs inconnu et probablement chrétien (1). M. Lenormant considère donc aussi comme suspecte l'attribution de cette liste à Ératosthène, qui fut néanmoins poëte, grammairien, philosophe, géomètre, géographe et astronome (2).

Mais l'Anglais Marsham, qui fonde sur cette liste son pauvre système des dynasties égyptiennes collatérales, ne mettait pas en doute l'origine alexandrine de ce document, et il considérait, en 1672, *hoc* ERATOSTHENIS *laterculum*, comme un *venerandissimum antiquitatis monumentum, et ad stabilienda Ægyptiorum tempora imprimis* NECESSARIUM. Tous les chronologistes, ou du moins tous ceux qui ont traité de la chronologie ancienne sous l'influence des idées hébraïques, même sans avoir lu le livre de Marsham, se sont pourtant rangés de son avis, et Marsham est devenu ainsi le patron de toute science des temps étouffée dans les étroites limites d'un des nombreux systèmes de chronologie longtemps accrédités pour des motifs fort respectables, mais réellement trop étrangers aux faits de l'histoire primitive. Toutefois, le système de Marsham, à l'égard des temps historiques de l'Égypte, trouve encore quelques partisans, et l'on veut contraindre Ératosthène, quel qu'il fût, interprété, il est vrai, d'une certaine façon, à donner à ce système rétréci une apparence de vérité, quoiqu'il enlève réellement dix ou quinze siècles de temps historiques à l'Égypte, et tout ceci sans un immédiat bénéfice pour aucune des nombreuses supputations chronologiques tirées des livres saints.

Nous dirons toutefois que, pour des hommes d'un savoir considérable (3), la liste des 38 rois dits thébains est réellement l'ouvrage

(1) *Éclaircissements sur le cercueil du roi Mycerinus*; Paris, Leleux, 1839, in-4°, p. 32 et 33.

(2) Delambre, ouvrage cité.

(3) MM. Raoul Rochette et Bunsen.

d'Ératosthène de Cyrène, le président de la bibliothèque d'Alexandrie, le fondateur de la géographie astronomique et de la chronologie ; elle a été transmise, suivant eux, par Apollodore d'Athènes, le chronographe par excellence, le grammairien formé à l'école d'Aristarque, et nous sommes ainsi redevables à deux des plus savants hommes de l'école d'Alexandrie, de l'existence de ce document d'un prix inestimable (1).

S'il nous était permis de dire notre humble avis lorsque de si grandes autorités ont prononcé, nous ajouterions, que nous croyons à l'ancienne origine du fragment attribué à Ératosthène, et qu'il appartient à l'école d'Alexandrie, et à une époque où d'illustres critiques et d'habiles grammairiens s'étaient déjà fait un nom, et où l'un d'eux, plus curieux, ou plus heureusement inspiré que d'autres par les débris de la grandeur des Pharaons, s'adonna à l'étude de leur langue, à celle de l'histoire ancienne de l'Égypte ; nous croyons en outre que cet alexandrin consulta les documents originaux, et inséra dans une composition historique, encore ignorée, et selon que l'exigeaient le plan et l'intérêt du sujet, les noms de 38 rois des premières dynasties égyptiennes, les noms originaux en langue égyptienne, tels que les donnaient ces documents. Il ajouta, suivant nous, à ces noms égyptiens leur traduction grecque : et nous pouvons dire aujourd'hui, en tenant compte de l'inadvertance des copistes qui ont plus ou moins oblitéré ces noms et leur version grecque, que ce travail fut fait par un traducteur suffisamment instruit dans la langue égyptienne.

Avec une telle origine, qu'on l'attribue à Ératosthène ou à tout autre successeur de Manéthon, cette liste, même dans son état actuel, est en effet un fragment d'un très-grand prix : et nous en jugeons ainsi sans hésitation, mais en faisant nos réserves, d'abord sur la manière bizarre dont le Syncelle, perpétuellement inattentif ou préoccupé de son entreprise, a affublé ce fragment, et secondement, au sujet des conséquences générales qu'on en a tirées, à la faveur d'interprétations peut-être insuffisantes, mais en apparence favorables à un système nouveau qui n'aurait lui-même aucune durée, si ces interprétations étaient en effet hasardées.

Distinguons d'abord, pièce à pièce, dans l'ensemble de ce fragment qui comprend la liste de 38 rois, l'avertissement qui la pré-

(1) *Journal des savants*, avril 1846, p. 241.

cède (page 91), celui qui la suit (page 147) et les titres mêmes de ces diverses parties; distinguons soigneusement ce qui est de la main et du système du Syncelle, de ce qu'il a réellement transcrit des anciens écrivains qui l'avaient précédé.

Dans cet examen, il faut bien s'arrêter d'abord à cette singulière déclaration du Syncelle, qui ne rapporte pas la liste d'Apollodore, parce qu'elle est inutile et aussi inutile que celle d'Ératosthène. Ceci rappelle que le Syncelle, avant d'aborder ce qui concerne l'Égypte dans sa Chronographie, avait déjà déclaré qu'il tirerait d'Abydène, d'Apollodore et de Manéthon, quelques *petits* chapitres de leurs ouvrages, afin de les réfuter plus facilement (1); et un peu plus bas il mentionne encore ce qu'il appelle les absurdes et fabuleuses narrations d'Abydène et d'Apollodore (2). Ceci nous explique, ce me semble, sa pensée dominante dans les deux paragraphes qui suivent la liste d'Ératosthène, et dans lesquels il déclare si hautement qu'il n'insère pas dans sa Chronographie la liste des cinquante-trois rois nommés dans Apollodore, parce que cette liste, ainsi que celle des trente-huit rois d'Ératosthène, n'est d'aucune utilité (3). Ces listes, en effet, ne pouvaient être utiles au système du Syncelle, à ses supputations sur la fondation des grands royaumes par les descendants de Noé, après la confusion des langues, qui arriva, selon lui, l'an 2776 de la création (2724 avant l'ère chrétienne), et ces listes dont l'origine est pure, ne mentionnent ni Mestraïm, ni Kouroudis, ni Aristarque, ni Spanios, parmi les Pharaons de la première dynastie. Elles étaient donc inutiles au Syncelle, puisqu'elles ruinaient à fond son système sur l'antiquité des temps, et il s'en débarrassa d'un tour de main. Un procédé semblable n'est point à l'usage de la critique de notre temps.

Mais malgré sa résolution, le Syncelle est obligé de prendre en considération cette liste d'Ératosthène; il fixe lui-même l'époque de ses trente-huit règnes, et il les désigne comme appartenant à une *autre* royauté d'Égyptiens, à celle de *Thèbes*, qui commença par un *Ménès Thébénite Thébain*, l'an du monde 2900, tandis que l'autre *royauté* de *rois d'Égypte* des *Égyptiens* avait commencé, il ne dit pas où, par un Mezraïm, que le Syncelle dit être le même que Ménès, en l'an 2776 du monde: d'où il résulte que Ménès et Mezraïm sont un seul et même personnage, qu'il fut le premier

(1) Page 38, A et B.
(2) Page 40, A.
(3) Page 147, D.

roi, et qu'il monta sur le trône d'abord *en Égypte* l'an du monde 2776, ensuite *à Thèbes,* cent vingt-quatre ans plus tard, et l'an du monde 2900 (1). De pareilles sottises se réfutent d'elles-mêmes et discréditent à perpétuité celui qui les a débitées.

Mais nous n'avons pas fini :

Ménès donc, roi des Thébains, régna dès l'an 2900 de l'ère de la création du monde, selon le comput de l'église chrétienne grecque ; Athothis, fils de Ménès, régna dès l'an 2962 de la même ère, et ainsi de suite pour leurs successeurs. Or, ce n'est certainement pas d'Ératosthène, qui vivait deux siècles avant l'ère vulgaire, que ces dates de l'ère chrétienne grecque sont tirées ; elles sont donc l'œuvre du Syncelle, et à lui seulement tout l'honneur de cette singulière supputation : singulière, en effet, puisque, en joignant les cinquante-trois règnes d'Apollodore aux trente-huit règnes précédents de la liste d'Ératosthène, et le règne de Ménès, le premier de tous, commençant avec l'an du monde 2900, qui, dans le comput du Syncelle, répond à l'année 2600 avant J. C., et accordant à tous ces règnes réunis 1079 ans pour les trente-huit rois d'Ératosthène et quinze cent vingt-quatre, d'après la durée moyenne de chacun de ces règnes, pour les cinquante-trois rois d'Apollodore, toutes les dynasties égyptiennes n'auront donné que quatre-vingt-onze rois, et n'auront duré, depuis leur origine jusqu'à l'ère chrétienne, que deux mille six cents ans : or, les listes de Manéthon conservées par les deux écrivains chrétiens Eusèbe et Jules l'Africain, donnent, pour les douze premières dynasties *seulement*, qui finirent vers l'an 3000 avant l'ère chrétienne, cent quatorze rois et deux mille cinq cent neuf années pour la durée de leurs règnes.

Peut-être dira-t-on qu'en opposant Manéthon au Syncelle, ce n'est pas résoudre les doutes qui s'attachent à une pareille question, puisqu'on est libre de préférer, sur l'histoire primitive de l'Égypte, les assertions d'un écrivain chrétien du huitième siècle, à celles d'un des hommes les plus célèbres de l'école d'Alexandrie, qui s'adonna, plus de mille ans avant ce chrétien, à l'étude des documents originaux de cette histoire de l'Égypte, sa patrie. Nous ne serions pas très-partisan de cette manière d'user de la liberté d'opinion ; mais, afin de nous dispenser de la restreindre par l'application des règles les plus vulgaires de la critique historique,

(1) Le Syncelle, p. 91, A et C.

nous aborderons le fond même de la question, en examinant la nature et l'origine de cette même liste d'Ératosthène, dans l'état où elle nous est parvenue.

Cette liste n'est qu'un EXTRAIT de celle de Manéthon ; l'analogie, les rapports matériels de ces deux listes sont de toute évidence ; les mêmes rois y sont nommés dans le même ordre de temps, et celle d'Ératosthène ne paraît pas aller au delà de la treizième dynastie de Manéthon : voilà des propositions qui nous semblent susceptibles d'une satisfaisante démonstration.

Sur un pareil sujet, je ne puis trop tôt avertir le lecteur que, dans un ouvrage récent, consacré à l'Égypte ancienne considérée relativement à la place que cet illustre pays doit occuper dans l'histoire du monde (1), M. Ch. Bunsen a savamment examiné cette liste d'Ératosthène. Il l'a comparée à celle de Manéthon, et il a tiré de ce rapprochement des conséquences qui contiennent à elles seules un système tout entier pour l'histoire de l'Égypte et de ses dynasties. En exposant sincèrement mes vues après celles de M. Bunsen, les lecteurs de cette Revue seront mis à même de décider entre les deux opinions, quand elles se trouveront parfois opposées. Nous espérons que l'importance de cette matière couvrira à leurs yeux l'aridité de détails malheureusement inévitables et que je m'efforcerai d'abréger. (*La suite au prochain numéro.*)

CHAMPOLLION-FIGEAC.

HISTOIRE DE LA VIE ET DE L'ADMINISTRATION DE COLBERT, précédée d'une *Étude historique sur Nicolas Fouquet*, suivie de pièces justificatives, lettres et documents inédits; par M. PIERRE CLÉMENT. — 1 vol. in-8° de 520 pages. — Paris, 1846, chez Guillaumin.

Dans le siècle de Louis XIV, où parurent tant de héros et de génies immortels, les historiens (ceux au moins qui n'ont écrit

(1) 3 vol. in-8°, avec planches. Hambourg, 1846.

que pour louer) n'ont vu que le grand roi, le maître suprême, et ils ont subordonné pour ainsi dire toutes les gloires à la sienne. C'est là une grave injustice. Parmi les hommes qui environnèrent Louis, au temps de sa prospérité et de ses splendeurs, il en est plusieurs qui, par leurs idées ou leurs actions, se sont acquis une gloire propre et sans partage. Colbert, dont le mérite simple et solide semble effacé par les qualités plus brillantes de quelques-uns de ses contemporains, tient parmi ces hommes la première place. Il a fait assez de lui-même, sans obéir à l'impulsion d'autrui, et avec ce sens pratique qui, chez lui, ressembla quelquefois à du génie, pour être encore aujourd'hui, à deux siècles de distance, auprès des véritables historiens et des économistes, l'objet d'une sérieuse admiration.

Il existe déjà sur son administration de nombreux et excellents travaux; mais la matière n'est point épuisée. Après Forbonnais, Montyon, Lemontey, Bailly, MM. de Villeneuve-Bargemont, Blanqui et d'Audiffret, M. Pierre Clément vient de faire paraître un travail nouveau dans quelques parties. « En revenant aux documents originaux et contemporains, soit manuscrits, soit imprimés, j'ai reconnu, dit-il, qu'il y avait là une mine des plus riches à peine entamée, et j'ai essayé, grâce à eux, de sortir du vague et des généralités à l'égard d'un certain nombre de questions importantes que la connaissance de ces documents pouvait seule permettre d'approfondir. »

On doit savoir gré à M. Clément de ses patientes recherches, quoique, après tout, les résultats qu'il a obtenus ne soient peut-être pas aussi grands et aussi nombreux qu'il le pense. Nous ferons ici une remarque qui porte sur l'ensemble de son ouvrage. M. Clément semble croire qu'en pénétrant dans un dépôt de manuscrits, en dépouillant avec un soin minutieux les documents enfouis dans nos archives, en étudiant jusqu'au moindre papier d'un homme célèbre, en reproduisant quelques pièces inconnues avec leur orthographe souvent bizarre, on peut se dispenser d'étudier à fond les vieux et bons livres qui sont, aujourd'hui, dans toutes les mains. Il a trop cédé, suivant nous, à l'engouement de l'*inédit*, et le vif désir qu'il avait de trouver des détails rares et nouveaux l'a détourné parfois de la recherche des faits importants. Assurément nous sommes loin de blâmer, d'une manière absolue, la curiosité qui nous porte depuis quelques années à pénétrer dans

les secrets du temps passé et à produire au grand jour des documents oubliés. Cette curiosité, d'ailleurs, a déjà rendu de grands services à la science; mais il faut qu'elle soit contenue et qu'elle n'absorbe pas assez notre esprit pour le distraire des fortes études. C'est parce qu'elle a été quelquefois excessive chez M. Clément, que son ouvrage, où sont accumulées tant de particularités nouvelles, est resté incomplet. L'analyse qui va suivre pourra, nous le croyons, justifier nos assértions.

L'histoire de l'administration de Colbert est précédée d'une *étude historique* sur le surintendant Fouquet. C'est un morceau que M. Clément a traité avec soin et qui se distingue par des qualités littéraires, que malheureusement on ne rencontre pas toujours dans le reste de l'ouvrage. Nous signalerons ici à nos lecteurs, en regrettant de ne pouvoir le reproduire, le récit de la fête de Vaux. Ce fut, on le sait, au milieu de cette fête, que Louis XIV, ce roi, *le plus grand roi du monde*,

Aussi doux que sévère, aussi puissant que juste,

comme disaient les vers de Pellisson, prit la résolution de punir l'orgueil d'un hôte trop magnifique. Fouquet tomba, et Colbert, le *domestique* de Mazarin (1), fut appelé au pouvoir, pour remettre l'ordre dans les finances et les sauver d'une complète dilapidation.

M. Clément explique bien les causes qui ont amené la ruine du surintendant. Après avoir raconté la rapide fortune de Fouquet, ses rapines, ses dépenses insensées, en empruntant à M. Walckenaer (2) de curieux détails sur le mécanisme des opérations financières à cette époque, il montre Letellier et Colbert ligués ensemble contre le ministre concussionnaire, et il cite des lettres où Colbert, par les attaques calculées d'une haine habile, dénonce au cardinal Mazarin les coupables prodigalités du surintendant.. Nous regrettons seulement de ne pas trouver ici quelques considérations que nous fournit un ouvrage assez curieux (*Histoire politique du siècle*, par Maubert de Gouvest), qui a été imprimé dans le siècle dernier (3).

(1) Expression de madame de Motteville : « Un peu avant que de mourir, le cardinal appela Colbert son *domestique*, et lui parla touchant ses affaires. » Ce mot dans la langue du XVIIe siècle, appliqué à l'intendant d'un ministre, n'était point une injure, comme l'a supposé M. Clément.

(2) Mémoires sur la vie et les écrits de madame de Sévigné.

(3) Première partie, p. 51; Londres, 1754.

On connait l'histoire du voyage de Nantes et de l'arrestation de Fouquet. M. Clément, pour raconter cette grande chute, n'a pas manqué de documents. Les mémoires de madame de Motteville, de Choisy, de Gourville, les œuvres de Louis XIV (t. I, instructions au dauphin, et t. V, lettre à la reine-mère du 5 septembre 1661), en un mot, tous les écrits contemporains lui ont donné des détails nombreux et intéressants. Nous ne voulons point les reproduire ici; nous renvoyons nos lecteurs au livre de M. Clément, où ils sont parfaitement énumérés et racontés.

A peine Fouquet eut-il été arrêté, que tous ses amis prirent la fuite et se dispersèrent. Gourville, après avoir prêté 2,000 louis à la femme du surintendant, se retira à l'étranger, et Vatel partit pour l'Angleterre. Le peuple applaudissait et accompagnait de ses cris la voiture du malheureux prisonnier. Mais à la cour, la consternation était générale; on avait saisi tous les papiers à Vaux, à Fontainebleau, à Saint-Mandé, et bien des réputations se trouvaient compromises.

Jamais surintendant ne trouva de cruelles,

a dit la Fontaine. La cassette de Saint-Mandé dévoila des secrets qui justifiaient complétement ce vers. Une demoiselle d'honneur de la reine était inscrite pour 50,000 écus; une dame, pour un don de 30,000 livres; une autre, pour des bijoux. Au nombre des pensionnaires de Fouquet figuraient le duc de Brancas, le duc de Richelieu, le marquis de Créquy, avec le poëte Scarron et la Beauvais, femme de chambre de la reine-mère. Après de minutieuses perquisitions et une sévère enquête, on dressa enfin l'acte d'accusation.

Nous ne citerons pas le projet de révolte que l'on prête à Fouquet, et que M. Clément a publié pour la première fois d'après une copie exacte du manuscrit original (1), ni les engagements du capitaine Deslandes et du président Maridor. Ces deux dernières pièces, que l'on trouve dans le réquisitoire de Talon, ne semblent pas avoir l'importance que les ennemis du surintendant voulurent leur donner. Quant au plan de révolte, M. Clément, qui l'a copié de sa

(1) Bibl. Roy, Mss. *Registres de la chambre de justice*, aux armes de Colbert. *Procès Fouquet*, 3 vol. in-f°, n. 235, 236, 237, t I.

main sur un des quatorze exemplaires gravés pour le procès, le considère comme un projet très-réel.

« Il semble, dit-il, que cette pièce seule eût dû suffire pour justifier un procès dont l'issue ne pouvait être douteuse. En effet, malversations, abus des deniers publics, pour s'attacher des créatures au préjudice de l'État, plan de guerre civile, ces trois griefs y sont écrits à chaque ligne (1). »

Pour être complet sur ce point très-obscur de la vie de Fouquet, M. Clément aurait pu citer dans son livre le passage suivant, où Gourville raconte que Fouquet lui avait montré ce projet de révolte en 1660 :

« Il m'y avait nommé pour avoir un emploi ambulatoire vers ses amis. Là-dessus, je pris la liberté de lui dire que je ne pensais pas comme lui... Je ne devais pas faire ma cour en lui parlant ainsi; néanmoins cela lui fit une si grande impression qu'il me dit: « Il n'y a donc autre chose à faire qu'à brûler ce projet. » En effet, il appela un valet de chambre, et lui dit d'apporter une bougie allumée dans un cabinet où il allait par un souterrain qui traversait la rue, et répondait par une sortie dans le parc de Vincennes. Il m'assura qu'il allait le brûler; mais dans la suite il me fit savoir tout le contraire par les avocats qu'on lui avait donnés pour conseils; car m'ayant fait prier en ce temps-là de venir à Paris pour concerter avec eux toutes les choses dont il pourrait se décharger par mon moyen, sur ce que je les priai de savoir de lui comment cet écrit s'était trouvé, puisque j'avais raison de croire qu'il était brûlé, il me fit faire réponse qu'ayant trouvé une personne qui était entrée par ce côté de Vincennes, comme elle avait accoutumé, au lieu de brûler ce papier qui était un assez gros volume, il l'avait mis derrière son miroir, et s'en était si peu souvenu depuis, qu'on le trouva à la même place après qu'il eut été arrêté (2). »

L'acharnement des accusateurs de Fouquet lui sauva la vie. L'indignation publique fut soulevée contre la chambre de justice, contre les Séguier, les Pussort, les Berryer, les Foucault, instruments de la haine de Colbert.

« Sa captivité, dit M. Clément, datait du 5 septembre 1661, et son procès ne fut jugé qu'en décembre 1664. Pendant cet intervalle, les éloquents plaidoyers de Pellisson, les touchantes élégies de la Fontaine,

(1) *Notice historique sur Fouquet*, p. 48.
(2) Mém. de Gourville, Coll. Petitot, t. LII, p. 341.

les doléances de Ménage (1), de Scarron, de mademoiselle de Scudéry, les fureurs de Hénault et les vœux de tous les artistes de l'époque, encouragés et pensionnés par Fouquet, avaient peu à peu ramené l'opinion. Ajoutez à cela les sollicitations de quelques amis puissants et dévoués, au nombre desquels madame de Sévigné se fait surtout remarquer, les nombreuses irrégularités du procès, les soustractions, les falsifications de pièces, l'animosité évidente des accusateurs. »

Pour avoir voulu faire la corde trop grosse, on ne pouvait plus la serrer assez pour l'étrangler; c'est Letellier qui le disait, et il avait raison. Fouquet se défendit avec vivacité, et il ne respecta point la réputation de Colbert, ce *domestique de Mazarin, qui avait sa bourse et son cœur.*

Après une plaidoirie éloquente, qui étonna ses ennemis mêmes, il fut condamné à la détention perpétuelle. Son arrêt lui fut signifié le 22 décembre 1664. Le même jour il partit pour Pignerol. Il tomba malade en route. Les bruits d'empoisonnement circulaient: *Quoi, déjà!...* s'écriait madame de Sévigné, inquiète pour la vie du *cher et malheureux ami.* Ces craintes étaient vaines, Fouquet ne devait mourir qu'après seize ans de captivité (1680).

Telle fut la chute du surintendant Nicolas Fouquet (2).

(1) M. Clément, qui donne place dans ses pièces justificatives aux vers latins attribués à Fouquet, aurait pu citer aussi ceux que Ménage fit à propos de la chute du surintendant. Voyez l'*Anti-Baillet,* ou critique du livre de M. Baillet, intitulé *Jugements des savants,* t. II, p. 264. La Haye, 1690.

(2) Pour raconter cette histoire un peu confuse où jouèrent à la fois tant de ressorts secrets, M. Clément a consulté, comme nous l'avons dit, les documents inédits, et il l'a fait généralement avec succès. Il a complété parfois le récit des biographes, et donné sur l'administration, le procès et la captivité de Fouquet, des détails nouveaux et intéressants. Nous indiquerons les principales sources manuscrites où il a puisé: *Procès Fouquet*; collection de pièces, ordres, inventaires, réquisitoires, etc., relatifs à cette affaire; 8 vol. in-folio. Bibl. roy., supp. franç., n° 36.—*Registres de la chambre de justice;* procès Fouquet. Bibl. roy., n°s 235, 236 et 237.—*Recueil de pièces curieuses concernant Fouquet;* Bibl. roy., supp. franç., n° 4.—*Journal de M. d'Ormesson* sur le procès de Fouquet, 1 vol. in-folio. Bibl. roy., supp. franç., n° 216.—*Procez verbal de la levée du sellé apposé par M. M. Payet et d'Albertas, conseillers du roy en ses conseils, sur un coffre trouvé dans la maison de Vaux, avec inventaire et description faicte des papiers trouvez en icelui par M. M. Poncet et Delafosse, commissaires à ce depputez.* Bibl. roy. R. B. n° 3, 184.—*Copie figurée de l'escrit trouvé dans le cabinet appelé secret à Saint-Mandé.* Bibl. roy. Mélanges du cabinet du Saint-Esprit; pièces concernant Fouquet.—*Discours sommaire de ce qui s'est passé et a été inventorié à Saint-Mandé.* Bibl. roy., supp. franç., n° 1,096.—*Inventaire et estimation de la bibliothèque de Saint-Mandé.* Bibl. roy., supp. franç., n° 2,611.—*Correspondance de Louvois et de Letellier avec le capitaine Saint-Mars,* commandant de Pignerol, relative à Fouquet. Arch. du

La seule énumération des manuscrits et des livres que M. Clément a lus et consultés, prouve assez qu'il a sérieusement étudié son sujet; mais son principal mérite, dans cette première partie de l'ouvrage que nous avons sous les yeux, c'est d'avoir su réunir dans un cadre convenable, et d'avoir exposé dans un style qui ne manque ni de vivacité ni d'élégance, les résultats de ses recherches.

Le tableau des dilapidations de Fouquet et du désordre qui existait, de son temps, dans les finances, amène nécessairement l'histoire des réformes qui furent accomplies après la chute du surintendant. En effet, M. Clément a consacré la seconde partie de son livre à Colbert et à son administration. Cette seconde partie, nous n'avons pas besoin de le dire, est beaucoup plus étendue que la première. Elle est divisée en vingt chapitres, et se compose de quatre cents pages environ.

Les documents abondent pour Colbert. M. Clément pouvait largement puiser dans les manuscrits et les livres imprimés (1). C'est à la critique de voir (sans parler ici de ce qui tient à l'art de la com-

roy. Section d'histoire, carton K, 129.—*Traduction du* 118e *psaume de David*, par Fouquet; copiée et annotée de sa main. Bibl. roy. Mélanges du cabinet du Saint-Esprit.

(1) L'auteur en effet a consulté, pour la seconde partie de son ouvrage, un très-grand nombre de documents inédits, dont il nous donne lui-même la liste exacte. Ce sont, pour ne citer que les manuscrits les plus importants : — *Les lettres de Colbert à Mazarin*, avec les réponses du cardinal en marge. Bibl. roy. Baluze, Arm. VI.—*Colbert et Seignelay* (Collection de 6 vol. in-folio, contenanf 403 pièces originales sur la marine, de 1669 à 1677). Bibl. roy. —*Les expéditions concernant le commerce*, de 1669 à 1683 (lettres de Colbert sur le commerce). Arch. de la marine. — *La collection verte* (lettres originales adressées à Colbert de 1660 à 1677). Bibl. roy.—*Le journal des bienfaits du Roi*. Bibl: roy., supp. franç., no 579. — *Les ordonnances du comptant*. Archives du roy., carton K, 119, etc., etc.

M. Clément s'est servi également des écrits contemporains. Sans parler des mémoires de Gourville, de Choisy, de Charles Perrault, où il a puisé plus d'une fois, il a consulté sans trop de méfiance les pamphlets de Sandraz de Courtilz : *la vie de Jean-Baptiste Colbert, ministre d'État sous Louis XIV, roy de France*. (Cologne, 1695), et *le testament politique de Messire Jean-Baptiste Colbert, ministre et secrétaire d'État, où l'on voit tout ce qui s'est passé sous le règne de Louis le Grand, jusqu'en l'année* 1684, *avec des remarques sur le gouvernement du royaume* (La Haye, 1694 et 1711, in-12); *la chasse aux larrons*, de J. Bourgoin (Paris, 1616) ; *les soupirs de la France esclave qui aspire à la liberté* (Amsterdam, 1689, 1690), etc.—Enfin, il a fait de nombreux emprunts aux ouvrages de Forbonnais, de Bailly, du marquis d'Audiffret, sur les finances; de MM. Eckard et Gabriel Peignot, sur les dépenses de Louis XIV; de M. Wolowski, sur l'organisation des maîtrises et jurandes ; de Dufresne de Francheville sur les colonies ; de M. Eugène Sue et de M. Chasseriau sur la marine.

position historique et au style) s'il a fait bon usage de tous les matériaux qui l'environnaient. Elle doit aussi lui demander s'il n'aurait pu rendre cette partie si importante de son ouvrage, nous ne dirons pas plus brillante, mais plus exacte et plus complète.

Le premier chapitre contient une longue discussion sur la noblesse vraie ou fausse de Colbert. M. Clément trouve dans les mémoires contemporains, dans les attaques des pamphlets, dans les aveux et les allusions de Colbert lui-même, des preuves convaincantes de son origine plébéienne. Nous ne dirons rien de cette discussion, plus curieuse qu'importante, et nous nous hâtons d'arriver aux pages où M. Clément prend le grand ministre au début de sa carrière.

Il fut d'abord commis au service d'un trésorier des parties casuelles, nommé Sabatier, et, dans les bureaux de ce financier, il eut pour chef un des frères de Charles Perrault. Il entra ensuite chez Letellier, qui le donna comme intendant au cardinal Mazarin. « M. le cardinal s'en trouva bien, dit Gourville, car il était né pour le travail au-delà de tout ce qu'on peut imaginer. » Mazarin dut être content d'un *domestique* si économe : « L'avarice de ce ministre était telle, dit madame de Motteville, que la reine n'avait point d'argent. Toute la dépense de la maison se faisait par l'ordre de Colbert, créature du cardinal, *qui épargnait sur toutes choses* (1). » M. Clément a oublié ce détail assez curieux. Il a mieux aimé répéter les accusations fort suspectes de Sandraz de Courtilz ; suivant cet auteur, « Mazarin se servit beaucoup de Colbert pour trafiquer les bénéfices et les gouvernements dont il retirait de grandes sommes. » Mazarin proclamait volontiers, dans ses discours et dans ses lettres, le mérite de son intendant. Mais ces témoignages d'estime ne suffisaient pas à Colbert : il crut pouvoir demander au cardinal des marques plus sensibles et plus solides de sa faveur. Le 19 juin 1654, il lui écrivait : « Il a couru ici un bruit de la mort de M. l'évêque de Nantes, qui a deux petites abbayes, dont l'une dépend de Cluny, qui vaut 4,000 livres de rentes. Je supplie très-humblement vostre Éminence, si ce bruit se trouvoit vray, ou en pareil cas, de me gratifier de quelque bénéfice à peu près de cette valeur. »

La correspondance de Mazarin avec son intendant a fourni à

(1) Mém. de madame de Motteville, Coll. Petitot, t. XL, p. 85.

M. Clément des renseignements qui ne se trouvent que dans son livre. Dans plusieurs lettres, on voit Colbert chargé, avec l'abbé Fouquet, d'un rôle peu honorable, surveillant les démarches des ennemis de Mazarin, et cherchant à découvrir les frondeurs qui affichaient des placards sur les murs de Paris, ou qui en jetaient sous les portes, jusque dans les maisons. Souvent, après avoir parlé des affaires de l'État, il entretient le cardinal de ses moindres intérêts, et lui annonce des envois de vins, de melons, etc. « *On économiseroit au moins* 40 *écus,* écrivait-il le 17 juillet 1655, *à vous envoyer les dindonneaux, faisandeaux, gros poulets,* si Vostre Éminence les faisoit prendre par une charrette, ne sachant d'ici où il faudroit les adresser. » Auprès de ces lignes on en trouve d'autres qui ne semblent pas inspirées par le même esprit, ni sortir de la même plume. Il écrivait au mois d'août 1654, après la prise de Stenay : « Les grandes actions, comme celles que l'armée du Roy vient d'exécuter par les soins et vigilance de Vostre Éminence, donnent des sentiments de joie incomparables aux véritables serviteurs du Roy et de Vostre Éminence, reschauffent les tièdes et estonnent extraordinairement les méchants. Mais le principe du mal demeure toujours en leur esprit: il n'y a que l'occasion qui leur manque, laquelle Vostre Éminence voit bien par expérience qu'ils ne laisseront jamais s'eschapper. Au nom de Dieu, qu'elle demeure ferme dans la résolution qu'elle a prise de chastier, et qu'elle ne se laisse pas aller aux sentiments de beaucoup de personnes qui ne voudroient pas que l'autorité du Roy demeurast libre et sans estre contrebalancée par des autorités illégitimes, comme celle du Parlement et autres. » Ce langage énergique ne doit point étonner chez Colbert. Il eut toujours beaucoup d'admiration pour les formes sévères, absolues, de Richelieu; il ne parlait qu'avec respect de *la main puissante* de ce ministre. Plus tard, il se gouverna volontiers d'après ses maximes. Aussi, comme le rappelle M. Clément,

« Quand une affaire importante devait être traitée dans le conseil, Louis XIV disait souvent d'un ton railleur : Voilà Colbert qui va nous répéter : *Sire, ce grand cardinal de Richelieu,* etc., etc. »

Mais avant d'arriver au conseil, l'intendant de Mazarin avait encore bien du chemin à parcourir. Il fut chargé de différentes missions. En 1657, on l'envoya auprès de la célèbre *Mademoiselle.* Il devait la ramener à la cour. M. Clément a eu tort de passer ce

fait sous silence. Il aurait pu le trouver dans les mémoires de Mademoiselle, et au besoin dans l'histoire de Colbert de M. Serviez.

Vers la fin de 1659, Colbert reçut ordre de se rendre auprès du pape Alexandre VII, au sujet de quelques démêlés du Saint-Siége avec le duc de Parme. Il revint dans les premiers mois de 1660, pour assister à la chute de Fouquet, et pour jouir de sa victoire. Pourquoi M. Clément n'a-t-il pas rappelé ici au moins une partie des détails qui remplissent outre mesure sa notice sur le surintendant? Il a voulu sans doute éviter des redites ennuyeuses. N'aurait-il donc pu fondre ensemble toutes les parties de son travail, et montrer dans le même tableau, et la ruine de Fouquet et l'élévation de Colbert? Il eût évité ainsi un vice de méthode qui est très-saillant. Mais ce n'est point par un arrangement habile, par l'art, comme nous le dirons en finissant, que se distingue le livre de M. Clément.

Nous ne suivrons pas l'auteur dans les différents chapitres qu'il a consacrés à Colbert devenu ministre, et l'un des hommes les plus influents de l'État. Il développe avec raison l'histoire de cette administration célèbre qui fit tant de grandes choses en vingt ans environ. Les finances, l'agriculture, le commerce, l'industrie, la marine, les lettres, les sciences, les beaux-arts, tout fut soumis à l'action puissante de Colbert. La durée de son ministère est, en réalité, une époque de complète rénovation et de création.

Des études spéciales ont permis à M. Clément de parler des matières économiques avec clarté et précision. Sur ce point, nous renvoyons donc nos lecteurs à son livre. Mais ce que nous pourrions encore lui reprocher ici, c'est d'avoir plutôt juxtaposé que lié les faits nouveaux et intéressants qu'il a rassemblés; c'est d'avoir scindé souvent son exposition par des digressions inutiles; c'est enfin d'avoir mal disposé ses chapitres. D'autre part, M. Clément s'est borné, presque toujours, à accumuler les témoignages; il les a rarement critiqués. Il aurait dû comparer les résultats de ses recherches à ceux qui étaient consignés dans les ouvrages de ses devanciers. C'est ainsi qu'il aurait pu faire une histoire de l'administration de Colbert, complète, pour ainsi dire définitive, et ne pas laisser ce soin aux écrivains qui viendront après lui.

Il ne faudrait pas croire, non plus, que dans cette partie du travail de M. Clément, toutes les questions aient été étudiées avec le même soin. On rencontre dans son livre plus d'une lacune. Il est

un côté, par exemple, de la vie de Colbert (peut-être parce que l'auteur voyait surtout en lui l'administrateur et le politique) qu'il a presque complétement laissé dans l'ombre. Nous voulons parler de la belle part que, par ses encouragements, le grand ministre prit dans le mouvement intellectuel du siècle de Louis XIV. Nous essayerons ici de rassembler quelques particularités, suivant nous assez curieuses, que nous signalons à l'attention de M. Clément. Il pourra d'ailleurs les retrouver, presque toutes, dans des livres bien connus.

Dans les dépenses secrètes de la royauté, il en est qui font honneur à Louis XIV et à Colbert. Si les ordonnances du comptant corrompaient les consciences (1), elles servaient aussi à récompenser la gloire et le génie. C'était en général avec de pareilles ordonnances que l'on encourageait, au XVIIe siècle, les hommes célèbres. M. Clément a eu tort, dans notre opinion, de ne pas rechercher avec soin tous les documents qui constatent les rapports de Colbert avec les hommes de lettres et les artistes qui brillèrent de 1660 à 1683. On ne trouve guère dans son livre, sur ce point, que l'état des pensions de 1663, arrêté sur les deux listes de Chapelain et de Costar. Cette pièce est curieuse, mais elle est connue; c'est une sorte de tarif où chaque réputation littéraire est appréciée en monnaie du temps.

(1) M. Clément a raison de croire que les ordonnances du comptant servaient souvent à payer le prix d'une conscience vendue. Depuis le temps où Gourville avait appris à Fouquet le secret de faire céder toutes les oppositions en sacrifiant quelques centaines de livres (Mém. de Gourville, Coll. Petitot, t. LII, p. 297), la leçon n'avait pas été perdue. Louis XIV devint le *trésorier des souverains nécessiteux*, suivant l'expression de M. Mignet; et non-seulement il fournit des subsides aux alliés de la France, mais, chez ses ennemis mêmes, il gagna les hommes les plus influents. On trouve à ce sujet, dans la correspondance du comte d'Estrades, ambassadeur à la Haye, des détails curieux. « J'ai donné, dit-il, quatre cents pistoles aux quatre députés des villes de Nord-Hollande; j'ai donné à deux députés des états généraux deux cents pistoles à chacun. J'en userai ainsi avec les autres, pour trouver sur le fonds que le roi m'a envoyé, de quoi contenter ceux que je jugerai nécessaires pour la grande affaire. » *Négoc. relatives à la succ. d'Espagne*, t. I, p. 216.) Plus tard, en 1669, M. de Lionne écrivait à Colbert de Croissy, ambassadeur auprès de Charles II : « Le roi a aujourd'hui un tel intérêt de rompre la triple alliance et de détacher l'Angleterre de la Hollande, que si milord Arlington pouvoit être tourné à y agir sincèrement en faveur de Sa Majesté, il n'y auroit récompense de ce service que Sa Majesté ne tînt très-bien employée, quand même il y faudroit sacrifier cent mille écus une fois payés, et dix mille écus de pension par an. La nation angloise est naturellement fort intéressée, et les ministres de leurs rois n'ont guère jamais fait de scrupule de toucher de l'argent de France. »—*Ibidem*, t. III, p. 34.—Nous pourrions joindre encore à ces pièces un passage de Gourville. *Mémoires*, p. 369.

Mézerai	4,000 livres.
Chapelain, le plus grand poëte français qui ait jamais été	3,000
Dauvrier, savant ès lettres humaines.	3,000
Ménage, excellent pour la critique des pièces. . .	2,000
La Chambre, excellent homme pour la physique.	2,000
Pierre Corneille, premier poëte dramatique du monde.	2,000
Cassaigne, poëte, orateur, etc.	1,500
L'abbé de Pure.	1,000
Molière, excellent poëte comique.	1,000
Boyer, excellent poëte français.	800
Racine, poëte français	600

M. Clément pouvait puiser dans quelques ouvrages très-répandus un assez grand nombre de détails qui l'auraient aidé à reconstituer jusqu'à un certain point les listes que nous avons perdues, et qui sont postérieures à celle de l'année 1663. Pourquoi n'a-t-il pas emprunté à Louis Racine, par exemple, les passages suivants qui concernent tout à la fois Jean Racine et Colbert? « En 1660, le mariage du roi ouvrit à tous les poëtes une carrière dans laquelle ils signalèrent à l'envi leur zèle et leurs talents. Mon père, très-inconnu encore, entra comme les autres dans la carrière, et composa l'ode intitulée: *la Nymphe de la Seine*. Il pria M. Vitart, son oncle, de la porter à Chapelain, qui présidait alors sur tout le Parnasse, et par sa grande réputation poétique qu'il n'avait point encore perdue, et par la confiance qu'avait en lui M. Colbert pour ce qui regardait les lettres. Chapelain découvrit un poëte naissant dans cette ode qu'il loua beaucoup; et parmi quelques fautes qu'il y remarqua, il releva la bévue du jeune homme qui avait mis des tritons dans la Seine... Chapelain le prit en amitié, lui offrit ses avis et ses services, parla de lui et de son ode si avantageusement à M. Colbert, que ce ministre lui envoya *cent louis* de la part du roi, et peu après le fit mettre sur l'état pour une pension de *six cents* livres en qualité d'homme de lettres. . . . .

« Mon père porta à la cour son ode intitulée: *la Renommée aux Muses*.... Le roi lui fit payer une gratification de 600 livres, pour lui donner le moyen de continuer son *application aux belles-lettres*, comme il est dit dans l'ordre signé par M. Colbert, le 26 août 1664.

« En 1668, mon père reçut une gratification de 1,200 livres sur un ordre particulier de M. Colbert.

« ....La gratification de 600 livres que le roi lui avait fait payer en 1664, ayant été continuée tous les ans sous le titre de pension d'homme de lettres, fut portée dans la suite à 1,500 livres, et enfin à 2,000 livres. M. Colbert le fit outre cela favoriser d'une charge de trésorier de France au bureau des finances de Moulins, qui était tombé aux parties casuelles. Lorsqu'il eut l'honneur d'accompagner le roi dans ses campagnes, il reçut de temps en temps des gratifications sur la cassette, par les mains du premier valet de chambre. J'ignore si Boileau en recevait de pareilles. Voici celles que reçut mon père, suivant ses registres de recette et de dépense, qu'il tint avec une grande exactitude depuis son mariage.

Le 12 avril 1678, reçu sur la cassette.	500 louis.
Le 22 octobre 1679	400
Le 2 juin 1681.	500
Le 28 février 1683.	500
Le 8 avril 1684.	500
Le 10 mai 1685.	500
Le 24 avril 1688	1,000
	3,900 louis.

« Ces différentes gratifications (les louis valaient alors 11 livres) font la somme de 42,900 livres. Il fut gratifié d'une charge ordinaire de gentilhomme de sa Majesté, le 12 décembre 1690, à condition de payer 10,000 livres à la veuve de celui dont on lui donnait la charge; et il eut enfin comme historiographe une pension de 4,000 livres (1). »

Voilà des détails que M. Clément aurait trouvés sans peine, et qu'il aurait pu compléter en rappelant ici l'état du comptant de 1677, qu'il a cité, et où les sieurs *Despréaux et Racine, en considération de divers ouvrages auxquels ils travaillent, par ordre de Sa Majesté*, figurent pour 6,000 livres chacun. Boileau n'était pas inscrit sur la liste de Chapelain en 1663; d'autres écrivains furent oubliés aussi, à cette époque, notamment la Fontaine et mademoiselle de Scudéry, à cause de leur attachement à Fouquet. Ménage, dans une pièce élégante, adressa au ministre des reproches délicats, et consola la *dixième muse* (2). La Fontaine se vengea lui-même avec sa bonhomie malicieuse par un seul vers:

(1) Œuvres de Louis Racine. Éd. Lenormand; t. V, p. 20, 21, 26, 49, 82.
(2) Voyez l'*Anti-Baillet*, t. II, p. 262.

Colbert, je ne dois point te taire.....
D'autres que moi diront ton zèle et ta conduite,
Monument éternel aux ministres suivants;
Ce sujet est trop vaste, et ma muse est réduite
A dire les faveurs que tu fais aux savants.

Aussi, tant que Colbert vécut, le fabuliste ne fut jamais porté sur la liste des pensions: il lui fallut expier son ode aux *Nymphes de Vaux.*

Mais parmi les amis de Fouquet, il en est un surtout qui ressentit longtemps les effets de l'animosité de Colbert. Nous voulons parler de Saint-Évremond. M. Clément a oublié de le nommer dans sa notice sur le surintendant. C'est une omission regrettable. Si M. Clément avait lu avec plus d'attention les mémoires du temps et le chapitre 25 du siècle de Louis XIV, il y aurait vu que l'exil de Saint-Évremond ne fut pas un des épisodes les moins curieux de la chute de Fouquet. Nous lui signalerons aussi le récit de des Maiseaux (Vie de Saint-Évremond), qui est très-curieux et très-circonstancié (1).

Pellisson, l'éloquent défenseur du surintendant, fut plus heureux ou plus adroit. Il se fit courtisan, abjura ses croyances religieuses, et entreprit, aux frais du roi, la conversion de tous les protestants. « Il eut le bonheur, dit Voltaire, d'être éclairé et de changer de religion dans un temps où ce changement pouvait le mener aux dignités et à la fortune. » L'exemple de Pellisson trouva peu d'imitateurs parmi les écrivains protestants. Les séductions royales échouèrent souvent contre la fermeté de la foi ou l'obstination de l'esprit de secte. Le plus violent et le plus fécond pamphlétaire du temps, Gregorio Leti, après avoir sollicité longtemps Louis XIV, refusa une pension qui ne devait lui être donnée qu'au prix d'une abjuration. Il ne faudrait pas croire cependant que les protestants étrangers fussent exclus de la liste où figuraient ceux qui avaient part aux gratifications du roi. Huygens, Heinsius, Wasengeil, recevaient pension de la cour de France, et nous

(1) Vie de Saint-Évremond, tome I, de ses œuvres, édit. de 1753, page 54, 99, 124. — M. Clément, qui ne parle pas de l'exil de Saint-Évremond, ne dit rien non plus de la rigueur de Colbert envers la veuve Scarron. Pourquoi n'a-t-il pas cité la lettre (juillet 1666) où celle qui devait être madame de Maintenon, raconte à madame de Chantelou ses démarches longtemps inutiles auprès du ministre pour recouvrer une pension de 1,500 livres? Cette lettre est bien connue. Voyez aussi Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, ch. 27.

n'avons pas besoin de rappeler ici la lettre que Colbert écrivit, le 21 juin 1663, au célèbre Vossius.

En parlant de cette royale munificence à l'égard des savants ou artistes étrangers, M. Clément dit :

« L'amour des sciences et des lettres fut un motif secondaire dans cette détermination du ministre, qui voulait avant tout produire de l'effet à l'étranger. Une lettre que Chapelain lui écrivit le 17 mai 1663, ne laisse à ce sujet aucun doute. En lui transmettant la correspondance d'un gentilhomme allemand, Wasengeil, que Colbert avait envoyé en Espagne pour observer l'état du pays, Chapelain lui faisait connaître que ce Wasengeil ne se lassait pas de publier en tous lieux, surtout en Espagne, la libéralité du roi envers les gens de lettres, sans distinction de nationalité, et que les Espagnols avaient peine à y ajouter foi, tant cela leur semblait au-dessus de ce qui s'était jamais fait.... L'on a trouvé récemment dans les papiers d'Hermann Conring, homme d'État et écrivain allemand célèbre au XVIIe siècle, une lettre originale de Colbert du 27 août 1665, qui annonçait l'envoi d'une lettre de change de 1,700 livres. Il y avait aussi, dans les mêmes papiers, le brouillon d'une lettre d'Hermann Conring à Colbert. Or, il résulte de cette lettre, datée du 2 mai 1672, que Conring était chargé par la cour de France de gagner des voix à Louis XIV, qui songeait alors à se faire nommer empereur d'Allemagne. »

Cette opinion de M. Clément est fondée peut-être, en ce qui concerne certaines pensions; mais il faut reconnaître qu'en général Louis XIV et son ministre furent guidés souvent, dans l'envoi de leurs dons, par des motifs plus élevés, et par conséquent plus louables.

Quoi qu'il en soit, nous devons relever ici une erreur qui a été commise par M. Clément. Il croit que les pensions aux étrangers furent supprimées à partir de 1672. Il se trompe. Nous avons sous les yeux un ouvrage imprimé à Leipsig en 1676 et dédié par un conseiller de l'électeur de Saxe à Colbert, *doctrinarum et virtutum omnium confugio, patrono indulgentissimo.* Dans la préface, qui porte la date du 25 avril 1676, Thomas Reinesius, l'auteur du livre, remercie Colbert pour une lettre flatteuse et une pension qui lui ont été envoyées (1). Faudrait-il donc faire un crime au ministre de ces dons qui, tout en répandant au dehors le nom de Louis XIV, et en rehaussant sa gloire, augmentaient dans le monde entier le

(1) *T. Petroni Arbitri in Dalmatia nuper repertum fragmentum cum scholiis Th. Reinesi, ad illust. et excel. dom. Joh. Bapt. Colbert*..... Lipsiæ, sumt. Laur. Sigism. Corneri; anno 1676.

crédit et l'influence de la France? D'ailleurs, comme l'a remarqué M. Clément, ces libéralités coûtaient peu à l'État, et l'effet produit sur les esprits n'était nullement en rapport avec la somme affectée aux gratifications. Le chiffre des pensions payées aux gens de lettres français et étrangers ne dépassa jamais 100,000 livres, et il descendit, en moyenne, à 75,000 livres. Ce fut peut-être aussi une pensée d'orgueil qui poussa Colbert à réunir un certain nombre d'hommes instruits pour composer les médailles qui devaient perpétuer le souvenir des actions de Louis XIV; mais de cette pensée sortit une institution grande et utile, celle de l'Académie des Inscriptions.

Colbert créa l'Académie des sciences en 1666. L'année suivante, les lettres reconnaissantes lui ouvrirent les portes de l'Académie française. Le 21 avril 1667, « après avoir été reçu avec les cérémonies ordinaires, dit un journal du temps, il fit un discours à la louange du roi, avec tant de grâce et de succès, qu'il en fut admiré de toute cette savante compagnie. » On a souvent répété, après d'Olivet, que l'Académie avait dispensé le ministre du discours de réception; M. Clément a raison de dire que Colbert eût été peu flatté d'un pareil privilége; le contrôleur général avait reçu une instruction convenable qu'il augmentait chaque jour. S'il faut en croire Choisy, *une application infinie et un désir insatiable d'apprendre* lui tenaient lieu de science. « Outre le temps qu'il employait aux affaires de Sa Majesté, il en prenait encore *pour étudier le latin*, et se fit recevoir avocat à Orléans, dans la vue et l'espérance de devenir chancelier. » C'est ainsi que s'exprime Gourville. Il se plaisait dans la société des hommes de lettres, surtout de Boileau et de Racine qu'il estimait beaucoup. « Quoique Boileau et Racine n'eussent encore aucun titre qui les appelât à la cour, ils y étaient fort bien reçus tous les deux. M. Colbert les aimait beaucoup. Étant un jour enfermé avec eux dans sa maison de Sceaux, on vint lui annoncer l'arrivée d'un évêque; il répondit avec colère: Qu'on lui fasse tout voir, excepté moi. » Il assista à la séance de l'Académie où Racine prononça son discours de réception. « Le remercîment de mon père, a dit le fils du poëte, auquel nous avons emprunté l'anecdote qui précède, fut fort simple et fort court, et il le prononça d'une voix si basse, que M. Colbert, qui était venu pour l'entendre, n'en entendit rien. »

On a conservé un billet qu'il écrivit à Boileau, au sujet de l'*Art*

poétique: « Le roi m'a ordonné, Monsieur, de vous accorder un privilége pour votre *Art poétique*, aussitôt que je l'aurai lu; ne manquez donc pas de me l'apporter au plus tôt. » Boileau lui répondit: « Monseigneur, puisque vous daignez vous intéresser si obligeamment pour moi, j'aurai l'honneur de vous porter mon poëme aussitôt qu'il sera achevé, non point pour obtenir un privilége dont je ne me soucie point, mais pour soumettre mon ouvrage aux lumières d'un aussi grand personnage que vous êtes... » Nous ne citerons point tous les vers où le poëte célébra le protecteur des lettres, le restaurateur des finances. Nous ne rapporterons pas non plus les louanges que Racine donne à son bienfaiteur dans l'épître dédicatoire de Bérénice. Nous nous sommes déjà trop arrêté peut-être sur de semblables détails. Mais nous regrettions de voir tant d'omissions dans le petit nombre de pages que M. Clément a consacrées aux sciences et aux lettres, et le sujet, en outre, nous a entraîné. L'auteur nous semble plus exact et mieux instruit quand il nous parle des beaux-arts, du luxe et des dépenses de la cour. N'aurait-il pu, cependant, à propos de la colonnade du Louvre, rappeler le démêlé de Boileau et de Perrault, et l'intervention de Colbert entre le poëte et l'architecte? Il aurait trouvé, dans la première réflexion critique sur Longin, dans la lettre VI à M. de Vivonne (1676), et aussi dans les mémoires de Louis Racine (p. 150), des détails auxquels le nom de Boileau donne un certain attrait. Il a longuement raconté le voyage du chevalier Bernin, et donné le compte exact des dépenses qu'il coûta au royaume. Il a emprunté à M. Eckard l'état général des sommes employées à Versailles, à Trianon, à Saint-Cyr, à Marly, etc., et reproduit le chiffre total de 165,534,315 liv. (monnaie du temps). Mais a-t-il suffisamment critiqué les renseignements qu'il a puisés dans des ouvrages de seconde main, et ne pourrait-on pas lui reprocher ici d'avoir accepté quelquefois avec trop de confiance, sur la foi d'autrui, des témoignages suspects, et même des opinions mensongères?

On connaît tous les titres de Colbert à la reconnaissance de ses contemporains et à la nôtre. Pourtant, dans sa vie si active, si utilement employée, si glorieuse, il y a des taches. Ce ministre austère, cet *homme de marbre*, comme disaient les contemporains, fut le confident des amours du roi, et il accepta plus d'une fois, comme nous l'apprend M. Clément (p. 152), un rôle peu digne du poste élevé qu'il occupait, et de son caractère. D'autre part, il ne

s'oublia pas assez dans les gratifications royales. Il figure sur l'état du comptant de l'année 1677 pour une somme de 400,000 livres. Enfin on peut lui reprocher d'avoir abusé plus d'une fois de son influence quand il s'agissait des intérêts de sa famille. En 1671, Colbert voulut marier son fils Seignelay avec la marquise d'Alègre, dont un des oncles, le marquis d'Urfé, avait un procès avec son neveu, le marquis de Mailly. Colbert employa son crédit en faveur de l'oncle; et écrivit à un de ses agents, le 4 juillet 1671, cette lettre étrange, citée par M. Clément : « M. le marquis d'Urfé, qui est de mes amis particuliers, ayant un procès sur le point d'être jugé au parlement de Bordeaux, ne manquez pas *de solliciter en mon nom tous les juges, et de faire toutes les diligences dont il aura besoin pour la décision heureuse de cette affaire, étant bien aise de lui marquer en ce rencontre et en tout autre l'intérêt que je prends à tout ce qui le regarde* (1). »

Les mœurs du XVIIe siècle expliquent jusqu'à un certain point une pareille conduite, et il ne semble guère qu'alors l'opinion publique ait fait un crime à Colbert de ses complaisances pour les maîtresses du roi, et des moyens qu'il employa pour avancer sa famille. Ce qu'on reprochait surtout au ministre, c'était sa tolérance religieuse. « M. Colbert ne pense qu'à ses finances et presque jamais à Dieu, disait madame de Maintenon. » C'est qu'en effet Colbert, élevé dans les maximes de Richelieu, avait appris à n'user de la religion qu'autant qu'elle pouvait rendre service à l'État. Il protégea les réformés, et s'opposa toujours dans le conseil aux projets violents du parti qui se servit de Louvois pour obtenir la révocation de l'édit de Nantes. En général, Colbert demandait à ses agents plus de zèle pour le service du roi que pour celui de la religion. Il plaça un Hollandais, un hérétique, nommé Caron, à la tête de la compagnie des Indes orientales, et il le défendit contre toutes les intrigues des prêtres de la colonie. En 1671, il assura aux juifs établis à la Martinique une entière liberté de conscience. La même année, le célèbre manufacturier hollandais, Van Robais, qu'il avait attiré à Abbeville, se plaignit des tracasseries auxquelles l'exposait sa religion. Colbert écrivit le 16 octobre 1671 à l'évêque d'Amiens, *afin qu'il lui plût de modérer le zèle du bon religieux* qui voulait convertir Van

(1) Archives de la marine, *registre des dépêches*, année 1671.

Robais. Dans un mémoire *sur les principaux points auxquels l'intendant du roi au Canada devait s'appliquer*, le ministre exposait ainsi ses idées sur la direction des affaires spirituelles de la colonie : « Les *jésuites y établissent trop fortement leur autorité*. Faire en sorte qu'ils adoucissent un peu leur sévérité; les considérer comme gens d'une piété exemplaire, et que *jamais ils ne s'aperçoivent qu'on blâme leur conduite, car l'intendant deviendrait, dans ce cas, presque inutile au service du roi*. Les jésuites préfèrent tenir les sauvages éloignés des Français, et ne point donner d'éducation à leurs eufants sous prétexte de maintenir plus purement parmi eux la religion..... Ne pas trop multiplier les prêtres, les religieux et les religieuses. » Nous pourrions citer bien d'autres exemples.

Avec de pareilles idées en matière de religion, Colbert ne pouvait plaire au R. P. Lachaise, à madame de Maintenon et à Louis XIV devenu dévot. Le roi se lassa d'un ministre qui avait mis dans les finances tant d'ordre et de régularité, qui voulait empêcher les emprunts ruineux, et qui travaillait plus au bien de l'État qu'à son propre salut. Louvois, toujours haineux, accusait le contrôleur général d'aspirer à la toute-puissance des Richelieu et des Mazarin, et ses insinuations, il n'en faut pas douter, firent impression sur le roi. Le crédit de Colbert diminua dès 1671, époque où Louis XIV lui écrivait de Chantilly, le 24 avril, cette lettre sévère : « Je fus assez maître de moi avant-hier pour vous cacher la peine que j'avais d'entendre un homme que j'ai comblé de bienfaits comme vous, me parler de la manière que vous faisiez. J'ai eu beaucoup d'amitié pour vous, j'en ai encore présentement.... profitez-en et ne hasardez plus de me fâcher encore.... Voyez si la marine ne nous convient pas, si vous ne l'avez à votre mode, si vous aimeriez mieux autre chose ; parlez librement ; mais après la décision que je donnerai, je ne veux pas une seule réplique. » Dès lors Colbert vit son ascendant sur l'esprit du roi céder à celui de Louvois.

Colbert mourut dans une complète disgrâce. « Si j'avais fait pour Dieu, disait-il dans ses derniers jours, ce que j'ai fait pour cet homme-là, je serais sauvé deux fois, et je ne sais ce que je vais devenir. » Un gentilhomme, pendant sa maladie, vint lui apporter une lettre de Louis XIV : « Je ne veux plus entendre parler du roi, s'écria-t-il ; qu'au moins à présent il me laisse tran-

quille. » Il mourut, et la France insulta par des couplets et des satires à la mémoire de son bienfaiteur. « Lorsqu'on le porta enterrer à Saint-Eustache sa paroisse, le peuple de Paris l'aurait déchiré en pièces, si l'on n'eût eu la précaution d'assembler tous les archers de la ville pour garder son corps (1). »

M. Clément a trouvé dans quelques recueils un certain nombre de pièces qui furent publiées sur Colbert après sa mort. Presque toutes expriment une haine aveugle (2). Après avoir parlé de ces insultes à la mémoire du célèbre ministre, M. Clément saisi d'un mouvement d'indignation, s'est livré à un développement, trop long peut-être, sur l'ingratitude du peuple, et il ne s'est arrêté que pour reproduire le parallèle de Sully et de Colbert composé par Thomas de l'Académie française. N'eût-il pas mieux fait de rappeler, dans une conclusion de quelques pages, tout ce qu'il avait dit dans son ouvrage, de réunir dans un ordre bien déterminé, au milieu de considérations générales, les principaux détails qu'il avait disséminés dans ses divers chapitres? Par là, il eût remédié au vice principal de son exposition, qui, comme nous l'avons dit, est souvent interrompue et manque de netteté.

Résumons-nous : quand M. Clément aborde les questions économiques, il se montre juge compétent et bon historien. Il a écrit sur l'état des finances, du commerce, de l'industrie, de l'agriculture et de la marine, quelques morceaux curieux, complets, achevés. Nous signalerons dans son livre ce qu'il a dit : des négociations avec la Hollande au sujet du droit de 50 sous par tonneau (ch. IV); du tarif de 1664 (ch. V); de l'organisation des compagnies des Indes occidentales et orientales (ch. VI); des travaux

(1) Note du recueil Maurepas.

(2) Ci-gît qui peu dormit et beaucoup travailla
Pendant son fâcheux ministère;
Que ne fit-il tout le contraire,
Et que ne dormit-il tout le temps qu'il veilla?

Vous l'avez fait mourir, ignorants médecins,
Ce ministre fameux, cet homme d'importance;
Vous croyiez qu'il avait la pierre dans les reins,
Il l'avait dans le cœur au malheur de la France.....

Enfin Colbert n'est plus! c'est à vous faire entendre
Que la France est réduite au plus bas de son sort,
Car s'il restait encor quelque chose à lui prendre,
Colbert ne serait pas mort....., etc.

du canal du Languedoc (ch. VIII); du système industriel de Colbert (ch. IX); du commerce des grains (ch. XII); des négociations commerciales avec l'Angleterre (ch. XV); de la guerre de tarifs avec la Hollande (ch. XVI), et de la révolte de Bordeaux (ch. XVIII). Mais nous devons ajouter, comme restriction à nos éloges, que même sur les sujets dont nous venons de parler et qu'il connaît si bien, l'auteur eût réussi mieux encore s'il avait moins recherché les documents inédits et les faits curieux, et s'il avait étudié davantage les livres imprimés.

Nous avons dit aussi que l'ouvrage de M. Clément péchait par la méthode, et qu'il y avait désordre dans les différentes parties de son exposition. Cela, nous le croyons, tient moins à la nature de son esprit qu'à une circonstance particulière dont nous devons parler. Le volume qui est intitulé aujourd'hui : *La vie et l'administration de Colbert*, etc., se compose, en partie, d'une série d'articles insérés dans un recueil périodique (*le Correspondant*). L'auteur s'est efforcé de compléter, en accumulant les faits, ces divers morceaux; mais il n'a pu trouver de lien logique assez fort pour en faire un véritable ensemble, ou de transitions assez bien ménagées pour dissimuler toutes les solutions de continuité.

Nous n'ajouterons plus qu'un mot : le style de M. Clément est quelquefois embarrassé, négligé, incorrect. A-t-il écrit avec une trop grande précipitation? ou bien encore, regarde-t-il comme chose secondaire dans un livre, ce qui tient à la forme? Nous ne saurions le dire. Quoi qu'il en soit, de très-grands esprits n'ont pas dédaigné de rechercher les beautés littéraires pour rendre agréables, à l'aide d'un langage élégant, les choses les plus abstraites et les plus arides. C'est ainsi qu'en conciliant la science avec le goût ils ont donné de l'attrait à leurs œuvres. Nous ne voulons pas rappeler ici leurs noms, pour convaincre M. Clément (qui d'ailleurs pense comme nous) que l'art n'a jamais gâté un livre sérieux.

Histoire des Mores Mudejares et des Morisques, ou *des Arabes d'Espagne sous la domination des chrétiens*, par M. le comte Albert de Circourt.—Paris, chez G.-A. Dentu, 1846, 3 volumes in-8°.

De tout temps l'Espagne arabe a été un objet de vive curiosité pour le reste de l'Europe; sans parler de notre époque où elle a été si souvent célébrée par la poésie romantique, au moyen âge, les clercs avides de science s'y rendaient pour se faire initier aux secrets de la médecine, de l'astronomie et des autres branches des connaissances humaines, que le vulgaire qualifiait de magie, et les marchands allaient y chercher les merveilles des arts, le *cordouan*, ou cuir préparé à Cordoue, le savon, le sucre, le papier, les armes précieuses, les liqueurs distillées, les riches étoffes, en un mot, tout ce qu'une civilisation échappant à peine à la barbarie demandait à une civilisation plus raffinée.

Aussi l'imagination des trouvères ne manqua pas de faire figurer les Arabes de la Péninsule dans la plupart des romans qu'elle enfantait : c'était Baligant, l'émir de Saragosse, Sortibran de Coïmbre, Amaravis (l'Almoravide), Clarion, roi musulman d'Espagne, les Sarrasins d'Almeria; et il n'y a pas jusqu'aux dextriers des héros des *chansons de geste*, que les poëtes ne supposent originaires de l'Espagne arabe, comme l'indique le nom d'*Almoravide* par lequel ils les désignent ordinairement.

Cunestable ert as reis e son germein cusin,
Mult par ert ben armé sur un *Amoravin* (1).

Quant à l'histoire de cette partie de la Péninsule, nos ancêtres ne s'en souciaient nullement, et les Espagnols mêmes ne se montraient pas très-curieux de la connaître; le peu qu'ils en avaient appris par Roderic, archevêque de Tolède, leur suffisait pleinement, et ils auraient cru pécher en recourant aux livres arabes autrement que pour les anathématiser : ce qui, dans leur opinion, ne leur imposait pas l'obligation de les lire. Plus tard, quand

(1) *Roman de Horn et de Rimenhild*, publié par M. Francisque Michel, p. 83, v. 1679.

les études historiques commencèrent à être en faveur, et qu'il ne fut plus permis d'ignorer l'histoire des révolutions dont la Péninsule avait été le théâtre, on se borna à rechercher celle des conquérants musulmans de l'Espagne dans les livres consacrés aux annales générales du pays. Ce ne fut pas là un grand progrès; car les auteurs de ces livres avaient le plus souvent puisé dans des sources impures, dans des romans décorés du nom d'*histoire*, comme la chronique d'Abulcacim Tarif Abentharick, fabriquée par Miguel de Luna au XVI[e] siècle, et traduite en français dans le suivant. Il faut dire encore que les ouvrages spéciaux, comme celui du R. P. Jayme Bleda, celui de Barthol. de Rogatis, et l'opuscule de dom Liron, étaient aussi peu satisfaisants pour le fond que peu attrayants dans la forme.

Joseph Conde fut le premier qui entreprit de donner une histoire des Arabes d'Espagne vraiment digne de ce titre. Nous ne voulons point faire ici la critique de son livre. Nous nous bornerons à dire que l'œuvre du célèbre historien est incomplète. Quand les chrétiens ont réduit leurs adversaires à n'être plus que leurs sujets, il s'arrête, sans songer que sa tâche n'est qu'à moitié remplie, et il ne trouve pas une ligne de plus pour dire la lutte désespérée d'un peuple disputant, quoique vaincu, sa religion, sa langue, sa nationalité; un pareil spectacle ne l'a pas ému, ou plutôt on peut croire qu'il s'est détourné pour ne pas le voir. M. le comte de Circourt a compris, lui, qu'il y avait là un bon livre à faire, et quoique nous n'ayons nulle envie de lui ravir le mérite de l'idée, nous croyons juste de faire remarquer qu'elle est le résultat des tendances historiques de notre temps. Nous connaissons assez bien la grandeur et la décadence des nations qui ont joué dans ce monde un rôle important, de ces peuples, par exemple, qui n'ont péri que par l'excès de la puissance, et qui, couchés dans la poussière du tombeau, règnent encore sur ceux qui ont pris leur place, par leurs institutions et par leur littérature; mais ce n'est que d'hier que nous avons ressenti de la sympathie pour les vaincus, pour les faibles qui semblent n'avoir pas mérité de disparaître de la scène du monde, et qui ont expié leurs fautes par le martyre. L'illustre historien de la *Conquête de l'Angleterre par les Normands* a été le promoteur de ces nouvelles tendances, et le succès de son ouvrage n'a pu qu'encourager à le suivre, pour des sujets divers, dans la voie où il s'était engagé.

Que M. de Circourt ait puisé là ou ailleurs l'idée en vertu de laquelle il a composé son livre, nous ne pouvons que le féliciter de l'avoir adoptée, surtout en voyant le parti qu'il en a tiré. Dans une introduction que nul ne sera tenté de trouver trop longue, l'auteur nous donne le précis de l'histoire des Mozarabes; il commence par le récit de l'invasion des musulmans en Espagne, parle ensuite des quatre émirs, expose le système politique des conquérants, traite de la législation qui fut appliquée aux Mozarabes, et fait l'histoire de ce peuple sous les émirs nommés par les califes de Damas, sous le gouvernement des Ommiades, des émirs indépendants et des Almoravides. Abordant ensuite l'histoire des Arabes d'Espagne, sous la domination des chrétiens, l'auteur emploie un demi-volume à raconter les événements qui se sont accomplis, depuis la fondation et les premiers accroissements du royaume de Léon (718-1033) jusqu'à la conquête des royaumes de Valence et de Murcie, jusqu'à celle de Jaen et de Séville (1238-1248). Ici nous regrettons que M. de Circourt n'ait point fait usage d'un morceau précieux qui sert comme d'appendice. à la chronique générale d'Espagne, et où se trouve racontée la mort de saint Fernando. Ce fragment, que nous croyons inédit, se lit dans le manuscrit de la Bibliothèque du roi, n° 9988, folios 181-188; M. de Circourt y aurait puisé des détails aussi curieux que circonstanciés sur un sujet qui valait bien la peine qu'on le traitât avec quelque étendue. Le premier volume de l'*Histoire des Mores Mudejares* se termine par le siége et la reddition de Grenade (1490-1492).

Nous n'avons pas la prétention d'exiger chez M. de Circourt des habitudes qui eussent changé la nature de son livre, destiné plutôt à des gens du monde qu'à des érudits; néanmoins, nous ne pouvons nous empêcher de regretter qu'il n'ait point mis au bas des pages des citations, donné, en un mot, une garantie à chacune de ses assertions. M. de Circourt est très-sobre de notes. Or, le sujet qu'il a traité est précisément du nombre de ceux qui admettent le plus volontiers ce genre d'appendices, et personne, nous le croyons, n'eût fait un crime à l'auteur d'indiquer les sources espagnoles, généralement si peu connues même de nos savants. Par exemple, dans le second volume, qui s'étend depuis l'occupation de Grenade (1492), jusqu'à la reddition de Seron dans le royaume de Grenade, jusqu'à l'expulsion des Morisques de l'Al-

baycin, et jusqu'aux affaires de Guecija, d'Oria, des Albunuelas et de Talara (1569), il est question, à la page 258, des efforts que firent les archevêques de Valence pour la conversion des Morisques, et deux lignes seulement sont consacrées à ceux de saint Thomas de Villanueva. Cependant les lettres de ce prélat existent; elles ont été imprimées, avec d'autres documents pour servir à l'histoire de sa vie, dans la *coleccion de documentos ineditos para la historia de España*, publiée par don Miguel Salvá et don Pedro Sainz de Baranda, tom. V, 1844, pag. 75-123. On y trouve des renseignements précieux pour l'histoire des Morisques de Valence, sous le règne de Charles-Quint.

Le troisième volume de l'ouvrage de M. de Circourt, qui renferme la suite des tristes annales de ce peuple, depuis 1569 jusqu'à son expulsion totale en 1610-1614, nous fournira l'occasion d'adresser un reproche plus grave à l'auteur. Ce reproche est de n'avoir pas fini son livre. En terminant le chapitre XVIII, M. de Circourt, qui vient de parler de l'embarquement des Morisques à Marseille, ajoute : « Il en aborda en Italie, en Turquie, en Afrique. La France n'en garda pas un seul. Au mois de novembre elle s'était débarrassée de tous ces hôtes incommodes, qu'elle aurait si avantageusement transformés en colons, et auxquels, il faut l'avouer, elle devait plus qu'elle ne leur donna. » La seconde des phrases que nous venons de citer est complétement inexacte, et il suffisait d'ouvrir les livres consacrés à l'histoire de quelques-unes de nos villes du Midi (ce que M. de Circourt aurait dû faire en ce qui concerne, par exemple, le crime et le procès des deux patrons d'Agde, les Antorons père et fils, dont il ne dit pas un mot), pour se convaincre que tous les Morisques n'avaient pas quitté la France où ils s'étaient réfugiés. A Bayonne, on avait retenu ceux de ces malheureux qui faisaient preuve de talent dans l'exercice de leur profession, et, loin de s'opposer à ce qu'ils fussent admis en ville, le maire et les jurats prenaient des délibérations pour les y appeler avec leurs familles. Quant aux autres Morisques, que rien ne recommandait à l'intérêt des magistrats municipaux, on essaya d'en délivrer le pays. Une foule de délibérations, dont la dernière est du 2 septembre 1613, témoignent de la sollicitude de l'autorité à cet égard. Nous savons également, à n'en pas douter, qu'il y avait dans tout le Béarn, postérieurement à 1610, un grand nombre de Morisques musulmans, au point que leur présence attira l'attention

des états, qui en firent l'objet d'une remontrance. Ce n'est pas tout : aux portes de Bayonne, à Biarrits, deux familles de cette nation, sans aucun doute chrétiennes toutes deux, les familles Dalbarrade et Silhouette (ou Sorhouette), avaient établi, pour cuire la poterie et la faïence grossière qu'elles fabriquaient, sept fours, dont trois étaient encore en activité en 1806 ou 1808. Ces fours appartenaient aux Dalbarrade. Enfin, dans la même commune, il y avait une métairie, dépendante de la maison de l'Espérance, qui portait le nom de *Mouriscou, Mouriscot* ou *Mourisqui;* car on trouve ce nom écrit de ces trois manières dans un des registres conservés à la mairie. Rien de plus facile maintenant que de se rendre compte de la forme moresque des cruches dont on se sert encore aujourd'hui à Bayonne et dans tout le voisinage, forme dont la ressemblance est frappante avec celle des vases orientaux.

Pendant le cours de l'année 1611, c'est-à-dire, dans le même temps que les états de Béarn s'alarmaient du grand nombre de Morisques disséminés dans le pays, il s'en était également répandu dans la Guienne, et l'administration municipale de Bordeaux faisait publier une proclamation dans laquelle il était enjoint : « à tous Mouresques n'ayant obtenu permission du roy ou de messieurs les commissaires députés par Sa Majesté, de demeurer et s'abituer en son royaume et pays de son obéissance, et qui n'ont faict profession de la religion catholique, apostolique, romaine, par-devant monsieur le cardinal de Sourdis, archevesque de Bourdeaux, ou autres seigneurs archevesques ou evesques subjects de Sa Majesté, de vuider la présente ville, banlieue et jurisdiction d'icelle dans ung mois. » Quelque expresse que fût cette injonction, elle n'eut pas tout l'effet qu'on en attendait, comme le prouve une pièce des registres de la jurade de Bordeaux, qui se rapporte à l'année suivante. Enfin, en 1613, la police municipale contraignait par huissier les infortunés Morisques à ouïr les prédications du cardinal-archevêque, et à choisir entre l'abjuration ou un nouvel exil. L'éloquence du prélat ne produisit pas, à ce qu'il paraît, tous les fruits qu'il en attendait; car l'année suivante (1614), les jurats de Bordeaux faisaient proclamer que tous les Morisques d'Aragon qui n'avaient pas fait profession de foi, eussent à vider la ville, faubourgs et banlieue, sous trois jours. Il faut croire que cette menace fit effet, car c'est la dernière fois que, dans les actes de la jurade de Bordeaux, il est question des Morisques.

Mais c'est surtout en Languedoc qu'il en resta un grand nombre. Ils furent communément désignés, dans cette province, par le nom de *Marrans.* « L'or et l'argent qu'ils avaient soigneusement cachés, dit d'Aigrefeuille, leur ouvrit un passage dans nos provinces; et la pitié naturelle qu'on y a pour les étrangers, jointe à leur bonne mine et à la qualité de plusieurs, en fit recevoir un bon nombre dans nos villes, où ils exercèrent, les uns le négoce, les autres la médecine, et plusieurs s'adonnèrent à la culture des terres, à quoi ils étoient très-habiles. On les appela d'abord *Morisques* ou *Grenadins;* et depuis, le nom de *Marrans* a resté aux familles qui en sont venues. »

Outre toutes les autorités que nous venons de citer, il existe un passage de Dralet, répété par Laboulinière et par M. Michelet, d'où il résulterait qu'il y avait en Auvergne une caste réprouvée, dont les membres appelés *Marrons* auraient, s'il faut s'en rapporter à ce nom, une origine moresque. Nous ne serions pas non plus éloigné de rattacher à la même souche une race assez curieuse à connaître et à étudier, qui se trouve dans l'Angoumois, au sud-ouest de Barbezieux, principalement dans le canton de Baignes. D'abord, sous le rapport physique, cette race diffère essentiellement des habitants de la contrée. Elle a, de plus, tous les caractères extérieurs qui distinguent les populations moresques. Ensuite, quant à son histoire, on suppose qu'elle ne s'est fixée dans la contrée qu'à une époque assez rapprochée de la nôtre. Elle s'établit dans les terrains incultes et malsains, qui sont couverts de bruyères naines, et ne communiqua point avec les individus qui l'avoisinaient, si ce n'est avec les potiers de terre et les potiers d'étain, qui étaient alors fort nombreux dans le pays. Il est à remarquer que la profession de potier était généralement exercée, autrefois, par des individus dont l'origine étrangère était notoire, mais qui n'avaient d'ailleurs aucune ressemblance physique avec les hommes dont nous parlons, ceux-ci étant très-bruns, et les autres très-roux et presque étiolés. Enfin, parmi ces étrangers fixés dans l'Angoumois, quelques familles avaient une grande réputation de sorcellerie, qui s'est conservée jusqu'à nos jours. La tradition locale dit que l'aîné, dans chacune de ces familles, reçoit le dépôt des secrets magiques, et qu'il apporte en venant au monde une puissance et des facultés natives qui constituent le véritable sorcier. Il y a d'autant moins à s'étonner de trouver dans l'Angoumois des

familles issues de Morisques, que dans l'édit royal, pour le passage de ceux des réfugiés qui venaient en France par Bayonne, il est spécifié que « s'estans tous lesdits catholiques réunis ensemble, seront conduits par lesdits commissaires jusques à ce qu'ils ayent passé les rivières de la Garonne et Dordonne, lesquelles passées, est-il ajouté, ils pourront demeurer et habiter dans les villes ou plat-pays des terres de l'obéissance de Sa Majesté. » Enfin, nous pouvons encore renvoyer à l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, où Voltaire donne comme positif ce que nous avons cherché à démontrer.

La lacune que nous venons de signaler n'est malheureusement pas la seule que l'on rencontre dans le livre de M. de Circourt. Par exemple, l'auteur n'a rien dit des Maures de Navarre, et cependant depuis 1115 jusque vers le milieu du xve siècle, il y en avait en assez grand nombre à Tudela et dans sa *merindad*, ou arrondissement. On trouve dans le *Diccionario geográfico-historico de España*, publié par l'Académie de l'Histoire, tom. II, pag. 558-559, les articles arrêtés entre D. Alonzo Ier, dit le *Batailleur*, roi d'Aragon, et les *bons* Maures de Tudela, *cum alcudi de Tutela, et cum illos algalifos, et cum illos alforques, et cum illos bonos Moros de Tutela, et cum alfabili*, etc. C'est une charte curieuse au double point de vue de l'histoire et de la langue, qui se trouve répétée, avec une foule d'autres indications précieuses, dans le *Diccionario de Antigüedades del reyno de Navarra*, par Don José Yanguas y Miranda, tom. II, pag. 428-434.

M. de Circourt aurait également bien fait, suivant nous, de recourir à la publication de D. Miguel Rodriguez, intitulée *Memorias para la vida del santo rey Don Fernando III* (Madrid, 1800, in-folio) : ce volume, que l'on joint aux *Memorias historicas del rei D. Alonso el Sabio*, du savant marquis de Mondejar, méritait aussi bien que celui-ci d'être cité dans le catalogue et l'analyse des principaux documents de l'histoire des Morisques, qui s'étendent de la page 333 à la page 353. Ce que nous aurions voulu y voir surtout, c'est la substance d'un curieux article de Don Pascal de Gayangos, intitulé *Language and Literature of the Moriscos*, publié dans *the British and Foreign Review*, n° XV, january, 1839, pag. 63-95 ; si M. de Circourt l'eût consulté, il se serait bien gardé de dire, pag. 342, que « les Morisques ne nous ont laissé que des traités religieux ou des formulaires liturgiques ; » de

même que s'il eût examiné avec attention le traité de Fr. Marcos de Guadalajara y Xavier, intitulé *Memorable Expulsion y justissimo Destierro de los Moriscos de España*, qu'il cite plus d'une fois, et qu'il déclare avoir eu entre les mains, il aurait rencontré à la fin du volume le *Dialogo de consuelo por la expulsion de los Moriscos de España*, qu'il s'étonne, dit-il, pag. 353, de n'avoir pas trouvé dans la bibliothèque de M. Henri Ternaux. Ce qu'il y a de certain, c'est que les deux ouvrages de Fr. Marcos y existent, comme tant d'autres livres non moins précieux, relatifs à l'histoire et à la littérature de la Péninsule.

Nous soumettrons encore une observation à M. de Circourt. Il pense que les Espagnols n'ont rien pris aux Maures, avec lesquels ils ont été en contact pendant tant de siècles. Parmi ceux qui ont visité la Péninsule, et qui ont étudié avec soin ses coutumes, ses mœurs et sa langue, il en est un grand nombre assurément qui n'hésiteront pas à contester son opinion.

Mais pourquoi continuer à signaler des omissions, à rechercher des défauts dans un livre qui contient d'ailleurs d'excellentes choses ? M. de Circourt, dans les diverses parties de son travail, fait preuve d'un véritable talent d'historien. Il raconte avec grâce, comme un homme du monde, et avec habileté, comme un bon écrivain. On voit, en le lisant, qu'il a fait une étude approfondie de son sujet. Judicieux et doué d'un sens critique très-élevé, il discute les divers témoignages qu'il rapporte, et il les rejette impitoyablement s'ils sont en opposition avec la vraisemblance ou avec des documents plus dignes de foi. A-t-il à raconter une expédition, une bataille, un combat, un siége, il nous y fait assister, et nous conduit partout, comme par la main, dans les défilés, sur les rochers, en rase campagne, le long des fleuves, des rivières, sous les murs des villes, sans tâtonner, sans hésiter un seul instant. Il a étudié le terrain, et il veut mettre le lecteur en état de se rendre compte de tous les événements qui s'accomplissent ou qui se préparent. Et puis une fois qu'il vous a placés de telle sorte que vous puissiez bien voir, il vous dit les choses, non pas comme un savant qui ne serait jamais sorti de son cabinet, qui ne les connaîtrait que par des lectures, mais en homme qui a vu le monde et qui n'est étranger à rien de ce qui s'y passe. En un mot, que M. de Circourt complète son récit, qu'il en proportionne bien les diverses parties, et son livre restera comme un des bons livres d'histoire de notre temps.

SOUVENIRS HISTORIQUES DES RÉSIDENCES ROYALES DE FRANCE. — Le Château d'Amboise, par J. VATOUT, premier bibliothécaire du Roi. — Paris, chez Firmin Didot. In-8° de 561 pages. 1845.

En 1837, M. Vatout, commença la publication des *Souvenirs des Résidences royales :* « Écrire l'histoire par les monuments, animer les lieux par les faits dont ils furent les témoins, évoquer les principaux personnages sur la scène même où ils ont joué leurs rôles, » telle fut, comme le dit l'auteur lui-même, la pensée première de cet ouvrage.

Des difficultés fort grandes pour un historien résultaient de la nature même de cet ouvrage. Comment, en effet, éviter le décousu de la narration quand il faut s'enfermer dans les murs d'un château, ou tout au moins dans ceux d'une ville, pour ne pas sortir du sujet? Comment, sans manquer aux lois de la bonne méthode historique, passer des questions les plus graves, et des faits les plus dramatiques, à l'anecdote la plus piquante et la plus enjouée?

M. Vatout, dans les volumes qu'il a publiés jusqu'à ce jour, a réussi parfois à vaincre ces difficultés. *Versailles,* élevé jadis pour l'apothéose d'un seul, et consacré maintenant à la gloire de tous, *Versailles* a trouvé en lui un historien qui a su dignement retracer ses souvenirs et ses magnificences: le règne de la gloire et celui de la galanterie, le temps de la Révolution et celui de la paix ont leurs annales écrites dans le premier volume des Résidences royales. On lira avec intérêt dans le livre du *Palais-Royal*, les particularités intimes de la vie de Richelieu, la comédie de la Fronde, les brillantes folies de la Régence et les solennités de la révolution de Juillet. Aucun cadre ne pouvait mieux faire valoir la grande figure des Guises, que les galeries de l'antique manoir d'*Eu,* élevé par le Balafré.

Puis, M. Vatout nous a parlé de *Saint-Cloud*, où fut assassiné Henri III et où s'accomplit la révolution du 18 brumaire; de *Fontainebleau*, que l'on ne peut visiter sans songer à Christine et à Napoléon.

Encouragé par l'accueil qui a été fait aux cinq premiers volumes, l'auteur en a publié un sixième, qui contient la curieuse histoire du *Château d'Amboise.*

Après des pages rapides, où nous apprenons les destinées de la double lignée des seigneurs d'Amboise, nous arrivons aux faits mémorables et aux grands noms; nous voyons passer tour à tour sous nos yeux Charles VII, Louis XI et Charlotte de Savoie, Charles VIII et ses deux sœurs, Jeanne et madame de Beaujeu, Louis XII, François Ier; et après le règne de Henri II, au moment où éclatent les guerres de religion, d'autres personnages se montrent sur la scène: Catherine de Médicis, François II, les Guise, le roi de Navarre, le prince de Condé et Coligny. Quand M. Vatout aborde le XVIIe siècle, il se montre souvent conteur intéressant et spirituel : les Vendôme, Fouquet, Lauzun et mademoiselle de Montpensier, personnages d'une cour brillante, remplacent sur le même théâtre les sérieux héros du drame, et l'on sent avec plaisir succéder à des sentiments de terreur les sentiments plus doux que fait naître un récit qui, sans cesser d'être vrai, prend une allure plus enjouée et des formes moins sévères.

Pour faire connaître le style d'un écrivain, les éloges ou les critiques ne sauraient jamais remplacer les citations; nous choisirons ici, comme exemple, l'un des plus graves récits, celui de cette conspiration de 1560 qui a rendu si célèbre le nom du château d'Amboise. Il y a bien dans le style de M. Vatout quelques taches; on y trouve trop souvent ces locutions exagérées et ces inversions forcées dont on use volontiers aujourd'hui, et que nos bons écrivains n'ont jamais employées; cependant, malgré ces vices de forme qui sont ceux d'un temps où l'on travaille avec trop de précipitation, le fragment qui va suivre nous a paru remarquable, et, suivant nous, il figurerait avec honneur dans une grande histoire de France.

Nous sommes en 1560 : Henri II a péri dans un tournoi, sous la lance de Montgommery; François II, son fils, est sur le trône; à ses côtés, Marie Stuart brille de tout l'éclat de l'esprit, de la jeunesse et de la beauté; mais le sceptre royal n'est qu'un hochet dans la main de ces enfants couronnés, et les anciens maires du palais ont reparu : ce sont les Guises! Cette famille, ou plutôt cette seconde dynastie, occupe toutes les avenues du pouvoir. Le duc François de Guise, généralissime des troupes du royaume, dispose de l'autorité et de la personne du roi; le cardinal Charles de Lorraine, son frère, est l'arbitre suprême des finances et des affaires de la religion; Claude, duc d'Aumale, colonel général de la cavalerie, a le gouvernement de la Champagne; René, duc d'Elbeuf, le commandement général des galères; François,

grand-prieur, la résidence du Temple avec 1,200,000 livres de revenu; Louis, cardinal de Guise, l'archevêché de Sens et l'abbaye de Saint-Victor; enfin, chaque tige de cette souche vigoureuse s'élève autour du trône, et le dépasse de toute sa hauteur.

Cette omnipotence, exercée par une race étrangère nouvellement introduite en France, avait, plus encore que la gloire du défenseur de Metz, excité la jalousie et la haine des princes et des seigneurs français. Le connétable de Montmorency ne pardonnait pas au duc de Guise de l'avoir dépouillé de sa charge de grand-maître de la maison du roi; et l'intolérance du cardinal de Lorraine avait irrité le zèle des protestants, à la tête desquels figuraient Antoine de Bourbon, roi de Navarre, le prince de Condé, son frère, et l'amiral de Coligny.

Deux éléments concouraient à former l'orage qui menaçait les Guises : les mécontentements qu'ils avaient soulevés sur tous les points du royaume, en donnant tous les emplois à leurs créatures; le calvinisme, que persécutait le fanatisme sanguinaire du cardinal de Lorraine. On s'entend aisément quand on a les mêmes motifs et le même but : aussi, sous la direction secrète du connétable de Montmorency, une première assemblée ne tarda point à se tenir à Vendôme, en présence d'Antoine de Navarre. Les plus ardents y prêchèrent avec vivacité une croisade contre les princes lorrains; les plus modérés représentèrent le danger d'une levée de boucliers contre les ordres d'un roi majeur, maître de choisir ses ministres, et conseillèrent d'attendre et de négocier. « Le roi de Navarre, disaient-ils, a de l'influence à la cour; il « peut éclairer le jeune roi sur l'abus que l'on fait de son autorité; il « peut décider la reine-mère à soutenir notre cause. Avec son appui, nous « serons délivrés de nos ennemis, sans avoir besoin de recourir à la « violence, et sans nous exposer à la proscription, peut-être à la mort!» Dans les assemblées, le parti de la temporisation, qui ne compromet personne et qui laisse du loisir à la réflexion, a toujours du succès. Il fut arrêté qu'Antoine de Bourbon se rendrait à la cour.

Malgré le mystère dont Dardois, le secrétaire du connétable, avait entouré le conciliabule de Vendôme, les Guises avaient su, par leurs espions, tout ce qui s'y était passé; ils connaissaient le but du voyage du roi de Navarre; ils avaient aussi depuis longtemps le secret de sa faiblesse et de son indécision; leur plan fut dressé en conséquence : c'était de l'intimider par l'éclat de leur autorité, et de le dégoûter de sa mission par leurs mauvais procédés. Ainsi, le duc de Guise, ordinairement poli jusqu'à l'affabilité, refusa de lui céder, malgré son titre de roi, le plus bel appartement du château. Le prince, à son arrivée, demanda à voir le roi; le roi était à la chasse. Lorsqu'à grand'peine il obtint audience, François II avait à ses côtés le cardinal de Lorraine, dont la présence rendait toute conférence impossible. Hasardait-il à la dérobée quelques mots sur les affaires publiques, le jeune monarque ne répondait que par l'éloge de ses ministres. Réduit de ce côté à l'impuissance, le roi de Navarre espère être plus heureux auprès de la reine-mère. Il va la trouver, lui expose l'état du royaume, les funestes

effets de l'ambition des princes lorrains, les plaintes et les vœux qui s'élèvent de toutes parts vers le trône ; il cherche à intéresser à sa cause la propre dignité de Catherine : est-ce à la mère du roi à ployer sous le joug d'audacieux étrangers? Ses habiles mains ne doivent-elles pas seules tenir les rênes du gouvernement ? Que la veuve de Henri II dise un mot, et, à sa voix, une armée surgira pour soutenir ses droits et affranchir la couronne ! Il répond déjà du connétable et de ses amis, de l'amiral et de ses coreligionnaires.

Médicis l'écoute avec toutes les apparences de l'intérêt; gémit avec lui sur les maux qui affligent le royaume; promet de demander au roi, son fils, protection pour la religion réformée; regrette le cercle étroit dans lequel les Guises ont circonscrit son influence. Mais, trop adroite pour dépasser la plainte et s'engager jusqu'à la révolte, elle ne donne à Antoine de Navarre, selon son habitude, que de vagues espérances ; elle laissera faire, toujours prête à passer dans le camp des vainqueurs, et à se parer des dépouilles des vaincus.

Peu satisfait des dispositions de la cour, et entraîné par les illusions communes aux chefs de parti, qui s'imaginent toujours que les masses partagent leur mécontentement, le roi de Navarre crut que sa présence à Paris exciterait dans cette ville de plus heureuses sympathies. Mais les habitants savaient le peu de foi qu'il y avait à faire sur la politique vacillante d'Antoine de Bourbon : leur accueil indifférent ne fut suivi d'aucune manifestation.

Le royal négociateur, désappointé, retourna à la cour, où il se retrouva en présence des Guises. Ces dominateurs ne redoutaient pas ses intrigues ; mais sa présence les importunait; ils firent naître l'occasion de s'en débarrasser : cette fois la ruse remplaça l'audace.

La princesse Élisabeth de France, promise d'abord à l'infortuné don Carlos, venait d'être donnée en mariage à Philippe II, roi d'Espagne. Ce monarque, d'accord avec le cardinal de Lorraine, écrivit une lettre dans laquelle il manifestait l'intention de s'emparer d'une partie de la Navarre. Alarmé de cette nouvelle, qui avait été à dessein communiquée à Antoine de Bourbon, ce prince, qui voyait déjà l'armée espagnole fondre sur ses États, ne savait par quel moyen détourner le danger. Le duc de Guise vint au secours de ses inquiétudes : il lui offrit de conduire la princesse Élisabeth à Madrid. Heureux d'une circonstance qui lui permettait de défendre ses droits en personne auprès de son terrible ennemi, le roi de Navarre accepta avec empressement un honneur sous lequel il ne soupçonnait pas un piége; et les espérances politiques du petit congrès de Vendôme allèrent expirer au delà des Pyrénées, dans les fêtes d'un mariage et dans les débats d'un intérêt personnel.

L'amiral de Coligny avait prévu l'issue de la mission confiée à un prince léger et trop facile à séduire ; et déjà il avait cru devoir pressentir le prince de Condé, frère du roi de Navarre. Il avait trouvé, dans le *petit homme tant joli*, plus de dispositions à *féter sa mignonne* que de penchant à conspirer; mais il savait que ce prince, pauvre et

délaissé par la cour, n'aimait point les Guises; il eut foi dans sa haine et dans son courage. Condé ne le démentit pas; jaloux toutefois de connaître les forces de ses partisans, il convoqua les principaux dans son château de la Ferté-sous-Jouarre. Là, Coligny plaida avec énergie la cause des calvinistes; il exposa qu'il en existait dans le royaume deux millions en état de porter les armes; il en produisit la liste, divisée par provinces. « Ce sont nos frères, ajouta-t-il; les laisserons-« nous plus longtemps livrés sans défense aux persécutions du cardinal « et au fer de ses bourreaux? » Condé céda, mais avec cette restriction : « Pourvu que rien ne se fît contre Dieu, le roi, ses frères, les « princes ou l'État. » Cette réserve, honorable ou prudente, devint le mot d'ordre des conjurés : les protestants s'armeront pour la religion; les mécontents, contre les Guises.

Mais quel général commandera cette armée? Restera-t-il dans l'ombre? Se montrera-t-il au grand jour? Le secret est l'âme des complots, et l'éclat du nom de Condé éveillerait les soupçons de la cour. Le prince et l'amiral resteront derrière la toile, mais la main sur la garde de leur épée, prêts à donner aux actes de leurs partisans l'autorité de leur sanction. Le fil directeur de l'intrigue sera remis à un simple gentilhomme protestant, Godefroy de Barri, seigneur de la Renaudie; c'est lui qui demeurera chargé de lever des troupes, de les rassembler, de leur donner des ordres; il sera le centre des correspondances, l'âme des opérations; en un mot, la révélation active d'une puissance invisible.

Dans un procès contre du Tillet, greffier du parlement de Paris, la Renaudie, accusé et convaincu de faux par le parlement de Dijon, avait été condamné à plusieurs années de prison; mais, assez adroit pour s'évader, il s'était sauvé en Suisse. Brave, d'un esprit inquiet, mais fertile en ressources, d'un caractère entreprenant, il avait parcouru successivement Berne, Lausanne, Genève; et, nourrissant le projet de se venger du pouvoir qui l'avait proscrit, il avait sourdement ménagé une confédération entre les religionnaires réfugiés et les calvinistes du royaume. Depuis, il avait été secrètement envoyé en Angleterre par Coligny auprès de la reine Élisabeth, pour s'assurer d'un secours, dans le cas d'une lutte entre les protestants et les catholiques. Tels étaient ses titres à la confiance des réformés, lorsqu'il rentra en France, sous le nom de la Forêt; tel fut le chef apparent ou le fondé de pouvoirs qui devait représenter aux yeux des conjurés le prince de Condé, qu'on désignait sous le nom mystérieux du *Capitaine muet*.

Après avoir parcouru les provinces pour recruter des partisans, la Renaudie convoqua pour le 1er février, à Nantes, ceux qui lui avaient donné parole; tous, au nombre de cinq cents, furent exacts au rendez-vous. Il avait choisi cette ville de préférence à toute autre, à cause de sa position à l'extrémité du royaume; il savait d'ailleurs que de brillants mariages projetés entre plusieurs familles de Bretagne, et d'importants procès portés devant le parlement, devaient attirer une grande affluence. Ses compagnons pouvaient donc venir sans crainte grossir

le nombre des étrangers. Les uns s'étaient munis d'habits de fête; les autres se promenaient dans les rues, suivis de valets qui portaient des sacs de plaideurs. S'ils se rencontraient, ils affectaient de ne point se connaître; ils ne se saluaient pas. Ces circonstances, cette attitude, cette réserve, tout contribua à écarter les soupçons. Au milieu de la sécurité générale, la Renaudie assembla, pendant la nuit, les conjurés dans la maison de la Garaye, gentilhomme breton.

Ce fut là qu'il les anima par ses discours et qu'il reçut leurs serments. Quand il eut cessé de parler, tous les conjurés s'écrièrent :

— « Vive le roi ! mort aux Guises ! » répètent les conjurés : c'est là leur cri de ralliement; un *esteuf* mi-parti blanc, mi-parti noir, sera leur signe de reconnaissance; leur manifeste porte « qu'il ne sera at- « tenté en aucune chose contre la majesté du roi, princes du sang ni « état légitime du royaume ; » on fixe la ville de Blois pour lieu du rendez-vous; le 10 mars, pour le jour de l'exécution. L'assemblée se sépare, et chacun retourne dans sa province pour y remplir sa mission. La Renaudie va trouver le prince de Condé, lui rend compte de la réunion, des dispositions de ses amis, des préparatifs ordonnés sur tous les points du royaume; et, plein d'espoir, il s'occupe des moyens d'assurer le succès de sa grande entreprise.

Mais il l'avait dit lui-même : le premier gage du succès, c'était le secret. Or, malgré les serments les plus solennels, il était bien difficile qu'un secret confié à cinq cents personnes, chargées de recruter des partisans dans toutes les provinces, pour n'agir qu'à un intervalle de quarante jours, ne finît point par transpirer. Un bruit sourd de conspiration circulait d'avance en Allemagne, en Suisse, en Italie, et le cardinal de Granvelle avait fait dire au cardinal de Lorraine de se tenir sur ses gardes. Ce prélat, plus effrayé qu'éclairé par ce vague avertissement, mit ses espions en campagne; leurs inutiles recherches n'avaient fait qu'ajouter à ses terreurs, lorsque la lumière lui vint du côté où il était le moins permis d'attendre une indiscrétion.

Après avoir fait quelques courses pour entretenir le zèle de ses amis, la Renaudie avait établi son quartier général à Paris. Il logeait chez l'avocat des Avenelles, qui, selon l'usage de cette époque, suivait à la fois les affaires du palais, et tenait une maison garnie à Saint-Germain des Prés. L'agitation inséparable d'une grande entreprise, les allées, les venues, les correspondances, les visites de gens divers qui se succédaient sans cesse, quelques propos tenus légerement et recueillis avec méfiance, éveillèrent des soupçons dans l'esprit de des Avenelles : pour les éclaircir, tantôt il faisait des réflexions sur le danger de loger des protestants, tantôt il adressait à la Renaudie des questions pour provoquer des confidences. La Renaudie devinant, à sa curiosité, qu'il se doutait de quelque chose, eut d'abord la pensée de changer de

demeure. Mais où aller? Telle était l'intolérance du cardinal de Lorraine, que l'on craignait même de loger un calviniste! Et puis, il ne restait que peu de jours pour agir; on savait le chef à Saint-Germain des Prés: s'il quitte son logement pour un autre, les méprises ou les obstacles que cette résolution entraînerait pourront tout compromettre; enfin, des Avenelles était protestant, et à ce titre il ne trahirait pas un projet conçu dans l'intérêt de la religion... Ces motifs déterminèrent la Renaudie à ne point déménager; et son hôte, par son adroite persistance, finit par obtenir un aveu complet de celui-là même qui avait recommandé à ses amis le plus profond mystère.

Dans son premier mouvement, des Avenelles applaudit au projet de renverser les Guises; il sera trop heureux de dévouer au triomphe de cette sainte cause et sa personne et ses biens! Mais, à la réflexion, et surtout *à la vüe de ses causes et de ses bouillons qui diminuoient*, son enthousiasme s'évanouit, et la peur et l'avarice s'emparent de ses esprits: l'une lui représente la mort qui l'attend pour avoir logé le chef des conspirateurs; l'autre fait déjà briller à ses yeux l'or que les princes lorrains vont lui donner pour prix d'une révélation qui leur sauvera la vie. Ces deux motifs, si puissants sur les âmes faibles, étaient encore fortifiés par ce besoin d'illusions qu'éprouvent les traîtres pour justifier à leurs propres yeux l'odieux de leur trahison; il se flattait que son nom passerait à la postérité, entouré de gloire et de reconnaissance.

Dominé par ces divers sentiments, il va trouver le sieur Lallemant, seigneur de Vouzé, maître des requêtes, chargé des plus secrètes affaires du cardinal de Lorraine, et Millet, secrétaire du duc de Guise, et leur raconte tout. Ils ne veulent point ajouter foi à son récit; Millet désire observer par lui-même ce qui se passe dans la maison où loge la Renaudie; il va s'y établir secrètement, et acquiert la preuve de la véracité des déclarations de des Avenelles. Lallemant court à Blois en informer le cardinal de Lorraine, qui, stupéfait de cette nouvelle, veut entendre des Avenelles lui-même. Millet reçoit l'ordre de l'amener en poste à la cour. Interrogé à son arrivée, il donne tous les détails qu'il a recueillis sur la conjuration; il ajoute qu'elle doit éclater dans les premiers jours de mars. Le duc de Guise, trop fier pour croire que de simples gentilshommes, sans nom, oseront se mesurer avec lui, reçoit cette confidence avec dédain; mais son frère, dont le courage était au moins douteux, se rappelant les avis mystérieux du cardinal de Granvelle, jugea à propos de garder sous la main l'avocat révélateur. Il l'envoya d'abord, comme suspect, prisonnier à Amboise, où il resta jusqu'au moment où un gentilhomme de la maison du duc de Nevers, dénoncé par des Avenelles, eut révélé à son tour le secret du complot, que lui avaient confié ses deux frères, complices de la Renaudie. Sûr alors de la sincérité de l'avocat, et pensant qu'il pourrait rendre encore quelques services, le cardinal de Lorraine le fit mettre en liberté, lui donna quatre cents écus, et le renvoya à Paris.

Cependant le duc de Guise, sans partager les craintes de son frère, crut prudent de transférer la cour de Blois à Amboise: cette précau-

tion avait le triple avantage de dérouter les conjurés, de mettre le roi dans un château fortifié, à l'abri d'un coup de main, et de se donner le temps d'observer et d'arrêter la marche de la conspiration. . . .

Le prince de Condé et l'amiral de Coligny sont indiqués comme les véritables chefs de l'entreprise; il faut les mander à Amboise : une fois qu'on les verra près du roi, les conjurés ne croiront plus à leur appui; on armera tous les serviteurs du roi; Cipierre, Villegomblain, Sancerre rassembleront des troupes à Blois, à Tours, à Poitiers, avec ordre de saisir comme séditieux tout individu armé qui se présentera dans les environs d'Amboise; enfin, le chancelier Olivier instruira contre les coupables, et leur mort servira d'exemple pour épouvanter leurs complices.

Ce plan arrêté, le duc de Guise, qui connaissait la haute estime de la reine-mère pour l'amiral, pria cette princesse de l'inviter à se rendre à la cour, sous prétexte de traiter avec lui des affaires de la religion. Dans l'espoir d'obtenir un nouveau traité en faveur des protestants, Coligny n'hésita point à partir pour Amboise avec ses deux frères Dandelot et le cardinal de Châtillon.

Le prince de Condé reçut, à son château de la Ferté-sous-Jouarre, l'ordre de venir auprès du roi. Plusieurs indices, accompagnés de secrets avis, lui faisaient soupçonner que la conspiration était découverte. Obéira-t-il, ou se retirera-t-il dans le Béarn, auprès de son frère le roi de Navarre? Dans cette perplexité, il choisit le parti le plus courageux : c'était peut-être aussi le plus prudent, car, en l'absence de preuves écrites, sa confiance pouvait le faire croire innocent, tandis que sa retraite l'aurait accusé. A son arrivée à Amboise, le duc de Guise, pour détourner tous les soupçons, lui confia la garde d'une porte de la ville; mais il avait eu soin de placer auprès du prince un surveillant fidèle, François de Lorraine, son frère, grand-prieur de France.

Enfin, sur l'avis que trois prisonniers d'État enfermés à Vincennes, le sieur de Soucelles, le bailli de Saint-Aignan et Robert Stuart, Écossais, étaient dans le secret de la conjuration, le roi écrivit au connétable de Montmorency, pour qu'il lui livrât Soucelles et de Saint-Aignan.

Soucelles avait été arrêté, parce qu'on avait intercepté une lettre de lui dans laquelle il blâmait le roi de Navarre de ne point prendre à la cour le rang qui lui appartenait, et de laisser usurper le pouvoir royal.

Robert Stuart, qui se disait parent de la reine, était accusé du meurtre du président Minard, tué à Paris, d'un coup de pistolet, le 18 décembre 1559, quelques jours avant le supplice d'Anne du Bourg. On lui imputait aussi le projet de mettre le feu à la ville de Paris. Marie Stuart, honteuse, aux yeux des Guises, d'avoir un assassin et un incendiaire dans sa famille, nia toute parenté avec lui. Appliqué à la torture, il en soutint l'épreuve avec une fermeté inébranlable; et, à défaut d'aveux et de preuves, on se contenta de le retenir en prison, comme un homme dangereux. Il passait pour fabriquer des balles em-

poisonnées qu'on appelait, de son nom, *stuardes*, ainsi qu'on le voit dans une chanson huguenote dirigée contre le cardinal de Lorraine :

Garde-toi, cardinal,
Que tu ne sois traité mal,
A la *minarde*,
D'une *stuarde*.

Quant au bailli de Saint-Aignan, on ignore les motifs de sa captivité.

Les trois prisonniers furent transférés à Amboise la nuit, déguisés, et le visage couvert d'un masque. Leur interrogatoire ne jeta point de lumières nouvelles sur le plan des conjurés ; le prince de Condé, que la cour traitait avec froideur, se tenait dans la plus grande réserve : ce n'était donc que de Coligny que l'on pouvait apprendre quelque chose ; ce n'était que par son influence qu'on pouvait prévenir le danger. La reine-mère, assistée du chancelier Olivier, et mêlant les prières aux caresses, lui demanda ses conseils, et sembla mettre le sort du roi et de l'État entre ses mains : « Madame, lui dit l'amiral, je ne sais point « farder la vérité ; je la dirai tout entière. Sans parler de l'état d'oubli « et d'abandon où des étrangers puissants et jaloux laissent les princes « du sang et les plus fidèles serviteurs du roi, j'ose affirmer que les « troubles du royaume ont pour cause principale les persécutions « exercées contre ceux de la religion. Nos ennemis ont pu croire un « moment qn'il serait facile de nous anéantir ; mais aujourd'hui qu'il « y a en France deux millions de protestants, il devient indispensable et « juste de compter avec eux. Ce n'est point par la violence qu'on peut « les apaiser ; les supplices font des martyrs, et le sang versé sur les « échafauds enfante des prosélytes et des vengeurs. Il est temps d'ar« rêter le bras des bourreaux ; il est temps de publier un bon édit, en « termes bien clairs, qui rende la sécurité à ceux de la religion, et « qui proclame la liberté de conscience. A cette condition, plus utile « que toutes les précautions militaires, la paix renaîtra dans tout le « royaume, et le roi, votre bien-aimé fils, sera béni de tous ses sujets. « Autrement, vous verrez chaque jour s'élever de nouvelles séditions, « et Dieu sait quels malheurs peut entraîner la lutte d'une nation con« tre le trône ! »

Ces paroles firent impression sur la reine-mère et sur le chancelier, qui se hâta de les reporter au conseil du roi, ajoutant qu'il lui paraissait nécessaire d'assembler un concile pour le repos de la chrétienté. Les Guises, pensant que cette mesure pourrait calmer les irritations et faire tomber les armes des mains des conjurés, s'empressèrent de faire rendre un édit où l'on remarque ce passage : « Voulant empêcher une merveilleuse effusion de sang d'hommes, femmes, filles et jeunes gens en fleur d'adolescence, dont aucuns par induction, autres par simplicité et ignorance, autres par curiosité plutôt que par malice, étaient tombés en telles erreurs, voulant aussi, le premier an de son règne, n'être point remarqué par la postérité, comme sanglant de la mort de

ses sujets, il leur pardonnait tous les crimes concernant le fait de la religion. »

Cet édit fut enregistré le 2 mars 1560; mais à côté du pardon, il portait « que le roi n'entendait uniquement comprendre, *dans l'abolition, ceux qui, sous prétexte de religion, se trouveraient avoir conspiré contre la personne de sa mère ou de lui, celle de la reine sa femme, celle de ses frères, des princes, et de ses principaux ministres.* »

Réserve irréfléchie pour la circonstance! car, au lieu de désarmer les conjurés, elle devait les exalter jusqu'au désespoir. L'amiral de Coligny, un des signataires de l'édit royal, ne pouvait s'y opposer sans éveiller les soupçons de la cour : on conçoit moins que le cardinal de Lorraine ait accepté cette clause imprudente, lui qui, mourant de peur, désirait avant tout dissoudre la conjuration, sauf, plus tard, quand le danger serait passé, à revenir à des mesures plus rigoureuses.

Cette faute ne fut point perdue pour la Renaudie. Le voyage de des Avenelles à Blois, la translation de la cour à Amboise, l'espèce de captivité où l'on retenait le prince de Condé, les levées de troupes opérées par le comte de Sancerre, des avis reçus de divers côtés sous le voile de l'anonyme, tout lui avait révélé que ses projets n'étaient plus un secret pour les ministres; mais c'était un de ces caractères fortement trempés, dont l'énergie s'irrite par les obstacles et croît avec le danger. Il quitte Paris, se rend secrètement à six lieues d'Amboise, chez Lacarrelière, gentilhomme de ses amis, où s'étaient réunis les principaux conjurés; et là, sentant que l'audace seule peut soutenir leur zèle et leur courage, il leur adresse ces paroles :

« Mes amis, je n'ai pas besoin de vous rappeler votre serment de « Nantes; des chevaliers français n'ont qu'une parole. C'est en vain que « pour nous intimider on prétend que nos projets sont découverts. Les « Guises n'ignorent pas qu'il existe une conspiration, mais c'est la « France entière qui conspire. Ils savent peut-être aussi les noms de « quelques-uns des conjurés, mais qu'importe? Connaissent-ils nos « ressources, nos appuis, notre plan d'attaque? Non; ils tremblent « devant cette unanimité de haines qu'ils ont amassées dans toutes les « provinces. Ils tremblent, car ils viennent de rendre un édit pour « apaiser les calvinistes, édit hypocrite et faux comme le prêtre qui « l'a dicté. Il semble pardonner, et il menace de mort quiconque, sous « prétexte de religion, aura conspiré contre le roi! Or, le roi, ce sont « les Guises; l'État, ce sont les Guises, et toute tentative dirigée con- « tre eux sera mise au rang des crimes de lèse-majesté. Grâce au ciel, « ils ne nous ont point ravi notre épée; sachons nous en servir; pro- « fitons de la confusion et des terreurs de la cour; tombons sur Am- « boise comme la foudre; saisissons-nous des Guises, et délivrons le « roi de ses oppresseurs. Le prince qui nous protége est là, au milieu « de nos ennemis; il nous attend, prêt à nous ouvrir les portes. Mar- « chons, notre audace nous assure la victoire! »

Le jour de l'exécution est remis du 10 mars au 16 du même mois; le

baron Castelnau et le capitaine Mazères occuperont le château de Noizay près Amboise, qui appartient aux conjurés; ce sera le rendez-vous général; ils y trouveront des armes, des munitions. La Renaudie ira les rejoindre, et c'est de là qu'ils se dirigeront sur Amboise. En même temps ils rassurent, pressent, encouragent les gentilshommes qui se sont mis en marche avec les soldats qu'ils ont recrutés. Jamais, leur disent-ils, l'occasion n'a été plus favorable pour s'acquitter envers le roi de la glorieuse mission dont ils sont chargés.

D'autre part, pour entretenir les esprits dans la haine des Guises, ils font publier, sous le titre de *Complainte au peuple françois,* cet appel à la nation.

« Peuple françois, l'heure est venuë qu'il faut montrer quelle foy et loyauté nous avons à notre bon Roi. L'entreprise est découverte, la conspiration est connuë; les machinations de la maison de Guise sont révélées. Voici les étrangers à nos portes. Ah! pourre nation françoise, est-ce là l'estime que l'on fait de ta fidélité? Le temps est-il venu que les étrangers ravissent d'entre nos bras nos femmes et nos pourres enfans, pour en abuser en toute vilainie? »

Mais il était dans la destinée de la Renaudie d'être trahi. Un certain capitaine Lignières, qui, sur sa parole, avait été mis dans la confidence, alla tout révéler à la reine-mère. C'était, disait-il, dans l'intérêt du prince de Condé, qui, gravement compromis par les conjurés, pourrait être accusé du crime de lèse-majesté. Catherine se hâta d'avertir les Guises. Aussitôt ils redoublent de surveillance, font venir l'artillerie d'Orléans et de Tours, commandent à tout gentilhomme de la maison du roi de se rendre à Amboise avec armes et bagages, éloignent de la cour les seigneurs qui leur sont suspects, changent la garde du roi, font murer une porte du château par laquelle on savait que les assaillants se promettaient d'entrer, ordonnent enfin de faire main basse sur toutes les troupes isolées qui marcheraient sur Amboise.

Mais le rassemblement de Noizay, dont ils avaient été informés par les aveux de Lignières, fixe surtout leur sollicitude. Le 14 mars, Castelnau et Mazères, cachant leurs armes sous leurs manteaux, étaient venus, avec quelques-uns de leurs compagnons, dans la ville d'Amboise pour sonder le terrain; le comte de Sancerre, secrètement instruit de leur arrivée, avait voulu les faire prisonniers. « Nous ne sommes venus, » lui avaient-ils répondu, « que pour offrir nos humbles hommages au roi. » Mais ils avaient eu besoin de l'assistance de leurs amis pour triompher de l'incrédulité de Sancerre, et, trop heureux d'être sortis de ce mauvais pas, ils étaient retournés en toute hâte au château de Noizay.

Deux moyens se présentaient pour en finir avec ce rassemblement: la force ou la négociation. Les Guises, peu sûrs des capitaines qui les entouraient, préférèrent le dernier parti; ils mandèrent devant le roi, en son conseil, le maréchal de la Vieilleville. Ce seigneur n'était pas de leurs amis; mais ils étaient bien aises de le compromettre par cette démarche. « Maréchal, » lui dit le roi, « vous allez vous rendre au châ-

« teau de Noizay; vous demanderez à ceux qui y sont rassemblés, « pourquoi ils ont pris les armes, et s'ils veulent faire perdre aux Fran- « çais la réputation qu'ils ont eue de tout temps d'être la nation la « plus fidèle et la plus obéissante à son prince. Vous ajouterez qu'il est « malséant d'approcher de notre logis et de notre personne à force « ouverte; mais que s'ils veulent se présenter devant nous respectueu- « ment, nous leur accorderons pardon et justice, et ce, par serment « royal et de prince très-chrétien. »

La Vieilleville, qui connaissait à la fois la perfidie des Guises et la faiblesse de François II, s'excusa en ces termes auprès du roi :

« Sire, Vostre Majesté me faict très-grand honneur de m'employer « en ceste créance, que j'exécuteray de très ardent couraige et en toute « fidélité ; mais je m'asseure que je perdray ma peine, parce que, ayants « commis une telle faulte, qui ne se peult mieux nommer que vraye « rebellion à son Roy, et par conséquent convaincu du crime de lèze- « majesté, il fault nécessairement que ce soit ung prince qui leur porte « ceste parolle de vostre part; qu'ils ayent double asseurance de leur « vie, et de tout ce que vous leur promettez : la première, de la parolle « de Vostre Majesté, qui est comme un arrest sans appel et qui ne se « peult retracter; et l'autre, de celle du prince qui la leur porte, que « vous ne vouldriez pour rien enfraindre ny désavouer, à cause de sa « grandeur; car il n'y en a poinct en ceste compaignie qui n'ait cest « honneur de vous appartenir en quelque degré de consanguinité : et « seront, par ce moyen, vos deux parolles confirmatives, et comme « pleigées l'une de l'aultre; là où de la mienne ils ne doubteront jamais « que vous ne passiez par dessus quand il vous plaira, n'estant que « gentilhomme et serviteur, et que me vous désavoueriez tousjours, « pour petite et légière occasion; qui les fera entrer en ung soupçon et « défiance nompareille. »

Ce refus, aussi adroit qu'honorable, décida les Guises à charger de cette mission Jacques de Savoie, duc de Nemours, leur ami particulier. Ce prince, en arrivant à Noizay avec quelques gens à cheval, aperçut sous les murs du château Raunay et Mazères, qui se promenaient sans autres armes que leur épée; il s'assura de leurs personnes, et les emmena prisonniers à Amboise, se promettant de revenir avec des forces plus considérables. Il revint en effet le même jour dans la soirée pour réduire Castelnau, qui s'était enfermé dans le château. Il l'envoya sommer de se rendre : Castelnau, se voyant attaqué à l'improviste par cinq cents hommes d'armes, consentit à entrer en pourparlers avec le prince, tandis qu'il dépêchait un émissaire à la Renaudie pour l'engager à venir le secourir le plus promptement possible. Le duc de Nemours répéta fidèlement aux conjurés les instructions et les promesses du roi. « Ce n'est pas contre le roi, répond Castelnau, que nous « avons pris les armes ; nous n'en voulons qu'aux Guises, ses tyrans, « et nos persécuteurs; oui, nous n'avons qu'une seule pensée, c'est « de faire connaître au roi les vœux et les besoins de son peuple. » — « Eh bien! répliqua Nemours, venez avec moi à Amboise; là, vous

« verrez le roi, vous lui parlerez, il vous écoutera avec bonté : j'engage « ma foi de gentilhomme et de prince qu'il ne vous sera fait aucun mal « ni à vous ni à vos compagnons. »

Trop confiants dans ce serment, Castelnau et ses compagnons, sans soupçonner le piége tendu à leur crédule loyauté, suivent le duc de Nemours à Amboise, dans l'espoir d'obtenir une audience du roi, et de pouvoir mettre sous ses yeux le tableau des excès des Guises et les griefs de ceux de la religion. Vaine illusion ! A peine ont-ils mis le pied dans le château, qu'ils sont arrêtés et jetés en prison. Le duc de Nemours avait-il été de bonne foi, ou n'avait-il accepté un rôle dans cette honteuse comédie que par faiblesse pour la toute-puissance des Guises ? Quoi qu'il en soit, il affecta de l'humeur, il invoqua les promesses solennelles du roi ; on rit de ses naïves protestations. Si elles étaient sincères, il faut plaindre ce prince, car ceux qui s'étaient livrés à sa parole devaient porter leur tête sur l'échafaud !

Cette importante capture rendit aux Guises quelque sécurité ; cependant ils comprirent que, pour mieux imposer à la nation et pour faire plus promptement justice des coupables, ils avaient besoin d'être investis de pouvoirs extraordinaires. Leurs désirs étaient des ordres pour François II ; et le 17 mars 1560, le duc de Guise fut nommé lieutenant-général du royaume.

Cependant la Renaudie avait reçu le billet de Castelnau ; il savait la mésaventure de Mazères, le siége du château de Noizay ; il avait répondu qu'il irait de sa personne au secours de ses amis ; mais il ignorait encore que le baron de Castelnau était prisonnier à Amboise. Il l'apprend en route ; et, réduit à ses propres forces, il veut, par un coup d'audace, s'emparer d'Amboise et se rendre maître de la cour. Il s'avance, et, le 18 mars, il était dans la forêt de Château-Renaud, lorsqu'il fut rencontré par un gros de soldats sous les ordres de Pardaillan, gentilhomme allié à sa famille Un combat s'engage ; la Renaudie tue Pardaillan de deux coups d'épée ; mais lui-même, atteint d'un coup d'arquebuse, tombe et meurt à côté de celui qu'il venait de frapper. Sa troupe se disperse, et laisse son corps au pouvoir de ses ennemis, qui le portent à Amboise avec une joie féroce, et le déposent comme un trophée sous les yeux des Guises. C'était le chef de l'entreprise ; le ciel n'a pas voulu qu'il accomplît ses desseins ; sa mort sera pour ses complices un sujet d'effroi ; il faut en répandre partout le bruit ; il faut que son cadavre, attaché à une potence, apprenne à tous les conjurés le sort qui les attend. Une potence, en effet, avait été élevée sur le pont de la Loire ; on y suspendit la Renaudie avec cette inscription : *Chef des rebelles*.

La Bigne, serviteur de la Renaudie, avait été arrêté au moment de la mort de son maître ; on avait trouvé sur lui un fragment en chiffres de la protestation de Nantes, et un autre papier portant le titre : « Remontrance au Roi en faveur de ceux qui tenoient la doctrine appelée nouvelle. » Cet écrit, qui, comme le premier, témoignait du plus profond respect pour la royauté, se bornait à quelques plaintes contre les Guises

et à la demande des états-généraux. Cependant, la Bigne, effrayé par des menaces ou séduit par des promesses, déposa que la conjuration, dirigée contre le roi lui-même, avait pour but de le renverser du trône, pour y faire asseoir Antoine de Bourbon. Cette imposture servirait au moins de prétexte.

Une tentative imprévue vint de nouveau jeter l'alarme à la cour. Un capitaine, homme de résolution, Chandieu, avait remarqué à l'un des murs de la ville d'Amboise, du côté de la Loire, une petite ouverture qu'il serait aisé d'élargir assez pour y introduire une troupe armée. Il disposait de 300 hommes, avec lesquels il tiendrait aisément le château en respect. Un malentendu et la fortune des Guises firent qu'une partie des cavaliers qui devaient arriver la nuit, arriva à midi, au grand trot, écharpes blanches déployées. Cette marche *mystérieuse* donna l'éveil au gouverneur de la ville, qui repoussa ces imprudents, dont plusieurs, faits prisonniers, furent pendus.

Cette échauffourée, malgré son peu de succès, ne laissa pas de faire impression sur l'esprit des Guises.

Nous avons dit en commençant qu'il était difficile, dans un ouvrage de la nature de celui dont nous parlons, d'éviter les solutions de continuité. Le récit manque forcément d'unité; il est décousu; les faits ne sont pas liés, mais seulement juxtaposés. Peut-être, dans son *Histoire du Château d'Amboise*, M. Vatout, à force d'art, aurait-il pu dissimuler mieux qu'il ne l'a fait le défaut que nous signalons, et qu'il ne pouvait éviter. Nous lui adresserons encore un reproche, c'est d'avoir donné trop de place (de la page 353 à la page 561) aux pièces justificatives. Parmi ces pièces il en est qui n'offrent qu'un médiocre intérêt; plusieurs ne se rattachent pas directement aux événements dont parle l'ouvrage : M. Vatout aurait pu retrancher les unes et les autres. Quoi qu'il en soit, l'*Histoire du Château d'Amboise*, pour la multitude des faits curieux qu'elle contient, souvent aussi pour la manière habile dont ces faits sont présentés, sera recherchée, non-seulement par ceux qui ne veulent que se récréer en lisant, et qui aiment les anecdotes, mais encore par ces hommes plus sérieux qui désirent étudier à fond, et jusque dans ses moindres détails, l'histoire de France.

Ueber Venusidole (sur les idoles de Vénus), par Édouard Gerhard. — Berlin, 1845; in-4° de 28 pages, avec six planches.

Le nouvel écrit de M. Gerhard a pour but de rectifier les opinions généralement adoptées relativement au mythe et aux représentations figurées de Vénus. Ce savant, l'un des maîtres de la science archéologique, s'est appliqué à réunir un grand nombre de monuments qui concernent cette déesse. Il nous fait connaître ce qu'étaient les images de Vénus dans les sanctuaires de la Grèce et de l'Italie. Ces idoles, pour la plupart en bronze ou en terre cuite, manifestent clairement une pensée symbolique ou religieuse. Dans ces monuments, le rôle de l'art est secondaire, et ceux qui les ont exécutés ont voulu principalement reproduire ce que leur inspiraient les superstitions populaires.

La conception mythologique appelée Vénus ou Aphrodite offre, comme l'a très-bien remarqué M. Gerhard, trois caractères principaux, qui font de la déesse un vivant symbole de la nature, et en quelque sorte la personnification des destinées de l'homme sur cette terre. En effet, Aphrodite Uranie, c'est la création, le ciel, le pur amour; Vénus Pandemos, c'est le plaisir, l'attrait irrésistible des sens; Vénus Libitina, c'est la destruction, la mort.

Il était intéressant pour la science de retrouver dans les monuments les caractères que nous venons de signaler. M. Gerhard a rempli cette tâche avec la sagacité qui le distingue.

Le lecteur curieux trouvera dans le mémoire du savant archéologue, l'explication de plusieurs figurines représentant Vénus Uranie avec des ailes au dos et le *tutulus* ou le *polos* sur la tête, et tenant à la main une colombe ou une branche de myrte; ou bien l'image de Vénus Pandemos avec une fleur dans la main droite, relevant de la main gauche sa tunique, et dans l'attitude caractéristique donnée à l'Espérance; ou bien enfin Vénus Libitina avec le modius, attribut particulier des divinités telluriques, et la main placée sur la poitrine, geste qui indique le sommeil et la mort.

A côté de ces figurines, viennent se placer d'autres représentations de Vénus dont le caractère rentre parfaitement dans l'une

des trois grandes divisions que nous venons de signaler. Ainsi M. Gerhard reconnait une Vénus Solaire dans une statuette de femme dont la tête est couronnée de rayons; il retrouve l'image de la Vénus Terrestre, une des variétés de la Vénus Pandemos, accolée à plusieurs représentations de la triple Hécate. Enfin, dans une petite figure de femme placée à côté de l'image de la Concorde, comme cela se voit sur quelques médailles, il reconnaît Vénus, déesse de la bonne harmonie, celle qui préside, entre toutes les divinités, à l'union des cœurs.

Telles sont, à peu de chose près, les données principales du nouvel écrit de M. Gerhard. Ce mémoire, bien que très-court, est digne d'attention. On y trouve l'explication de monuments qui jusqu'ici n'avaient point encore été interprétés, ou auxquels on n'avait pu donner qu'une vague signification. Des travaux de ce genre étendent le domaine de l'archéologie, et font briller quelques points lumineux au milieu des ténèbres dont s'envelopperont peut-être toujours les religions de l'antiquité.

La part de la critique se réduit à peu de choses. Nous ne voulons point contester ici quelques-unes des interprétations du savant archéologue. Tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'il est permis de douter que les trente ou trente-cinq monuments qu'il publie soient sans aucune exception des représentations de Vénus. L'arbitraire s'introduit ici comme ailleurs, et l'on connaît assez le penchant des auteurs de monographie à tout rattacher à leurs études. M. Gerhard, nous le croyons, ne peut se plaindre d'une pareille observation, car il sait comme nous que l'archéologie est une science aussi conjecturale que la médecine, avec cette différence, que ses erreurs n'ont rien de bien funeste, puisque l'amour-propre des antiquaires se trouve seul compromis.

Le reproche que nous pourrions adresser à M. Gerhard, c'est de ne point attacher assez d'importance à la manière dont il rend ses idées. Le philologue habile, le savant antiquaire dont le langage devrait être si ferme et si précis, se montre trop souvent, quand il expose et quand il discute, écrivain confus et obscur. C'est là un grave défaut qu'il faut imputer aussi bien à lui-même qu'aux sujets qu'il traite et à la langue dont il se sert. En effet, quand M. Gerhard l'a voulu, comme dans son rapport sur la célèbre découverte de Vulci, il a su disposer les faits avec beaucoup d'ordre, et les présenter avec une grande clarté.

MÉMOIRES ET MÉLANGES.

QUELQUES OBSERVATIONS CRITIQUES SUR LES DIX PREMIÈRES PAGES DES EXCERPTA VATICANA DE DION CASSIUS.

La *Revue*, dans son numéro du mois de juin (1), en parlant du travail de M. Gros sur Dion Cassius, a communiqué à ses lecteurs quelques-unes des observations que j'avais faites sur le texte de cet historien. Elle en promit d'autres alors; je les donne aujourd'hui. Ces observations portent exclusivement sur les dix premières pages des *Excerpta Vaticana*, dont le texte est bien moins correct que celui des Excerpta *Peiresciana*. Les voici :

A la page 137 (page 28 de M. Gros) Dion peint une scène très-dramatique. Ce sont les Sabines se jetant, pendant le combat, entre leurs pères et leurs maris. Après leur avoir prêté un discours, l'historien continue ainsi : Ταυτά γ ε ἔλεγον καὶ τὰ ἱμάτια καταρρηξάμεναι τούς τε μαστοὺς καὶ τὰς γαστέρας γυμνώσασαι αἱ μὲν αὐτοῖς ξίφεσι, ὑφ' ὧν ἐνέχριμπτον, αὐτάς τε καὶ τὰ παιδία αὐτοῖς προσερρίπτουν. Les mots soulignés sont fautifs. M. Gros donne la restitution de mon excellent ami Krebs : Ταῦτά γε ἔλεγον καὶ τὰ ἱμάτια καταρρηξάμεναι τούς τε μαστοὺς καὶ τὰς γαστέρας γυμνώσασαι, αἱ μὲν τοῖς ξίφεσι σφῶν ἐνέχριμπτον· αἱ δὲ αὐτάς τε καὶ τὰ παιδία αὐτοῖς προσερρίπτουν; mais il fait voir, par sa traduction, que tel ne peut pas avoir été le texte de l'auteur : « *les unes* heurtent les épées nues ; *les autres* se précipitent sur ces épées avec leurs enfants. » S'il eût parlé ainsi, Dion aurait fait, pour une telle situation, une distinction bien subtile et presque imperceptible : « les unes *heurtent* les épées nues, les autres *se précipitent* sur ces épées ! » Αἱ μέν, dit M. Gros, « attend pour correspondant αἱ δέ », et il se hâte d'ajouter αἱ δέ avec M. Krebs. Mais est-il bien sûr que l'auteur ait écrit αἱ μέν ? La phrase qui précède τὰς γαστέρας γυμνώσασαι, n'est pas irréprochable sous le rapport de la grécité, qui demande plutôt le moyen γυμνωσάμεναι. C'est précisément ce mot qu'un correcteur, ou peut-être un simple copiste s'étant aperçu de son *lapsus calami*, avait mis entre les lignes : un autre copiste, prenant la correction αμεναι pour une omission, l'a placée à la suite du mot γυμνώσασαι αμεναι τοῖς ξίφεσιν; de là enfin γυμνώσασαι αἱ μὲν αὐτοῖς ξίφεσιν. De cette manière on voit d'où est venu le pronom αὐτοῖς au lieu de τοῖς, ce que l'on ne trouve pas dans la correction de M. Krebs. Il faut donc lire d'abord ταῦτά τε et non γε, parti-

(1) Voyez pages 199 et 200.—Nous devons corriger ici, en passant, une faute qui s'était glissée, p. 201, à l'insu des rédacteurs. On trouve à la ligne 6 : *la signification passive au lieu.....* il faut lire et ponctuer : *la signification active, au lieu.....*

cule qui ne peut se rencontrer ici ; ensuite γυμνωσάμεναι, τοῖς ξίφεσιν, et le passage n'offre plus la distinction dont nous avons parlé, ni aucune autre faute.

Il est un passage à la page 138-139 (p. 38 de l'édition de M. Gros) qui est bien plus difficile. Il est question du roi Tullus Hostilius et du roi d'Albe. Δι' οὖν ταῦτα τῆς ἀμφισβητήσεως ἐκείνης ἀπέστησαν (mot restitué par M. Gros d'après Zonaras, au lieu de la fausse leçon du manuscrit ἀπήντησαν), περὶ δὲ ἡγεμονίας διηνέχθησαν· ἀστασίαστοι γὰρ ἐπὶ τοῖς ἴσοις ἀσφαλῶς συμβιοῦν *σφᾶς ἑώρων*. — Τὸν ἐκ τῆς ἐμφύτου τοῖς ἀνθρώποις πρός τε τὸ ὅμοιον *φιλανθρωπίας* καὶ πρὸς τὸ ἄρχειν ἑτέρων ἐπιθυμίας. M. Gros traduit ainsi ce passage : « Ils renoncèrent donc à ce point du débat et la dis- « cussion s'engagea sur la suprématie : ils voyaient bien que *les* « *deux peuples* vivaient l'un auprès de l'autre, sans danger et sans « trouble, par la jouissance des mêmes droits. *Des deux côtés, on mit* « *en avant des considérations tirées* des sentiments que la nature « inspire aux hommes pour leurs semblables et de leur désir de do- « miner. »

Je ferai remarquer, premièrement, que les dix mots que j'ai soulignés, sont une addition du traducteur, que rien dans le grec ne justifie ; secondement M. Gros croit que le mot σφᾶς s'applique aux *peuples*, et il y a rapporté la qualification ἀστασίαστοι : cependant l'accusatif σφᾶς demandait, sauf erreur, ἀστασιάστους et non ἀστασίαστοι. Mais qu'il me soit permis de revenir sur ce passage. En le regardant dans son ensemble, je ne puis me défendre de penser que Mgr Angelo Mai a encore ici coupé en deux et séparé par un tiret une phrase indivisible. Nous renvoyons, pour exemple, à la page 199 de cette Revue ; une courte période de Dion, on le sait, avait été imprimée sous forme de trois alinéas dans l'édition de Rome suivie par M. Gros.

Dans le passage qui nous occupe actuellement, lès mots ἐκ τῆς ἐμφύτου τοῖς ἀνθρώποις, etc., mots isolés, sans sujet ni verbe, disent pourquoi Tullus et Fuffetius ne pouvaient pas rester d'accord en régnant avec des pouvoirs égaux sur les Romains et les Albains réunis, et ils se lient étroitement, par leur sens, à ce qui précède : ἀστασίαστοι γὰρ ἐπὶ τοῖς ἴσοις ἀσφαλῶς συμβιοῦν [*οὐκ ἐδύναντο*] ἐκ τῆς συμφύτου τοῖς ἀνθρώποις πρός τε τὸ ὅμοιον φιλανθρωπίας καὶ πρὸς τὸ ἄρχειν ἑτέρων ἐπιθυμίας. Je ne pense donc pas comme M. Gros lorsqu'il dit (note 7) : « Il y a ici une lacune. » Selon moi, les mots σφᾶς ἑώρων. τὸν sont une altération du texte que je n'ai pas réussi à corriger d'une manière satisfaisante.

Page 139 (p. 42 de M. Gros) on lit : Οὐ γὰρ τὸ ἐπιθυμοῦν ἡσυχίας ἰσχυρὸν προφυλακῆς (lisez πρὸς φυλακὴν) ἄνευ τῶν πρὸς τὸν πόλεμον παρασκευῶν ἑώρα ὄν, καὶ τὸ τερπνὸν τῆς ἀπραγμοσύνης *τάχιστα καὶ ῥᾷον* τοῖς πέρα τοῦ καιροῦ σπουδάζουσιν αὐτὴν ἀπολλύμενον ᾔσθάνετο. La réunion d'un superlatif et d'un comparatif, τάχιστα καὶ ῥᾷον, est singulière, et rien ne la justifie dans le sens de la phrase. C'est une erreur qui vient de l'écriture onciale ; PAICTAT ... a été pris par un copiste inattentif pour PAIONT ..., et il faut lire τάχιστα καὶ ῥᾷστα.

Page 140 (p. 58 de M. Gros) on lit : Πᾶς γάρ τις τὸ ἀπειρότατον πρὸ τοῦ κατεγνωσμένου προαιρεῖται, μεγάλην ἐς τὸ ἄδηλον ἐλπίδα παρὰ τὸ μεμισημένον ποιούμενος. Que fait ici le superlatif ἀπειρότατον? pourquoi ne trouve-t-on pas τὸ ἄπειρον? Il faut lire τὸ ἀπείρατον. C'est une des fautes que les copistes font le plus fréquemment : ils changent en superlatifs les adjectifs terminés en —ατος. En ce qui concerne la traduction de M. Gros, je ferai remarquer le rapport qui existe entre les mots κατεγνωσμένον et μεμισημένον.

Page 141 (p. 60 éd. de M. Gros) on lit encore : Καὶ περὶ τῶν μελλόντων ἐξ ὧν ἔπραξαν τεκμήρασθαι (M. Gros a bien mis τεκμήρασθε), ἀλλὰ μὴ ἐξ ὧν πλάττονται ἱκετεύοντες ἵνα ἀπατηθῆτε. M. Angelo Mai insérait, après ἵνα, la négation οὐκ, M. Gros, la négation μή; ainsi : ἀλλὰ μὴ ἐξ ὧν πλάττονται ἱκετεύοντες, ἵνα μὴ ἀπατῆσθε. Cela enlève le nombre à toute la phrase. Dion a écrit ἱκετεύοντές τινα, *sollicitant quelque chose*. Voici la traduction de ce passage : « Jugez de ce que les hommes doivent faire, d'après leurs actes passés, mais ne vous laissez pas tromper par les dehors dont ils se couvrent lorsqu'ils sollicitent quelque chose. » Dans un grand nombre de manuscrits, la différence entre σ et στ est presque insaisissable.

Page 142 (p. 62 de M. Gros), on trouve l'énumération suivante : τὸ κρύφιον ... καὶ τὸ καίριον ... τό τε ἰδιοβουλεῖν τινα, καὶ τὸ μήτ' ἀναχώρησιν ἐς μηδένα ἄλλον μηδεμίαν ἔχειν καὶ τῶν συμβαινόντων αὐτὸν ἐφ' ἑκάτερα τὴν αἰτίαν λαμβάνειν. L'auteur a divisé le dernier membre en deux parties, qui expriment le même sens, l'une par une négation et l'autre par une affirmation : « n'avoir point recours à autrui *et* prendre sur soi toute la responsabilité des événements : » μήτε ... καί sont mis en relation comme en latin *neque ... et*, et il n'y a, comme de raison, qu'un seul article τό pour ce membre de phrase subdivisé en deux parties. L'éditeur de Leipzig, qu'a suivi M. Gros, a détruit cette construction en mettant τὸ μηδ' ἀναχώρησιν. Ce changement rend défectueuse la construction, qui demanderait ensuite καὶ τὸ τῶν συμβαινόντων, et le sens serait : « n'avoir *pas même* recours, » ce que l'auteur est loin de vouloir dire. M. Krebs (p. 176) a bien fait de ne pas toucher à μήτ'.

L'extrait XIII, p. 144-145 (§ XXIII, p. 72, 74 de l'éd. de M. Gros) présente plusieurs fausses leçons; mais elles n'embarrassent pas le lecteur, car l'objet est des plus connus (c'est la retraite du peuple sur le mont Sacré, la fable racontée par Ménénius Agrippa), et Zonaras fournit une paraphrase de ce chapitre de Dion. Il y a pourtant quelques observations à faire concernant la forme de l'historien, sans contredit plus fidèlement conservée par le compilateur περὶ γνωμῶν, que par Zonaras. Une phrase ainsi conçue : Οἱ δὲ βουλευταὶ φοβηθέντες μὴ ἐπὶ πλεῖον πολεμηθῶσι, καὶ τοὺς περιοίκους πρὸς τὰ παρόντα συνεπιθῶνταί σφισι, διεκηρυκεύσαντο..., a été, par M. Gros, changée de cette manière : Οἱ δὲ βουλευταὶ φοβηθέντες, μὴ ἐπὶ πλεῖον οὗτοί τε ἐκπολεμωθῶσι, καὶ οἱ περίοικοι πρὸς τὰ etc. C'est la phrase suivante de Zonaras qui a guidé le nouvel éditeur : Δείσαντες οἱ βουλευταὶ, μὴ ἐπὶ πλέον οὗτοί τε ἐκπολεμωθῶσι, καὶ τῇ στάσει συνεπιθῶνται οἱ περίοικοι. Il n'y a rien à dire contre ce pro-

cédé : mais puisqu'il s'agit, dans une édition de Dion Cassius, de suivre autant que possible, à travers les altérations des *épitomateurs*, les faibles traces de la rédaction authentique de l'historien, M. Gros aurait dû au moins avertir, dans une note, que l'accusatif τοὺς περιοίκους est un indice certain que Dion avait employé ici cette construction tant aimée par les auteurs attiques : οἱ δὲ βουλευταὶ [τούτους τε] φοβηθέντες, μὴ ἐπὶ πλεῖον ἐκπολεμωθῶσι, καὶ τοὺς περιοίκους, [μὴ] πρὸς τὰ παρόντα συνεπιθῶνταί σφισι. La leçon ἐκπολεμωθῶσι, est excellente ; c'est la seule chose à prendre dans le passage de Zonaras. — Plus loin, les patriciens envoient au peuple une députation : διεκηρυκεύσαντο αὐτοῖς πάνθ' ὅσα καθ' ἡδονὴν ἤλπιζον ἔσεσθαι προτείνοντες· οἱ δὲ τὸ πρῶτον ἐθρασύνοντο. Θαυμασίῳ δή τινι τρόπῳ κατέστησαν. Cette dernière phrase est encore du plus bel atticisme ; il n'est pas même nécessaire d'écrire θαυμασίῳ δὲ δή τινι τρόπῳ. Quand les Grecs, dans le récit, arrivent à quelque chose de surprenant, d'inattendu, de saisissant, ils omettent souvent les particules qui lient le discours, καί, δέ, ἀλλά : cette omission, insolite dans le style régulier, sert à faire ressortir ce qui va être dit : elle annonce un fait extraordinaire. La particule confirmative δή se joint alors au mot le plus important, comme ici à θαυμασίῳ, et toute la phrase, θαυμασίῳ δή τρόπῳ, est attiquement adoucie par τινί. L'excellent article δή de M. Louis Dindorf, dans la nouvelle édition du Trésor de Henri Estienne, me dispense de citer des exemples. Cependant M. Gros a effacé cette tournure éminemment attique, en faisant imprimer dans le texte : ἐθρασύνοντο, ἀλλὰ θαυμασίῳ τινὶ τρόπῳ κατέστησαν, et en disant dans la note : « L'éditeur de Leipzig regarde *avec raison comme fautif* δή donné par M. A. Mai. J'adopte ἀλλά. » En effet, l'éditeur anonyme de Leipzig dit (p. 205) dans une note aussi courte qu'inconcevable : « δή *corruptum est.* » M. Gros a eu tort de le suivre. Je ne cite ici qu'un passage ; mais il y en a beaucoup d'autres dans la traduction et dans les notes qui seraient peut-être autrement conçus si M. Gros consultait plus souvent le Trésor de Henri Estienne, cet ouvrage fondamental pour l'étude du grec, et que la science des philologues contemporains les plus illustres a si prodigieusement enrichi.

FR. DÜBNER.

ADDITIONS ET CORRECTIONS AUTOGRAPHES DE MONTAIGNE SUR UN EXEMPLAIRE DES ESSAIS (1).

Si de nos jours les bibliophiles ont mérité la reconnaissance des hommes instruits ou avides de s'instruire, c'est sans contredit par cette

(1) Ces additions et corrections nous ont été communiquées avec quelques-unes

patiente curiosité qui s'est portée si heureusement sur les manuscrits et sur les anciennes éditions de nos auteurs classiques. Rétablir la pureté des textes, poursuivre d'une critique sévère des fautes perpétuées par l'insouciance des éditeurs, reproduire enfin les chefs-d'œuvre du génie avec une exactitude scrupuleuse et une intelligente fidélité, tel a été le travail de MM. Nodier, Walckenaer, Aimé Martin, de bien d'autres encore, et récemment de MM. Cousin et Faugère. Boileau, Molière, la Fontaine, Racine, Pascal, doivent aux soins de tant d'hommes de talent, le seul luxe, la seule *illustration* qui leur conviennent.

Mais tout n'a pas été fait encore. Les plus illustres ont donné l'exemple : les derniers venus pourront trouver aussi des richesses nouvelles. Pascal, la Fontaine, Boileau, n'ont pas seuls droit à l'attention des philologues, et puisqu'aujourd'hui les esprits aiment à remonter aux sources fécondes du seizième siècle, il serait juste d'appliquer à nos vieilles gloires littéraires, à Montaigne surtout, cette critique éclairée qui s'est arrêtée jusqu'ici aux merveilles du grand siècle. Déjà M. Léon Feugère a tenté pour la Boëtie, cet ami si cher que Montaigne préférait à lui-même, une restauration pleine de goût (1).

Montaigne, lui aussi, doit avoir son tour. Il serait utile de revoir le texte des *Essais* sur le manuscrit autographe qui nous est resté, et sur l'exemplaire de l'édition de 1588, qui est conservé à la bibliothèque de Bordeaux. Cet exemplaire est surchargé de notes, d'additions, de corrections écrites de la main de l'auteur. Déjà il a fourni à Naigeon, pour son édition de 1802, publiée chez Firmin Didot, de nombreux passages, ajoutés par Montaigne aux divers chapitres de ses trois livres. Mais toutes les richesses n'ont point été épuisées; il est une tâche que Naigeon n'a point entreprise et dont nul éditeur ne s'est préoccupé. C'est de recueillir dans les éditions de 1580, de 1582, et de 1588, des mots, des phrases entières supprimées plus tard par Montaigne; il reste à relever dans le manuscrit un grand nombre d'expressions, parfois de longs morceaux qu'il a rayés, après les avoir confiés au papier. Naigeon a négligé tous ces détails, et pourtant, comme l'a dit Ch. Nodier, « chez nos grands auteurs classiques, les moindres variantes sont inestimables aux yeux du goût; elles révèlent les secrets les plus intéressants de la composition, et les développements du génie, éclairé par l'expérience et même par le temps. »

Montaigne, à sa mort (1592), laissa deux exemplaires de ses Essais (édition de 1588), corrigés et augmentés de sa main. Il en légua un à la communauté des Feuillants à Bordeaux; ce précieux volume, que l'on perdit de vue pendant deux siècles, devint pendant la révolution la propriété de la ville, et sortit enfin des ténèbres où l'avaient en-

des réflexions qui les précèdent et qui les suivent, par M. G. Brunet, secrétaire de l'Académie de Bordeaux.

(1) Œuvres complètes d'Estienne de la Boétie réunies pour la première fois, et publiées avec des notes, par Léon Feugère. Paris, Jules Delalain, 1846.

seveli les moines. Il a été très-utile à Naigeon. L'autre fut remis à Mlle de Gournay, la fille d'alliance du philosophe, et lui servit pour l'édition qu'elle fit paraître en 1595. On ne sait ce qu'il est devenu. Les éditions des Essais, qui se sont succédé au nombre de quatre-vingts environ, ont reproduit le texte donné par Mlle de Gournay; deux seulement se sont conformées au texte de l'exemplaire conservé à la bibliothèque de Bordeaux : celle de Naigeon et celle de M. Amaury Duval (1820-23, 6 vol. in-8°) (1). Divers littérateurs, M. J. V. Leclerc entre autres, ont cherché à établir la supériorité de l'édition de 1595, sur le texte publié par Naigeon. Nous ne pouvons entrer ici dans une discussion suivie; mais, à notre avis, les nombreuses variantes, mises au jour pour la première fois, ont été injustement attaquées, et suivant nous, elles doivent trouver place désormais dans une édition critique des Essais.

Offrons ici pour exemple quelques leçons nouvelles que nous avons recueillies à la suite d'un examen consciencieux du manuscrit autographe. Souvent, il faut l'avouer, la première expression échappée à l'imagination *prime-sautière* de Montaigne avait plus de vivacité et de trait que celle que la réflexion lui a substituée. Mais c'est une étude curieuse que de voir le travail de l'écrivain, modifiant, corrigeant sa pensée, de suivre les caprices de sa plume, de surprendre, pour ainsi dire, les tâtonnements de son goût délicat, mais parfois minutieux ou incertain.

« Un tousseur continuel *me pince le gosier.* » Leçon différente de celle des imprimés : « irrite mon poulmon. » (Liv. I, ch. 20.)

« Les Lacédémoniennes veoyoient tous les iours les ieunes hommes de leur ville despouillez en leurs exercices. » (Liv. III, ch. 5.) Montaigne avait d'abord écrit : « veoyoient *sans tentation.* » Il craignit sans doute de s'être trop avancé.

« Nul n'est mal long-temps qu'à sa faculté. » (Liv. I, ch. 40.) La leçon primitive était : « *à sa coulpe;* » et l'auteur avait ajouté une citation latine qu'il a retranchée : *nemo nisi culpâ suâ diu dolet.*

« Qui n'a le cœur de souffrir ny la mort, ny la vie, qui ne veult ny résister, ny fuir, que lui feroit-on? » (Liv. I, ch. 40.) Montaigne avait mis d'abord : « *qui n'a ny le courage de vivre, ny le courage de mourir, à quoi est-il bon?* »

« J'ai quelque opinion de l'envers de cette sentence : « Qui aura esté une fois bien fol, ne sera nulle autre fois bien sage. » La première leçon était : « *Jamais fol ne devient sage.* »

Au chapitre 2 du livre II, après avoir parlé des ivrognes, Montaigne fait une longue digression au sujet de son père; il s'écrie ensuite :

(1) M. Amaury Duval affirme qu'il a eu pendant longtemps entre les mains l'exemplaire de Bordeaux (préface, p. xxxv); il faut convenir qu'il aurait pu en tirer meilleur parti. Pour la discussion du texte, pour l'indication des diverses leçons, son édition est inférieure à celle de Naigeon, qui elle-même est très-incomplète.

« *Mais revenons à nos bouteilles.* » Sur le manuscrit autographe, cette expression a été changée *quatre fois*. A *revenons*, avaient été d'abord substitués *tournons*, puis *retournons*; *revenons* a été définitivement rétabli.

Une sentence insérée au ch. 5 du liv. III, « non pudeat dicere .... » avait été *trois fois* écrite et *trois fois* effacée, avant d'être transcrite une quatrième et dernière fois.

Mais afin de donner une idée complète de ces curieuses variantes que présente le volume corrigé de la main de Montaigne, nous citerons un certain nombre de passages pris en différents endroits des *Essais*. La première leçon que nous transcrivons est celle de l'édition publiée en 1836 (gr. in-8°, à 2 colonnes, chez Firmin Didot frères). Au-dessous, nous plaçons les variantes de l'exemplaire de Bordeaux.

Ie croy qu'il vault mieulx dire que ce mal vienne de leur mauvaise façon de se prendre aux sciences, et qu'à la mode de quoy nous sommes instruicts, il n'est pas merveille si ny les escholiers, ny les maistres n'en deviennent pas plus habiles quoy qu'ils s'y facent plus doctes. De vray, le soing et la despense de nos pères ne vise qu'à nous meubler la teste de science : du iugement et de la vertu, peu de nouvelles. (Liv. I, ch. 24.)

Ie croy qu'il vault mieulx dire que cela vienne à nos maistres d'escole de leur mauvaise façon de se prendre aux sciences; et qu'à la mode de quoy nous sommes instruicts, il n'est pas merveille, si ny les escholiers, ny les maistres n'en deviennent pas plus habiles quoy qu'ils s'y facent plus sçavants. De vray, le soing et la despense de nos pères ne vise qu'à nous garnir la teste de science : du iugement et de la vertu, nulle nouvelle.

Ils ne sont capables ny de chastier ses faultes ny de le veoir nourry grossierement comme il fault et hazardeusement; ils ne le sçauroient souffrir revenir suant et pouldreux de son exercice, boire chauld, boire froid, ny le veoir sur un cheval rebours, ny contre un rude tireur le floret au poing ou la premiere arquebuse. Car il n'y a remede : qui en veult faire un homme de bien, sans doute il ne le fault espargner en cette ieunesse. (Liv. I, ch. 25.)

Ils ne sont capables ny de chastier ses faultes, ny de le veoir nourry grossierement comme il fault et sans delicatesse; ils ne le sçauroient souffrir revenir suant et pouldreux de son exercice, boire chauld, boire froid, ny le veoir hazarder tantost sur un cheval farouche, tantost un floret au poing, tantost une arquebouze. Car il n'y a remede : qui en veult faire un homme de bien, sans doute il le fault hazarder un peu en cette ieunesse.

Au fort de l'eloquence de Cicero, plusieurs en entroient en admiration ... Aille devant ou aprez, une utile sentence, un beau traict est tousiours de saison. (Liv. I, ch. 25.)

Au fort de l'eloquence de Cicero, plusieurs en estoyent tirez en admiration ... Aille devant ou après, un vif argument est tousiours de saison.

Cette découverte d'un païs infiny semble estre de consideration. Ie ne sçay si ie me puis respondre qu'il ne s'en face à l'advenir quelque aultre, tant de personnages plus grands que nous ayants esté trompez en cette-cy. I'ay peur que nous ayons les yeulx plus grands que le ventre et plus de curiosité que nous n'avons de capacité : nous embrassons tout, mais nous n'estreignons que du vent. (Liv. I, ch. 30.)

Cette découverte d'un païs infiny de terre ferme semble de grande consideration. Ie ne sçay si ie me puis respondre qu'il ne s'en face à l'advenir quelque aultre, tant de grands personnages ayants esté trompez en cette-cy. I'ay peur que nous ayons les yeulx plus grands que le ventre, comme on dict, et le dit-on de ceux auxquels l'appétit et la faim font plus desirer de viande qu'ils n'en peuvent empocher. Ie crains aussi que nous avons beaucoup plus de curiosité que nous n'avons de capacité : nous embrassons tout, mais nous n'estreignons rien que du vent.

Ma seconde forme, ça esté d'avoir de l'argent : a quoy m'estant prins, i'en feis bientost des reserves notables selon ma condition; n'estimant pas que ce feust avoir, sinon autant qu'on possede oultre sa despense ordinaire, n'y qu'on se puisse fier du bien qui est encore en esperance de recepte pour claire qu'elle soit. (Liv. I, ch. 40.)

Ma seconde forme, ça esté d'avoir des biens ausquels ie me prins si chaudement que i'en feis bientost des reserves notables selon ma condition; n'estimant pas que ce feust avoir sinon autant qu'on possede oultre sa despense et son usage ordinaire; ny qu'on puisse prendre assurance du bien qui est encore en esperance de recepte.

Pourquoy de tant de discours qui persuadent diversement les hommes de mespriser la mort et de porter la douleur, n'en trouvons nous quelqu'un qui face pour nous? et de tant d'especes d'imaginations qui l'ont persuadé à aultruy, que chacun n'en applique il à soy une le plus selon son humeur? (Liv. I, ch. 40.)

Pourquoy de tant de discours qui persuadent diversement les hommes de mespriser la mort et de nous tourmenter point de la douleur, n'en empoignons nous quelqu'un qui face pour nous? et de tant despeces d'imaginations qui l'ont persuadé à aultruy que chacun n'en prend il celle qui est le plus selon son humeur?

I'estime que nos ames sont desnouees à vingt ans ce qu'elles doibvent estre, et qu'elles promettent tout ce qu'elles pourront : iamais ame qui n'ayt donné, en cet aage là, arrhe bien evidente et certaine de sa force, n'en donna depuis la preuve. Les qualitez et vertus naturelles produisent dans ce terme là ou iamais. (Liv. I, ch. 57.)

I'estime que nos ames sont desnouees à vingt ans ce qu'elles doibvent estre et qu'elles peuvent tout ce qu'elles pourront : iamais ame qui n'ayt donné, en cet aage là, preuve bien évidente et certaine de sa force, n'en donna depuis. Les qualitez et vertus naturelles enseignent dans ce terme là ou iamais ce qu'elles ont de vigoureux et de beau.

Nous nous sentons plus esmeus de trepigneries, ieux et niaiseries pueriles de nos enfants, que nous ne faisons aprez de leurs actions toutes formées, comme si nous les avions aymez pour nostre passetemps ainsi que des guenons, non ainsi que des hommes. (Liv. II, ch. 8.)

Nous nous sentons plus esmeus des trepigneries, ieux et mignardises pueriles de nos enfants que nous ne faisons aprez de leurs actions toutes formées, comme si nous les avions aymez pour le plaisir que nous en recevons, non pour eux-mesmes.

La perte de l'homme, c'est l'opinion de sçavoir ; voylà pourquoy l'ignorance nous est tant recommandée par nostre religion comme pièce propre à la creance et à l'obeïssance. (Liv. II, ch. 12.)

La perte de l'homme, c'est l'opinion de science ; voylà pourquoy la sim-

plicité et l'ignorance nous est tant recommandée par la religion comme piece propre et convenable à la subiection.

Quand Mahumet promet aux siens un paradis tapissé, paré d'or et de pierreries, je veoy bien que ce sont des mocqueurs qui se plient à nostre bestise, pour nous emmieller et attirer par ces opinions et esperances convenables à nostre mortel appetit. Croyons nous que Pluton, luy qui a eu ses conceptions si celestes et si grande accointance à la divinité que le surnom luy en est demeuré, ayt estimé que l'homme, cette pauvre créature, eut rien en luy d'applicable à cette incomprehensible puissance? et qu'il ayt cru que nos prinses languissantes feussent capables, ny la force de nostre sens assez robuste pour participer à la béatitude ou peine éternelle?

Quand Mahumet promet aux siens un paradis tapissé, paré d'or et de pierreries, je veoy bien que ce sont des mocqueurs qui s'accomodent à nostre goust pour nous emmieller et attirer par ces opinions et esperances qui sont selon nostre portée et selon nostre sens corporel et terrestre. Croyons nous que Pluton, luy qui a eu ses conceptions si célestes et hautaines et si grande accointance à la divinité que le surnom luy en est tres iustement demeuré, ayt estimé que l'homme, ceste vile créature, eust rien en luy d'accomodable à cette incomprehensible puissance et qu'il ayt cru que nos prinses faibles et laches feussent capables, ny la force de nostre goust (1) *assez ferme pour participer à la béatitude ou peine éternelle?*

C'estoit une étrange fantasie de vouloir payer la bonté divine de nostre affliction; comme les Lacedemoniens qui mignardoient leur Diane par le bourrellement des ieunes garsons qu'ils faisoient fouetter en sa faveur. (Liv II, ch. 12.)

C'estoit une estrange fantasie de vouloir contenter et plaire la justice divine par nostre tourment et nostre peine; comme les Lacedemoniens qui caressoient leur Diane par le tourment des enfants qu'ils faisoient fouetter en sa faveur.

Il y a bien au dessus de nous, vers les montaignes, un gascon que ie trouve singulierement beau, sec, bref, signifiant et à la vérité un langage masle et militaire plus qu'aultre que i'entende, autant nerveux, puissant et pertinent comme le françois est gratieux, délicat et abondant. (Liv. II, ch. 17.)

Il y a bien au dessus de nous vers les montaignes, un gascon que ie trouve singulierement beau, bref, signifiant et pressé, et desirerois le sçavoir, car c'est un langage masle et militaire plus qu'aucun aultre vulgaire, autant nerveux, puissant et poisant comme le françois est gratieux, délicat et net (2).

Nous ne recevons pas ayseement la médecine que nous entendons non plus que la drogue que nous cueillons. Si les nations desquelles nous retirons le gayac, la salseperille et le bois d'esquine ont des medecins, combien pensons nous, par cette mesme recommendation de l'estrangeté, la rareté et la cherté qu'ils facent de nos choulx et de nostre persil? car qui oseroit mespriser les choses recherchées de si loing? (Liv. II, ch. 37.)

Nous ne recevons pas ayseement la médecine que nous entendons non plus que nous ne saurions donner pris aux drogues que nous cueillons de nos mains. Si les nations des quelles nous retirons le gayac, la salseperille

(1) Montaigne avait d'abord écrit le mot *appétit*; il l'a rayé ensuite.

(2) Le manuscrit montre que Montaigne avait employé d'abord le mot *fertile*, qu'il a deux fois changé.

et le bois d'esquine ont des médecins, combien pensons nous par cette mesme industrie, de donner prix aux drogues par l'estrangeté, la rareté et la cherté, qu'ils facent de nos choux et de nostre persil? car qui oseroit mespriser et estimer vaines les choses recherchées de si loing. »

Vous n'avez donné, dira-t-on peut-être, qu'un recueil de variantes. Sans doute; mais qui de nous peut se croire assez illustre pour dédaigner la tâche modeste de relever les diverses leçons du texte des *Essais?* Nous voudrions voir toutes ces variantes recueillies et exposées avec soin dans une nouvelle édition de Montaigne, qui ne laissât rien à faire *aux Saumaises futurs*. Personne ne serait mieux à même d'accomplir ce travail que le plus fervent des *montaignophiles* qu'il y ait à Paris, le docteur J. F. Payen, auquel on doit déjà une *Notice* sur les éditions de Montaigne; notice que M. Nodier déclare *au-dessus de tout éloge*, et que l'auteur du *Manuel du libraire*, peu prodigue de louanges, qualifie d'*excellente*. Depuis bien des années, M. Payen fait, de la vie et des écrits de Montaigne, le sujet d'une étude persévérante et infatigable. Espérons qu'il s'occupera bientôt de mettre en ordre les précieux matériaux qu'il a accumulés avec tant de zèle, et qu'il dotera notre littérature d'une édition des *Essais*, qui aura dès l'instant où elle paraîtra sa place marquée dans toute bibliothèque d'élite.

ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Séance du 7 juillet 1846.

Mémoire sur le café, par M. Payen (deuxième partie). Dans la deuxième partie de son mémoire, M. Payen démontre l'existence d'un acide organique nouveau, *acide chlorogïnique*, naturellement combiné avec deux bases, la caféine et la potasse. C'est à la présence de ce chlorogïnate dans les cellules du périsperme qu'on doit, suivant M. Payen, attribuer la coloration et le gonflement des grains de café pendant la torréfaction. Le chlorogïnate de caféine et de potasse, ou *sel naturel* du café, est cristallisable; chauffé de 100° à 150°, il n'éprouve aucune altération; mais, vers 185°, il se fond, développe une belle coloration jaune, entre en ébullition, se gonfle au point d'occuper cinq fois son volume, et reste spongieux, jaunâtre, solide et friable; chauffé jusqu'à 230°, il brunit et se décompose en partie. Les vapeurs qui s'en dégagent donnent, en se condensant, des cristaux aciculaires de caféine. Si l'on chauffe davantage, la coloration brune devient plus intense, d'abondantes vapeurs alcalines s'exhalent, la masse se tuméfie de nouveau au point d'occuper bientôt un volume quadruple; le charbon très-léger, ainsi obtenu, reflète à sa superficie, des couleurs irisées. L'acide chlorogïnique, retiré du chlorogïnate de plomb obtenu par voie de double décomposition, est blanc, soluble dans l'eau et dans l'alcool affaibli, et cristallise très-lentement en prismes microscopiques; il a une forte réaction acide. C'est le principe actif des colorations diverses qui viennent d'être signalées dans le sel naturel du café. Sa composition a été représentée par la formule : $C^{14} H^{8} O^{7}$.

Rapport sur une machine nouvelle, destinée à opérer le nettoyage et la séparation de toutes sortes de graines et de grains, inventée par MM. Vachon, père et fils, meuniers à Lyon. Les méthodes usitées jusqu'à présent pour monder le blé étaient défectueuses : elles laissaient échapper, avec les graviers, tous les menus grains de blé ainsi que les fragments de grains, qui composeraient cependant encore un produit de troisième et de quatrième qualité, s'il était possible d'en faire la séparation. La machine inventée par MM. Vachon a pour but de prévenir ce déchet; sa mise en jeu n'entraîne qu'une très-faible dépense de force motrice. Un moteur mécanique de la force d'un cheval pourrait aisément faire fonctionner plusieurs grandes machines à la fois, dont chacune serait capable d'épurer environ quatre hectolitres de blé par heure.

Rapport sur le projet d'une publication, par l'État, d'une édition

des œuvres de Lavoisier (commissaires : MM. Thénard, Chevreul, Pelouze, Regnault, Balard, Gay-Lussac, Becquerel, Pouillet, Despretz, Duhamel, Babinet, Arago, Dumas, rapporteur). Le rapport propose à l'Académie de décider : 1° qu'il serait d'un haut intérêt pour la science de publier une édition complète des œuvres scientifiques de Lavoisier ; 2° que l'Académie verrait avec reconnaissance M. le Ministre de l'instruction publique proposer aux Chambres un projet de loi dans ce but ; 3° néanmoins qu'elle appelle toute l'attention de M. le Ministre sur les projets qui lui ont été soumis par les représentants de la famille de Lavoisier. Les conclusions de ce rapport sont adoptées.

Exploration du volcan Rucu-Pichincha, faite par MM. Wisse et Garcia Moreno, pendant le mois d'août 1845. Le volcan Rucu-Pichincha est situé ouest-nord-ouest de Quito, à environ 18 kilomètres en ligne droite. Son cratère oriental n'est aujourd'hui qu'un grand ravin, au fond duquel se dessine un torrent, toujours à sec lorsqu'il ne pleut pas. Le cratère occidental est de forme à peu près circulaire ; ses parois ont une inclinaison générale de 50° à 70° ; au fond existe une petite plaine dans laquelle coulent deux torrents qui se réunissent à l'ouverture du cratère vers l'ouest ; à l'une des extrémités de cette plaine et à l'ouest s'élève un monticule presque circulaire ou *cône d'éruption*, dont le point culminant est à 80 mètres sur le fond moyen du cratère, et dont le diamètre est de 450 mètres environ. Toutes les bouches volcaniques, soit éteintes, soit en activité, sont situées dans le cône d'éruption ; elles sont disséminées dans de certains espaces formant des groupes à peu près circulaires, dont le diamètre va jusqu'à 25 mètres. Il y a en tout neuf groupes, six de bouches ignivomes, et trois de bouches éteintes. Toutes ces bouches sont généralement situées dans les endroits du cône d'éruption qui paraissent avoir éprouvé les plus récentes commotions.

Mémoire sur la précipitation de l'or à l'état métallique, par M. Barral. Nous rendrons compte de ce travail après que la commission (MM. Becquerel, Dumas, Pelouze, Regnault) aura publié son rapport.

Mémoire sur la nature des acides de tabac, par M. Goupil. Vauquelin avait le premier entrepris des recherches chimiques sur le tabac. M. Goupil vient de confirmer l'exactitude des principaux résultats obtenus par ce célèbre chimiste.

M. Gris a expérimenté, dans le Jardin du Roi, l'emploi des sels de fer dans une espèce d'étiolement des plantes, analogue à la chlorose chez l'homme. Ces expériences ont été couronnées d'un plein succès.

Séance du 13 *juillet* 1846.

Note sur la composition des monnaies de cuivre en circulation, et sur le parti qu'on pourrait en tirer en cas de refonte pour la fabrication d'une monnaie de bronze, par M. Dumas. — Il résulte d'un grand nombre d'analyses, que les sous de bronze, contenant 94 pour

cent de cuivre, sont les plus lents à s'altérer. On ne saurait donc trop rechercher les moyens de donner à cette monnaie de bronze tout ce qui peut en garantir la perfection sous le rapport de l'art, et en assurer la résistance aux agents atmosphériques ou au frottement.

Considérations générales sur les dangers des chemins de fer actuels, et moyen d'en diminuer le nombre, par M. Séguier. — Pour diminuer les accidents qui surviennent dans les chemins de fer, M. Séguier recommande de diriger les recherches sur les moyens de rendre les déraillements impossibles, et d'amoindrir les suites des arrêts brusques. Une condition préalable et essentielle pour diminuer les risques inséparables d'une grande vitesse lui paraît être la légèreté des convois. La sécurité des voyageurs ne résulterait pas seulement de cette condition, elle amènerait une notable économie de construction. Après la lecture de cette note, M. Cauchy fait ressortir les observations suivantes : Le danger et les chances du déraillement croissent non-seulement avec la vitesse, mais encore avec la masse, par conséquent avec le nombre des wagons; et il en résulte qu'un convoi de vingt wagons remorqués par le système de deux locomotives sera toujours avantageusement remplacé par deux convois, convenablement espacés, dont chacun renfermerait dix wagons remorqués par une seule locomotive. Les faits viennent à l'appui de cette proposition malheureusement vérifiée par les catastrophes du 8 mai et du 8 juillet, qui, l'une et l'autre, ont coïncidé avec l'emploi de deux machines. M. Cauchy espère que, convaincus par une si triste expérience, les administrateurs des chemins de fer donneront des ordres pour qu'à l'avenir un convoi soit toujours restreint au nombre de wagons qu'une seule locomotive pourra remorquer.

Rapport sur un Mémoire de M. d'Aubrée, relatif à la distribution de l'or dans le gravier du Rhin, et à l'extraction de ce métal. Les graviers ou sables du Rhin sont formés de débris de roches quartzeuses, de quartzites jaunâtres et blancs, souvent entremêlés de mica et de talc, de grès quartzeux très-dur, de Kiesel-Schiefer, de roches amphiboliques, de porphyre, de serpentine, de calcaire jurassique, tous ces débris provenant probablement des Alpes, des Vosges, de la forêt Noire et de la chaîne du Jura. Le lit du Rhin étant journellement modifié par la destruction de certaines parties de ses rives, il se forme de nombreux bancs de gravier et des îles. Ces bancs de gravier, ces atterrissements ont lieu ordinairement à quelques centaines de mètres au-dessous des parties détruites. L'or a été exploité au-dessus de Constance, dans quelques parties du cours supérieur du Rhin; mais c'est particulièrement entre Bâle et Manheim, sur une longueur d'environ 250 kilomètres, que le fleuve est le plus aurifère; les deux rives le sont également. M. d'Aubrée décrit ainsi le procédé à l'aide duquel on reconnaît si un gravier est exploitable ou non, c'est-à-dire, si l'on peut compter sur un produit journalier de 1 fr. 50 c. On prend une pelle de fer, munie d'un long manche, et ayant une courbure assez forte pour contenir une certaine quantité d'eau; après l'avoir chargée de 4 à 5

kilogrammes de gravier, on l'agite à fleur d'eau, en enlevant à la main les gros cailloux, puis on imprime à la pelle un certain mouvement de rotation, afin d'enlever la partie légère du sable. Cette manœuvre ayant été renouvelée plusieurs fois, il ne reste plus qu'un sable noir, riche en fer titané, et dans lequel un œil exercé reconnaît promptement le nombre de paillettes qui s'y trouvent disséminées. Le mouvement rotatoire a paru à M. d'Aubrée plus expéditif que le mouvement d'oscillation en usage dans les laboratoires pour les lavages à auguettes. Quant au lavage, il est le même que celui employé anciennement sur les bords du Rhin, et dont Hébert a donné la description, en 1782. — On n'extrait plus maintenant par an que pour environ 45,000 francs d'or, entre Bâle et Manheim.

De la digestion des boissons alcooliques et de leur rôle dans la nutrition, par MM. Bouchardat et Sandras. Les auteurs de ce mémoire sont arrivés aux résultats suivants : L'absorption des boissons alcooliques s'effectue, comme M. Magendie l'avait déjà constaté, par les orifices des veines. Les vaisseaux chylifères ne contribuent nullement à l'absorption des boissons alcooliques. Celles-ci étant introduites dans le torrent de la circulation, l'alcool n'est éliminé par aucun des appareils sécréteurs; une petite proportion est seulement évaporée par les poumons, et peut être recueillie avec le gaz et les vapeurs qui s'exhalent continuellement par cet organe. L'alcool, sous l'influence de l'oxygène incessamment introduit dans l'économie par la respiration, peut être immédiatement converti en eau et en acide carbonique ; mais, dans plusieurs observations, les auteurs ont obtenu un produit intermédiaire de sa combustion, l'acide acétique.

Description d'un nouveau système de chemin de fer atmosphérique par l'air comprimé, par M. Pecqueur. Ce nouveau système de chemin de fer atmosphérique se caractérise par la mise à profit des descentes de terrain, qui n'a pas lieu dans les machines marchant avec vide, et qui, permettant alors de faire agir l'air par détente, amènent un notable bénéfice de force motrice. Une autre source d'économie de force dans l'emploi de l'air comprimé, résulte de la réduction naturelle du rapport des tensions extrêmes pour produire une même différence de pression sur le piston locomoteur.

Recherches sur la composition que présente l'air recueilli à différentes hauteurs dans une salle close où ont respiré un grand nombre de personnes, suivies de considérations sur la théorie qui a été admise de certains appareils de ventilation, par M. Lassaigne. L'auteur tire des expériences qu'il a entreprises, les conclusions suivantes : 1° Dans les lieux où l'air est confiné et a servi pendant un certain temps à la respiration, sans être renouvelé, la proportion d'acide carbonique exhalé ne se trouve pas exclusivement dans les régions inférieures, ainsi que l'ont admis certains auteurs. 2° Conformément aux lois de la physique, et ainsi que l'expérience le sanctionne, l'acide carbonique se trouve à peu près également répandu dans toute la masse de l'air limité qui a servi à la respiration d'un certain nombre

de personnes. 3° Les légères différences remarquées à cet égard tendraient plutôt à faire admettre que la quantité d'acide carbonique est un peu plus élevée dans les régions supérieures d'un volume d'air limité, ainsi que le résultat de nos expériences l'établit, si ces différences ne rentraient dans les erreurs possibles sur la détermination du volume des éléments gazeux de l'air atmosphérique. 4° Les grands appareils de ventilation et de chauffage, exécutés aujourd'hui dans plusieurs monuments de la capitale, agissent en déterminant plus ou moins promptement le renouvellement de toute la masse d'air renfermée dans leur capacité, et non en soutirant la portion d'air vicié qu'on supposait se rassembler tout d'abord dans les régions inférieures froides. 5° Le malaise qu'on ressent en respirant l'air plus ou moins chaud qui occupe, dans certaines salles de spectacle mal ventilées, les régions supérieures, est plutôt dû à la raréfaction de l'air qu'à sa composition, car cette dernière est à peu près la même que celle de l'air des régions inférieures.

Séance du 20 juillet.

D'après les observations de M. Bonjean de Chambéry, commentées par MM. Payen et Gaudichaud, la maladie des pommes de terre a reparu, en faisant son invasion, non plus dans le Nord, mais dans le Midi. On ne sait encore rien de positif sur les causes de cette maladie et les moyens d'assainir les pommes de terre attaquées.

Depuis quelque temps, l'Académie se livre à des discussions quelquefois très-animées sur les dangers présentés par les chemins de fer. Malheureusement ces discussions sont jusqu'à présent restées stériles; aucune des mesures proposées par quelques académiciens pour diminuer le nombre des accidents, n'a encore été adoptée par les compagnies des chemins de fer. C'est que, à côté de la question de l'humanité, il y a celle de l'intérêt matériel qui ne fait que trop souvent taire les sentiments de compassion et de générosité pour ses semblables.

Études sur les produits des principaux cépages de la basse Bourgogne, par M. Bouchardat. — L'auteur de ce mémoire essaye de démontrer que c'est une erreur de croire, comme on le fait généralement, que les vins diffèrent surtout par les contrées qui les ont produits. Suivant M. Bouchardat, le cépage a beaucoup plus d'importance que le climat. Ainsi, si l'on cultivait le pineau à Surènes ou à Argenteuil, on y recueillerait, dans les années propices, des vins d'une qualité très-passable; et, si l'on arrachait les pineaux des collines de la Bourgogne pour les remplacer par des gamais ou des gouais, on aurait bientôt des vins qui pourraient rivaliser avec ceux d'Argenteuil. Le gouais use rapidement la terre; il n'est productif qu'autant qu'on le fournit abondamment de terre neuve, d'engrais et de cendres; il donne plutôt une liqueur propre à faire de la limonade que du vin. Le gamai donne un vin qui, dans les mauvaises années, n'est pas potable. Ce cépage exige d'abondants engrais, et, après trente ans, il faut l'arracher, car la production diminue rapidement; mais, comme il est très-productif, sa

culture s'étend tous les jours davantage. Le pineau noir et le blanc produisent peu, mais ils donnent les meilleurs vins; ce sont les cépages qui exigent le moins d'engrais. La récolte manque rarement. Ils se plaisent sur les collines escarpées. Aucune culture ne convient mieux pour préserver les flancs des montagnes de dénudation. L'étude des cépages fournit le seul moyen d'expliquer rationnellement pourquoi les vins détestables des environs de Paris étaient jadis si renommés pour leur bonne qualité.

Mémoire sur la fusion du phosphore, par M. Desains.—On admet généralement que le phosphore fond à la température de 43°. M. Desains essaye d'établir que le véritable point de fusion est à 44°,2; que le poids spécifique du phosphore liquide entre 26° et 50° est de 0,2; enfin, que sa chaleur latente est de 5,4, moyenne de huit expériences.

Présence du soufre sur les corps métalliques foudroyés, par M. Bonjean. — A l'occasion de la foudre tombée sur l'église de Saint-Thibaud, de Couz, près de Chambéry, M. Bonjean s'est assuré, par une analyse un peu superficielle des objets foudroyés, que la foudre peut être accompagnée de soufre à l'état de combinaison (gaz acide sulfhydrique).

Séance du 27 *juillet* 1846.

Mémoire sur quelques anciennes apparitions de la comète de Halley, inconnues jusqu'ici, par M. Laugier. — Halley signala le premier l'existence probable de comètes à révolutions périodiques, comme les planètes. En 1705, ce célèbre astronome publia un catalogue de vingt-quatre comètes, parmi lesquelles il s'en trouva trois, celles de 1531, de 1607 et de 1682, dont les éléments avaient une telle ressemblance, qu'il n'hésita pas à les considérer comme trois apparitions d'un seul et même astre, revenant à son périhélie à des intervalles de soixante-quinze à soixante-seize ans. Voici le langage simple dans lequel Halley annonce une des plus belles découvertes de l'astronomie: *Ac sane multa me suadent ut credam cometam anni* 1531, *ab Apiano observatum eumdem fuisse cum illo qui anno* 1607 *descriptus est a Keplero et Longomontano*, *quemque ipse iterum reversum vidi ac observavi anno* 1682; *quadrant elementa omnia, ac sola inæqualitas periodorum adversari videtur; hæc autem tanta non est ut causis physicis non possit attribui.* Les observations modernes et celles, plus anciennes, des Chinois confirment parfaitement la périodicité de la comète de Halley. Cette comète, par les dimensions de son orbite, dépasse beaucoup la planète Uranus; son grand axe, en effet, est égal à trente-six fois le rayon de l'orbe terrestre, et sa distance périhélie n'est que de 0,58. Si jamais nous devons avoir quelques notions sur la nature du milieu dans lequel se meuvent les planètes, nous les devrons aux comètes périodiques qui, à raison de leur faible masse, doivent porter, dans leur mouvement autour du soleil, l'empreinte de la résistance du milieu qu'elles traversent. Sous ce point de vue et sous le point de vue historique, les anciennes appari-

tions de la comète de Halley pourront être un jour du plus haut intérêt.

Note sur la présence normale du sucre dans le sang, par M. Magendie. — L'auteur de cette note a entrepris une série d'expériences qui tendent à prouver l'existence du sucre dans le sang, par suite d'une alimentation féculente ; il cherche, en outre, à démontrer que ce phénomène est dû à la transformation de l'amidon en glucose et dextrine par l'action catalytique du sang ou de toute autre substance animale.

Nouveau dispositif pour prévenir le déraillement sur les chemins de fer, inventé par M. Classen. — Le moyen proposé consiste à placer sur toute la voie, entre les deux rails en fer, un troisième rail intermédiaire en bois de 20 centimètres sur 30, posé et fixé solidement sur les traverses ; le sommet de ce rail en bois doit être d'environ 45 centimètres au-dessus du niveau des rails. On fixe en dessous, à l'avant et à l'arrière de la locomotive, et de chaque wagon, une armature en fer, espèce de chevalet qui se place au-dessus du rail en bois, mais sans le toucher. Le sommet et les deux côtés de cette armature sont garnis de galets tournants : celui de dessus est horizontal, ceux de côté perpendiculaires. Ces pièces ne doivent pas toucher le rail tant que le train marche dans son état ordinaire ; mais aussitôt qu'il y a un dérangement quelconque, un obstacle sur la route, des poutres mises en travers, des pierres, du sable, ou bien une rupture de roue ou d'essieu, le rail en bois remplit ses fonctions : il maintient le convoi dans la ligne droite ; les wagons s'appuient alors contre les galets, empêchent tout déraillement, et cela jusqu'à ce qu'ils soient revenus sur les deux rails ; alors le rail en bois n'agit plus, les galets cessent de tourner, et le train reprend sa marche habituelle. Ce rail en bois ne sert donc que lorsque le train cherche à dévier ou à sortir des rails ; chaque wagon, étant muni d'un appareil de sûreté, offre une force d'inertie exercée ensemble ou séparément par chacun d'eux, et suffisante pour empêcher tout accident.

MM. A. Favre et Silbermann soumettent au jugement de l'Académie la huitième partie de leur grand travail sur *les chaleurs produites pendant les combinaisons chimiques*. Nous attendrons, pour en rendre compte, le rapport de la commission. Nous ajournons de même le compte rendu du mémoire de M. Durocher *sur les phénomènes d'érosion et les dépôts de transport de la Scandinavie.*

Action du soufre sur la potasse, la soude et leurs combinaisons, par MM. Fordos et Gélis. — Les auteurs de ce mémoire se sont déjà fait connaître, surtout par un beau travail qui a singulièrement éclairci l'histoire des différents degrés d'oxydation du soufre. Ils cherchent aujourd'hui à approfondir l'état de l'oxygène primitivement combiné à l'alcali dans le foie de soufre. La première question a été celle de savoir à quelle température le soufre chasse l'acide carbonique de sa combinaison avec la potasse ou la soude. Avec le carbonate de potasse, la réaction a commencé vers 108°, point de fusion du soufre, et elle a pu être terminée à une température qui n'a pas dépassé 180°.

Le carbonate de soude, au contraire, a exigé 275°. L'examen du soufre a démontré qu'il ne se forme ainsi, que du sulfure et de l'hyposulfite de potasse sans la moindre trace de sulfate; il a été facile de séparer les deux produits par l'alcool qui ne dissout que le sulfure. Dans le foie de soufre, produit par la voie humide, Berzelius avait admis l'existence d'un hyposulfite d'une composition particulière; chaque équivalent de base y serait combiné à une quantité d'acide contenant 3 équivalents de soufre. Mais tout porte à croire que l'acide hyposulfureux ne peut former ni sels acides, ni sels basiques; du moins tous les efforts que MM. Gélis et Fordos ont tentés dans ce but sont restés sans succès. Ces habiles chimistes avaient déjà ailleurs prouvé que les prétendus hyposulfites bibasiques So, Mo, dont on admettait la formation dans l'action de l'acide sulfureux sur certains métaux, ont été à tort reçus dans la science. Le foie de soufre est toujours le même, qu'il soit préparé avec les alcalis caustiques ou carbonatés, par la voie sèche ou par la voie humide. Parmi tous les composés oxygénés du soufre, l'acide hyposulfureux est le seul qui prenne naissance dans cette réaction, et il existe dans le foie de soufre à l'état de sel neutre, c'est-à-dire, que chaque équivalent de base sature une quantité d'acide contenant deux équivalents de soufre. Tels sont les principaux résultats du mémoire soumis par MM. Gélis et Fordos au jugement d'une commission, composée de M. Pelouze, Regnault et Balard.

Observations hygiéniques sur les boissons alcooliques et les principaux vins, suivies de considérations sur le commerce de vins dans la ville de Paris, par M. Bouchardat. — Suivant les expériences de M. Bouchardat, la quantité d'urine rendue en vingt-quatre heures diminue sous l'influence des boissons alcooliques prises à dose élevée; la proportion d'acide urique est augmentée comparativement à celle de l'urée. — M. Bourchardat propose ensuite un moyen très-simple pour reconnaître les vins falsifiés avec de l'eau. « Je décolore, dit-il, avec le chlore un échantillon de vin normal et un échantillon de vin soupçonné; j'ajoute dans les deux liqueurs un excès d'oxalate d'ammoniaque, et j'estime la quantité d'oxalate de chaux précipitée. J'attache beaucoup de prix à ce caractère. En effet, les vins naturels potables, qui sont conservés sans addition aucune au moins pendant deux ans, sont dépouillés, par les dépôts et par les soutirages successifs, de la plus grande partie des sels calcaires qu'ils contenaient, qui se sont précipités à l'état de tartrate de chaux, et ils donnent un précipité très-faible; tandis que les vins allongés le sont ordinairement avec de l'eau de puits par le marchand qui aime à faire clandestinement ces additions, et qui craindrait d'éveiller les soupçons en faisant entrer chez lui des masses d'eau de Seine. Les vins nouvellement faits ne sont pas dépouillés de leurs sels calcaires introduits avec l'eau, et donnent un précipité abondant par l'oxalate d'ammoniaque. »

C'est probablement à la présence des sels calcaires qu'il faut attri-

buer l'action que les vins falsifiés exercent sur le tube digestif; cette action est assez semblable à celle que produirait l'eau de puits.

Depuis quelque temps on a introduit dans l'Algérie l'éducation de la cochenille; une nopalerie modèle a été créée dans la pépinière centrale; elle a 181^{m}, 50 de superficie. On a récolté, pour la première fois, en 1845, près de 23 kilogrammes de cochenille sèche, dont un échantillon de 2 kilogrammes vient d'être soumis à l'examen de l'Académie.

Note sur la vitalité des globules du sang dans les maladies, par MM. Albert Dujardin et Didiot. — Les auteurs de cette note ont constaté que les globules du sang sont diffluents et passent facilement à travers le filtre, dans les fièvres typhoïdes et quelques autres affections graves. Dans ces expériences, ils ont mis à profit le procédé de M. Dumas pour maintenir la vitalité des globules sanguins au moyen d'une solution concentrée de sulfate de soude.

Mémoire sur le café, par M. Payen (3e partie). — En réunissant les divers résultats analytiques, M. Payen assigne au café la composition suivante :

Cellulose	34
Eau hygroscopique	12
Substances grasses	10 à 13
Glucose, dextrine, acide végétal indéterminé	15,5
Légumine, caséine (glutine?)	10
Chloroginate de potasse et de caféine	3,5 à 5
Matière azotée	3
Caféine libre	0,8
Huile essentielle concrète insoluble	0,001
Essence aromatique, fluide à odeur suave, et essence aromatique moins soluble, âcre	0,002
Substances minérales : potasse, chaux, magnésie, acides phosphorique, sulfurique, silicique, et traces de chlore	6,697
	100

Afin de produire l'effet total le plus avantageux, on doit porter très-rapidement, et d'une manière uniforme, dans toute la masse, la température au degré convenable, c'est-à-dire, à 250° environ; alors, sous l'influence de cette température et de la vapeur d'eau qui se dégage, le chloroginate double se tuméfie, se colore en roux, gonfle, désagrége le tissu du périsperme, et met en liberté une partie de la caféine qu'il tenait en combinaison. La cellulose et ses congénères éprouvent une légère caramélisation, et donnent des produits pyrogénés, acides et colorants. Les huiles grasses se répandent dans la masse devenue poreuse, entraînant et retenant avec elles les essences légèrement modifiées. Ces huiles, fixes et volatiles, se présenteront dès lors sur de très-grandes surfaces à l'action de l'eau. Si l'on arrête alors la torréfaction, les grains auront acquis une couleur marron-peu intense; ils seront devenus assez friables pour être facilement réduits en poudre; pendant leur refroidissement entre deux capsules, ils

n'auront dégagé qu'une petite quantité de vapeur condensable en une eau légèrement acide; la perte en poids ne dépassera guère 18 pour cent. Si la torréfaction avait été poussée plus loin, jusqu'à la nuance brune plus ou moins foncée, on remarquerait une partie des grains recouverts du vernis violet irisé que produit l'acide chloroginique en se carbonisant; une proportion notable de carbures pyrogénés, provenant des matières azotées et des huiles grasses, se serait substituée à la portion des essences aromatiques dégagées; enfin, pendant le refroidissement, quelques gouttelettes de ces essences et des matières empyreumatiques se condenseraient sur les capsules. Dans l'infusion obtenue rapidement par une filtration à chaud et consommée sans délai, on retrouve et on apprécie surtout l'arome qui concourt si puissamment à rendre la saveur agréable, et qui est particulièrement dû à l'huile essentielle la plus soluble; une deuxième filtration d'eau chaude peut donner un liquide aussi coloré, mais dont l'arome caractérise le goût de marc dû à l'huile essentielle moins soluble et moins volatile. Tels sont les faits les plus intéressants consacrés dans le mémoire de M. Payen.

Analyse des sucres, par M. Clerget. — Voici comment M. Clerget résume le procédé qu'il propose pour analyser les sucres et les matières sucrées, en employant le nouvel instrument de polarisation de M. Soleil : 1° faire des dissolutions titrées des substances soumises à l'analyse; 2° adopter, pour former ces dissolutions, un poids normal qui, en sucre absolu, exerce un pouvoir de rotation à droite égal à 100 degrés sur l'échelle de l'instrument; 3° déféquer à froid, par un moyen prompt et facile, les dissolutions troubles; 4° blanchir au besoin ces dissolutions par le noir animal, en écartant toute cause qui pourrait changer leur titre; 5° régler et rendre très-prompte l'inversion, par un acide, du pouvoir rotatoire du sucre cristallisable; 6° enfin, apprécier l'influence de la température sur la rotation.

Mémoire sur la digestion et l'assimilation des matières albuminoïdes, par M. Miache. — Ce mémoire est renvoyé au jugement de la commission désignée pour l'examen de divers travaux du même auteur, concernant des recherches de chimie physiologique. Nous en rendrons compte après la publication du rapport de la commission.

Note sur un procédé propre à détruire les vers (larves du Dacus oleæ) *qui rongent le parenchyme des olives, et sont cause de la perte des récoltes d'huile*, par M. Guérin-Méneville. — Le procédé proposé par le savant entomologiste, est basé sur les diverses phases de la vie du *Dacus oleæ*. On sait que les larves de cet insecte, après avoir rongé presque tout le parenchyme des olives, quittent ces fruits, s'enfoncent en terre, et y restent à l'état de chrysalides jusqu'au milieu de l'été suivant, c'est-à-dire, jusqu'au moment où les olives sont assez formées pour que les mouches qui éclosent puissent déposer, sur chaque jeune fruit, un œuf duquel provient, au bout de peu de jours, une larve qui pénètre dans le parenchyme de ce fruit, et grossit en même temps que lui. « D'après cela, il est évident, dit

M. Guérin-Méneville, qu'il suffirait d'abattre les olives et de les broyer quelques jours avant leur maturité, à une époque où les larves n'ont pas encore pris tout leur accroissement, quand elles ne sont pas encore assez prêtes à quitter le fruit pour s'enfoncer dans la terre afin d'hiverner. En employant ce procédé, qu'il faudrait rendre commun à toute une contrée, on récolterait peu d'huile, puisqu'on broierait des olives vertes chez lesquelles toute l'huile ne serait pas encore formée ; mais le peu qu'on en tirerait vaudrait toujours mieux que la boue infecte, noire que l'on doit attendre de ces mêmes olives complétement mûres et entièrement rongées par les vers, et l'on serait certain d'avoir détruit toutes les larves contenues dans ces olives vertes, et d'assurer, pour les années suivantes, de bonnes récoltes qui établiraient une large compensation. »

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Dans la séance du 3 juillet 1846, M. Dureau de la Malle a continué la première lecture de son mémoire sur la *poliorcétique des Grecs*, et, dans la même séance, il a fait une seconde lecture de son mémoire sur la *poliorcétique assyrienne*.

Séance du 10 *juillet.*

M. Raoul Rochette a lu la suite de ses mémoires sur l'*Hercule assyrien et phénicien, considéré dans ses rapports avec l'Hercule hellénique, principalement dans les monuments de l'antiquité figurée.*

Séance du 17 *juillet.*

M. le marquis de la Grange est élu académicien libre, en remplacement de M. Eyriès.

Séance du 24 *juillet.*

L'Académie a délibéré sur les différents ouvrages qui avaient été envoyés pour le concours de 1846.

Séance du 31 *juillet.*

M. Lenormant lit en communication une note intitulée : *Attribution à Phidias et au fronton occidental du Parthénon d'une tête colossale de femme, appartenant au cabinet des antiques de la Bibliothèque royale.*

M. Reinaud continue la seconde lecture de son *mémoire géographique et scientifique sur l'Inde, d'après les auteurs arabes antérieurs au* XI[e] *siècle.*

Séance du 7 *août.*

M. Reinaud achève la seconde lecture de son mémoire sur l'Inde.

Le vendredi 21 août, l'Académie a tenu sa séance publique annuelle

sous la présidence de M. Naudet. Voici le jugement porté sur les différents concours.

Dans sa séance publique de 1845, elle avait prorogé jusqu'au 1er avril 1846 le concours ouvert en 1842 sur la question suivante : *Tracer l'histoire des guerres qui depuis l'empereur Gordien jusqu'à l'invasion des Arabes, eurent lieu entre les Romains et les rois de Perse, de la dynastie des Sassanides, et dont fut le théâtre le bassin de l'Euphrate et du Tigre, depuis l'Oronte jusqu'en Médie, entre Erzeroum au nord, Ctésiphon et Pétra au sud.* L'Académie a reçu deux mémoires. Elle a accordé le prix au numéro deux, écrit en latin, intitulé : *De Bellis inter reges Persiæ Sassanidas atque imperium romanum ab Alexandro Severo ad Heraclium imperatorem gestis disquisitiones maxime geographicæ*, qui a pour auteur M. Henri Kiepert, docteur en philosophie, géographe de l'Institut industriel à Weimar.

L'Académie avait proposé, dans sa séance de 1843, pour sujet de prix à décerner en 1845, la question suivante : *Examen critique des historiens de Constantin le Grand, comparés aux derniers monuments de son règne.* L'Académie, pour donner aux concurrents le temps de perfectionner leur travail, avait prorogé ce concours jusqu'au 1er avril 1846. Deux mémoires ont été envoyés à ce concours. L'Académie accorde le prix au numéro premier, qui a pour auteur M. Nicard.

L'Académie a proposé, dans sa séance de 1844, pour sujet de prix à décerner en 1846, la question suivante : *Examen critique de la succession des dynasties égyptiennes, d'après les textes historiques et les monuments nationaux.* Deux mémoires ont été envoyés.

L'Académie accorde le prix au numéro premier, qui est de M. Lesueur, architecte ; et une mention très-honorable au numéro deux, dont l'auteur est M. Brunet de Presle. L'Académie, quoiqu'elle n'ait reçu que ces deux mémoires, déclare qu'elle se félicite d'avoir proposé cette question, et émet le vœu que ces mémoires soient publiés.

L'Académie décerne le prix de numismatique, fondé par M. Allier de Hauteroche, à M. Duchalais, pour son ouvrage intitulé : *Description des médailles gauloises faisant partie des collections de la Bibliothèque royale.* Il a été décerné une mention très-honorable à M. Giulio de Saint-Quintino, pour l'ouvrage intitulé : *Delle monete dell' imperatore Giustiniano II.*

Antiquités de la France. — L'Académie a décerné la première médaille à M. Long, pour ses *Recherches sur les antiquités romaines du pays des Vocontiens*, manuscrit ; la seconde médaille à M. Leymarie, pour son *Histoire du Limousin, La Bourgeoisie*, 2 vol. in-8°. Elle partage la troisième médaille *ex æquo* entre M. Cartier, pour ses *Recherches sur les monnaies au type chartrain*, 1 vol. in-8°, et M. Girardot, pour son *Histoire du Chapitre de Saint-Étienne de Bourges*, manuscrit.

L'Académie exprime le regret qu'il n'y ait pas une quatrième mé-

daille à partager entre M. Vaudoyer pour son ouvrage intitulé : *Ancien Orléanais. — Architecture privée*, manuscrit, et M. Leroux de Lincy, pour son *Histoire de l'hôtel de ville de Paris*, 1 vol. in-4°. Rappel de médailles. M. Marchegay, pour son ouvrage intitulé : *Archives du Bas-Poitou, recueil de chartes et documents inédits*, in-8°. M. Clerc, pour son *Essai sur l'Histoire de la Franche-Comté*, 1 vol. in-8°. Des mentions très-honorables sont accordées : 1° à MM. Mazure et Hatoulet, pour leur ouvrage intitulé : *Fors du Béarn*, *législation inédite du* XIe *au* XIIIe *siècle*, in-4° ; 2° à M. de la Querrière, pour son ouvrage intitulé : *Architecture du moyen âge*, in-8° ; 3° à M. Bouthors, pour son ouvrage intitulé : *Coutumes locales du bailliage d'Amiens rédigées en* 1507, in-4° ; 4° à M. de la Villemarqué, pour son ouvrage intitulé : *Chants populaires de la Bretagne*, in-18 ; 5° à M. de Quatrebarbes, pour son ouvrage intitulé : *Œuvres complètes du roi René*, in-4° ; 6° à M. Louandre, pour son ouvrage intitulé : *Histoire d'Abbeville et du comté de Ponthieu jusqu'en* 1789, in-8° ; 7° à M. Batissier, pour son ouvrage intitulé : *Histoire de l'art monumental au moyen âge, suivie d'un Traité de peinture sur verre*, in-8° ; 8° à M. Guignard, pour son ouvrage manuscrit intitulé : *Lettre à M. le comte de Montalembert sur les reliques de saint Bernard et de saint Malachie* ; 9° à M. Haureau, pour son ouvrage intitulé : *Histoire littéraire du Maine*, 2 vol. in-8° ; 10° à M. Eysenbach, pour son ouvrage manuscrit intitulé : *Histoire des évêques de Nevers*. Des mentions honorables sont accordées : 1° à M. Baudot, pour son ouvrage intitulé : *Rapport sur les découvertes archéologiques faites aux sources de la Seine*, in-4° ; 2° à M. l'abbé Saint-Yves, pour son ouvrage intitulé : *Vie de sainte Geneviève, patronne de Paris et du royaume de France*, in-8° ; 3° à M. de Chergé, pour son *Mémoire historique de l'abbaye de Montierneuf de Poitiers*, broch. in-8° ; 4° à M. Barbeu du Rocher, pour son ouvrage manuscrit intitulé : *Ambassade de Pétrarque auprès du roi Jean le Bon* ; 5° à M. Duchalais, pour sa *Dissertation sur une charte inédite de l'an* 1138, *relative à l'histoire des vicomtes de Melun*, in-8° ; 6° à MM. Boileau et Morand, pour leur *Esquisse iconographique et historique sur l'église de Saint-Pierre d'Aire sur la Lys*, in-fol. ; 7° à M. Dumège, pour son *Histoire des institutions religieuses*, *politiques*, *judiciaires et littéraires de Toulouse*, in-8° ; 8° à M. Fouque, pour son *Histoire de Châlon-sur-Saône, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, in-8°.

Prix extraordinaires fondés par M. le baron Gobert, *pour le travail le plus savant et le plus profond sur l'histoire de France et les études qui s'y rattachent.* — L'Académie décerne le premier de ces prix à M. Aurélien de Courson, pour son *Histoire des peuples bretons dans la Gaule et dans les îles britanniques*, *langue*, *coutumes*, *mœurs et institutions* ; 2 vol. in-8° ; et elle décide que M. Monteil sera maintenu dans la possession du second prix qui lui a été décerné en 1840.

Rappel du prix proposé pour 1847. — L'Académie rappelle qu'elle a proposé pour sujet du prix ordinaire à décerner en 1847, l'*Histoire de l'étude de la langue grecque dans l'occident de l'Europe, depuis la fin du* X^e *siècle jusqu'à celle du* XIVe.

L'Académie propose pour sujet du prix ordinaire à décerner en 1848 : *Éclaircir les annales et retracer l'état de la France pendant la seconde moitié du* X^e *siècle, d'après les documents publiés ou inédits.*

Après l'annonce des prix décernés et des sujets de prix proposés, et après la lecture du rapport de M. Lenormant sur les mémoires envoyés au concours des antiquités de la France, M. le baron Walckenaer a lu l'éloge de M. Mionnet. M. le secrétaire perpétuel a su rendre aussi intéressante que possible cette notice qui concernait un numismate célèbre dont nul ne saurait contester la patience et la perspicacité, mais dont la vie n'a été marquée par aucun incident remarquable. Puis, M. Raoul-Rochette a lu son *introduction au mémoire sur l'Hercule assyrien et phénicien, considéré dans ses rapports avec l'Hercule grec*. Enfin M. Reinaud a donné lecture d'un extrait de son *mémoire géographique, historique et scientifique sur l'Inde antérieurement au milieu du* XIe *siècle de l'ère chrétienne, d'après les écrivains arabes, persans et chinois.* Nous avons déjà parlé plus d'une fois à nos lecteurs de ce grand travail où l'érudition profonde de l'auteur a su rassembler tant de faits importants et nouveaux.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Dans les premières séances du mois de juillet, M. Frank a continué la lecture de son *Rapport sur le concours relatif à la certitude*. Nous avons déjà parlé de ce concours dans notre numéro du mois de juin.

Séance du 18 juillet. — M. Mignet a commencé la lecture d'un mémoire de M. Barthélemy-Saint-Hilaire, *sur la philosophie indienne.* — Cette lecture a été continuée dans les deux séances suivantes.

Séance du 25 juillet. — M. Thomassy a été admis à commencer la lecture d'un mémoire *sur l'histoire de la législation du sel.*

1er août, M. Bouchitté a été admis à lire un mémoire ayant pour titre : *De la persistance de la personnalité après la mort.* Nous donnerons une analyse de cet important travail, qui sera lu en plusieurs séances, et dont le titre seul excite vivement la curiosité.

Le 8 août, M. Villermé a fait lecture d'un travail intitulé : *Rapport sur le second volume des Recherches statistiques de la commission supérieure de Turin* (Movimento della popolazione).

ACADÉMIES ÉTRANGÈRES.

BULLETIN de la classe physico-mathématique de l'ACADÉMIE IMPÉRIALE DES SCIENCES de Saint-Pétersbourg. — *Sur l'aérolithe tombé près de Verkhnétchirskaia Stanitsa*, par M. Borissiak (Lu le 20 mars 1846.) La chute de cet aérolithe, arrivée le 30 octobre 1843,

était accompagnée de détonations semblables à celles du tonnerre, dans un ciel tout à fait serein. Ces détonations durèrent pendant une demi-heure. En même temps on vit s'élever une colonne de fumée qui s'abaissait avec une sorte de roulement ; à peine eut-elle touché la terre, qu'il s'en éleva un nuage de poussière ; depuis cet endroit, elle parcourut l'espace de plus de 30 werstes. La fumée s'étant dissipée, on trouva à l'endroit où la colonne s'était abaissée, une colonne calcinée. Pendant toute la durée du phénomène, l'air ne subit point d'altération. On n'aperçut point de globe lumineux. La pierre était froide, lorsqu'elle fut trouvée ; elle s'était enfoncée obliquement dans la terre qui la recouvrait. Elle pèse 8 kilogr. 30 gr. ; elle a la forme d'une pyramide tronquée à trois faces, dont l'une est concave, la seconde convexe, la troisième plane. On remarque à la surface de l'aérolithe des cavités, dont quelques-unes sont très-petites ; d'autres atteignent la grandeur d'une coquille de noix. Les cavités se touchent par leurs bords, forment des arêtes saillantes, et donnent à la surface un aspect cellulaire. Poids spécifique = 3,85. La pierre est formée d'une masse gris-cendré, tirant sur le bleu, recouverte d'une croûte noire. On n'en a pas encore fait l'analyse chimique.

— L'Académie de Berlin propose un prix de 100 ducats pour le meilleur recueil des noms propres germaniques, depuis les temps les plus anciens jusqu'à la fin du XIe siècle. Les noms anglo-saxons et scandinaves sont exclus ; mais le recueil devra comprendre les noms gothiques, vandales, longobards, francks, thuringiens, alemans, bourguignons, bavarois, saxons et frisons. L'interprétation des noms propres (puisqu'elle ne peut être tentée avec fruit que lorsqu'un recueil complet existera) n'est pas dans les conditions du programme. L'académie accueillera toutefois avec faveur ce qui sera fait pour parvenir à cette interprétation. Les mémoires pourront être écrits en allemand, en latin ou en français, et devront être présentés avant le 1er mars 1849.

— Dans la séance tenue le 11 juin par la Société littéraire de Londres, M. E. R. Colquhoun a lu un mémoire traduit de l'allemand, du docteur Ulrichs, sur la topographie des ports d'Athènes. On discute, dans ce mémoire, sur la division du Pirée en deux parties distinctes : l'*Emporium* ou port marchand, et le *Kantharos* ou port militaire. L'auteur cherche en outre à prouver que la localité appelée aujourd'hui Paschabemari occupe la place du grand arsenal de Zea, et que l'ancien chantier de Munychia était là où se trouve maintenant Phaenari. On a présenté à la même occasion à la société les cartes du Pirée et des baies de Salamine et d'Éleusis, dressées par le capitaine Beaufort, hydrographe de l'amirauté anglaise.

Annales des sciences physiques et naturelles, d'agriculture et d'industrie, publiées par la Société royale d'agriculture, etc., de Lyon. — Année 1845, in-8°, t. VIII. — On rencontre souvent dans les recueils imprimés par nos sociétés savantes

de province, des mémoires scientifiques, historiques, littéraires, etc., d'un haut intérêt; et toutefois, il faut convenir que la publicité accordée à ce genre de productions est extrêmement restreinte. Les *mémoires* des académies sont du nombre de ces livres qui ne trouvent point d'acheteurs; leur existence n'est bien connue que de quelques hommes studieux à qui rien n'échappe; les journaux sont muets à leur égard. Nous chercherons à réparer cet oubli injuste, et nous signalerons tout ce qui nous paraîtra important en ce genre.

Le volume dont nous venons de transcrire le titre ne saurait nous échapper; il contient plus de 600 pages qu'accompagnent des tableaux multipliés. Nous allons indiquer ici les plus importants des mémoires qui le composent : *Sur la rubéfaction et la rouille des minerais et des roches*, par M. J. Fournet; *Simplification de l'étude d'une certaine classe de filons*, par le même; *Rapports sur l'endiguement des rivières, et sur celui de la Saône en particulier*, par MM. Laval et Pigeon; *Recherches analytiques sur la composition des terres végétales des départements du Rhône et de l'Ain*, par M. Sauvaneau. — M. Alexis Perrey, professeur à la faculté des sciences de Dijon, qui se livre à des recherches étendues sur les tremblements de terre, a donné un mémoire sur les phénomènes de ce genre ressentis dans le bassin du Rhône. Le premier qu'il ait constaté, remonte vers le milieu du ve siècle; le dernier porte la date du 4 décembre 1843, jour durant lequel de fortes secousses se firent ressentir sur divers points de la Savoie.

— La Société des Antiquaires de Picardie s'est réunie dernièrement pour décerner la médaille d'or promise à l'auteur du meilleur mémoire sur les annales de cette province. Il y avait six ans que le prix n'avait été donné, faute de travaux qui en parussent dignes. Il a été accordé cette fois à M. Dupont-White, procureur du roi à Beauvais, pour un écrit intitulé *la Ligue à Beauvais*.

Annalen der Physik und Chemie (Annales de physique et de chimie), par Poggendorff.—Articles originaux contenus dans le N° 7, 1846.—*Sur une espèce particulière d'isomorphie, qui joue un rôle important dans le règne minéral*, par Th. Scheerer, à Christiania. — On sait que certains corps peuvent, dans leurs combinaisons, remplacer d'autres corps, atome par atome, sans changer la forme cristalline du composé. Ainsi, l'oxyde de chrôme ($Cr^2 O^3$), et le peroxyde de fer ($Fe^2 O^3$) peuvent se substituer à l'alumine ($Al^2 O^3$) dans le sel double connu sous le nom d'alun; l'acide phosphorique est susceptible de remplacer en partie ou en totalité l'acide arsénique dans l'arséniate de soude, sans changer la nature des cristaux du sel. Ces faits, et beaucoup d'autres semblables, depuis longtemps connus, ont servi à l'établissement de la loi d'après laquelle tous les corps isomorphes ont une composition atomique analogue. Mais les observations récentes de M. Scheerer doivent singulièrement modifier cette loi de l'isomorphie. En effet, l'habile minéralogiste suédois vient de constater, par l'exa-

men d'un grand nombre de minéraux que 1 atome de magnésie, d'oxydes ferreux, manganeux, cobalteux, niccoleux et zincique, peut être isomorphiquement remplacé par 3 atomes d'eau, et 1 atome d'oxyde cuivrique par 2 atomes d'eau. Il donne à cette espèce d'isomorphie le nom de *polymère*, par opposition à celle plus anciennement connue, et qu'il appelle *monomère*. Les minéraux qui ont fait l'objet de ces recherches sont : la cordiérite, l'aspasiolithe, la serpentine, l'olivine, la gymnite, la deweylite, la villarsite, la dermatine, la chlorophoïte, l'écume de mer, le schillerspath, la chlorite, la fahlunite et beaucoup d'autres.

Constitution chimique du carbonate de magnésie hydraté, en rapport avec l'isomorphie polymère, par M. Scheerer. — Cette note vient en partie à l'appui des recherches précédentes. En effet, dans plusieurs carbonates de magnésie, analysés par l'auteur, l'eau remplace la magnésie dans le rapport 3 à 1.

Sur la composition de quelques phosphates, par M. Rammelsberg. — L'auteur de ce travail avait pour but de s'assurer si les précipités de sels terreux et métalliques, obtenus avec le phosphate de soude ordinaire ($2NaO, Ph^2O^5 + HO$), contiennent toujours 3 atomes de base réelle, ou si l'un de ces atomes peut, comme dans le phosphate de soude, être remplacé par de l'eau. Les phosphates de baryte, de protoxyde de manganèse, de nickel, de cuivre, de chrôme, ont été l'objet de cette investigation. M. Rammelsberg n'est pas encore arrivé, sous ce rapport, à des résultats positifs et concluants.

Sur l'analyse quantitative de l'urée ; notice supplémentaire sur la détermination de cette substance dans l'urine normale, par M. Heintz. — Pour arriver à des résultats exacts, l'auteur insiste sur la nécessité de séparer d'abord l'albumine ou les matières albumineuses de l'urine. Dans ce but, il recommande, comme le meilleur moyen d'analyse, de faire bouillir l'urine avec une solution de sublimé corrosif, et de précipiter l'excès de ce sel par l'hydrogène sulfuré ; de cette manière on n'a pas à craindre la destruction d'une certaine quantité d'urée qu'entraînent les autres méthodes qu'on a employées jusqu'à présent pour séparer l'albumine ou les matières albumineuses de l'urine.

Sur le sulfate d'oxyde et de sulfure de mercure, par M. J. Jacobson. — Cette combinaison a été pour la première fois obtenue par *H. Rose*, en faisant arriver de l'hydrogène sulfuré au sein d'une solution de sulfate de peroxyde de mercure dans l'acide sulfurique. M. Jacobson l'a soumise à l'analyse, et il l'a trouvée composée de $HgS + 2HgO,SO^3$.

NOUVELLES.

— Le *Moniteur* du 22 août fait connaître la valeur du commerce de la France, en 1845, avec ses colonies et les puissances étrangères. Constatons qu'il y a eu un progrès très-notable dans les transactions extérieures du pays. Elles se sont élevées à 2 milliards 416 millions, c'est-à-dire, à 76 millions de plus qu'en 1844, à 137 de plus qu'en 1843.

Le total général s'est ainsi réparti entre les deux grandes divisions du mouvement : les marchandises introduites dans le royaume ont compté pour 1 milliard 231 millions; celles qui en sont sorties ont figuré pour 1 milliard 185 millions. L'importation, comme on le voit, aurait, en valeurs officielles (et non compris la contrebande, qui, si elle produisait son chiffre, dérangerait singulièrement tous les calculs de balance commerciale); l'importation aurait, disons-nous, dépassé l'exportation; mais ce résultat ne se rencontre qu'au commerce général, c'est-à-dire, à celui qui comprend le transport des produits étrangers : au commerce spécial, soit à celui qui se limite à nos échanges propres, l'exportation est en progrès de 58 millions, tandis que l'importation se présente en décroissance de 20. Le débouché de nos articles industriels se serait donc accru, et nous aurions, d'un autre côté, acheté à l'étranger des marchandises allant à notre consommation.

Un fait essentiel encore à remarquer, c'est que presque tout l'accroissement signalé, pour l'ensemble, a porté sur le commerce de mer : de 1 milliard 658 millions, il s'est élevé à 1 milliard 729 millions, tandis que les opérations par les frontières de terre ayant été de 687 millions, ne se sont accrues que de 7 à 8 millions. Notre mouvement maritime a donc, en 1845, reçu une impulsion vigoureuse. Ses transports, en effet, ont atteint un chiffre de 3 milliards 572,700 tonneaux, soit 284,000 de plus qu'en 1844, 325,000 de plus qu'en 1843. Dans l'accroissement général, notre pavillon a réalisé exactement la même part d'accroissement que le pavillon étranger.

— M. Isidore Hedde, délégué commercial en Chine pour les soies, a bien voulu envoyer, il y a quelques semaines, à la Société d'agriture d'Indre-et-Loire, une petite quantité d'œufs de vers à soie, provenant du nord de la Chine, de l'espèce appelée *tienn* dans le pays.

Ces œufs, confiés aux soins de M. Champoiseau, membre de la Société, ancien président de la chambre de commerce de Tours, ont éclos difficilement et longuement, malgré la grande chaleur et une incubation prolongée. Toutefois, leur éclosion complète a été attendue avec patience, et les vers qui en sont résultés ont parfaitement réussi ; ils ont produit d'excellents petits cocons, fermes, étranglés au milieu pour la plupart, d'un fil nerveux et d'une admirable blancheur, légèrement azurée.

M. Champoiseau a soumis ces cocons à l'examen des membres de la chambre de commerce et de la Société d'agriculture, en mettant également sous leurs yeux un échantillon des cocons de la Chine, dits de Nankin, introduits en Touraine en 1780. La beauté des cocons nouvellement récoltés a été unanimement reconnue.

Les papillons sortent en ce moment et vont devenir la souche d'une race précieuse; cette race dotera le pays, dans un avenir prochain, de récoltes de magnifique soie blanche, dues à la sollicitude éclairée du gouvernement.

Les graines des diverses plantes et les oignons à fleurs, envoyés également à la Société par M. Hedde, et remis à M. Margueron, directeur du jardin botanique de Tours, ont bien poussé et donnent de belles tiges : tout fait espérer, assure M. Margueron, qu'ils présenteront beaucoup d'intérêt.

Un rapport à ce sujet a été adressé au ministre de l'agriculture et du commerce, pour lui faire connaître ces heureux résultats.

— L'Académie française a arrêté ainsi qu'il suit les prix qu'elle décernera dans sa séance publique annuelle, qui aura lieu prochainement. Le prix d'éloquence (Éloge de Turgot) a été donné, à l'unanimité des voix, à un travail très-remarquable de M. Henri Baudrillart, déjà distingué par l'Académie dans le concours sur Voltaire. Sur le prix Montyon destiné à récompenser les ouvrages utiles aux mœurs, trois médailles de 3,000 francs chacune sont accordées : 1° à Mme Agénor de Gasparin, pour sa brochure, *Il y a des pauvres à Paris;* 2° à Mlle Carpentier, pour ses *Salles d'asile;* 3° à Mlle Marbeau, pour ses *Crèches.* Ensuite deux médailles de 2,000 francs chacune sont accordées à deux ouvrages littéraires distingués par l'Académie : 1° *Études sur la vie et les ouvrages de la Boétie*, par M. Léon Feugères; 2° *Nouveaux Essais littéraires*, par M. Gérusez.

— La distribution solennelle des prix du Concours général aux élèves des colléges de Paris et de Versailles, a eu lieu mercredi, 12 août, à midi, à la Sorbonne. Avant l'heure indiquée, tous les dignitaires de l'Université, le Conseil académique, présidé par M. le préfet de la Seine, M. le comte de Rambuteau, les professeurs des cinq Facultés, le corps des inspecteurs généraux de l'Université, avaient successivement pris place dans l'enceinte réservée. A midi précis, le Conseil royal, suivi de M. le Ministre de l'instruction publique, a fait son entrée dans la salle.

A l'ouverture de la séance, M. Léon Feugère, professeur de rhétorique au collége royal de Henri IV, a prononcé, suivant l'usage, un discours latin. L'orateur s'était proposé, comme sujet, de défendre la cause des lettres antiques. M. de Salvandy, ministre de l'instruction publique, grand maître de l'Université, a pris ensuite la parole. La liste des prix et des accessits a été lue par M. Bourdon, inspecteur général.

La récapitulation des nominations donne pour chacun des colléges qui ont pris part au Concours, le résultat suivant :

Collége	Charlemagne............	27 prix	75 accessits.
—	Louis-le-Grand..........	22	67
—	Bourbon.................	12	63
—	Henri IV................	9	40
—	Saint-Louis..............	4	32
—	Rollin..................	4	10
—	Versailles...............	3	11
—	Stanislas................	1	19

Les prix d'honneur de philosophie et de rhétorique ont été remportés par des élèves du collége Henri IV ; celui de mathématiques, par un élève du Collége Louis-le-Grand.

Cette distribution, la plus belle des fêtes universitaires, a été suivie, le lendemain 13 août, de la distribution particulière des prix dans les huit colléges de Paris et de Versailles.

— On écrit de Saint-Pétersbourg, le 9 août :

« Il résulte d'un rapport adressé par le ministre de l'instruction publique à l'empereur sur l'état de la librairie russe pendant l'année dernière, que le nombre des ouvrages nouveaux imprimés dans l'empire, en 1845, a été de 861, dont 795 originaux et 66 traductions. La plupart de ces ouvrages (dans le nombre desquels les écrits périodiques ne sont pas compris) ont pour objet les sciences médicales, le droit, l'agriculture, les arts et métiers, l'histoire et la philologie. Dans la même année, il a été importé des pays étrangers en Russie 713,389 volumes. La bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg possédait, à la fin de 1845, 444,335 volumes d'imprimés, 18,229 manuscrits et 355 collections d'autographes. La salle de lecture de cette bibliothèque n'a été fréquentée en 1845 que par 828 personnes, nombre bien exigu en comparaison de la population de notre capitale, qui est de près de 500,000 individus, non compris une garnison considérable. Quoique la bibliothèque impériale existe déjà depuis trente-quatre années, ce n'est qu'à présent que l'on commence à dresser le catalogue des imprimés; mais celui des manuscrits a été terminé l'année dernière : il se compose de vingt-huit volumes. »

— On écrit du Danemark (fin de juillet) : « Hier on a ouvert à Copenhague une bibliothèque fondée par le gouvernement, et destinée exclusivement aux élèves des colléges et des gymnases royaux de notre capitale, qui seuls ont le droit de lire dans le local même de cette bibliothèque, et d'emprunter les livres qui la composent. Cet établissement possède déjà plus de 3,000 volumes, et il recevra, sous peu de jours, des autres bibliothèques publiques de Copenhague tous les doubles que celles-ci possèdent d'ouvrages qui pourraient convenir à sa spécialité. »

— On lit dans *la Revue archéologique* (15 août) l'article suivant sur les fouilles de Pompéia :

« La visite du septième congrès scientifique d'Italie et celle de l'empereur et de l'impératrice ont fait faire à Pompéia des excavations nouvelles. Le résultat de la première a été la découverte d'une maison près de la voie des Taverniers, maison qui évidemment a été la demeure d'un riche citoyen, et a toutes les commodités d'une habitation somptueuse. L'*atrium* est spacieux et en partie pavé en mosaïque d'un élégant dessin. L'*impluvium* a une fontaine de marbre de couleurs variées, derrière laquelle, chose peu commune, on a trouvé une table portée par des pattes de lion à griffes. Les appartements particuliers, de l'un et de l'autre côté de la cour, sont ornés de fresques peintes, d'un mérite artistique ordinaire. En février dernier, on a achevé de mettre au jour la maison dite du *Chasseur;* c'est une demeure fort curieuse, et qui a fourni quelques détails nouveaux. Elle appartenait sans doute à quelque riche Romain amoureux de la chasse. Une peinture sur la droite occupe tout un côté d'une large salle. Là, sont représentés des animaux sauvages, un lion chassant un taureau. L'autre partie de la maison est un peu plus élevée; on y trouve une colonne agréablement peinte et couverte de festons rouges et jaunes; derrière cette salle, sur une porte, est une fresque qui représente une résidence d'été, sans doute quelque possession du propriétaire. De l'autre côté, sont peintes des trompes de chasse. Franchissant cette porte, on arrive à une salle carrée parfaitement conservée. La plus belle peinture de cet appartement est un Vulcain à la forge, assisté par trois hommes nus et noircis par la fumée. Le Vulcain est fort beau et fait avec beaucoup de hardiesse et de vigueur. Dans la niche de la salle extérieure, on a trouvé une petite statue. L'architecture et les ornements de cette maison ont été dus évidemment au caprice du propriétaire; elle est remarquablement riche en décorations, qui diffèrent de celles qu'exécutaient ordinairement les artistes lorsqu'ils étaient laissés à leur inspiration. Les couleurs sont très-brillantes et très-vives, particulièrement celles des oiseaux et des vases qui font immédiatement face à l'entrée. La maison, que l'on a mise au jour lors de la visite de l'empereur de Russie, n'a rien présenté de curieux. Quelques amphores, quelques bronzes ont été trouvés, mais fort ordinaires. Les inspecteurs qui sont venus présider récemment aux fouilles ont été plus heureux. Les travaux venaient d'être commencés, quand un des travailleurs s'est écrié : *Des ossements et des pièces.* On entra alors dans une petite salle où se trouvaient, en effet, trois squelettes complets; près de l'un d'eux, qui paraissait être celui d'un jeune homme, étaient trente-six pièces d'argent et deux d'or. Quelques-unes des premières étaient attachées à une clef. Les deux pièces d'or étaient bien conservées et portaient l'effigie de Domitien; le revers de l'une d'elles était très-remarquable. Quant à celles d'argent, elles sont à l'effigie de Vespasien. Les malheureux qui ont péri là étaient-ils les habitants de cette demeure, ou des larrons qui profitaient du trouble général? C'est une

énigme dont personne ne peut donner le mot. Nous dirons seulement que le petit nombre des squelettes trouvés à Pompéia se comprend, si l'on se rappelle que, selon Pline, les gens alertes, et qui ne le sont pas par peur, eurent le temps de fuir. Nous allions oublier de mentionner que la fouille partielle faite devant l'impératrice de Russie, a amené la découverte d'un meuble domestique curieux, *une cuisine portative*. Cet ustensile, assez grand, et qui ne serait pas sans analogie avec une plaque de fourneau, est en fer et surmonté de deux trous circulaires disposés pour recevoir des marmites. La table de fer était sans doute couverte de feu pour pouvoir chauffer les mets, plats, etc. Une poignée, placée en avant, prouve bien que ce meuble était portatif. »

— On annonce de Rome, que madame Mertens-Schaffhausen de Bonn a découvert dans les ruines d'Antium une inscription ancienne, contenant les fastes consulaires de l'an 9 à l'an 19 après J. C.

— Les travaux de fouilles et de déblaiement de Salona en Dalmatie, résidence de Dioclétien, commencés en 1821 et abandonnés en 1828, ont été repris au mois de janvier de cette année. C'est le professeur Carrara de Spalato qui a provoqué les ordres que l'on a reçus de Vienne. Les travaux sont exécutés sous la direction d'une commission nommée par le gouvernement et présidée par le gouverneur du cercle. On a déjà mis à jour 43 tourelles avec une partie des murs qui les unissaient entre elles. C'est là une découverte précieuse pour l'histoire des fortifications romaines. D'autres édifices de la ville, des bains, un temple, le pavé d'une rue, ont été également trouvés, et l'on a le droit de s'attendre chaque jour à des résultats importants.

— On voit depuis quelque temps, dans le jardin qui se trouve à l'entrée de l'hôtel des Invalides, une œuvre d'art qui excite vivement la curiosité du public. C'est une statue de Parmentier, de celui qui a si puissamment contribué au soulagement des classes laborieuses en France, en propageant la culture de la pomme de terre. Cette statue est destinée à orner l'une des places de la ville de Montdidier.

Parmentier est représenté en costume de membre de l'Institut. Il porte dans une main des plantes et dans l'autre des livres. Son attitude est simple et naturelle. Quatre bas-reliefs ornent la statue. Dans le premier on voit Louis XVI environné de sa cour, qui accueille et félicite Parmentier. Dans le second, ce sont des gens du peuple qui dérobent dans la plaine des Sablons, aux portes de Paris, les pommes de terre que le savant, à dessein, ne faisait pas garder la nuit. Dans le troisième, des paysans apportent dans le cabinet de Parmentier des échantillons de leurs récoltes. Le quatrième, enfin, représente un champ de bataille. Pendant l'action, au milieu du feu, Parmentier, pharmacien des armées, prodigue avec sang-froid ses soins aux blessés.

Cette statue est de M. Molchneit, dont les connaisseurs ont remar-

qué déjà maintes fois les œuvres, soit dans nos expositions publiques, soit sur les places de différentes villes de nos départements.

— On lit dans un journal :

« Les travaux de beaux-arts, commandés par l'administration de la Ville en 1845, sur les crédits votés par le conseil municipal, sont aujourd'hui terminés pour la plupart. M. Blondel vient d'achever les pendentifs dont il s'était chargé dans Saint-Thomas-d'Aquin, et M. Lehmann a fini le tableau qui doit orner l'église de Saint-Louis-en-l'île. Les tableaux confiés à MM. Dubufe, Boulanger, Ronne, Bouterweck, Poppleton, Laviron, Landelle, Debelle, et la travée qu'avait à peindre M. Gosse, sont également terminés. M. Champmartin achève un tableau pour l'église des Blancs-Manteaux ; M. Corot, un paysage pour l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, et M. Seurre deux sculptures pour l'église de Saint-Louis-en-l'île.

« Ces travaux d'embellissement seront suivis de travaux nouveaux. Le conseil municipal vient d'autoriser la peinture d'une chapelle entière dans cette même église Saint-Louis, et l'exécution de cinq statues pour Saint-Sulpice, Saint-François-d'Assises, Sainte-Élisabeth, Saint-Jacques-du-Pas, etc. Quand les arts décorent ainsi nos temples, espérons qu'ils ne resteront pas plus étrangers aux autres monuments de Paris. La Bourse doit avoir pour ornement quatre statues dont on a demandé l'exécution. Ces statues représenteront-elles des figures allégoriques comme le Commerce, la Justice, la Bonne Foi, la Confiance, ou bien encore, comme allégorie, les quatre fleuves qui arrosent la France : la Seine, la Loire, le Rhône et la Garonne ? Rien n'est encore décidé sur le choix ; mais la Bourse et le public attendent les statues.

« On doit regretter aussi qu'aucun parti n'ait été pris encore sur la décoration de la chapelle de la Vierge, à Saint-Eustache. C'est une œuvre importante qui réclame le pinceau d'un maître. Mais Saint-Eustache s'enrichit en ce moment d'un morceau remarquable ; M. Baltard, l'architecte, vient d'y faire achever, d'après ses dessins et sous sa direction, un maître-autel en marbre blanc. L'État a donné pour 80,000 fr. de marbres, et la Ville a payé 32,000 fr. de main-d'œuvre. La disposition de ce maître-autel est à la fois élégante et neuve ; les détails ont été sculptés avec goût par M. Bex.

— On lit dans le *Journal des Artistes :*

« M. Lottin de Laval vient d'arriver à Paris. Chargé par le ministre de l'intérieur d'une mission historique et archéologique en Asie, ce voyageur a parcouru, pendant près de trois années, la plus grande partie de l'ancien monde. Après avoir traversé l'Europe et visité l'Asie-Mineure, M. Lottin de Laval s'est dirigé vers Trébisonde et les deux Arménies ; de la contrée de l'Ararat, il est revenu explorer les ruines de la célèbre Ani, le Karistan et le Lazistan supérieur.

« Pénétrant ensuite dans le Kurdistan ottoman et le Kurdistan indépendant, il contourna en entier, au milieu de l'hiver rigoureux

de 1844, le grand lac de Van, l'Arsissa des anciens, et traversant le dangereux Sandjac de Tigranocerte, la Médie Atropatienne et les plaines de la haute Assyrie, il arriva à Mossoul pour assister à la grande découverte de M. Botta; de là, le voyageur continua sa route vers Bagdad, explora longuement la Babylonie, où il fit de nombreuses découvertes, la Susiane, la Chaldée, et pénétra dans l'Arabie déserte.

« A Bassora, M. de Laval s'embarqua sur un navire de Mascate, traversa le golfe Persique, le Laristan, le Farsistan, et revint par le désert d'Yezd dans l'Irak Adjemi. Après avoir remonté la Perse depuis l'océan Indien jusqu'à la mer Caspienne, et fait d'importants travaux de canalisation pour Mohammed-Shab, l'aventureux voyageur prit la route d'Ecbatane, parcourut le Kurdistan persan, Kirmanshab, les défilés de Kerend, habités par des hordes farouches, revit Bagdad, remonta par le Scherezour, traversa le champ de bataille d'Arbelles, l'Assyrie, la haute Mésopotamie, et après un assez long séjour dans le Kurdistan arabe, il vint franchir le Taurus, gagner l'ancienne Pisidie, la Syrie, la Palestine et l'Égypte.

« D'après ce qui nous a été communiqué, nous pouvons affirmer que d'importantes découvertes pour les arts, la philologie, l'histoire et la géographie résulteront de ce grand et périlleux voyage. »

— Le second anniversaire séculaire de la naissance de Leibnitz a été célébré à Berlin par une séance solennelle des académies. Cette séance était présidée par M. Encke, qui a prononcé un discours composé pour la circonstance. Un mémoire sur les *convictions religieuses*, de Leibnitz, a été lu par M. Pertz, qui s'est surtout attaché à analyser le *systema theologicum*. Le manuscrit de cet ouvrage important du grand philosophe avait été emprunté par le cardinal Fesch à la bibliothèque d'Hanovre, où il n'a été réintégré que récemment par les soins de M. Guhrauer, auteur de la meilleure biographie de Leibnitz. L'académie a, en outre, fait frapper une médaille commémorative de la solennité. Sur cette médaille, on voit d'un côté le buste de Leibnitz avec l'inscription *Godofredus Wilh. Liber Baro de Leibnitz natus*, etc., et de l'autre, l'académie représentée par une femme qui, sous la protection de l'aigle de la Prusse, dépose une couronne sur un autel. A droite et à gauche de l'autel, sont deux femmes, dont l'une porte un globe, l'autre un style avec l'exergue : *Academia reg. Boruss. scientiæ primo præsidi suo.* 1846. *D. I. Iuli.* Dans la même séance, on a lu une notice nécrologique sur l'astronome Beuel de Kœnigsberg. A Hanovre, la Société historique a organisé une solennité analogue, à laquelle un grand nombre des habitants de cette ville, où Leibnitz a vécu pendant de longues années, et où il est mort, ont voulu prendre part. Sa statue de marbre qui orne la grande place de la ville était couverte de fleurs et de couronnes, et dans la soirée, on avait illuminé la maison que le philosophe a habitée, et que le roi a achetée dernièrement pour en assurer la conservation. Le tombeau de Leibnitz dans l'église de la cour était également orné de

fleurs : il porte l'inscription *Ossa Leibnitii*. On avait ouvert au public, à la bibliothèque royale, la chambre dite de Leibnitz, dans laquelle on conserve ses manuscrits et son mobilier, entre autres choses, l'ouvrage qu'il lisait quand la mort le surprit ; c'est l'*Argenis* de Barclay. La librairie de Hahn a publié à cette occasion (grand in-fol.) un album de Leibnitz, qui contient son portrait, ses armes, un dessin de sa maison, un fac-simile de son écriture, un journal écrit par lui dans les années 1696 et 1697, quatre lettres et plusieurs morceaux de poésie inédits. Le savant qui a surveillé l'impression de ces pièces, M. Gratefend, a aussi fait réimprimer la correspondance entre Leibnitz et Arnaud.

A Leipzig, lieu de naissance du philosophe, dans une réunion solennelle de l'université, un buste colossal exécuté par Knauer a été placé dans la grande salle académique. Plusieurs programmes ont été publiés pour inviter les savants à cette fête, et le vénérable Godefroi Hermann a prononcé un discours. Une souscription a été ouverte dans le but d'élever une statue à Leibnitz : la ville et l'université se trouvent en tête de la liste, chacune pour mille écus.

— On nous invite à reproduire le morceau suivant, où l'on fait un appel à tous les savants de la France et de l'étranger ; il s'agit d'une souscription dont les fonds seront consacrés à l'exécution d'une statue qui doit être élevée à Geoffroy-Saint-Hilaire, dans la ville d'Étampes.

« La commune d'Étampes, où est né Geoffroy-Saint-Hilaire, a résolu de consacrer le souvenir de ce grand naturaliste au lieu qui l'a vu naître, en lui érigeant une statue. Appuyée par le gouvernement, et assurée dès à présent du concours des hommes les plus éminents du pays, mais voulant rendre son monument aussi honorable que possible à la mémoire de celui qui en est l'objet, elle s'adresse par la présente circulaire aux savants et aux amis des lumières dans toute l'Europe pour les prier de s'associer à son projet. Bien que Geoffroy-Saint-Hilaire appartienne proprement à la France, dont sa gloire est un des titres, son nom, devenu européen, semble autoriser suffisamment une telle démarche. Puisque c'est un des privilèges de la science que ses progrès ne profitent pas seulement à la nation dans le sein de laquelle ils s'accomplissent, ne convient-il pas que tous ceux qui ont ressenti et admiré les rayons du génie soient appelés à le glorifier ? C'est pourquoi, tout en provoquant en première ligne les hommages de notre nation, nous osons solliciter pareillement ceux de tant d'autres pays dont les académies ont tenu à honneur de compter parmi leurs membres notre illustre compatriote.

« Le nom de Geoffroy-Saint-Hilaire n'a pas besoin d'être vanté : tous ceux à qui nous nous adressons le connaissent. N'eût-il d'autre titre aux yeux de l'Europe savante que celui d'auteur de la *Philosophie anatomique*, ce serait assez pour justifier l'honneur que nous voulons lui rendre. On n'a pas oublié que Goëthe mourant le présentait à l'Allemagne comme formant, en compagnie de Cuvier, pour notre siècle,

un groupe équivalant à celui de Buffon et Daubenton pour le XVIIIe. C'est en effet Daubenton lui-même qui, le distinguant avec cette sûreté de coup-d'œil qui appartient au génie, l'avait choisi, dès sa jeunesse, pour lui transmettre l'héritage de la zoologie; et c'est lui qui, à son tour, a su discerner et appeler à lui l'illustre Cuvier, dont l'antagonisme devait lui imprimer un mouvement si utile. Ces deux noms demeureront unis dans l'histoire par l'opposition même qui s'y rattache, et la postérité, qui s'ouvre déjà pour eux, ne les contemplera jamais l'un sans l'autre.

« Mais, sans entreprendre un panégyrique, ni parler de tant de beaux traits de vie privée qui sont l'honneur de sa biographie, qu'il nous soit du moins permis d'inscrire ici les titres positifs que nous avons à cœur d'honorer.

« Nommé en 1793, par un décret de la Convention nationale, professeur de zoologie au Muséum d'histoire naturelle, que le même décret venait d'instituer, Geoffroy-Saint-Hilaire se place ainsi parmi les fondateurs d'un établissement jusqu'alors sans pareil, et qui, par les lumières qu'il a répandues, en même temps que par l'émulation qu'il a partout suscitée, a contribué si puissamment, dans tout l'univers, à l'étude désintéressée de la nature.

« C'est sous son administration, soutenue avec zèle pendant un demi-siècle, que se sont formées peu à peu ces vastes collections d'oiseaux et de mammifères, qui sont un des plus précieux ornements scientifiques de notre capitale.

« C'est lui qui a provoqué la création de la Ménagerie annexée au Muséum, et qui a été nommé en 1794, le premier directeur de cette belle institution, bientôt imitée dans toute l'Europe.

« En 1798, il fit partie de l'expédition d'Égypte, et fut un des sept fondateurs du célèbre Institut du Caire, dont aucun membre ne se distingua plus que lui par l'étendue et l'activité de ses travaux. On se souvient que c'est à l'énergie de son caractère que l'on dut la conservation des matériaux de l'ouvrage qui a commencé à soulever les voiles dont était chargée depuis tant de siècles cette antique nation.

« Appelé dans les rangs de l'Institut en 1807, placé par Napoléon, qui avait appris en Égypte à l'apprécier, sur la première liste de la Légion d'Honneur, célèbre dès ses débuts, adjoint à presque toutes les académies étrangères, il figurait depuis l'origine du siècle parmi les naturalistes les plus éminents de l'Europe. Exclusivement voué aux intérêts de la science, il ne souffrit d'en être distrait que deux fois. En 1808, il reçut de Napoléon une mission relative à l'instruction publique en Portugal, et la reconnaissance témoignée en 1817 par ce pays, qui refusa de reprendre possession des collections rapportées de Lisbonne par Geoffroy-Saint-Hilaire, montre assez avec quel succès et quelle droiture il s'était acquitté de ses fonctions. En 1815, sa ville natale l'enleva à son tour au Muséum, pour l'envoyer comme représentant à la Chambre. Il ne voulut pas y demeurer au-delà du temps de crise qui avait fait une loi à chaque citoyen de négliger momentanément toute

autre considération que celle de la patrie ébranlée. Sa vie, telle qu'il l'avait conçue, était celle d'un savant et non d'un homme d'État, et il tenait d'autant plus à poursuivre ce plan fidèlement, qu'il ne le jugeait pas moins utile à son pays, qu'il aimait avec passion, qu'à la société tout entière. « A chacun sa position selon les temps, » écrivait-il aux électeurs de sa ville d'Étampes, « je suis revenu à la culture des scien-« ces, autre manière pour moi de me rendre utile à la société, même « dans un intérêt de législation; car des études philosophiques n'en-« traînent point la pensée dans plus d'étendue, sans que ce peu de sa-« voir de plus ne devienne un germe et ne soit la source d'un perfec-« tionnement moral. » Il se plaisait à s'appliquer ce mot de saint Augustin : *homo unius libri;* et il avait pris pour devise cette simple parole : *utilitati*, qui suffit pour peindre la candeur en même temps que la générosité de son caractère, car il n'imaginait pas qu'elle pût jamais avoir un autre sens que l'utilité générale.

« De quelque opinion que l'on soit touchant les principes qu'il a eu le mérite d'énoncer le premier en leur donnant une base positive, on ne peut en méconnaître la grandeur, puisqu'ils dominent manifestement l'édifice zoologique tout entier. Ils ouvrent à la science une période spéciale, déjà légitimée par d'importantes découvertes auxquelles ils ont donné l'impulsion. Les voies où il eut le courage de marcher si longtemps solitaire se peuplent chaque jour, et les sciences les plus diverses tendent à y prendre une vivification toute nouvelle. Déjà, comme le disait en prononçant son éloge le doyen de la Faculté des sciences de Paris, ses principes se sont enracinés dans la botanique, et ils pénètrent maintenant dans les sciences chimiques, où ils préparent peut-être une révolution.

« En résumé, honorer Geoffroy-Saint-Hilaire, ce doit être, aux yeux de tout homme impartial, honorer celui qui, toute sa vie, a cherché avec éclat et persévérance chez les êtres organisés, selon le grand mot de Leibnitz sur la création, l'unité dans la variété, c'est-à-dire l'harmonie.

« Voici les noms des membres de la commission :

« MM. des Varennes, maire de la ville d'Étampes, président; Duméril, membre de l'Institut, professeur à l'École de Médecine et au Muséum, vice-président ; Jomard, membre de l'Institut, ancien commissaire du gouvernement pour la publication de la *Description de l'Égypte*, secrétaire; Alex. Magne, docteur en médecine, membre de la Société de médecine pratique, secrétaire-adjoint ; Vénard, membre du conseil municipal d'Étampes, trésorier ; Arago, de l'Institut ; Baron, curé de Notre-Dame d'Étampes ; Le Bas, conservateur du musée de marine ; Blanc, sous-préfet d'Étampes ; David d'Angers, de l'Institut, chargé de la statue; Delanoue, juge de paix à Étampes ; Dumas, de l'Institut, doyen de la Faculté des sciences ; Dutrochet, de l'Institut; Duverger, membre du conseil municipal d'Étampes ; Élie de Beaumont, de l'Institut ; de Grandmaison, adjoint au maire d'Étampes ; Hamouy, membre du conseil municipal d'Étampes ; Lamare, adjoint au maire

d'Étampes ; Lemercier, ingénieur des ponts et chaussées de l'arrondissement d'Étampes ; MM. Magne, architectes, chargés du piédestal ; Mainfroy, ancien membre du conseil général du département ; Régnier, secrétaire de la Faculté des sciences ; Reynaud, directeur de l'*Encyclopédie nouvelle ;* Roche, président de l'Académie de médecine ; Serres, de l'Institut, professeur au Muséum ; le vicomte de Viart, député d'Étampes.

« Les souscriptions seront reçues à Paris, chez M. Régnier, au secrétariat de la Faculté des sciences, à la Sorbonne, et à Étampes, chez M. Vénard, trésorier.

« Les noms des souscripteurs seront conservés sur des tablettes déposées dans l'une des salles de la mairie. »

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

France.

THÉOLOGIE, LIVRES DE PIÉTÉ, ETC.

La Bible. Traduction nouvelle, avec l'hébreu en regard, accompagnée des points-voyelles et des accents toniques, avec des notes philologiques, géographiques et littéraires, et les principales variantes de la version des Septante, etc.; par J. CAHEN. 17e livraison (fin du tome XIII). *Hagiographes*, tome 1er (Psaumes 89 à 150). In-8° de 22 feuilles 1/2. Paris, chez l'auteur, rue Pavée, 1, au Marais, chez Th. Barrois, chez Treuttel et Würtz.

Traité de la prédication, à l'usage des séminaires; par un supérieur de séminaire. In-8° de 40 feuilles. A Clermont-Ferrand, chez Thibaud-Landriot; à Paris, chez Lecoffre. Prix : 5 fr.

Conférences sur les grandeurs de la sainte Vierge, prêchées dans l'église de Saint-Sulpice, à Paris; par l'abbé COMBALOT. Troisième édition. In-8° de 31 feuilles.—A Lyon, chez Pélagaud; à Paris, chez Poussielgue-Rusand. Prix : 7 fr.

Petits sermons de saint Alphonse-Marie de Liguori, pouvant servir de lecture spirituelle pour tous les dimanches de l'année. Traduits de l'italien par M. VERDIER. 2 volumes in-12, ensemble de 26 feuilles 1/2. A Clermont-Ferrand, chez Thibaud-Landriot.

Histoire des corporations religieuses en France; par M. E. DUTILLEUL. In-8° de 31 feuilles 1/2. Paris, Amyot, rue de la Paix, 6.

Dictionnaire universel de philologie sacrée, par HURÉ; suivi du *Dictionnaire de la langue sainte*, écrit en anglais par le chevalier LEIGH; traduit en français et augmenté par LOUIS DE WOLZOGUES; revu, augmenté de nouveau et actualisé par M. TEMPESTINE. Publié par M. l'abbé Migne. Tome III (NA-SYR). In-8° de 42 feuilles 3/4. Au Petit-Montrouge, chez l'éditeur, rue d'Amboise.

Fait partie de l'Encyclopédie théologique, en 50 volumes, et en forme le tome VII.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Critique du jugement, suivie des observations sur le sentiment du beau et du sublime; par EMM. KANT. Traduit de l'allemand par J. BARNI; avec une introduction du traducteur. 2 volumes in-8°, ensemble de 43 feuilles 1/2. Paris, chez Ladrange, quai des Augustins, 10. Prix : 12 fr.

L'amulette de Pascal, pour servir à l'histoire des hallucinations; par F. LÉLUT. In-8° de 24 feuilles 1/4. Paris, chez J. B. BAILLIÈRE, rue de l'École-de-Médecine, 17. Prix : 6 fr.

Études philosophiques sur le christianisme; par AUGUSTE NICOLAS. Seconde édition, revue et corrigée, etc. Tome III. In-8° de 34 feuilles 1/2. A Paris, chez Vaton, rue du Bac, 46. Prix : 6 fr.

Histoire pittoresque des passions chez l'homme et chez la femme, et particulièrement de l'amour. In-8° de 15 feuilles 3/4, plus 20 vignettes. A Paris, chez les principaux libraires. Prix : 12 fr.

Réflexions historiques et philosophiques sur les révolutions dans les bases fondamentales de la constitution des États; par JEAN COHEN. In-8° de 25 feuilles. Paris (Comon, au comptoir des imprimeurs-unis), quai Malaquais, 15. Prix : 7 fr. 50 c.

Régénération de l'homme, de la famille, de la société, des administrations gouvernementales, ou Conditions uniques de paix, de salut, de vie, de progrès humanitaires, pour l'homme individuel, social et politique; suivi d'un manuel politique, théorique, critique, pratique, définissant les attributions du pouvoir temporel et spirituel dans leurs divers points de contact; par M. l'abbé GAVAIRON. In-8° de 33 feuilles 1/4. Paris, chez Leclère, rue des Grès, 5. Prix : 7 fr. 50 c.

Le christianisme et la révolution française ; par E. QUINET. Deuxième édition. In-8° de 32 feuilles 1/2. Paris, au Comptoir des imprimeurs-unis (Comon), quai Malaquais, 15. Prix : 7 fr. 50 c.

Du devoir des électeurs contre les prétentions surannées des ultramontains; par M. ISAMBERT, ancien député, en réponse à la brochure de M. de MONTALEMBERT. In-12 de 2 feuilles 1/2. Paris, au Comptoir des imprimeurs-unis, quai Malaquais, 15. 50 c.

Économie politique, ou Principes de la science des richesses; par JOSEPH DROZ. Seconde édition. In-12 de 15 feuilles 1/3. Paris, chez J. Renouard, chez Guillaumin. Prix : 3 fr. 50 c.

Observations sur l'état des classes ouvrières; par THÉODORE FIX. In-8° de 26 feuilles 1/4. Paris, chez Guillaumin, rue Richelieu, 14. Prix : 7 fr. 50 c.

Histoire du travail et des travailleurs en France; par VINÇARD aîné. 32e livraison (fin du tome second). In-8° de 2 feuilles. Paris, chez Pierre Vinçard, rue Montmartre, 1 bis.

Prix de l'ouvrage, qui formera 3 volumes: 12 fr.

Influence du régime pénitentiaire sur le physique et le moral de l'homme. Moyen d'en diminuer les inconvénients. Mémoire, etc.; par M. A. FOURCAULT. In-8° de 3 feuilles 1/2. Paris, chez Germer-Baillière, rue de l'École-de-Médecine, 17.

Statistique générale méthodique et complète de la France comparée aux autres grandes puissances de l'Europe; par J. H. SCHNITZLER. Tomes I et II. 2 volumes in-8°, ensemble de 60 feuilles, plus des cartons pour les tomes III et IV. Paris, chez J. Renouard.

Prix de l'ouvrage en 4 volumes : 30 fr.

Visite à la crèche modèle, et rapport général adressé à M. Marbeau sur les crèches de Paris; par JULES DELBRUCK. In-12 de 4 feuilles 5/6. A Paris, che Paulin, rue Richelieu, 60. Prix : 1 fr. 25 c.

Notes élémentaires sur le code civil. Travail contenant seulement, mais sur chaque article sans exception, l'explication des termes techniques, la filiation des idées et la discussion des questions de principes; par FÉLIX BERRIAT SAINT-PRIX. 2 volumes in-8°, ensemble de 70 feuilles 1/4. Paris, chez Videcoq père et fils, place du Panthéon, 1. Prix : 14 fr.

Dictionnaire de procédure civile et commerciale, contenant la jurisprudence, l'opinion des auteurs, les usages du palais, etc.; par M. BIOCHE. 3e édit. Tome IV (F--K). In-8° de 57 feuilles. Paris, chez Videcoq, place du Panthéon, 1.

Ouvrage terminé. Il est en 6 volumes. Le volume annoncé aujourd'hui est le 6e dans l'ordre de publication. Prix des 6 volumes : 48 fr.

Le Conseiller des familles, ou le Droit mis à la portée de tout le monde, renfermant, etc.; par M. ANDRÉ CANTAREUIL. In-8° de 44 feuilles. Imp. d'Hénault, à Toulouse. Prix: 6 fr.

Traité de la législation spéciale du trésor public en matière contentieuse, contenant, etc.; par J. DUMESNIL. In-8° de 30 feuilles 1/2. Paris, chez Charpentier, Palais-Royal; chez Videcoq père et fils. Prix : 7 fr. 50 c.

Code des instituteurs, ou Recueil des lois, ordonnances, etc., mis en ordre par un inspecteur primaire. In-8° de 13 feuilles 1/2. Imp. de Jacquet, à Avignon.

Du duel, considéré dans son origine et dans l'état actuel des mœurs; par Eugène Cauchy. 2 volumes in-8°, ensemble de 64 feuilles 3/8. Paris, chez Hingray, rue de Seine, 10.

Londres et les Anglais des temps modernes; par le docteur Bureaud-Riofrey. 2 volumes in-8°, ensemble de 59 feuilles 1/2. Paris, chez Truchy, boulevard des Italiens, 18. Prix : 15 fr.

Lettre d'un gentilhomme polonais sur les massacres de la Gallicie, adressée au prince de Metternich, à l'occasion de sa dépêche circulaire du 7 mars 1846. In-8° de 3 feuilles 1/4. Paris, chez J. Renouard, rue de Tournon, 6.

Relation historique des affaires de Syrie, depuis 1840 *jusqu'en* 1842; *statistique générale du mont Liban, et procédure complète dirigée en* 1840 *contre les juifs de Damas, à la suite de la disparition du père Thomas.* Publiées d'après les documents recueillis en Turquie, en Égypte et en Syrie, par Achille Laurent. 2 volumes in-8°, ensemble de 58 feuilles 1/4, plus un tableau. Paris, chez Gaume, rue Cassette, 4. Prix : 12 fr.

L'Égypte en 1845; par M. Victor Schoelcher. — In-8° de 23 feuilles 1/4. — Paris, chez Pagnerre, rue de Seine, 14 bis. Prix : 7 fr. 50 c.

LITTÉRATURE MODERNE.

Les auteurs apocryphes, supposés, déguisés, plagiaires, et les éditeurs infidèles de la littérature française pendant les quatre derniers siècles, ensemble les industriels littéraires et les lettrés qui se sont anoblis à notre époque; par J. M. Quérard. — Deuxième livraison (BAR-BRE). — In-8° de 5 feuilles. — Paris, chez l'éditeur, rue Mazarine, 60-62.

L'ouvrage aura 1 volume et sera publié en 8 livraisons, chacune du prix de 2 fr.

Morceaux choisis de littérature religieuse, philosophique, politique et descriptive, tirés des divers ouvrages publiés par Jules Mareschal. — In-8° de 20 feuilles 1/2. — Paris, chez Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 7. Prix : 7 fr. 50 c.

En prose.

Matinées littéraires. Études sur les littératures modernes; par Édouard Mennechet. — Tome 1er. — In-8° de 31 feuilles 3/8. — Paris, rue Duphot, 17, chez Langlois et Leclerq.

Cacologie méthodique; par F. Munier. — 4e édition. — In-12 de 9 feuilles. — A Metz, chez Warion; à Paris, chez Hachette, chez Delalain.

Œuvres complètes d'Estienne de la Boëtie, réunies pour la première fois, et publiées avec des notes, par Léon Feugère, professeur de rhétorique au collége Henri IV. — In-12 de 22 feuilles 1/3. — Paris, chez J. Delalain, rue des Mathurins-Saint-Jacques. Prix : 4 fr. 50 c.

Théâtre d'Alexandre Dumas. Œuvres nouvelles. — 4 volumes in-8°, ensemble de 84 feuilles 1/4. — Paris, chez Passard, rue des Grands-Augustins, 9. Prix : 30 fr.

Le tome Ier contient : Mademoiselle de Bellisle et Halifax; le tome II : Paul Jones et l'Alchimiste; le tome III : le Laird Dumbiki et le Mari de la veuve; le tome IV : Lorenzino et Caligula.

La mare au diable; par George Sand. 2 volumes in-8°, ensemble de 38 feuilles 3/4. — A Paris, chez Desessart, rue des Beaux-Arts, 8. Prix : 15 fr.

Catherine; par Jules Sandeau. — 2 volumes in-8°, ensemble de 44 feuilles 1/2. — Paris, chez Desessart, rue des Beaux-Arts, 8. Prix : 15 fr.

Ellenore; par Mme Sophie Gay. — Tomes III et IV. — 2 volumes in-8°, ensemble de 45 feuilles 1/2.—Paris, chez Dumont, Palais-Royal. Prix : 15 fr.

La dame de Montsoreau; par Alexandre Dumas.—Tomes V à VIII.—4 volumes in-8°, ensemble de 81 feuilles.—Paris, chez Pétion.

Prix des 8 volumes : 60 fr.

La Ferme de l'Oseraie; par Élie Berthet.—2 volumes in-8°, ensemble de 40 feuilles 3/4.—Paris, chez Passard, rue des Grands-Augustins, 9. Prix : 15 fr.

Madame la princesse de Conti; par Mme la comtesse Dash.—2 volumes in-8°, ensemble de 41 feuilles 3/4.—Paris, chez Desessart, rue des Beaux-Arts, 8. Prix : 15 fr.

Légendes des origines; par J. Collin de Plancy. — In-8° de 26 feuilles, plus une vignette.—Paris, chez Mellier, place Saint-André-des-Arcs, 11. Prix: 5 fr.

Mes vacances en Espagne; par E. Quinet.—Livraisons 12 et 13.—2 cahiers in-8°, ensemble de 5 feuilles 1/4.—Paris, au Comptoir des imprimeurs-unis, quai Malaquais, 15.

Fin de l'ouvrage. La 13e livraison est délivrée *gratis*.

Le Colon, esquisses algériennes; par A. G. Malessart. — In-8° de 25 feuilles 1/4.—Paris, chez Recoules, rue des Mathurins-Saint-Jacques, 24.

Prix : 7 fr. 50 c.

Fatime ou *les Soirées du génie Azaël*, poésies algériennes; par Sid-Aïddinn. —Traduction libre de l'arabe, par le capitaine Hervier.—In-8° de 29 feuilles. — Paris, chez Moreau, Palais-Royal. Prix : 7 fr. 50 c.

En vers.

Lettres biographiques sur François de Maynard, poëte toulousain du XVIe *siècle, renfermant des anecdotes sur Louis XIII, le cardinal de Richelieu, Corneille, Racine, Boileau, Ménage, Malleville, Chapelain, Colletet, Voiture, Voltaire, Ninon de Lenclos,* etc.; par M. Labouisse-Rochefort. — In-32 de 5 feuilles 1/8.—A Toulouse, chez Labouisse-Rochefort.

Les poëtes russes, traduits en vers français par le prince Elim Mestscherski. —2 volumes in-8°, ensemble de 43 feuilles 1/4.—A Paris, chez Amyot, rue de la Paix, 6. Prix : 15 fr.

LITTÉRATURE ANCIENNE ET ORIENTALE.

Quinti Curtii Rufi, de rebus gestis Alexandri Magni libri qui supersunt octo. Texte revu, avec notice, arguments et notes en français; par M. Fr. Dubner.—In-18 de 12 feuilles.—Paris, chez Lecoffre.

Cornelii Nepotis vitæ excellentium imperatorum. Texte revu, avec notice, etc.; par M. Fr. Dubner.—In-18 de 6 feuilles 2/9.—Paris, chez F. Didot, rue Jacob, 56; chez Lecoffre.

Celse, Vitruve, Censorin (œuvres complètes). *Frontin* (des Aqueducs de Rome), avec la traduction en français; publiés sous la direction de M. Nisard. In-8° de 45 feuilles 3/4.—Paris, chez Dubochet, rue Richelieu, 60. Prix :15 fr.

Collection des auteurs latins, publiés sous la direction de M. Nisard.

Le texte est au bas des pages. La traduction de Vitruve est celle de Perrault; celle de Frontin est de Rondelet; les autres sont anonymes.

Sextus Pompeius Festus. De la signification des mots. Traduit pour la première fois en français par M. A. Savagner (deuxième partie du volume). — In-8° de 23 feuilles 1/4.—Paris, chez Panckoucke, rue des Poitevins, 14.

23e livraison de la seconde série de la Bibliothèque latine-française, traductions nouvelles des auteurs latins, avec le texte en regard, depuis Adrien jusqu'à Grégoire de Tours.

Choricii Gazæi orationes, declamationes; fragmenta: insunt ineditæ orationes

duæ, Curante Jo. Fr. BOISSONADE.—In-8° de 23 feuilles 3/8.—Paris, chez Dumont.

Anthologie dramatique du théâtre grec, ou *Recueil des plus belles scènes des tragédies d'Eschyle, de Sophocle, d'Euripide*. Traduites en vers français, avec l'analyse des scènes intermédiaires et des notes ; par EUGÈNE MAGNE.—In-12 de 14 feuilles 1/2. — Paris, chez Hachette, rue Pierre-Sarrasin, 12; chez Garnier frères, Palais-Royal. Prix : 3 fr. 50 c.

Vocabulaire des noms géographiques, mythologiques et historiques de la langue latine; par L. QUICHERAT.—In-8° de 11 feuilles 1/2.—Paris, chez Hachette, rue Pierre-Sarrasin, 12. Prix : 2 fr. 50 c.

Latin-français.

Collection orientale. Le livre des Rois ; par FIRDOUSI, publié en persan et traduit en français par JULES MOHL. — Tome troisième. — Paris, 1846, in-folio, chez Benjamin Duprat, libraire de l'Institut, de la Bibliothèque royale, etc., rue du Cloître-Saint-Benoît, n° 7, près le collége de France. Prix : 90 fr.

Le même, avec encadrements rouges : 100 fr.

Rabbi yapheth, ben hel Bassorencis karitæ in librum psalmorum commentarii arabici e duplici codice Mss. bibliothecæ regiæ parisiensis edidit specimen et in latinum convertit L. BARGÈS. — In-8° de 10 feuilles. — Imp. de F. Didot, à Paris.

Fables de Lockman, expliquées d'après une méthode nouvelle par deux traductions françaises, etc.; avec un dictionnaire analytique des mots et des formes difficiles; par M. CHERBONNEAU.—In-12 de 4 feuilles 1/2.—Paris, chez Hachette.

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.

Mémoires de l'Institut royal de France: Académie des inscriptions et belles-lettres. — Tome XVI[e] (2[e] partie). In-4° de 67 feuilles 1/2. A Paris, chez Firmin Didot, rue Jacob, 56.

Abrégé de l'histoire grecque, par GOLDSMITH. Traduit de l'anglais, suivi d'une table de chronologie et d'un vocabulaire géographique, par Boinvilliers. — II[e] édition. In-12 de 12 feuilles 1/4. —A Paris, chez J. Delalain, rue des Mathurins-Saint-Jacques. Prix : 1 fr. 50 c.

Histoire d'Espagne, depuis les premiers temps historiques jusqu'à la mort de Ferdinand VII; par M. ROSSEUW SAINT-HILAIRE. — Nouvelle édition. Tome IV. In-8° de 34 feuilles 3/4. —Paris, chez Furne. Prix : 5 fr.

Cette nouvelle édition aura 10 volumes, promis de mois en mois.

Histoire de la Sicile sous la domination des Normands, depuis la conquête de l'île jusqu'à l'établissement de la monarchie; par le baron DE BAZANCOURT. — Tome I[er]. In-8° de 27 feuilles 1/2. — A Paris, chez Amyot, rue de la Paix, 6. Prix des deux vol. : 16 fr.

Histoire de la révolution et de l'empire; par M. AMÉDÉE GABOURD. *Assemblée législative.* — In-8° de 30 feuilles 3/4. Paris, chez Lecoffre, rue du Vieux-Colombier, 29.

Tome II de la collection.

Notions claires et précises sur l'ancienne noblesse du royaume de France, ou Réfutation des prétendus mémoires de la marquise de Créquy; par le comte DE SOYECOURT. — In-8° de 10 feuilles 1/4. Paris, chez Techener.

L'Afrique française, l'empire de Maroc et les déserts de Sahara. Histoire nationale des conquêtes, victoires et nouvelles découvertes des Français, depuis la prise d'Alger jusqu'à nos jours; par P. CHRISTIAN. — Édition illustrée, etc.

Livraison ... (et dernière). In-8° d'une feuille. A Paris, rue de la Michodière, 13. Prix de la livraison : 25 c.

L'ouvrage, annoncé en 50 livraisons, est terminé.

Histoire de la vie et de l'administration de Colbert, contrôleur général des finances, ministre-secrétaire d'État de la marine, des manufactures et du commerce, surintendant des bâtiments; précédée d'une étude historique sur Nicolas Fouquet, surintendant des finances; suivie de pièces justificatives, lettres et documents inédits; par M. PIERRE CLÉMENT. — In-8° de 33 feuilles 1/2. Paris, chez Guillaumin, rue Richelieu, 14. Prix : 8 fr.

Mémoires du baron de Besenval : Collé. La Vérité dans le vin, ou *Les désagréments de la galanterie*, comédie, avec avant-propos et notices; par M. F. BARRIÈRE. — In-12 de 18 feuilles 1/2. Paris, chez Firmin Didot, rue Jacob, 56.

Bibliothèque des mémoires relatifs à l'histoire de France pendant le dix-huitième siècle, avec avant-propos et notices; par M. F. BARRIÈRE. Tome IV.

Le Ier vol. contient les mémoires de Mme Staal Delaunay, les mémoires de M. d'Argenson, les mémoires de Mme mère du Régent, et divers extraits.

Le IIe vol. contient les mémoires de Duclos sur la Régence.

Le IIIe vol. contient les mémoires de M. du Hausset et les mémoires de Bachaumont.

Histoire de saint Pie V, pape, de l'ordre des frères prêcheurs; par le vicomte de FALLOUX. — Deux volumes in-8°, ensemble de 54 feuilles 1/4. A Angers, chez Cosnier; à Paris, chez Sagnier et Bray, rue des Saints-Pères, 64. Prix : 12 fr.

Histoire de la révolution dans le Jura; par ANTOINE SOMMIER. — In-8° de 28 feuilles 3/4. Paris, chez Dumoulin. Prix : 6 fr.

Histoire de l'Angoumois; par FRANÇOIS VIGIER DE LA PILE, avocat au présidial d'Angoulême; suivie du Recueil, en forme d'histoire, de ce qui se trouve par écrit de la ville et des comtes d'Angoulême, par François de Corlieu, procureur du roi à Angoulême; annoté par Gabriel de la Charlonye, et des noms et ordre des maires, échevins et conseillers de la maison commune d'Angoulême, par M. J. Sanson, avocat en parlement. Publié avec des documents inédits sur l'histoire de l'Angoumois, par J. H. Michon. — In-4° de 41 feuilles 1/2. A Paris, chez Borrani, rue des Saints-Pères; chez V. Didron, chez Derache, chez Dumoulin. Prix : 10 fr.

Histoire de la Gascogne, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours; par l'abbé J. J. MONLEZUN. — Tome Ier. In-8° de 29 feuilles. A Auch, chez Portes.

Histoire des institutions religieuses, politiques, judiciaires et littéraires de la ville de Toulouse; par M. le chevalier AL. DU MÈGE. — Tome IV. In-8° de 41 feuilles 1/4. A Toulouse, chez Chapelle.

Histoire de Braine et de ses environs; par STANISLAS PRIOUX. — In-8° de 22 feuilles 1/4, plus 7 vignettes. — Paris, chez Dumoulin, quai des Augustins, 13. Prix : 7 fr. 50 c.

Les prieurés de Marmoutier en Anjou. Inventaire des titres et supplément aux chartes des XIe et XIIe siècles; par PAUL MARCHEGAY.—In-8° de 8 feuilles 1/4. — Impr. de Cornilleau, à Angers.

Histoire des chapelles papales; par M. le chevalier MORONI, premier aide-de-chambre de S. S. Grégoire XVI; suivie d'un exposé sommaire des chapelles que tiennent à Rome, pendant l'année, les cardinaux et prélats. Ouvrage traduit

de l'italien, accompagné, etc., par A. Manavit. — In-8° de 31 feuilles 1/4, plus une pl. — Paris, chez Sagnier et Bray, rue des Saints-Pères, 64. Prix : 6 fr.

Histoire de la marine des États-Unis d'Amérique; par J.-F. Cooper. Traduit de l'anglais par Paul Jessé. — Tome II, 2e partie. In-8° de 17 feuilles 3/4. — Paris, chez Corréard, rue de l'Est, 9; chez Dumaine. Prix de chaque partie : 5 fr. 75 c.

Les Philippines, histoire, géographie, mœurs, agriculture, industrie et commerce des colonies espagnoles dans l'Océanie; par J. Mallat. — Deux volumes in-8°, ensemble de 49 feuilles 1/2, plus un atlas in-folio d'une feuille, une carte et 10 pl. — Paris, chez Arthus-Bertrand, rue Hautefeuille, 23. Prix : 30 fr.

Histoire et géographie de Madagascar, depuis la découverte de l'île, en 1506, jusqu'au récit des derniers événements de Tamatave; par M. Macé Descartes. — In-8° de 29 feuilles. — Paris, chez Bertrand, rue Saint-André-des-Arcs, 65. Prix : 8 fr.

Cours de Géographie, comprenant la description physique et politique, et la géographie historique des diverses contrées du globe; par M. E. Cortambert. — In-12 de 27 feuilles 1/4. — Paris, chez Hachette, rue Pierre-Sarrasin, 12. Prix : 3 fr. 50 c.

Notice des découvertes faites au moyen âge dans l'océan Atlantique antérieurement aux grandes explorations portugaises du quinzième siècle; par M. d'Avezac. — In-8° de 6 feuilles 1/4. — Imp. de Fain, à Paris.

ARCHÉOLOGIE ET BEAUX-ARTS.

Annales de l'institut archéologique. — Tome II de la nouvelle série, XVIIe du recueil. 1845. In-8° de 27 feuilles 3/8, plus des pl. — Paris, chez B. Duprat.

Traité élémentaire d'archéologie classique; par Amand Biéchy. — In-8° de 22 feuilles. — A Limoges, chez Barbou.

Résumé du cours d'archéologie professé au séminaire de Rennes, par M. J. Brune, directeur du séminaire. — In-8° de 28 feuilles 1/4, plus une pl. — A Rennes, chez Vatar et Jausions.

Les arts au moyen âge, en ce qui concerne principalement le palais romain de Paris, l'hôtel de Cluny, issu de ces ruines, et les objets d'art de la collection classée dans cet hôtel par Ad. du Sommerard. Tome V. Par F. du Sommerard, conservateur du musée des Thermes et de l'hôtel de Cluny. — In-8° de 27 feuilles 3/4. — Paris, chez les principaux libraires et marchands d'estampes, chez Techener.

Mélanges sur l'histoire ancienne de Lyon. — In-16 de 6 feuilles. — Imp. de Bajat, à La Guillotière.

Collection des bibliophiles lyonnais. La préface est signée J.-B. M.

Ce volume contient :

I. L'Origine e la antichita di Lione, di Gabriele Simeoni, opuscule inédit.

II. Petri L'abbé, e societate Jesu, epistolæ duæ de ortu et situ primo Lugduni.

III. Du même : Dissertatio de itinere Annibalis.

IV. Du même : Tumulus duorum amantium, poëme.

V. Permetti (J.) : Conjectures sur l'incendie de Lyon, opuscule inédit.

VI. Pièces (inédites) relatives à l'inscription de Gaëte, en l'honneur de Munatius Plancus.

VII. Remarques sur l'origine du mot Lugdunum, par Bachet de Meziriac, extraites de ses remarques sur Ovide.

Angers pittoresque, par Tardif-Desvaux; texte par E. L. — In-4° de 28 feuilles, plus 4 pl. — A Angers, chez Cosnier.

SCIENCES EXACTES.

Mémoires présentés par divers savants à l'Académie royale des sciences de l'Institut de France, et imprimés par son ordre. *Sciences mathématiques et physiques.*— Tome IX. In-4° de 90 feuilles.—A Paris, chez F. Didot, rue Jacob, 56.

Annuaire de l'école Polytechnique, pour les années 1843, 1844, 1845 et 1846. — N. 11, 12, 13 et 14. In-32 de 6 feuilles 3/4, plus une carte et un tableau. — A Paris, chez Bachelier, quai des Augustins, 55.

Traité de chimie minérale, végétale et animale ; par J.-J. BERZELIUS. — Seconde édition française, traduite avec l'assentiment de l'auteur, par MM. Esslinger et Hoefer, sur la cinquième édition. Tome II, 6e livraison. In-8° de 29 feuilles, plus une pl. — Paris, chez F. Didot, rue Jacob, 56.

L'ouvrage aura 8 volumes. Chaque volume paraîtra en 3 livraisons. Prix de chaque liv. : 2 fr. 75 c.

La 6e livraison termine le tome II.

Éléments des sciences naturelles; par A.-M. CONSTANT DUMÉRIL. Cinquième édition. — Deux volumes in-12, ensemble de 29 feuilles 2/3. — Paris, chez Roret, rue Hautefeuille, 10 bis.

Dictionnaire des sciences naturelles. Tome LXI. — In-8° de 14 feuilles 3/4. —A Paris, chez L. Hachette, rue Pierre-Sarrasin, 12; chez J. Renouard. Prix : 6 fr.

Géologie appliquée, ou Traité de la recherche et de l'exploitation des minéraux utiles; par M. AMÉDÉE BURAT. — Deuxième édition. In-8° de 39 feuilles 3/4, plus une carte et 116 pl. — Paris, chez Langlois et Leclerq, rue de la Harpe, 81.

Études géologiques sur les îles de Tenériffe et de Fogo; par CH. SAINTE-CLAIRE DEVILLE. — Première livraison. In-4° de 10 feuilles 1/2. — Paris, chez Gide, rue des Petits-Augustins, 5.

Congrès central d'agriculture. Session de 1846. Compte rendu, procès-verbaux des séances et rapports importants, recueillis par deux sténographes. — In-8° de 17 feuilles. Paris, chez Mme Bouchard-Huzard, rue de l'Éperon, 7. Prix : 3 fr. 50 c.

Recherches sur la végétation appliquées à l'agriculture, contenant, etc. ; par M. BOUCHARDAT. — In-12 de 8 feuilles 1/3. — A Paris, chez Chamerot, rue du Jardinet, 13 ; rue Jacob, 26. Prix : 2 fr.

Recherches sur les arrosages chez les peuples anciens; par M. JAUBERT DE PASSA. Deuxième partie. *De l'arrosage de l'Indostan et des vallées du Gange.* — In-8° de 18 feuilles. Imp. de Mme Bouchard-Huzard, à Paris.

La 1re partie est insérée dans les Mémoires de la Société royale et centrale d'agriculture, 1845.

Exploration scientifique de l'Algérie, pendant les années 1840, 1841, 1842. Publiée par ordre du gouvernement, avec le concours d'une commission académique. Sciences physiques. — *Zoologie, Histoire naturelle des animaux articulés*, par H. LUCAS. — Livraisons 5 et 6. Feuilles 11 à 20. In-4° de 10 feuilles, plus 12 pl. — A Paris, chez ARTHUS-BERTRAND, rue Hautefeuille, 23.

Principes de stratégie élémentaire et de progrès; par le général RÉMOND. — In-8° de 40 feuilles, plus une carte. — Paris, chez Dumaine et G. Laguionie. Prix : 7 fr. 50 c.

Expériences sur les poudres de guerre faites à l'arsenal de Washington en 1843 *et* 1844 ; publiées avec l'autorisation du gouvernement, par ALFRED

MORDECAI. Traduites de l'anglais par Rieffel. — Première livraison. In-8° de 13 feuilles 3/4, plus 3 pl. — Paris, chez Corréard, rue de l'Est, 9. Prix : 10 fr.

Artillerie pratique, employée sous les règnes et dans les guerres de Louis XIV et Louis XV; par le baron ESPIARD DE COLONGE, maréchal de camp d'artillerie française, mort en 1788. Ouvrage inédit, mis au jour par son petit-neveu le baron Alfred d'Espiard de Colonge. — In-4° de 40 feuilles et pl. — Paris, chez Corréard, rue de l'Est. Prix : 50 fr.

Seules tables de l'artillerie française avant Gribeauval.

Nouvel équipage de ponts militaires de l'Autriche, ou *Description,* etc.; suivie d'un examen critique de ce nouveau système ; par C. A. HAILLOT. — In-8° de 33 feuilles 3/4, plus un atlas in-4° d'une demi-feuille et 43 pl. — Paris, chez Corréard, rue de l'Est, 9. Prix : 35 fr.

Considérations politiques et militaires sur les travaux de fortifications, exécutés depuis 1815 *en France et à l'étranger;* par P. ARDANT, lieutenant-colonel du génie et député de la Moselle. — In-8° de 12 feuilles 3/4, plus une carte de l'Europe centrale et d'une partie de l'Angleterre. — A Metz, chez Warion; à Paris, chez Dumaine. Prix : 5 fr.

Dictionnaire universel et raisonné de marine; par A. S. DE MONTFERRIER, en collaboration avec MM. RIGAULT DE GENOUILLY, contenant, etc. — Deuxième édition. In-4° de 89 feuilles 1/2, plus 18 pl. — Paris, chez Dénain, rue Sainte-Anne, 55; chez Hachette. Prix : 20 fr.

Nouveau code de signaux de jour et de nuit, ou de communication d'un lieu à un autre au moyen d'un système pyrotechnique; par M. COULIER et M. RUGGIERY. — Janvier, 1846. In-8° de 4 feuilles 1/4. — Paris, chez l'auteur, rue du Bac, 19. Prix : 3 fr.

Abolition des lazarets, ou *l'Anticontagionisme absolu.* Doctrine nouvelle qui tend à prouver que les pestes dites contagieuses, le choléra d'Asie, etc., sont de faux aperçus de la science, et que la terreur répandue et inappréciée jusqu'ici dans ses funestes effets, aggrave nos maladies, et cause seule l'excessive mortalité attribuée à ces fléaux imaginaires; par DELAGRANGE, docteur en médecine.— In-8° de 40 feuilles 1/2. — Paris (Comon, au Comptoir des imprimeurs-unis), quai Malaquais, 15. Prix : 7 fr. 50 c.

Doctrine et traitement homœopathique des maladies chroniques; par le docteur S. HAHNEMANN. Traduit de l'allemand sur la dernière édition, par A. J. L. Jourdan. — Seconde édition. Trois volumes in-8°, ensemble de 118 feuilles 1/2. — Paris, chez Baillière, rue de l'École-de-Médecine, 17. Prix : 23 fr.

Manuel des accouchements et des maladies des femmes grosses et accouchées, contenant les soins à donner aux nouveau-nés; par J. JACQUEMIER. — Deux volumes in-18, ensemble de 25 feuilles 1/2.— Paris, chez Germer-Baillière. Prix : 9 fr.

Conseils aux mères sur l'allaitement et sur la manière d'élever les enfants nouveau-nés; par AL. DONNÉ.—Deuxième édition. In-12 de 14 feuilles 1/6. — Paris, chez J. B. Baillière, rue de l'École-de-Médecine, 17. Prix : 3 fr.

Dictionnaire des dictionnaires de médecine français et étrangers, ou *Traité complet de médecine et de chirurgie pratiques,* contenant, etc. Ouvrage destiné à remplacer tous les autres dictionnaires et traités de médecine et de chirurgie. Par une société de médecins, sous la direction du docteur FABRE. — Tome I[er] (AB—BC). In-8° de 42 feuilles 1/2. — Paris, rue Dauphine, 22-24. Prix : 6 fr. 50 c.

Description des machines et procédés consignés dans les brevets d'invention, de perfectionnement et d'importation dont la durée est expirée, et

dans ceux dont la déchéance a été prononcée. Publiée par les ordres de M. le Ministre du commerce. — Tome LX. (Année 1845.) In-4° de 66 feuilles 1/2, plus 42 pl. — Tome LX. In-4° de 69 feuilles 1/2, plus 34 pl. Prix de chaque volume : 15 fr.

Italie.

Compendio filosofico della religione cristiana cattolica. — Venezia, dalla tipografia di P. Naratovich, 1845. — In-8°, di pag. VIII-248.

Annali di sacra eloquenza. Volume primo, 1845. — Cremona, tipografia di Giuseppe Feraboli. Fasc. I al V. — In-8°, di pag. 96, 80, 112, 112, 96.

Quadro storico dei sistemi filosofici, di Errico Pessina. Seconda edizione.— Milano, dalla tipografia di Gio. Silvestri, 1845. — In-16, di pag. VIII-292. 3 fr.

Del Contratto di locazione e conduzione temporanea, della ereditaria o perpetua, dell' enfiteusi, del censo fondiario, della locazione e conduzione d'opere secondo i principj del codice generale austriaco di cui trattano i capitoli XXV e XXVI della parte seconda. Istruzione familiare dell' avv. Cesare Beccalossi. — Brescia, tipografia del Pio Istituto, 1845. — In-16, di pag. 224. Sulla coperta : « Brescia, tip. Vescovile, 1846 », e « Prezzo : lir. 2. 50. »

Filantropia e socialismo, studio politico-morale di Giovanni Pertile. — Padova, tipografia Liviana, 1845. — In-8°, di pag. 40.

Sullo stato degli asili di carità per l'infanzia, e dei conservatorii per la puerizia in Milano, durante *l'anno* 1844.—Relazione letta nell' adunanza generale dei signori contribuenti alla fondazione e mantenimento degli asili infantili nel giorno 13 marzo 1845; e pubblicata a beneficio degli asili infantili. — Milano, tipografia e litografia di Giuseppe Redaelli, 1845. — In-8°, di pag. 64.

Memoria sulla beneficenza pubblicata, del dott. Jacopo Zennari.—Venezia, Andrea Santini e figlio lib.-edit., 1845. — In-8°, di pag. 64.

Normali austriache sulle pensioni e provvisioni competenti agli impiegati, alle loro vedove ed ai figli superstiti, raccolte ed ordinate dall' imperiale regio consigliere aulico *Vincenzo Schwabe* e recate in italiano dal dott. Giambattista Bolza, i. r. uffiziale del consiglio di stato. Milano, dall' imperiale regia stamperia, 1845. — In-8°, di pag. 160.

Miscellanea italiana, ragionamenti di geografia e statistica patria di Adriano Balbi. Raccolti e ordinati da *Eugenio Balbi*. Milano, stabilimento Civelli e comp., 1845. — In-8°, di pag. II-XXXVI-412, e carta d'Italia incisa in-4° grande. 6 fr.

L'Indicatore storico statistico della città di Monza e suo circondario. Anno 1°. Monza, tipografia Corbetta, 1846. — In-32, di pag. 96.

Canti lirici di *Bartolomeo Schinelli*. Padova, per F. A. Sicca e figlio, 1846. — In-8°, di pag. 64.

Sulla milizia cisalpino-italiana; cenni storico-statistici dal 1796 al 1814, del barone Alessandro Zanoli già commissario ordinatore dell' esercito, segretario generale del ministero di guerra e marina del cessato regno d'Italia. — Milano, per Borroni e Scotti successori a V. Ferrario tipografi-librai e fonditori di caratteri, 1845. — Due volumi in-8° grande, di pag. XXIV-372 et 5 grandi tavole litografiche colorate; pag. XXXIV-448 e 7 tavole in nero. Prezzo per soscrittori innanzi alla pubblicazione dell' opera. 21 fr. 80 c.

Storia della famosa guerra di Candia, di Andrea Valiero senatore veneto, ridotta a migliore edizione ed illustrata con cenni biografici di tutte le patrizie famiglie che nella guerra ebbero parte, con gli stemmi gentilizii disegnati ed

incisi da Gio. *Ferr. Bravo*. Compilazione di S. C. Venezia, dalla tipografia di Sebastiano Londelli, 1845. Dispensa 1. — In-8°, di pag. 16-8.

Storia dei santi martiri bresciani, investigata nei primi nove secoli del cristianesimo, del sacerdote d. Alemano Barchi bresciano. Brescia, dalla tipografia della Minerva, 1844. Fasc. IV al X ed ultimo. — In-4°. Ogni fascicolo di pag. 40. 1 fr. 30 c.

I fascicoli IX e X furono pubblicati nel 1845.

Antichità cristiane di Brescia, illustrate da Federico Odorici in appendice al « Museo bresciano ». Brescia, dalla tip. vesc. del Pio Istituto in S. Barnaba, 1845. — In-4° grandissimo a due colonne, di pag. 16. 1 fr. 74 c.

Esame critico degli atti e documenti relativi alla favola della papessa Giovanna, di A. Bianchi-Giovini. Milano, stabilimento Civelli e comp., 1845. — In-18 grande, di pag. IV-250. 3 fr.

In XXX capi.

La Fondazione di Parma, già pubblicata prima in carta grande, ed ora ridotta in piccolo sesto, con mappa del conte Giannantonio Liberati, e coll' aggiunta di una breve appendice. Parma, dalla stamperia Donati, 1845. — In-4°, di pag. IV-94 e mappa. 4 fr.

Descrizione geografica della monarchia austriaca, con cenni storico-genealogici, esposta in quadri sinottici da Giovanni Codemo. Venezia, dalla tipografia di G. B. Merlo, 1845. — In-foglio piccolo, di pag. 16 non numerate. 1 fr. 30 c.

Compendio della geografia d'Italia, cavato dalla « Miscellanea italiana » di Adriano Balbi. Milano, stabilimento Civelli e c., 1845. — In-16, di pag. 48 e carta geografica. 1 fr.

Collezione delle iscrizioni lapidarie poste nei cimiteri di Milano, dalla loro origine all' anno 1845, col nome dei signori architetti che delinearono i principali monumenti. Compilata a cura dell' impiegato municipale Giuseppe Casati, Porta Tosa. Volume I. Milano, dalla tipografia Tamburini, 1845. — In-8° grande, di pag. 224. 2 fr. 60 c.

Per non associati. 3 fr.

Le volume II vient de paraître.

Album, esposizioni di belle arti in Milano ed altre città d'Italia. Dedicato all' egregio e nobilissimo signore conte Giberto Borromeo cavaliere dell' ordine dei ss. Maurizio e Lazzaro. Milano, i. r. stabilimento priv. naz. di Carlo Canadelli. Venezia, con dep. presso G. Kier. — In-4°, di pag. IV-132, frontespizio in oro e a colori, e 18 intagli. Infima legatura, prezzo fisso. 10 fr. 90 c.

Gemme d'arti italiane. Anno secondo. Milano e Venezia, coi tipi dell' i. r. privilegiata fabbrica nazionale di *Paolo Ripamonti* Carpano, socio onorario delle reali accademie di belle arti di Firenze e Modena. — In-4° di pag. XII-120, un secondo frontespizio tipografico in oro e a colori, e 23 intagli. Infima legatura, prezzo fisso. 22 fr.

Aritmetica teorico-pratica elementare, ovvero Regole, dimostrazioni ed esempi per apprendere con evidenza e semplicità il più comune conteggio; di Carlo Zamara. Padova, coi tipi del Seminario, 1845. — In-8°, di pag. 96. Nelle provincie venete. 1 fr. 10 c.

Elementi d'Aritmetica, del padre Francesco Soave. Seconda edizione di questa tipografia. Milano, dalla tipografia di Gio. Silvestri, 1845. — Due volumi in-16, di pag. VIII-244 e ritratto inciso dell' autore, pag. IV-406. 5 fr.

Istruzione ai possessori delle terre ed ai reggitori della coltivazione di

esse nelle provincie venete, del signor DOMENICO RIZZI di Pordenone. Venezia, presso la segretaria dell' istituto nel palazzo ducale. — In-8°, di pag. 88 e 8 tabelle. 1 fr. 30 c.

Industria serica nell' impero austriaco, brevi cenni sul nuovo metodo privilegiato per la contemporanea filatura dello strass e della seta, applicabile in generale a tutti i sistemi con modica spesa, e suoi grandi vantaggi in confronto degli altri metodi fino ad ora eonosciuti. Estratti dall' opera dell' inventore ELIA LOCATELLI di Brescia non ancora stampata, e dalla società lombarda proprietaria del suddetto metodo dedicati a quelli che si occupano di così nobile industria. Milano, tipografia di Vincenzo Guglielmini, 1846. — In-8°, di pag. 40 e tavola litografica.

Galleria militare, di GIACOMO LOMBROSO, serie 3ª e 4ª. Milano, coi tipi Borroni e Scotti, 1846. Quaderno I (Dup. 1-4).— In-8° grande di pag. 32 e ritratto.

Abbozzo per un trattato di anatomia e fisiologia veterinaria, del dottore in medicina e zooiatria LUIGI PATELLANI, professore di anatomia e fisiologia. Milano, per gli editori, 1845. Fasc. I, II e III (vol. 1, fasc. 1, 2 e 3).—In-8°, di pag. 64, 48, 64. Per gli associati. 2 fr. 75 c.

Per non associati. 3 fr. 85 c.

Nuovo trattato di mnemonica, ossia Metodo per sviluppare e rinforzare la memoria, applicabile a tutte le scienze positive, di ANTONIO APPOLLONIO d' Istria. Venezia, tipografia di Antonio Bazzarini, per cura ed a spese dell' autore, 1845. Fasc. I. — In-8°, di pag. XXXVI-4. 1 fr.

Espagne et Portugal.

Horas de las señoritas, o novísimo oficio divino. In-32 de 9 feuilles, plus une vignette. — A Paris, chez Mezin, rue des Poitevins, 5.

Comulgador general, ó recopilacion de orationes. — In-32 de 6 feuilles 3/4, plus une gravure. — A Paris, chez Mezin, rue des Poitevins, 5.

Instituciones del derecho canónico, por Domingo Cavalario; traducidas del latin al castellano, por D. JUAN TEJADA Y RAMIRO, é ilustradas con lo correspondiente al derecho canonico español por el dr D. Ant. RODRIGUEZ DE CEPADA. Cuarta edicio, en la que sus corregido notablemente la traduccion. D. Vicente Salva. — Trois volumes in-18, ensemble de 35 feuilles. — Paris, chez Salva, rue de Lille, 4.

Obras completas de MARTINEZ DE LA ROSA.— Paris, 1846. 5 tom. in-8° may. —Retrato. 45 fr.

Se vende por separado.

Obras poéticas y literarias. 1 tom. 10 fr.
Obras dramáticas. 1 tom. 10 fr.
Hernan Perez del Pulgar.—D. Isabel de Solis. 1 tom. 9 fr.
Solo; doña Isabel de Solis. 1 tom. 6 fr.
Espíritu del Siglo. 2 tom. 18 fr.

Cet ouvrage et les suivants se trouvent à la librairie de C. D. Schmitz, rue de Provence, 7 bis, à Paris.

Maria ó la Hija de un jornalero, historia contemporanea de Madrid. Usos y costumbres de sus habitantes, con la descripcion de edificios, ferias, corridas de toros y acontecimientos políticos desde la promulgacion del estatuto real, etc. Original de W. AYGUALS DE IZCO. Con viñetas. — Madrid, 1846. — Cada entrega de 16 páginas in-4°. 75 c.

Judio (el) *Errante*, por E. SUE, edicion de lujo, con lám. y viñetas. —Trad. por MARTINEZ LOPEZ. —Paris, 1846.—4 tom. in-4°. 95 fr.

Diccionario Nacional ó gran diccionario clásico de la lengua española, por R. J. DOMINGUEZ, comprende ademas de las voces del de la última edicion del diccionario de la academia, todas las que la prensa ha puesto en circulacion con las de artes, ciencias, comercio, las ciudades del mundo, la biografía de hombres celebres, sectas religiosas, etc.—Madrid, 1846.—Cada cuad. de 128 colum. in-4°. 1 fr. 50 c.

La obra formará, 2 tom. in-4°.

Diccionario Universal, francés-español y español-francés, por *una sociedad de profesores* de ambas lenguas, bajo la direccion de R. J. DOMINGUEZ, comprende ademas de las voces de los diccionarios de las academias española y francesa, todas las sancionadas por el uso y la necesidad, las de ciencias, artes, comercio, agricultura, mitologia, etc. — Madrid, 1846, 6 tom. in-8° may. gruesos. 125 fr.

El 6° tomo esta en presa.

Espartero. Historia de su vida militar y política y de los grandes sucesos contemporáneos, escrita por J. SEGUNDO FLOREZ.—Madrid, 1844 à 1846.—4 tom. in-8°. Lám. 64 fr.

Historia de la ciudad de Cartago, desde su fundacion hasta la invasion de los Vandalos en el Africa, por DUREAU DE LA MALLE y J. YANOSKI, trad. por CANSECO. —Madrid, 1846. In-8°. Lám. 5 fr.

Principios de geografía astronómica, fisica, y política, antiqua y moderna. por VERDEJO. ; 9e édit. 1845. Lám. 7 fr. 25 c.

Diccionario geografico estadístico-histórico de España y sus posesiones de ultramar, por M. MADOZ.—Madrid, 1845.—Tom. 1 y 2, cada uno. 40 fr.

Rabo (el) *de un Tigre*, aventura peligrosa del capitan Mac Clenchem, del ejército de Bengala, trad. del inglés de J. S. COTTON, por A. X. SAN-MARTIN.—Paris, 1846.—Con 6 lám. In-12. 1 fr. 50 c.

Harmonias da Creação, pelo dr Caetano LOPES DE MOURA, natural da Bahia. —In-18 de 13 feuilles, plus deux pl.— A Paris, chez Aillaud, quai Voltaire, 11.

Allemagne.

E. REDEPENNING. *Origenes.* Histoire de la vie et de la doctrine d'Origène. — In-8°. 2e volume. Bonn. 9 fr.

Petri Siculi historia Manichæorum seu Paulicianorum. Textum græcum Matthæi Raderi recognovit, et de integro latine vertit D. JO. CAR. LUDW. GIESELER. — In-4°. Gœttingæ. 3 fr.

ANGER, Prof. Dr. R., de Onkelo, chald., quem ferunt, Pentateuchi paraphraste, et quid ei rationis intercedat cum Akila græco Veteris Test. interprete. Part. II. De Onkelo quid memoriæ sit proditum. — In-4°. Lipsiæ. 1 fr.

PERRONE, Joan., in Colleg. rom. S. J. prof., Prælectiones theologicæ. 8 vol. Editio altera Mediolanensis. — 8 maj. Mediolani et Innsbruck. 20 fr.

Calvini, Joan., Institutio christianæ religionis cum brevi annotatione atque indicibus locupletissimis ad editionem Amstelodamensem accuratissime exscribi curavit A. THOLUCK. Editio altera iteratis curis castigata. — 2 vol. In-8° maj. Berolini. 8 fr.

Swedenborgii, Eman., Diarii spiritualis pars VII. Cont. appendicem, una cum

autoris imagine et tabulis lithographicis ad chirographi similitudinem expressis. Nunc primum edidit Dr. Jo. Fr. Im. Tafel. — In-8° maj. Tübingæ. 11 fr.

Boettcher, Fried., de Inferis rebusque post mortem futuris ex Hebræorum et Græcorum opinionibus libri II. Libri I, grammatici, in quo de verbis locisque ad inferos, etc., pertinentibus explicatur. Vol. I, hebraica complectens.— In-8° max. Dresdæ. 8 fr.

Hartenstein, G., phil. in univ. Lips. de materiæ apud Leibnitium notione et ad monadas relatione Commentatio. — In-4°. Lipsiæ. 1 fr. 75 c.

Leibnitz als Denker. Choix de morceaux de Leibnitz, pour donner une idée générale de son système, traduits par G. Schilling, avec une introduction du même. — In-8°. Leipzig. 3 fr.

Guhrauer. G. W. Freiherr von Leibnitz. Biographie de Leibnitz.— 2e édition, 2 vol. in-8°. Breslau. 10 fr. 50 c.

Cette édition a été augmentée de plusieurs pièces, que les personnes qui possèdent la première édition peuvent acquérir séparément pour le prix de 1 fr. 50 c.

J. G. Fichte. Sæmmtliche Werke. OEuvres complètes, publiées par son fils. 8e volume. Mélanges. — In-8°. Berlin. 7 fr.

Cussy (Ferd. de), consul général à Palerme; *Dictionnaire ou manuel-lexique du diplomate et du consul.* — In-8°. Leipzig. 12 fr.

Schwanert, Herm. Aug., Enumeratio per universitatem successionum, quæ extant in jure romano præter hereditatem et bonorum possessionem. In-4°. Gottingæ. 2 fr.

De Kamptz, ministre d'État prussien. *Abhandlungen aus dem Staatsrecht.* Mémoires sur le droit public et privé de l'Allemagne et de la Prusse. Ier volume, États provinciaux, États généraux, Constitution prussienne. — Berlin. in-8°. Reimer. 10 fr.

Jos. Ellinger. *Handbuch des österreichischen allgemeinen Civil-Rechtes.* Manuel du droit civil autrichien, contenant le code civil de 1811, avec les notes, renvois et l'indication des lois qui s'y rapportent. — 2e édition. In-8°. Vienne. 13 fr. 50 c.

Buelow-Cummerow. *Das Bankwesen in Preussen.* Des banques en Prusse, et de l'ordonnance réformative de la banque du royaume du 11 avril 1846. — In-8°. Berlin. 3 fr.

Formation der hannoverischen Armee. Organisation de l'armée du royaume d'Hanovre, et système de recrutement. — In-8°. Hanovre. 2 fr. 50 c.

Aristophanis comœdiæ. Recensuit et annotatione instruxit Frid. Henr. Bothe. — Editio II emendatior. Vol. III.

Lysistrate. Thesmophoriazusæ. Ranæ. — In-8° maj. Lipsiæ. 4 fr.

— Vol. IV. : Ecclesiazusæ. Plutus. Index. — In-8° maj. Ibid. 5 fr. 50 c.

Toeppel, Joach., de Eupolidis Adulatoribus Commentatio. Accedunt *F. V. Fritzschii* emendationes. — In-8° maj. Lipsiæ. 2 fr. 50 c.

Osann, Frid., de Eratosthenis Erigona, carmine elegiaco. In-8°. Gottingæ. 1 fr.

Aristotelis Organon græce. Novis codicum auxiliis adjutus recognovit, scholiis ineditis et commentario instruxit Theod. Waitz, Phil. Dr. Pars posterior. — In-8° maj. Lipsiæ. 13 fr. 50 c.

Ciceronis, M. Tullii, Paradoxa. Ad codd. mss. partim recens collatorum editionumque veterum fidem recognovit, prolegomena, excerpta scholarum *D. Wyttenbachii*, annotationem veterum et recentiorum interpretum selectam suamque, excursus et indicem rerum verborumque adjecit Georg. Henr. Moser, Phil. Dr., Gymn. Ulm. Rector et Prof. — In-8° maj. Gottingæ. 8 fr.

Taciti, C. Cornelii, opera quæ supersunt, ad fidem codicum Mediceorum ab Jo. GEORG. BAITERO denuo excussorum ceterorumque optimorum librorum recensuit atque interpretatus est Jo. CASP. ORELLIUS. — Vol. I. In 8° maj. Turici. 10 fr.

Tironiana et *Mæcenatiana*, sive M. Tullii Tironis et C. Cilnii Mæcenatis operum Fragmenta quæ supersunt, collegit ac de vita et moribus utriusque scripsit ALB. LION. Editio II, auctior et emendatior. — In-8° maj. Gottingæ. 1 fr. 50 c.

HERMANN, C. Fr., Vindiciarum Brutinarum epimetrum.—In-4°. Gottingæ. 2 fr.

A. B. KRISCHE. Ueber Cicero's Academica. Essai sur les Académiques de Cicéron. — In-8°. Gœttingue. 2 fr.

Vallæ, Laur., de reciprocatione sui et suus liber. Denuo edidit J. FREDERICUS. — In-8°. Richlinghusii et Monasterii. 1 fr. 50 c.

HERMANN, C. F., professeur à Gœttingue. *Lehrbuch der griechischen Antiquitäten.* Manuel de l'archéologie grecque. 2e volume. La religion. — In-8°. Heidelberg. 8 fr.

BECKER, W. A., *Handbuch der römischen Alterthümer.* Manuel des antiquités romaines. IIe volume, 2e partie. — In-8°. Leipzig. 10 fr.

CAVALLARI, Sav., *Zur Topographie von Syrakus.* Recherches sur la topographie de Syracuse. — In-8°. Gœttingue. 1 fr.

WIESELER, Fr., *Die delphische Athena.* L'Athènes de Delphes, ses noms et ses temples. — In-8°. Gœttingue. 1 fr. 50 c.

Bauwerke am Rhein. Monuments d'architecture sur les bords du Rhin. Ier cahier. Église de Schwarz-Rheindorf près de Bonn. Cloître de la cathédrale de Bonn. — Sept planches et quatre pages de texte. Bonn. 4 fr.

Bhagavad-Gita, id est Θεσπεσίου Μέλος, sive almi Crishnæ et Arjunæ colloquium de rebus divinis. Textum recensuit, adnotationes criticas et interpretationem latinam adjecit *Aug. Guil. a Schlegel.* Editio altera auctior et emendatior cura CHRIST. LASSENI. — 8 maj. Bonnæ. 16 fr.

Prabodhatschandrodaya ou le lever de la lune de l'intelligence. Drame philosophique de Krischnamisra; et *Meghaduta* ou le mage messager, poëme lyrique de Kalidasa. Traduction métrique par B. HIRZEL. — In-8°. Zürich. 5 fr.

DORN, Bernh., *Das asiatische Museum.* Le musée asiatique de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg. — In-8°. Saint-Pétersbourg et Leipzig. 14 fr.

Frédéric le Grand (OEuvres de). — Tomes I-III, gr. in-8°. Berlin. 13 fr.

Briefe Josephs des Zweiten. Lettres de Joseph II. 3e édition, avec une introduction et des notes par FRANÇOIS SCHUSELKA. — In-8°. Leipzig. 6 fr.

Schlegel, W. A. de, OEuvres écrites en français et publiées par EDUARD BÖCKING. Tome Ier. Poésies. Essais philos. et historiques, etc. — In-8°. 4 fr.

Briefe, etc. Correspondance de Schiller et de Gœthe avec A. W. de Schlegel. — In-8°. Leipzig. 1 fr. 50 c.

MUELLER, W., *Ueber die Lieder von den Nibelungen.* Essai sur les chants des Nibelungen. — In-8°. Gœttingue. 1 fr. 50 c.

Mémoires présentés à l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg par divers savants, et lus dans ses assemblées.— Gr. in-4°. Saint-Pétersbourg et Leipzig. Tome VI. Compl. 27 fr.

KRUSE, Fried., *Urgeschichte des Esthnischen Volksstammes.* Histoire de la race Esthionienne et des provinces de l'Esthionie, de la Courlande et de la Finlande avant l'introduction de la religion chrétienne. — In-8° avec une carte géographique. Moscou. 16 fr.

Bethmann-Hollweg, M. A. de, *Ursprung der lombardischen Städtefreiheit.* Recherches historiques sur l'origine du gouvernement républicain dans les villes lombardes. — In-8°. Bonn. 5 fr.

Jordan, J. P., *Vorläufer des Hussitenthums.* Les précurseurs de Jean Huss en Bohême. — In-8°. Leipzig. 2 fr.

Lanz, Ch., *Correspondenz des Kaisers Karl V.* Correspondance de l'empereur Charles V, publiée d'après les manuscrits de la bibliothèque de Bourgogne à Bruxelles (années 1550 à 1556). — 3 vol. in-8°. Leipzig. 16 fr.

Wachsmuth, W., *Das Zeitalter der Revolution.* L'époque révolutionnaire. Histoire des princes et des peuples de l'Europe, depuis les dernières années de Frédéric le Grand. Ier vol., 1re livraison. — In-8°. Leipzig. 1 fr. 50 c.

Rahden, W. de, ancien capitaine au service de la Prusse, et général de brigade au service de Don Carlos. *Wanderungen eines alten Soldaten.* Mémoires d'un vieux soldat. Ier volume. Guerre de 1813, 1814 et 1815.—In-8°. Berlin. 10 fr.

Angleterre.

Williams's symbolical Euclid. The elements of Euclid, chiefly selected from the Text of Dr. Simpson, adapted to the use of Students by means of symbols. By the Rev. G. M. Williams, of Queen's Coll., Camb.—A Londres. Prix : 7 fr.

Manual of britisch birds, including the essential characters of the Orders, Families, Genera, and Species; with an Introduction to the Study of Ornithology.—Second Edition, with an Appendix of recently observed Species, and Indices of Latin and Englisch Names. By Professor Macgillivray. — A Londres. Prix : 9 fr.

Moore's (G.). The Use of the Body in Relation to the Mind, in-8°. Prix : 11 fr.

America : its Realities and Resources. By T. Wyse, Esq. — 3 vol. In-8° — A Londres, chez Newby.

Eastern Europe and the Emperor Nicholas. By the Author of «The Withe Slave »—3 vol. In-8°—A Londres, chez Newby.

The labouring classes in Ireland. The Best Means of improving their Condition. By Martin Doyle.—In-12.—Dublin, chez Mac Glashan. Prix : 1 fr. 25 c.

The united irishmen, their lives and times. By R. R. Madden, M. R. J. A. Third and last series. — 3 vol. in-8°. — A Dublin, chez James Duffy. A Londres, chez Simpkin et Marshall. Prix : 27 fr.

Specimens of the Early native poetry of Ireland, in English Metrical Translations. By Miss Brooke, Dr. Drummond, Samuel Ferguson, J. C. Mangan, T. Furlong, A. Grattan Curran, and J. D'Alton, Esqs., edited, witch Historical and Biographical Commentary, by Henry R. Montgomery.—1 vol. In-8°. — Dublin, chez Mac Glashan.

The Midsummer souvenir. Thoughts original and selected.—By lady Catharine Long, author of « Sir Roland Ashton. » —A Londres, in-32. Prix : 4 fr. 50 c.

The debutante of the London season; by Mrs Gore.—In-8° de 22 feuilles 1/4. — Paris, chez Baudry, quai Malaquais, 3; chez Stassin et Xavier; chez Amyot; chez Truchy. 5 fr.

Collection of ancient and modern british authors. Vol. CCCCXIX.

The history of British India. By the late James Mill. Esq.; with Notes and Illustrations by Professor H. H. Wilson. — A Londres, chez Madden. — 6 vol. In-8°. Prix : 105 fr.

The history of British India, from 1805 to 1835 (being the continuation to

Mill's India). By Professor H. H. WILSON.—A Londres, chez Madden.—*Deux volumes ont paru; le troisième complétera l'ouvrage.* Le prix de chaque vol. est de 18 fr.

Traditions of the convenanters : or, Gleanings among the Mountains. By the Rev. Robert SIMPSON.—Édimbourg, chez Johnstone. 4 vol. in-8°. Prix : 7 fr. 50 c.

Memoirs of the Reign of King George the second, by Horace Walpole, Earl of Oxford. Edited, with a Preface, and Notes, by the late Lord Holland. Published for the first time, in-8°, 3 vol., with Portrait.—A Londres, chez Colburn. Prix : 45 fr.

Trade and Travel in the far exast; or, Recollections of twenty-one years passed in Java, Singapore, Australia, and China. By G. F. DAVIDSON.—A Londres, chez Madden; 1 vol. in-8°. Prix : 14 fr.

Pictures from Italy, by Charles Dickens. — In-12 de 11 feuilles. — Paris, chez Baudry, quai Malaquais, 3, chez Stassin et Xavier.

Les Rédacteurs en chef:

MM. NOEL DESVERGERS et JEAN YANOSKI.

FIN DU PREMIER VOLUME.

—Deu:
pue vol
18 fr.
By the
fr. 50c.
Ean of
blished
Prix:
45 fr.
rs pas-
ndres,
14 fr.
i, chez

XI.

